LIBRARY OF PRINCETON
SEP 22 2006
THEOLOGICAL SEMINARY

II. 1.
921

SUPPLÉMENT

AUX

ACTA SANCTORUM

POUR

des Vies de Saints de l'Époque Mérovingienne

PAR

M. l'Abbé C. NARBEY

A Clichy (Près Paris)

TOME I

CONTENANT DES DOCUMENTS NOUVEAUX OU PEU CONNUS
SUR TOUTES LES ÉGLISES DES GAULES (50), QUI SE GLORIFIENT DE REMONTER AUX TEMPS APOSTOLIQUES
OU QUASI APOSTOLIQUES.
AVEC 34 PLANCHES, ENVIRON 200 DESSINS DE TOMBEAUX DU I^er^ AU IV^e^ SIÈCLE,
LA PLUPART INÉDITS

LIBRARY OF PRINCETON
SEP 22 2006
THEOLOGICAL SEMINARY

PARIS

LE SOUDIER, Libraire, 174, boulevard St-Germain.
WELTER, Libraire, 59, rue Bonaparte.

ALLEMAGNE

BERLIN W. — A. ASHER et C^ie^, Libraires, 13, Unter der Linden.
LEIPZIG — Otto HARRASSOWITZ, Libraire.
MUNICH — E. STAHL JUN, Libraire.

ANGLETERRE

OXFORD — James PARKER, Libraire, 27, Broad-Street.

BELGIQUE

ANVERS — FORST, Libraire.

ITALIE

ROME — LOESCHER, Libraire, 307, Corso.
MILAN — HOEPLI, Libraire.

—

1899

Conformément au Décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attribuer à personne le titre de Saint ou de Bienheureux qu'autant qu'il est reconnu par l'Église romaine, et nous soumettons à son jugement tout ce que nous avons écrit dans cet ouvrage.

L'abbé NARBEY.

SUPPLÉMENT

AUX

BOLLANDISTES

SUPPLÉMENT AUX BOLLANDISTES

POUR DES VIES DE SAINTS

DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

M. l'Abbé C. NARBEY

Auteur du « De Viris Illustribus et de Persecutoribus ecclesiæ »

TOME PREMIER

EN VENTE :

A L'IMPRIMERIE PAUL DUPONT
4, Rue du Bouloi — PARIS

CHEZ L'AUTEUR
10, Rue de l'Union — CLICHY (Seine)

SUPPLÉMENT AUX BOLLANDISTES POUR DES VIES DE SAINTS DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

INTRODUCTION

La collection des Bollandistes est trop savamment et trop consciencieusement faite, trop précieuse pour l'histoire de l'Église et pour l'histoire de France, et, en général, pour l'histoire de la sainteté dans le monde catholique, pour que les amis de la science historique et de toutes les saintes choses du passé ne s'intéressent pas aux travaux capables de la compléter. De longues et studieuses recherches dans les manuscrits des églises, des abbayes et des bibliothèques de l'Europe, nous ont fait retrouver un assez grand nombre de vieux documents, que les Bollandistes et Mabillon n'avaient pas remarqués ou pas jugés dignes d'attention. Plusieurs nous paraissent d'une haute antiquité, et jettent de la lumière, fournissent des témoignages de valeur, sur des questions toujours débattues de notre histoire nationale et de nos origines religieuses. Ce sont ces vieux documents que nous offrons au public savant, aux professeurs, aux séminaires, aux historiens, aux évêchés, aux bibliothèques, qui ont les recueils des *Vies des Saints*, persuadé que ce *Supplément aux Bollandistes* pour les temps mérovingiens apporte quelques vérités dans le domaine historique, et qu'il peut prendre place à côté des autres volumes, qu'il a pour but d'enrichir, d'annoter et de corriger.

C'est des premiers siècles jusqu'à l'époque de Charlemagne que nous nous sommes uniquement occupé. Il y a là des ténèbres que l'on n'a pas d'espoir de dissiper ; mais on rencontre encore des récits sur les saints, ou des lambeaux de récits, qui renferment d'importantes déclarations des contemporains ou des générations voisines des contemporains. Il est bon de les sauver de l'oubli, et d'augmenter la somme de connaissances historiques que nous offrent les *Actes des Martyrs*, saint Grégoire de Tours, Frédégaire et les chroniques, sur le berceau des principales églises de France et sur le berceau de la nation française. Tout n'est pas, sans doute, de l'or pur dans ces vieux documents que nous produisons : il y a des scories, des mélanges, que nous avons essayé de montrer, en conservant ce qui mérite d'être conservé. C'est à mettre en lumière ceux qui nous paraissent des écrits de première main, préservés des altérations et des remaniements ; à les comparer avec d'autres profondéments falsifiés ; à montrer comment ils sont le fondement primitif sur lequel s'est bâti tout un édifice de légendes et de faits extraordinaires ; ensuite, pour ceux de second et de troisième ordre, c'est à discerner la part de vrai et de faux qu'ils peuvent contenir ; enfin, pour plusieurs, qui nous ont paru de pure invention, c'est à les démolir tout à fait, à signaler la fraude dont ils sont nés, qu'a consisté notre tâche. On ne saurait croire combien de Vies de Saints de l'époque mérovingienne sont détournées de leur forme primitive ; combien elles ont subi de changements, d'additions, d'amplifications, surtout pendant la période carlovingienne, et ont perdu leur cachet d'authenticité. Celles qui échappèrent à la refonte totale n'échappèrent pas à des surcharges, à des notes marginales, insérées d'abord à côté du texte et copiées ensuite comme si elles en faisaient partie. Saint-Ouen, dans la *Vie de saint Eloi*, son maître et son ami, conjurait tous ceux qui le transcriraient de respecter sa rédaction, de n'y rien ajouter, rien retrancher, « car c'était pitié, ajoutait-il, de voir dans quel état étaient tombés un grand nombre de ces vénérables documents de l'antiquité [1]. » Malgré ses supplications, il ne put échapper au malheur qu'il redoutait.

1. Lectores obsecramus... ut si quis hæc legens amore captus exemplare voluerit, syllabarum detrimenta summopere

Assurément, toutes les Vies de Saints n'ont pas été farcies de légendes merveilleuses, comme celle de saint Germain d'Auxerre, écrite d'abord par Constant, ni comme les *Actes de saint Denis* amplifiés par Hilduin ; mais les altérations pullulent dans celles que des lettrés prétendirent orner en changeant beaucoup la forme et en embellissant le fond.

Beaucoup d'autres ont été perdues, et n'ont laissé que quelques débris épars ou des résumés dans les livres liturgiques. Nous croyons avoir recueilli un certain nombre de ces lambeaux dans les préfaces de la liturgie gallicane et de la liturgie des Wisigoths, dans les hymnes, dans les *antiennes* et les *répons* du VI^e^ et du VII^e^ siècle; quelquefois ce sont les relations primitives qui nous ont paru reproduites textuellement, mais non pas toujours complètement dans les *antiennes* et les *répons* des anciens offices des saints. L'archéologie, les inscriptions, les tombeaux avec leurs signes chrétiens, sont venus parfois corroborer des indications de l'hagiographie, dont les historiens se croyaient en droit de ne pas tenir compte. Grâce aux collections d'antiquités parisiennes du musée Carnavalet, aux travaux de M. Mommsen sur les Inscriptions de la Gaule Narbonnaise, de la Gaule Cisalpine, de l'Italie, etc.; de M. Allmer sur les *Inscriptions de Vienne en Dauphiné* (in-8°, 1875); de M. de Boissieu, sur celles de Lyon (in-4°, Lyon, 1854); de M. Le Blant, sur les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII^e^ *siècle* (in-4°, Paris, 1856), et de plusieurs autres savants épigraphistes, nous avons rencontré quelques noms et quelques dates qui concordent avec les noms et les dates des relations tirées des archives des églises. L'archéologie ne peut pas fournir beaucoup de renseignements sur nos martyrs et nos chrétiens des premiers siècles, parce que les symboles du Christ n'apparaissent sur les tombeaux qu'après le règne de Constantin, ainsi que cela se voit généralement dans les découvertes de M. De Rossi aux Catacombes. A Vienne en Dauphiné, à Arles, à Lyon, à Autun, les chrétiens, déjà nombreux au milieu du II^e^ siècle, ne laissèrent pas alors ou presque pas d'inscriptions particulières, qui les fissent reconnaître, et il ne faudrait pas s'étonner qu'ailleurs elles soient très rares. Mais de précieuses indications, sur les personnages élevés en dignité dans le monde romain au temps des persécutions, peuvent sortir des découvertes de l'archéologie : un mot, une date, concordant avec les récits des *Actes des Martyrs*, doivent être pris en grande considération.

C'est pour l'histoire des origines de nos principales églises de la Gaule qu'il y a peut-être le plus à faire. Il a passé tant de courants d'opinions contraires sur les documents primitifs; les passions locales se sont tant agitées pour les tourner ou les modifier en leur faveur; et, quand il a été de mode de soutenir tel sentiment, l'on s'est cru autorisé à détruire tellement les raisons opposées, que l'on ne peut presque plus remonter aux textes originaux, et savoir exactement ce qu'ils affirmaient. Qui pourrait dire tout ce que les écoles historiques, les haines contre Rome, les complaisances pour les parlements et pour les partis dominants, ont accumulé d'inventions, de textes remaniés, mutilés ou interpolés, pour faire triompher une affirmation, qui était battue en brèche deux ou trois siècles plus tard, et ensuite reprenait faveur?

Plusieurs s'imaginent que la plupart des églises primitives des Gaules s'étaient donné simplement par gloriole des fondateurs des temps apostoliques, sans avoir aucun titre à cet honneur; d'autres les font remonter à la légère aux disciples mêmes des apôtres. Il faut soigneusement distinguer.

Après la mort du diacre saint Étienne, le récit des *Actes des Apôtres* fait remarquer « qu'une grande persécution s'éleva dans Jérusalem, et que tous les fidèles furent dispersés à travers la Judée et la Samarie, à l'exception des apôtres »[1]. Dans cette tempête, les disciples

observet, et dudum conscripta exemplaria rursus conferat corrigenda... quia plerumque videmus nonnulla volumina, et præcipue sanctorum Gesta, ita vitio scriptorum depravata, ut studiosis quibusque non solum lectitare, verum etiam manibus sit contingere fastidium. (D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 77 : *Vita S. Eligii.* Prol.)

1. *Actus Apost.* cap. VIII, v. 1.

furent portés à s'en aller annoncer l'Évangile dans toutes les directions. Ils étaient déjà nombreux : cent vingt avaient pris part à l'élection de saint Mathias; environ cinq cents avaient vu le Sauveur ressuscité. Que le zèle en ait poussé plusieurs à s'embarquer sur les côtes de la Méditerranée, à Joppé, à Césarée, à Tyr, à Smyrne, pour gagner la Gaule, très connue par les récits des marchands, qui s'y rendaient fréquemment de la Syrie, ce n'est presque pas une supposition à faire; c'est le cours des événements qui porte à le croire. Pourquoi ne seraient-ils pas allés très loin, puisque le Maître avait recommandé d'aller jusqu'aux extrémités de la terre — *usque ad ultimum terræ?* Ils ne se concertèrent pas, sans doute, avec autant de soin que les apôtres pour se partager le monde; mais ils ne furent pas sans se demander entre eux dans quelle direction ils iraient jeter la semence de l'Évangile. C'était une tentation pour les plus ardents de gagner le port de Marseille, et de s'avancer dans les Gaules.

Le même feu sacré qui excitait saint Pierre et saint Paul à s'en aller de Jérusalem à Antioche, d'Antioche à Rome et de Rome plus à l'Occident, les excitait aussi à envoyer au loin les évêques, les prêtres et les diacres formés à leur école. Ceux-ci ne regardaient pas la carte des Gaules avec la précision d'un général qui se met en campagne, mais ils s'informaient des villes les plus importantes, des voies navigables ou des voies de terre pour y arriver. Alors ils suivaient le cours des grands fleuves, descendaient la Garonne, la Loire, la Seine, le Rhin, remontaient le Rhône, et attaquaient les points principaux. C'était le plan manifeste de saint Pierre. La semence de l'Évangile fut donc jetée au loin et de toutes parts à l'origine; non seulement en Orient, mais dans les contrées les plus occidentales. La force de germination que Dieu lui avait donnée fut merveilleuse; elle frappa d'étonnement les Tertullien, les Origène, les saint Justin, qui la firent remarquer avec enthousiasme. Il ne faut pas s'étonner que des sièges épiscopaux se soient fondés au I^er^ siècle dans le bassin de la Méditerranée et sur les bords des grands fleuves de la Gaule, quand les anciens matyrologes et les traditions primitives, les livres liturgiques du V^e^ ou du VI^e^ siècle, sont unanimes à l'attester, et que les découvertes de l'archéologie, les inscriptions, les tombeaux, y apportent des affirmations nouvelles ou de graves indices.

Mais il faut observer aussi que, dans les siècles qui suivirent de près les persécutions, Dieu ayant glorifié les reliques des martyrs et des prédicateurs de la foi, ce fut une rivalité entre les églises pour avoir des patrons qui éclipseraient les autres par l'éclat de leurs miracles; et les évêchés ayant acquis un haut rang dans la société devenue toute chrétienne, s'attribuaient plus d'honneur selon que leurs fondateurs passaient pour avoir approché de plus près le Sauveur lui-même, ou pour avoir été dans l'intimité de saint Pierre, de saint Paul ou des premiers papes. C'était une ambition que l'on croyait presque permise, d'exalter les saints patrons des diocèses au-dessus de tous les autres. De là il n'y avait qu'un pas pour leur faire une légende capable d'effacer la réputation des plus glorieux thaumaturges, et pour reculer d'un ou deux siècles leur arrivée dans la contrée.

Ainsi l'on marche entre deux écueils quand on veut établir sur des bases solides l'histoire d'un certain nombre de nos principaux évêchés. A la vue de ces prétentions d'une foule d'hagiographes déclarant que les apôtres de leur contrée avaient été disciples du Sauveur lui-même, ou admis dans l'intimité de saint Pierre ou de saint Paul, et racontant des prodiges stupéfiants, l'on sent que la plus juste défiance est commandée, quand la fausseté n'est pas évidente. Mais il ne faut pas être de ceux qui voient des inventions et des fables partout, quand on sait que beaucoup de disciples des apôtres travaillèrent comme eux à la conversion des idolâtres, et opérèrent comme eux des miracles promis par le Sauveur lui-même.

Lorsque les vieux martyrologes, tels que celui de saint Jérôme et celui de Bède, posent les bases de quelque récit marqué au coin de l'antiquité chrétienne, et reproduit au moins en partie dans les *antiennes* et les *répons* de la fête des saints, dans les hymnes, dans les préfaces de la

liturgie gallicane, il y a souvent lieu de prendre en considération cette notice, pourvu qu'elle soit antérieure à l'époque carlovingienne. Il est sage de se défier des martyrologes d'Usuard et d'Adon, pour les évêques des premiers siècles et pour des saints de quelques églises de la Gaule. Tous deux appartenaient à la seconde moitié du IXe siècle, et ils étaient dans cette atmosphère de rivalités et de légendes, qui troubla de tant de manières la vérité hagiographique. M. De Rossi leur a trouvé de l'exactitude pour les martyrs de l'ancienne Rome, parce qu'ils résumaient les *Actes* sans préoccupation étrangère.

La période des invasions barbares met les évêques en présence des chefs d'armées, comme le pape saint Léon et saint Loup de Troyes en présence d'Attila. Ceux qui racontèrent plus tard la vie de ces héroïques serviteurs de Dieu, massacrés par les Huns, par les Wandales, ou mêlés à ces bouleversements, les représentèrent presque toujours égorgés par Attila en personne ou par Crocus, roi des Wandales, au milieu de circonstances dramatiques. Puis, les notices ayant été brûlées dans ces temps de dévastations, des écrivains éloignés des événements les recomposaient de mémoire, en les faussant, sur beaucoup de points. C'est ordinairement un amas de contradictions et d'erreurs, que ces compositions d'un style creux et cicéronien, où la phraséologie est presque tout et où les faits sont en partie soutenus par des traditions légendaires.

Vient le temps où les monastères se fondent, où les barbares convertis y affluent avec les indigènes pour rivaliser d'abnégation et de sacrifices. La foi domine tout : Dieu la récompense par des merveilles dans les instituteurs de la vie monastique et dans leurs plus fervents imitateurs. Les études ayant refleuri, des notices consciencieuses et d'une saine littérature font revivre en toute vérité les figures des saint Benoît, des saint Colomban, des saint Césaire d'Arles, des saint Romain et Lupicin des monts Jura, des sainte Radegonde, des sainte Batilde; retracent leurs vertus, leur action dans la société; racontent leurs miracles sans emphase et sans excentricité légendaire. La fin du VIe siècle et le VIIe ont admirablement enrichi les annales de l'Église : les récits sont l'expression loyale de ce qui s'est passé; ils découvrent l'âme des saints, leurs vertus, leurs œuvres; ils disent la puissance de Dieu dans leurs miracles. C'étaient les compagnons, les disciples du thaumaturge, ou ceux de son temps qui tenaient la plume, et qui n'avançaient pas à la légère les faits affirmés par les témoins oculaires. C'est de l'histoire solide qu'on peut étudier dans ces pages écrites souvent par l'ordre d'un supérieur et sous les regards des anciens, qui se souciaient plus de l'exactitude que de l'élégance littéraire.

Jonas rapporte dans la *Vie de saint Colomban*, que dans les premiers temps de son séjour au milieu des solitudes de la Bourgogne, le futur fondateur de l'abbaye de Luxeuil envoya son disciple Cagnoald, qui était déjà dans la cléricature, cueillir des framboises à l'entrée de la forêt. Le jeune clerc y alla; mais quel ne fut pas son effroi à l'aspect d'un ours, qui mangeait les framboises? Il revint en toute hâte auprès du saint, et lui raconta ce qu'il avait vu. « Retourne, mon fils, lui dit saint Colomban; fais une part des framboisiers à « la bête, et fais-en une part pour toi. » Cagnoald obéit; indiqua le canton de framboisiers qu'il abandonnait à l'ours et celui qu'il se réservait, et tous deux cueillirent en paix leurs framboises. Ce trait a été recueilli par les hagiographes des temps rapprochés de saint Colomban. Il est rappelé dans la *Vie de saint Faron* [1]; la merveille n'est pas enlevée à l'abbé de Luxeuil, et l'on n'a pas de peine à l'admettre.

Mais quand les *Vies des Saints* se furent communiquées dans les diverses communautés, qu'elles eurent été comparées entre elles et firent l'objet des réflexions de ces foules, qui se passionnaient pour leur fondateur ou leur patron, ou pour le bienheureux dont les reliques reposaient sous le maître-autel, tous ne furent pas satisfaits des notices de leur saint. Il y en a qui paraissaient pauvres de miracles et d'actions d'éclat, d'autant plus que des traditions

1. V. Bibl. nat., manus. lat. n° 13763 (XIe siècle) : *Vita S. Faronis*, fol. 146, v°.

circulaient annonçant que les premiers rédacteurs avaient omis bien des choses. Alors une seconde relation était composée avec plus d'ampleur ; elle affirmait, grossissait des bruits merveilleux. Même il arrivait qu'une troisième, une quatrième venaient s'y ajouter, amplifiant toujours et poétisant les légendes. La notice originale était quelquefois conservée, quand elle était l'œuvre d'un homme instruit, dont le nom avait eu de la célébrité; mais si elle était très maigre de faits et de merveilles, elle était supplantée par une plus développée et plus merveilleuse; elle restait elle-même dans le demi-jour, comme un souvenir de l'antiquité, et entrait assez souvent dans les *antiennes* et les *répons* de la fête du saint, dont un grand nombre furent composés à la fin du VI^e^ siècle et dans le courant du VII^e^.

II

C'est surtout à la renaissance littéraire de l'époque de Charlemagne que des nuées de lettrés, de moines, de clercs, exaltés par l'imitation des orateurs et des historiens de Rome païenne, s'étaient abattues sur les *Vies des Saints* des siècles précédents, viciées d'ailleurs, pour la plupart, dans les copies d'écriture mérovingienne, et s'étaient donné la tâche de les refaire en style, qu'ils croyaient brillant, et qui n'était souvent qu'une phraséologie ronflante et creuse. Voulant tout embellir, le fond et la forme, ils grossissaient les merveilles, attribuaient à leurs patrons celles des plus illustres thaumaturges. Quelques exemples feront voir jusqu'où allait l'amour des légendes merveilleuses au IX^e^ siècle et dans la suite. Ainsi, pour saint Médard, le premier biographe, saint Fortunat, avait été très sobre de détails et de prodiges; il n'avait presque pas recueilli de faits sur un évêque si renommé; le moine de Soissons, vers la fin du IX^e^ siècle, donna un supplément à ce récit, qui s'était déjà augmenté depuis le temps de saint Fortunat. Il racontait que le saint, étant jeune berger, occupé à faire paître les cavales de son père, s'endormit dans la campagne, et que la pluie tombant par torrents, un grand aigle étendit ses ailes au-dessus de lui pour le mettre à couvert. Une autre fois, le jeune pâtre, apercevant un voyageur fatigué, lui donna un cheval, et le nombre du troupeau ne fut pas diminué. Tout en convenant que c'étaient des bruits répandus de son temps, et en les donnant pour tels, l'hagiographe y attache de l'importance et ne juge pas qu'on doive absolument les rejeter [1]. Il ne paraît cependant pas que saint Médard ait gardé les troupeaux; son père était un Franc de distinction, connu dans l'armée de Clovis, et sa mère était une patricienne possédant de vastes propriétés. L'enfant avait fréquenté assidûment les écoles, ainsi qu'on le voit dans la *Vie* de son ami saint Éleuthère, évêque de Tournay. C'est aux esclaves qu'était généralement réservée la garde des troupeaux.

Une troisième biographie, rédigée par Radbode, évêque de Soissons, ou sur son invitation, vint encore ajouter à ces fables.

Pour saint Germain d'Auxerre, son contemporain Constance, loué comme écrivain par saint Sidoine Apollinaire, avait raconté ses vertus dans un style serré et laconique, n'avait consigné qu'un ou deux miracles à la fin de sa relation. Un supplément y fut ajouté au siècle suivant. C'est encore de l'histoire, quoiqu'il s'y glisse une merveille déjà en très grande partie légendaire; puis, au IX^e^ siècle, voici toute une fantasmagorie de visions, qui vient la surcharger et la changer, pour ainsi dire, en conte de fée. Faut-il supprimer toutes ces légendes merveilleuses? Non. Elles servent à faire connaître l'esprit des populations qui les accréditèrent, et l'audace, le sans-façon des moines, qui s'ingénièrent à les développer. Mais elles font un tort immense aux récits qui les renferment. Quel historien pourra croire que ceux-ci présentent

1. Feruntur hodieque multa de eo, quibus nec omimodis derogandum est, nec sane fidei ejus repugnandum. — Bibl. nat. manus., lat. n° 13345, fol. 35^vo^, (X^e^ siècle) : *Acta S. Medardi.*

par d'autres côtés un fond de vérité solide, quand il les voit défigurés par de telles rêveries? Il rejette tout, sans examen.

Les Bollandistes ont publié un bon nombre de ces légendes merveilleuses, qu'aimaient nos pères: ils préviennent généralement le lecteur; mais ils usent de réserve et n'accueillent pas toutes ces étranges rêveries, qu'on voit, par exemple, dans Capgrave, sur les saints de Bretagne et d'Angleterre, et qu'on ne peut vraiment faire figurer dans des récits historiques. Il est rapporté dans la *Vie de Malo*, disciple de saint Brendan qu'ils abandonnèrent leur abbaye et firent beaucoup de pérégrinations sur la mer. Ayant relâché dans une île, où ils trouvèrent un tombeau très ancien, ils se demandaient qui pouvait y avoir été inhumé. Saint Brendan dit à saint Malo de le ressusciter. Alors il sortit de terre un géant, qui était mort depuis des siècles. Il dit qu'il était païen, qu'il s'appelait Miledu, et qu'il était damné; puis il conduisit le vaisseau [1]. Dans ces mêmes voyages, ils étaient sur mer le jour de Pâques, et ils désiraient assister à la messe. Saint Malo se mit en prière; bientôt l'on vit apparaître une île peu étendue, sur laquelle ils débarquèrent. Le saint chantait la messe. Quand on en fut à l'*Agnus Dei*, tous poussèrent un cri d'effroi, en sentant le sol trembler. Ils s'étaient aperçus qu'ils étaient sur une monstrueuse baleine, qui s'apprêtait à replonger au fond des eaux. Grâce à l'intervention du thaumaturge, le monstre attendit jusqu'à la fin de la messe, et tous purent s'enfuir [2]. Saint Brendan retint une nuit Judas hors de l'enfer [3]. Devant de semblables contes de fées, il importerait d'avoir les simples récits des anciens, et de savoir ce que les générations rapprochées des contemporains avaient dit de ces existences si poétisées. Souvent il ne reste plus rien: le goût du merveilleux le plus inconcevable avait fait tomber dans l'oubli les relations raisonnables, qui pouvaient mériter créance.

Il y a des légendes merveilleuses qui trahissent certaines dispositions générales des esprits, les sympathies ou les antipathies politiques, les germes de mécontentement contre l'autorité civile ou religieuse. On en pourrait citer peut-être un exemple dans celle de saint Antide, archevêque de Besançon, massacré probablement par les Huns vers 452. La voici dans ses détails principaux: « Ce pontife étant allé à l'extrémité du pont du Doubs, sous la protection de Dieu et la garde des anges, aperçut des démons qui étaient là, racontant ce qu'ils avaient fait... L'un d'eux, qui paraissait leur juge et qui avait pris place sur un siège plus élevé, les faisait venir tous auprès de lui pour les questionner sur les combats qu'ils avaient livrés... Tout à coup il en vit venir un qui avait l'aspect d'un nègre affreusement difforme, d'une laideur et d'une maigreur effrayantes. Il avait les membres brisés et engourdis, comme par la fatigue d'un long voyage; il portait à la main des sandales, qui annonçaient son travail et sa victoire. Comme on lui demanda ce que cela signifiait, la tradition rapporte qu'il répondit que c'étaient les sandales du pontife de l'Église romaine, auquel il s'était efforcé de lancer des traits, de livrer des assauts pendant sept ans... sans parvenir à blesser sa pureté; mais qu'enfin il avait été vainqueur... et il se glorifiait d'avoir fait succomber le pontife à ses suggestions, et de l'avoir entraîné dans les filets du vice impur, que ses sandales en étaient une preuve et un trophée.

« Ceci se passait le mardi avant le jeudi saint, où l'on consacre le saint chrême; et c'était le dimanche auparavant, jour des Rameaux, que le démon se glorifiait d'avoir fait tomber le pape...

« Le vénérable Antide, ayant fait le signe de la croix, se demandait en lui-même quelle détermination il avait à prendre. Ses clercs s'entretenaient ensemble autour de lui... Il se tourna vers le nègre et lui dit: « Je t'ordonne, à toi, démon, au nom de Dieu... de me

1. *British Museum, royal Manuscripts*, 13, A. X, copie du x[e] siècle: *Vita S. Machutis episcopi.* lib. I; parag. 8.
2. *Vita S. Machutis. Ibid.*, parag. 19.
3. Bibl. nat. manus. lat. n° 15076, fol. 98[v°] (ix[e] siècle): *Vita S. Brendani.* Ce saint était abbé du monastère de Lan Carvan, dans la Grande-Bretagne:

« recevoir à cheval sur ton corps et de m'emporter à Rome sain et sauf aussi promptement « que tu en es revenu... » A ces mots, il se met à cheval sur le démon... et il arrive à la porte de l'église de Latran vers la troisième heure, le jour de la Cène du Seigneur...

« Il s'informe de la demeure du souverain pontife, et il va à l'endroit où celui-ci se revêtait de ses habits pontificaux... Le tirant à l'écart, il lui dit toutes les circonstances de sa faute... Le pape tombe enfin à ses genoux, le supplie de l'aider à obtenir le pardon. Saint Antide le relève, le console... et, à sa prière, il monte au saint autel, consacre le saint chrême et l'huile sacramentelle.

« Étant revenu à l'endroit où il avait laissé le démon, il se remit sur le dos de son ennemi, en lui commandant d'un ton sévère de le reporter avec la même vitesse dans la ville de Besançon près de sa demeure... Il était la sixième heure, le samedi saint, lorsqu'il fut de retour... Il fit distribuer aux prêtres du saint chrême, qu'il avait rapporté [1]. »

Cette singulière histoire n'est pas dans les plus vieux textes de la *Vie de saint Antide*, telle que la reproduisent les bréviaires de Neuchâtel et de Besançon du XII^e^ siècle; elle est dans les manuscrits du XIV^e^ et dans les Bollandistes.

C'était une raillerie méchante à l'adresse des souverains pontifes, due peut-être à la plume de quelque chanoine de l'église de Saint-Paul de Besançon, où la fête de saint Antide se célébrait en grande pompe, et où reposait son corps. N'était-ce pas une éclaboussure de la querelle des investitures, qui avait si profondément envenimé les haines de certaines abbayes et de certains évêques contre le pape, et partagé la chrétienté comme en deux camps à partir de 1075, au moment où saint Grégoire VII prononça l'interdit contre cinq officiers de l'entourage de l'empereur Henri IV, qui trafiquaient des églises, et lança une menace d'excommunication contre Henri I^er^, roi de France? Quoique la guerre se fût allumée surtout en Allemagne et en Italie, Besançon put aussi en être travaillé. Des causes de mécontentement contre le pape s'y étaient encore aggravées par le différend qui s'était élevé entre les chanoines du chapitre de Saint-Jean, et ceux du chapitre de Saint-Étienne. Ces deux églises se disputaient l'honneur de posséder le siège archiépiscopal. Par une décision du concile de Tournus, présidé par Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, le futur pape Calixte II, l'église de Saint-Jean fut proclamée église métropolitaine, le 15 août 1115. L'empereur d'Allemagne Henri V, sans doute, à la sollicitation des chanoines de Saint-Étienne, écrivit bientôt après à l'évêque de Lausanne et à plusieurs seigneurs francs-comtois, qu'il prenait l'église de Saint-Etienne sous sa protection, et qu'il entendait lui assurer tous les privilèges accordés précédemment par les papes et les empereurs. Mais Calixte II usa de son autorité pontificale pour maintenir la sentence rendue en faveur de l'église de Saint-Jean [2]. Ces démêlés, on le comprend, laissaient le feu couver sous la cendre, et les rancunes attendaient pour se produire toutes les occasions favorables. Il était assez naturel d'accréditer alors, parmi les mécontents, la légende de saint Antide allant à Rome avertir le pape d'une faute grave, dont le démon triomphait. On ne s'inquiétait guère de la source d'où elle pouvait provenir. Mais il y a là un levain de haine et de jalousie, qui fermentait depuis de longues années.

Les reliques des saints donnèrent lieu également à de curieux récits. Dieu glorifia les corps des martyrs, des prédicateurs de l'Évangile, des fondateurs d'abbayes; l'enthousiasme des fidèles en recevant des ossements de martyrs ou de saints dans leurs églises, atteste combien de merveilles s'opérèrent à leurs tombeaux. Une rivalité s'éleva alors entre les monastères ou les villes pour exalter la réputation de leurs saints patrons, leur attribuer des merveilles extraordinaires, et il arriva que des luttes à main armée s'engagèrent pour enlever ou pour conserver des reliques. Les relations qui les racontent retracent quelquefois des particularités de la vie des bienheureux,

1. Bolland., *XXV^a^ Junii*, t. V, fol. 39 : *S. Antidii Acta prolixiora*, cap. II, parag. 5-8.
2. M. Ulysse Robert, *Histoire du pape Calixte*, Paris, 1891, gr. in-8°, pages 36-39.

et dans tous les cas, respirent ces passions ardentes qui mettaient aux prises des populations rivales. Saint Malo était venu habiter comme anachorète sur les côtes de la Bretagne, vers la fin du VI^e^ siècle. Sa vie de pénitence et de prière avait frappé d'admiration les habitants de la ville, qui, dans la suite, porta son nom. Ils voulurent l'avoir pour évêque; ils le firent sacrer. Un peu plus tard, des inimitiés éclatèrent contre lui. Il regretta sa solitude; il s'enfuit dans la Saintonge, où il mourut en grande réputation de sainteté. Les miracles opérés à son tombeau firent regretter aux habitants de Saint-Malo de l'avoir laissé partir. Ils voulurent le ravoir après sa mort. Diverses relations rapportent diversement ce qui se passa. La plus vraisemblable dit que ses ossements furent enlevés pendant la nuit; et ses anciens diocésains déclaraient « qu'ils avaient eu le droit « de le reprendre dans sa châsse, car il leur appartenait, lui qui avait consenti à devenir leur « évêque, et n'avait pas le droit de s'enfuir [1] ».

Pour faire une auréole brillante à des saints dont les reliques avaient une origine plus ou moins certaine, il arriva que des moines ou des clercs leurs composèrent des notices purement imaginaires. A Château-Landon étaient vénérées les reliques de saint Séverin. Il parut au IX^e^ siècle, une notice détaillée, qui faisait de saint Séverin un abbé d'Agaune (Saint-Maurice en Valais), dont les miracles auraient attiré l'attention de Clovis I^er^ au point de lui inspirer le désir de le voir. Le saint serait venu à Paris la vingt-cinquième année du règne du prince franc, c'est-à-dire vers l'an 505, et l'aurait guéri d'une grave maladie. Or, il n'y eut pas d'abbé du nom de Séverin à Saint-Maurice en Valais; l'abbaye n'était pas encore fondée au commencement du VI^e^ siècle : ce saint n'a pas existé. Sa fête d'ailleurs n'est pas dans le bréviaire romain.

Certes, l'Église catholique a suffisamment de saints parfaitement connus, qui ont opéré des miracles éclatants devant des multitudes de témoins; elle n'a pas besoin d'en laisser inventer.

La question des miracles présente parfois des embarras pour faire discerner la véracité ou la fausseté des notices qui les contiennent. Le Sauveur avait promis que ses amis auraient toujours le pouvoir d'en opérer. Au siècle dernier, saint Liguori et ses disciples, tels que le bienheureux Gérard Magellan; de nos jours, le vénérable curé d'Ars et Notre-Dame de Lourdes en ont opéré, qui seront toujours niés par les incroyants, et admis, sans aucun doute, par les fidèles. Il en est ainsi de ceux des siècles passés. Mais Dieu est la raison même. Les miracles qui choquent la raison, ou qui auraient eu lieu sans motif, ne doivent pas être acceptés. Les notices qui les renferment sont suspectes et ne doivent pas être entièrement acquises à l'histoire. Les rationalistes ont beau jeu pour les battre en brèche, quand ils les voient farcies de tant d'inventions inacceptables; ils en viennent souvent jusqu'à nier l'existence même des saints et des martyrs qui en sont l'objet. La vérité historique demande à être consolidée sur des témoignages plus anciens, et dégagée de ces scories dont l'or pur est environné, surtout quand les notices primitives peuvent être retrouvées.

III

Nous aurions voulu avoir pour guide et pour maître dans ce travail, un éminent critique de Paris, dont la perspicacité et l'érudition ne font doute pour personne. Mais la différence de nos méthodes ne permettait pas une entente assez complète. Quoiqu'il soit un infatigable chercheur et qu'il s'efforce de découvrir, il procède surtout par voie d'élimination. Quoique nous éliminions souvent, nous visons surtout à retrouver. Il déblaie le terrain de toutes ces constructions élevées à grands frais de rhétorique, à l'époque carlovingienne et à l'époque des croisades, et qui se donnaient pour des édifices des premiers siècles. Nous recherchons dans les débris amoncelés et dans les couches inférieures du sol historique, les substructions primitives, les ruines, les pierres d'assises, qui, à l'origine, avaient été posées sur le roc. Impossible de se dissimuler que

1. V. *S. Machutis Episc. Vita*, lib. II. parag. 20 (*British Museum, royal manuscripts* 13, A. X. copie du X^e^ siècle.)

les moines, les clercs du IXe siècle et des temps postérieurs, avaient inventé, falsifié, ajouté, avec un imperturbable sang-froid, dès qu'il s'agissait de relever la gloire de leurs églises, de leurs abbayes, de leurs apôtres, de leurs martyrs ou de leurs patrons; et déjà précédemment l'audace avait été grande, quoique plus contenue et moins universelle. Des précautions minutieuses s'imposent à qui recherche la vérité exacte au milieu de ces rivalités d'églises, de ces glorioles et de ce zèle à outrance pour faire aux saints les plus en vue une auréole qui effaçât la plupart des autres. Nous avons signalé plusieurs de ces débauches d'imagination des hagiographes.

Mais, d'un autre côté, l'esprit de parti, les querelles d'écoles, les haines contre Rome, les préventions des parlements, les ruses du gallicanisme, ayant fait rejeter, altérer et reléguer dans l'oubli bien des documents solides, dont il est juste de reconnaître la valeur, il faut se dire que la conspiration contre la vérité a été aussi bien audacieuse, et qu'il y a des documents anciens qui ne méritent pas le discrédit où ils sont tombés par suite des préjugés et des partis-pris. En se mettant au-dessus de ces courants opposés, qui semblaient devoir tout entraîner, on relie les traditions sur nos premiers apôtres des Gaules, principalement sur ceux du midi, avec les *Actes des Apôtres* et les *Lettres de saint Paul*. Cela paraît assez naturel avant tout examen. Saint Crescent, saint Trophime, Sergius Paulus, sont nommés comme ayant été de fervents imitateurs de l'apôtre saint Paul; leur présence à Vienne en Dauphiné, à Arles, à Narbonne, confirmée par les plus vieux martyrologes et par des écrits d'une antiquité respectable, est bien ce qu'il y a de plus raisonnable à admettre, avant la discussion même des témoignages positifs.

A cet égard, il y a une lettre de saint Cyprien, écrite vers 256, au pape saint Etienne, pour le presser de mettre fin à la cruelle sévérité de l'évêque d'Arles, Marcien, fanatique partisan de l'hérésie de Novatien. Cet évêque impitoyable refusait de recevoir à la communion les chrétiens qui étaient tombés les années précédentes, et il en avait laissé mourir un grand nombre sans espérance et sans la paix de l'Église, malgré les réclamations de ses collègues, les évêques de la même province [1]. Il est évident par ces paroles que les évêques du midi de la Gaule étaient déjà nombreux sous le règne de Dèce, et que la persécution de cet empereur y avait causé de grands ravages, par conséquent que les chrétientés y étaient déjà très florissantes. Comme c'étaient les villes principales des provinces qui avaient attiré l'attention des apôtres et de leurs premiers disciples, il n'est pas douteux que celles qui tenaient un haut rang dans le bassin de la Méditerranée et dans le bassin du Rhône n'aient été des sièges épiscopaux depuis un certain temps.

Le *Mémoire sur l'Origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule* tient trop peu compte de ces données et des témoignages de Tertullien, d'Origène, de saint Irénée, du martyrologe dit de saint Jérôme, de celui du vénérable Bède et des plus vieux documents des églises; il restreint beaucoup trop, nous semble-t-il, la force d'expansion du christianisme dans les premiers siècles et enlève à la Gaule une foule de martyrs connus et inconnus, qui avaient imité ceux de Rome à l'époque des persécutions. Bien des vieux documents semblent contredire cette assertion : « On peut assigner des dates approximatives à la fondation d'environ « trente-trois églises. Sur ce nombre, une seule existait au IIe siècle. Pour les quatre cités de « Toulouse, Vienne, Trèves, Reims, on remonte jusqu'au milieu du IIIe siècle, sans pouvoir « dépasser beaucoup cette limite. Un peu plus tard, aux abords de l'an 300, se présentent les « églises de Rouen, Bordeaux, Cologne, Bourges, Paris, Sens... Celles d'Embrun, Digne, « Grenoble sont de la seconde moitié du IVe siècle [2]. »

Assurément d'épais nuages couvrent le berceau d'un grand nombre de nos principales églises. Mais il nous semble qu'il est possible d'en dissiper quelques-uns.

1. *S. Cypriani opera. Epist.* lib. III, *Epist.* XIII : *Ad Stephanum de Marciano Arelatensi, qui Novatiano consensit*, edit. Romæ. 1563, in-4°.

2. M. l'abbé Duchesne, *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*, in-4°, Paris, 1890, p. 39.

Nous aurions vivement désiré aussi de nous éclairer des lumières de M. le docteur Krusch de Hanovre; mais nous le trouvons également trop sévère. Pour des inexactitudes de détail, il est impossible de récuser des écrits d'ailleurs authentiques, car, à ce compte-là, aucune histoire ne tiendrait debout.

Il est périlleux de s'écarter des chemins battus; l'on risque de s'égarer, de se déchirer les mains et les pieds aux souterrains et aux ruines que l'on prétend explorer. Mais, si l'on ne sort pas du convenu et des chemins battus, l'on ne peut rien découvrir. Nous ne sommes pas comme ce savant du temps de saint Louis, qui disait : « Au point où nous sommes arrivés, « toute science est faite; il n'y a plus rien à trouver ». Ceux qui savent les difficultés de notre travail d'exploration nous pardonneront de nous être mépris, sans doute, plus d'une fois.

Des professeurs de grands séminaires, d'une science et d'une piété profondes, nous ont dit qu'une œuvre excellente serait de réfuter, par les documents de l'antiquité chrétienne, les idées émises de nos jours par des savants d'Allemagne et de France sur les origines de nos principales églises du midi, de l'est et du centre de l'ancienne Gaule, et sur un certain nombre de nos premiers martyrs. C'est affaiblir la vérité historique que de nier cette force d'expansion qu'eut l'Évangile pour se répandre à travers le monde au temps des apôtres et de leurs disciples, et c'est amoindrir une des plus belles gloires de l'Église catholique que de diminuer beaucoup le nombre de ses martyrs.

Nous ne sommes plus au temps où l'on tremblait de contredire les affirmations de l'école historique des parlements et du clergé gallican. Les premiers Bollandistes eux-mêmes, sans pousser la circonspection jusqu'à lier leur indépendance, n'étaient pas sans crainte. Tout en reconnaissant, par exemple, que le manuscrit d'Utrecht de la *Vie de sainte Geneviève* portait les marques les plus caractéristiques d'antiquité, et tout en le suivant constamment, ils n'osaient pas reproduire le passage où il est question de saint Denis l'Aréopagite venant évangéliser Paris : ils s'excusaient d'avoir supprimé des lignes qu'on ne rencontrait pas dans d'autres manuscrits [1].

Les savants auteurs du *Gallia christiana* commençaient ainsi leur article sur l'abbaye de Saint-Denis : « L'abbaye royale de Saint-Denis, qui est sans doute la première des abbayes « de la France et peut-être de toute l'Europe, et qui ne se rattache à l'église de Rome par aucun « lien... (*nullo ad Romanam ecclesiam medio pertinens...*) [2]. »

Dans ces dispositions des esprits, il était naturel que bien des documents gênants fussent dépréciés ou relégués dans l'oubli. Mais les documents disent mieux que les théories ce qui est de l'histoire ou de la fable. Ceux qui expriment les croyances primitives des églises et qui n'ont pas été faussés par la mauvaise foi, par l'ignorance ou par l'aveugle crédulité, ont une spéciale importance. M. de Rossi a fréquemment consulté les vieux livres liturgiques pour se diriger dans ses recherches aux catacombes, et il s'applaudit des lumières qu'il y a puisées. Nous reproduisons les plus vénérables débris de l'ancienne liturgie, quand nous n'avons pas les relations complètes, dont ils faisaient partie. Cette source d'informations nous paraît jeter un jour nouveau sur beaucoup de questions historiques, maintenant débattues en sens contraires.

Nous avons joint à nos Vies de Saints, dans le premier volume, une étude sur l'époque où furent définitivement abandonnées les anciennes versions latines de la Bible. On a souvent besoin de le savoir pour examiner les monuments hagiographiques.

1. Bolland., *Die III[a] Januarii*, t. I, p. 137 : *Commentarius*, parag. 2 ; et p. 139, cap. IV, parag. 16.
2. *Gallia christiana*, t. VII : — *Ecclesia Parisiensis. S. Dionysius in Gallia;* col. 332.

1. — LA RELATION PRIMITIVE DU MARTYRE DE SAINT SATURNIN, APOTRE DE TOULOUSE, VERS LA FIN DU Ier SIÈCLE [1].

Quoiqu'il se mêle souvent des fables à l'histoire de l'origine des églises, il faut, en général, respecter les anciennes traditions sur leurs fondateurs, tout en les dégageant des légendes trop merveilleuses. Ceux qui implantèrent la foi et arrosèrent de leur sang par le martyre le berceau d'une chrétienté qu'ils avaient établie, laissèrent un nom vénéré, qui se répéta de bouche en bouche pendant bien des siècles, sans qu'un autre ait pu s'y substituer par fraude. Leur mort fut entourée souvent de circonstances exagérées par l'imagination populaire; mais des souvenirs positifs persévérèrent longtemps sur leur arrivée et leurs travaux.

Saint Saturnin fut considéré dans l'antiquité chrétienne comme l'apôtre de Toulouse, envoyé dans cette ville dès les temps apostoliques, et martyrisé par les païens, qui l'attachèrent à un taureau furieux. Cette croyance est consignée dans les plus vieux documents religieux du diocèse de Toulouse et des alentours, en particulier dans les *antiennes* et les *répons* des vieux bréviaires. Nous la trouvons dans ceux d'un bréviaire de Carcassonne du XIVe siècle, qui fournit apparemment la plus ancienne relation sur ce saint évêque. Une notice de date beaucoup plus récente vint rompre ce courant des idées reçues, et placer l'arrivée de saint Saturnin dans le pays de Toulouse sous le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire vers 251. Elle paraît n'avoir été composée qu'au IXe siècle, par un lettré déjà formé dans les écoles de la renaissance carlovingienne, tandis que le récit, qui est apparemment le récit primitif, semble remonter au Ve siècle et doit être tenu pour l'expression la plus fidèle des souvenirs du peuple chrétien. Nous allons les examiner successivement.

CHAPITRE I.

LA RELATION DU MARTYRE DE SAINT SATURNIN PUBLIÉE PAR RUINART, NE FUT APPAREMMENT PAS COMPOSÉE AVANT LE IXe SIÈCLE [1].

Sommaire. — Le texte des *Actes de saint Saturnin*, publié par Ruinart, offre pour la date de sa composition des divergences notables selon les divers manuscrits. — Il ne fut pas composé en deux fois. — Il le fut après la mort des évêques qui y sont signalés, c'est-à-dire après le Ve siècle. — Si l'auteur n'avait été qu'à un demi-siècle de la mort du martyr, il aurait raconté quelques traits de sa vie, de ses travaux à Toulouse. — Il ne sait rien à cet égard. — S'il avait été des commencements du IVe siècle, il aurait gardé quelques marques de son époque. — Il annonce la manière d'un lettré de l'ère carlovingienne. — Il cite l'Écriture Sainte d'après la version de saint Jérôme. — Il amplifie la notice primitive. — Beaucoup d'évêques étaient portés, dès le VIIIe siècle, à ne plus vouloir que leurs églises fussent rattachées à Rome par leur origine. — De là des manœuvres pour changer sur ce point les assertions des anciennes *Vies des Saints*.

Ruinart publia les Actes de saint Saturnin d'après un manuscrit de Saint-Maur-des-Fossés, collationné sur deux autres de Conches et de Saint-Germain-des-Prés. Il croyait que la rédaction avait été faite en deux fois : la première, environ cinquante ans après la mort du saint; la deuxième, beaucoup plus tard, au commencement du Ve siècle. Il se fondait sur une assertion du manuscrit de Saint-Maur-des-Fossés, portant que saint Saturnin était venu à Toulouse, *il y avait cinquante ans, sous le consulat de Dèce et de Gratus.* (*Ante annos L, sicut actis publicis, id est Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur.* — parag. 2.) Mais ce n'est là qu'une addition des copistes, car les manuscrits de Conches et de Saint-Germain-des-Prés n'ont point ces indications. Celui-ci donne : *ante*

1. V. Bibl. nat. Manus. lat. n° 1036, (XIVe siècle) fol. 179, v° : *In Festo S. Saturnini epis. et mart.* (Antiennes et Répons).
La relation amplifiée et publiée par Ruinart est dans le manuscrit du Xe siècle de la Bibliothèque nationale, n° 11748 (fol. 81) provenant de Saint-Germain-des-Prés.
— RUINART, *Acta primorum martyrum sincera*, in-4°, Paris, 1689 : *Acta S. Saturnini episcopi et martyris Tholosani*, pag. 107-109.
— LATOU (Max.), *Examen des Actes du martyre de saint Saturnin*, dans *Revue des Sciences ecclésiastiques*, (1860), II, p. 160-77.
— *Mémoire sur l'époque de l'apostolat de saint Saturnin*, Toulouse, 1881, in-8°, 40 pages.
— *Histoire de saint Saturnin martyr et premier évêque de Toulouse, ou Recherches historiques et critiques sur l'apostolat et le martyre de ce saint.* Toulouse, 1840, in-8°.

1. RUINART, *Acta primorum martyrum sincera*, opera Theodori Ruinart edita, in-4°, Paris, 1689 : *Acta S. Saturnini*, p. 109.

annos L subtis plurimis [1], et l'autre, *ante annos plures* (*il y a longtemps*) et non, *ante annos L ;* et au lieu de placer l'arrivée de saint Saturnin sous le consulat de *Dèce* et de *Gratus*, le manuscrit de Saint-Germain le place sous le consulat de *Dèce* et de *Germanicus*, et celui de Conches, sous le consulat de *Dèce*, *Germanicus et Gratus* [2]. Un texte de la bibliothèque Riccardi de Florence, n° 223, porte : *Sous le consulat de Claude successeur de Caïus*[3]. L'auteur veut peut-être parler de Claude le Gothique et non de Claude Ier. Ces divergences prouvent qu'il n'y avait point de texte d'une autorité reconnue ; et, d'ailleurs, celui de Saint-Maur-des-Fossés, comme tous les autres, donne à entendre qu'il y avait bien plus de cinquante ans que saint Saturnin était venu à Toulouse, puisqu'il en appelle aux souvenirs fidèles des habitants de la contrée (*sicut fideli recordatione retinetur*). Ceux qui l'avaient connu auraient encore été là pour le dire, s'il n'y avait eu que cinquante ans depuis son martyre. Il invoque aussi les *Actes publics*, les *Registres publics* (*sicut Actis publicis*). Aucun registre public n'avait mentionné ce martyre, autrement les récits qu'on en donnait n'auraient pas différé entre eux par les noms des consuls; et il n'y avait point eu d'interrogatoire, ni de condamnation. Aucun nom propre de juge, ni de bourreau, n'était indiqué. Les détails du commencement sont d'ailleurs assez mal en harmonie avec la lettre de saint Cyprien, écrite en 256 au pape saint Étienne, pour le prier de déposer l'évêque d'Arles, Marcien, qui privait de la communion les fidèles qui étaient tombés précédemment, et qui demandaient à faire pénitence. Il les avait repoussés impitoyablement, selon la doctrine de l'hérétique Novatien, et malgré les lettres et les instances des autres évêques de la province [4]. Il est positif, d'après ce tableau tracé par saint Cyprien, qu'un assez grand nombre d'églises étaient déjà le centre de chrétientés importantes dans le midi de la Gaule et dans le voisinage de Toulouse au milieu du IIIe siècle; par conséquent c'est une fantaisie de narrateur éloigné des événements et mal renseigné, que ce prélude oratoire au martyre de saint Saturnin : « C'était peu à peu et par degrés que les Evangiles retentissaient par tout l'univers; et c'était par une marche lente que la prédication des apôtres avait jeté son éclat dans nos contrées. Lorsqu'il n'y avait encore que bien peu d'églises dans quelques cités et que de rares chrétiens se montraient dans leur ferveur, et que partout des temples répandaient leurs fétides parfums à la faveur des erreurs déplorables des païens, la ville de Toulouse commença de posséder saint Saturnin, le premier évêque du Christ qu'elle eût encore vu. C'était sous le règne de Dèce et de Gratus, il y a déjà bien des années, comme une fidèle tradition nous l'apprend [1]. »

Il y a là une intention manifeste de diminuer les progrès déjà très sensibles du christianisme dans la province de Toulouse et dans le bassin du Rhône, et de tout faire commencer, pour ainsi dire, à saint Saturnin, lorsque saint Cyprien, l'un des évêques les plus éclairés d'alors, affirme les grands résultats obtenus par les évêques et les prêtres des temps antérieurs à Dèce. Cette manière d'arranger les vraisemblances en faveur de cette date de 251 ou 252, que l'on veut présenter à peu près pour le point de départ des conversions à la foi chrétienne, est donc forcée et contraire à l'état des choses.

Ce qui suit montre encore mieux que plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis la mort du saint évêque jusqu'au temps où fut rédigée la relation du manuscrit de Saint-Maur-des-Fossés, regardée comme originale par Ruinart. Il y est rapporté que le corps du saint demeura fort longtemps (*multum temporis*) sous un tombeau de gazon, jusqu'à ce que saint Hilaire, étant monté sur le siège épiscopal de Toulouse, éleva une très petite cha-

1. Bibl. nat. Manus. lat. n° 11748, ((xe siècle), fol. 81; au verso du feuillet 81, col. 1, se lit : « Ante annos L subtis plurimis idem sub Decio et Grato confessores, sicut fideli relatione retinetur... »

Il est évident que le copiste ne comprenait pas la phrase. Il avait mis *confessores* pour *consulibus*, probablement *subtis plurimis* pour *sub actis publicis*, que devait porter un texte du IXe siècle.

2. Voir les notes de Ruinart; *Acta primorum Martyrum sincera*, in-4°, 1689, p. 109. *Acta S. Saturnini epis. et mart.*

3. Voir un fac-simile de ce manuscrit dans les *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres*, par M. l'abbé Hénault. In-8°. Paris, Bray, 1805, page 109.

4. « Faustinus collega noster Lugduni consistens semel atque iterum scripsit significans ea quæ etiam vobis nuntiata tam ab eo quam a cœteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis, quod Marcianus Arelatensi consistens Novatiano se conjunxerit... » (S. Cypriani, opera, edit. Romæ, 1563, in-4° : *Epist.*, lib. III. — *Epist.* XIII.)

1. Postquam sensim atque gradatim in omnem terram Evangeliorum sonus exivit tardoque processu in regionibus nostris apostolorum predicatio choruscavit; cum rare in aliquibus civitatibus ecclesiæ, paucorum christianorum devotio consurgeret et crebra miserabili errore gentilium nidoribus fœtidis in omnibus locis templa fumarent; *ante annos satis plurimos, id est sub Decio et Grato consulibus*, sicut fideli recordatione retinetur, primum et summum Christi Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. (Bibl. nat. Manus. lat., n° 17002, de N.-D. (xe siècle) fol. 182. v°. *Acta S. Saturnini mart.*)

pelle (*basiliculam admodum parvulam vilibus lignis*. parag. 6) sur l'endroit où reposaient les reliques, sans oser les toucher. Après lui, saint Silvius entreprit de remplacer cette chapelle par une belle et spacieuse église; cette construction fut achevée par saint Exupère. Celui-ci est connu par une lettre que lui adressa le pape Innocent I (entre 402 et 417) et par l'éloge que saint Jérôme faisait de lui au moine Rusticus [1]. L'auteur ne dit pas même qu'il était rapproché de l'époque de saint Exupère. Il se trouvait ainsi très éloigné des événements eux-mêmes. Pour échapper à cette conséquence, Ruinart imagine deux compositions successives des Actes de saint Saturnin : l'une, qui aurait eu lieu environ cinquante ans après sa venue à Toulouse, et qui comprendrait les détails du dernier supplice, et une autre, qui commencerait à : *Mansit aliquandiu sub vili cespite...* et serait du v^e^ siècle. Cette supposition ne repose sur aucun fondement solide.

La première partie ne se sépare pas de la seconde par une conclusion finale, comme il y en a dans la plupart des Vies de saints; et la seconde ne tranche pas sur la première par un style différent, ni par un indice de supplément quelconque. Les trois anciens manuscrits ne laissent soupçonner aucune division dans le récit.

D'ailleurs si l'hagiographe que Ruinart considère comme le premier n'avait été qu'à un demi-siècle d'intervalle de la prédication et des travaux du saint, il en aurait parlé; des contemporains lui auraient fourni des particularités; il aurait signalé des conversions, des lieux de réunion des chrétiens, des pièges que leur tendaient les païens; il aurait nommé des prêtres, des diacres, de pieux fidèles, qui embrassèrent la foi avec ferveur ; tandis qu'il ne sait absolument rien de cette période de l'apostolat du martyr, à laquelle il devait nécessairement s'intéresser. Ce n'était pas un chroniqueur qui se contente de mettre par écrit les scènes principales de quelque drame historique; c'était un lettré habile à étendre, à développer sa matière, et qui n'eût rien désiré autant que d'avoir beaucoup de renseignements sur l'apostolat du saint évêque à Toulouse, sur les âmes qui vinrent à lui, sur ses disciples, sur ses difficultés et sur sa chrétienté naissante.

1. Saint Jérôme louait sa charité en ces termes : « Exsuperius, Tolosæ episcopus, viduæ sareptensis imitator, esuriens pascit alios. » *S. Hieronymi epist. ad Rusticum monachum*, — Migne, *Patrol. lat.*, t. XXII, col. 1085 : *S. Hieronymi. Epist.* 125.

S'il ne dit rien de tout ce qui précéda le martyre, c'est qu'il ne savait rien, et que personne autour de lui ne pouvait rien raconter de positif.

Il a concentré son attention sur cette lamentable description du supplice final, qui pouvait encore se répéter de vive voix, avec ses circonstances les plus affreuses, au bout de deux ou trois siècles, et qui faisait disparaître les autres détails comme très secondaires.

La nuit s'était déjà faite autour des particularités qui avaient précédé. Il ne pouvait plus en ressaisir la trace.

Ce qu'il dit de l'acte de barbarie des païens attachant saint Saturnin à un taureau furieux, qui l'entraîne dans les champs après lui avoir brisé la tête sur les degrés du Capitole, paraît emprunté à la relation primitive, comme nous le dirons plus loin; et c'est à celle-ci, non à l'amplification publiée par Ruinart, que le rédacteur de la messe en l'honneur de saint Saturnin adoptée dans la liturgie gallicane, et que le poète saint Fortunat et saint Sidoine Apollinaire, avaient demandé des indications pour redire les derniers outrages auxquels le saint fut livré.

Si, au moins, les premières pages de la narration avaient été rédigées vers les années 310 ou 320, ainsi que le prétend Ruinart, il y aurait dans le style des expressions qui caractériseraient le latin de cette époque, des traces spéciales des coutumes de l'Eglise naissante et à peine sortie des persécutions: il y aurait de ces manières de dire qui ressentent l'antiquité, comme on en rencontre dans saint Sidoine Apollinaire, dans la biographie de saint Germain d'Auxerre par Constant, dans les *Actes des Martyrs* de la Persécution de Dioclétien. C'est constamment la phrase cicéronienne, artistement cadencée, soutenue par des périodes étudiées, telle que la recherchaient les habiles grammairiens de la renaissance littéraire inaugurée par Charlemagne.

Si les discours n'y sont pas encore multipliés et puérils; si le merveilleux légendaire n'y apparaît pas comme dans les *Actes de saint Denis* par Hilduin, et comme dans la *Vie de saint Remi* par Hincmar, c'est que l'ère carlovingienne ne faisait probablement que commencer, et que la sincérité du narrateur l'empêchait de se lancer à outrance dans le champ de l'imagination.

Avant de terminer, il cite sept fois l'Ecriture Sainte pour exalter la gloire de son héros.

C'est toujours d'après la *Vulgate* de saint Jérôme, si ce n'est peut-être dans le 16e verset du psaume 138, où il emploie le mot *honorati* pour *honorificati* — mihi autem nimis *honorati* sunt amici tui Deus — encore n'est-ce pas un changement proprement dit[1]. Or, à cette époque du IVe et du Ve siècle, les versions primitives de la Bible étaient encore en usage, et elles étaient souvent très défectueuses. Il en reste, dans les manuscrits du VIIe et du VIIIe siècle, des débris qui font juger des copies antérieures. Saint Jérôme, dans sa préface du livre des Psaumes, se plaint qu'après avoir déjà corrigé la traduction primitive faite sur le grec des Septante, il la remarquait toute criblée de fautes, et il avait été obligé de se remettre à l'œuvre pour des corrections nouvelles A la fin du VIe siècle et au VIIe, on possédait en France des textes bien épurés, il est vrai, des Psaumes et des Evangiles : témoin le psautier de saint Germain, évêque de Paris, n° 11,947 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale de Paris, lequel reproduit généralement avec fidélité la *Vulgate* de saint Jérôme ; témoin les Évangiles de l'abbaye de Corbie copiés au VIIe siècle, avec une rare perfection[2], et ceux de l'ancienne abbaye de Saint-Denis, également exacts[3] ; mais il y avait encore fréquemment des variantes sensibles et des divergences. Saint Grégoire de Tours cite assez souvent la *Vulgate* de saint Jérome sans la modifier, particulièrement pour les psaumes. Cependant il s'en écarte de temps en temps[4].

1. VII. Unde quia et ipse Salvator de talibus viris dixit : « *Si feceritis voluntatem meam, jam non dicam vos servos sed amicos* (Joan. XV, 15) — et idem sub prophetali voce testatus est : « *Mihi autem nimis honorati sunt amici tui Deus.* (Ps. CXXXVIII, v. 16), et iterum : « *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, qui laverunt stolas suas in sanguine Agni, qui sequntur Agnum* (Apoc. XXII, 14), et iterum : « *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* (Ps. XCI, v. 13) et iterum : *Exultabunt sancti in gloria, lætabuntur in cubilibus suis* (Ps. CXV, v. 5). *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus* (Ps. CXLIX, v. 5.) quibus non solum credere in Christum, sed et pro Christo pati, ac statim post resolutionem corporum cum Christo esse donatum.

2. Bibl. nat., manus. lat. n° 17,226 (VIIe siècle.)

3. *Idem*, n° 256 (VIIe siècle).

4. **Texte de saint Grégoire de Tours.**

Præcinxisti me, Domine, virtute ad bellum ; supplantasti insurgentes in me subtus me, et *inimicorum meorum* dedisti mihi dorsum. — (*Hist. Franc.* Lib. II, cap. XXXVII.

Confitebor tibi in populis, Domine, psalmum dicam *nomini tuo inter gentes.* — *Ibid.*, cap. XXXIV.

Verumtamen propter *dolositatem* posuisti *eis mala* ; dejecisti eos dum allevarentur. — Lib. V, cap. XIV.

Texte de La Vulgate.

Et præcinxisti me virtute ad bellum ; et supplantasti insurgentes in me subtus me.

Et *inimicos meos* dedisti mihi dorsum. — *Ps.* XXVII, v. 40-41.

Confitebor tibi in populis, Domine, et psalmum dicam *tibi in gentibus.* — *Ps.* LVI, v. 10.

Verumtamen propter dolos *posuisti eis ;* dejecisti eos dum allevarentur. — *Ps.* LXXII, v. 18.)

Il ne serait pas possible qu'un hagiographe des commencements du Ve siècle eût reproduit le texte de saint Jérôme avec une entière identité comme nous le voyons ici dans les versets de l'Evangile, des Psaumes et de l'Apocalypse.

On pourrait absolument rapporter cette relation au VIIe siècle, à l'époque où l'étude était florissante dans les abbayes, et où l'imitation des écrivains du siècle d'Auguste était généralement en honneur. Mais il est plus rationnel de penser qu'elle appartient au commencement du IXe siècle, à cette première période de l'ère carlovingienne, qui donna l'essor à la culture des lettres profanes non moins qu'à celle des lettres sacrées et où les moines instruits s'efforcèrent tant d'être cicéroniens.

En la comparant avec le récit contenu dans les *antiennes* et les *répons* de sa fête, tels que les reproduit un bréviaire de Carcassonne du XIVe siècle, ainsi que nous le dirons plus loin, on s'aperçoit qu'elle en est une sorte d'amplification[1]. Elle y emprunte les principaux faits, les étend à la manière des rhéteurs, par des phrases élégamment tournées, mais qui n'ajoutent rien au sens ; elle en tire même des extraits, pour ainsi dire, textuels. Elle s'en sert, en un mot, comme d'un canevas qu'il fallait allonger par les ressources de la rhétorique. Elle n'a rien de plus pour les faits historiques, sauf qu'elle mentionne à la fin, le modeste monument, la chapelle et la grande église, élevés successivement sur le corps du martyr.

On ne saurait prétendre que la brève notice formée des *antiennes* et des *répons* de son office est elle-même un résumé de la narration regardée par Ruinart comme un texte original. En effet, les *antiennes* et les *répons* étaient des extraits d'anciennes biographies, de vieux *Actes des Martyrs*, et quelquefois des expressions de la piété des prêtres et des moines ; ce n'étaient pas des résumés. De nombreux exemples en font foi. Dans l'antiphonaire qui porte le nom de saint Grégoire le Grand et qui est à la Bibliothèque nationale (n° 17,436 — IXe siècle), les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Denis sont tirés textuellement de son ancienne

Dominus regnavit *a ligno.* — Lib. VI, cap. v.

Dicite in gentibus quia Dominus regnavit. — *Ps.* XCV. — v. 10.

Il paraît que les mots *à ligno* ont été effacés des anciens textes hébreux par les rabbins. Ils sont dans les *Septante.*

1 Bibliot. nat., manus. lat. n° 1,036 (XIVe siècle), fol. 179. v° : *In festo S. Saturnini.* (Antiennes et Répons.)

Passion (fol. 79vo et seq.); ceux de la fête de saint Médard sont des emprunts exactement faits à sa *Vie* par saint Fortunat (fol. 65vo); ceux de la fête de saint Martin ont été pris, à de légères modifications près, dans Sulpice-Sévère (fol. 82vo). On constaterait la même manière de composer les *antiennes* et les *répons* dans beaucoup de *lectionnaires*, d'*antiphonaires*, de *bréviaires*, du IXe au XIVe siècle. Alors ce n'étaient pas les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Saturnin, qui étaient des résumés de ses *Actes*; c'étaient ceux-ci qui étaient une amplification soignée de la brève notice renfermée dans l'office du bréviaire de Carcassonne, et qui ajoutaient des détails de fantaisie sur l'époque de l'arrivée du saint à Toulouse

Des discussions très vives s'étaient élevées avant Charlemagne sur l'origine de plusieurs évêchés de la Gaule, qui se glorifiaient d'avoir été fondés par des disciples immédiats des apôtres ou par des envoyés du souverain pontife. Saint Denis, premier évêque de Paris, était en cause avec saint Saturnin de Toulouse, saint Martial de Limoges, saint Trophime d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine du pays des Arvernes. Saint Grégoire de Tours s'était prononcé contre l'arrivée de ces évêques dans les Gaules aux temps apostoliques; il les faisait venir sous le règne de Dèce, vers 251. (*Hist. Franç.* lib. I, cap. XXVIII.)

Toutefois il s'appuyait sur un passage des *Actes de saint Saturnin*, qui fait défaut dans tous les manuscrits, et son autorité par là se détruit d'elle-même sur ce point. Mais son affirmation avait toujours été chaleureusement soutenue et combattue. Après Charles-Martel, on sait quels désordres la commende et l'intrusion des soldats de fortune dans les hauts rangs du clergé avaient multipliés en France. Le pape saint Zacharie s'efforçait d'y remédier. Il avait chargé son légat saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, d'aller étudier le terrain et de décider Pépin et Carloman à prendre en main la cause de la religion et des réformes.

Le saint lui écrivit, au cours de sa mission : « Carloman m'a promis de réparer les désordres qui règnent depuis longtemps dans la religion chrétienne, car il n'y a pas moins de soixante ou soixante-dix ans qu'elle est foulée aux pieds et presque anéantie... J'ai besoin de prendre vos ordres et de recevoir vos conseils. Les Francs, comme le rapportent les anciens, ne tiennent plus de synodes depuis plus de quatre-vingts ans; ils n'ont point d'archevêques, ne renouvellent plus les canons de l'Eglise et n'en établissent plus. Les villes et les sièges épiscopaux sont en très grande partie livrés à des laïcs pleins de cupidité, ou à des clercs débauchés ou à des publicains... Si je rencontre parmi eux des hommes qu'ils appellent diacres, et qui dès leur enfance n'ont fait que vivre dans l'incontinence, et dans tous les genres de désordres, et qui, avec une telle réputation, se sont présentés au diaconat, et qui, maintenant qu'ils sont diacres, montent par l'inceste à l'ordre du sacerdoce, ajoutent péché sur péché, font les offrandes sacrées, et, ce qu'il y a de plus affreux, s'élèvent en menant une telle vie, par tous les degrés, jusqu'à l'épiscopat; si je rencontre de tels hommes, donnez-moi par écrit vos ordres et votre décision à leur égard... On trouve parmi eux des évêques protestant qu'ils ne vivent pas dans l'immoralité, mais qui sont chasseurs, qui combattent les armes à la main, sur les champs de bataille, versent le sang humain, soit le sang des chrétiens, soit celui des païens...[1] »

Le pape saint Zacharie lui avait répondu d'être sur ses gardes, de n'avoir aucune relation avec ceux qui étaient d'une inconduite notoire, et d'obtenir de Pépin et de Carloman que les évêchés ne fussent plus donnés à de tels hommes[2]. On comprend combien les négociations de saint Boniface en France étaient délicates, combien elles excitèrent de murmures, quoique Pépin se montrât parfaitement disposé pour le souverain pontife et qu'il ne tardât pas à franchir les Alpes pour aller le secourir contre Astolphe, roi des Lombards. Lorsque, par reconnaissance, le pape Étienne II vint le sacrer en France, il séjourna dans l'abbaye de Saint-Denis, et fut très circonspect à l'égard de certains évêques entachés des vices régnant sous Charles-Martel.

Il est facile de comprendre que, dans ces occurrences bien des mécontentements et bien des haines étaient suscitées contre Rome, et quand on refit avec ampleur les Vies des saints, qui passaient autrefois pour avoir été envoyés dans les Gaules par saint Pierre ou par ses succes-

1. MABILLONII, *Acta sanctorum*, O.S. B. sæc. II : *Vita S. Bonifacii*, auctore Othlono, lib. II, cap. I, page 53 et seq.

2. *Mansi, Collectio Conciliorum*, t. XIII, col. 315, epist. I. Zachariæ papæ ad Bonifacium archiepiscopum — III. Sed dum, juvante Deo, quæ a præfato filio nostro (Carolomanno) promissa sunt, ad effectum perducta fuerint... si quos repererit episcopos, presbyteros aut diaconos, contra canones vel statuta patrum excessisse, id est, si in adulterio vel fornicatione inventi fuerint, vel si plures uxores habuerint, aut si sanguinem christianorum sive paganorum effuderint... nulla ratione apostolica auctoritate permittat sacerdotio fungi.

seurs, plusieurs des nouveaux hagiographes furent portés à changer les traditions primitives et à se ranger à l'opinion de saint Grégoire de Tours, qui faisait venir saint Denis de Paris, saint Saturnin de Toulouse, saint Martial de Limoges, et plusieurs autres, dans diverses provinces, au temps de l'empereur Dèce, vers 251. Comme les secondes relations étaient beaucoup plus littéraires, beaucoup plus riches de merveilles que les anciennes, et qu'elles relevaient beaucoup plus la gloire des patrons des églises, elles furent généralement adoptées, et les autres furent la plupart reléguées dans l'oubli. Cela eut lieu surtout à l'époque carlovingienne, quand des nuées de clercs et de moines nourris de l'étude des historiens et des poètes de Rome païenne, brûlaient de déployer leur talent par des compositions hagiographiques dignes de nos martyrs et de nos apôtres de la Gaule. Un grand nombre, au contraire, rattachaient à saint Pierre ou à saint Jean l'Évangéliste les fondateurs de leurs églises, d'une origine certainement plus récente, en sorte qu'il faut remonter plus haut que le IX^e^ ou le VIII^e^ siècle, pour avoir l'opinion vraie de l'antiquité chrétienne sur beaucoup d'évêques et de martyrs des premiers temps, dont les notices biographiques furent refondues.

Pour saint Saturnin, le récit primitif semble être dans les *antiennes* et les *répons* de son office, tel que le donne le bréviaire de Carcassonne n° 1,036 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale (fol. 179, v°); et il appartient apparemment au milieu du V^e^ siècle.

CHAPITRE II.

LA RELATION DU MARTYRE DE SAINT SATURNIN, RENFERMÉE DANS LES ANTIENNES ET LES RÉPONS DE SON OFFICE, REMONTE APPAREMMENT AU MILIEU DU V^e^ SIÈCLE[1].

Sommaire. — L'usage des *antiennes* et des *répons* remonte dans les Gaules au moins à la fin du V^e^ siècle. — Les Actes des Martyrs et les Vies des Saints les plus illustres se lisaient au peuple dans les églises au V^e^ siècle. — Ils entrèrent dans les leçons de l'office au IX^e^ siècle et dans la suite. — Les *antiennes* et les *répons* renfermèrent les plus anciennes notices sur les saints et les martyrs. — Ceux de l'office de saint Saturnin, dans le bréviaire de Carcassonne du XIV^e^ siècle, redonnent le fond historique conservé dans la préface du rite gallican. — Ils sont des extraits d'une notice qui a servi apparemment à faire l'amplification publiée par Ruinart — et à faire aussi la poésie de saint Sidoine Apollinaire — et l'hymne de saint Fortunat. — Dans le style, on remarque un pieux écrivain qui précédait beaucoup l'époque de Charlemagne. — Il semble être rapproché des luttes de l'arianisme. — Il a des phrases imitées de la Passion de saint Denis — et d'autres qui rappellent le voisinage de la domination romaine. — Elle fut apparemment rédigée au temps de saint Exupère, qui éleva la grande basilique sur son tombeau vers 400 ou 405 — et peut-être déjà commencée sous saint Hilaire au IV^e^ siècle.

L'évêque de Toulouse saint Exupère ayant fait achever, au commencement du V^e^ siècle, la grande basilique, commencée par son prédécesseur saint Silvius, sur le tombeau de saint Saturnin, la fête en son honneur fut, sans doute, très solennelle, au moins à partir de cette époque. Si la notice biographique ou plutôt la relation du martyre ne fut pas encore précisément rédigée, quelques souvenirs furent consignés par écrit dans la messe, qui fut composée selon le rit de la liturgie gallicane; des *hymnes* et des *répons* ne tardèrent pas à être chantés à la solennité qui rappelait le jour de son triomphe.

L'usage des *antiennes* et des *répons* était déjà très commun en Gaule au V^e^ siècle. Saint Isidore de Séville affirme que les *répons* avaient été inventés en Italie bien longtemps avant lui, et qu'on les appelait de ce nom parce qu'ils étaient chantés alternativement par un choriste et par tout le chœur[1]. Les diocèses des Gaules les avaient empruntés de bonne heure à l'Italie, surtout dans le Midi. Le concile d'Agde, dans l'Hérault, édictait cette ordonnance, en l'année 506 : « Comme il convient que l'ordre de « l'Église soit gardé également par tous, il faut, « ainsi qu'on le fait en tous lieux, qu'après les « *antiennes*, les *collectes* soient récitées en leur « rang par les évêques et par les prêtres[2]. » Ces *antiennes*, comme le nom grec l'indique (ἀντίφωνη), étaient des chants ou une psalmodie à deux chœurs, imitée de celle qui était en honneur dans les églises d'Italie; et l'on voit par ce décret du concile d'Agde de 506, qu'elles étaient déjà entrées dans le rituel des grandes solennités avant la fin du V^e^ siècle. Ce fut la partie de la liturgie qui renferma les plus longues et les plus anciennes données historiques sur les saints qui n'avaient pas été martyrs. Pour ceux qui l'avaient été, l'on avait coutume de lire, le le jour de leur fête, des extraits de leurs Actes. Saint Césaire d'Arles dit qu'on lisait publiquement les Actes des Martyrs et des Saints dans les offices[3]. Cet honneur n'était généralement fait aux saints confesseurs que quand ils avaient une très grande réputation, qu'ils étaient patrons des églises, apôtres des pro-

1. Bibl. nat. manus. lat. n° 1036 (XIV^e^ siècle) : *Bréviaire de Carcassonne,* fol. 179, v°.

1. Migne, *Patrol. lat.*, tom. LXXXIII, col. 744.
2. Labbe. *Concilia,* t. IV. col. 1388, Concil. Agath.
3. Cæsar. *Arel. sermo,* XCV, n° 300. Dans l'appendix des *Œuvres de saint Augustin.*

vinces. Les Vies des plus célèbres étaient lues au peuple assemblé le jour de leur fête solennelle, à peu près pour tenir lieu de panégyrique. Saint Grégoire de Tours rapporte, au IIe livre des *Miracles de saint Martin*, qu'à la solennité de sa fête, le lecteur s'étant avancé au milieu des prêtres réunis, pour faire la lecture dans le livre de sa Vie, un malade qui était paralysé d'un bras, fut tout à coup guéri[1]. Mais ces lectures, à l'origine, ne faisaient pas précisément partie de l'office divin, même quand elles étaient tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Saint Césaire d'Arles prêchant au peuple, lui disait pour l'exhorter à ne pas sortir de l'église avant que le saint sacrifice fût achevé : « Si vous y faites attention, la messe ne commence point quand on récite les leçons saintes dans l'église, mais quand a lieu l'offertoire; car pour les leçons, soit celles des prophètes, soit celles des apôtres, soit celles des Evangiles, vous pouvez les faire vous-mêmes dans vos maisons, ou les entendre de la bouche des autres. »[2]

Les leçons historiques de la fête des saints confesseurs n'entrèrent que plus tard dans l'office lui-même, pour être insérées dans les bréviaires et dans les livres de chœur. Louis le Débonnaire avait écrit à Hilduin, abbé de Saint-Denis, de mettre dans l'office de la *Consécration de l'autel* de Saint-Pierre et Saint-Paul, le récit de la vision qu'avait eue le bienheureux pape Etienne dans l'abbaye de Saint-Denis, et de l'ajouter après les Nocturnes, dans les termes dont s'était servi ce pontife en le dictant[3]. A supposer que cette lettre soit apocryphe, ainsi que d'excellentes raisons autorisent à le croire, elle exprimait cependant les coutumes liturgiques de l'époque; toutefois il n'y avait pas longtemps qu'il en était ainsi. On avait déjà, à Saint-Denis, cette fête de la *Consécration de l'autel*, mais sans relation historique[1].

Vers le même temps, l'auteur des *Actes de saint Dagobert III*, mort en 715 et canonisé à la demande de Charlemagne, déclarait dans le prologue : « qu'il avait seulement rédigé par écrit quelques renseignements recueillis de la bouche des témoins dignes de foi, pour que la communauté établie en l'honneur du saint martyr, eût quelque chose à lire le jour de sa fête »[2]. Si ce n'étaient pas encore là des leçons lues au chœur ou dans le bréviaire, c'était un supplément qui se lisait à l'église ou au repas de la communauté.

Ces leçons historiques adoptées dans les offices solennels des saints les plus glorieux, à partir du IXe siècle ou peu de temps après, furent souvent très amplifiées et continrent beaucoup de merveilles. Elles s'élevèrent jusqu'au nombre de douze dans certaines abbayes, telles que celles de Saint-Denis et de Saint-Corneille de Compiègne. Mais à côté de ces récits souvent grossis par des légendes, on garda les *antiennes* et les *répons*, usités dans les premiers siècles et contenant une notice ou des indications brèves, léguées par l'antiquité chrétienne, sur les martyrs ou les apôtres des provinces. Il y avait ainsi deux couches de relations historiques sur les saints et les martyrs les plus célèbres : l'une plus détaillée et plus merveilleuse formant les leçons, et l'autre plus brève, mais beaucoup plus solide et plus ancienne, contenue dans les *antiennes* et les *répons*.

Si l'on étudie, par exemple, l'antiphonaire du IXe siècle, n° 17,436 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, provenant de Saint-Corneille de Compiègne et appelé antiphonaire de saint Grégoire le Grand, l'on s'aperçoit que les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Martin de Tours sont tirés de sa vie par Sulpice Sévère[3]; que ceux de la fête de saint Mé-

1. Denique sacerdotibus, qui advenerant ad agenda solemnia, procedentibus, cum lector, cui legendi erat officium, advenisset, et arrepto libro, vitam sancti cœpisset legere confessoris, protinus hic directo brachio sanus erigitur... (S. Gregorii Turon., *De Miraculis S. Martini*, lib. II. cap. xxix. — Migne; *Patrol. lat.*, t. LXXI. col. 954.)

2. Tempore sancti Cæsaris arelatensis episcopi, qui in sermone ad populum habito, ut ab ecclesia, donec sacra peracta essent, non recederet, ita loquitur : « Si diligenter attenderetis, cognoscetis quia tunc non fiunt missæ, quando divinæ lectiones in officio recitantur, sed quando munera offeruntur. Nam lectiones sive propheticas, sive apostolicas, sive Evangelicas, etiam in domibus aut ipsi legere aut etiam legentes audire potestis. — *De Liturgia Gallicana*, auctore Mabillonio, lib. I., cap. iv., parag. 4. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXII, col. 127.

3. Volumus ut revelationem ostensam beato papæ Stephano in ecclesia ejusdem sanctissimi Dionysii, sicut ab eo dictata est, et gesta quæ eidem subnexa sunt, una cum hymnis quos de hoc gloriosissimo martyre atque pontifice habes, et officium nocturnale subjungas... (*Epistola Ludovici Pii ad Hilduinum abbatem.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CIV, col. 1326.) — Il est à croire que la lettre dictée, comme on le disait, par le pape Etienne II, est apocryphe, mais celle de Louis le Débonnaire ne l'est probablement pas.

1. On a la fête de la Consécration de l'autel dans le manuscrit n° 16820, fol. 96 (XIIe siècle) de la Bibliothèque nationale.

2. Exigua tantummodo, quæ a veracibus audivi testibus, conabor litteris comprehendi, ut unica habeat fraternitas beato famulans martyri parum quid ad legendum in ejus die solemni. — Bibl. nat., manus. lat. n° 9,422, fol. 121, (XIIIe siècle). *Vita S. Dagoberti regis.*

3. Texte de l'antiphonaire de saint Grégoire.

Bibl. nat., manus. lat. n° 17, 436 (IXe siècle), fol. 82; v° : *In Vigilia S. Martini.*

Ant. Ego signo crucis non clypeo protectus aut galea, hostium cuneos penetrabo securus.

Sulpicii Severii, De Vita S. Martini.

Migne, *Patrol. lat.*, t. XX, col. 163, parag. 4. — Martinus intrepidus... In nomine Domini Jesu, signo crucis, non clypeo protectus aut galea, hostium cuneos penetrabo securus.

dard sont extraits de sa première Vie par saint Fortunat [1]; que ceux de la fête de saint Denis sont aussi des extraits de ses Actes primitifs [2]. Les nombreux antiphonaires, lectionnaires, bréviaires, que l'on pourrait consulter du IXe au XIVe siècle, offriraient généralement de semblables termes de comparaison [3]; et ce qu'il y a d'important à constater dans les *antiennes*, les *répons* et les *versets* des anciens offices des saints et des martyrs les plus célèbres, c'est qu'ils reproduisent des passages suivis des anciennes biographies et ne sont pas des résumés sommaires, en sorte qu'ils redonnent assez souvent des citations textuelles et d'une certaine étendue des notices primitives. Cela n'arrive pas toujours, il est vrai; quelquefois les *antiennes* et les *répons* sont de date relativement récente et contiennent des légendes dues à des hagiographes de seconde main. Ainsi, pour la fête de saint Denis, la plupart des abbayes du diocèse de Paris la célébraient en chantant des *antiennes* et des *répons* empruntés à ses Actes primitifs; cependant l'antiphonaire noté de Saint-Germain-des-Prés du XIIe siècle, aujourd'hui n° 12,044 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, contient au folio 197 des *antiennes* et des *répons* qui ne sont plus, comme ceux du folio 196, des extraits de l'ancienne Passion. Il en est de même du lectionnaire n° 12,601 (XIIe siècle), fol. 135v°, 136; *Responsoria.* — J.-F. Cousinet, dans son *Trésor des antiquités de Troyes*, rappelle que les *antiennes* et les *répons* étaient l'œuvre d'un auteur anonyme, qui retraçait les principales actions du saint, et que l'évêque Ulric avait aussi composé un *répons*, ainsi que l'atteste une note de l'obituaire de l'église de Saint-Loup de Troyes [1]. Cet évêque Ulric était sans doute Fulcric, qui fut sur le siège de Troyes de 862 à 869. Quelquefois les *antiennes* étaient une hymne en l'honneur du saint, comme dans l'office de saint Ours de Soleure (XVe siècle); d'autres fois celles de Laudes seulement étaient une poésie [2]. Lorsque l'on sait qu'il existait des Actes d'un martyr ou des notices d'une haute antiquité sur un saint très honoré, et que l'on retrouve dans les *antiennes* et les *répons* de sa fête une relation suivie, portant un cachet sérieux d'ancienneté, ou des extraits d'une hymne marquée au coin des premiers siècles, on peut penser que cette relation reproduit des passages de la notice originale, et que cette poésie renferme des traits principaux des documents primitifs. Ici, les *antiennes* et les *répons* de l'office de saint Saturnin, qui nous occupent, sont dans un bréviaire de Carcassonne du XIVe siècle, où l'on remarque des *antiennes* et des *répons* tirés de la première biographie de saint Germain d'Auxerre pour la fête de ce saint évêque, et insérés à la suite des leçons historiques [3]. En outre, on voit que la relation suivie dont ils redonnent la trame, est fondée sur les mêmes faits principaux que la préface du rit gallican, telle que l'avait publiée Thomassin d'après un manuscrit d'écriture visigothique de la fin du VIIe siècle ou des commencements du VIIIe, et telle qu'on l'avait sans doute dans la liturgie de la Gaule au VIe siècle. Ces deux sources anciennes s'accordent à faire venir le saint de l'Orient à l'invitation de saint Pierre [4]. La notice primitive était donc com-

Resp. Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso subire propter te labores. Fiat voluntas tua.

Versus. Oculis ac manibus in cœlum semper intentis, invictum ab oratione spiritum non relaxabat.

1. *Ibid.* Fol. 65 v° : *In Vigilia sancti ac beatissimi Medardi :*

Ant. Crescit in universorum pectoribus pro fidei ardore devotio dum sanctorum tuorum panditur magnitudo.

Ant. Ita sanctus Medardus hoc quod prædixerat quasi propheta, divino spiritu comprobavit.

2. *Ibid.* Fol. 79, v° : *In Vigilia S. Dionysii.* S. Dionysius, qui tradente beato Clemente Parisius, Domino ducente, pervenit.

3. Bibl. nat., manus. lat. n° 12,601 (XIIe siècle), fol. 131 v°. — *Lectionnaire*, n° 12,044 (XIIe siècle). *Antiph.*, fol. 212.

Sulpicii Severi, *Epist.* III, *ad Bassulam.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XX, col. 182.

Conversusque ad Dominum hac tantum flentibus voce respondit : « Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem; fiat voluntas tua. — Oculis igitur ac manibus in cœlum semper intentis, invictum ab oratione spiritum non relaxabat.

1. *Vita S. Medardi*, auctore Fortunato; *Boll.* VIIIa *Junii*, t. II, p. 79, parag. 1.

... crescat in universorum pectoribus pro fidei ardore devotio, dum sanctorum panditur magnitudo. — Ita sanctus quod prædixit quasi propheta, divino spiritu jam probavit.

2. Bibl. nat., manus. lat. n° 17,002, fol. 105 (Xe siècle) : Sanctus Dionysius, qui tradente beato Clemente... Parisius, Domino ducente, pervenit. — *Lect.* V.

1. Anonymus officium illud, quod in festo beati Lupi canitur, composuit, videlicet antiphonas et responsoria, quibus præcipua ejusdem santi gesta solemniter recoluntur. Ulricus autem archiepiscopus composuisse dicitur quoddam responsorium... C'est, sans doute, Fulchricus, qui fut sur le siège de Troyes de 862 à 869. (Bibl. Sainte-Geneviève. Manus. lat. H. 1. 24, moyen format. Thesaurus antiquitatum basilicæ S. Lupi, auctore J. F. Cousinet, p. 87.)

2. *Voir* l'office de saint Victor et de saint Ours de Soleure, (XVe siècle). — Bibl. nat., manus. lat. n° 1318. *Breviarium Genavense*, fol. 15 : *In Festo S. S. Victoris et Ursi.*

3. Bibl. nat., manus. lat. n° 1036, (XIVe siècle). *Breviarium Carcass. : In Natali S. Germani epis. Autissiod,* fol. 100v°. Antiennes à la suite des leçons.

4. **Missa sancti Saturnini.**

Contestatio..... Optimum sane est... præcipue hoc tempore, beatum Saturninum..... beato honore suscipere; quem turba gentilium, cum impulit e fano, intulit cælo. Si quidem ipse pontifex tuus ab orientis partibus in urbem Tolosatium destinatus, Roma Garumnæ, in vicem Petri tui, tam cathedram quam martyrium consummavit. Unde benedicimus te, Domine.....

Mabillonii, *De Liturgia gallicana*, lib. III. cap. XVI. *Ex Missali gothico* VIIi *vel* VIIi *sæculi.* — Migne. *Patrol. lat.* t. LXXII, col. 247.

posée lorsque les saint Hilaire, les saint Aignan, les saint Sidoine, les saint Césaire, les saint Remi, les saint Avit, firent, au IVe et au Ve siècle, les préfaces des messes de nos plus illustres martyrs et de nos plus illustres évêques.

Si on la compare à l'amplification regardée comme originale par Ruinart, on s'aperçoit que celle-ci ne dit rien de plus, pour le fond des choses. Elle développe seulement des détails fort secondaires, que l'imagination d'un rhéteur pouvait facilement inventer. Ainsi elle montre le taureau prêt à être sacrifié par les païens, ayant autour de lui les cordes qui avaient servi à le conduire et qui devaient aider à le retenir et à l'abattre aux pieds des autels ; et l'idée vint presque naturellement d'y attacher le martyr et de le faire mettre en pièces par la bête rendue furieuse à coups d'aiguillons. Quelques lambeaux de phrases sont identiques à ceux de la notice des *antiennes* et des *répons*[1]. Tout ce qui est surajouté n'est que de la phraséologie artistement cadencée, comme pouvait la concevoir un habile clerc de l'époque carlovingienne, sans marque d'antiquité dans les expressions ni dans le tableau des faits particuliers. Il en résulte que la relation amplifiée ne tire ses développements accessoires que de l'imagination d'un hagiographe.

Celle qui entra dans la composition des *antiennes* et des *répons* avait fourni la substance de l'hymne sur saint Saturnin par saint Sidoine Apollinaire, l'un des célèbres poètes de l'Arvernie, où il était évêque dans la seconde moitié du Ve siècle. Toutes les circonstances principales du dernier supplice y sont retracées en traits saisissants : il n'y a pas autre chose, si ce n'est l'indication que le saint refusait d'adorer Jupiter et Minerve. Même saint Sidoine Apollinaire aurait su quelque chose des travaux évangéliques du martyr, s'il y avait eu seulement un siècle et demi que cette horrible scène avait eu lieu[1].

C'est là aussi que saint Fortunat avait puisé la matière de son hymne sur le même saint[2], et non dans la grande amplification publiée par Ruinart. En effet, il aurait apparemment relaté quelques détails de l'inhumation et de la construction des églises élevées sur le tombeau, qui avait été longtemps abandonné. Lui qui se plaisait à développer ses vers, qui les faisait couler avec une extrême facilité, n'aurait pas négligé l'occasion d'en faire encore sur ces honneurs rendus aux reliques du saint, s'il avait eu sous les yeux la fin de l'amplification si estimée de Ruinart. Une partie de son hymne entra dans les *antiennes* de Laudes.

Dans le style et dans le ton de cette ancienne notice, tout annonce un pieux écrivain, qui précédait beaucoup la renaissance littéraire de l'époque de Charlemagne, et qui n'en avait point les manières de parler. Félicitant la ville de Toulouse d'avoir eu à l'origine un si glorieux pontife, il dit : « *O quam gloriosa est civitas Tholosa, quæ tunc temporis orbata sistebat sacræ fidei commerciis, ac miles fortissimus sacra prædicatione illuminans Saturni-*

---

1. **Texte des Actes amplifiés.**

Ruinart, parag. 5 :.... Postrema enim parte funis illius, quæ ad posteriora tauri illius defluebat, sancti viri pedes inligant, actumque stimulis acrioribus taurum de superiori capitolii parte in plana præcipitant. Nec mora, inter primos descensus ipsius gradus, capite colliso, cerebroque excusso, omni membrorum parte lacerata, dignam Deo animam Christus excepit. .

Exanime tamen corpus, neque obnoxium jam ullius injuriæ, usque ad eum locum, tauro furente, perductum est, ubi, fune disrupta, tumulariam eo tempore meruit sepulturam.

Texte des antiennes et des répons.

Lect. VIIIa *Resp.* Sanctissimo martyre Saturnino ad taurum funibus ligato, a cacumine Capitolii pergendo ad plana precipitato, capite cerebroque excusso, dignam Deo animam Christus excepit.

Vers. Exanime corpus usque ad eum locum tauro furente perductum est, ubi, fune disrupta, tumulariam eo tempore sepulturam promeruit.

1. Saint Sidoine donne une poésie sur le martyre de saint Saturnin dans une de ses lettres :

E quibus (martyribus) primum mihi psallat hymnus,
Qui Tolosatem tenuit cathedram,
De gradu summo capitoliorum
Præcipitatum,
Quem negatorem Jovis ac Minervæ
Et crucis Christi bona confitentem
Vinxit ad tauri latus injungati
Plebs furibunda,
Ut per abruptum bove concitato
Spargeret cursus lacerum cadaver
Cautibus tinctis calida soluti
Pulte cerebri.
Post Saturninum, volo plectra canent
Quos patronorum reliquos probavi
Anxio duros mihi per labores
Auxiliatos.

Sancti Sidonii Epist. lib. IX. *Epist.* XVI. — Migne, *Patrol. lat.* t. LVIII, col. 638.

2. Voici la partie principale de la pièce de saint Fortunat :

De domno Saturnino.

Dumque sacerdotio frueretur in urbe Tolosa
Et populis Christum panderet esse Deum...
Sed vitiata malis et plebs infecta venenis...
Comprendit male sana virum ; ad capitolia duxit,
Atque suo medico vulnera plura dedit...
Contra tutorem noxia bella movet.
Subligat indomiti sanctum ad vestigia tauri,
Et stimulat, fieret ne fuga tarda feri...
Hic ferus impatiens, mox curva per avia raptus
Passim membra pii fundit in urbe viri.
Tum mulier collegit ovans et condidit artus,
Sola una famula participante sibi....
Ante sepulcrum pii dantur modo dona salutis.

Venantii Fortunati Miscellanea. Pars I, lib. II, cap. VI, — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, col. 99.

nus ibidem protoprœsul radiavit almificus. » (*Lect. III*ª. Resp.)

Plus loin, il semble être rapproché des luttes de l'arianisme, qui troublèrent si profondément le midi de la Gaule au vᵉ siècle. Il voit dans les nouveaux convertis des soutiens du dogme de la Trinité : « *Percepto itaque lavacro sancte regenerationis, testis existere* (*populus*) *meruit sancte Trinitatis.* » (*Lect.* Vª Resp.)

Par un curieux rapprochement, il imite le passage de l'ancienne Passion de saint Denis arrivant à Paris, soit qu'il l'ait lu dans cette notice, qui paraît remonter à la fin du vᵉ siècle, soit qu'il ait fourni lui-même matière à une imitation. Voici les deux textes en regard. Nous citons la Passion de saint Denis d'après l'antiphonaire du ixᵉ siècle de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, maintenant nº 17,436 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, et d'après le manuscrit du xᵉ siècle, nº 5,301 du même fonds latin.

Passion de saint Denis.

Manus. nº 5,301, fol. 213, *Lect.* v. Sanctus igitur Dionysius, qui, tradente beato Clemente, Petri apostoli successore, *verbi divini semina* gentibus parturienda *susceperat*, quo *amplius gentilitatis fervere* cognovit errorem, *illuc intrepidus* et calore fidei flammatus *accessit ac Parisiis*, Domino *ducente, pervenit*, non veritus incredule gentis expetere feritatem.

Ibidem. Manus., nº 17,436, fol. 79 vº et seq.

Antiennes et répons de l'office de saint Saturnin.

Bibliot. nat., manus. lat. nº1,036 (xivᵉ siècle), fol.179, vº; in Iº Noct. Ant. — Apostolica jussione Saturninus, vir clarissimus cum auctoritate pontificali *verbi divini semina sumens* ad predicandam veritatem expetendas Aquitanicas delegit partes.

Ant. Quo amplius vigebat acriusque fremebat feritatis gentilitas, illuc intrepidus et virtute divina armatus *accessit, ad Tolosam usque, Christo ducente, pervenit Saturninus.*

En s'inspirant de la Passion de saint Denis, ou en se servant lui-même d'expressions et, pour ainsi dire, de phrases qui s'y trouvent employées, il montre comment les églises de Paris et de Toulouse étaient en parfaite conformité de croyance sur l'arrivée de leurs premiers apôtres aux temps apostoliques.

Il donne à saint Saturnin l'épithète de *clarissime* (*vir clarissimus Iº Noct.*). C'était un terme de distinction à l'époque romaine. Il l'appelle encore *un héritier des apôtres, qui les égalait par son langage* (*equidicus apostolorum coheres — Lect. II. Vers.*). Ce sont des manières de dire qui rappellent l'antiquité chrétienne. On pourrait peut-être remarquer aussi que la science du saint est caractérisée par des expressions — *eruditio sophistica* (*in IIº Noct.*) — qui ressentent l'emploi de la langue grecque usitée dans le midi de la France, à Marseille et aux alentours, dans les derniers temps de la domination romaine.

Il est donc manifeste qu'une notice sur le martyre de saint Saturnin avait été rédigée avant saint Sidoine Apollinaire, qui mourut évêque des Arvernes vers 483, puisqu'il en avait reproduit la substance dans ses vers, et qu'on la retrouve en des termes différents de ceux de saint Sidoine, mais qui expriment le même sens, dans les *antiennes* et les *répons* de son office du xivᵉ siècle. Elle fut apparemment peu postérieure aux premières années du vᵉ, car c'est alors que fut achevée une spacieuse basilique sur son tombeau et que des honneurs plus solennels lui furent rendus par l'évêque saint Exupère, qui fut sur le siège de Toulouse de 400 à 417 environ[1]. A propos de l'endroit où le martyr avait été laissé par le taureau furieux, au moment où les cordes se rompirent, elle dit : « C'est là qu'il fut inhumé à cette époque. (*Tumulariam eo tempore sepulturam promeruit — Lect. VIII*ª *Resp.*) Il est évident par cette indication que le corps était ailleurs quand la relation fut écrite. Il n'avait pas encore été changé de place lorsque l'évêque saint Hilaire fit construire une sorte d'arc de triomphe, puis une modeste chapelle au-dessus. C'est ce que rapporte l'amplification regardée comme notice originale par Ruinart. Mais saint Silvius ayant entrepris d'élever la grande et belle basilique, qui fut terminée par son successeur saint Exupère, avait déjà donné de l'éclat au culte du martyr, et consigné, sans doute, quelques indications historiques dans la préface de sa messe. Même cela s'était déjà fait sous saint Hilaire, qui avait construit la première chapelle sur le tombeau, et qui n'avait pu s'empêcher de prendre des informations sur le martyre et l'apostolat de saint Saturnin. Comme il avait exécuté ces premiers travaux sensiblement avant la fin du ivᵉ siècle, les vieillards d'alors auraient tenu de la bouche de leurs pères bien des particularités diverses, comme nous l'avons déjà remarqué, si le saint était venu à Toulouse sous le règne de Dèce, vers 251. Il n'y aurait eu qu'une centaine d'années que les événements auraient eu lieu, et, à cette distance, les souvenirs ne sont pas encore effacés, surtout parmi les chrétiens, qui se transmet-

1 Saint Exupère, évêque de Toulouse, fut loué par saint Jérôme qui dit de lui, dans sa lettre *ad Rusticum monachum* : « *Exuperius Tolosæ episcopus, viduæ Sareptensis imitator, esuriens pascit alios...* » (S. Hieronymi *Epist.* 125. — Migne. *Patrol. lat.* (tom. XXII, col. 1,085.)

En 405, le pape Innocent Ier écrivit une lettre à saint Exupère de Toulouse, pour l'instruire sur l'hérésie de Vigilance. Il y avait déjà quelque temps qu'il était sur le siège de Toulouse, et c'est au commencement de son épiscopat qu'il acheva l'église sur le tombeau de saint Saturnin. (Mansi. Concil. tom. III, col. 1038.)

taient de vive voix tout ce qui contribuait à la gloire de leur martyr. Il faut ainsi que tout se soit passé à une époque bien plus reculée; et les premiers renseignements proviennent déjà, selon toute apparence, du milieu du IVe siècle, quoique la rédaction sous sa forme actuelle ne puisse être antérieure au milieu du Ve. C'est l'époque apparente de sa composition, puisque, d'une part, elle était postérieure à la translation des reliques, laquelle eut lieu sous l'épiscopat de saint Exupère, de 400 à 417; et que, de l'autre, elle précédait saint Sidoine Apollinaire, qui paraît s'en être servi comme canevas pour sa poésie, avant 483.

Toutefois le *répons* et le *verset* de la VIIe leçon paraissent légendaires. On ne voit pas comment les fidèles de Toulouse auraient su, après deux ou trois siècles, qu'un ange avait visité saint Saturnin et lui avait annoncé qu'une double couronne lui était préparée. Ce n'est pas lui qui l'aurait raconté. Cette vision ressemble à celle qui fut imaginée pour saint Denis, et qui figure dans sa passion interpolée.

Il se peut que cette merveille n'ait pas fait partie de la notice primitive, et qu'elle soit une fantaisie de l'auteur du *répons* et du *verset*. Quand les notices hagiographiques n'étaient pas assez développées et ne pouvaient fournir matière à toutes les *antiennes* et à tous les *répons* de l'office à composer, on empruntait des passages de quelque autre relation ou d'une poésie. A Laudes les antiennes de la fête de saint Saturnin furent des extraits de l'hymne de saint Fortunat. Du reste, tout l'ensemble de cette notice est confirmé par le livre de la *Gloire des martyrs* de saint Grégoire de Tours. Il est dit expressément que saint Saturnin, martyr de Toulouse, fut ordonné par les disciples des apôtres tels qu'auraient été saint Clément ou saint Trophime d'Arles : « *Saturninus vero martyr, ut fertur, ab apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus.* » (*Lib. I* de *Gloria Martyrum, cap.* 48.)

Texte de la relatiou primitive du martyre de saint Saturnin, apôtre de Toulouse, reproduite par les antiennes et les répons de son office du XIVe siècle [1].

IN NATALE SANCTI SATURNINI.

In Ie Nocturno. — Antiphona.

Post Salvatoris Domini ad celos ascensum in primordio predicationis apostolice, Saturninus sancte fidei certissime credulus, apostoli Petri perfectus extitit discipulus.

Ant. *Apostolica jussione Saturninus, vir clarissimus, cum auctoritate pontificali verbi divini semina sumens, ad predicandam veritatem expetendas aquitanicas delegit partes.*

Ant. *Quo amplius vigebat acriusque fremebat feritatis gentilitas, illuc intrepidus et virtute divina armatus accessit, ad Tolosam usque, Christo ducente, pervenit Saturninus.*

Passio beatissimi Saturnini episcopi et martyris, qui passus in civitate Tolosa IIIe calendas decembris.

Lect. I. ℣. *Post Domini nostri Salvatoris ad celos ascensum Saturninus, stemate presulatus a beato Petro apostolo decoratus, verbi divini semina sumens Tholosane urbi pecunias domini sui cepit erogare degentibus.*

℟. *Perfudit ejus intima torrentis eloquii copiosa facundia omniumque sanctarum virtutum gloriosa constancia.*

Lect. II. ℣. *Vir apostolicus Saturninus summis pollens virtutibus crucem suam gerens interius, quo acrius frendebat gentilitatis ferocitas, calle pedestrico. Christo duce, Tholosam est aggressus intrepidus, Evangelii graciam predicans omnibus.*

℟. *O quam prefulgida fuit dies illa qua Tholosam ingressus est equidicus apostolorum coheres.*

Lect. III. ℣. *O quam gloriosa est civitas Tholosa, que tunc temporis orbata sistebat sacre fidei commerciis, ac miles fortissimus sacra predicatione illuminans Saturninus ibidem protoprœsul radiavit almificus.*

In IIe Nocturno.

Ant. *Perfundebant namque Saturnini pectoris archana torrentis eloquii copiosa fecundia omniumque sanctarum virtutum eruditio sophistica atque gloriosa constancia.*

Ant. *Erat enim Saturninus in luminis lucerna et radius exortumque lumen in tenebris orientibus tholosanis civibus, Evangelii graciam predicans omnibus.*

Ant. *Igitur beato Saturnino pontifice signum sancte crucis opponente, divinus omnesque utraque infirmitate detentos mente et corpore sanabat infirmos, exhibens illis lavacrum regenerationis.*

Lect. IV. ℣. *Predicante beato presule Saturnino, christiani nominis beata crescebat profes-*

1. Biblioth. nat. manus, latin, n° 1036 (XIVe siècle) : *Bréviaire de Carcassonne*, fol. 179 v°.

sio et novelle fidei pullulabat veneranda plantatio, et extirpabatur seva gentilitatis superstitio.

℣. *Opitulantibus eximii presulis dulcissimis precibus cuncta fugabantur incommoda et gentium demonum deprimebatur incursio.*

Lect. v. ℟. *O vere sanctum presulem, cujus lacrimis et precibus ab inferno tantus est ad Deum revocatus populus, qui et Christi jugo subditus et ydolorum effectus est devastator egregius.*

℣. *Percepto itaque lavacro sancte regenerationis, testis existere meruit sancte Trinitatis.*

Lect. vi. ℟. *O quam veneranda immensi regis pietas qui Saturnini presulis obtentu perfidos sacro beavit spiritu, ut, relicto ydolorum cultu, in Deum vivum crederent per secla regnantem.*

℣. *Qui erant sub heresis anathemate fraudatores ac deceptores, effecti sunt creduli et nominis Christi confessores.*

In III° Nocturno.

Ant. *Opitulantibus autem eximii presulis dulcissimis precibus cuncta fugabantur incommoda et omnibus ad sanctam fidem properantibus copiosa adcrescebat benedictio.*

Ant. *Quanto apostolici Saturnini precibus novelle fidei pullulabat veneranda plantatio, tanto radicitus extirpabatur seva gentilitatis ferocitas, et detestanda superstitio.*

Ant. *O quam prefulgida fuit dies illa qua Tholosam ingressus est equidicus apostolorum coheres Saturninus, electus Dei pontifex, cujus in habitaculum discordie pati intraverunt pedes beati perpetuam pacem ferentes.*

Lect. vii. ℟. *Orante beatissimo martyre apparuit ei angelus Domini dicens : ó miles fortissime, o sacerdos egregie, viriliter age, quia pro duplicato talenti munere gemina tibi sunt in celestibus diademata preparata.*

℣. *De vernanti et pretioso lapide immarcescibili corona et de sacerdotali infula stola luciflua.*

Lect. viii. ℟. *Sanctissimo martyre Saturnino ad taurum funibus ligato a cacumine capitolii pergendo ad plana precipitato, capite cerebroque excusso, dignam Deo animam Christus excepit.*

℣. *Exanime corpus usque ad eum locum tauro furente perductum est, ubi, fune dirupta, tumulariam eo tempore sepulturam promeruit.*

Lect. ix. ℟. *Benedicti viri corpus ligneo immissum feretro a religiosis mulieribus ita conditum est ut non tam sepelire quam abscondere viderentur.*

℣. *Christianis autem propter furorem gentilium Saturnini corpus humare metuentibus devote mulieres ita terris reposuerunt.*

In Laudibus.

Ant. *Saturninus martir cupiens se nectere*
[Christo,
Carnali in habitu noluit esse diu.

Ant. *Cumque sacerdotio frueretur in urbe*
[Tholosa
Et populis Christum panderet esse Deum,
Ostendens verbis, addens miracula factis.

Ant. *Plebs cecata nimis mortisque infecta venenis*
[Curari effugiens egra jacere volens,
Comprendit male sana virum, ad capitolia
[duxit.

Ant. *Turba sacerdotum polluta cruore nephando*
[Contra tutorem noxia bella movens,
Subligat indomiti sanctum ad vestigia tauri.

Ant. *Taurus ut inpaciens mox curva per avia raptus*
[Passim membra pii fudit in urbe viri,
Cum mulier collegit ovans et condidit artus.

2. — SAINT TROPHIME DISCIPLE DE SAINT PAUL, PREMIER ÉVÊQUE D'ARLES.

CHAPITRE Ier

UNE BRÈVE NOTICE SUR SAINT TROPHIME, DISCIPLE DE SAINT PAUL, PREMIER ÉVÊQUE D'ARLES, SEMBLE REMONTER AU Ve OU AU VIe SIÈCLE [1].

Sommaire. — Les plus anciens martyrologes attribuent à saint Trophime d'Arles le titre de disciple des apôtres. — Une lettre du pape saint Zosime rappelle, en 417, que saint Trophime avait été envoyé de Rome dans les Gaules. — Elle reconnaissait à l'église d'Arles la primauté sur celles des Gaules. — La plus ancienne notice sur l'apostolat de saint Trophime est dans les *antiennes* et les *répons* de son office. — Elle peut remonter au Ve ou au VIe siècle. — La rédaction porte des empreintes de la langue grecque. — Une lettre de saint Cyprien, écrite au pape saint Etienne vers 256, montre que beaucoup de chrétiens d'Arles avaient déjà été depuis longtemps victimes de la sévérité de l'évêque hérétique Marcien. — La fondation de cette église remontait donc bien au delà de l'époque assignée par saint Grégoire de Tours. — Celui-ci se trompe manifestement sur l'origine de plusieurs églises des Gaules.

Plusieurs des anciens martyrologes signalent saint Trophime, premier évêque d'Arles, comme le disciple de saint Pierre et de saint Paul; notamment le petit martyrologe romain, qui jouit d'une grande autorité et qui a été loué par saint Grégoire le Grand [2], et aussi celui du vénérable Bède [3]. Ce sont des témoignages qui se rattachent aux siècles rapprochés des persécutions; et il est assez naturel que l'apôtre d'Arlès y soit mentionné, car son église tint de bonne heure un très haut rang dans les Gaules, non seulement parce qu'elle appartenait à une ville qui était une métropole sous la domination romaine, mais encore parce que la gloire d'avoir eu pour fondateur un disciple de saint Paul la signalait au respect des chrétiens. Elle avait célébré en 314 un important concile, auquel se rendirent plusieurs évêques de la Grande-Bretagne. Le pape saint Zosime, dans une lettre adressée aux évêques de la Gaule en 417, déclarait « qu'il ne fallait pas déroger au vieux privilège de la métropole d'Arles, à laquelle avait été envoyé à l'origine par le Saint-Siège l'évêque de premier rang (*summus antistes*) Trophime, par lequel la foi s'était répandue, comme d'une source par des ruisseaux, dans la Gaule tout entière... [1] » Saint Honorius, son successeur immédiat, avait statué que deux fois chaque année se tinssent à Arles des réunions d'évêques des sept provinces [2]. Mansi, qui rapporte ces bulles des souverains pontifes, ne les révoque pas en doute; il ajoute même : « Comme l'Évangile avait été apporté dans les Gaules par saint Trophime, disciple de saint Pierre, et que le siège d'Arles avait été érigé par ses soins, le Saint-Siège avait autrefois conféré ces privilèges à cette église, savoir : qu'elle serait l'église primatiale des Gaules, que ses évêques non seulement recevraient le pallium du pontife de Rome, mais encore qu'ils le remplaceraient et seraient appelés ses vicaires. — Ceci est attesté pour une lettre de saint Zosime, tirée d'un très vieux manuscrit d'Arles, et, en outre, par une autre adressée par Grégoire à Virgile évêque d'Arles, et par celle que ce pape écrivit encore à tous les évêques des Gaules. Toutefois les papes Boniface et Célestin ne furent pas de cet avis [3]. »

Devant ces témoignages de l'antiquité chrétienne en faveur de l'apostolat de saint Trophime, disciple de saint Paul, dans la ville d'Arles, et en faveur des privilèges accordés par les souverains pontifes à ses successeurs, on comprend que des jalousies se soient élevées dans la Gaule pour contester les origines

1. *Voy.* les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Trophime. — Bibl. nat. manus. lat., n° 1018 : *Breviarium Arelatense*, fol. 290, v°; XIVe siècle.

Lelong. *Bibl. historique de la France* (1768), t. I, 4003-4010 et 4067-68.

Pagi. *Crit. Annal. Baron* (1689), 401, 42, 46.

Rebatu (Franç.) : In tres versus pervetustos ac subdificiles, qui Arelate in templo divi Trophimi, litteris gothicis sculpti sunt, commentatiuncula. — *Aquis-Sextis* (1643,) in-4°.

Tillemont. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles* (1696), t. IV, p. 441, 703-8.

2. Sancti Trophimi episcopi, discipuli apostolorum. — *Petit Martyrol. romain* (XXIXa decembris). Migne, *Patrol. lat.* tom. CXXIII, col. 177-78).

3. Le martyrologe du vénérable Bède est plus explicite XXIXa decembris, VI Kalend. Januarii) : Apud Arelatem, natale sancti Trophimi episcopi et confessoris, discipuli apostolorum Petri et Pauli. Bedae Matyrol. XXIXa Decembris. — Migne. *Patrol. lat.* t. XCIV, col. 1144.

1. Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus, summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt... Mansi, *Conciliorum*, t. IV, col. 359-360 : *Epistola S. Zosimi ad episcopos Galliæ* (anno 417), parag. 3.)

2. Honorius proximo abhinc (peu après saint Zosime) statuit ut Arelate bis quotannis conventus fierent septem provinciis. — (Note de Mansi à la suite de la lettre de saint Zosime, citée plus haut.

3. Quia per S. Trophimum, sancti Petri apostoli discipulum, in Gallias Evangelium allatum, sedesque Arelatensis erecta est, ideo eidem ecclesiæ olim ea privilegia a sede apostolica concessa fuerunt, ut primaria Galliæ ecclesia haberetur, episcopi illius non solum pallium acciperent a Romano pontifice, sed etiam vicem ejus agerent, ipsiusque vicarii dicerentur. Hoc præter epistolas Zosimi ex vetusto codice Arelatensis acceptas, testatur Gregorius in epistola ad Virgilium Arelatensem episcopum, nec non epistola sequente ad universos Galliæ episcopos scripta. Bonifacium et Cœlestinum pontifices hac de re aliter sensisse infra dicemus. (Mansi, *nota, ut supra*.)

glorieuses de cette église, et que les écoles historiques soient entrées dans la lice, pour accumuler des objections. Arles devait déchoir de sa dignité de métropole après la chute de l'Empire romain; des cités importantes, Lyon, Paris, allaient grandir. Ces titres à la primauté sur les évêchés de la Gaule ne pouvaient plus être reconnus au siège épiscopal d'Arles, après les transformations qui allaient s'accentuant pendant la période mérovingienne; et alors pour ne pas rencontrer un souvenir gênant dans saint Trophime, disciple de saint Paul, plusieurs l'effacèrent de la liste des saints de la Gaule. Cela était plus simple que de le faire venir dans la métropole d'Arles sous le règne de Dèce, en 251, comme l'avait dit saint Grégoire de Tours sur une fausse citation des Actes de saint Saturnin. Mais on ne peut pas déposséder l'église d'Arles des titres qui la font remonter à saint Trophime, disciple de saint Paul.

La plus ancienne notice sur cet apostolat est dans les *antiennes* et les *répons* de son office, reproduit par un bréviaire du XIV^e^ siècle. Nous avons fait voir à propos des Actes de saint Saturnin que les *antiennes* et les *répons* expriment généralement les plus vieilles traditions des églises sur les martyrs et les saints des premiers temps; qu'ils étaient déjà en usage dans les Gaules au VII^e^, au VI^e^ siècles, et même à la fin du V^e^ : témoin l'assertion de saint Isidore de Séville[1] et celle du concile d'Agde de 506[2].

Puisque l'usage des *antiennes* et des *répons* était déjà bien établi dans les Gaules à la fin du V^e^ siècle, il n'était nulle part plus en vigueur que dans l'église d'Arles, elle si honorée des faveurs des souverains pontifes, et naturellement si portée à l'imitation des coutumes de la Rome des papes. Nous ne répétons pas ce qui a été dit touchant la relation du martyre de saint Saturnin de Toulouse. Les *antiennes* et les *répons* se conservèrent dans les bréviaires à la suite des leçons historiques sur les martyrs et les saints confesseurs les plus célèbres, et redonnèrent assez souvent des extraits textuels des biographies ou des Actes primitifs. Ici, pour saint Trophime, l'on a lieu de croire qu'ils furent tirés de quelque brève notice du V^e^ ou du VI^e^ siècle.

En effet, la rédaction porte des empreintes sérieuses de la langue grecque, soit qu'elle ait été traduite directement du grec, ou qu'elle provienne d'un écrivain familier avec cette langue, très usitée dans le bassin méridional du Rhône pendant les premiers siècles. Saint Paul y est appelé *pius didascalus* (*Lect. II — in II^a^ Noct.*), expression grecque signifiant le maître qui instruit, et qui n'est pas employée dans l'Évangile, ni dans les épîtres de saint Paul. Il est remarqué que la ville d'Arles était la reine de toutes les villes de la Gaule; le mot *alors* est rendu par *ex tunc*; ce qui n'est pas dans le génie de la langue latine. Il y a bien dans les psaumes : *Parata sedes tua ex tunc* (Ps. 92; v. 3); mais c'est une tournure empruntée du grec des Septante. Le fidèle disciple de saint Paul s'efforçait de tout son pouvoir de n'être surpassé par personne dans son zèle à imiter l'apôtre : *ad posse* studebat sibi nulli secundus fieri (*Lect. II*). — La préposition ne s'emploie guère devant l'infinitif que dans la langue grecque comme elle est ici devant *posse* (*ad posse*). *Studebat sibi, il s'appliquait,* est une irrégularité de décadence latine. Dans la même phrase il est donné comme attaché à la personne de saint Paul de cette manière : vir prudentis ingenii *clientium* apostoli Pauli — *Vir clientium* est une tournure fréquente en grec, dont on a fait une règle de grammaire — ἀνήρ τῶν ἐνδόξων.

En rappelant ce qui est dit dans la II^e^ épitre à Timothée, saint Paul avait laissé son disciple malade à *Milet* — *Trophimum reliqui infirmum Mileti* (*II ad Timot. IV*, 20). L'auteur conserve exactement le sens ; mais il se sert d'expressions différentes : *incommodo corporis Mileti reliquit laborantem* (*In II^a^ Noct.*) C'est qu'il suivait, sans doute, une des anciennes versions employées dans les Gaules avant la traduction de la Vulgate de saint Jérôme. Il prend aussi les termes d'*homme apostolique* — *Virum apostolicum* (*In I^a^ Noct.*), — pour louer saint Trophime. C'était ainsi que l'on s'exprimait dans les premiers siècles de l'Église.

On dirait qu'une *antienne* du second nocturne a été inspirée par la lettre du pape saint Zosime aux évêques de la Gaule, dans laquelle il recommande de respecter l'ancien privilège de la métropole d'Arles, évangélisée autrefois par saint Trophime, qui lui fut envoyé au commencement par le Saint-Siège, et qui a été la source d'où la foi s'est répandue par des ruisseaux pour arroser les vastes provinces de la Gaule. Les expressions de l'*antienne*, sans

1. *Responsoria* ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine, quod uno canente, chorus consonando respondeat. *S. Isidori Hispalensis : De Ecclesiasticis officiis*, lib. I, cap. X : *De Lectionibus*; et cap. IX : *De Responsoriis*. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 744.

2. LABBE, *Concilia*, t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.*

être toutes semblables à celles de la bulle, y correspondent en y ajoutant des épithètes.

In II° Nocturno. Antiph.	Epistola S. Zosimi ad episcopos Galliæ (anno 417) — Mansi, t. IV, col. 359-360.
Trophimus ex cujus purissimi sacro fonte fidei processerunt fluvii, qui rigarunt maximas regiones Gallicas.	III... Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbis vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliae fidei rivulos acceperunt...

Il est à croire que ces *antiennes* furent composées peu de temps après la lettre du pape saint Zosime, dans le cours du v^e^ siècle, lorsque les grands saints et les grands évêques des Gaules organisèrent la Liturgie gallicane en se modelant sur Rome, et en retenant des coutumes particulières. Quelques indications avaient pu être consignées dans les livres de chœur de l'église d'Arles ; mais elles n'étaient pas étendues; car on ne voit pas qu'une Vie de saint Trophime ait été faite dans les premiers temps. Il n'y en eut qu'une assez abrégée, qui fut rédigée plus tard et dont nous allons parler. Les notes ou les informations qui avaient été recueillies après les persécutions et qui passèrent dans les *antiennes* et les *répons*, étaient peu riches de faits et n'entraient pas dans les détails. Il est manifeste que les vieillards que l'on avait interrogés, ne pouvaient plus ressaisir que des affirmations sommaires, dont leurs aïeux leur avaient garanti l'exactitude, et dont la piété des chrétiens commandait de respecter la certitude. On s'en était tenu aux points principaux, qui pouvaient encore se transmettre de vive voix. L'imagination des clercs ou des moines et la pieuse crédulité ne vinrent ajouter aucune merveille, aucune tradition légendaire, à la simple affirmation de l'apostolat du disciple de saint Paul dans la ville d'Arles. C'est une marque de plus de la vérité historique des *antiennes* et des *répons* et de la sincérité du rédacteur, qui est bien un peu dominé par l'enthousiasme pour la primauté de l'église d'Arles, mais qui ne vient pas en aide aux témoignages du passé pour les grossir ou pour en tirer des conséquences dictées par l'orgueil national. Le commencement est en vers rimés comme on en faisait au temps de saint Ambroise.

Il faut bien reconnaître que sous le règne de l'empereur Dèce, à l'époque où saint Grégoire de Tours fait arriver en Gaule saint Trophime d'Arles, saint Saturnin de Toulouse, saint Paul de Narbonne, saint Martial de Limoges, saint Denis de Paris, saint Austremoine du pays des Arvernes [1], un certain nombre d'évêchés avaient été depuis longtemps établis dans le bassin du Rhône, indépendamment de celui de Lyon, car on voit par une lettre de saint Cyprien, de l'année 256 environ, que l'évêque de Lyon Faustin et d'autres évêques de la province, sans doute de la même province qu'Arles — *tam ab eo quam a cæteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis*... avaient écrit des lettres de protestation contre la conduite de Marcien, évêque d'Arles, qui avait embrassé les erreurs de Novatien, et avait exercé la même rigueur à l'égard de ceux qui *étaient tombés* (*de lapsis*), et en avait laissé mourir un grand nombre pendant plusieurs années, sans les recevoir à la pénitence et à la communion malgré leurs regrets. Il est évident que par ces chrétiens *tombés* (*lapsi*) saint Cyprien entend les fidèles qui avaient manqué de courage pour braver les tourments et la mort pendant les persécutions, et qui ensuite, touchés de leur faute, demandaient, comme à Rome et en Afrique, à revenir dans les assemblées chrétiennes et à prendre part aux saints mystères. Saint Cyprien et les papes saint Corneille et saint Lucius, qui avaient été martyrs, avaient eu pitié de ces hommes faibles et de ces femmes, qui avaient cédé à la violence des supplices ou qui avaient eu peur de mourir; ils avaient recommandé l'indulgence en leur faveur, leur avaient fait imposer des pénitences; mais ne les avaient pas à tout jamais repoussés du sein de l'Église, quand ils étaient repentants. Des discussions s'étaient engagées sur cette discipline de la primitive Église, et sur la miséricorde des papes, que l'on pouvait d'ailleurs prendre pour les modèles les plus parfaits, puisqu'ils donnèrent leur sang pour la cause de Jésus-Christ. Novatien et Valentinien s'étaient élevés contre cette mansuétude. Feignant un attachement inébranlable aux principes, ils taxaient de faiblesse coupable les souverains pontifes et les évêques qui recevaient à la pénitence ceux qui étaient *tombés*. L'évêque d'Arles Marcien, en se faisant impitoyable comme eux, avait désolé de nombreuses familles de son diocèse ; et fortement réprimandé par les évêques du midi de la Gaule, il avait résisté et continuait à laisser mourir sans les secours de l'Église beaucoup d'âmes de bonne volonté, qui imploraient la

1. *Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXXVIII. S. Grégoire de Tours appuie son assertion sur un passage des *Actes de S. Saturnin*, qui ne figure dans aucun texte de ces *Actes*, et qui, par conséquent, se détruit d'elle-même.

miséricorde du ciel. Saint Cyprien suppliait le pape Etienne de mettre fin à une telle situation, de déposer l'hérésiarque Marcien, déjà condamné par ses frères dans l'épiscopat, et de le remplacer par un autre évêque. Tous les détails de cette lettre et le cri de douleur de saint Cyprien ne pourraient pas s'expliquer, s'il ne s'inquiétait pas de ceux qui avaient manqué de courage dans les persécutions et avaient offert de l'encens aux idoles. La question des chrétiens *tombés*, qu'on appelait *lapsi*, était à cette époque toute palpitante d'actualité à Rome et en Afrique, à cause des rigueurs de la persécution de Dèce et à cause des édits sanglants de Septime Sévère, exécutés avec cruauté par certains proconsuls. Il ne pouvait s'agir d'autre chose dans l'église d'Arles, puisqu'il y avait un si grand nombre de chrétiens qui étaient *tombés*, et qui n'avaient pu être réconciliés avec Dieu. On ne voit nulle part que des fidèles aient été exclus en masse de la communion pour les fautes ordinaires de l'humanité; ici l'on était dans les temps troublés par les égorgements et par les édits de proscriptions des empereurs. Le terme de *lapsi*, qui est employé, s'appliquait surtout à cette catégorie de pénitents, qui avaient failli devant les supplices. Saint Cyprien s'en étant beaucoup occupé dans ses lettres, au temps des papes saint Corneille et saint Lucius, il était naturel qu'il prît encore en main la cause de ces chrétiens faibles, qu'il y avait à relever du découragement à Arles et dans le midi de la Gaule. Il faut lire sa lettre tout entière pour se rendre compte des ravages causés par les rigueurs de Marcien, évêque de cette ville, et pour comprendre quelle multitude de fidèles y étaient menacés d'être victimes de l'hérésie. C'est une attestation frappante des progrès que la prédication de l'Evangile y avait faits, ainsi que dans les diocèses environnants. Citons-en quelques passages :

« Faustin, notre collègue de Lyon, nous a écrit à différentes reprises pour nous faire connaître ce que vous saviez déjà par lui et par d'autres évêques, nos collègues de la même province, c'est-à-dire que Marcien d'Arles a suivi Novatien. S'attachant à la rigueur présomptueuse et perverse de l'hérésie, il veut que les serviteurs de Dieu, touchés de repentir et de contrition et venant frapper à la porte de l'Église avec larmes et avec douleur, soient exclus des bienfaits et des consolations de la divine miséricorde et de la bonté paternelle de Dieu; que les blessés ne soient pas accueillis pour soigner leurs blessures, mais qu'ils soient abandonnés et jetés en pâture aux loups et deviennent la proie du démon, sans espérance de recevoir la paix et la communion... Nous appliquons les peines de la sévérité aux pécheurs, sans refuser les secours de la miséricorde divine pour relever ceux qui sont *tombés* et pour guérir ceux qui sont blessés...

« Envoyez des lettres dans la province d'Arles et au peuple de cette ville, pour que Marcien soit mis de côté et qu'un autre le remplace... C'est assez qu'un grand nombre de nos frères soient morts les années précédentes privés de la paix... Il faut honorer glorieusement nos prédécesseurs les martyrs Corneille et Lucius [1]. Remplis de l'esprit de Dieu comme ils l'étaient, eux qui ont été couronnés du martyre, ils ont voulu que le pardon fût accordé à ceux qui étaient *tombés*, et ils ont déclaré dans leurs lettres qu'il ne fallait pas refuser le bienfait de la communion et de la paix à ceux qui avaient fait pénitence. C'est là ce que nous avons tous approuvé partout, et il ne pouvait y avoir d'autres sentiments parmi nous, puisque nous avions tous le même esprit [2]. »

Il est bien évident, par ces dernières phrases de saint Cyprien, qu'il s'agissait à Arles et dans la province d'une situation analogue à celle des chrétiens de Rome, et que saint Cyprien plaidant avec énergie la cause de ceux qui étaient tombés dans le midi de la Gaule, les assimilait aux fidèles à qui la violence des tourments ou la vue des instruments de supplices et des bêtes de l'amphi-

1. Le pape saint Corneille mourut en 252, saint Lucius en 254, saint Cyprien en 258.

2. S. Cypriani epist. ad Stephanum de Marciano Arelatensi, qui Novatiano consensit.

Faustinus collega noster Lugduni consistens, semel atque iterum scripsit significans ea quæ etiam vobis nuntiata tam ab eo quam a ceteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis, quod Marcianus Arelate consistens Novatiano se conjunxerit... tenens hæreticæ præsumptionis durissimam pravitatem, ut servis Dei pœnitentibus et dolentibus et ad Ecclesiam lacrimis et gemitu et dolore pulsantibus, divinæ pietatis et lenitatis paternæ solatia et subsidia claudantur, nec ad fovenda vulnera admittantur vulnerati, sed sine spe pacis et communicationis relicti ad luporum rapinam et prædam diaboli projiciantur... sic censuram vigoris peccatoribus exhibemus ut tamen lapsis erigendis et curandis vulneratis, bonitatis et misericordiæ divinæ medicinam non denegemus... Dirigantur in provinciam et ad plebem Arelate consistentem a te litteræ, ut abstento Marciano, alius in locum ejus substituatur.... Sufficiat multos illic ex fratribus nostris annis istis superioribus excessisse sine pace..... Servandus Cornelii et Lucii antecesorum nostrorum et martyrum honor gloriosus... Illi enim pleni spiritu Dei et in glorioso martyrio constituti pacem dandam esse lapsis censuerunt... Neque enim poterat esse apud nos sensus diversus in quibus unus esset spiritus. (*S. Cypriani Opera*, Edit. Romæ, 1563, in-4°. — *Epist.*, lib. III. — *Epist.* XIII.)

théâtre, avaient arraché des actes d'apostasie momentanée à Rome et à Carthage, parce qu'ils s'étaient trouvés dans des situations analogues, et avaient fléchi par peur devant la cruauté des proconsuls et des magistrats zélés pour exécuter les édits de proscriptions des empereurs, dans les provinces de Lyon et de Narbonne. La terreur que ceux-ci avaient causée nous dit qu'ils avaient versé bien du sang, et fait bien des martyrs, dont les noms ne furent pas recueillis dans les archives des églises, ou, s'ils le furent, n'arrivèrent pas à la postérité, à cause des incendies en masse ordonnés par Dioclétien pour détruire tous les livres de religion des chrétiens.

Il est sûr que beaucoup de documents de l'histoire des persécutions de ces premiers temps, furent anéantis dans cette guerre d'extermination de l'un des plus farouches ennemis de l'Eglise catholique.

Toute cette lettre de saint Cyprien démontre l'erreur palpable de saint Grégoire de Tours affirmant que saint Trophime était venu prêcher l'Evangile à Arles sous le consulat de Dèce et de Gratus, en 251. A cette époque c'était Marcien qui tenait l'église d'Arles sous la terreur des doctrines de Novatien. Il y avait résisté pendant plusieurs années aux avertissements et aux menaces de ses collègues dans l'épiscopat. On était bien loin de saint Trophime et des premiers apôtres du midi de la Gaule, puisque tant de chrétiens avaient déjà imploré en vain la miséricorde divine pour être réconciliés avec l'Eglise catholique. Saint Cyprien, qui vivait alors, savait ce qui s'était passé. Saint Grégoire de Tours en signalant saint Trophime comme ayant implanté la foi dans la ville d'Arles, s'accorde avec les anciennes traditions des chrétientés de la Gaule; mais il les défigure en disant qu'il arriva au temps de l'empereur Dèce. Lui qui était éloigné des lieux et de l'époque dont il parle, n'a nulle autorité pour être opposé à saint Cyprien qui était mêlé aux événements, dont il regrette les suites fâcheuses.

Notice sur saint Trophime dans les leçons de son office.

CHAPITRE II

Sommaire. — Cette notice est probablement postérieure au IX^e^ siècle. — Elle cite l'Évangile exactement d'après la Vulgate. — Elle fait de saint Trophime un des soixante-douze disciples. — Elle le donne pour compagnon des évêques envoyés de Rome par les apôtres eux-mêmes.

Une seconde notice sur saint Trophime fut rédigée longtemps après la première et insérée dans les leçons de son office. Elle n'est pas très ancienne, peut-être pas même de la fin du IX^e^ siècle, car elle fait au saint le titre d'archevêque (*archiepiscopus*), qui ne fut pas usité dans les Gaules avant le règne de Charlemagne; et elle donne deux citations de l'Evangile exactement d'après la Vulgate de saint Jérôme. Quoique des copies des Évangiles aient fidèlement reproduit le texte de saint Jérôme au VIII^e^ siècle et même au VII^e^, ce fut surtout après les corrections et les revisions de la Bible faites par les soins de Charlemagne, d'Alcuin, de Théodulfe, évêque d'Orléans, que les irrégularités et les divergences de traductions devinrent assez rares. La rédaction en elle-même ne porte aucune marque d'antiquité ni dans les expressions, ni dans les usages de la primitive Eglise, qui n'y sont pas signalés. C'est un résumé correct et sans indication de faits particuliers. C'est ainsi qu'aurait pu le composer un clerc instruit des derniers temps de la période carlovingienne, alors que l'on recherchait des biographies des saints les plus illustres pour les lire au peuple le jour de leurs fêtes, et pour les intercaler dans leur office du chœur.

L'auteur a fait preuve de discernement. Il ne s'est pas livré à des recherches de légendes merveilleuses, ni à des suppositions aventureuses, qu'un grand nombre d'hagiographes se se permirent sur les premiers prédicateurs de l'Evangile, qui passaient pour avoir été les disciples des apôtres ou du Sauveur lui-même. Tout en étant persuadé que saint Trophime était un des soixante-douze disciples du Sauveur, il n'a rien à dire de ses rapports avec lui; il ne rappelle pas même qu'il avait accompagné saint Paul dans ses prédications, et qu'il était tombé malade à Milet. Il le montre seulement en butte aux haines et aux persécutions de l'enfer; ce qui était le sort de tous les propagateurs de l'Evangile et ne pouvait manquer d'être la vérité.

Il débute cependant par une affirmation qui aurait lieu d'étonner dans un écrivain si mesuré, quand on ne saurait pas combien d'Eglises des Gaules eurent à cœur de repousser l'opinion de saint Grégoire de Tours, qui fait venir dans des villes épiscopales, pour y implanter la foi sous le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire vers 251, sept évêques célèbres regardés par un grand nombre comme les contemporains des apôtres eux-mêmes. Il les nomme les Sept, à commencer par saint Trophime, qui serait venu de Rome avec eux, sur l'invitation des saints apôtres. « Celui-ci,

dit-il, fut envoyé de Rome par les saints apôtres avec du sang précieux d'Etienne, premier martyr du Christ. Il avait pour compagnons : saint Denis de Paris, saint Saturnin de Toulouse, saint Paul de Narbonne, saint Martial de Limoges, saint Austremoine du pays des Arvernes et saint Vocatien (saint Gatien de Tours). Il venait répandre la semence de l'Evangile dans les Gaules... Ce fut vers Arles qu'il se dirigea. » (*Lect. I.*) Quoique ces prédicateurs de l'Evangile ne soient pas tous arrivés en même temps, d'après les traditions des Eglises qui les regardent comme disciples des apôtres, et que saint Denis, par exemple, passe dans les anciens offices de Paris, pour avoir été envoyé sur les bords de la Seine par le pape saint Clément, cependant les vieux martyrologes fixent l'apostolat de plusieurs dans la seconde moitié du I^er^ siècle. Ils sont unanimes contre saint Grégoire de Tours, qui d'ailleurs s'appuie sur un passage des Actes de saint Saturnin, dont aucun manuscrit ne porte la trace.

Cette courte relation, tout en ayant par elle-même peu d'autorité, redit la croyance des fidèles d'Arles au IX^e^ ou au X^e^ siècle sur l'origine de leur église et sur l'origine de six autres évêchés de la Gaule.

Texte de la 1^re^ notice sur saint Trophime contenue dans les antiennes et les répons de son ancien office [1].

In Natali S. Trophimi.

ANT. *Galliarum principatus,*
Arelati est collatus
Ob honorem et ornatus
Trophimi apostolatus,
Qui a Christo sublimatus
Vir pervenit beatus
Cujus precibus placatus
Christus nobis propitiatus
Deleat nostros reatus.

Post Magn. Vita.

Regem regum crucifixum adoremus Dominum, qui Galliarum primum sanctum Trophimum presulem sibique dignum direxit apostolum.

In I^o^ Nocturno.

ANT. *Post mirabilem Domini Salvatoris nostri ad celos ascensum Arelatensis promeruit fidelis plebs habere primum et summum presulem Trophimum.*

ANT. *Apostolico parens precepto gallicis civibus catholice documenta ad demonstrandum fidei Jhesu Christi Domini directus est Trophimus.*

ANT. *Ex tunc omnium Arelas urbium existens domina Galliarum presulem dignissimum virum apostolicum gaudet se promeruisse Trophimum.*

LECT. I. ℟. *Post gloriosum Salvatoris nostri corporeum ad celos ascensum ab ipsis Trophimus apostolis evangelica ad predicandum documenta eligi meruit beatissimus.*

℣. *Qui ad sacre fidei ydoneus prius adscitus est rudimenta ac demum ad Evangelii predicare sacramenta.*

LECT. II. ℟. *Vir prudentis ingenii clientium apostoli Pauli pii didascali ad posse studebat sibi nulli secundus fieri.*

℟. *Semper equidem Trophimus bonis et spiritualibus intentus erat actibus.*

LECT. III. ℟. *Previdens doctor gentium cunctorum prudentissimum discipulorum Trophimum preconis ad officium secum sumpsit in socium.*

℣. *Apostolus dum cerneret virtute virum crescere, deliberat evehere hunc altiori culmine.*

In II^o^ Nocturno.

ANT. *Nempe Galliarum Trophimus dignus Deo et preclarus extitit apostolus, unde Arelas merito nobilitata tanto se gratulatur presule.*

ANT. *Quem doctor gentium in fide et veritate incommodo corporis Mileti reliquit laborantem.*

ANT. *Quanto erga illum spiritali studio amoris ferveret pius didascalus intimare studebat.*

LECT. III. ℟. *Cum ecce Pauli socius gravissimis langoribus cepit urgeri Trophimus destituique viribus.*

℣. *Plus de magistri obsequiis meret ad tempus perditis quam de salute corporis.*

LECT. V. *Paulus enim ac Trophimus, magister ac discipulus, certant piis affectibus gemitibus et fletibus, unus quod se discipulus non*

℣. *Potuit sequi pedibus, alter quod in doloribus remanet ac langoribus.*

LECT. IV. ℟. *O quantum doctor gentium a se tristatur socium dilectum sibi Trophimum pre ceteris carissimum per vim divelli febrium.*

1. Bibl. nat., man. lat. n^o^ 1040. *Breviarium Arelat.*, fol. 199, (XIV^e^ siècle).

℣. *Paulus enim cum fletibus commendat hunc hominibus qui sunt Mileti omnibus in Christum et Deum credentibus.*

In III° Nocturno.

Ant. *Trophimus ex cujus purissimi sacro fonte fidei processerunt fluvii, qui rigarunt maximas regiones Gallicas.*

Ant. *A quo ergo verba vite Galliarum populi perceperunt, hunc pre cunctis semper sanctis deprecantur subditi quod pro illis interpellet majestatem.*

Ant. *Divine manifestus gracie favor Arelatensi adesse dignoscitur ecclesie, cui talem contigit habere presulem, per quem inter Gallias apostolice privilegia dignitatis prima promeruit.*

Texte de la II° notice sur saint Trophime contenus dans les leçons de son ancien office[1].

Incipit vita vel actus S. Trophymi Arelatensis archiepiscopi.

Lect. i. *Gloriosissimus ac unus de septuaginta Domini Nostri Jhesu Christi discipulis Trophimus Arelatentis urbis fuit primus episcopus. Qui a sanctis apostolis ab urbe Roma est cum preciosissimo prothomartyris Christi Stephani sanguine, comitibusque qui sunt : sanctus Dionisius Parisiensis, sanctus Saturninus Tolosanus, Paulus Narbonensis, Martialis Lemovicensis, Austremonius Arvernensis et sanctus Vocatianus episcopus, Evangelium sparsurus Galliis directus fuisset, Arelatensium fines ingressus est.*

Lect. ii. *Porro beatus Trophimus, ut ceperat iter ad urbem arripiens, ad eamdem pervenit intrepidus; quia Domini erat auxiliis munitus, et hospitio impetrato, manere cepit securus. Succedentibus itaque diebus, Evangelii semina quibus potuit dare studuit Christi gratia imbutus, cepere namque ad ejus predicationem primum pauperes,*

Lec. iii. *Ac veterani utriusque sexus convenire, dehinc mediocres. Et post, adjuvante eum Domini protectione, crescendo, majoris dignitatis viri ac femine per eum fidem Christi suscipientes baptizabantur sacro in fonte.*

Lect. iv. *Tunc antiquus hostis humani generis semper inimicus cepit huic servo Dei multimodo scandala preparare, qualiter eum ab hoc sancto opere potuisset inhibere. Suscitavit namque contra eum filios diaboli perfidissimos, qui ejus sancti operi sagacissimo ingenio studuerunt obviare.*

Lect. v. *Et mirum quia Dominum Jhesum Christum carnaliter inter homines conversantem incessanter odiis insequebantur; ait namque idem Dominus Jhesus Christus discipulis suis : « Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit ». Et iterum : « Si me persecuti sunt, et vos persequentur ».*

Lect. vi. *Et idem beatissimus, quasi agricola studiosissimus, eumdem campum prescindere non cessans, innumera adversa ab eisdem perfidissimis pertulit, ita ut cum canibus eum insequerentur. At contra, quasi bonus pastor citissime rediens majora populis predicantium semina dabat, adeo usque ab audito circumquaque Christi nomine, ac fama ejus omnipotentie, innumera populorum frequentia ad ejus concurreret sacra documenta; et quasi cervus fontem aque sitiens potum superne predicationis ut ab eodem sponte baptizarentur sacro fonte.*

---

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1018 (XIV^e siècle). *Breviarium Arelatense;* fol. 290, v°.

3. — LA QUESTION DE L'APOSTOLAT DE SAINT MAXIMIN ET DE SAINTE MARIE-MADELEINE A AIX

CHAPITRE Ier

L'ANCIENNE VIE DE SAINT MAXIMIN, PREMIER ÉVÊQUE D'AIX, EST EN SUBSTANCE DANS UNE HYMNE QUI PARAIT APPARTENIR AU VIIe SIÈCLE, MAIS QUI FAIT NAITRE DES DOUTES GRAVES [1].

Sommaire : Une ancienne *Vie de saint Maximin* est en substance dans les *antiennes* et les *répons* de son office du XIVe siècle. — Ceux-ci sont formés d'une hymne qui pourrait appartenir au VIIe siècle. — Ils ne contiennent pas les légendes à outrance qui eurent cours sur sainte Marie-Madeleine au IXe. — Ils ressentent l'époque des luttes ardentes de l'arianisme. — Toutefois une affirmation sur le temple magnifique bâti au Ier siècle en l'honneur de sainte Madeleine par saint Maximin, est inadmissible. — Saint Grégoire de Tours dit positivement que sainte Marie-Madeleine a son tombeau à Ephèse.

Raban-Maur, dans sa *Vie détaillée de sainte Marie-Madeleine,* dit qu'il avait travaillé sur des écrits anciens; et, à la fin, il relate les derniers moments de saint Maximin [2], après avoir raconté que sainte Marie-Madeleine avait traversé la mer avec lui, lors de la dispersion des fidèles de Jérusalem, et était arrivée dans la contrée d'Aix en Provence. M. l'abbé Faillon, qui a reproduit cette *Vie de sainte Marie-Madeleine,* dans ses *Monuments inédits* sur l'apostolat de cette sainte en Provence, regrettait de n'avoir pu découvrir la relation primitive sur saint Maximin. Nous croyons qu'elle est en substance dans une hymne rimée, qui entra dans les *antiennes* et les *répons* chantés autrefois le jour de la fête du saint à Aix, et dans les églises où son culte était particulièrement en honneur.

Nous avons rappelé, à propos de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, et de saint Trophime d'Arles, combien l'usage des *antiennes* et des *répons* était ancien dans les églises des Gaules, surtout dans celles du Midi.

Ils furent quelquefois tirés des hymnes; mais celles-ci ne furent pas toujours composées aussitôt après la mort des serviteurs de Dieu, et ne furent pas toujours bien nourries de faits. Un grand nombre fournissent cependant de précieuses indications[1]. Par exemple, celle qu'on voit dans un manuscrit du VIIIe siècle, à la suite de la Vie de saint Servais, évêque de Maëstricht, atteste qu'il était sur son siège épiscopal au moment de l'arrivée des Huns dans la contrée [2].

Quand les *antiennes* et les *répons* présentent un cachet sérieux d'antiquité, qu'ils tranchent par leur simplicité, leur concision et leur apparente vérité historique, sur les amplifications légendaires et parfois féériques de l'époque carlovingienne et de l'époque des croisades, on peut y retrouver des documents précieux du Ve, du VIe, du VIIe siècle, et même quelquefois de la fin du IVe. Cela se rencontre surtout quand on sait qu'il y avait autrefois un récit hagiographique, dont le texte a été amplifié ou perdu, et que les *antiennes* et les *répons* redonnent des extraits suivis d'une relation manifestement ancienne. On a souvent des raisons plausibles de penser que le récit primitif se trouve là conservé. Il y a dans les bréviaires du XIIe siècle, du XIIIe et du XIVe, ainsi que dans les lectionnaires et dans les antiphonaires, des fragments fort importants d'histoire, qui n'ont pas été dénaturés par les remaniements, souvent si déplorables, des lettrés de l'ère carlovingienne et de l'ère des croisades. Il arrive que plusieurs de ces livres liturgiques, appartenant à des églises très éloignées, renferment absolument les mêmes extraits dans les *antiennes* et dans les *répons;* plusieurs bréviaires, par exemple, paraissent les avoir puisés à la même source pour la fête de saint Maurice et de ses compagnons et pour celle de saint Denis. C'est que la relation originale était déjà très répandue, et qu'anciennement elle faisait autorité.

---

1. *Voy.* M. l'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence.* — Migne (1848), 2 vol. — Au 2e volume, col. 587-588.

Ancien Office de saint Maximin. Cet office se trouve aux Archives des Bouches-du-Rhône, Saint-Sauveur d'Aix, n° 113; fol. 244.

(Raban-Maur. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXII, col. 1432-1439 : *De Vita B. Marie-Magdalene.*)

Bibl. nat., manus. lat., n° 1036 (XIVe siècle, *Bréviaire de Carcassonne*, fol. 87, v° : *In Festo S. Marie-Magdelene.*

Ibid., n° 1038 (XVIe siècle), *Breviarium Aquense : In Festo S. Maximini.* — Nat. Alexander, *Dissertatio de b. Mariæ Magdalenæ, Lazari... in Gallias appulsu, deque illorum reliquiis...* etc., dans *Hist. Eccles.* (1778), III, 182-99.

2. Prol... operare pretium æstimo multifarias evangelistatum categorias... enarrare ; ac deinde quæ post Salvatoris ascensionem, circa ejus amicos gesta sunt, nobis patres nostri tradiderunte et in suis etiam reliquerunt scriptis, stylo veraci disserere.

(Raban-Maur. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXIII, col. 1431 : *De Vita b. Mariæ-Magdalenæ*). A la fin, il parle de la mort de saint Maximin et des honneurs qui furent rendus à son tombeau (col. 1507-1508).

1. Parmi les hymnes de saint Fortunat, il y en a beaucoup qui donnent des détails historiques. Telles sont celles sur le retour inespéré de saint Léonce, évêque de Bordeaux : Agnoscat omne seculum *antistitem Leontium.* — *Venantii Fortunatii Opera Miscellanea*, lib. I, cap. XVI. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, col. 81-82. — Celle des martyrs d'Agaune. (*Ibid.* col. 108-109.)

2. Bibl. nat., manus. lat., n° 12598 dernière page (VIIIe siècle). Cette hymne est bien viciée par les fautes des copistes.

Quelquefois, sans doute, il est à craindre que les *antiennes* et les *répons* de date relativement récente ne soient pris pour des documents de l'antiquité; alors il est besoin d'un examen attentif.

Ici, pour saint Maximin et sainte Marie-Madeleine, ils sont exactement la reproduction d'une hymne rimée, qui rapporte à grands traits le départ de saint Maximin et de sainte Marie-Madeleine de la Palestine, au moment de la dispersion des apôtres et des disciples, après le martyre de saint Etienne, et ensuite leur arrivée à Marseille, leur apostolat, leur mort, leur inhumation à Aix. C'est un résumé qui cadre bien avec les dernières pages de la *Vie de sainte Marie-Madeleine,* tel que l'avait redonnée Raban-Maur, d'après un ancien manuscrit. Tout indique que cette poésie avait été composée sur la notice biographique de saint Maximin, si elle n'était pas elle-même la notice originale. Son antiquité ressort de l'ancienneté de l'office de ce saint évêque qui étant honoré à Aix comme le fondateur de l'église de cette ville, avait été de bonne heure l'objet d'un culte très solennel, avant d'avoir son tombeau en marbre blanc à côté de celui de saint Sidoine, dans la chapelle de saint Maximin. Les *antiennes* et les *répons* étant adoptés dans le midi de la Gaule dès le VI^e^ siècle, on en composa, sans doute, dès cette époque pour cet apôtre de la Provence; peut-être ne fut-ce qu'au VII^e^ siècle; mais ce fut avant que fussent répandues les merveilles légendaires sur sainte Marie-Madeleine et saint Maximin, arrivant à Marseille avec un vaisseau sans voiles et sans rames et sans provisions de bouche, car elles n'y sont pas même indiquées par une légère allusion. Or ces merveilles circulaient au IX^e^ siècle, et prirent corps dans les récits composés sur sainte Marie-Madeleine et saint Lazare, et insérés dans les leçons des bréviaires du XII^e^ au XIV^e^ siècle.

L'hymne qui est là reproduite intégralement peut appartenir au VII^e^ siècle. Les écoles d'Arles, de Marseille, avaient été florissantes sous la domination romaine; la poésie y avait été cultivée; les clercs et les moines lettrés du temps de saint Césaire d'Arles et de saint Honorat de Lérins ne l'avaient pas laissée s'éteindre. Le genre rimé, qui est suivi habilement, avait déjà été adopté dans quelques pièces de saint Ambroise; il devait insensiblement être introduit dans les chants de l'église comme distinct du genre païen. L'époque qui s'y fait sentir est surtout le commencement du VII^e^ siècle ou la seconde moitié du VI^e^, car à plusieurs reprises il y est rappelé que le saint évêque avait énergiquement soutenu que le Christ est Dieu et homme tout ensemble. — *In Christo faciens nullam paranthesim, Deum et hominem eum esse judicans.* (*Lect. VII.* Resp.) — *Nam quod Deus et homo dicitur unus esse Christus asseritur.* (*Vers.*)

Cette insistance à montrer le saint apôtre défenseur zélé de l'humanité et de la divinité du Sauveur, témoigne que l'on était dans le feu des discussions de l'arianisme, lorsque l'auteur tenait la plume[1]. Si ce n'était pas le temps de saint Hilaire d'Arles ou de saint Césaire (470-542), c'était le temps de saint Herménigilde, qui fut tué à Tarascon vers 586, par ordre de de son père Léovigilde, un implacable arien. Le mot d'hérésie s'y trouve exprimé, comme si l'on eût été au milieu des guerres de l'hérésie arienne. Pour désigner l'évêque, fondateur de l'église d'Aix, les mots *præsul* et *pontifex* sont habituellement employés; cependant ils sont remplacés une fois par celui de *sacerdos* (*in Laudibus*) qui, dans les premiers siècles et encore au temps de saint Grégoire de Tours, s'appliquait indistinctement aux évêques et aux prêtres : ce terme convient au VI^e^ ou au VII^e^ siècle.

Les faits qui sont rapidement esquissés dans cette hymne n'étant qu'un résumé de la vie de saint Maximin, il se pourrait qu'une notice écrite précédemment en ait été la base; mais ni cette notice, si elle existe, ni cette poésie elle-même ne pourraient être prises en considération, car elles ne sont pas appuyées par d'autres documents des premiers siècles, documents païens ou hagiographiques. En effet, l'affirmation du *répons* de la IX^e^ leçon, déclarant que saint Maximin éleva un temple magnifique où la sainte est représentée pleurant et lavant ses fautes dans ses larmes, détruit tout ce qui précède. Ni le temple, ni les sculptures du tombeau de sainte Madeleine ne peuvent être du temps de saint Maximin, disciple du Sauveur, car pendant toute la période des persécutions les églises ne furent que des chapelles de bois très modestes, ou plus souvent des chambres dans des maisons particulières, ou des cryptes souterraines. Il faut que l'auteur de l'hymne ait été bien éloigné du temps où l'édifice fut construit et où les sculptures du tombeau furent exécutées : c'est là une difficulté dont il est impossible de dissimuler la gravité. On pourrait dire cependant qu'il

1. Il y a encore un autre passage qui les rappelle : « Sancta quippe conservat Trinitas quos in bonum connectit unitas. » — *Lect.* VI. Resp.

écrivait apparemment à l'époque de la domination des Wisigoths dans la Provence, vers la fin du VI^e^ siècle, et qu'il ne se rendait pas compte de ce qui s'était passé sous les Romains au commencement du V^e^ siècle, quand les belles constructions d'églises commencèrent, et qu'il pût attribuer les ouvrages des architectes et des sculpteurs habiles du V^e^ siècle, aux chrétiens du I^er^, sans qu'il ait pour cela faussé, dans le reste de la narration, les traditions de l'église d'Aix sur l'arrivée et les travaux de saint Maximin et de sainte Marie-Madeleine dans cette contrée; mais le nuage reste, et c'est plus qu'un nuage, car les vieux martyrologes de saint Jérôme, du vénérable Bède, le petit martyrologe romain, ne disent absolument rien de saint Maximin, premier évêque d'Aix, ni de la mort de sainte Madeleine en Provence. Saint Grégoire de Tours affirme que sainte Marie-Madeleine a son tombeau à Éphèse (*In ea urbe Maria Magdalene quiescit*[1]), et la première fois qu'il est question de saint Maximin, évêque d'Aix, c'est en 524, au IV^e^ concile d'Arles[2].

CHAPITRE II.

LES TOMBEAUX DE SAINT MAXIMIN ET DE SAINTE MARIE-MADELEINE, A AIX, ET LES DOCUMENTS FOURNIS PAR M. L'ABBÉ FAILLON, PERMETTENT DE FAIRE REMONTER JUSQU'AU COMMENCEMENT DU VII^e^ SIÈCLE LES TRADITIONS SUR LEUR APOSTOLAT, MAIS PRÊTENT FLANC A DES OBJECTIONS INSOLUBLES.

Sommaire. — Le tombeau de sainte Marie-Madeleine ne put être construit au I^er^ siècle — non plus que la basilique élevée au-dessus. — Ils ne peuvent remonter au delà du VII^e^ siècle. — Il est vraisemblable que des disciples du Sauveur se soient embarqués pour Marseille après la mort de saint Étienne. — Mais le silence des vieux martyrologes sur saint Maximin, sur la mort de sainte Madeleine en Provence, porte un grand coup aux traditions qui les concernent. — Les papes qui reconnurent au commencement du V^e^ siècle la primauté à l'évêché d'Arles, ne laissent jamais soupçonner que celui d'Aix pouvait lui être opposé. — Les écrivains des V^e^ et VI^e^ siècles ne disent rien des origines de l'église d'Aix. — Les Actes de saint Alexandre de Brescia, qui en parlent, sont fort récusables. — Les vieux offices de sainte Madeleine n'apportent pas non plus de preuves en faveur de son apostolat en Provence. — Les objections sont insurmontables.

M. l'abbé Faillon a représenté et décrit les tombeaux de sainte Marie-Madeleine et de saint Maximin[3], conservés dans la crypte de l'église de Saint-Maximin près d'Aix, avec celui de saint Sidoine Apollinaire, qui mourut en 483. Il les a comparés à ceux du même genre trouvés dans les catacombes de Rome, notamment à celui de Bassus. C'est le même caractère d'architecture, la même manière de reproduire en reliefs des sujets de l'Écriture sainte. Ils sont en marbre blanc, et ne purent être faits qu'à une époque où l'art était florissant.

L'hymne qui forme les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Maximin dans le manuscrit du XIV^e^ siècle de la Bibliothèque nationale, affirme que celui de sainte Madeleine fut construit par l'ordre de saint Maximin, et qu'en même temps une belle église fut élevée au-dessus. Aucun édifice religieux d'une architecture remarquable n'ayant été fait dans l'univers catholique qu'après la victoire de Constantin sur le paganisme, la première église bâtie au-dessus des reliques de sainte Madeleine ne put qu'être postérieure au IV^e^ siècle. Un sarcophage orné par un sculpteur habile plein des idées chrétiennes, ne put être destiné à la sainte immédiatement après son trépas, car les sculpteurs chrétiens, les dépenses nécessaires à une œuvre d'art, n'étaient pas à la disposition de saint Maximin. L'époque où cela pouvait commencer à se faire, était le commencement du V^e^ siècle. C'était le temps où saint Damase ornait les tombeaux des martyrs, et où l'attention des pieux pèlerins était attirée sur les monuments des catacombes, et où la sculpture et l'architecture pouvaient avoir de dignes représentants, formés à l'école des derniers talents de l'empire romain. A ce moment, la Provence étant convertie pouvait élever un monument de sa reconnaissance à ceux qui lui avaient apporté la foi. Le tombeau de saint Sidoine Apolinaire, qui est près de ceux de saint Maximin et de sainte Madeleine et qui est du même genre, ne put être fait qu'un certain nombre d'années après 483, date de la mort du célèbre évêque; et les sculptures des divers tombeaux eux-mêmes semblent dire qu'ils furent exécutés dans le même temps, probablement au VI^e^ siècle ou au VII^e^.

Ces divers monuments expriment la croyance des habitants de la contrée au commencement du VII^e^ siècle ou dans les temps rapprochés; ils corroborent implicitement le résumé historique de l'hymne sur saint Maximin. Celle-ci assure qu'après le massacre de saint Étienne, les apôtres et les disciples s'étant dispersés, comme il est rapporté par saint Luc, saint Maximin et sainte Madeleine s'embarquèrent, vinrent à Marseille et à Aix, où ils prêchèrent l'Évangile.

1. Lib. I. de *Gloria Martyrum*, cap. XXX. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 734.
2. MANSI, Concil., t. VIII, col. 627.
3. Les tombeaux de saint Maximin et de sainte Marie-Madeleine, représentés par M. l'abbé Faillon ont été comparés à celui de Bassus. — *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, etc., 2 vol. in-4° — MIGNE, 1848, tom. II, col. 437-438 et suiv.

Il est fort vraisemblable que la Providence se servit de cette tempête soulevée à Jérusalem contre les fidèles, pour jeter aux quatre vents du ciel les ouvriers évangéliques, appelés à répandre à travers le monde la divine semence.

La Gaule ne pouvait être oubliée dans le partage qu'ils se firent de l'univers; le commerce du Levant avec Marseille, Lyon, Paris, faisait circuler des vaisseaux dans les mers de l'Asie Mineure, et il n'était pas difficile de s'y embarquer. La famille de sainte Marie-Madeleine avait de l'aisance, elle qui recevait le Sauveur dans sa maison de Béthanie. La sainte, son frère saint Lazare, sa sœur sainte Marthe pouvaient payer la traversée. Rien de plus vraisemblable que leur départ pour venir à Marseille. Un disciple du Sauveur pouvait aussi se faire accompagner de sainte Madeleine. C'était l'usage qu'une femme fût dans ces missions des premiers temps, soit pour instruire et baptiser les nouvelles converties, soit peut-être pour pourvoir aux besoins des missionnaires apostoliques. Saint Paul en parle dans ses épîtres et dit que saint Pierre en conduisait une avec lui; il recommandait qu'elle fût âgée [1]. Le résumé de la vie de saint Maximin s'appuie sur l'exemple de la sainte Vierge, qui alla avec saint Jean à Ephèse, pour affirmer que sainte Madeleine était venue avec saint Maximin. En outre, la ville d'Aix, qui était importante et renommée par ses eaux, devait naturellement attirer les regards des premiers prédicateurs de l'Evangile.

Tout cela permettrait de croire à l'apostolat de saint Maximin et de sainte Madeleine à Aix et dans la Provence. Mais le silence absolu des anciens martyrologes de saint Jérôme, de Bède, de Florus, etc., sur saint Maximin lui-même et sur la mort de sainte Madeleine en Provence, cause une très grande incertitude. Au commencement du v^e^ siècle, quand le pape saint Zosime reconnut à l'église d'Arles ses privilèges de métropole, et déclara que la foi s'était répandue de son sein comme d'une source à travers la Gaule [2], et qu'ensuite le pape saint Grégoire ratifia ces prérogatives dans une lettre à Virgile, évêque d'Arles, la ville de Vienne réclama et finit par obtenir la primauté; mais on ne voit pas que dans les débats, qui se prolongèrent à cet égard et mirent en cause un certain nombre d'évêques du midi et du sud-est de la Gaule, la ville d'Aix ait formulé des prétentions et se soit comptée parmi celles qui avaient été évangélisées par des disciples du Sauveur. Elle se contenta de s'effacer, peut-être de protester par son silence; mais il semble qu'elle aurait fait entendre des réclamations et qu'il en serait resté un écho dans les lettres que les souverains pontifes écrivirent successivement en faveur d'Arles, puis en faveur de Vienne. Aucun des écrits des saints Pères qui vécurent dans cette partie méridionale de la Gaule, au IV^e^, au V^e^, au VI^e^ siècle, ne mentionne saint Maximin, ni le séjour de sainte Marie-Madeleine en Provence. Saint Sidoine Apollinaire, qui écrivit beaucoup de lettres et qui eut son tombeau près de leurs tombeaux, n'en parle pas non plus.

Il est vrai, que dans les Actes de saint Alexandre de Brescia, en Italie, il est rapporté que, sous l'empire de Claude, saint Lazare était évêque de Marseille, et saint Maximin évêque d'Aix; que le jeune Alexandre, obligé de quitter sa patrie, Brescia, pendant que l'empereur Claude persécutait les chrétiens, se rendit à Marseille auprès du bienheureux Lazare, qui en était évêque; puis à Aix, auprès du bienheureux évêque Maximin [1]. » Ce témoignage serait de la plus haute importance et trancherait la question des premiers apôtres de la Provence en faveur de saint Lazare et de saint Maximin, si l'on pouvait le regarder absolument comme authentique. Le commencement des Actes où il est consigné, a une précision, un caractère de simplicité, qui respire l'antiquité, et prévient en leur faveur, quoique la persécution qui se fait sentir à Brescia sous l'empereur Claude soit prématurée; mais la seconde partie contient des merveilles bien extraordinaires pour ne pas exciter une certaine défiance. Il y est rapporté que l'on versa du

1. Numquid non habemus potestatem mulierem sororem circumducendi, sicut et ceteri apostoli et fratres Domini et Cephas. — I *ad Corinth.*, IX, 5.

2 Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt..., MANSI, *Conciliorum*, tom. IV — col. 359-360. — *Epistola sancti Zosimi ad episcopos Galliæ* (anno 417), parag. 3.

1. Parag. 3. « Alexander Brixiæ nobili genere natus ac in christiana religione eruditus, Claudio imperatore christianos persequente, adolescens Massiliam ad beatum Lazarum ejus urbis episcopum venit. Inde Aquas Sextias ad beatum Maximimum episcopum profectus, ab eoque in fide confirmatus et ad martyrium pro Christo Domino subeundum incensus, Brixiam rediit; ubi, re familiari vendita pauperibusque divisa, martyrii cupidus, Dianæ templum ingreditur, ac dæmones in Christi nomine compellit ut idola confringerent. Quo facto, ab idolorum sacerdotibus tentus, ad Felicianum præfectum adducitur; qui cum ad Neronem rem per litteras significasset, responsunque esset ut Alexander aut diis sacra faceret aut exquisitis suppliciis cruciatus interficeretur, mandatum ei imperatoris exponit hortatusque ut Marti immolaret.

Boll. XXVI^a^ *Augusti*, tom. V, page 777. — *De sancto Alexandro martyre Brixiæ in Italia.*

plomb fondu dans la bouche du saint, qu'il n'en éprouva aucun mal; ensuite, qu'il fut attaché à un taureau furieux et entraîné à travers la ville; enfin, qu'il eut la tête, les membres et la langue, coupés. C'est une accumulation de circonstances qui paraît excessive. Mais ce qui fait douter encore plus de ce récit, c'est que, d'après Ferrari, le corps de saint Alexandre fut rapporté de Brescia dans les Gaules au temps de l'empereur Charlemagne [1]. Alors il y a tout à craindre que les Actes aient été composés ou amplifiés à cette époque, afin qu'au milieu des discussions, la balance penchât tout à fait du côté de saint Lazare et de saint Maximin, que la Provence revendiquait pour ses apôtres, et afin qu'on n'attachât pas trop d'importance à la lettre du pape saint Zozime aux évêques des Gaules (417), dans laquelle il déclarait que les églises de toute la Gaule avaient reçu de saint Trophime les eaux de la foi, comme des ruisseaux reçoivent l'eau de la source [2].

Nous avons recherché beaucoup d'anciens offices de sainte Marie-Madeleine dans les bréviaires du XII^e^ au XV^e^ siècle. Nous avons toujours vu les *antiennnes* et les *répons* de sa fête formés de versets de l'Évangile, et jamais de faits historiques relatifs à son séjour en Provence. Il y a bien quelques détails sur sa sépulture à Aix et sur son tombeau de marbre dans les leçons du bréviaire de Carcassonne du XIV^e^ siècle, n° 1036 du fonds latin, à la Bibliothèque nationale [3]. Mais on sait que les leçons hagiographiques n'entrèrent dans les offices et dans les livres de chœur qu'à partir du IX^e^ siècle et souvent ce fut plus tard encore. Alors ce témoignage en faveur de la venue de sainte Madeleine à Aix, ne repose pas sur des bases d'une haute antiquité; et il laisse subsister tous les doutes. L'histoire ne saurait l'accepter.

Ces légendes sur elle et sur saint Maximin furent, sans doute, inventées par un sentiment de vanité facile à comprendre, et aussi pour faire croire que la foi nous était venue directement de la Palestine, et que nous ne devions presque rien à l'église romaine.

Plusieurs pensent, pour de bonnes raisons, que la grande Vie de sainte Madeleine n'est pas de Raban-Maur, car dans son martyrologe il ne dit pas qu'elle mourut en Provence. Il dit simplement : XI, Kal. Aug. Nativitas Mariæ Magdalenæ (Migne, *Patrol. lat.* tom, III, col, 1158.)

IN FESTO SANCTI MAXIMINI [1].

Ad Magnif.

ANT. *Insiste laudibus Aquensis civitas.*
Deum Magnificans primatis gracia,
Per quem fons fidei verbigue veritas
Prius innotuit tibi, provincia,
Is carnis hodie solutus fascia,
Transfertur libere per vite semitas,
Ubi promittitur sanctis hereditas,
Quibus in omnibus Deus est omnia.

In I° Nocturno.

ANT. *Post ascensum Christi regis*
Datur signum nove legis.
Dum per sacri lingas ignis,
Sacer chorus fit insignis.
ANT. *Hoc dum flagrat igne cetus*
Perdit omnis mortis metus,
Et Judeis expedite
Preconatur verba vite.
ANT. *Ex Judeis credunt multi,*
Supernorum fide fulti;
Sancte lucis amatores,
Propriorum contemptores.
LECT. I. ℟. *De sanctorum vocatus numero,*
Maximinus sacratur pontifex,
Christi jugum ferens in humero,
Sacramenti fideique opifex;
Predicandi preclarus artifex,
Prosperari sciens in aspero.
℣. *Scimus quod hii qui Deum diligunt,*
Verbis bonis adversa subigunt.
LECT. II. ℟. *Qualis sit operans patet in opere;*
Nam fructus arborem prodit vel predicat.
Prius agreditur presul id agere,
Quod se continuo docturum indicat
Illud penitus spernit et abdicat,
Quod Deo displicet patratum temere.
℣. *Cujus enim vita despicitur,*
Et predicatio jure contempnitur.
LECT. III. ℟. *O celebrem viri memoriam,*

1. Ferrari, dans son catalogue des saints d'Italie, dit en note, à propos de saint Alexandre de Brescia (26 août), qu'il avait lu dans une histoire de Brescia, publiée en 1584, que le corps du saint fut transporté en Gaule sous le règne de Charlemagne, (*Boll. Ibid.*)

2. Sane quoniam metropolitanæ Arelatensum urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt. — MANSI, *Conciliorum*, t. IV, col. 359-360. — *Epist. S. Zosimi ad episcopos Galliæ*, (anno 417).

3. *Lect.* V. Sanctissimum vero ejus (b. Mariæ Magdalenæ) corpus beatus antistes Maximinus assumens diversis conditum aromatibus in honorifico collocavit mausoleo, constituens super beata membra mirabilis architecture basilicam (a)

VI... Monstratur autem sepulcrum ejus *excidico* marmore habens sculptum in eo...

Bibliot. nat., manus. lat., n° 1036 (XIV^e^ siècle), *Breviarium Carcassonense*, fol. 87, v° : *In Festo S. Marie-Magdalene.*

(a). C'est toujours cette construction d'une magnifique basilique sur le tombeau de la sainte au I^er^ siècle, qui est d'une impossibilité absolue.

1. Bibliot. Nat., Manus. lat., n° 1038 (XIV^e^ siècle), *Breviarium Aquense.*

Que claruit plena miraculis.
Huic Magdala se dedit sociam
Obsequiis et votis sedulis;
Mentem pascens divinis ferculis,
Que sitiens erat justitiam.
℣. *Beatum comprobat largitor gratie,*
Qui semper esurit justicie.

In II Nocturno.

Ant. *Crescebat igitur credentium numerus*
Quos fontis typici fundebat utherus
Herensque firmiter in morum studio,
Proles ecclesie repletur gaudio.
Ant. *Ut effectum conferrent sceleri*
Animarum plebem presbiteri,
In levite Christi perniciem,
Contorquentes cum saxis aciem.
Lect. iv. ℟. *Coegit itaque sancta dispersio*
Sanctum cum Magdala se mari credere;
Ergo se protinus tradidit navigio
Ventis et fluctibus utentes prospere.
Nam Christum rogitant qui pestis
Pondere pulsis discipulis fuit subsidio
Jussu verbi salutaris
Tranquillatur motus maris.
Lect. v. ℟. *Applicantes sancti Massiliam*
Urbem navemque deserunt, [intrant,
Ubi stulte gentis perfidiam,
Sanctitatis exemplo conterunt.
Et dum verbum salutis proferunt,
Multi currunt ad Christi gratiam.
℣. *Nam quos pascit internus arbiter,*
Amat regit et salvat pariter.
Lect. vi. ℟. *In Aquensi comitatu,*
Sato salutis semine
Multos solvunt a reatu
Baptismi lotos flumine;
Infideli stantes statu
Sancto juvante flamine.
Sancta quippe conservat Trinitas,
Quos in bonum connectit unitas.

In IIIo Nocturno.

Ant. *Ergo pulsi de Jude terminis*
Gentes petunt diversi numinis,
Et delentes doctrinam stoicam,
Predicarunt fidem catholicam.
Ant. *Lustrantes itaque regnorum menia,*
In linguis variis locuntur varia,
Et quod in serie verborum predicant,
Firmant miraculis et signis indicant.
Ant. *Bis quina septies virorum consio,*
Sermonis mititur in ministerio,
Ut quod non poterat patrum fragilitas,
Horum perficeret pia sedulitas.
Lect. vii. ℟. *Incessanter divina predicans,*
Rexit Aquensium diu diocesim,
Deo plebem et loca dedicans,
Et subortam suggillans heresim,
In Christo faciens nullam paranthesim.
Deum et hominem eum esse judicans.
℣. *Nam quod Deus et homo dicitur,*
Unus esse Christus asseritur.
Lect. viii. ℟. *Imminente dilecte transitu,*
Adest Christi vocantis visio,
Ut cui toto servivit spiritu
Subveniat ejus solatio,
Et quem parvo sumpsit hospicio,
In immenso sumatur ambitu.
℣. *O felix commercium, o miranda premia,*
Cum pro temporalibus traduntur celestia.
Lect. ix. ℟. *Mausoleo conditum nobili*
Maximini corpus oculuit,
In quo patet figura sculptili;
Ubi flendo lavari meruit,
Et sanctus hoc fundare studuit
Deo templum cultu landabili.
Cui enim minus dimittitur,
Huic dimissor minus diligitur.

In Laudibus.

Ant. *Revelante divino spiritu,*
Suo presul prestito transitu,
Supplex orat in vite termino,
Ut post mortem regnet cum Domino.
Ant. *Spiritali plaudit letitia,*
Nulla carnis motus molestia,
Suas Deo revelans semitas,
Cujus semper consistit veritas.
Ant. *Vere lucis servans excubias,*
Oves Deo commendat proprias,
Ne trahantur a mundi turbine
Quos baptismus lavit a crimine.
Ant. *Sicut uvam cultor a vinea,*
Sicut granum sperat ab area,
Sic expectans ymbrem cerotinum,
Benedixit sacerdos Dominum.
Ant. *Psallit corde, psallit operibus,*
Psallit ore, profusis precibus,
Suos Deo commendans exitus,
Quem celestis laudat exercitus.

Ad Benedictus.

Ant. *Juxta tumbam beate complicis,*
Sicut sanctus ipse preceperat,
Collocatur corpus pontificis,
Intra sacrum quod preparaverat,
Hic adversa depellens superat,
Atri vires frangens artificis,
Et per summi juvamen apicis,
Sanitatum signis exuberat.

4. — A QUELLE ÉPOQUE SAINT AUSTREMOINE ÉVANGELISA-T-IL LE PAYS DES ARVERNES?

IL PARAIT QUE CE FUT AU MILIEU DU IIIe SIÈCLE.

CHAPITRE I[1].

Sommaire. Les anciens martyrologes ne disent rien de saint Austremoine avant le milieu du XIIe siècle. — Trois espèces d'Actes de son martyre. — Les premiers et les seconds racontent des choses contradictoires. — Ils affirment que le saint fonda un monastère avant la fin du Ier siècle : ce qui est impossible. — Ils portent la marque d'une composition du IXe. — Une troisième rédaction rapporte qu'il assista à la dernière cène : ce qui est positivement faux. — Ces trois récits ne méritent aucune créance. — Il faut s'en tenir à saint Grégoire de Tours qui fait venir le saint dans l'Arvernie au milieu du IIIe siècle.

Les Bollandistes ont publié trois espèces d'Actes du martyre de saint Austremoine, évêque des Arvernes. Les deux premiers le représentent comme un des principaux collègues des apôtres; les troisièmes, qui sont beaucoup plus étendus, affirment qu'il était des soixante-douze disciples, qu'il était présent à la dernière Cène, lors de l'institution de la sainte Eucharistie, et qu'il avait été envoyé dans les Gaules par saint Pierre, tandis que les autres le font disciple de saint Clément. Dans tous, il est martyr. Mais ces assertions ne sauraient être acceptées. D'abord il n'est pas possible d'admettre qu'un saint d'une grande réputation, un homme formé à l'école du Sauveur lui-même ou à l'école des premiers papes, ait subi le martyre, après avoir annoncé l'Evangile en Auvergne, sans que des martyrologes ou des chroniques du Ve et du VIe siècle, ou des Pères de l'Eglise en aient fait mention. Or, il n'est nommé dans aucun des anciens martyrologes de Rome ni de la Gaule. Il n'est pas dans celui de saint Jérôme, ni dans celui de Gellone, ni dans celui de Wandalbert, publiés par d'Achéry, dans son *Spicilegium* (T. II); ni dans le petit martyrologe romain, ni dans celui du vénérable Bède, ni dans celui d'Adon, qui mourut évêque de Vienne, en Dauphiné, l'an 875; ni dans celui d'Usuard, qui était religieux de Saint-Germain-des-Prés et honoré de la confiance de Charles le Chauve. Adon et Usuard avaient particulièrement à cœur de recueillir le nom des martyrs et des saints qui faisaient la gloire de la Gaule; pour que saint Austremoine ne figure pas dans leurs catalogues, il faut absolument que les Actes de son martyre n'aient pas encore été connus de leur temps : ce qui n'en rendrait la composition possible que vers la fin du IXe siècle. C'est un martyrologe de Clermont, du XIIe siècle, qui le nomme le premier, avec le titre d'évêque, ordonné à Rome par les apôtres et envoyé par eux dans la capitale des Arvernes, pour y prêcher l'évangile[1]. Saint Grégoire de Tours, il est vrai, le met au nombre des sept évêques chargés d'évangéliser la Gaule sous le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire en 251 (*Hist. Franc.* lib. I, cap. XXXVIII), et, un peu plus loin, il l'appelle *évêque et prédicateur*, mais non *martyr*[2]. Or il n'aurait eu garde de lui refuser cet honneur, si les traditions des églises des Gaules l'avaient compté parmi les martyrs.

L'auteur de la première Vie du saint était beaucoup trop éloigné des événements, à plus de six siècles de distance, pour avoir pu ressaisir par la tradition orale des faits avérés, puisque les indications écrites manquaient totalement et n'avaient pas même été signalées d'une façon très générale dans les martyrologes. On s'aperçoit, en plusieurs endroits, qu'il affirme au hasard, d'après les fantaisies de son imagination et d'après les ouï-dire les plus dénués de fondement, des faits qui sont positivement contredits par les documents les plus certains. Ainsi il rapporte qu'au temps de l'empereur Dèce, l'hérésie de Valentinien et de Novatien s'étant propagée contre la religion chrétienne à l'instigation du démon, saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre, fut obligé d'envoyer saint Austremoine, avec d'autres prédicateurs de l'Évangile, dans les provinces de la

1. *Voy.* dans LES BOLLANDISTES, les trois *Passions* de saint Austremoine, Ie Nov., tom. I, p. 49-82 : *Vita S. Austremonii* — Une longue dissertation les précède. — *Commentarius prævius*, p. 23-49.

ARBELLOT, *Observations critiques à MM. Bourassé et Chevalier, sur la légende de saint Austremoine et les origines chrétiennes de la Gaule.* Paris, in-8°, 48 pages.

FRAISSE (Jean). *De l'Origine des églises de France prouvée par la succession de ses évêques, avec la Vie de saint Austremoine, 1er apôtre et primat des Aquitaines.*

1. Romæ a sanctis apostolis episcopus ordinatus ad eamdem urbem Cristi Evangelium prædicandum est directus. (S. Austremonius). — BOLLAND., Ie Nov., tom. I, page 23. *Commentarius. De S. Austremonio.*

2. Apud Arvernos vero post Stremonium episcopum, prædicatoremque, primus episcopus Urbicus fuit. — *Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXXIX.

Gaule[1], comme si saint Clément, qui fut martyrisé sous Trajan, avant la fin du Ier siècle, avait pu combattre Novatien, qui soutenait son rigorisme outré dans le courant du IIIe. A la manière dont il s'exprime, on voit qu'il a tiré de saint Grégoire de Tours sa mention de l'hérésie de Novatien[2]. Il faut ainsi que l'histoire des Francs ait été déjà très répandue lorsqu'il tenait la plume; elle ne le fut que lorsque les monastères eurent des écoles florissantes à la fin du VIIe siècle.

Pour représenter le zèle de l'apôtre des Arvernes à remplir sa mission dans les Gaules, il emprunte mot à mot des passages de la Passion primitive de saint Denis, applique à la ville des Arvernes des détails de la description de Paris[3].

Son ignorance complète de l'histoire se trahit surtout quand il raconte les travaux du saint. Il affirme, ainsi que le rédacteur de la IIe Vie, que saint Austremoine avait bâti à Issoire (*Iciodorum*), un monastère où il avait rassemblé une grande famille de moines, qu'il leur avait donné une règle, et qu'il leur avait appris les moyens pour maîtriser son esprit et le plier au joug du Seigneur[4], que tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme; qu'aucun d'eux ne possédait rien en propre; mais qu'ils avaient mis tout en commun, comme cela est rapporté des premiers chrétiens dans les *Actes des Apôtres*. Or tout ceci n'est que pure invention, car les communautés religieuses étaient bien loin d'être établies dans la Gaule, à la fin du Ier siècle ou même à la fin du IIIe. Il faut venir jusqu'au milieu du Ve pour les voir naître dans leur forme première en Bourgogne, dans les monts Jura, dans le centre de la France; elles ne le sont pas encore à Paris au VIe siècle, dans les derniers jours de sainte Geneviève. Le religieux qui écrivait sur le rapport des témoins oculaires, la vie de saint Romain et de saint Lupicin, fondateurs du monastère de Condat, dans les forêts du Jura, déclare « qu'avant saint Romain (c'est-à-dire avant 440 environ) personne du tout n'avait embrassé la vie érémitique ou la vie de communauté dans la Bourgogne[1]. » Saint Germain d'Auxerre passe pour avoir édifié un établissement de moines sur les bords de l'Yonne, en face de la ville d'Auxerre[2]. Le passage de sa première Vie écrite par Constance, son contemporain, dans lequel on voit cette assertion, n'est peut-être pas absolument authentique; il se peut qu'il ait été interpolé; mais il repose sur des traditions fort anciennes et il exprime un fait vraisemblable.

Il y avait aussi à l'île Barbe, près de Lyon, une famille de moines, chez lesquels avait été saint Romain, premier abbé de Condat; et, à Lérins, les religieux qu'avait dirigés saint Honorat; mais tous avaient rapport au commencement du Ve siècle ou à la fin du IVe. Il est absolument impossible qu'un monastère ait existé en Auvergne au milieu du IIIe, et à bien plus forte raison n'en pouvait-il pas être question dans les temps apostoliques. Assurément des vierges se consacrèrent à Dieu dès l'origine du christianisme : telles, par exemple, sainte Praxède et sainte Pudentienne, les deux filles du sénateur Pudens, qui avait donné asile à saint Pierre dans sa maison de Rome; mais les règles monastiques devaient attendre longtemps après les persécutions pour se formuler en occident. Saint Martin avait aussi ses disciples qui vivaient auprès de lui; mais c'était une sorte de séminaire épiscopal.

Un épisode de la vie de saint Austremoine se rattache à son monastère, et par conséquent perd tout d'abord son cachet de vraisemblance, qu'il n'avait pas d'ailleurs dans son ensemble.

1. Cum Valentiniani et Novatiani hæresis, inimico impellente, contra religionem christianam grassari cœpisset, sanctus Clemens, discipulus ac successor beati Petri, apostoli, hos viros..... in singulis urbibus destinavit. — Bolland., Ia *Passio*, *parag. I*, p. 49.

2. Sub Decio vero imperatore... Valentinianus et Novatianus maximi tunc hæreticorum principes, contra fidem nostram, inimico impellente, grassantur. — *Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXVIII.

3. Texte de la Ie Vie de saint Austremoine.

Boll., p. 49, parag. 3... quo amplius cognovit gentilitatis fervere errorem, illuc intrepidus et fidei calore accensus, Domino ducente, Arvernis civitatis mœnia pervenit... non verebatur incredulæ gentis expetere feritatem... parag. 1... Erat igitur civitas ipsa... terris fecunda, nemorosa arboribus, vineis uberrima, populis constipata et referta commercus... parag. 2.

3. Texte de l'ancienne Passion de saint Denis.

— Bibl. nat.; manus.. lat., n° 5301 (xe siècle), fol. 213: *Lect.* V... quo amplius gentilitatis fervere cognovit errorem, illuc intrepidus et calore fidei flammatus accessit, ac Parisius, Domino ducente, pervenit, non veritus incredule gentis expetere feritatem...

Lect. VI. Tunc memorata civitas... quia esset salubris aere, jocunda flumine, fecunda terris, arboribusque nemorosa et universis uberrima, constipata populis, referta commerciis...

4. Voir plus loin, vers la fin. Tout le passage est reproduit.

1. Ante quem (Romanum) nullus omnino monachorum intra ipsam provinciam religionis obtentu aut solitariam aut consortialis observantiæ sectatus est vitam, — *Vita S. Romani*, cap. I, parag. 2. Bolland., XXVIIIa Februarii; tom. III, pag. 741.

2. Qui duplicem viam Christo ad profectum religionis instituens, in conspectu opidi, interposito Hicauna flumine, monasterium collocavit, ut ad fidem catholicam populi et congregationes monachorum ad ecclesiasticam gratiam raperentur. — Bibliot. Sainte-Geneviève; manus lat. grand format, H.l. 8° (XIIIe siècle): *Vitæ Sanctorum*, fol. 130, v°.

Le saint aurait baptisé un enfant juif nommé Lucius; le père irrité aurait jeté ce jeune chrétien dans un puits, d'où saint Austremoine l'aurait fait retirer pour le transporter dans son couvent d'Issoire (Ie Vie ; page 49). On ne voit pas comment, après cinq ou six siècles, les traditions orales auraient pu conserver des souvenirs positifs de cet acte de cruauté. Cela donne lieu de croire que la Ie et la IIe Vie furent composées sans document certain qui se rattachât aux premiers siècles, et uniquement d'après des oui-dire farcis de légendes. Ce fut probablement plusieurs siècles après l'épiscopat de Cautin qui fit honorer les reliques du saint, de puis longtemps délaissées dans leur tombe [1]. Cela expliquerait peut-être pourquoi les anciens martyrologes ne le mentionnent pas. Malgré ce culte local l'oubli continua de peser sur lui au dehors, puisque Bède, Adon et Usuard, le passent également sous silence. Cautin succéda à saint Gaël en 562.

En considérant la composition même de ces deux rédactions, l'on s'aperçoit qu'elles sont l'œuvre de ces lettrés habiles à imiter les écrivains du siècle d'Auguste, à tourner des périodes retentissantes, à faire des discours imaginaires, où les textes de l'Ecriture Sainte sont prodigués et toujours d'après la traduction actuelle de saint Jérôme.

Un écrivain du IXe siècle aurait pu assez facilement s'en écarter par quelques variantes; mais il n'y en a guère surtout dans la seconde [2], qui ne fait pour ainsi dire que reproduire la première avec des tours de phrase plus élégants, plus cicéroniens et plus verbeux. La première a été publiée par les Bollandistes d'après un manuscrit du Vatican du IXe siècle (fonds de la reine de Suède, n° 486), et d'après un autre de la Bibliothèque Nationale, du XIIe (n° 5365); la seconde, d'après un texte de la bibliothèque de Bruxelles, n° 8550 (IXe ou Xe siècle).

La troisième renchérit encore sur les deux autres pour la phraséologie creuse et pour le clinquant oratoire. Elle est beaucoup plus longue et n'a pas plus de faits. Des tirades de vers y sont jetées çà et là, comme pour en varier les ornements. Celle où saint Austremoine est représenté arrivant dans le pays des Arvernes, pour l'évangéliser par une mission spéciale de la Providence, permettra de juger des autres.

Spargens per partes mundi regnator Olympi
Discipulos proprios, athletam pontificali
Hunc per apostolicas decrevit honore sacrari
Jure manus sanctas, tribuens affamina grata.
Hunc etenim primum felix Arvernica tellus
Accipit exultans, dono sortita superno
Pontificem, qui perspicuam gustaverat undam
Dogmatis æterni de vivo fonte fluentem.
Florebat vero sociis sibi cœlitus auctus
Ursino Necterioque per cuncta piis justoque Mameto [1].

En voulant relever la gloire du saint beaucoup mieux que ne l'avaient fait ses devanciers, il lui composait une auréole de merveilles plus éclatantes, et lui donnait un rang plus haut dans l'intimité du Sauveur. Ainsi il le montre présent à la dernière cène, au moment de l'institution de la divine Eucharistie. — *In sacræ cœnæ convivio cum cœnantibus discubuit et novo mysticoque mandato strenuus minister interfuit* (cap. I, parag. 3); ce qui est contraire à l'assertion de saint Matthieu, car il dit : « Le soir étant venu, il était à table avec ses douze disciples ». — *Vesper e autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis* (Matt., XXVI-20).

Ce n'est pas assez pour lui que saint Austremoine ait été envoyé dans les Gaules par saint Clément; il le fait venir sur l'ordre de saint Pierre, et sans aucun fondement.

Il est impossible de s'en rapporter à ces trois hagiographes, qui tombent dans des erreurs aussi grossières, et qui ne paraissent soucieux que d'embellir un récit, d'après des traditions vagues, qui ne sont garanties par aucun des anciens martyrologes, pourtant nombreux et variés sur les saints de la Gaule.

Il faut s'en tenir à l'assertion de saint Grégoire de Tours, qui nomme saint Austremoine parmi les sept évêques envoyés dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile sous le consulat de Dèce et de Gratus (251); et qui ensuite lui donne le titre d'*évêque et de prédicateur de la foi chez les Arvernes*, mais non de *martyr : Apud Arvernos, post Stremonium episcopum prædicatoremque, primus episcopus Urbicus fuit* [2].

1. Post longa vero annorum curricula Cautenus, cui ipsius Arvernæ urbis episcopatus datus est... jussit tumulum cancello vallari, prædixitque reverentiam loci illius. — Ia *Vita*, cap. II, parag. 11.

2. Voici comment elle raconte la construction du monastère d'Issoire : « Monasterium dicitur ædificasse in loco qui Iciodorus vocatur, ubi non modicam monachorum turbam constituens, apostolicam vitam, quam plene didicerat, feliciter illis tradidit conservandam, docuitque regulis artis retundi animum et jugo semper Domini colla subdi. *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una: nec quisquam aliquid suum esse dicebat; sed erant illis omnia communia* ». — *Vita secunda*, cap. I, parag. 10, p. 57.

1. Vita tertia.

2. *Hist. Francorum*, lib. I, cap. XXXIX.

L'on a deux inscriptions sur les reliques de saint Austremoine : l'une qui fut retrouvée en 1709, dans l'église de Saint-Allire, sur une tablette de marbre, et qui est ainsi conçue : *hic reliquiæ sunt beati Austremonii martyris sanctique Juliani et Stabile;* l'autre, qui était sur un reliquaire conservé jadis dans la cathédrale de Clermont : *Partes femoris sancti Austremonii Arvernorum episcopi et martyris.* Ni l'une ni l'autre, disent les Bollandistes, ne remontait au delà du XI^e^ siècle [1]; par conséquent elles ne peuvent établir que le saint ait été martyr, contrairement à l'opinion de saint Grégoire de Tours.

1. Bolland. I^a^ novembris, tom. I, p. 39, parag. 93 : *De sancto Austremonio. Dissertatio prævia.*

5. — RELATION SUR L'APOSTOLAT DE SAINT CRESCENT, DISCIPLE DE SAINT PAUL, A VIENNE EN DAUPHINÉ [1].

CHAPITRE I.

CETTE RELATION DONNE AVEC RAISON SAINT CRESCENT COMME DISCIPLE DE SAINT PAUL.

Sommaire. — Saint Paul dit que saint Crescent était allé en Gaule. — Une ancienne fête de l'église de Vienne rappelait le jour de son arrivée dans cette ville, et une autre le jour de son martyre. — La lettre des martyrs de Vienne et de Lyon affirme l'importance de l'église de Vienne au IIe siècle. — Elle signale la charité et le martyre de saint Zacharie, qui fut le 1er successeur de saint Crescent sur le siège de Vienne, et qui fut à la tête de la chrétienté de Lyon avant saint Pothin. — Le martyrologe de saint Jérôme place la mort de celui-ci en Espagne; et le petit martyrologe romain la place en Galice. — Ces deux affirmations se corroborent mutuellement. — Des citations de martyrologe et de chronique indiquent l'apostolat de saint Crescent à Vienne au temps de saint Paul. — Deux lettres du pape saint Zosime, écrites en 417, font voir que l'évêché de Vienne était un des plus anciens du midi de la Gaule.

Saint Paul, dans sa IIe lettre à Timothée, mentionne saint Crescent parmi ses disciples les plus actifs à partager ses courses évangéliques. Il dit : « Hâte-toi de venir me rejoindre, car Démas m'a quitté et s'en est allé à Thessalonique; Crescent est parti pour la Gaule, Tyrté pour la Dalmatie.....[2] » Des discussions se sont élevées sur ce départ de Crescent pour la Gaule, car le texte latin de la Vulgate porte dans les Bibles catholiques actuelles : « *Crescent est parti pour la Galatie.* » Plusieurs des anciens Pères, notamment saint Epiphane, veulent qu'on lise : « *in Galliam, — en Gaule* », — et non « *in Galatiam, — en Galatie* ».[3] — Le manuscrit du Sinaï (IVe siècle), donne aussi la même leçon « εἰς Γαλλίαν ». Il jouit d'une grande autorité[4]. Il était naturel que l'église de Vienne revendiquât ces paroles de saint Paul en son honneur. Des indications précises de ses anciennes archives se joignent à celles des vieux martyrologes, notamment à celles du martyrologe de Bède[1] pour affirmer que saint Crescent, disciple de saint Paul, résida quelques années à Vienne, où il établit une petite chrétienté, qu'ensuite il laissa Zacharie continuer son œuvre, et s'en retourna pour souffrir le martyre en Galatie ou plutôt en Galice, province de l'Espagne. Une relation, distribuée dans les neuf leçons de son office, en un bréviaire de Vienne de 1522, fournit quelques traits substantiels de sa biographie, empruntés à des inscriptions de l'église de Vienne, à des martyrologes et à des chroniques. Ils ont un cachet sérieux de vérité, et ne sont pas dépréciés par des amas de légendes invraisemblables, ni par de grossières erreurs historiques. Ce qui mérite le plus d'être pris en considération, c'est la mention du jour où il entra dans la ville de Vienne pour la première fois. Le souvenir en fut conservé par une fête que l'on célébrait le IV des calendes de janvier (28 décembre). — *Ingressus vero ejus atque adventus quarto kalendas Januarii, quod est hodie, celebratur* (*Lect. IV*). C'était un usage de la plus haute antiquité dans l'Église de consigner ainsi les dates mémorables de la vie et de la mort des saints, et de les rappeler par une fête annuelle. Le martyrologe de saint Jérôme mentionne, au 2 juillet, la fête de l'ordination du pape saint Miltiade (311-314)[2], et, au 29 décembre, celle de l'ordination du pape saint Boniface (418-442). Ces fêtes ne furent célébrées que du vivant de ces pontifes, et elles ne furent inscrites qu'à cette époque dans les catalogues de l'Église romaine. C'était par une coutume pareille que l'on avait marqué, dans les livres liturgiques de Vienne, les jours précis de l'entrée de saint Crescent dans cette ville et de son trépas[3], afin d'en célébrer solennellement l'anniversaire.

Le *Liber Pontificalis* donne le nombre des ordinations que firent les souverains pontifes et indique les années de leur élection et de leur mort. De vieilles peintures de la basilique de saint Paul conservaient les noms des papes et les années, les mois de leur pontificat. En rappelant ainsi le souvenir exact de l'entrée de

1. Voir le *Bréviaire de Vienne* de l'année 1522, à la bibliothèque de cette ville : *In Festo sanctorum martyrum Crescentis, Trophimi atque Thome.* XXVIIa *Junii*, fol. 283. — Et aussi : *In festo sancti Zachariæ episcopi et mart.* XXVIa *Maii*, fol. 224.

Bolland., XXVIIa *Junii*, t. V, p. 250 : *De Sancto Crescente. Dissertatio.*

Bolland., XXIIIa *Maii*, t. VI, p. 250 : *De sancto Zacharia episcopo Viennensi, qui successit sancto Crescenti.*

2 (*Abiit*) *Crescens in Galatiam, Titus in Dalmatiam.* (*II. ad Timot.*, cap. IV, v. 10.)

3. Les Bollandistes en rappelant cette opinion de saint Epiphane, et celle de Théodoret, qui est semblable, disent : « Crescentem Paulus ipse ait in *Galatiam* misisse... Epiphanius illos arguit erroris qui Galatiam seu Gallograeciam non Galliam intelligunt. » — XXVIIa *Junii*, t. V, p. 251.

4. Le codex Sinaïticus, du Nouveau Testament grec, qui est à Saint-Pétersbourg, est apparemment du IVe siècle; mais les savants n'en sont pas absolument certains.

1. XXIXa *Decembris.* IV *Kal. Januarii* : Sancti Crescentis apostoli Pauli discipuli, Viennensis ecclesiæ primi doctoris.

2. D'Achéry, *Spicilegium*, t. II, p. 13.

3. Il est dit dans son office (Lect. VI, fol. 224, v°) : *Martyrium quinto kalendas Junii.*

saint Crescent à Vienne et du jour de son martyre, l'église de cette ville atteste qu'elle avait gardé fidèlement les traditions de l'antiquité.

Comme on sait que les chrétiens de Vienne avaient écrit en grec à leurs frères d'Asie, vers 165, une longue relation des tourments endurés par leurs amis et leurs parents martyrisés pendant la persécution de Vérus, associé à l'empire par Marc-Aurèle en 161, ils étaient par conséquent soigneux de conserver les glorieux souvenirs de leur église, et ils avaient eu à cœur de marquer le jour où saint Crescent avait commencé à prêcher l'Évangile à leurs pères, ainsi que le jour de sa mort.

Cette lettre, dans ses détails, fait voir combien la chrétienté de Vienne avait déjà d'importance avant le milieu du second siècle et comment elle remontait à saint Crescent[1]. D'abord celui qui tient la plume nomme l'église de Vienne avant celle de Lyon. — *Servi Christi qui apud Viennam et Lugdunum Galliæ degunt.* Quoique ce ne soit pas une preuve positive de la priorité d'âge de l'église de Vienne sur celle de Lyon, c'en est un indice sérieux. Les deux églises sont d'ailleurs nettement distinguées l'une de l'autre (*utraque ecclesia*[2]). Il y avait donc deux évêques : l'un à Vienne et l'autre à Lyon.

Des chrétiens d'Asie étaient venus à diverses époques renforcer la colonie grecque, qui allait grandissant de jour en jour, et qui inspirait de l'ombrage aux païens par les conversions qui s'opéraient et par ses coutumes déjà remarquées de tous:.. *Attale était né à Pergame et il avait toujours été une colonne et un soutien de l'église.* — *Le médecin Alexandre était de la Phrygie et il y avait déjà de longues années qu'il était en Gaule.* — *Tous les jours on en arrêtait qui étaient dignes de remplacer les lâches qui étaient tombés.* — Tel avait été le déchaînement des magistrats et de la population contre eux *que défense leur avait été faite non seulement d'entrer dans les édifices publics, d'aller aux bains ou sur la place publique, mais même nulle part.* Après la mort des martyrs, qui sont nommés par les martyrologes d'Adon, de Notker, au nombre de quarante-huit, leurs corps furent abandonnés à la voirie pendant six jours, mais soigneusement gardés, la nuit et le jour, de peur que leurs proches ou leurs amis ne vinssent les enlever pour les ensevelir avec honneur; ensuite ils furent brûlés et les cendres furent jetées dans le Rhône, afin que personne ne pût les vénérer. — Cette haine si calculée et si opiniâtre de la population atteste qu'on avait vu précédemment les chrétiens rendre un culte à leurs martyrs, et qu'on les avait observés depuis longtemps, par conséquent que les chrétientés de Vienne et de Lyon dataient de loin.

Bien plus, un passage relatif au prêtre Zacharie (πρεσβυτέρου), terme qui peut aussi bien s'appliquer à un évêque qu'à un simple prêtre, touche directement saint Crescent, car dans les vieux offices du bréviaire de Vienne est une fête en l'honneur de saint Zacharie, évêque d'un grand âge, successeur immédiat de saint Crescent, et martyrisé par l'ordre du gouverneur Pompée avant la persécution de Marc-Aurèle[1]. Le passage de la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon, qui a rapport à ce respectable vieillard Zacharie, n'a pas été interprété par les modernes comme il l'avait été par Rufin et par Adon et Notker. Il a été appliqué au prêtre Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. Il est cependant hors de vraisemblance qu'il en doive être ainsi. En effet, « *le jeune Epagathus*, y est-il dit, *brûlait d'une si ardente charité envers Dieu et envers le prochain, il menait une vie si austère que, malgré sa jeunesse, il égalait le martyr et prêtre (ou évêque) Zacharie* — Ἐπάγαθος, εἷς ἐκ τῶν ἀδελφῶν, πλήρωμα ἀγάπης τῆς πρὸς τὸν Θεὸν καὶ τὸν πλησίον κεχωρηκώς· οὗ καὶ ἐπὶ τοσοῦτον ἠκρίβωτο ἡ πολιτεία, ὡς, καίπερ ὄντα νέον, συνεξισοῦσθαι τῇ τοῦ πρεσβυτέρου Ζαχαρίου μαρτυρίᾳ (Migne, *Patr. gr.*, t. XX, col. 412). Rufin traduit : « Vettius Epagathus, unus ex « fratrum numero, immensa quadam charitatis « copia erga Deum simul et proximum exube- « rans, qui adeo districtam et severam vivendi « rationem instituerat, ut quamvis adhuc juve- « nis, Zachariæ tamen senioris elogio æquare-

1. Eusebii, *Hist. Eccles*, lib. V, cap. I. — Migne, *Patrol. græ.*, t. XX, col. 407-434 : *Epistola Viennensium et Lugdunensium fidelium de passione martyrum suorum ad ecclesias Asiæ Phrygiæque... Quot occubuerint regnante Vero.*

2. Ὅστε συλλεγῆναι ἐκ τῶν δύο Ἐκκλησιῶν πάντας τοὺς ἀπουδαίους — Adeo ut ex utraque ecclesia præstantissimi quique simul omnes tenerentur. — Eusebi, *Hist. Eccles.*, lib. V, cap. I. — Migne, *Patrol. græ.*, t. XX, col. 413.

1. Sub Trajano imperatore... primum Crescentem, Pauli discipulum, Vienna civitas Gallorum habere meruit doctorem... (qui) venerabilem virum... Zachariam episcopum ordinavit...

Zacharias..... verbum Dei gentibus prædicabat, habitans extra mœnia urbis in domo cujusdam viduæ, præfecti ancillæ, Fuscinæ nomine, jam Christianæ.

Igitur cum multos jam ad fidem sanctæ Trinitatis instrueret, subito a præside urbis Pompeio rapitur, atque vinctus ad templum, quod superjacet civitati, perducitur...

Dum traheretur per portam triumphalem, quæ nunc *Gratiana* appellatur... illum omnes unanimiter lapidibus obruunt... corpore avibus relicto et feris, Pompeius abiit. Pauci id temporis christiani propter gentilium furorem... martyrem humane metuentes... nocte in area saxea recondunt in altam foveam, ibique usque hodiernum diem servatur. — Au XIII[e] siècle sous le pape Innocent IV, cette arche fut transférée à l'abbaye de Saint-Pierre, et en 1566, les protestants, s'emparant de Vienne, détruisirent nos reliques et nos archives. (Note de M. l'abbé Pra, curé de la cathédrale de Vienne.) — *Breviarium Viennense* anno 1522, XXVI[a] *Maii* : *In festo S. Zachariæ episcopi et martyris*, fol. 224, v°. — Bolland., XXVII[a] *Maii*, t. VI, p. 659.

tur. » Il s'agit du martyr Zacharie ; le mot μαρτυρίᾳ l'indique. On ne comprendrait pas qu'un homme instruit, versé dans la connaissance des Saintes Écritures, tel que l'auteur de la lettre, ait eu l'idée de comparer le jeune Epagathus à un prêtre de l'ancienne Loi, à Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, puisqu'il s'agissait de montrer que, malgré sa jeunesse, il égalait les plus vénérables vieillards. Qu'il l'ait comparé avec le diacre saint Etienne, ou avec l'un des apôtres, il n'y aurait pas lieu de s'étonner ; mais qu'a de commun cet intrépide soldat de Jésus-Christ avec le père de saint Jean-Baptiste[2] ? Sans doute, il était rempli du Saint-Esprit avec plus d'abondance que Zacharie, comme il est dit plus loin, mais le texte ajoute que : *ce jeune homme avait déployé envers les saints la plénitude de la charité, car il avait eu le courage de se livrer lui-même à la mort pour la défense de ses frères.* — Ἔχων δὲ τὸν Παράκλητον ἐν ἑαυτῷ τὸ Πνεῦμα πλεῖον τοῦ Ζαχαρίου. Ὃ διὰ τοῦ πληρώματος τῆς ἀγάπης ἐνεδείξατο, εὐδοκήσας ὑπὲρ τῆς τῶν ἀδελφῶν ἀπολογίας καὶ τὴν ἑαυτοῦ θεῖναι ψυχήν. (Lib. V, cap. I.)

Il s'agit évidemment d'un vénérable prêtre ou évêque dont l'intrépide Epagathus avait été l'imitateur. Il se nommait Zacharie, et devait être connu, au moins par réputation, des chrétiens d'Asie ; et il devait avoir enduré le martyre, après s'être consumé en actes de charité envers Dieu et envers le prochain, pour qu'on en rappelât le souvenir à propos du jeune Epagathus. Tout cela convient pleinement à l'évêque saint Zacharie, martyrisé peu auparavant dans la ville de Vienne. Le récit de ses souffrances est rapporté dans le bréviaire de Vienne de 1522, au 26 mai, jour de sa fête[1]. Quoiqu'il y ait des particularités empreintes de merveilles légendaires, des faits caractéristiques y annoncent une tradition certaine. Par exemple, ce fut par ordre de Pompée, gouverneur de la ville, qu'il fut entraîné hors des murs et lapidé. Il fut ensuite renfermé dans une arche de pierre et déposé au fond d'un caveau, où il repose encore, dit la leçon de son office... Or le recueil des inscriptions antiques de Vienne par M. A. Allmer, signale deux tribuns militaires du nom de Pompée, qui exercèrent leurs fonctions pendant la période romaine, correspondant aux premiers empereurs [2], et comme leur famille était fixée dans la Gaule Narbonnaise, c'était un de leurs aïeux, sans doute si ce n'était pas l'un d'eux, qui avait présidé au supplice du saint évêque.

Pour que la lettre signalât sa vertu aux fidèles de l'Asie, il fallait qu'il fût mort depuis peu d'années, peut-être depuis quinze ou vingt ans, vers 145. Il aurait pu, à la fin du Ier siècle, prendre la direction de l'église de Vienne, lorsque saint Crescent la quitta, et arriver jusqu'à un âge avancé. C'eût été un modèle glorieux à louer, ainsi que le faisait la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon, et puisque ses traits de courage et de dévouement ne sont pas racontés parmi ceux des autres martyrs, c'est qu'il n'était déjà plus leur compagnon, et qu'il avait remporté la palme avant eux. Cette explication concorde à la fois avec le récit de l'ancien office du bréviaire de Vienne, et avec la haute estime que l'auteur de la lettre adressée aux fidèles d'Asie avait lui-même du vénérable prêtre ou évêque Zacharie.

Les chrétiens de Vienne et de Lyon étaient unis par leurs martyrs, qui venaient de partager les mêmes prisons et les mêmes tourments. Ils avaient la même langue ; plusieurs avaient eu les mêmes aïeux dans l'Asie mineure, d'où leurs pères étaient venus s'établir sur les bords du Rhône. D'autres liens unissaient encore les deux églises. Saint Zacharie, évêque de Vienne, où il avait succédé à saint Crescent, était présenté, dans la lettre adressée aux fidèles d'Asie, comme un modèle de piété et d'intrépidité. Il avait été connu d'un grand nombre de ceux qui survivaient aux martyrs, et comme il devançait d'environ un quart de siècle dans l'apostolat saint Pothin échappé au massacre, il avait été, dans le principe, à la tête de la chrétienté de Lyon

1. Page 224. La porte, par laquelle a dû passer saint Zacharie conduit au martyre, n'est plus une porte aujourd'hui ; elle a été coupée à un de ses angles, et fait partie des bâtiments de l'hôpital. Telle qu'elle est, elle est encore un débris des plus importants de nos monuments romains. — Note de M. l'abbé Pra.

2. Grenoble. — Pompeio Pollioni Tribun. Milit. Leg. I.
A Pompée Pollion, tribun de la Ie légion (La suite manque.)

Il y avait une Ie légion, ou Ia Germanica qui avait été instituée par Auguste ; une Ia Italica, qui l'avait été par Néron. — A. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, in-8°, 6 vol. ; Paris-Vienne, t. I, p. 353, n° 86 : *Inscriptions militaires.*

T. Pompeio, T. Fabio, Albino tribuno militum
Victr. sub. provin. Lusitaniae I. D.
Col. Jul. Aug. Flor. V. Pompeia
T. Fil. Sextina.

(Trouvée au Village d'Arbin, près Montmeillan, Savoie.)
A Titus Pompeius Albinus, fils de Titus Pompeius, de la tribu Fabia, tribun de la légion VI Victrix, sous-procurateur de la province de Lusitanie, decemvir de la colonie Julia Augusta, Florentia V.-Pompeia, fille de Titus (Pompeius), à son père.
(La VIe légion Victrix, s'il s'agit d'elle, ne fit séjour en Germanie qu'à partir du commencement du règne de Vespasien jusque dans celui d'Adrien. — A. Allmer, *Ibid.*, p. 370, n° 91.)
Ces deux inscriptions et le nom de Pompeia, qui fit graver la seconde, indiquent suffisamment que la famille Pompée remplissait des fonctions militaires dans la Gaule Narbonnaise sous les premiers empereurs, et par conséquent qu'il pouvait y avoir un gouverneur de Vienne de ce nom sous Trajan ou sous Adrien, son fils adoptif. (117 à 138.)

en même temps qu'à la tête de celle de Vienne. Cela explique mieux pourquoi les deux églises semblaient n'en faire qu'une dans cette tourmente si sanglante, et pourquoi celle de Vienne était nommée la première dans la lettre envoyée en Asie. Saint Crescent lui-même avait, sans doute, travaillé à la conversion de quelques-uns des premiers fidèles de Lyon, qu'il avait confiés à son disciple saint Zacharie, avant de partir pour l'Espagne.

En quel lieu mourut-il? Les leçons de sa fête ne le disent pas. Mais on ne saurait, à cet égard, s'éloigner de l'assertion du martyrologe de saint Jérôme, qui a une autorité capitale pour l'histoire des martyrs de la primitive Église, car il reproduit les premiers catalogues dressés à Rome au temps des persécutions. Voici ce qu'en dit M. Northcote dans sa *Rome Souterraine*, qui n'est qu'un abrégé de l'ouvrage de M. de Rossi sur les découvertes des catacombes.

« Le recueil connu sous le nom de *Martyrologium Hieronymianum* renferme peut-être les plus anciens documents officiels de l'Église romaine. Dans sa forme actuelle, il ne peut remonter au delà du VI^e^ ou du VII^e^ siècle ; mais il contient certainement de nombreuses portions de martyrologes plus anciens appartenant à l'époque des persécutions... Les manuscrits les plus authentiques de ce martyrologe, font observer les Bollandistes (*Act. Sanct. IX oct., p. 26*), ne mentionnent aucun martyr postérieur au règne de l'empereur Julien, aucun, par exemple, de ceux qui furent mis à mort en Afrique par les Vandales... Une portion, une édition de ce martyrologe, peut être fixée, d'après de sûrs indices, aux premières années du IV^e^ siècle ; une autre, au commencement du V^e^. Son texte offre à un œil exercé cette couleur d'antiquité qu'y a reconnue Mansi... Le mélange de styles et d'époques s'y montre avec évidence. C'est un assemblage de martyrologes et de calendriers primitifs, plus ou moins bien cousus ensemble. Des faits précis ont permis d'y reconnaître avec certitude la main d'un compilateur ou copiste contemporain du pape Miltiade (311-314), et d'un autre contemporain de saint Boniface I (418-442). Le premier fixe au 2 juillet la fête *Ordinationis Miltiadis*, et le second, au 29 décembre, celle *Bonifacii episcopi de Ordinatione :* deux fêtes qui certainement ne furent célébrées que du vivant de ces papes [1]. » En conséquence, les indications fournies sur saint Crescent par le martyrologe de saint Jérôme auraient été écrites par un contemporain du pape Miltiade (311-314), d'après les catalogues des archives de l'Eglise romaine, lesquels, remontant plus haut, avaient consigné au II^e^ siècle les témoignages des vieillards qui avaient vécu du temps où il fut martyrisé, ou qui touchaient à cette époque. Or le martyrologe de saint Jérôme mentionne ainsi le martyre de saint Crescent : (XXVII^a^ Junii) *In Hispania, Crescentis, Juliani, etc... — En Espagne, saint Crescent, saint Julien, etc...* Cette assertion est tirée du texte original, car elle a passé dans les diverses éditions [1].

D'un autre côté, le petit martyrologe romain, qui est d'une grande antiquité, et qui fut loué par le pape saint Grégoire le Grand dans sa lettre à *Eulogius, évêque d'Alexandrie*, porte que *saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul, reçut la couronne du martyre en Galatie, le 27 juin. — XXVII. Junii Apud Galatiam, Crescentis, discipuli Pauli apostoli* [2]. »

Y a-t-il une contradiction entre ces deux martyrologes les plus anciens et les plus estimés de l'Église romaine? Non. C'est que le petit martyrologe signifie que saint Crescent mourut en *Galice* (*Galætiam*) c'est-à-dire en Espagne, et non chez les Galates. Le nom de la Galice s'écrivait à peu près comme celui de la Galacie, c'était *Galætiam* au lieu de *Galatiam*. On comprend combien il était facile de prendre l'un pour l'autre. C'est peut-être là qu'est l'explication de ces divergences d'opinions sur la II^e^ épitre de saint Paul à Timothée, laquelle fait partir saint Crescent pour la Galatie : c'est probablement de la Galice qu'il s'agit. Saint Paul étant allé en Espagne, n'y resta pas longtemps. Il avait coutume de fonder des chrétientés, dont il laissait bientôt la direction à l'un de ses disciples ; puis il passait dans d'autres contrées pour en fonder de nouvelles, et pour visiter les anciennes. Saint Crescent, son disciple, était naturellement porté à l'imiter. Quand il eut, à Vienne, une petite communauté de fidèles, il put être poussé à se rendre en Espagne, où saint Irénée affirme que des églises avaient été

1. Northcote, *Rome Souterraine : Résumé des découvertes de M. de Rossi*, traduction par M. Allard. Paris, Didier, in-8°, 1874. Seconde partie, *Anciens documents*, p. 23 et suiv.

1. *Matyrologium Hieronymianum.* — d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 13, *Junii* XXVII.

2. Migne. *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 162; Voir *S. Gregorii papæ Epistolæ*, 29, lib. VII, ind. 1. — Il paraît cependant que le pape saint Grégoire veut parler du martyrologe de saint Jérôme, car il dit que les noms des martyrs, la date de leur mort y sont simplement indiqués, sans autre détail : ce qui convient parfaitement au martyrologe de saint Jérôme. Mais l'antiquité du petit martyrologe romain n'en reste pas moins bien établie, puisque Adon déclare qu'il l'avait copié sur un vieux manuscrit apporté de Rome. Il fait cette déclaration dans la préface du sien.

fondées gardant la même foi que celles des Germanies et de la Gaule celtique [1].

D'après les assertions du bréviaire de Vienne de 1522, c'était sous le règne de Trajan qu'il résida dans cette ville ou aux alentours; mais on ne peut s'en rapporter absolument à la notice de la fête de saint Zacharie, qui l'affirme, car elle contient des merveilles dénuées de vraisemblance. Cependant il ne serait pas impossible qu'il fût à Vienne à l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans, du vivant de saint Paul, qu'il y ait travaillé trente ans et que, sur la fin de sa vie, il ait ambitionné d'aller au loin mourir pour la cause de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'avaient fait saint Pierre et saint Paul dans leurs dernières années. Mais, Trajan ayant régné de 98 à 117, et saint Paul étant mort vers 69, la limite du temps est resserrée pour que saint Crescent ait pu accompagner l'apôtre, son maître, dans les Gaules, et s'y trouver encore plus de trente ans après, sous le règne de Trajan.

Selon toute vraisemblance il quitta Vienne avant les premières années du IIe siècle; mais il est à croire que ce fut pendant la persécution de Trajan qu'il fut martyrisé.

L'office de sa fête cite deux vieux documents qui sont probablement antérieurs au martyrologe et à la chronique d'Adon, mais qui ne s'en écartent pas sensiblement au fond. L'un paraît tiré des archives de l'église de Vienne ou de ses livres liturgiques. Il y est dit : « Voici ce que nous trouvons écrit (sur ce saint martyr) : La tradition rapporte que Crescent, disciple de Paul, vint dans les Gaules et séjourna quelque temps à Vienne, où il fut le premier à annoncer la parole de vie [2] ».

L'autre est un extrait d'ancienne chronique. Il est ainsi conçu : « Nous reproduisons mot à mot ce qui est marqué dans les chroniques : L'empereur Néron régna treize ans, sept mois, vingt-huit jours. » Et un peu plus loin : « La deuxième année de son règne, Festus, gouverneur de la Judée, succéda à Félix. C'est lui qui envoya Paul enchaîné à Rome où il resta deux ans dans une prison libre. Ensuite il fut relâché et s'en alla prêcher, au moment où Néron ne s'était pas encore déchaîné contre les chrétiens avec autant de cruauté qu'il le fit dans la suite. C'est alors, comme on le croit, que Paul alla en Espagne et laissa ses deux disciples, Trophime à Arles et Crescent à Vienne, pour y prêcher [1] ».

Ces deux assertions qui se corroborent, n'ont pas été copiées l'une sur l'autre. Elles ont un cachet de sincérité qui annonce uniquement l'amour de la vérité. Aucun développement, aucune merveille, n'y vient éveiller le soupçon qu'elles soient tombées de la plume d'un clerc ou d'un moine jaloux de glorifier les origines de l'église de Vienne, en les rattachant à un évêque formé par saint Paul. Adon pourrait être à bon droit soupçonné de partialité; mais ce n'est pas lui qui parle : c'est un hagiographe des temps antérieurs.

L'avant-dernière leçon de l'office rappelle que le pape Jean avait envoyé à l'évêque de Vienne Eold des reliques de saint Crescent, ainsi que le prouve, ajoute-t-elle, la lettre dont voici la copie. Or cette lettre annoncée n'est pas entièrement reproduite dans la leçon suivante. Il n'y en a qu'un passage, qui ne parle nullement des reliques du saint. Elle était dans d'autres offices, où les Bollandistes l'ont copiée. Il y est question, à la vérité, de reliques envoyées par le pape Jean à l'évêque Eold; mais ce sont des parcelles des vêtements du Sauveur, des chaînes des apôtres, etc... et non des ossements du saint [2]. Cela montre une fois de plus que celui-ci n'avait pas été martyrisé à Rome ni à Vienne, et que le martyrologe de saint Jérôme et le petit martyrologe romain ont, sans doute, raison de placer son martyre en Espagne et en Galice.

A propos des compétitions qui s'élevèrent au commencement du Ve siècle, entre les églises d'Arles, de Vienne et de Narbonne, pour savoir jusqu'où s'étendraient les droits du métropolitain d'Arles, le pape saint Zosime écrivit aux évêques

1. Voici ce que dit saint Irénée : « Encore que les langues des peuples soient différentes, la tradition toutefois est la même partout, et les églises fondées (ἱδρυμέναι) dans *les Germanies* n'ont pas reçu autrefois et n'enseignent pas aujourd'hui une tradition différente de celle des églises fondées chez *les Ibères*, chez *les Celtes* (habitants du centre de la Gaule), en Orient, en Egypte, en Lybie, ou au centre du monde (romain). Mais, comme le soleil qui éclaire le monde entier, la tradition de la foi est la même partout. » — S. Irenaei, *Contra hæreses*, lib. I, cap,. x; et lib. III, cap. III et IV.

Saint Irénée s'étant exprimé de la sorte avant la fin du IIe siècle, il faut que la foi ait été implantée chez les Ibères, au nord de l'Espagne, déjà bien longtemps auparavant; et il n'est pas étonnant que saint Crescent y soit allé au Ier siècle.

2. De quo (Crescente) ita scriptum est : « Traditur primum Crescentem discipulum Pauli, Gallias venisse et Vienne aliquod temporis resedisse, acverbum vitæ ibi primum predicavisse. » — *Breviarium Viennense*, anno 1522 : *In Festo sanctorum martyrum Crescentis, Trophimi atque Thome*, fol. 283, XXVIIa *Junii*.

1. « Hujus (Néronis) secondo anno... Paulus Romam vinctus mittitur et biennio in libera manens custodia. Post hec ad predicandum dimittitur, necdum Nerone in tanta persecutione Christianorum erumpente quanta de eo narrant hystorie. »

Lect. VIII. « Quo tempore creditur Paulus ad Hispanias pervenisse et Arelate Trophimum, Vienne Crescentem, discipulos suos, ad predicandum reliquisse. » — *Breviarium Viennense*, *ibid.*

D'après ces indications, saint Paul serait allé en Espagne la 5e ou 6e année du règne de Néron, c'est-à-dire vers l'année 62.

2. Nous donnons plus loin le commencement de cette lettre à la suite des leçons de l'office de saint Crescent. Elle est tout entière dans les Bollandistes, à l'article de saint Crescent. — Bolland., XXVIIa *Junii*, t. V, p. 250.

des Gaules : « qu'il conférait à Patrocle, évêque d'Arles, eu égard à ses mérites personnels, une autorité spéciale pour ordonner les prêtres dans la province de Vienne, dans la première et la seconde Narbonnaise; il recommandait à Patrocle de remettre sous son autorité épiscopale ces diverses provinces [1] ». Dans une seconde lettre adressée aux évêques de la province de Vienne et de la seconde Narbonnaise, il enjoint de même à l'évêque d'Arles de conserver ce droit, comme il s'était maintenu depuis le temps de saint Trophime [2]. Ce n'était pas à dire que les évêques de Vienne et de Narbonne ne fussent pas aussi métropolitains; ils étaient seulement au-dessous de celui d'Arles; mais ils ne tardèrent pas à s'affranchir de cette dépendance et, en 425, le pape saint Célestin Ier prescrivait à chaque province de se contenter de son métropolitain; par là ceux de Vienne et de Narbonne étaient maîtres chez eux [3]. Ce rang leur était reconnu à cause de leur ancienneté. Ils étaient donc au nombre des évêques désignés par saint Cyprien en 256, pour avoir protesté contre les impitoyables rigueurs de l'évêque d'Arles, Marcien, convaincu d'adhérer à l'hérésie de Novatien. Les sièges épiscopaux de Vienne et de Narbonne devaient ainsi remonter au delà de l'époque où saint Cyprien écrivait sa lettre, c'est-à-dire bien au delà du règne de l'empereur Dèce; et l'on doit s'en rapporter au martyrologe de saint Jérôme et au petit martyrologe romain, qui déclarent que saint Crescent, disciple de saint Paul, fut martyrisé en Espagne. Son séjour à Vienne est aussi très solidement établi par les leçons de son office.

Texte de la notice de l'ancien bréviaire de Vienne sur saint Crescent.

IN FESTO SANCTORUM CRESCENTIS, Trophimi atque Thome [4].

LECT. I. *Natalem Ecclesie nostre hodierno die celebramus, in qua primum ab apostolis Jhesu Christi Domini Nostri verbum vite suscipiens, in eodem principium sumpsit; a quibus etiam nobiliter fundata, sancta quondam religione gloriosissime fulsit. Cujus sancte regenerationis augmenta, sicut pagine testantur, ita sumpsere principia. Cum Paulus apostolus ab Hierosolymis usque ad Illyricum pene omnibus divinissima verba nuntiasset, romanis per epistolam adventum suum mittens scripsit inter cetera:* « *Audacius autem scripsi vobis, fratres, ex parte, tanquam in memoriam vos reducens.* » *Et post pauca:* « *Propter quod et impediebar plurimum venire ad vos.* »

LECT. II. *Qualiter autem primum Romam venerit, hic breviter annotari placuit, sicut in martyrologio antiquo insertum reperimus.* « *Pridie nonas Julii: Primus beati Pauli apostoli ingressus in urbem Romam, anno secundo Neronis imperii. Cum jam hec loca et has provincias predicando perlustrasset, ab Antiochia ipse cum Barnaba premissus a sancto Spiritu, postquam jam in Arabia et Cilicia verbum Dei aliisque provinciis annunciaverat, pervenit Seleuciam, Cyprum, Salaminam, Paphos, Pergen Pamphilie, Antiochiam, que est Pisidie, Yconium.* »

LECT. III. *Quo tempore credibile est eum ad Hispanias perrexisse, necdum Nerone in tanta erumpente scelera, quanta de eo narrant hystorie, sicut ipse ad Timotheum scribit dicens:* « *In prima mea defensione, nemo mihi affuit, sed omnes dereliquerunt me. Non illis imputetur. Dominus autem mihi astitit et confortavit me ut per me predicatio impleatur et audiant omnes gentes, et liberatus sum de ore leonis.* »

LECT. IV. *Remiserat autem in eadem epistola eidem Timotheo inter cetera ita scribens:* « *Festina ad me venire cito. Demas enim me reliquit diligens hoc seculum et abiit Thessalonicam: Crescens in Galliam, Tytus in Dalmatiam. Lucas est mecum solus. Marcum assume et adduc tecum; est enim mihi utilis in ministerio. Thiticum autem misi Ephesum.* »

LECT. V. *Hunc Crescentem supradictum a beato Paulo nobis missum, primum meruimus habere doctorem. Qui cum eodem beato apostolo veniens verbum vite in hac urbe Vienna predicavit.*

---

1. « ... Jussimus autem præcipuam, sicut semper habuit metropolitanus episcopus Arelatensium civitatis, in ordinandis sacerdotibus teneat auctoritatem; Viennensem, Narbonensem primam et Narbonensem secundam, provincias ad pontificium suum revocet... » — LABBE, *Concilia*, t. III, col. 409-410 : *S. Zosimi papæ Epist.* V. *ad episcopos Galliæ*, anno 417.

2. Præcipimus metropolitanus Arelatensis civitatis episcopus... jam a Trophimo ordinationis seriem temporibus roboratam inviolabili in utraque Narbonensi et Viennensi auctoritate possideat... — *Ibid.*, col 413, anno 417.

3. Ad episcopos provinciæ Viennensis et Narbonensis... ut unaquæque provincia suo metropolitano contenta sit, ut decessoris nostri data ad Narbonensem episcopum continent constituta... — *Ibid.*, col. 478, anno 425 : *S. Cœlestini papæ I ad episcopos provinciæ Viennensis et Narbonensis.*

4. *Breviarium Viennense*, anno 1522. A la bibliothèque de Vienne, fol. 224. — A la fin, on lit : Breviarium secundum usum et morem ecclesie metropolitane Viennensis... a quam plurimis erroribus tersum et emendatum ac in legendarum augmentatione ornatum... impressum in inclyta urbe Viennensi industria et arte Dionysii. DE HARSY (anno Domini 1522), VIII *Idus octobris, in festo sanctorum martyrum Crescentis, Trophimi atque Thomæ*, folio 283. (XXVII[a] *Junii.*)

Lect. vi. *Ingressus vero ejus atque adventus quarto kalendas Januarii, quod est hodie, celebratur. Martyrium autem quinto kalendas Julii. De quo ita scriptum est:* « *Traditur primum Crescentem, discipulum Pauli, Gallias venisse et Vienne aliquod temporis resedisse, ac verbum vite ibi primum predicasse.*

Lect. vii. *Commemorat hoc beatus Stephanus pontifex in epistola quadam ad principem Francorum. Sed et in chroniquorum libris, his verbis ac syllabis scriptum reperitur.* « *Nero imperator regnavit annis tredecim, mensibus septem, diebus viginti octo.* » *Et post pauca:* « *Hujus secundo anno, Festus Judee procurator successit Felici; a quo Paulus Romam vinctus mittitur, et biennio in libera manens custodia. Post hæc ad prædicandum dimittitur, necdum Nerone in tanta persecutione Christianorum erumpente quanta de eo narrant hystorie.* »

Lect. viii. « *Quo tempore creditur Paulus ad Hispanias pervenisse et Arelate Trophimum, Vienne Crescentem, discipulos suos, ad predicandum reliquisse.* » *Hujus vasis electionis reliquias per Johannem papam recipere meruit ecclesia nostra, sicut epistola ejus subter scripta demonstrat.*

Lect. ix. *Johannes episcopus Eoldo Viennensi episcopo*[1]. » *De officiis missarum de quibus in litteris vestris requisistis, sciat charitas vestra quia varie apud diversas ecclesias sunt: Aliter enim Alexandrina ecclesia; aliter Hierosolymitana; aliter Ephesina; aliter Romana facit. Cujus morem et instituta debet servare ecclesia tua, que fundamentum sancti Habitus ab illa sumpsit.*

1. Ce serait le pape Jean VII qui aurait écrit à l'évêque de Vienne Eold, vers 708. Il parle, il est vrai, de reliques des saints, qu'il aurait envoyées à Eold, mais il n'est pas fait mention de reliques de S. Crescent. Il dit : « Reliquias sanctorum, ecclesiæ tuæ, sicut rogasti, per archidiaconum tuum destinavi, de spongia Domini, de vestimentis Domini, de vinculis apostolorum, de sartagine ærea Machabæorum, de cineribus S. Joannis Baptistæ, sanctitati tuæ commisimus. Rogamus ut eo studio venerentur, quo de munere Petri ad Sanctitatem tuam transmissa esse noscuntur... ». — *De Officiis Missarum*, etc... comme dans la leçon ix[e] du bréviaire.

Les Bollandistes donnent cette lettre du pape Jean d'après un discours prononcé le jour de la fête de saint Crescent. — XXVII[a] *Junii*, t. V. p. 250 : *De Sancto Crescente.*

6. — L'APOSTOLAT DE SAINT MARTIAL A LIMOGES APPARTIENT AU IIIe SIÈCLE[1].

La cause de l'apostolat de saint Martial à Limoges dans le cours du 1er siècle a été habilement soutenue par M. le chanoine Arbellot. Nous avons été un instant ébranlé par ses arguments; mais, tout bien considéré, nous ne pouvons y croire. Notre grande raison, c'est que les plus vieux martyrologes, celui de saint Jérôme et le petit martyrologe romain, n'en parlent pas. Il y a bien dans l'édition du martyrologe de saint Jérôme, donnée par d'Achéry, d'après le manuscrit de Corbie du XIe siècle, une indication ainsi conçue : (XXXa junii) *Lemovicas depositio sancti Martialis episcopi* (*Spicilegium, t. II; p.* 13); elle est aussi dans le texte de dom Martène, publié sur un manuscrit du Xe siècle (*Thesaurus, t. III, p.* 15); mais elle fait défaut dans le petit martyrologe de Corbie ainsi que dans celui de Rheinau : *Martyrologium Rhinoviense,* qui n'est, il est vrai, qu'un abrégé du martyrologe de saint Jérôme (Bolland., *t. VII, junii, p.* 3). L'expression employée dans le manuscrit de Corbie *depositio sancti Martialis*, se retrouve appliquée à plusieurs autres saints d'une époque bien postérieure au Ve siècle, et par conséquent elle fut évidemment pour eux ajoutée à l'original. Ainsi l'on y voit : IIIa junii. *Aurelianis civitate, depositio sancti Leifardi.* — Va junii. *Depositio sancti Bonifacii archiepiscopi.* — VIIa junii. *Depositio sancti Claudii episcopi.* C'était un des termes familiers à l'auteur de seconde main, qui inséra des noms de saints au catalogue de Rome. Il est rare dans la rédaction primitive; il n'y est cependant pas absolument étranger. D'ailleurs, comme plusieurs copies différentes du manuscrit de Corbie gardent le silence sur saint Martial, il est certain que le véritable martyrologe de saint Jérôme n'en avait pas parlé.

Dans cette édition de d'Achéry, la mention *Lemovicas, depositio S. Martialis episcopi*, vient à la fin d'une énumération de saints et de martyrs, comme ayant été inscrite la dernière. Cependant, si saint Martial avait été dans le texte original, il aurait eu l'un des premiers rangs, lui le disciple du Sauveur et l'ami de saint Pierre. C'est encore une preuve qu'il n'était pas dans le véritable catalogue de saint Jérôme.

Il ne figure pas non plus dans le petit martyrologe romain, qui est un résumé, il est vrai, mais qui n'élimine pas les saints qui avaient été les plus célèbres des temps apostoliques; et saint Martial aurait été fort en évidence en Palestine et à Rome, si l'on en croyait les traditions, qui se formèrent à une époque relativement récente.

Ces omissions des plus vieux martyrologes sont très significatives, car si l'apôtre de Limoges avait été l'un des soixante-douze disciples, s'il était venu à Antioche et ensuite à Rome avec saint Pierre, s'il était allé à Ravenne, puis en Gaule, par l'ordre de l'apôtre, et qu'il eût opéré toutes les merveilles qu'on lui attribue, il eût été l'un des premiers dont le nom aurait figuré dans les catalogues de saints dressés à Rome; il y aurait été inscrit à plus juste titre que saint Trophime d'Arles et que saint Paul de Narbonne, qui ne furent pas oubliés, et qui dans le petit martyrologe romain portent le titre de disciples des apôtres. Il n'est nommé qu'au commencement du VIIIe siècle, dans le martyrologe du vénérable Bède, en ces termes laconiques : (XXXa junii). *Lemovicas, sancti Martialis episcopi et confessoris.* (Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 362.) Bède, qui s'étend volontiers sur les vertus et les miracles des saints de la Gaule, n'avait pas eu connaissance de toutes ces merveilles qu'on lui attribua, et il ne le présente pas comme disciple des apôtres.

Ce silence, joint au silence du martyrologe de saint Jérôme et du petit martyrologe romain, nous empêche absolument de croire à ces étranges prodiges, qui lui furent attribués plus tard, et à son arrivée dans les Gaules aux temps apostoliques.

---

1. *Voy.* M. l'abbé Arbellot, *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des églises de France.* Limoges, 1855, grand in-8° de 283 pages.

Etude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial. Paris, Haton, 1892 et Limoges, Ducourtieux, grand in-8° de 48 pages.

Documents inédits sur l'Apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des églises de France. Paris, Lecoffre, 1860; et dans *Annales de philosophie chrétienne*, 1861, E. III.

— Bolland, XXXe *Junii*, t. V, p. 538-544.

— Baudit, *Recherches sur l'épiscopat des saints Martial, Sévérien et Privat.* Mende, 1854, in-8°.

— Surius, *Vitæ sanctorum*, in-fol., 1618, t. VI, col. 365.

— Voy. *l'Ancien office de saint Martial*, Bibl. nat., manus. lat., n° 1253, *Breviarium* (XIe siècle), fol. 15: *In natali S. Martialis.*

On ne peut que se ranger à l'opinion de saint Grégoire de Tours, qui le fait venir à Limoges, sous le consulat de Dèce et de Gratus, en 251. Les autres documents anciens que l'on invoque ne peuvent prévaloir contre cette assertion.

CHAPITRE Ier.

LA PLUS ANCIENNE VIE DE SAINT MARTIAL, COMPOSÉE APPAREMMENT VERS LE MILIEU DU VIe SIÈCLE, NE SAURAIT ÉTABLIR QU'IL ÉVANGÉLISA LIMOGES AU TEMPS DE SAINT PIERRE[1].

Sommaire. — Une longue Vie de saint Martial attribuée à Aurélien, son disciple, ne peut être que de la fin du IXe siècle. Elle n'a aucun caractère d'antiquité. — La première Vie, retrouvée par M. l'abbé Arbellot, est antérieure à saint Grégoire de Tours. — Elle cite l'Ecriture sainte d'après une version un peu différente de la Vulgate de saint Jérôme. — Elle n'emploie pas le terme de *sarcophage*, qui est dans saint Grégoire de Tours, et ressent le moyen âge. — Elle parle d'une croix qui fut prise sur le tombeau du saint. Cela peut convenir au VIe siècle. — Elle ne donne pas les noms des deux compagnons de saint Martial, indiqués dans les relations plus récentes. — Il n'y avait pas d'inscription sur les tombeaux, puisqu'on ne pouvait distinguer celui qui appartenait à saint Martial. — La résurrection de saint Austiclinien par l'attouchement du bâton de saint Pierre semble être une fable. — Cette Vie est apparemment une production du milieu du VIesiècle. — Elle n'offre rien de solide pour l'histoire. — Texte qu'en a publié M. l'abbé Arbellot.

Une Vie détaillée de saint Martial circulait dans les monastères à la fin du IXe siècle et au Xe, sous le nom d'Aurélien, regardé comme son disciple et son successeur sur le siège de Limoges. Plusieurs, parmi les modernes, pensaient qu'elle avait été refaite de mémoire, avant la seconde translation des reliques du saint, qui eut lieu en 994, parce que la relation primitive aurait péri dans les dévastations des barbares du IXe siècle; et elle en aurait été une seconde édition, augmentée par l'imagination de l'hagiographe, qui se souvenait d'avoir lu l'ancienne et qui aurait admis des traditions fort légendaires en la reconstituant.

Mais cette Vie amplifiée remontait plus haut, et avait été composée sur l'originale, et sur des récits populaires, autour desquels une imagination de rhéteur avait brodé, sans beaucoup de souci de la vérité. M. l'abbé Arbellot a cité des autorités, entre autres Mabillon[2], pour constater qu'elle était connue dans la seconde moitié du IXesiècle; et c'est peu avant cette époque qu'elle paraît avoir été rédigée. Elle est tout à fait dans le genre de ces amplifications oratoires qui pullulèrent à l'époque carlovingienne, où les hagiographes se donnaient carrière pour délayer les récits des siècles précédents dans une phraséologie creuse et clinquante, et pour y étaler toutes sortes de merveilles, souvent invraisemblables. Elle a été publiée par Surius[1], dans un style et avec des développements très différents du texte d'Adémar[2].

Elle est pleine de merveilles légendaires et d'assertions fausses, qui ne permettent pas de la prendre en considération. Il y est rapporté que le saint avait assisté à la dernière Cène, avec les apôtres: ce qui ne pourrait se concilier avec l'Évangile, car saint Matthieu affirme « que le « soir du jeudi-saint, le Sauveur était à table « avec ses douze apôtres » — *discumbebat cum duodecim discipulis suis* — *cap.* XXVI — 20.

L'une des premières conquêtes qu'il aurait faites dans la ville de Limoges, aurait été saint Étienne, roi de la contrée. Ce titre n'est vraiment pas admissible à une époque où la domination romaine était si fortement établie. Sans doute, il aurait pu être donné à un chef militaire ou civil par un auteur peu instruit; mais le nom de ce saint Étienne n'a laissé aucun souvenir, ni dans les inscriptions antiques ni dans les martyrologes.

Il y est également rapporté que le saint était de la tribu de Benjamin, qu'il s'était de bonne heure attaché à la personne du Sauveur, et avait été baptisé, avec ses parents, par saint Pierre lui-même. Mais on se demande comment toutes ces particularités auraient pu se transmettre à travers les siècles si troublés des persécutions, sans qu'aucun document en ait parlé; car on sait qu'il n'y a sur lui ni inscription ni écrit des premiers temps.

Cette amplification a donc trop peu de valeur historique pour mériter qu'on s'y arrête longuement.

L'ancienne Vie a été retrouvée par M. l'abbé Arbellot, et publiée par ses soins, d'après le manuscrit du Xe siècle de la Bibliothèque nationale[3], et d'après un manuscrit de Rome[4]. Elle est d'un poète que trouble le souvenir de Virgile, et qui déclare, dans un hexamètre, que sa muse peut à peine fredonner: « *Ast ego, quem*

1. M. l'abbé Arbellot, *Étude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial*, in-8°; Paris 1892.
2. *Ibid.*, p. 38. — Mabillon, *Annales Bened.*, t. IV. Appendice, p. 720.

1. *Vitæ sanctorum*, in-fol., 1618, t. VIII, col. 385-374.
2. Le texte d'Adémar, qui était moine de Saint-Cybard d'Angoulême au commencement du XIe siècle, est dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLI, col. 87, *Episto.* — Dans ce même volume de Migne (col. 94-96) est une citation de Mabillon rapportant qu'au temps d'Adémar, un très vieux volume contenait déjà la légende de saint Martial.
3. L'abbé Arbellot, *Étude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial*, in-8°; Paris, Hatton et Limoges, 1892, p. 25-36.
4. *Ibid.*, p. 25.

tenui vix implet musa susurro[1]. » Il regrette de ne pas savoir élégamment *enharnacher* ses paroles (*phaleratis non valeo verbis explere quod cupio*); et laisse à d'autres plus habiles le soin d'être plus pompeux.

En réalité, il est bien le premier biographe de saint Martial. A propos de la résurrection d'un compagnon du saint, il dit : *Cela eut lieu de la sorte ainsi que le rapporte la renommée* (*paragr.* 1.) — *Quod factum est, ut vulgi fama tes-* Plus loin, racontant la conversion d'une jeune *tatur.* fille nommée Valérie, et sa mort violente par la main d'un païen, il en appelle aux traditions : *ut aiunt — ut postea fertur* — (versus finem vitæ). Ces manières de parler montrent qu'il n'avait aucun écrit sous les yeux, et qu'il était renseigné par les anciens.

A quelle époque pouvait-il appartenir? Il était antérieur à saint Grégoire de Tours. M. l'abbé Arbellot l'a solidement démontré, en comparant des passages de sa relation avec des extraits de l'historien des Francs [2]. Puisqu'il n'avait lui-même suivi aucune relation des hagiographes, il est manifeste qu'il venait le premier raconter la Vie de saint Martial. Toutefois, il ne précédait pas beaucoup saint Grégoire de Tours. Il avait un peu son éducation, son admiration pour Virgile et pour les orateurs de Rome païenne, ainsi que la communiquaient les maîtres de la fin du v^e^ siècle et de la première partie du vi^e^, avant la période assez brillante des écoles monastiques du vii^e^. A plusieurs reprises, il cite longuement l'Écriture Sainte et il diffère si légèrement de la Vulgate de saint Jérôme, que l'on peut dire qu'il la reproduit [1]. Cette manière de la citer convient au milieu du vi^e^ siècle; c'est le genre de saint Grégoire de Tours, qui s'écartait quelquefois davantage du texte de saint Jérôme, mais qui s'en rapprochait beaucoup habituellement.

Un autre indice qui montre que cet ancien biographe de saint Martial précédait saint Grégoire de Tours, c'est qu'en parlant des tombeaux du saint apôtre et de ses compagnons, il emploie le mot *sepulturæ*, à deux reprises, tandis que saint Grégoire dit *sarcophagis*[2]. Ce terme de *sarcophage* ressent plus le moyen âge que *sepulturæ*, car les *sarcophages* ne furent guère en usage parmi les chrétiens qu'après le règne de Constantin. Mais il ne devançait pas beaucoup l'auteur de l'*Histoire des Francs*. Il parle d'une croix enlevée sur le sépulcre de saint Martial par un malheureux qui voulut la vendre au marché (*Miracula, parag. VI*). Les croix inclinées étaient déjà gravées, avec le monogramme du Christ, au-dessus des inscriptions et sur les pierres tumulaires au iv^e^ siècle, comme on en voit des exemples dans les *Inscriptions romaines* de M. de Rossi, et dans les *Inscriptions de la Gaule Narbonnaise* par M. Hirschfeld[2]; mais les croix seules et droites ne vinrent qu'au v^e^ et au vi^e^ [3], et les crucifix plus tard encore.

D'après cette mention de la croix qui s'élevait

---

1. L'abbé Arbellot, *Vita et Miracula Domni Marcialis episcopi. Prologus*, p. 26.

2. L'abbé Arbellot, *Etude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial*, ch. II, p. 10-18. Reproduisons seulement le premier des deux passages cités dans ce chapitre.

Vita S. Marcialis.

Presbyteri, qui cum eodem advenerant, superstites remanserunt, ac, *ubi completi sunt dies ut et ipsi migrarent a sæculo, in eodem loco* quo beatus tumulariam meruit sepulturam, et ipsi *sepulti sunt.*

Et itam factum est, ut reduntibus populis consuetæ orationi vacare, *inventæ sunt separatæ ab invicem sepulturæ atque discretæ*, ut patifieret populis quo tumulo pontifex clauderetur, (M. l'abbé Arbellot, *Etude sur la Vie ancienne de saint Martial*, p. 15 et 31.

S. Gregorii Turonensis.

Lib. *de Gloria Confessorum*, cap. XXVII (Migne, *Patrol. lat.*, LXXI, col. 848.). Erant auem tunc temporis cum eo *duo presbyteri*, quos secum ab oriente adduxit in Galliam; verum ubi *completi sunt dies* eorum, *ut et ipsi* vocarentur *de hoc sæculo*, conjunctis sarcophagis, *in eadem crypta* in qua sanctus episcopus, *sunt sepulti.* Quod cum incolæ loci moleste ferrent, quodam mane accedentes ad cryptam *invenerunt sepulcra diversis parietibus esse locata*; et sic accessus liber ad utrumque sepulcrum patuit, et qualiter beatus antistes ut cultor Dei veneraretur, enituit...

1. **Texte de l'ancienne Vie de saint Martial.**

« Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic monti : Transi *hinc* et transibit. » (*Ibid.* p. 30.)

« Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra : ite, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, docentes eos servare omnia quæ cumque mandavi vobis. » (*Ibid.*, p. 28.)

Texte de la Vulgate.

« Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi *hinc illuc* et transibit. (Matth., cap XVII, v. 19.)

« Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. « *Euntes ergo* docete, etc. » (Matth., cap. XVIII, v. 18-19.)

2. *De Gloria Confessorum*, cap. XXVII. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 848. — M. L'abbé Arbellot, *Etude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial*, in-8°, 1892, ch. III, p. 31.

3. Les exemples de croix de Saint-André avec le monogramme du Christ sont très fréquents au iv^e^ siècle dans les *Inscriptiones Christianæ* de M. de Rossi, t. I, p. 38, n° 39 (anno 331); p. 42 (anno 338); p. 75, n° 125 (anno 355). Ici la croix dressée est jointe au P, indiquant *Principium et Finis* du monogramme du Christ; à la page 307, année 440 ou 441, croix seule, +.

2 et 3. M. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, in-fol.; Berolini, anno 1888.

On rencontre ici beaucoup d'exemples de croix de Saint-André servant à former le monogramme du Christ, et souvent renfermées dans une couronne.

P. 182, n° 1497, *Vasione : Mater mea Stephania;* p. 183, n° 1502, *Vasione*, et n° 1503.

Les croix seules apparaissent surtout dans la seconde moitié du v^e^ siècle et au vi^e^.

P. 205, n° 1724 : *Tricastinorum Ager.* + (anno 472); p. 270, n° 2181 (anno 547); p. 290, n° 2309 (anno 522) +.

sur le tombeau, il pouvait appartenir à la première moitié du VI^e^ siècle ou peut-être au milieu. A cette distance de l'apostolat du saint, il n'avait plus que des renseignements vagues, déjà troublés par des légendes merveilleuses, et par le désir des populations de glorifier leur patron, à l'égal d'un disciple du Sauveur lui-même. La pauvreté des indications sûres qu'il pouvait avoir se trahit par l'impossibilité où il est de donner les noms des deux compagnons de saint Martial. Chacun les eût appris volontiers, et plus tard on y suppléa en les appelant Austriclinien et Alpinien ; mais ces noms n'étaient pas sur leurs tombeaux, puisque nul ne pouvait savoir lequel contenait le corps de saint Martial. Celui-ci n'avait été en rien distingué de ses disciples ; et c'est un signe nouveau de l'oubli dans lequel les populations des premiers siècles laissaient leurs évêques, même ceux qui les avaient évangélisés dans le principe. Comment trouva-t-on dans la suite ces appellations de saint Austriclinien et de saint Alpinien, que tous ignoraient lorsque fut composée cette brève biographie ? Nous n'avons pas à l'examiner.

Cependant n'a-t-on pas lieu de penser qu'ils auraient été donnés d'après la position même de leurs tombeaux : *Austriclinien*, pour celui qui était du côté du midi ou de l'*Auster ; Alpinien*, pour celui qui était plus à l'est, du côté des Alpes ? Ce qui paraît certain, c'est qu'il n'y avait pas d'inscription.

Mais le défaut d'informations certaines est trop manifeste pour qu'il soit nécessaire de le démontrer.

Alors la légende extraordinaire de la résurrection du compagnon de saint Martial est bien dénuée de fondement. Après avoir reçu sa mission de saint Pierre, pour venir évangéliser Limoges, le saint évêque aurait eu la douleur de perdre un de ses jeunes missionnaires, à quelque distance de Rome. Aussitôt il serait rentré dans la ville auprès de l'apôtre, qui lui aurait donné son bâton, et lui aurait dit : « Va ; prends mon bâton, touche le corps du défunt, je prierai pour lui, et aussitôt il reviendra à la vie, comme s'il sortait d'un profond sommeil. » Ce qui fut fait selon cette promesse. Ce prodige est raconté, avec des variantes de détails, pour plusieurs autres saints : pour saint Materne, évêque de Cologne, qui serait mort en venant évangéliser la Gaule avec saint Eucher, évêque de Trèves, et qui, au bout de quarante jours, serait sorti du tombeau, dès que saint Eucher eut déposé dessus le bâton de saint Pierre, qu'il avait rapporté de Rome [1] ; pour saint Fronton de Périgueux, qui, envoyé dans les Gaules pour y prêcher la foi, aurait perdu son compagnon saint Georges le troisième jour après son départ de Rome, où il serait retourné raconter son malheur à saint Pierre ; puis revenant avec le bâton de l'apôtre, il aurait touché le mort et l'aurait ressuscité [2] ; pour saint Memmie ou saint Menge de Châlons-sur-Marne, qui, ayant vu mourir son compagnon d'apostolat saint Donatien, se rendit à Rome auprès de saint Clément, en obtint un lambeau du vêtement de saint Pierre, l'appliqua sur le corps inanimé de saint Donatien et lui redonna la vie [3]. Ces merveilles ne font qu'un avec celle qui est rapportée de saint Martial. C'est la même histoire appliquée à différents saints. Assurément, puisque les *Actes des Apôtres* affirment que l'ombre de saint Pierre guérissait les malades en passant sur eux dans les rues de Jérusalem, son bâton pouvait opérer les plus grands prodiges. Mais ces résurrections de morts ne sont pas toutes vraies. La crédulité populaire et l'imagination des hagiographes ont prodigieusement inventé. Qui peut dire en faveur de qui fut peut-être opéré un tel miracle ? On n'a pas lieu de croire que ce fut pour saint Martial, plutôt que pour les autres.

Tout le récit lui-même semble n'avoir guère plus de solidité que le discours attribué à saint Pierre. Cependant cette notice a son importance ; et il faut savoir gré à M. l'abbé Arbellot de l'avoir mise en lumière. Elle est une de ces productions du milieu du VI^e^ siècle, qui font connaître les écoles épiscopales fondées immédiatement après les invasions barbares, pour remplacer les écoles romaines. Elle appartient à l'histoire littéraire de cette époque ; mais, pour les données historiques proprement dites, elle est à peu près sans valeur.

L'évangélisation de la Gaule commença par le Midi. Soit que les premiers missionnaires fussent arrivés de la Palestine, ou qu'ils fussent envoyés de Rome par saint Pierre, ou qu'ils accompagnassent saint Paul dans son voyage en Espagne, ils fondèrent les chrétientés d'Arles, de Vienne, de Narbonne, et peut-être quelques autres dans le bassin du Rhône. Leurs disciples trouvant les côtes de la Méditerranée déjà occupées par des ouvriers évangéliques de la première heure, remontèrent le Rhône, redescen-

1. Bolland., XIV^a^ *septembris*, t. IV, p. 354 : *De sancto Materno. Commentarius*, parag. 134 et suiv.
2. Bosqueti, *Historiarum Ecclesiæ Gallicanæ*, part. II, p. 7 : *Acta S. Frontonis epis.*
3. Bolland., V^a^ *Augusti*, t. II, p. 11, parag. 138 : *In Vitam S. Memmii, Commentarius.*

dirent le Rhin, la Seine et leurs affluents ; mais ils ne se portèrent pas encore vers l'ouest de la Gaule, si ce n'est par de rares exceptions, comme lorsqu'ils s'agissait d'aller en Espagne.

Texte de l'ancienne Vie de saint Martial[1].

« Nous allons publier ici l'ancienne Vie de saint Martial, et nous donnerons, en note, les variantes des divers manuscrits.

« Nous n'avons, pour la première partie de cette ancienne Vie, que deux manuscrits : celui de la Bibliothèque nationale de Paris, du x^e^ siècle[2], que nous désignons en note par la lettre A; puis celui de Rome[3] que nous indiquons par la lettre B.

« Quant à la seconde partie, qui renferme le récit des plus anciens miracles opérés au tombeau de saint Martial, nous avons deux autres manuscrits : celui qui a été publié par les Bollandistes[4], que nous indiquons par la lettre C, et le manuscrit 5365 de la Bibliothèque nationale[5], que nous désignons par la lettre D.

VITA ET MIRACULA DOMNI MARCIALIS EPISCOPI[6].

Prologus.

Quicumque sanctorum beatissimas actiones cupit propriis sermonibus expolire[7], *consideret vires, ne, tanto pressus pondere*[8] *quod suscepit, fatiscat ingenio*[9]. *Ille tamen his se rebus debet aptare*[10], *quem et facundiæ*[11] *vigor attollit, et facultatis sermo non deficit*[12]. *Ergo quia hujus confessoris*[13], *cujus nomen tituli*[14] *denuntiavit principium, actionum seriem nitor exerere, vereor, ne floccipendendus magis sit sermo, potius quam paginali conloquio admittendus; et licèt nonnulli doctissimi*[15] *viri, et alacri ferventes ingenio, quibus et doctrinæ norma favet in poesi*[1], *quibus suppetit et philosophia, ordo recurrit*[2] *rhetoricus, Maronis*[3] *etiam pene æquiparent dictiones, cum cœperint ad tale*[4] *venire propositum, extemplo*[5] *eorum tepescit auctoritas.....*

Ast ego, quem tenui vix implet musa susurro[6],.... *ac si phaleratis*[7] *non valeo verbis explere quod cupio, saltem qui voluerit hujus textum repetere dictionis, inchoatæ rei materiem in peritissimum deducat stylum.*

Vita incipit.

I. — Igitur, dum adhuc apud provincias Galliarum, plurimæ civitates diversorum rituum cultibus præpollerent, inter quas erat tunc temporis Lemovecum civitas[8], *diversorum numinum*[9] *referta culturis*[10], *atque errorum cerimoniis vacans*[11], *in tantum ut nullus eorum in ea*[12], *nomen Domini noverit invocare, nec baptismi*[13] *salutaris gratia consecratus divinis vacaret mysteriis; — eodem tempore quo*[14] *beatissimo Petro Romana Ecclesia*[15] *gubernandi pontificio fuerat commendata, cui et propositum in universis urbibus sublimis*[16] *cathedræ ac fidei pendebat aucta*[17] *devotio, intentissime pro Christi nomine laborabat, ut provinciæ universæ catholicæ Ecclesiæ disciplinis ac dogmatibus regerentur...*

Cognito[18] *itaque tanto sacrilegio Gallias subjacere, diversis urbibus misit episcopos*[19] *quorum doctrinis ad religionem fidei populus Christi*[20] *nomen adquireret. Et quia, in jam dicta civitate, maxima*[21], *ut antiquitas propria in ædibus auctoritate*[22] *adfirmat, nullus rei indicio*[23] *fastu superbiæ*[24] *Dominum fatebatur...*[25]. *Quæ res,*

---

1. Nous le publions d'après M. l'abbé Arbellot : *Etude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial*, p. 25-31.
2. Ms. 3851 A, fol. 33-34.
3. Bibl. Victor-Emmanuel, fonds Farfensis, n° 29, p. 136.
4. T. V *junii*, p. 553.
5. Fol. 34.
6. A : Hic est vita beatissima et miraculis (*sic*) domni Marcialis epi. — B : Vita et actus santi Marcialis Lemovicinæ civitatis episcopus (*sic*).
7. Sic B. — A : explere.
8. Sic B. — A : tantum pressus in pondere.
9. A : fatescat ingenio. — B : fatescat ingenium.
10. Sic B. — A : his rebus debet astare.
11. Sic B. — A : fecundie.
12. Sic B. — A : non deffecit.
13. Dans le ms. A le mot *confessoris* a été effacé, et l'on a écrit au-dessus : *apostolis*.
14. A : momenticuli.
15. A : doctissimorum.
1. Sic B. — Les mots *in poesi* manquent dans le ms. A.
2. Sic A. — B : Ordo sucurrit.
3. Sic B. — A : Matrones.
4. A. talem.
5. B : extimplo. — A : exemplo.
6. Sic B. — A : Has ergo quem tenui vix implemus assurro... Cette phrase paraît incomplète, ainsi que la précédente.
7. Sic A. — B. falerutis.
8. Sic B. — A : Lemo civitatis.
9. Sic B. — A : diversorum nominibus.
10. Sic B. — A refferta culturus.
11. Sic B. — Dans le ms. A, ce mot n'est indiqué que par la lettre *u*.
12. Sic B. — Ces deux mots *in ea* sont omis dans le ms. A.
13. Sic B. — A : beatissimi.
14. Sic B. — A : quod.
15. Sic A. — B : Romanæ ecclesiæ.
16. Sic B. — A : sublimi.
17. Sic B. — A : auta devocio.
18. Sic A. — B : Agnito.
19. Dans le ms. A, on lit, au-dessus de *misit episcopos*, ces deux mots : *consecravit Marcialem*.
20. Sic A. — B : populus christianum nomen.
21. Sic A. — B : eo quod fuerit maxime.
22. Sic B. — A : auctoritatem.
23. Sic A. — B : nullius rei indicio.
24. Sic B. — A : factu superbia.
25. Sic B. — A : Dominum fate... La phrase paraît incomplète.

pastorali sollicitudine inquisita, pervenit ad beatissimum Petrum episcopum[1], *Christi discipulum*[2], *Romanæ Ecclesiæ sublimi*[3] *fastigio cathedræ sublimatum. Quam rem molestissime ferens, eo quod tanto errori*[4] *deditus populus subjaceret*[5], *Marcialem episcopum, dignum Deo virum*[6] *qui ad hoc adcitus*[7] *fuerat, ut ad prædicandum gentibus mitteretur, ad se vocavit, cui et ait*[8] *:*

« *Frater sanctissime, magister noster et Dominus Jesus-Christus, post sacram ac*[9] *venerabilem resurrectionem, cum nobis non per enigmata, sed in eo habitu et forma quam de matre adsumpsit, apparuit, hoc nobis præcipiens, dixit :* « *Data est mihi*[10] *omnis potestas in cœlo*[11] « *et in terra : ite, docete omnes gentes, bapti-* « *zantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spi-* « *ritus Sancti*[12]*, docentes eos servare omnia* « *quæcumque mandavi vobis* ». *Quod, beatissime frater, utrisque nobis expedit conservare*[13]*, ut præcepti dominici non simus immemores. Quare age, ô vir præstantissime*[14]*, et meis adquiesce consiliis, quo*[15] *fiat ut nostro particeps efficiaris consortio*[16]*. Accinge lumbos tuos, et absque retractatione*[17] *aliqua, quantocius festinare* [*Non differas*[18]*, ut populum qui demoniis noscitur deservire, ad veram et integram divini cultus religionem facias pervenire, ut, amoto errore gentilium*][19] *Christo valeant confiteri. Et quia longa tibi restat via, ne cuncteris meis parere sermonibus, quibus coronæ tuæ tibi magnum adsumas bravium.*

« *Est namque quædam*[20] *civitas in provinciis Galliarum* [*profano vacans errori, nomine Lemovix*[21]*. Sume tecum duos presbiteros, qui et comitatui tuo obsequium præbeant, et coronæ præmium*[22] *non amittant. In tantum age, ut si tibi gladiator ocurrerit, percutienti colla submitte; et qui te in dextram maxillam percusserit, præbe illi et alliam; et qui te expoliaverit tunica*[1]*, dimitte ei et pallium; tantum æquo animo esto*][2]*.*

[*Nec mora, sacratissimus vir*[3]*, adjunctis secum duobus presbiteris*[4]*, iter juxta quod ei fuerat a Christi discipulo imperatum*[5] *arripuit. Et cum cœpti itineris maturitatim*[6] *viam conficeret*[7]*, contigit ut unus è comitibus*[8] *migraret a sæculo*[9]*. Quo viso*[10]*, beatissimus Marcialis, velocissimo gressu Romam non intrepidus repedavit, nunciansque*[11] *beato Christo discipulo*[12] *omnia quæ sibi in via acciderant. Quem ille percontatus est*[13] *et dixit ad eum :* « *Quantocius propera, sumpto bacterio meo in manu tua, et cum*[14] *ad locum perveneris quo fratrem examinem reliquisti, tange ex ipso defuncti cadaver, et ego Domino fundam orationem*[15] *statimque velut à somno expergiscetur, et continuo tuo*][16] *comitatui inhærebit* ». *Quod ita factum est, ut vulgi fama testatur. Quæ res secundum Evangelii sententiam intelligenda mihi videtur, dicente Domino discipulis suis :* « *Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic monti :* « *Transi hinc* », *et transibit* ». *Quo tacto*[17]*, membra, quæ calore sanguinis fuerant viduata, extemplo redivіva redduntur; et lucem, quam amiserat moriendo, propriis cœpit luminibus intueri*[18]*. Hoc ideo factum*[19] *quis ambigat nisi ut beati Petri fides claresceret imperando*[20]*, et beatissimus Marcialis his*[21] *incitaretur exemplis, quibus coronaretur et meritis*[22]*.*

Igitur, cum in designatis diebus[23]*, venisset ad urbem ubi fuerat destinatus, invenit omnem mul-*

1. Sic B. — Dans le ms. A, ce mot semble avoir été effacé, et on a écrit au-dessus : *aplm* (apostolum).
2. Sic B. — Le mot *Christi* manque dans A.
3. B : Sublimio (faute de copiste).
4. Sic B. — A : errore.
5. Sic B. — A la suite de ce mot, dans le ms. A : Tunc beatus Petrus.
6. Sic B. — A : dignum Deo et verum.
7. Sic B. — A : adscitatis.
8. Sic. B. — A : cui ait.
9. A : hac. — B : et.
10. A : michi.
11. A omet *in cœlo*.
12. A omet *sancti*.
13. Sic A et *Aurelian*. — B : observare.
14. Sic *Aurelian*. — A : præstantissime. — B : ô vir prudentissime.
15. Sic B. — A : quod fiat.
16. Sic B et *Aurelian*. — A : effecit... sort...
17. Sic A et *Aurelian*. — B : recrastinatione.
18. Sic B et ms. Anglic. — *Beaulxamis :* Ne differas.
19. Ce qui précède, entre deux crochets, manque dans le ms. A.
20. Sic *Aurelian*. — A : Est namque civitatis. — B : Est quædam civitas.
21. Sic *Aurelian*. — B : Lemovex.
22. Sic *Aurelian*. — B : præmia.

1. B : tonica.
2. Ce qui précède, entre deux crochets, manque dans le ms. A.
3. Sic. B. — *Aurelian.*, ms. Anglic. : *sanctissimus vir Martialis*; — ms. Roman : *sacratissimus vir Martialis.*
4. Sic B. — *Aurelian :* duobus discipulis; — *id. ms. Roman. :* duobus presbyteris.
5. Sic B. — *Aurelian :* per beatum Petrum a Domino injunctum.
6. Sic B. — *Aurelian :* maturitate.
7. Sic B. — *Aurel. :* conficerent.
8. Sic B. — *Aurel. :* contigit ut beatus Austriclinianus, unus è comitibus.
9. *Aurel.* addidit. : in loco qui Esle vocatur.
10. Sic *Aurel.* — B : quod visum.
11. Sic B. — *Aurel. :* nuntians.
12. Sic B. — *Aurel. :* beato Petro.
13. Sic B. — *Aurel. :* percunctatus.
14. Sic B. — *Aurel. :* cumque.
15. B : et ego Domino fundens (sic) orationem, statim...
16. Ce qui précède, entre deux crochets, a été omis dans le ms. A.
17. Sic A. — B : quo tactu.
18. Sic *Aurel.* — A et B intuere.
19. Sic B. — A : ideo factum. — *Aurel. :* quod ideo factum.
20. Sic B. — A : imperandum. — *Aurel. :* exhortantis.
21. Sic A. et *Aurel.* — B a omis ce mot : *his.*
22. Sic A. et B. — *Aurelian :* quibus coronatus est et meritis,
23. A : cum in destinatis diebus... B : cum perinde natis diebus.

titudinem populi diversis idolorum vacare culturis[1] *: quibus instanter verbum Domini cœpit fideliter*[2] *auribus indicare*[3]*; qui*[4] *ita suis populum convertit alloquiis, ut intra paucorum dierum spatia nullus fuerit qui non sibi salutaris lavacri vel crucis impressionem in fronte*[5] *poposceret. Ubi cum in Dei nomine, laboris sui fructum maximæ messis in Domini Jesu-Christi ex animabus populi in horreo congregaret, vel omnis multitudo gentilis, superstitione detersa, suis cœpisset*[6] *obtemperare sermonibus, frequenti admonitione perduxit ad gratiam*[7].

Puella quædam, nomine Valeria, [*ut aiunt, nobilis orta natalibus, sed*][8] *nobilior fide quam non originine natalium, Deo placuit, sed* [*magis?*] *fide meritorum*[9]. *Quæ cuidam viro sponsali titulo erat consociatura conjugio. In tantum perhibetur se Dei viro*[10] *assidua frequentatione præponere, ut ad baptismi gratiam, eo suadente pervenerit*[11]. *Et, ut postea fertur, pro eo quod Christiana effecta fuisset, et noluisset se disposito conjugio sociare, ab sponso suo adhuc gentili*[12] *interempta fuisse*[13].

Quæ, pro amoris gratia dicitur, eo[14] *quod vir Dei sanctus Marcialis, tam itinere fessus, quam labore senioque confectus... præfata puella sepulturam, quæ suis cineribus fuerat preparata... — ut cum in Dei nomine beatus Marcialis de hac luce migraret ad Dominum, concessisse ut ibi beati viri membra tumularent, adtribuit*[15].

Quid multa? imminente jam tempore, eximius vir migravit ad Dominum. Presbiteri, qui cum eodem advenerant[16]*, superstites remanserunt; ac*[17] *ubi completi sunt dies, ut et ipsi migrarent à sæculo, in eodem loco quo beatus tumulariam meruit sepulturam*[18] *et ipsi sepulti sunt.*

[*Et cum inter utrasque, arctus ibi esset accessus, et ne inhonorum confessorem suum diutius Dominus esse pateretur, cumque jam creber esset, ad cryptam in qua positi fuerant, jam Christianis itus ac reditus, et dum varia mentis in populo intentio verteretur, quum tam vicinæ inter se sepulturæ esse viderentur, divina providentia factum est, ut causa quæ, populo rimante, pendebat, divino mysterio cassaretur*][1] *et ita factum, est, ut redeuntibus populis consuetæ orationi vacare, inventæ sunt separatæ*[2] *ab invicem sepulturæ, atque discretæ, ut patefieret populis quo tumulo pontifex clauderetur.*

[**Miracula sancti Marcialis.**]

Igitur beatissimus Marcialis, quibus se virtutibus publicaverit, ut michi relatio contulit manifesta, huic paginæ inserendum[3] *esse videtur; quo fiat*[4] *ut populus miretur attonitus.*

I. — Puella quædam, cum manus unius officio caruisset[5]...

CHAPITRE II.

LA NOTICE CONTENUE DANS LES RÉPONS D'UN BRÉVIAIRE DE LIMOGES DU XI^e^ SIÈCLE EST PLUS RÉCENTE ET PLUS LÉGENDAIRE QUE LA PRÉCÉDENTE.

Sommaire. — Les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Martial furent tirés en partie de sa Vie primitive. — Un grand nombre paraissent sensiblement plus récents et contiennent des merveilles légendaires. — Plusieurs du I^er^ nocturne peuvent remonter au VI^e^ ou au VII^e^ siècle. — Mais ils n'établissent pas que son culte fût très solennel avant cette époque. — Il n'y a pas de tradition solide des premiers siècles jusqu'au milieu du VI^e^.

Si nous examinons les documents les plus vieux de l'église de Limoges, qui parlent de saint Martial, et racontent avec quelques détails sa vie, ses travaux apostoliques et ses miracles, nous rencontrons, après la notice précédente, celle qui est contenue dans les *antiennes* et les *répons* de sa fête, tels que les a conservés un bréviaire du XI^e^ siècle. Ce sont des traditions déjà bien mêlées de fables, mais cependant écrites à une époque reculée, peut-être à la fin du VII^e^ siècle ou au VIII^e^.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit à propos de saint Saturnin de Toulouse, sur l'antiquité des *antiennes* et des *répons* adoptés par les principales églises du midi de la Gaule. Saint Isidore de Séville rappelle, dans son livre des *Offices ecclésiastiques*, écrit avant 620, qu'ils étaient déjà depuis longtemps en usage,

1. Sic A. — B : diversis vacare culturis.
2. Sic B. — A : fidelibus.
3. Sic A. — B : inculcare.
4. Sic B. — A : quis ista.
5. Sic A. — B : in frontem.
6. Sic A. — B : cœpit.
7. Sic B. — A : produxit gratiam.
8. Ce qui précède, entre deux crochets, ne se trouve que dans le ms. B.
9. Sic A. — B : fine meritorum.
10. Sic B. — A : se Deo vero.
11. Sic B. — A : pervenisset.
12. Sic B. — A : adhuc gentile.
13. Sic A et B.
14. Sic A. — B : in eo quod.
15. Sic B. — Ce dernier mot manque dans A. — Les trois phrases précédentes paraissent incomplètes dans les deux manuscrits.
16. Sic B. — A : qui cum eo aderant.
17. Sic A. — B : at.
18. Cette expression — *tumulariam meruit sepulturam* — se trouve dans les anciens Actes de saint Saturnin (IV^e^ ou V^e^ siècle).

1. Ce qui précède, entre deux crochets, est tiré du ms. B et manque dans le ms. A.
2. Sic A. — B : separatim.
3. A et C. — B : inferendum.
4. A : quod fiat.
5. Sic B, C et D. — A : manûs officio. Nous renvoyons, pour ces miracles, à l'ouvrage même de M. Arbellot.

et qu'ils avaient été importés d'Italie [1]. Le concile d'Agde, tenu en 506, les signalait comme déjà reçus dans la liturgie de la Gaule, et prescrivait d'y ajouter des *collectes*, qui devaient être récitées par des évêques ou par des prêtres [2].

Plus tard, lorsque les leçons historiques entrèrent dans les bréviaires, pour les fêtes des martyrs et des confesseurs les plus célèbres, elles furent suivies des *antiennes* et des *répons*, qui redonnaient des passages textuels des relations primitives, telles qu'on les avait eues dans le principe, ou, au moins, conservaient le sens de certaines indications consignées dans les préfaces de la liturgie gallicane ou dans les hymnes du v^e^ et du vi^e^ siècle. On en peut voir des exemples dans l'antiphonaire du ix^e^ siècle, qui porte le nom de saint Grégoire le Grand, et qui est à la Bibliothèque nationale (n° 17436), et dans beaucoup d'antiphonaires du xi^e^ au xiv^e^ siècle. Quoique des *antiennes* de date plus récente y aient été quelquefois ajoutées, lorsque l'on sait qu'une ancienne Vie ou d'anciens Actes existaient, et que les *antiennes* et les *répons* reproduisent un récit suivi et marqué au coin de l'antiquité, l'on peut croire qu'ils sont des extraits de la notice primitive, le plus souvent textuels, et parfois mêlés à des traditions douteuses.

Ici, dans l'office de saint Martial du bréviaire de Limoges du xi^e^ siècle, les *antiennes* et les *répons* redonnent des passages de peu d'étendue de la biographie originale, dont nous avons parlé, et des traditions diverses, que l'on trouve en d'autres termes dans la grande amplification publiée par Surius (XXX^a^ *Junii*), et attribuée faussement à Aurélien, disciple du saint. Malgré les différences d'expressions, la communauté d'origine entre cette ancienne Vie et plusieurs *antiennes* est manifeste.

Il est facile de s'en convaincre.

Texte des « antiennes » et des « répons » de l'office de saint Martial.	**Texte de l'ancienne Vie de saint Martial**, publiée par M. Arbellot, p. 28.
Bibliot. nat., Manus. lat., n° 1253 (xi^e^ siècle), fol., 15.	
In I° Noct. Ant. « Ne differas, frater, ait, quantocius properare ut servientem demonibus populum ad veram divini cultus religionem facias pervenire. »	« Ne differas, ut populum qui demoniis noscitur deservire, ad veram et integram divini cultus religionem facias pervenire. »
In II°. Nocturno. Ant. Unus e comitibus migravit a seculo. Quo viso, sacerdos Dei regressus est Romam, et nuntiavit Christi discipulo omnia quæ sibi in via contigerant.	Contigit ut unus e comitibus migraret a sæculo. Quo viso, beatissimus Marcialis, velocissimo gressu Romam non intrepidus repedavit, nuntians-
Ant. O vir prestantissime, accipe baculum meum in manu tua et ego (ad) Dominum pro ipso fundens orationem et propriis gressibus tecum perget ad locum destinatum...	que beato Christi discipulo omnia quæ sibi in via acciderant. — (*Ibid.*, p .29.)
	Quantocius propera, sumpto bacterio meo in manu tua; et cum ad locum perveneris, quo fratrem exanimem reliquisti... et ego Domino fundam orationem, statimque velut a somno expergiscetur et continuo tuo comitatui inhærrebit. — (*Ibid.*, p. 25.)

Ces citations montrent péremptoirement qu'une des deux notices a été faite sur l'autre. Laquelle a été l'originale? C'est assurément celle qu'a publiée M. l'abbé Arbellot. Celle qui est entrée dans les *antiennes* et les *répons* a plusieurs traits légendaires, qui vinrent s'ajouter successivement aux données générales, qu'on avait d'abord écrites. Elle affirme que saint Martial était de la tribu de Benjamin, qu'il avait été converti dans son enfance par le Sauveur lui-même, et baptisé par saint Pierre avec ses parents; ce que l'ancienne Vie ne rapporte nullement. Elle nomme, en outre, les deux disciples de saint Martial, saint Austriclinien et saint Alpinien, puis le prince Hervé, dont il ressuscita le fils à Limoges; ces noms et ce miracle ne sont pas non plus dans la précédente. Etait-ce une pure invention que ces noms de saints, qu'on ne trouve pas dans les martyrologes antérieurs au ix^e^ siècle? Etaient-ils dans quelque inscription, sur un tombeau ou dans des archives de l'église de Limoges? Les doutes peuvent naître sur leur réalité. Puisque le premier biographe ne les indique pas, c'est qu'on ne les connaissait pas de son temps, car il eût aimé à les faire figurer dans son récit. Il écrivait donc apparemment avant la composition des *antiennes* et des *répons*.

Toutefois ceux du premier nocturne jusqu'à la deuxième leçon exclusivement se distinguent de ceux qui suivent par un cachet sérieux d'antiquité plus haute. Ils présentent déjà un résumé de la vie du saint, et ceux de la seconde leçon reprennent les choses à l'origine, parlent de la naissance de saint Martial dans la tribu de Benjamin, de ses rapports avec le Sauveur, de son baptême et du baptême de ses parents par la main de saint Pierre, comme pour réparer une omission du premier nocturne. Il semble que c'est une addition d'une époque sensiblement moins ancienne. Les *antiennes* et les *répons* chantés dans le principe purent n'être pas très étendus, et quand l'office du saint fut composé avec des leçons, probablement vers la fin du ix^e^ siècle, on eut peut-être à refaire encore ceux du second et du troisième nocturne; cela expliquerait pourquoi ils renferment des

1. Responsoria ab Italis longo ante tempore sunt reperta et vocata hoc nomine quod, uno canente, chorus consonando respondeat. — S. Isidori Hispalensis, *De Ecclesiasticis officiis*, lio. I, cap. x : *De Lectionibus*; cap. ix : *De Responsoriis*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 774.

2. Labbe, *Concilia*, t. IV, col 1388 : *Concil. Agath.*

particularités légendaires, qui ne sont pas dans la première notice, et pourquoi ils placent saint Martial à peu près sur le même rang que les apôtres, en déclarant qu'il fut associé au collège apostolique, qu'il reçut du Sauveur le pouvoir de lier et de délier, et qu'il jouit des mêmes honneurs et des mêmes privilèges que les apôtres : autant d'assertions qui sont des fausse-tés palpables. Au *répons* de la cinquième leçon, c'est le Sauveur lui-même qui commande à saint Pierre d'envoyer l'évêque Martial prêcher en Aquitaine; et c'est saint Pierre qui lui adjoint saint Austriclinien et saint Alpinien pour partager ses travaux. C'est l'imagination qui s'est donné carrière pour accroître ainsi les fables et les merveilles. Plusieurs mains semblent donc avoir laissé là des rédactions diverses à des intervalles assez éloignés.

Tout y paraît bien fabuleux; et, quoique la première partie semble la plus ancienne, elle n'a pas non plus de caractère positif de véracité.

Les *antiennes* et les *répons* du Ier nocturne et quelques autres pourraient peut-être remonter au VIe siècle ou au commencement du VIIe, à l'époque où le saint reçut déjà des honneurs très solennels, et avant la période carlovingienne. Deux citations de l'Evangile s'y éloignent sensiblement de la Vulgate de saint Jérôme, et proviennent apparemment de quelque version primitive usitée dans les Gaules, comme on en voit encore des débris dans plusieurs manuscrits du VIIe siècle, même du VIIIe, mais comme il n'y en a plus guère au IXe, après les revisions de la Bible faites par les soins de Charlemagne et de ses enfants [1]. Nous les mettons en regard de la Vulgate.

Texte de l'office de saint Martial.	**Texte de la Vulgate.**
Bibl. nat., Manus. lat, n° 1253 (XIe siècle), fol. 15. *Lect. III. Vers.* Promiserat namque Dominus dicens : « Omnis qui reliquerit patrem aut matrem *amoremque terrenum* propter nomen meum centuplum accipiet et vitam eternam. » Et ideo... *In Matut. Laud. Ant....* Veniens suscipiam te et deducam ut *epuleris jugiter* super mensam meam in regno meo.	Matth., cap. XIX, v. 29. Et omnis qui reliquerit domum vel fratres aut sorores aut patrem aut filios aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit. — Luc., cap. XXVII, v. 30. Ut edatis et bibatis supermensam meam in regno meo.

Une autre marque d'ancienneté non moins grande, c'est la dénomination de *sacerdos* appliquée à saint Martial concurremment avec celle *d'antistes,* par un écrivain désireux de rehausser sa dignité. — *Dum pergeret fulgens lampada sacerdotum* (In Ier Nocturno). — *Sacerdos Dei regressus est Romam* (In IIe Nocturno). — Le mot *sacerdos* s'employait pour désigner à la fois les évêques et les prêtres au Ve et au VIe siècle, comme on le voit dans la Vie de saint Germain d'Auxerre par son contemporain Constance et dans le supplément qui ne tarda pas à y être ajouté, ainsi que dans saint Grégoire de Tours et dans beaucoup d'auteurs de cette époque.

Le latin, surtout dans les *antiennes* du premier nocturne, a un cachet d'antiquité très prononcé, et bien différent des imitations élégantes et harmonieusement tournées de la littérature cicéronienne. Il ne semble pas appartenir à la renaissance carlovingienne. A partir de la seconde leçon, le ton est sensiblement changé; il annonce une autre plume, de même que les choses annoncent un autre ordre d'idées.

Ainsi, d'après la première série de ces *antiennes*, on peut croire que le culte solennel de saint Martial remonte bien au VIe siècle, sensiblement au delà de l'époque de saint Grégoire de Tours, puisqu'elles paraissent appartenir au VIe siècle, ainsi que la rédaction primitive de sa Vie; mais ce n'est point assez pour que les hagiographes de cette époque aient pu ressaisir ce qui s'était passé au IIIe, et, à plus forte raison, ne pouvaient-ils pas savoir les faits des temps apostoliques. Il n'y a pas de tradition solide garantie par la liturgie, par les préfaces ou les oraisons du rit gallican depuis les premiers siècles jusqu'au milieu du VIe.

L'imagination populaire semble avoir fait beaucoup pour grandir saint Martial du VIe au IXe siècle. Lui, dont aucun des martyrologes primitifs ne fait mention, avant celui du vénérable Bède, en était venu au IXe siècle à jouir d'une telle réputation de thaumaturge, qu'Usuard le signalait comme un des plus célèbres par ses miracles. Cela put être après la translation de ses reliques; mais sa vie resta si bien dans l'oubli pendant de longs siècles,

1. L'Evangile était encore étudié dans les anciennes versions à la fin du Ve siècle et au VIe. A la fin du VIe, c'était déjà la traduction de saint Jérôme qui dominait. Saint Grégoire de Tours la cite souvent avec fidélité; cependant il y mêle encore ça et là des expressions de provenances diverses. Au VIIe siècle, *les Evangiles de l'abbaye de Corbie* (n° 17225 des Manuscrits de la Bibliothèque nationale) redonnent des fragments d'anciennes versions, mais sont, à vrai dire, la *Vulgate* de saint Jérôme presque partout. Cependant c'est un de ces textes exceptionnels, que l'on peut invoquer pour exemple des traductions primitives de l'Evangile encore usitées au VIIe siècle. Il y a aussi les *Evangiles de la Bibliothèque de Colbert* (n° 254 (XIIIe siècle) des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale), reproduisant quelques versets ou parties de versets des traductions primitives. Mais ce sont des exceptions fort rares à ces multitudes de manuscrits de l'Evangile copiés avec plus ou moins de fidélité, sur des exemplaires de la *Vulgate* de saint Jérôme, au VIIe, au VIIIe et au IXe siècle; en sorte que les citations de l'Evangile faites différemment de la *Vulgate* sont à peu près toujours antérieures au VIIIe siècle et même au VIIe.

que l'on est dans l'impossibilité de croire qu'il fût honoré au v^e^.

Texte de la Vie de saint Martial donné par les « antiennes » et les « répons » de son office au XI^e^ siècle [1].

In I^o^ Nocturno.

Ant. *Sanctus Marcialis ad prædicandum Galliis delegatus Lemovicis civibus, jubente Petro apostolo, semina fidei eroganda suscepit.* — Ps. *Beatus vir.*

Ant. *Hæc civitas multorum tunc temporis idolorum referta culturis a divinis oberrabat misteriis.* — Ps. *Quare fremuerent.*

Ant. *Quam cernens sanctus pontifex tanto sacrilegio subjacere, ad prædicandum Dominum Jhesum Christum electum misit hunc Marcialem socium.*

Ant. « *Ne differas, frater, ait, quantocius properare ut servientem demonibus populum ad veram divini cultus religionem facias pervenire.* »

Ant. *Tunc sanctus Marcialis apostolicis parens devotus imperiis urbem Lemovicam cum duobus sociis expetendam delegit.*

Ant. *Arrepto itinere gemina dum pergeret fulgens lampada sacerdotum Austriclinianum comitem mortuum in via ingemuit.*

Lect. I. ℟. *Venerandam presentis diei sollemnitatem patroni nostri domni Marcialis devotissime celebremus, ut ipse pro nobis intercedat ad Dominum, qui Aquitanico populo ipsum dedit primum pastorem atque doctorem.*

℣. *Tota igitur mentis intentione conlaudemus humiliter sanctumque nomen ejus benedicamus.*

Lect. II. ℟. *Salvator noster Christus Dominus missus ad oves que perierant domus Israel predicando apud Judeam, in tribu Benjamin, puerum Marcialem cum utroque genitore ad sui nominis agnitionem et ad sacri baptismatis perduxit gratiam.*

℣. *Abjecta etenim nostre mortalitatis perpeti non dedignans, prima rudimenta fidei his quibus ea pridem contulerat apud ipsos predicans in tribu Benjamin. Puerum...*

Lect. III. ℟. *Percepit itaque, jubente Domino, preciosus vir Marcialis cum utroque parente a beato Petro apostolorum principe, sancte regenerationis lavacrum et recedentibus genitoribus, remansit idem Marcialis corpore quidem juvenis sed senili corde Christum secuturus.*

℣. *Promiserat namque Dominus dicens :* « *Omnis qui reliquerit patrem aut matrem amoremque terrenum propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam, et ideo revertentibus ad propria parentibus, remansit...* »

Lect. IV. ℟. *O quam gloriosus est miles fortissimus Marcialis, qui apostolorum junctus collegio, potestate ligandi atque solvendi accepta a Domino, non dissimilis cum apostolis est honoris usus privilegio.*

℣. *Ex quo enim idem vir beatus Dominico se mancipavit obsequio. Non dissimilis etc...*

In II^o^ Nocturno.

Ant. *Unus e comitibus migravit a seculo; quo viso, sacerdos Dei regressus est Romam, et nunciavit Christi discipulo omnia que sibi in via contigerant.*

Ant. *Versis ad urbem gressibus, tunc sanctus Marcialis beato Petro nunciat fraternum mestus obitum.*

Ant. « *O vir prestantissime, accipe baculum meum in manu tua, et ego ad Dominum pro ipso fundens orationem, et propriis gressibus tecum perget ad locum destinatum.* »

Ant. *Qui misso bacterio redivivus cominus mox ut membra tetigit surrexit exanimis.*

Ant. *Hoc autem factum est ut beati Petri fides claresceret imperantis, et beatus Marcialis adocmentaretur exemplis, quibus coronatus est et meritis.*

Ant. *Beatus Marcialis, cum venisset ad urbem Lemovicam, cepit predicare populum, infra paucos dies multi crediderunt in Domino.*

Lect. V. ℟. *Instante vero jam tempore quo officium Dominice predicationis a sanctis adimpleretur apostolis, venerunt Romam princeps apostolorum, et condiscipulus ejus Marcialis, veritatem predicantes omnibus Dominum ignorantibus.*

℣. *Secundum quod Jhesus Christus die quo ascendit in celum preceperat illis,* « *euntes in universum mundum predicate evangelium omni creature* », *venerunt Romam.*

℟. *Precepit autem Dominus Jhesus apostolorum principi beato Petro ut gloriosum antistitem Marcialem dirigeret provinciis Galliarum, quo populum Aquitanicum ad veram divini cultus perduceret religionem.*

℣. *Cum duobus ergo presbiteris Austricliniano et Alpiniano, a Petro apostolo ad serviendum sibi susceptis discipulis, obedientie suscepit laborem. Quo populo, etc.*

---

1. Biblioth. nat., manus. latin, n° 1253. *Breviarium* (XI^e^ siècle), fol. 15 : *In natali S. Marcialis.*

Lect. vii. ℟. *Beatissimus presul Marcialis una cum duobus discipulis longam itineris transiens viam ad Aquitanicam usque pervenit provinciam, et ingressus fines Lemovicensium incolarum Herve principis defunctum resuscitavit filium.*

℣. *Divino quidem roboratus precepto, apostolicis parens devotus imperiis, Aquitanicas fiducialiter adgressus est partes. Et ingressus...*

Lect. viii. *O vere sanctum et gloriosum antistitem Marcialem, per quem Aquitana plebs suum agnovit Creatorem, et per cujus prodigia miraculorum populus Lemovicensium in suum credere cepit redemptorem et salvatorem.*

℣. *Vere per omnia preciosum et ineffabilem virum, per cujus virtutem et multitudinem miraculorum, populus, etc.*

In Evang.

℟. *Virgo Valeria, que per predicationem gloriosi Marcialis sponsum decrevit habere celestem Jhesum Christum, jubente sponso terrestri, Deum ignorante, capitalem subiit sententiam, cujus anima cum angelis psallentibus, penetravit celos.*

℣. *Hæc enim, que secundum proprietatem nominis valens viribus dicebatur, virginitatis sue florem Deo vovere disposuit, et ideo cunctis qui ad martirii ejus spectaculum venerunt, videntibus.*

Lect. x. ℟. *Memorabilis et laude digna dies illa qua preclarus vir princeps Galliarum Stephanus, cognita Dei virtute, a beato Marciale fonte baptismatis purificatus, exemplo simul et imperio populum sibi subditum convertit ad Dominum.*

℣. *Gaudebat sanctus pontifex de adquisitione filiorum Dei et de tanti principis firma veraque credulitate, qui precepto suo simul et exemplo, etc.*

Lect. xi. ℟. *Peracto feliciter cursu sanctus Dei pontifex Marcialis ora migracionis ejus, ut promiserat, venit ad eum Dominus, secumque servum suum bonum cum celicolis deduxit in celestibus.*

℣. *Quoniam obedivit preceptis Domini ac magistri sui, dedit illi habere laudem in omnes gentes et ornavit eum corona justiciæ.*

In Matutinis Laud.

Ant. *Dilectus Deo Marcialis, theoricis studiis semper intentus, vota precum more solito persolvebat Domino, cui Christus idem Dominus cum indicibili luce apparere dignatus est dicens : « pax tibi dilectissime; veni jam laborum tuorum plenam recepturus mercedem ».*

Ant. *De regis æterni singulari visitacione beato viro gracias agente visitatori suo, dixit ad eum ipse : « Quinto decimo, carissime frater, paratus esto venire ad me; nam tunc ego veniens suscipiam te et deducam ut epuleris jugiter super mensam in regno meo. »*

Ant. *Confortatus pater beatissimus Marcialis de visitatione et promissione Christi, convocatis discipulis omnibusque qui aderant, benedicens et exortans eos indicavit eis diem obitus sui, sicut dixerat ei Dominus.*

Ant. *Vir Deo plenus Marcialis, completa benedictione simulque prædicatione, languescentibus jam membris portari se in oratorio protomartyris Stephani, quod ipse construxerat, fecit, ibique exitum suum divinis operibus munitum expectabat gaudenter.*

Ant. *Instante vero jam hora migracionis pontificis almi Marcialis, promissionis sue graciam adimplere dignatus est Dominus, cum multitudine angelorum suum venit suscipere servum, et relicta terre terra, secum beatam illam celo deduxit animam.*

In Evang.

Ant. *O magnum primatum in tantorum virtute miraculorum, ineffabilem Marcialem sanctissimum, cujus, petimus, nos sublevet pietas...*

IN NATALI SANCTÆ VALERIÆ [1].

In I° Nocturno.

Ant. *Natalibus egregia et moribus Valeria de genere gentilium vernat de spinis lilium.*

Ant. *Hoc in pravis ritibus non gentilibus gentilis jam Christo Christi nescia veniebat horrens vicia.*

Lect. i. ℟. *Victoriosa virgo Valeria Lemovicis oriunda genere nobili sed moribus pudicis nobilissima. Nondum iniciata Christi misteriis promissa est Christo vas electionis.*

Lect. ii. ℟. *Predicante beato Marciale, credens beata Valeria baptizata est et repleta spiritu sancto. Subvertit et dirupit universa ydolorum figmenta.*

In II° Nocturno.

Ant. *Stephano duci Gallie sponsata dotes gracie sponso terreno pretulit.*

1. Bibl. Mazarine, manus. n° 354 (xiv^e siècle, commencement) : *In festo S. Valeriæ*, vers la fin du propre des saints. — Ce récit semble n'avoir pas de valeur historique.

LECT. VI. Y. *Triumphans et gaudens virgo Valeria ad locum pervenit ubi plecti jussa est, et mox summo jungenda capiti, uno ictu laniste capite truncata est.*

CHAPITRE III.

LA NOTICE DES LEÇONS D'UN OFFICE DE SAINTE-MARIE IN VIA LATA, A ROME, NE REPOSE PAS SOLIDEMENT SUR L'ANTIQUITÉ.

Sommaire. — Difficulté d'admettre que saint Martial, ayant traversé les Alpes, soit allé directement à Limoges. — Relation de M. Arbellot sour les leçons d'un vieux bréviaire de Rome, où saint Martial est présenté venant d'Antioche avec saint Pierre. — Reproduction de ces leçons. — Les traditions sur le séjour de saint Paul et de saint Luc à Rome se trouvent liées à celles qui regardent saint Martial de Limoges, dit M. Arbellot. — Mais on répond que ces leçons ne peuvent remonter au delà du IXe siècle, que d'ailleurs une vieille inscription porte que saint Martial fut martyr, et alors il ne serait pas celui de Limoges.

M. l'abbé Arbellot, dans sa *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial à Limoges*, a publié les leçons d'un ancien office de *Sainte Marie in Via Lata, à Rome,* d'après lesquelles saint Martial serait venu d'Antioche à Rome avec saint Pierre, aurait construit dans cette ville un oratoire, serait allé ensuite à Ravenne, et de là dans les Gaules en traversant les Alpes. Cette évangélisation de la Gaule par des missionnaires venant du nord de l'Italie présente un nouveau caractère, beaucoup moins vraisemblable que l'évangélisation par le midi. Après avoir franchi les montagnes, les prédicateurs de la foi rencontraient les populations de la Suisse, des bords du Rhin ou du Dauphiné; ils devaient généralement s'arrêter au milieu d'elles; et l'on ne voit pas comment saint Martial devait se diriger directement sur Limoges, qui n'avait pas la renommée d'une ville considérable. Laissons d'abord M. l'abbé Arbellot exposer son opinion sur cette notice de Sainte-Marie *in Via Lata*[1].

Tradition de l'église de Sainte-Marie in Via Lata à Rome (pages 93 et suivantes.)

« Il y a à Rome, dit-il, dans l'ancienne église de Sainte-Marie *in Via Lata*, diaconie cardinalice du premier cardinal diacre, un oratoire souterrain connu sous le nom de Saint-Paul et de Saint-Luc, qu'on doit placer en première ligne parmi les sanctuaires primitifs de Rome chrétienne[1]. Or, une tradition de la plus haute antiquité, consignée dans une vieille légende de l'ancien bréviaire de cette église, fait remonter l'origine et la fondation de cet oratoire à un saint Martial, qui ne peut être un autre personnage que le premier évêque de Limoges.

« En effet, cette vieille légende de l'ancien bréviaire qu'on récitait avant la bulle de S. Pie V (1570), nous apprend que l'oratoire de Sainte-Marie *in Via Lata,* qui a pris le nom de Saint-Paul et de Saint-Luc, a eu pour fondateur un disciple de Jésus-Christ, nommé Martial. Il accompagna saint Pierre d'Antioche à Rome, mais ne séjourna que peu de temps avec lui dans la ville éternelle. Le prince des apôtres l'envoya prêcher l'Évangile dans les pays ultramontains, c'est-à-dire dans les Gaules. Mais on ne connaît aucun autre saint Martial, à qui ces particularités puissent s'appliquer, que saint Martial, apôtre de l'Aquitaine; et, en effet, un commentaire imprimé de cette légende dit que ce saint Martial a prêché à Limoges, à Bordeaux et à Toulouse : donc il est question de lui dans ce vieux document; et ainsi la tradition romaine, conforme aux traditions de l'Aquitaine, fait venir saint Martial au premier siècle de notre ère.

« On doit la découverte de cette pièce importante à un religieux feuillant de Paris, le P. François de Sainte-Anne, qui, étant allé à Rome, en 1667, pour les affaires de son ordre, lut cette curieuse légende sur une pancarte en parchemin, appendue à un pilier de l'église de Sainte-Marie *in Via Lata*. Il en envoya une copie à un chanoine de Saint-Martial, qui la communiqua au P. Bonaventure. Celui-ci, comprenant toute l'importance de ce document, écrivit à Rome, d'où il reçut, en 1668, une copie authentique de cette pièce, revêtue de la signature du prieur et des chanoines de cette collégiale. Il l'inséra dans le premier volume de l'*Histoire de saint Martial*, où elle se trouve perdue au milieu d'une compilation indigeste de citations plus ou moins concluantes[2].

« Assurément, cette pièce avait tous les

1. M. L'ABBÉ ARBELLOT, *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, etc., in-8°. Paris-Limoges, 1855. — Bibliot. nat. catal. L 3, d. 19.

1. On doit encore placer en première ligne la partie actuellement souterraine de l'église de Sainte-Marie *in Via Lata*, dont je ne parle aussi en ce moment que sous le rapport de l'antiquité; elle a été la demeure de saint Paul... Ce lieu, où saint Paul a été détenu pendant deux ans, est un des sanctuaires primitifs de Rome. — Mgr GERBERT, *Esquisse de Rome chrétienne*, t. I, p. 113-117.

2. *Histoire de saint Martial.*

caractères d'authenticité désirables : cependant nous n'avons pas voulu nous en contenter; nous avons prié M. l'abbé Renouard, qui se rendait à Rome au mois de juin 1853, de vérifier l'authenticité de cette légende. M. l'abbé Renouard l'a trouvée, en effet, dans un manuscrit des archives de l'église Sainte-Marie *in Via Lata*, qui a pour titre : *Annales Ecclesiae et Capituli Sanctæ Mariæ in Via Lata, auctore Jacobo Antonio, canonico de Pretis*; elle se trouve à la page 6, sous ce titre : Caput secundum : De officio particulari ab antiquissimo tempore celebrari solito in nostra Ecclesia, in solemnitatibus B. Virginis.

« M. Renouard a encore trouvé une copie de cette pièce dans un recueil de la bibliothèque du Vatican (Collection Vaticane, n° 6171). La pièce imprimée dans Bonaventure est exacte, sauf quelques légères transpositions de mots et une transposition de phrase, qui ne changent rien au fond. Nous allons du reste, après que nous aurons traduit cette légende, en donner le texte d'après le manuscrit de *Sainte-Marie in Via Lata*.

De l'oratoire sacré de saint Paul, de saint Luc, évangéliste, et de saint Martial, disciple, etc., et de la vénérable image de la très sainte mère de Dieu.

« Après l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le bienheureux apôtre Pierre, semant ça et là la parole de Dieu, confirmait par des miracles et par des prodiges continuels ce qu'il enseignait de vive voix. Ni la malice des démons, ni l'habileté des philosophes, ne pouvaient résister à ses prédications : c'est pourquoi le nombre des chrétiens se multipliait sans cesse, et la foi du Christ se répandait sur toute la terre. Donc, saint Pierre étant venu à Antioche, y confondit la perfidie de Simon le Magicien, qui, par suite, ayant été expulsé de cette ville, vint à Rome pour s'y faire regarder comme un dieu; et, en effet, il fut reçu honorablement par Néron[1] et par le Sénat, et on l'honorait comme un dieu[2]. A cette nouvelle, saint Pierre assemblant un concile de frères, annonça qu'il voulait aller à Rome pour y prêcher la foi de Jésus-Christ et pour y faire détester la perfidie de Simon le Magicien. En partant, il fut suivi d'une grande troupe de disciples et de fidèles[1], et il prêchait en public, sans relâche, la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, guérissant les malades et faisant tous les jours des miracles... Il fut accompagné, entre autres, du bienheureux Martial, disciple de Jésus-Christ, qui prêchait avec lui la foi chrétienne par les rues et les places publiques, et faisait beaucoup de conversions, et ainsi le nombre des fidèles augmentait de plus en plus dans la ville. Et, parce que saint Pierre demeurait assidûment avec les principaux de Rome, qui admiraient sa nouvelle doctrine, saint Martial demeurait dans un autre quartier de la ville, dans le lieu qui est appelé Via Lata, où il construisit un petit oratoire, dans lequel il célébrait (les saints mystères), et adressait des prières avec les autres fidèles du Christ; et, faisant jaillir de son cœur des paroles suaves sur la foi du Christ, il baptisait un grand nombre de néophytes.

« Quelque temps après, l'apôtre saint Paul, divin docteur et prédicateur, vint à Rome, par ordre du Christ, avec un grand nombre de disciples parmi lesquels vint aussi saint Luc, évangéliste, vierge, peintre et prédicateur admirable; et, à leur arrivée, toute la ville de Rome est éclairée admirablement par les prédications de saint Paul et de ses compagnons, ainsi que par un soleil resplendissant.

« Mais saint Pierre, voyant que la foi était fondée et affermie dans Rome, et que la ville était remplie de pieux docteurs, résolut de faire annoncer l'Evangile aux provinces adjacentes et d'amener les fidèles à la foi. C'est pourquoi il envoya le bienheureux Martial à Ravenne et dans les pays au delà des monts (dans la Gaule au delà des Alpes) pour y prêcher la foi du Christ.

« L'oratoire du bienheureux Martial resta au bienheureux apôtre Paul, et à Luc l'évangéliste : c'est là qu'ils persévéraient dans la prière; c'est de là que l'apôtre écrivait aux diverses provinces; c'est là qu'il prêchait, qu'il baptisait et qu'il enseignait le peuple.

1. C'est sous Claude que Simon le Magicien est arrivé à Rome; mais, comme c'est sous Néron qu'il est mort, les écrivains légendaires ont confondu quelquefois le règne de ces deux princes. Du reste, Claude s'appelait Néron.

2. Saint Justin, saint Irénée et Tertullien (*Apolog.* CXIII) parlent de la statue que l'empereur Claude érigea, en l'honneur de Simon le Magicien, dans une île du Tibre, par un décret du Sénat, avec cette inscription : Simoni Deo sancto, à Simon Dieu Saint. (*Voy.* à ce sujet : MÉTAPHRASTE, *Acta SS.*, t. V. *Junii*, p. 414; et *Sponde* (ad ann. 44, n° 27).

1. La vieille légende de saint Apollinaire, publiée par Thomas de Baulxamis en 1566, dit la même chose : « In diebus Claudi Cæsaris, veniente Petro apostolo Jesu Christi Nazareni in urbem Romam, multi cum eo christiani, administrantes Romam venirent ou venerunt. — *Apostolicæ Historiæ*, 1566, fol. 143.

Il convertit la bienheureuse Sabine, avec ses fils et ses filles, dans ce même oratoire, qui fut agrandi de leurs biens. Et, comme il n'y avait pas d'eau dans ce lieu, l'apôtre Paul pria le Seigneur, et un ange lui apparut désignant une source; et ils creusèrent, et ils trouvèrent de l'eau qu'on voit aujourd'hui dans cet oratoire, et qu'on appelle Aqua Sancta[1]; et ceux qui en buvaient avec foi étaient délivrés de leurs infirmités. Le bienheureux Luc, évangéliste et peintre, fit, dans cet oratoire, une image de la Vierge Marie, représentée avec l'anneau au doigt, au moment où elle fut fiancée à saint Joseph, son époux, et cette image se voit encore aujourd'hui dans cet oratoire[2]. Et, comme la bienheureuse Vierge Marie, par le moyen de cette image, opérait beaucoup de miracles, les chrétiens qui venaient l'honorer s'en retournaient joyeux d'avoir obtenu beaucoup de grâces. Cet oratoire s'appelait l'oratoire de Saint-Paul et de Saint-Luc *in Via Lata*[3]. »

De sacro oratorio S. Pauli, Lucæ, evangelistæ et Martialis discipuli, etc., et de veneranda sanctissimæ Dei Genitricis imagine.

« Post ascensionem Domini nostri Jesu Christi, B. Petrus apostolus, seminans hinc inde verbum Dei, quod ore docebat, miraculis et continuis signis confirmabat. Nec malitia dæmonum, nec sapientia peritorum poterat suis predicationibus contraire. Propter quod numerus Christianorum multiplicabatur continue, et fides Christi augebatur in terra. Veniens igitur Petrus Antiochiam, Simonis Magi perfidiam confutavit : ex quo de ipsa civitate dictus Magus expulsus Romam venit, ut ibi pro Deo haberetur, et a Nerone, atque Senatu honorifice susceptus est, ac colebatur ut deus. Quo comperto, Petrus, congregans concilium fratrum, Romam se venire velle indicavit, ad detestandam perfidiam Simonis Magi et predicandam fidem Domini nostri Jesu Christi. Abiitque cum Petro plurima turba discipulorum et fidelium ac Christi fidem publice et incessanter prædicavit infirmos sanando, ac miracula quotidie faciendo.

« Inter alios secum venit B. Martialis, discipulus Jesu Christi, qui una cum B. Petro Christi fidem prædicabat per vicos et plateas multosque convertebat; et numerus fidelium augebatur in urbe.

« Et, quia B. Petrus morabatur assidue cum primoribus de nova ejus doctrina mirantibus, B. Martialis morabatur in alia urbis parte, in loco qui dicitur Via Lata : ubi construxit modicum oratorium, in quo celebrabat, ac cum aliis Christi fidelibus preces fundebat, de Christi fide eructans melliflua verba, (atque) multos baptizabat.

« Processu vero temporis, Christi jussu Romam venit Paulus, doctor et predicator divinus, cum mutitudine discipulorum. Inter quos venit B. Lucas evangelista, virgo, pictor et predicator mirabilis : ac, in ipsorum adventu, tota Romana civitas sicut a sole prælucido, prædicationibus Pauli aliorumque secum venientium mirabiliter illustratur.

« Videns autem Petrus quod fides in urbe Roma fundata erat et firma, ac urbs multis doctoribus jam repleta, decrevit Christum adjacentibus provinciis evangelizare, atque infideles ad fidem reducere. Imo misit B. Martialem Ravennam et ad ultramontanas partes ad fidem Christi prædicandam.

« Oratorium vero beati Martialis remansit B. Paulo apostolo, Lucæ evangelistæ, ubi in oratione continue persistentes, apostolus scribebat diversis provinciis, et predicabat, baptizabat et docebat populum. In hoc quoque oratorio convertit et baptizavit beatam Sabinam cum filiabus suis deque eorum facultatibus dictum oratorium est ampliatum.

« At quia in dicto oratorio non erat aqua, oravit Paulus apostolus; cui apparuit angelus signans locum; fodientesque invenerunt aquam, quæ usque hodie est in dicto oratorio; et vocabatur Aqua Sancta : quæ multos devote illam bibentes ab infirmitatibus liberabat.

« Beatus Lucas, evangelista et pictor, in hoc oratorio fecit unam imaginem Virginis Mariæ; in eo scillicet statu, cum fuit annulo in digito desponsata viro suo, quæ manet usque hodie in dicto oratorio. Et quia multa miracula operabatur beata Virgo Maria predictam suam imaginem, Christiani ad eam convenientes recepta gratia lætantes revertebantur, Voca-

1. Dans le souterrain dont nous avons parlé, on voyait une source excellente, qui jaillit, dit-on, à la voix des apôtres, pour baptiser les nouveaux convertis. La chapelle qui s'y trouve est dédiée à saint Cyriaque. — *Dictionn. des pèlerinages*, par MM. Louis de Sivry et Champagne, t. II, p. 762. Collection Migne.

2. Théodore le Lecteur, qui écrivait au vi^e^ siècle, parle d'une image de la sainte Vierge peinte par saint Luc. — *Hist.*, l. I. p. 551, édit. 1673 et Bibliot. Vet. *Pat.*, t. XXVI, p. 83.

3. « Le Corso actuel s'appelait peut-être autrefois Via Lata, car cette église en est fort voisine; on y voit et on y vient vénérer une ancienne image de la Vierge. » — *Dictionnaire des pèlerinages*, t. II, p. 762.

batur autem præfatum oratorium sancti Pauli et Lucæ in Viam Latam [1]. »

« Cette légende, continue M. Arbellot, est incontestablement très ancienne, et la tradition qu'elle renferme remonte aux premiers âges du christianisme. En effet, cette légende est tirée de vieux manuscrits; divisée en neuf leçons, elle faisait partie de l'office particulier récité de toute antiquité dans l'église de Sainte-Marie in Via Lata. Or cette église remonte à une date très reculée; elle a un titre de cardinal-diacre depuis le temps du pape Sergius, qui vivait à la fin du VII[e] siècle; et la partie actuellement souterraine de cette église est un des sanctuaires primitifs de Rome chrétienne. Adémar dit : « Il y a quinze ans révolus (en 1013), l'évêque de Limoges, Gérald, étant de retour de Rome, nous attesta y avoir lu par hasard un volume où il était écrit que saint Martial avait prêché le premier à Ravenne, en allant dans les Gaules. »

« Notre opinion est que cette légende a été rédigée du VII[e] au IX[e] siècle. Du reste, dans l'office de Sainte-Marie in Via Lata, cette tradition sur saint Martial se rattache essentiellement à la tradition de cette église sur saint Paul et saint Luc; et comme le dit un *répons* de cet ancien office, que M. Renouard a eu l'obligeance de nous transcrire; « *saint Luc, illustre vierge, lui prête secours* [2] ». Or cette tradition sur saint Paul et saint Luc remonte incontestablement aux premiers siècles, aux premiers âges de l'église; et saint Jérôme, au IV[e], fait clairement allusion à la maison qu'avait habitée saint Paul lorsqu'il dit : « Il lui fallait une maison située dans un quartier fréquenté de la ville, où l'on pût se réunir facilement; qu'elle fût libre d'importunités; vaste, afin qu'elle pût contenir un grand nombre d'auditeurs; éloignée des lieux de spectacles et de débauche; enfin, qu'elle fût plutôt de plain-pied que dans le cénacle. C'est pourquoi, ajoute-t-il, saint Paul a passé deux ans à Rome dans l'appartement qu'il avait loué. Et ce n'était pas une demeure étroite, celle où un grand nombre de juifs affluaient tous les jours [3]. » Or, tous ces traits s'appliquent parfaitement à la *Via Lata,* et montrent que, du temps de saint Jérôme, la tradition désignait la maison habitée par saint Paul. Le savant Corneille de La Pierre, après avoir cité ces paroles de saint Jérôme, ajoute : « J'ai parcouru ce logement habité par saint Paul, car je demeure tout auprès : il a été changé en une église qui s'appelle la diaconie de Sainte-Marie in Via Lata. Ce logement était très grand, et dans le lieu le plus fréquenté de la ville [1]. »

Ces considérations de M. le chanoine Arbellot placent saint Martial au premier rang parmi les prédicateurs de la foi des temps apostoliques. Ce fut l'honneur que s'attribuaient les églises qui se disaient fondées par des disciples des apôtres. Elles voulaient tirer leur origine de quelque saint admis dans l'intimité du Sauveur, et qui eût été le bras droit de saint Pierre ou de saint Paul. Il y a dans ces prétentions de justes sujets de défiance pour ceux qui observent les traditions anciennes. Ici pour saint Martial, c'est plus que de la défiance qui est commandée. Ce récit des leçons de Sancta-Marie in Via Lata ne peut remonter, dans sa forme actuelle, qu'au milieu du IX[e] siècle, et peut-être pas même aussi loin; car les leçons historiques des bréviaires ne commencèrent à être en usage qu'à partir de l'époque carlovingienne déjà un peu avancée. Celles de cet office ne furent pas des extraits d'une relation faite longtemps auparavant; elles ne portent pas de marque d'antiquité ni dans les expressions, ni par des indications de coutumes de la primitive Eglise; elles expriment surtout des traditions; et elles purent reproduire celles qui avaient cours à Limoges. Si elles avaient été écrites dans quelque vieux livre liturgique de l'Eglise romaine, il eût été impossible que le martyrologe de saint Jérôme et le petit martyrologe n'eussent pas signalé le culte de saint Martial; et ils n'en disent rien. En outre, cet oratoire construit par ses soins, lorsque saint Pierre venait d'arriver à Rome, est bien prématuré et bien peu conforme aux usages de cette époque. Saint Pierre se tenait dans les maisons de saint Pudens ou du centurion Cornélius : il n'est pas probable que des oratoires aient été construits de si bonne heure. Et ces prédications dans les rues de Rome, et ces foules nombreuses qui se convertissaient ne répondent guère à la situation des Juifs obligés de rester dans un quartier spécial, ni

1. *Annales Ecclesiæ et Capitulis Mariæ in Via Lata* auctore Jacobo Antonio canonico de Pretis. Mss. de Rome, p. 6. Collection Vaticane, n° 6171.

2. Sanctus Dei Martialis construxit oratorium; Paulus, Dei apostolus, ampliavit; sanctus Lucas, virgo clarus, præstat adjutorium. — *Annales Ecclesiæ Sanctæ Mariæ in Via Lata.*

3. Necesse erat primum ut domus celebri esset urbis loco, ad quam facile conveniretur... — *S. Hieronymi*, in *Epist. ad Philemonem*, v. 21.

1. Lustravi ego conductum hoc S. Pauli hospitium, adeoque juxta illud habito. Conversum est in Ecclesiam, vocaturque Diaconia SS. Mariæ in Via Lata. Sane peramplum fuit, et in celeberrimo urbis loco. — Cornel. a Lapide, in *Epist. ad Philem.*, v. 228.

aux modestes débuts du christianisme dans cette ville. Du reste, une inscription, qui se lisait autrefois à l'entrée de cet antique sanctuaire, et qui a été reproduite par Aringhi dans sa *Roma subterranea*, donne à saint Martial le titre de martyr[1] : et alors il ne serait plus saint Martial de Limoges.

Pour ces diverses raisons, l'histoire doit s'en tenir à l'assertion de saint Grégoire de Tours, qui avait examiné attentivement la question, lui qui avait reproduit en partie la Vie primitive de saint Martial; c'est-à-dire que celui-ci vint à Limoges vers 251.

1. Oratorium quond. S. Pauli Apost.
Lucæ Evangelistæ
Et Martialis Martyrum
In quo et Imago
B. Mariæ Virginis reperta
Sistebat, una ex VII
Ab Luca depictis.
(Aringhi, *Roma subterranea*, anno 1651, t. II, p. 390.)

7. — DE L'APOSTOLAT DE SAINT PAUL DE NARBONNE AU Ier SIÈCLE[1].

Sommaire. — Diverses Vies légendaires de S. Paul de Narbonne. — Les vieux martyrologes, une lettre du pape S. Zosime, une de S. Cyprien, un passage de la Passion de S. Denis, établissent qu'il vint en Gaule au Ier siècle.

La vie de saint Paul, Ier évêque de Narbonne, a été bien défigurée par les légendes. Le récit qu'a publié Labbe[2], et qui ne saurait remonter même jusqu'au IXe siècle, le présente comme le Sergius Paulus converti par l'apôtre saint Paul, et le fait accompagner celui-ci en Espagne, où il opère beaucoup de conversions, et d'où il revient pour mourir à Narbonne en grande réputation de thaumaturge. S'il y a des parcelles de vérité dans cette relation, elles sont bien mélangées de fables.

Un récit plus bref se trouve dans les anciennes leçons de sa fête d'un bréviaire de Carcassonne du XIVe siècle. Les merveilles fantastiques y sont incroyables[3]. Les Bollandistes ont publié deux extraits d'anciennes Vies de saint Paul, dont l'une mentionne de nombreux monastères existant de son temps, et l'autre raconte ses prédications en Espagne. Il y a là aussi bien des incertitudes et bien des faussetés[4].

Il faut remonter plus haut pour avoir des indications positives sur ce fondateur de l'église de Narbonne, dont la réputation était glorieuse au IVe et au Ve siècle. Prudence le chantait au commencement du Ve: *Surget et Paulo speciosa Narbo* (*Peri Stephanon., hym. 4*). Le martyrologe de saint Jérôme disait de lui simplement : *In Narbona civitate, natale sancti Pauli confessoris*[5].

Le petit martyrologe romain est plus explicite; il ajoute un détail aux indications de Prudence et du martyrologe de saint Jérôme; il dit, au XXII mars : XI *Kal. Martii. Narbonæ, sancti Pauli episcopi, discipuli apostolorum*[6]. — « A Narbonne, *fête de saint Paul, évêque, disciple des apôtres.* » Il jouit d'une grande autorité, et son assertion tranche les principales difficultés que pourrait soulever une critique outrée. Adon l'avait mis en tête de son martyrologe, en rappelant qu'il l'avait reçu du pontife de Rome par l'entremise d'un saint évêque et d'un religieux, et qu'il l'avait transcrit avec beaucoup de soin[1]. Le pape saint Grégoire le Grand l'avait aussi en haute estime; l'on voit le témoignage qu'il en rendait dans l'édition Migne, avant la déclaration d'Adon. Il est vrai que les paroles de saint Grégoire conviennent mieux au martyrologe de saint Jérôme et qu'elles s'y rapportent probablement.

Quant aux détails, il est bien difficile d'en recueillir de positifs. Le vénérable Bède n'en avait pas parlé...

Mais on n'aurait que le seul témoignage du martyrologe de saint Jérôme, c'en serait assez pour consolider les traditions de l'église de Narbonne; car en signalant le culte du saint, il le fait remonter au moins à l'entrée du IVe siècle; et, alors, les fidèles étaient fixés sur l'époque où il leur avait apporté la foi; leurs traditions ne changèrent plus à cet égard. Ce n'est pas comme dans les églises où les patrons ne commencèrent à être honorés qu'à la fin du VIe siècle ou au commencement du VIIe. Qui pouvait alors garantir le temps de leur apostolat?

Le vénérable Bède n'en avait pas parlé dans son martyrologe. Ce n'est que dans les suppléments des manuscrits de Trèves et de Dijon que se lisent ces mots :

22 mars. — « A Narbonne, ville des Gaules, saint Paul, évêque et confesseur, disciple des apôtres du Christ. On rapporte qu'il était ce proconsul Sergius Paulus, homme habile dont il prit le nom, parce qu'il l'avait gagné à la foi de Jésus-Christ. Comme il accompagnait saint Paul pour aller prêcher en Espagne, il fut

1. *Voy.* Bolland., XXII a *Martii*, t. III, p. 371-376. *Comment.* — Denès Hier, *L'apôtre de Narbonne ou Vie de Serge Paul.* Narbonne. 1650, in-12. — Robitaille, *Vie de saint Paul Serge.* Arras, 1857, in 8°. — Tillemont, *Mémoires*, t. IV, p. 469-471.

2. *Bibl. nova Manuscriptorum*, t. I, p. 802-803.

3. Bibl. nat., Manus. lat., n° 1036. *Breviarium Carcassonnense* (XIVe siècle): *In festo sancti Pauli Narb.*, fol. 188.

4. Bolland., XXIIa *Martii*; t. III, p. 373 : *Acta Antiqua S. Pauli*, parag. 14-15; et extrait de ses *Actes* tirés des écrivains espagnols, parag. 23.

5. D'Achery, *Spicilegium*, t. II : *Marty. Hierony.* 22 *Martii.* — Dans le texte de ce martyrologe publié par dom Martène (*Thesaurus*, t. III, col. 1554), on lit : *Narbona, Pauli confessoris.* C'est la manière ordinaire de s'exprimer de l'ancien catalogue.

6. *Vetus parvum Martyrologium Romanum.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII : *S. Adonis Martyrologium*, col. 151-152.

1. Perantiquum martyrologium ab urbe Roma Aquileiam cuidam sancto episcopo a pontifice romano directum et mihi postmodum a quodam religioso fratre aliquot diebus præstitum; quod ego diligente cura transcriptum positus apud Ravennam in capite hujus operis ponendum curavi. — Migne, *Patrol, lat.*, t. CXXIII, col. 144-145.

laissé par lui à Narbonne, y prêcha avec beaucoup de zèle, s'y rendit célèbre par ses miracles et c'est là qu'il fut inhumé[1]. » Usuard a presque les mêmes paroles, dans son martyrologe, au 12 décembre. Mais, on le voit, ces assertions n'étaient pas du vénérable Bède lui-même. Elles sont fort problématiques pour le long séjour et les travaux apostoliques du saint en Espagne, quoique le vieux martyrologe de saint Laurent de Bourges les contienne aussi, en ajoutant que c'est en Espagne qu'il mourut, après avoir opéré beaucoup de miracles[2]. Ce sont déjà des contradictions entre les martyrologes, puisque les uns affirment qu'il resta à Narbonne pendant que l'apôtre saint Paul s'en allait au delà des Pyrénées, et que d'autres prétendent qu'il suivit son maître. Il est difficile d'apporter des témoignages des premiers siècles pour ou contre l'opinion des églises d'Espagne, qui s'attribuaient la gloire de l'avoir eu pour leur annoncer l'Évangile. Ce qui reste, c'est la déclaration du poète Prudence, du martyrologe de saint Jérôme et surtout du petit martyrologe romain : « que saint Paul fait la gloire de Narbonne, et qu'il fut disciple des apôtres. »

Ce dernier point paraît également bien établi par la relation du martyre de saint Denis de Paris, qui a toutes les marques d'une composition de la fin du v[e] siècle. Elle le présente, avec saint Saturnin de Toulouse, comme étant venu dans les Gaules en même temps que saint Denis, qui avait été envoyé, dit-elle, par le pape saint Clément. Dans sa phraséologie un peu diffuse, telle que l'étaient les compositions des panégyristes et des grammairiens des derniers siècles de la décadence latine, il ne s'exprime pas avec toute la netteté désirable, mais évidemment il a l'intention de dire que saint Saturnin de Toulouse et saint Paul de Narbonne étaient partis pour évangéliser la Gaule, peu après la passion et la résurrection du Sauveur, lorsque saint Denis y fut envoyé par saint Clément. Le texte de cette Passion de saint Denis est dans un manuscrit de Saint-Gall (*Stiftsbibliothek*; n° 230, p. 564) en écriture visigothique de la fin du VIII[e] siècle ou des commencements du IX[e].

Dans un autre manuscrit du IX[e] siècle ou du X[e], de la même Bibliothèque (n° 577; fol. 312), l'auteur d'une Passion de saint Denis et de ses compagnons rapporte qu'il avait vu dans une vieille relation (*in quibusdam paginulis veteranis*) des détails qui remontaient très haut sur les saints martyrs, et il puise dans cette relation des phrases qui sont précisément de la Passion réputée la plus ancienne. Il faut donc que celle-ci soit bien antérieure au IX[e] siècle. Nous exposons plus loin, dans l'étude de la Passion de saint Denis et de ses compagnons, les raisons qui semblent établir qu'elle est de la fin du v[e] siècle.

Le résumé qu'elle donne du martyre de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, est, pour le sens, conforme au récit des *antiennes* de son office et à la plus grande partie du récit littéraire des Actes publiés par dom Ruinart; mais il n'est exactement tiré ni de l'un ni de l'autre. Saint Saturnin y est représenté comme un des disciples des apôtres, envoyé à l'origine dans la ville de Toulouse encore toute païenne.

Les rivalités qui s'élevèrent au commencement du v[e] siècle entre les trois églises d'Arles, de Vienne en Dauphiné et de Narbonne, pour savoir à qui appartiendrait la primauté sur les évêques de la Gaule Narbonnaise, prouvent qu'elles se croyaient toutes des droits à cause de l'ancienneté de leur siège : Arles, à cause de saint Trophime, qui passait pour avoir été disciple de saint Paul; Vienne, à cause de saint Crescent, qui avait eu le même honneur; Narbonne, à cause de saint Paul, son premier évêque, en qui l'on voyait Sergius Paulus, baptisé par saint Paul. Le pape saint Zosime avait reconnu au métropolitain d'Arles le droit de sacrer des évêques dans les deux Narbonnaises, par sa lettre aux évêques de ces deux provinces, parce que cela s'était ainsi passé depuis le temps de saint Trophime d'Arles[1]. Et dans une lettre écrite à saint Hilaire, évêque de Narbonne, en 417, il rappelait que saint Trophime avait été envoyé de Rome dans la ville d'Arles, et que c'était lui qui avait eu la primauté dans la pro-

1. Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 864. — *Bedæ Martyrologium*, XXII[a] *Martii*. Hoc est in supplemento Bedæ.

2. Decembris. Pridie Idus (8 décembre). — Apud Narbonam natalis S. Pauli confessoris, quem S. Paulus apostolus ordinavit et eidem urbi destinavit antistitem, quique cum eodem apostolo ad Hispanias prædicandi gratia pergens, ibidem relictus est, ubi, prædicationis officio non segniter impleto, clarus miraculis in pace quievit. — *Hagiologium vetustissimum S. Laurentii Biturícensis.* — Labbe, *Bibl. novae manus.*, t. II, p. 706.)

1. Apud nos enim inconvulsis radicibus vivit antiquitas cui decreta patrum sanxere reverentiam. Et quia redire in ordinem suum intermissa præcipimus, metropolitanus Arelatensis civitatis episcopus, jam inde a Trophimo ordinationis seriem temporibus roboratam inviolabili in utraque Narbonensi et Viennensi auctoritate possideat. Data III[e] kalendas Octobris, Honorio Augusto XI et Constantio II consulibus. (Epistola (VII[a]) S. S. Zosimi ad episcopos provinciæ Viennensis et Narbonnensis II.) — Mansi, *Concil.*, t. IV, col. 363.

Le pape S. Zosime, en déclarant que le métropolitain d'Arles a le droit d'ordonner les évêques dans la province de Vienne et dans les deux Narbonnaises, selon la coutume suivie déjà au temps de S. Trophime, fait entendre indirectement qu'il y avait déjà des évêques à ordonner dans ces provinces lorsque S. Trophime était sur le siège d'Arles.

vince[1]. Mais, un peu plus tard, le pape saint Boniface avait déclaré que l'évêque de Narbonne était métropolitain, et qu'il avait le droit de sacrer les évêques de sa province, nonobstant les prétentions de l'évêque d'Arles, qui avait eu tort de donner l'onction sainte à l'évêque de Lodève[2].

Il est certain, par ces décisions des souverains pontifes du v^e^ siècle, que l'église de Narbonne avait des titres à l'ancienneté pour rivaliser avec celle d'Arles, quoique celle-ci eût été établie par saint Trophime.

De là il résulte une conclusion très importante pour l'époque de sa fondation, telle qu'elle était admise au v^e^ siècle. En effet, saint Cyprien, dans une lettre adressée au pape saint Etienne, vers 256, se plaignait amèrement de la conduite de l'évêque d'Arles Marcien, qui était tombé dans l'hérésie de Novatien, et qui avait refusé pendant de longues années de recevoir à la pénitence et de laisser mourir dans la paix de l'Église, un grand nombre de chrétiens qui étaient tombés, et qui demandaient à obtenir le pardon. Il s'était obstiné dans cette impitoyable sévérité malgré les réclamations des autres évêques de sa province (*cæteris episcopis nostris in eadem provincia constitutis...*)[3]. Puisque le siège épiscopal de Narbonne était un des plus anciens de la province, avec celui d'Arles, il est indubitable que saint Cyprien y fait allusion, dans sa lettre, comme à l'une de ces églises, qui avaient protesté contre les rigueurs excessives de Marcien ; par conséquent saint Paul, le premier évêque, appartenait à une époque antérieure, et les documents qui le font venir à Narbonne au temps de l'apôtre saint Paul, sont très dignes de foi à cet égard.

Si l'auteur de la Passion de saint Denis de Paris n'est pas très explicite, il paraît d'autant plus sincère qu'il ne raconte aucune merveille légendaire, affirmant simplement que saint Paul fut de ces généreux confesseurs empressés à jeter la semence de l'Évangile dès l'origine du christianisme, qu'il fut le premier évêque de Narbonne, où il travailla beaucoup et eut beaucoup à souffrir. Il le montre comme étant une de ces grandes figures qui tinrent une place capitale parmi les fondateurs des principaux évêchés de la Gaule. Il ne cherche pas à lui faire une auréole très brillante, dans un intérêt de clocher, comme tant d'hagiographes se le permirent en faveur des patrons de leurs églises : il dit simplement ce que l'on savait des deux plus célèbres prédicateurs de l'Évangile à Toulouse et à Narbonne, en rappelant le martyre de saint Saturnin et les travaux persévérants de saint Paul.

Son assertion, la lettre de saint Cyprien, et surtout les martyrologes détruisent complètement l'opinion de saint Grégoire de Tours, qui arrive trop tard pour leur être opposé ; et ils établissent que l'apôtre de Narbonne était vraiment le disciple de saint Paul.

1. Nam sanctæ memoriæ Trophimus sacerdos quondam Arelatensi urbi ab apostolica sede transmissus, ad illas regiones tanti nominis reverentiam primus exhibuit, et in alias non immerito ea quam acceperat auctoritate transfudit... (Epistola (VIII^a^) S. Zosimi ad Hilarium episcopum Narbonensem, anno 417.) — Mansi, *Concil.*, t. IV, col. 364.

2. Epist. S. Bonifacii papæ ad Hilarium episcopum Narbonensem — De Patroclo Arelatensi, qui episcopum in ecclesia Lutevens ordinaverat, ut nullus, contempto metropolitano, ordinetur episcopus. — Mansi, *Concil.*, t. IV, col. 395.)

Mansi ajoute en note : Clerici ex provincia Narbonensi questi erant apud Bonifacium, Patroclum Arelatensem, mortuo episcopo suo, alterum sibi ordinasse, prætermisso metropolitano suo, id est Hilario Narbonensi .. et papa jussit Hilarium metropolitani jure uti et ita rescendit quod decreverat Zosimus, et ecclesiam Narbonensem vel metropolitanam recognovit.

3. Faustinus collega noster Lugduni consistens, semel atque iterum scripsit significans ea quæ etiam vobis nuntiata tam ab eo quam a ceteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis, quod Marcianus Arelatense consistens. Novatiano se conjunxerit... tenens hæreticæ præsumptionis durissimam pravitatem, ut servis Dei pœnitentibus et dolentibus et ad Ecclesiam lacrimis et gemitu et dolore pulsantibus, divinæ pietatis et lenitatis paternæ solatia et subsidia claudantur, nec ad fovenda vulnera admittantur vulnerati... sic censuram vigoris peccatoribus exhibemus ut tamen lapsis erigendis et curandis vulneratis, bonitatis, medicinam non denegemus... sufficiat multos illic ex fratribus nostris annis istis superioribus excessisse sine pace... — *S. Cypriani Epist.*, lib. III, epist. XIII, edit. Romæ, in-4°, 1563.

Extrait de la Passion de saint Denis, relatif à saint Saturnin de Toulouse et à saint Paul de Narbonne[1].

Lect i. *Post Domini nostri Jesu Christi salutiferam passionem, post resurrectionis unicæ singularisque mysterium, post ascensionem ejus, qua manifestavit hominibus nunquam se defuisse quo rediit, apostolorum predicatio universis gentibus profutura successit.*

Qui cum inminere suas cernerent passiones, quas Domino Jesu Christo docente didicerant, repleti Spiritus Sancti gratia, docuerunt, adeo ut fide crescente, non pauci mererentur fieri confessores, quos postmodum ecclesia catholica gaudet promeruisse martyres.

1. Bibl. nat., Manus. lat. n° 5301; folio 213 (x^e^ siècle), n° 17002 folio 105 provenant de Notre-Dame. — Texte collationné sur celui de la Bibliothèque de Saint-Gall (*Stiftsbibliothek*), Manus. latin., n° 230, p. 264 (écriture visigothique de la fin du viii^e^ siècle ou des commencements du ix^e^).

Lect. ii. *Hos ergo quorum virtutem persecutorum non prevaluit superare conflictus, quos ad auri similitudinem reddidit flammarum examinacio preciosos ad suscipienda mandata Domini, idoneos apostolos esse judicavit eleccio, quibus Evangelica semina gentibus serenda committeret, electisque viris Dei disponente providencia, honorem decreverant episcopatus adjungere, quo facilius eorum predicationibus adquisiti ad misterium sacri proveherentur altaris.*

Lect. iii. *Ex qua confessorum turba sanctum et venerandi meriti Saturninum primum se urbs Tolosana promeruisse gaudet episcopum, quem impietas peccantium populorum posterioribus tauri multis funium nexibus inligatum dedit capitulinis gradibus illidendum, ubi sancti capitis soluta compage cerebrum frequentis illisionis dispersit injuria. Sed talem descensum meliori vehiculo ad Dominum est secutus ascensus. Felix tanti meriti tanteque persone vir, cui concessum est primum doctorem esse et sic martyrem, qui quod docuit verbis evidentibus implevit exemplis.*

Lect. iv. *Similem etiam gratiam assecutus beatissimus Paulus antistes atque confessor Narbonensem provinciam salutari adquisivit eloquio; quem ita labor domesticus et tribulationis exercuit, ut eum verum Domini esse famulum approbaret. Sed gratias tibi, Domine Jesu, qui infestantis inimici tela probationem fidelium tuorum promisisti esse non vulnera, et talem tuis prestas pro labore mercedem ut nullum tuorum fuisse gaudeat inbellem.*

Lect. v. *Sanctus igitur Dyonisius, qui tradente beato Clemente, Petri apostoli successore, verbi divini semina gentibus parturienda susceperat, quo amplius gentilitatis fervere cognovit errorem, illuc intrepidus et calore fidei flammatus accessit, ac Parisius, Domino ducente, pervenit...*

Quoique ces déclarations manquent de précision, il est évident que l'auteur voulait parler des premiers successeurs des apôtres, qui vinrent, peu après l'ascension du Sauveur, évangéliser la Gaule. Parmi les principaux, il signale saint Saturnin, évêque et martyr de Toulouse; saint Paul, évêque de Narbonne; saint Denis, évêque et martyr de Paris, qui furent choisis dans le principe pour déraciner le paganisme.

8. — VIE DE SAINT GATIEN, 1er ÉVÊQUE DE TOURS, MORT APRÈS LE MILIEU DU IIIe SIÈCLE[1].

LA VIE DE SAINT GATIEN, TIRÉE DES ANTIENNES ET DES RÉPONS DE SON OFFICE, EST TOUT A FAIT LÉGENDAIRE[2].

Sommaire. — Les Mémoires des sociétés savantes de Tours et d'Angers ont traité la question de l'apostolat de saint Gatien (1871-1873). — Diversité des opinions. — Aucun texte antérieur à saint Grégoire de Tours n'est invoqué. — Celui-ci, mal renseigné pour saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, l'était exactement sur son prédécesseur. — Tous les vieux martyrologes gardent le silence sur saint Gatien. — Des *antiennes* et des *répons* de son office peuvent remonter au VIIe siècle. — Mais ils renferment des merveilles fabuleuses. — Ils font assister le saint à la dernière Cène du Jeudi Saint. — On ne saurait soupçonner saint Grégoire de Tours de jalousie ; mais il aimait à ranger les autres évêques les plus anciens sur le même pied que saint Gatien. — Celui-ci n'est pas toujours nommé parmi les sept évêques qui arrivèrent les premiers dans les Gaules. — Texte de sa notice primitive.

La question de l'apostolat de saint Gatien à Tours a été chaudement discutée, entre les savants de la contrée, de 1871 à 1873. Fut-il contemporain des apôtres, ainsi que les traditions le disent? Etait-il venu sous le règne de Dèce, vers 251, ainsi que son successeur, saint Grégoire de Tours, l'affirme? Tel était le thème sur lequel se partageaient les opinions. Les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine* ont publié, en 1871, la dissertation de M. l'abbé Chevalier, contre l'apostolicité de la mission de saint Gatien (t. XXI; p. 348 : *les Origines de l'église de Tours*), et celle de M. Jehan de Saint-Clavien, pour l'apostolicité (*ibid.*, suite).

Dans les *Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers*, la même question fut débattue par M. l'abbé Ch. Chevalier, qui regarde l'évangélisation de la Gaule au Ier siècle comme fabuleuse; et par Mr d'Espinay, qui discute les deux opinions contraires (Angers, 1873; t. XVI, p. 377-444).

Tous les documents évoqués de part et d'autre n'ont révélé aucun martyrologe, aucune inscription romaine, aucun tombeau, aucun débris de l'ancienne liturgie, qui permette d'affirmer que des souvenirs certains d'une église à Tours la rattachent au IIe siècle ou au commencement du IIIe. Cependant, s'il y en avait eu au temps de saint Martin, on les eût apparemment conservés.

M. l'abbé Ch. Chevalier fait cette importante remarque : « De l'aveu même de la légende (de saint Gatien), saint Martin n'est séparé de saint Gatien que par un seul épiscopat, précédé d'une vacance de 37 ans. L'époque de saint Martin (371-397) étant fixée de la manière la plus précise, nous sommes ainsi reportés à la fin du IIIe siècle pour le texte même qui place saint Gatien au temps de Jésus-Christ[1]. »

Aucune indication positive n'est antérieure à l'assertion de saint Grégoire de Tours. Celui-ci nomme saint Gatien parmi les sept évêques envoyés de Rome dans les Gaules sous le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire en 251[2]. Il se trompait pour saint Trophime, qui ne vint évidemment pas fonder l'église d'Arles à cette époque, puisqu'elle était occupée par Marcien, sectateur de l'hérésie de Novatien, et coupable d'avoir laissé mourir hors de la paix de l'église un grand nombre de chrétiens qui étaient tombés dans une faute dont ils avaient regret. C'est saint Cyprien qui le déclare dans une lettre où il conjure le pape saint Etienne, en 256, de déposer cet hérétique.

Il était également mal renseigné pour saint Paul de Narbonne et pour saint Denis, et n'était nullement appuyé dans ses assertions par les Actes de saint Saturnin martyr. Mais il serait difficile de croire qu'il n'eût pas mieux

1. Voy. les Dissertations savantes sur l'apostolat de saint Gatien : — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine* (Tours 1871), t. XXI, p. 69-628 : I. *Les Origines de l'église de Tours*, par M. l'abbé C. Chevalier (contre l'apostolicité). — II *Saint Gatien, 1er évêque de Tours, époque de sa mission*, par M. Jehan (de Saint Clavien) (pour l'apostolicité), p. 645-756. — *Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers*, t. XVI, Angers, 1873, p. 377-444 : I. *La controverse sur l'époque de la mission de saint Gatien*, par M. d'Espinay. qui expose les raisons des deux opinions contraires et est plutôt contre l'apostolicité. — *Revue des sociétés savantes* (1873) E. V. 39-40.

2. Surius donne quelques indications sommaires sur saint Gatien. Il le fait venir dans les Gaules sous le règne de Dèce. Il dit qu'il n'y eut point d'évêque après lui pendant 37 ans; et qu'ensuite Liborius gouverna l'église de Tours pendant 33 ans. — *Vitæ Sanct.*, t. VI; 18a Déc. p. 1031. Edit. Coloniæ, 1581.

— Bibl. nat. Manus. lat., n° 1032 (XIVe siècle): *Breviarium Turonense*, fol. 260, v°. *In Festo S. Gatiani.*

1. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*; t. XXI, Tours 1871, p. 69-628 : *Origines de l'église de Tours*, par M. l'abbé Ch. Chevalier (*contre l'apostolicité*). (Pièces justificatives, XI, leçon VII).

2. *Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXVIII.

étudié la question pour son prédécesseur, saint Gatien, et qu'il n'eût pas connu les documents des premiers siècles, s'il y en avait eu qui eussent placé positivement la mission de cet évêque en Touraine dans les temps apostoliques. Lui qui était si zélé à rechercher les écrits historiques de l'ancienne Gaule, et les Vies des Saints, ne pouvait rien négliger qui eût rapport à son église. Il eût été satisfait de dire qu'elle avait eu pour fondateur un disciple des apôtres, s'il en avait eu la preuve ou seulement un indice grave. Il faut qu'il n'ait rien trouvé à cet égard, ni dans les archives de son évêché ou de ses abbayes, ni dans les inscriptions, ni dans les documents de l'époque gallo-romaine. S'il se contente d'affirmer que le saint évêque arriva dans la ville de Tours sous le consulat de Dèce et de Gratus, en 251, c'est qu'il n'avait aucun témoignage positif pour remonter plus haut.

On serait tenté de révoquer en doute le passage de son *Histoire des Francs*, où il se montre en contradiction avec lui-même pour saint Saturnin, et avec les martyrologes les plus anciens, les documents des églises du Midi, et avec la lettre de saint Cyprien au pape saint Étienne; mais comme toutes les expressions se retrouvent intégralement dans le manuscrit de Corbie du VII^e^ siècle, récemment publié par M. Omont[1], il est difficile de le croire interpolé. Cependant les discussions vives qui se partageaient déjà les esprits au VII^e^ siècle, purent pousser quelque main audacieuse à défigurer le texte véritable de l'historien des Francs. Toutefois celui-ci était convaincu que saint Gatien avait évangélisé Tours après le milieu du III^e^ siècle.

Tous les vieux martyrologes peuvent être invoqués en faveur de son opinion, à cause de leur silence. Ni celui de saint Jérôme, ni celui du vénérable Bède, ne parlent du premier évêque de Tours. Son culte ne pouvait pas remonter très haut dans l'antiquité chrétienne, d'autant plus que la ville de Tours ayant été illustrée par saint Martin, avait attiré l'attention, et un grand évêque, son prédécesseur, n'eût point été omis dans les livres liturgiques de la Gaule, s'il avait été honoré à Tours dans les premiers siècles.

La lettre des sept évêques écrivant à sainte Radegonde parle des commencements des églises de la Gaule peu avant saint Martin de Tours. Saint Gatien dans leur pensée ne pouvait avoir évangélisé une des provinces de l'Ouest à la fin du premier siècle[1].

Il y a bien, il est vrai, une Vie de saint Gatien, dans les *antiennes* et les *répons* de son office, inséré dans un bréviaire de Tours du XIV^e^ siècle[2]. Il se peut que ces *antiennes* et ces *répons* aient été chantés au VII^e^ siècle, quand l'usage s'était répandu dans les Gaules d'en adopter partout pour les fêtes des saints les plus renommés. Cette ancienneté est d'autant plus vraisemblable qu'une citation des Saintes Écritures y est encore en grande partie empruntée aux anciennes versions antérieures à la Vulgate[3].

L'église de Tours ne voulait pas rester en arrière des églises qui se glorifiaient d'avoir été fondées par des disciples mêmes de saint Pierre, de saint Paul, de saint Clément; elle donna de la consistance à des traditions vagues, qui faisaient figurer saint Gatien parmi les plus glorieux prédicateurs de l'Évangile au temps même du Sauveur. Ce ne fut pas assez de dire qu'il avait été formé à l'école de saint Pierre et de saint Paul; on en fit un des soixante-douze disciples, et même plus qu'un des soixante-douze disciples; on lui attribua l'honneur d'avoir assisté à la dernière Cène, quand l'Évangile affirme qu'il n'y avait là que les douze apôtres : *Vespere autem facto venit cum duodecim* (Marc, cap. XIV, 17); d'avoir été dès les commencements attaché à la personne même du Sauveur, d'avoir suivi constamment ses leçons, et d'avoir été directement envoyé par lui dans la ville de Tours. Ce sont bien des titres de gloire accumulés à la fois sur un évêque oublié par les anciens martyrologes. On se demande comment il aurait été possible de savoir tant de particularités sur la jeunesse de saint Gatien, et comment elles auraient pu être garanties par les vieillards après les persécutions, quand il est bien évident que

1. Voy. le Manuscrit de Corbie lui-même. Bibl. nat., Manus. lat. n° 17655 (VII^e^ siècle), fol. 11, v°, lib. I, cap. XXVIII. — M. OMONT. *Grégoire de Tours. Histoire des Francs*, Paris Alph. Picard, 1886, lib. I, cap. XXVIII, p. 20.

1. Cum ipso catholicæ religionis exortu cœpissent gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare, et adhuc ad paucorum notitiam tum ineffabilia pervenissent Trinitatis Dominicæ sacramenta, ne quid hic minus acquireret, quam in orbis circulo prædicantibus apostolis obtineret, beatum Martinum peregrina de stirpe ad illuminationem patriæ dignatus est dirigere. ... — *S. Gregorii Turonensis Historia Francorum*, lib. IX, cap. XXXIX.

2. Bibl. nat., Manus. lat. n° 1032 (XIV^e^ siècle), *Breviarium Turonense*, fol. 260, v° : *In Festo S. Gatiani.*

3. C'est un verset du Livre de l'Ecclésiastique qui présente ces variantes comparativement à la Vulgate de saint Jérôme.

Office de Saint Gatien.	Vulgate de Saint Jérôme.
Bibl. nat., Manus. lat. n° 1032, fol. 260, v°.	*Libri Ecclesiastici*, cap. L., v. 7, 8.
LECT. III. *Ant.* Sicut sol inter nebulas sic in templo Dei virtutibus elucescit.	7. Quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.
	8. Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ...

rien n'en était écrit auparavant, et qu'aucune source antique n'y est favorable.

On ne saurait accuser saint Grégoire de Tours d'avoir cédé à la gloriole de placer le fondateur de son église épiscopale sur le même rang que les autres évêques célèbres de la Gaule, et de les avoir tous fait venir de Rome dans le même temps, alors qu'il était manifeste que plusieurs, notamment saint Trophime d'Arles et saint Paul de Narbonne, l'avaient précédé d'environ deux siècles. Mais, sans douter de sa sincérité, l'on peut supposer qu'ayant la certitude que saint Gatien avait évangélisé Tours au milieu du IIIe siècle, il ne voyait pas pourquoi les premiers prédicateurs de l'Évangile dans les Gaules seraient venus longtemps avant lui, et il ne recherchait pas les preuves de leur apostolat au temps de saint Pierre et de saint Paul ou de saint Clément, n'ayant pas sous la main les documents anciens de leurs églises, et n'étant pas au courant des traditions respectives de chaque diocèse.

Saint Grégoire de Tours se trouve en contradiction avec plusieurs offices des saints évêques du midi et du centre de la Gaule, pour cette liste des sept premiers prédicateurs de l'Évangile envoyés de Rome dans nos provinces. Plusieurs les font venir au Ier siècle; tous ne nomment pas saint Gatien de Tours; la Vie de saint Ursin de Bourges, reproduite dans le manuscrit de la Bibl. nat., n° 13, 220, fol. 13 (XIe siècle) l'appelle *Vocatianus*, et ne dit point qu'il fût évêque de Tours. Celui-ci ne doit pas être assimilé, aux autres, qui tiennent par des liens manifestes à la plus haute antiquité chrétienne.

Il suffit de lire sa plus ancienne biographie contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son office, pour se convaincre de la fausseté de cette légende merveilleuse; et comme rien dans l'antiquité chrétienne ni dans l'époque gallo-romaine n'en soutient les fondements, elle ne saurait être prise en considération.

Texte de la Vie de saint Gatien, contenue dans les antiennes et les répons de son office[1].

LECT. I. ℟. *Gloriosus Dei confessor Gatianus Jhesu Christi discipulus a primis fere annis secutus Dominum, cene Dominice particeps esse meruit, atque non modicum populum Turonorum ad veram divini cultus religionem (adduxit).*

℣. *Quem Petrus apostolus, disponente Domino, primum pontificem Turonicis destinavit.*

LECT. II. ℟. *O gloriosum præsulem, o summe veritatis præconem! Per cujus merita et miraculorum prodigia populus Turonice civitatis suum agnovit Creatorem, et in suum cepit credere Redemptorem.*

℣. *De quo gaudet Christi ecclesia feliciter et exultat gaudenter.*

LECT. III. *Beatus antistes et primus Turonorum apostolus resplendens ut lucifer, tenebris infidelitatis expulsis, gloriosus enituit Gatianus et nuntia fidei Christiane Turonicis nuntiavit. Sicut sol inter nebulas sic in templo Dei virtutibus elucescit.*

In IIo Nocturno.

ANT. *Paganorum perfidia per eum abdicata, populum Dei perversis dogmatibus obcecatum ad agnitionem fidei catholice revocavit.*

LECT. IV. ℟. *Hic est Gatianus qui Christum juvenem miracula facientem videre meruit. Quem Salvatorem et Dei Filium esse credidit et ipsum solum adorari debere publice Turonicis predicavit.*

LECT. VI. ℟. *Cum beatus Gatianus longo senio fatigatus sopore tenui recumberet, ipsum Dominus excitavit et sacro sancto sui corporis viatico ejus exitum premuniens : « Ne timeas, care, nobis statim in celesti gloria coronandus ».*

In IIIo Nocturno.

ANT. *Quinquagesimo episcopatus sui anno Christus suum militem, hostis antiqui victorem, premio glorificavit.*

LECT. VII. *Beatus Gatianus urbem Turonicam nolens sua presentia viduari, pretioso sui corporis locupletavit thesauro. Quam preclaris virtutibus et miraculis ingentibus non desinit consolari.*

℣. *Hic signorum illuminat ecclesiam et cotidie letificat civitatem.*

LECT. IX. ℣. *Gatiani dum beneficia corde petit Martinus, sedulo ab eodem mira clementia Gatianus poscit e tumulo.*

1. Bibliot. nat., Manus. lat. n° 1032 (XIVe siècle); *Breviarium Turonense*, fol. 260, v° : *In Festo S. Gatiani.*

8. — SAINT URSIN, APOTRE DE BOURGES, VERS LA FIN DU IIIe SIÈCLE[1].

CHAPITRE I.

UNE BRÈVE NOTICE SUR SAINT URSIN, DANS SAINT GRÉGOIRE DE TOURS, MÉRITE CRÉANCE, ET FIXE SON APOSTOLAT DANS LA SECONDE MOITIÉ DU IIIe SIÈCLE.

Sommaire. — Le souvenir de saint Ursin s'était perdu. — Il apparut, en 560, pour demander à être inhumé dans une église. — Saint Grégoire de Tours affirme qu'il était disciple des évêques envoyés dans les Gaules en 251. — En disant qu'on retrouva son sarcophage en 560, il prouve que l'inhumation n'avait pas eu lieu au Ier siècle, mais au IIIe ou au IVe. — Une inscription de Lyon sur la vierge Léocadie, morte en 431, semble se rapporter à la famille du sénateur Léocadius, converti par saint Ursin. — Le martyrologe de Bède avait résumé les assertions de saint Grégoire de Tours. — L'oubli dans lequel était resté saint Ursin, en 560, montre combien les catalogues des évêques étaient incomplets pour les premiers temps.

Les plus vieux martyrologes n'ont pas mentionné saint Ursin, premier évêque de Bourges. Cela n'est pas étonnant, car saint Grégoire de Tours rapporte qu'il avait été inhumé dans la campagne, au milieu du cimetière commun, parce que le peuple ne savait pas encore comment il fallait honorer les prêtres du Seigneur. Dans la suite, on avait même planté de la vigne en cet endroit; et il en était résulté qu'on avait entièrement perdu le souvenir du premier évêque de la ville; l'on n'en parla plus jusqu'au temps de l'épiscopat de Probianus. En 560, le saint apparut à l'abbé de Saint-Symphorien, nommé Auguste, lui fit connaître l'endroit où reposait son corps; il le fit connaître également à saint Germain, évêque de Paris. Tous deux se rendirent pendant la nuit à l'endroit indiqué, découvrirent les reliques de l'évêque et les firent transporter dans l'église[2].

En cet endroit, saint Grégoire de Tours affirme que saint Ursin, qui évangélisa le premier la ville de Bourges, avait été ordonné évêque et envoyé dans les Gaules par les successeurs des apôtres, c'est-à-dire par les disciples des apôtres, tels que saint Clément et saint Lin ou saint Trophime. Il contredit ce qu'il avait avancé au livre Ier de l'*Histoire des Francs* (chap. XXIX), où il raconte les principaux travaux du saint. Après avoir nommé les sept apôtres : saint Saturnin, saint Trophime, saint Paul de Narbonne, etc., qui avaient, pense-t-il, apporté la foi dans les Gaules sous le consulat de Dèce et de Gratus, c'est-à-dire en 251, il ajoute : « Un de leurs disciples vint à Bourges, annoncer le Christ Sauveur de tous les hommes — *De horum vero discipulis quidam Biturigas civitatem aggressus...*[1] » : Ce qui reporterait la prédication de saint Ursin à Bourges vers la fin du IIIe siècle. Cette première opinion de saint Grégoire de Tours est solidement fondée. En effet, celui-ci racontant, au Livre de la Gloire des Confesseurs (ch. LXXX) que le tombeau de saint Ursin fut découvert après un long temps d'oubli, par l'abbé Auguste de Saint-Symphorien de Bourges et par saint Germain, évêque de Paris, vers 560, entre dans des particularités, qui font ressortir à la fois sa sincérité et l'époque de l'inhumation. Il dit que son corps, couché dans un sarcophage, ne portait aucune trace de décomposition; que le couvercle fut enlevé et remis bientôt après. Il tenait ces détails de bonne source, lui qui avait été élevé dans l'Arvernie, où sa grand'mère Léocadie était de la famille du célèbre martyr Epagathus de Lyon. C'étaient des souvenirs de ses aïeux qu'il rapportait, rappelant comment le saint évêque de Bourges avait été secondé dans la construction de la première église de cette ville, par un sénateur de Lyon, nommé Léocadius, qui était

1. Voy. Bibl. nat., Manus. lat. n° 13230 (XIe siècle), fol. 13 : *Vita S. Ursini, episcopi Bituricensis.*

— Lutho (De), *Saint Ursin, apôtre du Berry*, avec une introduction. Bourges, 1558, in-18.

— Oudoul (Jean-François), *Vies de saint Ursin, apôtre du Berry et de sainte Solange, patronne du Berry.* Bourges, 1828, in-8° et 12°, 180 pages.

— *Mémoire sur saint Ursin* et deux autres prétendus saints dont les tombeaux sont au village de Crain-sur-Yonne, dans le *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne;* 1860, t. XIV, I, 41-16.

— Grillon des Chapelles, dans *Esquisses biographiques de l'Indre*, 1861, t. I, 24-39.

— Labbe, *Bibl. Nova Manuscriptorum*, 1657, in-fol., t. II, p. 1-10, et aussi p. 455-462.

— S. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, lib. I; cap. XXIX — et *De Gloria Confessorum*, cap. LXXX.

2. Non enim adhuc populus ille intelligebat sacerdotes Dei venerari.. Unde factum est ut, increscente terra, plantata desuper vinea omnem memoriam de primo urbis sacerdote convelleret, est usque ad tempus illud quo Probianus episcopus urbis ejus est subrogatus, nullus de eo sermo haberetur.... (*De Gloria Confessorum*, cap. LXXX). — Probianus souscrivit au IVe concile d'Orléans, en qualité de prêtre, au nom d'Arcadius, évêque de Bourges, en 541. — Il fit la translation des reliques de saint Ursin en 560.

1. *Hist. Francorum*, lib. I., cap. XXIX.

aussi du sang de ce même Epagathus[1]. Il était exactement renseigné sur le fond des choses, quoique l'époque où elles s'étaient passées fût déjà confuse dans l'esprit de ceux qui les racontaient, à cause des deux ou trois siècles qui s'étaient écoulés. Or ce sarcophage pouvait bien remonter à la première moitié du IVe siècle, à la période de paix qui suivit immédiatement l'avènement de Constantin au trône. M. de Rossi a retrouvé aux catacombes de Rome une inscription de l'an 345 sur un sarcophage chrétien — *In hoc sarcophago conditus*[2]. Il signale un fragment de 273; et dans le cimetière de Saint-Prétextat, où il l'a recueilli, il y avait beaucoup d'autres sarcophages d'une époque bien antérieure à Constantin[3]. Cependant si quelques-uns remontaient au delà de 260, ce seraient de rares exceptions. L'on peut dire que les plus anciens étaient de la fin du IIIe siècle.

A Paris, les sarcophages trouvés récemment au cimetière chrétien de Saint-Marcel appartenaient en grand nombre au IVe et au Ve siècle. Parmi ceux qui ont été transportés au Musée Carnavalet, par les soins de M. Vacquer, plusieurs contenaient des médailles de Maxence (306 à 312) — de Constantin II (337-340) — de Magnence (350-353), avec des agrafes représentant la croix et le monogramme du Christ. Ce sont les plus précieux souvenirs chrétiens du Musée. Mais il ne paraît pas qu'on ait rencontré là de sarcophage chrétien d'une époque plus reculée.

Celui de saint Ursin remonterait ainsi au commencement du IVe siècle, et permettrait de penser que le saint évêque avait évangélisé Bourges dès la fin du IIIe, ainsi que le fait entendre saint Grégoire de Tours, quand il le donne pour un des disciples de ceux qui vinrent évangéliser la Gaule sous le consulat de Dèce et de Gratus, vers 251. Il ne serait pas possible de le reporter aux temps apostoliques, car les traditions suivies avec une apparente vérité par saint Grégoire de Tours, auraient été brisées à la distance de trois ou quatre siècles; le sénateur Léocadius, qui était connu pour un parent du martyr Epagathus de Lyon, mort vers 165, aurait difficilement passé pour tel, s'il avait vécu à la fin du premier siècle, outre que le sarcophage de saint Ursin ne pouvait appartenir à cette époque.

D'un autre côté, puisque les fidèles ne parlaient plus depuis longtemps de l'évêque qui avait été leur apôtre, et que des vignes avaient été plantées sur sa tombe, il est assez raisonnable de croire qu'en 560 il s'était bien écoulé deux siècles et demi depuis qu'il n'était plus. Et quoique l'on eût déjà totalement oublié son apostolat, il n'est cependant pas étonnant que saint Grégoire de Tours ait pu savoir par son oncle Gall, évêque des Arvernes, et par les parents de sa mère Léocadie, des particularités transmises pieusement dans la famille, sur un parent qui avait tant aidé l'apôtre du pays de Bourges.

Son récit reçoit d'ailleurs une confirmation précieuse d'une inscription gallo-romaine de la ville de Lyon. On y voit qu'une jeune fille, nommée Léocadie, morte à l'âge de seize ans, en 431, s'était consacrée à Dieu[1]. Elle était apparemment de la famille du sénateur de Lyon, Léocadius, qui avait embrassé la foi chrétienne, après avoir secondé avec tant de charité le zèle de saint Ursin, et qui possédait à Lyon une maison d'une magnificence royale. Elle avait des parents, sinon dans l'opulence, du moins dans une aisance de patriciens, puisqu'ils avaient pu lui ériger un monument funéraire, et elle avait été élevée dans la piété, puisqu'elle avait voué à Dieu sa virginité. Son nom, sa haute position à Lyon, sa vertu précoce semblent dire qu'elle était du sang de ce généreux Léocadius, mort environ un siècle avant elle, et du martyr Epagathus glorifié dans la lettre des martyrs de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie. Tout cela montre que saint Grégoire de Tours n'avait pas suivi des traditions erronées, dans le récit de l'apostolat de saint Ursin à Bourges, et de ses relations avec le sénateur Léocadius. Si la jeune Léocadie mourut en 431, il est facile d'admettre qu'un de ses aïeux était à Lyon à la fin du IIIe siècle.

Le vénérable Bède, dans son martyrologe, avait redonné à peu près les termes de saint Grégoire de Tours sur l'apostolat de saint Ursin à Bourges au temps des successeurs des

1. Voir: *Vie de saint Grégoire de Tours*, en tête de ses œuvres. — Georgius quondam senator Leocadiam duxit uxorem; hæc de stirpe Vectii Epagathi descenderat... Quæ Leocadia peperit sanctum Gallum Arvernicæ sedis episcopum atque Florentium hujus pueri (id est S. Gregorii) genitorem. (Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXI : *Vita S. Gregorii Turon.* col. 116-117.) — *Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXIX. Leocadium quemdam primum Galliarum senatorem, qui de stirpe Vettii Epagathi fuit... repererunt... Tunc ille... christianus factus domum suam fecit ecclesiam...

2. De Rossi, *Incript. Christ. Romæ*, t. I, p. 520, n° 1130.

3. Ibid. pag. 19.

1. De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*. In-4°, Lyon, 1854, p. 550, n° IX (représentation de deux colombes). Inscription chrétienne de *Leucadia*.

In huc locu requievit Leucadia Deo sacrata puella, qui vitam suam prout proposuerat gessit, qui vixit annos XVI tantum beatior in Domino condedit mentem, post consulatum Theudosii, XIII (anno 431).

apôtres [1]. Il ne pouvait guère puiser une autre source, puisque saint Grégoire lui-même avait affirmé que le souvenir de ce saint évêque s'était presque entièrement effacé, lorsque son corps fut découvert à la suite d'une révélation miraculeuse, et puisque c'est grâce à des traditions de famille qu'il avait recueilli l'histoire de ses travaux et du concours que lui avait prêté le sénateur Léocadius.

L'affirmation de l'historien des Francs, qui était ici renseigné par ses aïeux sur l'indifférence des habitants de Bourges à l'égard de leur futur patron, avant 560, montre jusqu'à quel point les églises des premiers siècles avaient négligé de s'occuper de l'histoire de leurs évêques, puisque l'on ne pensait plus, à Bourges, à celui qui avait apporté la foi. Alors qu'en était-il de ceux qui avaient gouverné d'autres églises et qui n'avaient pas les mêmes titres à la vénération des fidèles ? Si l'on avait planté des vignes sur le corps de saint Ursin, et s'il fallut une révélation du ciel pour appeler l'attention sur lui et, sans doute, aussi sur ses successeurs, dans quel oubli ne laissa-t-on pas ceux qui ne furent pas signalés à l'admiration des peuples par des miracles ou par des actions d'éclat, dans un temps où l'on ne savait pas encore, dit saint Grégoire de Tours, quel honneur on doit rendre aux évêques. Ainsi la relation des *Gestes* de saint Aignan, évêque d'Orléans, écrite avant l'*Histoire des Francs* où elle est mentionnée [2], rapporte qu'après la mort de saint Euverte plusieurs évêques se succédèrent sur le siège de cette ville, et que, bien longtemps après, saint Aignan y fut appelé par la volonté du Seigneur [3]. Or cependant le catalogue des évêques d'Orléans nomme saint Aignan immédiatement après saint Euverte, et ne tient aucun compte de cette suite de pontifes, élus entre les deux, pendant une longue série d'années. Même la Vie de saint Euverte, toute remplie de merveilles légendaires et d'erreurs, porte que saint Aignan fut son successeur immédiat. Si les évêques étaient si facilement oubliés à la fin du IV^e^ siècle, dans une ville importante comme Orléans, quelle nuit n'ensevelit pas ceux de l'époque des persécutions dans les évêchés où quelques centaines de chrétiens auraient pu seuls les faire connaître à la postérité ?

1. Apud Bituricas sancti Ursicini, qui Romæ ordinatus a successoribus apostolorum, primus ipsi urbi destinatur episcopus. Bède (*Martyrol*, IX^a^, Nov. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXCIV, col. 1099.)

2. Beatissimus Anianus vir eximiæ prudentiæ et laudabilis sanctitatis, cujus virtutum gesta nobiscum fideliter retinentur (*Hist. Franc*, lib. II, cap. VII.)

3. Ante quam plures annos beatissimus Evurtius antistes ecclesiam Dei in urbe Aurelianorum..... visus est magnam ecclesie fabricam construxisse. Et post multum temporis, multisque episcopis decedentibus, sanctus vir Deo plenus a spiritu Sancto Anianus ad pontificale manus accessit (Bibliot. nat., Manus lat. n° 11748 (X^e^ siècle, fol. 70 : *Virtus S. Aniani*).

I^re^ Vie de saint Ursin, composée apparemment vers la fin du VII^e^ siècle.

CHAPITRE II.

ELLE NE FAIT GUÈRE QU'AMPLIFIER LE RÉCIT DE SAINT GRÉGOIRE DE TOURS.

Sommaire. — Elle compte saint Ursin au nombre des soixante-douze disciples du Sauveur, et des sept évêques envoyés en Gaule pour y implanter la foi. — Elle présente ses relations avec le sénateur Léocadius dans un cadre raisonnable. — Quelques marques de la décadence latine, un ton de récit mesuré semblent indiquer qu'elle fut composée vers la fin du VII^e^ siècle.

Saint Grégoire de Tours avait fourni le canevas d'une notice sur saint Ursin. Un premier amplificateur vint l'étendre avec sobriété, sans sortir du cadre de l'historien des Francs, si ce n'est au commencement. Ce n'était pas assez pour les habitants de Bourges que leur apôtre eût été envoyé par les successeurs de saint Pierre et de saint Paul, on voulut ajouter à son auréole l'honneur d'avoir été des soixante-douze disciples du Sauveur; son biographe l'affirma, en forçant le texte de saint Grégoire de Tours, qui le disait formé à l'école des premiers successeurs des apôtres (*a discipulis apostolorum ordinatus in Galliam destinatus est. — De Gloria confes., cap.* LXXX); et il le compta encore parmi les sept évêques envoyés, pensait-il, pour évangéliser la Gaule au milieu du I^er^ siècle. Il le nommait à la place de saint Martial, évêque de Limoges, qui figure généralement sur cette liste des sept apôtres. Pour le rattacher plus positivement à la compagnie des disciples du Sauveur, il déclara qu'il avait apporté de Jérusalem du sang de saint Étienne, premier martyr, comme s'il eût assisté à son trépas, et eût trempé des linges dans son sang. Sans doute, il faisait cette déclaration parce que la plus ancienne église de Bourges avait été dédiée à saint Étienne, et que l'on aimait à se persuader que l'apôtre de cette ville avait connu le célèbre diacre de la primitive Église. Dans la suite de son récit, il met le saint en rapport avec le sénateur Léocadius, en décrivant les lieux où résidait ce riche patricien à Bourges et à Lyon, comme pouvait faire un

habitant de Bourges, et lui donne une vaste écurie de chevaux à cause des gras pâturages de la contrée, et une opulente maison à Lyon, telle qu'un sénateur devait la posséder ; ensuite il lui prête, dans un entretien supposé, des paroles qui font ressortir sa charité envers l'apôtre. Il le montre cédant une maison à Bourges et faisant des largesses pour favoriser le développement du culte chrétien.

Mais il n'a presque point de fait historique à signaler en dehors des indications sommaires de saint Grégoire de Tours. Il ne pouvait pas en avoir beaucoup. Comme il ne s'évertua point à rechercher des merveilles légendaires, il sut, en dehors du début, rester dans les vraisemblances historiques. A la fin, il rappelle que le jeune Lusor, fils du sénateur Léocadius, reçut le baptême, tandis que le frère de ce fervent néophyte persista dans l'idolâtrie; et, avant de mourir, saint Ursin sacra son successeur Sénicianus. Saint Grégoire de Tours raconte un miracle du bienheureux Lusor (*De Gloria conf.*, *cap.* XCII). La rédaction ne porte pas un cachet d'antiquité assez grande pour remonter au delà de la fin du VII^e^ siècle. Elle ne rappelle pas les coutumes de la primitive Église, si ce n'est qu'en parlant de la construction de la basilique de Bourges, elle signale le baptistère comme ayant là une place capitale (Lect. VII.) ; mais le baptistère était encore une partie principale des églises dans les temps carlovingiens. Elle cite quatre fois l'Évangile d'après la version de saint Jérôme. Peut-être y a-t-il une fois qu'elle mêle des textes des différents Évangiles. « *Nichil tuleritis in via*, « *neque peram, neque panem, neque in zona es*, « *neque duas tunicas habeatis.* » (*Lect. VI.*) Cela est dans saint Luc (cap. IX, v. 3.) et dans saint Marc (cap. VI, v. 8.) On ne saurait voir là une traduction des quatre premiers siècles.

Elle pourrait être de la seconde moitié du VII^e^. C'était un temps d'étude et de prospérité pour les monastères. Beaucoup de Vies de saints furent alors composées avec soin, quelques-unes avec talent : celle-ci peut être classée dans un rang convenable, malgré quelques fautes grammaticales dues probablement aux copistes. On y remarque un petit nombre d'expressions qui semblent ressentir la décadence latine — *premissi prothomartyris*, *premissas reliquias* (*Lect. VII*) — *le premier martyr dont on a parlé* — *les reliques dont on a parlé*, — encore ne serait-il pas impossible que *premissus* ait pu s'employer dans le même sens parmi les grammairiens de l'époque carlovingienne. — *Principabatur* : *il gouvernait* (*Lect. IV*), est une expression de la Vulgate.

On n'y remarque pas encore le ton littéraire, les descriptions pompeuses, les longs discours, qui étaient si fort recherchés par les lettrés du IX^e^ siècle.

C'est la relation qui fut adoptée pour les leçons de l'office tel qu'il dut être déjà en usage au X^e^ siècle ou à la fin du IX^e^, et elle méritait cet honneur.

II^e^ Vie de saint Ursin, composée apparemment au XI^e^ siècle.

CHAPITRE III.

ELLE EST PLUS LÉGENDAIRE QUE LA PRÉCÉDENTE.

Sommaire. — L'auteur place l'arrivée du saint à Bourges sous le consulat de Dèce. — Il amplifie beaucoup les discours, — rapporte des merveilles légendaires. — Il ressemble par le clinquant littéraire aux grammairiens du IX^e^ siècle.

Labbe, dans le second volume de sa *Bibliothèque Nouvelle des Manuscrits*[1], a publié une Vie de saint Ursin plus étendue que la précédente, mais dans laquelle les traditions légendaires tiennent beaucoup plus de place, et où l'ignorance historique est encore plus palpable. Ainsi l'auteur se demande si saint Ursin était, comme plusieurs le prétendaient, le disciple du Sauveur appelé Nathanael, qui avait été signalé aux apôtres pour un modèle de droiture et de candeur : « *Ecce vere Israelita, in* « *quo dolus non est.* » Il n'entreprend pas de discuter cette opinion, attendu qu'elle est oiseuse et impossible à élucider. Cependant, pour lui, elle n'était nullement fondée, puisqu'il plaçait l'arrivée de saint Ursin à Bourges sous le consulat de Dèce et de Gratus, vers 251.

Dès le début de la prédication apostolique du saint, il fait intervenir un ange pour l'encourager à entrer dans Bourges avec confiance, car il doit y convertir un grand nombre d'âmes. Les développements portent ensuite sur les rapports de saint Ursin avec le riche sénateur Léocadius ; ils sont mélangés de discours de fantaisie et d'insignifiantes réflexions, dites en phrases cadencées, qui semblent annoncer un lettré de l'époque carlovingienne. Ils sont en d'autres termes, et avec plus de précision, dans la notice du manuscrit de la Bibliothèque nationale. Il y

1. LABBE, *Bibliotheca Nova Manuscriptorum*, 1657, in fol., t. II, p. 7-10.

a seulement vers la fin une merveille qu'on rencontre dans beaucoup de Vies des saints.

Un jour que saint Ursin faisait la visite de son diocèse et qu'il célébrait les saints mystères dans un bourg, les oiseaux l'importunaient par leur gazouillement. Il leur commanda de se taire et ils furent muets, jusqu'à ce que saint Martin de Tours, dans la suite, vînt leur permettre de reprendre leur babil (page 9). Les dates sont impossibles à concilier, et cette merveille, qui ne mérite pas créance, n'est pas rapportée dans le premier hagiographe.

A la fin se trouve racontée la translation des reliques du saint dans la basilique de Saint-Symphorien, par les soins de saint Germain, évêque de Paris.

Cette amplification ne saurait être prise en grande considération; elle ne donne pas même autant de détails que l'autre sur Léocadius et sur sa situation opulente à Lyon. Nous mettons en regard deux passages de ces Vies pour faire connaître la différence des rédactions.

Labbe, *Bibl. Nova Manus.*, t. II, p. 7 : *Vita S. Ursini.*

Sub idem tempus senator quidam romanus nomine Leocadius, vir valde strenuus atque ex ingenua divi Vecti Epagati martyris stirpe exortus, in Burgundiæ et Aquitaniæ provinciis principatus sceptra tenebat. Sed licet omnes regii animi dotes largiter possideret, tamen quia romanorum edicto cautum fuerat ne quis in eorum dominatione nomen regis præsumeret, is se regem appellare non audebat. Erat autem eidem aulæ regalis sedes Bituris. Quo loci juxta portam meridianam urbis jusserat fabricari stabulum equorum, propter opportunitatem aquæ pabulive jumentorum.

Bibliot. nat., Manus. lat. n° 13220 (xi^e siècle), fol. 13 : *Vita S. Ursini.*

Parag. 3. Erat itaque illo in tempore quidam nobilissimus senator Leocadius nomine, qui licet paganus, religiosam tamen gerebat vitam. Audierat quidem Dei omnipotenti, ac fidei aliquid salute, sed nondum ad ejus meruerat pervenire fidelitatem. Qui sub potestate romani imperatoris constitutus, in Burgundiam atque Aquitanicam potentissime principabatur. Et quia romanus erat subjectus, ideo regem se non ausus erat appellare. Habebat namque in Lugduno civitate propriam primamque aule regali sedem, secundam vero Biturica in urbe. Propter opportunitatem aquæ pabulorumque jumentorum, ad portam plage urbis Biturigensis méridianæ idem piissimus senator stabulum fabricare jusserat æquorum.

Labbe reproduit encore (t. II, p. 455-462) une autre Vie de saint Ursin en forme de discours oratoire, qui n'est qu'un développement verbeux et souvent fade de la notice de notre manuscrit du xi^e siècle. Elle ne donne pas même autant de faits historiques à la fin.

Texte de la I^re^ Vie de saint Ursin.

VITA SANCTI URSINI EPISCOPI BITURICENSIS[1].

Sommaire. — Saint Ursin était du nombre des soixante-douze disciples. — A son arrivée à Bourges il trouva un riche sénateur nommé Léocadius, qui lui donna une maison et de l'argent pour faire une église. — Léocadius résidait habituellement à Lyon. — Il se convertit. — Le saint connaît et sacre son successeur.

I. Sanctissimus igitur ac de septuaginta Domini Jhesu Christi discipulis Ursinus, Biturige urbis primus fuit episcopus. Qui a sanctis apostolis ab urbe Roma cum preciosissimo prothomartyris Christi Stephani sanguine, comitibusque qui sunt : Sanctus Dionysius Parisiacensis, sanctus Saturninus Tholosensis; Trophimus Arelatensis; Paulus Narbonensis; Austremonius Arvernensis et sanctus Vocatianus episcopus, Evangelii semina sparsurus, Galliis directus fuisset, Biturigensium fines ingressus est.

II. Hic namque justus cum beato Ursino ad urbem Biturigam properans, orientali in urbis plaga, miliario ab urbe nono, super alveum Utrionem feliciter migravit ad Christum. Denique ibidem a beato sepultus est Ursino.

Porro beatus Ursinus ut ceperat, iter ad urbem arripiens, ad eamdem pervenit intrepidus, quia Domini erat auxilio munitus; et ospitio impetrato, manere cepit securus. Succedentibus itaque diebus, Evangelii semina quibus potuit dare studuit Christi gratia imbutus. Cepere namque ad ejus predicationem, primum pauperes ac veterani utriusque sexus convenire; dehinc mediocres; et post, adjuvante eum Domini protectione, crescente majus dignitatis viri ac femine per eum fidem Christi suscipientes baptizabantur sacro in fonte.

III. Tum antiquus hostes humani generis semper inimicus cœpit huic servo Dei multimodo scandala preparare, qualiter eum ab hoc sancto opere potuisset inhibere. Suscitavit namque contra eum filios diaboli perfidissimos, qui ejus sancto operi sagacissimo ingenio studuerunt objurgare. Nec mirum, quia Dominum Jhesum Christum carnaliter inter homines conversantem incessanter odiis insequebantur. Ait namque Dominus Jhesus : « Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. » Et iterum : « Si me persecuti sunt et vos persequentur. » Sed isdem beatissimus quasi agricola studiossisimus, rudem campum proscindere non cessans, innumera adversa ab eisdem perfidissimis pertulit,

(1) Bilb. nat., Manus. lat. n° 13220 (xi^e siècle), fol. 13.

ita ut cum canibus eum furiose insequerentur. Ad contra, quasi bonus pastor, citissime rediens, majora populis predicationum seminabat adeo usque ut, audito circumquaque Christi nomine, ac fama ejus omnipotentiæ, innumera populorum frequentia ad ejus concurreret sacra documenta, et quasi cervus fontem aquæ siciens, potum superne predicationis ab eodem exhaustum sponte baptizarentur sacro in fonte.

IV. Erat itaque illo in tempore quidam nobilissimus senator Leocadius nomine, qui licet paganus religiosam tamen gerebat vitam. Audierat quidem Dei omnipotenti ac fidei aliquid salute, sed nondum ad ejus meruerat pervenire fidelitatem. Qui sub potestate romani imperatoris constitutus, in Burgundiam atque Aquitanicam potentissime principabatur. Et quia romanus erat subjectus, ideo regem se non ausus erat appellare. Habebat namque in Lugduno civitate propriam primamque aule regali sedem, secundam vero Biturica in urbe. Propter oportunitatem tamen aquæ pabulorumque jumentorum, ad portam plage urbis Biturigensis meridianæ, idem piissimus senator stabulum fabricare jusserat æquorum, ubi postea, operante divina providentia, in honorem beati yppoliti martyris ecclesia est consecrata. Quod primum beatissimus Ursinus cum ministris imperavit; et ejecta inde omni spurcicia, sanguinem precisiossimum beati prothomartiris Christi Stephani inibi collocavit, inposita ibidem custodia venerationisque honore qua potuit, illic missarum sacra sollempnia ab eodem sacro sancto pontifice celebabrantur, vigilie ac pure orationes indesinenter Deo persolvebantur, corporaque credentium sacro baptismate tingebantur.

V. Tantaque ibidem catholicæ religionis fama excrevit, ut pœne cunctæ Biturigensium incole ad audiendum Dei sueque salvationis verbum sua sponte illuc convolarent. Miracula non parva sane ibidem per fidelem servum suum Dominus ostendere dignatus est. Sed cum jam innumera fidelium multitudo ad eumdem Christi servum convenire cœpisset, cœpit idem altioris ingenii studio motus tacita mente volvere, sicubi amplioris dignitatis locus honorabilior inveniri potuisset, ubi premissi prothomartiris Christi reliquiæ ponerentur atque perpetuo a fidelibus condigno honore venerarentur.

Denique majoris ac nobilioris ætatis viri ad eum accedentes, cogitationem sui pectoris studuit pandere. At hii novello fidei calore ferventes, ostenderunt ei premissi principis aulam hoc honore congruam. Beatissimus itaque Ursinus sic ait : « Et quomodo eam cum eodem « principe optinere valebimus? » Porro ipsi mitissimum principis animum agnoscentes taliter ei responderunt : « Parva munuscula si cum familiaribus suæ fidelitatis ei optuleris, forte hanc absque dilatione captare poteris. »

VI. Ipse namque paupertatis amator, nichil se habere asseruit. » Docuerat quippe eum pius magister, qui hunc cum sociis septuaginta, dum ante faciem suam in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus mitteret, sic eis precepit : « Nichil tuleritis in via, neque peram, neque « panem neque in zona es, neque duas tunicas « habeatis. » Hoc preceptum non absurde audiens, nichil habere voluit.

Tunc michi persuasis plebibus trecentos aureos cum magno vase argenteo quod vulgo affertam vocant, congregantes, ad Lugdunum civitatem, ubi tunc temporis sepedictus morabatur princeps, sanctum virum hortati sunt ire. Quo cum pervenisset, jam dicti principis se obtutibus manifestavit ; allatoque vase cum premissis aureis trecentis eosdem ejus celsitudine presentavit. At mitissimus princeps clementer eum interrogavit dicens : « Quisnam « es aut unde venisti, vel quo appellaris no- « mine? »

Respondit se omnipotentis Domini Jhesu Christi discipulum christianum esse, et Ursinum appellari vocabulo; et quia a sanctis ejusdem Domini Jhesu Christi apostolis ab urbe Roma, cum preciosissimo prothomartyris Christi Stephani sanguine, ad urbem Biturigam, ubi non parvam plebem adquisierat, directus fuisset, asseveravit. Ait sane beatus Ursinus : « Si fa- « cere volueris quod expeto, aulam quam in Bi- « turiga possides urbe, altissimo omnipotentique « Deo et ejus primi martyris Stephani tribue, « ubi ejus reliquias magno cum honore collo- « cem. » Nutu autem Domini ejus pia voluntas, preces beati Ursini suscipiens ita clementer respondit : « Utinam placuisset altissimo Domino « ut domus mea domus orationis fuisset! »

VII. Mox beatus Ursinus pauca seminum verba aperiens, quo catholicæ religionis fidem susciperet atque in fontem Christi baptizatus fidelis existeret, hortabatur. « Si, inquid, clementis- « simus princeps Dei, tui juverit potestas, faciam « quod hortaris ». Et ne despectui ante dicta munuscula haberi viderentur, extenta manu tres aureos, quasi pro benedictione Dei, ante dicto vase suscipiens hortatus est dicens : « Revertere cum « presenti tuo munere ad civitatem Biturigam, « et domum quam petisti, in honore Dei tui ac « premissi martiris susceptam, dedicare sicut

« volueris, studeto. Ego autem congruo tempore « illis partibus rediens tuis perfruar alloquiis. » Statimque acceptis ab eodem principe litteris, Biturigam ad urbem alacer regressus est, et ostensis litteris predicte aule ministris, ipsis juvantibus, memoratam ab omni mundavit spurcitia aulam, ac die Kalendarum octobrium honorifice consecratam in honore Dei omnipotentis beatique prothomartiris Stephani, sollempniter dedicavit, ac premissas reliquias perpetuo mansuras nobiliter ibidem collocavit.

Basilicam autem illam, ubi ante memoratas posuerat reliquias, baptisterii consecravit domum; laborante quippe eo in vinea Domini, non multo post tempore sepe dictus princeps ad Biturigam remeans urbem, huic sanctissimus occurrit alacri vultu Ursinus; et mutuo perpauca loquentes ab invicem recesserunt.

VIII. Postera autem die adveniens cum fidelibus catholicis beatus Ursinus ad eumdem principem omnem viam fidei Christiane ac deitatis omnipotentiam, juxta quod melius potuit, purissimo et evidentissimo monstravit sermone. Quia ergo viam fidei catholicæ mitissimus princeps audiens certissime Deum credidit, seque baptizari in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti poposcit. Nec mora, continuo ab eodem antistite, ut petierat, sacro in fonte cum religiosissimo Lusore filio suo adhuc puerulo baptizatus est, in gentilitatis errore germano suo Caremuselo permanente.

Catholicus denique effectus tanto fidei calore exarsit ut pene omnes antiquisissimos Biturigensis pagi vicos, ubi proprias possidebat aulas, cum rebus ibidem deservientibus, universis ac famulis Deo ac sancto protho Christi martiri Stephano delegasset, manibusque premissi pontificis cum testamento privilegii perpetui ibidem deservientibus tradidisset. Impleri sane illud propheticum voluit, ubi ait : « Anima mea Dei vivit et semen meum serviet ipsi. » Semen quippe bone operationis Deo serviturum in terra relinquere voluit, quando ei talia munuscula obtulit. Prefatas namque aulas idem pontifex in honore beati prothomartiris Stephani ecclesias postmodum dedicavit, inpositis ibidem ipsis reliquiis.

IX. Postea namque idem sanctissimus pontifex, ut ceperat, vineam Christi studiosissime construens, plures feliciter vixit annos. Sed cum Dominus tanti operis finem inponere decrevisset, fidelemque servum suum pro tanti labore remunerari voluisset, diem exitus sui de corpore ei quodam febris labore significavit. At ipse finem sui exitus prenoscens, fideles discipulos utpote bonus pastor, sacris institutionibus validius instruens, firmiores ac promptiores, in Dei opere reliquid. Et constituto immo consecrato Seniciano viro satis religiossimo atque sanctissimo in opere pontificii, vicesimo septimo anno predicationis sue, die quarto kalendarum Januarium, Abrahe ad patriam felici migravit excessu.

9. — SAINT SABINIEN, OU SAVINIEN, SAINT POTENTIEN, SAINT ALTIN, PREMIERS APOTRES DE SENS, MORTS PROBABLEMENT A LA FIN DU IIe SIÈCLE.

CHAPITRE Ier.

LE SILENCE DES VIEUX MARTYROLOGES SUR LEUR CULTE ET LEURS PROPRES TOMBEAUX SEMBLENT INDIQUER QU'ILS NE COMMENCÈRENT A ÊTRE HONORÉS QUE VERS LA FIN DU VIIe SIÈCLE[1].

Sommaire. — Saint Sabinien, saint Potentien, saint Altin étaient venus ensemble évangéliser Sens. — Cest un indice de l'ancienneté de leur apostolat. — Difficultés pour en déterminer l'époque. — Ils ne furent probablement pas martyrs, puisqu'ils ne figurent pas dans les martyrologes primitifs. — Ils furent oubliés, comme l'avait été saint Ursin de Bourges. — Leurs tombeaux semblent indiquer qu'ils ne commencèrent à être honorés qu'à la fin du VIIe siècle. — L'histoire de la découverte de leurs corps, en 847, fait croire qu'ils n'étaient pas dans leur chapelle souterraine à l'époque romaine. — Des relations faites dans la suite rapportent des merveilles, sans doute pour prouver qu'ils avaient été martyrs. — Le fondateur de la crypte était peut-être un religieux de Saint-Pierre-le-Vif. — Les saints vinrent néanmoins à Sens à une époque reculée, sensiblement avant le martyre de sainte Colombe, c'est-à-dire avant 177 ou 272. — Ce fut probablement un peu avant la fin du IIe siècle, sous le règne de Septime-Sévère, qu'ils moururent.

Ce qu'il y a d'abord de certain, c'est que saint Sabinien, saint Potentien, saint Altin sont venus les premiers, et les trois ensemble, évangéliser la ville de Sens. Leurs noms sont invariablement écrits dans les plus anciens documents, à partir au moins de la fin du VIIe siècle. Il n'est pas possible que les Eglises se soient trompées sur leurs premiers apôtres; plusieurs leur ont fait des légendes merveilleuses; mais les noms n'étaient pas inventés. C'est un signe d'antiquité que l'arrivée de ces trois prédicateurs de l'Evangile en même temps; car, à l'origine, les apôtres et leurs successeurs envoyaient les missionnaires deux ou trois ensemble dans les contrées infidèles. Pour attaquer le paganisme, ils avaient besoin d'être soutenus; et pour célébrer les saints mystères, ils ne pouvaient être seuls. C'était une recommandation du Sauveur d'aller deux avant lui, dans tous les lieux où il devait s'arrêter. — *Misit illos binos... in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus* (*Luc.* X, *v.* 1). Saint Paul accompagnait souvent ses disciples pour les installer dans des centres de chrétientés naissantes; puis il les quittait pour en conduire d'autres ailleurs. Nous voyons que saint Clément avait envoyé saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère à Paris; que saint Polycarpe avait envoyé saint Andoche, saint Bénigne et saint Tyrse à Autun; que saint Irénée avait envoyé saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée à Valence, et dans le même temps, saint Ferréol et saint Ferjeux à Besançon; que saint Eucher, saint Valère étaient arrivés ensemble dans la ville de Trèves.

Mais, si c'est un indice d'antiquité, ce n'est pas une preuve. Pour déterminer l'époque où ils vinrent, on rencontre bien des difficultés. Les documents positifs font défaut; la tradition de l'église de Sens n'a été consignée par écrit que fort tard; pas avant la fin du VIIe siècle; et alors on était trop éloigné des événements pour fixer des dates certaines. Il est fort difficile de croire qu'ils aient été martyrisés au Ier siècle, et même qu'ils aient été martyrs. Cela n'est pas impossible; mais toutes les apparences disent le contraire. En effet, ils ne sont mentionnés par aucun des plus vieux martyrologes: ni par celui de saint Jérôme, ni par le petit martyrologe romain, ni par celui du vénérable Bède. Celui-ci leur consacre, il est vrai, quelques lignes, mais seulement dans l'édition du manuscrit de Cologne, et elles sont une addition de date moderne, qui fait défaut dans les divers manuscrits[1].

1. Voir : Bibl. nat., manus. lat. n° 1028 (XIVe siècle) : *Breviarium Senon.*, fol. 256 et seq. *De sanctis Saviniano et Potentiano;* — n° 5354 (XIe siècle), fol. 41-47. Vient ensuite le récit de la translation des saints — n° 11,759 (XIe siècle), fol. 174-178; — n° 13,345 (XIIIe siècle), fol. 73-87.

L'abbé Hénault, *Recherches historiques sur la Fondation de l'Eglise de Chartres et des Eglises de Sens*, etc., in-8, Paris, 1884; deuxième partie : *Actes de saint Savinien*, p. 207-458.

— L'abbé Mémain, *L'Apostolat de saint Savinien*, in-8°, Paris, 1888.

— L'abbé Bouvier, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre-le-Vif*, in 8°, Auxerre, 1891. — Voir surtout ch. I, III, IV. A la page 9 est une série d'ouvrages à consulter.

1. Voici ce que porte le martyrologe de Bède, avec l'addition du manuscrit de Cologne : IV *Kal. Januarii* (31 déc.) : Senonis, sanctæ Columbæ virginis sub Aureliano imperatore, quæ, superato igne, gladio cæsa est.

Item Senonis, beatorum Sabini et Potentiani, qui a beatis apostolis ad prædicandum directi, præfatam urbem martyrii sui confessione illustrem fecerunt. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 1148 : *Bedæ Martyr.* Editio Coloniensis, XXXIa *Decembris.*

Les autres éditions ne mentionnent que sainte Colombe.

Comment supposer que les deux saints évêques et leur compagnon aient été envoyés dans les Gaules par saint Pierre, qu'ils aient versé leur sang avec beaucoup de fidèles, sans que leurs noms aient été inscrits dans les catalogues des premiers siècles, alors qu'une vierge, célèbre, il est vrai, par ses miracles, figurait dans tous les plus vieux martyrologes? Même saint Grégoire de Tours, qui composa un livre sur la *Gloire des Confesseurs*, et un autre sur la *Gloire des Martyrs*, et qui aimait à relater les glorieux souvenirs des Eglises des Gaules, semble ne rien savoir de leurs travaux; et pourtant Sens était une métropole dont il s'était occupé.

Les martyrs étaient généralement honorés de bonne heure dans la Gaule, à peu près comme à Rome; le jour de leur mort était marqué et leur fête était l'anniversaire. On voit, par la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie, que les martyrs si cruellement livrés au supplice étaient restés sans sépulture, qu'ensuite leurs corps avaient été brûlés et les cendres jetées dans le Rhône, de peur que personne ne vînt les enlever et leur rendre des honneurs comme à des saints puissants devant Dieu [1]. Il y eut des exceptions à cette coutume de la primitive Eglise; plusieurs martyrs furent oubliés et ne furent que bien tard placés sur les autels; mais enfin la coutume était générale. Si saint Sabinien et saint Potentien avaient été martyrisés, tout porte à croire que le jour de leur mort eût été marqué, pour être ensuite le jour de leur fête. Mais cela n'eut pas lieu. Leur fête, dont rien n'indique l'origine à une époque reculée puisque tous les vieux martyrologes l'ont omise, leur fête commence à être signalée par le diacre Wandalbert, puis par Adon et par Usuard, le XXXI *décembre;* le même jour que celle de sainte Colombe, vierge et martyre de Sens. Or, d'après leurs Actes divers, saint Sabinien mourut avant saint Potentien, puisque c'est lui qui le désigna pour son successeur. S'ils furent tous deux martyrs, ils ne le furent pas en même temps, et il serait étrange qu'ils l'aient été le même jour. De plus, par quelle coïncidence étaient-ils, dans le calendrier, rapprochés de sainte Colombe, honorée, elle aussi, le XXXI *décembre?* Il y a eu là des arrangements de convenance, qui ne sont pas l'expression exacte de ce qui se passa à l'origine.

Les saints furent oubliés pendant un certain temps; il serait difficile d'en douter. Ils eurent le sort de bien des prédicateurs de l'Evangile au commencement du christianisme. Saint Grégoire de Tours raconte que saint Ursin, évêque de Bourges, où il avait apporté la foi sur la fin du IIIe siècle, avait été inhumé dans le cimetière commun hors de la ville — *in campo, inter reliqua sepulcra populorum sepulturæ locatus est* 1, — « car le peuple, ajoute-t-il, ne savait pas « encore rendre aux évêques la vénération qui « leur est due ». Alors son souvenir s'était perdu; l'on avait même planté des vignes sur son tombeau. L'on ne parlait plus de lui, lorsqu'au temps de l'évêque Probianus, vers 560, l'abbé de Saint-Symphorien de Bourges et saint Germain, évêque de Paris, furent avertis en songe de lever son corps de terre et de le transporter dans une église. C'est alors que son culte commença.

Il arriva quelque chose de semblable pour saint Sabinien et saint Potentien. Quand on s'aperçut qu'ils n'étaient pas honorés, eux les apôtres de la contrée, l'on construisit une crypte pour les y déposer dans un cercueil de plomb et dans un sarcophage. Une pierre quadrangulaire y fut placée, sans doute pour servir d'autel. Sur une des faces était gravé le *labarum* de Constantin, le monogramme du Christ avec l'A et l'Ω, enlacés à l'intérieur d'une couronne. C'est dans cet état que cet oratoire funéraire fut découvert avec les reliques des saints et le corps d'un certain Tétulphe, qui, au témoignage d'une inscription, avait construit ce sanctuaire. Le cercueil de plomb renfermait les restes de saint Sabinien, de son hôte et premier néophyte Victorin, et du jeune fils de celui-ci; dans le sarcophage était saint Potentien [2].

A quelle époque remontaient ces tombeaux, cet oratoire et ces symboles chrétiens marqués sur la pierre? Le sarcophage ne pouvait être que postérieur au règne de Constantin, car les sarcophages de pierre ne furent usités parmi les chrétiens de la Gaule qu'à partir des commencements du IVe siècle. M. De Rossi en a rencontré un dans les catacombes portant l'épigraphe de l'an 345, avec ces mots : *In hoc sarcophago conditus* [3]. Dans le cimetière de Saint-Prétextat, il a vu un fragment de l'année 273, et divers sarcophages d'une époque bien antérieure à Constantin [4]; mais il n'y en avait

1. *Eusebii historia eccles.*, lib. V. — Migne, *Patrol. græ.*, t. XX., col. 433-444.

1. *De Gloria Confessoram*, cap. LXXX.
2. V. *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif*, par M. L'abbé Bouvier, grand in-8°, Auxerre, 1891, p. 13-14.
3. De Rossi, *Inscriptiones Christianæ Romæ*, t. I, p. 520, n° 1130.
4. De Rossi, *Inscriptiones Christianæ Romæ*, t. I, p. 19.

apparemment aucun qui remontât au delà du IIIe siècle.

A Paris, les nombreux sarcophages enlevés récemment du cimetière chrétien de Saint-Marcel, et transportés au Musée Carnavalet par les soins de M. Vacquer, appartiennent généralement au IVe et au Ve siècle, et à la première période du moyen âge. Plusieurs contenaient des médailles de Maxence (306 à 312), — de Constantin II (337-340), — de Magnence (350-353), avec des agrafes représentant la croix et le monogramme du Christ [1]. Mais il ne paraît pas qu'on en ait trouvé de plus anciens. Celui de la crypte de Sens, auprès duquel était posée la pierre rectangulaire, portant sur l'une de ses faces le *labarum* de Constantin, le monogramme du Christ entre A et Ω, dans l'intérieur d'une couronne, ne saurait être même du IVe siècle: il est de date beaucoup plus récente. Selon toute apparence, il fut apporté dans la crypte en même temps que la pierre rectangulaire, qui paraît avoir servi d'autel. C'était un oratoire souterrain, où l'on célébrait les saints mystères sur les corps des martyrs, comme aux catacombes. Or, le *labarum* de Constantin figure principalement sur les monnaies de ce prince et de ses successeurs. On en trouverait difficilement des représentations sur les sépultures chrétiennes de la Gaule. On ne le voit pas sur les tombeaux du Ve et du VIe siècle, dont M. de Rossi a expliqué les inscriptions. On y remarque, principalement sur ceux du Ve siècle, le monogramme du Christ avec l'A et l'Ω, englobé dans une couronne [2].

Pour que ces trois symboles chrétiens aient été réunis, il faut qu'alors on les ait déjà bien connus, et que l'on ait eu l'intention de donner à l'autel et à la crypte un cachet plus expressif que les symboles ordinaires des catacombes. Cela suppose qu'on était déjà loin du Ve siècle et même du VIe. Ne semble-t-il pas aussi que cette accumulation de signes chrétiens trahisse le désir de prouver que la crypte était réellement consacrée à des martyrs? L'on avait besoin de le prouver, car l'antiquité ne le disait pas dans ses martyrologes.

Cette translation de reliques des saints fut apparemment le signal de leur canonisation, comme la translation de saint Ursin de Bourges, en 560, fut le signal de la sienne, au rapport de saint Grégoire de Tours [1]. Il serait assez rationnel de la placer à l'époque où les monastères étaient florissants, où la piété et le culte des saints y étaient en honneur, comme au temps de l'abbé Aigylène, de Saint-Pierre-le-Vif, renommé pour sa vertu et sa scrupuleuse observance des règles monastiques, déjà en l'année 659 [2]. Les moines de Saint-Pierre-le-Vif eurent part à la construction de cet oratoire souterrain, qui était rapproché de leur abbaye.

La date approximative de la fin du VIIe siècle convient à un autre point de vue, pour le commencement du culte des saints et pour la translation de leurs reliques, car elle expliquerait pourquoi le vénérable Bède n'en parle pas encore dans son martyrologe, à l'entrée du VIIIe, tandis que le diacre Wandalbert leur consacre trois vers dans le sien, qui fut composé vers 848 [3].

La découverte même des tombeaux dans la crypte primitive, en 847, permet de penser qu'ils étaient là depuis plusieurs siècles; mais deux siècles environ suffisent pour expliquer les signes d'ancienneté qu'on remarqua dans les ruines. « Voici comment les reliques des « saints furent découvertes jadis pour la pre- « mière fois dans leur sépulcre, dit l'auteur « d'une relation composée en 1068 à propos de « la reconstruction de l'église de Saint-Sabinien. « Il y avait un frère du monastère, vénérable « par son âge et sa sainteté, qui avait coutume « de sortir chaque jour du monastère, avec la « permission de l'abbé, et de se retirer en un « lieu secret pour y être seul avec Dieu, et Lui « adresser, posterné à terre, de ferventes orai- « sons. Or, cet endroit se trouvait derrière « l'église fort ancienne, au chevet de laquelle « s'ouvrait une très large fenêtre; il était dans « un complet abandon, hérissé d'épines et de « ronces; un noyer solitaire y recouvrait de son « ombre épaisse quelques pans de murs dis- « joints et rongés par la pluie et les intempéries « des saisons. Comme on demandait souvent

1. Les agrafes figurant le monogramme du Christ sont un des plus curieux souvenirs de ces tombeaux chrétiens. Ils sont, avec les médailles, dans la salle des antiquités romaines.

2. Une des plus remarquables couronnes englobant le monogramme du Christ, dans les *Inscriptiones Christianæ* de M. De Rossi, est à la page 428, t. II, n° 67. Elle était à la coupole de la basilique Vaticane, et semble remonter à l'année 498 environ. Elle était placée entre deux autres couronnes plus petites, à peu près dans cette forme.

M. de Rossi en signale plusieurs autres dans le t. I. Elles sont plus simples et plus primitives. p. 44, n° 52. Anno 339 — p. 142, n° 225, peut-être 371.

Il y en a de semblables pour les années 378, p. 129; 379, p. 130; et de plus belles, des colombes, pour les années 424, p. 275; 431, avec A et Ω, p. 288. Une très soignée est de l'année 494, p. 403. En 584, p. 515, est une croix sans monogramme ni couronne.

1. *De Gloria Confessorum;* cap. LXXX.

2 M. L'abbé Bouvier, *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif;* p. 33.

3. 31a Dec. Cumque Potentiano, Sabinianus eodem
Occurit festo, æquales ara atque triumpho,
Urbem qui Senonum primi docuere patroni.

— D'Achery, *Spicilegium*, t. II. — *Martyrol. Wandelberti*, p. 57.

« au vieillard le motif qui lui faisait choisir ce « lieu pour aller y prier, il répondait humble- « ment qu'une révélation et le récit des anciens « lui avaient fait connaître que les restes « ignorés des martyrs reposaient dans l'inté- « rieur de ces murailles, où l'indifférence la « plus absolue les laissait dans l'abandon. Ces « paroles arrivèrent de bouche en bouche jus- « qu'aux oreilles de Vénilon, alors archevêque « de Sens, homme d'une grande noblesse et « d'une science consommée, heureux d'ap- « prendre cette nouvelle. Emmenant avec lui « une grande partie du clergé, de la noblesse et « du peuple, il accourut à l'endroit indiqué, le « fit débarrasser des broussailles qui le cou- « vraient, ordonna de faire une brèche à tra- « vers les ruines, de creuser une tranchée, et à « côté d'une pierre, dont il est parlé ailleurs, on « trouva les restes des saints martyrs. Après de « ferventes actions de grâces rendues au ciel, « on les porta dans la grande église de Saint- « Pierre et Saint-Paul, et on les déposa avec « honneur dans des cercueils en plomb, qui « furent placés sous le maître-autel, dans la « crypte. »

Cette relation que donne Dom Cottron dans sa Chronique manuscrite de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, il dit l'avoir empruntée à Bureteau, savant célestin de Sens, qui vivait au commencement du XVI^e^ siècle, dans son ouvrage intitulé : *Actes des Archevêques de Sens*, au chapitre concernant l'archevêque Richer. Cet ouvrage a disparu depuis longtemps [1].

Ces murs disjoints de l'ancien oratoire n'annoncent pas une des solides constructions de l'époque romaine; mais ils ressentent le moyen âge. Les Sarrasins s'étant jetés sur la ville de Sens pendant l'épiscopat de saint Ebbon, dévastèrent les campagnes; et ce fut, sans doute, alors que la chapelle souterraine où reposaient les saints fut comblée par les fidèles alarmés des profanations qui pouvaient avoir lieu, ou peut-être dévastée par les hordes barbares, qui furent vaincues et chassées par l'archevêque Ebbon, transformé en général d'armée vers 731. Le vieux moine qui fit retrouver les corps des martyrs pouvait avoir entendu ses aïeux raconter ces scènes, dont ils avaient été témoins. La narration paraît véridique. Elle peut servir de base pour dégager des inventions légendaires les autres relations postérieures, qui faussent les données primitives.

Ainsi Geoffroy de Courlon, s'appuyant sur le récit intitulé : *De Translatione*, etc., que l'on trouve à la suite des Actes de saint Savinien, dit : « Après que les cendres des martyrs eurent reposé de longues années dans cet endroit, pour qu'un culte et des honneurs plus grands leur fussent rendus par le peuple, une révélation divine fit connaître leur présence au pontife sénonais Vénilon, et à Anastase, abbé de Saint-Pierre, qui, dans la sincérité et l'allégresse de leur cœur, s'empressèrent, au milieu d'un immense concours de peuple, de les transférer dans la basilique de Saint-Pierre, contiguë à celle de Saint-Savinien... »

« Lorsqu'on retira le chef de saint Savinien du cercueil de plomb, on trouva le suaire qui avait servi à l'envelopper tout entier et presque intact. La tempe droite était marquée de coups de balle de plomb. Deux blessures faites par un glaive étaient encore toutes sanglantes, comme si elles avaient été récentes, et leur vue tira les larmes des yeux des assistants [1] » ... Ces détails avaient été insérés dans un lectionnaire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif. Mais ils pèchent tout à fait par exagération et trahissent l'intention de prouver le martyre et la gloire extraordinaire des saints. Ils ne sont pas indiqués, même par une allusion, dans le récit commencé par le vieux moine, qui avait signalé le premier l'endroit où reposaient les reliques, et avait assisté à l'ouverture des cercueils. Assurément, s'il avait vu de semblables merveilles, il eût été heureux de les rapporter, et celui qui rappelait le souvenir de ce respectable religieux ne les aurait point passées sous silence.

D'après la *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif* par Dom Cottron, les corps retrouvés en 847 avaient été déposés les uns dans des cercueils de plomb, et les autres dans des tombeaux de pierre [2].

La grande amplification des Actes des saints Savinien et Potentien affirme que les corps de saint Savinien et de saint Victorin, son hôte, avaient été mis dans le même tombeau avec celui du jeune fils de Victorin; mais celui-ci était à leurs pieds [3].

Il est certain que les choses ne s'étaient pas

1. M. L'abbé Bouvier, *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif*; grand in-8°, Auxerre, 1891, p. 50-51.

1. Geoffroy de Courlon, *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif*, traduite en français et publiée par M. Gustave Julliot, in-8°, Sens, Duchemin, 1876 (à l'année 847). — M. L'abbé Bouvier, *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif*, in-8°, 1891, p. 52.

2. Dom Cottron, *Chronicon ecclesiæ percelebris sancti Petri Vivi Senonensis*, in-4° (Bibliothèque de Sens, n° 156), p. 94.

3. In eadem ecclesia maxima cum reverentia conjunctim tumulaverunt in uno monumento amborum sanctissima membra, ponentes ad pedes illorum sancti innocentis tenerrima membra, pridie Calendarum januariarum. — L'abbé A.-C. Hé-

ainsi passées. Comment aurait-on déposé dans le même cercueil les corps de saint Savinien et de saint Victorin, et placé encore un enfant à leurs pieds ?

Le récit de Geoffroy de Courlon vient encore apporter une difficulté de plus, car il affirme qu'une blessure faite à saint Savinien était encore sanglante en 847, et il ne dit rien de saint Victorin ni du jeune enfant, qui étaient inhumés avec lui.

Un troisième rapport sur cette translation de reliques reproduit par Dom Cottron, dans sa *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif*, et copié tout entier dans Bureteau, rapporte que plusieurs des corps inhumés dans les cercueils n'avaient plus de tête ou n'avaient pas tous leurs membres [1].

Toutes ces contradictions et ces merveilles des chroniques de troisième ou de quatrième main n'avaient été imaginées que pour bien prouver le martyre des saints, et leur pouvoir extraordinaire devant Dieu. C'est qu'en réalité, ici encore, l'on avait besoin de preuves pour établir ce que l'antiquité n'avait pas transmis. La relation composée d'après les indications du vieux moine qui avait fait découvrir les tombeaux des saints n'a point toutes ces merveilles, ni toutes ces attestations d'un cruel égorgement ; elle dit simplement qu'on retrouva les reliques. Odoranne n'en dit pas davantage [2].

Il y avait là une inscription en lettres très anciennes et sur deux lignes avec une croix au-dessus : « *A paucis ministris christianis ibi positi sunt martyres Dei, secundo calendas januarii, sanctus Savinianus, sanctus Potentianus, sanctus Eodaldus.* » Le nom du pieux fidèle, qui avait, sans doute, fait élever cet oratoire et qui avait voulu reposer à côté des saints, était marqué sur une brique dans les vers suivants :

> Calcator mundi jacet hic Titulphus arena,
> Corpore contectus sidera mente tenet.

Ce Tétulphe, qui avait méprisé le monde, et qui avait eu à cœur de construire un oratoire digne des apôtres de Sens, était-il déjà un religieux de Saint-Pierre-le-Vif ? Les mots *calcator mundi* sembleraient l'indiquer ; toutefois, on ne saurait l'affirmer. Mais ces vers, qui ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance, cette croix qui les surmontait peuvent se rapporter à la seconde moitié de ce VII^e^ siècle, qui fit fleurir les lettres dans les monastères. Cela concourt, avec la pierre d'autel ornée du *labarum* et du monogramme du Christ, à faire croire que les saints furent levés de terre dans la seconde moitié du VII^e^ siècle et qu'ils furent seulement honorés à partir de cette époque. Ce n'est pas à dire que les deux saints ne vinrent pas à Sens à une époque très reculée ; peut-être même au second siècle. L'on aurait besoin, pour le déterminer, de savoir quand eut lieu le martyre de sainte Colombe. Il est probable que ce fut sous Marc-Aurèle, vers 177. D'après les martyrologes de Bède, d'Adon et d'Usuard (XXXI^a^ decembris), elle aurait été martyrisée à Sens sous le règne d'Aurélien, vers 274. Le petit martyrologe romain et celui de saint Jérôme ne fixent point d'époque ; ce sont eux qui ont la principale autorité ; les autres sont déjà influencés pour plusieurs saints par les rivalités des écoles historiques ; et l'on a lieu de s'en défier quelquefois. Plusieurs pensent, à plus juste titre, qu'elle fut victime de la persécution de Marc-Aurèle, qui fit couler tant de sang chrétien dans les Gaules, même à Autun et à Dijon. Dans ce cas, la sainte, qui était venue d'Espagne et qui s'était fixée à Sens parce qu'elle avait ouï parler de sa chrétienté florissante, ferait reporter le berceau de celle-ci, au moins dans la première moitié du II^e^ siècle ; et alors saint Savinien et saint Potentien auraient pu la fonder vers 150 ou 160.

Si sainte Colombe mourut vers 274, sous le règne d'Aurélien, il en résulte encore que le christianisme à Sens était déjà de date ancienne, puisqu'elle y avait séjourné quelques années, et qu'en y arrivant, elle savait que la foi y était solidement implantée. Cela suppose déjà bien des travaux des premiers prédicateurs de l'Evangile. Ce ne serait pas trop d'admettre, dans ce cas, que saint Sabinien et saint Potentien avaient déjà commencé leur prédication dans la seconde moitié du II^e^ siècle ; et ils auraient pu la terminer avant le III^e^, sous Septime-Sévère. Leurs diverses notices biographiques s'accordent à affirmer que saint Sabinien fut tué sous un chef nommé Sévère : c'était peut-être un souvenir de Septime-Sévère. Les grands Actes de saint Savinien, publiés par l'abbé Hénault, portent « que le représentant de l'autorité romaine à Sens, le général

---

NAULT. *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres*, in-8°, Paris, Bray, 1884 : *Natalis SS. Martyrum Savviniani et Potentiani*, p. 268.

1. M. L'ABBÉ BOUVIER, *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif* ; p. 53. — DOM MATHOUD, *De vera Senonum origine christiana Dissertatio*, Paris, 1687, ch. II, § 5.

2. Odoranne n'a que ce récit laconique : « En l'an 847, les corps des saints martyrs Savinien, Potentien et Eodald, furent transférés par l'archevêque Vénilon dans la basilique de Saint-Pierre-le-Vif, le VIII des calendes de septembre. » M. L'ABBÉ BOUVIER, *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif*, p. 52.

Sévère, surnommé *Gallus*, envoya ses appariteurs se saisir du bienheureux Savinien et de son hôte Victorin [1]. » D'où pouvaient provenir ce mot *Sévère* et ce surnom de *Gallus?* L'auteur, qui a tant donné carrière à son imagination, et qui a raconté tant de choses de fantaisie, dont la plus ancienne relation ne dit rien, avait-il trouvé ces noms dans quelques inscriptions ou dans quelque document de l'antiquité? Nul ne peut le savoir. Mais s'il avait eu quelques indications véridiques, il se pourrait que *Sévère*, surnommé *Gallus*, fût l'empereur Septime-Sévère, régnant sous le consulat de Gallus, car on trouve qu'en l'anné 198, *Septime-Sévère* était empereur et *Gallus* consul. Y aurait-il eu dans les archives de l'église de Sens, ou sur les tombeaux découverts en 847, quelques mots de ce genre? Cela ne serait pas impossible. Alors on aurait lieu de croire que saint Sabinien mourut en 198.

On sait aussi par Spartianus que Sévère, avant d'être empereur, était à Lyon légat de Marc-Aurèle [2]. Etait-il proconsul, chef militaire ou légat proprement dit, et aurait-il été en mission dans la ville de Sens, à la même époque? On pourrait peut-être le supposer; et alors il faudrait placer la mort de saint Sabinien sous Marc-Aurèle, vers 178 : ce qui ne s'éloigne guère de la date précédente. Dans ce cas, saint Sabinien aurait été peut-être martyr.

CHAPITRE II.

LA NOTICE PRIMITIVE SUR SAINT SABINIEN ET SAINT POTENTIEN SEMBLE AVOIR ÉTÉ RÉDIGÉE VERS LA FIN DU VII[e] SIÈCLE.

Sommaire. — Cette notice est en tête de l'office des saints dans un bréviaire du XIV[e] siècle. — Elle est beaucoup plus brève que les autres. — L'auteur n'avait pas de vieux documents sous les yeux. — Il ne pouvait écrire avant le VII[e] siècle. — Les croix qui auraient été, dit-il, gravées par saint Sabinien, étaient postérieures à l'année 450. — Il en parlait lui-même au moins deux siècles plus tard. — Son genre de style pourrait convenir à la seconde moitié du VII[e] siècle. — A cette distance des événements, il ne pouvait plus rien savoir de positif par la tradition, si ce n'est les noms des saints. — Il trahit son ignorance des faits par des assertions inexactes. — Il dit que les saints venaient de Jérusalem. — Saint Sabinien put être de la famille de Sabinien, qui fut consul en 155. — Ni lui, ni ses compagnons, ne semblent être venus de la Palestine. — Saint Altin, saint Eodald et saint Sérotin ne sont pas présentés comme ayant évangélisé des peuples hors de Sens.

On avait gardé longtemps le silence sur saint Sabinien et saint Potentien; mais il n'en pouvait plus être ainsi lorsque leurs corps furent levés de terre, et qu'on célébra sur eux les saints mystères dans la crypte voisine de Saint-Pierre-le-Vif. Il fallait raconter leur vie : la piété des fidèles le demandait; les religieux voulaient avoir une relation à lire le jour de sa fête, ainsi qu'on le faisait en beaucoup d'églises et de monastères pour les fêtes des patrons. Une première Vie ne pouvait donc tarder d'être écrite après leur translation dans l'oratoire souterrain. Nous croyons qu'elle est conservée dans un bréviaire de Sens du XIV[e] siècle. Elle vient en tête de l'office des saints, distribuée en leçons, et est reproduite intégralement. Elle est suivie d'un extrait de la seconde Vie, donnée en appendice dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif*, par M. l'abbé Bouvier (page 204. — Appendice IV), puis d'un passage étendu d'un discours prononcé en forme de panégyrique. Elle avait la primauté dans l'estime de l'archevêque et des prêtres de Sens, qui avaient composé cet office, car elle était réservée pour le jour même de la fête, et les extraits des deux autres récits n'étaient lus que pendant l'octave. C'était son ancienneté qui lui avait valu cette distinction. Elle n'avait pas de mérite littéraire qui pût la faire mettre au premier rang; elle est beaucoup plus brève que les autres, et rapporte des faits beaucoup moins glorieux pour l'église de Sens. Il est facile de s'expliquer qu'elle ait été plus tard presque entièrement reléguée dans l'oubli, elle qui ne mentionnait pas même une seule des villes destinées à devenir le siège d'évêchés suffragants de Sens, et signalées par des traditions plus récentes, pour avoir été évangélisées par des disciples de saint Sabinien. Elle est sobre de détails et de merveilles, et reste dans un cadre tout différent de celles qui donnèrent naissance à la verbeuse et légendaire amplification publiée par M. l'abbé Hénault. Lorsqu'elle fut composée, les villes importantes n'étaient pas encore autant qu'elles le furent dans la suite, poussées par les préoccupations ambitieuses à prendre rang, et à faire valoir des titres pour être des centres d'archevêchés : ceci se remarqua particulièrement à l'époque carlovingienne.

L'auteur est également à l'abri de ces rivalités d'écoles, qui voulaient faire les premiers apôtres d'une province disciples de saint Pierre ou de saint Paul, ou les ranger dans la catégorie de ceux que saint Grégoire de Tours amène dans les Gaules sous le consulat de Dèce, vers 251. Il dit que les deux saints venaient de Jérusalem, sans indiquer qu'ils avaient passé à

1. Tunc dux nomine Severus, cogomento Gallus, qui eo tempore, sub jure romano, — Senonum princeps esse dicebatur, statim misit apparitores... (L'abbé Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres*, p. 258.)
2. *Spartianus in Severum.*

Rome auprès de saint Pierre ou de l'un de ses successeurs. Sa manière de dire n'empêcherait pas d'admettre qu'ils aient été disciples de saint Jean ou de saint Polycarpe. Aucun indice ne montre qu'il ait eu sous les yeux des documents anciens, ni consulté des vieillards rapprochés des événements. Il n'était, sans doute, pas antérieur au VII^e siècle. Il affirme que saint Sabinien, allant autour de la ville de Sens, avait fait graver sur les murs des marques très visibles de la croix du Sauveur, et qu'on les voyait encore de son temps — *Muros ejusdem urbis circuiens, in maximis eorum lapidibus signa clara Dominice crucis exarari fecit; que usque hodie manifeste per lapides ipsos apparent* (*parag.* 2.) Il est impossible que des croix aient été gravées sur les murs de Sens par saint Sabinien, car elles n'apparaissent d'abord qu'en forme de croix de Saint-André embrassant un P sur les monuments des catacombes de Rome, à partir de la fin du III^e siècle et surtout de l'époque de Constantin, ainsi que M. De Rossi l'a constaté dans ses *Inscriptions chrétiennes de Rome* [1]. Les croix dressées seules et gravées sur les tombeaux, parmi les nombreuses inscriptions romaines de Vienne, de Grenoble et du midi de la Gaule, ne se rencontrent à peu près nulle part avant la seconde moitié du V^e siècle et elles sont surtout fréquentes au VI^e. M. Hirschfeld en a publié beaucoup dans son grand recueil des *Inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise* [2]; leur apparition correspond exactement avec celles des catacombes de Rome, signalées par M. De Rossi. M. Edmond Le Blant n'en a remarqué aucune en Gaule, qui soit antérieure à 448 [1]. Celles qui se voyaient sur les murs de Sens ne purent être antérieures à la fin du V^e siècle; et selon toute apparence elles n'étaient que du VI^e. Pour que l'hagiographe ait pu les attribuer à saint Sabinien, il fallait qu'il fût lui-même très éloigné du milieu du V^e siècle, qu'il en fût au moins à deux siècles d'intervalle, car s'il en eût été beaucoup plus rapproché, les vieillards de son temps auraient pu affirmer, d'après le récit de leurs aïeux, que ces croix n'avaient pas été faites par saint Sabinien. Sa simplicité convient pour un lettré des écoles monastiques du VII^e siècle. Il n'est pas accoutumé à cette phraséologie fade et prétentieuse de la renaissance carlovingienne; il est bref, substantiel et généralement correct. Il cite la sainte Ecriture d'après la Vulgate de saint Jérôme, sauf quelques variantes, comme c'était déjà l'usage parmi les écrivains hagiographiques du VII^e siècle, et sans retenir ces divergences qui se remarquent encore dans saint Grégoire de Tours.

Mais comment aurait-il pu ressaisir des échos fidèles des récits contemporains? A quatre ou cinq siècles de distance, il était hors d'état de rien apprendre de précis. Quelques noms seuls et des indications sommaires pouvaient encore se transmettre. Il ne se hasarda pas à bâtir une longue narration sur ces données incertaines ; il rattacha quelques travaux apostoliques autour des personnages connus pour avoir été les compagnons d'apostolat de saint Sabinien. Il nomme saint Potentien, qui fut son successeur et saint Altin, sans doute un clerc de second ordre ; puis ses premières conquêtes à Sens : Sérotin et Eodald, deux patriciens, qui avaient le titre de *clarissimes*; Victorin, chez lequel les envoyés du ciel avaient reçu en premier lieu l'hospitalité, et son jeune fils et toute sa famille.

Il affirme, d'après des légendes apparemment fabuleuses, qu'un temple rempli d'idoles fut renversé à sa prière; qu'ensuite il bâtit trois églises : une en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu ; la seconde, en l'honneur de saint Etienne, premier martyr ; la troisième en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Dédier ainsi des églises à la sainte Vierge et aux saints, quand les premiers sanctuaires de Rome étaient des chambres ou des maisons privées, qui prirent

1. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, in-fol., Romæ, 1861, t. I :

Page 23, n° 17 (année 291) : L'inscription est une croix de Saint-André, contenant un signe très rare, qui approche de la forme d'un 5 renversé.

Page 38, n° 39 (année 331) : Croix de Saint-André, embrassant un P dans ses branches.

Page 42 (année 338) : Croix de Saint-André embrassant un P et une F dans ses branches, et suivie d'une colombe.

Il y a un certain nombre de croix dressées dans des couronnes :

Page 146, n° 330 (année 383).

Page 249, n° 594 (année 411).

Page 275, n° 639 (année 424).

2. Hirschfeld, *Incriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, anno 1888 :

Page 205, n° 1724 :

Singenia
etc... (anno 472)
transiet
† in XPI nomine

Page 290, n° 2309 :

† Hic requiescit
BNMM Joannis
(anno 522)

Page 291 : plusieurs croix ordinaires.

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, in-4°, Paris, 1856, t. II, p. 415. — M. Le Blant dit « La présence de la croix, qui n'apparaît qu'en 448 sur nos marbres funéraires, ne permet point de songer à un temps très ancien pour cette inscription (dont il s'occupe). »

le nom de leurs donateurs, comme celle de Pudens, c'est bien prématuré pour le Ier siècle, et cela n'annonce pas un auteur des temps primitifs.

Saint Sabinien, dénoncé au chef militaire des Sénonais, appelé Sévère, fut frappé de la hache avec Victorin et son jeune fils. Dieu lui donna pour successeur Potentien, qui ne tarda pas à être mis à mort avec plusieurs compagnons. Le peuple se rendit en foule à leurs tombeaux, où s'opérèrent fréquemment des guérisons, et où se convertirent beaucoup de pécheurs.

Tous ces derniers détails ne peuvent être vrais, car on ne vénéra pas les saints de bonne heure. Ce ne fut qu'après la translation de leurs corps dans la chapelle souterraine, vers la fin du VIIe siècle.

Ce premier récit est tout différent des amplifications qui parurent à l'époque carlovingienne à la suite de la translation des reliques. Cependant les trois noms de saint Sabinien, de saint Potentien et de saint Altin, y sont pareillement donnés pour ceux des premiers apôtres de Sens. C'est peut-être sur un léger fondement qu'ils sont présentés comme venant de Jérusalem et de la Palestine. Dans l'intention de l'auteur, c'était faire entendre qu'ils étaient de ceux qui avaient connu le Sauveur et assisté à son Ascension. Cela favoriserait l'opinion de M. le chanoine Blondel et de M. le chanoine Mémain, qui placent leur arrivée à Sens aux temps apostoliques. Mais on n'a pas d'indication ancienne, qui confirme cette assertion de la première notice. Les noms eux-mêmes indiqueraient plutôt une origine des pays latins ; celui de *Sabinianus* était porté par un consul en 155 ; et il ne serait nullement étonnant qu'un patricien de cette famille consulaire des *Sabinianus* ait été sacré évêque par le pape saint Anicet, et chargé d'évangéliser l'est de la Gaule. Cette époque répond assez bien à la date approximative de sa mort, qui serait la fin du second siècle, ainsi que nous le disons plus haut. S'ils étaient tous trois de la Palestine, il y aurait au moins quelque apparence de mot hébreu ou grec dans leurs noms, au lieu de ces trois désinences latines. *Sabinianus* semblerait rappeler des ancêtres originaires du pays des Sabins : mais on ne peut pas s'arrêter à d'aussi vagues indices.

Saint Eodald et saint Sérotin, qui, d'après les relations postérieures, seraient allés avec saint Potentien évangéliser le pays de Chartres, Orléans, Troyes, Creteil au diocèse de Paris, sont simplement indiqués dans cette première notice, comme les personnages importants qui embrassèrent la foi avec Victorin. L'on n'a pas lieu de croire qu'ils aient été les collaborateurs des apôtres de Sens.

CHAPITRE III.

LA IIe VIE DE SAINT SABINIEN ET DE SAINT POTENTIEN, APPAREMMENT COMPOSÉE AU MILIEU DU IXe SIÈCLE, N'EST CONFIRMÉE PAR AUCUN DOCUMENT POSITIF DES ÉGLISES DE CHARTRES, D'ORLÉANS, NI DE TROYES.

Sommaire. — La IIe Vie de saint Sabinien et de saint Potentien présente saint Altin, saint Eodald, saint Sérotin, comme apôtres de différentes villes de la Gaule. — La notice primitive n'en parle pas. — La IIe dit que saint Eodald et saint Altin prêchèrent la foi à Orléans, à Chartres, à Creteil ; que saint Potentien et saint Sérotin l'implantèrent à Troyes. — Les églises de ces différentes villes n'ont rien dans leur liturgie qui confirme ces assertions avant le XIIe siècle. — A Chartres, saint Chéron, l'un des saints les plus honorés du diocèse, n'eut pas de biographie avant la fin du IXe siècle. — L'oubli fut encore plus complet pour les autres saints, même pour sainte Soline, l'une des gloires de l'église de Chartres. — A Orléans, un écrivain soigneux avait raconté les gestes de saint Aignan dès les commencements du VIe siècle. Mais nul ne s'occupa de saint Altin. — Les inscriptions, les tombeaux ne disent rien des origines de l'église d'Orléans, qui est cependant fort ancienne. — Troyes n'a gardé aucun souvenir des temps primitifs sur l'apostolat de saint Potentien et de saint Serotin. — La grotte de Creteil est également muette à cet égard. — Cette seconde notice fait venir les apôtres de Sens directement de Rome à travers les Alpes. — La première les fait arriver de la Palestine. — Celle-ci, beaucoup moins légendaire que l'autre, n'est pas non plus appuyée sur des bases solides. — La plus développée permet aussi de supposer que les apôtres de Sens purent achever leur carrière vers 198. — Texte d'une notice sur saint Chéron, contenue dans son office du XVIIe siècle. — Leçons de son ancien office.

Un très ancien bréviaire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, qui fut remanié en 1123, contenait une longue vie de saint Sabinien et de saint Potentien, qui fut copiée par Dom Cottron, et a été reproduite intégralement, sauf le prologue, par M. l'abbé Bouvier, dans son *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif*. Le bréviaire de Sens du XIVe siècle en redonne un extrait, pour les leçons de l'octave de la fête de saint Sabinien et de saint Potentien. Elle vient ainsi en second lieu ; et c'est bien sa place après la Vie dont nous avons parlé précédemment. Elle est sensiblement plus récente, et fut rédigée sous une inspiration toute différente. Elle représente les saints Altin, Eodald et Sérotin, appliqués à évangéliser des villes de la Gaule, et il n'est pas question de cet apostolat dans la notice primitive. On sait par l'inscription tracée en vieux caractères, sur deux lignes, et au-dessous d'une croix, sur le pavé de la crypte explorée en 847, que le nom de saint Eodald était écrit après

ceux de saint Sabinien et de saint Potentien, mais sans aucune mention de saint Altin, ni de saint Sérotin. C'est un mot qui paraît d'origine franque ou peut-être gauloise. Il rappelle, sans doute, un des principaux successeurs de saint Sabinien et de saint Potentien sur le siège épiscopal de Sens. Il est dit, dans une inscription plus récente (IXe siècle), qui fut placée dans la crypte de l'église métropolitaine peu après la seconde translation des reliques, et du côté de l'Evangile, au-dessus du maître-autel, que le corps de saint Sérotin avait reposé dans le même cimetière, mais qu'il avait été transféré dans une autre basilique [1]. Saint Altin ne figure dans aucune des trois inscriptions faites après cette seconde translation. Il est cependant à croire qu'il était mentionné spécialement, ainsi que saint Sérotin, sur les tombeaux déposés dans la chapelle souterraine, qu'avait apparemment fait construire Tétulfe lors de la canonisation des saints. Mais l'oubli de l'apostolat de saint Altin, de saint Eodald, de saint Sérotin, dans la notice primitive est significatif. Il est bien difficile d'admettre qu'ils aient évangélisé les provinces d'alentour, si le premier biographe de saint Sabinien l'ignorait complètement. Saint Eodald, avons-nous dit, semble avoir été de race franque. Il n'avait probablement une sépulture de distinction qu'à cause de sa dignité d'évêque de Sens. Mais aucun des vieux martyrologes ne parle de saint Altin, de saint Eodald, ni de saint Sérotin, et alors on peut croire que les honneurs publics ne leur étaient pas rendus même à Sens avant le Xe siècle. L'auteur qui composa une seconde notice sur saint Sabinien et saint Potentien, après la découverte de leurs corps dans la crypte en 847, fit entrer ces trois saints dans sa relation et leur attribua l'honneur d'avoir évangélisé Orléans, Chartres et Troyes. Il étendit beaucoup le cadre de l'ancienne biographie. Pour lui, il ne s'agissait pas seulement de raconter l'évangélisation de Sens ; mais cette ville étant une métropole, le siège d'un archevêché, il voulut prouver qu'elle était digne à tous égards de cet honneur. Alors il montra saint Sabinien envoyant ses deux disciples saint Altin et saint Eodald prêcher la foi à Orléans. Ils y convertirent beaucoup de monde et consacrèrent une église en l'honneur de saint Etienne, premier martyr. De là ils se rendirent à Chartres, où ils eurent aussi de grands succès, et élevèrent dans l'intérieur de la cité une église en l'honneur de la sainte Mère de Dieu, la vierge Marie. Ils y reçurent le vœu de virginité d'une jeune fille nommée Modeste, qui fut martyrisée avec un grand nombre de fidèles et jetée dans un puits.

Ensuite ils allèrent à Paris, y opérèrent beaucoup de conversions, et s'étant dirigés vers un célèbre temple d'idoles à Creteil, ils gagnèrent à Jésus-Christ deux hommes d'un rang élevé (*clarissimos viros*) Agoard et Glibert, qui furent massacrés par le préfet Agripin.

Pendant ce temps-là, saint Sabinien avait envoyé à Troyes saint Potentien, avec saint Sérotin. Ils y bâtirent une église en mémoire des saints apôtres Pierre et Paul, et furent chassés par le comte Montan et par les magistrats, et s'en revinrent à Sens.

Ici saint Sabinien renversa un célèbre temple d'idoles par ses prières, bâtit trois églises, et conduit devant le gouverneur Sévère, il prêcha longuement la divinité de Jésus-Christ, fut battu de verges et à coups de balles de plomb. Réconforté par une vision qu'il annonça, il fut décapité avec tous ses disciples et ses compagnons.

Toutes ces merveilles ont d'abord de quoi nous étonner : que sera-ce quand nous saurons que les églises de Chartres, d'Orléans, de Troyes, n'ont rien dans leur liturgie qui rappelle ces prédications de saint Altin, de saint Eodald et de saint Sérotin avant le XIIe siècle ! Un Lectionnaire de Chartres de cette époque relate l'arrivée de saint Altin et de saint Eodald dans cette ville [1]. Les bréviaires de Chartres, du XIIe siècle, conservés à la bibliothèque communale, ont un office très solennel de douze leçons en l'honneur de saint Sabinien et de saint Potentien ; mais on ne saurait établir qu'il en fût ainsi au IXe [2]. On a même lieu de croire que la plus complète obscurité couvrit les travaux des premiers apôtres du pays chartrain. Un de ceux qui furent les plus en évidence par leur réputation de sainteté et leurs miracles, fut saint Chéron. Beaucoup d'églises voulurent l'avoir

1. Hujus edis in receptaculo am
Biuntur tumulati Xri marti
Res merito Savian ac Potenci
An ac Eodald 'corp' aute Se'
Rotini in altera basilica sed
In isto cimiterio è pos...

M. L'abbé Bouvier, *Histoire de Saint-Pierre-le-Vif*, p. 56.

1. L'abbé Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres*, p. 365 et suiv. — *Vie de saint Aignan de Chartres*, Ve leçon (Bibl. de la ville de Chartres, manus. lat. n° 90, vers la fin du volume) : « Directis a beato Petro apostolo Saviniano et Potentiano sanctis martyribus ad urbem Senonicam, Altinus et Eodaldus, college ipsorum et comministri verbi Dei, missi sunt ab eisdem ad urbem Carnotensem ».

2. Bibl. de la ville de Chartres, manus. lat. n° 364 et 229 (XIIe ou XIIIe siècle), XIV des calendes de septemb. Fête de de saint Sabinien et de saint Potentien.

pour patron. Eh bien ! les documents anciens font tellement défaut sur lui et sur son culte, qu'il n'a pas même de place dans les martyrologes du vénérable Bède, d'Adon et d'Usuard. Les leçons de son office, dans un bréviaire du XIV^e^ siècle, portent qu'il fut envoyé avec saint Denis dans les Gaules, par le pape saint Clément; mais les *antiennes* et les *répons*, qui remontent apparemment plus haut que les leçons, ne lui donnent pas cette ancienneté [1]. Ils disent seulement qu'il était de race sénatoriale, et qu'il fréquentait la cour de l'empereur. Mais on sent que le rédacteur de ces *antiennes* et de ces *répons* n'avait point de renseignements précis. Il n'était pas fixé sur l'époque où le saint vivait. Quoiqu'il semble insinuer qu'il avait été élevé à Rome dans les écoles patriciennes, il ne le dit pas positivement; il n'a pas de nom propre à indiquer, ne signale aucun souvenir qui caractérise des coutumes de la primitive Eglise; au contraire, il dit que l'intelligence du saint était si ouverte qu'il s'éleva jusqu'au *trivium* et au *quadrivium*. C'étaient les termes usités au temps de la renaissance littéraire du règne de Charlemagne et de ses fils, pour indiquer le complément des études. L'auteur ne voyait pas plus loin; il n'avait aucune indication qui le reportât aux écoles de l'empire romain.

Pour sa mort, il affirme qu'une connaissance divine lui avait été donnée de l'endroit où il devait avoir sa sépulture, qu'il l'indiqua à ses compagnons, peu d'heures avant d'être égorgé par des brigands, qui en voulaient à son argent. Mais dans toute cette rencontre des voleurs et dans les circonstances du massacre, il ne sait pas où la scène eut lieu. Seulement ses compagnons, qui s'étaient enfuis dans la forêt, revenant à sa recherche, trouvèrent son corps étendu par terre, la tête dans un de ses bras.

Les leçons du même office, qui sont, avons-nous dit, de date plus récente, cherchent à dissiper un peu le vague de ces traditions si lointaines et si effacées. Elles affirment qu'il était né dans le pays de Rome, qu'après avoir figuré au sénat dans les premiers rangs, il fut converti à la lecture d'une épître de saint Pierre, qu'il fut envoyé à Chartres par saint Clément, qu'étant allé dans la direction de Paris avec des compagnons, il fut assailli, dans une forêt, par des brigands qui lui coupèrent la tête, tandis que tous l'avaient abandonné. C'était à la sixième borne milliaire de Paris, du côté de l'Orient. Il fut enseveli à l'endroit où il avait expiré.

Comme la rédaction de cette seconde notice insérée dans les leçons fut encore bien postérieure à celle qui compose les *antiennes* et les *répons*, il était impossible que le rédacteur pût rien savoir de certain sur la naissance, sur les premières années du saint. Il ne pouvait que rappeler sa mort selon des ouï-dire, qui se perdaient déjà dans la nuit des siècles passés [1].

Il est hors de doute que l'on ne s'était occupé que fort tard de consigner par écrit les traditions populaires sur saint Chéron, et qu'elles ne méritent aucune créance.

Une sainte, qui est en très grande vénération à Chartres, et qui passe, suivant sa légende, pour avoir été martyrisée au commencement du III^e^ siècle, la vierge sainte Soline, a été passée sous silence également par tous les vieux martyrologes, y compris ceux d'Adon et d'Usuard, qui avaient cependant recueilli, autant que possible, toutes les gloires des églises des Gaules. Elle ne commence à être mentionnée que dans un martyrologe du X^e^ siècle, de l'abbaye de Saint-Père de Chartres [2], avec le titre de vierge et martyre. Ses Actes, qui furent rédigés fort tard et ne se voient dans aucun manuscrit plus ancien que celui de l'abbaye de Saint-Père de Chartres, de 1477, ne présentent pas de caractère qui les fasse reposer sur des bases solides. Ainsi Chartres n'eut pas soin de garder le souvenir positif des belles actions de ses saints les plus chers. On ne saurait attendre qu'elle se soit occupée dans les premiers siècles de ceux qui lui étaient apparemment étrangers, tels que saint Altin et saint Eodald.

A Orléans, un écrivain consciencieux s'était appliqué à raconter le dévouement et les miracles de saint Aignan; il avait été remarqué de saint Grégoire de Tours. Son travail est des plus précieux. Plus tard, vers le milieu du IX^e^ siècle, une pompeuse narration exalta la sainteté de saint Euverte, en poétisant les merveilles. Il y aurait eu quelque lettré pour exposer l'apostolat de saint Altin dans cette ville, ou pour embellir les traditions populaires dont il aurait été l'objet, si la génération des temps mérovingiens l'avait regardé comme l'apôtre de la contrée. Mais nul ne pensa à lui consacrer une

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1265 (XIV^e^ siècle), *Breviarium Carnotense*, fol. 240 : *In Festo sancti Carauni.*

1. Nous redonnons plus loin les *antiennes* et les *répons* de l'office de saint Chéron, avec des extraits des principales leçons.

2. XVI *Kal. nov.* « Eodem die Carnotis, sancte Soline virginis et martyris. » Bibl. communale de Chartres, manus. lat. n° 52 : *Martyrologium sancti Petri.*

notice. Les inscriptions, les tombeaux ornés de symboles chrétiens pouvant se rapporter au IVe ou au Ve siècle, comme il y en a tant à Arles, à Vienne, à Lyon, à Trèves, à Autun, font ici complètement défaut, et ne donnent aucun point d'appui sur lequel on puisse baser un raisonnement scientifique, pour affirmer que la foi catholique était implantée à Orléans au IIe siècle ou au IIIe. L'église primitive dédiée à saint Étienne est ensevelie aujourd'hui sous les ruines de l'ancienne cathédrale.

Peut-être enfermait-elle une crypte, qui avait pu servir d'asile aux chrétiens à l'époque des persécutions. M. de Buzonnières, dans son *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, signale en cet endroit un refuge souterrain, qui en a quelques caractères. Il dit :

« Sous la maison située rue Cloître-Saint-Étienne, n° 6, qui conserve encore des traces de l'ancienne cathédrale dédiée à saint Étienne, il existe un caveau presque rond, dont la voûte est soutenue sur deux nervures croisées à chanfreins... Les annalistes rapportent qu'au IXe siècle on transféra dans un asile secret, dépendant de l'église de Saint-Étienne, le corps de saint Euverte, pour le metttre à l'abri de la fureur des Normands... Enfin une excavation pratiquée dans une des parois a fait découvrir un petit caveau de 1m 1/2 de largeur sur 2 mètres de profondeur, dans un des côtés duquel on reconnaît une petite porte très basse, fermée par une muraille, qui paraît remonter à l'époque la plus reculée. La coïncidence de ces diverses données est digne de fixer l'attention des savants. Des recherches faites avec discernement auraient probablement pour résultat des découvertes d'un haut intérêt[1]. »

Ce souterrain put être une de ces cryptes ou catacombes, comme il y en eut à Rome au-dessous des plus anciennes églises, et comme il y en avait une à Montmartre, près Paris, au-dessous de l'antique chapelle dédiée à saint Denis, sous le titre de Saint-Denis de la Prison, *S. Dionysii de carcere*. Cela donnerait lieu de penser qu'il y avait déjà une chrétienté notable à Orléans pendant les persécutions. Tout l'indique d'ailleurs, puisque saint Euverte y trouva un clergé et des fidèles nombreux pour le nommer évêque vers 341.

Mais pour saint Altin, nulle part il n'en est question comme apôtre d'Orléans, avant l'époque où fut composée la grande amplification sur la Vie de saint Sabinien, c'est-à-dire avant le milieu du IXe siècle. Or cette amplification n'ayant aucune valeur historique, on ne saurait affirmer qu'il soit venu à Orléans.

Saint Potentien et saint Sérotin n'ont pas laissé de souvenirs plus anciens à Troyes. La science archéologique a interrogé le sol sous le chœur de la cathédrale et dans une partie des terrains de l'archevêché, où la tradition plaçait le berceau de la première chrétienté. Beaucoup de débris gallo-romains d'une part, et, de l'autre, des tombeaux d'évêques, furent mis au jour. Au-dessous de ces débris et de ces sarcophages, se sont révélées des tuiles romaines à rebord et des fondations d'édifices; enfin à 4 mètres environ au-dessous du sol actuel, les ruines d'une riche habitation gallo-romaine [1]. Mais rien n'avait rapport à saint Potentien ni à saint Serotin. La crypte de Creteil, qui a été reconstruite au XIIe siècle, et qui renferme des ossements de martyrs inconnus n'a conservé aucune inscription, aucun souvenir des apôtres de Sens [2].

Ainsi, nulle part, en dehors de Sens, on ne rencontre seulement un indice qui vienne donner à la grande Passion de saint Potentien un peu de cette autorité dont elle est déjà par elle-même si totalement dépourvue.

Tous ces détails sur la prédication des disciples de saint Sabinien à Chartres, à Orléans, à Troyes, à Creteil, dont la première notice ne dit rien, sont donc une addition des temps postérieurs, imaginée pour rehausser la dignité de l'église de Sens et pour attester qu'elle avait les droits les plus saints à son titre de métropole.

Cette seconde notice fait venir saint Sabinien, saint Potentien et saint Altin, directement de Rome, sur l'invitation de saint Pierre lui-même; elle les représente traversant le nord de l'Italie,

1. De Buzonnières, *Hist. architect. de la ville d'Orléans*, t. I, p. 13-25.

1. M. l'abbé Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres*, in-8°, 1884, p. 448-449.

2. *Ibid.* p. 455 : Description de la crypte de Creteil, d'après les *Annales archéologiques* de M. Didron.

« Creteil conserve sa crypte, dépositaire d'un vieux sépulcre, qui renferme les ossements de martyrs dont les annales ecclésiastiques n'ont pas reconnu les noms, et dont le culte n'a point été canoniquement autorisé. *Creusée* (nous soulignons ce mot) sous le chœur de l'église, cette crypte, d'une origine probablement très ancienne, a été reconstruite dans la première moitié du XIIe siècle; elle est de forme quadrangulaire; les voûtes sont en arêtes: les arcs-doubleaux arrondis en plein-cintre retombent sur quatre colonnes isolées, que surmontent des chapiteaux à crochets, et sur huit pilastres engagés dans les murs. Un autel très simple, composé de larges pierres, s'élève à l'orient; près de cet autel, du côté de l'Évangile, est placé le tombeau des martyrs, qui avait été en partie brisé, et qu'on ne peut plus voir, caché qu'il est aujourd'hui par un revêtement de dalles... Ce monument est dans un état de conservation très satisfaisant, bien qu'il se trouve enterré complètement de tous côtés. »

franchissant les Alpes, et arrivant dans la métropole des Sénonais, l'une des plus célèbres et des plus puissantes villes de la contrée. Cette direction donnée à la marche de ces apôtres n'est plus la même que celle des premiers disciples de saint Pierre et de saint Paul, arrivant par la Méditerranée à Marseille, Arles, Narbonne, soit de l'Asie Mineure, soit de la ville de Rome. L'itinéraire qui s'offrait le plus naturellement par le midi de la Gaule, fut suivi par un certain nombre de ces missionnaires des temps apostoliques, attentifs à attaquer l'empire romain sur plusieurs points à la fois. Ce fut le plan de saint Pierre et, sans doute, aussi de ses successeurs, de se porter au cœur des provinces les plus renommées par leur commerce et leur population, d'installer des évêques et des prêtres dans les métropoles, et de les envoyer deux ou trois ensemble selon la recommandation du Sauveur — *Misit illos binos ante faciem suam* (*Luc X. v. 1—5*). Il avait fixé lui-même d'abord son siège à Antioche, puis il s'était élancé au delà des mers, jusqu'à la capitale du monde romain. Lorsque l'empereur Claude chassa les Juifs de Rome en l'an 42, le vicaire de Jésus-Christ retourna en Palestine, et un peu plus tard, l'expédition de Bretagne lui fournit l'occasion d'aller aussi chez les Bretons à la suite des légions romaines, si l'on en croit des traditions respectables[1]. Il passa par les Gaules, y laissa peut-être quelques-uns de ses disciples, ou du moins se promit d'en envoyer dans les métropoles des diocèses de l'empire. Il ne serait pas absolument impossible qu'il ait destiné saint Sabinien à évangéliser la ville de Sens. Mais un patricien du plus haut rang ne pouvait avoir été dans l'intimité de saint Pierre, ni avoir versé son sang pour la cause de Jésus-Christ en qualité d'évêque, sans que son culte ait été connu dans les premiers siècles; et il ne l'était pas. L'on n'a point assez de raisons de croire qu'il ait été formé à l'école de saint Pierre, pour le supposer avec une certaine vraisemblance, puisque cette seconde Vie qui l'affirme est toute remplie d'erreurs et n'est basée sur aucun fondement solide, tandis que la première, apparemment de deux siècles plus ancienne, ne le dit pas et rapporte seulement que les saints étaient venus de Jérusalem. Mais cette grande amplification rapportant, comme les autres notices, que les deux saints moururent par l'ordre d'un chef nommé Sévère, on pourrait admettre qu'ils terminèrent leur prédication à Sens pendant le règne de Septime-Sévère à la fin du IIe siècle (198), ainsi que nous l'avons dit plus haut, ou environ 20 ans plus tôt sous Marc-Aurèle.

Cette seconde Vie n'est pas achevée complètement dans les leçons de l'office de Sens; mais on voit qu'elle contient en substance ce qui est longuement développé dans celle qu'a publiée M. l'abbé Bouvier.

1. Blanchini rapporte, dans ses notes sur le Liber Pontificalis, qu'il y avait à Londres une inscription mentionnant beaucoup de soldats de la *Légion italique*. Peut-être faisaient-ils partie de la cohorte du centurion Corneille (Anastasius Bibliot., t. I : *Notæ in S. Petrum*, édit. Migne, col. 1028).

Texte d'une notice sur saint Chéron contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son office[1].

IN FESTO S. CARAUNI, MARTYRIS.

Ant. *O beate athleta Domini Caraune, clara cujus gesta fulgent in terris, spiritus invictus ethereis exultat choris, ora pro nobis, etc.*

In Io Nocturno.

Ant. *Beatus Caraunus, senatoria generositate exortus, flore sub ipso pubertatis erudiendus litterarum studiis traditus fuit.*

Ant. *Tantam beato viro contulit Deus gratiam scientie ut trivium conscendit et quadrivium.*

Ant. *Ita namque secularibus excrevit ut plene prudentissima superaret multorum ingenia atque geminam hauriret sapientiam.*

Lect. II. ℣. *Vir iste Caraunus senatoria generositate exortus, etc.*

Lect. III. ℣. *Fervore fidei accensus ad quemdam virum Dei accessit. Cum ipso pariter conversatus luculentissime est edoctus, et in Christi fide plenissime fundatus.*

℣. *Quum fontem sacri baptismatis adeptus fuisset et divine legis fluenta sciebat.*

In IIo Nocturno.

Ant. *Dum ergo iret imperatoris ad aulam, vallatus est senatorum turba suadentium matrimonium ducere. Quorum hortamenta tanquam venena postposuit.*

Ant. *Virtute sancti spiritus armatus, et a discipulis exoratus, ceco visum, muto loquelam, sancto signo crucis reparavit.*

Ant. *Hac ergo salute adepta, illico benedicens Deum famulumque suum Caraunum rediit ad propria.*

1. Bibl. nat., manus. lat. no 1265 (XIVe siècle), *Breviarium Carnotense*, fol. 240 : *In Festo S. Carauni.*

Lect. iv. ℟. *Beatissimus Caraunus dixit ad socios : nolite, fratres mei, nolite flere ; venturum est enim ut locus iste multorum corporibus sanctorum illustretur.*

℣. *Cur nos, inquiunt, pater beatissime, in captivitate desolatos relinquis?*

Lect. v. ℟. *Oro vos, karissimi collegæ mei, ut si me Deus in regione ista vocare dignatus fuerit, hunc sepulture promerear locum.*

℣. *Caraunus plenus spiritu sancto sepulchri locum fratribus ostendit et dixit : Hunc, etc.*

Lect. vi. ℟. *Egregius vir Dei Caraunus malens mori quam fratres prodere, dixit persequentibus : « Nolite, homines, nolite persequi innocentes ; pecunia quam queritis en habeo mecum. »*

℣. *Cumque persequi socios ab iniquis videret, exclamavit dicens : « Nolite, etc. »*

In III° Nocturno.

Ant. *Aurigam Dei famulus membris collisum mox, invocato nomine Christi Salvatoris, saluti restituit.*

Ant. *Spuens ceci vir sanctus in oculis faciem extinctam pristino reaccendit lumine.*

Ant. *Videns vir Dei puellam vexari spiritu sub Trinitatis nomine eam purgavit, exploso demone.*

Lect. vii. ℟. *Hic vir gaudens suscepit martyrium persequentium ultro prebens caput gladio, ut invictus sperans pro triumpho victorie premium.*

℣. *Discipulis quoque latentibus per opaca silvarum, tantum Dei famulus remansit intrepidus.*

Lect. viii. ℟. *Beate Caraune consors angelorum, socius apostolorum, concivis omniumque sanctorum.*

. . . . . .

In Laudibus.

Ant. *Dixit sanctus Karaunus : Pecunia quam queritis, mecum est ; homines, nolite persequi innocentes.*

Ant. *Venientes iniqui ad virum Dei, pecuniam crudeliter rogabant ut proderet.*

Ant. *Gaudens suscepit martyrium sperans pro triumpho victorie premium.*

Ant. *Confortamini, fratres, confortamini, et nolite metuere, sed ite ad locum vobis ostensum, et ibi corpus meum requirite.*

Ant. *Cumque ad locum sepulchri venissent, viderunt corpus ejus solo stratum, dextro gestans brachio caput.*

Leçons de l'ancien office de saint Chéron[1].

Lect. i. *Beatus Karaunus romano territorio oriundus, patre illustri et honorato extitit procreatus. Qui etiam per officiales gradus inter primates residere meruit in senatu. Cum jam itaque in adolescentie coalesceret viriditate, cuidam pientissimo grammatico traditus fuit, ad discenda liberalium artium studia, ejusque ingenium Dominus celesti sale condixit.*

Lect. ii. *Quodam siquidem tempore contigit ut epistolam beati Pauli legeret, ubi ait : « Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum. »*

Lect. iii... *talentum sibi commissum multiplicare cupiens, cum beato Dyonisio, quem beatus Clemens, Petri apostoli successor, Parisio direxit, ad urbem Carnotanam illustraturus accessit, ubi paucos christianos reperit, a quibus ibi receptus est. Cumque inveniret hominem in lecto jacentem, paralisis languore afflictum, faciens super eum signum crucis perfectissime sanitati restituit.*

Lect. iv. *Factum est autem post multa miraculorum insignia, ipse vir beatissimus a suis commonitus ut citius Parisium pergeret, rogabatur. At ille, sicut fratres deprecabantur, properare cepit. Cumque montem ab orientali climate contigisset, hora prandii, fratribus in refectione discumbentibus, genibus flexis, in terram provolutus, tam diu Dominum deprecabatur quoadusque fratres a cibo consurgerent.*

Lect. v... *Oro vos precordiali amore, karissimi, ut si me Deus in hac regione dignatur suscipere, hunc merear habere locum sepulture...*

Lect. vi... *Oratione dicta, ceperunt sibi dispositum carpere iter, siquidem ab urbe lapidum sexto miliario, occurrerunt filii Belyal armati subito, putantes sanctum plurimam ferre pecuniam, aciem injicientes ; statimque omnibus suis fugientibus per opaca silvarum, sanctus Karaunus remansit solus intrepidus.*

Lect. vii... *Tunc illi putantes se illusos fuisse a sene, evaginato gladio, cervice ultro subdita, caput ejus amputaverunt.*

Lect. ix... *At illi... venerunt ad locum ubi seipsum sepeliendum rogaverat, et invenerunt corpus ejus ubi prius genua flexerat, dextro ferens brachio caput. Ibique a christianis sepultum est, ubi prius ab ipso designatum fuerat.*

1. Bibl. de l'Arsenal, manus. lat., n° 103 (xv^e siècle), fol. 117 ; et Bibl. nat., manus. lat. n° 1265 (xiv^e siècle), *Brev. Carnot.*, fol. 240.

CHAPITRE IV

IIIe VIE DE SAINT SABINIEN ET DE SAINT POTENTIEN

Sommaire. — Un lettré, qui semble appartenir à la dernière période des écoles carlovingiennes, amplifia longuement la seconde notice sur les apôtres de Sens. — Son amplification n'a pas de valeur historique. — Elle n'est qu'une fantaisie oratoire. — Un panégyrique des saints fut tiré de la 1re notice. — Un autre, qui est en forme d'homélie, paraît un peu postérieur au xe siècle. — Un abrégé de l'amplification verbeuse était estimé des moines de Sens.

Après la seconde translation des reliques de saint Sabinien et de saint Potentien, leur culte prit un nouvel éclat. L'église de Sens était une importante métropole; les archevêques tenaient un haut rang dans le clergé des Gaules : les moines et les prêtres voulaient avoir pour leurs apôtres une longue relation, comme Hilduin en avait fait une pour saint Denis, et comme Hincmar en avait fait une autre pour saint Remi. Un lettré nourri de l'étude de Cicéron, de César et des écrivains de Rome, amplifia la seconde notice à l'aide de discours, de souvenirs glorieux pour les anciens Sénonais, de merveilles, de dialogues entre les martyrs et les bourreaux; il fit cette longue relation publiée par M. l'abbé Hénault.

Au moment du départ des saints pour la Gaule, il met dans la bouche de saint Pierre une longue allocution de fantaisie, pour les exhorter à recueillir avec zèle la moisson abondante du Père de famille, et il en met une autre sur les lèvres de ses disciples, pour protester de leur désir d'affronter tous les périls pour la cause de Jésus-Christ. Il rappelle la persécution de Néron, l'expédition des Gaulois Sénonais en Grèce; le danger qu'ils firent courir à la ville de Rome, dont ils allaient s'emparer sans les oies du Capitole; les luttes qu'ils soutinrent contre Jules César; et ensuite il entre dans le récit des conversions opérées à Sens, à Orléans, à Chartres, à Creteil, à Troyes, par les deux saints et par leurs disciples. C'est la seconde vie amplifiée par une phraséologie creuse et retentissante, sans aucun fondement nouveau pour l'appuyer. Les citations de l'Écriture Sainte y sont exactement tirées de la Vulgate de saint Jérôme, ainsi qu'elles se voient généralement dans les auteurs du plein moyen âge.

C'est en tout le genre des hagiographes de la dernière période carlovingienne; c'est la même recherche du clinquant littéraire, la même profusion de discours imaginaires, la même accumulation de miracles outrés, que dans la grande Passion de saint Denis par Hilduin, dans la Vie de saint Remi par Hincmar, dans celle de saint Germain d'Auxerre par le moine Héric. Elle peut être signalée à l'histoire littéraire comme cachet des compositions hagiographiques de la fin du ixe siècle, mais non comme source de renseignements positifs pour l'histoire des faits authentiques. Elle accroît la série de ces longues et fades relations, dans lesquelles se jouait l'imagination des clercs et des moines formés à l'imitation des écrivains du siècle d'Auguste, et pour lesquels les périodes sonores et ambitieuses, les miracles excessifs étaient d'avance commandés dans une importante Vie de saint.

Les manuscrits qui la contiennent, du ixe au xiie siècle, sont nombreux. C'est encore là un caractère des goûts de l'époque, et une preuve de la tentation offerte à ceux qui écrivaient les notices sur les saints, de ne pas se renfermer dans la simple et belle vérité, mais d'enfler le ton et d'outrer les merveilles et les gestes de leurs héros.

M. l'abbé Hénault s'est arrêté sur cette amplication de la Vie de saint Sabinien et de saint Potentien, en y attachant de l'importance. Il ne connaissait pas la première, beaucoup plus ancienne, et pourtant déjà si incertaine. Il invoque de nombreux documents pour en appuyer la véracité; mais il n'y en a aucun qui remonte positivement au delà du ixe siècle, si ce n'est l'inscription de la crypte où l'on découvrit les tombeaux en 847. Il suppose que tout fut écrit avec une parfaite sincérité; mais ce n'est du commencement à la fin qu'une œuvre de rhéteur, déployant toute son habileté oratoire pour étendre son sujet, sans se soucier, pour ainsi dire, de l'exactitude historique.

Il faudrait signaler aussi le Panégyrique de saint Sabinien et de saint Potentien, inséré en partie dans leur office du bréviaire Sénonais (xive siècle)[1]. L'auteur, s'est inspiré de la Passion, qui nous paraît être le récit de première main, car saint Sabinien, saint Potentien et saint Altin y sont uniquement l'objet de sa louange.

Ce n'est pas une composition de rhéteur habile à dérouler d'élégantes périodes. C'est une œuvre de piété, antérieure, sans doute, à la renaissance littéraire de Charlemagne, due à un clerc ou à un religieux nourri de l'Écriture Sainte.

1. Bib. nat., manus. lat. n° 1028, fol. 256, *Per ferias Lectiones.*

Il ne s'étend pas beaucoup sur les événements historiques; il ne fait que les effleurer rapidement. Après avoir rappelé que les saints assistèrent à l'ascension du Sauveur, qu'ils étaient avec les apôtres le jour de la Pentecôte, il assure qu'ils suivirent saint Pierre à Antioche et à Rome. Il ne prononce pas même les noms de saint Eodald et de saint Sérotin, et prouve une fois de plus qu'ils n'étaient pas honorés de la génération qui commença à rendre un culte aux apôtres de Sens. Il cite de longs passages de l'Evangile d'après la Vulgate de saint Jérôme.

Il y eut encore une homélie sur l'Evangile de saint Luc prononcée le jour de la fête des saints Sabinien et Potentien. L'auteur fait voir quand il l'avait composée, car après avoir déroulé la série des évêques les plus éminents de l'église de Sens, et leur avoir décerné rapidement une louange, il en vient à Aldéric et il dit : « *Superest nobis Aldericus, vir singulari sanctitate preditus et pastoralis cure administrator industrius. — Il nous reste Aldéric, évêque d'une rare sainteté et d'une grande intelligence dans le gouvernement de son église.* » Or, cet Aldéric, élu en 829, d'après le *Gallia Christiana*, resta sur le siège de Sens jusqu'en 841. Ce serait donc peu d'années avant la seconde translation des reliques des saints que cette homélie aurait été faite, et, comme elle mentionne la petite et ancienne notice du martyre de saint Sabinien, celle-ci pouvait bien avoir 150 à 200 ans et était assurément celle dont nous avons parlé en premier lieu.

M l'abbé Hénault indique un autre Panégyrique des saints. C'est une sorte de discours sur leurs vertus. Il commence par ces mots : *Patet fidelium mentibus;* il attribue la dignité de primat à saint Sabinien, par conséquent il écrivait après l'année 876, où le pape Jean VIII accorda ce titre à l'archevêque de Sens; mais il paraît qu'il n'était guère postérieur au x^e^ siècle.

L'*abrégé de la grande Passion*, fait sur l'ordre de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, condense toute la suite du long récit que l'on trouvait fastidieux et en tire un *compendium*, qui fut estimé des religieux, mais qui ne fournit aucun renseignement particulier pour l'histoire.

Nous redonnons le texte de la Vie primitive des saints, d'après l'office du bréviaire du xiv^e^ siècle; et ensuite la relation plus étendue, dont ce bréviaire contient un extrait. Pour le reste, nous renvoyons le lecteur à l'*Histoire de Saint-Pierre-le-Vif*, par M. l'abbé Bouvier, pleine d'indication et de documents précis, et aux *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres*, par M. l'abbé Hénault, qui n'a pu remonter à des sources véritablement anciennes, et qui n'a pu croire à des supercheries, pourtant manifestes, des hagiographes.

Texte de la Vie primitive de saint Sabinien.

DE SANCTIS SAVINIANO ET POTENTIANO [1].

Sommaire. — Saint Sabinien, saint Potentien, saint Altin viennent se fixer dans un village à l'orient de Sens. — Ils convertissent, entre autres, Sérotin, Eodald, Victorin. — Ils détruisent un temple d'idoles, entrent dans la ville, renversent un temple plus fameux, élèvent trois églises. — Le chef militaire, nommé Sévère, apprend que des hommes venus de Jérusalem cherchent à faire disparaître les dieux. — Il ordonne d'arrêter Sabinien et Victorin, les tourmente cruellement et les livre au supplice. — Potentien devient évêque de Sens, et après quelques années de travaux, il tombe martyr à son tour.

Lect. i. *Igitur assistente et cooperante Jhesu Christo Salvatore Nostro, qui suis in Evangelio pollicetur : « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi » ; beatissimi pontifices Savinianus et Potentianus et eorum collega venerabilis Altinus ad urbem Senonicam accedentes, primam sibi mansionem statuerunt a parte orientis non procul ab urbe in superiori vico, per cujus medium generalis erat et publica via. In quo per aliquod tempus commorati celestis doctrine gazas populis exerere ceperunt, et semen verbi divini per confluentium corda seminare.*

Affuit eis manus Domini, qui signa sanitatum, curationes morborum, copiose per eos ostendebat in populo; quorum admiratione quam plurimi tacti et compuncti ab ydolorum vanis et simulachris mutis ad Dominum vivum et verum confugere festinabant; credebantque et baptizabantur quotquot erant preordinati ad vitam eternam. Inter quos duo clarissimi viri Serotinus et Eodaldus, predicante beato Saviniano et signa plurima in nomine Domini Jhesu faciente, cervices suas gaudenter jugo Domini submiserunt et in nomine deifice Trinitatis baptizati sunt. Quos beatus pontifex ad diaconatus honorem postmodum promovit.

Lect. ii. *Erat in eodem vico vir perdives Victorinus, qui benignitatis eximie respectu quam plurima humanitatis obsequia peregrinis et advenis exhibere solitus erat aperte. Quem*

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1056 (xiv^e^ siècle), *Breviarium Sen.* fol. 256.

beatus pontifex Savinianus cum sociis suis aliquandiu conversatus ipsum quoque Domino lucratus est. Qui et ipse cum omni familia sua et uno filio parvulo baptismi graciam percepit.

Erat quoque in eodem vico magni quoddam edificii domicilium, in quo plures erant superstitiones ydolorum, quod, projectis ydolis et eliminata omni spurcitia, beatus Savinianus cum sociis suis sub invocatione divini nominis verbis salutaribus expiavit, et phanum mutans in ecclesiam in honorem Salvatoris Nostri Jhesu Christi solempniter consecravit.

Unde preclaram Senonum urbem cum predictis comitibus suis ingrediens, nomen Domini Jhesu civibus ante incognitum confluentibus ad se turbis annunciavit; evangelicis assertionibus disputando sacri eloquii cuspide populorum corda penetravit. Muros vero ejusdem urbis circuiens in maximis eorum lapidibus signa clara Dominice crucis exarari fecit; que usque hodie manifeste per lapides ipsos apparent, atque in hunc modum predictam urbem Domino Jhesu renovando assignavit.

Lect. iii. *Erat autem Senonis intra urbem capitale templum mire magnitudinis, in quo diversa demoniorum simulachra dampnabiliter a civibus colebantur. At beatus pontifex cum preditis comitibus suis occulte propter metum gentilium adiit, orationem cum lacrimis ad Deum fudit ut nomini suo gloriam daret, et edificium execrabile cum ydolis suis conterendo subverteret. Oratione completa, templum corruit et symulachra demonum omnia que in ipso erant, penitus contrivit; quo subverso divinitus, tres extruxit ecclesias in eadem urbe : unam in honorem Dei genitricis Marie; secundam in honorem protomartyris Stephani; tertiam in honorem beati Johannis Baptiste, non grandis edificii quantitate sed grandi sublimes benedictione.*

Non potuit vero celeberrimum in urbe factum diutius occultari; sed quibusdam referentibus ad aures ducis Senonum nomine Severi pervenit Galileos a Ierosolimis advenisse, qui nomen Domini annuntiantes, antiquos deos adnullarent, quorum imagines deorum detestarentur, sacrificia subsannarent.

Lect. iv. *Quibus auditis, dux malignitatis illico sibi presentari fecit beatum Savinianum et venerabilem ejus hospitem Victorinum. Quos de multis conveniens et fortes atque insuperabiles inveniens, fustibus et plumbatis cesos, ferreis quoque loris ligatos in carcerem obscurissimum retrudi jussit. Dux autem nequissimus, convocato civium infidelium conventu, communi decreto dedit sententiam ut sancti martyres celerrime gladio punirentur, quia contra cultum numinum et contra salutem publicam fecisse videbantur. Qua prolata sententia, ducti sunt ad supplicium extra muros ejusdem urbis; et a carnificibus impetrata licentia, oraverunt aliquantisper in supradicta quam consacreverant ecclesia Domini Salvatoris, ubi et a lictoribus continuo trucidati sunt; sicque feliciter ad bravium superne vocationis pervenerunt, et annumerati sunt cum eis de quibus scriptum est : « Calicem Domini biberunt et amici Dei appellati sunt. »*

Lect. v. *Verum quoniam miserator et misericors Dominus et miserationes ejus super omnia opera ejus, non dereliquit Senonis gregem suum sed misericorditer prefecit eis gloriosum pontificem Potentianum.*

Cum vero per beati Potentiani pontificis instantiam fides Christi convalesceret, et signa virtutum in nomine Domini Jhesu fierent frequenter in populo, exarsit spiritus malignus invidie facibus adversus eum et commovit contra eum et predictos comites ejus multitudinem fidelium. Tenti ergo ab iniquo duce et multis sermonibus interrogati, minis exasperati, verberibus et diversis suppliciis afflicti, cum invicti et insuperabiles invenirentur, iniquorum gladiis pariter trucidantur.

Lect. vi. *Ad sepulcrum denique sanctorum martyrum innumerosa confluit multitudo fidelium, et eorum meritis infirmi sanitatem amissam recipiunt, justi celerem effectum sanctis suis desideriis acquirunt; peccatores veniam consequuntur quam exposcunt. De quorum numero ut nobis tamen adesse et auxiliari dignemini, rogamus, et imploramus, o martyres sancti et beati, misericordes et propitii, o potentes et benignissimi patroni nostri, quo veniam delictorum percipere et portam salutis tenere valeamus, prestante Domino nostro Jhesu Christo, cui est cum Patre et Spiritu sancto honor et gloria per infinita secla seclorum. Amen.*

Per ferias lectiones. *Quum Christi Evangelium per mundum universum divulgandum erat, et per paucos viros universas mundi nationes doctissime propagari difficile vel fortassis impossibile videbatur, ea propter designavit Dominus et alios septuaginta duos; qui doctrinam fidei longe lateque suis auditoribus tanto credibilius promulgarent quanto citius testari poterant quod vidissent et audissent, alibi profecto vocatis et sibi sociatis, testante Luca : Dedit Dominus potestatem infirmos sanandi et calcandi super*

serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici : quibus et ipse presens presentibus ait : « Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit. » In quibus conjicere possumus quod eis vices suas ad plenum commissas, quos tante caritatis amplexu sibi connectebat, ut in ipsis se ipsum audiri, seipsum testaretur sperni. Isti sunt sancti et felices beatorum consortes et concives, etc.

(C'est un discours qui ne renferme rien d'historique.)

Texte de la seconde Vie de saint Sabinien, tiré de l'Histoire de Saint-Pierre-le-Vif par M. l'abbé Bouvier, page 204, appendice n° IV.

« L'abbé Duru a publié, en 1863, dans la *Bibliothèque historique de l'Yonne*, une collection d'opuscules ayant pour objet la biographie et le panégyrique de saint Sabinien et de ses compagnons, et auxquels on a donné le nom d'*Actes*. Il les a tirés d'un manuscrit de la Bibliothèque d'Auxerre, qu'il faut, d'après les caractères de l'écriture, placer dans les dernières années du XII^e^ siècle.

« L'importance de ces écrits est très grande pour l'histoire de l'église de Sens, et pour celle de Saint-Pierre-le-Vif, en particulier. C'est pourquoi nous publions ici une nouvelle légende de saint Sabinien, jusqu'à présent inédite et empruntée au manuscrit de D. Cottron, qui dit l'avoir copiée dans le très ancien bréviaire du monastère, partie d'été, pages 282 et suiv., lequel bréviaire fut remanié en 1123. La provenance de ces nouveaux *Actes* ajoute un intérêt de plus à leur publication. Leurs analogies avec la *Grande Passion* sont frappantes : l'un des deux écrits a été rédigé à l'aide de l'autre.

« *Inter beatos et gloriosos Domini Salvatoris fideles et amicos quorum alii martyrii sui rosas, alii confessionis suæ lilia Domino feliciter obtulerunt, illos præcipuè venerari sancta debet Ecclesia...*, etc.

« De la page 35 à la page 40 du manuscrit de D. Cottron, la légende n'a pour objet que des considérations générales dont nous ne donnerons que le titre ou résumé qui se trouve en marge : *Illi sancti sunt præcipuè venerandi qui Christi societate gavisi sunt. — Cur Christus duodecim apostolos elegit. — Cur Christus pauperes elegit apostolos. — Cur Christus elegit 72 discipulos. — Officium 72 discipulorum. — Munera sancti Spiritus 72 discipulis collata.* Sous le dernier titre : *Sanctus Petrus mittit in Gallias sanctos Savinianum, Potentianum et Altinum* » la légende continue :

Légende de saint Sabinien.

Sommaire. — Saint Sabinien, saint Potentien, saint Altin, ayant reçu les recommandations et la bénédiction de saint Pierre, s'avancent à travers l'Italie et arrivent près de Sens. — Ils convertissent Sérotin, Eodald, puis Victorin. — Ils changent un temple d'idoles en église. — Saint Sabinien déclare à ses compagnons que l'apôtre saint Pierre, dans une vision, l'a pressé d'évangéliser la Gaule. — Il envoie saint Altin et saint Eodald à Orléans, où ils consacrent une église en l'honneur de saint Etienne. — De là ils se rendent à Chartres, à Creteil. — Potentien et Sérotin convertissaient alors des infidèles à Troyes. — Saint Sabinien détruit miraculeusement un temple d'idoles à Sens. — Traduit avec Victorin devant le chef militaire nommé Sévère, il répond fièrement. — Condamné à mourir, il entre dans l'église bâtie par ses soins. — Il encourage son compagnon. — Ils sont tous deux inhumés dans le même tombeau.

1. ... *Consilio igitur et decreto Spiritus sancti convocavit gloriosos consortes et concives suos Savinianum et Potentianum et venerabilem eorum collegam Altinum, et de verbis et operibus Domini multa commemorans, blandè et leniter eos convocavit ut Galliarum gentem fortem et ferocem armis præcincti divinis expeterent, homines sathanæ vinculis irretitos absolverent et ad viam veritatis ab errore converterent, templa subverterent, idola confringerent, ecclesias construerent, crucem Domini exaltarent ac erigerent, et malignum spiritum cum angelis suis apostaticis a finibus illis penitus exterminarent. Quibus sancti martyres auditis, retractantes secum quoniam a Domino prius audierant : « Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos et nolite timere eos qui occidunt corpus, animæ autem non habent quid faciant... », et illud : « Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ » ; recolentes etiam linguarum omnium peritiam sibi cum aliis discipulis unctione sancti Spiritus adtributam, quo facile tribubus et populis Evangelium Christi prædicarent, juxta capacitatem et intellectum singularum per orbem nationum ; his, inquam, secum diligenter pertractatis et consideratis, non fecerunt animas pretiosiores seipsis, sed monitis adquiescentes apostolis, susceperunt mandatum quod sibi per beatum Petrum imponi sentiebant a Domino, postulantes suppliciter et rogantes apostolum ut pro eis attentus oraret, quatenus eorum labori Dominus cooperator assistens et his quæ planta-*

1. Ce récit est en grande partie dans le bréviaire de Sens du XIV^e^ siècle, conservé à la Bibliothèque nationale. (Manus. lat. n° 1028, fol. 257 : *De SS. martyribus Saviniano et Potentiano. — Die intra octavam.*

rent vel rigarent omnipotens incrementum daret. Beatissimus vero Petrus post dulcia societatis et mansuetudinis suæ colloquia, dans orationem, imposuit eis manus et, dato osculo pacis, cum lacrimis eos a se dimisit, pecuniâ quidem vacuos sed benedictione et gratia salutari locupletes. Qui dum transirent Italiam, noluerunt interim ab opere Dei cessare, sed quosdam in itinere baptizantes, documentis eos salutaribus instruxerunt, decreverunt enim maturè dæmoni palmas in faciem dare, ut priùs ex parte debilitatum faciliùs in Gallias contererent, et subindè celerius prosternerent, qui primùm ex parte sapienter devicerant.

Post multos igitur et difficillimos labores, fluminibus miræ magnitudinis transmeatis et montibus admirandæ celsitudinis superatis, feliciter tandem pervenerunt ad Gallias, cum fortissima Gallorum gente prælia Domini commissuri, non materialibus armis sed gladio Spiritus, quod est verbum Dei. Invenerunt autem in Galliis oppida munita, solum fecundun, nemoribus et fluviis optimè perornatum, populum copiosum et speciosum sed sordibus idololatriæ discolorem effectum. Audientes vero metropolim urbem Senonum conterminis Galliarum finibus prævincere, et cæteris per circuitum urbibus clariorem et potentiorem esse, decreverunt eam potissimùm adgredi et armis spiritualibus expugnare, quo faciliùs Domino membra subjugarent, si caput in primis subjicere possent.

2. *Assistente igitur et cooperante Jhesu Christo salvatore nostro, qui suis in Evangelio pollicetur : « Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi », beatissimi pontifices Savinianus et Potentianus et eorum collega venerabilis Altinus ad prædictam urbem senonicam accedentes, primam sibi mansionem statuentes a parte orientis non procul ab urbe, in superiore vico, per cujus medium generalis erat et publica via, in quo per aliquod tempus commorati, cœlestis doctrinæ gazas populis exerere cœperunt, et semen verbi divini per confluentium corda seminare. Adfuit etiam illis manus Domini quæ signa sanitatum et curationes morborum copiosè per eos ostendebat in populo. Quorum admiratione quàm plurimi tacti et compuncti, ab idolis vanis et simulacris mutis ad Deum vivum et verum confugere festinabant, credebantque et baptizabantur quotquot præordinati erant ad vitam æternam.*

Inter quos duo clarissimi viri Serotinus et Eodaldus, prædicante beato Saviniano et signa plurima in nomine Jesu faciente, cervices suas gaudenter jugo Domini submiserunt et in nomine Deificæ Trinitatis baptizati sunt, quos idem beatus Pontifex ad diaconatûs honorem postmodùm promovit, et qualiter in ordine sibi commisso Domino ministrare deberent, sufficienter instruxit. Erat etiam in eodem vico vir quidam prædives, nomine Victorinus, benignitatis et misericordiæ respectu quam plura humilitatis obsequia peregrinis et advenis exhibere solitus erat, apud quem beatus pontifex Savinianus cum sociis suis aliquandiù conversatus, ipsum quoque Domino lucratus est, qui et ipse cum omni familiâ suâ et uno parvo filio baptismi gratiam percepit. Baptizatus vero a sancto pontifice unà cum filio, cuncta mundi hujus oblectamenta respuens, illico despexit et usque ad calcem transitoriæ vitæ sanctis præceptionibus beati pontificis observans, ad extremum cum eo dignè promeruit martyrii palmam.

Erat quippe in eodem vico magni quoddam ædificii domicilium, in quo plures erant superstitiones idolorum; quod, projectis idolis et eliminatâ omni spurcitiâ, beatissimus Savinianus cum sociis suis sub invocatione divini nominis verbis salutaribus expiavit et phanum mutans in ecclesiam, in honorem Salvatoris nostri Jesu Christi solemniter consecravit.

3. ... *Indè præclaram Senonum urbem cum prædictis comitibus suis ingrediens, nomen Domini Jesu civibus ante incognitum confluentibus ad se turbis annuntiavit, et evangelicis adsercionibus contrà incredulos disputando sacri eloquii cuspide plurimorum corda penetravit; muros vero ejusdem urbis circuiens, in maximis eorum lapidibus signacula dominicæ crucis propriis manibus impressit, quæ usque hodiè manifestè per lapides ipsos apparent, atque in hunc modum prædictam urbem Domino Jesu Christo revocando assignavit.*

Aderat quoque sancto pontifici signorum ac miraculorum potentia, quæ verbis et operibus ejus auctoritatem non modicam conservabat. Intereà, cum per beati pontificis instantiam plurima civium multitudo christianæ fidei... qualiter a sancto Petro apostolo ipse cum sociis directus esset ad Gallias luce fidei perlustrandas, convocavit sanctissimos socios suos Potentianum, Altinum, Eodaldum et Serotinum et taliter fertur ad eos dixisse : « Gratias agamus, dilectissimi fratres, Salvatori nostro quod per nos famulos suos regnum suum dilatare per Gallias disposuit, sicut imprœsentiarum videtis et videndo gaudetis. Ecce enim senonica metropolis potens et nobilis verbum Domini suscepit ex parte, et abjectis idolis suis, conversa est ad Dominum creatorem suum; dignum est igitur

ut cæterœ gentes Galliarum ad Dominum convertantur et credant, credendo cognoscant, cognoscendo diligant, diligendo teneant et tenendo non dimittant. Quocircà, fratres, absque dilatione induite vos armaturâ Dei et aliis civitatibus annuntiate nomen et fidem Salvatoris nostri. Adstipulatur etiam huic meœ admonitioni mandatum apostolicæ authoritatis, quod per nocturnam visionem noviter accepi. Noveritis enim beatos apostolos Petrum et Paulum, nocte prœteritâ, per visum mihi apparuisse et certis signis indicasse martyrii se palmam adeptos et relictis globis corporum supernis sedibus invectos esse. Addiderunt etiam ut ecclesiam in memoriam eorum œdificare non deseramus, et Gallias ad Dominum convertere festinemus, quia et nos, post modicum, calicem Domini bibituri sumus, quem ipsi feliciter ante nos biberunt. Festinate igitur, beatissimi sicut apostoli prœceperunt, ut coronam feliciter apprehendere valeatis, sicut prœdixerunt. »

4. ... *Quibus assensum humiliter prœbentibus, erogavit sanctus pontifex Savinianus prœclaros Dei athletas SS. Altinum et Eodaldum ad civitatem egregiam quœ dicitur Aurelianis, ut eam salutari prœdicatione satagerent Domino lucrari; qui, venientes ad prœdictam urbem, non minimam virorum multitudinem ac mulierum converterunt ad Dominum, baptizantes eos et signis ac miraculis confirmantes eos in fide Christi. Cumque jam copiosus fidelium numerus, consecraverunt illis ecclesiam in memoriam prothomartyris Stephani, in quâ etiam singulorum ex credentibus ecclesiastici ordini ministros decenter ordinaverunt.*

Undè progredientes, pervenerunt Carnotum civitatem, ubi similiter ingentem multitudinem ad Dominum convertentes, statuerunt eis ecclesiam infrà muros civitatis ejusdem in memoriam sanctæ Dei genitricis Mariæ. Quod audiens ejusdem urbis præses, Quirinus nomine, fustibus cœsos et vinculis alligatos in custodiâ retrudi prœcepit. Ubi, dum assiduis precibus Dominum invocarent, affuit eis benigna credentium consolatio, qui solliciti visitabant illos, plangentes et lamentantes et plurima humanitatis obsequia sanctis impertientes; inter quas, sanctissima virgo, nomine Modesta, quœ per eosdem sanctissimos viros ad fidem pervenerat, et Domino Jesu Christo dedicaverat virginitatem suam, prœdictis Domini servis multa deferebat obsequia. Sed illos piissimos sanctorum visitatores cum eâdem virgine, clamantibus et rogantibus pontificibus idolorum, prœdictus præses crudeliter trucidavit et in puteum mirœ profunditatis penes supradictam Dei Genitricis ecclesiam projecit. Verum idem ex continenti dictum factis suis exitum invenit et præsenti lumine privatus, ad perpetuas tenebras perhenniter cruciandus descendit.

Sancti vero fidelium auxiliis e carceris custodiâ liberati, Parisios ab urbe carnotensi devenerunt, ubi plurimos baptizantes et christianœ fidei documentis instruentes, direxerunt iter ad quemdam vicum qui vocatur Christolius, in quo erat execrabile templum idolorum, ubi duos clarissimos viros Agoardum et Glibertum, cum aliis pluribus, ad fidem Christi convertentes, prophanam domum cum simulacris suis ad solum usque contriverunt. Quod audiens Agripinus, præfectus, prœdictos Domini servos Agoardum et Glibertum, cum aliis multis continuo trucidavit. Sancti vero Altinus et Eodaldus ad urbem Senonicam reversi sunt, ubi memorabilis eorum magister residebat, custodiens tenerum adhuc gregem, ne quibuslibet luporum assultibus territus deficeret, et hostium impetu dissipatus, insequentibus inimicis terga daret.

5. *At vero beatus Potentianus, cum egregio viro Serotino, Tricasinam urbem occupavit, ubi non modicam plebem convertentes, consecravit eis oratorium infrà muros ejusdem urbis in memoriam apostolorum Petri et Pauli, memor apostolicæ visionis atque jussionis, quam priùs Senonis dedicaverat, beato Saviniano referente. Quo percepto, Montanus comes et seniores urbis sanctos Dei cœsos dimiserunt comminantes et interminantes ne ulteriùs Trecis loquerentur in nomine Christi, sed cum omni celeritate recederent; at illi fideles quos baptizaverant, verbis instruentes divinis, mirâ cum exultatione regressi sunt Senonas ad beatum patrem suum Savinianum, nuntiantes ei quœ et quanta fecisset Dominus per manus eorum. Venerunt autem et sancti athletœ Dei, Altinus et Eodaldus, referentes et ipsi laudabiles successus laboris sui. Beatus vero Savinianus hœc audiens, gratias egit majestati divinœ quod servis suis pro eo laborantibus misericorditer affuisset.*

Erat autem Senonis, intra urbem, capitale templum mirœ magnitudinis, in quo diversa dœmoniorum simulacra dampnabiliter a civibus celebrabantur; quod beatus pontifex cum predictis comitibus suis occulte propter metum gentilium adiit, orationem cum lacrymis ad Dominum fudit ut nomini suo gloriam daret, et œdificium execrabile cum idolis suis conterendo subverteretur. Oratione vero beati pontificis completâ, templum corruit et simulacra dœmonum omnia quœ in ipso erant, penitus contrivit. Quo sub-

verso divinitùs et idolis comminutis, concilium iniit beatissimus antistes cum comitibus suis et senonicæ civitatis indigenis ad fidem Christi conversis, et communi assentu tres construxit ecclesias in eadem urbe, unam in honore Dei genitricis Mariæ, secundam in honore prothomartyris Stephani, tertiam in honore sancti Joannis Baptistæ, non grandis ædificii quantitate sed grandi sublimes benedictione.

Non potuit celeberrimum in urbe factum diutiùs occultari, sed quibusdam referentibus ad aures ducis Senonum, nomine Severi, pervenit Galilæos quosdam ab Jerosolymis pervenisse, qui novum Deum annuntiantes antiquos deos adnullarent, imagines deorum detestarentur, sacrificia subsanarent. Quibus auditis, malignitatis dux illico præsentari sibi fecit beatum antistitem Savinianum et venerabilem ejus hospitem, Victorinum, quem jam antè diximus a beato pontifice cum filio baptizatum. Quos de multis conveniens, ita eis locutus est : « Contrà ritum romani imperii quare leges novas proponere et nescio cujus Christi galilæi ditionibus videmini inservire? »

6. *Egregius præsul Savinianus, cum maximâ cordis simplicitate, talia impiissimo judici fertur respondisse : « Nequaquam alicujus idololatriæ cultores aut alterius numinis habemur adoratores. Adoramus autem et colimus Deum Patrem invisibilem filiumque ejus unicum Jesum Christum, cum eo ante sæcula regnantem, qui de Spiritu sancto conceptus et in hoc sæculo de virgine natus, pro mundo perdito ut restauraretur, est crucifixus, mortuus et sepultus, et post diem tertium apparuit redivivus. Non solùm autem ipse solus eodem die resurrexit sed et multos dormientes ab inferis detraxit. Hic quadraginta dies iterùm cum discipulis conversatus, quadragesimo die iterùm ad Patrem est regressus, a quo corpore non divinitate fuerat digressus, nobisque cernentibus nube candidâ sublatus, ad dexteram Dei Patris sedendo locatus, venturus est novissimè vivos et mortuos judicaturus. Hic antequam a nobis removeretur, dum nobiscum corporaliter consolando graderetur, Spiritu sancto nos undiquè perlustrans, ità jubendo exhortatus est : « Ite per universum « orbem, prædicantes regnum Dei, baptizantes « populos in nomine Patris et Filii et Spiritus « sancti ». De quibus ego, cum sociis meis missus ad vos, idola nil esse denuntio quæ colitis vos. Adnuntio vero et profiteor ipsum Christum esse verum Deum cum Patre et Spiritu sancto regnantem individuum. In quem si credideritis sicut et nos credimus, et baptizati fueritis, non eritis ab Ipso dampnandi, sed perenni laureâ cum fidelibus suis venerandi. »*

Quibus auditis, impiissimus dux Severus nimiâ irâ succensus beatum præsulem Savinianum, cum sancto Victorino, crudeli examinatione fustibus et flagris cædi, et tempora eorum plumbatis conteri præcepit. Deindè ex ejus jussione a ministris catenis ferreis religantur, et cervice tenus catenarum nodis illiduntur, et sic ergastulo carceris opacissimo pariter retruduntur. In quo loco beatus præsul cum beato Victorino orationem fundens ad Dominum, copiosum ab Ipso confestim accepit solatium. Nam apparuit eis pupillorum consolator, Jesus Christus, maximo angelorum agmine constipatus, et eâ figurâ quâ antè fuerat cum sanctis apostolis conversatus, qui sanctum Dei benigno respectu intuens, dulcibus alloquiis affatur inquiens : « Noli expavescere nostri, dilectissime, qui non dubitasti plurima pericula pro nobis subire et hos fines Galliarum aggressus pro nostri amore, quàm plurimos filios adquisisti cœlesti curiæ. Ecce, bono certamine certato, curriculo compendiosæ vitæ decurso, nostro quantociùs sociaberis collegio » ; et cum his verbis viaticum salutis ei tradidit et indè cœlos repetiit.

7. *Gratulantur sancti de visione dominicâ, perlustrati pariter luce odoris sui, nempè, Christo Domino cœlestia petente, odor quidam nectareus cum luce in carcere dicitur substitisse, et subito ab omni dolore corporum recreati gratias immensas reddunt Deo sospitatem reddenti.*

Sufficiant paucis hæ scripta fuisse loquelis
Martyrii calcem jam nunc componens ad unguem
Almus et egregius quod sumpsit Savinianus.

Prolatâ igitur martyrii præsulis Saviniani sociorumque ejus sententiâ, in senonicali concilio a vinclis ejiciuntur, et ab innumeris paganorum globis ad locum decollationis deducuntur, non longè ab oppido ejusdem urbis in vicum jam dictum, ubi dudùm ecclesiam in honore Salvatoris idem beatus pontifex consecraverat. Imploravit autem carnifices maximâ cum prece ut sibi vel tanti spatii otia concederint, quatinus in eâdem ecclesiâ pro se suisque coæqualibus orationem propensiùs persolveret. Quibus permittentibus, a Deo cujus in manus sunt omnium corda hominum obtinens, cum suo clarissimo socio Victorino, post peracta munera gloriosæ orationis, indutus sacerdotalibus vestimentis supernæ divinitatis cœpit celebrare ministeria. Adsunt extemplo et ejusdem sancti officii decentissimi ministratores, Potentianus videlicet, Altinus et Eodaldus, necnon magnæ

generositatis vir, clarissimus Serotinus, cum aliis quampluribus utriusque sexûs, qui per ejus beati Saviniani prædicationem cotidianarum virtutum exercitia in Christum crediderant, unanimiter collaudantes magna Dei mirabilia, quos beatus pontifex pro tuendâ libertate instrumentis spiritualibus continuo muniens ità allocutus est : « Ultima dies nostri certaminis instat, fratres carissimi, estote immemores labentis hujus pompæ, memoriter retinete mansuræ felicitatis munia et perhennis vitæ immarcessibilia contubernia, et ne unquam formidaveritis exitiabilia horum paganorum molimina, quoniam per martyrii triumphum perveniemus ad præmia sempiterna, suæ enim celsitudinis magnificentiâ me prælegit Deus ad vestræ salutis suffragia, et ego ipse in hâc præsentiâ constituo vobis venerabilem patrem Potentianum eâdem gratiâ, habeatque nostrâ auctoritate a Deo commissam potentiam, peragatque strenuus intrepida bella dominici inexpugnabilia certaminis ».

8. *Cumque iis et his similibus verborum ammonitionibus hortaretur eos, beatum Potentianum pontificali induit infulâ, ut, datâ omnibus sociis benedictione, postquam divini sacramenti peregit officium, videns caterva paganorum quoniàm diutiùs intùs moraretur, cum strepitu accedentes beatum dignæ memoriæ Savinianum simulque ejus discipulum Victorinum et quemdam filium ejus parvulum circumveniunt; quorum unus sanctissimi viri verticem capitis ense, alter ex alterâ parte ingenti securi percutientes martyrii ejus sacri terminum compleverunt. Beatum vero Victorinum, multatum truncatione capitis, simulque filium ejus parvulum, relinquentes eorum corpora, abierunt, quorum beatissimas animas angelorum gloriosa caterva suscepit et ad præmia sempiterna feliciter transvexit.*

Beatus vero pontifex Potentianus, Altinus, Eodaldus et Serotinus, propter metum paganorum corpora sanctorum martyrum occulte colligentes, in eadem ecclesia maximâ cum reverentiâ, conjunctim tumulaverunt in uno monumento amborum sanctissima membra, ponentes ad pedes illorum sancti innocentis tenerrima membra, pridiè calendas januarii, ut quos unius gladii trucidaverat sententia, unius sepulcri obtegerent documenta. Ad declaranda deniquè Senonum primi pontificis Saviniani merita, utriusque sexus progreditur innumerabilis turba, variis langoribus vexata, et ad ejusdem sepulchri memoranda loca, sospitatis valetudine receptâ, ovanter incolumis revertitur ad propria.

Confluunt et alienigenarum regionum multi incommoditatum langoribus affecti, tanti solaminis suffragia taliter exorantes : « O clarissima martyrum gemma, Saviniane, veniam dans afflictis tuâ intercessione, posce infirmantibus tuis sanctis meritis adjutoria prosperitatis et salutis, quoniam te totius protectionis pastorem contulit nobis superna majestas suâ miseratione ». O quàm beata sanctissimi præsulis et martyris Saviniani vita, quàm gloriosa martyrii ejus confessio sancta et virtus ejus merito recolenda, qui priùs in hoc mundo positus et postmodum a carne resolutus, virtutum prodigiis assuetis enituit per sæcula gloriosus.

10. — VIE DE SAINT MEMMIE OU SAINT MENGE, APOTRE DE CHALONS-SUR-MARNE (Ier SIÈCLE)[1].

CHAPITRE Ier.

LA NOTICE CONTENUE DANS LES ANTIENNES ET LES RÉPONS DE SON ANCIEN OFFICE, FOURNIT DES INDICATIONS CERTAINES, ENTREMÊLÉES DE MERVEILLES LÉGENDAIRES. ELLE FAIT VENIR LE SAINT A CHALONS AU TEMPS DU PAPE SAINT CLÉMENT; ET C'EST APPAREMMENT LA VÉRITÉ.

Sommaire. — Les plus vieux martyrologes mentionnent saint Memmie. — Son culte remonte, sans doute, à l'époque des persécutions. — Saint Grégoire de Tours dit qu'il ressuscita un mort. — Les premières *antiennes* et les premiers *répons* de son office portent la marque d'une haute antiquité, peut-être du Ve siècle. — Il était d'une famille consulaire de Rome. — Il devait être ainsi en relation avec saint Clément. — Celui-ci, qui était venu probablement à Metz, eut soin de faire évangéliser les provinces de cette partie de la Gaule. — La seconde série d'*antiennes* et de *répons* est aussi très ancienne. — Les évêques renommés pour leurs miracles furent honorés de bonne heure. — Les autres furent très facilement oubliés. — La troisième série d'*antiennes* est plus récente. — Elle porte que le saint se retirait dans une caverne. — Les *antiennes* précédentes disent mieux *une cellule.*

Les différents textes du martyrologe de saint Jérôme mentionnent saint Memmie ou saint Menge, premier évêque de Châlons-sur-Marne; mais avec des variantes sensibles d'expressions. Celui du manuscrit d'Auxerre du Xe siècle, publié par Dom Martène, porte : « *Nonas Augusti* (*Va Augusti*). *Catalonis S. Mimmii episcopi* » (*Thesaurus*, t. III. p. 1558); celui du manuscrit de Corbie, du XIe siècle, suivi par d'Achéry : « *Nonas Augusti. Catalaunis civitate, natalis S. Memmii episcopi et confessoris* » (*D'Achery spicilegium*, t. II. p. 16); celui de Florence : « *Catalonis civitate, natalis sancti Memmii episcopi* »; celui d'Ept : « *Cataleonia civitate, Mimmini episcopi* »; deux autres cités par les Bollandistes : *Memmii* (*Va Augusti* t. II. p. 4).

Ces divergences notables prouvent que les dernières éditions du martyrologe de saint Jérôme n'avaient pas fait la loi au sujet de saint Memmie; mais son nom figurant dans toutes les copies, dut être dans les plus anciennes et les plus authentiques. Cela donne lieu de croire qu'il était dans ces listes de martyrs et de saints, qui furent les premières dont se composa ce martyrologe. L'une avait été rédigée du vivant du pape Miltiade (311-314), car elle fixait au 2 juillet la fête *Ordinationis Miltiadis*; l'autre, du vivant de saint Boniface Ier (418-442), dont elle mentionnait aussi la fête de l'ordination au 29 décembre. Ces deux fêtes n'avaient pu être célébrées que pendant le pontificat de ces deux papes.

Le culte de saint Memmie remonte ainsi au temps qui suivit immédiatement les persécutions, et probablement au temps des persécutions mêmes, soit qu'il ait été signalé dans le catalogue dressé sous le pape Miltiade, ou seulement dans celui qui remonte au pontificat de saint Boniface Ier. Alors des indications précises sur son arrivée à Châlons-sur-Marne, sur ses compagnons, sur ses travaux, sur le jour de sa mort, furent consignées dans les livres liturgiques de son église, dans la préface et dans les oraisons de la messe du rite gallican. Aussi voit-on que sa fête était fixée au 5 août, anniversaire de sa mort; celle de sa première translation au 16 décembre; celle de la seconde au 8 juin; celle de saint Donatien, son disciple et son successeur, au 7 août; celle de saint Domitien, son autre disciple, au 9 août[1].

Ces jalons historiques pouvaient être plantés sûrement par les évêques et les prêtres du IIIe et du IVe siècle, qui s'occupèrent les premiers de le vénérer, et qui s'y trouvaient portés par sa grande réputation de thaumaturge, attestée par saint Grégoire de Tours en ces termes : « *Châlons a pour patron saint Memmie évêque, qui, pendant sa vie, ressuscita un mort, ainsi qu'on l'affirme. De nos jours, nous avons vu plusieurs fois des chaînes et des entraves de captifs se briser à son tombeau...* » Ensuite l'historien des Francs raconte une guérison extraor-

1. Voir Bibl. nat., manus. lat. n° 1269 (XIVe siècle). — *Breviarium Catalaunense*, fol. 346 : *In Translatione S. Memmii.* — *Ibid.*, n° 5306 (XVIe siècle), fol. 211 : *Vita S. Mimii.* — BOULANGIER, *Histoire de S. Menge*, petit in-12, Châlons, 1611. (A la fin il y a une prose de saint Menge, p. 76.)

1. BOULANGIER, *Histoire de saint Menge*, p. 65 et suiv. Petit in-12, Châlons, 1661. — Bibliot. nat., catal. L27 n° 13970.

dinaire dont il avait été témoin[1]. Il n'indique pas qu'on ait écrit sa vie; ce qu'il fait ordinairement lorsqu'il en a connaissance. Mais ces miracles prodigieux qu'il signale ne permettent pas de douter qu'il ait été honoré par la génération même qui l'avait connu, et qui fixa aussitôt les faits caractéristiques de sa biographie. D'après les grands honneurs qui lui étaient rendus à Châlons dès les premiers siècles, et bien avant saint Grégoire de Tours, on peut conclure que des *antiennes* et des *répons* lui étaient chantés le jour de sa fête comme c'était l'usage en Gaule à la fin du v^e^ siècle et au vi^e^. Nous avons plusieurs fois rappelé l'ordonnance du concile d'Agde de 506 à cet égard[2] et la déclaration de saint Isidore de Séville disant vers 620[3], que les *antiennes* et les *répons* avaient été depuis longtemps introduits d'Italie dans les Gaules. Ceux qui nous restent dans le bréviaire de Châlons du xiv^e^ siècle, portent la marque de cette ancienneté, quoiqu'ils soient entremêlés de merveilles légendaires. On y remarque trois rédactions différentes, contrairement à ce qu'on voit dans presque tous les offices des saints de l'antiquité chrétienne. Dans la première partie jusqu'au II^e^ Nocturne, ils rapportent que saint Memmie s'était laissé gagner à la foi chrétienne par saint Pierre, qu'après la mort des deux apôtres, il avait été envoyé dans les Gaules par saint Clément, à peu près dans le même temps que saint Eucher et saint Sixte. Ayant perdu son compagnon, saint Domitien, il retourna auprès de saint Clément, qui lui donna un lambeau du vêtement de saint Pierre; et à l'attouchement de cette relique eut lieu la résurrection de Domitien. Les habitants de Châlons méprisèrent leur apôtre; mais il ne cessa de combattre les ennemis de Jésus-Christ.

Au second Nocturne, cette merveille du prêtre ressuscité se répète en d'autres termes, qui ressentent, il est vrai l'antiquité, mais qui ne sont pas du même auteur que les *antiennes* et les *répons* du premier Nocturne. Viennent des prodiges, qui n'ont pas encore été mentionnés. Le saint rend à la vie un jeune homme qui s'était noyé dans un fleuve; il opère alors un grand nombre de conversions. Il guérit ensuite trois aveugles; ce qui n'empêche pas les habitants de Châlons de se révolter contre lui. Il en convertit cependant beaucoup après la guérison de trois lépreux et d'un possédé, et il se retire dans un lieu solitaire.

A la IX^e^ leçon, commence une prière qui semble avoir été, dans le principe, la conclusion de ces deux séries d'*antiennes* et de *répons*; puis, à Laudes, revient un récit historique sur ses travaux dans la ville, sur la guérison de trois aveugles, de trois lépreux, d'un possédé, d'un paralytique et sur ses derniers jours passés dans une caverne, où il jouit des entretiens avec Dieu. C'est la troisième fois que la vie du saint se trouve résumée, et pour ainsi dire sans cachet d'ancienneté.

Tout semble indiquer qu'une première série d'*antiennes* et de *répons* avait été composée lorsque l'usage de ces chants liturgiques avait commencé à s'introduire dans les Gaules, vers la fin du v^e^ siècle ou au vi^e^, et que diverses expressions de son office, de la préface de sa fête, célébrée déjà solennellement au iv^e^, y avaient passé avec des indications historiques. Ici encore rien n'annonce qu'une notice véritable ait été rédigée après les persécutions; car elle aurait sans doute fourni des extraits pour les *antiennes* et les *répons*, comme cela se fit pour tous les saints des temps rapprochés des persécutions ou des temps apostoliques : pour saint Denis, pour saint Martin, saint Germain d'Auxerre. Il n'y avait que peu d'indications transmises par l'antiquité chrétienne, il n'y avait que les points culminants de sa vie et quelques miracles frappants; et c'est cela que le premier groupe d'*antiennes* et de *répons* nous a redonné. On n'avait pas eu besoin d'en faire davantage pour les exigences de la liturgie.

Ce premier dépôt des traditions de l'église de Châlons sur saint Memmie ou saint Menge, porte avec lui son cachet d'antiquité. Il conserve des traces de la langue grecque, qui avait été, sans doute, en usage dans ce diocèse du I^er^ au au iii^e^ siècle et jusqu'au iv^e^, comme elle l'avait été à Lyon, à Autun, à Trèves et à Rome. Ainsi, la noble origine du saint évêque est caractérisée par ces mots : *Decorum genere sacro suo domate*, — et par : *stemate clarus*. — Le terme *domate*, maison, a pris tout à fait les désinences du grec. Quoiqu'il pût être adopté ainsi parmi les Latins, il ressentait l'étranger, de même que *stemate*. On pourrait en dire autant de *meritis cluentem* (*fameux par ses mérites*). Ce mot *cluens* est assez souvent employé dans

1. Catalaunensis vero urbis proprius exstat patronus Memmius antistes, qui cum adhuc maneret in corpore mortali, mortuum dicitur suscitasse... (*De Gloria Confessorum*, cap. LXVI. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 876).
2. LABBE, *Concilia*, t. IV, col. 1388; *Concil. Agath.* — *Voy.* plus haut, à l'article de saint Saturnin, page 6.
3. MIGNE, *Patrol.*, t. LXXXIII, col. 744.

des hymnes du v^e^ ou du vi^e^ siècle[1]. En outre, il règne dans toute cette page de l'histoire du saint un ton de poésie, qui rappelle parfaitement l'époque des Ausone, des Prudence, des saint Sidoine Apollinaire, c'est-à-dire la fin du iv^e^ siècle et le v^e^. Saint Pierre est appelé le *portier céleste, claviger ethereus;* saint Clément *était puissamment assis sur la citadelle de Rome; — Romulea vigebat in arce.*

Pour le fond des choses, si l'on ne peut pas le garantir de point en point, il repose sur plusieurs bases solides. La noblesse de saint Memmie était bien réelle. Sa famille était l'une des plus éminentes de Rome au temps de saint Clément. L. *Memmius Regulus* fut consul la 63^e^ année de l'ère chrétienne, trois ou quatre ans avant le martyre de saint Pierre.

Il est à croire que c'était un proche parent de l'apôtre de Châlons. Saint Clément qui était aussi un patricien du plus haut rang, était, comme naturellement, en rapport avec le fervent chrétien qui portait le nom de *Memmius*, dès qu'il l'avait vu dans les rangs des fidèles, et il avait jeté les yeux sur lui pour l'employer à la conversion du monde.

Le zèle de ce pape nous est connu par les lettres de saint Paul, qui le signale comme un de ses plus infatigables auxiliaires. Il dit à son disciple : « Aie soin de celles qui m'ont aidé avec Clément à propager l'Évangile ». *Adjuva eas quæ mecum laboraverunt in Evangelio cum Clemente.* (*Ad Philip.*, cap. iv, v. 8.) Dans sa seconde lettre aux Vierges, saint Clément a raconté des détails de sa vie de missionnaire; il avait parcouru bien des contrées où le christianisme naissant commençait à tenir ses assemblées, et d'autres où le paganisme régnait seul[2]. Au livre des *Récognitions* ou des *Voyages de saint Pierre* (*Itinerarium Petri*, — Περιόδοι τοῦ Πέτρου), il est souvent représenté dans la compagnie de saint Pierre, partageant sa vie, assistant à ses entretiens dans les chrétientés de l'Orient. Quoique cet ouvrage n'ait été composé, selon toute apparence qu'au ii^e^ ou au iii^e^ siècle, il le fut d'après les vraisemblances, c'est-à-dire d'après les souvenirs encore vivants du séjour de saint Pierre et de saint Clément dans les villes et dans les campagnes de l'Asie. Leurs rapports et leur amitié tenaient une place importante dans la Vie de saint Clément.

Au moment où saint Pierre s'était éloigné de Rome pour retourner d'abord en Palestine et ensuite gagner les contrées de l'occident, et même, suivant une respectable tradition, s'avancer jusqu'en Gaule et jusque dans la Grande-Bretagne (61-63[1]), pour obéir aux ordres de son maître qui lui avait dit d'être son témoin jusqu'aux extrémités du monde, *usque ad ultimum terræ*, il n'est pas étonnant que son disciple, qui devait lui succéder sur le siège pontifical, ait voulu l'imiter, et soit venu prêcher l'Évangile à Metz. Les traditions de cette église l'ont affirmé à une époque reculée. Paul Diacre l'a écrit en 784, dans sa Chronique des évêques de Metz (*Liber de episcopis Metensibus*)[2]. Quoiqu'il ne dise pas que ce saint Clément, disciple de saint Pierre, était le futur pape de ce nom, et qu'il semble ne pas le croire, c'était cependant l'opinion d'un grand nombre dans les temps anciens. La plupart, il est vrai, supposaient que c'était son proche parent.

Mais soit que le zélé et savant pontife, honoré de l'estime de saint Pierre, ait évangélisé Metz ou qu'il ait surtout consacré sa prédication aux chrétientés d'Asie, il est certain qu'il ordonna quinze évêques pour les diverses provinces de l'Empire : le *Liber Pontificalis* le déclare expressément. Or il ne pouvait oublier la Gaule dans le partage des ouvriers évangéliques. Elle tenait trop de place dans le monde romain pour qu'il ne lui donnât pas cinq ou six de ses évêques, les plus capables d'étendre les conquêtes de l'Évangile. L'Asie Mineure avait saint Jean, saint Polycarpe, qui avaient formé un grand nombre de disciples et réuni autour d'eux des séminaires, qu'ils déversèrent un peu plus tard vers le midi de la Gaule, vers Lyon, Valence, Besançon. Le bassin de la Méditerranée avait déjà ses apôtres à Arles, à Narbonne, à Vienne, sans doute à Marseille, où les inscriptions des tombeaux révèlent des disciples de Jésus-Christ du ii^e^ siècle ou des commencements du iii^e^[3]; il fallait pénétrer

1. On le voit dans l'hymne de saint Servais à la fin du manuscrit du viii^e^ siècle de la Bibliothèque nationale, manus. lat. n° 12598, provenant de Saint-Germain-des-Prés.

2. *S. Clementis*, II^a^ *Epistola ad Virgines*, cap. i. — Migne, *Patrol. gr*, t. I, col. 418-437.

1. Ex S. Innocentio, I^a^ *Epistola ad Decentium.* — Baronius, ad annum 61 ; n° 6.

2. Pertz, *Monumenta Germaniæ. Pauli Warnefridi Liber de episcopis Metensibus*, t. II, p. 261.

3. M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* viii^e^ *siècle*, t. I, préface, p. xxxiii.

Il y a des inscriptions chrétiennes de Marseille portant une ancre et des poissons. Ces emblèmes sont de la première période des symboles chrétiens : ils peuvent être du ii^e^ siècle ou des commencements du iii^e^. Ils supposent une communauté chrétienne déjà établie à Marseille depuis un certain temps.

plus au nord et à l'est, pour allumer des foyers nombreux, d'où le feu se répandrait sur les bords du Rhin, de la Marne, de la Seine. Ce que l'on sait de l'intelligence de saint Clément, de sa sainteté, de son activité à répandre la foi, répond en tout point aux assertions d'un certain nombre d'églises de l'est et du nord-est de la Gaule, qui lui avaient voué leur reconnaissance pour avoir reçu de lui leurs premiers apôtres. Il savait, aussi bien que les chefs de l'administration impériale, combien les provinces qui avaient des relations commerciales avec la Germanie et la Grande-Bretagne avaient d'importance. Il n'avait pas moins l'œil ouvert sur toutes les contrées infidèles que nos directeurs des missions étrangères, pour porter les ouvriers évangéliques sur les centres populeux, d'où leur action rayonnerait au loin. S'il passa quelques années à Metz, comme plusieurs le pensent avec d'assez bonnes raisons, ce fut cette partie de la Gaule qui attira ses prédilections, pendant les huit ou neuf ans qu'il resta sur le siège pontifical, avant son exil. Si ce fut un de ses proches parents qui fut évêque de Metz, il avait encore une raison toute spéciale de s'intéresser à la contrée.

Parmi ceux qu'il envoya continuer l'œuvre qu'il paraît avoir déjà commencée, saint Eucher et saint Sixte sont nommés avec saint Memmie, dans les *antiennes* et les *répons* de la fête de celui-ci. Ils sont aussi présentés comme des patriciens éminents. Leurs noms semblent se rattacher à la langue grecque, familière à saint Clément, et l'on sait que la famille de saint Sixte tenait à Rome un rang très honorable sur la fin du second siècle, car elle fournit le pape saint Sixte, qui fut ordonné évêque en 116 par saint Alexandre, et lui succéda bientôt après. Ces Romains convertis par saint Pierre et saint Clément, étaient parmi les premiers du clergé de Rome : ils avaient l'ambition de marcher sur les traces des apôtres. Nous verrons comment les églises de Trèves et de Reims réclament saint Eucher et saint Sixte pour leurs fondateurs, et font remonter leur prédication au Ier siècle.

Au *répons* de la IIe leçon, il se présente un miracle qui pourrait soulever des doutes sérieux. Saint Memmie ayant perdu son compagnon, saint Domitien, s'en retourna promptement à Rome, obtint un lambeau du vêtement de saint Pierre, vint l'appliquer sur le défunt et le ressuscita. Assurément, puisque les Actes des apôtres affirment que l'ombre de saint Pierre guérissait les malades en tombant sur eux, dans les rues de Jérusalem, et que le linge de saint Paul, en les touchant, leur rendait la santé (XIX, v. 12), les premiers fidèles gardaient pieusement les reliques des deux apôtres, et s'en servaient pour obtenir des miracles par leur intercession. Il était naturel que saint Memmie eût recours à ce moyen pour sauver son compagnon, s'il était tombé malade, ou même pour le rappeler à la vie, s'il était mort. Mais qu'il soit parti pour Rome, afin d'aller solliciter un secours aussi extraordinaire, et, qu'après de longues semaines, il soit revenu opérer une résurrection, cela n'est plus guère croyable. On sait que plusieurs saints passent pour avoir ressuscité leur compagnon d'apostolat par l'attouchement du bâton de saint Pierre : tels saint Martial de Limoges, saint Front de Périgueux, saint Eucher de Trèves. C'est évidemment donner carrière à la légende, que de se jouer ainsi dans les merveilles. Pour saint Memmie, la notice renfermée dans les *antiennes* se rapproche beaucoup de la vérité, qui nous est connue par les Actes des apôtres; et s'il y a de l'exagération, l'on ne peut pas dire que tout soit inventé.

De la sorte, cette première série d'assertions historiques sur saint Memmie ou saint Menge appartient à une époque rapprochée des persécutions, peut-être à la fin du IVe siècle ou au Ve; et alors les vieillards pouvaient encore donner des renseignements positifs, à deux ou trois siècles de distance, sur l'arrivée du saint dans leur patrie, sur ses travaux et ses miracles. Si la crédulité et l'imagination commençaient à

Voici les deux que reproduit M. Le Blant (t. I, préf., p. XXXIII et t. II, p. 305; nº 548-A.)

sen? / TRIO VOLVSIANO
..... EVTYCHETIS FILIO
et Sentri? / O FORTVNATO QVI VIM
Igni? / S PASSI SVNT
Eulo? / GIA PIENTISSIMIS F / i
liis fecit / REFRIGERET NOS Q / ui
Omnia po? / TEST ⚓

Cette inscription est au musée de Marseille.

La seconde est à Aubagne, dans l'arrondissement de Marseille. Elle présente l'ancre et deux poissons (*Ibid.*, t. I, p. XXXIII — et t. II, p. 311, nº 551-B.)

Q. VETINÆ. EVNOETO
QVI. VIX. ANN. XV. M. III

VETINII. HERMES ET ACTE
PARENTES. FIL. PIISSIMO.

ET DVLCISSIMO FECERVN
E. HERMES. SOROR LIB. LIBERTAB. POSTERISQ. EORVM

Ces types d'inscriptions accompagnés de l'ancre et des poissons, au témoignage des antiquaires, sont très rares en Gaule. M. de Rossi en a trouvé plusieurs aux catacombes pouvant dater du IIe ou du IIIe siècle, notamment une de l'année 234 (*Inscript. Rom.*, t. I, p. 10, nº 6). La première mentionne des martyrs qui furent livrés au feu. Une importante chrétienté avait donc affronté les persécutions à Marseille et aux environs, dès les temps des premières persécutions.

y mêler un peu de fable, les points fondamentaux n'étaient pas atteints.

La seconde série d'*antiennes* et de *répons*, qui reprend en des termes différents la résurrection de Domitien racontée plus haut, a bien aussi son cachet d'ancienneté. Il se peut qu'elle n'ait pas été composée fort longtemps après la première, ou peut-être qu'elle provienne d'une église ou d'une abbaye du diocèse de Châlons, qui aurait eu aussi à l'origine des *antiennes* et des *répons* particuliers. L'infusion de la langue grecque y est aussi très sensible. Le maître du saint est appelé *didascalum;* un jeune homme qu'il ressuscita, *ephebum*. Quelques expressions annoncent la décadence latine : *animaret puerum*, pour *qu'il redonnât la vie à l'enfant;* — *perimeret*, pris dans le sens passif ou neutre, pour signifier *qu'il mourût*. Il est vrai qu'il peut y avoir une faute de copiste. Dans la manière de parler de la Trinité, l'auteur est préoccupé de faire profession d'orthodoxie, comme s'il avait été dans le temps des ardentes discussions de l'arianisme, c'est-à-dire au v^e^ siècle. Il dit : *Populus confitetur unum Deum in Trinitate.*

Le miracle du jeune homme, qui s'était noyé dans un fleuve et qui fut ressuscité par le saint, produisit une vive impression sur le peuple pour le convertir. Il fut, sans doute, consigné par écrit dans les livres liturgiques, avant saint Grégoire de Tours, qui en parle ainsi : « L'évêque Memmie est patron de la ville de Châlons. On dit que pendant sa vie il ressuscita un mort »[1]. Nous avons dit plus haut comment il alla prier lui-même à son tombeau pour un de ses serviteurs, atteint d'une fièvre violente, et comment il obtint subitement la guérison.

Les honneurs rendus à saint Memmie sont donc bien constatés à partir des commencements du IV^e^ siècle, et les traits principaux de son apostolat dans le pays de Châlons sont certifiés par les générations voisines des contemporains. C'est une remarque importante à faire pour montrer que les évêques des premiers temps étaient honorés de bonne heure, quand ils avaient eu le pouvoir d'opérer des miracles; les populations accouraient à leurs tombeaux dès qu'ils y reposaient. Mais ceux qui n'avaient pas cette réputation étaient vite relégués dans l'oubli, fussent-ils venus les premiers annoncer l'Évangile. Saint Grégoire de Tours en cite un curieux exemple dans saint Ursin, apôtre de Bourges, où il avait travaillé de longues années et obtenu du sénateur de Lyon Léocadius, une maison qu'il avait transformée en église. Eh bien! ce saint évêque, inhumé avec honneur dans un sarcophage, avait été si bien oublié qu'on avait planté des vignes sur son tombeau, et qu'on ne savait plus rien de lui lorsqu'il fut retrouvé, à la suite d'une vision, par saint Germain, évêque de Paris, vers 560. Le peuple, ajoute saint Grégoire de Tours, ne savait pas encore honorer les prêtres du Seigneur, ni avoir pour eux la vénération qui leur est due[1]. Cela explique pourquoi les noms de tant d'évêques des premiers temps sont restés complètement inconnus. Leur titre même de *sacerdos,* qu'on leur donnait souvent comme aux simples prêtres, atteste combien ils étaient loin, à l'origine, d'être entourés de ces hommages pompeux, que les fidèles furent heureux de leur rendre déjà au v^e^ et au VI^e^ siècle.

Il est question d'une cellule que le saint avait consacrée, et où il aimait à se retirer pour s'y livrer à la prière. Cela est conforme à cette grande réputation de sainteté, que le peuple lui avait faite, et aux habitudes qu'avaient les apôtres de se retirer à l'écart afin de vaquer à l'oraison. C'est là qu'il devait être inhumé, et qu'il fut retrouvé au bois de Bruxères.

Dans la troisième série d'*antiennes* et de *repons*, qui est probablement plus récente que les deux autres, et qui fut appropriée pour l'office de *Laudes*, les répétitions de miracles déjà racontés précédemment n'ont rien de particulier. Seulement c'est dans une caverne et non dans une *cellule* que le saint se retire à l'abri du monde. Il n'y est pas question de la translation de son corps, qui avait eu lieu avant saint Grégoire de Tours, puisque celui-ci était allé prier dans l'église à son *tombeau* — *basilicam sancti adeo; sepulcro prosternor*[2]. — La prière finale semble indiquer une communauté religieuse, qui l'implore — *astante collegio, petimus, adesto.* — Cette communauté aurait déjà desservi l'église où saint Grégoire de Tours était entré.

---

1. Catalaunensis vero urbis proprius exstat patronus Memmius antistes, qui cum adhuc maneret in corpore, mortuum dicitur suscitasse... (*De Gloria Confessorum*, cap. LXVI.)

1. *De Gloria Confessorum*, cap. LXXX. (Ursinus) migrans a sæculo, in campo inter reliqua sepulcra populorum sepulturæ locatus est. Non enim adhuc populus ille intelligebat sacerdotes Domini venerari, eisque reverentiam debitam exhibere. Unde factum est ut, increscente terra, plantata desuper vinea omnem memoriam de primo urbis sacerdote convelleret...

2. *De gloria Confessorum*, cap. LXVI.

CHAPITRE II

LES VIES DE SAINT MEMMIE OU SAINT MENGE SONT RELATIVEMENT RÉCENTES, ET FOURNISSENT MOINS DE RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES QUE LA NOTICE PRÉCÉDENTE[1].

Sommaire. — Une 1e Vie de saint Memmie semble avoir été faite un peu avant le IXe siècle. — Elle n'est guère qu'une amplification de la notice contenue dans les *antiennes*. — Elle n'est pas aussi exacte. — Une autre fut rédigée plus tard, — et n'ajoute rien non plus à la notice primitive.

Une première Vie de saint Memmie ou saint Menge fut composée apparemment un peu avant le IXe siècle, à cette époque où les abbayes devenues florissantes aimaient à lire un récit détaillé des belles actions et des miracles de leur patron, le jour de sa fête, et avant la période de la pleine renaissance littéraire, où les moines et les clercs instruits s'appliquaient à des amplifications très verbeuses sur les saints les plus en renom. Elle n'était pas encore faite au temps de saint Grégoire de Tours, qui en aurait, sans doute, parlé en même temps qu'il parla de l'église de saint Memmie, et d'une faveur miraculeuse qu'il en avait reçue. Les développements y sont de médiocre étendue ; ce ne sont pas encore ces flots de phraséologie creuse, qui inondèrent les recueils de Vies de Saints à partir du milieu du IXe siècle. C'est le ton mesuré dans les discours et dans les merveilles, tel qu'il pouvait convenir à la fin du VIIIe ou au commencement du IXe.

Les citations du Nouveau Testament n'y sont pas encore l'exacte reproduction de la Vulgate de saint Jérôme, comme elle se rencontra presque partout lorsque les revisions de la Bible, commencées par les soins de Charlemagne et continuées sous les princes de sa famille, eurent produit leurs résultats; mais on ne saurait dire que ce sont des extraits de versions primitives; ce sont seulement des lambeaux de celles-ci enchassés dans la Vulgate; ainsi qu'on en avait conservé dans beaucoup de textes du VIIIe et du IXe siècle.

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1269 (XIVe siècle), *Breviarium Catalaunense*, fol. 846 : *In Translatione S. Memii* (Leçons de l'office).
Ibid., n° 5306 (XIVe siècle), fol. 211 : *Vita S. Memii.*

Tels sont ces deux exemples :

Texte des leçons de l'office de saint Memmie (Bibl. nat., manus. lat. n° 1269, fol. 346 : *In translatione S. Memmii*, lect. VIII.	**Texte de la Vulgate.**
Verens illud apostoli : « ne forte *aliis predicans* ipse reprobus efficiar » ; et cupiens in se impleri quod ab eodem apostolo dicitur alibi : « Unum autem quæ retro sunt obliviscens, *in ea que ante sunt me* extendens, *sequor* ad bravium superne vocationis.	« Ne forte, *cum aliis predicaverim*, ipse reprobus efficiar. » (*E. ad Corint.*, cap. IX, v. 29.) « Quæ quidam retro sunt, obliviscens, *ad ea vero quæ sunt priora* extendens meipsum, ad destinatum *persequor* ad bravium supernæ vocationis (*Ad Philip.*, cap III, v. 13-14.)

Du reste, il n'y a dans cette relation aucune recherche historique, aucun document, qui puisse compléter ou éclaircir utilement les indications brèves et substantielles de la notice renfermée dans les *antiennes* et les *répons*. Elle en est une paraphrase, qui n'apporte pas une idée nouvelle; même elle ne dit rien de la translation des reliques, qui aurait pu révéler quelque secret du passé par des inscriptions de tombeaux, des symboles funéraires. Il y a d'ailleurs une description de l'entrée du saint dans la ville de Châlons, qui n'est pas en harmonie avec les coutumes de ces temps si reculés. Il y est rapporté que le saint, après avoir guéri trois lépreux, trois aveugles, et un possédé, fut reçu aux acclamations du peuple, qui renonça aux idoles, embrassa la foi chrétienne, demanda le baptême, et choisit comme évêque celui qui venait de lui accorder tant de bienfaits. (Lect. VI.). Ce n'est pas ainsi que les choses purent se passer. La conversion de la ville ne se fit pas en masse; les habitants convertis ne purent se donner leur apôtre pour évêque. C'était avant d'arriver au milieu de ses idolâtres qu'il avait reçu la consécration épiscopale. La notice primitive le déclare et dit : « que ce fut par l'ordre de saint Clément que l'envoyé de Dieu mérita d'être le pontife de Châlons. — *Cujus (Clementis) jussu vates hic allegatus almus Cathalaunici meruit gregis pontificium* (*Ad. Vesp. ant.*)

On voit une fois de plus avec quelle légèreté les amplificateurs de l'époque carlovingienne ou des temps rapprochés traitaient la vérité historique, dans ces tableaux d'imagination, qu'ils traçaient des travaux et des miracles des saints.

Ce récit est donné en grande partie dans les leçons de l'ancien office de saint Memmie, tel que l'a conservé le Bréviaire de Châlons du XIVe siècle [1].

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1267 (XIVe siècle), fol. 346 : *In translatione S. Memmii.*

Une seconde Vie fut rédigée dans la suite, avec aussi peu d'attention aux souvenirs positifs de l'antiquité, et avec la même facilité à admettre des détails inexacts. Ce n'est plus seulement saint Eucher et saint Sixte, qu'elle montre arrivant dans les Gaules avec saint Memmie, c'est encore saint Sabinien de Sens, saint Denis de Paris. Ce n'est pas par saint Clément, mais par saint Pierre lui-même qu'il est ordonné évêque, et dirigé vers la province qu'il devait évangéliser. Au lieu d'une cellule, c'est une caverne qu'elle donne à l'homme de Dieu pour se retirer dans la forêt de Bruxères, et pour s'y livrer à l'oraison.

Beaucoup de fautes grammaticales viennent troubler le sens dans le manuscrit du XIV^e^ siècle de la Bibliothèque nationale (Manus. lat. n° 5306 (XIV^e^ siècle), fol. 211).

Texte de la notice sur saint Memmie contenue dans les antiennes et les répons de sa fête.

IN TRANSLATIONE SANCTI MEMII[1].

Ad Vesp.

ANT. *Apostolica fides Christum cum proderet, orbi claviger ethereus ascivit sibi Petrus Memmium decorum genere sacro suo domate.*

In I° Nocturno.

ANT. *Post triumphum cedis apostolorum Roma venere patres, quo verba erogarent vite Galliam petiere.*

ANT. *Docta fide quos comitabatur Memmius sacer predictus virtutibus ac stemate clarus.*

ANT. *Tunc temporis Clemens Romulea vigebat in arce, cujus jussu vates hic allegatus almus Cathalaunici meruit gregis pontificium.*

LECT. I. ℟. *Tempore quo patres sancti Belgicam adiere primum, fanaticas ut Christo consiliarent plebes, Memmium meritis cluentem, inter quos, direxit Clemens Romanus antistes.*

℣. *Nam proceres Eucharius et Sixtus cum cetu patrum Roma venere.*

LECT. II. ℟. *Beatus Memmius legatione divina functus, ob funestam cladem amisit Domitianum, quem in sacro cultu ei dicarat presul romanus.*

℣. *Romam confestim rediens donatur fimbria apostoli Petri, cujus ad tactum vite dedit ministrum.*

LECT. III. ℟. *Post egregii suscitationem clientis inclitus presul populos commissos sibi adiit festinus, ut cito redempto ad spem vite eos vocaret.*

℣. *Ipse namque spretus est a civibus, sed ut doctor egregius sedule concertabat.*

In II° Nocturno.

ANT. *Contigit dum presul trivera jussa iniret, officialium quidam Domitianus funere succumberet.*

ANT. *Preco tunc assecla carens repetiit didascalum propere ut sinnistem[1] absortum redderet vite.*

ANT. *Mox donatur almi fimbria Petri cujus tactu vite collegatur ac cum ipsis fungitur.*

LECT. III. ℟. *Cumpetenter tunc temporis accidit ut ephebum Genemsum ludentem in littore amni cavis mersatum perimeret. Quem accersitus Memmius sacer redivivum reddidit.*

℣. *Cernui parentes mox revocant presulem, quem prius abegerant, ut virtute Christi animaret puerum.*

Patrato denique miraculo a presule sacro, plebs omnis credit Christum, ac pari voto expetit lavachrum.

℣. *Repudiatis simulachris, populus confitetur unum Deum in Trinitate.*

LECT. VI. ℟. *Subactis civibus, Memmius insignis preco civitatis cum attigisset additum, trium cecorum instauravit lumina, fultus ope divina.*

℣. *Ut plebem Christum jam confitentem perfectius solidaret in fide.*

In III° Nocturno.

ANT. *Athleta dehinc sibi dicatam plebem concitus adiit : sed fana urbis quin obtineret spernitur a civibus.*

ANT. *Amne mersus ephebus quidam tunc comparere desiit, confestim prece vatis armatus parentibus redditur.*

---

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1269, *Breviarium Catalaunense*, fol. 346 : *In translatione S. Memii.*

1. Ce mot *sinnistem* semble signifier *collaborateur* et être tiré du grec (Συνίημι — Συνίστημι.)

Ant. *Profanum vulgus ut vidit prodigia, Christum fatetur petiitque lavacrum, ac jugo antistitis protinus se subdidit.*

Lect. vii. ℟. *Ingressus urbem Memmius doctor magnificus dum stipatur a confluente, dedit item tres leprosos sospitati fretus presidio deifice Trinitatis.*

℣. *Ut visis prodigiis erroribusque abdicatis populi intensius ad spem intenderent.*

Lect. viii. ℟. *Subrogatus in sede Memmius confessor almus cum foveret gregem cura pastorali, vidit demone vexatum hominem. Quem virtute Christi redidit indempnem.*

℣. *Dehinc cellam rediens quam sibi consecraverat, quo reperit carentem viribus claudum.*

Lect ix. ℟. *Alme decus confessorum coheresque celicolorum, Memmi, qui sertum perhenne Christi gestas munere, cernui gregis astantis, petimus, fave votis. Ut noxarum nos a sorde suffragando diluas.*

℣. *O Memmi, qui celo perpes digne cum Christo viges, preces audi supplicantum ferque opem famulis.*

In Laud.

Ant. *Triumphans sacer Christi Memmius, gentilitatis errore devicto, cum subacta plebe processit in urbem.*

Ant. *Trinitatis doctor deifice menia primum dum penetraret urbis, tribus ope Christi reddit lumen cecis.*

℟. *Protinus tres gutte turpati sacrum antistitem obviavere leprosi, quos prece fusa denuo dat saluti.*

Ant. *Beato patri denique occurrit quidam spiritum habens nequam. Hic jussu presulis continuo demone caruit.*

Ant. *Laudes Dei gloriosus ut continuaret Memmius speleam sibi dicavit a tumultu segregem, dum oratum eo cessit, quemdam frustratum gressu sospitati addicat.*

Ant. *Senio jam fatiscens Memmius doctor egregius ac fidei certamine munia complens, accitus Dei alloquiis ut emeritus Christo promeruit in æthere jungi.*

Ant. *O Memmi, Dei assertor decens, qui laureatus pro meritis perpes cum Christo cluis, astanti collegio, petimus, adesto, ut qui te summum veneramur patronum, propitiatorem sentiamus eternum.*

Texte de la notice sur saint Memmie contenue dans les leçons de son office.

IN TRANSLATIONE SANCTI MEMMII [1].

Lect. i. *Dum portas urbis catalaunice sanctus Memmius pro populo undique stipante, penetraret, leprosi tres ac ceci totidem, transitu ejus audito, irruunt recuperande sanitatis desiderio, corde fideli clamant : «Adjuva nos, sancte Dei ; confer opem infirmis, qui non negas et defunctis. »*

Lect. ii. « *Redintegra vulneratos, qui erigis « et sepultos, redde oculorum lumina, qui lumen « anime non impotens reddis. » His et hujusmodi vocibus conclamantes, vir beatus audiens et dolori compassus, fidemque videns, imperat in nomine Domini quem predicat, ut et lepra recedat animabus et lux revertatur ad oculos.*

Lect. iii. *Confestim sequitur jussionem effectus, et leprosi vel ceci munera postulata suscipiunt. Gaudent restaurati, gaudet et populus et simul omnes mixti indiferenter vocibus eum laudant. Sic miraculis enutrita fides ascrescit, renuntiatur ydolo, theosebia eligitur. Sacer ubique presul verbum Dei ubique diffundit et gratia audiendi in plebe diffunditur.*

Lect. iii. *Et numero trinario curatorum materia sumitur predicandi, ut omnis qui Trinitatis fidem susciperent, nossent se in anima renovari.*

His auspiciis sacratissimus Memmius urbem ingreditur ; multitudo sexus utriusque comitatur, nec servatur etatibus ut dignitatibus solita reverentia, dum omnes uni intendunt.

Lect. v. *Obliviscuntur Deum in orationibus sui cultus propulsi a famulis : famuli dominos non respiciunt, dum desiderio suo adimplendo, invidendo et audiendo famulo Dei cuncti deserviunt. Procedebat aliquantulum ac subinde loquens subsistebat, cum ecce demoniacus proruit et inconditis vocibus clamans ante ejus vestigia sternitur. Quem videns vir gloriosus et quos patenter agnoscens orat Dominum ut ad edificationem sequencium populorum ymaginem suam curet, nec dominari patiatur extraneum.*

Lect. vi. *Ad cujus vocem, velut umbra, ini-*

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 1269, *Breviarium Catalaunense*, fol. 346 : *In translatione S. Memmii.*

micus fugit et homo melioratus attollitur atque cum ceteris sibi reddit, seque agnoscens in voce exultationis et confessionis eum sequendo immoratur. Alteram quoque episcopi clementiam expertus semper et ejus vestimentis contectus et pane usus est, quamdiu in hac vita fuit et ipse indiguit. Itaque, deposito iniquitatis principatu, magnificus ac humilis doctor Memmius exaltatur in antistitem : electus, jubente Domino tocius populi favore non modico; are corruunt et tocius honor cucurrit in ecclesiam.

Lect. vii. *Sacerdotes culture prioris derisui ac fedeciciis patent, versus sacerdos catholice solus cultui venerationis habetur. Concurrebant cotidie ex collimitaneis ac procul positis locis populi, qui signaculum fidei peterent penitentiam preteriti erroris confessione criminum suscipientes ex animo. Ita Deus per beatum Memmium operabatur, ita messis multa in parvo tempore sub tanto cultore subcrevit.*

Lect. viii. *Ordinavit autem pontifex sanctus personas presbiteri honore condignas, qui doctrina et operibus perpollentes neophytos erudirent; quibus et reliquos ad supplementum divine servitutis gradus christiano de more supposuit. Quibus, secundum quod spiritus sanctus docebat ex actis fidei, gratia perficiente, in arborem ad peccatorum obumbrandam turpitudinem gloriosus confessor Memmius gratias agens Deo super inenarribili dono ejus, cepit semetipsum virtutem studiis arcius exercere, verens illud apostoli : « Ne forte aliis predicans ipse reprobus efficiar, » et cupiens in se impleri quod ab eodem apostolo dicitur alibi : « Unum autem quæ retro sunt obliviscens in ea que ante sunt me extendens, sequor ad bravium superne vocationis. »*

Lect. ix. *Tumultus autem mundanos fugiens et solitudinis quietem amplectens, ad speluncam hospitalem prius frequencius recurrebat, ibique clauso ostio, orans Patrem, sese ac populum sibi commissum commendatori Deo anxius commendabat. Cum ergo quadam die more solito ibi venisset, debilem in grabato cubantem fides quorumdam attulerat, et ad membrorum reformationem laudabili presumptione absconderat, vidit semimortuum, nec cur adesset quesivit, sed quid peteretur agnoscens, fudit orationem ad Dominum, ut qui omnia valde bona fecerat, debilitatum membris omnibus reformaret. Audivit Deus et misertus est infirmi, et sicut fidelis servus voluerat, factus est adjutor ejus.*

Prose en l'honneur de Saint Menge[1].

Spiritali delectemur una fratres gaudio
Laudes Christi referentes[2] in beato Memmio.
Hinc in stella matutina lucem profert seculis
Et choruscat verbo vita signis et miraculis

Ordinatur a Clemente
Clemens actu, clemens mente,
Hoc pro nobis disponente
Superna clementia

Verba vitæ committuntur,
Vota patres prosequuntur
Et cum ipso diriguntur
Duo luminaria

Ad agones animati
Sacra fide confirmati
Tota mente Trinitati
Reddunt testimonia.

Sanctus presul sic resedit,
Verbo docet, corda credit,
Ex commissis unus cedit
Præ mortis angustia,

A consorte destitutus,
Sed hoc casu tunc adjutus ;
Nec a fide resolutus
Ad Clementem redit tutus.

Cum summa fiducia
Vesti Christi conferatur
Vestis Petri pars donatur.
Illa languens curabatur
Ac defunctus revocatur
Ad vitæ solatia.

Currit alachrius beatus Memmius,
Ardorem excitat consurgens filius,
Adversis deprimi nescit exterius,
Quem robur fidei firmat interius.

Feroces repperit errori deditos,
Per crucem prædicat salvari perditos,
Ut prudens medicus morbis implicitos,
Curare properat peccatis subditos.

---

1. Boulangier, *Histoire de saint Menge*. Châlons, 1611. — Biblot. nat. catal., L. 27, n° 13970. Il mourut le 5 août. Les religieux trouvèrent son corps au bois de Bruxères. La 1re translation se célèbre le 16 décembre. La 2e le 8 juin. La fête de saint Donatien, son successeur, le 7 août; celle de saint Domitien, le 9 août.

2. Il faut probablement écrire *referantur*, et les quatre vers doivent être dédoublés.

Ad superna se suspendit,
Mente totus illuc tendit,
Nec relaxat spiritum.

Armis Christi pugnaturus,
Inter hostes stat securus,
Sic crescit ad meritum.

Sub aquis mortuum vitæ restituit,
Ejectus antea ex tunc enituit;
Nec lux sub modio latere potuit,
Nec sol in tenebris.

Ad fidem convolat et fit ecclesia.
Plebs prius insolens plena nequitia;
Deponit coluber antiqua spolia,
Relictis latebris.

Argumenta veritatis
Crescunt evidentius,
In ingressu civitatis
Sanctus præsul Memmius
Tres a lepra liberavit
Intuente populo.

Cæcitate condemnatis
Tribus visum reddidit,
Hoste membris occupatis
Sanitatem indidit,
In instanti tot sanavit,
Sub crucis signaculo.

Enervatum viribus
Et membris inutilem
Sustentatum manibus
Pede prorsus debilem
Sonat plenus gratia.

Efficacem precibus
Omnis languor reperit;
Imperat spiritibus
Morbus omnis deperit;
Fugantur dæmonia.

Pax cælestis, pax æterna,
Suspirantes ad superna
De valle miseriæ,
Ad te trahe, salus vera,
Via, virtus, lux sincera
Duc ad regna gloriæ.

11. — SAINT EUTROPE, APOTRE DE SAINTES, APPAREMMENT VERS LA FIN DU III^e SIÈCLE.

La découverte du tombeau de saint Eutrope et les vieux documents ne permettent pas de placer son apostolat au delà de la fin du III^e siècle [1].

Sommaire. — Découverte du corps de saint Eutrope à Saintes, en 1843. — Letronne se prononce sur l'âge du sarcophage et de l'inscription. — Celle-ci peut remonter du VI^e siècle au XII^e. — M. Edmond Le Blant y trouve les caractères du VI^e ou du VII^e. — Saint Grégoire de Tours raconte la translation des reliques du saint par l'évêque saint Palais, entre 573 et 583. — Il dit qu'on avait entièrement oublié son souvenir; qu'une cicatrice marquée sur sa tête fit croire qu'il avait été martyr. — Aucun des vieux martyrologes n'ayant mentionné son culte, on ne sait pas s'il vint au 1^er siècle, ni s'il fut martyrisé. — Tout porte à croire le contraire. — Les *antiennes* et les *répons* de sa fête sont le plus ancien document écrit sur sa vie. — Ils peuvent être du VII^e siècle. — Ils affirment aussi que les fidèles ignoraient qu'il eût été martyr. — Le manque de témoignages anciens ne permet pas de croire qu'il fût venu avant le IV^e siècle ou la fin du III^e.

Le corps de saint Eutrope fut retrouvé dans l'église souterraine de son nom, à Saintes, le 19 mai 1843. Cette découverte raviva les discussions sur l'époque où il avait évangélisé la ville. Les archéologues les plus éclairés vinrent dire le mot de la science sur l'âge de son tombeau de pierre, et de l'inscription EVTROPIVS, gravée sur le devant du couvercle. Letronne fit un rapport, qui a été inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* [2]. Plus tard, M. Edmond Le Blant donna également son avis [3]. Les hagiographes se partagèrent entre deux sentiments : les uns voulant que le saint fût venu à Saintes au 1^er siècle ; les autres, seulement au III^e ou au IV^e.

Qu'en est-il en réalité? Est-il possible de trancher la difficulté ? A-t-on des éléments suffisants pour lever tous les doutes ?

Les archéologues ont résolu approximativement la question de l'âge du sarcophage et de l'inscription, affirmé avec autorité que les reliques du saint étaient bien là renfermées. Mais ils n'ont pas pu aller plus loin.

Les indications positives font défaut pour établir que saint Eutrope est venu à Saintes aux temps apostoliques. De très fortes présomptions disent le contraire ; et l'on ne peut que se ranger à l'opinion de ceux qui font évangéliser tout le sud-ouest et l'ouest de la Gaule à partir de la 2^e moitié du III^e siècle, ou des commencements du IV^e. Laissons d'abord parler Letronne sur la découverte du tombeau.

.... « Le 19 mai 1843, des ouvriers occupés à des travaux de restauration dans l'église souterraine de saint Eutrope, à Saintes, église fondée sur le roc vif, trouvèrent dans l'axe de cette crypte, en sondant l'extrémité orientale, un sol de remblai, que la pioche entama facilement. Ils s'assurèrent qu'on avait pratiqué là jadis une cavité ou fosse, à peu près carrée, de 1^m, 23 dans un sens et de 1^m, 19 dans l'autre.

.... « Après qu'on eut enlevé la dernière des cinq couches (de moellons), on aperçut une pierre quadrangulaire, taillée en biseau ou à face de diamant, comme le sont quelquefois les couvercles des anciens sarcophages chrétiens. Cette pierre, sans aucun ornement et d'un travail grossier, servait de couvercle à une sorte d'auge monolithe de même matière et fort massive, puisque ses parois n'avaient pas moins de 22 à 25 centimètres d'épaisseur. Elle remplissait le reste de l'excavation, dont la profondeur totale est 1^m,88.....

.... « Sur un des petits côtés du couvercle (sur celui qui regarde l'entrée de l'église), on lit une inscription profondément gravée en caractères de 0^m, 1 de hauteur, qui consiste dans ce seul nom EVTROPIVS.....

.... « L'enfouissement (sous des couches de maçonnerie) ne put avoir lieu que postérieurement à l'an 1539, époque de la plus récente des monnaies trouvées au milieu de la maçonnerie ;

1. Voy. *Notice historique sur saint Eutrope, apôtre, premier évêque et martyr de Saintes*, par BRIAND (Jos.), Saintes, 1845 et 49, in-12. — *Notice sur saint Eutrope, son tombeau*, etc., in-12, La Rochelle, 1845, 36 pages (Bibliot. nat., catal. L 27, n° 7278). — BOLLAND., *XXV April*, III, p. 735 : *De sancto Eutropio martyre. Commentarius*, p. 736, *Miracula*. — LETRONNE, *Mémoire sur la découverte d'une sépulture chrétienne dans l'église de Saint-Eutrope, à Saintes*, dans *Revue archéologique*, année 1846, 2^e année; 2^e partie, p. 569-85. — LETRONNE, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, p. 75. — *Dissertation historique sur saint Eutrope, premier évêque de la ville de Saintes...* Jonzac, 1861, in-8, 16 pages. — M. LE BLANT, *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. II p. 361 : *Eutropius*, Saintes.

2. T. XVII, p. 75.

3. *Inscriptions chrétiennes*, etc., t. II, p. 361.

ce qui nous amène au temps des guerres de religion, où Saintes fut pillée trois fois par les calvinistes.

... « Les ossements trouvés en 1843 devaient être en l'état où saint Palladius les avait mis. C'est lui qui en avait retiré le chef et les menus ossements, exposés dès lors à la vénération des fidèles.....

.... « Cette forme de l'ϵ grec du sarcophage se montre dans les inscriptions latines à partir du IIIe siècle. Elle paraît aussi plus tard... mais elle ne se montre plus au XIIe. L'inscription pourrait remonter au IVe siècle, qui est celui qu'on assigne au martyre de saint Eutrope, bien qu'il faille reconnaître que l'époque en est encore incertaine.

.... « (A l'intérieur du sarcophage étaient deux couvercles de plomb), dont l'un évidemment plus ancien que l'autre doit provenir d'une capse plus ancienne, dont on voulut conserver les débris....

.... « On a reconnu, dans la capse, des ossements ayant appartenu au crâne d'un autre individu jeune de 18 à 20 ans, qui pourrait bien avoir été une femme..... et quelques ossements d'un enfant nouveau-né....

... « Les Actes de saint Eutrope, en ce qui concerne les miracles, semblent avoir été rédigés au XIVe siècle, d'après des documents plus anciens...

... « Il est dit que sainte Eustelle, fille d'un gouverneur du pays, convertie par saint Eutrope, prit soin, après son martyre, de recueillir ses restes, et leur donna secrètement la sépulture dans sa maison..... et se sentant près de mourir, ordonna que son corps fût déposé près du sarcophage du saint..... Quant aux ossements de l'enfant, c'est une circonstance qui s'est rencontrée plusieurs fois.... Saint Pélerin, premier évêque d'Auxerre, fut trouvé avec les ossements d'un petit enfant....

En terminant, Letronne ajoute : « Ici le rôle de l'hagiographe commence ; celui de l'archéologue finit. »

M. Edmond Le Blant donna ainsi son avis : « On a beaucoup écrit, sur le petit sarcophage où se lit ce nom ϵVTROPIVS, et qui contient les ossements de deux adultes et ceux d'un nouveau-né. La commission ecclésiastique de Saintes et l'illustre Letronne ont démontré que la plus grande partie de ces restes appartiennent à saint Eutrope. « Sarcophage et inscription, dit le savant académicien, tout peut « et même doit remonter à l'époque où le corps « de saint Eutrope fut soustrait par sainte « Eustelle aux profanations des païens ; « c'est-à-dire au temps même du martyre[1]. » Mais l'exiguité du sarcophage ne peut permettre cette supposition. L'auge de pierre ne mesure qu'une longueur de $1^{m},01$ sur $0^{m},62$ de large et $0^{m},42$ de hauteur.... Il faut le reporter à l'époque de la translation dont parle saint Grégoire de Tours[2]... Les sarcophages de pierre trouvés dans le pays, avec un nom en grosses lettres, semblent appartenir au VIe siècle ou au début du VIIe ».

Le récit de saint Grégoire de Tours sur la translation des reliques du saint, par les soins de l'évêque saint Palais (Palladius) de Saintes, vers 576, semblerait trancher la question du temps de son apostolat ; mais les objections se présentent et détruisent apparemment ses assertions. « Saint Eutrope, martyr de la ville de « Saintes, dit-il, passe pour avoir été envoyé « dans les Gaules par le bienheureux évêque « Clément, et pour avoir reçu la consécration « épiscopale de ses mains. Après s'être acquitté « de sa mission et avoir prêché aux infidèles, « il remporta la palme en succombant sous les « coups des païens irrités. Mais, dans ces « temps de persécution, il n'avait pas été inhumé « dans un lieu convenable, et n'avait pas reçu « des chrétiens les honneurs qu'ils auraient dû « lui rendre ; et alors on avait totalement oublié « qu'il avait été martyr. On le sut de cette « manière, à ce que l'on assure : Après bien « des années, une basilique fut élevée en son « honneur, et, quand elle fut terminée, Palla- « dius, qui était sur le siège épiscopal (de « Saintes), convoqua les abbés et transporta « pieusement les reliques à l'endroit qu'il avait « fait préparer. Cela fait, deux des abbés, ôtant « le couvercle, examinèrent le corps saint et « aperçurent une cicatrice à la tête, où le tran- « chant de la hache s'était enfoncé. En outre, « pour que ceci ne restât pas sans significa- « tion... la nuit suivante, les deux prêtres « pendant leur sommeil eurent une vision, « dans laquelle le saint leur dit : « La cicatrice « que vous avez remarquée sur ma tête a été, « croyez-le bien, ce qui m'a rendu martyr. » Et « alors on connut, parmi le peuple, qu'il avait « été martyr, car il n'y avait point d'histoire de « sa Passion[3]. »

Ainsi, au témoignage de saint Grégoire de Tours, qui vivait au temps de cette translation,

1. Si Letronne avait d'abord émis cette opinion, il l'abandonna dans la suite.
2 *De Gloria Martyrum*, cap. LVI.
3. *De Gloria Martyrum*, cap. LVI.

la population de Saintes avait oublié que son apôtre avait été martyr. Cependant c'est une de ces choses que de pieux fidèles ne peuvent oublier. Il est tout à fait incroyable que les habitants de Saintes, en 576, aient ignoré que l'évêque dont ils avaient reçu la foi, avait obtenu la palme du martyre. Cette blessure à la tête, cette vision, qui sont invoquées pour démontrer que le saint avait été martyrisé, paraissent trop venir à propos pour n'exciter aucune défiance. On avait besoin de démontrer un fait qui n'était nullement transmis par l'antiquité chrétienne. Aucun des anciens martyrologes, ni celui de saint Jérôme, ni le petit martyrologe romain, ni celui du vénérable Bède, ni celui de Wandalbert, ne mentionnent saint Eutrope, et il serait étrange que la ville de Saintes, qui était importante à l'époque romaine, n'eût pas fait connaître une de ses gloires les plus belles, si elle avait eu l'honneur d'être arrosée du sang d'un martyr, envoyé de Rome pour l'évangéliser. Selon toute apparence, il n'y eut pas là de martyr; car les premiers fidèles ne laissèrent généralement pas sans honneur ceux qui avaient donné leur vie pour leur annoncer l'Évangile; ils eurent, du moins, pour eux un souvenir. En outre, les assertions de saint Grégoire de Tours établissent qu'au temps de saint Palais (Palladius) (573 à 583), le clergé et le peuple de Saintes pensaient que la foi avait été apportée à leurs pères au Ier siècle. Mais c'était une conjecture, puisque saint Eutrope avait été totalement oublié. Ce n'était pas une tradition fidèlement transmise par les aïeux. Cela est si vrai que les *antiennes* et les *répons* composés pour sa fête et qui sont bien le plus vieux document sur sa vie, rapportent « que les anciens ignoraient qu'il avait reçu la couronne du martyre ». (*Ipsum unde confessorem recolentes posteri decoratum nesciebant corona martirii* (*in* IIIe *Noct. Ant*).

Pouvait-on ressaisir encore, en 576, quelques échos des traditions primitives et composer peu après une notice véridique dans ses principaux points? La déclaration de saint Grégoire de Tours ne permet guère de le supposer. Puisqu'on ne savait même plus s'il avait été martyr, on ne savait plus rien de positif sur son arrivée à Saintes [1]. Les conjectures auxquelles se livrèrent les clercs et les moines n'étaient appuyées sur aucun fondement solide. Les fables et les merveilles légendaires vinrent dissimuler la pauvreté des renseignements que l'on recherchait.

Le premier récit composé sur saint Eutrope est apparemment dans les *antiennes* et les *répons* de son office, tels que les reproduit un bréviaire de Saintes du XVe siècle. Ils peuvent remonter probablement au VIIe, à cette époque où les abbayes devenues florissantes avaient des religieux instruits, et où les églises célébraient avec solennité les fêtes de leurs apôtres et de leurs martyrs. On sait que les *antiennes* et les *répons* étaient en usage dans les Gaules dès la fin du Ve siècle, et qu'ils se maintinrent avec honneur dans la liturgie. Le concile d'Agde de 506 déclare qu'ils étaient chantés avant les collectes [1]. Saint Isidore de Séville les trouvait déjà anciens en 620, et rappelait qu'ils avaient été importés d'Italie [2]. Nous avons montré, à propos de saint Saturnin de Toulouse et de saint Trophime d'Arles, comment ils étaient ordinairement des extraits textuels des biographies primitives des saints.

Ici pour saint Eutrope, ils ont un cachet d'antiquité qui paraît bien antérieur au genre verbeux, tout émaillé de clinquant littéraire, de merveilles légendaires, des écoles carlovingiennes. La translation faite par l'évêque Palladius y est rappelée, ainsi que la vision dans laquelle le saint aurait déclaré qu'il avait consommé son martyre par le coup encore marqué sur sa tête. Les expressions employées ne sont pas les mêmes que celles dont se servit saint Grégoire de Tours en racontant les mêmes détails : ce qui ferait croire que l'Histoire des Francs n'était pas encore connue à Saintes lorsque les *antiennes* furent composées. Il y règne un accent de sincérité entière. Les fables manifestement inventées, qui entrèrent plus tard dans sa légende, et dans le récit de la translation de ses reliques, ne sont pas encore en germe dans cette courte notice. Aucune allusion n'y est faite à la conversion de sainte Eustelle. Mais l'auteur, avouant qu'on ne savait pas que le bienheureux confesseur avait reçu la couronne du martyre, affirme indirectement qu'aucun écrit n'avait été fait sur ses travaux; et étant lui-même fort éloigné des événements, il ne pouvait plus connaître ce que les contemporains avaient oublié de transmettre. Ce qu'il affirmait sur l'arrivée de l'apôtre de Saintes

1. La relation sur les miracles de saint Eutrope semble n'avoir été rédigée qu'au XIVe siècle. Elle ne renferme aucune indication importante sur la vie du saint. (*Bolland.*, XXX *Aprilis*, t. III, p. 736 : *Miracula sancti Eutropii.*)

1. Labbe, *Concilia*, t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.*

2. *Responsoria* ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine quod uno canente, chorus consonando respondeat. (*Sancti Isidori Hispalensis; De Ecclesiasticis officiis*, lib. I, cap. IX : *De Responsoriis*; et cap. X : *De Lectionibus.* Migne, *Patrol. lat.*, LXXXIII, col. 744.)

au 1er siècle, après avoir reçu l'onction sainte des mains de saint Clément, ne pouvait être garanti par personne. Aucune inscription romaine ne vient seulement attester qu'il y avait une chrétienté à Saintes au IVe siècle. Cependant cette ville avait de l'importance sous les Romains, l'archéologie y a recueilli des souvenirs de diverses natures qui se rapportent aux empereurs et aux païens de leur temps [1].

Le manque de vieux documents sur saint Eutrope, la forme de son tombeau, l'époque relativement tardive où commença son culte ne permettent donc pas de faire remonter son apostolat au delà du IVe siècle ou de la fin du IIIe.

Il y eut une translation des reliques en 1096. Le récit en fut fait par un témoin oculaire et a été conservé. Le pape Urbain II, étant venu au concile de Clermont, fut prié de consacrer la nouvelle église de Saintes. Il y consentit, et dans cette cérémonie, on voulut lever de terre le corps de saint Eutrope et le mettre derrière l'autel de l'église souterraine. L'auteur de la relation ajoute : « On vit le tombeau sacré, placé dans le roc vif, fermé par une pierre tumulaire posée dessus et scellée aux quatre angles avec des branches de fer recouvertes de plomb fondu. Quand il fut forcé, nous vîmes dedans une capse en plomb, qui renfermait les restes sacrés du martyr [2]. »

Il ne mentionne pas les deux couvercles en plomb, qui furent constatés en 1843, ni le corps de sainte Eustelle, comme s'il n'avait pas encore été dans le cercueil du saint.

Texte d'une notice primitive contenue dans les *antiennes* et les *répons* de l'office du saint [3].

IN FESTO S. EUTROPII.

Ant. *Colentes ergo triumphum magni Eutropii recitemus vitam ejus mercedis non dubii.*

Lect. I. ℟. *Ad se predicandum Christus primos legit nuncios. Legerunt primi secundos; secundi tercios.*

℣. *De quibus fuisse fertur Eutropius.*

Lect. II. ℟. *Quem successor Petri Clemens sacravit pontificem, ac Xanctonas veritatis fidum misit judicem.*

℣. *Monuit hunc fore Christi testem invincibilem.*

Lect. III. ℟. *Dum ad urbem destinatam miles sanctus properat, invento Symonis ense hostes Christi enecat.*

℣. *Vertit Deus auditores et per ipsum intonat.*

In IIo Nocturno.

Antiph. *Serere numquam cessabat semen evangelicum, unde gaudens Deo fructum obtulit vivificum.*

Ant. *Dum omnis fere conversa regio Xantonica Christo laudes referebat per fidem et opera.*

℟. *Quod sobrius fuit castus, mitis et humillimus, testatur elector ejus Clemens beatissimus.*

℣. *Quadriga virtutum vectus Sathan stravit occius.*

℣. *Signa multa vivens fecit non est dubitabile. Probant hec que egit mira subsequenti tempore.*

℣. *Publicavit miraculis se non falsa prodere.*

℟. *Preobtusa quidam mente lacrymabantur ydola. Cum luceret valde vita signis et eloquio,*

℣. *Is securi caput cesus migravit a seculo.*

In IIIo Nocturno.

Ant. *Post excessum cujus instat tanta persecutio ut pauci deferrent illi nix qui ejus tumulo.*

Ant. *Ipsum unde confessorem recolentes posteri decoratum nesciebant corona martirii.*

Ant. *Quod ostensum est constructa condigne basilica translatoque illuc ipso presule Palladio.*

℟. *Cum spectarent sancti corpus duo ex abbatibus, visa est cicatrix plage securis in capite.*

℣. *Quibus nocte subsecuta sic per visum loquitur : « Ictu quem vidistis sanctum complevi martirium. »*

℟. *O martir pervenerande Eutropi, Xanctone, quam celer es miraculis, quam benignus miseris !*

℣. *Senciat te rogans quisquis, pontifex mirabilis.*

℟. *A Clemente papa date prime Xantonice, Eutropi, presul sancte, nos peccatis eripe.*

℣. *Pro corona tui cursus laudes Christo promimus.*

---

1. *Note sur des inscriptions romaines de Saintes*, par M. Esperandieu. Petite brochure (Bibliot. nat., catal. L j 20,350.

2. *Notice sur saint Eutrope, son tombeau*, etc. in-12. La Rochelle, 1845, p. 10 (Bibliot. nat., catal. L n 27,7278.

3. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1308, *Breviarium Xanctonense* (XVe siècle) : *In festo S. Eutropii*, fol. 366.

Prosa. *Erepti atque ignee pene umbrose valde et putride ac inmense, tua prece petimus Dei in te heredes simus vite eterne, que sic, pie, a tormentis nos eripe.*

In Laudibus.

Ant. *Evangelizatum missus presul Eutropius non tacebat Christi laudes diebus ac noctibus.*

Ant. *Ostendebat caro Deo laudum sacrificia orthodoxa fide facta caritatis opera.*

Ant. *Hujus vita Deo laudes ydolis opprobria diffamabat circumcirca Dei gratia.*

Ant. *Laudemus Christum in sancto cuncti Eutropio, qui pro vita tulit nostra corporis dispendia.*

Ant. *Auctorem tocius laudis predicamus Dominum qui certare dat electis et vincendi premium.*

Ant. *O quam prestas, gloriosus Eutropi pontifex, duobus modis vivendo duobus martyrii eo, nam semper audiris, posce dandam indignis*[1].

1. Il y a une omission et une faute dans cette antienne.

12. — SAINT FRONT N'ÉVANGÉLISA PAS PÉRIGUEUX AUX TEMPS APOSTOLIQUES[1].

LA LÉGENDE DE SAINT FRONT EST UNE PURE INVENTION

Sommaire. — On attribue à saint Front l'honneur d'avoir été des soixante-douze disciples du Sauveur, — d'avoir résuscité saint Georges par l'attouchement du bâton de saint Pierre, — d'avoir enseveli sainte Marthe à Tarascon, — d'avoir évangélisé le pays de Périgueux. — Ces faits furent déclarés faux au concile de Limoges en 1031. — Incertitude sur l'époque où il vivait. — Sagesse des pontifes romains d'avoir défendu les canonisations particulières.

La légende de saint Front, premier évêque de Périgueux, est un des plus curieux spécimens de ces inventions féériques auxquelles se livrèrent les hagiographes, pour donner à leurs églises une origine glorieuse des temps apostoliques. On prétendit savoir qu'il était de la tribu de Juda, fils de Simon et de Erontonie, qui habitaient la Lycaonie; qu'il avait été l'un des soixante-douze disciples, ami de saint Pierre dont il avait reçu le baptême. Quand celui-ci vint à Rome il aurait été accompagné de saint Front, et de saint Georges, apôtre du Vélay. Il les avait envoyés tous deux dans les Gaules. Chemin faisant, lorsqu'ils étaient à environ trois journées de marche de Rome, saint Georges mourut. Saint Front se hâta de retourner auprès du prince des apôtres, pour lui faire part de son malheur. Saint Pierre lui remit son bâton, lui dit de toucher avec ce bâton le corps de son ami, et l'assura qu'aussitôt il se relèverait plein de vie. Saint Front obéit et la résurrection eut lieu à l'instant. Les deux prédicateurs de l'Évangile se séparèrent dans le Vélay, où saint Georges resta, tandis que saint Front s'en alla jusqu'à Périgueux, y convertit une multitude de païens par ses prédications et par ses miracles. Une violente persécution ayant éclaté, saint Front se réfugia à Tarascon où se trouvait sainte Marthe, et où saint Georges vint le rejoindre. Avant de les laisser repartir pour leurs chrétientés la sainte s'adressant à saint Front lui dit : « Evêque de Périgueux, sachez qu'à la fin « de l'année prochaine, je quitterai ce corps de « mort; je vous en supplie, que votre sainteté « vienne m'ensevelir. »

— « Oui, ma fille, répondit le saint, si Dieu « le veut, je viendrai. » L'année suivante, un « dimanche, à l'heure de tierce dans son « église de Périgueux, l'évêque saint Front « était sur le point de célébrer la messe; il som- « meillait sur sa chaire. Jésus-Christ lui appa- « rut et lui dit : « Mon fils, venez, remplissez « la promesse que vous avez faite d'assister « aux funérailles de Marthe, mon hôtesse. » Il dit, et, dans un clin d'œil, ils parurent tous deux à Tarascon, tenant un livre à la main, le Christ à la tête et le pontife aux pieds de la sainte, qu'ils mirent seuls dans le sépulcre, à la grande admiration de ceux qui étaient présents.

Pendant ce temps-là, à Périgueux, le lévite éveille le pontife l'avertissant que l'heure du sacrifice est passée et que le peuple est fatigué. « Ne nous troublez pas, répond l'évêque ; ne « vous ennuyez pas d'avoir beaucoup attendu; « car j'ai été ravi; j'ignore si c'est avec mon « corps ou sans mon corps : Dieu le sait; mais « j'ai été à Tarascon, avec notre Sauveur et « j'ai enseveli Marthe, sa très sainte servante, « comme je l'avais promis. »

La relation s'étend sur les travaux apostoliques de saint Front, qui aurait parcouru les contrées d'alentour, Bordeaux, les rives de la Dordogne, opérant de nombreux miracles, convertissant des multitudes d'idolâtres. Il aurait délivré Lalinde d'un horrible dragon, qui infestait la contrée, et serait mort à Périgueux le 25 octobre, vers l'an 75 de Notre Seigneur.

Quand Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, ouvrit le tombeau du saint en mai 1261, il trouva sur les ossements deux lames de plomb et de cuivre sur l'une desquelles

1. Bousquet, *Historiæ Ecclesiæ Gallicanæ*, parte II, p. 7 : *Acta S. Frontonis Petrocoriorum episcopi.* — *La Vie de saint Front*, par M. Pergot. In-8°, 500 pages, Périgueux 1861 (Bibliot. nat., Cat. L. 27 n° 8,068). L'apostolat de saint Front aux temps apostoliques y est soutenu. — Labbe, *Bibliotheca nova manuscriptorum*, in-fol., t. II, p. : *Concilia Bituricense et Lemovicense, kalend. Nov. et kal. Dec. anno* MXXXI *celebrata.*

était gravé le nom de saint Front avec les mots suivants : « *Obiit octavo kalendas no-* « *vembris anno quadragesimo secundo post* « *passionem DominiJesu.* »

Maintenant, si l'on se rend compte de l'exacte vérité, l'on reconnaît tout d'abord qu'aucun des plus vieux martyrologes ne mentionne saint Front : ni le martyrologe de saint Jérôme, ni le petit martyrologe romain, ni celui du vénérable Bède. Et cependant l'on ne s'expliquerait pas qu'une vie si glorieuse, remplie de tant de merveilles, de tant de travaux apostoliques, ait été passée sous silence par ceux qui recueillirent, dans le principe, les noms des principaux prédicateurs de l'Évangile, surtout si saint Front avait été du nombre des soixante-douze disciples, et l'ami intime de saint Pierre. Il faut venir jusqu'à Usuard, c'est-à-dire vers l'an 870, pour le voir inscrit dans le martyrologe.

Ce prodige de la résurrection de saint Georges par l'attouchement du bâton de saint Pierre se retrouve en d'autres termes dans la Vie de saint Martial de Limoges, dans celles de saint Eucher de Trèves, de saint Memmie de Châlons-sur-Marne. Si l'on ne peut pas le déclarer impossible, il est au moins fort suspect d'invention légendaire. S'il eut lieu une fois, il ne se répéta pas de tant de manières, et l'on ne sait quel saint en aurait été favorisé.

L'imagination de l'hagiographe s'est encore bien plus donné carrière dans ces prétendus entretiens de saint Front avec sainte Marthe, à Tarascon. Quelle singulière idée aurait eue cette sainte de vouloir être ensevelie par l'évêque de Périgueux! Quel jeu est-ce faire de la puissance divine, que de montrer le Sauveur lui-même, assisté de saint Front, mettant le corps de sainte Marthe dans le tombeau, en présence d'une foule de fidèles saisis d'admiration!

Il y a de ces merveilles, qui rigoureusement parlant, ne sont pas impossibles à la puissance divine; mais cela ressent tellement le sans-façon d'un imposteur, qu'on ne saurait s'y arrêter.

Aucun document de l'antiquité, aucun tombeau, aucune inscription chrétienne du IV^e^ ou du V^e^ siècle, ne viennent seulement attester que Périgueux avait embrassé la foi à cette époque. La plus complète obscurité règne sur les travaux de ceux qui l'évangélisèrent à l'origine. Mais il y a plus. Une déclaration du concile de Limoges de 1031 nous entretient d'un démêlé qui s'éleva devant les évêques, entre un clerc de Périgueux et un religieux du monastère de Solignac dans le Limousin. Celui-ci donnait à saint Martial le titre d'apôtre; le clerc de Périgueux prétendit qu'on pouvait aussi bien le donner à saint Front qu'à saint Martial : « Tai- « sez-vous, répliqua son antagoniste; il vaut « mieux que vous gardiez le silence; car l'his- « toire de saint Front, sur laquelle vous vous « appuyez est récente; c'est notre *Gauzbert* qui « l'a mise au jour, pour gagner de l'argent. Il « a été notre chorévêque sur le siège de Li- « moges du temps de l'évêque Hildéric.

« Comment se pourrait-il qu'il eût été apôtre « celui qui était né dans le pays de Périgueux? « Si c'est là qu'il a appris le psautier dans son « enfance, ainsi qu'il est raconté dans ses « Gestes, et s'il y devint clerc, c'est qu'il y avait « déjà des prêtres et une chrétienté, où l'on « étudiait les Saintes Écritures et où l'on avait « les ordres de la cléricature. Il est rapporté « qu'il fut plutôt ermite que pontife », etc. [1].

Cette discussion avait lieu en présence d'Arnault, évêque de Périgueux, qui ne répondit rien pour soutenir son clerc. Cependant le religieux de Solignac le prenait de haut; il prétendait placer saint Martial de Limoges bien au-dessus des autres saints de la Gaule. Il demandait quels miracles avait opérés saint Front pour convertir la contrée du Périgord, tandis que saint Martial avait gagné à Jésus-Christ l'Aquitaine entière, aidé du fervent duc Etienne, et il avait surpassé, comme thaumaturge, les saint Saturnin de Toulouse, les saint Denis de Paris, car ceux-ci n'avaient point ressuscité de morts [2]. Ce langage respire l'ardeur des ambitions rivales, qui voulaient exalter le patron, l'apôtre de la contrée, en détrônant, s'il était possible, ceux des provinces d'alentour. C'est une manifestation de l'esprit qui soufflait dans certaines églises et dans certaines abbayes, pour rendre les saints plus glorieux qu'ils n'étaient en réalité.

Cette sortie du moine de Solignac, en plein concile, contre saint Front de Périgueux, pour détruire ses titres à l'apostolat, et pour relever ceux de saint Martial de Limoges, fait aussi ressortir l'audace des falsificateurs de biographies, pour attribuer à leurs églises des fondateurs des temps apostoliques, et pour exalter leur gloire de thaumaturges. Ici la fraude est démasquée; elle ne le fut pas toujours ailleurs.

C'est un avertissement pour marcher avec précaution et avec de justes défiances, quand on examine les droits véritables que peuvent avoir un certain nombre d'évêques à l'honneur

1. LABBE, *Bibliotheca nova manuscriptorum;* tome II : *Concilia Bituricense et Lemovicense*, anno 1031, p. 770.
2. LABBE, *ibid.*

d'avoir été les disciples du Sauveur, de saint Pierre, de saint Paul ou de saint Clément.

A quelle époque vécut saint Front? Il serait difficile de le déterminer, puisque le religieux de Solignac, niant son apostolat au concile de Limoges, en 1031, prétendit qu'il avait reçu une éducation chrétienne dans le pays de Périgueux, et par conséquent qu'il n'y avait nullement apporté la foi, que même il avait été ermite au lieu d'être évêque. On ne peut pas seulement le ranger parmi ces missionnaires qui travaillèrent en grand nombre à convertir le sud-ouest et l'ouest de la Gaule à la fin du IIIe siècle et au IVe. Il paraît appartenir à une époque plus récente; mais aucun document positif ne permet de la déterminer.

Peut-on douter que saint Front ait évangélisé le Périgord ? qu'il ait été évêque de Périgueux? La discussion du concile de Limoges laisse subsister des nuages.

Toutefois la reconnaissance de ses reliques, faite le 30 avril 1261, par l'évêque Pierre de Saint-Astier, doit être prise en grande considération. Puisque son corps fut retrouvé avec deux inscriptions gravées sur une lame de plomb et sur une lame de cuivre, indiquant qu'il avait été disciple du Sauveur, c'est qu'on était persuadé dans la contrée qu'il était venu y apporter la foi. Cette croyance remontait au moins, à la première moitié du IXe siècle, puisque Usuard le mentionne dans son martyrologe avec le le titre d'évêque (XXVa *octobris*), avant 875. De 979 à 991, Frotier, évêque de Périgueux, construisit un vaste monastère en son honneur; et probablement il mit une des inscriptions dans son tombeau[1]. Mais ces inscriptions elles-mêmes trahissent encore des supercheries. Ceux qui les placèrent voulurent faire croire qu'elles remontaient très haut; et cela n'est pas; car celle de cuivre porte qu'il mourut la *quarante-deuxième année après la Passion du Sauveur;* or, ce n'est pas avant la fin du VIIIe siècle que l'on commença de compter ainsi les années. Ces inscriptions ne dataient, par conséquent, que du IXe siècle, et ne pouvaient nullement prouver qu'une translation des reliques du saint eut lieu au VIe. Il est seulement certain qu'il fut honoré au IXe.

Sa grande Vie rapporte que les miracles s'opéraient en si grand nombre à son tombeau, que l'évêque Chronope fut averti, dans une vision, de lui construire une autre basilique pour y transporter son corps. L'évêque ayant communiqué cette nouvelle au clergé et au peuple, ce fut avec une vive allégresse que tous vinrent assister à cette translation, pendant laquelle sept paralytiques et quatorze malades de la fièvre furent subitement guéris. L'auteur ajoute qu'une première notice fut écrite par ses successeurs Aignan et Chronope et qu'ensuite Sébaud y ajouta beaucoup de détails; mais que lui n'avait fait qu'un résumé très court[1].

Ces assertions ne sont que la continuation de ce long tissu de fables. Comment supposer que saint Front ait opéré tant de miracles, quand les martyrologes anciens, même celui de Bède et celui du diacre Wandalbert, ne l'ont pas mentionné ? Puis, est-il possible d'admettre qu'Aignan et Chronope, ses successeurs aient écrit une première relation de sa vie et de ses miracles? Il en serait resté quelque chose dans les vieux offices de Périgueux et du Midi de la Gaule; et l'on ne connaît rien sur lui qui ressente l'antiquité.

Un évêque du nom de Chronope (*Chronopius*) siégea au premier concile d'Orléans en 511. Ce n'est pas lui qui pouvait rien apprendre des vieillards sur saint Front, dont il était très éloigné. On a imaginé un autre Chronope tout à fait rapproché de lui; mais c'est une supposition purement gratuite, et dont rien ne prouve la solidité.

Tout ce qui est raconté de saint Front dans cette longue relation, n'est à peu près qu'une pure fausseté, si ce n'est peut-être qu'il annonça l'Evangile à Périgueux. On voit une fois de plus comment les fidèles avaient, en beaucoup de contrées, oublié jusqu'au VIIe et au VIIIe siècle, de s'occuper des évêques dont ils avaient reçu la foi; et comment ils n'avaient pas même transmis avec certitude les noms des plus célèbres, puisqu'il fallait recourir aux duperies les plus effrontées pour leur composer une histoire dans le courant du IXe, et que nulle indication, nulle marque laissée sur les tombeaux ou à l'intérieur, ne venait apporter de

1. Bolland., XXVa *octobris*; t. XI : *De S. Frontone. Comment*, p. 395. — Anno 1261, die 30 aprilis, Petrus de S. Asterio, Petragoricensis episcopus, grassante in vulgus rumore ablati a Normannis corporis S. Frontonis, decrevit sepulcrum visitare... Ossa reperit venerabilis confessoris et simul duas laminas. In plumbea hæc legabatur inscriptio : « Hic jacet corpus beati Frontonis Jesu Christi discipuli, et beati Petri in baptismate dilecti filii ». In ænea vero : « Hic jacet corpus beatissimi Frontonis Jesu Christi discipuli et beati Petri apostoli in baptismate filii; ex Lycaonia regione orti, de tribu Juda ex Simone et Erontonia. Obiit octavo Kalendas novembris, anno quadragesimo secundo post Passionem Domini. »

1. Bolland., XXVa *oct.*, t. XI : *Vita S. Frontonis*, p. 413, n° 19.

lumière sur le temps où prêcha celui qui passe pour avoir allumé le flambeau de la foi à Périgueux.

Devant ces obscurités et ces supercheries, l'on voit quelle fut la sagesse des pontifes romains d'avoir empêché, au moins dès le XII^e^ siècle, de rendre les honneurs publics à aucun saint nouveau, sans que la cause de sa canonisation ait été examinée avec soin, et déférée à leur tribunal. Ce n'était pas dissiper toutes les ténèbres qui enveloppaient le berceau d'un certain nombre d'églises particulières ; mais c'était prévenir les erreurs, les supercheries, l'aveuglement de la crédulité populaire, sans rien enlever à l'éclat des miracles et des vertus de ceux que le ciel continua de glorifier[1].

1. Jusqu'au X^e^ siècle, les évêques avaient conservé l'usage de s'enquérir des miracles et des vertus des saints pour leur canonisation. Mais on voit, vers la fin du XII^e^ siècle, que les Souverains Pontifes s'étaient réservé la décision de ces causes d'ordre majeur. Pour la canonisation de saint Édouard, roi d'Angleterre, le pape Alexandre III avait écrit en 1161 aux évêques de ce royaume : « Quoique des questions si hautes « et si ardues ne soient, selon la coutume, décidées que dans « un concile solennel, nous avons cependant, de l'avis de nos « frères, statué qu'il fallait glorifier le corps de ce confes- « seur. » (*Annales eccles.*, RAYNALDI, t. XIX, anno 1161, n° 1. Voir *ibid.*, t. XVI, anno 993. Notæ Pagi, n^os^ 5 et 6).

13. — APOSTOLAT DE SAINT EUCHER ET DE SAINT VALÈRE A TRÈVES (Ier SIÈCLE)[1].

CHAPITRE Ier

LES TOMBEAUX ET LES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE TRÈVES S'ACCORDENT A CONFIRMER IMPLICITEMENT LA TRADITION, QUI FAIT VENIR SAINT EUCHER ET SAINT VALÈRE DANS CETTE VILLE AVANT LA FIN DU Ier SIÈCLE [2].

Sommaire. — Saint Irénée affirme que la foi avait été portée en Germanie. — Elle dut ainsi être implantée à Trèves avant le milieu du IIe siècle. — Saint Pierre et saint Clément la firent prêcher dans le bassin du Rhône et à l'est de la Gaule. — Les nombreuses inscriptions chrétiennes des tombeaux de Trèves du IVe siècle indiquent une chrétienté déjà considérable au temps des persécutions. — M. Edmond Le Blant est d'avis que l'on tienne compte des sépultures chrétiennes du IVe et du Ve siècle, pour rechercher si la contrée a été évangélisée de bonne heure. — A Trèves, il n'y a plus d'inscriptions tumulaires des païens à partir du IVe siècle. — C'est une preuve que le christianisme y avait jeté de profondes racines auparavant. — Des inscriptions grecques y rappellent que des familles chrétiennes y étaient venues de l'Asie Mineure. — Une de celles qui auraient des caractères les plus anciens, à cause des poissons qui s'y trouvent représentés, n'est cependant que du VIe ou du VIIe siècle, selon toute apparence. — Mais elle fut probablement imitée de celles des premiers temps et elle indiquerait qu'il y en avait du IIIe siècle. — Une qui rappelle l'érection d'un autel en l'honneur de saint Eucher et saint Valère, vers 450, prouve que les principales traditions sur ces saints avaient leur fondement dans l'antiquité. — Une autre en l'honneur d'un sous-diacre le prouve également. — Quelques-unes, dont l'époque n'est pas nettement déterminée, peuvent se rapporter aux temps antérieurs à Constantin. — Il faut remarquer que saint Materne n'est pas nommé sur l'autel dressé par l'évêque saint Cyrille. — Les *antiennes* et les *répons* d'un vieil office de saint Menge de Châlons portent que saint Eucher fut envoyé de Rome par saint Clément. — Ces *antiennes* remontent apparemment au VIIe ou au VIe siècle. — Saint Valère est mentionné par les éditions interpolées du martyrologe de saint Jérôme. — Saint Eucher, par un martyrologe anglais.

Saint Irénée écrivait, avant la fin du IIe siècle, que des églises avaient été fondées dans les Germanies, et qu'elles n'avaient pas une tradition différente de celles des églises fondées chez les Ibères, chez les Celtes (habitants du centre de la Gaule)[1]. Ces églises déjà établies dans les Germanies indiquent que le christianisme y avait pénétré depuis longtemps et par plusieurs cités importantes. C'était surtout par les bords du Rhin que l'on passait en Germanie; c'est par ce fleuve que se faisait le principal commerce avec la Gaule et avec le Levant. Les villes populeuses de Trèves, de Cologne, de Worms, d'Augsbourg, avaient des relations actives avec celles du bassin du Rhône et de la Seine. Quoique Trèves appartint à la Gaule Belgique, par la division de son territoire romain, elle était la clé de l'Allemagne; sa situation à peu de distance du Rhin, sa langue qui était, sans doute, teutonique, la faisait considérer comme un avant-poste militaire de la Germanie; et c'était un des points où les chefs des légions avaient concentré leur attention, en attendant que les empereurs, à partir de Constantin, l'eussent choisie pour l'une de leurs principales résidences. Elle était naturellement signalée au zèle des premiers prédicateurs de l'Évangile, qui s'avancaient jusqu'aux extrémités du monde romain, pour entamer ensuite les contrées barbares, qui en étaient limitrophes. Saint Pierre, saint Paul, saint Clément, avaient eu l'œil ouvert sur la Gaule, la Germanie, la Grande-Bretagne ; l'école de saint Jean, celle de son disciple saint Polycarpe, qui étaient comme des séminaires de Missions étrangères, avaient établi des sièges épiscopaux dans les bassins du Rhône, et de la Seine, et la langue grecque y a laissé des vestiges dans les inscriptions funéraires. Ainsi des foyers de la foi chrétienne s'étaient allumés dans l'est de la Gaule, dès la seconde moitié du Ier siècle, et ils allaient se multipliant au IIe : soit que saint Pierre, chassé

1. Voy. Bibliot. nat., manus. lat. n° 10,864, fol. 1 (Xe siècle) : *Vita S. Eucharii.* — Bolland., XXIXa *Januarii*, t. II, p. 918-922. — Hillarius, *Vindiciæ historiæ Trevirensis de tribus primis Trevirorum episcopis Eucharo, Valerio et Materno, contra impactam recentius crisin,* Metis, 1763, in-4° p. 146-159. — Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes... antérieures au* VIIIe *siècle* (2 vol. in-4°, Paris, 1856), t. I : *Inscriptions de Trèves*, nos 222 à 319, et t. II, n° 674 (A)-674 (B) et préface p. XLV à LIV.

2. Edmont Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, préface, p. XL et suiv.; p. 324, n° 225; p. 353, n° 248; p. 346, n° 242; p. 396, n° 293. — *Breviarium Trevirense,* anno 1502 : *In festo S. Eucharii.*

1. « Encore que les langues des peuples soient différentes, la tradition toutefois est la même partout, et les Églises fondées dans les Germanies n'ont pas reçu autrefois et n'enseignent pas aujourd'hui une tradition différente de celle des Eglises fondées chez les Ibères, chez les Celtes (habitants du centre de la Gaule), en Orient, en Egypte, en Lybie et au centre du monde (romain). » (S. Irenæi, *Contra Hæreses,* lib. I, cap. X, et lib. III, cap. III et IV.)

Tertullien affirmait aussi que de son temps les diverses nations des Gaules avaient embrassé la foi du Christ. (*Adversus Judæos*, cap. VII, 2.)

de Rome avec les autres juifs par l'édit de l'empereur Claude, y fut venu lui-même avec plusieurs de ses disciples, à son retour de Jérusalem, ainsi que l'affirme une tradition fort respectable [1]; soit que saint Clément eût résidé plusieurs années à Metz, qui se glorifie de l'avoir eu pour premier évêque, lui, ou un autre saint Clément de la même famille. Suivant le système d'évangélisation de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Polycarpe, Trèves était désignée pour être attaquée de très bonne heure par les chefs de l'armée apostolique. Quand les empereurs, au IVe siècle, s'y fixèrent habituellement afin de tenir en respect les populations barbares, qu'une poussée providentielle précipitait de l'est à l'ouest vers le Rhin, vers le centre de la Gaule, ils aimèrent, sans doute, cette ville, parce qu'elle était déjà en très grande partie chrétienne. Sainte Hélène y séjourna avec une prédilection marquée. Elle, si pieuse, si zélée pour la propagation de l'Évangile, n'aurait pas voulu se fixer au milieu des idolâtres.

Avant d'examiner les souvenirs positifs que le christianisme y laissa dans les quatre premiers siècles, on est déjà presque assuré, par le témoignage de saint Irénée, que l'évangélisation y avait commencé aux temps apostoliques. Si l'on regarde les inscriptions du IVe siècle, l'on acquiert la persuasion que le christianisme y dominait dès le règne de Constantin, car, au milieu de ces nombreuses inscriptions, l'on n'en a retrouvé que trois appartenant à des païens, à partir du règne de Constantin, encore ne provenaient-elles pas de la ville elle-même, mais des localités d'alentour [2]. Cela suppose déjà tout un peuple gagné aux coutumes chrétiennes au sortir des persécutions. Il avait fallu de longues luttes pour réduire ainsi le paganisme au silence. Si, après trois siècles d'héroïque persévérance, les martyrs, les pontifes, les prêtres de Rome, n'avaient pu remporter encore complètement la victoire après le règne de Constantin, ce n'est pas trop d'attribuer au moins deux siècles de prédications et de travaux aux chrétiens de Trèves, pour être arrivés à « ces immenses progrès au commencement du IVe siècle », ainsi que s'exprime M. Edmond Le Blant. Son coup d'œil d'ensemble sur l'évangélisation de la Gaule, et sur la différence profonde qu'il convient d'établir entre les provinces de l'est d'une part, et celles de l'ouest et du centre, d'autre part, semble bien caractériser ce qui se passa. Les inscriptions et les tombeaux chrétiens, les symboles du Christ, font presque totalement défaut dans les provinces, où l'on voit d'ailleurs arriver les missionnaires au IVe, au Ve et au VIe siècle, déraciner l'idolâtrie et établir des églises, dont l'origine est fixée, tandis que dans le bassin du Rhône, à Marseille, à Arles, à Vienne, à Narbonne, à Lyon; et plus au nord, à Autun, à Trèves, à Paris, de nombreux documents de l'archéologie chrétienne attestent que la foi y était déjà solidement implantée au IVe ou même au IIIe; et des documents positifs certifient qu'elle y avait été apportée avant la fin du premier. Laissons parler M. Le Blant [1] :

« A interroger les monuments originaux laissés par les premiers fidèles, des différences considérables apparaissent entre nos provinces.

« Ici les inscriptions sont antiques; elles appartiennent ailleurs à une basse époque; sur quelques points on les trouve en grand nombre; sur d'autres, elles sont rares ou manquent absolument. Devant de telles dissemblances, j'imagine difficilement qu'une condition commune ait apporté la foi dans notre patrie, qu'une semence jetée en même temps sur un sol soumis à une même loi, ait rencontré des chances si diverses. L'inégalité dont témoigne l'aspect de ma carte m'engage donc à chercher ailleurs que dans les traditions et les légendes le secret de nos origines chrétiennes.

« L'école historique n'admet point chez nous un christianisme fait, comme on l'a dit, par explosion... De Rome où (la foi) grandit, nous la voyons venir et apparaître d'abord dans la Viennoise et la Première Lyonnaise, c'est-à-dire dans les provinces où la vie romaine a le mieux pénétré. C'est là son premier pas et le plus puissant. Le centre se montra moins docile.....

« ...Les provinces que le Rhône relie à la Méditerranée, la Première Lyonnaise, la Viennoise surtout, possèdent les monuments les plus anciens, les plus nombreux, et, parmi ces marbres, les premiers en date appartiennent exclusivement à des localités voisines de la mer, Marseille, Aubagne, Arles, c'est-à-dire à celles

1. Vers l'an 61, saint Pierre aurait annoncé l'Évangile dans les provinces de l'Occident. (*Ex* S. Innocentio I, *Epistola ad Decentium;* — Baronius, *Annal., ad annum* 61, num. 6.)

2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, grand in-4°, t. I, p. 357. « Dès le début du IVe siècle, dit M. Le Blant les monuments des gentils deviennent très rares à Trèves... Les derniers qui soient connus sont au nombre de trois : un de 303, à Landerbourg; un de 355, à Zulpich; un de 440, à Neuhausen... Aucun n'appartient à un grand centre. Le christianisme avait, dès le commencement du IVe siècle, fait d'immenses progrès à Trèves. »

1. *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, préface p. XL et suiv.

que durent parcourir d'abord les ouvriers évangéliques.

« L'antiquité, le nombre, font en même temps défaut dans le centre, où la foi ne se développa qu'en second lieu, et l'itinéraire des missions tardives dont nos provinces du Nord furent le théâtre donne, pour ainsi dire, l'exacte contre-partie de ma carte, si peu remplie dans ces contrées. Pour le sud-ouest, de même si pauvre en inscriptions chrétiennes, je ne puis m'empêcher de remarquer qu'au Ve siècle, un évêque d'Auch, Orientius, aurait eu, comme les apôtres du nord, à convertir des populations....

« Il serait sans doute téméraire de conclure, d'après ces concordances, à un rapport étroit du nombre, de l'âge des inscriptions, avec la marche, l'extension du christianisme... J'ai hâte de montrer, par un nouveau fait, quel lien peut exister entre les faits historiques et les monuments matériels du christianisme.

(Page XLV.) « Une anomalie remarquable se présente pour les marbres de Trèves. A Lyon, à Vienne, à Arles, à Vaison, à Marseille, partout enfin, où comme dans la métropole de la Première Belgique, on trouve en quelque nombre les inscriptions du second âge, c'est-à-dire contemporaines des empereurs chrétiens, les marbres des temps mérovingiens leur succèdent. C'est la conséquence et la preuve d'un développement régulier de la foi, qui n'a pu sans cause exceptionnelle, disparaître après une sérieuse extension. Il en est autrement pour Trèves. A l'exception peut-être de l'épitaphe métrique d'un barbare (n° 261), toutes appartiennent dans cette ville au IVe et au Ve siècle; le VIe et le VIIe n'y sont nullement représentés....

« Nous savons combien de désastres accablèrent la malheureuse cité (de Trèves). Salvien parle de quatre prises d'assaut dont elle se releva. Une cinquième l'arracha aux Romains, pour la mettre sous le joug des barbares. Cela se passa vers 464. Les nouveaux vainqueurs étaient les Ripuaires, voués encore et pour longtemps au culte des idoles.

« ..... Ce fut donc entre des mains païennes que tomba la Rome des Gaules, au moment où s'arrêtent ses monuments d'épigraphie chrétienne. »

(Page LIII.) « Si je ne m'abuse, les légendes lapidaires fournissent donc le moyen d'éclairer une époque inconnue dans l'histoire de l'Église. C'est à mes yeux une preuve nouvelle à l'appui de ma thèse : que les inscriptions des premiers fidèles représentent l'état du christianisme... »

Les racines profondes qu'avait poussées depuis longtemps l'Évangile à Trèves, sont encore attestées par un autre fait que les nombreuses et uniques inscriptions chrétiennes des tombeaux de la ville au IVe siècle : c'est que son évêque Agræcius était présent au concile d'Arles en 314, avec l'exorciste Félix[1]. Cela suppose que la chrétienté de Trèves faisait depuis longtemps bonne figure parmi celles de la Gaule.

On a remarqué, en outre, que l'église de Saint-Laurent à Trèves était de construction romaine[2].

Il est juste de reconnaître que la présence des empereurs chrétiens à Trèves dans le cours du IVe siècle, surtout de Constantin et de l'impératrice sainte Hélène, avait donné une forte impulsion au développement du christianisme; mais l'œuvre était déjà fort avancée quand cette princesse y séjourna, et l'une des raisons qui lui faisaient choisir cette résidence était précisément qu'elle y voyait la religion chrétienne en grand honneur. Les tombeaux païens n'y figurant plus depuis cette époque, le paganisme n'y était plus que faiblement représenté.

D'après les inscriptions grecques, on constate qu'il se faisait là, comme à Vienne, à Lyon, à Autun, une active immigration des peuples de l'Asie Mineure, de ces contrées où saint Paul, saint Jean et leurs disciples avaient fondé des chrétientés déjà florissantes de leur temps. Les prédicateurs de l'Évangile se trouvaient amenés, à la suite des commerçants et des familles fixées en Gaule sur les rives du Rhône et du Rhin, à établir des centres de missions catholiques dans les villes principales de ces provinces, qui attiraient les regards du monde romain. Ainsi l'on voit qu'Agrippa, qui avait demeuré près d'un affluent du Tigre, avait son tombeau à Trèves[3]; de même qu'Eusébie, du bourg des Adaniens en Cilicie (année 409)[4].

La vie chrétienne s'y était développée sous ses formes de perfection évangélique. On possède, à Rome, des inscriptions de jeunes filles qui avaient consacré à Dieu leur virginité à Trèves[5], dans le courant du Ve siècle avant l'invasion des barbares.

---

1. MANSI, *Concil.*, t. II, col. 476.
2. EDMOND LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes*, etc., t. I, p. 369.
3. EDMOND LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle*, t. I, p. 324, n° 225,
4. *Ibid.*, p. 353, n° 248.
5. M. Le Blant cite deux de ces inscriptions qui furent apportées de Trèves à Rome et qui sont probablement du Ve siècle.
Ex membrana vetusta Treveris :
Hic requiescit in Domino puella Di
Hilaritas nomine.

Les souvenirs que la langue grecque avait laissés dans la liturgie, dans les archives de l'église de Trèves, furent à peu près complètement détruits par les Francs Ripuaires, qui finirent par dévaster et incendier la ville en 464. Si l'on n'en retrouve plus aucune trace dans les documents hagiographiques, dans les plus vieux offices des saints qui avaient évangélisé la contrée, c'est que les bouleversements répétés de cette partie de la Gaule, envahie sans relâche par les barbares, la fuite des habitants, la dispersion du clergé, avaient fait disparaître les familles et les prêtres qui parlaient la langue grecque. Mais si l'on juge du grand nombre de chrétiens qui s'en servaient, par la quantité des inscriptions tumulaires où elle était employée au IVe siècle, on comprendra quelle importante colonie s'y était formée de tous ces nouveaux venus de l'Asie Mineure, dont les pères avaient été formés à l'école des disciples de saint Jean, de saint Paul, de saint Polycarpe. On sait que le pape saint Clément écrivait en grec ; les quinze évêques ordonnés par lui et envoyés à travers le monde, parlaient le grec, pour la plupart. Il est tout à fait rationnel que saint Eucher, dont le nom est grec, ait été l'un d'eux, et qu'il ait contribué à mettre la langue grecque en usage dans la chrétienté de Trèves, comme on voit qu'elle y était au IVe siècle.

Y avait-il dans cette ville des inscriptions tumulaires qui appartiennent positivement à la période du second siècle, ou des commencements du troisième ? Il y en a une des plus intéressantes pour l'épigraphie chrétienne, qui semble, par certains caractères, se rapporter aux premières années du IVe, et conserver encore des souvenirs de l'époque des persécutions ; mais qui, en réalité, suivant M. Le Blant, n'appartient qu'à la fin du VIe ou au VIIe siècle. Elle présente deux poissons et deux colombes au-dessus des lettres, et, en tête, le monogramme du Christ en forme de croix dressée, et avec le *P* au milieu indiquant le *Principium* et *Finis* (*le commencement* et *la fin*), titre que prend le Sauveur dans l'Apocalypse. Suivant M. De Rossi, le poisson était le symbole communément employé pendant les persécutions ; il disparaît des catacombes à la fin du IVe siècle. Il se rattache à la coutume du secret, qui était fort en vigueur au temps de Tertullien. Il signifiait que les chrétiens étaient ensevelis sous les eaux comme le poisson, qu'ils étaient pour ainsi dire dans un autre monde avec le Christ. Les lettres du mot grec poisson, Ἰχθύς, signifiaient par abréviation *Jésus-Christ Fils de Dieu Sauveur*. L'image des colombes était aussi fréquemment représentée dans les catacombes, soit seules, soit avec un rameau d'olivier dans leur bec. Elles annonçaient la fin des persécutions, de même que la colombe de l'arche avait annoncé la fin du déluge ; elles invitaient également à penser au ciel, où toutes les âmes devaient s'envoler, selon la parole du prophète : « *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam?* (Ps. LIV-7.) C'est pourquoi elles figurent aussi dans de nombreuses inscriptions tumulaires du IVe, du Ve, et du VIe siècle.

Ces deux symboles des poissons et des colombes se rapportent bien au commencement du IVe.

Le monogramme du Christ ☩ qui vient en premier lieu, peut aussi convenir à cette époque. On le trouve sous cette forme ou sous la forme de croix de saint André dans les catacombes en 331, — 355, — 371... etc [1]. Des agrafes qui le représentent avec une ressemblance entière, ont été recueillies dans des tombeaux chrétiens du cimetière Saint-Marcel, à Paris, avec des monnaies des premiers successeurs de Constantin. Quatre ont été déposées au musée Carnavalet par les soins de M. Vacquer. A Trèves, où Constantin et sainte Hélène avaient séjourné, les fidèles n'étaient pas en retard pour faire reproduire cet emblème sur leurs monuments funéraires. Ils aimèrent à voir le symbole de la victoire définitive du christianisme sur l'idolâtrie, comme nous aimons à voir la croix. En le gravant en premier lieu sur l'inscription qui nous occupe, ils faisaient ressortir le triomphe du Christ, et en conservant encore les poissons et les colombes, ils pouvaient indiquer qu'ils n'étaient pas loin de l'époque des persécutions, où ces emblèmes leur avaient été particulièrement chers. Cette réunion des trois symboles exprimait bien les sentiments que devaient éprouver les familles chrétiennes, à cette époque de transition, telle que celle des premiers successeurs de Constantin. La paix donnée à l'Église n'avait pas encore fait oublier, vers 340 ou 350, la cruauté de Galère et de Dioclétien, ni l'habitude qu'avaient les aïeux

---

Ex eadem membrana Treveris :
Hic requiescit in pace puella sanctimonialis
Nomine Lea.
(*Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., t. I, p. 366, nos 258-259.)
Le mot *sanctimonialis* éveille déjà l'idée d'une communauté religieuse, comme si Trèves avait eu déjà des monastères de vierges au Ve siècle. Mais l'indication n'est cependant pas suffisante pour le prouver.

de se considérer comme des poissons, dans un élément différent de ce monde.

Mais il y a des difficultés pour admettre cette interprétation et croire que le tombeau appartenait à l'un de ces fidèles qui avaient eu à se cacher à la fin du IIIe siècle, et étaient morts au commencement du IVe. « Le procédé d'exécution, dit M. Le Blant, est ici peu ordinaire, les barres transversales des E, des F et des H, ainsi que les extrémités des S ne sont indiquées que par des points légèrement creusés au trépan. » En outre, les C sont formés par des moitiés de carré E; ce qui n'apparaît pas dans les inscriptions avant le VIe siècle.

Ces marques épigraphiques surtout, ainsi que la déroute absolue de l'orthographe, et les changements de voyelles et de consonnes en d'autres voyelles et d'autres consonnes, ont déterminé l'habile archéologue à classer l'inscription à la fin du VIe siècle ou au commencement du VIIe.

Évidemment on ne va pas contre l'opinion de M. Le Blant sur le terrain de l'épigraphie, quand même, à la fin du VIe siècle et au commencement du VIIe, les inscriptions chrétiennes ont disparu à Trèves, et que le monogramme du Christ n'est plus de ce temps-là, et qu'il est remplacé par une croix.

Ce qu'il y a de plus vraisemblable sur la composition de cette inscription, c'est qu'on y avait réuni tous les symboles anciens, que l'on trouvait sur les marbres funéraires de Trèves. Les colombes y sont dessinées absolument de la même manière, ainsi que le monogramme du Christ. Il est à croire qu'elle ne représentait les poissons que parce qu'ils avaient été vus sur d'autres tombeaux, puisque ce ne sont plus des signes du VIe et du VIIe siècle; et alors elle indiquerait d'une manière indirecte, qu'il y avait à Trèves des sépultures chrétiennes du IIIe siècle, qui ont disparu avec les bouleversements des invasions barbares et dans les constructions du moyen-âge. Sans doute, on ne peut s'appuyer beaucoup sur cette déduction; mais elle est dans la nature des choses.

Y a-t-il à Trèves des inscriptions qui puissent positivement faire connaître quand vinrent ses premiers apôtres? Il y en a une du milieu du Ve siècle, qui a une importance capitale à cet égard, surtout étant rapprochée d'une autre plus ancienne. Elle rappelle que l'évêque saint Cyrille, qui mourut en 458, avait dressé un autel au-dessus des corps de saint Eucher et de saint Valère. C'était leur canonisation faite par l'évêque, ainsi que cela se pratiquait souvent alors. C'était bien la première fois qu'ils étaient publiquement honorés, car on ne les voit inscrits dans aucun martyrologe des premiers siècles, ni dans celui de saint Jérôme, ni dans le petit martyrologe romain, ni dans celui du vénérable Bède. Il n'y a que celui d'Usuard, postérieur à 850, qui mentionne saint Valère, sans rien dire de saint Eucher. Il est hors de toute vraisemblance que les apôtres d'une ville aussi considérable que Trèves, choisie pour être la résidence des empereurs au IVe siècle, aient été oubliés par les martyrologes, si leur culte avait été florissant au temps de Constantin. Voici dans quels termes s'exprimait saint Cyrille sur la pierre de l'autel :

QVAM BENE CONCORDES DIVINA POTENTIA IVNIIT
MEMBRA SACERDOTVM QVÆ ORNAT LOCVS ISTE
DVORVM]
EVCHARIVM LOQUITVR VALERIVMQVE SIMVL
SEDEM VICTVRIS GAVDENS COMPONERE MEMBRIS
FRATRIBVS HOC SANCTIS PONENS ALTARE CYRILLVS
CORPORIS HOSPITIVM SANCTVS METATOR ADORNAT[1].

Toutefois l'on sait que les habitants avaient gardé un vif sentiment de vénération pour les évêques qui leur avaient apporté la foi. Sur une tombe antérieure à l'époque de saint Cyrille se lisaient ces mots : « *Sous cette tombe reposent les ossements du sous-diacre Ursinien, qui mérita d'être auprès des sépulcres des saints. Il n'aura pas à craindre les rigueurs de l'enfer, ni les terribles tourments. Sa tendre épouse Lupula lui a fait élever ce mausolée. Il a vécu* XXXIII *ans.*

Ursiniano subdiacono sub hoc tumulo ossa
Quiescunt, qui meruit sanctorum sociari sepulcris.
Quem nec tartarus furens nec pœna sæva nocebit.
Hunc tumulum posuit Lupula dulcissima conjux.
R. V. K. D. Vixit annis XXXIII.
(Colombe, urne funéraire [2]).

Puisqu'il avait mérité l'honneur de reposer auprès des tombeaux des saints, il y avait, sans doute, une place réservée en cet endroit pour inhumer les prêtres et les lévites morts dans l'estime des fidèles; l'on avait donc déjà voué une certaine vénération aux apôtres de Trèves, avant que leurs corps fussent levés de terre. On a discuté sur le sens du mot *saint*. Les uns y ont vu le terme ordinaire qui désignait les chrétiens dans la primitive Église; alors le sous-diacre aurait eu la faveur de reposer au milieu des pieux défunts, surtout au milieu des évê-

1. Edmond Le Blant *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., t. I, p. 346, n° 242. — (Les L ne sont pas représentées ici avec leur forme paléographique.)

2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, p. 396, n° 293.

ques et des prêtres. Vraiment ce n'est pas suffisant pour rendre le sens du mot *meruit, il mérita.* La plupart ont pensé qu'il s'agissait des saints par excellence, c'est-à-dire de ceux qui furent les patrons de la ville et furent canonisés par saint Cyrille. C'est bien ce qu'il y a de plus rationnel. Du reste, les deux interprétations indiquent toujours un tombeau placé auprès des premiers évêques de Trèves. Dans tous les cas, ceux-ci avaient une place à part, et l'on n'avait pas entièrement perdu de vue saint Eucher et saint Valère, au commencement du Ve siècle ou à la fin du IVe, date approximative de l'inscription. L'on avait continué à parler d'eux, de leur apostolat et de leur mort. Les indications données par les aïeux sur l'époque de leur arrivée et la durée de leurs travaux, provenaient ainsi de témoignages très reculés, à peine éloignés des contemporains de deux ou trois générations; et elles méritent créance.

Probablement quelques-unes des nombreuses inscriptions chrétiennes de Trèves datent de la période des persécutions. Il serait difficile de supposer que toutes aient tout à coup remplacé celles des paiens au IVe siècle, et que déjà précédemment les aïeux de ces familles contemporaines de Constantin et de sainte Hélène, n'aient pas fait graver quelques mots sur des tombeaux du IIe ou du IIIe, comme on le faisait avant eux, et comme on continua de faire après eux. Mais les caractères pour discerner ces inscriptions du genre primitif ne sont pas tellement précis, que l'on puisse les prendre pour règle indubitable. Quand elles ne sont pas ornées des symboles de l'ancre et du poisson, elles ne s'accentuent souvent pas assez pour que l'on puisse affirmer qu'elles sont antérieures à Constantin. Cependant, par des comparaisons faites sur un grand nombre des plus significatives, M. Edmond Le Blant a fixé différents signes, qui, étant réunis, fournissent une sorte de preuve morale. « A la première époque, dit-il, qui précède l'avènement de Constantin, le formulaire épigraphique chrétien n'existe pas... Un mot, un symbole primitif, l'absence de *Diis Manibus*, les distinguent; la date de l'année y fait défaut; le jour de la mort n'y est pas exprimé. On y trouve les *tria nomina* (*les trois noms*) du système romain... l'indication de ceux qui ont fait la tombe....[1] ». « Les débuts simples, dit-il encore, *hic pausat, hic quiescit*... le défaut de monogramme, de croix en tête... des signes particuliers aux siècles antiques[1]. »

Faisant l'application de ces signes à deux marbres funéraires de Trèves, il les trouve très antiques, sans pourtant se prononcer sur leur âge, ni affirmer qu'ils soient de la période des persécutions. Peut-être ne serait-il pas téméraire de le penser. S'il y manque les trois noms usités chez les Romains, il est possible que, dès le début du christianisme, les fidèles changeant de nom, pour la plupart, en recevant le baptême, n'en aient porté qu'un seul dans la suite. La célèbre *Pomponia Græcina* de Tacite n'était, selon M. De Rossi, que la pieuse matrone Lucine, mentionnée dans les Actes des martyrs du Ier siècle, pour son zèle à prendre soin de leur sépulture. Elle s'appelait simplement Lucine parmi les chrétiens. Les noms seuls de *Galla* et de *Leo* n'empêcheraient donc pas les deux inscriptions de remonter au IIe ou au IIIe siècle, puisqu'elles ont plusieurs autres marques de très haute antiquité. Les voici d'après M. Le Blant :

Treveris, ad S. Matteum.

HIC JACET GALLA QUI VIXIT AN
XDXXX, TITVLVM POSVERV
NT MATVRIVS ET SILVIA IN PA
CE. :

Ad S. Martinianum

LEO HIC QVIESCET IN PACE. VI
XIT ANNVN ET DIES XL. FILIO
CARISSIMO PATRES POSVERVNT[2].

Ainsi, quoique l'on ne puisse pas constater, dans les inscriptions, des preuves certaines de l'établissement du christianisme à Trèves au Ier ni même au IIe siècle, on en approche beaucoup par la grande quantité de celles du IVe, et par quelques-unes qui sont marquées au coin d'une ancienneté plus grande. Il n'y en a pas moins de cent qui ont été conservées.

En s'en tenant à l'autel dressé par l'évêque saint Cyrille, vers 450, en l'honneur de saint Eucher et de saint Valère, et au tombeau du sous-diacre Ursinien, qui avait mérité d'être inhumé auprès des saints, c'est-à-dire auprès de ces deux apôtres de Trèves, avant l'érection de leur autel, on a la preuve que la population chrétienne n'avait pas laissé s'altérer les traditions qui les concernaient. A supposer qu'ils fussent venus dans la première ou la seconde moitié du IIIe siècle, les vieillards auraient dit, au IVe, que leurs aïeux se souvenaient de les avoir vus; et ils n'auraient pas

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, préface, p. 32.

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., préface, p. 331.
2. *Ibid.*, t. II, p. 565, nº 674 B et 674 C.

accepté qu'on les rangeât parmi les disciples de saint Pierre ou de saint Clément. Une fois la tradition fixée, comme elle l'était ici, elle ne changeait pas. L'on était convaincu à Trèves, en 350, que saint Eucher et saint Valère étaient arrivés de Rome du vivant de saint Clément; ce fut la croyance qui s'affirma dans la suite, en se chargeant, il est vrai, de légendes outrées, mais en restant invariable dans son affirmation fondamentale. Ce n'est plus ce qui se passa pour les saints, qui restèrent sans honneur au IVe et au Ve siècle, à peu près oubliés dans les villes où ils avaient apporté la foi, et qui reprirent au VIe et au VIIe une brillante auréole, quand on s'aperçut qu'il était juste de glorifier de tels protecteurs : les légendes se firent alors sous l'impression de l'enthousiasme, qui avait besoin de supposer des merveilles, et qui ne recherchait pas l'exacte vérité. De là beaucoup de récits fabuleux, qui prirent naissance du VIIe au IXe siècle, et allèrent se chargeant de prodiges imaginaires sur les premiers prédicateurs de la foi.

Ici l'inscription du milieu du Ve siècle et celle du sous-diacre Ursinien, qui est plus ancienne, font sortir saint Eucher et saint Valère de ces nuages de légendes, qui enveloppent le berceau de tant d'églises, d'ailleurs fort anciennes. On voit que les fidèles de Trèves étaient renseignés sur eux, sur leur arrivée dans la ville; ils pouvaient l'être, et leur conviction fut transmise aux siècles suivants. Mais il n'y eut que les points fondamentaux qui s'affirmèrent alors; les détails n'étaient pas connus. Il est à remarquer qu'ils étaient ensemble sous l'autel dressé par saint Cyrille; ils n'avaient point eu de ces tombeaux de pierre, de ces sarcophages distingués l'un de l'autre par des inscriptions. C'était apparemment que leur mort était bien antérieure aux commencements du IVe siècle, puisqu'alors Trèves avait coutume d'élever des monuments, de dresser des pierres tumulaires ornées d'inscriptions sur le corps des chrétiens de rang élevé; et chacun d'eux aurait eu quelques mots rappelant le jour de sa mort ou une particularité de sa vie, s'ils avaient achevé leur carrière peu avant l'époque de Constantin. Ni l'un ni l'autre n'ayant eu de sarcophage, ni d'inscription, qui servit à leur fixer à chacun la date de leur anniversaire, il faut que l'on fût très loin de l'époque de leur trépas en 450. Dans les *antiennes*, les *répons* et les *versets* d'un office de saint Menge de Châlons-sur-Marne, saint Eucher est nommé parmi les premiers prédicateurs de la foi envoyés par saint Clément dans la Gaule Belgique[1]. Cette indication semble avoir été écrite au VIe siècle, ainsi que nous le montrons à propos de saint Menge. Elle n'était pas imaginée dans des vues de vanité par le clergé ou les moines de Châlons, puisque saint Eucher était étranger à leur église; elle n'était que l'expression de la vérité bien reconnue hors de Trèves.

Il est surprenant que les éditions amplifiées du martyrologe de saint Jérôme, dans les manuscrits d'Auxerre du Xe siècle, et de Corbie du XIe, mentionnent le culte de saint Valère, sans rien dire de saint Eucher[2]. On voit que c'est une addition d'une main de copiste, car elle n'est pas dans tous les textes, et elle vient en dernier lieu de l'énumération des saints du 29 janvier, en ces termes : « *Treviris, depositio beati Valerii episcopi et confessoris.* » Ce n'est pas la manière habituelle dont s'exprime le texte original; le mot *depositio* s'y rencontre rarement; et si l'apôtre de Trèves y avait figuré à l'origine, sans doute, il n'aurait pas été placé à la fin de l'énumération des saints de ce jour.

Au contraire, saint Eucher est seul marqué dans un martyrologe anglican publié par Migne (XVIa nov., *Eucharii episcopi.* — *Patr. lat.*, t. LXLIV, col. 1156. Martyrol. Angl.).

Mais saint Materne est omis partout dans les anciens martyrologes. Il est fort à croire qu'il n'était pas venu dans les Gaules avec saint Eucher et saint Valère, puisque l'inscription de Trèves du milieu du Ve siècle ne le mentionne pas plus que les martyrologes. Il reposait à Cologne, et ce ne fut que plus tard qu'il fut rapporté à Trèves, comme nous le disons plus loin.

---

1. ℟. Tempore quo patres sancti Belgicam adiere primum, fanaticas ut Christo conciliarent plebes, Memmium meritis cluentem, inter quos, direxit Clemens Romanus antistes.

℣. Nam proceres Eucharius et Sixtus cum cetu patrum Roma venere.

(Bibliot. nat., manus. lat. n° 1269, *Breviarium Catalaunense* (XIVe siècle), fol. 346 : *In translatione S. Memii.*)

2. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 3. (XXIXa *Januarii*) : IV *Kal. Februarii. Treviris, depositio beati Valerii episcopi et confessoris.*

CHAPITRE II

LES PLUS ANCIENS RÉCITS SUR SAINT EUCHER ET SAINT VALÈRE DE TRÈVES NE PEUVENT REMONTER AU DELA DU VII[e] SIÈCLE, ET ILS SONT REMPLIS DE FABLES[1].

Sommaire. — Les premiers écrits sur saint Eucher et saint Valère ne purent se faire avant la fin du VI[e] siècle, à cause de la destruction de Trèves en 464. — Quelques indications seulement peuvent être garanties par les vieilles inscriptions. — Les *antiennes* et les *répons* de leur fête peuvent remonter au VII[e] ou au VIII[e] siècle. — Mais ils sont mélangés de fables et d'assertions vraies. — Les leçons de leur office sont plus récentes, et elles furent probablement tirées de la Vie amplifiée.

Lorsque l'évêque saint Cyrille plaça sous un autel les corps de saint Eucher et de saint Valère, environ au milieu du V[e] siècle, en déclarant, dans une inscription, qu'il élevait cet autel en leur honneur, les souvenirs des aïeux sur les premiers apôtres de Trèves, n'étaient, avons-nous dit, pas encore entièrement effacés. On savait alors quand ils étaient venus dans la contrée, et à peu près combien de temps ils y avaient travaillé. Cette canonisation faite par saint Cyrille ramena l'attention sur ces saints patrons; dès lors il était naturel d'insérer quelques mots en leur honneur, soit dans les préfaces, soit dans les oraisons de la messe de leur fête. Mais, en réalité, cette messe dut se faire attendre longtemps encore. Saint Cyrille et son successeur n'eurent guère le temps de faire entrer dans les offices solennels de la liturgie le culte de leurs saints apôtres, car les Francs Ripuaires ne tardèrent pas à faire invasion : ce fut en 464 qu'ils dévastèrent la ville et l'incendièrent. Aucun écrit sur les saints n'avait encore pu être communiqué aux églises d'alentour; et, s'il y en avait dans les archives épiscopales, ils furent détruits.

Trèves se releva de ses ruines, même assez promptement, mais les païens y dominèrent. Les incursions des hordes germaniques à la frontière, les guerres pour ainsi dire continuelles, ne donnaient point de sécurité aux chrétiens. Beaucoup s'étaient enfuis. Le diocèse eut encore des évêques, successeurs de saint Eucher; mais ils ne résidèrent pas toujours dans la ville. L'un d'eux, *Jamblique*, marqué sur le catalogue vers l'année 475, eut son tombeau dans la première Lyonnaise, à Saint-Germain-du-Plain[1]; un autre, saint Maximien, mourut à Mersen. Une inscription tumulaire du V[e] siècle, retrouvée près de Vienne en Dauphiné, et appartenant à un enfant de Trèves, indique probablement la fuite d'une famille chrétienne devant les Francs Ripuaires[2]. Un autre fait caractérise plus particulièrement la désolation prolongée de cette ville, qui était tombée au pouvoir des idolâtres de la Germanie. Quand Thierry I[er] s'empara de l'Auvergne, en 525, il en ramena un grand nombre de clercs, qu'il attacha à l'église de Trèves, pour y exercer les fonctions du service divin[3]. Cela dit combien les prêtres et les lévites y faisaient défaut depuis soixante ans, et comment la conversion des Francs et le retour des anciennes familles avaient reformé, au temps de Thierry I[er], une population catholique. Mais la restauration du culte n'y était pas complète : l'on était bien loin de la prospérité religieuse des anciens jours.

Ce n'est que plus tard encore et après avoir guéri les maux les plus pressants, que les évêques purent essayer de rejoindre les fils rompus de l'histoire religieuse de leur diocèse, et rattacher le présent à ce passé glorieux, qui avait laissé tant d'indications précieuses sur les tombeaux. Cela ne put avoir lieu que vers la fin du VI[e] siècle ou au commencement du VII[e]; car c'est alors seulement que les communautés religieuses furent florissantes, qu'elles donnèrent des hommes instruits concurremment avec les écoles épiscopales; et elles se piquèrent d'émulation, aussi bien que le clergé, pour avoir des notices sur les apôtres, les martyrs et les saints les plus célèbres de la contrée.

Dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis que saint Cyrille avait érigé un autel à saint Eucher et à saint Valère, les souvenirs que les aïeux du IV[e] siècle avaient d'abord transmis, s'étaient bien brouillés dans la tourmente des guerres, et s'étaient bien imprégnés de légendes et de merveilles fabuleuses. Les foules étaient enthousiasmées de leurs premiers apôtres; elles adoptaient volontiers les bruits les plus incertains, pour faire resplendir avec plus d'éclat l'auréole de leur sainteté. Il faut se baser sur l'inscription que saint Cyrille consacra aux deux

1. *Breviarium Trevirense*, anno 1502 : *In Festo S. Eucharii*, XVI[a] *Novembris*, *Antiphonæ* et *Responsoria*. — Bibliot. nat., manus. lat. n° 10864 (X[e] siècle), fol. 1 : *De S. Eucharo.*

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII[e] *siècle*, t. I, préface, p. LI.

2. *Ibid.*

3. Tunc Theodericus rex ex civibus Arvernis clericos multos abduxit, quos Treviricæ ecclesiæ ad reddendum famulatum Domino jussit assistere (S. Gregorii Turon., *Vitæ Patrum*, cap. VI, 2).

apôtres de Trèves, et sur tout cet ensemble de tombeaux chrétiens du IVe siècle, pour démêler la part de vérité que peuvent contenir les documents liturgiques et hagiographiques de la période de résurrection religieuse, dans laquelle entra cette ville au VIe siècle.

Nous rencontrons d'abord les *antiennes* et les *répons* chantés à la fête de saint Eucher et à celle de saint Valère. Comme l'usage en était devenu général dans les Gaules au VIIe siècle, Trèves n'y faisait, sans doute, pas exception, et elle en eut pour ses deux apôtres, dont la gloire allait grandissant, à mesure que le culte des saints prenait partout une immense extension. Ceux qui nous sont parvenus sont peut-être en partie du VIIe ou du VIIIe siècle, car on ne les changeait pas, en général, une fois qu'ils étaient entrés dans l'office de la fête; on en ajoutait d'autres dans la suite[1]. Ils ne portent pas un caractère d'antiquité sérieuse, quoiqu'ils soient apparemment tout ce que la liturgie pouvait avoir transmis de plus ancien, après les préfaces et les oraisons de la messe. Rien ne permet de croire qu'ils aient été composés sur des écrits appartenant au moins au Ve siècle. Tout au plus pouvaient-ils être basés sur quelques indications des missels. Il n'y a pas de ces expressions grecques, qui devaient se propager dans le latin, au milieu de ces foules de chrétiens venus de l'Asie et parlant grec, ayant pour leurs tombeaux des inscriptions grecques au IVe siècle. Il n'y a pas non plus de ces allusions transparentes aux coutumes de la primitive Eglise, qui se rencontrent fréquemment dans les récits hagiographiques du Ve. C'est un ton de narration, qui sans être verbeux et retentissant, comme il l'était souvent parmi les lettrés de l'époque carlovingienne, pourrait peut-être s'y rapporter; mais il paraît convenir surtout à la période littéraire du VIIe siècle, où les abbayes produisirent beaucoup de relations soignées sur les vies des saints.

Était-on bien fixé à Trèves sur le jour de la mort des trois saints? Il ne le semble pas. Ils n'avaient pas été honorés de bonne heure; ils n'avaient pas été inscrits dans les martyrologes. Il était difficile de savoir exactement quand ils avaient terminé leur apostolat. L'inscription gravée vers 450, au dessus de l'autel érigé en l'honneur de saint Eucher et de saint Valère, les réunit tous deux dans un même culte, les appelle du nom de frères; mais en omettant le nom de saint Materne qui n'était pas là, elle atteste que l'on avait, au milieu du Ve siècle, de tout autres idées sur l'évangélisation de la contrée que celles qui prévalurent au VIIe et au VIIIe, sauf toutefois les indications fondamentales sur saint Eucher et saint Valère, qui ne changèrent pas dans les *antiennes* et les *répons*.

Les merveilles qui sont racontées sont trop dénuées de fondement, pour n'être pas de pures légendes, non qu'elles soient impossibles en elles-mêmes, mais parce qu'elles ont contre elles toutes les vraisemblances. Comment croire, en effet, que saint Eucher arrivant à Ell (Hellum) près de Benfeld en Alsace, et ayant perdu son compagnon saint Materne, s'en retourna immédiatement à Rome dire son malheur à saint Pierre, qui lui donna son bâton pour toucher le mort et le ressusciter; et que la résurrection se fit au bout de quarante jours comme l'avait annoncé l'apôtre? Ce miracle est rapporté avec des particularités diverses pour saint Martial de Limoges, pour saint Front de Périgueux, pour saint Memmie de Châlons-sur-Marne. S'il fut opéré une fois, il ne se répéta pas de la sorte. Cette ville d'Ell (Elegia — Hellum ou Hellellum des Tables Théodosiennes), non loin de Strasbourg, où saint Materne aurait été rendu à la vie, posséda plus tard une église dite de la Résurrection. Mais les églises ne se bâtissaient pas ainsi et sous des vocables particuliers au temps de saint Pierre.

Une autre résurrection est encore attribuée à saint Eucher. Une pieuse veuve nommée Abbana, qui venait de perdre son fils, obtint qu'il lui rendît la vie sous les yeux d'une immense multitude.

Ce sont bien des prodiges extraordinaires pour un saint qui fut totalement oublié dans les martyrologes des premiers temps, même dans ceux qui mettaient surtout en relief les bienheureux de la Gaule.

Les leçons de la fête de saint Eucher sont un peu plus détaillés que les *antiennes* et les *répons*. C'est au fond la même relation, délayée par une main de rhéteur à une époque plus récente. Probablement elles furent tirées de la Vie amplifiée, qui fut faite par Goldscher,

1. Nous avons rappelé à propos de saint Saturnin de Toulouse et de saint Trophime d'Arles, comment les *antiennes* et les *répons* nous étaient venus d'Italie avant les commencements du VIe siècle, et comment l'usage s'en était répandu dans les Gaules. Le concile d'Adge de 506 mentionne leur apparition, et saint Isidore de Séville, dans ses Offices de l'Église, les trouve déjà vieux de son temps, vers 620. (*De officiis ecclesiasticis*, lib. 1, cap. IX : *De Responsoriis*; et cap. X : *De Lectionibus*. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 744.)

avant 990, et qui fut citée vers cette époque par Harigère, abbé de Lobio[1].

On la voit dans le manuscrit du x^e^ siècle, n° 10864 (fol. 1) de la Bibliothèque nationale, Les longueurs de discours, les réflexions fades, les descriptions plus étendues, sont à peu près tout ce qui la distingue de la notice contenue dans les leçons. L'allocution de saint Eucher au peuple de Trèves, qui avait voulu le tuer, est interminable : c'est tout un cours de religion, insistant sur les caractères de la divinité du Sauveur. C'est tout à fait le genre des moines lettrés de la dernière période de l'ère carlovingienne, où les amplifications verbeuses n'avaient plus de bornes.

L'usage des leçons historiques pour les fêtes des saints, fut assez général au x^e^ siècle, et elles se tiraient, pour la plupart, des anciennes biographies. Ici, elles ne sont que des extraits de cette Vie prolixe de saint Eucher[2]; elles ne furent pas composées plus tôt, par conséquent elles ne sont pas assez anciennes pour avoir de la valeur.

La fête de saint Valère, qui était célébrée le 29 janvier, dans l'église de Trèves, avait un peu moins de solennité que celle de saint Eucher. Elle n'avait pas *d'antiennes propres* ni de *répons*, et ne comprenait que six leçons. Celles-ci ne sont qu'un résumé rapide, absolument dégagé de toutes les étranges merveilles qui remplissent les relations sur saint Eucher. Elles sembleraient assez dignes de foi, si elles étaient puisées à une source antique, et si elles en retenaient la marque; mais elles furent faites tardivement, et sans doute, par l'auteur même de la Vie amplifiée de saint Eucher, dont elles sont la suite dans le manuscrit du x^e^ siècle, n° 10864, de la Bibliothèque nationale. Cependant elles sont dégagées de tout le verbiage de celle-ci, comme si elles étaient d'une autre main, et elles n'affirment que des choses vraisemblables. Ainsi le saint aurait succédé à saint Eucher sur le siège épiscopal de Trèves, et lui aurait survécu de quinze ans. Il aurait travaillé avec beaucoup de succès à la conversion des peuples de la Gaule et de la Germanie, grâce à son éloquence et à la sainteté de sa vie. Mais aucun fait particulier n'est rapporté. L'on sent la pauvreté des renseignements laissés par l'antiquité sur les travaux du saint. Tout semble indiquer que l'on n'avait pas même des indications écrites sur le jour de sa mort. S'il était honoré le 29 janvier, l'on ne peut pas même assurer que cet anniversaire était transmis par les livres liturgiques des v^e^ et vi^e^ siècle, puisqu'il ne fut béatifié que vers 450. Mais d'après l'inscription de l'évêque saint Cyrille (450 environ) et d'après celle du sous-diacre Ursinien, qui la précède sensiblement, la tradition qui le fait venir de Rome avec saint Eucher au temps de saint Clément, repose sur de solides fondements.

1. Bolland., XXIX^a^ *Januarii*, t. II, p. 917 : *De Sancto Valerio epis. Trevir. Comment. Prævo.*

2. *Breviarium Trevirense* (anno 1502) : *In festo S. Eucharii.*

Lect. VI. Cumque in quoddam castellum pervenissent, ibique aliquantulum temporis commorantes omnes ad credulitatem constanter incitarent, unus illorum, nomine Maternus, febre correptus, graviter ægrotare cœpit; atque crescente eadem infirmitatis molestia, non post multos dies vitam finivit...

Bolland, XXIX^a^ *Januarii*, t. III, p. 917 : *De S. Valerio, epis. Trevirenci : — Res gestæ SS. Eucharii, Valerii, Materni..*, p. 918.

Parag. 3. Cumque in quoddam Galliæ castellum, nomine Eligia, pervenissent, ibique aliquantulum temporis commorantes omnes ad credulitatem constanter incitarent, unus illorum, Maternus scilicet, febre correptus, graviter ægrotare cœpit; atque crescente eadem infirmitatis molestia, non post multos dies vitam finivit...

Ce texte des Bollandistes est à peu près semblable au manuscrit n° 10864 de la Bibliothèque nationale (x^e^ siècle), fol. 1 : *De S. Eucharo*, sauf les discours qui sont moins étendus.

Notice sur saint Eucher, contenue dans les antiennes et les répons de son ancien office[1].

Sommaire. — Saint Pierre, après avoir établi l'église d'Antioche et celle de Rome, envoya trois de ses disciples, Eucher, Valère, Materne, évangéliser la Gaule et la Germanie. — Résurrection de Materme par l'attouchement du bâton de Saint Pierre. — Les trois apôtres prêchent à Trèves, échappent miraculeusement à la fureur des prêtres païens. — Saint Eucher ressuscite le fils de la veuve Abbana. — Un sénateur est invité en songe à embrasser la foi chrétienne. — Saint Eucher est informé par un ange de sa mort prochaine.

In I^o^ Nocturno.

Ant. *Beatus Petrus, princeps apostolici cœtus, postquam ecclesiam anthiocenam in Christo fundavit, romanæ urbi splendorem salutiferæ prædicationis invexit.*

Ant. *Ubi dum fidei veræ fundamenta collocasset, et germina vitæ per totam Italiam pullularent, Germaniæ atque Galliæ verbum salutis inferre ordinavit.*

Ant. *Ad hoc denique opus tres probatissimos viros ex discipulis suis elegit, Eucharium, Valerium, Maternum.*

Lect. I. ℣. *Sanctus Eucharius injunctum sibi*

1. *Breviarium Trevirense*, anno 1502 : *In festo S. Eucharii.* xvi^a^ *Novembris.*

mandatum, cum sociis, alacri mente suscepit, acceptaque magistri benedictione, ad Gallias properavit, et multos ad soliditatem sacræ fidei signorum virtute provocavit.

℣. *Pergens per viam incessanter sanam doctrinam cunctisque evangelisabat.*

Lect. II. ℟. *Cumque in quoddam castellum nomine Elegiæ pervenisset, unus ex sociis suis, irruente infirmitatis molestia, non post multos dies vitam reliquit.*

℣. *Nam cum omnes ad credulitatem constanter incitasset Maternus, febre corripitur et graviter ægrotans, non post multos...*, etc.

Lect. III. ℟. *Assumpto itaque secum Valerio, beatus Eucharius Romam rediit et magistrum taliter est affatus : « Amplius gentes docere nequimus nisi Maternus, qui defunctus est, resuscitetur. »*

℣. « *Ut virtus Domini nostri Jesu Christi Germaniæ atque Galliæ manifestetur, Maternus qui defunctus est...*, etc. »

In II° Nocturno.

Ant. *Beatus Petrus discipulum consolabatur dicens : « Noli lugere, charissime, quia quem nunc mortuum doles, citius a mortuis resurgere videbis. »*

Ant. « *Cœptum ergo iter peragere festina, baculumque meum super corpus defuncti pone dicens : « Præcipit tibi Petrus apostolus, ut in « nomine Jesu Christi a morte resurgas. »*

Ant. *Sanctus vero Eucharius cum fratre Valerio imperium magistri gratanter suscipiens, rursum ad Elegiam cursu veloci pervenit*[1].

Lect. IV. ℟. *Sanctus itaque vir, postquam in Elegia multos ad fidem Christi imbuit, jam ad alia loca migrare disponens, tandem in urbem Trevericam cum sociis pervenit.*

℣. *Valedicens in Elegia fratribus et per Galliam semina vitæ serendo discurrens, tandem in urbem...*, etc.

Lect. V. ℟. *Cumque per dies singulos Treverici Deum vivum cognoscere monerentur, accensi a pontificibus suis virum Dei ab urbe pellentes lapidibus obruere temptaverunt.*

℣. *Cumque quadam die urbem cum sociis intraret, ad populum sermonem habiturus, accensi a pontificibus*, etc.

Lect. VI. ℟. *Orante cum sociis beato Euchario, divina gratia præstitit ut ei sævientes viri non prævalerent, omnesque suum uniuscujusque motum corporis constricti permanerent.*

℣. *Ita cœlitus obligati sunt ut alii brachiis extentis starent inflexibiles, alii deorsum incurvati pronis cervicibus inhærerent.*

In III° Nocturno.

Ant. *Mox itaque accedens ad locum sepulchri, dum apostolicum præceptum implesset, Maternus coram omni populo vivus et incolumis surrexit.*

Ant. *Omnes qui aderant, laudes in cœlum extulerunt, Christumque confitentes in ipso loco ecclesiam construxerunt, cui ex eo quod acciderat, nomen resurrectionis imposuerunt. Hinc laus et honor et gloria tibi, Christe.*

Ant. *Omnis plebs Treverica tanti miraculi spectaculo, velut divino mucrone, devicta, ultro viam sibi salutis rogabat ostendere*[1].

Lect. VII. ℟. *Docente vero beato verbum Domini, cujusdam viduæ, quæ vocabatur Abbana et ob salutaria monita a sua domo egressa fuerat, filius ejus unicus defunctus efferebatur.*

℣. *Cum ergo staret intenta ad prædicationem veritatis, a famulis suis filius ejus unicus*, etc.

Lect. VIII. ℟. *Audiens Abbana mortem filii, provolvitur ad pedes sanctissimi Eucharii dicens : « Obsecro te, renovator urbis nostræ, ut mei bis orbatæ miserearis. »*

℣. « *Nuper enim marito viduata, hodie unici filii morte sum destituta. Obsecro te, renovator*, etc.

Lect. IX. ℟. *Sanctissimus pontifex Eucharius resuscitatum a morte juvenem, coram omni populo matri reconsignavit. Vere magnus et potens Deus, qui per suos famulos mira operatur.*

℟. *Omnes magnis vocibus cœperunt clamare dicentes : Vere magnus*, etc.

Ad Laudes.

Ant. *Clarissimis urbis Treverorum per sanctum Eucharium præsulem illustrata miraculis, revelatione quoque cœlesti gratiam meruit divinam sentire.*

Ant. *Quidam namque urbis senator nobilis vidit in somnis splendidum juvenem, in manu crucem ferentem ac dicentem sibi : « Isti viri servi sunt Dei vivi, et ob vestram salutem huc destinati.*

Ant. « *Si mortem evadere et ad vitam æternam vultis pervenire, omnia quæcumque vobis dixerint, facite.* »

1. La suite est aux antiennes du IIIe Nocturne.

1. Ces antiennes du IIIe Nocturne font suite à celles du IIe.

Ant. *Convocatis ergo civibus narravit senior quæ audierat. At illi ad sanctos Dei cœperunt currere et undam baptismatis ferventer expetere.*

Ant. *Purificatur itaque civitas et ab omni sorde superstitionis abluta, efficitur Christo gratissima sponsa.*

Super Benedictus Antiph.

Egregius Christi sacerdos Eucharius perfectorum soliditate plenus dierum audivit angelum Dei dicentem sibi : « Euchari, in agone vitæ præsentis fideliter laborasti; veni jam in requiem et accipe incorruptibilem tui laboris coronam. »

Super Magnificat.

Ant. *Inclitus præsul Eucharius dissolutionis suæ tempus instare prænoscens, piis monitis discipulos imbuere non destitit; et subito lux clara cœlitus emissa est super eum, qua circumfusus beatam animam emisit cum Christo regnaturus in sæcula.*

Texte de la notice sur saint Eucher, contenue dans les leçons de sa fête.

Lect. i. *Postquam beatissimus Petrus apostolus Anthiocenam ecclesiam confessione christiani nominis super solidissimam petram fundaverat, et Pontum, Galaciam, Capadociam, ac Bithiniam verbo prædicationis illustraverat, in exordio regni Claudii Cæsaris, superna provisione ordinante, Romam ingressus, salutarem cunctis credentibus fidem constantissima assertione prædicavit, eamdemque potentissimis signis ac virtutibus comprobavit, et ejusdem urbis pontificatum viginti quinque annis strenuissime gessit.*

Lect. ii. *Ubi dum firmiter fundamenta fidei collocasset, et per totam Italiam fama doctrinæ ejus longe lateque percrebuisset, tandem a Spiritu sancto præmonitus Galliæ et Germaniæ verbum salutis inferre ordinavit.*

Lect. iii. *Et ad hoc opus tres probatissimos viros ex suis discipulis elegit, Eucharium videlicet, qui interpretatur bona gratia, vir magnarum existens virtutum, implens opere quod designavit nomine; Valerium et Maternum.*

Lect. iv. *Quorum statim Eucharium ad episcopalem dignitatem sublimavit; Valerium ad gradum diaconatus promovit; Maternum subdiaconatus consecravit.*

Lect. v. *Qui satis idonee a magistro instructi injunctum sibi mandatum alacri mente susceperunt et accepta benedictione ad supradictas regiones ire cœperunt.*

Lect. vi. *Cumque in quoddam Galliæ castellum, nomine Elegiam, pervenissent, ibique aliquantulum temporis commorantes ad credulitatem constanter incitarent, unus illorum nomine Maternus febre correptus, graviter ægrotare cœpit; atque crescente eadem infirmitatis molestia, non post multos dies vitam finivit.*

(Les autres leçons donnent une homélie.)

14. — COLOGNE NE FUT APPAREMMENT PAS ÉVANGÉLISÉE AU Ier SIÈCLE PAR SAINT MATERNE [1].

CHAPITRE Ier

AUCUN DOCUMENT ANTÉRIEUR A LA FIN DU VIIe SIÈCLE NE PARLE DE L'APOSTOLAT DE SAINT MATERNE A COLOGNE, AU TEMPS DE SAINT CLÉMENT.

Sommaire. — D'après saint Irénée, Cologne dut être évangélisée avant le milieu du IIe siècle. — Des inscriptions tumulaires annoncent que les corps de saint Géréon et de ses compagnons furent honorés au IVe. — Saint Cyrille de Trèves, en élevant un autel à saint Eucher et à saint Valère, en 450 environ, ne mentionna pas saint Materne, leur prétendu compagnon. — Cologne et Trèves ne l'honorèrent pas avant la fin du VIIe siècle.

Cologne est beaucoup moins riche que Trèves en inscriptions et en tombeaux chrétiens de de l'époque romaine. Elle en possède cependant qui attestent sa chrétienté déjà nombreuse au temps de Constantin. Son évêque saint Materne figure au concile de Rome contre les Donatistes, en 313, et au concile d'Arles en 314 [2]. Il est naturel de penser qu'elle était déjà une des premières villes de la Germanie, que saint Irénée avait en vue quand il disait : « Les églises fon-« dées dans les Germanies n'ont pas reçu autre-« fois et n'enseignent pas aujourd'hui une « tradition différente de celle des églises fondées « chez les Ibères, chez les Celtes (habitants du « centre de la Gaule...) [3]. » Elle était à l'entrée de la Germanie; elle avait une importance considérable par son commerce, par ses relations avec la Gaule et avec les tribus allemaniques. C'était à elle et à quelques autres villes des bords du Rhin qu'il fallait songer, pour y implanter la foi, avant de l'implanter sur les rives du Danube.

Puisque saint Géréon et ses compagnons de la Légion Thébaine y furent martyrisés par ordre du féroce Maximien vers 286, et que leur tombeau y fut honoré dès le principe, il y avait déjà des fidèles qui avaient compris leur héroïsme, au moment où ils tombèrent sous la hache. Le lieu où ils reposaient fut aussitôt le centre de sépultures chrétiennes. Les fidèles estimaient comme une bénédiction la faveur d'avoir leurs ossements auprès de ceux des martyrs. Parmi les inscriptions funéraires de Cologne, on en remarque une, où sont tracés par abréviation ces mots : *Sociata martyribus — placée auprès des martyrs* [1]. Un enfant, mort quand il portait encore la robe blanche de son baptême, a son inscription funéraire, avec le monogramme du Christ, et l'A et l'Ω, tracée sur un fragment arraché à quelque édifice païen; elle paraît être du Ve siècle ou de la fin du IVe [2].

Etait-ce par les apôtres de Trèves qu'elle avait reçu la foi ? Et était-ce dans le temps même de la prédication de saint Eucher et de saint Valère, c'est-à-dire au temps de saint Clément ? Les relations faciles et habituelles qu'elle eut toujours avec Trèves, sa voisine, ne permettent guère de douter qu'elle n'ait reçu d'elle les premiers messagers de l'Evangile. C'était la croyance des populations des deux villes. On n'hésitait pas à dire, à Trèves, comme à Cologne, que c'était un des compagnons de saint Eucher et de saint Valère, qui s'était

1. Voy. Bibliot. nat., manus. lat. n° 10864, fol. 12 (xe siècle), *Breviarium Trevirense*, anno 1502 : *In festo S. Materni* XVIa *Septembris*. — Dupont (J.), *Abrégé de la vie de saint Materne*, apôtre de Namur (Namur 1694, In-8°, 75 pages). — Friederich (L), *Kirschengeschichte Deutschl.* (1869), t. I, 100-421-4. — Bolland., XIVa *Sept.*, t. IV, p. 354-400. — Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes antérieures au* VIIe *siècle* (2 vol. in-4°., Paris, 1856); t. I : *Inscriptions de Cologne*, nos 352-358.

2. Mansi, *Concil.* t. II.

3. Sancti Irenæi, *Contra Hæreses*, lib. I, cap. x; et lib. III, cap. III et IV.

1. M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, p. 470, n° 354.

SI QVIS DIGNTVR
RESCIRE MEO.... O...
RV... V... MA DICOR...
VI VIX ANNIS
IIII. ET ME XI
SOCI.... A M. S

M. Le Blant lit : « Si quis « dignatur rescire meum no-« men, Ru... u... ma dicor; vixi « annis IIII, et mensibus XI, « Sociata martyribus.

☩

Colombe. — Monogramme du Christ. — Colombe.

2. *Ibid.*, p. 476, n° 355.

HIC IACET PVER. NOMEN
E VALENTIANO QVI
VIXIT ANNO III ET ME
SES ET DIES XVI ET
IN ALBIS C (A ☩ ω) VM PACER
RECESSIT

détaché d'eux pour venir évangéliser Cologne : on supposait que c'était saint Materne. Mais ici les traditions ne commencent que fort tard à se formuler, telles que nous les voyons écrites dans les livres liturgiques des deux églises ; alors elles ne reposent pas sur des fondements solides; elles apparaissent mêlées de fables merveilleuses, et n'exprimant pas la pensée des anciens, mais des conjectures faites au VII^e^ et au VIII^e^ siècle, elles ne peuvent être acceptées. Ainsi l'on ne saurait croire qu'un évêque du nom de Materne soit venu, dans le principe, à Cologne, envoyé de Rome par saint Clément, avec saint Eucher et saint Valère. Tous les souvenirs laissés dans la liturgie des deux églises ne peuvent se rapporter qu'à celui du IV^e^ siècle, signataire du concile de Rome de 313 et du concile d'Arles de 314. Aucun vieux document, aucun martyrologe, aucune inscription, aucun tombeau, ne vient fournir un indice en faveur de l'existence d'un autre saint Materne au I^er^ siècle.

Lorsque l'évêque saint Cyrille dressa, vers 450, un autel en l'honneur de saint Eucher et de saint Valère dans la ville de Trèves, il mentionna simplement ces deux évêques en les appelant *frères*, et il ne dit rien de saint Materne, dont le corps était resté à Cologne. S'il avait su que ce saint eût partagé les travaux apostoliques des deux autres, et que ses reliques eussent déjà été rapportées auprès d'eux, il ne l'aurait pas omis. Aucun lien ne semble avoir été reconnu entre les trois par les populations de cette époque. En effet, à Trèves, elles n'avaient vénéré que saint Eucher et saint Valère, et avaient tenu à reposer auprès d'eux dans la tombe ; à Cologne, elles avaient eu la même dévotion à l'égard des martyrs saint Géréon et ses compagnons, mais non à l'égard de saint Materne, dont le tombeau ne fut pas signalé, à l'origine, comme celui d'un apôtre de la contrée. Cologne ne connut pas deux saints Materne; elle ne connut que celui du IV^e^ siècle.

A supposer que saint Materne eût évangélisé cette ville au I^er^ siècle, il aurait eu quelque chose de ces hommages dont Trèves entoura de bonne heure ses apôtres. Des fidèles auraient souhaité, comme à Trèves, d'être inhumés auprès de celui qui avait apporté la foi à leurs pères; et, quand même ils auraient eu, au IV^e^ siècle, plus de confiance à l'intercession des martyrs saint Géréon et ses compagnons de la Légion Thébaine, ils auraient gardé encore un peu de la vénération naturelle des aïeux pour un disciple de saint Pierre et de saint Clément, qui aurait consacré sa vie à convertir Cologne. Mais on ne voit rien de semblable parmi cette population chrétienne d'une ville déjà représentée au concile de Rome en 313. Tous les souvenirs sont pour saint Géréon et ses compagnons. L'invasion d'Attila fut un cataclysme pour Cologne, qui fut ruinée et ne se releva qu'en portant longtemps la trace de ses désastres. Comme Trèves, elle dut attendre des jours meilleurs, avant de redonner de l'éclat au culte catholique.

Saint Aquilin ou saint Solin ou Solan, fut, selon le Père Le Cointe, sur le siège épiscopal de Cologne en 509, après une très longue vacance de ce siège ; et cette église fut alors sous la dépendance de celle de Worms, qui avait le titre de métropole des deux Germanies. [1]. Il y avait eu cependant des chrétiens pour inhumer sainte Ursule et ses compagnes dans un lieu réservé, et pour empêcher que des sépultures profanes fussent mêlées à celles des vierges martyres. Mais on fut sous le coup des alarmes pendant le va-et-vient des barbares, jusque vers la fin du V^e^ siècle. Ce ne fut guère que dans la seconde moitié du VI^e^ ou à l'entrée du VII^e^, que la ville, redevenue complètement maîtresse d'elle-même, eut à la fois de beaux temples, des communautés religieuses florissantes, un clergé nombreux, capable de célébrer avec pompe les solennités des saints, qui entraient dans les goûts des populations. Mais alors les souvenirs des aïeux, qui avaient précédé l'invasion d'Attila, ne s'étaient pas conservés dans leur intégrité première. L'imagination s'était emparée des récits lointains, qui d'ailleurs n'avaient pas été écrits, sur les apôtres de la contrée, et ceux qui furent chargés d'en rédiger des relations pour les églises et les monastères, se plurent à les émailler de merveilles, sans trop s'inquiéter si elles étaient absolument vraies.

C'est dans la première période de l'enthousiasme des populations pour les patrons non martyrs, pour les apôtres de leur province, et pour les miracles opérés à leurs tombeaux, c'est-à-dire au VII^e^ ou au VIII^e^ siècle, que l'on voit se manifester l'admiration de Trèves et de Cologne pour l'évêque saint Materne. Auparavant rien ne l'avait indiqué ni dans les martyrologes, ni dans les inscriptions, ni dans les récits hagiographiques. Mais, vers cette époque,

1. *Gallia Christiana*, t. III : *Ecclesia Coloniensis*, col. 624-625, *anno* 455. — Voy. *S. Aquilinus*.

une relation glorieuse lui est consacrée, et Trèves, qui pense l'avoir eu pour collaborateur de ses deux premiers évêques, et même pour leur successeur, le réclame comme sien, veut avoir ses reliques, va les chercher et lui compose un office, où des miracles fort étonnants lui sont attribués. Cologne, qui l'a rendu, le vénère comme son premier apôtre, entourant sa mémoire des mêmes merveilles. Un grand changement s'est fait dans l'opinion des fidèles de ces deux villes voisines, à propos de saint Materne, depuis le IVe et le Ve siècle.

A quelle date précise eut lieu cette translation de ses reliques, laquelle fut précédée ou suivie de près de la composition de son office ? Ce fut assez longtemps après 450, puisque saint Cyrille érigeant un autel dans sa ville épiscopale de Trèves, en l'honneur de saint Eucher et de saint Valère, ne mentionne dans l'inscription gravée à cette occasion que ces deux saints, sans rien dire de celui qui fut réputé plus tard pour leur compagnon d'apostolat, et qui fut à ce titre fort vénéré à Trèves. Ce fut après tous les bouleversements des invasions des Huns, et lorsque la pleine sécurité fut rendue à la contrée. Mais ce ne fut pas après le VIIIe siècle, car on sait qu'alors il n'était plus à Cologne et qu'il reposait auprès de saint Eucher et de saint Valère.

C'est le biographe de saint Maximin de Trèves qui l'affirme, et selon le sentiment d'Henschenius, il écrivait au VIIIe siècle [1]. Soit que ce fût alors ou un peu plus tôt, qu'il eût été rapporté de Cologne, il n'est pas étonnant que le souvenir n'en ait pas été consigné par écrit, car les lettres étaient tombées profondément en décadence.

Mais si l'on écrivait peu, les imaginations étaient facilement exaltées par l'idée de la puissance des saints; l'on adoptait volontiers les légendes les plus extraordinaires. Celle qui avait cours sur saint Materne et qui lui valut probablement l'honneur d'être transporté à Trèves, n'a guère de vraisemblance. On racontait qu'en venant évangéliser les bords du Rhin, par ordre de saint Pierre, avec saint Eucher et saint Valère, il mourut à Ell [2] (Hellum), près de Benfeld, à quelques lieues de Strasbourg ; que saint Eucher partit à l'instant pour Rome, accompagné de saint Valère, fit connaître son malheur à l'apôtre, qui lui donna son bâton, en l'assurant que le mort reviendrait à la vie dès que le bâton l'aurait touché. Quarante jours après, saint Eucher étant de retour, le bâton de saint Pierre ressuscita saint Materne. L'endroit où le prodige s'était accompli, était indiqué. Plus tard on y éleva une église sous le vocable de la résurrection. Les premiers qui écrivirent cette tradition, l'accueillirent aveuglément. Ils n'examinèrent pas si le même prodige était rapporté, avec d'autres détails, de saint Martial de Limoges, de saint Front de Périgueux, de saint Menge de Châlons-sur-Marne; ils ne se dirent pas que la chose put avoir lieu une fois; mais qu'elle ne s'était pas ainsi répétée par enchantement.

1. Sancti Eucharius, Valerius, Maternus, ex altera quiescunt parte civitatis, infra ecclesiam quam sibi procul a civitate mirabili construxerunt opere », est-il dit dans le récit de la translation des reliques de saint Maximin de Trèves. (Bolland., VIIa *Maii*, p. 22: *In Translatione S. Maximini.*)

2. Cette ville paraît être l'ancienne *Hellum* ou *Hellelum* des *Tables Théodosiennes* — Helvetum de l'*Itinéraire d'Antonin.* — L'ancienne tradition, qui rapporte cette résurrection de saint Materne, dit que ce fut dans une ville appelée *Elegia.* Ne voulait-on pas indiquer par ce mot, à l'origine, la partie de la Suisse nommée *Elsgau ?*

CHAPITRE II

LES DOCUMENTS ÉCRITS SUR SAINT MATERNE N'ONT AUCUN FONDEMENT DANS L'ANTIQUITÉ ET NE MÉRITENT PAS CRÉANCE.

Les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Eucher, de saint Valère, de saint Materne, ne sont pas très anciens et ne méritent pas créance. — La vie de ces saints est encore plus fabuleuse. — Un catalogue d'évêques de Trèves plaçant saint Materne au premier rang est une pure fausseté. — L'église de Cologne n'en est pas moins ancienne. — Texte de la notice sur saint Materne, tirée des leçons de son ancien office et dénuée de toute valeur historique.

Il est manifeste que la plus grande obscurité régnait déjà sur les travaux des premiers apôtres de Trèves et de Cologne, quand des légendes aussi merveilleuses et aussi peu fondées furent adoptées dans les livres liturgiques de ces deux églises. Si ce fut au VIIIe siècle ou au IXe, peut-être plus tard encore, il n'est pas facile de le déterminer. Mais on les voit consignées dans les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Materne, et dans ceux de la fête de saint Eucher. Comme l'usage s'était répandu par toute la Gaule, dès la fin du Ve siècle et au VIe, de chanter des *antiennes* et des *répons* à la solennité de la fête des saints les plus honorés, selon la déclaration du concile d'Agde de 506 [1], et la remarque de saint Isidore de Séville [2], on

1 Labbe, *Concilia*, t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.*

2. Responsoria ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine quod, uno canente, chorus consonando respondeat. (S. Isidori Hispalensis, *De Ecclesiasticis officiis*, lib. I, cap. X : *De Lectionibus*; et cap. IX : *De Responsoriis.*) — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 734.

en chanta pour saint Materne, dès que son culte eut pris de l'éclat, et il en prit quelque temps après que son corps fut transféré à Trèves, c'est-à-dire au VIII^e^ siècle ou peut-être au IX^e^. Ceux que l'on a dans les vieux bréviaires de Trèves ne sont pas marqués au coin d'une haute antiquité, ni pour les expressions, ni pour le ton général du latin plus digne d'un moine lettré du VIII^e^ ou du IX^e^ siècle, que d'un clerc formé dans les écoles des derniers temps de l'empire romain, ni pour les coutumes de la primitive Église, qui n'y sont rappelées par aucune allusion. En outre, ils sont assez multipliés pour la fête de saint Eucher, racontent des miracles, des résurrections de morts, des apparitions célestes, des conversions d'idolâtres, en un mot, font briller son auréole de tout l'éclat des dons célestes; mais pour celle de saint Materne, ils n'ont, à part sa résurrection par la vertu du bâton de saint Pierre, que des généralités vagues, des invocations à Dieu, qui trahissent une pénurie absolue de renseignements historiques. Il est vrai que dans les leçons du même office, cette pauvreté de souvenirs anciens a été dissimulée par le récit d'une vision, que rien absolument ne peut garantir, et que détruisent même des assertions fort douteuses. Après avoir affirmé que le saint exerça son sacerdoce pendant quarante ans, juste autant d'années qu'il était resté de jours dans le tombeau, l'auteur le montre, dans une vision, recevant de saint Eucher et de saint Valère, morts depuis longtemps, l'assurance qu'il irait, dans trois jours, les rejoindre au ciel. Comment savait-il cette vision? C'est saint Materne lui-même qui l'aurait racontée à ses disciples. Mais les saints ne font pas connaître ainsi leur vision. Tout, au contraire, donne lieu de supposer que c'est une invention de conteur de merveilles.

Les leçons étant généralement beaucoup plus récentes que les *antiennes* et les *répons*, appartiennent encore à une époque où l'on fut très peu scrupuleux pour imaginer des légendes merveilleuses, dénuées de toute vérité.

Ainsi il ne reste rien de solide dans les assertions de l'office de saint Materne. Elles ne sont l'écho d'aucun ouï-dire, qui puisse se rapprocher des contemporains. Elles ne sont plus que des contes imaginaires, qui n'auraient commencé à s'affirmer par écrit que cinq ou six siècles après les premières prédications du christianisme à Cologne, et probablement davantage encore.

L'on a une Vie détaillée de saint Eucher, de saint Valère et de saint Materne dans un manuscrit du X^e^ siècle à la Bibliothèque Nationale [1]; mais ce qui regarde ce dernier, n'est que l'insignifiant récit contenu dans les leçons.

Puisqu'il n'y avait eu dans cette ville qu'un saint Materne, connu pour avoir assisté au concile de Rome contre les Donatistes, en 313, et à celui d'Arles en 314, en même temps que saint Agræcius ou Agricius, évêque de Trèves, c'était par une invention légendaire que l'on avait placé ce saint de Cologne au I^er^ siècle, et qu'on l'avait fait le compagnon d'apostolat de saint Eucher et de saint Valère. Aucun indice remontant au-delà du VIII^e^ ou du VII^e^ siècle, ne vient appuyer cette supposition mêlée à des fables manifestes. Les vieux martyrologes sont encore plus silencieux pour saint Materne que pour saint Valère et saint Eucher. Ni celui de saint Jérôme, ni celui de Bède, ni le petit martyrologe romain, ne l'ont mentionné, même dans les éditions augmentées de suppléments; tandis que saint Valère est indiqué dans les éditions du X^e^ et du XI^e^ siècle du martyrologe de saint Jérôme, publiées par Dom Martène et d'Achéry. Même Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, mort en 875, ne l'indique pas dans son martyrologe.

Des efforts ont été tentés pour mettre l'apostolat de saint Materne à Cologne en harmonie avec des faits qui auraient remonté au I^er^ siècle. Ainsi une série de 23 noms d'évêques sont inscrits dans certains catalogues de Trèves, entre saint Materne et saint Agricius présent au concile d'Arles en 314; mais aucun indice de leur existence, aucune inscription, aucun tombeau, ne vient à l'appui de cette liste, qui est à bon droit rejetée comme apocryphe. Malgré la rareté des documents de la période des persécutions, il serait cependant bien difficile d'admettre qu'aucun de ces 23 évêques n'ait laissé de traces de sa présence à Trèves, s'ils avaient tous existé. Saint Materne semble donc n'avoir résidé à Trèves qu'après sa mort; et il ne fut sur le siège de Cologne, que dans les premières années du IV^e^ siècle.

Cela ne veut pas dire que l'église de Cologne n'ait pas été fondée à la fin du I^er^ siècle ou au commencement du II^e^ siècle. Puisqu'elle avait envoyé son évêque saint Materne au concile de Rome en 313, et au concile d'Arles en 314, c'est qu'elle faisait déjà grande figure au sortir des persécutions. Si l'on juge du long travail qu'avait nécessité ce premier développement,

1. Manus. lat. n° 10864, fol. 1.

par les luttes et les efforts qu'avait coûtés à l'église de Rome, pendant trois siècles, sa victoire encore inachevée sur le paganisme sous Constantin, l'on comprendra qu'elle avait dû recevoir des apôtres au moins un ou deux siècles auparavant. Sainte Ursule et les vierges qui furent égorgées par les Huns d'Attila, furent inhumées avec respect autour de la ville ; et leurs sépultures furent entourées de vénération ; ce qui prouverait aussi que Cologne avait en masse embrassé l'Evangile à cette époque. Il est à croire que les barbares y détruisirent des monuments du culte catholique. Toutefois il ne paraît pas que des récits aient été composés sur saint Géréon, ni sur sainte Ursule par des écrivains rapprochés du temps de leur martyre ; par conséquent l'histoire des origines de l'église de Cologne fut aussi presque entièrement laissée dans l'oubli.

Nous donnons la courte notice sur saint Materne, insérée dans les leçons de son ancien office, pour montrer le peu que l'on savait sur lui, et le peu de foi que mérite son histoire. La suite est tirée du manuscrit du x^e^ siècle de la Bibliothèque nationale (n° 10864, fol. 12-13). L'auteur dit qu'après la ruine de Trèves, il chercha dans les décombres, et qu'il trouva quelques écrits relatifs à saint Materne. D'abord il est bien difficile de supposer que des feuilles de papyrus ou de parchemin aient résisté aux ravages de l'incendie ; les Francs Ripuaires avaient brûlé la ville en 464. En outre, quand même des quartiers auraient été préservés, il n'est pas possible que des notices composées précédemment aient rapporté que le saint avait été enseveli avec honneur non loin des corps de saint Eucher et de saint Valère. L'évêque saint Cyrille ayant élevé un autel à ces deux-ci, en marquant leurs noms sur la pierre, en 450 environ, n'eût pas oublié saint Materne, si réellement Trèves l'avait considéré comme son apôtre, et comme compagnon des deux autres ; et s'il eût véritablement reposé auprès d'eux. Mais il avait été inhumé à Cologne et n'avait pas encore été rapporté à Trèves, dans les temps qui suivirent de près la destruction de cette ville par les Francs Ripuaires. Il faut que la translation ait été faite depuis longtemps lorsque cette insignifiante notice fut rédigée. Si elle avait contenu la substance de quelques vieux récits, elle donnerait des faits positifs, des souvenirs transmis par les anciens rapprochés de l'époque du saint ; mais elle ne donne guère que des visions, développées dans des phrases de rhéteur, et servant à dissimuler la pauvreté absolue du fond. C'est, sans doute, le produit de quelque lettré de la dernière période de l'ère carlovingienne, aussi peu soucieux de rechercher la vérité dans des documents de l'antiquité, que désireux de briller par les élégances de son style.

Texte de la notice sur saint Materne, contenue dans les leçons de son ancien office[1].

Lect. i. *Beatus Maternus bonorum operum studiis fulcitus ad sanctam ac laudabilem senectutem pervenit. Et sicut quadraginta diebus jacuerat in sepulchro, ita etiam totidem annis mansit in sacerdotali officio.*

Lect. ii. *Hic itaque solitus erat per nocturnam quietem loca ubi corpora sanctorum requiescunt, silenter frequentare, et ibidem diutius in oratione persistere; unde dum quadam nocte, juxta morem, prolixius divinas laudes celebraret, cœpit somno gravari, et ab instantia precum, offendente sæpius lingua, retardari.*

Lect. iii. *Qui in subsellio quod ibi erat consedens et paululum somno cedens, celeriter obdormivit. Statimque apparuerunt ei per visionem sanctus Eucharius et beatus Valerius, coronas singulas odoriferis floribus mirabili arte intextas in capitibus gestantes, consimile sertum ei demonstrantes et dicentes :* « *Ecce, Materne, sicut olim promisimus, ita ante diem dormitionis tuæ visitandi gratia ad te venimus. Nunc ergo gaude et lætare, quia die tertia ex hoc sæculo migrabis et ad gaudia Domini tui intrabis*[2]. »

« *En cerne premii tui incorruptibilem coronam, quæ a paradyso perpetuæ amœnitatis est sumpta, et tibi a Christo per nos famulos suos destinata. Cujus flos nunquam marcessit, cujus odor nunquam a suavitate deficit, cujus perseverantia finem non novit, quam post corruptionem præsentis vitæ incorruptibiliter possidebis, et in conspectu regis regum cum ea laureatus æternaliter perseverabis.*

vii. *His dictis, mox disparuerunt; ille autem a tenuissimo somno evigilans, valde quidem lætus de ostensa sibi visione extitit; sed*

---

1. *Breviarium Trevirense*, anno 1502 : *In festo S. Materni, XIV^a^ Septembris.*

2. Ici les leçons du bréviaire cessent la vie de saint Materne ; nous la continuons d'après le texte du manuscrit n° 10864 (x^e^ siècle) de la Bibliothèque nationale, qui est le même.

tamen statim adesse corporis molestiam sensit, accersitoque ministro, cum ejus adjuvamine ad cellulam rediit, et seorsum familiaribus discipulis hoc quod sibi ostensum fuerat, retulit. Die autem crastina convocata ad se fratrum caterva, cepit eos studiose de fidei integritate ammonere, et animos eorum ad cœleste desiderium delectabilibus verbis accendere; ac per totum diem salutaria monita eis dare non cessans, usque ad octavam horam subsequentis noctis sermonem exhortatorium protraxit; et quod reliquum noctis supererat, in psalmis et hymnis cum fratribus transegit. »

VIII. *Post psalmorum vero cantum, instante jam die, venit desuper clara vox, cunctis qui in ipsa cellula erant audientibus, dicens* : « *Materne, dilecte Dei, veni.* » *Qui mox quasi assuetam vocem audiens, conversus ad circumstantes fratres, ait* : « *Valete, filioli mei et viscera mea. Ego enim jam migrabo : et in præsenti seclo amplius vobiscum non ero.* » *Et hæc dicens communionem Domini et sacramenti accepit, statimque sanctam animam exhalavit. Pro cujus absolutione hi qui præsentes erant fideles condignas exsequias expleverunt, et ejus corpus non longe a reliquiis sanctorum Eucharii ac Valerii honorabiliter posuerunt.*

Hæc de gestis sanctorum patrum, post excidium Treviricæ urbis, relictos cineres diligentius perscrutantes sparsim in cartulis scripta invenimus. Quæ in unum redacta utilitati legentium, tam præsentium quam futurorum, fideliter commendamus. Et quamvis in præsenti libello pauca de eorum sanctissimis actibus, propter casum superius memoratum, contineantur, credendum sine dubio est multas virtutes, dum adhuc viverent in corpore, per eos Dominum exercuisse, quando nunc usque ad reliquias ipsorum hoc idem non cessat agere. Nam in eodem loco cæci frequenter inluminantur, egroti sanantur, demones ab obsessis corporibus fugantur, variæque infirmitates tam animæ quam corporis curantur. Et quicumque illuc pio desiderio ac fideli devotione venerit, ibique Dominum per merita ipsorum de quacumque necessitate exoraverit, non solum ea quæ postulaverit, consequitur, verum etiam et his potiora se percepisse lætatur, præstante Domino nostro Jhesu Christo, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus per infinita secula seculorum. Amen.

15. — SAINT CLÉMENT ÉVANGELISA METZ AU Ier SIÈCLE[1].

CHAPITRE Ier

UN ÉCRIT BIEN ANTÉRIEUR AU VIIIe SIÈCLE ET LES ANCIENNES TRADITIONS DE L'ÉGLISE DE METZ AFFIRMENT AVEC RAISON QUE SAINT CLÉMENT, DISCIPLE DE SAINT PIERRE, PROBABLEMENT LE PAPE SAINT CLÉMENT, Y APPORTA LA FOI [1].

Sommaire. — Paul Warnfried, s'appuyant sur un ancien écrit, affirmait, vers 784, que saint Clément, disciple de saint Pierre, avait évangélisé Metz. — Aucun des vieux martyrologes ne mentionne de disciple de saint Pierre nommé Clément, si ce n'est le pape saint Clément. — Anciennement Metz faisait la fête de cet évêque le jour même de la fête du pape saint Clément. — Il est donc fort à croire qu'il ne s'agissait que d'un seul et même saint. — Au XVIe siècle, on assigna le 22 novembre pour fêter saint Clément de Metz. — Des reliques vraies ou supposées de celui-ci furent transférées dans une église de Metz en 1090. — Les prétendues reliques de saint Clément de Metz ne semblent pas authentiques. — On ne saurait admettre que le grand oncle du pape saint Clément évangélisa Metz. — Saint Clément pape, qui était plein de zèle pour annoncer la foi, put bien venir sur le bords de la Moselle. — En résumé, l'on a lieu de croire que c'est un disciple de saint Pierre qui évangélisa Metz. — Une inscription semblait rappeler le souvenir d'un membre de la famille de saint Clément de Metz. — Elle est rejetée comme fausse par les savants.

Paul Warnfried ou Paul Diacre, un des savants les plus recommandables, honoré de l'amitié de Charlemagne, écrivit vers 784, sur l'invitation d'Engelramn, évêque de Metz, une histoire des évêques de cette ville, où il parle ainsi de saint Clément. « Au temps où Médiomatrice, qu'on appelle aussi Metz, située sur les rives de la Moselle, était une des villes les plus populeuses de la Gaule Belgique, le bienheureux apôtre Pierre y envoya un homme de haute distinction et de grand mérite, nommé Clément, revêtu de la dignité épiscopale, et il envoya avec lui, comme le rapporte une ancienne relation, dans les principales villes de la Gaule, pour les conquérir à la foi, un certain nombre d'hommes pieux et instruits [1].

Paul Diacre s'appuie sur une vieille notice qu'il avait vue ; ce n'est pas seulement sur les ouï-dire des habitants de la contrée ; car il distingue nettement ses informations sur la première évangélisation de Metz, et celles qu'il donnait ensuite sur le séjour du saint dans les loges de l'amphithéâtre. Ici, il emploie l'expression « *on raconte* », — *ut ferunt* », et ne dit plus : « *selon que l'affirme une vieille relation — sicut antiqua tradit relatio* ». Qu'était cette ancienne relation ? Elle était très sommaire et très respectée, puisque l'évêque Engelramn la gardait précieusement. Elle déclarait bien que le premier évêque de Metz était un disciple de saint Pierre, tenant à Rome un rang très éminent par sa naissance, par son savoir et sa vertu ; mais elle ne dit pas que ce fût le pape saint Clément. Paul Warnfried ne le dit pas non plus ; il ne semble pas le croire ; mais il réserve son jugement et n'affirme pas que ce glorieux évêque mourut à Metz ; il se contente de lui donner pour successeur Céleste, dont la vie, dit-il, était toute céleste. Il est impossible que la question ne soit se pas présentée à son esprit. Il ne voulut pas l'aborder, ni la contredire, soit qu'il la trouvât lui-même obscure, soit qu'elle eût déjà choqué les susceptibilités de l'évêque de Metz ou de la cour de Charlemagne. Mais il n'avança rien en faveur de l'opinion contraire. Il est certain qu'à cette époque on semblait déjà ne pas croire à Metz, que c'était le pape saint Clément qui était venu y porter la foi. L'auteur de la première partie de la Chronique des évêques de Metz, qui écrivait peu après 1090, dit que le bienheureux Clément

1. Voy. PERTZ, *Monumenta Germaniæ*, t. II ; *Pauli Warnefridi, Liber de Episcopis Metensibus*, linea 15 et seq. — ABEL (Ch.) LE SABLON, *Etude historique sur saint Clément dans l'Austrasie* (1858), VI, 105-125. — BOSQUET, *Ecclesiæ Gallic. Historia* (1636), 17. — L'ABBÉ CHAUSSIER, *L'origine apostolique de l'église de Metz*. Paris, Didron, 1847, broch. in-12. (Bibl. nat. cat. L^3k_{347}). — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 224. *Chronicon episcoporum Metensium* (1090). — Bibliot. de la ville de Metz, manus. lat. n° 461. *Breviarium Metense* (XIVe siècle), XXIIIa *Nov.* : *In festo S. Clementis.* — *Histoire de Metz par les Bénédictins de Saint-Vanne.* 3 vol. in-4° : 1769. t. I. (Bibl. nat., cat. L^7k_{4827}). — P. MEURISSE, *Histoire des Evêques de Metz*, in-4° (1639).

1. Ea igitur tempestate, cum apud Galliam Belgicam Mediomatricum, quæ etiam Mettis appellatur, civitas in ipsa Mosellæ amnis ripa posita, copiosis populorum turbis abundaret, ad eamdem Petrus apostolus urbem Clementem nomine, virum egregium ac meritis probatum, sublimatum pontificali dignitati, direxit, cum quo, sicut antiqua tradit relatio, ad eas quæ præcipuæ erant Galliarum urbes, verbo fidei obtinendas, alii quoque religiosi doctores ab eodem apostolorum principe missi sunt.

Cum ergo pervenisset beatus Clemens Mediomatricum civitatem, in cavernis, ut ferunt, amphitheatri, quod extra eamdem urbem situm est, hospitium habuit... (PERTZ, *Monumenta*, t. II ; *Pauli Warnefridi*, etc., p. 261.)

mourut après le martyre de saint Pierre, quand son cousin maternel (*fratuelis*), le bienheureux Clément, gouvernait l'église de Rome[1].

Avait-on d'autres idées dans les temps mérovingiens? Il semble que l'on n'avait pas fait la distinction entre deux saints Clément, et que l'on en reconnaissait simplement un, qui avait été le disciple de saint Pierre, c'est-à-dire le pape, et aussi l'apôtre de Metz. Ces distinctions de deux personnages du même nom et du même temps, dont les vies se seraient confondues dans des travaux semblables, pendant plusieurs années, sont souvent une invention qui fait violence à la réalité. Jamais aucune histoire ancienne, jamais aucun martyrologe, aucune inscription de tombeau, n'a mentionné un autre saint Clément de Rome, disciple de saint Pierre, évêque très pieux et très savant, que le célèbre pape dont parle saint Paul. Les Actes des martyrs de la fin du I^er^ siècle et de la première moitié du second, tels que ceux de sainte Flavie Domitille, nièce du consul Flavius Clément, ceux de sainte Praxède et de sainte Prudentienne, ni les Actes interpolés de saint Pierre, ne font entendre qu'il y ait eu cet évêque dans la famille de saint Clément. Cependant, il eût été nécessairement en évidence, s'il avait existé, et quelque martyrologe en eût parlé. Mais les martyrologes du IX^e^ siècle, ceux d'Adon et d'Usuard, qui recueillirent toutes les gloires des églises des Gaules, ne connaissent pas ce saint Clément, qui aurait été à Metz et serait différent du successeur de saint Pierre.

Il y a plus, la fête qui fut célébrée à Metz en son honneur, tombait le jour même de la fête de saint Clément de Rome, le 23 novembre, comme s'il n'y avait eu qu'un seul saint Clément connu autrefois à Metz, et qui était le pape lui-même.

Au XI^e^ siècle et déjà peut-être au X^e^, Metz prétendit avoir le tombeau de son apôtre saint Clément : ce que les anciens ne savaient pas, ou du moins ce qu'ils n'avaient pas affirmé dans des documents écrits. La translation de ces reliques eut lieu le second jour de mai 1090, par les soins de l'évêque Hérimann, ainsi qu'il est rapporté dans le martyrologe de la cathédrale [2]. L'anniversaire de cette translation devint la grande fête du saint ; mais, par une singulière anomalie, il fut fixé, non au 2 mai, ainsi qu'il eût été rationnel, mais au 23 novembre : ce qui faisait retomber dans la solennité de saint Clément de Rome; et la date de la mort de saint Clément de Metz restait toujours inconnue. Il est vrai que le Père Meurisse, historien de Metz, croit, par inadvertance, que c'est le 23 novembre. Ces reliques, qui apparaissaient au XI^e^ siècle et peut-être au X^e^, étaient restées dans l'oubli ; personne n'en avait signalé la présence au IX^e^ siècle, alors que Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, et Adon, archevêque de Vienne en Dauphiné, dressaient les listes de leurs martyrologes, et s'appliquaient spécialement à glorifier les saints de la Gaule [1]. Etaient-elles réellement authentiques? Il serait, sans doute, téméraire de se prononcer à cet égard. Toutefois elles ne présentent pas des caractères capables d'inspirer beaucoup de confiance.

L'évêque de Metz, Hérimann, racontant la translation des reliques de saint Clément, fait intervenir le ciel dans leur découverte. Il assure que le saint avait déclaré, dans des visions et des révélations, son désir de quitter l'endroit d'où l'évêque Théodoric (mort en 984), avait tenté inutilement de le transporter; qu'enfin lui-même, contraint par un châtiment de Dieu, avait fini par prendre les reliques dans le sarcophage, et par les placer dans une châsse enrichie d'or et d'argent, pour les faire reposer dans l'église de Saint-Etienne, premier martyr [2]. Il se peut que la bonne foi de Hérimann fut trompée par ceux qui lui rapportaient des visions, et que cette relation lui soit faussement attribuée, car elle passe pour avoir été rédigée quand il était gravement malade, deux ou trois jours avant sa mort. Quoi qu'il en soit, la vérité n'est pas là présentée fidèlement. Il est certain d'abord, par les aveux du narrateur, que personne, avant la fin du X^e^ siècle, ne savait où les ossements de saint Clément avaient été déposés; que le peuple de Metz ne se doutait pas, dans le principe, qu'ils fussent dans la ville. C'est un fait grave contre leur authenticité.

On ne voit pas d'ailleurs comment ils auraient pu se trouver dans un sarcophage; car, dans ce cas, le saint ne serait pas mort avant l'époque des Constantins, puisque ces sortes de tombeaux ne se rencontrent pas dans le nord

1. B. Clemens obiit tempore Vespasiani, post passionem B. Petri ... beato Clemente ipsius fratruele Romanis fidelibus... præsidente. (*Chronicon Episcoporum Metensium.* D'Achery, *Spicilegium*, t. II. p. 224.)

2. Le Père Meurisse, de l'ordre de saint François, dit, dans son *Histoire des évêques de Metz* (Metz 1689), p. 14 : « Il y a dans le martyrologe de la cathédrale, le second jour de May : « Eodem die, Metis, anno ab incarnatione Domini millesimo nonagesimo, translatum est corpus beati Clementis primi ipsius civitatis episcopi, a Domino Herimanno ejusdem quoque loci venerabili episcopo. »

1. Usuard mourut en 897, et Adon en 875.

2. Voy. le récit de Hérimann. Migne, *Patrol. lat.*, t. II, col. 1181-82 : *De translatione S. Clementis.* — *Et ibidem. Notitia historica in Herimannum*, col., 1130.

et le nord-est de la Gaule avant le IVe siècle. Ceux du cimetière Saint-Marcel de Paris ne sont pas plus anciens. Il en est de même de ceux qu'on a signalés à Trèves; et cependant les inscriptions funéraires y abondent. Il y en a bien à Lyon du IIIe siècle. Mais on n'avait pas à Metz, dans les derniers temps de l'empire romain, du moins au IIIe et au IVe siècle, les même usages que dans le midi et dans le nord, pour les sépultures de distinction. Elles étaient généralement ornées de bas-reliefs, encastrés dans des espèces de niches. Il est à croire qu'on eût ainsi distingué le sépulcre d'un patricien tel que saint Clément, s'il était mort dans cette ville.

Il est donc fort difficile d'admettre que ses reliques aient reposé à Metz, et par conséquent qu'un saint Clément différent du pape y soit venu porter l'Evangile. Il ne faut pas s'étonner outre mesure qu'un corps saint fût donné faussement pour le sien à la fin du Xe siècle, car bien des imaginations ingénieuses se prêtèrent, dans les monastères et dans les églises, du VIIe au Xe siècle, à découvrir des corps de saints et de saintes, de prédicateurs de la foi, d'évêques oubliés, parmi les tombeaux anciens plus ou moins vénérés par les ancêtres. Il fallut, plus tard, que les souverains pontifes missent ordre à ces audaces privées, en se réservant de décider eux-mêmes toutes les causes de canonisation des saints, après un examen rigoureux. Alexandre III, en 1181, défendit à l'évêque de Lisieux de laisser honorer un prétendu saint, quand même il ferait des miracles[1]. Les désastres causés par les Huns avaient jeté une perturbation profonde dans la ville de Metz, où l'église dédiée à saint Étienne avait seule échappé à l'incendie, selon que le rapportent saint Grégoire de Tours et l'ancienne Vie de saint Servais, évêque d'Utrecht[2]. Comme ni les anciens martyrologes, ni Paul Warnfried, qui écrivait au VIIIe siècle l'histoire des évêques de Metz, ne parlaient d'une fête célébrée en l'honneur d'un saint évêque nommé Clément et différent du pape saint Clément, le clergé et les moines de Metz étaient embarrassés pour rendre des honneurs publics à celui qui avait été leur apôtre; et au milieu des obscurités qui couvraient l'histoire des premiers siècles, ils purent faire des suppositions sur les reliques vraies ou incertaines de l'évêque saint Clément. Le martyrologe de Metz affirma que cet apôtre était mort au milieu des siens après 23 ans de travaux évangéliques. La fête du saint, toujours fixée au 23 novembre, eut des leçons tirées simplement de Paul Warnfried. La mémoire du pape saint Clément était indiquée ce jour-là dans le calendrier. Cela se voit dans un bréviaire de Metz du XIVe siècle, n° 461 des manuscrits latins à la bibliothèque de cette ville. Aucune indication n'y rappelle le jour de sa mort.

Plus tard, à la réforme des bréviaires, au XVIe siècle, les évêques de Metz placèrent la fête de leur premier apôtre au 22 novembre, c'est-à-dire la veille de celle du pape saint Clément, afin de les bien distinguer l'un de l'autre.

Ainsi, à mesure que l'on s'éloignait de l'antiquité, la notice sommaire rappelée par Paul Warnfried, allait se transformant pour présenter aux fidèles un second personnage du nom de Clément, qui aurait été disciple de saint Pierre et apôtre de Metz, mais différent du pape saint Clément. Les suppositions ne s'arrêtèrent pas en chemin; l'on adopta l'assertion du martyrologe peu ancien de la cathédrale, fixant à 23 ans le temps qu'il avait passé à Metz; ce que la notice de Warnfried n'indiquait nullement.

On lui fit aussi une généalogie. L'auteur de l'histoire de Metz n'hésista pas à dire que saint Clément de Metz était l'oncle du consul Flavius Clément, martyrisé par Domitien, et aussi l'oncle de Plautille, mère de sainte Flavie Domitille. Voici comment le Père Meurisse établit l'arbre généalogique :

Clément Flavius, évêque de Metz

Faustinianus, son frère et père de	Clément Flavius, consul et martyr;	
	Faustin, père de	Clément, pape et martyr.
	Plautille, mère de	Flavie Domitille, vierge et martyre.

Il est difficile d'admettre que le grand-oncle du pape saint Clément fût déjà parti de Rome, vers l'an 46, pour venir évangéliser la Gaule. C'est devancer beaucoup l'ordre des temps; car très peu de conversions avaient été faites à Rome, où saint Pierre n'avait encore séjourné

1. Le cardinal Bellarmin disait : « Quod olim licuit, modo non licet; siquidem Alexander III et postea Innocentius III, videntes abusus qui oriebantur circa sanctorum cultum, prohibuerunt ne deinceps aliquis pro sancto coli inciperet sine romano pontificis approbatione. » (*De Sanctorum Beatitudine*, lib. I, cap. 8, n° 2.) — Voy. la lettre du pape Alexandre III à Arnoul, évêque de Lisieux, défendant de rendre un culte public à quelqu'un qui n'en paraissait pas digne. (Baronius, *Annal.*, ad annum 1181, n° 7 et 9.)

2. Nec remansit in ea (urbe Mettensi) locus inustus, præter oratorium beati Stephani primi martyris ac levitæ. (S. Gregorii Turon, *Hist. Franc.*, lib. II, cap. VI.)

que deux ou trois ans. La chronique des évêques de Metz dit d'ailleurs que les deux saints étaient cousins germains.

Mais le pape saint Clément, qui avait déployé beaucoup d'activité dans les missions du Levant, qui raconte dans sa seconde lettre aux Vierges, comment il distribuait ses journées, entre la prière, les exhortations, les visites aux chrétiens ou aux païens, dans les contrées à évangéliser[1] n'avait pas cessé d'être missionnaire. Saint Paul rend hommage à ses infatigables efforts; il dit à son disciple : « Aie soin de celles qui m'ont aidé, avec Clément, à propager l'Évangile. Leurs noms sont inscrits dans le livre de vie[1] .» Il avait accompagné aussi fréquemment saint Pierre, dans les principales villes de l'Asie mineure. Le livre des *Récognitions* le met constamment en scène avec le le prince des apôtres. Quoiqu'il n'ait été composé qu'au IIe et au IIIe siècle, il rapporte les scènes d'après les vraisemblances, et il est certain que saint Clément avait partagé les travaux de saint Pierre. Il était trop éclairé pour ne pas comprendre quelle importante conquête c'était que la Gaule, pour l'avenir de l'Église catholique. Il ne pouvait la négliger; et fidèle aux principes de ses deux maîtres saint Pierre et saint Paul, d'attaquer toujours les points principaux, les citadelles du paganisme, il fut porté par sa clairvoyance, par son instinct de missionnaire et par l'Esprit de Dieu, à faire entrer la Gaule en ligne de compte dans ses plans de conversion du monde. Par là il fut tout disposé à avancer jusqu'à Metz; le midi, le bassin du Rhône, Arles, Narbonne, Vienne, étant déjà entre les mains des ouvriers évangéliques.

L'écrit mentionné par Paul Warnfried, et où il est affirmé que le romain distingué par son mérite, nommé Clément, disciple de saint Pierre, vint à Metz revêtu de la dignité épiscopale, semble ne désigner que le pape saint Clément. Les suppositions imaginées, dans la suite, pour y voir un autre saint Clément de la même famille, se heurtent à des difficultés de tout genre. Nous avons énuméré les principales.

Quoique le séjour du pape à Metz ne soit pas absolument démontré, il est tout à fait en harmonie avec les traditions primitives de l'église de Metz. Cet évêque saint Clément, dont aucun tombeau, aucune inscription, aucun livre liturgique, ne mentionne la mort à date fixe, dont aucun martyrologe n'indique la fête avant le xe siècle, ne semble qu'une création imaginaire dénuée de tout fondement. Mais on ne saurait guère nier que ce fût un disciple de saint Pierre qui vint évangéliser Metz.

L'on croyait avoir un précieux souvenir de la famille Clément de Rome, dans une inscription qui passait pour un témoignage de la reconnaissance de la ville de Trèves à l'égard de Titus Varius Clemens. Il y était dit : « La ville de Trèves a érigé ce monument à son très excellent gouverneur *Titus Varius Clemens*, procureur de la province Belgique, préfet de la cavalerie de l'aile Britannique, préfet des troupes auxiliaires d'Espagne.

T. VARIO CLE
MENTI. PROC.
PROVINC. BELG.
PRÆF. EQVIT. ALÆ
BRIT. PRÆF. AVXIL.
HISP. TREV. CIV.
OPT. PRÆSIDI.

Cette inscription du Musée de Metz se voyait sur une pierre de la maison de Jean Aubry, à Metz, à la fin du siècle dernier, dit un savant bénédictin[1]. Mais il se trouve qu'elle est fausse. M. Charles Robert l'a démontré, dans son *Épigraphie de la Moselle*[2]; et l'habile auteur des

1. Migne, *Patrol. græ.*, t. I. *S. Clementis epistola* II *ad Virgines;* cap. II-VI, col. 420 *ad* 434.
1. *Epist. ad Philipp.*, cap. IV, v. 3.

1. *Histoire de Metz par les Bénédictins de Saint-Vanne.* Metz, 1769, in-4°, t. I, planche IX, n° 6.
2. Voici les principales raisons que donne M. Charles Robert pour démontrer la fausseté de cette inscription : « Le creux des traits est arrondi et comme obtenu à la gouge, tandis que dans les inscriptions authentiques de Metz, il est, comme à l'ordinaire, obtenu au ciseau et taillé en angle. Enfin, les points séparatifs, au lieu d'être gravés à mi-hauteur des lettres, sont placés sur la même ligne, signe infaillible de la fausseté du monument. L'examen du contexte conduit au même résultat. On connaît la carrière des honneurs de T. Varius Clemens par trois inscriptions incontestables, publiées au dernier siècle par Gruter, à côté de celle qui nous occupe, et insérées de nos jours au troisième volume du *Corpus Inscriptionum* (nos 5211, 5212, 5215), de M. Mommsen. Voici l'inscription qui porte dans le *Corpus* le n° 5215; elle montrera pourquoi la plaque du Musée de Metz a été fabriquée, et comment le texte qu'elle présente a été composé.

T · VÁRIO · CLEMENTI
AB EPISTVLIS · AVGVSTÓR
PROC · PROVINCIÁR
BELGICÆ · ET · VTRIVSQ · GERM
RÆTIÆ · MAVRET · CÆSARENS ·
LVSITÁNIÆ · CILICIÆ
PRÆF · EQVIT · AL . BRITANNICÆ · MILIAR
PRÆF · AVXILIÓRVM · IN · MAVRÉT · TINGITAN
EX · HISPÁNIA · MISSÓRVM · PRÆF · EQVIT · AL · II
PANNONIÓRUM · TRIB · LEG · XXX · V · V · PRÆF. (*sic*)
PRÆF · COH · II · GALLORVM · MACEDONICÆ
CIVITÁS · TREVERÓRVM
PRAESIDI OPTIMÓ

« Ainsi T. Varius Clemens aurait été successivement : Præfectus cohortis II Gallorum Macedonicæ; tribunus legionis XXX Ulpiæ Victricis; præfectus équitum alæ II Pannoniorum; præfectus auxiliorum in Mauretaniam Tingitanam ex Hispania missorum; præfectus equitum alæ Britannicæ miliariæ; pro-

Antiquités de Vienne, en Dauphiné, M. A. Allmer, juge les raisons de M. Charles Robert incontestables. On ne saurait donc s'y arrêter, ni voir là un parent de l'évêque de Metz, saint Clément, terminant sa glorieuse carrière dans cette ville, où il aurait été attiré à cause des respects dont un des membres les plus honorables de sa famille était entouré de la part des chrétiens.

Toutefois le personnage indiqué figure dans cinq autres inscriptions, dont celle de Metz est un résumé peu exact. Il fut secrétaire des empereurs Marc-Aurèle et Verus, commanda des ailes de la cavalerie en Bretagne, en Mauritanie, etc... et remplit de hautes fonctions administratives dans le Norique (nord-est de la Suisse) et dans la province Belgique.

Cette carrière si brillamment fournie, cette faveur auprès des empereurs Marc-Aurèle et Verus, dont il rédigeait les lettres, dénotent en lui un patricien de très haute lignée, qui pouvait bien être du sang du consul Flavius Clément et du pape disciple de saint Pierre.

Ce n'est pas à dire pour cela que ses ancêtres aient été revêtus de dignités semblables dans la province de Belgique, et dans celles de la Germanie, puisque les fonctions n'étaient pas héréditaires. Cependant les hauts dignitaires de l'empire faisaient aisément parvenir aux honneurs leurs fils et leurs neveux; et il ne serait pas impossible que le pape saint Clément eût été porté à venir évangéliser les provinces voisines de la Moselle, après en avoir entendu parler au sein de sa famille. Ce n'est assurément qu'un bien faible indice que d'autres inscriptions pourraient corroborer.

Il en est d'un genre différent, qui apportent une lumière considérable sur les origines très antiques de l'église de Metz.

curator Ciliciæ; procurator Lusitaniæ; procurator Mauretaniæ Cæsarensis; procurator Rætiæ; procurator Belgicæ et utriusque Germaniæ; ab epistulis Augustorum.

« Les deux empereurs dont il est question, dans le résumé de cette carrière des honneurs, sont Marc-Aurèle et L. Verus.

« Or toutes ces fonctions ont été réduites à trois dans le monument de Metz.

« M. Lorrain attribue l'invention de cette inscription à Boissard, attendu qu'elle provient de la maison de Jean Aubry, son beau-père. » (*Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, par M. Charles Robert. Paris, 1873, in-4°, p. 30-32. — Bibl. nat. catal. $L^{19}j_9$.) C'est la cité de Silly (Celeia) dans le Norique, qui avait dédié cette inscription à T. Varius Clément.

CHAPITRE II

Plusieurs tombeaux chrétiens des premiers siècles viennent, avec leurs bas-reliefs, confirmer la haute antiquité de l'église de Metz [1].

Sommaire. — Plusieurs sculptures des tombeaux de Metz ont des traits de ressemblance typique avec celles des catacombes de Rome. — Une des figures semble représenter un diacre, tenant le livre des Évangiles et le rouleau de la Loi. — Plusieurs groupes des catacombes présentent des apôtres, des prêtres ou des diacres ayant ce rouleau à la main, et quelquefois le livre des Évangiles. — Un personnage plus âgé des tombeaux de Metz a encore dans sa main gauche le rouleau de la Loi et devant lui une corbeille de pains. — Ce sont des traits de ressemblance avec les diacres ou les prêtres de la primitive Église. — On a lieu de penser que l'Église de Metz avait emprunté ses rites religieux à celle de Rome plutôt qu'à celle de l'Asie. — Différents bas-reliefs où ne figure plus le symbole païen *Diis Manibus*, sont probablement chrétiens, mais les caractères n'en sont cependant pas tout à fait positifs. — L'exécution des bas-reliefs appartient encore à la belle époque de l'art des Romains. — Ils peuvent appartenir au milieu du IIe siècle, ou au commencement du IIIe. — Ils paraissent précéder la date des plus vieilles inscriptions ornées du monogramme du Christ à Trèves, à Arles. — Curieux symbole des premiers siècles chrétiens sur le chaton de la bague de saint Arnoul. — La brève notice mentionnée par Paul Diacre put échapper aux dévastations des Huns.

Les tombeaux païens de Metz offrent des caractères particuliers de la religion et des habitudes des Gaulois, dans les sculptures dont ils sont ornés. C'était l'usage de représenter les personnes de condition sur des tables de pierre, comme dans des niches, où elles se détachaient en relief de $0^m,88$ à $0^m,94$ centimètres de hauteur, avec les traits de leurs visages, leurs vêtements, les objets qui avaient rapport à leurs fonctions, et aussi avec des vases contenant, sans doute, des provisions, des présents, qu'ils étaient censés emporter dans l'autre monde. Telle de ces représentations d'hommes et de femmes, souvent deux ensemble, est d'une véritable finesse et appartient à la belle époque de l'art des Romains. Les bénédictins de Saint-Vanne en ont reproduit beaucoup à la fin de leur premier volume de l'Histoire de Metz. C'est là que nous les étudions. Cette coutume se continua quand la population eut commencé à embrasser le christianisme. Ce furent des monuments presque du même genre que les fidèles élevèrent à leurs proches, sauf qu'ils supprimèrent les

1. Voir *Histoire de Metz, par les bénédictins de Saint-Vanne*, 3 vol. in-4°, Metz, 1639, t. I, planches XVI, XVII, etc... — M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, in-4°, t. I nos 321 et 321 (A), Metz. — Pour comparer les bas-reliefs des tombeaux de Metz avec ceux des catacombes de Rome : Aringhi, *Roma subterranea*, 2 vol. in-fol., Romæ 1651 (Bibliot. nat., Inventaire K 139-140), t. I, p. 529 et 623; t. II. p. 161, 163, 213, 339, 405, etc...

signes du paganisme, pour les remplacer par quelques signes chrétiens. Mais la ligne de démarcation des uns et des autres n'est pas toujours nettement dessinée; là où il n'y a plus de caractère de l'idolâtrie, il n'y a pas nécessairement des caractères de christianisme. Pour un certain nombre de ces tombeaux, l'on est à l'époque qui précéda les symboles de l'ancre et des poissons, usités principalement au milieu du IIIe siècle jusqu'à la fin du IVe, pendant que les fidèles observaient soigneusement la loi du secret. Il paraît qu'ils appartiennent au milieu du IIe ou au commencement du IIIe. Pour avoir des points de repère et fixer des dates approximatives, qui laissent encore beaucoup de latitude, il faut les comparer aux marbres funéraires enlevés aux catacombes de Rome, et où sont sculptés des personnages et des groupes de personnages de la primitive Église. Les traits de ressemblance, que l'on y reconnaît, sont parfois typiques, et dès qu'il y en a plusieurs nettement reconnaissables, on peut dire que l'idée chrétienne y est certainement exprimée. Ces marbres tumulaires provenant du cimetière Saint-Calixte de la voie Appienne, du cimetière voisin de l'église Saint-Sébastien, de celui de Sainte-Agnès, de celui du Vatican, etc... peuvent appartenir au IIe, au IIIe, au IVe et au Ve siècle; mais ils rendent fidèlement les habitudes de la primitive Église, pour les vêtements des prêtres et des diacres, pour les cérémonies religieuses. Bosio et son traducteur Aringhi ont reproduit la plupart des types les plus remarquables de ces sculptures des catacombes. La peinture sur verre qui représente des personnages de la primitive église, est exécutée d'après les coutumes du temps où vivaient les deux saints : c'est-à-dire des deux ou trois premiers siècles[1].

Si nous rapprochons deux ou trois personnages des tombeaux de Metz de ceux des catacombes de Rome, nous reconnaîtrons plusieurs traits de ressemblance, qui ne permettent pas de douter qu'il n'y ait eu à Metz les coutumes de la primitive Église de Rome, observées aux catacombes pendant les persécutions. L'un des plus caractéristiques est un jeune homme vêtu d'une tunique courte, portant une gibecière retenue à l'épaule droite par une large courroie, et tenant à la main gauche un livre fermé à double ferrure et avec un gros clou, et à la droite un rouleau replié. De sa droite pend un sac de voyage. Il a les cheveux courts, mais non entièrement ras[1].

L'absence du *Diis Manibus*, qui est sur les autres pierres sépulcrales des païens, avertit d'abord que l'on est peut-être en présence d'un chrétien. De plus, le rouleau ployé, qu'il a dans la main, est absolument pareil à ceux qu'on voit dans les mains des diacres, des prêtres et des apôtres, sculptés en relief sur les pierres sépulcrales des catacombes. Dans le cimetière de Sainte-Agnès, ils sont groupés de chaque côté du Sauveur qui multiplie les pains et les poissons, et ils tiennent les rouleaux de la loi ou de l'Évangile dans la main gauche[2]. Sur le premier groupe de personnages retiré par Bosio du cimetière de Saint-Calixte, le pape est assis dans sa chaire qui a une certaine distinction. Peut-être est-ce le Sauveur entouré de ses apôtres. Des rouleaux sont ployés et posés debout dans une caisse cylindrique en face de lui. Les prêtres et les diacres ou les apôtres sont rangés à distance et de chaque côté. Leurs habits ont deux bandes noires qui descendent par devant, jusqu'au bas de leurs tuniques, à peu près comme nos étoles. Plusieurs tiennent un rouleau de la main gauche. Ils sont tête nue, les cheveux courts, mais non tondus à la manière des religieux. Les jeunes, qui n'ont pas de barbe, sont vêtus de tuniques, qui ne descendent pas jusque sur leurs pieds. Cette assemblée des prêtres, des diacres, auprès du pontife de l'Église romaine, au temps des persécutions, est des plus curieuses à étudier pour les vêtements et les coutumes liturgiques du IIe et du IIIe siècle[3]. Si c'est le Sauveur et les apôtres, ils sont figurés sous le vêtement des prêtres de la Loi Nouvelle.

Le cimetière Saint Calixte s'appelait d'abord cimetière de Lucine, du nom de la célèbre chré-

1. Aringhi, *Roma subterranea*, 2 vol. in-fol. Romæ, 1651, t. II, p. 405 (Bibl. nat., Inventaire K. 139-140). Saint Timothée est, sans doute, celui dont les Actes de sainte Praxède et de sainte Pudentienne reproduisent une lettre à Hermas. Il vivait au commencement du IIe siècle. (Bolland., XIXa *Maii*, t. IV : *Acta SS. Pudentianæ*... etc., p. 299, n° 7)

1. *Histoire de Metz, par les bénédictins de Saint-Vanne*, 3 vol. in-4°, 1769, t. I, planche XVI, n° 5. (Bibl. nat., catalogue L^7k_{4827}). — Voir notre planche I, n° 1, p. 139).

2. Aringhi, *Roma subterranea*, 2 vol. in-fol., Romæ, 1651, t. II, p. 161 et 163 (Bibliot. nat., Inventaire K. 139-140). A la page 161 du tome II (marbre du cimetière Sainte-Agnès), les apôtres tiennent des rouleaux; devant eux sont des vases contenant des pains marqués de la croix. De même à la page 163; mais les pains ne sont pas marqués d'une croix. — Sur un marbre du cimetière Saint-Calixte, le Sauveur et les apôtres tiennent le rouleau à la main gauche; l'un d'eux le présente à demi déroulé (Aringhi, t. II, p. 399). — Sur une autre, tirée du cimetière Saint-Sébastien, plusieurs personnages, sans doute des diacres, portant des poissons sur des plats et des corbeilles remplies de pains, ont dans la main gauche l'invariable rouleau. (Aringhi, t. I, p. 623.)

3. Aringhi, t. I, p. 529 : Remarquable groupe de personnages tiré par Bosio du cimetière Saint-Calixte. On n'y reconnaît pas le Sauveur dans le personnage principal; il est à croire que c'est le souverain pontife — Voir notre planche II, n° 9.

tienne qui avait soin d'inhumer les fidèles au Ier siècle. Il serait ainsi d'une très haute antiquité.

Une représentation probablement plus ancienne encore des prêtres et des diacres de l'Église romaine, est sur un vitrail arrondi en forme de médaillon, et provenant d'un cimetière qui n'est pas indiqué. Le Sauveur pose une couronne sur la tête de deux martyrs, saint Sixte et saint Timothée, placés à ses côtés. Saint Sixte tenait son rouleau, qui lui échappe et qui commence à se déployer[1]. Ces deux saints sont probablement ceux qui vivaient au commencement du second siècle, et leurs bustes ne durent pas être représentés bien longtemps après. Saint Timothée figure dans les Actes de sainte Praxède et de sainte Pudentienne, composés, paraît-il, par le contemporain Hermas[2].

Pour ne pas trop multiplier ces exemples, citons encore une scène représentée sur un marbre du cimetière Sainte-Agnès, où l'on voit le Sauveur assis dans la campagne avec un livre ouvert devant lui et, à ses côtés saint Pierre, et saint Paul, tenant le rouleau de l'Évangile de la main gauche. Près d'eux sont deux caisses cylindriques renfermant des rouleaux de la Loi[3].

Assurément la plupart des bas-reliefs de ce genre, trouvés aux catacombes, ont rapport au Sauveur et à ses apôtres, quelquefois à Moïse et à des personnages de l'Ancien Testament; mais plusieurs sont bien des groupes de pontifes, de prêtres, de diacres de l'Église romaine : ce sont des scènes vues pendant les persécutions; ce sont des vêtements de cérémonie, des objets du culte chrétien, au IIe et au IIIe siècle. En outre, un tableau, qui fut dessiné en 470, et qui a été publié par l'abbé Migne, dans les Prolegomènes du *Liber Pontificalis*, avant l'article de saint-Pierre, représente une assemblée du clergé de Rome; et c'est bien le pendant des représentations des catacombes, pour le rouleau de la Loi placé entre les mains des prêtres et des diacres, pour la forme des tuniques à longues manches pareilles aux surplis actuels[4].

Il est donc manifeste que l'un des attributs typiques des diacres de l'Église romaine, au IIe et au IIIe siècle, était le rouleau de la Loi, qu'ils portaient ployé dans leur main gauche. Le jeune personnage de Metz qui le tenait aussi, était, selon toute apparence, un diacre formé selon les rites de l'Église romaine. Il avait encore de plus, le livre des Évangiles sur sa poitrine et soutenu par sa main droite. C'est une nouvelle preuve de sa dignité, car l'évêque disait autrefois, comme il dit aujourd'hui au diacre dans son ordination, « qu'il avait le pouvoir de lire publiquement et de porter l'Évangile. » Aussi les monuments primitifs lui placent-ils le livre sacré entre les mains. On peut en voir un exemple dans la mosaïque de Saint-Laurent-hors-des-Murs, où saint Étienne est ainsi représenté.

Sa tenue, ses cheveux coupés, comme ceux des diacres ou des prêtres des catacombes, complètent la ressemblance.

Pourquoi portait-il un sac de voyage passé dans les doigts de sa main droite? Etait-ce pour indiquer qu'il allait exercer une de ses plus importantes fonctions, porter la sainte Eucharistie aux malades, ou des provisions, des secours aux pauvres? Ce sac tenu de la main droite, au-dessous du livre des Évangiles, ne renfermait-il pas la sainte Eucharistie? Là-dessus l'on est réduit aux conjectures. Les marbres funéraires des catacombes ne donnent pas de termes de comparaison sur lesquels on puisse s'appuyer.

La gibecière suspendue par une courroie, indique un voyage. Les diacres étaient chargés de porter les dépêches des évêques aux autres évêques et aux prêtres, et de rapporter celles qu'on leur adressait. Cette gibecière servait probablement à cet usage.

Un deuxième personnage des tombeaux de Metz, qui a plus encore de ressemblance avec les diacres des tombeaux des catacombes, est plus âgé que le précédent, et porte à la main gauche l'invariable rouleau de la Loi ou de l'Évangile, et est vêtu d'une robe à grandes manches comme celles de nos surplis. Devant lui est une corbeille remplie de pains[1]. Les fonctions des diacres étaient de préparer le pain et le vin et tout ce qui était nécessaire aux sacrifices. Sur les pierres tumulaires du cimetière voisin de l'église Saint-Sébastien, sont des personnages tenant des rouleaux à la main et debout devant des corbeilles de pains[2]. Ce sont les apôtres avec le Sauveur opérant des miracles. En plusieurs autres représentations sépulcrales des catacombes se remarquent ces pains dans des corbeilles, devant des diacres ou des prêtres, notamment dans

1. Aringhi, t. II, p. 405.
2. Bolland., XIVa *Maii*, t. IV : *Acta SS. Pudentianæ et Praxedis...* p. 299. — Voyez notre planche II, n° 8.
3. Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 213.
4. Anastasii Bibliothecarii, *Liber Pontif.*, t. I : *Prolegomena, Carta Cornutiana.* — Migne, *Patrol lat.*, t. CXXVIII, col. 979-982.

1. *Histoire de Metz*, t. I, planche xvii, n° 1. — Voyez notre planche I, n° 2.
2. Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 635. — Voyez notre planche II, n° 7.

celles du cimetière de Sainte-Agnès[1]. Cette corbeille de pains, placée devant le personnage du tombeau de Metz, avait la forme de celles des catacombes, et elle annonce la même destination; seulement les pains ne sont pas marqués de croix et sembleraient indiquer une époque antérieure à Constantin. Celui qui devait en disposer était vêtu d'une tunique à grandes manches, telle qu'en portaient plusieurs des diacres ou des prêtres rangés à droite et à gauche du souverain pontife sur la pierre n° I du cimetière Saint-Calixte[2].

Il y a trop de ressemblance entre cette représentation du tombeau de Metz, et celles des marbres tumulaires de la primive Église, pour qu'elles n'aient pas eu la même signification.

Il en résulte aussi que le clergé de Metz, au IIe et au IIIe siècle, se modelait, pour les vêtements et les cérémonies, sur celui de Rome; et alors cela rend beaucoup plus probable la prédication du pape saint Clément, ou d'un évêque de sa famille, sur les bords de la Moselle. Sans doute, les rites suivis dans les églises établies par saint Jean et saint Polycarpe dans l'Asie Mineure, ou par saint Paul, dans beaucoup de chrétientés de l'Orient, ne différaient pas essentiellement de celles qu'avait instituées saint Pierre; mais il y avait des divergences de détail; et l'on a lieu de croire que les premiers apôtres de Metz n'étaient pas venus de l'Asie, mais plutôt de Rome, dont ils avaient les coutumes liturgiques.

Plusieurs de ces tombeaux appartiennent, sans doute, encore au christianisme. Mais les marques ne sont pas assez précises, ni assez nombreuses, pour donner une certitude entière. On n'y voit pas le *Diis Manibus*, qui accompagne presque toujours les inscriptions païennes. Sur la planche XVI, n° 3, des Bénédictins de Saint-Vanne, sont deux Gaulois vêtus de saies et de tuniques, ayant contre la coutume des bonnets sur la tête. L'un porte une ceinture sur sa tunique, ce qui est également rare, et tient à la main gauche une espèce de bourse; l'autre lui présente une coupe, autant, du moins, qu'on en peut juger, car le pied ne se détache pas nettement[3]. Cette coupe, si elle est véritable, aurait de la signification et annoncerait le calice de la messe, et celui qui le tient serait un prêtre. Si son compagnon porte une bourse, pourrait-on supposer qu'il porte l'Eucharistie? Les Russes conservent aujourd'hui dans une bourse en cuir le pain eucharistique. Mais ici l'on ne saurait guère voir autre chose que deux marchands, peut-être chrétiens.

Il en est de même du n° 3 de la planche I des Bénédictins. Un Gaulois dans une niche tient sur sa poitrine un oiseau prêt à s'envoler[1]. N'était-ce pas la figure chrétienne de l'âme au sortir du corps?

On pourrait remarquer encore (planche X, n° 3 des Bénédictins) une femme tenant un livre sur sa poitrine comme les chrétiennes des premiers siècles portaient parfois l'Évangile. A côté d'elle, son époux, probablement, a dans la main gauche un coffret, tel qu'on le voit sur les tombeaux païens. Mais ici le *Diis Manibus* fait défaut. Peut-être était-ce une chrétienne mariée à un infidèle.

Toute cette série de sculptures païennes et chrétiennes sont d'un genre particulier, plus parfait que la plupart de celles des catacombes, et remontent plus haut que l'époque de la décadence de l'art. Rien de semblable ne se remarque parmi les inscriptions chrétiennes de Trèves, de Lyon, de Vienne, d'Arles, de Narbonne, qui ont cependant des ornements, urnes, colombes, soigneusement exécutés. Cette perfection de forme annonce le IIIe et peut-être le IIe siècle.

Le IVe et le Ve sont représentés, dans les tombeaux de Metz, par des symboles et des ornements qui sont communs aux villes les plus anciennement chrétiennes de la Gaule, à Trèves, à Arles, à Vienne, à Lyon, à Narbonne : ce sont des colombes regardant le monogramme du Christ. Il reste, il est vrai, assez peu de ces monuments à Metz, en comparaison du grand nombre du genre précédent, qui put se maintenir peut-être sous le règne des Constantins selon les usages des aïeux. M. Edmond Le Blant a redonné le suivant :

HIC QVIESCIT
CASTORIVS
QVI VIXIT AN
PL. M. LX

Colombe ☩ Colombe.

L'inscription, gravée sur une tablette de marbre blanc, était placée sur la tête du mort; le crâne était ceint d'un cercle de bronze[2].

La cathédrale de Metz conserve dans son trésor un curieux monument de ces premiers

1. Aringhi, t. II, p. 159.
2. Aringhi, t. I, p. 529.
3. Voir notre planche I, n° 4.

1. *Ibid.*, n° 4.
2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 420, n° 321, Metz.

siècles : c'est le chaton de la bague de saint Arnoul. Sur une agate opaque d'un blanc de lait, est gravé un poisson, à demi engagé dans une nasse, et dont on voit encore l'extrémité inférieure. Deux autres poissons, figurés à droite et à gauche, se dirigent vers l'orifice de la nasse.

« Cette représentation d'un travail assez grossier, dit M. Edmond Le Blant, mais probablement antérieure à la fin du IVe siècle, est une allusion évidente à l'initiation [1]. » Ces symboles sont des plus anciens de la primitive Eglise. Ils conviendraient à l'époque où les fidèles observaient rigoureusement la loi du secret, au commencement ou au milieu du IIIe siècle, au temps de Tertullien.

La légende s'empara de ce précieux souvenir. La voici dans sa naïveté. L'évêque saint Arnoul, passant sur un pont de la Moselle, jeta sa bague dans les flots, en disant : « Je croirai mes péchés effacés, lorsque ce bijou me sera rendu. » Quelques années après, un serviteur de l'évêque retrouva l'anneau dans les entrailles d'un poisson. Paul Diacre rapporte le fait; il le tenait, dit-il, de l'empereur Charlemagne, qui était de la famille de saint Arnoul.

L'anneau avait-il été fait à l'époque où le symbole gravé sur le chaton était principalement en usage, c'est-à-dire vers le milieu du IIIe siècle? Il est plus naturel de le supposer que de croire qu'il fût seulement du temps de saint Arnoul. Provenait-il des anciens évêques de Metz, ou de quelque pontife parent du saint? L'usage de l'anneau épiscopal remontait-il au IIe, au IIIe siècle? Ce qui paraît probable, c'est qu'il a appartenu à un évêque du temps des persécutions.

Les inscriptions tumulaires en langue grecque ne font pas défaut à Metz. On en possède deux (nos 7 et 8 de la planche XV de l'*Histoire de Metz par les Bénédictins de Saint-Vanne*, t. I.) Elles sont l'une et l'autre païennes, car elles portent les abréviations de Θεοίς χατα χθόνιοις, qui répondent au *Diis Manibus* des Latins. Ce qui prouve que les émigrations des peuples de l'Asie Mineure dans les Gaules, eurent lieu très anciennement, et de la part des infidèles non moins que de la part des chrétiens.

Lorsque Attila vint dévaster la ville de Metz, elle paraît avoir été déjà toute chrétienne. Saint Grégoire de Tours raconte qu'une extermination terrible y eut lieu la veille de Pâques, que la population fut passée au fil de l'épée, que les prêtres furent massacrés au pied des autels, que tout fut réduit en cendres, à l'exception de la chapelle de Saint-Étienne, premier martyr [1].

Peut-on supposer que des documents anciens périrent dans l'incendie? Sans doute, quelques livres de liturgie furent détruits. Mais il en resta probablement quelques-uns dans la chapelle de Saint-Étienne, et d'autres purent être sauvés par ceux qui avaient pris la fuite. La petite relation indiquée par Paul Diacre, dans l'Histoire des évêques de Metz, put être conservée, si elle était déjà faite, et si elle ne l'était pas encore, les indications dont elle se forma, étaient, en substance, dans les vieux missels ou dans les vieux catalogues des églises. Elle ne contenait que peu de mots sur l'arrivée de saint Clément à Metz, sur la mission qu'il avait reçue de saint Pierre et sur son apostolat. Mais ces traits sommaires ont de la valeur historique, parce qu'on les voit concorder avec les représentations, les bas-reliefs des tombeaux, qui annoncent eux-mêmes des rapports intimes du clergé de Metz avec l'Eglise romaine des catacombes.

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétienne de la Gaule*, t. I, p. 420, n° 321 (A.).

1. *Historia Francorum*, lib. II, cap. VI.

16. — SAINT SIXTE EVANGELISA REIMS APPAREMMENT AU Ier SIÈCLE[1].

CHAPITRE Ier

C'EST A TORT QUE L'ÉGLISE DE REIMS AVAIT CHANGÉ, AU MOYEN AGE, LES TRADITIONS PRIMITIVES SUR L'APOSTOLAT DE SAINT SIXTE AU TEMPS DE SAINT CLÉMENT.

Sommaire. — Les bréviaires de Reims du moyen âge portent que saint Sixte et saint Sinice furent envoyés dans cette ville par suite d'une apparition de saint Crépin et de saint Crépinien. — C'est changer les anciennes traditions, qui font venir saint Sixte au temps de saint Clément. — Il paraît que l'invention de cette apparition de saint Crépin et de saint Crépinien au pape, est postérieure à Flodoard. — Le récit qui la rapporte, semble convenir au commencement du XIIe siècle. — L'auteur est en contradiction avec les faits positifs du temps de Constantin. — Il est très ignorant de ce qui dut se passer au IVe siècle. — Cette notice n'est qu'une pure fable. — La chrétienté de Reims était fondée bien avant la mort de saint Crépin et de saint Crépinien. — Les deux martyrs saint Timothée et saint Apollinaire y avaient résidé, avec beaucoup d'autres chrétiens, dans les temps antérieurs. — Ils eurent une basilique à Reims sous le règne de Constantin. — Les travaux déjà accomplis de leur vivant, rendent vraisemblable l'apostolat de saint Sixte sous le pontificat de saint Clément. — Mais apparemment saint Sixte ne fut pas honoré avant la fin du VIe siècle. — De là le défaut de renseignements sur sa vie et ses travaux.

Les livres liturgiques de l'église de Reims présentent au moyen âge une singulière anomalie. Ils admettent que saint Sixte était venu de Rome le premier pour évangéliser la contrée avec saint Sinice; mais ils ne disent rien du temps où ils arrivèrent ; et la fête célébrée en leur honneur est d'un rang très modeste, avec cette particularité qu'elle est jointe à la fête de plusieurs autres saints, et qu'elle concerne aussi saint Crépin et saint Crépinien, patrons des cordonniers, martyrisés à Soissons. Les leçons de l'office, dans un bréviaire de Reims, commencent par s'occuper rapidement de saint Sixte et de saint Sinice, puis elles rompent brusquement le récit pour raconter la vie et le martyre de saint Crépin et de saint Crépinien[2]. Ce sont ceux-ci qui tiennent, pour ainsi dire, la place principale. La raison en est qu'ils sont présentés comme les premiers auteurs de l'évangélisation de Reims et de cette manière : après avoir été mis à mort par l'ordre de Dioclétien, ils apparurent au pontife romain pour lui dire de ne pas laisser périr les semences de christianisme qu'ils avaient jetés à Soissons, et d'envoyer des missionnaires pour réconforter les fidèles qu'ils avaient eux-mêmes instruits et baptisés, et qu'ils avaient laissés sans soutien en tombant sous la hache des bourreaux. Le pape, obéissant à la voix du ciel, envoya saint Sixte et saint Sinice dans la ville de Reims, d'où plus tard saint Sinice se rendit à Soissons. Leurs travaux portèrent beaucoup de fruits, et saint Sinice revint à Reims, où il fut inhumé auprès du tombeau de son maître.

Cette étrange manière de faire arriver les deux apôtres de Reims a de quoi surprendre. Tout y est d'abord vague et indéterminé : on ne nomme pas le pontife romain, qui aurait été averti dans une vision par les deux martyrs de Soissons. Cependant, puisque c'était déjà au IVe siècle, son souvenir pouvait s'être conservé, s'il avait réellement désigné ceux qui devaient apporter la foi à Reims et à Soissons. Puis, cette apparition céleste, comment pouvait-on la savoir? Qui l'avait fait connaître? Si c'était le pape, on aurait transmis son nom.

Il y a là des inventions légendaires, dont le but est bien évident. Les auteurs de cette fable voulaient attribuer à deux martyrs de Soissons l'honneur d'avoir été les premiers à faire évangéliser Reims; le souverain pontife ne venait plus qu'en second lieu. Mais ce qu'il y a de plus choquant dans toute cette histoire, c'est qu'elle est en contradiction formelle avec des documents plus anciens. Usuard, dans son martyrologe, dit au 1er septembre : « A Reims, dans les Gaules, fête de saint Sixte, disciple du bienheureux apôtre Pierre, et sacré par lui évêque de cette ville, où il reçut sous Néron la couronne du martyre. » — *Ia Sept. Rhemis in Gallia, sancti Xisti, discipuli beati Petri apostoli, qui ab eo primus ejusdem civitatis episcopus consecratus, sub Nerone martyrii coronam accepit.* — Quoique cette dernière indication sur le prétendu martyre de saint Sixte ne puisse être vraie, Usuard affirme la croyance primitive des fidèles de Reims, en disant qu'il

1. Voir : Bibliot. Sainte-Geneviève, manus lat. n° 132 (nouveau catalogue), fol. 168 : *Vita S. Sixti, episcopi Remensis* (fin du XIIIe siècle).

Bolland., Ia *Sept.*, t. I, p. 118 : *De SS. Sixto et Sinicio;* p. 125 : *Vita.* — Flodoardi, *Ecclesiæ Remensis Hist.*, lib. I, cap. III; lib. III, cap. V; — et *Ibid.*, lib. I, cap. IV : *De SS. martyribus Timotheo et Apollinari* et *de S. Mauro presbytero et sociis.*

Saussay (André du), *Martyrii SS. Sixti et Sinicii Remensis ecclesiæ et Suessionensis apostolorum Assertio*, dans ses *Opuscula Miscellanea* (1629), t. II, p. 21-34.

2. Bibliot. de la ville de Reims, manus. lat. n° 291 (nouveau catalogue) XIIIe siècle : *Breviarium S. Theodorici*, fol. 401, 2e col : *In festo SS. Syxti, Sinicii, Nivardi atque Egidii;* — n° 289 (nouveau catal.) XIVe siècle : *Breviarium S. Theoderici*, fol. CXXXIX, v°., 2e col. : *In festo SS. Sixti, Sinicii, Nivardi atque Egidii.*

avait été disciple de saint Pierre. Flodoard, rappelant la translation des reliques des deux apôtres de la contrée, dans l'église de Saint-Remi, derrière l'autel de Saint-Pierre, ajoute qu'ils étaient tous les deux ses disciples [1] ; et il avait déjà dit précédemment que saint Pierre, dans sa sollicitude pour Reims, lui avait destiné comme évêque saint Sixte, qu'il avait sacré de ses mains et dirigé vers les Gaules, avec saint Sinice, de Soissons [2].

Un document plus ancien, la notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de l'office de saint Memmie ou saint Menge de Châlons-sur-Marne, et composée apparemment au VII^e^ siècle, peut-être à la fin du VI^e^, présente saint Sixte comme envoyé dans la Gaule Belgique par le pape saint Clément, en même temps que saint Eucher et saint Memmie [3]. Ce n'est plus ici pour faire ressortir l'ancienneté de sa propre église, que l'auteur de ces *antiennes* montre saint Sixte venant à Reims par l'ordre de saint Clément, car il était étranger à cette ville, et ne se guidait que par les traditions venues du dehors et dégagées des influences locales. Il signale son origine patricienne (*proceres Eucharius et Sixtus... Roma venere*) ; ce qui permet de croire qu'il était de la famille de saint Sixte, qui fut pape de 117 à 127, et qui fut martyrisé; et aussi de la famille de saint Sixte, représenté dans une peinture sur verre des catacombes, recevant la couronne du martyre avec saint Timothée de la main du Sauveur [4]. Il est possible que celui-ci soit le pape saint Sixte lui-même. On n'a pas de peine à croire qu'un parent de ces saints, qui furent la gloire de l'église romaine au commencement du II^e^ siècle, ait été choisi par saint Clément pour prêcher l'Evangile à Reims.

Mais ces assertions des temps rapprochés de l'époque romaine, sont bien différentes, on le voit, de toutes ces histoires consignées dans les bréviaires du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. Les anciens n'étaient pas offusqués, dans la ville des rois de France, de voir que c'était un prêtre de Rome, formé à l'école de saint Clément, et peut-être de saint Pierre, même un oncle des martyrs saint Sixte, dont l'un avait été pape, qui était venu prêcher l'Evangile à leurs aïeux. Par quel revirement des opinions effaça-t-on ces beaux titres de gloire, qui rattachaient l'église de Reims à celle des catacombes de Rome, pour ne plus comdonner qu'une origine indécise, allant des lui mencements au milieu du IV^e^ siècle ? La cause en est assez manifeste ; mais l'époque où cela se fit, n'est pas nettement déterminée ; elle n'est cependant pas fort ancienne. Les relations qui font intervenir saint Crépin et saint Crépinien pour prendre du haut du ciel l'initiative de l'évangélisation de Reims et de Soissons, par une apparition miraculeuse, semblent être postérieures à Flodoard, qui n'en savait rien, ou qui, du moins, avait d'autres idées ; c'est-à-dire qu'elles seraient postérieures à la fin du X^e^ siècle. Elles n'auraient été adoptées dans les leçons du bréviaire que vers le XII^e^ ; et n'auraient pas été composées bien longtemps auparavant. Marlot de Reims, qui mourut en 1667, disait des vieux manuscrits contenant cette Vie de saint Sixte, « que les caractères et la couverture annonçaient une ancienneté de cinq à six cents ans » [1], c'est-à-dire qu'ils auraient été du XII^e^ siècle environ. C'est l'âge à peu près qu'il convient d'assigner à la rédaction. Le style, sans avoir rien de nettement tranché, qui appartienne exclusivement à cette période de la renaissance littéraire des croisades, pourrait, il est vrai, convenir aussi à l'ère carlovingienne, Il est un peu cicéronien, assez verbeux, compense la pauvreté du fond par une forme élégante, par des discours imaginés selon les vraisemblances. Mais puisque c'était l'opinion généralement reçue au IX^e^ siècle que saint Sixte avait été disciple de saint Pierre et envoyé à Reims par saint Clément, ainsi que le déclare Fulcon, successeur d'Hincmar [2], l'auteur n'aurait pas rompu avec ses contemporains sans mentionner au moins leur croyance, s'il avait été des temps carlovingiens. A l'époque des croisades, il se trouvait dominé par

1. Nuper aliunde ossa translata in ecclesia beati Remigii post altare sancti Petri, eorumdem præceptoris, servantur recondita. (FLODOARDI, *Eccles. Remensis Hist.*, lib. I, cap. III.) Flodoard mourut en 966.

2. Urbi nostræ beatum Sixtum censuerit delegandum. (*Hist. Eccles. Rem.*, lib. I, cap. III.)

3. *Lect.* I., *Resp.* Tempore quo patres sancti Belgicam adiere primum, fanaticas ut Christo conciliarent plebes, Memmium meritis cluentem, inter quos direxit Clemens Romanus antistes.

Vers. Nam proceres Eucharius et Sixtus cum cetu patrum Roma venere. (Bibliot. nat., manus., lat., n° 1269 (XIV^e^ siècle). *Breviarium Catalaunense*, fol. 346 : *In Translatione S. Memii.*)

4. ARINGHI, *Roma subterranea.* 2 vol., in-fol., Rome 1651, t. II, p. 405 (Bibliot. nat., Inventaire K. 140.)

1. ... Character quoque et codicis tegumentum antiquitatem præ se ferant quingentorum vel sexentorum annorum, extetque tam Remis in bibliotheca matris ecclesiæ et apud sanctum Nicasium quam Suessionis. (MARLOT, dans BOLLAND., I^a^ *Septembris*, t. I : *De S. Sixto Comment.*, n° 12, p. 121.)

2. Fulco, Hincmari successor, in epistola ad Stephanum V, ait : « Sedem vero Remensem notum habeat ab antecessoribus præ gallicanis omnibus ecclesiis semper fuisse honoratam, utpote cum primus apostolorum beatus Petrus primum destinaverit huic urbi beatum Sixtum episcopum et totius gallicanæ regionis dederit ei primatum. (BOLLAND., I^a^ *Sept.*, t. I : *De S. Sixto Comment.*, n° 15, p. 121.)

les idées nouvelles. Il montre d'ailleurs qu'il était fort éloigné des événements, qu'il ne les connaissait pas, et qu'il ne les avait pas étudiés dans des documents dignes de foi. En faisant venir les saints après la persécution de Dioclétien, pendant laquelle étaient morts saint Crépin et saint Crépinien, il ne s'aperçoit pas que la chrétienté de Reims aurait à peine existé sous le règne de Constantin ; et cependant elle fut représentée par son évêque Bethausius au concile d'Arles, en 314 : ce qui n'aurait pas été possible. Il montre saint Sinice inhumant avec honneur son maître saint Sixte, dans l'église que celui-ci avait élevée à l'entrée de Reims, puis s'occupant ensuite à construire des basiliques. C'est supposer que Reims avait été presque totalement convertie en peu d'années, et comme par enchantement. Ce n'est pas ainsi que les premiers prédicateurs de l'Évangile transformaient les cités et abattaient l'idolâtrie. Après un siècle, trois quarts de siècle, les chrétientés les plus florissantes étaient loin d'avoir gagné toute la population, dans les contrées où l'Evangile fut le plus favorablement accueilli.

Sentant sa fin approcher, suivant la révélation qu'il en avait eue, saint Sinice fait préparer son sarcophage à côté de celui de saint Sixte. Comment pouvait-on savoir ceci, quand les saints avaient été complètement oubliés pendant de longs siècles ?

Cette notice porte donc en elle de nombreuses marques de faussetés, et semble n'être qu'une pure fable, inventée pour donner le change sur les origines de l'église de Reims, pour faire abandonner les traditions primitives, établies sur des documents aussi respectables que les martyrologes, en un mot, pour faire croire que ce n'était pas l'Eglise romaine qui avait pris l'initiative d'évangéliser Reims au temps de saint Clément, mais que cela était dû avant tout à deux saints de Soissons.

Il y a d'ailleurs dans l'histoire de l'Eglise de Reims des faits indubitables, qui détruisent absolument cette intervention merveilleuse de saint Crépin et de saint Crépinien. En effet, les deux martyrs saint Timothée et saint Apollinaire avaient déjà opéré beaucoup de conversions dans cette ville, avant l'époque où les deux saints de Soissons auraient apparu au pape, pour l'engager à envoyer des missionnaires dans leur ancienne résidence. Ils étaient célèbres dès les premières années du IVe siècle, comme ayant déjà beaucoup travaillé à répandre la foi avant la fin des persécutions. Tous deux sont mentionnés dans le martyrologe de saint Jérôme; ce n'est pas, il est vrai, dans le texte primitif; c'est seulement dans celui de Corbie, provenant d'un manuscrit du XIe siècle, publié par d'Achéry[1]; ils le sont aussi dans le martyrologe de Wandalbert[2] et dans celui d'Adon. Si leur culte ne fut pas répandu au dehors dans le principe, il le fut à Reims dès le IVe siècle. Flodoard en est garant. Il raconte d'abord leur martyre ; ensuite il rapporte qu'un chrétien de Reims, Eusebius, qui avait été converti par eux, leur avait élevé une belle basilique[3]. Ceci ne put avoir lieu qu'en pleine paix, au temps de l'empereur Constantin ou de son successeur; alors Eusebius aurait reçu d'eux le baptême vers la fin du IIIe siècle, peut-être quelques années avant leur martyre. En outre, cinquante autres chrétiens furent, selon Flodoard, immolés à Reims le jour précédent[4]. C'était le prêtre saint Maur, avec cinquante compagnons. Seulement plusieurs ont contesté ce nombre de cinquante, qui ne figure pas dans les plus vieux martyrologes, non plus que le prêtre saint Maur. Du reste, quand même il faudrait le réduire, il est certain qu'une communauté chrétienne de Reims fournit des martyrs dans l'une des dernières persécutions; et c'est assez pour établir que la foi y avait déjà jeté de profondes racines, avant que saint Crépin et saint Crépinien aient pu apparaître au pape, et elle n'avait pas été entièrement détruite, puisque l'un des disciples de saint Timothée et de saint Apollinaire leur avait fait élever une basilique en temps de paix. La gloire de ces deux martyrs était si grande que saint Remi voulut y être inhumé. Il le déclare expressément, en donnant six livres pour la construction de son tombeau. Son testament porte cette clause dans les deux rédactions qu'on en possède[5]. A supposer que la forme ne soit pas absolument authentique ni dans le texte le plus

1. Remis civitate natalis sanctorum Timothei et Apollinaris. (D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 17 : XXIIIa *Augusti*.)

2. Ornantur Remis Timotheus Apollinarisque. (D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 51 : XXIIIa *Augusti*.)

3. Eusebius quidam vir spectabilis, qui et ipse per verbum ipsorum credidit, fabricavit illis basilicam, in qua multa signa et remedia ostenderunt... (FLODOARDI, *Ecclesiæ Remensis Historia*, lib. I, cap. IV.)

4. Ipsa autem nocte adveniens quidam presbyter, nomine Maurus, multitudinem hominum baptizavit... Fuerunt autem qui decollati sunt quinquaginta viri sub die undecimo Kalendas Septembris. (FLODOARDI, *Ecclesiæ Remensis Historia*, lib. I, cap. IV.)

5 « Post conditum testamentum, immo signatum, occurrit « sensibus meis, ut basilicæ domnorum martyrum Timothei « et Apollinaris missorium argenteum VI librarum deputem, « ut ex eo sedes futura meorum ossium componatur. (FLODOARDI, *Ecclesiæ Remensis Historia*, lib. I, cap. IV.)]

étendu, ni dans le résumé, il paraît que ce détail n'est pas à récuser.

Les Actes de ces deux martyrs furent rédigés trop tard pour donner une notice exacte sur leur vie et sur leur dernier supplice. Ils affirment que saint Timothée venait de l'Orient, qu'il fut pris par le président Lampadius, sans indiquer à quelle époque. Mais les témoignages des vieux martyrologes et les documents respectables de l'église de Reims, ne permettent pas de douter qu'ils n'aient tous deux répandu leur sang, vers les derniers temps des persécutions, ainsi que plusieurs autres fidèles; et ils eurent des témoins de leur triomphe, pour soutenir après eux la cause de l'Évangile.

Ils sont ainsi une base solide à opposer à cette apparition des saints de Soissons, qui auraient eu à cœur de faire envoyer, par le pape, des missionnaires dans la province de Reims, lorsque de grands travaux évangéliques avaient déjà été accomplis.

C'est donc l'imagination qui avait fait, pour ainsi dire, tous les frais de cette relation sur saint Sixte et saint Sinice, insérée, en partie, dans les bréviaires du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. Il est vrai qu'elle avait disparu de ceux du XVI^e^, qui retournent aux indications anciennes, et avouent que les saints avaient été formés à l'école de saint Pierre. S'ils ne le disent qu'indirectement dans les leçons de la fête de saint Sixte (1^er^ septembre), ils sont très explicites dans celles de la fête de saint Memmie de Châlons (VII^a^ *Augusti*)[1].

Il ne faut pas s'étonner que les renseignements positifs sur saint Sixte, sur ses travaux et sa mort fassent défaut. L'on s'était souvenu de son nom, de sa tombe; mais plusieurs siècles s'étaient écoulés quand on songea à l'honorer, à recueillir peut-être sur lui quelques indications. Puisqu'il ne figure pas dans les martyrologes de saint Jérôme, du vénérable Bède, c'est que son culte solennel n'avait commencé que tard. On voit, il est vrai, que l'évêque Sonnace (*Sonnatius*) avait légué dans son testament trois pièces d'or à l'église de saint Sixte. C'est Flodoard qui le rapporte[1]. Le corps du saint, sans doute, y reposait, et il y était honoré depuis un certain nombre d'années, mais on ne saurait supposer que c'était depuis fort longtemps. Sous le pontificat de saint Sonnace, c'est-à-dire au commencement du VII^e^ siècle, beaucoup de diocèses, après avoir laissé dans l'oubli leurs premiers évêques, se prenaient d'un beau zèle pour les placer sur les autels et pour glorifier leur mémoire. Les abbayes devenaient florissantes; elle avaient à cœur de ne pas rester au-dessous de celles qui honoraient leurs patrons avec éclat. Il est à croire que Reims suivit l'entraînement, qui était alors presque général, et qu'elle rendit un culte solennel à saint Sixte vers cette époque, mais pas beaucoup auparavant, car elle avait été dévastée par les Huns; et si elle se releva de ses ruines sans trop de retard, et put être choisie pour le rendez-vous des évêques qui assistèrent au baptême de Clovis, elle avait encore quelques attaches avec le paganisme à cette date, puisque les soldats francs étaient alors idolâtres pour la plupart. Elle avait d'ailleurs si longtemps négligé son apôtre saint Sixte, qu'elle ne savait pas même le jour de sa mort, et n'avait pas eu soin de l'écrire soit sur un tombeau, soit sur un catalogue de ses saints, puisqu'elle le fêtait le même jour que saint Sinice, et cependant ils n'étaient pas morts ensemble. Cela dit comment les souvenirs historiques étaient à peu près complètement effacés, quand on s'occupa, vers la fin du VI^e^ siècle ou au commencement du VII^e^, de les remettre en évidence et d'interroger le passé, pour y recueillir quelques indications sur la vie des apôtres de Reims. Tout ce que l'on sait sur eux consiste donc en quelques mots consignés dans les martyrologes les plus anciens, et dans les données sommaires de la tradition primitive.

Mais, à défaut de renseignements écrits, Reims avait des monuments chrétiens des premiers siècles, qui ont été suffisamment cons-

1. Bibliot. nat., *Bréviaire de Reims*, anno 1684, Pars æstivalis, p. 540 : *In Festo SS. Xisti et Sinicii*, I^a^ *Septembris*. (Inventaire B. 4780.)

Lect. IV, p. 541 : Peractis olim ad Evangelii prædicationem apostolorum pro Christo legationibus, cum felici successu christiana religio magnum in dies susciperet incrementum, viris apostolicis, fidem evangelicam per universum orbem annuntiantibus, non longo post temporum intervallo, ex urbe Romana prodierunt invicti christianæ fidei propugnatores, atque professores constantissimi, qui per omnes terrarum provincias, verbum salutis æternæ hominibus intrepide prædicarent. Inter quos inventi sunt viri sanctissimæ vitæ Sixtus et Sinicius, quos pontifex romanus, ut electos Christi milites, in lege divina instructos, cælesti providentia cum Memmio in Galliam destinavit.

Lect. V. Hi ferventi studio hunc laborem pro Christi nomine subire cupientes, per longi itineris diverticula, Christi fidem promulgantes, tandem divina ope Sixtus et Sinicius Remos appulerunt. In urbis porta, quæ Martis dicitur, historiam suæ gentis lapidibus insculptam videntes, quasi familiaritate quadam invitati, in ea urbe aliquandiu commorati sunt.

A la fête de saint Memmie (VII^a^ *Augusti*, fol. 503), la quatrième leçon porte : « Memmius civis Romanus, clarissima Memmiorum gente ortus, unus fuit ex eis, quos sanctus Petrus episcopos creatos in diversas orbis partes, Evangelium prædicaturos, misit. Is siquidem cum Sixto et Sinicio, intra Galliarum partes venit, etc...

1. Legat (Sonnatius) ad basilicam sancti Sixti similiter in auro solidos tres. (FLODOARDI, *Ecclesiæ Remensis Historia*, lib. II, cap. v.)

tatés par des témoins éclairés, et qui ont été assez fidèlement reproduits par la peinture et par des descriptions minutieuses, pour que nous puissions croire à une communauté de fidèles établie dans cette ville au temps des persécutions, et même déjà importante au second siècle.

CHAPITRE II

Les peintures a fresque de la catacombe chrétienne de reims ont beaucoup d'affinité avec celles des catacombes de rome de la fin du IIe siècle et des commencements du IIIe.

Sommaire. — Chapelle sépulcrale trouvée à Reims en 1738. — Peintures à fresque qu'on y remarquait. —Ressemblance de ces peintures avec celles des catacombes de Rome. — Les genres d'ornement et les sujets symboliques sont ceux qu'aimaient les chrétiens de la primitive Église. — La beauté relative des peintures et l'absence du monogramme du Christ, permettent de les faire remonter au IIIe siècle, peut-être à la fin du IIe. — Les emblèmes du paon et de la colombe ne s'y opposent pas. — L'absence de sarcophage annonce à peu près le même temps. — L'église de Reims paraît ainsi avoir été en rapport intime avec celle de Rome, à l'époque des persécutions.

Une chambre sépulcrale fut découverte à Reims, en 1738, au-dessous du clocher Saint-Martin. D'après les peintures à fresque et les ornements des murailles, tous bien conservés, à l'exception d'un personnage dont la tête avait presque entièrement disparu, les plus savants crurent y reconnaître un de ces caveaux souterrains, destinés à la sépulture des païens de distinction et appelés *columbarium*. Les esprits étaient alors tout aux souvenirs du paganisme; on ne se douta pas que ce pût être autre chose que des représentations païennes, d'autant plus qu'aucun symbole du christianisme, aucun monogramme du Christ, ne s'y faisait remarquer. Il ne vint pas à l'idée que ce pouvait être une de ces chapelles souterraines, comme on en voit aux catacombes de Rome, où sont représentées des personnes qui avaient là leurs ossements, et où des oiseaux, des paons, des colombes, servent d'ornement, tout en ayant une signification particulière pour les chrétiens. M. Edmond Le Blant qui s'est rendu compte de la description de la crypte, des peintures reproduites par la gravure, n'a pas hésité à y voir une de ces cryptes sépulcrales, telles que les patriciens de Rome en avaient aux catacombes pendant les persécutions. Voici comment il en parle : « En 1738, des fouilles pratiquées sous la tour du clocher Saint-Martin, au bord de la voie nommée dans le testament de saint Remi, *Via Cæsarea*, firent découvrir une chambre souterraine, longue de quinze pieds et demi sur huit de largeur, et haute de huit pieds et demi sous clé. Une fosse, pratiquée dans le sol et contenant encore des ossements, ne laissait aucun doute sur la destination funéraire de cet hypogée. Les parois, entaillées par trois niches cintrées, étaient encore décorées de fresques présentant, avec de riches ornements, des oiseaux posés sur des vases, la figure en pied de trois personnages, un homme debout devant un autel, et un autre portant un lit sur ses épaules.

« Un coup d'œil jeté sur les deux planches qui nous ont conservé la copie de ces peintures[1], suffit à y faire reconnaître les portraits de trois fidèles, les colombes, le paon, le vase, Abraham s'apprêtant à sacrifier Isaac, le Paralytique emportant son grabat. Les auteurs qui ont parlé de la découverte, De Pouilly, Gérusez, Liénard, Jacob, ne se sont pas arrêtés à cette pensée; la beauté des fresques ainsi exhumées après tant de siècles, leur a fait supposer qu'il s'agissait d'une sépulture païenne. Grand devint donc leur embarras pour s'expliquer comment les niches du prétendu *columbarium* n'avaient pas conservé les urnes cinéraires, comment, à une époque où l'on brûlait les corps, des ossements non calcinés se retrouvaient dans la fosse ouverte au fond de l'hypogée.

« Pour ne laisser dans l'esprit du lecteur aucun doute sur le caractère chrétien du monument, j'emprunterai à la planche publiée par De Pouilly la figure bien reconnaissable du Paralytique emportant son lit sur ses épaules... Gérusez constate qu'autour de cet hypogée on avait trouvé « plus de 60 tombes à dos d'âne », forme qui indique des sépultures chrétiennes[2]. »

Le propriétaire de cette catacombe ne voyant pas venir d'acheteur, la démolit, pour utiliser les pierres, à la fin du siècle dernier. De Pouilly, qui avait très minutieusement étudié tous les détails de la crypte, et qui la croyait une chambre sépulcrale richement décorée pour une famille païenne, la faisait remonter au delà du IIIe siècle. Il disait : « On plaçait d'ordinaire ces tombeaux hors des villes et sur le bord des grands chemins... On conservait le portrait de

---

(1) De Pouilly (Lévesque) avait donné ces planches dans son livre *Théorie des sentiments agréables*, in-12, Paris 1774, p. 337 (Bibliot. nat., Inventaire. R. 19.669.) Mais elles ne sont pas dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Elles sont dans celui de la bibliothèque Mazarine. On les voit un peu différemment dans Gérusez (Jean-Baptiste), *Description historique et statistique de la ville de Reims*, in-12, Reims 1817 (Bibliot. nat., catalogue $L^7 K_{8151}$); — et aussi dans Jacob-Kolb (Gérard) *Description historique de la ville de Reims*, in-12, Reims 1825, p. 92 (Bibliot. nat., Catalogue $L^7 K_{8162}$.) Voir notre première planche, nos 5 et 6, pag. 147.

2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, p. 448, n° 336 (B), Reims.

BAS-RELIEFS DE TOMBEAUX CHRÉTIENS DE METZ. — (Apparemment IIe ou IIIe siècle.)

N° 1.

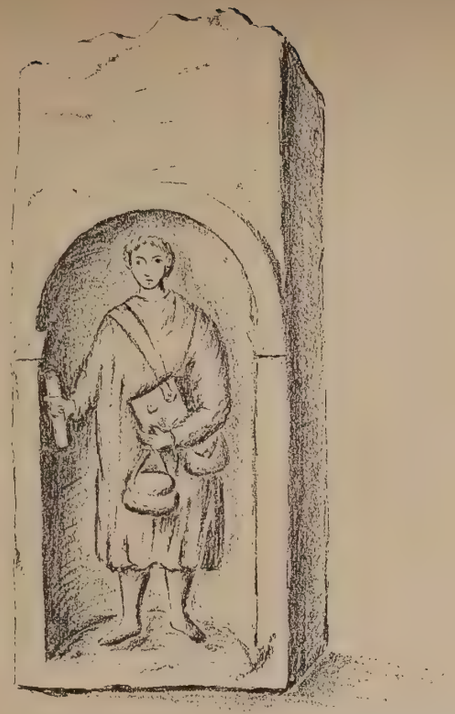

N° 2.

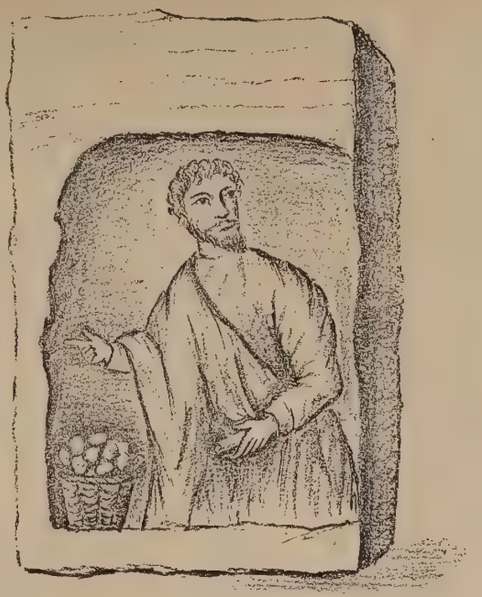

N° 3.

N° 4.

PEINTURES DE LA CATACOMBE CHRÉTIENNE DE REIMS. — (Apparemment IIe ou IIIe siècle.)

N° 5.

N° 6.

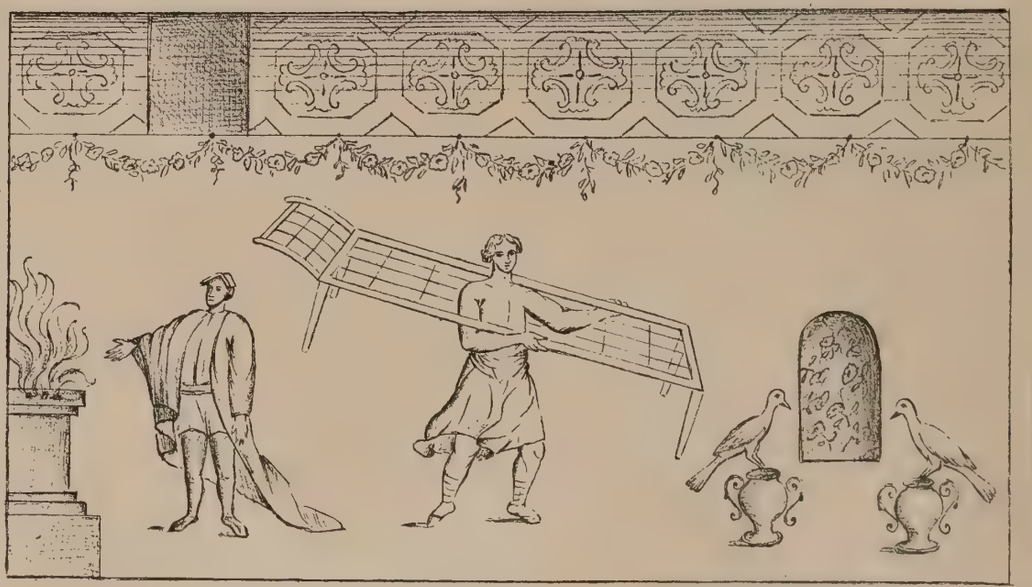

Dessin de M. L. Moutier.

Planche I.

SCULPTURES DE SARCOPHAGES DES CATACOMBES DE ROME

N° 7.

N° 8.

N° 9.

Planche II.

ceux pour qui ils étaient construits. Les trois figures qu'on voit dans le premier tableau de ce mausolée, sont apparemment les trois personnes à la mémoire desquelles le monument a été érigé... C'est un père, son fils et sa fille... La fille a deux boucles d'oreilles et un collier. La robe est entièrement fermée, comme l'était celle des dames romaines... Il y a apparence que le monument a été construit dans l'espace des trois premiers siècles de l'ère chrétienne [1]...

(Page 346) : « Quoique les peintures de ce mausolée ne soient pas à beaucoup près, aussi belles que les peintures antiques, qu'on voyait dans la vigne Corsini, on ne peut disconvenir que les figures n'y soient assez bien dessinées, et qu'on n'y aperçoive des vestiges du goût des anciens... Ainsi la peinture était florissante à Rome lorsque ce mausolée a été construit; il l'a donc été avant 260, puisqu'il est certain, comme l'a prouvé l'abbé Dubos (*Réflexions sur la Peinture et la Poésie*, tome I, sect. XIII; p. 210), que depuis Gallien jusqu'à la renaissance des beaux-arts, au XIII^e^ siècle, l'art de dessiner a été entièrement éteint en Italie... On voit à Rome plusieurs peintures à fresque des anciens Romains; il y en a aussi dans les ruines de Capoue; mais hors de l'Italie et dans toute l'étendue des pays qui ont été assujettis à l'empire romain, on n'en connaît aucun autre que celle de ce mausolée... »

Velleius Paterculus dit, vers la fin du 1^er^ livre de son Histoire : « Les grammairiens, les peintres, les sculpteurs fameux... furent toujours contemporains des poètes, des historiens, des orateurs illustres, leurs compatriotes... » Il raisonnait, sans doute, d'après ce qu'il avait vu lui-même; mais son témoignage a peu de valeur ici, puisqu'il mourut l'an 31.

Si l'on compare ces peintures avec celles des catacombes de Rome, dessinées avec tant de talent par M. Perret, dans son grand ouvrage *Les Catacombes de Rome* (t. I, pl. XLVII, XLVIII, XLIX; t. III, pl. VII, etc)., l'on reconnaît aisément le même genre de décoration : oiseaux, vases, sacrifice d'Abraham : tout est pris dans le même ordre d'idées. Les portraits en pied des défunts y ont les mêmes airs de modestie. Les bas-reliefs sculptés sur les pierres sépulcrales des catacombes, et gravés dans les recueils de Bosio, d'Aringhi (*Roma subterranea*, 2 vol. in-fol. Romæ 1651), ont pareillement le paon, la colombe, le sacrifice d'Abraham, le paralytique de l'Évangile emportant son lit; en sorte que cette catacombe de Reims présente, à beaucoup d'égards, une imitation de celles de Rome des premiers siècles. C'est partout la même inspiration, la même manière de traduire les sentiments chrétiens, et à peu près les mêmes coutumes pour les sépultures.

Quelle époque convient-il d'assigner à ces peintures ? Puisqu'elles dénotent un certain talent d'exécution, elles peuvent très bien remonter à la fin du second siècle ou au commencement du III^e^, et être antérieures à la période de la pleine décadence de l'art, d'autant plus qu'on ne remarque là aucun symbole, aucun monogramme du Christ, aucune forme de poisson, ni d'ancre, ni de ces signes fréquemment représentés sur les tombeaux chrétiens et dans les chambres sépulcrales des catacombes, à la fin du III^e^ siècle, et dans le cours du IV^e^. Il y a bien les paons et les colombes, qui étaient l'un des ornements les plus anciennement recherchés pour les bas-reliefs des tombeaux, et pour la décoration des chapelles des martyrs, dans la primitive Église. Ils paraissent avoir précédé le monogramme du Christ. Le paon avait une double signification : il figurait le démon, qui nous éblouit par des charmes trompeurs et qui ensuite nous fait entendre un cri formidable. Il signifiait aussi la beauté des créatures angéliques et des âmes, et il annonçait la résurrection parce qu'il perd son plumage à l'entrée de l'hiver, pour s'en parer de nouveau au retour du printemps. L'on disait que sa chair desséchée n'est pas sujette à la corruption, et en cela il était une figure de l'immortalité, qui est notre partage. La colombe marquait la fin des persécutions, comme la colombe de l'arche avait présagé la fin du déluge. Elle était l'emblème du Saint-Esprit, et du ciel, où nous devons désirer nous envoler, selon l'expression du prophète David : « Qui me donnera des ailes pareilles à celles de la colombe, et je m'envolerai et je me reposerai ! » — *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ et volabo et requiescam !* (Ps. LIV, 7.). Ces représentations d'oiseaux ont donc un cachet d'antiquité du II^e^ ou du III^e^ siècle, étant séparées du monogramme du Christ.

Quoique l'on ne puisse se rendre compte que bien imparfaitement de la beauté des peintures, d'après les images qui nous en restent, ceux qui les avaient vues y trouvaient encore une empreinte de l'art des Romains. Cela ne veut pas dire qu'elles puissent être classées sûrement au second siècle. Celles de l'ouvrage

1. Lévesque de Pouilly. Théorie des sentiments agréables. In-12. Paris, 1774, P. 337. (Bibliot. nat. Inventaire. 17, 669). Voy. notre planche I, n° 5; p. 139.

de M. Perret se maintiennent encore à un certain niveau artistique, et rappellent les procédés, le coloris, la pureté de ligne de l'époque d'Auguste, en même temps qu'elles trahissent de l'inexpérience, des défauts de justesse dans les proportions, des faiblesses de détails, à côté de fortes expressions du sentiment chrétien. Or, elles ne sont pas toutes du IIe, ni du IIIe siècle. Celles qui sont accompagnées du monogramme du Christ, sont, sans doute, du IVe [1]. Mais un grand nombre de celles qui ne l'ont pas, peuvent être du IIe ou du IIIe. Ce n'est donc qu'avec une certaine probabilité qu'il conviendrait de reporter celles de la crypte de Reims à la fin du IIe siècle; apparemment elles sont plutôt du IIIe. L'époque primitive y est tout à fait caractérisée par une supériorité relative sur les œuvres de la période de décadence, et par l'absence des symboles chrétiens du IVe siècle. En outre, les ossements étaient déposés dans une fosse, comme si l'on n'avait pas encore eu l'usage des sarcophages, qui, dans le nord et dans l'est de la Gaule, ne se remarque pas avant l'ère des Constantins. Cette famille était riche; elle avait déployé un luxe de sépulture; elle n'eût pas oublié d'enfermer les corps dans des cercueils de pierre, qui étaient une grande marque de respect pour les morts, si elle avait connu ce genre d'inhumation.

Soit que saint Sixte ait enseigné aux premiers fidèles de Reims ce qui se pratiquait à Rome de son temps; soit que ses successeurs aient aimé à faire ce que faisaient les martyrs des catacombes, les liens de parenté entre l'église de Reims et celle de Rome sont là bien bien manifestes. On ne peut pas dire que cette chapelle sépulcrale était un fait isolé. Elle était le centre d'un grand nombre de sépultures très antiques. Les historiens de Reims, de Pouilly et Gerusez, qui l'avaient vue peu avant sa destruction, assurent qu'on avait trouvé au dehors plus de soixante sarcophages à dos d'âne, sans inscription; mais cette forme de tombeaux était bien celle des tombeaux chrétiens du IVe et du Ve siècle.

Ce qu'il y a encore de particulier, c'est que ce monument est le seul de ce genre que l'on ait signalé dans les Gaules. Il faut ainsi que Reims ait eu, au IIe et au IIIe siècle, des rapports très particuliers avec les chrétiens des catacombes de Rome.

1. M. Perret. *Les Catacombes de Rome*, Très grand format. Paris; 1851, (Bibliot. nat., Inventaire J. 293), t. I, pl. XXXII, — XXXIII, L; et t. II, pl. VI. Monogrammes du Christ en forme de croix de Saint-André. C'est le plus ancien type de ce symbole chrétien. Mr De Rossi en a retrouvé aux catacombes quelques spécimens de la fin du IIIe siècle. *Inscriptiones christianæ*, in-fol., Romæ 1861, t. I, p. 23, n° 17 (anno 291); p. 16, n° 10. Mais l'usage n'en devint commun qu'à partir de Constantin.

EXPLICATION DES PLANCHES I ET II, p. 139.

Pl. I. N° 1. Tombeau incrusté autrefois dans la citadelle de Metz. Hauteur, environ 0m,86 cent.; largeur, environ 0m,44 cent. Jeune homme vêtu d'un saie à manches, plus court que la tunique. Il tient, de la droite, un rouleau; de la gauche un livre garni de fermoir et d'un clou. Un sac de voyage est suspendu à ses doigts; une gibecière est retenue par une courroie passée sur son épaule droite.

Probablement un diacre avec le rouleau de la Loi, le livre des Évangiles, un sac de voyage pour porter l'Eucharistie aux malades ou des aumônes, et une gibecière contenant les lettres qu'il était chargé de transmettre aux évêques et aux prêtres. (*Histoire de Metz*, in-4°, t. I, p. 108, pl. XVI, n° 1.)

— N° 2. Pierre tombale placée jadis vers le milieu de la galerie, au-delà de la porte de la citadelle de Metz. Hauteur 0m,72 cent., largeur, 0m,48 cent. Homme âgé, montrant de la droite un panier rempli de pains, et tenant de la gauche un rouleau.

Probablement encore un diacre, vêtu d'une robe à longues manches. Les diacres étaient chargés de préparer les pains pour le saint sacrifice. (*Ibid.*, p. 109; pl. XVII; n° 1.)

— N° 3. Pierre sépulcrale incrustée jadis dans le mur à droite de la porte du cimetière de la citadelle. Hauteur, 0m,61 cent. environ; largeur, 0m,57 cent. environ.

Dans une espèce de niche, un jeune homme tient un oiseau prêt à s'envoler. Peut-être est-ce une figure de l'âme brisant les liens du corps au moment du trépas. On ne saurait affirmer que ce symbole fût uniquement chrétien. (*Ibid.*, p. 41, pl. I, n° 3.)

— N° 4. Pierre sépulcrale jadis incrustée dans le mur, à gauche de la porte du cimetière de la paroisse de Metz. Hauteur, 0m,63 cent. environ; largeur, 0m,45 cent. environ. Deux hommes vêtus de saies et de tuniques, ont des bonnets sur la tête. L'un porte une ceinture : ce qui est assez rare sur les tombeaux païens. Il tient à la main gauche une bourse. L'autre lui présente une coupe, autant, du moins, qu'on peut la distinguer. Cette coupe et cette bourse se trouvent représentées sur beaucoup de bas-reliefs du cimetière gallo-romain de Dijon. Elle semblent figurer la sainte Eucharistie. (*Ibid.*, p. 107-108, pl. XVI, n° 4.)

— N° 5. Peintures à fresque représentant un père avec sa fille et son fils. Le père avait 1m,12 cent. environ de hauteur; le fils, un mètre; la fille 0m,64 cent. L'habillement du père et du fils était pareil; il était moins long que celui des Romains, ouvert sur les côtés et fermé en haut et en bas par deux boucles circulaires, telles qu'on en voit dans le Père de Montfaucon. La fille avait deux boucles d'oreilles et un collier; sa robe était entièrement fermée. A côté d'elle était un paon perché sur un vase; c'était le symbole de la résurrection. De l'autre côté, un oiseau, à peu près semblable à une colombe, était sur un vase identique au premier.

— N° 6. Un homme porte un lit sur ses épaules. C'est le paralytique de l'Évangile, guéri par le Sauveur. Près de lui un personnage, dont la tête était presque entièrement effacée, tendait la main vers un foyer allumé. C'était probablement le sacrifice d'Abraham. Deux oiseaux, peut-être des colombes, sont posés sur des vases.

Trois niches cintrées étaient pratiquées dans les parois de la catacombe, qui fut détruite en 1802.

(Voy. Lévesque de Pouilly, *Théorie des Sentiments agréables*, in-12, Paris, 1734, p. 347 et suiv. Planches.)

Pl. II. — N° 7. Bas-reliefs d'un sarcophage de la catacombe voisine de l'église Saint-Sébastien.

D'abord le Sauveur ressucite Lazare. Il tient le rouleau de la Loi de la main gauche. Puis il multiplie les pains dans le désert. Il a deux corbeilles de chaque côté de lui et un de ses disciples en tient une autre. Les pains sont marqués du signe de la croix, qui fait défaut sur ceux de la corbeille de Metz. (Aringhi, t. I, p. 613.)

— N° 8. Peinture sur verre d'un cimetière des catacombes de Rome. Le Sauveur étend les bras pour déposer des couronnes sur la tête de saint Sixte et de saint Timothée. Le rouleau de la Loi s'est échappé de la main de saint Sixte. (Aringhi, t. I, p. 405.)

— N° 9. Bas-relief d'un tombeau du cimetière Saint-Calixte. Il semble que c'est le Sauveur instruisant ses douze apôtres. Il a devant lui des rouleaux de la Loi ou de l'Evangile, déposés dans un vase cylindrique. Les apôtres ont des banderoles noires, qui descendent de leurs épaules jusqu'au bas de leur tunique, en guise d'étoles. Quelques-uns pensent que c'est le Sauveur dans le temple au milieu des docteurs. Cependant il n'a pas l'air d'un enfant de 12 ans. Il est vraisemblable qu'on a voulu imiter une assemblée du pape au milieu de ses prêtres; et qu'on a représenté ainsi le Sauveur enseignant ses apôtres. (Aringhi, t. I, p. 529.)

17. — SAINT DENIS L'ARÉOPAGITE, 1er ÉVÊQUE DE PARIS[1]

CHAPITRE Ier

LES NOMBREUSES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES DU IVe DU Ve SIÈCLE, ET PROBABLEMENT DU IIIe, ET DE LA FIN DU IIe, TROUVÉES A PARIS, ANNONCENT UNE ÉGLISE FONDÉE DE TRÈS BONNE HEURE[2].

Sommaire. — Différences à établir entre nos provinces de la Gaule, pour l'ancienneté des origines de leurs églises. — Ce qu'en dit M. Edmond Le Blant. — Les missionnaires vinrent de Rome et de l'Asie au Ier siècle le long du bassin du Rhône, des bassins du Rhin et de la Seine. — Tombeaux de Paris du IVe et du Ve siècle. — Celui de la vierge Crescence était près de l'église Saint-Marcel, et probablement des commencements du IVe siècle. — Plusieurs qui ont été rapportés au Musée Carnavalet, semblent aussi appartenir au IVe siècle. — Quatre, qui renfermaient des agrafes en forme de monogramme du Christ, appartenaient peut-être à des évêques de Paris du IVe siècle. — La composition de certains sarcophages indique une époque peu éloignée de la destruction de l'idolâtrie. — Sauval et Corrozet mentionnent la découverte d'un grand nombre de sarcophages du cimetière Saint-Marcel, dont plusieurs portaient des inscriptions grecques. — Était-ce de véritables inscriptions grecques? — Il est à croire qu'il y en avait quelques-unes, comme à Trèves et à Metz. — Les noms marqués en lettres grecques et latines sur certains vases du IIe et du IIIe siècle, annoncent la présence à Paris d'une importante colonie grecque — Inscription trouvée en 1753 et apportée à la Bibliothèque nationale. — Autre inscription du IVe siècle au Musée Carnavalet. — Le nombre des inscriptions et des symboles du IVe siècle et le vaste emplacement du cimetière chrétien de Saint-Marcel, témoignent d'un long travail de conversion opérée dans Paris avant Constantin.

L'un de nos savants qui ont le plus étudié les antiquités chrétiennes de la Gaule, M. Edmond Le Blant, juge qu'il convient d'établir une différence essentielle entre les diverses provinces, quand on veut savoir à quelle époque furent fondées nos plus anciennes églises de la Gaule et des bords du Rhin. Dans les unes, comme à Marseille, à Arles, à Narbonne, à Vienne, à Lyon, à Trèves, à Autun, les monuments chrétiens, tombeaux, inscriptions, des premiers siècles, abondent; dans d'autres, comme dans les régions du centre, de l'ouest et du sud-ouest, ils font complètement défaut. Il est impossible

---

1. *Bibliographie.* — Bollandistes, IVa *octobris*, t. IV, p. 696-792, et appendice : *De S. Dionysio Parisiensi episcopo.* — Longue dissertation. Texte de l'ancienne Passion, avec différents passages modifiés; et texte de la Passion attribuée à saint Méthode.

— Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, 5 vol. in-fol., Paris, 1706, t. I, p. 14. — Il est naturellement sous l'influence des idées qui avaient prévalu de son temps contre l'apostolat de saint Denis l'Aréopagite à Paris.

— Doublet, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis contenant les antiquités d'icelle.* In-4°, Paris, 1625. — Il mourut à l'abbaye de Saint-Denis en 1648, produisit beaucoup de chartes anciennes, qu'on n'aurait pu trouver ailleurs. On lui a reproché de n'avoir pas su discerner les vraies des fausses. Mais en avait-on fabriqué autant à l'abbaye de Saint-Denis que l'école de Tillemont l'a prétendu? Il soutient que saint Denis de Paris est le disciple de saint Paul.

— Id., *Histoire chronologique pour la vérité de saint Denis l'Aréopagite,* etc., in-4°, Paris, 1646.

— Chiffletius. P. Fr.. *Dissertatio de uno Dionysio primum Areopagita et episcopo Atheniensi, tum deinde Parisiorum apostolo et martyre*, in-8°, Parisiis, 1676.

— Hilduinus, *Areopagitica.* — Migne, *Patrol., lat.*, t. 106, col. 14-58.

— Launoy (Jean de), *De Areopagiticis Hilduini judicium* in-8°, Parisiis, 1641.

— Mabillon. *Acta Sanctorum O. S. B.*, 1672, t. III, Pars. II, p. 343.

— P. Longhay, *Études religieuses historiques*, 1868. D. II, 101.

— Voir les récents recueils d'inscriptions parisiennes de l'époque gallo-romaine, notamment : *Inscriptions chétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, par M. Edmond Le Blant, t. I, in-4°, Paris, 1856 : Préface, p. XL et suiv., et p. 270 et suiv.

— Robert Mowat, *Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris*, in-8°, 1883, p. 58, n° XLII ; et tout ce qui regarde les fouilles pratiquées au cimetière gallo-romain de saint Marcel.

— Musée Carnavalet, voir : *Objets de l'époque gallo-romaine avec des indications et des notes historiques*, par M. Vacquer, conservateur des antiquités du Musée.

— Grivaud, *Antiquités gauloises et romaines recueillies au jardin du palais du Sénat (Luxembourg)*, in-4°, avec atlas in-fol. Paris, 1807-1819.

— Différents articles de la *Revue Archéologique*, de 1869 à 1883 en particulier ceux de M. Toulouze, années 1880-1881-1882.

Manuscrits : *Passio S. Dionysii.* — Bibliot. nat., Manus. latins n° 5301, fol. 113 (XIe siècle) ; n° 5296 (D) ; fol. 400 (XIe siècle) ; Ces textes paraissent contenir la relation primitive, ainsi que le n° 16836, fol. 182vo (XIIe siècle), provenant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. — Le n° 17002, fol. 105 (Xe siècle) provenant de Notre-Dame, est semblable à la copie des Bollandistes et de Félibien, et diffère un peu, vers la fin, de celles qui précèdent. — N° 12601, fol. 1 (XIIe siècle). Lectionnaire de Saint-Germain-des-Prés, texte refait et amplifiée. — Celui de la Bibliothèque Sainte-Geneviève H, l. 7, fol. 108 (XIIIe siècle), mêle à la relation primitive des détails de la grande amplification de Hilduin.

— Bibliot. de Saint-Gall, manus. lat. n° 230, p. 564 à 568. Écriture visigothique des commencements du IXe siècle, peut-être de la fin du VIIIe. Nous comparons ce texte à celui de la Bibliothèque nationale, n° 5301.

2. Voy. M. Edmond Le Blant. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, préface, p. XL et suiv., et p. 270 et suiv.

— Grivaud. *Antiquités gauloises et romaines recueillies au jardin du palais du Sénat (Luxembourg)*, in-4°, avec atlas, Paris, 1807 et 1819; p. 143-165 et planche VIII : Lettres grecques et latines dans les noms des potiers.

— Musée Carnavalet : *Antiquités romaines découvertes à Paris, surtout au cimetière chrétien de Saint-Marcel, avec des notes et des indications historiques*, par M. Vacquer.

— Robert Mowat, *Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris*, in-8°, 1883, p. 58, n° XLII, et tout ce qui regarde les fouilles pratiquées au cimetière gallo-romain de Saint-Marcel.

— Différents articles de la *Revue archéologique*, de 1867 à 1883, sur les fouilles pratiquées dans le cimetière païen de Paris et sur la butte Sainte-Geneviève, et en particulier ceux de M. Toulouze (années 1880-1881-1882).

— Sauval, *Antiquités de Paris*, 3 vol. in-fol., Paris, 1724, t. I, p. 432, et t. II, l. VIII, p. 335.

que les conquêtes de l'Évangile aient été les mêmes à l'origine, dans ces contrées où les résultats apparaissent fort dissemblables au IVe et au Ve siècle. Elles durent être plus hâtives là où le sol a révélé plus de monuments, de tombeaux de l'époque des Constantins, et plus tardives, là où l'on n'en découvre point, et où l'on voit les missionnaires catholiques combattre encore l'idolâtrie après les grandes invasions barbares. « Doit-on admettre avec Sulpice Sévère et d'autres, dit M. Edmond Le Blant, que le christianisme se répandit tardivement dans la Gaule ? Faut-il, avec la tradition, faire remonter aux âges apostoliques cette diffusion de la foi ?...

« L'épigraphie, ce témoin si fidèle de ce qui fut aux premiers siècles, ne saurait demeurer, dans ce litige, un élément inerte et sans valeur... A côté des témoignages de saint Cyprien, de saint Irénée, de Tertullien... de Sulpice-Sévère, de l'auteur des Actes de saint Saturnin, de Grégoire de Tours, tenus d'ailleurs pour si contradictoires, il en surgit un autre dont il ne faut ni s'exagérer, ni méconnaître l'importance : c'est celui qu'apportent le nombre, la distribution, l'âge comparatif des anciennes inscriptions sorties de notre sol, comme pour nous montrer où et vers quelle époque se formèrent les chrétientés des anciens jours... Si l'on s'arrête aux traditions, dont plusieurs datent d'une époque ancienne, l'origine de presque toutes nos églises remonterait aux âges primitifs. La Gaule, pour ainsi dire, dans toute son étendue, aurait reçu de saint Pierre, de saint Paul et saint Clément, des ouvriers évangéliques. Et pourtant, à interroger les monuments originaux laissés par les premiers fidèles, des différences considérables apparaissent entre nos provinces. Ici les inscriptions sont antiques ; ailleurs elles appartiennent à une basse époque ; sur quelques points on les trouve en grand nombre ; sur d'autres, elles sont rares ou manquent absolument.

« Devant de telles dissemblances, j'imagine difficilement qu'une condition commune ait apporté la foi dans notre patrie, qu'une semence jetée en même temps sur un sol soumis à une même loi ait rencontré des chances si diverses...[1]. »

Plus loin il ajoute (p. LIX). « L'étude minutieuse des symboles, des formules, m'a fait voir à Marseille, à Aubagne, des marbres contemporains de la persécution de Marc-Aurèle ; à Arles, sans nul doute, des inscriptions antérieures à Constantin... »

Ce jugement, basé sur une étude très approfondie et très détaillée des faits, nous semble l'expresssion même de la vérité. Là ou les documents des vieux âges font défaut pour l'épigraphie, pour les tombeaux et les symboles chrétiens, là aussi les documents écrits font défaut ; et si l'on retrouve quelque relation très ancienne sur nos églises, c'est ordinairement là où les incriptions et les tombeaux sont marqués au coin de la plus haute antiquité. Mais partout les notices des premiers siècles sont fort rares : cela rend d'autant plus précieux quelques mots tracés sur les pierres tumulaires.

Dans toute la région de l'est et du sud-est de la Gaule, sont échelonnées des stations considérables du christianisme naissant, depuis la Méditerranée jusqu'au Rhin. Ceux qui dirigeaient la propagation de la foi à l'origine, avaient ouvert une grande artère par où elle pût circuler, et se répandre le long du bassin du Rhône et du bassin du Rhin, puis pénétrer dans la Germanie, sur les bords de la Seine et jusque dans la Grande-Bretagne.

Saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Clément, qui se rendaient compte de l'importance de la Gaule dans l'ancien monde, n'eurent garde de la laisser de côté. Ils établirent deux courants de prédications bien distincts : l'un par Rome, par Marseille et les grandes villes voisines du Rhône, de la Moselle et du Rhin ; l'autre par l'Asie Mineure, dirigé par saint Jean et saint Polycarpe, vers les villes les plus importantes de cette zone orientale de la Gaule. Par ces deux voies, qui se confondaient bientôt, la langue grecque était pareillement apportée dans les chrétientés naissantes. Aussi la retrouve-t-on dans les inscriptions chrétiennes de presque toutes les villes les plus anciennement converties, de l'Est et du Midi.

Il est rappelé dans le *Liber Pontificalis* que saint Pierre consacra six évêques ; saint Lin, quinze ; que saint Clet ordonna trente-cinq prêtres dans la ville de Rome, selon les recommandations de saint Pierre, et que saint Clément établit en divers lieux quinze évêques. Ceux qui furent formés à l'école de saint Jean, de saint Polycarpe, dans l'Asie Mineure, n'étaient pas moins nombreux. C'était un contingent considérable d'ouvriers évangéliques, qui fut déversé, au Ier siècle, surtout vers les pro-

1. M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIIe *siècle*, t. I, p. XL et suiv.

vinces de l'Occident, car celles de l'Orient avaient eu déjà leur grande part dans les travaux des disciples mêmes du Sauveur.

Le plan des apôtres était d'aller toujours en avant : on le voit tout d'abord à la marche graduelle de saint Pierre vers Antioche, vers Rome et vers les extrémités de l'empire.

Ce n'étaient pas seulement les prédicateurs de l'Évangile qui étaient poussés par leur prosélytisme, à s'en venir sur les côtes de la Méditerranée, sur les rives du Rhône, du Rhin, de la Seine; c'étaient aussi des colonies d'émigrants, des foules de marchands, qui s'y rendaient fréquemment pour s'y fixer, ou pour échanger les produits du Levant contre les pelleteries de l'Allemagne, et les objets de l'industrie des Angles et des Gaulois. Ce courant entraînait avec lui des familles chrétiennes, comme la lettre des fidèles de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie, ainsi que les inscriptions grecques de Trèves, en ont conservé le souvenir; et c'était un stimulant de plus pour les missionnaires de s'en aller par dévouement à la cause de Dieu, là où d'autres s'en allaient par l'espoir du lucre ou de la prospérité matérielle.

Paris attira les regards de ces envoyés de la première heure.

Quoiqu'elle ne soit pas une des villes les plus riches en antiquités chrétiennes de l'époque romaine, elle en a cependant révélé un assez grand nombre. Les découvertes de ces derniers temps, celles qui avaient été faites au XVII^e^ siècle et au XVI^e^, et dont on n'avait presque pas tenu compte, doivent être rappelées, et toutes ensemble apportent une quantité considérable de tombeaux, d'inscriptions, de symboles chrétiens du IV^e^ et du V^e^ siècle, qui doivent classer cette ville, sans doute, après Trèves, Arles, Vienne, Lyon, pour ses richesses archéologiques, mais pas aussi loin derrière elles qu'on pourrait le supposer.

Elle offre d'ailleurs des spécimens particuliers, qui appartiennent au II^e^ et au III^e^ siècle, et rappellent, selon toute apparence, des scènes des persécutions : ce sont des hommes et des femmes jetés aux bêtes dans les arènes, avec tout cet appareil de la férocité que les païens se faisaient un jeu d'exercer contre les chrétiens au temps de Tertullien. Ils caractérisent, avec une force d'expression frappante, les luttes de la société païenne contre la société catholique, qui vient de naître, et disent à leur manière ce que nous disent en détail les Actes des Martyrs, et les premiers Pères de l'Eglise. Ce qui se passait à Rome, à Carthage, à Lyon, se passait également à Paris, à Besançon et dans d'autres villes des Gaules. Pourquoi s'en étonnerait-on? N'était-ce pas dans tout l'Empire le même cri de mort proféré contre les adorateurs du Christ? et n'était-ce pas dans toutes les villes populeuses que les spectacles sanglants du cirque étaient offerts au peuple païen, très avide de se repaître de la vue des lions mangeant des chrétiens et des chrétiennes?

Tout cet ensemble de souvenirs laissés dans les tombeaux, les inscriptions, les symboles chrétiens du IV^e^ et du V^e^ siècle; dans les représentations des jeux des arènes de Paris, à la fin du II^e^ et au III^e^, redit ce que la foi catholique avait déjà poussé de racines dans ce sol arrosé du sang des martyrs.

Il n'y a pas jusqu'à la langue grecque qui n'y ait laissé des témoignages significatifs, sur un certain nombre de pierres funéraires, mentionnées par un auteur qui les avait vues. Sans que l'on puisse décider si c'était le fait des émigrants venus des chrétientés de l'Asie Mineure, comme à Trèves, ou des clercs et des prêtres formés à l'école des disciples de saint Clément qui parlait grec, ou simplement des Grecs fixés depuis longtemps sur les bords de la Seine, on ne peut qu'y voir, pour l'Eglise de Paris, une marque de filiation très ancienne de celle de Rome ou de celles de saint Jean, de saint Polycarpe ou de leurs premiers successeurs.

Assurément l'on était encore loin de la conquête absolue et définitive du christianisme, à l'époque représentée par les tombeaux de l'ère des Constantins. Julien l'Apostat se plaisait à Paris. Il l'appelait sa chère Lutèce : il avait trop de haine contre le Christ pour se plaire dans une ville où le Christ eût régné absolument; mais ce qui est antérieur à Julien ou à peu près de son temps, parmi les antiquités chrétiennes de Paris, est considérable.

En premier lieu figure le tombeau de la vierge Crescence, signalé par saint Grégoire de Tours en ces termes : « Il y avait dans un faubourg de Paris, non loin d'une église qu'on appelait la vieille église, un tombeau à ciel découvert, sur lequel on lisait ces mots gravés sur la pierre : *Ici repose Crescence, jeune fille consacrée à Dieu. Hic requiescit Crescentia, sacrata Deo puella.* Mais aucune indication des anciens ne pouvait rappeler quelles avaient été ses vertus, ni ce qu'elle avait fait pendant sa vie[1]. » Cette inscrip-

1. S. Gregorii Turon. *De Gloria Confessorum*, cap CV.

tion simple, sans aucun autre indice de christianisme, se rattache au genre des inscriptions les plus anciennes. Tout d'abord on peut dire qu'elle avait bien deux siècles d'antiquité, puisque personne au temps de saint Grégoire de Tours, vers 575, n'avait rien entendu raconter sur la vierge qui en était l'objet. Peut-être appartenait-elle à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe, à cette époque où le monogramme du Christ n'était pas encore en usage, puisqu'il n'y était apparemment pas représenté. Les épigraphistes les plus habiles, et en particulier M. Edmond Le Blant, font observer qu'à l'origine, avant l'avènement de Constantin, le formulaire épigraphique chrétien n'existe pas. Un mot, un début simple (*hic pausat; hic quiescit*), un symbole primitif, l'absence de *Diis Manibus*, distinguent les inscriptions chrétiennes de celles des païens. La date de l'année y fait défaut, ainsi que le jour de la mort[1]. Ces signes se trouvent ici réunis pour témoigner de l'antiquité de la tombe de cette vierge. La pierre tumulaire était posée au niveau du sol et en plein air, non loin d'une ancienne église (*senior ecclesia*). Où était cette vieille église? Elle était près de l'emplacement de celle de saint Marcel, car Sauval dit « que la première église des chrétiens de Paris, était située au lieu anciennement dédié à saint Marcel[2]; et saint Grégoire de Tours rappelait que, de son temps, ce bienheureux évêque reposait dans le faubourg de cette ville[3].

Puisque c'était là qu'était le vieux cimetière, c'était l'emplacement où l'on a découvert de nos jours un grand nombre de tombeaux chrétiens, non loin de l'église de Saint-Marcel récemment démolie. Ce cimetière se continua à l'époque mérovingienne.

Son centre se trouvait à peu près à la croisée de l'avenue d'Italie, du boulevard Saint-Marcel, du boulevard Port-Royal et du boulevard Arago. Il était pour ainsi dire, compris entre la Bièvre et l'emplacement de la manufacture des Gobelins. Sa distance du cimetière païen, situé au marché Nicole, dans le faubourg Saint-Jacques, était d'environ 1,000 mètres. L'église Saint-Marcel était à peu près au milieu du champ des sépultures; les tombes rayonnaient à l'entour.

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures* au VIIIe siècle, 2 vol. in-4°; t. I, préface, p. XXXII.
2. Sauval, *Histoire des Antiquités de la ville de Paris*, 3 vol. in-fol., Paris, 1724, t. I, l. IV. ch. I, p. 254.
3. *S. Gregorii Turoneusis. De Gloria confessorum*; cap LXXXIX.

Les fouilles pratiquées là sur différents points ont fourni, à diverses reprises, de précieuses richesses archéologiques; malheureusement il ne reste plus guère aujourd'hui que celles qui ont été recueillies par les soins de M. Vacquer, et déposées au musée Carnavalet.

On y remarque l'inscription d'Ursinien, qui est du genre primitif, sans monogramme du christ, et dans les termes simples et brefs, qui ne rappellent ni le jour de la mort ni la date consulaire.

MEMORIAM
FECIT VRSINA
COIOGI SVO VRSI
NIANO VETERANO
DE MENAPIS
V LXXI ANNOS
M XXXXV

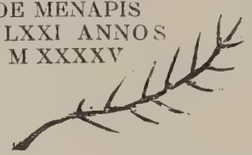

Memoriam fecit Ursinia conjugi suo Ursiniano veterano de Menapis. Vixit LXXI annos Militavit XXXXV.

« Le défunt, dit M. Albert Mowat, était vétéran d'une troupe auxiliaire primitivement recrutée chez les Ménapes, peuple belge, riverain de la Meuse, suivant Ptolémée, ou des bouches du Rhin, suivant Strabon... Ce corps portait le nom de *Cohors I Menapiorum* et se trouvait cantonné en Grande-Bretagne en l'an 124, comme l'apprend un diplôme militaire d'Adrien (*Corpus Inscript. lat.*, p. 872). ... Sous Honorius, ce corps est réorganisé et cantonné à *Tabernae* (*Saverne*), en Germanie[1]. »

Cette inscription est probablement de la première partie du IVe siècle. On a d'autant plus de raisons de le penser que celle du sous-diacre Ursinien de Trèves, qui est à peu près de cette époque[2], rappelle peut-être le souvenir d'un parent de ce vétéran des Ménapes. Il serait cependant possible qu'elle remontât jusqu'à la fin du IIIe siècle, car la partie brisée ne contenait pas le monogramme du Christ; et l'on y remarque du côté droit, une palme qui se recourbe au-dessous des chiffres, et qui se rejoignait, sans doute, avec une autre gravée du côté gauche. Sous cette forme simple, la palme se rencontre sur beaucoup de pierres tumulaires et de tuiles des catacombes. Il y avait des palmes sur le tombeau de saint Caius, pape et martyr, sur ceux de saint Tiburce et de saint Valérien. Les fidèles de la primitive Église se rappelant que l'apôtre saint Jean avait vu, dans le ciel, les bienheureux avec des palmes à la main *palmæ in manibus eorum* (*Apoc.*, VII-9.), consi-

1. *Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris*, par M. Robert Mowat: in-8°, 1883. Paris, p. 58, n° 42. (Bibliot. du Musée Carnavalet, n° 19, p. 579.)
2. Voy. : Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc.,t. I, p.396, n° 293. — L'inscription du sous-diacre Ursinien est probablement de la fin du IVe siècle.

déraient ce signe comme un emblème de la victoire sur le démon et du triomphe dans le ciel. Mais il n'était pas uniquement réservé pour les martyrs; on le voit aussi attribué à des confesseurs. Interpellée sur cette question, la congrégation des Indulgences et des Reliques, répondit le 10 avril 1668 ; « *Censuit sacra congregatio, re diligentius examinata, palmas et vas illorum (martyrum) sanguine tinctum, pro signis certissimis habenda esse.* » Suivant Papebrock et Mabillon, ces deux signes doivent se prendre ensemble; la palme seule ne suffit pas. Benoît XIV déclare « que, dans la pratique, aux fouilles des cimetières, la seule base sur laquelle on se fonde, c'est non pas la palme, mais le vase teint de sang. »[1].

Il se peut que le vétéran des Ménapes, Ursinien, ait versé son sang pour la foi dans la persécution de Marc-Aurèle, ou dans celles de Septime-Sévère ou de Dèce, et que son épouse n'ait pas inscrit la cause de sa mort pour ne pas se compromettre aux yeux des païens, comme cela eut lieu dans la période la plus sanglante des persécutions. Cette hypothèse est même fort vraisemblable, car on rencontre cette palme sur les vases du IIe et du IIIe siècle, où sont représentés des lions, des ours et des panthères, dévorant des chrétiennes dans les amphithéâtres de Paris, de Tours, de Besançon, ainsi que nous le disons plus loin.

Mais si le martyr ou le confesseur, honoré de cet emblème glorieux, ne fut pas de la fin de du IIe siècle, ni du IIIe, il semble appartenir, au moins, à la première partie du IVe, au temps où les monogrammes du Christ, très communs après le règne de Constantin, n'étaient presque pas connus dans les Gaules.

Une lampe du Musée Carnavalet, provenant des fouilles de l'Hôtel-Dieu, est revêtue de ce monogramme de la forme la plus ancienne, c'est-à-dire de la forme de croix de saint André. Elle se rapporte aussi au IVe siècle, peut-être à l'époque des Constantins.

Mais les plus importantes sépultures du cimetière Saint-Marcel sont celles qui renfermaient des agrafes, ou fibules en forme de croix et de monogramme du Christ ☧[2]. C'est le symbole qui vient en second rang par ordre d'ancienneté, parmi ceux qui ont été retrouvés aux catacombes et dans les inscriptions funéraires des Gaules. Il fut employé concurremment avec celui qui présente une croix de Saint-André ⳨, et qui commença d'être en usage un peu avant le règne de Constantin, tandis que l'autre est un peu postérieur.

Quatre ont été retrouvées dans des sarcophages rectangulaires, pareils à des caisses de pierre. L'une d'elles retient encore une partie de sa dorure. Le renflement de la branche supérieure produit un demi-cercle régulier, qui, joint à la branche inférieure, forme le P, tandis que le bras de la croix sert à former l'F : deux lettres qui signifient *Principium et finis*, le *Commencement et la Fin*, *A et* Ω, comme le Sauveur s'appelle lui-même dans l'apocalypse de saint Jean[1]. Dans quelques inscriptions romaines le petit crochet de l'F se trouve figuré[2]; mais on se contenta de le considérer comme suffisamment exprimé par un côté de la croix. Pourquoi le demi-cercle du P se trouvait-il relevé au lieu d'être couché, ainsi que dans les représentations des catacombes? C'était, sans doute, que l'usage de l'agrafe ressortait mieux comme ornement, et la lettre était aussi bien faite.

On a recueilli, dans les tombeaux et les ruines de l'époque gallo-romaine, des modules d'agrafes qui se rapprochent de ceux-ci, et qui en ont peut-être fourni l'idée. Caylus en représente une de bronze, qui forme le demi-cercle du P, mais n'a pas les branches de la croix. Elle mesurait environ 21 centimètres dans sa plus grande longueur et 9 centimètres dans sa plus grande hauteur[3]. Elle servait peut-être à retenir des rideaux.

Il en donne une autre de la forme des crucifères, moins la branche supérieure, qui fait défaut. Elle a environ 7 centimètres de long et 5 centimètres de large. L'épingle est mobile et roule dans une espèce de charnière[4]. Elle a été trouvée, avec une semblable, dans les tombeaux du cimetière gallo-romain d'Asnières, qui renfermait des médailles des empereurs.

Grivaud en a une du même genre dans ses *Monuments antiques* (pl. II, n° 3) et deux qui sont des croix (pl. II, nos 1 et 2).

Le Père de Montfaucon en possédait une pareille à celles des sarcophages du cimetière Saint-Marcel. Il n'en dit pas la provenance[5].

Il serait peut-être fort difficile d'en produire qui soient d'origine certainement païenne. Gri-

1. *De Beatif. et Canoniz.*, lib. IV, pars II, p. 28.
2. Voir notre planche III, n° 1, p. 173.

1. Voy. notre planche III, nos 1 et 1 *bis*, p. 173.
2. ☧. — Colombe. — De Rossi, *Inscriptiones christianæ*; in-fol., Romæ, 1861, t. I, p. 42, anno 338.
3. Caylus, *Recueil d'Antiquités égyptiennes et romaines*, in-4°, Paris, t. I, planche LXXIX, n° 2.
4. *Ibid.*, p. 256, n° 7.
5. Père de Montfaucon. *L'Antiquité expliquée*, in-fol., Paris, 1719, t. III, p. 50, n° 1.

vaud n'en a pas rencontré parmi les nombreuses antiquités du jardin du Luxembourg; Caylus n'en a pas non plus dans ses dessins de l'époque romaine.

Elles se plaçaient sur la poitrine et servaient à rattacher le vêtement supérieur ou le manteau par un ornement. Elles étaient communes dans le nord-ouest de la Gaule et en Angleterre, et aussi sur les bords du Rhin. On voit les monogrammes du Christ, gravés sous une forme analogue, dans les inscriptions des catacombes dès l'année 335, et dans toute la seconde moitié du IVe siècle et au Ve. Ils ne commencent à être remplacées en Gaule par la croix simple qu'à partir de 448[1].

Les agrafes crucifères des tombeaux de Saint-Marcel leur donnent définitivement le caractère chrétien. M. Vacquer, conservateur des antiquités du musée Carnavalet, les a bien fait ressortir dans ses collections. Il dit, dans une de ses notices : « Le cimetière chrétien de Saint-Marcel date du IVe siècle. Ce sont des sarcophages de blocs de pierre arrachés à des édifices abandonnés ou en ruine. Les tombes sont généralement orientées selon le rite chrétien... La verrerie, beaucoup plus abondante, que dans les cimetières païens, se distingue par une élégance, une légèreté, une habileté de travail, inconnues jusqu'alors. La fibule de forme cruciale, est, en quelque sorte, l'objet typique des sépultures de cette époque. »

Ce qui fixe le plus sûrement l'âge des tombeaux, ce sont les monnaies romaines trouvées à l'intérieur, parmi les débris de poteries, de fioles de verre, de bracelets, d'anneaux, d'épingles, d'objets de parure. Il y en a surtout de *Maxence* (306 à 312) — de *Constantin II* (337 à 340) — de *Magnence* (350 à 353). Celles de Constantin II sont particulièrement communes. Elles n'étaient pas déposées dans la bouche des squelettes, ainsi que cela se pratiquait chez les Romains, en vue de payer la barque de Caron, qui devait transporter les morts aux Champs-Elysées. Elles étaient, sans doute, destinées à fixer la date approximative de l'inhumation. Cela est d'autant plus à croire qu'il n'y en avait généralement qu'une dans chaque tombeau chrétien, tandis qu'il y en avait plusieurs dans les tombeaux païens. En plein moyen âge, lorsque les peuples ne songeaient plus à des allusions aux coutumes païennes, des pièces furent plusieurs fois déposées dans des tombeaux, pour marquer à quelle époque les saints avaient été honorés. Il y en avait beaucoup au-dessus de celui de saint Eutrope, de Saintes[1]; quelques-unes dans divers tombeaux de Trèves[2]. Quand celles des sarcophages de Saint-Marcel auraient été mises sans dessein bien arrêté, et uniquement parce que les coutumes païennes n'étaient pas détruites, elles représenteraient encore la date approximative des inhumations dont plusieurs appartiendraient à la première moitié du IVe siècle.

Les petites fioles de verre sont appelées *lacrymatoires* par les archéologues. Les païens avaient-ils réellement l'habitude de faire tomber de leurs larmes dans ces petites bouteilles déposées auprès de leurs morts? Les preuves n'en sont peut-être pas très positives. Mais pour les chrétiens, ils les remplissaient d'eau bénite, dans la persuasion qu'elle protégerait les corps contre l'approche des démons, et probablement aussi dans l'espoir qu'elle soulagerait les âmes dans le purgatoire. Durand, évêque de Mende, écrivait dans son *Rational*, au XIIIe siècle : « Le corps est déposé dans une caverne... et auprès l'on met de l'eau bénite, afin que les démons qui la craignent fort n'approchent pas du cadavre; car ils ont coutume de maltraiter les corps des défunts, et de faire après leur mort ce qu'ils n'ont pas pu pendant leur vie[3]. »

Quels étaient les personnages de distinction, qui reposaient à peu de distance l'un de l'autre, avec ces agrafes sur la poitrine, de l'ère des Constantins? M. Vacquer a eu soin de retirer les crânes des tombeaux et de les enfermer dans des casiers du Musée Carnavalet. Ils annoncent un âge avancé; mais ils ne sont point ceux des corps qui portaient les fibules cruciales.

Plusieurs des sépultures qui contenaient ces symboles chrétiens semblaient avoir été violées.

1. M. Edmond Le Blant, dit : « La croix n'apparaît qu'en 448 sur nos marbres funéraires de la Gaule. (*Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle*, 2 vol. in-4°, Paris 1856, t. II, p. 415.)

1. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, p. 75. Mémoire de M. Letronne.

2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle*, t. I, n° 225, p. 327. — Le monument chrétien porte une inscription grecque. Il contenait des monnaies depuis Constantin le Grand, jusqu'à Théodose. Beaucoup étaient de Valentinien I et de Valens. — Si l'on n'avait pas l'intention de marquer ici une date, on la marquait cependant approximativement. — N° 247, p. 252 : Dans le sarcophage se trouvait une monnaie de Magnus Maximus, et un stylet à écrire. L'idée de marquer une date semble ici manifeste.

3. Corpus ponitur in spelunca, in qua... ponitur aqua benedicta... ne dæmones, qui multum eam timent, ad corpus accedant. Solent namque desævire in corpora mortuorum, ut quod nequiverunt in vita, saltem post mortem agant. (*Rationale divinorum officiorum*, auctore Durand, lib. VII, cap. XXXV, n° 37.)

Dans l'une était un flacon de terre, une bouteille de verre et une fiole de verre très fin; probablement celles-ci étaient destinées à conserver de l'eau bénite. Les tombeaux de femmes, de jeunes gens, d'enfants, disséminés en cet endroit, semblent n'avoir renfermé que des bracelets et des parures.

Les personnages de distinction, qui avaient pour eux seuls ce signe particulier de religion, n'étaient-ils pas d'une catégorie à part?

N'est-il pas fort à croire que c'étaient des évêques de Paris, morts avant saint Marcel? Les monnaies trouvées auprès des ossements sont de Maxence (306-312) — de Constantin II (337-340) — de Magnence (350-353). A Trèves, on avait inhumé les évêques saint Eucher et saint Valère, apôtres de cette ville, dans un endroit spécial, et c'était un honneur de reposer auprès d'eux. Une inscription porte qu'un sous-diacre avait mérité cette faveur[1]. Saint Ursin, apôtre de Bourges, avait été mis dans un sarcophage de pierre[2]; saint Martial de Limoges et ses deux compagnons, saint Austriclinien et saint Alpinien, étaient aussi dans des sarcophages, quand on les distingua l'un de l'autre[3]. C'était une marque de respect que ce genre d'inhumation et les fidèles de Paris la donnèrent à leurs évêques, dont plusieurs étaient des survivants de la persécution de Dioclétien. L'agrafe crucifère retrouvée dans les ossements de plusieurs de ces tombeaux, était un ornement qui pouvait convenir aux vêtements de cérémonie, tels que les habits sacerdotaux, mais qui était trop massif pour les toges ordinaires des Romains. Elle mesure 0m,08 cent. de long sur 0m,06 cent. de large. Elle était encore entourée de lambeaux d'étoffe consumée. Il n'est pas à supposer que les simples fidèles s'en servaient dans le commerce ordinaire de la vie; mais elle pouvait être de mise pour les prêtres, surtout pour les évêques, dans l'exercice de leurs fonctions. L'on en a retrouvé en Normandie et beaucoup en Angleterre et sur les bords du Rhin; peut-être avaient-elles appartenu à des prêtres déposés dans la tombe avec leurs habits de cérémonie. Les antiquaires affirmant que l'étole, dans les premiers temps, était retenue sur l'épaule par une fibule ou agrafe, il se peut que ces grandes agrafes des tombeaux aient eu cette destination.

Elles purent commencer insensiblement l'usage des croix pectorales, portées par les évêques, sans leur être d'abord uniquement réservées. M. de Longperrier racontait qu'il avait vu en Orient, à Constantinople, des bas-reliefs du IVe et du Ve siècle, représentant de hauts personnages, qui avaient sur la poitrine ces agrafes de l'époque des Constantins ou de Valens; il ne disait pas si les manteaux ou les riches vêtements qu'elles rattachaient, semblaient annoncer parfois des prélats et des prêtres.

Si un certain nombre d'évêques, prédécesseurs de saint Marcel, furent apportés là, où saint Marcel devait être apporté lui-même, il ne faudrait pas demander où sont les restes de ceux qui moururent pendant les persécutions. Ils furent inhumés avec moins de pompe que ceux de l'ère des Constantins; les sarcophages de pierre n'étaient pas encore en usage; les agrafes en forme de monogrammes du Christ n'étaient pas connues : leurs ossements ne laissèrent pas de trace, à moins que certains crânes, trouvés dans des couches de sable, en dehors des sarcophages, et placés maintenant dans les premiers casiers du Musée Carnavalet, n'aient été les crânes de quelques-uns d'entre eux : ce qui n'est guère probable. Peut-être d'ailleurs furent-ils déposés dans la crypte qui était là dédiée à saint Clément, et au-dessus de laquelle s'éleva l'église qui porta le nom de ce saint[1], en attendant qu'elle prit celui de saint Marcel, parce que celui-ci y fut transporté.

La composition même de certains sarcophages annonce la victoire récente du christianisme sur l'idolâtrie, obligée de courber la tête devant Constantin. Plusieurs ont été creu-

1. Ursiniano subdiacono sub hoc tumulo ossa
Quiescunt. Qui meruit sanctorum sociari sepulchris.
Quem nec tartarus furens nec pœna sæva nocebit.
Hunc tumulum posuit Lupula dulcissima conjux.
R.V.K.D.
Vixit annis XXXIII.
Colombe — Urne funéraire.

M. Edmond Le Blant, *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, t. I, p. 396, n° 293 : Trèves.

2. S. Gregorii Turon. *De Gloria confessorum*, cap. LXXX.

3. Inventæ sunt separatæ ab invicem sepulturæ atque discretæ, ut patefieret populis quo tumulo pontifex clauderetur. (Ancienne vie de saint Martial, p. 31, dans *Etude historique sur l'ancienne vie de saint Martial*, par M. l'abbé Arbellot, in-8°, Paris, 1892.)

Saint Grégoire de Tours, rappelant cette séparation des sépulcres de saint Martial et de ses deux compagnons, dit « qu'auparavant les *sarcophages* étaient joints ensemble — *conjunctis sarcophagis* » (*De Gloria confessorum*, cap. XXVII.)

1. Sauval dit : « Saint-Marceau. Cette église a été fondée par Roland de Blaye, neveu de Charlemagne. Elle était sous le titre de saint Clément; mais le corps de saint Marcel de Paris y ayant été trouvé, elle en prit le nom. Ce corps est à présent à Notre-Dame. (*Histoire et Antiquités de la ville de Paris*, t. I, p. 432) — Félibien donne d'autres détails : « Le corps de saint Marcel, dit-il, fut inhumé hors de la ville, selon la coutume, dans une chapelle dédiée à saint Clément, et qui était jointe à un cimetière. » (*Histoire de la ville de Paris*, t. I, l. I, p. 19).

sés dans des tronçons de colonnes arrachés à des temples païens; des représentations de dieux mutilés s'y reconnaissent. Des couvercles surtout avaient été taillés d'abord pour des stèles romaines, ou pour des idoles, dont ils figurent encore des têtes ou des membres à moitié brisés. Le dessus d'un sarcophage d'enfant du IVe ou du Ve siècle, et dont les pièces ont été raccordées par M. Vacquer, au Musée Carnavalet, laisse voir les pattes d'un bélier artistement sculptées et surmontées d'un corps, dont il ne reste plus que d'informes débris. Un personnage, dont toute la face a été coupée par une hache, et dont le buste et les pieds sont bien reconnaissables, forme un couvercle d'une seule pièce.

D'autres débris différents l'un de l'autre avaient été rajustés sur la caisse d'un sarcophage. On allait prendre aux ruines des temples, aux fûts de colonnes, aux autels, aux statues, ce qu'il fallait pour enterrer les chrétiens de condition. Quoique l'idolâtrie ne fût pas encore détruite, et qu'elle eût même à espérer une période de revanche, comme elle l'eut sous Julien l'Apostat, beaucoup de temples abandonnés n'avaient plus personne pour les protéger au milieu du IVe siècle. Il n'y avait plus assez de prêtres, ni d'adorateurs des dieux de Rome et de la Gaule, pour que l'on empêchât vers 320, ou 330, les chrétiens de Paris de se tailler des sépultures dans les pierres des autels, dans les statues de Jupiter et de Mercure.

Pour juger du nombre de ces tombeaux de pierre, déposés au cimetière Saint-Marcel, dans le cours du IVe siècle, il ne faut pas seulement considérer ceux qui ont été découverts de nos jours, et dont beaucoup de spécimens ont été apportés par M. Vacquer au Musée Carnavalet, il faut encore se rappeler ceux du même genre, qui en furent retirés dans les siècles précédents. Sauval dit, dans ses *Antiquités de Paris :* « On en trouva aussi (des sarcophages), il y a quelque vingt ans, au marché aux chevaux du faubourg Saint-Victor[1], avec des inscriptions grecques, que je n'ai pu recouvrer. »

Il n'y a de ce marché au cimetière Saint-Marcel qu'environ 100 à 150 mètres.

« Vers ce temps-là, continue Sauval, derrière la tribune ou le chevet de Saint-Étienne-des-Grés, dans les fondations du logis d'un maître maçon nommé Merchant, se rencontra encore une vingtaine de ces coffres, où étaient des cendres, et, dessous, une boîte pleine de médailles d'or et d'argent, de Constantin, de Constant et de Constance. »

C'était le genre d'inhumation que l'on a constaté dans ces derniers temps au cimetière Saint-Marcel; et les tombes appartenaient, sans doute, au IVe siècle, si l'on en juge par les médailles.

Un auteur du siècle précédent, nommé Corrozet, cité par Sauval, témoigne encore « que de son vivant des paveurs avaient découvert, devant l'abbaye de Saint-Victor, des coffres, faits de briques, de ciment et de petites pierres, où il y avait de la cendre. » Plus tard on en retira cinq ou six de l'hôpital Scipion, dans le faubourg Saint-Marcel.

En janvier 1882, on enleva ce qui restait des ruines et des sépultures de Saint-Marcel. Trois sarcophages de l'époque gallo-romaine et de l'époque mérovingienne furent principalement remarqués. Il n'y a plus guère d'espoir d'en rencontrer encore beaucoup du IVe siècle, autour de ces points du cimetière chrétien, qui en ont fourni. Le sol a été remué partout, pour ainsi dire.

Un fait caractéristique permet encore d'affirmer combien les tombeaux chrétiens étaient nombreux à Paris dans la première moitié du IVe siècle. Un groupe de neuf sarcophages d'enfants, appartenant à l'époque romaine, fut découvert en 1880, dans cette même nécropole de Saint-Marcel. Ils étaient près d'un autre bien sculpté annonçant le IVe siècle, et étaient tous orientés selon le rit chrétien, c'est-à-dire la tête tournée contre le levant[1]. Pour que cette place ait été réservée aux enfants, et qu'il y ait eu ensemble autant d'enfants de familles riches, il faut qu'une partie considérable de la population ait eu déjà précédemment embrassé le christianisme.

Personne n'a remarqué l'importance des inscriptions grecques, qu'avait vues Sauval sur les tombeaux rectangulaires du cimetière Saint-Marcel. Elles ne peuvent être contestées, puisque Sauval était instruit, et qu'il les avait recherchées plus tard, en y attachant beaucoup de prix.

L'abbé Lebeuf affirmait, comme s'il les avait eues sous les yeux, « que ces inscriptions n'a-

1. Sauval, *Antiquités de Paris*, in-fol., Paris, 1724, t. II, l. VIII, p. 335.

1. *Revue archéologique*. (Année 1881, janvier-juin), p. 14 : *Notes sur diverses sépultures romaines découvertes au quartier Saint-Marcel.* — « En 1880... nous découvrîmes neuf sarcophages d'enfants.... plus loin, nous trouvâmes deux sarcophages en pierre... l'orientation était la même que pour ceux des enfants... la tête élevée, tournée vers le levant... le sarcophage sculpté semble appartenir au IVe siècle. »

vaient de grec que le monogramme, avec les deux lettres A et Ω ». Mais Sauval ne parle nullement du monogramme du Christ, et il n'aurait, sans doute, pas omis cette indication, qui aurait été la principale, si réellement il n'avait pas aperçu autre chose. C'eût été, d'ailleurs, le même signe plusieurs fois répété ; et il eût été naturel de le dire, au lieu de mentionner des inscriptions grecques, qui laissent à entendre une variété de mots et de caractères, et non deux lettres toujours reproduites.

Corrozet signale aussi une découverte analogue. « Au Châtelet, dit-il, on a trouvé de notre temps, en quelques endroits, des lettres grecques et latines engravées dans les pierres[1]. » Lui non plus ne signale pas le monogramme du Christ. Ce mélange de lettres grecques et latines pourrait peut-être désigner l'A et l'Ω, dont le monogramme du Christ est souvent accompagné sur les pierres tumulaires du IVe siècle. Mais Corrozet ne parle que de lettres grecques et latines ; et il est rationnel de considérer ce qu'il dit, au lieu de supposer ce qu'il ne dit pas. Des inscriptions grecques ne présentaient rien d'extraordinaire dans le sol de Paris, car on y a recueilli divers fragments de vases, dont les noms des potiers étaient grecs ou écrits en lettres grecques mêlées à des lettres latines. Plusieurs de ces fragments découverts au jardin du Luxembourg, avaient de beaux dessins en relief, qui ont été reproduits par Grivaud avec une longue liste de ces noms. Un très petit nombre assurément contiennent des caractères grecs ; par exemple, les nos 123-105 et peut-être aussi le n° 69 (CAAEINS), dont la seconde lettre est un *lambda*, et le n° 24 (ATIIIE) dont la troisième est un *héta* sans barre transversale, équivalant à un E latin. On en a remarqué de semblables sur les fragments de poteries romaines d'Autun, (PATIIRNOS pour PATERNVS, dans les *Inscriptions céramiques d'Autun*, par Harold de Fontenay, in-8°, 1874, p. 73, nos 479 et 480). Tout le mot ATIIIE peut être considéré comme écrit en grec. D'autres sont des mots écrits en latin, ou composés de lettres latines et de lettres grecques, comme ATEP, probablement pour ATER (n° 7) ; XANT, (n° 27) ; MACRAS (n° 23) ; ANVNIM, pour Ἀνώνυμος (n° 57). La reproduction inexacte de certains caractères empêche quelquefois de les reconnaître sûrement. Mais le mélange de l'alphabet grec et de l'alphabet latin ne saurait être contesté [1]. L'élément grec domine plus dans ces noms marqués sur les vases de Paris que dans ceux d'Autun de la même époque. Cependant l'on sait par la grande inscription grecque retrouvée à Autun en 1839, qu'une chrétienté qui parlait grec, y résidait au IIe et au IIIe siècle ; et alors il faut qu'une importante colonie grecque ait aussi résidé à Paris vers la même époque. Elle n'était, sans doute, pas entièrement chrétienne ; mais elle pouvait avoir des sépultures au cimetière Saint-Marcel. Ainsi Sauval et Corrozet n'avaient pas seulement vu l'A et l'Ω sur des pierres tumulaires, comme le prétend l'abbé Lebeuf par une supposition purement arbi-

1. Corrozet, *Les Antiquités de Paris*, in-24°, Paris, 1524, p. 12.

1. Grivaud, *Antiquités grecques et romaines trouvées au jardin du Luxembourg*, in-4°, avec atlas. Paris, 1819, p. 143-165 et planche VIII.

Nous reproduisons un certain nombre des noms de potiers d'après Grivaud ; mais quelques-uns ne sont peut-être pas très exactement figurés.

1. DOCCIVSI.
2. MAXIMI.
3. CRESTIO. — On a trouvé CRETI au Chatelet, en Champagne.
4. IANVRIS.
5. CIECDI
CALVIO.
6. MENA
AVILI.
7. ATEP, — peut-être ATER.
8. LICARV.
9. OF MCCA. OFICINA MACCARI.
10. ATEPOMA — ATEPOMARVS, nom gaulois.
11. OFSICVA.
12. AMAI.
13. CENTORF.
14. C. SAI.
15. SEVERI.
16. DARSAF.
17. DEMI.MA — DECMIVS MAGNVS.
18. MASCVLVS.
19. SECVNDINI. — Ainsi nos 26-73.
20. OF. LICINI.
21. OF. NIGRI. F — OFICINA NIGRI FIGVLI.
22. SOLINI. OFI.
23. MACRAS.
24. ATIIIE — ATEIVS.
27. XANT. — Ainsi n° 66.
28. OF. PRIM. — 82.
29. L. TC.
30. OFF. CER. — OFFICINA CERII.
31. MAE. — MAECIVS.
32. IERAF.
34. SCOTINVS — 129.
36. SABINN.
37. ORILL.
38. OF. GERM.
39. OF. AIDAD.
40. OF. BILIC. — Lettres placées à rebours.
44. OF CELADI.
45. OF. BASSI — et nos 92 et 120.
46. PATERNI.
47. ABVSO.
48. OARDN.
49. VIOINIM.
50. ICNV.
51. FRIICAI. I.
52. MAPILII.
53. DOCCALI.
54. PRIVA.
55. L. SEMPER.
56. OF. RVFIN.
57. ANVNIM. — Paraît un nom grec latinisé Ἀνώνυμος, sans nom, obscur.
60. VOLVS. FE.
67. TOCCAF.
69. CAAEINS. — La seconde lettre est un *lambda* grec.
70. MASSA.
71. PAVLI.
72. GALLIO.
74. NAMIL CROES.
75. CROBNO.
76. PECVLIARIS.
78. MOM.
79. P. H. PERT.
80. PERI.
ĀEI.
81. FVHOD.
82. PRIMIO.
83. NMB.
84. CVCAVN.
85. MAIIANVS.
86. VILV.
88. PAIMI.
89. IRNS — IRENEVS ?
90. CANAIM.
91. LICI JANVARIVS.
92. BASSI.
93. NOVA.
96. PISTIIIIMA — peut-être Pistilli ma.
98. MACHIIR.
103. HERMA.
105. Ecrit à rebours, POIA semble composé de lettres grecques pour ROIL.
119. APVLF.
123. Lettres grecques... οθ, page 163. Briques. EPITVNCANI.
Planches VI, vases ; n° 2.
SHDIAMAARIV. (Sediamlarius.)

traire : ils pouvaient avoir vu des mots grecs et des mots composés de lettres grecques et de lettres latines comme il y en avait sur les tombeaux à Autun, à Metz et à Trèves.

Il ne faudrait pas juger des inscriptions perdues et signalées par ces deux auteurs, d'après celles qui sont restées. Celles-ci ne se ressemblent pas; elles ne ressemblent pas non plus à celle de la vierge Crescence; et il n'y en avait point sur les sarcophages qui contenaient des agrafes en forme de monogramme du Christ. Celle qui fut trouvée en 1753, derrière l'église paroissiale de Saint-Martin du Cloître Saint-Marcel, et qui est déposée à la Bibliothèque nationale, sous l'escalier du cabinet des Médailles, a des marques d'une époque sensiblement postérieure à Constantin. Elle a le monogramme du Christ en forme de croix de Saint-André, avec l'A et ω, dans une couronne de feuilles de laurier, d'où dépendent deux bandederolles. De chaque côté sont des colombes. Cette complication d'ornements et le genre de la rédaction annoncent, au moins, le milieu du v^e^ siècle [1]. M. Edmond Le Blant la place vers la fin [2].

Une autre, qui est à peu près du même temps, et qui provient du cimetière Saint-Marcel, a été apportée au Musée Carnavalet [3].

Toutes les deux semblent différer de celles qu'avaient vues Sauval et Corrozet, autant qu'on en peut juger par leurs descriptions sommaires. Celles-ci semblent avoir été beaucoup plus simples et plus primitives.

Du reste, ni ces inscriptions, ni ces tombeaux du cimetière Saint-Marcel, même les plus anciens, ne marquent précisément l'époque où le christianisme s'établit dans Paris. Ils supposent une période considérable d'incubation, de travail latent de l'Évangile, avant que ce développement de la foi ait pu apparaître sur une aussi vaste échelle, dans tout cet emplacement du cimetière Saint-Marcel, qui allait des bords de la Bièvre à la manufacture actuelle des Gobelins. C'étaient les familles riches qui avaient ces sépultures distinguées; une foule de pauvres qui reposaient là, n'ont pas laissé de souvenir; et l'on sait que c'était surtout parmi les pauvres que les conversions s'opéraient. A Rome, au bout de trois siècles de luttes et d'efforts ininterrompus, la ville n'avait pas complètement abandonné l'idôlatrie : que de temps n'avait-il pas fallu, dans Paris, pour arriver aux résultats que nous constatons par les tombeaux du IV^e^ siècle ?

M. Edmond Le Blant fait, sur l'antiquité des églises d'Arles et de Vienne, des observations qui caractérisent bien ce qui se passa parmi les fidèles des premiers siècles, aux lieux où ils étaient déjà nombreux; et c'est ce qui arriva dans Paris. « Lorsqu'il s'agit des premiers siècles, dit-il, chercher, dans les marbres d'une contrée, des monuments contemporains de l'âge où parut le christianisme, c'est le plus souvent s'exposer à des mécomptes. Par nécessité absolue, aussi bien que par goût du mystère, les fidèles ont longtemps caché leur croyance. On le voit pour Rome, où, sur 1,400 inscriptions datées, trente et une seulement sont antérieures à Constantin. Parmi les marbres d'Arles et de Vienne, il ne faut donc point s'attendre à rencontrer des monuments de l'âge que paraissent indiquer la lettre de Zozime, celle des évêques de Provence, ou du temps que désigne avec toute certitude le célèbre récit du grand martyre de Lyon[1]. »

C'est ainsi qu'à Paris les inscriptions chrétiennes et les monogrammes du Christ font défaut pour la période des persécutions. Toutefois il est des représentations et des symboles d'une époque manifestement antérieure à Constantin, qui ont encore une haute signification, et qui disent, à leur manière, sous les ombres du mystère et conformément à la loi du secret observée au temps de Tertullien, comment des chrétiens furent là pour mourir dans les supplices aussi bien qu'à Rome, à Carthage et à Lyon.

---

1. DOMINE CONIVGI DVL
CISSIME BARBARE TITV
LVM POSVI QVI VIXIT
ANNOS XXIII ET M V
ET DIES XXIII PAX
TECVM PERMAN
ET
Colombe Colombe
VITALIS. CONIVX. POSV
I T

2. M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII^e^ *siècle*, 2 vol. in-4°; Paris, 1856, t. I, p. 277, n° 202.

1. Voy. notre planche IV, n° 11, p. 174.

1. M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII^e^ siècle, t. I, préface, p. LVI.

CHAPITRE II

DES DESSINS EN RELIEF, APPLIQUÉS SUR DES VASES DU IIe SIÈCLE OU DES COMMENCEMENTS DU IIIe, INDIQUENT APPAREMMENT DES CHRÉTIENS ET DES CHÉTIENNES JETÉS AUX BÊTES, DANS LES ARÈNES DE PARIS [1], DE TOURS, DE BESANÇON..., ETC.

Sommaire. — Les arènes de Paris, retrouvées en 1869 et en 1883. — Elles offraient des combats contre les bêtes féroces. — Des chrétiennes y furent exposées aux lions. — Dessins qui les représentent sur des vases fabriqués au IIe et au IIIe siècle. — Autres dessins du même genre à Tours, à Besançon, en Bavière, au Musée de Saint-Germain. — Les palmes et la couronne, qu'on remarque parfois au-dessus des victimes, annonçent des martyrs. — Parmi les femmes, il n'y eut guère que les chrétiennes qui furent ainsi jetées aux bêtes chez les Romains. — S'il y eut des exceptions, elles sont fort douteuses. — Les hommes étaient quelquefois livrés à ce supplice. — Tertullien rapporte que partout l'empire on criait : « Les chrétiens aux lions! » — Il est à croire que c'est encore un chrétien fuyant devant un ours, qui se voit sur un vase du jardin du Luxembourg. — Un combattant, aux prises avec un lion, est peut-être aussi un chrétien ; mais cela est douteux. — Ces vases du jardin du Luxembourg furent, selon toute apparence, fabriqués à Paris. — Les fours des fabriques furent retrouvés dans l'emplacement du Panthéon en 1753. — Ce genre de poterie est de la fin du IIe siècle ou des commencements du IIIe. — Parmi les noms des ouvriers, quelques-uns semblent indiquer des chrétiens. — Des représentations de poissons y figurent peut-être aussi le christianisme.

Si la population chrétienne de Paris s'était montrée déjà si nombreuse au IVe et au Ve siècle, comme en font foi les tombeaux et les symboles du cimetière Saint-Marcel, elle n'avait pas surgi tout à coup à l'avènement de Constantin. Il est naturel d'en retrouver des traces aux époques antérieures. Il en est de curieuses, qui redisent à demi-mot, mais avec une effrayante énergie, des épisodes de l'ère des persécutions. Plusieurs villes des Gaules étaient accourues dans les amphithéâtres, pour contempler des martyrs sous la dent des lions et des panthères. Mais ces affreux spectacles, dont la curiosité des païens se repaissait si avidement, étaient presque tous restés dans l'oubli. Il n'y en eut que de singuliers tableaux, représentés sur des vases de l'époque, dans une demi-publicité, qui s'enveloppait du mystère et des symboles. C'était le temps où les fidèles observaient soigneusement la loi du secret, pour échapper aux poursuites de leurs implacables ennemis : le temps de Tertullien et de saint Cyprien. Paris, Tours, Besançon, et, sans doute, d'autres villes, telles que Trèves, Augsbourg, ne rappelèrent pas autrement ce qui s'était passé dans leurs arènes à propos des chrétiens. La férocité païenne était partout la même. Les traces sanglantes qu'elle a laissées à travers l'empire romain se ressemblent beaucoup.

Un cirque avait été construit à Paris, près l'emplacement de l'abbaye de Saint-Victor et des Thermes de Julien ou du Musée actuel de Cluny, entre la rue Monge, la rue de Navarre et la rue des Boulangers. Une partie a été retrouvée en 1869, sous des remblais de 6 à 8 mètres de hauteur. Les fouilles continuées en 1870, pour le percement de la rue Monge, amenèrent la découverte de deux *cavea*, ou loges des bêtes sauvages, et d'environ toute une moitié du monument, y compris le *podium*, et des blocs de maçonneries formant l'un des grands couloirs de l'arène [1]. En 1883, la seconde partie fut mise au jour, au moment de la démolition du couvent des Dames de Jésus-Christ. L'arène proprement dite présentait une irrégularité dans sa configuration elliptique, la courbe étant sensiblement plus aplatie du côté de la scène que du côté des gradins. Cela provenait, dit M. Du Seigneur, à qui nous empruntons ces détails, de son double emploi comme théâtre et comme amphithéâtre [2]. Un chemin de ronde régnait tout autour du lieu réservé aux combats ; il en était séparé par une barrière solidement fixée dans une bordure en pierre, dont il reste quelques vestiges... Sur une longueur de 44 mètres, et sur une ligne presque parallèle au grand axe de l'arène, se développait un superbe décor architectural composé de neuf niches, alternant leurs formes demi-circulaires ou rectangulaires ; les morceaux de colonnes ou d'entablement très riche-

1. Voy. : Charles Read, *Les arènes de la vieille Lutèce*, in-8°, Paris 1870 (Bibl. nat., cat. L^9j_{1560}).

Du Seigneur, *Les arènes de Lutèce*, in-8°, 16 p., 1886.

Notre planche III, nos 2, 3, 4, 5, p. 173.

Musée de Saint-Germain : Salles de Céramique, salle XV, casier 1, 3, 17.

Georges Lafaye, *Criminels livrés aux bêtes*, in-fol. (20 p.), Paris 1893.

Stichaner (Jos. von), *Sammlung rœmischer Denkmäler in Baiern* (München 1808, in-4° avec atlas in-folio).

Tertullien, *Apolog.*, cap. xl.

Grivaud, *Antiquités gauloises et romaines recueillies au jardin du Sénat (Luxembourg)*, in-4°, avec atlas in-fol. Paris 1807-1819, planches VIII-XIV, nos 4, 5.

Harold de Fontenay, *Inscriptions céramiques gallo-romaines, découvertes à Autun*, in-8°, Paris-Autun, 1874.

Bibliothèque de Besançon, manusc. n° 854 : *Histoire de la Franche-Comté de Bourgogne, et en particulier de la cité royale de Besançon*, par le R. P. Prost, jésuite (XVIIIe siècle), in-4°, p. 81.

Musée de Besançon. Dessins en relief des bêtes de l'amphithéâtre lâchées contre des femmes probablement des chrétiennes. Vase rouge B (ancien catalogue.) Don de M. Jules Gauthier.

1. Charles Read, *Les arènes de la vieille Lutèce*, in-8°, Paris, 1870, p. 3, 4. (Bibl. nat., cat. L^9j_{1560}).

2. *Les arènes de Lutèce*, in-8°, 16 pages, Paris 1886, p. 8 et suiv. — Voy. notre planche III, n° 2, p. 173.

ment décorés, qu'on y a recueillis en 1883, appartenaient probablement à l'ornementation de la scène.

C'était un monument d'un art imposant. L'enceinte réservée aux gladiateurs et aux bêtes, avait 56 mètres dans le grand axe et 48 dans le petit. Le diamètre total devait être de 128 mètres. On calcule qu'il y avait place pour environ 14 à 15,000 spectateurs. C'était une arène creusée en cuvette. Circonscrite par le mur du *podium*, elle était dominée du côté de l'ouest par l'hémicycle des gradins s'étageant dans le flanc de la colline; du côté opposé était le théâtre, dont la riche décoration se profilait sur les horizons pittoresques de la campagne. On accédait dans l'arène, au nord et au midi, par de longues et larges entrées formant des couloirs en partie voûtés [1].

L'appareil de la maçonnerie accuse le premier âge de l'occupation romaine. Les médailles qu'on y a recueillies, sont de Numérien, de Claude le Gothique, de Constantin, de Constantin II, de Julien, etc... et un petit nombre d'Adrien. Il n'y en avait point de plus ancienne; ce qui fait croire qu'il fut construit sous ce dernier empereur, de 117 à 138. Les pierres formant les assises des gradins, sont des blocs grossièrement taillés, dont un certain nombre se voient au musée Carnavalet. L'une de celles-ci porte un fragment d'inscription en l'honneur de *Postumus*, qui fut, sans doute, acclamé du haut des hémicycles, vers 261, au moment où il proclamait l'indépendance de la Gaule, et appelait ses concitoyens à briser les fers de la Rome des Césars. Une autre est marquée du nom de *Tetricus*, qui revêtit la pourpre en Gaule, et rétablit l'autorité impériale en 273. Divers débris d'inscriptions, qu'il n'a pas été possible de compléter, rappellent de hauts personnages qui donnèrent apparemment des jeux aux habitants de Paris.

Après l'établissement du christianisme, au moment où Clovis à la tête de ses Francs inaugurait un nouvel ordre de choses, tout ce qui rappelait le paganisme et la domination romaine fut proscrit. L'amphithéâtre abandonné fut en partie démoli. La coutume de faire égorger des gladiateurs pour le plaisir de la multitude, et probablement aussi le souvenir des fidèles qui avaient été là dévorés par les lions, inspiraient de l'horreur aux chrétiens. Ils arrachèrent des blocs de pierre de cette construction païenne, et les transportèrent dans la Cité, où plusieurs ont été retrouvées à la place du parvis Notre-Dame, en 1847. Elles sont au musée Carnavalet.

Cependant le petit-fils de Clovis, le roi Chilpéric, voulant plaire aux habitants de Paris, qui réclamaient des jeux, releva l'amphithéâtre de ses ruines. Sa restauration avait laissé des vestiges encore imposants au XII[e] siècle. Un poète de cette époque, Alexandre Neckham, faisant l'éloge de Paris, ne voulut pas les passer sous silence. Il nous apprend qu'elles étaient en face de l'abbaye de Saint-Victor :

> Indicat et circi descriptio magna theatrum
> Cypridis; illud idem vasta ruina docet;
> Diruit illud opus fidei devotio; sancti
> Victoris prope stat relligiosa domus [1].

Ce cirque était à peine de moyenne grandeur. Il n'égalait pas celui de Trèves, où Constantin, au retour de son expédition contre les Bructères, fit jeter aux bêtes les chefs des vaincus. Mais il était assez spacieux pour se prêter aux exhibitions de fauves, et aux combats, aux chasses, que les peuples d'alors aimaient passionnément. Avoir un amphithéâtre et n'y pas montrer des lions aux prises avec des gladiateurs, et poursuivant des animaux timides, qu'ils dévoraient, c'eût été se priver des spectacles les plus palpitants d'émotions, et pour des Romains, ce n'eût pas été comprendre la vie.

Jamais la foule ne fut plus avide de ces jeux qu'au second et au troisième siècle. L'empereur Philippe en donna, qui ravirent d'admiration les Romains en 247, par la quantité prodigieuse de bêtes féroces qu'il fit lâcher au Colisée. Partout l'on imita sa magnificence : en Afrique, en Italie, dans les villes d'Arles, de Toulouse, de Lyon, d'Autun, de Trèves, de Besançon, etc., etc. Sous Dèce et ses successeurs, beaucoup de lions de Numidie furent amenés en Europe. C'était par la variété et la férocité des fauves, exhibés dans les amphithéâtres, que les empereurs et les gouverneurs de provinces, captaient les faveurs de la multitude. Les arènes de Paris furent donc aux grands jours toutes frémissantes des combats des bêtes entre elles et contre les gladiateurs.

Mais les Romains raffinaient de cruauté dans ces jeux sanglants. Il leur fallait des émotions nouvelles, des inventions de férocité, qui les remissent en appétit, quand ils commençaient à

1. Maurice Du Seigneur, *Les arènes de Lutèce*, in-8°, Paris 1886. — Voy. notre planche III, p. 173, n° 2.

1. Maurice du Seigneur, *Les arènes de Lutèce*, in-8°, Paris, 1886, p. 13.

se blaser sur les scènes accoutumées. Lorsque les chrétiens furent signalés à la haine universelle, et furent voués à tous les genres de mort par les décrets des empereurs, ils se trouvèrent les victimes toutes désignées pour être dévorées par les bêtes et offrir des spectacles variés. Contre eux tout semblait permis, et ce n'étaient pas seulement les hommes, mais les femmes et les jeunes filles, qui étaient jetées les mains liées derrière le dos en présence des lions et des ours. Ce spectacle paraît avoir été offert dans les arènes de Paris au IIe et au IIIe siècle.

En effet, dans les fouilles faites en 1865, au jardin du Luxembourg, à l'endroit où s'élève l'école des Mines, on a retrouvé une poterie rouge d'un beau dessin du IIe ou du IIIe siècle représentant une jeune fille, les mains liées derrière le dos, les cheveux dénoués, et debout devant un lion qui s'élance sur elle. Une autre femme, qui semble être la répétition de la première, est pareillement devant un lion, qui bondit contre elle. Ça et là s'enfuient divers animaux : cerf, daim, sanglier, qui paraissent réunis comme dans un amphithéâtre. Cette poterie est au musée Carnavalet[1].

Il faut remarquer les palmes qui sont sur les victimes et qui sont jetées autour d'elles. C'est le signe de la victoire des chrétiens martyrisés. Il était souvent représenté sur la tuile rouge posée de champ au-dessus des ossements des martyrs, aux catacombes de Rome. C'est surtout ce qui fait reconnaître leurs reliques, quoique la fiole de sang soit plus significative. Il est difficile de voir là autre chose que des femmes jetées aux bêtes dans les jeux du cirque.

D'abord c'étaient des scènes vues que ces sortes de représentations et nullement des fantaisies de l'imagination; ce n'était pas non plus la reproduction des spectacles donnés à Rome ou dans quelque cirque important des Gaules; car on retrouve beaucoup de dessins figurant des bêtes des amphithéâtres sur les poteries du IIe et du IIIe siècle, et ils ont tous des particularités qui les distinguent, selon les différentes provinces où ils furent exécutés. On comprend, à cette vue, que les ouvriers se plaisaient à orner leurs vases d'après ce qui se passait dans les arènes de leur patrie. Ces pêle-mêle d'animaux de toute espèce, courant éperdus ou furieux parmi des gladiateurs armés pour les combattre, réveillaient les émotions de ceux qui avaient assisté à ces divertissements préférés. Les musées offrent beaucoup de spécimens de ce genre sur les poteries rouges pareilles à celle qui nous occupe, et partout il y a beaucoup de variétés de détails : les ouvriers ne se copiaient pas l'un l'autre. Dans les salles de céramique du musée de Saint-Germain, on voit (salle XV, casier I, n° 19667, Bannasac. Lozère), parmi les lions, les sangliers, les cerfs, les lièvres, un homme qui combat, lance au poing, contre un lion; (n° 32497) sur un bol à reliefs un lion s'élançant contre un homme armé qui attend de pied ferme; — (casier 3, n° 21611, Vichy) un cheval lancé seul, à côté du cavalier gisant par terre; un lion lui porte un coup de patte sur le bras; — (casier 17, n° 25627, Vichy) cavalier qui combat, la lance en arrêt; gladiateur à pied attaquant des bêtes.

Au musée Guimet, dans les poteries provenant des fouilles de Trion, à Lyon, et de Vichy, des bêtes diverses rappellent un amphithéâtre, mais sans combattant. Au musée de Lyon, comme dans les collections de Vienne (Isère), les dessins d'animaux offrent le même mélange de bêtes féroces et de bêtes timides. A Autun, dans la collection du grand séminaire, des gladiateurs sont en présence de bêtes fauves, qui paraissent lâchées avec des lièvres, au milieu du cirque.

Nous ne multiplions pas les exemples. Mais partout les types sont représentés diversement. Il serait peut-être bien difficile de rencontrer deux ou trois spécimens de ces poteries, dont les dessins soient identiques pour des contrées différentes. Si le sujet était souvent le même, il était modifié partout, selon le caprice de l'ouvrier. C'est une preuve qu'il y avait un assez grand nombre de fabriques de poteries dans les Gaules, et qu'il n'y avait point de modèle communiqué de province à province. Alors il est à croire que chacun dessinait ce qu'il avait vu dans le cirque voisin.

Au milieu de toutes ces représentations des animaux de l'amphithéâtre, il est fort rare d'y rencontrer des femmes exposées pour être dévorées. Cependant le type du musée Carnavalet n'est pas seul; il en existe quelques autres exprimant la même chose de diverses manières.

M. Lafaye, dans une étude spéciale sur ce point, a reproduit un dessin de poterie du musée de Tours, où une femme, les mains liées derrière le dos, les cheveux flottants, est exposée devant un lion qui s'élance contre elle, et à côté d'un grand trépied, sur lequel était probablement l'encens offert aux dieux. A sa gauche, se détache une grande palme, comme on en met dans les mains des martyrs, pour symbole

1. Voy. notre planche III, p. 173, n° 3.

de la victoire[1]. Nous en avons déjà vu sur la poterie du musée Carnavalet, représentant des femmes jetées aux bêtes. Le trépied rappelle probablement l'encens que la victime avait refusé d'offrir aux dieux. Dans plusieurs Actes des Martyrs, les chrétiennes et les chrétiens renversent par terre, d'un coup de pied, la cassolette de charbons ardents et le trépied sur lequel elle était posée, au lieu d'y brûler de l'encens en l'honneur de Cybèle, de Jupiter ou de Mars. Ce fragment de vase a été trouvé à Tours, en 1862, dans les terrains du boulevard Béranger.

Une scène du genre de celle du musée Carnavalet, mais plus curieuse et plus complète, est sur un vase de la même époque et de fabrication semblable, au musée de Besançon[2]. Ce vase a été trouvé à l'angle de la rue des Granges et de la rue Morand. Une femme nue, les cheveux dénoués, les mains liées derrière le dos, se tient entre deux lions qui s'élancent contre elle, parmi des animaux féroces ou timides, cerfs, daims, courant éperdus. Ce qu'il y a de particulier dans ce dessin, dont les types des lions et de la femme devant eux ont de l'analogie avec celui du musée Carnavalet de Paris, c'est qu'au-dessous une femme est renversée par terre en présence d'une panthère. Des palmes sont semées au-dessus, auprès des victimes, et dans tout le champ que parcourent les bêtes[3]. C'est un de ces spectacles que Besançon offrit en grand appareil; ce n'était plus une de ces chasses ordinaires comme on en voit tant, représentées sur les vases et les tombeaux païens : c'étaient des lions et des panthères qui dévoraient des femmes.

L'amphithéâtre était un des plus considérables des Gaules. Au temps où écrivait Jean-Jacques Chifflet (1618), on en voyait encore les substructions et les portiques en ruines. Le Père Prost, jésuite, en donna la description dans une histoire manuscrite de Besançon, au XVIIIe siècle. « Lorsque Louis XIV, dit-il, fit faire les nouvelles fortifications, on creusa le fossé du côté de la rue d'Arènes, et alors on vit sortir, comme du sein du rocher, cinq ou six arcades du premier ordre de cet amphithéâtre. Les piliers en paraissent encore à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ils sont faits de pierres d'une grosseur extraordinaire, presque aussi polies que le marbre, et qui n'étaient liées par aucun ciment. Le mur extérieur de l'amphithéâtre, épais de six pieds, était construit de pierres carrées d'environ huit pouces de hauteur, sur quatre de largeur. De ce mur au premier rang des arcades, il y avait six pieds, et du premier rang des arcades au second, il y en avait quinze. Chaque arcade avait vingt pieds de largeur, et chaque ordre avait cent vingt arcades dans son circuit, en y comprenant les portes, dont la principale était la porte de Troyes. Le circuit extérieur de l'amphithéâtre était de cinq cent quatre pas, et le circuit intérieur de trois cent soixante[1]. On ne saurait assez déplorer ce que la rigueur du temps ou la fureur des barbares nous a enlevé dans ce monument. Nous n'aurions peut-être rien au monde de plus grand et de plus superbe » [2]. Quelques fragments provenant de la démolition des arènes ont été transportés au musée de Besançon, en 1863 : ce sont deux bases de colonnes engagées, et un fragment de base répondant à un module d'un mètre. La dimension des blocs et le module des colonnes rappellent un vaste édifice, tandis que les pierres grossièrement taillées, comme celles des arènes de Paris, indiquent une haute antiquité.

M. Aug. Castan et M. Viancin avaient reconnu des vestiges considérables des arènes, au bout de la caserne d'Arènes, dans l'emplacement voisin des constructions actuelles. Des espèces de gradins et de murailles y émergent encore du sol bouleversé. M. l'architecte Ducat espère mettre au jour une partie des substructions, qui ferait ressortir leur immense étendue.

Un fragment de vase rouge, qui paraît sortir du même moule, a été retiré des ruines de Mandeure (Doubs). Il est signalé par Clément Duvernoy dans son *Histoire du pays de Mandeure*[3]. Étaient-ce des chrétiens de Mandeure qui avaient acheté cette belle pièce de l'industrie céramique de Besançon? Était-ce un souvenir de ce qui se passait peut-être dans l'amphithéâtre de Mandeure? On ne saurait le dire; mais M. Morel Macler donne dans les planches des *Antiquités de Mandeure* (pl. 36, bronze) une agrafe cruciale, à peu près de la

1. Georges Lafaye, *Criminels livrés aux bêtes*; extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIII, p. 6 (petite brochure in-8°, Paris, 1893). — Voy. notre planche IV, p. 174, n° 7.

2. Salle des antiquités romaines, poteries rouges, n° 769. Don de M. Jules Gauthier. — Voy. notre planche IV, n° 8, p. 174.

3. Voy. notre planche IV, p. 174, n° 8.

1. Le pas comprenait environ 0m, 70.

2. Bibliot. de la ville de Besançon, manus. n° 854 : *Histoire de la Franche-Comté de Bourgogne, en particulier de la cité royale de Besançon*, par le R. P. Prost, de la compagnie de Jésus, XVIIIe siècle, in-4°, p. 81. — Aug. Castan, *Besançon et ses environs*, in-12, 1881, p. 78.

3. *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, VIe vol., 1881, p. 427 : Article de M. Vaissier.

forme de celles des tombeaux du cimetière Saint-Marcel de Paris. Elle permet de croire que le christianisme avait été implanté à Mandeure au moins dès le IVe siècle.

Ce qui ressort de la beauté relative de ces dessins en relief, c'est qu'ils appartiennent encore à la bonne époque de l'art des Romains, et sont bien supérieurs à la plupart de ceux que l'on voit sur d'autres poteries rouges de cette espèce. Sous ce rapport, ils devraient être classés plutôt dans les premières années du IIIe siècle ou à la fin du IIe, que dans les derniers temps des persécutions. Selon la remarque de M. Vaissier, Mandeure, dont le sol a rendu un grand nombre de ces vases, aiderait à en fixer la date, puisque cette ville a subi un effacement, pour ainsi dire, total vers le milieu du IVe siècle[1]. Nous verrons que, pour Paris, l'on a des indications beaucoup plus positives pour rapporter ces sortes de vases à la seconde moitié du IIe siècle, ou aux premières années du IIIe. Il serait fort vraisemblable que les scènes de l'amphithéâtre de Besançon figurassent des chrétiennes dévorées par les bêtes pendant la persécution de Marc-Aurèle, ou pendant celle de Septime-Sévère. Sur plusieurs fragments des vases rouges trouvés dans le sol de Besançon, l'estampille de l'ouvrier est CRESTIO ou CRESTI[2], peut-être *officine* des chrétiens. Quoique cela ne soit pas certain, on a des raisons de le supposer, comme nous le remarquons à propos du même mot empreint sur les poteries de Paris, d'Autun, du Châtelet en Champagne.

Un savant de Munich, Joseph de Stichaner, avait publié, en 1808, un recueil d'antiquités romaines, trouvées en Bavière, avec atlas in-folio[3]. Un certain nombre de fragments de poteries rouges, dites d'Arezzo, trouvés près de Westerndorf, sur la rive gauche de l'Inn, à l'embranchement de la route d'Augsbourg à Salzbourg et de celle d'Augsbourg à Inspruck, représentent des animaux de toute espèce, courant ça et là, tandis que des hommes, l'épieu en arrêt, attendent de pied ferme des sangliers lancés contre eux. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est un homme nu, attaché à un poteau, les mains liées derrière le dos, en présence d'un ours qui s'avance pour le dévorer[4]. Le tableau se répète sur une autre partie du vase.

Ici l'on ne voit plus de palmes ni de couronne. Il semble que c'est la justice cruelle des Romains s'exerçant contre des criminels, probablement des prisonniers de guerre ou des séditieux. Ce n'est plus comme sur les dessins de Paris, de Tours, de Besançon, où les victimes sont des femmes, entourées de branches de palmiers, et où le spectacle est plus varié et donne lieu à plus d'émotions terrifiantes. Ces lions et ces panthères s'élançant sur des jeunes filles debout, les mains liées, ou renversées par terre, parmi des cerfs, des daims, des chevreuils éperdus, annoncent bien mieux qu'il s'agit d'amuser la multitude, et de lui causer des surprises dont elle était avide. Cela ressemble mieux aux scènes d'amphithéâtre décrites dans les Actes du martyre de sainte Perpétue et de sainte Félicité, et dans la lettre des fidèles de Vienne et de Lyon. Avec les chrétiens, ces mortels ennemis du genre humain, comme les appelait Tacite, les proconsuls et les magistrats se croyaient tout permis; c'était un jeu de les livrer ainsi à la dérision de tout un peuple (*ad communem theatri delectationem*), selon l'expression de l'ordre donné pour faire jeter saint Ignace d'Antioche aux lions du Colisée.

A Londres, le *British Museum* possède un de ces vases rouges, à dessins assez soigneusement exécutés, représentant des animaux lâchés dans un cirque. Un gladiateur à cheval combat, l'épée à la main, contre un lion; une panthère, un cerf, peut-être un chevreuil, courent çà et là[1]. Il serait difficile d'y voir un chrétien condamné aux bêtes, comme saint Paul le fut à Éphèse : *ad bestias pugnavi Ephesi* (I *Cor.*, xv, 32). Cependant quelques signes pourraient le faire supposer. Le potier se nommait *Austri* et habitait Lézoux en Auvergne. Mais dans les autres fragments de céramique, on ne rencontre rien de ce genre, qui ait été façonné en Angleterre. Cependant on a découvert à Woodchester, dans les ruines d'un bain construit par les Romains des débris de vases rouges, ornés de dessins en reliefs, qu'il serait intéressant de comparer avec ceux de France et de Westerndorf en Bavière[2]. On y remarque un pan et des monstres marins. Il est à croire que les chrétiens ne furent pas jetés aux lions dans les amphithéâtres de la Grande-Bretagne.

1. *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, VIe vol., 1881, Besançon, Dodivers, in-8, p. 417. : *Les Poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie*, par M. Vaissier.

2. *Ibid.*, p. 428, n° 53. Poteries provenant de l'emplacement des nouvelles Halles, et de l'Arsenal.

3. Stichaner (Jos. von), *Sammlung rœmischer Denkmäler in Baiern.* (München, 1808, in-4 avec atlas in-folio). — Voy. notre planche IV, p. 174, n° 12.

4. Voy. notre planche IV, n° 12, p. 174.

1. British Museum, au 1er étage : Vases Saméens, n° 88-9-30. Smith (Charles-Roach), *Collectanea antiqua*, n° 11, p. 161. Les vases du potier Cnobertus d'Auvergne furent exportés jusqu'à Londres.

2. *An account of Roman antiquities discovered at Woodchester, by* Samuel Lysons. (London 1797). Planche XXXII.

La même observation peut s'appliquer à un fragment de ces poteries appelées *samiennes*, conservé au Musée des antiquités de Rouen. On y voit un lion, un tigre, s'élançant contre un homme qui paraît masqué; puis un gladiateur armé d'une lance qui marche contre eux[1]. C'est encore un type spécial de ces combats du cirque, sans aucune marque qui ait rapport aux chrétiens. Le vase est de Bavay.

M. de Villenoisy a constaté récemment trois figures de femmes, contre lesquelles s'élançaient des bêtes fauves, sur des poteries du musée de Saint-Germain.

Ces dessins du musée Carnavalet, de Tours, de Besançon, du musée de Saint-Germain, de Westerndorf en Bavière, expriment une idée commune, mais ils diffèrent sensiblement entre eux. Les savants qui les ont étudiés sont d'accord sur un point, c'est qu'ils représentent des scènes vues, et ne sont pas des conceptions imaginaires. Plusieurs s'appuient sur les auteurs païens, sur Tacite, Martial, Apulée, pour y voir de grands criminels condamnés à des supplices extraordinaires. Tacite, il est vrai, mentionne un Gaulois qui avait été livré aux bêtes, et qui causait un grand étonnement parmi les spectateurs, parce que les animaux féroces ne le touchaient pas : on le croyait invulnérable[2]. La loi romaine infligeait ce châtiment à ceux qui s'étaient révoltés contre l'autorité impériale, aux séditieux. Martial a raconté l'affreuse mort d'un grand coupable, qui fut déchiré par un ours de l'amphithéâtre, sous les yeux d'une immense multitude, se repaissant du spectacle d'un homme tellement mis en lambeaux qu'il n'avait plus rien d'humain :

> Vivebant laceri membris stillantibus artus,
> Inque omni nusquam corpore corpus erat[3].

Ce supplice ne fut peut-être pas infligé aux femmes chez les païens. Si l'on en cite quelques exemples, ils sont extrêmement rares et concernent probablement des chrétiennes. Apulée imagine, avec son obscénité ordinaire, la scène d'une criminelle jetée aux bêtes dans l'amphithéâtre de Corinthe[4]. Mais c'est une immonde fiction, qui n'a probablement pas de réalité; et s'il avait vu cette malheureuse, c'était peut-être une chrétienne. Pour des païens du Ier, du IIe et du IIIe siècle, un chrétien était le plus noir des scélérats; et en désignant quelqu'un comme coupable des plus monstrueux forfaits, l'on pouvait très bien entendre un adorateur du Christ, sans avoir d'autre crime à lui imputer.

Dans tous les cas, si des païennes furent dévorées dans les amphithéâtres, on n'en a pas de preuves certaines. Mais pour les chrétiens et les chrétiennes, c'était fort commun à la fin du second siècle et au troisième. Tertullien, qui était là, nous a raconté les cris de mort que les foules poussaient, à Rome et dans tout l'empire, contre les chrétiens innocents, pour les faire jeter aux bêtes. Il disait : « Survient-il un débordement du Tibre, une sécheresse, un tremblement de terre, une famine, un fléau, une calamité publique, aussitôt l'on s'écrie : Les chrétiens aux lions! » — *Si Tiberis ascendit in mœnia... si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues, statim : Christianos ad leones*[1]*!*

Ce cri de férocité, poussé à Rome contre les chrétiens, se répétait dans les provinces, et les bêtes fauves des amphithéâtres dévoraient des martyrs partout comme dans le Colisée. Les Actes de sainte Perpétue racontent comment elle fut enfermée dans un filet, et lancée en l'air par une vache furieuse à Carthage. La lettre des martyrs de Lyon s'arrête sur le courage de la jeune esclave Blandine, pour laquelle ses compagnons de captivité tremblaient, car les bêtes fauves étaient si terribles! Tertullien disait encore : « On nous entraîne dans les am- « phithéâtres, en présence des bêtes féroces.» — *Ad bestias impellimur.* (*Apolog.* cap. XII).

Ce déchaînement du monde païen contre les chrétiens pour les jeter en pâture aux lions et aux ours, est l'explication naturelle de ces exhibitions de bêtes fauves et d'animaux timides, que l'on voit courant pêle-mêle autour de femmes enchaînées, dans les peintures en bas-reliefs, qui ornent certains vases du second siècle et des commencements du IIIe. C'est en particulier la signification de cette scène représentée sur le fragment de vase trouvé au jardin du Luxembourg, et conservé au Musée Carnavalet. Les femmes qui sont là, les mains liées derrière le dos, chacune en présence d'un lion qui s'élance contre elle, sont, selon toute apparence, des victimes de la cruauté païenne, que la population de Paris avait vu dévorer par

1. Musée d'antiquités de Rouen, salle Deville, vitrine 1.
2. Captus in eo prælio Maricus, ac mox feris objectus, quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat. (Tacite, *Histor.*, lib. II, cap. 41.)
3. Martialis, *Spect.*, t. VII, p. 5.
4. Apulei, *Métam.*, X, cap. XXIII-XXIV et cap. XXXIV-XXXV.

1. Tertullien, *Apolog.*, cap. 40. — Migne, *Patrol. lat.*, t. I, col. 542.

les lions dans les arènes, à cause de leur inébranlable attachement à la foi. Les palmes qui les entourent sont, comme la palme dessinée sur la femme du vase de Tours, les emblèmes de leur martyre. Elles étaient là mises à dessein, et avaient la même signification que sur les tombeaux des catacombes. La scène plus frappante encore de la poterie rouge de Besançon, est une variante de ces raffinements de barbarie des païens contre les chrétiens.

Des fragments de vases gallo-romains, provenant du jardin du Luxembourg, fournissent d'autres dessins de ce genre. Un des plus remarquables, trouvé à l'emplacement de la pièce d'eau, près du palais du sénat, a été reproduit par Grivaud (Planche XIV, n° 4) [1]. Un homme nu s'enfuit devant un ours, qui s'élance à sa poursuite, tandis que des fauves et des animaux timides, cerfs, lièvres, courent de toutes parts. Le bestiaire, à l'écart, s'apprête à quitter l'arène. Du côté opposé, non loin de l'homme éperdu à l'approche de l'ours, est un petit enfant qui a les deux mains croisées sur sa tête. Ce n'est plus le supplice d'un criminel attaché à un poteau comme sur les fragments de Westerndorf; c'est une autre scène de la cruauté des Romains. Ce n'est pas un gladiateur qui ait eu à combattre; il n'a point d'armes; il n'en a point laissé tomber sur le sol. C'est une victime donnée en spectacle à la multitude.

Mais que peut signifier cet enfant, qui est assis tranquillement, les mains croisées sur sa tête, à peu de distance de l'ours, et dans cette affreuse mêlée? Malgré la férocité des païens qui pouvaient être capables de faire dévorer les petits enfants avec leur père ou leur mère, il est difficile de croire qu'ils en soient venus à un tel degré de monstruosité, dont on ne rencontrerait peut-être pas d'exemple dans les Actes des Martyrs. Ce n'est pas non plus un génie. Ne serait-ce pas une amère raillerie des païens à l'adresse des chrétiens? On sait que ceux-ci étaient accusés de manger dans leurs cérémonies religieuses un petit enfant, qu'ils regardaient comme leur Dieu. Tertullien formule cette accusation en plusieurs endroits de son *Apologétique* [2]. Ne serait-ce pas ce Dieu des chrétiens, devenu petit enfant, qu'on aurait représenté là, pour dire, en quelque sorte, aux chrétiens : « Voilà comment votre Dieu vous protège contre les bêtes féroces! » L'arrangement de cette scène ne serait plus l'œuvre d'un ouvrier ami, mais l'œuvre d'un ennemi impitoyable. Il n'y a plus de palmes autour de celui qui va être déchiré; deux petites branches de feuillages sont plus bas; il n'y a pas de couronne au-dessus de sa tête : c'est toute l'horreur d'une situation faite et représentée par des païens.

Il en est un qui a rapport aussi aux combats du cirque, mais qui ne renferme peut-être aucune allusion aux chrétiens, quoique l'on puisse y en voir une ou deux assez caractéristiques. Un homme nu s'efforce, dans une attitude convulsive, de maîtriser un lion, dont la tête est passée sous son bras droit, tandis que le bras gauche, replié par devant, semble embarrassé. Tous ses membres sont crispés, pour résister à la bête féroce, qui veut s'élancer contre lui; son visage se retourne et semble apercevoir un disque semblable à une couronne, suspendu en l'air à peu de distance en face de lui. Apparemment c'est Hercule qui a servi de modèle à ce dessin; on le voit ailleurs représenté à peu près de cette façon; mais, comme les chrétiens avaient l'habitude de prendre des sujets de la mythologie pour les appliquer à une idée chrétienne, et qu'ils se servaient de l'image d'Orphée apprivoisant les bêtes sauvages, pour signifier le Sauveur transformant les âmes les plus rebelles, il se peut que la représentation d'Hercule ait servi à désigner ici un chrétien condamné à lutter contre un lion, ou un chrétien se défendant contre un lion, prêt à le dévorer [1]. Puisque saint Paul avait été condamné à combattre contre les bêtes à Ephèse, la même peine pouvait être infligée à un chrétien de Lutèce! — *Si ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt* [2]? Il pouvait se faire que même un chrétien obtînt sa grâce, s'il déployait beaucoup de force et de courage contre un fauve. Ce qui porte à croire que c'est un chrétien, c'est la couronne qui apparaît à ses regards, et lui fait envisager la récompense promise à sa victoire. Elle rappelle les paroles de saint Paul : « *Personne ne sera couronné s'il n'a combattu vaillamment. — Nemo coronabitur nisi legitime certaverit.* » (II Tim., II, 5). La couronne se voit quelquefois sur les peintures, les bas-reliefs des catacombes de Rome, et surtout dans les mosaïques. Une main, qui figure la main de Dieu, la pose ou la tient suspendue sur

1. Voy. notre planche III, p. 173, n° 4.

2. Dicimur sceleratissimi de sacramento infanticidii et pabulo et post convivium incesto. (Tertullien, *Apol.*, cap. VII. — Migne, *Patrol. lat.*, t. I, col. 358.) — Quis unquam taliter vagienti infanti supervenit? (*Ibid.*, cap. VII.)

1. Grivaud, *Antiquités gauloises et romaines*, etc., in-4° avec atlas; Paris 1807, planche XIV, n° 5. — Voy. notre planche III, n° 5, p. 173.

2. *Epist. Ia ad Corinthios*, cap. XV, v. 32.

la tête d'un martyr, sur sainte Euphémie (Ciampini, *Veter. Mon.*, II, tav. xxxv), sur sainte Agnès (*Id.*, II, tav. xxxvx) etc. Grivaud ne pense pas que ce soit Hercule. (Grivaud, planche XIV, n° 5.). Toutefois, ne serait-il pas admissible que cette couronne soit un simple ornement de vase, amené par une distraction de l'ouvrier, qui en avait placé plusieurs de ce genre sur des vases de fabrication analogue? Non; car d'après leur manière de travailler, les ouvriers en céramique pouvaient transposer un objet d'un moule sur un autre avec facilité; et la couronne a pu être prise sur un dessin différent pour être placée au-dessus de ce combattant.

Alors ce serait un chrétien qui aurait fabriqué le vase, comme c'étaient des chrétiens qui avaient fabriqué les vases de Tours, du jardin du Luxembourg, et de Besançon, sur lesquels figurent des palmes, emblème de la victoire des martyrs. Au contraire, nous l'avons remarqué, celui qui représente l'homme fuyant devant un ours, auprès d'un petit enfant, qui a les mains croisées sur sa tête, aurait été fait par un païen, animé de haine contre le christianisme, car il semble avoir eu l'intention de railler les mystères chrétiens.

Puisque les antiquaires s'accordent généralement à reconnaître que les vases portant ces représentations des jeux du cirque, furent fabriqués dans les villes où ces jeux étaient donnés, ou dans les environs, il faut admettre que ces scènes avaient eu lieu, et que des chrétiens et des chrétiennes avaient été dévorés dans les amphithéâtres de la contrée, où les poteries avaient été faites. Or c'est à Paris même qu'était une fabrique, et ainsi c'était dans les arènes de Paris que des chrétiens et des chrétiennes, représentés sur ces dessins en relief, avaient été mis en pièces par les lions et les ours, à la fin du second siècle ou au troisième. Des preuves suffisamment positives établissent qu'il y avait à cette époque des fabriques de poteries à Paris sur le plateau de Sainte-Geneviève, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Panthéon. On en a retrouvé des vestiges en 1757. Caylus raconte ainsi cette découverte :

« Lorsque l'on commença à creuser les fondations de la nouvelle église Sainte-Geneviève, les fouilles produisirent nombre de monuments de l'antiquité, entre autres, une prodigieuse quantité de fragments de poterie d'un beau rouge, revêtue d'une couverte très brillante, et ornée en grande partie de dessins plus ou moins recherchés, mais très variés. On découvrit un grand nombre de puits sans revêtissement, d'où paraissaient seulement avoir été tirées des terres et plus ou moins profonds. Quelques-uns avaient jusqu'à 75 pieds de profondeur. On y trouva des âtres, des fours construits pour la cuisson, des ouvrages, des fragments de vases, des vases entiers et imparfaits.

« On y employait deux sortes de terres; l une d'un blanc gris était recouverte d'un vernis noir et fort égal; et l'autre rouge dont le vernis avait un éclat très brillant. Sur les vases en terre rouge on remarquait des bas-reliefs d'un très bon goût. »

« Dans ces puits, on a trouvé une médaille d'Auguste, des anses d'un grand vase de bronze; quelques fragments de bronze et une meule de moulin à bras. » La manufacture de poterie existait dès le temps de Tibère [1].

Les fragments remarqués en 1757, sur l'emplacement du Panthéon, étaient du genre de ceux qui nous occupent. Le type est tout à fait semblable à ceux du IIe siècle ou des commencements du IIIe, rapportés par M. Landau, en 1873, du cimetière païen de la rue Nicole, et déposés au Musée Carnavalet. On a constaté que les vases ou fragments de vases, recueillis dans les tombeaux du IVe siècle du cimetière Saint-Marcel, avec des médailles de Maxence, de Constantin, de Constantin II, de Magnence, étaient d'une fabrication beaucoup moins fine que ceux de l'époque précédente. La décadence de cet art semble avoir commencé vers la première partie du IIIe siècle, en sorte que les dessins de chrétiennes jetées aux bêtes seraient probablement de la fin du second siècle, peut-être du temps de Marc-Aurèle. M. Toulouze, qui a exploré avec beaucoup de zèle et de succès les quartiers de l'Observatoire, du boulevard du Port-Royal, de Saint-Marcel, constate également une décadence de l'art céramique dans les vases du IVe siècle comparés à ceux du IIe et du IIIe [2].

Les différences de ces deux genres de travail sont très saillantes sur les nombreux spécimens du Musée Carnavalet.

Les types de dessins qui proviennent du jardin du Luxembourg sont de la belle époque de l'art céramique, et ils étaient entremêlés d'innombrables débris de l'industrie des païens. Ils ne purent être faits qu'en plein paganisme, et annoncent encore, par ce côté, la fin du second siècle ou les commencements du troisième.

1. Caylus, *Antiquités égytiennes, grecques et romaines*, t. III, p. 402 et suiv.

2. *Revue Archéologique*, année 1882, janvier-juin, p. 118; année 1884, janvier-juin; p. 258 et suiv.

Les noms des ouvriers sont inscrits sur un grand nombre de fragments retirés du sol de Paris. Grivaud en a publié des listes[1] que nous avons reproduites en grande partie, et il y en a encore dans M. Robert Mowat. Ni les unes ni les autres ne sont conformes, dans leur ensemble, à celles des provinces, quoiqu'il y ait çà et là quelques mots semblables : et alors les fabriques de Paris étaient spéciales, et ne se modelaient pas sur celles des provinces.

Y a-t-il des noms qui soient exclusivement chrétiens, et qui puissent établir par eux-mêmes la présence d'ouvriers chrétiens dans Paris, à la fin du second siècle? On ne saurait l'assurer. L'on n'a que des indices sérieux de penser que plusieurs appartenaient à des fidèles. On y remarque *Pauli* (GRIVAUD, planche VIII, n° 71), qui pouvait très bien convenir à un païen converti; mais il y avait des païens qui s'appelaient *Paulus*, comme le célèbre jurisconsulte contemporain d'Ulpien et conseiller de Septime-Sévère.

Chresti o (*Chresti officina*) (GRIVAUD, planche VIII, n° 3) a une signification plus marquée. Dans les premiers siècles, surtout en Gaule, on changeait souvent l'*i* en *e* dans les mots latins. Alors *Chresti officina* aurait été mis pour *Christi officina* (*fabrique du Christ ou des chrétiens*). Le même nom se retrouve sur les fragments de vases rouges à Autun, où une chrétienté importante a laissé des souvenirs de la fin du IIe siècle ou du IIIe, notamment dans une fameuse inscription grecque[2]; à Besançon, au Châtelet en Champagne, et ailleurs encore. Suétone qui composa son histoire des premiers empereurs romains vers le commencement du IIe siècle, appelait le *Christ*, *Chrestus*. Il disait que les Juifs étaient constamment agités à Rome sous le règne de Claude, à l'instigation d'un certain *Chrestus*[3], et qu'ils furent chassés; ce que les historiens catholiques entendent du Christ, objet des discussions ardentes des Juifs.

Le nom de *Chrestus* était rare parmi les païens. On le trouve sur les poteries dont nous parlons; mais qui peut dire s'il était porté par un chrétien ou par un infidèle? Toutefois il est vraisemblable que *Chresti o* signifiait la fabrique de poterie des chrétiens.

Presque tous ces noms sont latins; un très petit nombre sont grecs, tels que XANTVS (n° 27), ANVNIM (n° 57); d'autres contiennent un mélange de lettres grecques et de lettres latines[1], et deux ou trois semblent écrits avec les caractères grecs[2].

Cette apparition des lettres et des mots grecs sur les poteries du IIe siècle et des commencements du IIIe, trouvées au jardin du Luxembourg, témoigne d'un certain nombre de familles venues probablement de l'Asie Mineure sur les bords de la Seine. Il ne s'en suit pas qu'elles étaient chrétiennes, comme celles qui avaient leurs tombeaux à Trèves. Plusieurs inscriptions grecques d'Autun, de Metz, sont païennes. Mais l'émigration des peuples de l'Asie Mineure en Gaule y amena de bonne heure des chrétiens, et, sans doute, Lutèce en eut sa part.

Pour ceux qui croient que l'Evangile fut implanté à Paris au Ier siècle, ces souvenirs des persécutions du IIe siècle et des martyrs dévorés par les bêtes dans les arènes de la rue Monge, semblent tout naturels; ils seraient étonnés de ne pas les rencontrer; car l'époque des persécutions dut se faire sentir dans la chrétienté de Paris, si elle était déjà importante à la fin du Ier siècle. C'est aussi d'une corrélation très rationnelle avec les nombreux tombeaux du IVe siècle du cimetière Saint-Marcel. Ces chrétiens qui reposaient là, avaient vu les persécutions de Dioclétien en grand nombre; leurs aïeux avaient déjà déployé leur courage dans les persécutions précédentes. Les témoignages de leur présence et de leur générosité sont aussi logiques que ceux des catacombes de Rome. Si on ne les rencontrait pas, il faudrait les chercher.

Pour ceux qui n'admettent pas que la foi fut apportée à Paris avant le milieu du IIIe siècle, les objections se présentent. Ces signes de l'époque qui précéda les monogrammes du Christ et l'ère des Constantins; ces palmes, ces couronnes, ces trépieds des dieux, à côté des chrétiennes mourant sous la dent des bêtes dans les amphithéâtres, leur paraissent bien douteux. Cependant ils ne pouvaient pas être autrement,

1. GRIVAUD, *Antiquités gauloises et romaines trouvées au jardin du palais du Sénat* (*Luxembourg*), 1 vol. in-4°, avec atlas. Paris, 1819, planche VIII; explication des noms, p. 143-165.
Nous en avons donné ici une liste plus haut. — M. Robert Mowat en a publié une dans ses *Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris*, in-8°, 1883, p. 58 et suiv.

2. HAROLD DE FONTENAY, *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun*, in-8°, Paris-Autun, 1874, p. 41, n° 138 : CRESTI; n° 141 : CRESTIO.

3. Les païens changeaient souvent le nom de *Christus* en *Chrestus*, et c'est ce dernier mot qui domina dans la suite, pour former celui de *chrestien* et de *chrétien*.
Tertullien disait aux païens qu'ils ne savaient pas d'où venait le mot *chrestianus*, et qu'il était tiré d'une expression signifiant la douceur et la suavité — Cum perperam *chrestianus*, pronuntiatur vobis (nam nec nominis certa est notitia penes vos) de suavitate et benignitate compositum est. (*Apologeticus*, cap. III.)

1. Voy. notre liste au chapitre précédent.
2. *Ibid.*

puisque les monogrammes du Christ n'étaient pas encore adoptés. Le temps des persécutions, à Paris et dans les provinces, ne pouvait s'annoncer que comme il s'annonçait à Rome, dans les catacombes, et dans les Actes des martyrs.

Il y aurait encore à signaler d'autres marques de la présence des chrétiens dans Paris au IIe et au IIIe siècle; mais elles sont moins positives que les précédentes. Elles sont du temps où le paganisme était encore dominant, et sont par conséquent mêlées à toutes sortes de manifestations de l'idolâtrie. Quelles sont les lignes de démarcation qui séparent les unes des autres? Il n'est pas toujours possible de le décider avec assurance. Mais quand on aperçoit des signes chrétiens, il est bon de les signaler. Il en est un qu'il ne faut pas oublier, parce qu'il revient souvent dans la primitive Église au IIe et au IIIe siècle : c'est celui des *poissons*. Les chrétiens de ce temps-là avaient une prédilection pour le symbole du *poisson*, qui leur rappelait le Christ (ΙΧΘΥΣ), et leur disait qu'ils devaient, depuis leur baptême, vivre plongés dans un autre élément, de même que le poisson vit plongé dans les eaux. Au temps de Tertullien, quand la loi du secret était en vigueur, c'était ce signe qui exprimait le mieux une partie de leurs mystères. Les fidèles de Paris devaient l'avoir adopté. Il en est resté un spécimen sur un fragment de vase du jardin du Luxembourg. Deux poissons nagent; et au-dessous d'eux est une bête qui semble les guetter [1]. C'est apparemment l'image du démon posté en embuscade pour dévorer les chrétiens. Il serait difficile d'y voir un simple ornement adopté par les païens : car il ne se rencontre guère sur leurs vases et dans leurs bas-reliefs. Cependant il y en a un sur un débris de vase du musée de Saint-Germain, et l'on en voit encore ailleurs.

On remarque aussi fréquemment le lièvre sur les poteries romaines du jardin du Luxembourg. Le vase n° 2 de la planche XVIII de Grivaud ne présente rien que des lièvres courant, avec un petit sous leur ventre, comme s'ils le protégeaient. C'était pour les chrétiens l'avertissement de fuir le monde, et d'être toujours craintifs devant les ennemis du salut. Mais ici la représentation peut très bien être païenne; les lièvres servent quelquefois d'ornement dans les peintures ou les sculptures des Romains.

Il faut user de circonspection pour appliquer au christianisme des représentations qui pouvaient être tout à fait païennes, quoiqu'elles aient pu avoir une signification chrétienne. Ainsi sur une des poteries de Grivaud (planche XV, n° 4) est une Victoire seule, ayant des ailes, et vêtue d'une longue tunique, portant d'une main une palme et de l'autre une couronne. Elle pourrait peut-être annoncer la victoire des chrétiens, qui affrontaient la mort dans les jeux du cirque, d'autant plus que la palme était un symbole aimé des chrétiens. Mais elle est trop l'exacte reproduction des images de la victoire, telle qu'on la voit sur les monuments et les bas-reliefs du paganisme, pour qu'on puisse y attacher une signification chrétienne. Elle appartient à une époque encore presque toute païenne, et où les symboles de la foi, les représentations de l'héroïsme des martyrs, ne paraissaient que dans le demi-jour, très souvent sous le couvert de la loi du secret.

Mais il nous paraît difficile de récuser les témoignages de la générosité de nos martyrs, jetés aux bêtes dans les amphithéâtres. S'il n'y avait que des hommes, on pourrait peut-être douter, quoique les palmes et les couronnes placées au-dessus de leurs têtes ou sur leur corps, annoncent la cause surnaturelle de leur mort. On pourrait se dire que c'étaient des séditieux, puisque les lois romaines condamnaient aux bêtes les séditieux, ou des gladiateurs, puisque les combats de gladiateurs amenaient souvent sur l'arène des téméraires, qui étaient dévorés par les lions. Pour les femmes, il en est autrement : les païennes n'étaient généralement pas livrées aux bêtes. Nous l'avons montré plus haut, et l'exemple que l'on tire d'Apulée est loin d'être convain cant. S'il ne s'agit pas d'un conte de fantaisie, d'une sorte de roman, il peut s'agir d'une chrétienne. En résumé, ces représentations si expressives des vases fabriqués à Paris, à Tours, à Besançon, à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe, sont le curieux spectacle de l'époque, et elles peignent au vif ce qui se passait dans les arènes de Lutèce, comme dans les villes importantes de l'empire. Elles nous disent, dans un langage expressif, quelle émotion y avait causée la vue de ces innocentes victimes, qui se laissaient dévorer par les lions pour attester leur attachement à la foi chrétienne.

La Gaule eut donc beaucoup plus de martyrs qu'on ne le pense. Elle devait voir tant d'œuvres saintes fleurir dans ses provinces, tant de belles âmes s'y lever dans la suite des âges de foi, il était juste que le sang des saints y coulât dès l'origine du christianisme, pour y féconder le

1. Grivaud, planche XIV, n° 8. — Voy. notre planche III. n° 6, p. 173.

champ de l'Église de Dieu. Ce n'était pas seulement à Rome que se vérifiaient les paroles de Tertullien : « *Sanguis semen martyrum, christianorum! — Le sang des martyrs est une semence de chrétiens!* » C'était encore dans les villes principales de l'empire. Les bêtes y accomplissaient l'œuvre qu'elles accomplissaient au Colisée[1]. Nous avons des récits du travail des lions et des panthères, lâchés contre les premiers fidèles de Rome; nous n'en avons guère sur ce qui se passa dans les autres amphithéâtres, sauf pour Carthage et pour Lyon. On comprend que les fidèles n'aient pas écrit ce qu'ils avaient vu; ils n'étaient pas nombreux et craignaient de se trahir en racontant les scènes de la férocité de leurs ennemis implacables. Mais voici que des tableaux parlants viennent nous faire assister à ces affreuses boucheries des chrétiens. C'est une page de notre histoire nationale qu'il ne faut pas ensevelir dans l'oubli, et encore moins travestir, en y voyant des criminels traités avec cruauté par les païens leurs frères : c'étaient des victimes innocentes dévorées pour la cause de Dieu, comme saint Ignace d'Antioche, et qui cueillaient les palmes de la victoire semées autour d'eux.

1. Certe ad feras ipsas affectione descendunt, et de morsibus et de cicatricibus sibi formosiores videntur... (Tertullien, *Ad Martyres*, cap. v. — Migne, *Patrol. lat.*, t. I, col. 698.) — Ad bestias impellimur. (Tertullien, *Apolog.*, cap xii.)

EXPLICATION DES PLANCHES III ET IV, p. 173-174.

Pl. III. — N^{os} 1 et 1 *bis*. Agrafes en forme de croix et de monogramme du Christ, trouvés dans des sarcophages du cimetière Saint-Marcel, sur la poitrine des squelettes, et entourées de lambeaux d'étoffes consumés. Longueur 0^{m},08; largeur 0^{m},06 cent.

— N° 2. Plan des arènes de Paris, par M. Maurice Du Seigneur (*Les Arènes de Lutèce*, in-8°, Paris, 1880).

— N° 3. Fragment de vase rouge découvert dans le jardin du Luxembourg, à l'emplacement du nouveau musée. Dessins en relief représentant des femmes, probablement des chrétiennes, dévorées par les lions des arènes, vers la fin du II^{e} siècle ou dans la première moitié du III^{e}. (Voy. au Musée Carnavalet, salle des Antiquités Romaines).

— N° 4. Fragment de vase rouge, recueilli vers 1807, dans le jardin du Luxembourg, sur l'emplacement de la pièce d'eau et dessiné autrefois par Grivaud (*Antiquités gauloises et romaines,... recueillies au jardin du Luxembourg*, in-4°, avec atlas, Paris, 1807 et 1819, pl. XIV, n° 4). Reproduction par M. l'abbé Loutil (*Pierre l'Ermite*). L'homme qui fuit éperdu devant un ours est probablement un chrétien exposé aux bêtes dans les arènes de Paris, pendant la persécution de Marc-Aurèle, vers 177, ou plutôt pendant celle de Septime-Sévère, en 198 environ, peut-être pendant celle de Dèce, vers 250. L'enfant, qui est là, les mains croisées sur sa tête, est peut-être un sujet de dérision à l'adresse des chrétiens. Les païens leur reprochaient de manger, dans leurs cérémonies, un petit enfant, qu'ils adoraient comme leur dieu; et alors ils semblaient dire : « Voilà comment votre dieu vous défend! »

— N° 5. Dessin de vase trouvé au jardin du Luxembourg et reproduit par Grivaud (Pl. XIV, n° 3). C'est une imitation de l'Hercule païen terrassant le lion de la forêt de Némée. Mais il n'y a point d'arbre ici, comme dans les peintures ou les sculptures des païens. Il se peut qu'il s'agisse d'un chrétien condamné, comme saint Paul, à combattre contre les bêtes. Cela est d'autant plus probable qu'une couronne est suspendue devant ce jouteur, et la couronne est figurée au-dessus de la tête des martyrs dans divers groupes de personnages des catacombes.

— N° 6. Fragment de vase rouge trouvé à l'emplacement de la pièce d'eau du Luxembourg. Dessin tiré des *Antiquités gauloises et romaines,...* etc., de Grivaud (Pl. XIV, n° 8). Poissons qui nagent, et au-dessous une bête qui semble les guetter. Les poissons étaient l'emblème des chrétiens, surtout au I^{er}, au II^{e}, au III^{e} siècle. Selon M. De Rossi, on ne les rencontre plus guère sur les monuments des catacombes après cette époque. Peut-être ont-ils ici une signification, et la bête qui les guette, figurerait le démon. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'ils sont rarement représentés sur les monuments ou sur les vases païens. Cependant ils s'y voient quelquefois.

Pl. IV. — N° 7, p. 174. Dessin en relief d'une poterie recueillie à Tours en 1863, dans les terrains du boulevard Béranger. (Voy. la petite brochure de M. Georges Lafaye, *Criminels livrés aux bêtes*, in-8°, Paris, 1893, p. 6-7.) Femme attachée à un poteau, les mains liées derrière le dos, en présence d'un lion qui s'élance sur elle. Apparemment c'est une chrétienne, car la palme l'indique, et il est fort douteux que les païennes aient été jetées aux lions, tandis que c'était fréquent pour les chrétiennes. A côté est un trépied, rappelant peut-être qu'il y avait là de l'encens à offrir aux dieux, et que la chrétienne pouvait sauver sa vie, en disant qu'elle était prête à l'offrir.

— N° 8. Fragment de vase rouge découvert à Besançon, en 1864, à l'angle de la rue des Granges et de la rue Morand, et donné au musée de cette ville par M. Jules Gauthier. Les lions, les panthères, qui sont là au milieu des cerfs, des daims, des chevreuils, courant éperdus, annoncent évidemment l'amphithéâtre. Deux lions s'élancent contre une femme nue, qui a les cheveux dénoués et les mains liées derrière le dos. Une panthère accourt sur une autre femme renversée par terre. Des palmes sont semées dans le champ de course; elles annoncent le martyre de ces femmes. C'est bien le tableau des scènes racontées dans les Actes de sainte Perpétue et de sainte Félicité et dans la lettre des fidèles de Vienne et de Lyon. Cela put avoir lieu à Besançon pendant la persécution de Septime-Sévère, en 197 environ, ou pendant celle de Dèce, vers 250.

— N° 9. Vue de la crypte de Montmartre, retrouvée en 1611, au-dessous de l'abbaye des religieuses, et dessinée par M. l'abbé Loutil (*Pierre l'Ermite*) d'après une gravure du temps.

— N° 10. Gourde à mettre de la bière (apparemment III^{e} ou IV^{e} siècle). Elle est en terre rouge terne. Elle a été trouvée en 1867, dans les fondations du nouvel Hôtel-Dieu, et déposée au Musée Carnavalet. M. Vacquer a constaté qu'un squelette, mesurant 2^{m},08 de longueur, était couché auprès. M. de Longperrier a fait observer que ces sortes de vases et les inscriptions tracées sur l'argile de cette manière, se rencontrent principalement sur les bords du Rhin. Ce serait ainsi un Germain qui l'aurait apportée à Paris, et qui n'aurait pas voulu être inhumé à la manière des Romains. La Passion de saint Denis parle d'une colonie de Germains fixés à Paris, et qui avait volontiers prêté l'oreille aux prédications de saint Denis. La présence des Germains à Paris dans les premiers siècles confirme cette assertion. Sur l'un des côtés de la gourde est l'inscription :

Ospita, reple lagona cervesia.
Cabaretière, remplis de bière la bouteille.
Sur l'autre : *Copo e n odi tu abes est repleda.*
Peut-être : « *Cher cabaretier, écoute-nous; tu t'en vas; il faut remplir la bouteille.*

D'après M. Mommsen, cette bouteille serait du III^{e} ou du IV^{e} siècle.

— N° 11. Symbole chrétien, gravé sur un sarcophage d'enfant du musée Carnavalet, avec l'A et l'Ω. Ces sortes de monogrammes du Christ appartiennent à la seconde moitié du V^{e} siècle, et au VI^{e}, etc. Il est peut-être de la fin du V^{e}.

— N° 12. Dessins en relief sur des vases rouges trouvés en Bavière, à Westerndorf. Ils figurent apparemment des prisonniers de guerre ou des malfaiteurs jetés aux bêtes. Il n'y a point de palme, ni de signe chrétien. (Stichaner. *Sammlung römischer Denkmäler in Baiern*. München, 1808, in-4°, Heft 2, pl. X. — Bibl. de la Sorbonne, H. AR. r. 145.)

CHAPITRE III

LE MARTYROLOGE DE SAINT JÉROME SERT DE BASE AUX TRADITIONS PRIMITIVES SUR L'APOSTOLAT DE SAINT DENIS L'ARÉOPAGITE A PARIS.

Sommaire. — Le martyrologe romain signale le martyre de saint Denis. — Son ancienneté. — Il prouve que les saints furent honorés au IIIe siècle. — A cette époque les traditions sur eux étaient certaines. — Elles ne furent pas changées dans l'église de Paris avant Charlemagne.

Le pape saint Clément avait établi des diacres et des notaires, dans la ville de Rome, pour rechercher et écrire les Actes des Martyrs. Sans cet usage, qui se maintint jusqu'à la fin des persécutions, qui pourrait dire tout ce que l'histoire de l'Église aurait perdu de récits qui font sa gloire, et combien peu d'écrivains auraient pris soin de nous apprendre les combats et les victoires de tant de grandes âmes célébrées partout? Cela nous prouve comment il était naturel que, dans les provinces, des foules de martyrs demeurassent inconnus, faute d'hagiographes, pour en conserver le souvenir. La terreur causée par les édits de persécution, par le zèle des espions à rechercher et à dénoncer les chrétiens, et par la cruauté des magistrats romains, empêchait de prendre la plume pour raconter ce que des villes entières avaient vu dans les amphithéâtres, et sur les places publiques, au milieu de l'appareil des supplices. Après deux ou trois siècles, tout restait enseveli dans le silence.

Cependant les papes, qui avaient eu tant de sollicitude pour recueillir tant de traits d'héroïsme des martyrs de Rome, ne se désintéressaient pas de ceux qui étaient morts dans les contrées lointaines. Ils firent marquer sur des catalogues les noms de ceux qui leur étaient signalés. Ces premiers documents écrits ne purent comprendre toutes ces victimes obscures, que la cruauté païenne immola dans les premiers siècles. Ils conservèrent le souvenir de ceux qui furent les plus en évidence, et qui furent particulièrement l'objet de la vénération des peuples. Pour Paris, ce furent naturellement les apôtres saint Denis et ses compagnons, qui fixèrent avant tous les autres l'attention publique, et furent inscrits à l'origine dans les archives de l'Église romaine.

Ils figurent en ces termes dans le martyrologe de saint Jérôme, qui est le plus ancien et qui jouit de la principale autorité : « *VII Idus octobris* (*IXa octobris*) : *Parisiis, natalis sanctorum Dionysii episcopi, Rustici presbyteri, Eleutheri diaconi*[1]. — *9 octobre, à Paris, fête des saints Denis, évêque, Rustique prêtre, Eleuthère diacre.* » C'est la première déclaration de l'antiquité chrétienne sur saint Denis. Pour en bien comprendre la portée, il faut se rappeler quel est l'âge et la valeur historique du martyrologe romain, très estimé de M. de Rossi pour la sûreté de son témoignage. Voici ce qu'en dit M. Northcote, dans sa *Rome Souterraine*, qui n'est qu'un abrégé du grand ouvrage de l'illustre archéologue : « Le recueil connu sous le nom de *Martyrologium Hieronymianum* renferme peut-être les plus anciens documents officiels de l'Église romaine. Dans sa forme actuelle, il ne peut remonter au-delà du VIe ou du VIIe siècle ; mais il contient certainement de nombreuses portions de martyrologes plus anciens appartenant à l'époque des persécutions..... Beaucoup de ces recueils périrent sous Dioclétien ; cependant quelques-uns purent être sauvés, et forment le fond primitif, la première couche du martyrologe hiéronymien. Les manuscrits les plus authentiques de ce martyrologe, font observer les Bollandistes (*Acta Sanct.*, *IX octobris*, p. 26), ne mentionnent aucun martyr postérieur au règne de l'empereur Julien, aucun, par exemple, de ceux qui furent mis à mort en Afrique par les Vandales... Une portion, une édition de ce martyrologe, peut être fixée, d'après de sûrs indices, aux premières années du IVe siècle; une autre au commencement du Ve. Son texte offre à un œil exercé cette couleur d'antiquité, qu'y a reconnue Mansi... Le mélange de styles et d'époques s'y montre avec évidence. ... C'est un assemblage de martyrologes et de calendriers primitifs, plus ou moins bien cousus ensemble. Des faits précis ont permis d'y reconnaître avec certitude la main d'un compilateur ou copiste contemporain du pape Miltiade (311-314), et d'un autre contemporain de saint Boniface Ier (418-442). Le premier fixe au 2 juillet la fête *Ordinationis Miltiadis,* et au 29 décembre celle *Bonifacii episcopi de Ordinatione* : deux fêtes qui certainement ne furent célébrées que du vivant de ces papes[2]. »

1. Si Tiberis ascendit in mœnia... si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues, statim : Christianos ad leonem! (Tertullien, *Apolog.*, cap. 40. — Migne, *Patrol. lat.*, t .I,] col. 542.)

1. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 16. — Martène, *Thesaurus*, t. III, p. 543.

2. M. Northcote, *Rome Souterraine.* — Résumé des découvertes de M. de Rossi, par M. Northcote; traduction par

En conséquence, les indications fournies sur saint Denis par le martyrologe de saint Jérôme auraient été écrites par un contemporain du pape Miltiade (311-314), ou peut-être par un contemporain de saint Boniface Ier (418-442), d'après les catalogues et les archives de l'Église romaine. Elles ne sont pas une addition de copiste des temps postérieurs ; elles font partie du texte primitif, car elles sont dans les divers manuscrits de Corbie du XIe siècle, d'Auxerre du Xe, de Rheinau et de Reichenau, publiés par d'Achéry. Ces deux derniers sont des abrégés. Si elles avaient été ajoutées à l'original, elles figureraient à la suite des énumérations de saints de ce jour (9 octobre), comme cela se voit pour beaucoup de confesseurs d'une époque bien postérieure à la rédaction primitive de ce martyrologe.

Les trois saints étaient donc honorés à Paris avant les commencements du IVe siècle, ou, au moins, avant les commencements du Ve. Les vieillards d'alors étaient exactement renseignés sur le temps de leur arrivée à Lutèce, et ils avaient établi une tradition certaine dans l'église de cette ville. Ce n'était nullement par une vanité de clocher que le clergé et les fidèles avaient cru à l'évangélisation de leurs aïeux par saint Denis l'Aréopagite : c'était parce que telle avait été la croyance des anciens. L'église de Paris ne changea pas d'opinion à cet égard dans les siècles qui précédèrent Charlemagne. Nous en avons pour garants : 1° les préfaces de la liturgie gallicane invoquées par Hincmar au milieu du IXe siècle.

Il disait dans sa lettre à Charles le Chauve : « S'il reste encore quelqu'un de ceux qui refusaient d'admettre que notre père et votre patron Denis, est l'Aréopagite, baptisé par saint Paul, ordonné évêque d'Athènes, puis envoyé dans les Gaules par le bienheureux Clément, il faut bien qu'il reconnaisse ce qui a été dit longtemps avant nous sur cette question, et qu'il avoue que la vérité souvent attaquée brille d'un nouvel éclat, comme nous le voyons par les témoignages grecs, par les attestations de la sainte Église romaine et par les préfaces de la liturgie gallicane [1]. »

Le terme de *contestatio gallicana* dont il se servait était bien celui qu'on employait dans les vieux missels et les vieux sacramentaires pour désigner la préface : témoin les manuscrits publiés par Mabillon dans son ouvrage *De Liturgia Gallicana*[1] ; témoin le sacramentaire gallican de l'abbaye de Robio, qui est à peu près d'une égale antiquité[2]. Pour saint Denis, qui fut honoré au moins dès le règne de Constantin, comme en fait foi le martyrologe de saint Jérôme, une préface dut être composée avec celles que les saint Martin, les saint Hilaire, les saint Sidoine Apollinaire, les saint Avit, composèrent en l'honneur des principaux martyrs et des principaux saints de la Gaule.

2° *La Passion de saint Denis*, qui remonte apparemment aux dernières années du Ve siècle, ainsi que nous le montrons plus loin.

3° L'inscription de la crypte de Montmartre, qui paraît être à peu près de la même époque. Le nom de saint Denis s'y trouve rapproché de celui de saint Clément, parce que, sans doute, ils avaient eu des rapports ensemble [3].

4° Les leçons de l'office de saint Denis, qui reproduisent le texte de sa Passion, dans des manuscrits du IXe et du Xe siècle, notamment dans celui de Notre-Dame, n° 17002 (fol. 105, Xe siècle) de la Bibliothèque nationale.

Ce furent les historiens, et toute une école des précurseurs de Tillemont, qui prétendirent que la tradition sur saint Denis l'Aréopagite, apôtre de Paris, ne s'était formée qu'à une époque relativement tardive. Mais elle remonte au berceau même du christianisme dans cette ville. Ce n'est plus comme dans les églises qui avaient oublié leurs fondateurs pendant trois ou quatre siècles, et qui se piquant d'émulation pour leur rendre un culte solennel, à la fin du VIe siècle, au VIIe ou au VIIIe, fixaient par écrit des légendes merveilleuses et sans fondement historique réel, et se donnaient la mission de les défendre ainsi qu'un patrimoine de famille. Ici les données sur saint Denis sont prises à la source, et elles se fixent quand on est encore très rapproché des contemporains.

M. Allard. In-8°, Paris, Didier, 1874. — Seconde partie : *Anciens documents*, p. 23 et suiv.

1. Ut si quæ sunt illorum reliquiæ qui negabant dominum et patrem nostrum, patronum vestrum, Dionysium, esse Areopagyten a beato Paulo apostolo baptizatum et Atheniensium ordinatum episcopum, et in Gallias a beato Clemente directum, ex his quæ græca testificatio et sancte sedis Romanæ attestatio et gallicana intimat *contestatio*, ratum et in hac causa quod longe ante nos dictum est, recognoscant, quia veritas sæpius exagitata splendescit in lucem. (Bibliot. nat., manus. lat., n° 5569, fol. 15 (Xe siècle). — Mabillonii, *Vetera Analecta*, in-fol., p. 212.)

1. Mabillonii, *De Liturgia Gallicana*, in-4°, p. 28-45.

2. Ex Sacramentario Gallicano in codice manuscripto Bobiensi, apud Mabillonium, Museum Italicum... — Migne en a publié un extrait à la suite des Œuvres de saint Grégoire de Tours. (*Patrol. lat.*, t. 71, col. 1184.)

3. Dom Marrier,... *Monasterii regalis S. Martini de Campis Paris, Historia*, petit in-4°, 1636, p. 321. — M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle*, t. I, p. 272. — Nous étudions plus loin cette inscription.

Sans dire positivement que saint Denis honoré à Paris le 9 octobre, est saint Denis l'Aréopagite, le martyrologe de saint Jérôme le laisse entendre [1], car nulle part il ne mentionne ce saint Denis converti par saint Paul : c'est donc qu'il le considérait comme l'apôtre de Paris, et qu'il adoptait les traditions de cette ville. Il ne paraît pas vraisemblable qu'un recueil composé à Rome, pour donner les noms des martyrs et des saints les plus célèbres des quatre premiers siècles, ait gardé le silence sur une des plus glorieuses conquêtes de saint Paul, un des Pères de l'Église les plus renommés pour les ouvrages qu'il avait écrits, ou qu'on lui attribuait. Il aurait marqué sa fête pour un autre jour que le 9 octobre, si dans l'opinion des hommes instruits, ce saint et glorieux évêque n'eût pas été l'évêque de Paris. Puisqu'il ne rappelle pas le souvenir de saint Denis l'Aréopagite, c'est que le clergé de Rome était persuadé au IVe siècle que cet illustre Père de l'Église était le martyr fêté le 9 octobre par les Parisiens, qui le disaient disciple de saint Paul, envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément.

CHAPITRE IV.

L'OPINION DES DEUX SAINTS DENIS ÉVÊQUES REPOSE APPAREMMENT SUR UN TEXTE INTERPOLÉ DU PETIT MARTYROLOGE ROMAIN [2].

Sommaire. La mention du petit martyrologe romain sur saint Denis au 3 octobre, n'est pas dans le martyrologe de saint Jérôme, — ni dans celui du vénérable Bède. — La citation empruntée à l'apologie d'Aristide paraît une pure invention. — Personne, parmi les anciens, ne l'avait vue. — Elle est inadmissible par elle-même. — C'est probablement Adon qui l'avait fabriquée.

Le silence du martyrologe de saint Jérôme sur saint Denis l'Aréopagite, parut, sans doute, fort grave à ceux qui combattaient, dans le principe, son apostolat sur les bords de la Seine.

C'est probablement pour y suppléer que l'on imagina d'insérer dans le petit martyrologe romain, quelques lignes qui le concernaient, mais qui ont tous les caractères d'une complète falsification. Il y est dit au 3 octobre : « A Athènes, fête de saint Denis l'Aréopagite, qui souffrit divers tourments sous Adrien, comme l'atteste Aristide, dans l'ouvrage qu'il composa sur la religion chrétienne. Ce travail est tenu, chez les Athéniens, pour un des plus remarquables qui nous aient conservé les souvenirs de l'antiquité [1]. » Et, au 9 octobre : « Fête de saint Denis, évêque, et de ses compagnons, qui fut frappé du glaive par Fescennius. »

Voilà les deux saints Denis nettement distingués l'un de l'autre, et il n'y a plus lieu de supposer que l'Aréopagite soit venu à Paris, si la déclaration du petit martyrologe est authentique; mais elle ne l'est pas; du moins, tout l'indique. En effet, le petit martyrologe est sensiblement postérieur à celui de saint Jérôme, dont il est une sorte de résumé. Or celui-ci ne contient absolument rien de semblable. Au 3 octobre, aucune indication n'a rapport à saint Denis d'Athènes martyrisé sous Adrien.

Il n'en est pas question non plus dans le martyrologe des Grecs, conservé à Augsbourg dans un manuscrit du Xe ou du XIe siècle et publié au tome III des *Monumenta Historiæ patriæ* [2]. L'ancienneté de ce martyrologe intitulé *Martyrologium Græcorum*, peut remonter au milieu du VIIe siècle. Aucun saint postérieur à saint Grégoire le Grand, mort en 604, n'y est mentionné dans les litanies dont il est accompagné. Les divergences avec les coutumes de l'Église latine y sont manifestes. Au 6 des calendes de janvier, il y a une fête *Assumcio Johannis apostoli*. Des saints honorés chez les Latins y sont omis et *vice versa*. La simplicité et la brièveté en annoncent encore l'antiquité.

Or si quelque saint devait y tenir une place marquée après les apôtres, c'était assurément saint Denis l'Aréopagite, la gloire de l'Église grecque par les ouvrages qui lui sont attribués, et qui ne lui étaient, sans doute, pas tous contestés au VIIe siècle. Eh bien ! il n'y a pas d'autre mention de saint Denis au mois d'octobre, que celle qu'on trouve dans le martyrologe de saint Jérôme : IXa *octobris*, *Dionisii cum sociis Rustici et Eleutheri* (col. 579). Il n'y a pas, sans doute, l'indication de leur martyre à Paris; mais la brièveté de ce catalogue des Grecs explique ce silence. Au 3 octobre, rien absolument sur saint Denis. Le martyrologe de Wandalbert, composé vers 848, n'en parle pas non plus.

1. VII *Idus octobris* (9 oct.) : *Parisiis. Natalis Sanctorum Dionysii episcopi, Rustici presbyteri, Eleutheri diaconi.* (D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 16.)

2. Voy. *Vetus Romanum Martyrologium*, IIIa et IXa *octobris*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 169-170 et 170-171. Bedæ, *Martyrologium*, IIIa et IXa *octobris*. — Migne, *Patrol. lat.* t. XCIV, col. 1062. Adonis, *Martyrol.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 374,

1. *Vetus Romanum Martyrologium*.— Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 169-170 et 170-171. « IIIa *Octobris* vo *Nonas :* Athenis, Dionysii Areopagitæ sub Adriano diversis tormentis passi, ut Aristides testis est in opere quod de Christiana religione composuit. Hoc opus apud Athenienses inter antiquorum memorias clarissimum tenetur. » — « IXa *Octobris, VII Idus :* Parisiis, Dionysii episcopi cum sociis suis a Fescennio gladio adnimaversi. »

2. *Monumenta Historiæ patriæ;* Taurinorum 1848, in-fol. t. III : *Martyrologium Græcorum*, col. 579.

Où le petit martyrologe romain aurait-il puisé ses renseignements? Ce n'était ni dans les vieux catalogues des Latins, ni dans ceux des Grecs. Ce ne pouvait être que dans l'imagination d'un faussaire.

L'assertion fut accueillie par Adon, Usuard et d'autres plus récents, qui la reproduisirent presque dans les mêmes termes. Elle ne fut pas adoptée par le vénérable Bède, car elle n'est pas dans l'édition de son martyrologe publiée par les Bollandistes; elle n'est que dans l'édition de Cologne[1]. D'ailleurs le vénérable Bède ne partageait point cette opinion, car il affirme, au 9 octobre, que saint Denis avait été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, tandis que Adon et Usuard, pour échapper à la difficulté des controverses, disent « *que ce fut par le pape de Rome* » et ils ne nomment pas saint Clément.

Le petit martyrologe romain, en s'écartant de celui de saint Jérôme, avec lequel il marche généralement d'accord, sans mentionner autant de saints, avait besoin d'être appuyé sur un puissant témoignage; le rédacteur le sentait; il fit intervenir l'autorité du célèbre apologiste Aristide d'Athènes[2]; mais ce n'était qu'une ruse déloyale. Il n'est venu à la connaissance d'aucun auteur ecclésiastique, qu'une affirmation positive de lui sur saint Denis, évêque d'Athènes, ait été dans ses écrits. Si quelqu'un l'avait vue, c'eût été avec empressement qu'une foule d'écrivains l'eussent reproduite. Elle était censée encore conservée dans les livres d'Aristide, au IXe siècle, du vivant d'Adon, qui la donne comme tout à fait positive et facile à contrôler (ut Aristides Atheniensis... testis est). Il avait entièrement copié le petit martyrologe romain, l'avait mis en tête du sien, en assurant que la copie lui avait été communiquée par un religieux à Ravenne, et qu'elle avait été adressée par le pontife de Rome à un vénérable évêque à Aquilée. Mais il ne dit ni le nom du pape, ni celui de l'évêque. Il remarque, en outre, que, pour les derniers mois, les notices sur les martyrs avaient été plus allongées qu'elles ne le sont au commencement. En effet, à partir de septembre, les détails sur quelques saints ont une certaine étendue; ils en ont surtout en octobre et en novembre. Était-ce un calcul pour faire accepter de confiance ceux qui sont donnés sur saint Denis, évêque d'Athènes, et qui tranchent tout à fait sur le ton sobre et simple des vieux martyrologes? Cette longueur de l'article consacré à ce saint, au 3 octobre, serait déjà par elle-même une raison de se défier de son ancienneté, quand même il n'y en aurait pas d'autres beaucoup plus sérieuses.

D'après la manière dont s'exprime Adon, il semblerait que le passage en question n'était pas inconnu à d'autres qui avaient pu lire les écrits d'Aristide. Cependant personne ne l'avait remarqué. Lorsque l'abbé de Saint-Denis, Hilduin, s'occupa, sous Louis le Pieux, de recueillir, chez les Grecs, les vieux documents sur leur saint patron, il ne trouva rien de semblable; et rien n'existait. D'ailleurs, l'apologétique d'Aristide n'était pas un travail d'antiquités historiques sur le christianisme, comme semble l'indiquer l'auteur de la citation insérée au 3 octobre dans le petit martyrologe romain; ce titre qu'il lui donne : « *Opus de christiana religione inter antiquorum memorias clarissimum* », tombe dans les généralités qui peuvent convenir à toutes sortes de sujets sur la religion. Quelqu'un qui aurait vu l'ouvrage, ne l'eût apparemment pas caractérisé d'une façon aussi vague.

Celui qui fit cette rédaction, avait besoin de prouver sa thèse. Il s'appuie sur une autorité d'un grand poids; et il savait bien que l'on ne pourrait pas le contrôler, car le livre qu'il invoquait était déjà perdu; il n'avait pas à craindre d'être démenti. Tandis que le petit martyrologe est généralement court, développant à peine quelques mentions de martyrs, il prend ici comme la forme d'argumentation avec preuve à l'appui. C'est qu'il a besoin de prouver ce qu'il avance. Les preuves étaient tout à fait nécessaires. Adon qui prévoyait, sans doute,

1. Bedæ, *Martyrologium*, IIIa *oct.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 1062.

2. IIIa *Oct.* (vo *Nonas Octobris*). — Natalis S. Dionysii Areopagitæ, qui ab apostolo Paulo instructus credidit Christo, et primus apud Athenas ab eodem apostolo episcopus est ordinatus, et sub Adriano principe, post clarissimam confessionem fidei, post gravissima tormentorum genera, glorioso martyrio coronatur, ut Aristides Atheniensis, vir fide sapientiaque mirabilis, testis est in eo opere quod de christiana religione composuit. (Adonis, *Martyrol.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 374).

IXa *Octobris* (vii *Idus oct.*). — Apud Parisium, natalis sanctorum martyrum Dionysii episcopi, Eleutherii presbyteri et Rustici diaconi; qui beatus episcopus a pontifice romano ad Gallias directus, ut prædicationis operam populis a fide Christi alienis exhiberet, tandem Parisiorum civitatem devenit, et per aliquot annos sanctum opus fideliter et ardenter exsecutus, a præfecto Fescennino Sisinnio comprehensus, et cum eo sanctus presbyter Eleutherius et Rusticus diaconus, gladio animadversi martyrium compleverunt. (*Ibid.*, col. 376.)

Usuard, qui publia son martyrologe en 875, adopta à peu près textuellement la rédaction d'Adon, au 3 et au 9 octobre. (Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIV, col. 534 et 555.)

Dans le martyrologe du vénérable Bède, on peut voir les différences essentielles que présentent l'édition interpolée de *Cologne*, et celle des *Bollandistes*, qui est authentique. Ici le vénérable Bède affirme que saint Denis avait été envoyé à Paris par le pape saint Clément. (Bedæ, *Martyrol.*, IIIa et IXa *Octobris*.— Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 1062 et 1067.)

les objections que l'on pourrait lui faire sur ce passage étendu, avait pris l'avance pour expliquer cette longueur inusitée.

En était-il lui-même l'inventeur? On ne saurait l'affirmer absolument; mais on a lieu de le penser. Puisque cette affirmation ne figure pas dans le martyrologe du vénérable Bède, du moins dans toutes les éditions, notamment dans celle des Bollandistes, elle n'était, sans doute, pas encore répandue au commencement du VIII^e^ siècle. Ce n'est apparemment que dans le cours du IX^e^ qu'elle fut acceptée. C'était alors le temps des vives discussions sur saint Denis, le temps où Adon et Usuard entrèrent dans la mêlée; et Adon, qui met en avant diverses raisons pour entraîner l'opinion de son côté, put bien tout imaginer. Il avait à cœur de produire une autorité imposante en sa faveur; et c'était apparemment la raison capitale qu'il avait eue pour copier le petit martyrologe romain, et pour le placer en tête du sien; car alors il pouvait dire : « Ce n'est pas moi, c'est l'antiquité chrétienne qui, à Rome, affirmait l'existence des deux saints Denis, et le martyre de l'Aréopagite sous Adrien. » Il avait en conséquence, on a tout lieu de le croire, remanié et étendu la liste des saints des derniers mois, pour faire accepter son opinion sans contrôle, et pour empêcher les textes authentiques du petit martyrologe romain de se produire en opposition avec sa propre copie. Quel intérêt aurait-il eu à transcrire lui-même cette longue énumération de martyrs et de saints, s'il n'avait pas eu à soutenir sa thèse?

En outre, l'affirmation en elle-même est radicalement inadmissible. Le martyre de saint Denis, évêque d'Athènes, est placé sous le règne d'Adrien, c'est-à-dire de 117 à 138. Ce prince n'ayant pas débuté par ordonner des massacres, n'aurait vraisemblablement fait mourir le saint qu'après l'année 120. Mais alors le disciple de saint Paul aurait eu passé cent ans. Il avait bien 35 ou 36 ans lorsque l'apôtre parut devant l'Aréopagite, vers l'année 54 ou 55, peut-être déjà en 52 ou 53. Ainsi il était né vers l'an 18 ou 19, et peut-être un peu plus tôt. Il aurait eu 102 ou 103 ans, lorsque Adrien vint passer l'hiver à Athènes, en 124, et prit part aux mystères d'Éleusis. Encore ces limites d'âge de saint Denis pourraient être raisonnablement portées jusqu'à 106 ou 108 ans. L'on voit comment il n'était pas possible qu'il fût à Athènes en 124, lors du séjour d'Adrien dans cette ville.

Il n'est pas étonnant qu'à l'époque où les discussions étaient si vives sur saint Denis l'Aréopagite, les deux écoles contraires n'aient pas reculé devant les additions et les suppressions de passages importants dans les textes réputés anciens. Il est nécessaire d'être en garde contre les supercheries, surtout quand on arrive à la période des rhéteurs et des grammairiens du IX^e^ siècle.

Cette assertion du petit martyrologe romain sur saint Denis, évêque d'Athènes, mis à mort sous Adrien est donc une pure fantaisie, inventée, selon toute apparence, par Adon, et transmise sous l'influence des discussions que soulevait l'apostolat de saint Denis l'Aréopagite. Mais elle tombe devant les contradictions qu'elle renferme, et devant l'autorité du martyrologe de saint Jérôme et de celui des Grecs. Ceux-ci doivent être pris en considération; et, puisqu'ils posent des bases solides à la tradition, établie au moins dès la fin des persécutions, sur saint Denis, évêque et martyr de Paris, il faut s'en tenir à l'antique croyance des Parisiens sur leur apôtre, disciple de saint Paul et envoyé par saint Clément dans les Gaules.

CHAPITRE V

L'ANCIENNE PASSION DE SAINT DENIS SEMBLE AVOIR ÉTÉ COMPOSÉE VERS LA FIN DU V^e^ SIÈCLE ET ÊTRE VÉRIDIQUE.

Sommaire. — Raisons établissant que l'ancienne *Passion de saint Denis* a été composée vers la fin du V^e^ siècle, à peu près en 480. — 1° Nombreux textes du IX^e^ et du X^e^ siècle qui la reproduisent dans les mêmes termes, comme un monument respecté de l'antiquité chrétienne. — Importance du texte de Saint-Gall des commencements du IX^e^ siècle. — Déclaration précieuse d'un autre texte de saint Gall du IX^e^ ou du X^e^ siècle. 2° La rédaction est dans le genre des rhéteurs du IV^e^ et du V^e^ siècle. — L'auteur est familier avec les usages de la primitive église. — 3° La Vie de sainte Geneviève confirme cette ancienneté. — 4° Des *antiennes* et des *répons* de la liturgie gallicane, chantés au VII^e^ et au VI^e^ siècle, reproduisent exactement de longs passages de la *Passion de saint Denis*. — 5° L'hymne de saint Fortunat. — 6° L'hymne de saint Eugène de Tolède. — 7° La *Passion de saint Denis* fut composée avant la construction de la basilique du roi Dagobert.

1° *Nombreux textes du* IX^e^ *et du* X^e^ *siècle qui reproduisent dans les mêmes termes la Passion de saint Denis, comme un monument respecté de l'antiquité chrétienne.*

Ce que les vieilles inscriptions de Paris font pressentir; ce que les chrétiennes jetées aux bêtes dans les arènes de la rue Monge, à la fin du II^e^ et du III^e^ siècle, rendent fort probable, un écrit respectable des dernières années du V^e^ siècle, ou à peu près de cette époque, le déclare

positivement, et donne quelques détails précis sur cette première chrétienté de Paris, fondée sous le pape saint Clément par saint Denis l'Aréopagite. La Passion de ce martyr est un document véridique, affirmant qu'il vint, avec saint Rustique et saint Eleuthère, évangéliser Paris, où il reçut la palme sous la hache du bourreau. Avant de la reproduire dans son texte, que nous croyons authentique, sauf peut-être quelques variantes qui sont à discuter, nous allons exposer les raisons qui font croire à son ancienneté et à sa véracité.

Cette relation primitive du martyr de saint Denis et de ses compagnons est le point de départ des affirmations qui se sont continuées, par la Vie de sainte Geneviève, par l'hymne de saint Fortunat, par les chartes mérovingiennes, pour attester que saint Denis avait été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément.

M. de Rossi attribue une grande importance aux Actes des martyrs, même quand ils sont interpolés. Son abréviateur, M. Northcote, leur a rendu ce témoignage dans sa *Rome souterraine*.

« Les martyrologes de Bède, d'Adon et d'Usuard méritent d'être consultés; mais ils sont inférieurs en importance aux Actes des martyrs, qui, même lorsqu'ils ne sont pas authentiques, contiennent souvent de précieux fragments de vérité. Tillemont et d'autres critiques de la même école ont traité avec trop de dédain ces vénérables monuments de l'antiquité chrétienne.

« ..... Dans leur état actuel, les Actes des martyrs, même les moins purs, les plus altérés, se composent de plusieurs dépôts successifs, sous lesquels le fond premier se retrouve presque intact, si l'on écarte avec soin les éléments ajoutés... et ils ont été d'un grand secours pour aider M. de Rossi à reconstruire l'histoire et la géographie de *Rome souterraine*[1]... »

La *Passion de saint Denis* mérite ces respects dont M. de Rossi entoure les Actes des martyrs. Elle n'est pas riche de faits, mais elle en contient de très positifs, qu'il est difficile de révoquer en doute. Elle paraît avoir été composée avant la fin du v^e^ siècle, et n'avoir pas subi d'interpolation. A cette époque, les vieillards qui fournirent les renseignements sur l'arrivée de saint Denis dans la contrée des Parisiens, sur ses travaux et sa mort, sur l'état de la ville de Lutèce pendant ses prédications, avaient encore conversé, à la fin du IV^e^ siècle, avec ceux qui avaient assisté aux persécutions de Galère et de Dioclétien, et qui étaient certains du nom des premiers apôtres de Paris. Leurs déclarations s'appuyaient sur des témoignages trop rapprochés des contemporains pour être douteuses.

En examinant les principales, nous les trouvons d'accord avec les plus anciens documents écrits, avec les inscriptions, avec les découvertes de l'archéologie.

Nous essayerons de montrer cet accord, après avoir établi que la *Passion de saint Denis* a été composée avant la fin du v^e^ siècle et qu'elle n'a pas été interpolée. Les Bollandistes la supposaient du VII^e^ siècle; M. Julien Havet ne la fait pas remonter plus haut que le IX^e^. Les divergences, on le voit, sont considérables.

Elle est dans plusieurs manuscrits du IX^e^ siècle et du X^e^ siècle, disséminés à travers l'Europe, parmi lesquels nous citerons celui de l'ancienne abbaye de Saint-Gall, en Suisse (*Stiftsbibliothek*, n° 230, p. 564-568, IX^e^ siècle); ceux de la Bibliothèque nationale de Paris, (n° 5301, fol. 213, X^e^ siècle, provenant de la Bibliothèque du roi; n° 17002, fol. 105, X^e^ siècle, provenant de Notre-Dame). Elle est partout dans les mêmes termes, à très peu de variantes près, qui n'ont pas d'ailleurs beaucoup d'importance.

Tout d'abord, il ne faut pas s'étonner qu'elle ne soit pas dans des manuscrits du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle. La raison en est toute naturelle. Au IX^e^ siècle, il se fit une révolution dans l'art de l'écriture, grâce à l'initiative des écoles de Charlemagne, surtout de celle de Saint-Martin de Tours. Les beaux caractères qu'on y adopta, firent à jamais reléguer dans l'oubli les pattes d'araignées, et les hiéroglyphes des manuscrits mérovingiens, et les lettres nouées ensemble des alphabets saxons et irlandais. Il fallut des connaissances spéciales pour déchiffrer les écrits d'un autre âge; les clercs de l'époque carlovingienne les transcrivirent pour la plupart. On ne tenait guère à conserver que les chartes, les titres de donation ou de propriété. A Saint-Denis, par exemple, on garda l'acte de donation d'une dame nommée Ermentrude, qui avait légué ses biens à l'abbaye : c'était un papyrus qui s'y voyait encore au siècle dernier. Mais les histoires que l'on avait transcrites en gracieux caractères carlovingiens, il n'importait pas beaucoup de les avoir aussi en écriture mérovingienne.

1. Northcote, *Rome souterraine*. — Résumé des découvertes de M. de Rossi, traduction par P. Allard. (Paris, Didier. in-8°, 4874, page 23.)

Le plus ancien texte connu de la *Passion de saint Denis* est dans un manuscrit de Saint-Gall, en Suisse, écrit en caractères visigothiques des commencements du IXe siècle, et indiquant par cette écriture même qu'il n'avait, sans doute, pas été copié à Paris, ni dans le voisinage, et qu'alors il avait été pris sur une copie des temps antérieurs [1].

Dans cette même bibliothèque de Saint-Gall, se trouve un autre récit dans le manuscrit latin n° 577, qui est du IXe ou du Xe siècle, et où l'auteur, racontant comment il a travaillé, assure qu'il avait sous les yeux des pages anciennes, dont il a tiré, comme il a pu, des souvenirs d'une haute antiquité. Or, dans le cours de sa narraton, il cite à plusieurs reprises la Passion originale du saint martyr, telle que nous l'avons dans les leçons de son office. C'était donc celle-ci qu'il avait vue dans un vieux manuscrit, puisque c'était le seul document écrit qu'il ait pu découvrir. Lui-même avait apparemment composé sa relation avant le IXe siècle. Le grand catalogue de la bibliothèque de Saint-Gall (*Siftsbibliothek*), au n° 577, se demande si c'est *Venantius Fortunat* qui en est l'auteur [2].

Il est certain, par les affirmations de ces deux récits, que la *Passion de saint Denis*, aujourd'hui conservée à Saint-Gall, dans une copie des commencements du IXe siècle ou peut-être de la fin du VIIIe, et à Paris dans des copies identiques du Xe et du XIe, provenait d'exemplaires beaucoup plus anciens. Au témoignage du rédacteur de la seconde relation, donnée dans le manuscrit n° 577 de l'abbaye de Saint-Gall, il n'avait plus trouvé le récit primitif que dans des pages mal soignées. Il n'en restait qu'un chétif exemplaire. Cela explique comment les copies de l'époque précédente avaient disparu. Mais si l'on s'en tient seulement à ce que l'on a sous les yeux à Saint-Gall, il est indubitable que le texte original remontait beaucoup plus haut. On pourrait encore remarquer que le manuscrit de Saint-Gall du IXe siècle contient de nombreuses fautes d'orthographe, des changements de lettres, qui doivent provenir des temps barbares que l'ancien texte avait traversés, et de l'ignorance des copistes incapables de bien déchiffrer les écritures mérovingiennes. A Paris, les plus précieuses copies de la *Passion de saint Denis*, sont celles des manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 5301, fol. 213, (Xe siècle); n° 17802, fol. 105 (Xe siècle), provenant de Notre-Dame; n° 5296 (D), fol. 4 (XIe siècle). Il y en a beaucoup dans les provinces, notamment celle du manuscrit n° 55 (XIe siècle) de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier. Elles sont toutes identiques, sauf quelques variantes d'expressions et sauf une ou deux phrases, qui sont omises par les unes et données par les autres. Il est manifeste qu'elles proviennent tous d'une même rédaction originale, qui faisait autorité au IXe siècle, et avait acquis cette autorité dans les temps antérieurs.

2° *La rédaction primitive est dans le genre des rhéteurs du* IVe *et du* Ve *siècle. — L'auteur est familier avec les usages de la primitive Église, et avec le latin classique des écoles gallo-romaines.*

La rédaction est dans le genre des rhéteurs du IVe et du Ve siècle; elle ressent encore l'élégance creuse et le clinquant des dernières productions des écoles romaines de la décadence. Ce sont des longueurs, avec peu de faits; des phrases sonores avec des recherches d'antithèses. M. Julien Havet en conclut qu'elle devait appartenir à l'époque carlovingienne, parce que celle-ci avait remis en honneur la phraséologie et l'imitation prétentieuse des écrivains du siècle d'Auguste. Mais il faut remarquer que les compositions hagiographiques du IXe siècle sont généralement gonflées par des discours fastidieux, et abondent de merveilles légendaires : témoin les Vies de saint Denis, par Hilduin, et de saint Remi, par Hincmar. Dans la *Passion de saint Denis* il n'y a point de discours; et ces légendes colossales, qui furent accréditées avant Charlemagne, n'y figurent point encore : elles n'étaient pas nées. La trame du récit n'aurait pas été différente, si elle était l'œuvre, comme nous le croyons, d'un élève des grammairiens du Ve siècle. Elle n'a point de marque littéraire ou historique postérieure à cette date, et elle en a plu-

1. Bibliothèque de Saint-Gall (*Stiftsbibliothek*), manusc. lat. n° 230, fol. 564-568 : *Passio S. Dionisii cum sociis.* Ecriture visigothique de la fin du VIIIe siècle ou des commencements du IXe.

2. On lit dans cette seconde relation de la *Passion de saint Denis* : « Non ex nostri ingenii capacitate aut proprii sensus industria, sed que veterum fidelium nobis relatione patuerunt, et quæ ex parte in quibusdam paginulis veteranis, pauca, ut potuimus, longo spatio interlita didicimus. Nam sicut majorum cognovimus colloquio peritorum, timentes Deum et studio sanctæ caritatis ardentes, multa de beatorum virorum præclaro certamine ad laudem Christi et gloriam martyrum ob memoriam posterorum sacris studuerunt indere cartis, sed subripiente negligentia et antiqui procurante hostis invidia flammarum incendio feruntur esse consumpta. — (Bibliothèque de Saint-Gall (*Stiftsbibliothek*), manus. lat. n° 577 (IXe ou Xe siècle) : *Passio SS. Dionisii, Rusticii*, etc., fol. 307, col. 2.)

sieurs très caractéristiques annonçant un écrivain habitué aux usages de la primitive Église et vivant au milieu des luttes ardentes de l'arianisme.

A deux reprises, il affirme sa croyance en la Sainte-Trinité, dans des termes qui trahissent les vives préoccupations des chrétiens alarmés des périls que les ariens faisaient courir à la foi orthodoxe. Après avoir raconté le martyr des saints, il ajoute : « Heureuse société, dans laquelle il n'y eut ni premier, ni second, ni troisième, mais où ils confessèrent ensemble la Trinité, et rendirent ce lieu vénérable par un triple martyr[1] ! » — Dans l'interrogatoire, « ils confessèrent un seul et vrai Seigneur dans la Trinité[2]. » Cette insistance n'est point là sans une intention manifeste. L'auteur, en tirant du nombre trois une allusion puérile et maniérée à la Sainte-Trinité, témoigne de l'agitation dont l'Église souffrait au v^e^ siècle à cause des erreurs ariennes. La réflexion se fût difficilement présentée à son esprit à la fin du vi^e^, et encore moins au milieu du vii^e^.

Tout dénote dans cet hagiographe un homme instruit de la seconde moitié du v^e^ siècle : les coutumes civiles et religieuses qui lui étaient familières ; son latin classique, toujours modelé sur les écrivains du siècle d'Auguste sans aucune trace de la décadence, comme il y en a fréquemment dans les récits du vi^e^ et du vii^e^. Il mentionne apparemment les diaconesses de la primitive Église, quand il dit que le saint évêque, « après avoir réglé selon l'usage, les fonctions des clercs, revêtit des honneurs du second ordre des personnes éprouvées » (VI^e^ leçon)[3].

Assurément les femmes continuèrent longtemps d'exercer une charge aussi importante pour conférer aux chrétiennes le baptême par immersion ; mais c'était dans les premiers siècles surtout qu'elles prenaient rang après les clercs, et que l'on avait besoin de leur concours auprès des païennes qu'il fallait convertir. L'idolâtrie étant détruite, leur rôle était considérablement réduit. Par cette attention qu'il leur donne, l'auteur semble approcher des temps du paganisme.

Une citation qu'il fait de l'Evangile s'éloigne fort de la Vulgate de saint Jérôme. Il résume ainsi les divers genres de miracles opérés au tombeau des saints : « *Ubi recipit cecitas visum, debilitas gressum, et obstricte aures recipere merentur auditum*[1]. Il est manifeste qu'il avait étudié l'Ecriture sainte dans l'une des versions qui avaient cours pendant les premiers siècles. Est-ce une démonstration rigoureuse qu'il était antérieur au vii^e^ siècle ! Non, assurément, mais c'est tout à fait la marque des écrivains du v^e^ et du vi^e^. Les copies des Evangiles qui restent du vii^e^ et du viii^e^, reproduisent, à peu près toutes, le texte de saint Jérôme avec assez de fidélité. On le peut voir dans celle de Notre-Dame de Paris, aujourd'hui n° 17,226 (vii^e^ siècle) de la Bibliothèque nationale, et dans celle du n° 256 (vii^e^ siècle), provenant de Saint-Denis. Celle même de l'ancienne abbaye de Corbie, n° 17,325 (vii^e^ siècle) de la Bibliothèque nationale, tout en étant l'une des plus remplies des débris des traductions primitives, est déjà fort imprégnée de la rédaction de saint Jérôme. Ce verset qui caractérise les miracles de saint Denis, appartient à quelque version usitée dans les Gaules à l'origine : on le retrouve avec une légère variante dans une Vie de saint Malo composée en Bretagne au milieu du ix^e^ siècle[2] ; il ne serait pas étonnant que ce texte des premiers siècles ait été suivi en Bretagne plus longtemps que dans le centre de la France.

La couleur locale et la couleur des temps gallo-romains ne se démentent pas dans tout le récit, ni par des usages plus récents que le v^e^ siècle, ni par des allusions à quelque fait de l'époque mérovingienne. Pour marquer l'endroit où furent inhumés les saints martyrs, l'auteur se sert de la pierre milliaire : « Ils furent ensevelis, dit-il, dans un champ, à la sixième pierre de la ville. — *In sexto ab urbe memorata lapide.* » (*Lec. VII*). Quoique l'on ait continué à désigner encore par les pierres milliaires les positions géographiques des cités et des bourgs, après la chute de l'empire romain, cependant les provinces éloignées de Rome abandonnèrent promptement cette coutume, les voies romaines ayant cessé d'être bien entretenues dans la confusion des invasions barbares, et les pierres milliaires se perdant sous les vieux arbres des forêts, ou étant arrachées des bords des chemins pour d'autres usages.

L'on a un curieux exemple au musée Carna-

1. Beata nimirum et Domino nostro grata societas, inter quos nec primus alter potuit esse vel tercius, sed Trinitatem confitentes non potuerunt non venerabilem locum trino decorare martyrio. (*Passio S. Dionisii*, lect. VIII.)
2. Interrogati enim unum et verum in Trinitate Dominum confitentur. (*Ibid.*)
3. Probatasque personas honoris secundi ordinis ampliavit.

1. La Vulgate porte : *Cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt.* (Matth. XI, 5.)
2. Bristish Museum, Royal Manuscripts, 13 A., X ; presque au commencement du livre II (x^e^ siècle). — Nous avons trouvé aussi cette traduction dans les antiennes d'un vieux bréviaire du midi de la Gaule.

valet, de cet abandon des bornes milliaires à Paris, dans les premiers temps de la période mérovingienne. C'est une grande borne milliaire datée du consulat de l'empereur Maximien (307 ou 308), et indiquant le 1er mille de Paris à une ville sur laquelle les savants ne sont pas absolument fixés. Elle fut enlevée et convertie en sarcophage, dans les commencements de l'époque mérovingienne, et a été récemment apportée du cimetière Saint-Marcel, par les soins de M. Vacquer. Dans une Vie de sainte Geneviève, qui fut remaniée au IXe siècle, l'emplacement de *Catolace* (Saint-Denis) est à six milles de Paris..... *Vicum distantem a supradicta urbe miliaria sex* (parag. 11)[1]. L'expression de *sexto lapide* est tombée en désuétude. Dans la relation de la découverte du corps de saint Denis, rédigée au commencement du IXe siècle, les envoyés de Clotaire II, qui se rendaient à l'église des martyrs, sans doute par l'ancienne voie romaine, ou par un chemin qui s'en rapprochait, furent arrêtés subitement à environ un mille du sanctuaire : il n'est pas question de pierres milliaires, quoique l'église fût à la sixième pierre de la ville.

On pourrait aussi remarquer que le mot *humanitas* employé pour caractériser la politesse de la matrone qui invite les bourreaux à dîner, garde encore le sens qu'il avait à l'époque du latin classique : dans les temps chrétiens, il fut opposé à la cruauté et à la barbarie païenne, et signifia surtout la bonté, la commisération.

Quant au mot *matrona* (matrone), désignant la femme courageuse qui sauva les corps des martyrs, il a moins le cachet de la civilisation romaine; il fut encore employé par les grammairiens de la période carlovingienne. Cependant il ressent l'antiquité latine.

Les Bollandistes ont bien senti que la *Passion de saint Denis* avait un cachet particulier d'ancienneté. Ils ont pensé que c'était une œuvre de la fin du VIIe siècle. Mais ce n'est pas ici le genre de la littérature des moines instruits, admirateurs même de Tite-Live, comme l'était Jonas, biographe de saint Colomban. Leur style était beaucoup moins cicéronien, moins cadencé, moins vide de choses que celui de la Passion. En outre, personne, à la fin du VIIe siècle, n'eût oublié de célébrer la munificence du roi Dagobert.

Il n'est vraiment pas à croire que le biographe de saint Denis eût passé sous silence la belle église bâtie sur son tombeau par ce prince, s'il avait écrit au VIIe siècle ou dans les temps postérieurs. Cette raison aurait dû convaincre M. Julien Havet. Mais elle l'a poussé à des suppositions singulières. Il s'est demandé pourquoi l'auteur de la *Passion* n'avait pas distingué l'église de l'Etrée de celle de l'abbaye, ni le lieu de la première sépulture de celui où furent ensuite conservées les reliques[1]. Au lieu de reconnaître que les deux églises de l'Etrée et de l'abbaye ne pouvaient être distinguées l'une de l'autre, car la dernière n'était pas construite, et par conséquent les corps des saints n'y avaient pas été transportés, il s'imagine que cet hagiographe était de Toulouse, et ignorait l'état de la ville de Saint-Denis au IXe siècle. Or, tout en supposant que c'était un étranger, il lui reproche d'avoir décrit la topographie de l'ancien Paris, et juge cela fort inutile.

Nous voyons au contraire, dans cette description, qui est exacte, une preuve qu'elle est d'un habitant de la contrée, et probablement de Saint-Denis, car il appelle le saint son patron spécial, *peculiaris patroni*. (*Lect. IV*). Il était peut-être un des prêtres chargés de l'entretien de la chapelle primitive. S'il parle de saint Saturnin de Toulouse, c'est que celui-ci était venu évangéliser la Gaule à peu près en même temps que saint Denis. Il est donc tout à fait inadmissible que cette relation ait été composée au IXe siècle ou même au VIIe. Elle remonte beaucoup plus haut.

1. Bibliot. nat. manus. lat. n° 5323, fol. 150 (IXe siècle).

1. M. Julien Havet, *Questions mérovingiennes*, fascicule V : *Origines de Saint-Denis*, appendice I, p. 39.

CHRÉTIENS ET CHRÉTIENNES JETÉS AUX BÊTES DANS LES AMPHITHÉATRES DE PARIS, DE BESANÇON, ETC. — (Vers la fin du IIe siècle et au IIIe siècle.)

N° 1.

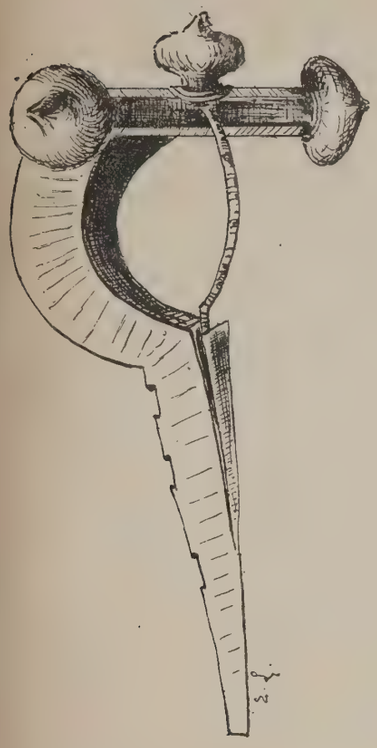

N° 1 *bis*.

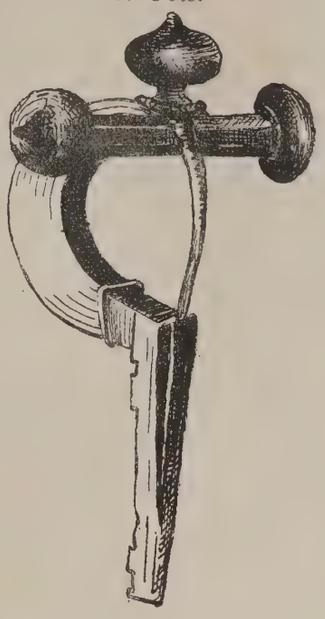

N° 2.

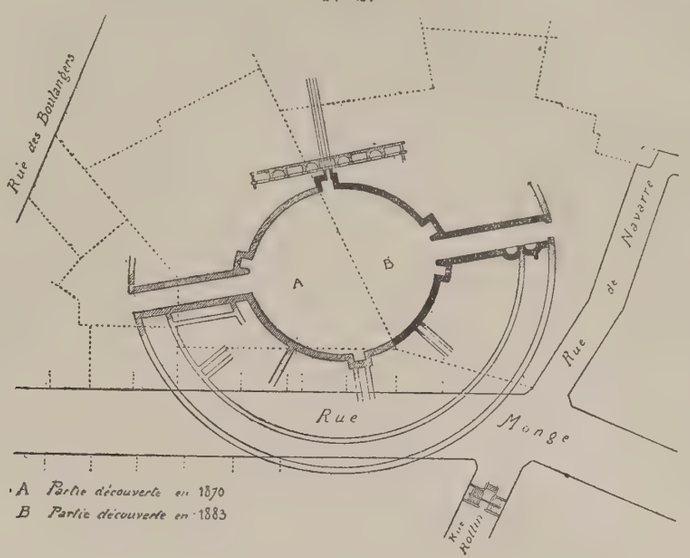

N° 4.

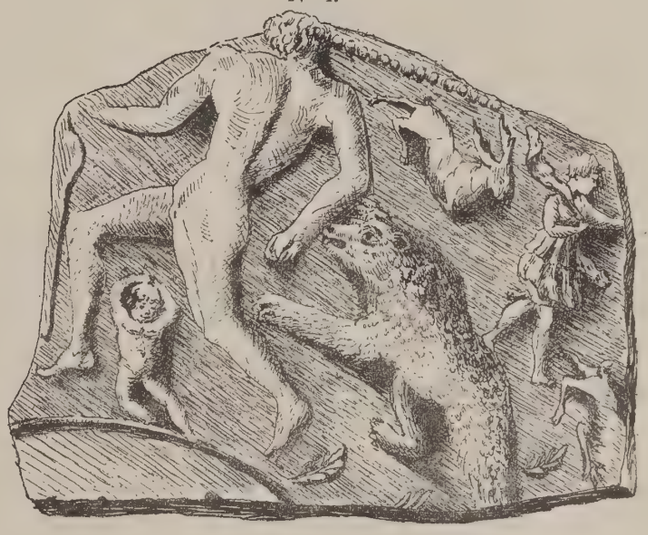

N° 3.

N° 6.

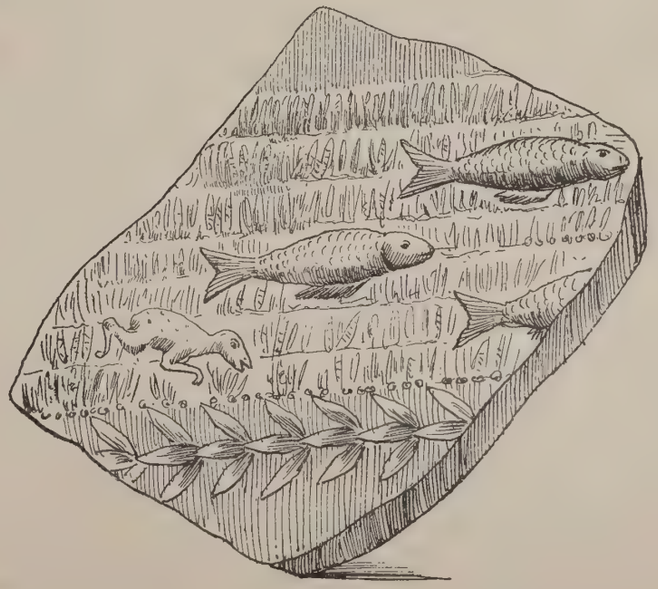

N° 5.

Planche III.

CHRÉTIENS ET CHRÉTIENNES JETÉS AUX BÊTES DANS LES AMPHITHÉATRES DE PARIS, DE BESANÇON, ETC. — (Vers la fin du IIe siècle et au IIIe siècle.)

N° 7.

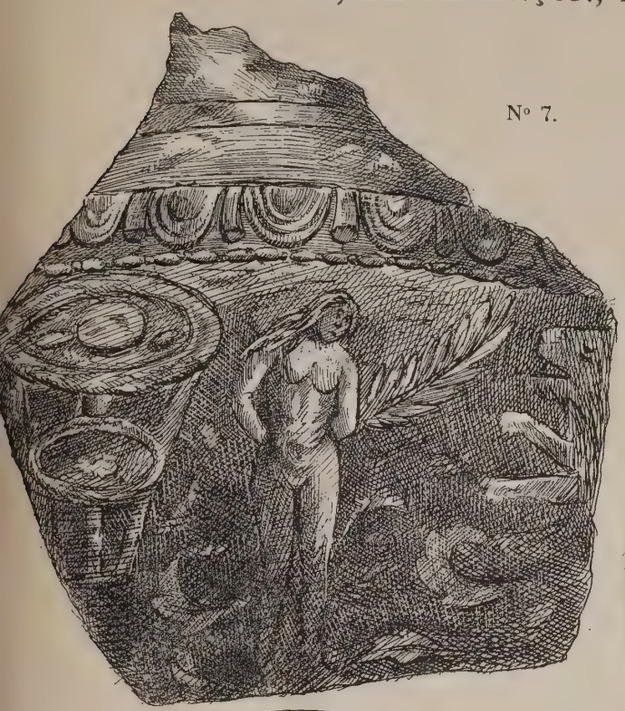

N° 8.

Dessin de M. Louis Moutier.

N° 10.

N° 9.

N° 11.

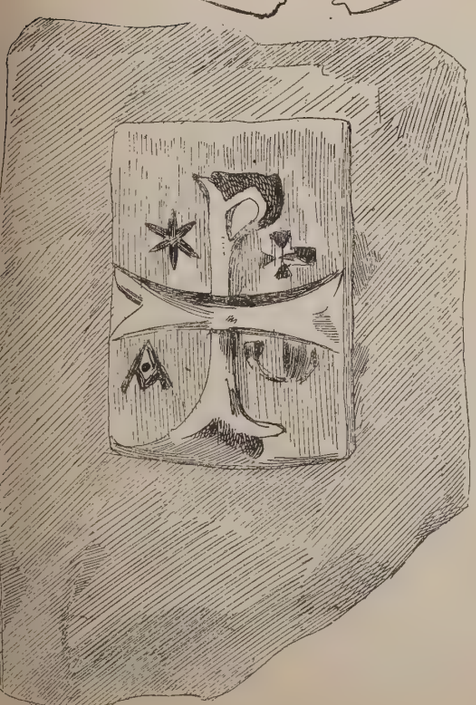

N° 12.

Planche IV.

3° *La Vie de sainte Geneviève confirme cette ancienneté de la Passion de saint Denis, dont la date peut remonter à* 480 *environ.*

La Vie de sainte Geneviève fut composée vers l'année 520. L'auteur dit qu'il avait vu, dix-huit ans après la mort de la sainte, un vase où l'huile s'était accrue à sa prière[1]. Il se montre en tout sincère; il s'est renseigné auprès des vieillards qui l'avaient longtemps connue, et qui étaient encore très nombreux. Il cite les noms des lieux, des personnes, les particularités précises, que l'on ne saurait plus signaler deux générations après les contemporains. Son langage trahit la décadence latine du VI^e^ siècle, sans être déjà bien incorrect, comme le furent tant de chartes du VII^e^ et du VIII^e^ siècle. M. Kohler, qui a consacré une étude très savante et très minutieuse à l'examen des manuscrits de la Vie latine de sainte Geneviève, convient que les catégories des plus anciennes ne contiennent rien qui soit postérieur au VI^e^ siècle[2], quoiqu'il ne suppose pas les textes actuels entièrement de cette époque. M. le D^r^ Krusch, de Hanovre, dans une récente publication critique sur la Vie primitive de cette sainte, y trouve des erreurs et en reporte la composition au VIII^e^ siècle[3].

Des inexactitudes dans la Vie de sainte Geneviève n'auraient pas lieu de nous surprendre : où n'y en a-t-il pas? L'auteur, en interrogeant des vieillards témoins des choses qu'il raconte, ou en rappelant ses propres souvenirs, remontait souvent à soixante, quatre-vingts ans dans le passé; il était naturel, parmi tant d'événements, de glisser quelquefois à côté de la parfaite vérité, même d'accepter à la légère certains détails merveilleux. Mais il ne s'est pas inspiré d'une phrase de la Vie de sainte Gertrude pour imaginer que saint Siméon Stylite connaissait sainte Geneviève, et la faisait saluer par les marchands syriens, quoiqu'il fût si éloigné d'elle. La phrase invoquée par M. le D^r^ Krusch à cet égard, ne ressemble à celle de la Vie de sainte Geneviève que par l'idée générale; la Vie de saint Paul ermite, qui connut saint Antoine et l'appela par son nom, en arrivant dans sa grotte, sans l'avoir jamais vu, aurait bien plutôt fourni cette idée, si elle vient d'une source étrangère, car la Vie de saint Paul ermite était bien plus répandue que celle de sainte Gertrude.

Il faut avouer qu'un soupçon peut venir contre la véracité du biographe de sainte Geneviève, puisque nous l'avons eu à propos de saint Germain d'Auxerre, qui intervient trois fois pour faire apparaître la grande sainteté de la bienheureuse : une première fois à Nanterre, une seconde fois à son retour d'Angleterre, une troisième fois pour la sauver de la fureur des méchants, par l'entremise de son archidiacre, chargé de lui apporter des eulogies. La légende n'a-t-elle pas arrangé ces trois occurrences merveilleuses? Ce qui empêche de le croire, c'est que la troisième fois l'auteur se montre en parfait accord avec l'histoire et avec les dates. S'il n'avait consulté que son imagination, s'il avait écouté des légendes populaires, il n'aurait pas manqué de faire intervenir encore le saint lui-même, pour défendre Geneviève contre les Parisiens résolus à la jeter dans un gouffre de la Seine. Mais c'est l'archidiacre d'Auxerre qui vient lui apporter les eulogies, de la part du saint évêque. En réalité, celui-ci était alors à Ravenne; probablement il venait de mourir; l'auteur de la Vie de sainte Geneviève ne le savait pas, mais il parle exactement, comme s'il avait été bien renseigné sur le départ du saint pour Ravenne. Quand on a remarqué combien les hagiographes de cette époque s'égarent facilement pour les dates, on doit être frappé qu'ici la date de l'arrivée des Huns et celle de la mort de saint Germain d'Auxerre aient été bien mises en harmonie entre elles.

Le biographe de sainte Geneviève cite sept ou huit fois l'Écriture Sainte dans des termes différents de la Vulgate. Il avait donc étudié, dans sa jeunesse, avant que la traduction latine de saint Jérôme fût pleinement en usage, c'est-à-dire avant le VIII^e^ et même avant le VII^e^ siècle. Une douzaine de manuscrits des Évangiles ou de certains livres de la Bible, copiés à cette époque, nous restent dans les bibliothèques d'Autun, de Saint-Gall, et à la Bibliothèque nationale de Paris; il n'y en a guère qu'un, à Saint-Gall, et celui du n° 17225 (VII^e^ siècle) de la Bibliothèque nationale, qui redonnent encore des passages ou des

1. « Post ter senos ab obitu ejus annos, quo ad describendam ejus vitam animum apuli, oleum cum ipsa ampula quod in oratione ejus creverat, vidi. » — *Vita S. Genovefae*, parag. 50, Bibl. nat., manus. lat. n° 17625, fol. 21 (X^e^ siècle); et Bibliothèque de Saint-Gall, *Stiftsbibliothek*, n° 561 (IX^e^ siècle).

2. « Rien dans la Vie de sainte Geneviève n'autorise à proclamer hautement que la composition n'en remonte pas au VI^e^ siècle. » — M. Kohler, *Etude critique sur le texte de la Vie latine de sainte Geneviève*, p. 54, in-8°, Paris, 1881.

3. *Die Fälschung der Vita Genovefæ*, von Krusch, in-8°, p. 35, 1892, Hanovre.

lambeaux de versions primitives. Elles ont à peu près disparu partout.

Quoi qu'il en soit, c'est tout à fait la marque d'un écrivain du VI^e^ siècle, de citer la Bible d'après les anciennes versions, de la même façon que faisait saint Grégoire de Tours.

Il y aurait à rappeler également que celui-ci mentionne sainte Geneviève comme une grande thaumaturge, et que son office était dans un missel de Luxeuil du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle. (MABILLON, *De Liturgia Gallicana*, lib. II, col. 177; dans MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXII. — *Legenda in festo S. Genovevæ virg.*). Pour être vénérée si loin de Paris, il fallait qu'elle eût une réputation éclatante, et c'est surtout sa Vie qui faisait connaître ses miracles et lui donnait cette réputation.

Cela étant, quelle n'est pas l'importance de la déclaration de son biographe, qui dit : « Je ne saurais assez faire comprendre combien elle avait de vénération et d'affection pour le bourg de Catholace, où saint Denis a souffert et a été enseveli! Ce saint, premier évêque de Paris, fut martyrisé à quatre milles de cette ville par les persécuteurs, et, comme je l'ai appris par la tradition des anciens, et par le récit de sa Passion, il avait été ordonné évêque à Rome, par saint Clément, lequel était, par le baptême, fils spirituel de saint Pierre; et il avait été envoyé, par lui, dans cette contrée[1]. » Devant ces affirmations l'on comprend que, dans les discussions sur saint Denis, un des grands efforts de la bataille se soit porté sur la Vie de sainte Geneviève.

Puisque l'auteur écrivait à peu près en 520, et qu'il avait connu depuis un certain temps la *Passion de saint Denis*, celle-ci remontait au moins à la fin du V^e^ siècle. D'autres indications permettent d'aller encore plus haut, peut-être jusque vers l'an 480. Nous développons ailleurs ce qui regarde l'ancienneté de la Vie de sainte Geneviève.

4° *Des antiennes et des répons de la liturgie gallicane, chantés au* VII^e^ *et au* VI^e^ *siècle, reproduisent exactement de longs passages de la Passion de saint Denis.*

Une des preuves les plus irréfragables de l'ancienneté de la *Passion de saint Denis*, et de la fidélité avec laquelle fut conservé le texte original au VI^e^ et au VII^e^ siècle, c'est l'exactitude de sa reproduction dans les *antiennes* et les *répons* de son office, tel que l'avaient plusieurs églises des Gaules, et qu'il nous est parvenu dans les bréviaires du IX^e^ au XIV^e^ siècle, et dans les *antiphonaires* du XI^e^ au XII^e^. On sait que les *antiennes* et les *répons* étaient usités dans plusieurs églises, principalement du midi de la Gaule, dès la fin du V^e^ siècle, et au VI^e^, et qu'ils se conservèrent en grand nombre dans leurs termes primitifs. Saint Isidore de Séville nous apprend que les *répons* avaient été inventés en Italie bien longtemps avant lui, et qu'on les appelait de ce nom parce qu'ils étaient chantés alternativement par un choriste et par tout le chœur[1]. Déjà plus d'un siècle auparavant le concile d'Agde, ville actuelle de l'Hérault, édictait cette ordonnance, en 506 : « Comme il convient que l'ordre de l'Église soit gardé également par tous, il faut, ainsi qu'on le fait en tous lieux, qu'après les *antiennes* les collectes soient récitées en leur rang par les évêques et par les prêtres[2]. » Beaucoup d'églises avaient donc adopté les *antiennes* et les *répons* dès cette époque. On en composa quelquefois de nouveaux, mais les anciens restèrent, et l'on voit, par la comparaison des manuscrits, qu'ils étaient généralement tirés des Vies primitives des saints; il est facile de le constater pour saint Martin, saint Médard, saint Germain d'Auxerre, dans l'antiphonaire du IX^e^ siècle, n° 17436 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. A Paris, les *antiennes* et les *répons* furent chantés en l'honneur de saint Denis au VI^e^ et au VII^e^ siècle. Ceux qu'on retrouve dans les plus vieux antiphonaires sont pour la plupart des citations textuelles de la *Passion de saint Denis*, comme dans le manuscrit latin de la Bibliothèque nationale, n° 17436 (IX^e^ siècle, fol. 79...), dans ceux qui proviennent de Saint-Germain-des-Prés, n° 12601 (XII^e^ siècle, fol. 135, col. 1), n° 12044 (XII^e^ siècle, fol. 196). Dans ceux-ci quelques *antiennes* et quelques *répons* nouveaux ont été ajoutés à ceux qui redonnent exactement la *Passion de saint Denis*.

Dans le bréviaire du XIV^e^ siècle, n° 1255 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 17625 (X^e^ siècle), fol. 21, parag. 16.

1. « Responsoria ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine quod, uno canente, chorus consonando respondeat. » — S. ISIDORI HISPALENSIS, *De Ecclesiasticis Officiis*, lib. I, cap. 10 : *De Lectionibus;* cap. 9 : *De Responsoriis.* — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 744.

2. LABBE, *Concilia*, t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.*

(fol. 333)[1]; dans le bréviaire de Genève du XV^e^ siècle, n° 1318 de la même bibliothèque, et dans beaucoup de bréviaires du Midi, les *antiennes* et les *répons* des vieux offices de saint Denis sont tirés textuellement de sa Passion. Cela montre comment celle-ci était connue longtemps avant le IX^e^ siècle, et comment son texte était respecté, au moment où l'on composa les *antiennes* et les *répons* de la liturgie gallicane dans les plus anciennes églises, c'est-à-dire au VII^e^ et au VIII^e^ siècle.

Sans doute, les offices du moyen âge ne sont plus ceux de la vieille liturgie gallicane. Mais puisqu'ils conservèrent les *antiennes* et les *répons* historiques, tirés littéralement des notices primitives des saints, l'on peut dire que ces *antiennes* et ces *répons* étaient encore des lambeaux de la liturgie gallicane.

5° *L'hymne de saint Fortunat et les anciennes préfaces déclarent que saint Denis fut envoyé par saint Clément dans les Gaules.*

La déclaration de la Vie primitive de sainte Geneviève se corrobore de témoignages des temps immédiatement postérieurs. Saint Fortunat, qui avait chanté les gloires des Églises de la Gaule, n'avait pas oublié saint Denis. Dans l'hymne en son honneur, il disait qu'il fut envoyé de Rome dans les Gaules par le pape saint Clément :

> Clemente Roma præsule,
> Ab urbe missus adfuit,
> Verbi superni numinis
> Ut fructus esset Galliæ[2].

Hilduin avait fait mention de cette hymne dans sa lettre à Louis le Pieux. Il disait :

« L'habile littérateur Fortunat, contemporain de Grégoire de Tours, auquel il avait fréquemment écrit, a composé une très belle hymne en vers sur ce martyr si glorieux de la Gaule. Il rappelle qu'il y avait été envoyé par saint Clément, comme il l'avait lu dans les livres latins[1]. »

Ces livres latins étaient, sans doute, *la Passion de saint Denis*, *la Vie de sainte Geneviève* et les ouvrages liturgiques.

Toute la pièce de saint Fortunat reflète la facilité de versification et l'élégance de l'humaniste nourri des poètes du siècle d'Auguste. Elle est tout à fait dans son genre, et il était rare de rencontrer des versificateurs capables de l'imiter parfaitement, et disposés à taire leur propre nom.

Qu'on ne s'étonne pas que cette hymne manque dans un grand nombre de recueils manuscrits de ses poésies. Aux XII^e^ et au XIII^e^ siècles, tous n'étaient pas disposés à mettre son témoignage en évidence : il suffit qu'elle ait été dans les manuscrits anciens et dans quelques autres. Elle était trop gênante pour qu'on ne se soit pas appliqué à la faire disparaître. Mais louée par Hilduin, publiée par Migne sur d'anciennes copies[2], elle reste inattaquable.

Elle ne faisait que rendre en poésie ce qu'on chantait à la préface de la messe, dans les vieilles églises des Gaules. On ne l'a pas assez remarqué, ces préfaces de la liturgie gallicane composées au IV^e^, au V^e^ et au VI^e^ siècles, par les évêques des Gaules, tels que les Martin, les Hilaire, les Sidoine, les Aignan, les Honorat, les Césaire d'Arles, exprimaient les croyances du peuple chrétien, et caractérisaient en traits généraux les grands événements de l'histoire religieuse. Celles qu'on chantait en l'honneur de saint Denis furent en usage presque au sortir des persécutions. Hincmar, dans sa lettre à Charles le Chauve (Surius, 9 oct., p. 742) en appelle à ces vénérables monuments de la croyance des peuples pour terminer les discussions qui s'étaient ravivées de son temps.

« S'il reste encore quelqu'un, disait-il, de ceux qui refusaient d'admettre que notre père et notre patron Denis est l'Aréopagite, baptisé

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 17436 (IX^e^ siècle) : *Antiph.*, fol. 79 (*a*).

In Vigilia S. Dionysii.

S. Dionysius, qui tradente beato Clemente, Petri apostoli successore, verbi divini semina gentibus parturienda susceperat. *Ant.* Quo amplius gentilitatis fervere cognovit errorem, illuc intrepidus et calore fidei flammatus accessit, ac Parisios Domino ducente pervenit.

Ibid., n° 5301 (X^e^ siècle), fol. 211.

Passio S. Dionysii (*Lect.* V).

Sanctus igitur Dionisius, qui tradente beato Clemente, Petri apostoli successore, verbi divini semina gentibus parturienda susceperat, quo amplius gentilitatis fervere cognovit errorem, illuc intrepidus et calore fidei flammatus, accessit, ac Parisius, Domino ducente, pervenit.

Ibid., n° 1255. *Breviarium*, (XIV^e^ siècle), fol. 333. *Lect.* III. — *Resp.*

Beatissimus Dionisius Christi martyr, tradente beato Clemente, eroganda gentibus semina divina suscepit, et quo amplius gentilitatis errorem fervere cognovit, illuc intrepidus, et calore fidei flammatus, accessit, et Parisus, Domino ducente, pervenit.

(*a*) Ce manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, qui était une filiation de Saint-Denis.

2. Venantii Fortunati *Opera*. Pars Prima : *Miscellanea*, lib. II, cap. X : *Hymnus in S. Dionysium.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, col. 98.

1. « Contemporalis Gregorii Turonensis et scholasticissimus Fortunatus, qui plura et frequenter ad eum scripserat, hymnum rythmicæ compositionis pulcherrimum de isto gloriosissimo martyre composuit, in quo commemorat eum a sancto Clemente destinatum, sicut in Latinorum paginis didicit..... » — Cette lettre de Hilduin à Louis le Pieux fut écrite en 836. Elle a été publiée par Surius au 9 octobre, d'après de vieux manuscrits. (Migne. *Patrol. lat.* t. 106 ; col 20.)

2. J. Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXVIII, col. 98.

par saint Paul, ordonné évêque d'Athènes, puis envoyé dans les Gaules par le bienheureux Clément, il faut bien qu'il reconnaisse ce qui a été dit longtemps avant nous sur cette question, et qu'il avoue que la vérité, souvent attaquée, brille d'un nouvel éclat, comme nous le voyons par les témoignages grecs, par les attestations de la Sainte Église romaine et par les préfaces de la liturgie gallicane[1]. » Ce terme de *contestatio gallicana*, dont il se sert, est bien celui qu'on employait dans les vieux missels et dans les vieux sacramentaires, pour désigner la préface : témoin le missel gothique, *Missale Gothicum*, de la fin du VII^e^ siècle ou des commencements du VIII^e^, conservé à Rome dans la bibliothèque vaticane, fonds de la reine Christine de Suède, et publié dans Migne (*Patrol. lat.*, t. LXXII. — MABILLONII, *De Liturgia Gallicana*, lib. III, col. 30-245-251); témoin le sacramentaire gallican de l'abbaye de Bobio, qui est à peu près d'une égale antiquité[2].

Il nous reste peu de ces préfaces, mais celles que nous avons sur saint Germain d'Auxerre, sur le roi saint Sigismond, prouvent qu'on y résumait souvent les vertus et les miracles principaux des saints, avec des faits saillants de leur histoire. Hincmar n'aurait pas appuyé là-dessus, si les vieux missels des Gaules n'avaient pas été très explicites, et ce sont des témoignages d'une grave autorité.

On pourrait encore citer le *Martyrologe du diacre Wandalbert*, composé en vers, à peu près en 848, sur les documents recueillis plusieurs années auparavant, par Florus, sous-diacre de l'église de Lyon.

« Il affirme, au 9 octobre, « que la Gaule eut pour docteur saint Denis, qui avait été instruit par saint Paul, et qui fut martyrisé avec ses deux compagnons d'apostolat[3] ».

La charte de Thierry IV, qui fut roi de Neustrie, en 710, dit expressément « que saint Denis et ses compagnons furent les premiers, après les apôtres, qui, par l'ordre du bienheureux Clément, successeur de l'apôtre Pierre, vinrent dans cette partie des Gaules, pour y prêcher le baptême de la pénitence. (*Historiens de France*, t. IV, p. 702.)

Plusieurs l'ont rejetée comme apocryphe, parce qu'en parlant de saint Denis, elle ne s'exprime pas dans les mêmes termes que celles des rois précédents, Clotaire II, Clovis II, Childebert III. Mais cès derniers ne parlent pas non plus de saint Denis de la même manière; il n'est pas étonnant que celle de Thierry IV ait sa teneur particulière.

Ces divers documents du VI^e^ au VIII^e^ siècle citent, pour la plupart, la *Passion de saint Denis*, et attestent par là qu'elle était connue à partir du VI^e^ siècle, et avait une certaine autotorité, quoique saint Grégoire de Tours la contredise. Ignorant la tradition des habitants de Paris, l'historien des Francs émet des assertions qu'il a puisées, dit-il, dans les Actes de saint Saturnin : or, il se trouve que ces assertions ne sont pas dans le texte authentique des Actes de saint Saturnin, et perdent leur signification.

Les préfaces de la liturgie gallicane, dont se prévalait Hincmar pour soutenir que saint Denis avait été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, pouvaient encore se voir de son temps. Elles fournissaient déjà quelques détails écrits à l'auteur de la *Passion*. C'est pourquoi, sans doute, il fait entendre qu'il avait lu, au moins, quelques mots sur les martyrs.. *Plus fidelium sunt relatione comperta quam prebentur ad nos lectione transmissa.* (Préface.)

5° *Hymne sur saint Denis par saint Eugène, évêque de Tolède.* (*Vers* 650.)

Si l'on a pu croire que l'hymne de saint Fortunat fut peut-être composée en faveur de l'opinion, qui considérait saint Denis l'Aréopagite comme premier évêque de Paris, l'on n'a pas lieu d'attribuer à une complaisance de parti celle de saint Eugène de Tolède. Ce saint, qui était disciple d'Helladе, et avait été formé auprès de lui à l'étude de la littérature et de la poésie ancienne, trace à grands traits les phases principales de la vie et du martyre de saint Denis l'Aréopagite, tels que les présente la *Passion*. Quoiqu'il ne lui emprunte pas précisément ses expressions, il s'en inspire évidemment en plusieurs passages. Il a même un vers de saint Fortunat :

Clemente Roma presule
Jubente, venit Galliam,
Cui jubar solis splendidi
Inluxit signis, famine.

1. Bibliot. nat., manus. lat. n° 5568, fol. 15 (x^e^ siècle). — MABILLONII, *Vetera Analecta*, in-fol., p. 212. — Mabillon ajoutait, après cette citation : « Nous ne devons pas facilement refuser d'en croire Hincmar, quand il proteste avoir lu que saint Denis, premier évêque de Paris, n'était pas différent de l'Aréopagite envoyé dans les Gaules par saint Clément.

2. MABILLONII, *Museum italicum.* — Extrait dans MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 1184.

3. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 53.

His quoque martyrio insigni trinoque coruscant
Orbem templa suo lustrantia lumine cunctum,
Dionysius, æthereo qui splendet honore.
Gallia doctorem, Paulo instituente, beatum
Quem meruit gemino comptum junctumque ministro.

Il souscrivit au v^e^ et au vi^e^ concile de Tolède en 636 et en 638.

L'abbé Migne n'a pas publié cette hymne dans les œuvres de saint Eugène de Tolède. Peut-être a-t-on des raisons sérieuses de la révoquer en doute, car saint Ildefonse, successeur du saint sur le siège de Tolède, ne l'a pas indiquée dans l'énumération de ses poésies. Elle ne figure pas non plus dans le recueil qu'en donne le manuscrit du ix^e^ siècle, n° 2447 de la Bibliothèque nationale. Mais en revanche, elle est signalée par Hilduin, qui dit dans les *Areopagitica* : « *Non mirari quis poterit; cum hymnum S. Eugenii Toletani de beato Dionysio habeamus* (Migne, *Patrol. lat.*, t. CVII, p. 19.). Elle figure dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 2832 (ix^e^ siècle), après le martyrologe de Wandalbert, folio 111.

HYMNE DE SAINT DENIS, par saint Eugène de Tolède, (vers 650).

Ymnus Eugenii episcopi de sancto Dionisio.

Celi cives, applaudite
Mundi jocundo lumini,
Quo inlustratur celitus
Hujus diei gracia.

Precelsa fides martyris
Sacrique vita antistitis
Dionisii nobilis
Hodie palmam suscepit.

Areopago Athene
Regis sumpsit diadema
Celestis gemmam fulgidam
Dionisium sophistam

Paulo docente, speculum
Habet fides fidelium
Et spiculum, gentilitas
Quem ante, murum noverat.

Miro clarescens dogmate
Inluminavit Greciam,
Et inclitus hinc pontifex
Urbem Romanam adiit.

Clemente Rome presule
Jubente, venit Galliam,
Cui jubar solis splendidi
Inluxit signis, famine

Tandem, repulso demone,
Constructo sacro opere
Penis affectus maximis
Cesa cervice celum petit.

Ave, pater scandens polum,
Ave, pie, visens solum,
Annua festi munera,
Tua sacrans presentia

Offer, sacerdos optime,
Gemitus nostros et preces:
Firma fidem, martyr Dei,
Moresque nostros corrige,

Ope guberna fragiles
In mundi hujus pelago,
Atque exutos corpore
Pie, benignus, suscipe.

Quo sine fine gloriam
Deo Patri cum Filio
Una cum Sancto Spiritu
Tecum canamus perpetim.

1. Nous suivons le texte donné par M. l'abbé Arbellot, dans les *Documents inédits sur l'Apostolat de saint Martial*, p. 44, in-8°, Paris, Lecoffre, 1860. C'est celui du manuscrit n° 2832 de la Bibliothèque nationale, fol. 111 (ix^e^ siècle).

7° *Indications particulières qui permettent de penser que la Passion de saint Denis fut composée vers 480.*

La *Passion de saint Denis* était déjà répandue lorsque fut rédigée la *Vie de sainte Geneviève*. Elle était donc antérieure au vi^e^ siècle, ou remontait au moins au commencement du vi^e^ siècle. D'un autre côté, elle fut composée après que la première église eût été bâtie sur le tombeau des martyrs, car elle en mentionne la construction. Après avoir dit qu'une noble dame avait fait d'abord élever un mausolée, à l'endroit où leurs corps avaient été déposés dans son champ, elle ajoute : « Dans la suite, les chrétiens construisirent à grands frais une église au-dessus des corps saints et la décorèrent magnifiquement. Chaque jour, le Seigneur y fait encore éclater leurs mérites par de nombreux miracles. » (Lect. IX). Il ne sait rien de la seconde basilique due à la munificence du roi Dagobert.

Cette église primitive avait été bâtie par les soins de sainte Geneviève, qui communiqua de sa dévotion envers les martyrs aux prêtres et aux habitants de Paris. Son biographe raconte comment Dieu l'avait éclairée de l'esprit prophétique pour découvrir des fours à chaux, et comment elle avait causé autour d'elle l'admiration et l'enthousiasme, par les faveurs dont le ciel la comblait (parag. 16 à 19). Sans préciser à quelle époque de sa vie elle s'employa à cette œuvre, à laquelle concourut tout le peuple de Paris, il montre que ce n'était pas dans sa vieillesse, puisque, dans la suite, elle eut coutume de conduire les jeunes filles en pèlerinage à cette église. Ce put être un peu après les invasions des Huns, lorsqu'elle se fut concilié la bienveillance et l'estime profonde de ses concitoyens, en les assurant qu'ils seraient à l'abri du *fléau de Dieu*, peut-être vers 452 ou 453. Sa piété la poussait à ne pas différer longtemps son projet. Ce n'était pas une petite chapelle, mais une église, digne de l'empressement que tous avaient témoigné à la bâtir — *universis denique civibus, Genovefa implorante, auxilium ferentibus, ad fastigium usque basilica constructa est* (parag. 18.)

Il ne faut pas s'étonner que l'auteur de la *Passion de saint Denis* trouve que c'était une belle église, bien ornée; il n'était pas accoutumé à voir les somptueux édifices de l'architecture romaine. Dans les premiers siècles, les chrétiens n'avaient guère que de modestes chapelles de bois. Il n'est nullement nécessaire de supposer qu'il avait sous les yeux la superbe basilique élevée beaucoup plus tard par l'ordre du roi Dagobert. On sait par saint Grégoire de Tours, que la construction primitive était déjà convenable et richement ornée. Il rapporte « qu'au moment où Sigebert Ier (en 574) dévastait, avec son armée, la plupart des bourgs environnant Paris, pendant une guerre civile soutenue contre Gontran, un de ses principaux officiers pénétra dans la basilique de Saint-Denis, et, la trouvant sans gardien, s'empara d'un voile de soie, orné d'or et de pierreries, qui recouvrait le tombeau... (*De Gloria Martyrum*, cap 72.) Il ajoute « qu'un autre soldat essaya d'abattre une colombe d'or suspendue au-dessus du couronnement pyramidal de ce monument; mais qu'il tomba et se perça de son épée dans la chute. » Pour que ces richesses aient été dans l'église, il faut que l'église elle-même ait été en rapport avec les dons qu'elle contenait. Alors il n'y a aucune difficulté à admettre que ce sanctuaire admiré par l'auteur de la *Passion de saint Denis*, était bien celui dont le biographe de sainte Geneviève parle longuement. Tous deux sont d'accord à en faire honneur à la piété des habitants de Paris; il n'est pas encore question des rois francs ni des moines; ils ne devaient intervenir que plus tard, dans les hommages rendus à la gloire des saints martyrs.

Maintenant l'hagiographe écrivit-il sa relation sur saint Denis bien longtemps après l'achèvement de l'église primitive? Son langage indique qu'un assez grand nombre d'années s'étaient écoulées : peut-être trente, quarante, cinquante ans même. Il dit : « Plus tard, les chrétiens construisirent à grands frais une église sur les corps des martyrs. — *Postmodum christiani basilicam super martyrum corpora magno sumptu... construxerunt.* (Lect. IX.) — Il semble qu'il ne l'avait pas vu bâtir. Il ne parle pas de sainte Geneviève, qui avait eu cependant la part principale d'initiative. C'est qu'apparemment la sainte vivait encore, et il ne pouvait la signaler, quelque réputation de sainteté qu'elle eût alors. La date de sa composition pourrait ainsi s'étendre de 480 à 495 ou 500. Il appelle saint Denis son patron spécial, *peculiaris patroni*. (Lect. IV.) Il était peut-être un chapelain préposé à la garde de l'église, comme saint Grégoire de Tours fait entendre qu'il y en avait au VIe siècle.

Sa sincérité, d'ailleurs, est parfaite. Il avoue que les événements de son récit se sont passés il y a longtemps. Il n'avance rien qu'il ne tienne de la bouche des vieillards ou des indications écrites. Il ne nomme même pas la noble dame qui avait sauvé les corps des martyrs; cependant, elle est appelée *Catula* par les hagiographes postérieurs.

CHAPITRE VI.

Divers documents de l'archéologie sont en harmonie avec le récit de la passion de saint Denis, et semblent indiquer qu'il évangélisa Paris vers la fin du Ier siècle.

Sommaire. 1° La crypte de Montmartre. — 2° Elle semble avoir été d'abord une excavation creusée de main d'homme où saint Denis se retirait. — 3° L'inscription avait rapport à saint Denis et à saint Clément, et semblait être de la fin du Ve siècle. — 4° De la colonie de Germains présente à Paris au Ier siècle et convertie par saint Denis. — 5° De la première église de Paris, bâtie par saint Denis avant le second siècle. — 6° Les vestiges de la première église de Paris concordent bien avec les assertions de la *Passion de saint Denis*. — 7° La crypte de saint Marcel fut apparemment fréquentée pendant les persécutions. — 8° Ce que l'on sait du commerce, des vignes de Paris, à l'époque galloromaine, répond bien à certains détails de la *Passion de saint Denis*. — 9° Les découvertes de l'archéologie aux alentours de Paris, relatives aux temples, aux habitations, sont telles que les comportait le récit de la Passion sur la géographie de Lutèce au IIe siècle. — 10° La *Passion de saint Denis* fournit quelques indications exactes sur les origines de la ville de ce nom. — 11° Objections pour la chronologie et la lettre des sept évêques à sainte Radegonde.

1° *La crypte de Montmartre* [1].

En 1611, des ouvriers travaillant à l'agrandissement de l'ancienne église des religieuses de Montmartre, trouvèrent au-dessous, une crypte ou chapelle souterraine, dont on avait perdu le souvenir.

La découverte causa une certaine émotion dans Paris; la reine Marie de Médicis voulut y descendre; l'on en fit prendre des dessins qui nous ont été conservés, et l'on dressa un procès-verbal authentique de l'état dans lequel on l'avait vue.

C'était le temps des vives discussions sur l'ancienneté de la messe, et l'on se trouvait dans cette crypte, en présence d'un autel rudimentaire de pierre brute, sur lequel tout annonçait que des prêtres avaient célébré la messe à une époque rapprochée des persécutions.

---

1. Voy. notre pl. IV, n° 9, p. 174.

Qu'on juge de l'effervescence des partis contraires ! L'inscription qui se lisait sur les parois du souterrain était très significative, soit dans les mots qui étaient encore lisibles, soit dans ceux que le temps ou la malveillance avait précédemment effacés. M. Edmond Le Blant l'a étudiée dans son remarquable ouvrage sur les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII^e *siècle* (t. I^er, n° 201, p. 270 et suiv.). Dom Marrier, dans son *Histoire de Saint-Martin-des-Champs*, a reproduit intégralement le procès-verbal dressé à Montmartre, par le prévôt, en 1611, et nous a transmis quelques particularités curieuses et importantes sur les mutilations faites à l'intérieur de la crypte.

En voici la teneur :

« L'an mil six cent onze, le 13^e jour de juillet, après midi, par devant nous Pierre Paget, secrétaire de la Chambre du roy, prévost de Montmartre pour mes Dames les Religieuses, abbesse et couvent dudit Montmartre.

« ..... Mes Dames les Religieuses de Montmartre voulant faire agrandir et accroistre leur chapelle du martyre de M. sainct Denis et ses compagnons, vulgairement dicte la chapelle des saincts martyrs.....

« ..... Les massons auraient trouvé au delà du bout et chef de la dicte chapelle, qui regarde du costé du levant, une voulte sous laquelle il y a degrés pour descendre sous terre en une cave..... En laquelle nous serions descendu..... et aurions trouvé que c'était une descente droite, laquelle a cinq pieds un quart de largeur. Par laquelle serions descendu trente-sept degrés faicts de vieille massonnerie de plastre, gastées et escornées; le dessus de laquelle descente est voulté.

« Et au bas de laquelle descente aurions trouvé une cave ou caverne prise dans un roc de plastre, tant par le haut que par les costés et circuit d'icelle. Laquelle..... a de longueur, depuis l'entrée jusques au bout, qui est en tirant vers la closture des dictes religieuses, trente-deux pieds. L'entrée de laquelle a huit pieds de largeur; et à un endroit distant de la dicte descente de neuf pieds, elle a de largeur seize pieds, et le surplus d'icelle va en estressissant, en sorte qu'au bout, vers la closture des dictes religieuses, elle n'a que sept pieds de largeur.

« Dans laquelle cave, du costé de l'orient, il y a une pierre de plastre bicornue, qui a quatre pieds de long et deux pieds et demy de large, prise par son milieu, ayant six poulses d'épaisseur; au-dessus de laquelle, au milieu, il y a une croix gravée avec un sizeau, qui a six poulses en quarré et demi poulse de largeur. Icelle pierre est élevée sur deux pierres de chascun costé, de moellon de pierre dure, de trois pieds de hault, appuyée contre la roche de plastre, en forme de table ou autel, et est distant de la dicte montée de cinq pieds. Vers le bout de laquelle cave, à la main droicte de l'entrée, il y a dans la dicte roche de pierre une croix imprimée avec un poinsson ou cousteau, ou autre ferrement, et y sont ensuite ces lettres MAR. Il y a apparence d'autres qui suivaient : mais on ne les peut discerner. Au même costé, un peu distant de la susdicte croix, au bout de la dicte cave, en entrant à la distance de vingt-quatre pieds de l'entrée, s'est trouvé le mot escrit de pierre noire sur le roc, CLEMIN, et au costé du dict mot y aurait eu quelque forme de lettres imprimées dans la pierre avec la pointe d'un cousteau ou autre ferrement, où il y a DIO, avec autres lettres suivantes, qui ne se peuvent distinguer.

« La hauteur de la cave en son entrée est de six pieds jusqu'à neuf pieds en tirant de la dicte entrée vers le bout de la dicte cave. Et le surplus jusques au bout, est rempli de terre et de gravois [1].

† MAR.....
CLEMIN..... DIO.....

Voilà ce qui restait de l'inscription en 1611.

Dom Marrier ajoute que la foule des visiteurs fut immense dans cette chapelle souterraine, et que la malveillance fit gratter et effacer les dernières lettres gravées sur la paroi du rocher. Même on assurait qu'un misérable avait été surpris au moment où il s'efforçait d'arracher l'autel de ses bases [2]. Il dit encore : « Rien ne me porte autant à croire que l'on enterrait le corps des martyrs derrière cet autel, qu'une dent humaine trouvée par moi dans le sable. »

On eut tout de suite la persuasion que c'était une de ces catacombes, où se rassemblaient les premiers chrétiens dans le temps des persécutions, pour assister aux saints mystères et échapper à la recherche des espions du César païen. « On connaît assez, dit le P. Binet, que c'était un cachot pour les premiers chrestiens, qui n'osaient s'assembler que soubs terre, et là, ensevelissaient leurs martyrs à la façon de Rome, dans les caves qu'ils nommaient les cryptes, catacombes et cavernes..... [3] »

1. Dom Marrier, *Monasterii regalis S. Martini de Campis Historia*. Petit in-4°, p. 324 (1636).
2. *Ibid.*
3. *Vie de Mgr. saint Denis*, p. 293.

2° *Apparemment la crypte de Montmartre avait d'abord été une excavation, d'où l'on extrayait des pierres et où saint Denis se serait parfois retiré.*

A quelle destination pouvait servir la crypte de Montmartre? Etait-ce un cachot pour les malfaiteurs, ou une catacombe pour les chrétiens? Il n'y a guère que ces deux suppositions à faire. Ce n'était pas une cave.

Peut-on croire qu'elle était une prison creusée par les Romains, ou peut-être déjà par les Gaulois? Ce n'était pas moins de cinquante escaliers et non trente-sept, dit dom Marrier, que l'on avait à descendre pour arriver jusqu'au bas. A cette profondeur, une telle prison eût assez ressemblé à la prison Mamertine de Rome, où furent plongés saint Pierre et saint Paul, avec d'affreux scélérats. Elle eût été destinée aux plus grands malfaiteurs. A cet égard, M. Edmond Le Blant émet une opinion, qui est combattue à juste titre par un habile archéologue de Paris. Il pense que cette crypte était mentionnée dans une donation, faite par le chevalier Ansolde et par son épouse Reitrude, en 1015, aux chanoines de *Saint-Denis-de-la-Prison* (*canonicis sancti Dionysii de Parisiaco carcere*), établis par eux pour desservir l'église qu'ils avaient bâtie au-dessus du célèbre souterrain (Dom Marrier, p. 313). Ce nom de *Saint-Denis-de-la-Prison* aurait signifié que l'on était persuadé à Montmartre, depuis l'époque où l'on fréquentait ce cachot pour y prier, que saint Denis et ses compagnons y avaient été enfermés après leur arrestation. M. Edmond Le Blant, entre dans d'autres considérations sur l'antiquité de ce sanctuaire, objet de la vénération des premiers chrétiens de Paris. « Sans même assigner, dit-il aux inscriptions de Montmartre, une origine aussi reculée (que le IIIe ou le IVe siècle), on trouve dans l'histoire des monuments religieux la preuve certaine de l'antériorité de la crypte sur la chapelle élevée suivant l'usage des premiers chrétiens, par suite de l'affluence toujours croissante des visiteurs. Or l'antiquité de cette chapelle, mentionnée dès la fin du XIe siècle, comme un lieu ancien vénéré, recevant de nombreuses offrandes, est mise hors de doute par son nom même de *Sanctum Martyrium*, nom qui, dans les écrits des saints Pères, désigne les basiliques primitives, qui n'existe plus dans la langue de Fortunat et de Grégoire de Tours, et qu'un texte du IXe siècle relate comme une appellation hors d'usage..... [1]

« Si mon opinion est partagée, ajoute M. Le Blant, on verra dans la crypte de Montmartre un sanctuaire creusé aux premiers siècles sur la place, sans doute, bien connue où saint Denis et ses compagnons avaient souffert pour la foi..... dans le *sanctum Martyrium* un antique édifice s'élevant, selon la coutume, sur le lieu sanctifié par le martyre..... L'ensemble de ces faits, évidemment antérieurs aux écrits des hagiographes, montrera par quelle tradition non interrompue le souvenir de l'apôtre des Gaules est arrivé jusqu'à nous[2]. »

Suivant l'autre opinion, qui nous paraît la vraie, l'église de *Saint-Denis-de-la-Prison* était *Saint-Denis-de-la-Chartre* en la cité de Paris. Cette ville ne pouvait guère avoir sa prison à Montmartre : c'était trop loin. Puis on ne voit pas qu'il y ait eu des chanoines à Montmartre, tandis qu'il y en avait dans l'intérieur de la cité. Comme on chercha de bonne heure où les saints avaient été emprisonnés, on conjectura naturellement que c'était dans le cachot pratiqué au-dessous de l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre. L'église de Saint-Symphorien était près de là.

Il résulterait de là que la crypte de Montmartre n'aurait pas été une prison à l'origine. C'était probablement une excavation d'où l'on avait extrait du sable ou de la pierre à bâtir. Saint Denis l'ayant trouvée à sa convenance, y aurait cherché un refuge et réuni les premiers fidèles. S'il y fut découvert, les chrétiens n'en furent que plus portés à la regarder comme un lieu saint. D'après sa configuration très irrégulière et très inégale, il est presque évident qu'elle fut agrandie à plusieurs reprises. Si elle avait été creusée d'une seule fois, en pleine période de paix, elle n'aurait pas eu de telles formes; et les commencements doivent remonter beaucoup plus haut que l'époque de l'inscription.

De la sorte, l'on aurait fait à Montmartre ce que l'on faisait aux catacombes de Rome : une chapelle souterraine à l'endroit où avait été le martyr, et plus tard, une église d'où l'on descendait dans cette crypte. C'étaient les usages du christianisme naissant, qui étaient là conservés.

1. « Martyria vocabantur ecclesiæ quæ in honore aliquorum martyrum fiebant. » — Walafridus Strabo, *De rebus eccl.* p. 184.

2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, in-4°, t. I, p. 271 : *Montmartre.*

3° *L'inscription avait rapport à saint Denis et à saint Clément, et semblait être de la fin du* v^e *siècle.*

D'après les indications du procès-verbal dressé minutieusement sur les lieux par le prévôt de Montmartre, et d'après le récit de Dom Marrier, les trois mots qui restaient de l'inscription, parmi des traces d'autres mots effacés, étaient :

† MAR.....
CLEMIN..... DIO.....

Cette disposition ressort du texte même du procès-verbal.

Un habile épigraphiste de Paris nous a fait observer que CLEMIN ou CLEMINS est mis pour CLEMENS. Cela est d'autant plus juste que le changement de l'E en I est très fréquent dans les inscriptions chrétiennes. DIO... étant évidemment le commencement de DIONISIUS (Denis), c'est le nom de Clément qui se trouve rapproché de celui de saint Denis, dans une phrase qui paraît unique, attendu que DIO... doit être réuni à MAR... (martyr), pour donner un sens complet. On voit tout de suite que ces trois mots, abstraction faite de ceux qui ont disparu, rappellent l'affirmation de la *Passion de saint Denis* : « *Dionysius, tradente beato Clemente... Parisius, Domino ducente, pervenit.* (*Lect.* V.) — *Denis, envoyé par le bienheureux Clément, arriva à Paris conduit par le Seigneur.* »

Quoique le champ des conjectures soit immense sur les rapports qu'avaient eus entre eux *saint Denis martyr et saint Clément*, d'après ces trois mots, c'est bien d'eux qu'il s'agit; et les conclusions à tirer sont fort importantes.

D'abord quel est l'âge de cette inscription? — M. Edmond Le Blant, sans se prononcer absolument sur l'époque précise, dit que les caractères tracés dans le cimetière de Saint-Calixte au III^e et au IV^e siècle, selon M. de Rossi, présentent des points frappants de ressemblance avec les nôtres. Il fait observer, en outre, que les *proscynèmes* païens d'Egypte, dont parle M. Letronne, sont également gravés à la pointe ou simplement écrits à l'encre rouge. Ainsi, selon toute vraisemblance, elle pouvait appartenir au v^e siècle. La fin du v^e siècle ne serait pas mal en harmonie avec cette empreinte de la croix, qui apparaît fréquemment sous cette forme dans les inscriptions tumulaires des Gaules après 448. Suivant M. Edmond Le Blant, c'est la date la plus haute que l'on puisse assigner à cette forme de croix simple [1]. Cependant M. Mowat en a reproduit une du cimetière de *Caro* (*Morbihan*), gravée en tête d'une inscription de l'année 307 ou 308, dans laquelle se lit le nom de l'empereur Maximien [2]. L'authenticité en a été contestée. Mais on est bien fondé à suivre l'opinion de M. Edmond Le Blant, et à classer cette croix et l'inscription qui la suit, dans la seconde moitié du v^e siècle. C'est une antiquité encore imposante, et la crypte elle-même remonte sensiblement plus haut.

Si l'on considère la disposition des mots placés sur deux lignes, et la signification de MAR et DIO ainsi éloignés l'un de l'autre, quand ils devraient être tout à fait rapprochés, puisqu'ils s'appellent mutuellement (*Martyr Denis*), l'on a lieu de penser qu'il y avait deux vers latins à la suite de la croix. Le v^e siècle était l'époque de Prudence, qui avait chanté en vers latins les triomphes des martyrs, comme saint Damase, au IV^e, avait orné leurs tombeaux d'inscriptions métriques. La Gaule avait eu Ausone de Bordeaux, à la fin du IV^e siècle, et saint Sidoine Apollinaire au v^e, pour mettre en honneur les élégants hexamètres : le goût était alors à la versification. Les débris mêmes de l'inscription conviendraient à la formation des vers : MAR(tyr), qui commence le premier, ne pouvant être immédiatement suivi de DIO, qui avec ses syllabes brèves se trouve rejeté à la fin du second, pour donner le dernier *dactyle*, on a l'explication toute naturelle des deux lignes superposées, concourant ensemble à former un sens complet et à rattacher MAR(tyr) avec DIO (nisius). Ce n'est qu'une vraisemblance, dont il ne faudrait pas outrer les conséquences; mais ces débris se prêtent bien à la contexture des vers, que nous n'essayons pas de restituer ainsi :

† MAR*tyr, quem Roma sanctus dimisit ab urbe*
CLEMINs, *in crypta latuit DIOnisius ista.*

Denis martyr, envoyé de Rome par saint Clément, se cacha dans cette crypte. Il est seulement positif qu'un souvenir des premiers chrétiens de Paris avait réuni là les deux noms de saint Clément et de saint Denis, parce que l'on était persuadé que ces deux saints avaient

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII^e *siècle*, in-4°, Paris, 1856, t. II, p. 415. — M. Le Blant dit : « La présence de la croix, qui n'apparaît qu'en 448 sur nos marbres funéraires, ne permet point de songer à un temps très ancien pour cette inscription (dont il s'occupe). »

2. Robert Mowat, *Remarques sur les Inscriptions antiques de Paris*, in-8°, p. 58, n° 42. Voir aussi ce qui regarde les fouilles pratiquées au cimetière de Saint-Marcel.

eu des rapports ensemble; et ils étaient mentionnés dans cette crypte, parce que la tradition affimait que saint Denis s'y était retiré. Cette tradition se relie ainsi étroitement à l'époque de l'empereur Constantin.

L'auteur de la *Passion* avoue qu'il a bien plus appris de la bouche des fidèles que des documents écrits : « *Plus fidelium sunt relatione comperta quam prebentur ad nos lectione transmissa.* (*Præfatio.*) C'est faire entendre qu'il y avait cependant quelques indications écrites. Celles des préfaces de la liturgie gallicane, dont parle Hincmar dans sa lettre à Charles le Chauve [1], avaient été dictées par les saints évêques de la Gaule au v^e^ siècle, peut-être déjà sur la fin du IV^e^. Celles de la crypte de Montmartre parlaient visiblement dans le même sens. Les fidèles de Paris avaient aimé, dès le commencement, à témoigner leur reconnaissance à saint Clément, pour le bienfait de la foi qu'ils en avaient reçu, par l'entremise des martyrs. C'est à lui, comme nous le disons plus loin, qu'ils avaient dédié d'abord la crypte qui, plus tard, prit le nom de saint Marcel, parce que celui-ci y fut inhumé vers 436 [2]. L'inscription de Montmartre parlait dans le même sens, et ne faisait qu'exprimer ce qui était alors dans toutes les bouches, en joignant le nom de ce pape à celui de saint Denis, pour les remercier tous deux d'avoir implanté l'Évangile sur les bords de la Seine. Le vandalisme, qui acheva de détruire les derniers vestiges des mots encore visibles en 1611, atteste qu'on les trouvait fort embarrassants, de même que l'autel de pierre brute; et qu'on y voyait une attestation imposante des premiers siècles, en faveur de la mission accomplie à Paris par saint Denis au temps de saint Clément.

4° *De la colonie de Germains présente à Paris au* I^er^ *siècle, et convertie par saint Denis.*

La *Passion de saint Denis* signale une colonie de Germains, qui était puissante à Paris, avant la fin du I^er^ siècle, à l'arrivée de saint Denis, et qui s'était pliée de bon cœur sous le joug du Christ, et avait détruit les idoles élevées à grands frais par ses soins [3]. Ces détails sur cette riche et influente colonie de Germains, fixée à Paris avant la fin du I^er^ siècle, sont très particuliers, et sont de ceux qu'on n'invente pas. Aucune légende merveilleuse n'y est jointe et n'y a donné occasion; l'imagination populaire n'a point passé là. Il faut que les anciens aient très exactement informé l'auteur, pour que l'on retrouve encore aujourd'hui des traces positives de cette tribu de Germains, qui tenait un rang à Paris par sa fortune et par ses emplois, au temps de Néron et de ses successeurs. Or, voilà que des inscriptions des commencements de l'époque romaine, des objets de l'industrie des peuples voisins des bords du Rhin, et d'un cachet antérieur aux rois mérovingiens, ont été naguère exhumés du sol de la cité parisienne, et sont venus révéler la présence et la prospérité d'un certain nombre de Germains, qui en avaient fait leur seconde patrie.

D'abord les auteurs latins et grecs ont mentionné des migrations de peuples de la Germanie dans les provinces de la Gaule, à cette époque, et concordent bien avec le récit de la *Passion de saint Denis*. Strabon dit « que, de son temps, vers l'an 20 de l'ère chrétienne, des habitants des bords du Rhin, appelés Germains, poussés par des hordes venues des contrées de l'est, avaient pénétré en deçà du Rhin dans l'intérieur des terres, et s'étaient établis ça et là avec une assez grande puissance... (*Gallia Lugdunensis*, lib. II, cap. III). — Ailleurs il rapporte « que les Romains avaient fait passer dans la Gaule certains peuples de la Germanie... dont les mœurs et la manière de vivre étaient à peu près celles des Gaulois... (*Germani*, lib. VIII, cap. I). » — C'était un va-et-vient fréquent des bords du Rhin aux bords de la Seine et réciproquement.

En outre, parmi les différents objets de l'industrie germanique, importés à Paris dans les temps qui précédèrent la conquête des Francs, on a remarqué une bouteille ou flacon d'argile rouge, retirée en 1867 des fondations du nouvel Hôtel-Dieu. Elle présente la forme d'un tube recourbé circulairement, et couronné par une embouchure, accostée de deux anses de suspension. Chacune des faces porte une inscription tracée au pinceau, et qui se détache en blanc sur la terre rouge, de manière à être lue facilement. M. de Longperrier a fait observer que ces vases et les inscriptions marquées sur l'argile de cette façon, et en caractères de cette forme, se rencontraient surtout dans nos provinces orientales et sur les bords du Rhin, dans le Hainaut et dans les pays de Trèves.

1. Biblot. nat., manus. lat. n° 5569, fol. 15 (X^e^ siècle). — SURIUS, *Passio S. Dionysii* (9 oct.)
2. *Gallia Christiana*, t. VII, fol. 302 : *S. Marcellus.*
3. « Tunc memorata civitas et conventu Germanorum et nobilitate pollebat » (Lect. VI.) — « Subdebat se certatim Germaniæ cervicositas et jugum Christi suave sibi imponi... poscebat. » (Lect. VII.)

C'étaient les flacons de bière de la Germanie. Peut-être en faisait-on venir la bière elle-même à Lutèce. Cette bouteille, déposée au Musée Carnavalet, par les soins de M. Vacquer, n'a pas le vernis brillant ni la finesse de pâte, qu'on remarque généralement sur les vases romains du second et du troisième siècle. L'une des inscriptions est facile à comprendre : « *Ospita, reple lagona cervesia. — Cabaretière, remplis de bière la bouteille.* » — L'autre est sujette à discussion : *Copo c n odi tu abes est repleda.* — Les deux consonnes *c n* sont probablement des abréviations. Peut-être pourrait-on lire : « *Copo care, nos audi; tu abes; est replenda. — Cher cabaretier, écoute-nous; tu t'en vas : il faut remplir la bouteille.* » Il y a sur une amphore de Cologne et sur divers autres vases romains : « *Reple me copo meri. — Cabaretier, remplis-moi de vin pur.* » C'est un sens de ce genre qu'il faut probablement adopter pour la bouteille du Musée Carnavalet. Ces propos répondent tout à fait à la gaîté des buveurs d'Outre-Rhin. Leurs brasseries de la cité de Paris gardaient facilement les habitudes de la Germanie, car la bière continuait d'être une des liqueurs préférées des Parisiens. Une lettre de M. Mommsen, reproduite par M. Mowat, atteste que cette découverte est de bon aloi. Suivant l'habile épigraphiste allemand, l'inscription décèle l'orthographe corrompue du III^e^ ou du IV^e^ siècle[1].

D'autres inscriptions rappellent des Germains fixés à Paris au II^e^ ou au III^e^ siècle. Sur un sarcophage retiré de l'ancien cimetière Saint-Marcel et déposé au Musée Carnavalet, on lit :

...MM REXS... E... REGINI.RHENICI.FIL.
SAPPOSSA CONIVNCX V.P.C..

ce qui doit être ainsi rétabli : *Diis Manibus M. Rexs...e Reginii Rhenici filio Sappossa conjunx viva ponendum curavit.* Ces trois derniers mots se trouvent en toutes lettres sur un tombeau de Lyon. (DE BOISSIEU, p. 429). — *Aux Mânes de M. R. fils de Reginius des bords du Rhin, son épouse Sapossa a fait élever ce monument.*

La date de cette inscription se rapproche peut-être de la fin du III^e^ siècle. Les P ne sont pas fermés ; ils sont encore dans le genre usité sous le règne de Claude. La présence de ce sarcophage païen au cimetière Saint-Marcel, semble une anomalie. N'était-ce pas une routine du graveur, qui avait fait marquer le *Diis Manibus* sur un tombeau chrétien ?

Il faut rappeler ici l'inscription d'Ursinien, vétéran des Ménapes, dont nous avons parlé plus haut (p. 146). Ce vieux légionnaire était venu terminer ses jours à Paris en compagnie de ses compatriotes des bords du Rhin[1]. Il était chrétien : la palme gravée sur la pierre tumulaire en est une preuve. Il semblerait qu'il devançait l'époque de Constantin, car cette palme sans monogramme et la simplicité de l'inscription conviennent aux premiers temps du christianisme.

On pourrait encore chercher des noms germains sur les poteries de l'époque romaine, découvertes récemment dans les fouilles du jardin du Luxembourg. Toutefois, outre que ces noms prenaient souvent une tournure latine, quand ils étaient écrits en latin, il est facile de les confondre avec les mots gaulois.

Mais la présence d'une colonie germaine, des plus florissantes, à Paris, au II^e^ et au III^e^ siècle, est suffisamment attestée par les trois inscriptions précédentes. La preuve de son importance est manifeste, car ce n'étaient pas les familles pauvres qui élevaient des monuments à leurs défunts. Le texte de la *Passion de saint Denis* exprime avec une remarquable justesse la situation de ces Germains dans la cité, quand elle les montre comme une partie considérable de la population, et une des meilleures conquêtes du christianisme naissant. On dirait qu'ils avaient laissé un souvenir tout spécial de leur fermeté parmi les fidèles de Paris, puisque leur opiniâtreté est expressément signalée (*Germaniæ cervicositas*). Il faut que les fidèles aient déjà été nombreux à la mort de saint Denis, puisqu'ils inspiraient de la défiance, sinon de de la crainte, aux bourreaux, désireux de soustraire les corps des martyrs à toute marque de vénération.

5° *De la première église de Paris, construite par saint Denis avant le second siècle.*

La *Passion de saint Denis* fait observer qu'il avait trouvé un grand point d'appui dans la construction d'une église, *constructione basilice roboratus* (*Lect. VII*) ; puis bientôt après, elle ajoute « que la colonie des Germains empressée à se convertir, détruisait les idoles qu'elle avait élevées à grands frais. » Cette première église

1. Voy. cette lettre dans les *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris* par M. ROBERT MOWAT, in-8°, Paris, 1883, n° 59. — Voy. le flacon sur notre planche IV, n° 10, p. 174.

1. ROBERT MOWAT, *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris*, in-8°, 1883, p. 58, n° 42.

de Paris avait laissé des vestiges, qui ont été mis au jour au commencement du XVIII[e] siècle (1711). Le moine Félibien, qui était à Saint-Denis au moment de la découverte, en parle ainsi dans son *Histoire de la Ville de Paris* (t. I, p. 129).

« Dans le dessein de faire un caveau pour les archevêques de Paris, on creusa au milieu du chœur de l'église cathédrale..... on fouilla jusqu'à quinze pieds en terre, à six pieds près du pavé on trouva deux anciens murs appliqués l'un à l'autre, qui traversaient ensemble toute la largeur du chœur : l'un de ces murs avait quatre pieds six pouces ou cinq pieds d'épaisseur, et l'autre, environ deux pieds et demi. Le moins large paraît avoir été le plus ancien, car ce fut là qu'on trouva employées, au lieu de libage, les neuf pierres dont on va parler. L'autre mur plus large paraît avoir été fait depuis pour fortifier le précédent, et pour supporter quelque masse plus grande que celle dont le premier avait été chargé. Ces deux murs ainsi joints semblent avoir été destinés à recevoir le frontispice de l'église cathédrale avant qu'elle eût été augmentée au point où nous la voyons aujourd'hui... Le petit mur suffisait pour clore l'église cathédrale quand elle était encore dans son berceau.

« Ces pierres sont de la nature des pierres tendres de Saint-Leu... Elles n'étaient pas là dans leur place... Chacune de ces pierres a quatre faces ornées d'inscriptions et de figures... Ce sont des débris jetés au rebut par les chrétiens... Au lieu de quatre pierres, il y en a neuf, qui méritent quelque attention... Elles avaient toutes une plate bande autour de chaque face, et des noms gravés au haut de chaque côté... La plus grande a trois pieds et quelques pouces de haut... la pierre de la figure 9 ou l'autel a un pied sept pouces de haut... et de large deux pieds dix pouces dans un sens... et un pied neuf pouces de l'autre.

« La première n'a que trois reliefs et le quatrième côté est occupé d'une inscription en belles lettres : TIBERIO CAESARE AVG. IOVI OPTVMO MAXSVMO ...M NAVTAE PARISIACI PVBLICE POSIERVNT. »

On voit par l'interstice laissé avant l'M et par le contexte que le mot effacé était ARAM. Alors le sens était : « *Sous le règne de Tibère César, les bateliers de la Seine élevèrent publiquement cet autel à Jupiter très grand et très bon.* » Tibère régna de l'an 14 à 37.

Félibien continue : « Sur une face (de cette pierre) sont des hommes jeunes... sur une autre, des hommes d'un âge mûr, avec des boucliers hexagones, un javelot à la main droite, pareils à ceux des Daces et des Germains de la colonne Trajane... au troisième côté sont des jeunes gens sans barbe, armés de boucliers ronds et de javelots... La seconde pierre représente Vulcain avec un marteau à la main droite et des tenailles à la gauche... les orfèvres et les fondeurs représentés sur la seconde face de la pierre, ont rendu hommage au patron des fondeurs... Sur l'autre face de la deuxième pierre, IOVIS (Jupiter) tenant une espèce de sceptre (et paraissant assis sur une sorte de trône). Au côté D de la seconde pierre est ESVS, tenant une hache et de l'autre main, une branche feuillée. Au côté C, TARVOS TRIGARANVS, le Taureau, aux Trois Grues.

« Troisième pierre. CASTOR, tenant des chevaux, et à l'autre face, sans doute Pollux dans la même attitude. Au côté C, *Cernunnos*, un dieu gaulois qu'on rencontre dans une inscription rappelant que c'était un dieu protecteur[1] ; au côté D, un homme nerveux, comme on représente Hercule, devant un serpent, que l'on voit à moitié.

« Quatrième pierre. Un homme et une femme, sur chaque face. La détermination n'est pas certaine. »

Cinq de ces pierres sont déposées au musée de Cluny.

Elles sont toutes représentées dans Félibien (t. I., p. CXXXVIII.) — (Voy. notre planche V, p. 207.)

D'où provenaient ces divinités païennes? Était-ce d'un temple, de plusieurs temples ou de simples autels publics ou domestiques ? Il n'importe pas beaucoup de le savoir. S'il y avait un temple à l'endroit où avait été dressé l'autel dédié à Jupiter et à Esus, il avait été abattu ; il n'était pas assez beau, sans doute, pour mériter d'être conservé et transformé en édifice chrétien, comme saint Grégoire le Grand recommandait à saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, de faire en pareille circonstance, lorsqu'il rencontrait des temples d'idoles dignes d'être convertis en églises[2].

Les pierres avaient été apportées là de différents côtés, comme pour servir de trophées au christianisme, qui s'élevait sur les ruines de l'idolâtrie. L'autel que les bateliers de la

1. « Cernunnos, numen Gallorum proprium. » — « Deo Cernunno servatori. » Inscription de Polenza en Ligurie (Italie). — FABRETTI, *Corpus Inscriptionum*, in-4°, 1867, p. 830.

2. BEDÆ, *Ecclesiasticæ historiæ gentis Anglorum*, p. 42, édit. 1566.

Seine avaient élevé à Jupiter, était le principal ; *Esus*, dieu des Gaulois était représenté auprès du maître des dieux romains, comme pour marquer la fusion du culte des vaincus avec celui des vainqueurs. C'était apparemment en cet endroit qu'ils étaient adorés l'un et l'autre ; le christianisme prenait possession du sol de Lutèce, au lieu même qui était le cœur de l'idolâtrie.

Avec les bateliers, c'était aussi les orfèvres, qui apportaient leur pierre et Vulcain, leur dieu d'autrefois, à la construction de l'édifice chrétien. Étaient-ce d'autres corporations d'artisans ou de marchands, qui avaient livré les dieux de la troisième et de la quatrième pierre? C'est ce que les inscriptions inexpliquées ne permettent pas de déterminer, à moins que SEVIRI n'indique des juges ou les principaux représentants de la colonie germanique, ou plutôt les chefs du municipe, les *sévirs* municipaux, dont il était question chez les Romains[1]; et que EVRISES ne rappelle certains corps de métiers. Ce qui n'est pas douteux c'est que deux riches corporations de Paris, les bateliers et les orfèvres, avaient contribué à bâtir cette première église sur les débris de leurs dieux vaincus.

6° *Les vestiges de la première église de Paris, concordent bien avec les assertions de la Passion de saint Denis.*

Selon la *Passion de saint Denis*, c'étaient de riches Germains, établis dans la cité, qui avaient formé le noyau principal de la chrétienté naissante de Paris, avant la fin du Ier siècle. Leur importante situation dit naturellement qu'ils étaient associés au commerce, à l'industrie parisienne, dans toutes leurs branches les plus prospères; par conséquent qu'il y y avait parmi eux des possesseurs de bateaux et des orfèvres. En embrassant le christianisme, c'étaient les autels des bateliers et des orfèvres, qu'ils avaient à renverser, à enfouir au bas des murs de la nouvelle église du Christ. C'est ce que l'on voit qu'ils firent en apportant leurs images de Jupiter et d'Esus, de Vulcain et de Cernunnos, à l'endroit qui devait être le chœur de Notre-Dame.

Y a-t-il quelque signe qui puisse donner lieu de penser que cela se fit à peu près au temps de saint Clément et non à la fin du troisième siècle ? Des signes ; oui; mais on comprend que ce n'est pas une démonstration rigoureuse.

Ces débris des divinités gauloises et romaines sont la marque des premières victoires de l'Évangile; ils annoncent le voisinage de l'époque purement gauloise ; les dieux de l'ancienne Lutèce y sont encore en nombre égal à ceux de Rome. La seule inscription qui s'y voie est du règne de Tibère (de l'an 14 à 37). Les divinités romaines qui prirent droit de cité dans Paris au IIe et au IIIe siècle, n'étaient pas encore bien maîtresses de la place, quand les premiers fidèles apportèrent ces ruines de leurs autels ou de leurs temples pour la construction de l'église. Elles dominaient tout autrement à la fin de l'empire des Césars ; l'inévitable Mercure, par exemple, avait sa statue presque partout, ainsi que les idoles du Musée Carnavalet, provenant de l'emplacement du Nouvel Hôtel-Dieu, de Montmartre,.. du jardin du Luxembourg, etc., etc., en fournissent manifestement la preuve. Les statues des dieux et des déesses de Rome, surtout celles de Mercure, auraient été apparemment plus nombreuses que celles des dieux gaulois, si la construction avait eu lieu à la fin du IIIe siècle; quelque inscription moins ancienne que celle du règne de Tibère, s'y serait probablement rencontrée. Il n'y a pas même d'idole en pied ; il n'y a que de simples reliefs ; et cependant l'époque de la domination romaine fut l'époque des statues, des bustes ; elle les multiplia dans tout l'empire ; Paris en a révélé bien d'autres que celles du Musée Carnavalet.

Assurément on ne saurait admettre qu'une belle et imposante église ait été construite à Paris vers la fin du Ier siècle. Les églises étaient alors des chambres ou des chapelles en bois, d'un aspect chétif. Mais étant donné la colonie de riches et puissants Germains, qui s'étaient convertis aux prédications de saint Denis, il ne serait pas impossible qu'ils aient élevé, sous sa direction, une sorte d'édifice, dont les murs eussent reposé sur les blocs de pierre taillés en statues des dieux de Rome et de la Gaule. Cette construction primitive, retrouvée sous le chœur de Notre-Dame en 1711, n'était qu'une ébauche en comparaison de celle que bâtit Childebert Ier, et dont on voit des tronçons de colonnes de beau marbre au Musée Carnavalet et au Musée de Cluny. Elle ne choque pas les données de l'archéologie pour le Ier siècle. L'hagiographe ne dit pas qu'elle était dédiée au Sauveur ni à Notre-Dame; et c'est encore une marque de son ancienneté; car s'il

1. Les *seviri* ou *sex viri* étaient une compagnie de six personnages remplissant une fonction judiciaire, militaire ou municipale.

avait écrit au IXe siècle ou même au VIIIe, il n'aurait pas gardé le silence sur ce vocable de Notre-Seigneur, que Hilduin ne manque pas de lui attribuer dans sa grande amplification de la *Passion de saint Denis*. Il restait dans les traditions des premiers temps, où les églises n'étaient pas encore dédiées à Dieu, à la Vierge ou aux saints. Elles étaient consacrées ; mais plusieurs ne prirent pas tout d'abord le nom d'un saint, qui en fut choisi pour le patron. Ainsi les chambres que saint Pierre et ses premiers successeurs avaient changées en églises dans la ville de Rome, portèrent les noms de ceux qui les avaient données ou fait construire, en attendant qu'elles prissent ceux de leurs patrons.

C'est la remarque faite par M. Le Blant : « Marangoni, dit-il, rappelle qu'aux temps des persécutions quelques églises avaient reçu le nom de pieux citoyens, sous la protection ou dans la demeure desquels elles avaient été placées, et qu'alors les *tituli* privés de Gaudentius, de Pudens, d'Aquila et Prisca, se confondaient avec ceux des basiliques de Sainte-Cécile, de Sainte-Pudentienne et de Sainte-Prisque[1]. »

Ainsi l'une des plus vieilles basiliques de Reims, celle de Saint-Agricola, désignée dans le second texte du testament interpolé de saint Remi sous la dénomination de *basilica Joviniana tituli beatæ Agricolæ*, conservait le nom de son fondateur, qui devint consul en 367, et celui de son patron[2].

Cette absence de vocable, dans le récit de la construction de cette première église de Paris, aurait de quoi nous surprendre si l'auteur avait écrit après le VIe siècle ; mais elle est dans la nature des choses, s'il racontait avec fidélité ce qui se passa à la fin du Ier.

Une autre particularité qui ne manque pas de signification, c'est que l'église bâtie par saint Denis paraît avoir été orientée un peu différemment de la basilique actuelle. Le mur dans lequel étaient enclavées les pierres des divinités gauloises et romaines, se prolongeant sans interruption sur toute la largeur du chœur de Notre-Dame, ne pouvait être le frontispice : il eût été d'une étendue démesurée ; la place de la porte n'y était pas marquée. Il était apparemment un mur latéral, et il doit y en avoir un autre parallèle, sous le sanctuaire. Si M. Vacquer eût été là au moment des fouilles, il eût fait sonder jusqu'à ce second mur, et probablement nous aurions encore d'autres divinités, qui seraient au Musée Carnavalet. L'église primitive était par conséquent tournée plus au nord. Était-ce que la question de l'orientation des églises n'avait pas encore été posée, dans ce temps où elles étaient des chambres à Rome, et des catacombes? On ne saurait le dire. Saint Denis avait bien pu ne pas tenir à une direction qui n'était pas tout à fait à l'orient.

C'était de sa part beaucoup de hardiesse de construire un édifice chrétien sur les débris des idoles de la Gaule et de Rome. Les païens ne pouvaient manquer de tirer vengeance de cet échec infligé au paganisme. Aussi fut-il dénoncé au proconsul, si ce n'est à l'empereur lui-même, et un envoyé de Rome vint constater ce qui se passait à Paris. Le nom de Fescennius fut-il inventé? Était-ce le juge véritable qui présida à l'exécution des saints ? Il ne figure pas dans la *Passion*. Où était-il inscrit? Par qui fut-il découvert? Ne serait-il pas imaginaire? Il n'est nulle part dans les inscriptions gallo-romaines. Il apparaît dans les diverses refontes de la *Passion*, dues à la plume des clercs et des moines lettrés du IXe siècle. On ne voit pas que l'édit de proscription se soit étendu aux chrétiens de Paris ; il ne visa que les chefs ; du moins aucun martyrologe ne signale de martyr, qui aurait partagé leur supplice.

7° *La crypte de Saint-Marcel fut apparemment fréquentée pendant les persécutions.*

Nous avons appelé l'attention sur la crypte de Montmartre, sur son inscription biffée par des haines aveugles, sur son autel de pierre brute, brisé par des mains de sectaires. C'était assurément un des premiers lieux de rassemblement des chrétiens de Paris, un de leurs refuges pendant les persécutions. Les lettres gravées au Ve siècle, et marquant, avec les noms de saint Denis et de saint Clément, des souvenirs antérieurs, indiquaient peut-être que l'apôtre de Paris avait coutume de se retirer là, d'y célébrer les saints mystères. Ainsi que nous l'avons dit, la grande irrégularité de cet oratoire, inégal en largeur et en hauteur, la forme primitive de la pierre d'autel, qui n'était pas polie, donnent lieu de penser que cette crypte fut agrandie par les fidèles, quand fut passée la tourmente des persécutions. Les vraisemblances

1. *Cose Gentilische*, p. 396-397. — Bosio, p. 586. — Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, t. I, p. 444.
2. Edmond Le Blant, *ibid.*, p. 444.

du moins autorisent à le croire; car si elle avait été construite d'une seule fois, elle aurait été régulière. Les derniers agrandissements pouvaient dater de l'âge de la pierre d'autel, c'est-à-dire de la fin du v^e^ siècle environ; le commencement pouvait être beaucoup plus ancien.

La longueur de 32 pieds et la moyenne largeur de 12 pieds suffisaient à des réunions de 80 ou 100 personnes : ce qui suppose déjà un noyau respectable de chrétienté dans la ville. Si l'on y déposa des corps de martyrs ou de chrétiens, comme le pense Dom Marrier, et comme le fait supposer une dent humaine, qu'il avait trouvée derrière l'autel, l'on avait besoin d'un certain espace pour les sépultures. Quoique l'on ne puisse déterminer à quelle époque fût élevée la chapelle supérieure, il est à croire que ce fut peu après les persécutions. Alors on descendait quelquefois dans la crypte; on y disait la messe le jour anniversaire de la mort des saints; c'était toujours un lieu de pélérinage. C'est ainsi que les fidèles de Rome continuaient, après le règne de Constantin, à descendre dans les principales catacombes, par un escalier pratiqué à l'intérieur de l'église construite au-dessus de l'endroit sanctifié jadis par la présence des corps saints.

Une seconde crypte se trouvait sur l'emplacement de l'église de Saint-Marcel. Quoique l'on n'ait rien découvert de ses vestiges, dans les fouilles pratiquées récemment aux alentours, son existence ne saurait être contestée, car elle est mentionnée par les anciens livres liturgiques du diocèse de Paris, à propos de la translation des reliques de l'évêque saint Marcel, qui avait d'abord été inhumé dans la chapelle souterraine dédiée à saint Clément. Le *Gallia Christiana* en parle ainsi : « L'église de Saint-Marcel située dans un faubourg de Paris, auquel elle a donné son nom, se glorifie d'avoir eu pour fondateur Roland, neveu de Charlemagne... Ce fut ce jeune prince qui construisit le premier une église sous le vocable de saint Clément, à l'endroit où avait existé une crypte souterraine dédiée aussi à saint Clément, pape et martyr. » [1].

1. « S. Marcelli ecclesia sita in suburbio Parisiensi, cui suum indidit nomen.... fundatorem habere gloriatur Rotlandum, filium fratris Caroli Magni imperatoris.... qui primum ubi crypta subterranea sancto Clementi papæ et martyri sacra, ecclesiam sub ejusdem S. Clementis patrocinio ædificavit. » (*Gallia Christiana*, t. VII : *Ecclesia Parisiensis*, p. 302; t. VIII : *S. Marcellus.*)

— Voy. *Breviarium Parisiense : In Festo S. Marcelli*, III^a^ Novembris. — Et *in Festo translationis S. Marcelli*, XXVI^a^ Julii.

Saint Marcel avait été inhumé là avant le milieu du v^e^ siècle, et son nom avait prévalu insensiblement sur celui de saint Clément, qui resta toujours en grande vénération à Paris dès les premiers siècles. Mais, avant saint Marcel, le sanctuaire réunissait déjà des fidèles de Paris il était comme les catacombes de Rome, c'est-à-dire qu'il servait, sans doute, de refuge pendant les persécutions.

Il est remarquable que les Parisiens aient eu à cœur d'honorer le pape saint Clément avant même le règne de Constantin, et qu'ils aient consacré un autel sous son vocable antérieurement à la construction de la basilique élevée en l'honneur de saint Pierre et saint Paul, sur la montagne Sainte-Geneviève, par Clovis et sainte Clotilde. C'est assurément qu'ils croyaient lui être redevables du bienfait de la foi, et qu'ils voulaient le remercier d'avoir envoyé saint Denis et ses compagnons sur les bords de la Seine. Sa fête fut célébrée en grande solennité dans les principales abbayes : à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Denis, à Saint-Marcel... et aussi à Notre-Dame. Les vieux lectionnaires et les vieux antiphonaires en font foi [1].

C'était une collégiale desservie par des chanoines, que Roland, neveu de Charlemagne, avait construite sous le patronage de saint Clément. La crypte, qui avait été là, fut probablement détruite au moment de cette construction du IX^e^ siècle. Aussi les historiens ne l'ont-ils signalée que d'une manière générale. « Le corps de saint Marcel, dit Félibien, fut inhumé hors de la ville, selon la coutume, dans une chapelle dédiée à saint Clément, et qui était jointe à un cimetière [2]. » Sauval affirme que le nom de saint Marcel avait été donné à l'église bâtie par Roland, parce que l'on y avait trouvé les reliques de saint Marcel, transportées plus tard à Notre-Dame[3]. Mais ce fut, sans doute, à la longue, que l'appellation se trouva changée par le peuple, qui venait en pèlerinage au tombeau

1. Voy. Bibliot. nat., manus. lat. n° 12601. Lectionnaire avec notations et neumes (XII^e^ siècle), provenant de Saint-Germain des Prés. Saint Clément est au folio 169. — Voy. surtout l'antiphonaire de Saint-Germain des Prés, n° 12044 (XII^e^ siècle), fol. 212 : *In Vigilia S. Clementis;* puis *in Sollemnitate.* On sent un affectueux souvenir des Parisiens pour saint Clément dans ces mots : « Hic a cunctis fidelibus et gentilibus amabatur fideliter Christi plebis pius pater... »

— N° 17002 (X^e^ siècle), provenant de Notre-Dame; fol. 174 : *Saint Clément.*

— N° 15436 (XI^e^ siècle,) fol. 172, provenant du chapitre de Saint-Marcel.

— N° 14816 (XII^e^ siècle), provenant de Saint-Maur-les-Fossés; fol. 295 : *Saint Clément.*

2. *Histoire de la ville de Paris*, t. I, p. 19.

3. Sauval, *Histoire et Recherches des Antiquités de la ville de Paris*, in fol., Paris, 1724, t. I, p. 432.

du saint évêque. On a cru retrouver dernièrement des ruines de l'église primitive bâtie sur la crypte de saint Clément. C'est, en particulier, un fragment de colonne en marbre bleu turquin, datant apparemment de la première période mérovingienne, des briques avec ornement pareilles à celles de Saint-Vincent (Saint-Germain-des-Prés) [4]. Ce sanctuaire était là au VI^e^ siècle et probablement déjà au IV^e^. Il était un des plus anciens qui aient été construits par les Parisiens, après celui de Notre-Dame. Nous avons vu que saint Grégoire de Tours le mentionne, au chapitre CV du livre de la *Gloire des Confesseurs*, quand il dit que le tombeau de la vierge Crescence se trouvait de temps immémorial dans un bourg de Paris, « *non loin de l'église appelée la vieille église, — loco in quo senior, ut aiunt, ecclesia nuncupatur.* »

8° *Ce que l'on sait du commerce, des vignes de Paris, à l'époque gallo-romaine, répond bien à certains détails de la Passion de saint Denis.*

L'ancienne *Passion de saint Denis* affirme, avec justesse, que la contrée était fort boisée (*arboribus nemorosa*) à l'arrivée de l'apôtre de Paris, envoyé de Rome par saint Clément.

Il ne semble pas qu'on doive admettre, dans la rédaction primitive de ce récit, l'indication sur les vignes très abondantes à cette époque, c'est-à-dire à la fin du I^er^ siècle. On trouve ces mots *vineis uberrima*, dans la copie des Bollandistes et dans quelques autres; mais celle qui fut insérée dans les leçons de l'office des saints martyrs, telles que les donnent les manuscrits n° 5301 (fol. 213, X^e^ siècle), et n° 526 (D.) (fol. 4, XI^e^ siècle), de la Bibliothèque nationale, contient à la place de *vineis*, le mot *universis*, qui changerait absolument le sens. Cela signifierait que le sol de Paris était fertile en toutes sortes de produits, mais non qu'il était emplanté de vignes. Voici les deux textes :

Texte du manuscrit n° 5301 (X^e^ siècle).	Texte du manuscrit de Notre-Dame, n° 1072 (X^e^ siècle, folio 106).
« Tunc memorata civitas.... fecunda terris, arboribusque nemorosa, et universis uberrima, constipata populis. » — Lect. VI.	« Tunc memorata civitas.... fecunda terris, arboribusque nemorosa et vineis uberrima, constipata populis, referta commerciis. » — Lect. V.

C'est évidemment un copiste qui aura dénaturé le mot. Il semble que l'auteur de la *Passion* n'avait pas signalé de vignes à Paris, à la fin du I^er^ siècle, et il avait raison. César, si précis et en même temps si riche en détails, dans ses descriptions, n'en parle pas, ni Strabon non plus. Puisqu'il y avait d'immenses étendues de forêts aux alentours, les vignobles n'y étaient pas considérables. Ce fut à l'époque romaine qu'ils commencèrent à devenir importants, et les abbayes, avec leurs troupes de moines, en couvrirent les coteaux de Montmartre et les collines environnantes. Alors dans les premiers siècles du moyen âge, on put s'imaginer qu'il en était ainsi depuis longtemps, et les copistes, croyant qu'il y avait beaucoup de vignes dans la contrée au moment où les saints martyrs y arrivèrent, purent prendre *universis* pour *vineis*. Peut-être y avait-il une abréviation dans *universis*. Mais *vineis* ne cadrait pas avec l'antiquité.

L'empereur Julien, il est vrai, dit qu'il croissait de bonne vigne à Paris : φύεται παρ'αὐτοῖς ἄμπελος ἀγαθή [1]; mais il ne dit pas précisément que l'on faisait d'abondantes récoltes de raisins. Il y avait déjà une sorte d'excellent *chasselas*, comme il y avait des figuiers près de l'endroit où devait s'élever l'église de Saint-Germain-des-Prés, et ailleurs encore. La prédilection des Parisiens était pour la bière, ainsi que l'indique le flacon des premiers siècles trouvé dans les fouilles du nouvel Hôtel-Dieu, et l'inscription qu'on y lit :

« *Copo reple lagona cervesia — Cabaretier, remplis la bouteille de bière* [1] ».

Le commerce de Paris, qui est signalé comme très actif, l'était en réalité : — *Memorata civitas... referta commerciis* (Lect. VI). L'on sait qu'au V^e^ siècle les marchands y arrivaient du Levant, que les Syriens y avaient des colonies, et qu'ils devinrent assez puissants pour faire nommer un des leurs à l'archevêché de Paris [2]. La Vie de sainte Geneviève et saint Grégoire de Tours mentionnent également cette affluence des gens de négoce de l'Asie Mineure, qui venaient y apporter les produits de l'Orient, et les échanger contre ceux des peuples du Nord. Il y avait à Paris un rendez-vous des négociants de la Lombardie, de l'Espagne et de la Provence; ils allèrent à Saint-Denis, quand on eut coutume de s'y rassembler pour la fête des saints, le 9 octobre et pendant l'octave. Au VII^e^ siècle, Dagobert les prit sous sa protection et leur accorda des privilèges pour la vente *du vin*, *du miel* et *de la*

4. Ce fragment de marbre bleu est au Musée Carnavalet.

1. Voy. notre pl. IV, n° 10, p. 174.

2. « Eusebius quidam negociator, genere Syrus, datis multis muneribus, in locum ejus (Ragnemodi) subrogatus est, isque, accepto episcopatu, omnem scholam decessoris sui abjiciens, Syros de genere suo ecclesiasticæ domui ministros statuit. (S. Gregorii Turon., *Hist.*, lib. X, cap. xxvi.)

garance, à condition qu'ils payeraient un tribut. Ce n'était qu'un débouché nouveau qui leur était offert[1]; et la place de Paris avait depuis longtemps attiré leurs devanciers, soit qu'ils allassent vers le Nord par la voie de *Catulace*, ou à *Genabum* (Orléans) par la voie qui passait près de Port-Royal et de la rue Nicole, soit surtout qu'ils vinssent sur les bateaux de la Seine, principal moyen de transport pour le midi de la Gaule, l'Espagne et le Levant.

L'auteur de la *Passion de saint Denis* semble ignorer l'importance capitale qu'avait prise le marché du bourg naissant de *Catulace* au temps de Dagobert Ier; il mentionne simplement le commerce de la ville de Paris, tel qu'il s'était développé pendant la période gallo-romaine. Il témoigne ainsi qu'il appartenait à cette époque, et non au règne de Dagobert ou de ses successeurs.

Il y a encore une importante conclusion à tirer de ce commerce florissant, Paris, et de cette affluence des marchands de l'Asie-Mineure au Ier siècle : c'est que cette ville était signalée aux premiers papes, à saint Pierre, à saint Clément, et aux premiers missionnaires envoyés dans les Gaules pour y apporter l'Évangile. Ceux-ci furent portés à s'y rendre, quand Arles, Vienne, Toulouse, Narbonne, eurent reçu les disciples de saint Paul.

9° *Les découvertes de l'archéologie aux alentours de Paris, pour les temples, les habitations, les tombeaux gallo-romains, concordent bien avec les données générales de la Passion de saint Denis sur la géographie de Lutèce à la fin du Ier siècle.*

Sommaire. — La *Passion* décrit avec précision la situation géographique de Paris à la fin du Ier siècle.— Strabon ne pouvait dire qu'il y avait déjà une ville à côté de celle qui était dans la cité. — Sur la montagne *Loculitio* (*Sainte-Geneviève*) était un temple de Diane pendant l'occupation romaine. — Un édifice était sur l'emplacement du collège Sainte-Barbe. — Un temple de Mercure paraît avoir été où s'élève l'église de Notre-Dame-des-Champs. — A Saint-Germain-des-Prés était le temple d'Isis. — Le jardin du Luxembourg était un centre de population gallo-romaine. — Au nord et à l'ouest étaient des forêts et peu d'habitants. — Il y avait, dit-on, une fonderie à Montmartre. — La montagne Loculitio semble avoir été la montagne des tombeaux. — Divers emplacements y ont révélé des sépultures de l'époque romaine.

L'auteur de la *Passion de saint Denis* a donné une description concise de la situation géographique de Paris à la fin du Ier siècle. Son tableau, dans sa brièveté, a des traits caractéristiques, qui peuvent éclaircir et compléter les auteurs anciens qui en ont parlé : Strabon, Jules César, Julien l'Apostat. Le sol du vieux Paris, exploré sur tant de points, répond aux indications qu'elle a consignées d'après le récit des vieillards, et montre ce travail d'agrandissement, qui se commençait autour de la cité, sur les bords de la Seine, à l'arrivée de nos martyrs, et qui se continua sans relâche pendant la période romaine[1]. Strabon disait : « Sur les rives de la Seine sont les Parisiens, qui ont une île dans le fleuve et la ville de *Lucotocia*[2]. » Plusieurs ont pensé que Strabon avait voulu dire qu'il y avait deux villes chez les Parisiens, l'une dans l'île de la Seine, et l'autre appelée Λουκοτοκία, et qui aurait été sur les bords extérieurs. Mais on ne saurait admettre que sous le règne de Tibère, de l'an 14 à 37, Strabon ait signalé un si grand changement survenu dans la situation de Paris depuis un demi-siècle, quand on sait que César avait trouvé toute la ville de Lutèce comprise entre les bras du fleuve de la Seine. — « *Lutetiam proficiscitur, id est oppidum Parisiorum, quod positum est in insula fluminis Sequanae.*[3] » Elle fut d'ailleurs brûlée pendant les guerres de la conquête romaine. Strabon marquait simplement que les Parisiens occupaient l'île de la Seine, où se trouvait la cité de *Lucotocia*. C'est sous les Romains que l'enceinte fut trop étroite, et que l'affluence de la population nécessita des constructions nouvelles, d'où sortit la bourgade extérieure de *Locutitio* ou *Loculitio*, très importante à l'époque mérovingienne. Le texte de l'ancienne *Passion de saint Denis* exprime assez catégoriquement ce qui se passait à Paris vers la fin du Ier siècle. « On étouffait dans un espace trop resserré; presque tout le monde s'était entassé dans l'intérieur des murailles, où l'on affluait constamment. Tout le territoire de la population était, pour ainsi dire, compris dans l'enceinte. » — *Urbis spatium, quod habitationem circumfusa fluminis unda praestabat, crescentibus consistentium catervis, reddebatur exiguum. In unum plebs acta commigrans pene territorium suum intra murorum conclusionem*

1. « Dagobertus rex Francorum vir inluster.... Volumus et constituimus in honore domni et gloriosi patroni nostri Dionysii mercatum a Missa ipsa, quæ evenit septimo Idus octobris, semel in anno.... de omnes negotiantes in regno nostro consistentes, ved de ultra mare venientes in *illa strada* quæ vadit ad Parisius.... pro vina, melle et garantia emendum.... ut illi negotiatores de Longobardia, Hispania, Provincia..., adire possint.... ⌜(*Archives nationales*, cartulaire de Saint-Denis, n° LL, 1156, fol. 10 (XIIIe siècle).

1. Voir les collections d'antiquités romaines, provenant du sol de Paris, et déposées par les soins de M. Vacquer au Musée Carnavalet.

2. « Περὶ δὲ τὸν Σηκόάναν ποταμὸν εἰσι καὶ οἱ Παρίσιοι, νῆσον ἔχοντες ἐν τῷ ποτατμῷ καὶ πόλιν Λουκοτοκίαν. — Ad Sequanam fluvium sunt etiam Parisii insulam habentes in flumine et urbem Lucotociam. » — Strabo, lib. II, cap. III.

3. Caesar, *De Bello Gallico*, Lib. VII, cap. LVII.

contraxerat.» (Lect. VI).[1] Ce mot *presque* (*pene*) montre que tous ne pouvaient plus trouver place dans la cité elle-même, et que l'on s'établissait au dehors, à cause de l'affluence des étrangers, en attendant que le palais de l'empereur Julien fût bâti près d'un amphithéâtre, et que le versant occidental de Sainte-Geneviève, le plateau du jardin actuel du Luxembourg, celui de Saint-Germain-des-Prés, se fussent couverts d'habitations, pour lesquelles Clovis Ier jugea à propos d'élever une église en l'honneur de saint Pierre et saint Paul, destinée à prendre le nom de Sainte-Geneviève. En 557, Childebert Ier en construisit une autre pour y placer les reliques de saint Vincent martyr : ce fut plus tard Saint-Germain-des-Prés. Au temps de l'empereur Julien, il ne paraît pas que ce bourg nouveau pût déjà disputer de rang avec l'ancienne cité de l'île. Ce prince ne le mentionne pas encore, quoiqu'il s'arrête à décrire ce lieu de séjour, où il se plaisait. « Je passe l'hiver auprès de ma chère Lutèce, écrivait-il. Les Celtes appellent ainsi la petite ville des Parisiens. Il y a une île de peu d'étendue, située dans le fleuve, et environnée tout entière de murailles. Des ponts de bois y conduisent des deux côtés.[2]» Ainsi, pour Julien, qui avait son palais dans le bourg de *Loculitio* ou *Locutitio*, les Parisiens ne possédaient que la petite cité de *Lutèce*, entourée de murailles dans l'île de la Seine, vers 358. La *Passion de saint Denis* fait mieux apercevoir la population nombreuse, attirée par les agréments du site et forcée de refluer hors de l'enceinte à la fin du Ier siècle. C'est l'extension de Paris de l'autre côté de la Seine, et sa force d'expansion continuelle, qui sont signalées par ces foules toujours croissantes, trop nombreuses pour se fixer dans l'enceinte : « *Urbis spacium, crescentibus consistentium catervis, reddebatur exiguum.*» L'impulsion était réellement donnée à cette époque ; elle se communiqua sans relâche, et une ceinture de quartiers populeux se forma autour de l'ancien Paris, principalement au levant et au midi, quand le paganisme était encore florissant. On le constate par les temples, par les habitations, par les tombeaux.

Sur le sommet de la montagne *Loculitio* ou *Locutitio*, à l'endroit où Clovis éleva l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, plus tard Sainte-Geneviève, se dressait le temple de Diane, la divinité de la chasse, qui dominait ainsi la cité et les forêts peuplées de bêtes sauvages, au nord et à l'est. L'on jeta ce temple par terre, quand on construisit la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul au commencement du VIe siècle. La statue en marbre blanc du roi Clovis et un tombeau également en marbre blanc, de 2 m. 15 de longueur, sur 1 de largeur, et sur lequel était sculptée la chasse de Méléagre, furent retrouvés dans le sanctuaire de l'église actuelle de Sainte-Geneviève, en 1620. Le Père Berthe, professeur au collège de Boncour, signala cette découverte dans le discours qu'il prononça à la rentrée des classes, au mois d'octobre de cette année[1].

Sur l'emplacement du collège Sainte-Barbe, non loin du Panthéon, étaient des débris remarquables d'édifices. M. Vacquer en a rapporté au Musée Carnavalet une sculpture ressemblant à un bas-relief, détachée probablement d'un temple ou de quelque opulente habitation. On remarque les pieds du dieu ou du génie qui était là debout. Un vase de terre d'un beau vernis noir, annonçant le IIe ou le IIIe siècle, en a été retiré par M. Toulouze, avec des monnaies d'Adrien, d'Antonin, de Trajan, de Claude, etc[2].

Grivaud de Vincelle relatait, en 1807, la découverte de médailles des empereurs romains, parmi des fragments de sculpture, et des urnes cinéraires, aux alentours de l'église de Notre-Dame-des-Champs. « L'on pense, disait-il, qu'elle avait remplacé un temple de Mercure.[3]» Quels indices en avait-on? Il ne s'en explique pas. Mais la présence de quelque villa ou de quelque édifice religieux des Romains y était suf-

1. La phrase « in unum plebs acta commigrans pene territorium suum intra murorum conclusionem contraxerat » se trouve dans le manuscrit de saint Gall des commencements du IXe siècle. (*Stiftsbibliothek*, manus. lat. n° 230, p. 564 à 568, écriture visigothique.). Elle n'est pas dans la copie du Xe siècle, n° 17002, provenant de Notre-Dame, ni dans celle des Bollandistes, tirée de Félibien. Elle est dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 5296 (D), fol. 4 (XIe siècle) ; et n° 5301, fol. 213 (Xe siècle). Elle paraît appartenir au texte primitif, qui passa dans un grand nombre d'offices du saint. Quoiqu'elle ajoute peu aux autres textes, elle caractérise mieux l'état géographique de Paris à la fin du Ier siècle, en indiquant déjà quelques habitations hors de l'île de la cité.

2. Ἐγω χειμάζων περὶ τὴν φίλην Λουκέτιαν. Ὀνομάζουσι δ'οὕτως οἱ Κελτοὶ τῶν Παρισίων τὴν πολίχνην· ἔστι δ'οὐ μεγάλη νῆσος ἐγκειμένη τῷ ποταμῷ, καὶ αὐτὴν κύκλῳ πᾶσαν (τὸ) τεῖχος καταλαμβάνει, ξύλιναι δ'ἐπ' αὐτὴν ἀμφοτέρωθεν εἰσάγουσι γέφυραι... — Juliani, *Misopogon*, 1 vol. in-12, p. 438 ; Lipsiæ, 1875.

1. Il disait dans ce discours : « Jacet effigies magni regis (Clodovei) marmorea vicino in templo sanctorum apostolorum Petri et Pauli jam olim, nunc vero b. Genovefæ consecrato, eo loco quo Dianae fanum initio fuisse monumentum ex candido marmore superioribus diebus effossum testatur. » (P. Berthii, *Oratio... habita Lutetiæ Paris in collegio Becodiano, V nonas octobris*. In-4°, Paris, apud Claudium Morel, 1620.).
— Voy. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*. Année 1860, in-8°, p. 50-51.

2. Voy. des notes sur ces découvertes, par M. Toulouze, dans la *Revue Archéologique*, année 1884, juillet-décembre, p. 376 et suiv. ; et aussi, année 1881, janvier-juin, p. 16-17.

3. Grivaud, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat*. In-4°, avec atlas in-fol., Paris, 1807, p. 234.

fisamment constatée. Avait-on enfoui des idoles dans la terre ou des souvenirs du paganisme à l'intérieur de l'église de Notre-Dame-des-Champs, comme on avait fait à Notre-Dame de la cité et à Sainte-Geneviève? C'était une des habitudes chères aux fidèles des premiers siècles. Sauval disait : « Je pourrais citer quantité d'autres caveaux, de coffres, de squelettes et têtes, ayant des médailles à la bouche, qui auparavant et depuis, ont été découverts à Notre-Dame-des-Champs et aux environs [1].»

A Saint-Germain-des-Prés s'élevait, paraît-il, un temple d'Isis, dont le nom serait resté au quartier d'Issy. Dubreuil, dans le *Théâtre des Antiquitez de Paris*, en parle ainsi : « La commune opinion est qu'à la place de l'église Saint-Vincent, à présent Saint-Germain, bâtie par Childebert I, il y avait un temple d'Isis, femme d'Osiris, et que d'icelle le village d'Issy a pris son nom... La statue ou idole d'Isis, qui avait été gardée là et posée contre le mur septentrional de l'église, y a demeuré jusqu'à 1514. Alors l'abbé Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, la fit enlever, parce qu'il avait vu une femme agenouillée devant... Elle fut brisée... quatre religieux s'employèrent à la démolition, et l'ont affirmé [2]». L'auteur ajoute qu'il a interrogé ces quatre religieux, et qu'ils ont unanimement confirmé son récit. Il rapporte encore que cette femme était venue prier devant cette statue pour retrouver un objet perdu, suivant les conseils qui lui avaient été donnés. Mais si l'on a mis en pièces cette statue d'Isis, il reste de Saint-Germain-des-Prés un dieu Mercure au Musée Carnavalet, il est en pierre et a le visage à demi enlevé. Il avait été jeté comme un bloc informe, pour servir à des constructions qu'on a démolies. C'était probablement un bas-relief du temple d'Isis, qui se trouvait en cet endroit.

Comme on sait que l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, et celle Saint-Vincent avaient été construites, l'une à la place d'un temple de Diane, dans les premières années du VI[e] siècle, et l'autre, à la place d'un temple d'Isis, en 557, les deux temples païens dont elles occupaient les ruines, avaient résisté longtemps aux conquêtes du christianisme. Les païens avaient dû se réfugier dans ce quartier de *Loculitio* ou *Locutitio*, quand ils s'étaient vus débordés de toutes parts, et obligés de se rendre devant le Christ victorieux dans la cité. Le jardin du Luxembourg était un vieux centre de population gallo-romaine. Sur divers points l'on y a trouvé beaucoup de fragments de vases des premiers siècles, des ustensiles, des ornements de femmes, des armes, des andouillers de cerfs, déposés aujourd'hui au Musée Carnavalet, avec une belle statuette de Mercure. Des antiquaires pensent que la cavalerie romaine était au Luxembourg [1]. Les couches inférieures du sol ont redonné souvent des objets de l'industrie gauloise.

C'est à peu de distance du boulevard Saint-Michel et du quai des Augustins, que semble avoir été l'un des établissements les plus anciens. En 1805, dans des fondations ouvertes en face de la rue des Petits-Augustins, l'on trouva plusieurs médailles d'or de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre. Elles avaient été frappées dans les Gaules et ont été dispersées [2]. Un vase de l'époque gallo-romaine a été retiré de l'ancienne rue des Mathurins, non loin de l'hôtel de Cluny; un autre plus petit de la place Maubert.

Au nord et à l'ouest de la cité, les stations se formaient et se peuplaient avec plus de lenteur. Si la voie qui passait à Catulace (Saint-Denis), amenait des étrangers et quelques marchands, les vastes forêts qui couvraient généralement les rives de la Seine, les marais de la plaine de Gennevilliers, l'éloignement des ponts, tenaient ces alentours de Paris dans l'isolement. Cependant il y avait aussi des points occupés, même dans les premiers temps de la domination romaine. Une belle tête de bronze fut découverte en 1675, près de Saint-Eustache, dans les fondements d'une ancienne forteresse. Elle a environ 0 m. 60 de haut, y compris la tour qui la couronne. Elle est mentionnée et dessinée dans Caylus [3]. En 1741, comme on creusait des fondations, rue Vivienne, on rencontra, à environ 6 mètres de profondeur, huit marbres sculptés en relief, de l'époque romaine. Caylus prétend qu'ils furent apparemment enfouis vers 554, lorsque Childebert fit détruire à Paris et dans tout le royaume, les autels, les statues, les temples, et tout ce qui avait servi au culte des idoles [4]. C'est peut-être une supposition hasardée, car il y avait là des ornements de tombeaux, auxquels il semble que les chrétiens n'auraient pas touché.

1. Sauval. *Antiquités de Paris*, in-fol., Paris, 1725, t. II, VIII, p. 335 et suiv.
2. Dubreuil, *Théâtre des Antiquitez de Paris*, petit in-4°, Paris, 1612, p. 338.

1. *Revue archéologique*, année 1884, Janvier, p. 124 et suiv.
2. Grivaud, *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat*, in-4°, 1807, avec atlas in-fol.
3. Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines*, in-4°, Paris, 4 vol., t. II, p. 379, pl. CXIII.
4. Caylus, *ibid.*, t. II, p. 383.

En outre, Caylus remarque que le personnage n° 1 de sa planche CXIV (t. II) représente un homme vêtu du *sagum* ou tunique gauloise, tenant un verre, qui étaient chez les premiers chrétiens le symbole de la communion. Mais il paraît qu'il s'agit simplement ici d'un repas. Le n° 2 de la même planche faisait partie d'un tombeau; il avait rapport aux mystères de Bacchus. Les n° 1 et 2 de la planche CXV représentent un prêtre rendant les oracles.

Suivant Caylus, il y avait une fonderie à Montmartre avant la conquête de Jules César. On a trouvé sur l'emplacement présumé une tête de bronze représentant Cælius Caldus, qui fut consul l'an 94 avant Jésus-Christ[1]; et entre l'ouest et le midi de la montagne, deux bas-reliefs de marbre, figurant, l'un, des enfants occupés à monter sur des chars; l'autre, un char à deux chevaux, dans lequel on aperçoit les jambes d'un enfant. Au pied de la montagne, on a encore recueilli un bas-relief de marbre à demi brisé, dans lequel se détache une tête; puis un petit buste de Cybèle mentionné par Grivaud[2].

Les constructions allaient se multipliant à l'est de la ville au delà des Arènes et du palais de Julien, pendant la période romaine. C'était, sans doute, pour les protéger qu'on avait élevé un rempart derrière l'emplacement où s'éleva l'ancien Parloir aux Bourgeois. On en retrouva une partie, en 1365, sur une longueur d'environ cent mètres, au bout des fossés de l'enceinte de Philippe-Auguste, entre la porte d'Enfer et l'ancien Parloir aux Bourgeois. C'étaient des murs de six mètres de large et de deux mètres de haut. La solidité résistait aux coups des démolisseurs, comme les meilleurs ouvrages de l'époque des Césars[3].

D'autres points occupés à l'époque romaine pourraient encore être signalés sur les bords de la Seine, particulièrement au sud-est et au sud de la cité, et prouver encore que celle-ci ne pouvait se contenir dans son enceinte de murailles à la fin du Ier siècle, comme l'affirme la *Passion de saint Denis;* elle débordait pour ainsi dire sur la rive méridionale du fleuve, sur le versant et au bas de la montagne Sainte-Geneviève, qui s'appelait *Loculitio* ou *Locutitio*[1].

Quel était le vrai nom et quel en était le sens? Les vieux manuscrits ne sont pas d'accord. Ne serait-ce pas *Loculitio*, qu'il faut lire, ainsi qu'on le voit dans certaines copies hagiographiques ou historiques de l'époque mérovingienne? Alors cela signifierait *Montagne des tombeaux*, les *loculi* chez les Romains étant les bières, les emplacements des cercueils, les niches où étaient déposés les corps des martyrs aux catacombes. Si *Loculitio* n'était pas le vrai nom, il indiquait du moins ce qu'était le plateau supérieur de la montagne Sainte-Geneviève, c'est-à-dire une vaste nécropole. Les tombeaux qu'on y a découverts peuvent encore jeter quelque lumière sur l'histoire du vieux Paris et sur les conquêtes du christianisme dans les premiers siècles.

Les sépultures avaient envahi le midi de la butte dans le courant du IVe siècle, et s'y étaient accumulées sur un vaste emplacement. Elles occupaient déjà, dès les temps antérieurs, beaucoup d'espace au quartier de l'Observatoire, près du boulevard Port-Royal, de l'avenue Arago, de l'avenue des Gobelins, le long de la voie de *Genabum* (*Orléans*), de la voie d'Issy, et sur les deux rives de la Bièvre.

Ces cimetières païens n'ont point de rapport avec la chrétienté primitive de Paris, ni avec la notice de la *Passion de saint Denis*, si ce n'est pour offrir des stèles ou pierres dressées, sur lesquelles seraient écrits des noms de Germains qui faisaient partie de la colonie puissante, si favorablement disposée à recevoir l'Évangile dès le commencement.

N'y avait-il pas, dans le voisinage de ces tombeaux, une crypte qui pût servir de refuge aux chrétiens pendant les persécutions, de même qu'à Saint-Marcel et à Montmartre? Il y avait les souterrains creusés pour l'extraction du sable, qu'on employait à la fabrication des poteries. Plusieurs avaient pu être agrandis et disposés en guise des catacombes. Mais les archéologues ne pensent pas qu'elles aient servi d'habitation. Il faut, sans doute, se ranger à leur avis. Cependant on découvrit dans une de ces sablières un moulin à bras, et des débris d'ustensiles de bronze, lorsqu'on creusa les fondations du Panthéon en 1757. Il y avait aussi sur

1. Caylus, *Ibid.*, t. III; *Antiquités romaines*, p. 395-396.

2. *Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat.* In-4°, Paris, 1807, avec atlas in-fol.

3. M. Léopold Delisle a publié dans le *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, année 1867, p. 176, une note sur ces substructions romaines trouvées en 1365, à l'emplacement du Parloir aux Bourgeois. Deux feuillets de garde d'un registre de la Chambre des Comptes indiquent « qu'en 1365 on retrouva derrière la maison de ville, qui est derrière les Jacobins... de forts murs aux Sarrazins, qui donnèrent grand peine à rompre et à dépiécer... Ils avaient cinquante toises de long sur une toise de lé et deux toises et demi-quart de parfont... toutes boutées avent au banc des fossés de la ville entre la porte d'Enfer et la maison de la ville... »

1. Ces noms se retrouvent dans les anciens textes de la *Vie de sainte Geneviève*, dans la charte de fondation de l'église de Saint-Vincent, plus tard Saint-Germain-des-Prés.

l'emplacement des sépultures de la rue Valette, une galerie souterraine contenant beaucoup de poteries rouges ornées de bas-reliefs remarquables, et quelques monnaies de bronze, d'Antonin, de Trajan, de Claude[1].

Les sépultures chrétiennes de l'époque des Constantins semblent avoir fait presque entièrement défaut près de l'église Sainte-Geneviève. On n'y a guère rencontré que des tombeaux de l'époque mérovingienne. Peut-être quelques familles chrétiennes avaient-elles cherché un abri aux alentours, pendant l'ère des persécutions, et avaient-elles inhumé là leurs aïeux convertis depuis longtemps. Il est probable qu'à l'origine, lorsque les fidèles étaient disséminés parmi des foules d'idolâtres, et que la tourmente religieuse était très sanglante, ils choisissaient parfois des lieux particuliers d'inhumation pour leurs morts; comme les dames romaines ensevelirent plusieurs des premiers martyrs dans leurs champs (*in praedio suo sepelivit*), et comme la matrone de saint Denis déposa les restes des trois apôtres dans son champ. En 1874, on découvrit un tombeau de la fin du IVe siècle, dans l'ancien enclos de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, mais non dans le cimetière des religieux[2].

Cette société chrétienne, avant de se montrer au grand jour dans le courant du IVe siècle, avait grandi dans l'ombre, donné ses martyrs aux lions des arènes de Paris, laissé quelques signes de vie sur les peintures des vases du IIe et du IIIe siècle. Elle ne pouvait faire beaucoup plus, étant donné la cruauté des païens. L'auteur de la *Passion de saint Denis*, qui avait pu consulter les vieillards, dont les aïeux avaient vu la persécution de Dioclétien, avait caractérisé ces progrès datant de loin, et la barbarie des défenseurs des dieux. C'était en petit l'image de ce qui s'était passé à Rome depuis saint Pierre à Constantin.

10° *La Passion de saint Denis fournit quelques indications exactes sur les origines de la ville de ce nom.*

Le récit de la *Passion de saint Denis* fait assister, pour ainsi dire, à la formation du bourg, qui paraît n'avoir pas encore eu de nom au Ier siècle, et qui ne tarda pas à s'appeler Catulace, pour devenir dans la suite Saint-Denis. L'auteur rappelle seulement que les corps des saints furent déposés dans un champ cultivé, près de la voie romaine, à la sixième pierre de la ville (*sexto ab urbe lapide. — Lect. IX*), c'est-à-dire à six milles de Paris, comme s'expriment les hagiographes des temps postérieurs. La matrone qui prit soin de la sépulture, avait beaucoup d'esclaves ou d'affranchis, dont les uns allèrent enlever les corps décapités, et les autres préparèrent un festin pour les bourreaux. Elle dirigeait là une exploitation considérable et possédait une ou plusieurs maisons. C'était une station naissante, où pouvaient être une hôtellerie et quelques résidences pour les marchands, qui se rendaient dans le nord ou en Angleterre, ou qui venaient échanger à Lutèce les produits de l'industrie de la Grande-Bretagne, contre ceux de l'Allemagne et du Levant.

Ce n'est qu'à partir de la fondation de l'église par les habitants de Paris, à la demande de sainte Geneviève, que l'affluence des fidèles au tombeau des martyrs donna de l'accroissement à la population environnante, les chrétiens aimant à se fixer en un lieu si célèbre et si vénérable. Cette extension se fit graduellement; elle n'était probablement pas encore considérable au moment où écrivait l'hagiographe, puisqu'il ne mentionne pas même *Catulace*. Elle n'est nommée que dans les textes remaniés au IXe siècle ou plus tard[1].

Les prédilections de sainte Geneviève pour ce pèlerinage furent connues aux alentours après sa mort, quand sa biographie se fut répandue et eut publié ses miracles. Alors les foules se portèrent d'autant plus volontiers à l'église des saints, que l'on savait l'empressement de sainte Geneviève à y conduire les jeunes filles de Paris. Aussi le bourg avait-il grandi en 574, quand Sigebert Ier ravageant les alentours de Paris, ses officiers crurent faire un riche butin dans la basilique des martyrs[2].

Si l'auteur avait suivi l'époque de sainte Geneviève, il aurait eu, sans doute, quelques détails à donner sur l'importance de Catulace, et sur l'affluence des fidèles à l'église du pèlerinage. Puisqu'il écoutait les récits des anciens, il apprenait peu de chose sur les temps qui avaient précédé sa construction. On ne pouvait

1. Voir, sur les fouilles pratiquées dans les cimetières de ces quartiers, la *Revue Archéologique*, année 1882, janvier-juin, p. 117-121.
2. *Revue Archéologique*, année 1874, juillet-décembre, p. 202.

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 12601, fol. 1; n° 16820, fol. 10.
2. « Tempore quo Sigebertus rex cum exercitu ad urbem Parisiorum venit, et maximam vicorum ejus partem incendio concremavit, quidam de primoribus ejus ad basilicam antedicti martyris properat... ut aliquid fraudaret ab æde... Veniens autem ad castra, fuit ei necessitas navigandi... » (*De Gloria Martyrum*, lib. I, cap. LXXII).

rien dire de cette station, qui n'était presque rien à l'époque gallo-romaine, et qui n'a fourni, à peu près, aucun débris de l'industrie gauloise ou romaine aux recherches de l'archéologie[1].

La borne milliaire de l'ancienne voie romaine était près de l'endroit où le sanctuaire avait été bâti à l'origine, et où s'éleva plus tard une basilique appelée de *L'Estrée* (*De Strata*), qui l'enfermait tout entière comme une relique. Ce nom de *L'Estrée (De Strata)* ne vient pas des traditions affirmant que les corps saints avaient reposé là (*strata corpora*), mais de la voie pavée des Romains (*Via Strata*). Ces vieilles dénominations se sont conservées dans les provinces et en Suisse, dans les noms de lieux *Etray — Estrat — Etrat.*

Dès les commencements du VII^e^ siècle le commerce de Saint-Denis avait pris de l'importance. Des diplômes des rois de cette époque relatent des privilèges accordés *au marché de Saint-Denis*... où l'on arrivait par la voie Strada, qui conduit à Paris[2].

Saint Landry, qui fut évêque de Paris sous Clovis II, mentionne la voie royale (*Regalem Stratam*), qui passait près des champs de l'abbaye[3].

L'hagiographe primitif précédait beaucoup l'époque de cette prospérité qui allait grandissant, et à laquellle il ne fait pas la moindre allusion, soit pour parler des reliques des saints, soit pour glorifier la piété des Parisiens à leur égard. Pour lui, la ville de Saint-Denis n'existait presque pas; il est naturel qu'il n'en ait rien dit. C'est un témoignage bien significatif de son ancienneté.

Objections pour la chronologie et la lettre des sept évêques à sainte Radegonde.

1° *L'assertion de saint Denis de Corinthe.*

Saint Denis de Corinthe, qui mourut vers 150, ou peut-être un peu plus tard, rapportait que saint Denis l'Aréopagite, converti par saint Paul, fut le premier évêque d'Athènes[4]. Alors on prétend qu'il ne put évangéliser Paris.

Cette assertion ne présente aucune difficulté à l'apostolat de saint Denis sur les bords de la Seine. En effet, saint Paul se rendit à Athènes vers l'an 53, selon des calculs approximatifs, que l'on peut sans inconvénient modifier. Ce fut peut-être un peu plus tôt, vers l'an 50. En effet, il est rapporté dans les *Actes des Apôtres*, qu'au sortir d'Athènes, il se rendit à Corinthe, où il rencontra Priscille et Aquila, nouvellement arrivés d'Italie à cause du décret de Claude, qui avait chassé de Rome tous les Juifs[1]. Ce décret fut rendu la deuxième année du règne de Claude, c'est-à-dire en 43. Il avait, sans doute, accordé un délai pour vendre les maisons et les propriétés; et Priscille et Aquila avaient pu s'arrêter quelque temps en Italie, avant de s'embarquer pour Corinthe. Puis, en indiquant qu'ils étaient récemment (*nuper*) venus d'Italie, le texte des *Actes des Apôtres* se prête encore à une latitude de deux ou trois ans : être arrivé depuis deux ou trois ans, c'est être arrivé depuis peu d'un pays lointain. Cette supputation conduit presque à l'année 50. A cette époque, saint Denis, pour être membre de l'Aréopage, devait avoir au moins 33 à 34 ans : les juges de cette célèbre assemblée avaient dans toute la Grèce une grande réputation de savoir et de prudence. Saint Paul ne l'ordonna pas évêque sur-le-champ; il recommandait à son disciple de n'ordonner personne trop tôt : « *Nemini cito manus imposueris*[2] » et il faisait ce qu'il recommandait aux autres. Rien ne prouve qu'il soit revenu dans la suite à Athènes; s'il y revint pour ordonner son néophyte, ce ne put être que sept ou huit ans plus tard, et en supposant que saint Denis ait gouverné l'église d'Athènes encore sept ou huit ans, cela conduirait à peu près à l'année 70; et il aurait eu lui-même environ 54 ans. C'était le temps où saint Clément était à Rome sur le siège de saint Pierre.

Saint Denis était un grand saint, une intelligence élevée, qui ne se portait pas à demi vers les vertus les plus sublimes. Assurément ses prétendus écrits, dans leur forme actuelle, ne sont pas tous de lui. Ils purent être amplifiés, transformés dans les temps postérieurs, comme il arriva pour un grand nombre d'ou-

1. On a au Musée Carnavalet un silex qui semble avoir été taillé pour servir de pointe de flèche, et qui provient de Saint-Denis; mais il est seul et n'a presque pas de signification.

2. « Volumus... de omnes negotiatores... venientes in illa *Strada*, quæ vadit ad Parisius » — Charte de Dagobert I^er^ (*Archives nationales*, cartulaire de saint Denis, n° LL : 1156; fol. 10 (XIII^e^ siècle).

3. *Ibid.*, fol. 6.

4. Denique Areopagitam illum nomine Dionysium... Atheniensis ecclesiæ primum episcopum fuisse tradit alter Dionysius, Corinthiorum episcopus, antiquissimus scriptor. — EUSEBII CAESARIENSIS, *Hist. eccl.*, lib. III, cap. XIV. — MIGNE, *Patrol. gr.*, t. XX, col. 222.)

1. « Post hæc egressus de Athenis, venit Corinthum; et inveniens quemdam judaeum nomine Aquilam, ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, et Priscillam, uxorem ejus (eo quod præcepisset Claudius discedere omnes judaeos a Roma), accessit ad eos. » (*Actus*, cap. XVIII, v. 2).

2. I Tim. V, 22.

vrages de l'hagiographie des premiers siècles. Mais l'antiquité chrétienne le croyait assez instruit pour les avoir composés. Ils sont d'une âme toute céleste, et il est difficile qu'un homme capable d'écrire des choses aussi élevées, n'ait pas embrassé les conseils de perfection dans leur rigueur, et les conseils de perfection c'était d'abandonner sa patrie, ses parents, tout ce qu'il aimait dans Athènes. Il y était naturellement poussé par son âme généreuse, par l'exemple de son maître saint Paul, par l'exemple de saint Pierre et des autres apôtres, qui avaient passé presque toute leur vie dans les voyages. Nul des anciens auteurs, ne dit qu'il soit mort à Athènes, qu'il y ait eu son tombeau : cependant on ne le perdit pas de vue, puisqu'on lui attribua beaucoup d'importants ouvrages.

En venant à Paris, vers l'âge de 54 ans, il put y travailler encore au moins 20 ans; les traditions le font arriver à une extrême vieillesse. La Grèce ne parla plus de ses dernières années, sans doute, parce qu'il n'était plus là. Aucun des vieux martyrologes ne mentionne saint Denis, évêque d'Athènes; tous parlent de saint Denis, évêque de Paris; c'est que le disciple de saint Paul ne mourut pas à Athènes. Nous avons vu que le passage du petit martyrologe romain, où saint Denis l'Aréopagite est distingué de saint Denis de Paris, est une falsification due probablement à Adon.

2° *La lettre des sept évêques à sainte Radegonde.*

Les sept évêques de Tours, de Rouen, de Paris, de Nantes, d'Angers, de Rennes, du Mans, avaient écrit à sainte Radegonde, fixée alors à Poitiers, « que dans les premiers temps du christianisme, quand il y avait encore peu de fidèles instruits du mystère ineffable de la Trinité, le ciel avait daigné envoyer saint Martin pour faire briller la lumière dans notre patrie[1]. »

Quoique les évêques s'expriment d'une façon un peu vague et générale, ils veulent dire que la foi ne s'était pas implantée beaucoup dans l'ouest de la Gaule avant saint Martin, et qu'un petit nombre seulement avaient ouvert auparavant les yeux à la lumière évangélique. Cela n'exclut pas les travaux faits dans les premiers siècles, surtout au midi, à l'est, et au nord-est de la Gaule, pour y établir le règne de l'Évangile. Les nombreux martyrs de Lyon pendant la persécution de Marc-Aurèle, et de Verus, vers 166, les évêques de la province narbonnaise, dont parle saint Cyprien dans sa lettre au pape saint Étienne, vers 256; les ravages causés alors dans le diocèse d'Arles, par l'évêque Marcien, gagné à l'hérésie de Novat, sont des preuves irrécusables des résultats obtenus pendant les deux premiers siècles par les prédicateurs de la foi chrétienne, dans plusieurs provinces du bassin de la Méditerranée et du bassin du Rhône. Les sept évêques ne nient pas d'ailleurs que la prédication de l'Évangile ait commencé dans l'ouest bien avant saint Martin; ils prétendent seulement que les résultats n'avaient pas été fort considérables : c'est ce qui paraît vrai.

1. « Itaque cum ipso catholicæ religionis exortu cœpissent Gallicanis in finibus veneranda fidei primordia respirare, et et adhuc ad paucorum notitiam tunc ineffabilia pervenissent Trinitatis Dominicæ sacramenta; ne quid hic minus acquireret, quam in orbis circulo prædicantibus apostolis obtineret, beatum Martinum peregrina de stirpe ad illuminationem patriæ dignatus est dirigere, misericordia consulente. » — S. Gregorii Turon., *Hist. Franc.*, lib. IX, cap. 39.

CHAPITRE VII

TEXTE DE L'ANCIENNE PASSION DE SAINT DENIS.

1. *Copies du texte primitif, que nous avons collationnées.*

2. *Copies amplifiées avec plus ou moins d'étendue.*

1. Nous avons dit qu'un texte primitif de la *Passion de saint Denis*, avait été transmis intégralement par les églises et les abbayes de la Gaule, et des contrées étrangères. On en pourrait citer beaucoup de copies du IX^e^, du X^e^ et du XI^e^ siècle, outre celles que nous avons indiquées plus haut, c'est-à-dire de la Bibliothèque nationale (Fonds latin, n° 5301, fol. 213 (X^e^ siècle); — n° 5296 (D) fol. 4 (XI^e^ siècle); n° 17002, fol. 105 (X^e^ siècle) provenant de Notre-Dame). Ce sont les n^os^ 5301 et 5296 (D) que nous avons généralement suivis, dans la reproduction de l'ancienne *Passion de saint Denis*. Nous avons remarqué quelques phrases qui ne sont pas dans tous les exemplaires. Comme elles ne sont pas sans importance pour l'histoire du vieux Paris, et qu'elles semblent appartenir à la rédaction primitive, il est à propos de ne pas les élaguer. Elles étaient entrées dans les leçons de l'office des saints, récité dans l'abbaye de Saint-Denis et dans celle de Saint-Corneille de Compiègne, qui en était une filiation (Bibl. nat., manus. lat. n° 16836, fol. 182 (XII^e^ siècle); et elles se rattachent ainsi par des liens plus sûrs

à l'antiquité que les copies de Notre-Dame et des Bollandistes.

Nous avons marqué des variantes du texte de la Bibliothèque de Saint-Gall (*Stiftsbibliotheck*), n° 230, fol. 564-568 (*Passio S. Diunisii cum sociis.* — Incomplet à la fin). Cette copie a été transcrite en écriture visigothique, et semble appartenir au commencement du IX^e^ siècle. Elle est criblée de fautes et de fautes grossières, qui font supposer que le copiste avait sous les yeux des caractères mérovingiens ou saxons très difficiles à déchiffrer, qu'il était lui-même d'ailleurs très peu instruit, et qu'il n'avait pas encore subi l'influence de la renaissance littéraire du temps de Charlemagne. Celle-ci se fit sentir de bonne heure, et pour y être étranger, il fallait, en général, la précéder.

Ces variantes, avec leurs fautes grammaticales, diront comment les abbayes éloignées de Paris avaient déjà connu bien avant le IX^e^ siècle des copies de la *Passion de saint Denis*, conformes à celles qui jouissaient d'une autorité incontestée à l'époque carlovingienne.

Au commencement de ce manuscrit de Saint-Gall, est un sommaire en *onciales* des matières contenues dans le volume, et la *Passion de saint Denis* ne s'y trouve pas indiquée : ce qui prouve qu'elle est un peu postérieure aux autres pages.

Nous avons encore signalé quelques expressions d'un texte du IX^e^ ou du X^e^ siècle de cette même Bibliothèque de Saint-Gall (n° 563, fol. 26). Il est sans divisions de leçons, destinées à être lues dans un office des saints martyrs.

Nous n'avons pas négligé non plus de comparer l'ancienne *Passion de saint Denis* avec l'antiphonaire dit de saint Grégoire, tel que l'a conservé le manuscrit du IX^e^ siècle de la Bibliothèque nationale, provenant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne (n° 17436, fol. 79). Ce n'est point le véritable antiphonaire de saint Grégoire le Grand, car une copie fidèle de celui-ci fut envoyée de Rome à Saint-Gall au IX^e^ siècle, et se voit encore à la bibliothèque de cette abbaye (n° 359). Or elle ne contient pas l'office de saint Denis, et pour plusieurs saints n'a pas les *antiennes* et les *répons* du manuscrit de Saint-Corneille de Compiègne.

Celui-ci n'est donc pas une reproduction de l'*antiphonaire* et du *responsorial* véritables de saint Grégoire le Grand. Toutefois, comme il porte son nom, les religieux de Saint-Denis avaient eu soin de le composer sur le modèle laissé par saint Grégoire. On sait qu'ils étaient en étroite amitié avec le Saint-Siège, surtout depuis que le pape Étienne II avait séjourné dans leur abbaye. Ils n'avaient pas tardé à se conformer à la liturgie romaine, au moins sur beaucoup de points, car on sait que Rome s'efforçait d'introduire en Gaule le chant grégorien et sa propre liturgie sous le règne de Pépin-le-Bref, et nul n'était plus disposé à seconder les vues du souverain pontife que cette abbaye, heureuse et fière d'avoir reçu du Saint-Siège toutes sortes de privilèges et de marques d'affection.

L'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne avait copié son antiphonaire au IX^e^ siècle, sur un texte plus ancien de l'abbaye mère.

Mais à supposer que les religieux de Saint-Denis n'aient adopté les offices, les rites et le chant du missel et de l'antiphonaire grégoriens, qu'au moment des réformes liturgiques ordonnées par Charlemagne, il n'en résulte pas moins que la *Passion de saint Denis*, d'où les *antiennes* et les *répons* avaient été littéralement tirés, jouissait déjà d'une autorité bien établie au commencement du IX^e^ siècle, et qu'elle était considérée comme l'expression la plus fidèle de la vérité historique sur l'apostolat et le martyre du saint.

On peut voir, par une comparaison de textes, comment les variantes de mots n'empêchent pas l'identité substantielle des récits.

Texte de l'antiphonaire de Saint-Corneille.	**Passio S. Dionysii.**
In Matutinis Laudibus.	
Ant. Beata nimirum et Deo grata societas, inter quos nec primus alter potuit esse nec tertius, sed Trinitatem confitentes trium meruerunt decorare martyrio.	Beata nimirum et Domino nostro grata societas, inter quos nec primus alter potuit esse vel tertius, sed Trinitatem confitentes non potuerunt non venerabilem locum trino decorare martyrio (*Lect. VIII*).
In Evangelio.	
Ant. Tunc matrona quædam, quæ licet paganorum implicata teneretur errore, conversione se desiderare, facere aliquid cogitans Domino placitura, usa subtilitate consilii, ad convivium postulabat percussores et dum copiam oblatæ humanitatis extendit, a memoria eorum quæ susceperunt agenda discurrit.	Tunc matrona quedam, que licet paganorum adhuc implicata teneretur errore, conversionem tamen desiderans, facere aliquid cogitans Domino placiturum, usa subtilitate... a memoria eorum que susceperant agenda, discussit (*Lect. IX.*)

Ainsi l'on n'a pas à supposer que cette rédaction fut composée au IX^e^ siècle, à l'époque où l'on commença d'insérer des leçons historiques dans les bréviaires, puisqu'elle se rattache de tant de manières aux temps antérieurs.

Il y aurait encore à mentionner le manuscrit du IX^e^ siècle de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, n° 55.

2. *Copies amplifiées.* D'après les manuscrits du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, on s'aperçoit que des additions furent d'abord introduites avec réserve dans la relation originale. On voulait la compléter et fixer des indications qui paraissaient être solides, et fournies par des traditions respectables, tout en évitant de donner place aux légendes à outrance, accueillies si naïvement par Hilduin. Ainsi dans les leçons de l'office adopté à Saint-Germain-des-Prés pour la fête de saint Denis, le style de l'ancienne Passion est refondu, et d'importants détails sont ajoutés, sans avoir au même degré le cachet du V^e^ siècle. On y rapporte que les trois martyrs furent immolés sur une montagne, ou plutôt sur une éminence à un peu plus d'un mille de Paris; mais on a supprimé l'allusion à la sainte Trinité, par laquelle l'auteur primitif était jaloux d'attester son orthodoxie au moment des luttes ariennes. Il ne s'agit plus de ces trois martyrs, dont aucun ne fut ni premier, ni second, ni troisième, en confessant la Trinité (*Trinitatem confitentes*) : il est dit seulement qu'ils méritèrent la couronne par un triple martyre. L'hagiographe de seconde main appartenait à des temps tout différents de ceux du premier.

Le nom de la matrone *Catula*, qui eut soin de cacher les corps des martyrs dans son champ, y est exprimé avec des particularités de sa pieuse ruse pour tromper les bourreaux. Des phrases de l'ancien récit sont d'ailleurs conservées dans ce texte du lectionnaire de Saint-Germain-des-Prés[1]. Il est à croire qu'il n'avait pas été changé depuis que cette célèbre abbaye avait commencé de réciter des leçons historiques le jour de la fête des apôtres de Paris, c'est-à-dire depuis le IX^e^ siècle environ. Elle avait eu des hommes instruits pour composer alors ces leçons, qui, une fois adoptées pour le chœur, ne se changeaient pas facilement. C'était déjà une refonte du texte primitif, faite apparemment au IX^e^ siècle.

D'autres copies du XII^e^ et du XIII^e^ retiennent des lambeaux de celui-ci avec des additions puisées dans les traditions populaires; mais les détails particuliers n'offrent rien d'important, ni de basé sur l'antiquité, si ce n'est que la matrone qui prit soin de la sépulture des martyrs, s'appelait *Catula*, et qu'ils furent décapités sur une montagne voisine de Paris, autrefois dédiée à Mercure, et appelée depuis *Montagne des Martyrs* (*Mons Martyrum*)[1]. Cependant un manuscrit du X^e^ siècle donne à cette matrone le nom d'*Élisia*[2]. Cette divergence de noms pourrait faire douter que la généreuse femme, qui prit soin de la sépulture des martyrs, s'appelât Catula, d'autant plus qu'elle n'est pas nommée par le premier hagiographe. Ces relations de seconde et de troisième main attribuent à Fescennius la condamnation et le supplice des saints. Nous avons remarqué qu'aucune inscription, aucun auteur ancien n'a mentionné ce magistrat romain. Était-ce un nom supposé?

Hilduin, abbé de Saint-Denis, dans son amplification fantastique sur la vie et la mort du saint martyr, composée vers 826, intercala fréquemment des phrases de l'ancienne Passion, parmi les étranges merveilles qu'il se plaisait à raconter. Il ne croyait, pour ainsi dire, que redonner le récit primitif, mais complété et rendu plus digne des glorieux patrons de l'abbaye, tant il l'avait trouvé entouré des respects de l'antiquité! En s'appliquant à peindre la sollicitude de la matrone *Catula* pour soustraire les corps saints aux bourreaux, qui allaient les jeter dans les gouffres de la Seine, il s'attache à conserver les expressions de l'original, qu'il veut embellir[3]. Cependant il ne se sert plus du

1. « *Lect. V...* Uno amplius ab urbe miliario, parvo in monticulo, trino meruerunt martyrio coronari. Jacebant denique in vertice montis abscissa corpora... Matrona quedam, Catula nomine, que licet adhuc paganorum erroribus teneretur, adducta... »

« *Lect. VI.* Denique fidelibus suis arcana sui pectoris reseravit, ut subtracta furto pretiosa corpora martyrum beatorum in secto procul ab urbe memorata lapide, in agello, quem segeti paraverat ad futurum, latenter absconderent. Qui jussa complentes festinanter... » (Bibl. nat., manus. lat. n° 12601, fol. 1 : *In festo S. Dionysii* (XII^e^ siècle). — Lectionnaire de Saint-Germain-des-Prés.)

1. Ces détails sont dans la copie de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui reproduit généralement la relation de Hilduin, mais en l'abrégeant ça et là. — H. l. 7, fol. 108 (XIII^e^ siècle).

2. Bibl. nat., manus. lat. n° 11748, fol. 59.

3. **Texte de Hilduin.**

Facta deinceps satione, nec suum seges negavit obsequium, atque sic se in eam beneficium ubertatis effudit, ut centuplicatos fructus devotissima cultrix adquireret, et patria mereretur salutem. Predicta itaque mater familie cum primum vidit persecutionis tepuisse fervorem, locum tantorum martyrum ossa servantem, qua oportuit veneratione et honorificentia una cum sanctis Domini sacerdotibus et fidelium turbine reverentissime satius aggreditur, et incomparabilem thesaurum quem diu sibi et posteris profuturum servavit... Processu vero temporis, multiplicata fidelium numerositate, christiani et beati Dionisii patrociniis devotissimi basilicam super preciosorum martyrum corpora magno sumptu cultuque eximio construxerunt n° 18298, fol. 120 (X^e^ siècle).

Texte de l'ancienne Passion

Facta, ut moris est, satione, nec suum seges negavit obsequium, que tali fecundata pinguedine sic in ea beneficium ubertatis effudit, ut centuplicatos fructus cultor adquireret, et patria mereretur salutem.

Antedicta tamen mater familias horum non immemor, secreto cum primum persecutionis vidit esse ruiturum, locum sanctorum martyrum ossa servantem, qua oportuit sollicitudine requisivit atque inventum eminentis mausolei constructione signavit. Unde postmodum christiani basilicam super martyrum corpora magno sumptu cultuque eximio construxerunt. (Bibl. nat., manus. lat. n° 5301 (X^e^ siècle).

terme de *matrone*, usité surtout dans la société romaine : il prend celui de *mater familiæ*.

PRÉFACE[1].

Sommaire. Le souvenir des combats de saint Denis et de ses compagnons a été longtemps enseveli dans le silence. — Les vieillards de la contrée en ont cependant raconté quelque chose qui mérite créance. — Et il y avait quelques indications écrites.

Incipit prefatio Passionis sancti Dyonisii cum sociis suis Rustico et Eleutherio.

Gloriosæ [2] martyrum passiones et preciosa, Domino spectante, certamina, quanquam digna sint pro miraculorum dignitate conscribi, nequeunt tamen sine formidinis trepidatione complecti, quia cum magnarum rerum consideratur adsumptio, non inmerito presumpti operis regitur (timetur) magnitudo, eo quod sermo tenuis explicare non valet quantum de se dici veritas passionis imponit. Tamen (licet) propositio tantæ rei arduum videatur habere inicium, in hoc mens trepidatione fatigata respirat, quod se per opificem suum magisterium divinæ instructionis informat, et inchoantis initium ingenii prestatione commendat.

Hac ergo consideratione audaciam nimiæ temeritatis adsumens, quæ longe temporis fuerant obumbrata silentio, ipsius divinitatis auxilio suscepta sunt referenda. Et ut habet testimonium veritas, plus fidelium sunt relatione comperta quam prebentur ad nos lectione transmissa. Unde non sine certa estimatione conjicitur quod novitas adhuc credencium populorum gentilium crudelitate perterrita formidavit scribere.

Quod tamen gaudebat Dei famulus meruisse, cum sine dubio judicentur scripta quæ fidelium sermo testatur impleta.

Credendum enim de his est, et abstersa dubietatis nube, totis viribus confitendum eos qui per confessionem Domini ac Dei nostri digni fuerunt subire martyrium, eciam ampliora tolerare valuisse quam videtur succedentibus ætatibus relatio per populos transmissa recolere. Id ergo supplicatio communis obtineat ut veniam consequatur devotus si quid pretermisit ignarum Nam etsi omnia non exsolvuntur, credere universitas mereatur, ut de Dei famulis jam majora senciat quam sermo passionis explanat. Qualiter enim cultorem Domini locus ejus gaudens patrocinio habere promeruit, quoquo modo aliorum sanctorum junctum illi cognoverimus fuisse consorcium, sicut fidelium relatione didicimus ipsorum juvamine martyrum, quantum de re scribere [1] tribuunt, explicemus. Explicit prefatio.

Préface de la Passion de saint Denis et de ses compagnons Rustique et Eleuthère.

La passion glorieuse des martyrs et les combats précieux qu'ils ont soutenus, sous les regards de Dieu, tout en méritant bien d'être écrits à cause des miracles éclatants qui les accompagnèrent, ne peuvent cependant que causer de la frayeur à ceux qui les racontent, car quand on considère la grandeur du sujet, l'on a raison de craindre, le langage ne pouvant dans sa faiblesse exprimer tout ce que réclame la vérité. Cependant quoique l'entreprise paraisse bien ardue, l'esprit se remet de son effroi, parce qu'il s'instruit des enseignements divins de notre créateur et maître, et qu'il se fortifie en se mettant à l'œuvre.

C'est pourquoi en me livrant à cet excès d'audace, je m'appuie sur le secours de Dieu, pour raconter ce qui était depuis longtemps enseveli dans le silence. Comme il est vrai que l'on a beaucoup plus appris de la bouche des fidèles que des témoignages écrits, l'on suppose à bon droit que les peuples nouvellement amenés à la foi, étaient effrayés de la cruauté des païens et n'osaient rien écrire. Cependant le serviteur de Dieu méritait bien cet honneur, et l'on considère comme réellement écrit ce que les déclarations des fidèles affirment positivement.

Il faut croire ce qu'on nous rapporte et sans hésiter reconnaître que ceux qui méritèrent de supporter le martyre en confessant Notre Seigneur et Dieu, auraient été capables de souffrir beaucoup plus que la tradition ne l'a raconté d'âge en âge. Que ma prière m'obtienne grâce pour ma piété, si mon ignorance m'a fait omettre quelque chose. Quoique je ne puisse tout exposer, que chacun soit disposé à tout croire, et qu'il ait des serviteurs de Dieu une bien plus haute idée que le récit de la Passion ne le comporte. Faisons connaître quel homme de Dieu a eu la contrée qui se glorifie de son patronage, quel qu'ait été le concours des autres saints, que nous savons avoir été ses aides. Racontons comme nous l'avons appris de vive voix par les fidèles, et avec le secours des saints martyrs, aussi bien qu'ils nous donneront de le faire.

Passio sancti Dionisii martiris, quæ celebratur VII° Idus octobris.

Passion de saint Denis martyr, dont la fête se célèbre le 9 octobre.

Sommaire. Parmi les hommes apostoliques envoyés pour convertir les païens, on remarque saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, où il fut martyrisé. — Saint Paul, premier évêque de Narbonne. — Saint Denis est chargé par le pape saint Clément d'évangéliser les Gaules. — Il vient à Paris. — Description de cette ville à la fin du I^er^ siècle. — Il y bâtit une église, y convertit beaucoup de monde, en particulier des Germains. — La persécution éclate. — Il est mis à mort avec ses deux compagnons. — Une dame encore païenne soustrait les corps à la violence des bourreaux, les fait cacher dans son champ, élève ensuite sur eux un mausolée. — Une église y est construite plus tard. — De nombreuses guérisons s'y opèrent.

Lect. I. Post Domini nostri Jhesu Christi salutiferam passionem, post resurrectionis unicæ singularisque mysterium, post ascensionem ejus, qua manifestavit hominibus nunquam se defuisse quo rediit, apostolorum predicatio universis gentibus profutura successit. Qui cum inminere suas cernerent passiones, quas Domino Jhesu Christo docente didicerant, repleti Spiritus Sancti gratia docuerunt, adeo ut fide crescente non pauci mererentur fieri confessores, quos postmodum ecclesia catholica gaudet promeruisse martyres.

Ir^e^ Leçon. Après la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ, laquelle nous apporta le salut, après le mystère de sa résurrection unique et sans exemple, après son ascension, par laquelle il manifesta aux hommes qu'il n'avait jamais cessé d'être aux lieux où il retourna, la prédication des apôtres se fit entendre à l'univers entier. Quand ceux-ci se virent sur le point de souffrir les tourments que le Seigneur Jésus leur avait annoncés, ils enseignèrent avec tant de succès, remplis de la grâce du Saint Esprit, que la foi allant toujours croissant, un grand nombre méritèrent d'être confesseurs, et l'Eglise catholique eut ensuite la joie de les avoir pour martyrs.

Lect. II. Hos ergo quorum virtutem persecutorum non prevaluit superare [2] conflictus, quos ad auri similitudinem reddidit flammarum examinacio preciosos ad suscipienda mandata Domini, idoneos apostolos [3] esse judicavit eleccio, quibus Evangelica semina gentibus serenda committeret, electisque viris Dei disponente providencia [4], honore de

II^e^ Leçon. Ceux dont la violence des persécuteurs ne put vaincre le courage, devenant semblables à l'or épuré dans le creuset, et capables de recevoir les ordres du Seigneur, furent choisis par l'élection divine pour être des apôtres, à qui les semences de l'Evangile furent confiées pour être semées parmi les gentils : et par la disposition de la Pro-

1. Nous avons marqué par *St-G.* (IX) les variantes tirées du texte de la bibliothèque de Saint-Gall (*Stiftsbibliothek*), manus. lat. n° 230, p. 564 (commencements du IX^e^ siècle) : *Passio S. Diunisii cum sociis;* — par *St-G.* (X) les variantes du texte de la même bibliothèque, n° 563, fol. 28, qui est peut-être de la fin du IX^e^ siècle ; — par *Ant. St-Corn.* celles de l'antiphonaire du IX^e^ siècle de Saint-Corneille de Compiègne.

Le texte des Bollandistes et de Félibien présente quelques phrases spéciales, qui ont surtout rapport à la géographie de l'ancien Paris (Bolland., IX^a^ *Octobris*, fol. 925.)

2. Le texte de Saint-Gall des commencements du IX^e^ siècle ne contient pas la préface. Le *e* y sont quelquefois changés en *a*, comme dans *elactis* pour *electis*. C'est un indice qu'il aurait été pris lui-même sur une copie écrite au temps de la décadence latine, au VII^e^ ou au VIII^e^ siècle.

1. Le manuscrit n° 5301 porte : « *de se scire.* »

2. *St-G.* (IX) : separare.

3. *Id* : idoneus apostolorum. — *St-G.* (X) : idoneos apostolorum.

4. *St-G.* (X) : Dei dispositionis providentia.

rem decreverunt episcopatus adjungere, quo facilius eorum predicationibus adquisiti [1] ad misterium sacri proveherentur altaris.

Lect. III. Ex qua confessorum turba sanctum et venerandi meriti Saturninum primum se urbs Tolosana promeruisse gaudet episcopum, quem impietas peccancium populorum posterioribus tauri multis funium nexibus inligatum dedit capitulinis gradibus illidendum, ubi sancti capitis soluta compage, cerebrum frequentis illisionis dispersit injuria. Sed talem descensum [2] meliori vehiculo ad Dominum est sequtus ascensus. Felix [3] tanti meriti tantæque personæ vir [4] cui concessum est primum doctorem esse et sic martyrem : qui quod docuit verbis evidentibus implevit exemplis.

Lect. IV. Similem eciam gracìam beatissimus Paulus antistes atque confessor Narbonensem provinciam salutari adquisivit eloquio; quem ita labor domesticus et tribulationis exercuit, ut eum verum Domini [5] esse famulum approbaret. Sed gratias tibi, Domine Jhesu, qui infestantis inimici tela probationem fidelium tuorum promisisti [6] esse non vulnera, et talem tuis prestas pro labore mercedem, ut nullum tuorum fuisse gaudeat inbellem!

Dum ergo ad peculiaris patroni gesta suscepti officii tendit (obsequium), non errasse si que de servo [7] Dei sunt comperta, prosequimur, sed inmemores sui nos non fuisse, sufficiat. In talibus enim causis majus [8] convenit fideles credere, quam possit relatio humana monstrare.

Lect. V. Sanctus igitur Dyonisius [9], qui, tradente [10] beato Clemente, Petri apostoli successore, verbi divini semina gentibus parturienda [11] susceperat, quo [12] amplius gentilitatis [1] fervere cognovit errorem, illuc intrepidus et calore fidei flammatus, accessit ac Parisius [2], Domino ducente, pervenit, non veritus incredulæ gentis expetere [3] feritatem, quia virtutem suam preteritarum pœnarum recordatio roborabat, et qui meruerat esse confessor, non cunctatus est trucibus populis accedere predicator.

Lect. VI. Tunc memorata civitas et conventu Germanorum [4] et nobilitate pollebat, quia esset salubris aere, jocunda flumine [5], fecunda terris, arboribusque nemorosa et universis uberrima [6], constipata populis, referta [7] commerciis, ipsumque insule pocius quam urbis spacium, quod habitationem circumfusa fluminis unda prestabat, crescentibus consistentium catervis, reddebatur [8] exiguum et jocunditatis pollicitatione || in unum [9] plebs acta commigrans pene territorium [10] suum intra murorum conclusionem contraxerat [11]. || Hunc ergo locum Dei famulus elegit expetendum, atque cum primum [12] fide armatus et constantia confessionis [13] accessit intrepidus, æcclesiam [14], quæ necdum locis illis et populis nota erat, construxit, et officia servientium clericorum ex more constituit, probatasque [15] personas honoris secundi ordinis ampliavit [16].

Vᵉ Leçon. Saint Denis avait donc pris la mission de jeter la semence de la parole divine au milieu des gentils, sur l'invitation du bienheureux Clément, successeur de l'apôtre Pierre. Il vint avec d'autant plus d'ardeur et de zèle qu'il connut que les erreurs des païens étaient plus profondes, et il arriva à Paris conduit par le Seigneur. Il n'hésitait pas à braver la cruauté d'une nation infidèle, fortifié qu'il était par le souvenir des maux qu'il avait jadis endurés. Après avoir mérité d'être confesseur, il s'empressa de se présenter à des peuples barbares pour les évangéliser.

VIᵉ Leçon. Cette ville (de Paris) avait une grande renommée, et était puissante par sa colonie de Germains. On en parlait à cause de son air pur, des agréments de son fleuve, de la fécondité du sol, de l'étendue de ses forêts, de ses productions de toutes sortes, de sa nombreuse population. Entourée comme elle l'était par les eaux du fleuve, et recevant constamment de nouvelles troupes d'habitants, elle devenait trop étroite bien plus à cause des limites resserrées de son île que par l'exiguité de son enceinte. Ceux qui étaient attirés par tous les agréments qu'elle présentait, se pressant en foule à l'intérieur, elle avait, pour ainsi dire, borné tout son territoire au pourtour de ses murs. C'est là que l'envoyé de Dieu jugea bon de se fixer. Il s'y rendit aussitôt avec courage, armé de la foi et de la constance des confesseurs. Il y éleva une église. On n'en avait encore point et les peuples ne savaient point ce que c'était. Il y établit des clercs selon l'usage, pour y exercer les fonctions saintes, et y revêtit des personnes éprouvées des honneurs du second ordre.

1. *St-G.* (x) : ad quesiti.
2. *St-G.* (ix) : discussum.
3. *Id.* : filex.
4. *Id.* et (x) : persona virtutis.
5. « Vir Domini. » (Manus. nº 5,296 (D.)
6. *St-G.* (ix) et (x) : permisisti.
7. « Non ex ea quæ servo sunt comperta, prosequimur. » (Manus. nº 5,296 (D). — Quelques mots incertains troublent ici le sens dans les différents textes. — *St-G.* (ix) : non exisse que de servo.
8. *St-G.* (ix) et (x) : magis.
9. *St-G.* (ix) : Diunisius.
10. *Id.* : Tradente Clemente.
11. *Parturienda* est le terme employé dans l'antiphonaire de Saint-Corneille de Compiègne, et dans plusieurs manuscrits; les Bollandistes ont adopté *eroganda*.
12. *St-G.* (ix) : suo.

1. *St-G.* (ix) : genera.
2. *Id.* : ad Parisius. — *Ant. St-Corn.* : ad Parisios.
3. *St-G.* (ix) : ingredule gentes expetire. — *Ant. St-Corn.* : experiri.
4. *St-G.* (ix) : ad conventum.
5. *St-G.* (x) : fluminibus.
6. Le texte des Bollandistes et le manuscrit nº 17,002 de la Bibliot. nat., provenant de Notre-Dame (xᵉ siècle, fol. 106, lect. V) portent *vineis uberrima*. Les deux textes de saint Gall ont aussi ces deux mots. Celui de l'antiphonaire de saint Corneille : *uberrima vineis*.
7. *St-G.* (ix) : reperta.
8. *Id.* : reddabatur.
9. *Id.* : in uno. — *St-G* (x) : in idem.
10. *St-G.* (ix) : peni terreturium.
11. Le texte des Bollandistes et le manuscrit nº 17,002 ne contiennent pas ces détails, qui annoncent déjà un certain nombre d'habitants en dehors de la cité.
12. *St-G.* (ix) : ad quem cum prima fide.
13. *Id.* : confessor.
14. *Id.* : ecclesiam, illis que necdum locis erat et populis nota, construxit. — *Ant. St.-Corn.* : Ecclesia illis necdum in locis erat. Populus ille novam construxit, in qua officia servientium.
15. *St-G.* (ix) : probatusque.
16. L'auteur parle ici des diaconesses, qui eurent un emploi si important dans les premiers siècles, car elles étaient chargées de baptiser les femmes par immersion, et remplissaient encore diverses fonctions auprès des nouvelles converties, pour les instruire et les initier aux pratiques de la piété.

Lect VII. Cinctus[1] ergo fide, eciam constructione basilicæ roboratus, dum gentibus non desinebat insinuare quem noverat, ejusque omnibus et judicium et misericordiam anteponens[2], paulatim sociabat Deo quos subtrahebat diabolo. Tantas per illum Deus dignabatur[3] exercere virtutes ut rebellium corda gentilium non minus miraculis quam predicationibus obtineret[4], miroque modo inermi[5] viro non valebat plebs armata resistere[6]. || Subdebat se certatim[7] Germaniæ cervicositas et jugum Christi suave imponi sibi arcta cordis compunctione poscebat. Ab ipsis quoque destruebantur idola, quorum sumptu fuerant et studio fabricata, et invento salutis portu idolorum gaudebant perire naufragia. || Lugebat portio victa diaboli cum de ea victrix æcclesiæ legio triomphabat.

Tunc hostis antiquus videns sibi perire quod Domino constabat assidua populorum conversione perficere, totam artis suæ machinam ad impugnanda quæ fuerant constructa convertit; et suæ partis[8] auctores deorum suorum flentes exicium, ad impietatem subitæ persecutionis armavit, ut eos qui unum et verum Deum colendum insinuaverant[9] et timendum, expendere[10] diversitate suplicii maturarent, ne superesse possit qui valeret adquirere quod peribat.

Lect. VIII. Persecutionis ergo sententia publicata, impiorum turba progreditur et contra dominicum populum pugnatura conspirat non cunctanti appetere[11] gladio, quos dominos suos monstraverat esse signaculo[12]. Itaque cum occiduæ urbis[13] partem pro Christianorum inquisitione percurrerent, sanctum Dionysium contra incredulos diminicantem Parisius repperierunt. Cum eo Rusticum et Eleutherium archidiaconum persecutionis furor invenit. Hii sancti viri a beati[1] Dionysii nunquam sustinuerunt abesse presencia, quos in unum interrogatio percussoris invenit, sed repperire non potuit quem a societate martyrii separaret. Interrogati[2] enim unum et verum in Trinitate Dominum confitentur. Terrore subjuncto[3], multisque afflicti injuriis vel suppliciis[4] macerati, Christianos[5] se esse testantur, visoque percutientis[6] ictu, Domini ac Dei nostri se famulos magna confessionis voce pronuntiant. In hac ergo fidei pertinacia permanentes, reddentes[7] terræ corpora beata[8] cœlo animas intulerunt. Tali[9] apud Dominum professione migrare, (quo)[10] ut amputatis capitibus, adhuc putaretur lingua palpitans Domino confiteri[11]. Beata nimium et Domino[12] nostro grata societas, inter quos nec primus alter potuit esse vel tercius, sed Trinitatem confitentes non potuerunt non venerabilem locum trino[13] decorare martyrio.

Lect. IX. Metuentes igitur persecutores[14], ne conversi populi fidelissima probataque devocio sanctorum corpora profutura sibi ad patrocinium tumularet, eligunt[15] tetris Sequanæ profundisque gurgitibus martyrum corpora perdenda committere, quæ inposita navibus ad provisum jubentur gurgitem destinari[16]. Tunc matrona quædam, quæ licet paganorum adhuc implicata teneretur errore, conversionem tamen desiderans[17], facere aliquid cogitans Domino placiturum, usa subtilitate consilii, ad convivium[18] postulat

*VII*e *Leçon.* Pendant qu'animé de la foi, secondé par l'église qu'il avait bâtie, il ne cessait d'annoncer aux païens le Dieu qui s'était fait connaître à lui, de mettre sa justice et sa miséricorde au dessus de tout, et de gagner insensiblement à Dieu ceux qu'il arrachait au démon, le Seigneur opérait par lui tant de merveilles qu'il ne conquérait pas moins par ses miracles les cœurs des païens obstinés, que par l'effet de ses prédications; et, par un autre prodige, ceux qui avaient des armes contre lui ne pouvaient résister à sa faiblesse. L'entêtement des Germains se laissait dompter; et ils courbaient à l'envi et doucement la tête sous le joug suave du Christ, et le demandaient avec un cœur profondément touché.

Les idoles étaient renversées par ceux qui les avaient élevées à grands frais et avec beaucoup de zèle, et qui, heureux d'être au port du salut, se félicitaient de voir cesser les naufrages causés par les faux dieux. Le camp du démon était vaincu et désolé, et le bataillon victorieux de l'Eglise triomphait.

Alors l'antique ennemi, voyant perdu pour lui tout ce que le Seigneur gagnait évidemment par la conversion continuelle des peuples, tourna toutes ses batteries pour renverser l'édifice déjà construit. Il arma soudain pour la persécution les partisans de sa cause, qui pleuraient la ruine de leurs dieux; il les poussa à livrer promptement au supplice ceux qui avaient annoncé qu'il y a un seul et vrai Dieu à adorer et à craindre. Il voulait qu'il ne restât plus personne pour embrasser la religion prête à être détruite.

*VIII*e *Leçon.* L'édit de persécution ayant donc été publié, une troupe impie s'élance dans sa joie pour faire la guerre au peuple de Dieu, résolue à frapper immédiatement du glaive ceux qu'elle avait désignés par un signe comme ses maîtres. Pendant qu'ils parcouraient les contrées de l'occident, pour aller à la recherche des chrétiens, ils trouvèrent à Paris saint Denis combattant les incrédules, et, avec lui, leur haine furieuse découvrit Rustique et Eleuthère, archidiacre. Ces saints ne consentirent jamais à se séparer du bienheureux Denis; le bourreau les trouva tous ensemble pour subir l'interrogatoire; il n'en put détacher aucun de leur union dans le martyre. On les interrogea et ils confessèrent un seul et vrai Seigneur dans la Trinité. On voulut les frapper de terreur; on les accabla d'outrages; on les fit passer par d'affreux supplices; mais ils déclarèrent qu'ils étaient chrétiens, et à la vue du coup fatal, ils protestèrent à haute voix qu'ils étaient les serviteurs de Notre-Seigneur et Dieu. Courageux dans la confession de leur foi jusqu'au dernier instant, ils rendirent à la terre leurs corps saints et portèrent leurs âmes dans le ciel.

Ils s'en allèrent auprès du Seigneur dans de telles dispositions qu'après avoir eu la tête tranchée, ils semblaient encore, de leur langue palpitante, confesser le Seigneur. Union bienheureuse et digne des regards de Dieu, et dans laquelle aucun d'eux ne put être premier, ni second, ni troisième, car en confessant la Trinité, ils ne purent s'empêcher de glorifier ce lieu vénérable par un triple martyre.

*IX*e *Leçon.* Les persécuteurs craignant que le peuple chrétien, dans sa piété constante et éprouvée, n'ensevelit les corps des saints qui devaient lui apporter un si précieux patronage, résolurent de les engloutir à jamais dans les gouffres noirs et profonds de la Seine. Ils ordonnèrent qu'on les plaçât dans des barques, et qu'on les emmenât vers l'abîme indiqué. Alors une dame, qui était encore engagée dans les erreurs du paganisme, et qui cependant désirait se convertir, et souhaitait de faire

1. *St-G.* (IX) : cunctus.
2. *Id.* : ad te penens.
3. *Id.* : dignebatur.
4. *Id.* : obteneret.
5. *Id.* : inermis.
6. Tout ce passage, depuis *subdebat* jusqu'à *naufragia*, manque dans le manuscrit de saint Gall des commencements du IXe siècle; mais il est intégralement dans celui du Xe.
7. *St-G.* (X.) : certabat.
8. *St-G.* (IX) : sua partes.
9. *Id.* : colendum *insuaverat*.
10. *Id.* : expetere.
11. *Id.* : non cunctatur adpetire.
12. *Id.* : dignaculis.
13. *Id.* : occidui orbis. — C'est aussi la leçon des Bollandistes et elle est préférable à *occidue urbis*.

1. *St-G.* (IX) : beato Dionisii.
2. *Id.* : interrogationum.
3. *Id.* : subjunctum.
4. *Id.* : supplicia.
5. *Id.* : christianum se esse.
6. *Id.* : visuque percutientes.
7. *Id.* : reddentis.
8. *Id.* : beatas.
9. *St-G.* (IX) : talem a Domino meruerunt. — *St-G.* (X) : id.
10. *St-G.* (IX) : quem amputatis.
11. *Id.* : confitere.
12. *Ant. St-Corn.* : Dominum.
13. *Id.* : trium meruerunt decorare martyrio.
14. *St-G.* (IX) : persecutoris nec.
15. *Id.* : elegunt tetres sanguine.
16. « Que imposita navibus ad provisum jubentur gurgitem destinari. » Ces mots manquent dans le manuscrit n° 5,301.
17. *St-G.* (IX) : desiderare et mente monstrabat et opere.
18. *Id.* : convivio.

persecutores[1] et dum copiam oblatæ humanitatis extendit, a memoria eorum quæ susceperant agenda[2], discussit, ac fidelibus suis secreta ordinatione committit ut subtracta furto corpora diligens elaboraret occultare provisio. Qui, dominæ ordinatione[3] comperta, festinanter quod eis preceptum fuerat, excequuntur, furtumque laudabile in sexto[4] ab urbe memorata lapide, in aratam (terram) quam seminibus preparaverat industria colentis, abscondunt. Facta, ut moris[5] est, satione, nec suum seges negavit obsequium, quæ tali fecundata pinguedine, sic in ea beneficium se ubertatis effudit ut centuplicatos fructus cultor adquireret, et patria mereretur salutem. Qua pubescente, totis[6] latuit quod erat Parisiorum populis profuturum[7].

Ante dicta tamen materfamilias horum non inmemor secretorum cum primum persecutionis vidit esse ruiturum[8], locum sanctorum martyrum ossa servantem, qua oportuit sollicitudine requisivit, atque inventum eminentis[9] mausolei constructione signavit. Unde postmodum Christiani basilicam super martyrum corpora magno sumptu[10] cultuque eximio construxerunt; ubi cotidie[1] Domino Jhesu Christo merita eorum virtutum probante monstrari frequentia (probantur monstrari frequentia)[2]; et experiuntur infirmi quantum Dei famulos conveniat[3] honorari. *Ubi recipit cecitas visum, debilitas gressum et obstrictæ aures*[4] *recipere merentur auditum.*

Sed nec illud silendum est quod immundi spiritus infestatione vexati, dum ad memoratum locum examinandi virtute divina locuntur, sanctorum ipsorum coguntur imperio, quo quisque sit martyrum positus loco, assignatis nominibus indicare[5].

De quorum passione gaudere Deus nos voluit[6], qui centesimum esse fructum martyrii[7] repromisit. Cujus est honor et gloria, virtus et potestas et imperium et fortitudo in secula seculorum. Amen.

quelque chose pour Dieu, usa d'artifice, invita les bourreaux à un banquet, et, pendant qu'elle exerçait à leur égard la plus grande politesse, elle leur fit perdre le souvenir de leur entreprise, et chargea secrètement de fidèles serviteurs d'enlever les corps en toute diligence, et de les cacher soigneusement. Ceux-ci, obéissant promptement à l'ordre de leur maîtresse, allèrent déposer le produit de leur pieux larcin à la sixième pierre de la ville, dans un champ préparé par la culture à être ensemencé. On jeta la semence comme à l'ordinaire et la moisson ne fit pas défaut; même fécondée de la sorte, elle produisit tant de blé que le laboureur récolta le centuple, et que la contrée y trouva le salut. Quand la moisson se fut levée, elle cacha à tous les regards ce qui devait apporter tant d'avantage au peuple de Paris.

Cependant la matrone n'oubliant pas son secret, rechercha avec toute la diligence possible l'endroit qui gardait les ossements des saints martyrs, dès qu'elle vit la persécution près de finir; elle le retrouva et le fit reconnaître par la construction d'un mausolée élevé au-dessus du sol. Dans la suite, les chrétiens bâtirent à grands frais une église bien décorée sur les corps des martyrs. Chaque jour Jesus-Christ y atteste le mérite de ses saints par de nombreux miracles; et les malades y éprouvent combien il est juste d'honorer les serviteurs de Dieu; car les aveugles y recouvrent la vue, les boiteux l'usage de leurs jambes et les oreilles fermées y retrouvent l'ouïe.

Surtout il ne faut pas oublier de dire que ceux qui sont tourmentés par l'esprit immonde, dès qu'ils sont amenés dans ce sanctuaire, pour y être examinés, sont forcés de parler sous l'influence divine, et par l'ordre des saints, de déclarer où chacun d'eux repose, en les indiquant par leur nom. Dieu a voulu nous faire jouir des joies de leur triomphe, lui qui a promis le centuple pour les fruits du martyre et à qui appartiennent l'honneur, la gloire, la vertu, la puissance, la souveraineté, la force, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

1. *St-G.* (IX) : percussoris.
2. *Id.* : ad memoria eorum qui fuerant agenda, discussit.
3. *Id.* : dominice ordinatione. — *St-G.* (X) : domina ordinata comperta.
4. *St-G.* (IX) : sextum ab urbe memorata lapide idem in arata quam. — *St-G.* (X) : id est area quam.
5. *St-G.* (IX) : facta deinceps ut moris est sacione.
6. *Id.* : totius.
7. Le texte des Bollandistes porte : « Pubescente vero segete diu latuit quod erat Parisiorum populis profuturum. » Cette leçon qui change considérablement le sens, ne semble pas devoir être admise, car les reliques ne restèrent pas longtemps cachées, la matrone ayant fait élever un mausolée sur l'emplacement dans l'intervalle des persécutions qui s'assoupissaient de temps en temps.
8. *St-G.* (IX) : tepuisse fervorem. — *St-G.* (X) : tepuisse fervores.
9. *St-G.* (IX) : eminentissima solei.
10. *Id.* : magno sumptu eximioque construxerunt.

1. *St-G.* (X) : cotidie operante D. J. C. merita eorum virtutum probantur monstrari.
2. *St-G.* (IX) : merito eorum virtutum probantur monstrare frequentiam.
3. *Id.* : famulus conveniant. — Ici finit la page du manuscrit de St-Gall du IXe siècle. Le feuillet suivant fait défaut.
4. *St-G.* (X) : aurium janue.
5. Ce verset d'une ancienne version latine de l'Ecriture sainte se trouve à peu près ainsi dans la Vie de saint Malo d'un manuscrit de Londres du IXe siècle, dans lequel on lit : « *Ubi recipit cecitas visum, debilitas gressum, et obtricte aures accipiunt auditum.* » (British. Museum, Royal Mans. 13 A. X. — *Vita S. Machutis*, lib. II.) La variante de la fin *accipiunt auditum* n'empêche pas de reconnaître la même version, qui n'est pas celle de saint Jérôme; car celle-ci porte : « *Cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt* » (Matth. XI, 5) Dans les Bollandistes il y a cette variante finale : « *Obtructæ aurium januæ* », comme dans le texte de Saint Gall du Xe siècle.
6. Cette indication semble se rapporter à l'époque où les corps des saints reposaient encore dans l'église primitive, car c'est alors surtout qu'ils étaient séparés l'un de l'autre.
7. Dans le texte des Bollandistes il y a : « De quorum passione VII Idus Octobris voluit Dominus nos gaudere. »
8. *St-G.* (X) : martyrum.

18. — SAINT SAINTIN, 1er ÉVÊQUE DE VERDUN[1].

CHAPITRE Ier.

IL NE SEMBLE PAS AVOIR ÉTÉ DISCIPLE DE SAINT DENIS DE PARIS.

Sommaire. — Silence de tous les vieux martyrologes sur saint Saintin. — Il est mentionné dans les Actes probablement apocryphes du concile de Cologne de 346. — Berthaire donne sur lui une notice au xe siècle. — Cette notice est sans valeur, ainsi que les deux documents sur lesquels elle s'appuie. — Les *antiennes* et les *répons* de son office paraissent un peu plus anciens. — Les leçons sont remplies de fables. — Elles donnent des extraits d'une prétendue lettre de Hincmar. — Le culte de saint Saintin ne semble avoir été établi solennellement que vers la fin du ixe siècle. — Aucun document de l'archéologie ne permet de croire qu'il soit venu à Verdun avant le ive siècle.

Saint Saintin n'est pas nommé dans les vieux martyrologes, ni dans celui de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède; ni dans ceux du milieu du ixe siècle, tels que ceux de Wandalbert, d'Adon et d'Usuard, si soigneux pourtant de recueillir toutes les gloires du christianisme en Gaule. Il faut que son culte n'ait commencé que plus tard, peut-être à la fin du ixe siècle ou au commencement du xe. Le martyrologe romain le mentionne au 11 octobre, et le dit évêque de Meaux et disciple de saint Denis l'Aréopagite[2]. Il est aussi dans le supplément au martyrologe d'Usuard, imprimé à Cologne en 1490 et dans Canisius.

Il n'avait pas été tout à fait oublié par les anciens. Il figure dans la liste des évêques qui siégèrent au concile de Cologne, en 346, où l'évêque Euphratas aurait été déposé. Quoique ce concile soit rejeté par un grand nombre, en particulier par Mgr Héfélé[3] et pour de bonnes raisons, les Actes vrais ou supposés sont d'une assez haute antiquité, et le nom de saint Saintin, évêque de Verdun (Clavorum), ne fut pas inventé, pas plus que ceux des autres évêques inscrits sur la même liste.

Le père Berthaire, dans son *Histoire abrégée des évêques de Verdun*, composée au commencement du xe siècle, lui donne le titre de saint, et raconte sa vie. Mais son récit n'est pas fait pour inspirer beaucoup de confiance, et pour faire croire qu'il y avait des documents positifs de l'antiquité sur les travaux apostoliques de saint Saintin à Verdun. D'abord il rappelle, d'après une ancienne relation, que saint Denis ayant envoyé saint Saintin, évêque de Meaux, et le prêtre Antonin, porter les Actes de sa Passion à Rome, à saint Clément, ceux-ci s'arrêtèrent à Verdun, et y revinrent encore au retour, et que c'est pour cela que saint Saintin figure en tête des évêques de cette ville. Ensuite, il tire de la grande Vie amplifiée de saint Servais un passage relatif à la déposition de l'évêque de Cologne, à laquelle aurait souscrit Saintin, évêque de Verdun (*urbis Clavorum episcopus*)[1].

Ces deux documents qu'il invoque, sont bien dénués de valeur, le premier surtout. Comment serait-il possible que saint Denis eût envoyé l'évêque de Meaux porter à saint Clément de Rome les *Actes* de sa propre *Passion*? Ces Actes ne purent être écrits qu'après son martyr. Ce n'était pas lui qui pouvait se charger de les rédiger, à supposer même qu'il se fût contenté de dire quelques faits de sa prédication à Paris, car jamais personne n'a signalé une telle Passion inachevée de saint Denis, et dont il eût été l'auteur. En outre, après avoir travaillé plusieurs années à la conversion des païens, saint Denis ne pouvait plus informer saint Clément du résultat de ses travaux, car celui-ci ne tarda

1. Voy. Bolland., XIa *Oct.*, t. V, p. 585 : *De S. Sanctino, Meldis in Gallia.*
— Flodoard, *Historia Ecclesiæ Remensis*, lib. III, cap. 18 : *De vita et actibus S. Sanctini.*
— D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 231 : *Historia brevis Episcoporum Virdunensium.*
— Bibliot. nat., manus. lat. no 1029 (A), *Breviarium Virdunense* (xive siècle), fol. 372 : *In festo S. Sanctini episcopi.* — Ibid., no 1054, *Breviarium Meldense* (xve siècle), fol. 495 : *In festo S. Sanctini episcopi.*

2. « XIa *Oct.* Apud civitatem Meldensem, beati Sanctini episcopi, discipuli S. Dionysii Areopagitæ, qui ejusdem civitatis episcopus ab eo consecratus, primus illic Evangelium prædicavit. » (*Martyrologium Rom.*)

3. Mgr Héfélé passe le concile de Cologne sous silence dans son *Histoire des conciles*. Voy. la traduction française de cette Histoire par M. l'abbé Delarc, in-8°, Paris; 1869-1873. t. I.
— Voy. Mansi, *Concil.*, t. II, col. 1371, *Concilium Agrippinense, anno* 346 : « Consentientibus... Sanctino Articlavorum (Verdun)... ».— Le nom de saint Saintin ne figure plus dans la liste des évêques du concile de Sardique de 347. (*Ibid.* t. III, col. 42.)

1. Le nom de saint Saintin d'*Articlavorum* (Verdun) ne figure même pas dans le passage de cette Vie amplifiée de saint Servais, reproduit par Mansi, à la suite des Actes du concile de Cologne de 346. (Mansi, *Concil.*, t. II, col. 1375, *Concilium Agrippinense, anno* 346.)

pas à être envoyé en exil dans la Chersonèse, et il n'était plus à Rome pour recevoir une notice des œuvres accomplies par saint Denis. Il ne resta sur le trône pontifical que neuf à dix ans, de l'an 67 à 76, d'après les calculs du catalogue de Libère, qui a une grande autorité.

Quant au passage tiré de la Vie de saint Servais, il est tout à fait récusable. D'abord il n'est pas dans le texte du VIII^e^ siècle de cette Vie, tel qu'on le voit dans le manuscrit n° 12598 de la Bibliothèque nationale (fol. 47). C'est une addition due, sans doute, à un lettré de l'époque carlovingienne, plus désireux d'étendre son sujet que de rester dans l'exacte vérité. L'idée principale en était fournie par les Actes du concile de Cologne de 346, réputés apocryphes, ainsi que nous venons de le dire. Elle ne mérite donc pas créance, excepté pour indiquer que saint Saintin vivait à peu près vers 346.

Berthaire termine en avouant qu'il n'a découvert nulle part son corps, si ce n'est à Meaux [1]. Cela signifie que ses reliques étaient dans cette ville.

Le plus vieux document qui reste sur saint Saintin, paraît être dans les *antiennes* et les *répons* de son office, reproduits par un bréviaire de Verdun du XIV^e^ siècle [2]. Ils furent probablement composés lorsque son culte devint très solennel, c'est-à-dire vers la fin du IX^e^ siècle, avant que Berthaire eût rédigé son *Histoire abrégée des évêques de Verdun*. Aucun caractère d'antiquité plus haute ne s'y fait remarquer. L'on n'y voit rien des coutumes de la primitive Église, ni aucune citation qui permette de croire que l'auteur avait un vieux récit sous les yeux. Les textes de l'Écriture y sont donnés, sauf quelques variantes, d'après la Vulgate de saint Jérôme, comme dans les auteurs de la fin du IX^e^ siècle. Tels sont : *Exaudivit eum de monte sancto suo Dominus*, comme dans la Vulgate (Ps. III, v. 5). *Letentur omnes qui sperant in te* (Ps. V, v. 13), verset également conforme à la Vulgate. *Dominus coronavit sanctum suum diademate specioso*. La Vulgate porte : *In diademate quo coronavit illum mater sua* (Cant. III, v. 11). *Reddidit Dominus secundum opera sua in celestibus*. Il y a dans l'Évangile : *Reddet Dominus unicuique secundum opera ejus* (Mat. XVI, 27). *Dilexit justitiam, equitatem vidit vultus ejus ;* la Vulgate porte : *Justitias dilexit, æquitatem vidit vultus ejus* (Ps. X, v. 8).

Si l'on ne remarque pas dans le style le ton oratoire, le clinquant, les figures prétentieuses des lettrés de l'ère carlovingienne, il y a cependant la correction grammaticale de cette époque ; et, à la fin, l'indication de la résurrection d'un mort, dans des circonstances qui sont rappelées ailleurs, et qui paraissent bien imaginaires. Cette première notice sur saint Saintin n'est donc pas digne de foi.

Une relation, qui contient beaucoup d'autres faits et d'amples détails sur la résurrection du mort, dont il est question dans le *répons* de son office du XIV^e^ siècle, est encore beaucoup plus légendaire, et ressent beaucoup plus les inventions de fantaisie. C'est celle des leçons de cet office. Non seulement elle fait de saint Saintin un disciple de saint Denis l'Aréopagite, ordonné par lui ; mais elle affirme encore qu'il fut envoyé par son ordre dans le pays de Chartres, pour y prêcher l'Évangile, puis établi évêque de Meaux, avec Antonin le jeune, pour collaborateur ; puis qu'il se rendit à Rome avec celui-ci, en passant par Verdun, et qu'Antonin étant mort en Italie fut inhumé dans une étable par un habitant du pays, qui s'était emparé de toutes ses dépouilles. Saint Saintin connut tout par la lumière du Saint Esprit, et ressuscita son compagnon. A part le voyage de Rome, qui est moins invraisemblable que dans le récit donné par Berthaire au commencement de son *Histoire abrégée des évêques de Verdun*, tout y est dénué de fondement. On ne voit pas sur quoi l'auteur se fonde pour faire évangéliser Chartres et Meaux par saint Saintin, quand le rédacteur des *antiennes* et des *répons* n'en avait rien dit. Quant à la résurrection du mort, elle est toute entourée de particularités qui la rendent inadmissible. Antonin, qui était tombé malade en Italie, pressa saint Saintin de continuer sa route, afin d'accomplir la mission qu'il avait reçue de saint Denis. Il mourut en son absence, et le maître de la maison s'empara de tout ce qui lui appartenait, et l'enterra sous le plancher d'une étable. Ce que saint Saintin ayant connu par une révélation du Saint-Esprit, il revint sur ses pas, convainquit le voleur de fourberie, se fit montrer le corps du défunt et le ressuscita.

D'abord à supposer que saint Saintin ait abandonné son compagnon malade, pour aller exécuter un ordre qui n'avait rien de pressant, ils n'avaient ni l'un ni l'autre des richesses capables de tenter beaucoup la cupidité de l'hôtelier. Ensuite, cette résurrection, si elle eût été

1. « Ubi tamen corpus ejus sepultum sit, nusquam reperimus, nisi Meldis. » — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 234 : *Historia brevis Virdunensium episcoporum.*

2. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1029 (A), *Breviarium Virdunense* (XIV^e^ siècle), fol. 392. : *In festo S. Sanctini episcopi.*

veritable, eût attiré sur le saint évêque tant de vénération qu'il n'eût pas été oublié, comme il le fut, après sa mort. Les populations étaient trop désireuses de posséder des reliques au Ve, au VIe siècle, et dans la suite, pour n'avoir pas placé sur les autels un thaumaturge aussi fameux, s'il avait réellement ressuscité un mort et dans de telles conditions. Mais, loin de l'avoir considéré comme un thaumaturge tout à fait extraordinaire, la ville de Verdun ne possédait pas même de ses reliques au commencement du Xe siècle, ainsi que l'affirme Berthaire. Son culte n'y était pas même solennellement établi, lorsque les principaux martyrologes des Gaules, tels que ceux de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, furent rédigés vers le milieu du IXe. L'on commençait, il est vrai, à lui rendre quelques honneurs à cette époque. La notice, qui entra en grande partie dans les leçons de sa fête, fut tirée d'une lettre qui passait pour avoir été adressée par Hincmar à Charles-le-Chauve. Mais cette lettre est tenue à bon droit pour apocryphe, car il est impossible que saint Denis, avant son martyr, ait chargé saint Saintin et saint Antonin d'en aller porter la nouvelle et les détails au pape saint Clément, qui n'était plus à Rome, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. Elle est attribuée à l'abbé Wandelmare, qui, en 823, fut placé à la tête de l'abbaye de Saint-Saintin de Meaux. Elle est assurément très ancienne, puisque Flodoard la reproduit à propos de la Vie et des Actes de saint Saintin [1], dans la seconde moitié du Xe siècle. Mais elle n'est appuyée que sur des traditions sans solidité, et semble même postérieure aux *antiennes*.

Fut-ce l'abbé Wandelmare qui commença cette réputation extraordinaire du saint, dont il possédait les reliques dans son abbaye, et qui s'appliqua à le mettre en évidence et à lui faire rendre un culte très solennel? On a lieu de penser qu'il y contribua; mais puisque son abbaye retint le nom de saint Saintin, il faut que celui-ci ait été l'objet d'un certain culte à Meaux dans les temps antérieurs, comme nous le disons plus loin.

On n'a d'ailleurs aucun motif de supposer que saint Saintin aurait prêché l'Évangile à Verdun à la fin du Ier et au commencement du IIe siècle, car cette ville ne fournit aucune inscription, aucun tombeau, aucune trace de christianisme à l'époque romaine. Elle était assez importante pour avoir laissé quelque souvenir des chrétiens de la primitive Église, si elle en avait eu beaucoup avant le milieu du IVe siècle. Assurément ce n'est pas une preuve péremptoire, mais c'est un fort grave indice.

Ce qui reste, c'est que saint Saintin, nommé comme évêque de Verdun dans les Actes, probablement apocryphes, du concile de Cologne de 346, était dans cette ville à peu près à cette époque : et son culte ne devint très solennel que dans la seconde moitié du IXe siècle.

1. Flodoardi, *Historia Eccl. Remensis*, lib. III, cap. 18.

Antiennes et répons de l'office de saint Saintin, tirés d'un bréviaire de Verdun du XIVe siècle [1].

IN FESTO S. SANCTINI EPISCOPI.

In Io Nocturno.

Ant. *Beatus vir Sanctinus supervacuam contempnens sectam principum terre, evangelizabat Deum turbis credentium.*

Ant. *Perlustratus gratia divina salutarem a Domino apprehendit doctrinam, qua mentes ferorum mitesceret gentium.*

Ant. *Apostolica monitione monitus pervenit Gallie finibus, ideo exaudivit eum de monte sancto suo Dominus.*

Ant. *Suasit vir Dei filiis hominum vanam spernere sectam demonum et laudum Domino offerre sacrificium.*

Ant. *Christi miles meritus voce clara confortabat credentium corda dicens : Letentur omnes qui sperant in te, Domine.*

Ant. *Tandem Dominus noster coronavit sanctum suum dyademate pretioso.*

Lect. I. ℟. *Gloriosus cultor Dei Sanctinus ob amorem Christi relinquens pompam seculi, adeptus est gloriam confessionis.*

℣. *Hic vir apostolicus sacro dogmate clarus meritis et nomine.*

Lect. II. *Hic vir apostolicus in Gallias ab apostolis mittitur; error gentilium destruitur, et fides sancta ubique docetur.*

℣. *Gratia baptismi condonatur et spiritus sancti carismata multiplicantur.*

Lect. III. ℟. *Insignis pastor Sanctine, pro peccatis nostris Dominum intercede.*

℣. *Evigila pro nobis, pastor egregie, qui gaudes in celesti regno.*

Lect. IV. ℟. *Sanctinus in lucem gentium divi-*

1. Bibliot. nat., Manus. lat. n° 1029 (A), *Breviarium Virdunense* (XIVe siècle), fol. 372 : *S. Sanctini episcopi.*

DIVINITÉS GAULOISES ET ROMAINES TROUVÉES SOUS LE CHŒUR DE NOTRE-DAME DE PARIS, EN 1711.

PREMIÈRE PIERRE.

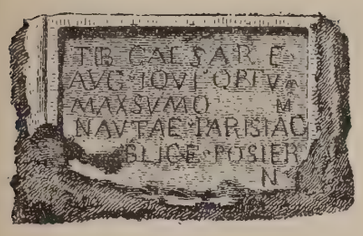

N° 1.

N° 2.

N° 3.

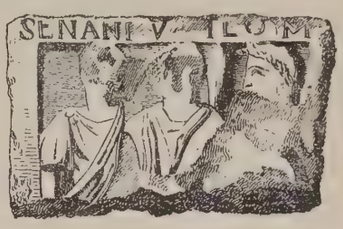

N° 4.

DEUXIÈME PIERRE.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

TROISIÈME PIERRE.

N° 9.

N° 10.

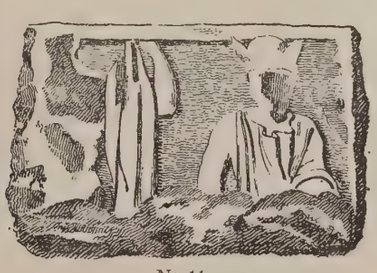

N° 11.

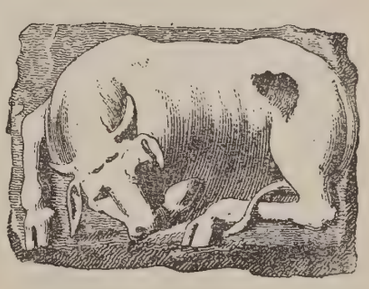

N° 12.

QUATRIÈME PIERRE.

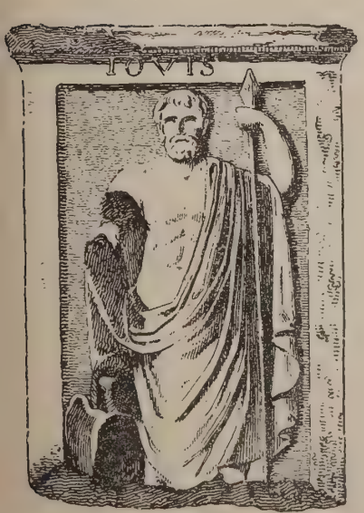

N° 13.

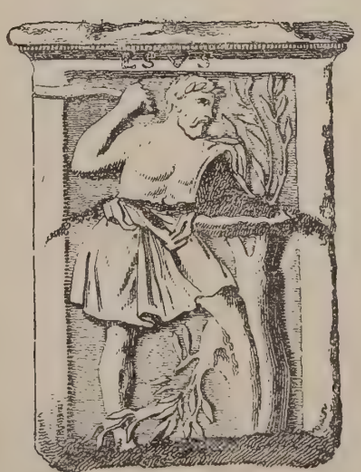

N° 14.

N° 15.

N° 16.

Planche V.

nitus constitutus populis; et pius predicator Virdunensis efficitur urbis.

℣. *Preciosus Domini et omnifaria laude dignissimus Dionysius hunc electum consecravit et episcopum.*

In II° Nocturno.

Ant. *Reddidit Dominus secundum opera sua in celestibus quoniam dilexit justitiam, equitatem vidit vultus ejus.*

Ant. *Hic pauper spiritu templum fuit Jhesu, qui operatus est justitiam dum tenebat pastorale regnum.*

Ant. *Domine Deus, virtus sanctorum, vita viventium, Deus deorum, qui electum tuum hodie Sanctinum corona coronasti confessionis propria, petimus nobis, ejus intercedentibus meritis, gaudiis sempiternis perfrui.*

Ant. *Sancte Sanctine, audi rogantes famulos, et impetratam nobis tu defer indulgentiam.*

Ant. *In presulatus officio continua sanctitate mirabilem se omnibus exhibuit.*

Ant. *Ejus semper sollempnia debitis celebre-*

EXPLICATION DE LA PLANCHE V, p. 207.

Première pierre. L'inscription gravée sur la face n° 1, le fut par une main mal habile. Des lettres omises ont été rajoutées après coup; l'espace fruste qui se termine par M, doit avoir contenu le mot ARAM, suivant l'opinion commune. L'inscription ainsi rétablie signifie : « *Sous Tibère Auguste, les bateliers parisiens ont publiquement élevé cet autel à Jupiter très bon, très grand* [1]. »

La face n° 2 de la même pierre représente deux figures d'hommes, à mi-corps, armés de piques de forme elliptique. Au-dessus était, sans doute, une inscription, enlevée par la cassure de la pierre.

Sur la face n° 3, sont trois soldats barbus, armés de piques et de boucliers en forme de losange. L'un deux porte un grand cerceau sous le bras droit. Au-dessus est gravé ce mot : EVRISES.

Les personnages du n° 4 sont un peu endommagés. Celui-ci est de profil, semble regarder les deux autres et leur adresser la parole. On dirait qu'il tient en main un aviron ou une rame. Au-dessus on lit : SENANI V... I. L. O. M.

Suivant Dulaure, *Eurises* serait peut-être le nom contracté des *Eburovices*, nation voisine des Parisiens, ayant pour capitale Evreux; *Senani*, serait le même nom que *Senones*, habitants du pays de Sens [2].

L'autre inscription qui a disparu, aurait pareillement indiqué une population des alentours de Paris.

Deuxième pierre, n°s 5 et 6. Sur deux faces de cette pierre sont deux figures à mi-corps, qui ne diffèrent entre elles que dans quelques parties de leurs vêtements. L'une et l'autre ont la main gauche armée d'une haste, et tiennent le bras droit élevé sur la tête d'un cheval, en serrant les rènes entre les doigts. Au-dessus de celle du n° 5 on lit : CASTOR; au-dessus de l'autre, la mutilation de la pierre n'a pas laissé d'inscription; mais d'après la parité des deux figures, et d'après le nom de Castor, il est évident que l'autre nom était *Pollux*.

La face n° 7 présente le buste d'une divinité dont le front chauve est armé de deux cornes élargies et fendues à leurs extrémités, comme celles d'un cerf. De chaque corne pend un anneau qui paraît être un bracelet gaulois. Beaucoup de bracelets gaulois sont ornés de parties saillantes à facettes, et ressemblent à ceux de cette divinité. *Cernunnos* était une divinité protectrice; on en a trouvé une en Ligurie.

Le bas-relief n° 8 est un homme à mi-corps, tenant en main un faisceau de feuilles, faisceau qui ressemble au goupillon dont le prêtre se sert pour donner l'eau bénite et à l'*aspergillum* ou *aspersoir* des Romains. Peut-être n'est-ce qu'une sorte de massue, dont il semble menacer un serpent qui s'élance contre lui. Serait-ce Hercule, qui va frapper de sa massue l'hydre de Lerne; ou un prêtre qui conjure ou asperge un serpent, génie du mal?

Troisième pierre. Elle est plus large que les précédentes, a des bas-reliefs sur ses quatre faces et n'a point d'inscription. Sur l'une, n° 9, on croit reconnaître Mars et une figure caractérisée; sur l'autre, n° 10, Vénus et Mercure. Des figures frustes occupent la face n° 11; et un taureau couché, celle du n° 12.

Quatrième pierre. Les bas-reliefs de cette pierre offrent des figures en pied mieux conservées que la plupart des précédentes. Elle est elle-même de dimensions plus fortes que les autres pierres. Le n° 13 est Jupiter (*Jovis*), à demi couvert d'une ample toge, qui descend jusqu'aux pieds. Il est appuyé d'une main sur une haste, attribut de la royauté; à ses pieds, un aigle a les ailes à demi déployées.

La face n° 14 présente un homme barbu, couronné de lauriers, levant de la droite un instrument tranchant auprès d'un arbre pour abattre des rameaux qui sont peut-être du gui. On lit au-dessus ESVS, la divinité bien connue des Gaulois.

Sur la face n° 15 un taureau, couvert de l'étole sacrée, est représenté avec trois grues placées, l'une sur sa tête, et les deux autres sur son dos, avec des rameaux de feuillage, qui sont peut-être du gui. L'inscription est probablement un peu défigurée par une faute d'orthographe. Au lieu de TARVOS, c'est probablement TAVROS TRIGARANVS qu'il faut lire; c'est-à-dire le *Taureau aux Trois Grues*. Ce taureau était l'objet d'un culte presque universel parmi les Gaulois.

La face n° 16 représente une figure en pied, à demi couverte d'une draperie, ou *paludamentum*, qui ne dépasse pas les genoux; elle tient de la main droite un marteau, et de la gauche des tenailles. L'inscription porte VOLCANVS, c'est le dieu Vulcain.

Cinq autres pierres moins importantes furent encore retirées de ces vieux murs. L'une d'elles présente la figure très fruste d'un danseur. Une seconde a la forme d'un piédestal grossier; une troisième était une table d'autel. Au milieu est une ouverture circulaire d'environ $0^{m},23$ centimètres de diamètre. Au moment de la découverte, cette ouverture était encore remplie de charbons et d'encens. Cet encens présenté au feu répandait encore une odeur agréable.

Enfin une autre pierre beaucoup plus large dans sa partie supérieure qu'à sa partie inférieure, présente à sa surface une une entaille profonde d'environ $0^{m},20$ centimètres de large à son orifice, et qui se termine en pointe dans l'intérieur de la pierre. Cette table était apparemment un autel de sacrifice, et l'entaille était destinée à l'écoulement du sang des victimes.

Il est manifeste par ces inscriptions, ces divinités et ces pierres d'autels, qu'il y avait à Paris, sous le règne de Tibère, entre les années 14 et 37, une corporation de bateliers (*nautæ*), ou navigateurs, qui transportaient les voyageurs sur la Seine, et exerçaient peut-être le commerce, comme cela se pratiquait en plusieurs autres lieux de la Gaule, situés sur des rivières navigables. Elle avait fait ériger un autel à Jupiter au confluent des deux bras de la Seine. C'est ainsi qu'à Lyon, à Saintes, et ailleurs, des autels étaient placés au confluent de deux rivières. Au-dessus de la pierre cubique portant l'inscription était apparemment la statue de Jupiter.

Ces explications tirées de Dulaure [3], diffèrent sur plusieurs points de celles de Félibien. L'abréviation EVRISES pour EBVROVICES est peut-être forcée. Quoi qu'il en soit, les dimensions diverses des pierres, ces nombreuses divinités gauloises et romaines, semblent indiquer que c'étaient les débris de plusieurs temples ou oratoires, transportés dans le temple de Jupiter par les nouveaux convertis. L'église chrétienne s'était élevée sur les ruines de l'idolâtrie, comme sur un trophée; et les principaux dieux adorés dans Paris avaient été rassemblés par les diverses corporations puissantes de la cité. L'inscription ne mentionne que Jupiter; il semble qu'elle aurait donné les noms de quelques autres divinités, si le temple avait été également bâti en leur honneur.

1. Voy. le texte plus haut, p. 186.
2. J.-A. Dulaure, *Histoire de Paris*, in-8°, Paris, 1839; t. I, p. 46 et 47.
3. *Histoire de Paris*, in-8°, 1839; t. I, p. 46 à 50.

mus officiis, qui contempsit mundum ut solum diligeret mundum (Deum).

Lect. v. ℟. *Felix ecclesia tanti pontificis regimine digna. Illustratur enim miraculis atque doctrinis.*

℣. *Omnibus Christi patet gratia per sui Sanctini suffragia.*

Lect. vi. ℟. *O ineffabile sancti patrocinium, per quem choruscant multimode gratie curationum, et virtutes exhibentur sanitatum.*

℣. *Omnibus omnia factus effulget et vota fidelium piis meritis per eum offeruntur.*

Lect. vii. ℟. *Ora pro nobis, beate presul Domini, decus excelsum, refulgens velut sol ante Dominum; corde simul et voce te laudamus, vota nostra suscipe benigne. Sancte Sanctine, confessor Dei, nobis clementer apud Dominum succurre.*

℣. *Ave, presul gloriose, ave, pater amantissime, auxilium et spes tuorum firma, prepotens in Christi gratia.*

Lect. viii. ℟. *Sacerdotem gloriosum et Dei amicum Sanctinum hec dies dignis decorat miraculis, pro cujus amore mortuum suscitavit Redemptor omnium.*

℣. *Gaudete et exultate in tanti patroni sollempnitate.*

Lect. ix. Ant. *Insignis confessor Domini et doctor gloriose, Sanctine, ora pro populo olim tibi commisso.*

Lect. x. ℟. *Resuscitato a sancto pontifice Sanctino olim mortuo, obtulerunt sancti viri hostiam laudis Christo, cum tota mentis intentione et cum lacrimarum compunctione.*

Lect. xi. *et* xii. (Ce sont des louanges du saint et des prières, sans fait historique).

Leçons de l'office de saint Saintin, tirées d'un bréviaire de Verdun du xiv^e^ siècle[1].

In Festo S. Sanctini.

Lect. i. *Sanctus Dionysius areopagita egregia Pauli apostoli predicatione fidei veritate illuminatus, et in nomine sancte et individue Trinitatis baptizatus, denique celestium misteriorum archanis sffiucienter instructus, Atheniensium est ordinatus episcopus.*

Lect. ii. *Qui, destinatis quoque sociis per diversas civitates ad dolos diaboli destruendos et populos Domino acquirendos, Sanctinum ordinavit episcopum, et Carnotum eos illuminare qui in tenebris erant, inspirante Domino, misit, per aliquantum temporis immorari disposuit.*

Lect. iii. *Postea vero Meldentium civitate pastorem et episcopum constituit, ejusque suffragio Antoninum, qui junior ad distinctionem senioris prenominabatur, adhibuit.*

Lect. iv. *Consummato siquidem beato Dionysio per martyrii palmam, Sanctinus et Antoninus, sicut eis preceptum fuerat, Romam iter aggredi maturarunt.*

Lect. v. *Hii eundo, cum loca in quibus de spinetis asprimis roseta Deo grata possent prepare, diligentius perquisissent, oppidum Virdunense, quod virorum multitudine egregium ceterisque copiis caput tunc temporis se habuerat opulentum, aggredientes angelica visitatione, quo illis divertendum quidque agendum foret sufficientius sunt edocti.*

Lect. vi. *Et venientes in Ytaliam, Antoninus valida febre correptus est. In cujus obsequiis per aliquantos dies beatus Sanctinus immoratus, consilio Antonini ne precepta Dyonisii quacumque occasionne impedirentur, peragere ceptum iter disposuit.*

Lect. vii. *Et exemis ac honestis lintеis principi domus, in qua jacebat Antoninus, commissis, petiit, et per Dominum obtestatus est eum, ut, si Antoninus convalesceret, exinde illi habundantissime ministraret; si etiam vita discederet, honestissime sepeliret, et sic iter quod ceperat peragendum arripuit.*

Lect. viii. *Et cum beatus Sanctinus fines Romanorum jam contigit, Antoninus vita discessit. Quem princeps domus, retentis omnibus que sibi in obsequiis ejus commendata fuerant, catbauli sui, in quo animalia ejus manebant, axes levavit, et in fossam, ubi stercora et urina animalium defluebant, projecit et subter axes reposuit.*

Lect. ix. *Denique beatus Sanctinus omnia que gesta sunt de Antonino per Spiritum sanctum agnovit, et cum maxima festinatione reversus ad domum, in qua Antoninum jacentem dimiserat, flens et ejulans pervenit, et principem domus interrogavit. « Ubi est, inquiens, Antoninus frater meus carissimus. »*

Lect. x. *Is autem fictis gemitibus, simulata mestitia : « Mortuus est, inquit. Quem de mihi a te commissis sepelivi. »*

Lect. xi. *Cujus Sanctinus : « Mentiris, inquit, fili dyaboli, in sterquilinium projecisti eum virum sanctum, justum. Et nunc mecum veni aa cathaboli locum in quo projecisti eum. » Is autem timore percussus non est ausus reniti quin*

1. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1029 (A), *Breviarium Virdunense*, fol. 372.

cum eo veniret ad locum ubi eum projecerat.

Lect. xii. *Et levantes inde axem beatus Sanctinus cum lacrymis clamavit voce magna dicens :* « *Antonine frater, in nomine Domini surge, et perficiamus simul obedientiam, quam pater noster communiter nobis precepit* ». *Et statim Antoninus stercore obvolutus surrexit.*

CHAPITRE II.

SAINT SAINTIN NE PARAIT AVOIR ÉVANGÉLISÉ MEAUX QUE VERS LE MILIEU DU IVe SIÈCLE[1].

Sommaire. Il n'y avait point d'office de saint Saintin dans le bréviaire de Meaux du XIVe siècle. — Son culte y avait cependant commencé longtemps auparavant. — Ses reliques étaient à Meaux, et il y fut honoré avant le IXe siècle. — La population avait conservé un souvenir de lui, qui pouvait remonter au milieu du IVe. — C'est, paraît-il, l'époque de son apostolat dans le pays de Meaux. — Son office solennel est dans les bréviaires de Meaux du XVe siècle, mais d'après celui de Verdun.

Ce qui vient d'être dit de saint Saintin, évêque de Verdun, s'applique à bien plus forte raison à saint Saintin comme évêque de Meaux. Ce silence absolu des martyrologes à son égard, jusques vers la fin du IXe siècle, ne permet pas de le classer parmi les bienheureux qui furent honorés solennellement avant Charlemagne. Meaux eut ses saints particuliers : sainte Célinie mentionnée dans la vie de sainte Geneviève, sainte Telléchilde, qui a son office très étendu dans le bréviaire de Meaux du XIVe siècle[2]; mais, pour saint Saintin, son culte ne s'y développa que progressivement. C'est, sans doute, qu'il n'avait pas été martyr, et qu'un grand nombre des saints confesseurs, même de ceux qui avaient prêché l'Évangile aux païens, étaient restés sans honneur dans les églises qu'ils avaient fondées, ou délivrées, en partie, de l'idolâtrie. C'est principalement au VIIe siècle et au VIIIe, que le christianisme étant très florissant, les abbayes riches et prospères, le clergé et les moines se ravisèrent, et se piquèrent d'émulation pour rendre des honneurs aux saints de la contrée, qui n'avaient pas été mis en évidence. Tous étaient heureux d'en posséder les reliques, de savoir les beaux traits de leur vie, leurs miracles, leurs travaux, et d'en avoir des relations. L'on conservait à Meaux le corps de saint Saintin ; il fut transféré dans l'abbaye qui prit son nom. La tradition, quoique lointaine, pouvait encore affirmer qu'il avait été le premier évêque de Meaux. Mais elle ne pouvait guère aller plus loin, ni raconter aucun fait positif. Il n'y a pas plus de lumière historique à en tirer que de la tradition de Verdun.

A une certaine époque, les deux villes de Meaux et de Verdun se disputaient l'honneur d'avoir eu exclusivement saint Saintin pour apôtre. Elles n'admettaient pas, comme les leçons d'un office de Verdun du XIVe siècle, qu'il était venu évangéliser également les deux contrées[1]. Laquelle était le mieux fondée dans ses prétentions ?

Toutes les deux, sans doute, l'avaient eu pour premier évêque : Verdun, parce que les Actes supposés, mais très anciens, du prétendu concile de 346 lui donnent le titre d'évêque d'*Articlavorum* (Verdun) ; Meaux, parce qu'elle avait gardé ses reliques, et les avait levées de terre, pour les transporter dans l'abbaye de son nom, bien avant que l'abbé Wandelmare composât sur lui la relation, qui fut attribuée à Hincmar, et insérée dans la lettre de celui-ci à Charles le Chauve On ne saurait admettre qu'il y eut des erreurs ou des suppositions mensongères, à propos du corps de celui qui avait évangélisé la ville. Les populations ne l'avaient pas entièrement perdu de vue. Quand elles commencèrent à lui rendre des honneurs, bien avant l'époque carlovingienne, elles n'étaient pas éloignées de plus de trois siècles du temps de son apostolat. Ses reliques étaient un patrimoine de famille, sur lequel veilla la piété des fidèles, dès qu'ils comprirent combien on devait les honorer. Elles étaient encore au XIe siècle dans la cathédrale de Meaux. Il n'y eut pas d'intervalle tourmenté par les persécutions entre l'époque de sa mort et les commencements de sa glorification ; car tout porte à croire qu'il avait annoncé l'Évangile vers le milieu du IVe siècle, puisque les écrivains ecclésiastiques le supposèrent présent à un concile de Cologne, en 346. Une châsse en vermeil contenait sa tête, l'autre, ses ossements. Il en est

1. Voy. Bolland., XIa *Oct.*, t. V, p. 585 : *De S. Sanctino, Meldis in Gallia:*

— Flodoard, *Historia Ecclesiæ Remensis*, lib. III, cap. 18: *De Vita et actibus S. Sanctini.*

— D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 336 : *Historia brevis Episcoporum Virdunensium.*

— Bibliot. nat., manus. lat. n° 1829 (A), *Breviarium Virdunense* (XIVe siècle), fol. 374 : *In festo S. Sanctini episcopi.*

— Ibid, n° 1054, *Breviarium Meldense* (XVe siècle), fol. 495 : *In festo S. Sanctini episcopi.*

— Mgr Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 19; in-8°, Meaux, 1875. (Bibliot. nat., Catal. L3k, 1038.)

L'office de saint Saintin n'est pas dans les bréviaires de Meaux du XIVe siècle, n° 1266 et n° 750 de la Bibliothèque nationale.

2. L'office de sainte Tellechilde vient après celui de saint Denis dans le Bréviaire de Meaux de la Bibliothèque nationale. — Manus. lat. n° 750 (XIVe siècle), fol. 205.

1. Voir ces leçons au chapitre précédent.

question dans les registres du chapitre en 1259[1]. Il est certain qu'on lui rendait alors un culte très solennel.

Comment se fait-il que son office manque absolument dans les bréviaires du XIVe siècle, et qu'il n'y est pas même mentionné? Était-ce que les opinions contraires à l'apostolat de saint Denis l'Aréopagite dans les Gaules, avaient fait rayer de la liturgie la légende, vraiment toute de fantaisie, sur les rapports de celui-ci avec saint Saintin; ou simplement parce que ses reliques avaient disparu de Meaux[2]?

Un peu plus tard on répara cette sorte d'injure. Verdun avait un office très solennel pour ce saint évêque : Meaux l'adopta, en substance, dans son bréviaire. On l'y voit dans les exemplaires du XVe siècle.

Les *antiennes* et les *répons* y sont à peu près identiques à ceux du bréviaire de Verdun des siècles précédents. Outre diverses transpositions de phrases, il n'y a dans les *antiennes* et les *répons*, qu'un mot de changé, c'est qu'à la IIIe leçon, saint Saintin n'est plus présenté comme évêque de Verdun, mais comme évêque de Meaux. *Lect. III. Ant. Sanctinus in lucem gentium divinitus constituitur populis et primus pastor Meldensium efficitur urbis.* — Le bréviaire de Verdun du XIVe siècle porte : *Lect. IV. Resp. Sanctinus in lucem gentium divinitus constitutus populis; et pius predicator Virdunensis efficitur urbis.* On voit la rivalité des deux villes.

Dans les leçons de cette fête, telles que les donne le bréviaire de Meaux du XVe siècle, on sent que la rédaction n'est qu'une paraphrase de celle des leçons de Verdun, et par conséquent elles sont de date beaucoup plus récente. L'auteur remonte à la persécution de Néron, puis à celle de Domitien, comme un amplificateur qui n'a point de faits particuliers à raconter, et qui se rabat sur les généralités. Pour expliquer comment saint Saintin et saint Antonin furent amenés à partir pour Rome, et à passer par Meaux, il s'applique à décrire ce qui avait dû se passer, et à le rendre moins invraisemblable que dans la légende des leçons de Verdun. Il met en scène saint Denis peu avant sa mort, et le montre recommandant à ses deux disciples de bien considérer les supplices auxquels il serait livré, et d'aller ensuite en porter le récit à Rome au pape saint Clément[1]. C'est vraiment arranger contre toute vraisemblance une chose déjà invraisemblable par elle-même. Saint Denis ne pouvait à ce point s'occuper de faire connaître les détails de son martyre au souverain pontife. N'eût-il apporté dans ces recommandations aucun sentiment de vanité, qu'il n'eût pas poussé les précautions aussi loin pour se faire honorer après sa mort; car c'est à cela qu'aboutissait, en définitive, cette mission qu'il aurait donnée à ses deux disciples.

Dans les deux dernières leçons, qui ne sont plus reproduites par le bréviaire de Verdun, et qui sont, sans doute, tirées de la légende amplifiée à Meaux, les deux saints ne trouvent plus à Rome le pape saint Clément, déjà martyrisé. C'est au pape saint Anaclet qu'ils se présentent, et ils donnent sur lui des détails tirés du *Liber Pontificalis* d'Anastase le Bibliothécaire, lequel vivait au milieu du IXe siècle[2]. L'auteur ne pouvait avoir eu connaissance de cet ouvrage avant le Xe, et il écrivait assurément beaucoup plus tard. Il imagine encore de dire à la IXe leçon, que les deux saints rencontrèrent à Rome des Grecs d'Athènes, auxquels ils racontèrent longuement la suite des supplices endurés par saint Denis. C'était une manière de faire croire que les Actes de saint Denis avaient été réellement écrits en grec à l'origine, et d'après des témoignages très certains. Mais la supercherie est évidente.

Il est donc à peu près certain que le corps de saint Saintin était resté à Meaux sans honneur pendant une assez longue période, et qu'ensuite transporté dans l'abbaye qui porta son nom, il fut l'objet d'un culte qui alla grandissant vers le milieu du VIIe siècle, jusqu'à ce que la notice de Wandelmare, abbé de Saint-Saintin de Meaux, le mit tout à fait sur le chandelier vers 830, et le fit passer pour un disciple de saint Denis l'Aréopagite. Les fables de cette notice furent surtout acceptées de confiance à Verdun, où elles entrèrent dans les leçons de son office. Elles figurent aussi dans les bréviaires de Meaux du XVe siècle. Mais elles ne contiennent aucune parcelle de vérité, si ce n'est que le saint prêcha l'Évangile à Meaux, et ce fut apparemment vers 350.

Le martyrologe romain de Baronius, fait cette déclaration, au 9 octobre : « A Meaux,

1. Communication de M. le chanoine Denis de Meaux.
2. Elles avaient été transportées à Verdun dans l'église de l'abbaye de Saint-Vanne. — Mgr Allou, *Chronique des évêques de Meaux*, p. 19; in-8°, Meaux, 1875.

1. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1054 (XVe siècle), *Breviarium Meldense*, fol. 495a, lect. II.
2. Anastase dit du pape saint Anaclet : *Natione grecus, de Athenis;* et l'office de Meaux : *S. Anacletum, natione grecum, Atheniensis urbis oriundum.* — Lect. VIII.

fête du bienheureux Saintin évêque, disciple de saint Denis l'Aréopagite, et consacré par lui évêque de cette ville, où il prêcha le premier l'Évangile »[1]. Baronius avait accepté l'office du bréviaire de Meaux comme fondé sur l'antiquité; mais cette base fait défaut.

Aucun document de l'archéologie, aucun tombeau, aucune inscription, des quatre premiers siècles, ne vient révéler dans cette ville la présence d'une chrétienté, qui aurait dû ses commencements à un disciple de saint Denis l'Aréopagite, ou même à un contemporain de Tertullien et de saint Irénée. M. Edmont Le Blant n'en signale aucun dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIII^e^ *siècle*. Les autres archéologues n'en signalent pas non plus. C'est un indice fort sérieux qui vient s'ajouter au silence des martyrologes anciens, pour faire croire que Meaux ne fut pas évangélisé par saint Saintin, dans les premiers siècles, mais vers le milieu du IV^e^.

Leçons de la fête de saint Saintin, tirées d'un bréviaire de Meaux du XV^e^ siècle[2].

In Festo S. Sanctini.

LECT. I. *Domicianus impiissimus Cesar, post Neronem, in Christianos crudelitate exestuans, lictores ad perquirendum et comprehendendum Dyonisium, cujus famam in destruendis ydolis et convertendis ad Christum populis per multos audierat, in Gallias misit, ut eum diligenter perquirerent, et inventum ac comprehensum aut ydolis sacrificare cogerent, aut diversis suppliciis affectum occiderent.*

LECT. II. *Quos cum beatus Dionysius fines Parisiorum appropinquare comperisset, Sanctinum et Antoninum ad se accersivit; quibus precepit ut sermones et agones ipsius solerter intenderent et memorie commendarent, ac quibus tormentorum generibus per passionis supplicia corporis vitam finiret, conspicientes, quantocius romane sedis pontifici et fidelibus quos tunc ibidem invenirent, per ordinem studerent nunciare.*

LECT. III. *Provocati itaque beati martyris discipuli, Sanctinus et Antoninus, piis meritis tam diu adherere pio patri societate, quousque per martyrii palmam corporee molis sarcinam deponeret, atque in celo ad sudores suos Domino compensandos committeret. Ipsi vero, sicut eis preceptum fuerat, Romam iter aggredi maturarunt.*

LECT. IV. *Denique venientes in Ytaliam, Antoninus valida febre correptus est. In cujus obsequium per aliquantos dies Sanctinus immoratus, consilio ac consensu ejusdem Antonini ne preceptio beati Dionysii quacumque occasione impediretur, peragere ceptum iter disposuit et sufficienter eximiis ac honestis lintheis principi domus..... commissis.*

(La suite relate la mort et la résurrection de saint Antonin à peu près dans les mêmes termes que le bréviaire de Verdun.)

LECT. VIII. *Statim Antoninus stercore obvolutus surrexit. Quem Sanctinus de catabuli fossa extraxit et diligentissime lavit, et mundis ac honestis vestibus induit, quantaque Jhesu Christi Domini nostri sit virtus in sanctis suis, infidelitas cernere meruit infidelium. Et quidem ceptum iter agredientes et in multa ammiratione populorum existentes, quibus innotesci poterant eorum mirifica actuum gesta, Romam, auxiliante Deo, pervenerunt, beato Clemente papa jam persecutione Trajani martyrio coronato, ac in eadem sede apostolica sanctum Anacletum natione grecum, Atheniensis urbis oriundum, qui fuerat a beato Petro apostolo presbiter ordinatus, consecratus, pontificem invenerunt.*

LECT. IX. *De hujus Anacleti optabili presencia magnopere jocundati, et, ut optabant, voti sui compotes effecti, quibusdam Atheniensibus repertis, quibus agones martyrii beati Dyonisii, sicut idem martyr eximius eis imperaverat, veraci relatu per ordinem exponerent. Perfecto igitur negocio, cujus gratia tam laboriosi itineris vexationes assumpserant; itaque apostolica benedictione percepta, ad civitatem Meldencium reversi, eam sancte predicationis doctrinis piisque operibus illustrantes, credentium ibi multitudinem populorum Domino acquisierunt; quorum remuneratione laborum ut tandem frueretur beatus Sanctinus plenus fide, virtutibus ac bonis operibus corruptibili tegmine carnis exutus est, atque susceptus a rege regum in celestibus regnis.*

---

(1) XI^a^ *Oct.* Apud civitatem Meldensem, beati Sanctini episcopi, discipuli S. Dionysii Areopagitae, qui ejusdem civitatis episcopus ab eo consecratus, primus illic Evangelium prædicavit. — *Martyrologium Romanum*: IX^a^ *Oct.*

2. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1054 (XV^e^ siècle), *Breviarium Meldense*, fol. 495.

19. — TOLÈDE NE SEMBLE PAS AVOIR ÉTÉ ÉVANGÉLISÉE PAR SAINT EUGÈNE; MAIS SON ÉGLISE FUT PEUT-ÊTRE FONDÉE A LA FIN DU Ier SIÈCLE[1].

CHAPITRE Ier

LE PLUS VIEUX DOCUMENT SUR SAINT EUGÈNE, DATANT PEUT-ÊTRE DE LA FIN DU VIIe SIÈCLE, N'EST PAS VÉRIDIQUE[2].

Sommaire. — Le plus vieux document sur saint Eugène est un office de Saint-Germain-des-Prés, datant peut-être de la fin du VIIe siècle. — Les traditions de l'église de Tolède ne le mentionnent qu'à partir du XIe. — L'office de Saint-Germain-des-Prés ne semble reposer sur aucune base historique. — Il contient des assertions incohérentes et peu d'accord entre elles. — Toutes semblent imaginaires. — Cependant il est vraisemblable que la foi fut prêchée à Tolède vers la fin du Ier siècle ou au second. — Les catalogues épiscopaux ne peuvent rien apprendre à cet égard. — Ils ne furent composés qu'assez tard et ne paraissent pas complets.

Aucun des vieux martyrologes ne fait mention de saint Eugène, qui passe pour avoir été martyr et premier évêque de Tolède : ni le martyrologe de saint Jérôme, ni le petit martyrologe romain, ni celui du vénérable Bède, ni celui de Wandalbert. Il faut venir jusque vers la fin du IXe siècle, pour trouver son nom dans le martyrologe d'Usuard. Il est inconnu dans les catalogues et dans les livres liturgiques de Tolède avant le XIe siècle. Sa vie écrite en espagnol, l'an 1611, ne relate aucune tradition primitive venue de l'Espagne[3]. Le plus ancien document qui en parle, est son office, composé peut-être vers la fin du VIIe, et conservé dans un manuscrit du Xe, de Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui n° 13764 du fonds latin de la Bibliothèque nationale (fol. 71). Il y est présenté comme envoyé de Rome par le pape saint Clément, et comme collègue de Saint Denis l'Aréopagite.

Cette arrivée de saint Eugène en Gaule et à Tolède au temps de saint Clément, n'étant pas attestée par les traditions même de l'église de Tolède, ni par les martyrologes, ne saurait être tenue pour vraie.

Il n'est pas possible d'admettre qu'un martyr, envoyé de Rome par saint Clément, avec saint Denis l'Aréopagite, ait été oublié par les vieux martyrologes, et surtout qu'il n'ait laissé aucun souvenir antérieur au XIe siècle dans l'église qu'il avait fondée, quand cette église avait eu pour évêques, au VIIe siècle, des écrivains tels que saint Eugène II, et saint Ildefonse. Les martyrs qui furent en évidence aux temps apostoliques, ne furent pas oubliés dans leurs propres chrétientés.

Qui avait d'abord répandue cette tradition sur l'apostolat de ce saint au Ier siècle? Elle paraît venir de Paris, de ceux qui voulaient accroître l'importance de la mission de saint Denis, embellir son auréole, en lui donnant un collègue placé sous sa conduite, un disciple qui revint le voir à Paris, où il trouva lui-même, à son tour, la couronne du martyre. Les *antiennes* et les *répons* historiques de son office, tel qu'il était apparemment célébré à Saint-Germain-des-Prés avant Charlemagne, sont le premier écho des traditions nées en Gaule sur son aspostolat et sur sa mort. Ils ne sont pas distribués comme ceux de l'antiphonaire du IXe siècle, n° 17436 de la Bibliothèque nationale, provenant de Saint-Corneille de Compiègne, et appelé *antiphonaire de saint Grégoire*, parce qu'il était ordonné sur le modèle de celui de saint Grégoire le Grand. Par exemple, à l'Évangile, une seule *antienne* est indiquée[1], tandis qu'il y en a sept à l'Évangile de la fête de saint Denis dans l'antiphonaire de saint Grégoire[2]. Dans l'office de saint Eugène, il n'y a pas de *verset* après les *antiennes*, comme dans celui de saint Denis; les *versets* sont tous rejetés après les *répons*. Les deux fêtes semblent avoir été du rite le plus élevé. Cela donnerait lieu de penser que cet ancien office de saint Eugène, serait encore un débris de la liturgie gallicane, et par conséquent qu'il

1. Voy. *Histoire littéraire de la France* (1733-42), t. I, p. 315-316; t. VI, p. 193-195.

Mombritius, *Sanctuarium*, t. I, p. 261-262.

Beaupré (B. de), *Vie et culte de saint Eugène, archevêque de Tolède, martyr et conf.* Paris, 1856, in-8°.

Vida del glorioso martyre Eugenio. En Brusselas, 1611, in-12°. (Bibl. nat., vieux inventaire; avant O_0 215.)

Ernest Razy, *Histoire de saint Eugène*, in-12°, Paris, 158 pages. — Bibl. nat., manus. lat. n° 13764 (Xe siècle) fol. 60.

Migne, *Patr. lat.*, t. LXXXVII, col. 348 : *S. Eugenius* (II) *Toletanus.* Il monta sur le siège de Tolède en 646.

2. Bibl. nat., manus. lat. n° 13764, fol. 71. D'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, du IXe ou du Xe siècle, l'auteur de cette Vie de saint Eugène serait Flohaire.

3. *Vida del glorioso martyre Eugenio.* En Brusselas, 1611, in-12°. — Bibliot. nat., vieux inventaire, O_0 215.

1. Bibl. nat., manus lat. n° 12674, fol. 71 (Xe siècle) : *Responsoria de S. Eugenio.* — Provenant de Saint-Germain-des-Prés.

2. Bibl. nat. manus. lat. n° 17436 (IXe siècle), fol. 79.

aurait été composé avant Charlemagne, peut-être vers la fin du VII^e siècle. Toutefois on ne saurait l'affirmer, à cause des divergences que présentent les plus vieux offices des saints, pour la distribution et le nombre des *antiennes*, des *répons* et des *versets*. Certains de ces offices ont douze leçons, tandis que la plupart n'en ont pas plus de neuf.

Celui de saint Eugène précéda assurément beaucoup sa Vie ou ses Actes conservés dans un manuscrit du IX^e siècle ou du X^e à la bibliothèque de la ville de Bruxelles. Ce n'est pas encore le genre verbeux et fleuri des grammairiens formés dans les écoles de la renaissance littéraire de l'ère carlovingienne. C'est un ton beaucoup plus simple, qui paraît convenir à la fin du VII^e siècle, où les monastères déjà florissants écrivirent avec soin beaucoup de Vies de saints, et donnèrent à leur culte un grand éclat. Puisque l'on ne peut pas chercher dans l'église de Tolède l'origine des honneurs rendus à saint Eugène, attendu qu'elle n'en a rien connu avant le XI^e siècle, et a paru l'oublier totalement jusqu'à cette époque, c'est probablement dans la ville de Paris qu'il commença d'être vénéré, comme un compagnon de saint Denis l'Aréopagite. Ce n'était pas seulement une manière de relever la gloire de celui-ci; mais encore une sorte de témoignage, que l'on croyait apporter en faveur de son apostolat sur les bords de la Seine, car il semblait que Tolède venait dire aussi par son martyr saint Eugène, que saint Clément avait fait évangéliser Paris en même temps que l'Espagne. Comment cette idée put-elle naître dans les esprits? Il serait téméraire de le rechercher. Est-ce à l'apparition de l'hymne sur saint Denis l'Aréopagite, attribuée à saint Eugène II, évêque de Tolède, que les clercs et les moines se dirent qu'il y avait des traditions anciennes sur saint Denis l'Aréopagite à Tolède, que le premier évêque de cette ville avait dû le connaître? Est-ce que d'autres suppositions se firent, et que des suppositions l'on en vint aux affirmations positives? Ce qui paraît certain, c'est que les *antiennes* et les *répons* du vieux office de Saint-Germain-des-Prés présentent les indications principales qui furent les bases des Actes amplifiés de saint Eugène. Ils ménagent sa rencontre à Rome avec saint Denis l'Aréopagite et reviennent deux fois sur cette idée, que l'un avait été instruit dans les lettres latines et l'autre dans la littérature grecque. Ils n'auraient d'abord été que liés d'amitié à Rome; ils auraient été en quelque sorte deux collègues du même rang; ensuite, on ne sait comment il se fait que saint Denis a tout à fait une supériorité de maître, et que c'est lui, et non le pape, qui envoie saint Eugène évangéliser Tolède, d'où celui-ci revient à Paris pour y être martyrisé. Il y a là des efforts d'imagination pour conserver à saint Denis une primauté, dont il use en décidant où s'exercera l'apostolat de son ami. Tout cela manque d'enchaînement et de raison d'être. L'incohérence des idées montre que l'auteur des *antiennes* et des *répons* ne savait rien de bien positif.

Et comment aurait-il pu savoir quelque chose, puisque rien n'était écrit, et qu'aucune tradition orale ne venait de Tolède? Il n'était pas impossible assurément que les deux saints se fussent rencontrés à Rome; mais cela ne repose que sur de pures suppositions et ne saurait être admis.

Ce n'est pas à dire que l'église de Tolède ne puisse remonter à la fin du I^er siècle ou au II^e. Cette ancienneté est même fort probable. On n'est pas fondé à faire des supputations approximatives sur le temps moyen que les premiers évêques connus restèrent sur le siège de Tolède, afin d'en conclure à quelle époque l'Evangile fut apporté dans cette ville. Les noms de ces évêques, jusqu'au V^e siècle inclusivement, sont présentés avec beaucoup d'incertitude par le Père Gams dans sa liste de toute la catholicité [1]. Les deux premiers qui sont indiqués avec des dates certaines sont : saint Mélant, qui assista au concile d'Elvire (Eliberatino) [2] en 305, et Asturius (400), mentionné par saint Ildefonse, qui le donne pour le neuvième évêque de Tolède, d'après le témoignage de l'antiquité chrétienne (*ut fert antiquitas*). Ces pa-

1. Voici la liste des premiers évêques de Tolède, d'après le Père Gams :
Eugenius, Hispanis ante XI-XII sæc. incognitus.
S. Melantius, ast. syn. Eliberatino.
(Pelagius, Patruinus, Turibius, Quintus (?), Vincentius, Paulatus, Natalis).
Circa 390. Audentius.
400, sedet Asturius, nonus episcopus Toletanus.
(Apud Ildefonsum Toletanum, Asterius, ut antiquitas fert, in Toleto sacerdos nonus).
(Isitius, Martinus, Castenius, Campejus, Sinticius, Praumatius, Petrus.)
Circa 520, sedet Celsus.
522. Montanus 9 annos sedet.
(Julianus, Becauda, Petrus II).
587. Euphemius (Exuperius, Conantius).
597. Adelphius.
Circa 603. Aurasius, 12 annos sedet... etc.
657. Ildefonsus.
1058. Paschalis, ordinatus Legione.
(His addendi fortasse aliquot episcopi ex Missa Mozarabica).
(*Series episcoporum totius Ecclesiæ Catholicæ*, in-4°, Ratisbonæ, 1873; p. 80 : *Toledo*).

2. La ville d'Elvire était sur une hauteur qui porte encore son nom, et à peu de distance de Grenade. Après sa destruction, le siège épiscopal fut transféré à Grenade.

roles de saint Ildefonse montrent qu'il s'en rapportait simplement aux traditions anciennes, mais qu'il n'en garantissait pas l'exactitude.

Le catalogue des évêques de Tolède avait été dressé avant lui et avant saint Eugène II, son prédécesseur immédiat. Mais on ne voit pas que la série des noms soit complète, ni qu'elle soit sans erreur avant le VII^e^ siècle [1]. Le Père Gams en nomme neuf, sans compter saint Eugène I^er^, avant Asterius, qui serait le neuvième, d'après saint Ildefonse. Celui-ci n'avait pu s'assurer si ceux des premiers temps avaient été, en partie, laissés dans l'oubli : il était trop éloigné de leur temps pour les retrouver dans les archives de son église, où l'on ne saurait d'ailleurs assurer qu'ils avaient été consignés.

En général, on n'écrivit rien dans les communautés chrétiennes pendant les persécutions, ni pendant le IV^e^ siècle; on n'écrivit pas plus la suite des évêques que les combats des martyrs, ou les prédications des premiers propagateurs de la foi. Saint Grégoire de Tours raconte qu'étant allé en Auvergne, où il avait des parents de sa mère, il apprit de l'évêque Cautinus, que saint Austremoine, inhumé depuis fort longtemps à Issoire, y était resté sans honneur, quoique le peuple sût bien où il reposait, et que ce fut grâce à une vision que Cautinus, encore diacre, comprit la gloire de cet apôtre de l'Auvergne [2]. Les populations chrétiennes ayant montré tant d'indifférence pour celui qui leur avait apporté l'Évangile, ne s'étaient guère inquiétées de conserver tous les noms de ses successeurs.

Ce fut un délaissement plus grand encore pour saint Ursin, qui avait implanté la foi chrétienne dans le pays de Bourges. Le même saint Grégoire de Tours rapporte qu'après avoir fondé et gouverné l'église de cette ville, ce saint fut inhumé dans la campagne, au cimetière commun, et que le peuple ne sachant pas encore quels honneurs il convient de rendre aux évêques du Seigneur, l'avait tellement laissé dans l'oubli que l'on avait planté des vignes sur sa tombe. Ce fut à la suite d'une révélation faite à l'abbé de Saint-Symphorien et à saint Germain de Paris, que le sarcophage du saint fut levé de terre et transporté dans l'église qui porta son nom [2]. C'est à partir de ce moment que l'attention se porta sur lui, et que l'on rappela les noms de ses successeurs : peut-être en oublia-t-on plusieurs dans l'oubli, comme on avait fait à Orléans.

Ici l'on peut constater que plusieurs évêques antérieurs à saint Aignan, n'ont pas été inscrits dans le catalogue épiscopal. En effet, la notice des *Gestes miraculeux de saint Aignan*, signalée dans l'*Histoire des Francs*, remarque positivement qu'après la mort de saint Euverte, un grand nombre de pontifes se succédèrent sur le siège d'Orléans avant l'élection de saint Aignan. (*Post multum temporis, multisque decedentibus episcopis sanctus vir Dei plenus a spiritu sancto Anianus... ad pontificale munus accessit.*) — Ce passage est dans le manuscrit du X^e^ siècle, provenant de Saint-Germain-des-Prés, n° 11748 (fol. 70) de la Bibliothèque nationale et aussi dans le n° 5365 (XIV^e^ siècle). Il a été supprimé par les rhéteurs du IX^e^ siècle et de la renaissance littéraire des croisades, parce qu'ils voulaient insérer des merveilles à propos de l'élection de saint Aignan, et faire croire qu'il avait été élu immédiatement après saint Euverte par une intervention miraculeuse du ciel. Mais ces amplifications de seconde et de troisième main ne peuvent évidemment prévaloir contre le récit original fait avant le milieu du VI^e^ siècle. Il reste certain qu'un bon nombre d'évêques occupèrent le siège d'Orléans de saint Euverte à saint Aignan, qui sont cependant rapprochés l'un de l'autre dans le catalogue épiscopal. En outre, il en résulte que celui-ci n'était pas dressé au moment où écrivait l'auteur des *Gestes miraculeux de saint Aignan*, ni même lorsque la relation toute merveilleuse de la *Vie de saint Euverte* fut composée, et elle ne le fut pas avant le IX^e^ siècle. Si le catalogue épiscopal avait été connu, les rédacteurs de toutes ces scènes merveilleuses de l'élection de saint Aignan, n'auraient pu dire qu'il avait succédé à saint Euverte. Beaucoup d'incertitudes règnent donc sur la succession des évêques des premiers siècles, dans la plupart des églises les plus anciennes. Tolède ne saurait échapper à ces incertitudes. Même le Père Gams, qui ne paraît pas disposé à supposer beaucoup de lacunes dans la série qu'il a publiée, reconnaît, à l'an 1058, à propos de l'ordination de Pascal à Léon... (Legione), qu'il y aurait des noms à ajouter d'après le *Missel mozarabique*.

Plusieurs bonnes raisons portent à croire que l'Évangile fut prêché à Tolède vers la fin du I^er^ siècle ou au II^e^. En effet, saint Paul était allé en Espagne; il annonce, dans sa lettre aux Romains, « qu'il espère les voir en partant pour

1. *De Gloria Confessorum*, cap. XXX. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 851.
2. S. GREGORII TURON., *De Gloria Confessorum*, cap. LXXX. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 887.

l'Espagne. » (XV, 24)[1]. Puisqu'il avait l'intention d'y aller, son plan tracé par l'esprit de Dieu s'accomplissait. Quelqu'un de ses disciples l'accompagnait, et c'était pour l'y installer qu'il entreprenait ce voyage. Or Tolède était une des principales villes de l'Espagne au temps des Romains. Son cirque, dont on a reconnu l'enceinte, pouvait contenir 150,000 spectateurs. C'était un des plus vastes du monde. Dès l'année 305, au moins, elle fut un des principaux évêchés de l'Espagne et son église était née depuis longtemps au sortir des persécutions ; on y tint des conciles importants, à partir de 400. Celui de cette année-là réunit dix-neuf évêques ; suivant saint Irénée la foi avait commencé de fleurir en Espagne dès les temps apostoliques. Il écrivait, à peu près en 160, « que les églises *fondées dans les Germanies*, n'avaient pas reçu autrefois de tradition différente de celle des *églises fondées chez les Ibères*, *chez les Celtes* (habitants du milieu de la Gaule[2] » ; et Tertullien affirmait, peu de temps après, que toutes les provinces lointaines de l'Espagne étaient soumises à Jésus-Christ[3]. Il faut par conséquent que plusieurs chrétientés aient déjà jeté de l'éclat en Espagne avant le milieu du IIe siècle, et Tolède, une des villes les plus anciennement chrétiennes, pouvait bien être de ce nombre.

C'était le plan de saint Pierre, de saint Paul, de saint Clément, de saint Polycarpe, d'allumer le flambeau de la foi dans les cités les plus populeuses du monde romain, soit au cœur de l'empire, soit à ses extrémités, et non de s'avancer graduellement pour communiquer le feu de proche en proche. Les relations de Rome et des contrées commerciales avec les métropoles des provinces étaient assez actives et assez fréquentes pour ouvrir le chemin aux prédicateurs de l'Évangile. Tolède, qui tenait un des premiers rangs chez les Ibères, dont parle saint Irénée, avait attiré l'attention des disciples des apôtres, et ils avaient dû s'empresser d'y venir, soit avec saint Paul, soit peu de temps après lui. Ce n'est pas une preuve absolue, sans doute, mais plusieurs églises ayant été fondées chez les Ibères avant Tertullien, et même avant que saint Irénée eût composé son livre contre les *Hérésies*, apparemment Tolède n'avait pu être oubliée, puisqu'on la voit dès 305 manifester sa vie chrétienne au point d'avoir un évêque. Ceux qui purent le précéder pendant les persécutions, ne laissèrent pas de souvenir, et les fidèles plus occupés de sauver leur vie, que d'écrire des annales, ne conservèrent pas leurs noms.

1. Il dit encore dans la même lettre : « Je passerai chez vous en allant en Espagne » (XV, 28).
2. *Contra Hæreses*, lib. I, cap. x et lib. III, cap. III et IV. — MIGNE, *Patrol. gr.*, t. VII, col. 521-524.
3. *Adv. Judæos*, n° 7. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. II, col. 610.

CHAPITRE II.

UNE VIE DE SAINT EUGÈNE DE TOLÈDE, COMPOSÉE PEU APRÈS LE RÈGNE DE LOUIS LE PIEUX, NE SEMBLE CONTENIR AUCUNE PARCELLE DE VÉRITÉ [1].

Sommaire. — Une Vie développée de saint Eugène repose uniquement sur les indications principales des *antiennes* et des *répons*. — Elle n'a pas d'autre fondement, c'est-à-dire qu'elle n'en a pas. — Elle attribue à saint Denis une autorité arbitraire d'envoyer ses compagnons évangéliser des cités qu'il leur assigne. — Son séjour à Tolède, les conversions qu'il aurait opérées, la construction d'une église en l'honneur de saint Étienne, sont autant d'assertions imaginées sans preuve. — Son arrivée à Paris, son martyre, son corps préservé de la corruption pendant trois siècles, paraissent également des fables. — L'auteur témoigne d'une ignorance profonde en attribuant à saint Eugène, compagnon de saint Denis l'Aréopagite, la composition de deux poésies qui sont de saint Eugène du VIIe siècle. — Les miracles, qui terminent cette notice, paraissent au moins bien mêlés de fables, s'ils ne sont tout à fait inventés. — Le dernier permet de constater que la rédaction eut lieu peu après le règne de Louis le Pieux.

Une vie de saint Eugène de Tolède fut composée avec ampleur, comme si l'on avait eu des détails sur son apostolat et sa mort. Elle fut suivie de miracles circonstanciés, dont les derniers permettent de fixer la date approximative de sa composition. Mais si l'on pénètre au fond des choses, et que l'on dégage tout l'attirail de la rhétorique et des vaines phrases, de la substance des faits positifs, on ne retrouve plus que deux ou trois affirmations, déjà contenues dans les *antiennes* et les *répons* ; et ceux-ci n'ayant pas de consistance, tout s'écroule dans la Vie elle-même, qui n'est plus que de la vaine phraséologie brodée autour d'un canevas absolument faux. Certains passages sont littéralement tirés des *antiennes* et des *répons* ; d'autres en expriment le sens, un peu allongé dans des formes oratoires et dans quelques détails faciles à imaginer. Rien n'y provient d'une source espagnole d'une certaine antiquité ; rien ne s'appuie sur un document sérieux. Une citation fera voir comment les *antiennes* et les *répons* y ont été parfois textuellement copiés.

Elle a rapport à la liaison, qui s'établit entre saint Denis l'Aréopagite et saint Eugène, au temps du pape saint Clément, à leur instruction littéraire et à leur ardente piété :

Actus et Passio sancti Eugenii.

N° 2. Civis enim Romuleæ urbis Eugenius, ex quo primum ibidem Macharius advenerat Dionysius, speciali se illi amicitiæ fœdere sociavit.

Celebritas namque vaste pericie in utrisque uberrima magnum Eugenium Dyonisio commendabat Ionico. Attica quippe gymnasia istum, romuleaillum nutriverat sophia. Divinis quippe institutis adprime flagrantes mellitis se invicem rigabant consiliis...

Antiphonæ sancti Eugenii. In. I° Noct.

Ant. Sanctus Eugenius Roma civitate nobilissimis extitit natalibus oriundus et a S. Clemente dignissime scolastice nutritus.

Ant. Celebritas vaste peritiæ in utrisque uberrima magnum Eugenium Dionysio commendabat Ionico.

Ant. Attica quippe gymnasia istum, romulea illum nutriverat sophia.

Ant. Divinis quippe institutis adprime flaglantes mellitis se invicem rigabant consiliis.

Pour l'arrivée de saint Eugène dans les Gaules, et pour son apostolat dans la ville de Tolède, la Vie amplifiée cherche à dissiper l'embarras et l'incohérence des situations ; mais, en ajoutant quelques indications arbitraires et fausses, elle ne sort pas des inconséquences du récit sommaire des *antiennes* et des *répons*. Elle présente aussi saint Denis et saint Eugène comme arrivant en Gaule, avec une autorité bien différente, eux qui étaient collègues et amis sous la conduite de saint Clément. Quand ils sont à Arles, c'est saint Denis l'Aréopagite, qui assigne Tolède à saint Eugène pour théâtre de son apostolat; et il marque, en outre, à saint Martial de Limoges, à saint Saturnin de Toulouse, à saint Marcel de Bourges, à saint Rieul de Senlis, les villes qu'ils doivent évangéliser : ce que les *antiennes* et les *répons* indiquent seulement d'une façon générale sans donner aucun nom. C'est une exagération et une fausseté palpable, que ce pouvoir attribué à saint Denis d'envoyer où bon lui semblait ces ouvriers évangéliques, dont plusieurs ne furent pas d'ailleurs de son temps.

Le séjour du saint à Tolède est plus invraisemblable, et plus entremêlé d'erreurs, que dans les *antiennes* et les *répons*. Il aurait opéré d'innombrables conversions, et bâti une église en l'honneur de saint Étienne, premier martyr : ce qui serait bien étrange, puisqu'aucun souvenir de lui ne serait resté dans cette ville, témoin de tant de succès évangéliques, et que des écrivains du VII^e^ siècle, tels que saint Eugène II et saint Ildefonse, n'auraient pas même prononcé son nom dans leurs écrits. En outre, cette grande église construite en l'honneur de saint Étienne, est plus que problématique avant la fin du I^er^ siècle, dans ce temps où les églises de Rome étaient des chambres transformées en oratoires, et portaient généralement le nom des chrétiens qui les avaient données, et non celui d'un saint à qui elles auraient été dédiées.

Le martyre de saint Eugène à Paris se trouve amené par un concours de circonstances, qui paraissent tout à fait imaginaires. D'abord c'est pour venir raconter à saint Denis l'Aréopagite ses succès dans la conversion des Espagnols, qu'il se rend seul à Paris, et juste au moment où saint Denis et ses deux compagnons viennent d'être martyrisés. Il a le même sort et est jeté dans l'étang de Marchais, près de Deuil, où il reste préservé de toute corruption jusqu'à la fin des persécutions, c'est-à-dire pendant deux siècles et demi. Alors, grâce à une vision, qui n'est pas mentionnée dans les *antiennes* ni dans les *répons*, le chevalier Erkold est averti par saint Denis, d'aller retirer du sein des eaux la dépouille de son collègue saint Eugène. Lorsqu'elle fut placée sur un chariot, les bœufs abandonnés à eux-mêmes allèrent droit à Deuil, où il repose [1].

Outre cette accumulation de merveilles, inventées à plaisir, on remarque encore une ignorance profonde dans l'auteur. Ainsi il attribue au collègue de saint Denis l'Aréopagite la composition d'une poésie, qui est une prière pour demander les vertus et la délivrance des maux, et qui est de saint Eugène II, mort évêque de Tolède, en 658. Pareillement il le fait auteur de l'hymne sur saint Denis l'Aréopagite, et c'est aussi l'œuvre de saint Eugène II.

Rien ne reste donc appuyé sur la vérité dans toute cette relation, inventée apparemment pour confirmer l'opinion de saint Denis l'Aréopagite envoyé par saint Clément pour évangéliser Paris. Il y a bien une seconde partie, qui est une série de miracles attribués à saint Eugène, et qui étant beaucoup plus rapprochée de l'auteur que les détails de la Vie et de la mort du saint, semblerait plus digne de foi. Mais tout ayant été inventé dans la vie et dans le prétendu martyre du saint, la sincérité fait défaut partout, et quoique les miracles ne soient pas en eux-mêmes absolument invraisemblables, ils proviennent d'une source tellement suspecte que l'on ne peut les accepter de confiance. Il y a d'ailleurs des visions, qui viennent si à propos pour donner de l'autorité à des faits dont la certitude échappe, qu'elles font naître de nouveaux doutes. Toutefois les derniers permettent de déterminer à quelle époque remonte cette composition. Le genre est cette phraséologie creuse et ce clinquant oratoire des hagiographes

1. L'église de Deuil, dédiée à saint Eugène, passe pour avoir été bâtie aux frais du chevalier Erkold.

L'étang de Marchais, où avait été jeté le corps du saint, se trouve entre Deuil et Groslay (Seine-et-Oise).

de l'époque carlovingienne : c'est la même recherche des discours fades, et des accumulations de merveilles. Aussi voit-on que l'auteur parle de Louis le Pieux comme d'un prince dont le souvenir était encore vivant, et de Hilduin, abbé de Saint-Denis, comme ayant gouverné l'abbaye à une époque assez rapprochée. Ce serait ainsi dans la seconde moitié du IXe siècle qu'il aurait écrit.

INCIPIT RESPONSORIA DE SANTO EUGENIO [1].

Ad Vesperas.

ANT. *Cultor Dei dignissime Eugeni, lumen ecclesiæ, nostrorum propensius hodie scelerum pro nimia mole pius apud Deum intercessor existe.* — *Invitatorium.* ANT. *Regem sempiternum.*

In Io Nocturno.

ANT. *Sanctus Eugenius Roma civitate nobilissimis extitit natalibus oriundus, et a Sancto Clemente dignissime scolastice nutritus.*

ANT. *Celebritas vaste peritiæ in utrisque uberrima magnum Eugenium Dyonisio commendabat Ionico.*

ANT. *Attica quippe gymnasia istum, romulea illum nutrierat sophia.*

ANT. *Divinis quoque institutis adprime flaglantes, mellitis se invicem rigabant consiliis.*

ANT. *Paria igitur studia hos patres suadebant esse familiares.*

ANT. *Quorum pectoribus dominicam sibi divinitas dedicaverat aulam.*

ANT. *Angelice inter discrimina cuncta viventes suos alumnos gratia divina fovebat.*

ANT. *Macharii ergo Dyonisii auctoritate succensus semina mystica imperturus Toleto presul apprehendit Eugenius.*

ANT. *Cum adpropinquaret Beatus Eugenius ab urbe Parisiorum, audivit beatum Dionysium glorioso migrasse martyrio. Cœpit mirificis eum extollere laudibus.*

Responsoria.

℟. *Gaudeat exultans plebs Toletana, cui Dyonisius Areopagita pastorem egregium destinavit Eugenium.*

℣. *Strenuos quoque socios aliis urbibus, Toleto autem fortissimum athletam destinavit.*

℟. *Beatus Eugenius agonista divinus cœpit prodigiorum resplendere miraculis in nomine Domini ac in virtute Christi.*

℣. *Ita namque in gratiam curationum excrevit ut nemo ab eo salutem exposceret, qui non sine mora perciperet.*

℟. *Celebritas vaste peritiæ in utrisque uberrima magnum Eugenium Dyonisio commendabat Ionicho.*

℣. *Attica quippe gymnasia istum, Romulea illum nutrierat.*

℟. *Evidens fidei ostium Toleti inveniens sanctum, predicationis instantia ac miraculorum frequentia Christo plebem lucratus est maximam.*

℣. *Æternæ Trinitatis fide et divine cognitionis luce informans.*

℟. *Confirmata plebe in catholica fide pro desiderio magistri, dunc relegeret arva Parisii, Eugenius presul suscepit palmam martyrii.*

℣. *Quia interrogatus unum et verum in Trinitate Dominum confitetur.*

℟. *Venerabilis confessor et martyr Christi Eugenius virtutibus pollens, peracta plura miracula, ductus amore Christi collum tradidit ensi.*

℣. *Vere Christi hostia mortis sacre compendio vitam lucraturus æternam.*

℟. *Jussit tyrannus sanctum Domini amputari caput, ac inmaculatum corpus sacrum demergit ac sic per multum evum inconvulsum mansit.*

℣. *Iratus autem preses precepit corpus sanctum Domini in lacum juxta villam Diogilo suis militibus reponi.*

℟. *Eximius antistes Eugenius, laudabile decus doctrine ac probitatis monile, cum triumpho martyrii magni regis angelorum speciosis micans fulget ornamentum.*

℣. *Erat enim tam corpore quam mente conspicuus, virtutum jubare satis decorus.*

℟. *Pretiosus martyr Cristi Eugenius hodierna die migravit ad cœlum. Oramus, Domine, ut ipsius intercessione adjuvemur in cœlestibus.*

℣. *Quo mereamur presentis vitæ cursum transire feliciter, gaudia quoque future vite optinere perpetualiter.*

In Matutinis Laudibus.

ANT. *Inclytus martyr Eugenius non cessans populis adesse confluentibus, nomen illius, a quo vitæ exordium sumpserat, predicare, ut ad aures principis perveniret oppinio.*

ANT. *Tunc jussit princeps inquiri utrum christiane religionis senex sanctissimus vellet inservire legibus, an deorum suorum parere jussionnibus.*

---

1. Bibliot. nat., manus. lat. n° 13764, fol. 71 (xe siècle) : *Responsoria de S. Eugenio.* — Provenant de Saint-Germain-des-Prés.

Ant. *Quasi patrem et principem interrogantes sanctum pontificem quem deum coleret, respondit christianum se esse, Christumque se tota devotione percolere.*

Ant. *Oravit Christi martyr Eugenius et dixit : « Domine, christe Jhesu, mihi famulo tuo, in hoc agonis ultimo discrimine tua consolatione adesse digneris ; in laude et confessione tui sancti nominis merear consumari ».*

Ant. *Athleta Domini fortissimus sanctus Eugenius, post peracta multa miracula, lictorum manibus exhibuit collum resecandum.*

In Evangelio.

Ant. *Inclyta Christi martyris Eugenii vita extat in Ecclesiæ bonorum operum forma ; ejus ergo preconia mente cœlebramus devote, intercessione sancta nostra solvat delicta.*

Ad Vesperas.

Ant. *Sanctus vir fortissimus athleta Domini Eugenius dignum judicavit non esse ut demonum aras christianorum cederet credulitas.*

Texte de la vie de saint Eugène de Tolède [1].

Sommaire. — Saint Denis l'Aréopagite vient à Rome auprès du pape saint Clément. — Il en reçoit la mission d'évangéliser les Gaules avec saint Eugène, son ami. — Quand ils sont à Arles, il envoie celui-ci à Tolède, avec le titre d'évêque. — Saint Eugène convertit beaucoup d'idolâtres. — Il compose pour les fidèles une prière en vers, où l'on demande à Dieu les principales vertus. — Désireux de revoir son ami l'Aréopagite, il vient à Paris et il apprend son récent martyre. — C'est à Deuil qu'il apprend cette nouvelle. — Il compose une hymne sur le saint et sur ses compagnons. — Dénoncé lui-même à Fescennius, il est mis à mort, et jeté dans un étang non loin de Deuil. — Son corps s'y conserve sans corruption, et est retrouvé après les persécutions par le noble Erkold. — Il est transporté à Deuil d'après un avertissement du ciel, et une chapelle est élevée sur ses reliques. — Miracles. — Le chef des chambellans du roi Pépin, nommé Hétila, étant tombé malade, fait demander des prières au tombeau de saint Denis. — Celui-ci lui apparaît pendant la nuit et lui dit d'aller auprès des reliques de saint Eugène, à Deuil, et l'assure qu'il sera guéri. — Hétila s'y rend, et recouvre subitement la santé. — Un chevalier de Frédégise, abbé de Saint-Martin de Tours, étant tombé de cheval, près de Deuil, semblait menacé d'une mort prochaine. — S'étant fait transporter dans l'église de saint Eugène, il est aussitôt guéri. — Un chevalier de l'abbé Hilduin, ayant blasphémé contre saint Eugène, fut possédé du démon. — Ce fut en invoquant saint Eugène que le gardien de sa chapelle délivra le possédé. — C'était sous le règne de Louis-le-Pieux.

In Christi nomine incipit Actus et Passio beati Eugenii, Toletane sedis episcopi et martyris, discipuli et ordinati preciosissimi Dyonisii archiepiscopi.

1. *Dum rerum genitor tam visibilium quam invisibilium, quod fecerat ante omnia secla, nollet perire in futura secula, Verbum suum, id est coeternum filium, misit in similitudinem carnis peccati, ut salvaret quod perierat fraude maligni diaboli. Qui non solum factis deificis, verum etiam verbo, genus humanum illuc revocare curavit, unde per prevaricationem primi parentis Adæ, decipiente diabolo, ceciderat, dicens omnibus : « Penitentiam agite ; appropinquabit enim regnum cœlorum. » Non arbitratus autem ratam esse vivorum tantummodo salvationem nisi mortuorum etiam exhiberet liberationem, morte ferocissima se permisit crucis occidi, sicque demum ad inferna descendit, omnesque injuste obligatos vinculis mortis absolvit, ac paradyso restituit ; resurgensque a mortuis discipulis imperavit dicens : « Euntes in mundum universum predicate Evangelium omni creature. » In quorum catalogo volens inserere beatum Paulum, eatenus Saulum, de celo illum increpans ac premonens dixit : « Saule, Saule, quid me persequeris? » — Qui divino ductu raptus paradyso audivit secreta verba, quæ ob magnitudinem sacramentorum non expediunt ulli hominum loqui.*

2. *Igitur peragrans ac disseminans Evangelium Christi ab Hierusalem usque Illiricum, adiit Athenarum civitatem, ubi Dyonisium artibus imbutum repperit liberalibus. Quem instruens divino dogmate, Athenarum prefecit episcopum, ac per cecum a nativitate illuminatum denuo mandat eidem Dyonisio se sequi Roman. Isque jussa perficiens Romam adiit, beatumque Petrum apostolorum principem ac Paulum doctorem gentium, martyrio coronatos invenit, beatumque Clementem apostolice sedis infula sublimatum repperit. Cujus benedictione roboratus, talia ab eo percepit mandata : « Sacerdotum doctissime, omnisque veritatis eruditissime, maxima pars restat populi, necdum signaculo Trinitatis insignita, que tuo oris alloquio ad Christi notitiam reservatur admitti. Unde benedictione roboratus sancti ac beatissimi magistri mei Petri ac coapostoli ejus Pauli, perge ad partes occidentis ; ac dura colla jugo Christi miti inclina ; » pluresque coepiscopos ac presbiteros et diaconos in comitatu exhibuit, quos non tantum officio carnali, sed ministros haberet verbi Dei. Inter quos speciali quodam privilegio ejus lateri jam prius bene pro singulari societate et admirabili sapientia notum, sacratissimum sociavit Eugenium.*

Civis enim Romuleæ urbis Eugenius ex quo primum ibidem Macharius advenerat Diony-

1. Bibliot. nat., manus. lat., n° 13764 (x° siècle), fol. 60, provenant de Saint-Germain-des-Prés. — Ce texte manque de correction grammaticale.

sius, speciali se illi amicitiæ fœdere sociavit. Celebritas namque vaste periciæ in utrisque uberrima, magnum Eugenium Dyonisio commendabat Ionico. Attica quippe gymnasia istum, romulea illum nutrierat sophia. Divinis quoque institutis adprime fragrantes mellitis se invicem rigabant consiliis. Paria igitur studia; hos patres suadebant esse familiares. Et veniens beatus Dionysius cum sociis sibi commissis Arelatensium civitatem, juxta ministerium sibi traditum, Evangelium Christi predicare non cessabat; et cognoscens multitudinem barbaricam idolatriæ officiis inservire, ac per se non posse ab eis ritum gentilitatis auferre, comministros sibi traditos destinat, videlicet beatum Marcialem Lemovicensibus, Saturninum Tolosanis, Marcellum Biturigensibus, Silvanectensibus quoque beatissimum confessorem Domini Regulum; Eugenium autem Toletis mittere studuit.

3. *Hispania quippe regio magna, cujus prior angulus spectans ad orientem, a dextris provinciam tangit Aquitaniam, suo utique decoro tractu urbem vocabulo Toletum complectitur. Siquidem Toletum metropolis civitas est, multo preclarior, ceterisque ejusdem regni urbibus excellentior, innitens litoribus Tage fluminis diversi generis piscibus exuberantis. Vinetis vero atque universarum pomis arborum situs urbis admodum gaudet; olivetisque affatim utpote nostra regio vineis, omnique tolluris fructuum fecunditate letatur; cæterum Pyreneis montibus pæne cæli culmina sui altitudine pulsantibus, usque adeo munitur ut inexpugnabilis cunctis hostibus credatur.*

4. *Hujus igitur civitatis pontificem Makarius Dionysius sanctum sacravit Eugenium, illo dirigens eum in apostolatum perpetuæ salutis hominum. Tanti itaque viri auctoritate succensus, sator deifici dogmatis, presul Eugenius Toletum penetrat intrepidus. Quod indesinenter predicando populis sub idolatria ibidem repertis, Dominum nostrum Jhesum Christum vitæ auctorem, et mortis esse et salvatorem mundi, convertit eos ad viam veritatis, innumeris pereuntibus, una evangelizatione miraculis.*

Egregius igitur episcopus inedicibiliter ovans super fidem salutis celitus inditam civibus Toletanis, matrem dedicans ecclesiam in honorem beati Stephani protomartyris, et velut pastor fidelis et prudens, etiam forman Dominicæ orationis gregem Domino adquisitum instruxit. Propter eos vero qui mundana florebant sapientia, ut nomen christianum carius amplecterentur, etiam metrico carmine hanc orationem composuit :

Rex Deus immensi quo constat machina mundi,
Quod miser imploro per Christum perfice clemens,
Sit mihi recta fides, et falsis obvia sectis;
Sit mihi precipue morum correctio presens;
Sim carus, verax, humilis, cum tempore prudens,
Secreti tacidus, et linguæ famine cautus.
Da fidum socium, da fixum semper amicum;
Da blandum, sobrium, parcum, castumque ministrum.
Non me pauperies cruciet aut langor obunceat.
Sit comes alma salus et sufficientia victus.
Absint divitiæ fastus et jurgia litis.
Invidiæ luxus et ventris pensio turpis.
Crimine nec ledam quemquam nec crimine ledar.
Sic bene velle queam quo pravum posse recedat.
Nil turpe cupiam, faciam vel proloquar unquam.
Te mens desideret, lingua canat, actio promat.
Da, pater altitonans, undosum fletibus imbrem;
Quo valeam lacrimis culparum solvere moles.
Da, precor, auxilium possim quo vincere mundum,
Et vitæ stadium placido percurrere passu;
Dumque suprema dies mortis patefecerit urnam
Concedas veniam, cui tollit culpa coronam.

5. *Dehinc electas ibidem personas, sacris ordinibus aptavit, Domino viventi jugiter militaturas, plebemque tam verbis quam exemplis docturas elogia apostolice eruditionis. Anxiabatur interea jugi desiderio sancti de peculiaris amici Ariopagite scilicet Dyonisii absentia et societate non contenpnenda sollicitus; quem de suscepta a Toletis fidei gratia lætificare vehementer cupiebat. Prefatus vero Ariopagita Dyonisius cum sociis suis Rustico et Eleutherio Parisiorum adierat urbem, quam ampliori demoniorum noverat fœditate grassari, et quam deteriorem a cultu divino repperit, eidem ad demoniaca machinamenta destruenda se contulit. Ubi virtutibus miraculorum ac insigni verbi predicatione fulgens, fama totius pene totum orbem transvolaverat; et longe lateque conmanentium ore frequentabatur.*

Cujus opinionem audiens ferocissima bellua Domicianus, accito Fescennio Sisinnio, destinat partibus Galliarum ad perquirendum sanctissimum senem Dyonisium archiepiscopum, sociosque ejus Rusticum et Eleutherium. Cunque predictus Sisinnius Fescennius venisset Parisium, invenit beatissimum senem contra incredulos dimicantem; interrogavitque eum : « Cujus diceris cultor : invictissimorum deorum, an nescio cujusdam crucifixi? » Cui Dionysius : « Illius sum verus servus verusque cultor, qui habet potestatem visibilium et invisibilium, cœlestium, terrestrium et infernorum. »

Tunc judex multis et variis afficiens eum tormentis jussit eum ac socios ejus, utpote rebelles, impolitis securibus decollari. Sic sancti Domini Dionysius Rusticus et Eletherius, sanctam Trinitatem confitentes, trinum et sanctum pariter compleverunt martyrium.

5. *Interea, dum ista et multa alia quæ historia passionis eorum prolixo ac luculento sermone persequitur, geruntur, beatus Eugenius, cujus superius mentionem fecimus, nimio amoris desiderio succensus videndi beatissimum patrem Dionysium, postquam multitudinem barbaricam ab eo sibi commissi populi ad Dominum converterat, eisque pastores animarum previdens disposuerat, iter arripiens, post prolixi laboris itinera, appulsus est tandem Gallias, divini spargendo verbi semina, urbisque Parisiorum exoptata mœnia destinat sublimatum ire presentia. Cum autem jam pene quattuor milliarium ab urbe Parisiorum propinquerat locum nomine Diogilum*[1], *comperto jam sanctum Domini Dionysium sophystam glorioso migrasse martyrio ad sydereæ quietis beatitudinem, cepit mirificis eum extollere laudibus; ejusque sanctitatis dignitatem propalare omnibus sibi assistentibus christicolis. Tunc quoque in laudem et honorem Makarii testis, hunc pulcherrimum edendo cecinit hymnum :*

Celi cives applaudite
Mundi jocundo lumini,
Quo inlustratur celitus
Hujus diei gratia.

Præcelsa fides martyris,
Sacrique vita antistitis
Dyonisii nobilis
Celitus palmam suscepit.

Ariopago Athene
Regis sumpsit diademata
Cœlestisque gemmam fulgidam
Dyonisium sophistam.

Paulo docente, speculum
Habet fides fidelium
Et spiculum gentilitas,
Quem ante murum noverat.

Miro clarescens dogmate,
Inluminavit Greciam,
En inclytus hinc pontifex
Urbem Romanam adiit.

Veniente Rome præsule
Jubente, venit Galliam,
Cui jubar solis splendidi
Inluxit signis, famine.

Tandem repulso demone,
Constructo sacro opere,
Pœnis affectus maximis,
Cœsa cervice, celum petit.

Ave, pater, scandens polum,
Ave, pie, visens solum.
Omnia festi munera
Tua sacrabis gratia.

Offer, sacerdos optime,
Gemitus nostros et preces,
Firma fidem, martyr Dei,
Moresque nostros corrige.

Ope guberna fragiles,
In mundi hujus pelago,
Atque exutos corpore
Pie benignus suscipe.

Quo sine fine gloriam
Deo Patri cum Filio
Una cum sancto spiritu
Tecum canamus perpetim.

6. *Quo quidem decantato, amarissime cœpit flere atque lugere, acceptissimus tanquam filius tam magnifico patre orbatus. Gaudens tandem oppido eumdem beatissimum cœlesti honore sublimatum, christiano cum solatiio relevatur, uti genitor mestus prosperitate filiorum. Verum inter hæc, more consueto, vitalia non cessans populis ad se confluentibus distribuere famina nomen illius a quo vitæ exordium sumpserat, in tantum magnifice non destitit prædicare, ut ad aures principis præfati Fescennii Sisinnii nominis ejus perveniret opinio. Qui, directa mox hostium apparitione, jussit inquiri virum Christiane religionis, senex sanctissimus vellet inservire legibus an deorum parere jussionibus. Ventum itaque est ac subito cum rabies persecutorum longe lateque dispersa inveniens cum multitudine credentium, suis cum adesse jubet officiis. Quem eum quasi patrem et principem interrogarent principes sceleris procuratoris Sisinnii quem deum coleret, respondit se christianum esse, Christumque se tota devotione percolere.*

Ad hæc illi tanti senis canitiem admirantes, et quasi ejus etatis venerationi compacientes, suis eum hortantur jussionibus ut eorum sacrificaturus adveniret idolis. Tunc itaque a fidei suæ proposito animum minime commutans, dignum judicavit non esse ut demonum aras christianorum cederet credulitas, sibique in animo esse Deum vivum colere, et usque ad finem vite in ultimis custodire. Sanctus denique vir et fortissimus athleta Domini Eugenius ab interioribus cordium visceribus gemitum trahens, graviterque suspirans, talia cum lacrimis verba profudit : « *Supremum belli triumphalis agonem tibi dedicans, Domine Jhesu, qui immortalitatem possidens, sapientia et virtus es sacretissimi Dei Patris, qui tui nominis inimicos tibi confitentibus ad tempus eterna determinatione dominari permittis, utpote passi inmarcessibilem vitæ perpetue gloriam optineant, plena contriti cordis devotione deposco, ut, quia me ab ineunte infantia catholicis erudiri voluisti magistris, ut thesauros divine sapientiæ ingressus in sacrario pectoris caperem; quæ postea plebi tuæ pastor fidelis fideliter eructarem, mihi famulo tuo in hoc agonis ultimo discrimine tua consolatione*

1. Deuil (Seine-et-Oise).

adesse digneris, ut in laude et confessione tui sancti nominis merear consumari. »

7. Finita itaque oratione lictorum manibus collum exhibuit resecandum. Principes itaque sceleris beatissimum pontificem Domini et invictissimum athletam Eugenium, quasi auctorem mali, interfici jubent. Quod actum est septimo decimo kalendas decembris... Corpusque illius in lacu juxta villam Mercasii[1]*, jam dicte ville Diogilo vicine precipitari constituunt occulte, ne forte a Christianis inveniretur, et in memoriam et in laudem postmodum haberetur. Ibique multis diebus delituit, christianis illum, propter persecutionem predicti Sisinii, non solum sepelire sed etiam a lacu extrahere non audentibus. Et licet multo tempore in jam dicto lacu corpus Christi martyris jacuerit, nulla tamen corruptionis putredine violatum neque couruptum est; mirumque in modum videri atque mirari poterat natura in corpore mortui pœne jam permutata, cujus origo est ut pulvis convertatur in pulverem et cinis in cinerem; quæ ita dispendium sui perpessa non est ut corpus exanime ob transacti evi longitudinem nullo modo corrumperetur.*

Postquam autem, divina largiente clementia, pax ecclesiis est reddita, persecutorum nominis Christi cessante vesania, quidam illustris vir nomine Erkcholdus, locupletatus multis divitiis et opibus, ac prepollens in jum dicta villa, cum se sopori dedisset, vidit in somnis adstantem sibi senem canicie venerandum ac dicentem sibi : « Surge, frater, sanus ab infirmitate qua cerneris laborare, (erat enim tybo cotidiano detentus), et perge ad lacum huic loco contiguum, ibique repperies corpus fratris et condiscipuli nostri Eugenii. Quem extrahens cum debito honore, pro posse tuum sepulture manda, quia huic loco magna salus patrocinio donabitur, ac plurime virtutes ejus intercessione perficientur. »

8. Tunc predictus vir jocundus animo de visione, immo de conlata sibi sanitate, surgens diluculo cum universo comitatu suo ac multo circummanentuim occursu, concite perrexit ad lacum, ibique corpus beatissimi Christi martyris Eugenii, secundum quod in visione didicerat, inconvulsum ac nulla tabe infectum, ac si eodem die decollatum fuisset, invenit. Extrahensque de lacu, cum magno honore et timore deposuit eum in sarcofago novo, volens eum perducere ad monasterium Christi martyris Dionysii sociorumque ejus Rustici et Eleutherii, ut ibi sepulture traderetur. Cumque plaustro impositum ductum fuisset ad locum quo pergitur ad monasterium, subito boves, qui hactenus plaustrum cum sarcophago veloci gressu ducebant, obriguerunt. Quinque enim juga illud ducebant. Tunc diversi ceperunt stimulis agitare boves, minisque multis terrere, deinbde blandis adhortationius demulcere; sed illi stimulos, minas, blandimenta equa lance parvi pendebant. Videres multitudinem populi valde mirari, bobus gressum figentibus, et ultra pergere minime valentibus.

Tunc prefatus vir prepotens ejusdem ville, recordatus quod audierat in visione, quia Dyogilo oporteret eum requiescere, rogavit ut omnes Dominum peterent quatenus dignaretur ostendere quo in loco martyr Domini deberet habere sepulturam; atque boves omnes jussit solvi a loris, exceptis duobus. Populo autem rogante, duo residui boves, qui ligati remanserant, divina ministrante misericordia, concitato gradu sic cum vehiculo currere cœperunt quasi nihil ponderis ducerent. Populis autem mirantibus ac plaustrum cum laudibus et hymnis prosequentibus, statim ut animalia non humano sed divino ductu pervenerunt in predium jam dicti viri, ultra minime perrexerunt, sed in eodem loco ubi tunc requievit corpus venerandi martyris gradum fixerunt, denuntiantes ibi eum velle habere sepulturam, docti ab illo qui os asinæ dudum bruti animalis loqui fecerat; et, licet ista animalia non loquerentur, in statu corporis ostendebant quo in loco sancta membra essent ponenda.

Tunc dominus predii dedit ipsum locum Deo sanctoque Eugenio, dicens : « Usque modo mea detentus es potestate; a modo concedo te Deo sanctoque Eugenio cum omnibus superpositis, credens mihi per terrestria a Deo precibus sancti martyris donari cœlestia.

Tunc gratanti corde corpus beati martyris sepelierunt, ac cellulam desuper construxerunt, ubi, Domino largiente, multis miraculorum signis effulget. Quod si quis sequentia perlegerit, cognoscere poterit.

Miracula.

9. Temporibus gloriossimi primi Pippini regis, dum adhuc beati martyris et pontificis Christi nomen occultum haberetur, ac lucerna Domini non supra montem sed sub modio esset posita, nolens amplius pius Redemptor quod multis futurum erat ad utilitatem tegi, ob multorum divulgationem mirabile dedit judicium, quod multis profuit tam magnis quam parvis ad

1. Marchais, près de Deuil.

utilitatis incitamentum. Erat quidam miles prefati principis nomine Hetila, princeps cubiculariorum, ipsi duci affinitatis consanguinitate conjunctus, ac nimia dilectione ascitus, quem immensus capitis dolor ita acerbe invaserat, ut simul cum auditu perderet et visum, frustrato omnium qui aderant medicorum solatio. Quod cernens dominus ejus, despiciens medicinam carnalem, ubi ipse miles in modum mulieris adnoncurate multa dederat, et semper deterius habebat, convertit se ad spiritalem, et servorum ancillarumque Dei longe lateque circumpositorum supplex sedulas postulat orationes, necnon sanctissimis locis memoriam cœlebrium sanctorum consecratis multorum munerum dirigit largitiones.

Aguntur hæc palatio, quod dicitur Vermeria[1]*. Interea lustrantur civitates ac diversa monasteria, tandem pervenitur ad locum qui memoria precellentissimorum Christi martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii, habebatur insignis. Tribuuntur sanctis diversi generis et ponderis, ipsiusque loci fratribus munera; ac suppliciter beatorum martyrum et fratrum pro eo postulantur beneficia. Sequenti igitur nocte, adstitit ipsi ægroto, in predicto palatio jacenti, pene contiguum morti, senex canis decoratus, candidis septus condiscipulis; voceque illum affabili ac dulci eloquio hortatur dicens : « Surge, frater, et pro posse tuum iter accelera; fratrisque ac condiscipuli nostri Eugenii visitare non differas limina; quoniam ejus qui in villa nomine Diogilo cubans, prope ab æde nostra duo distat milia, intercessione, tam capitis quam omnium membrorum tuorum consequeris sanitatis commercia. »*

Qui expergefactus valde diluculo navim accelerare jubet, cupiens implere quod fuerat imperatum. Ipsamque conscendens, quantum facultas uit, iter arripuit navigio, postea equorum, ad dictum locum vectus est auxilio. Quo perveniens, quibus suspiriis, gemitibus, fletibusque ibi se devoverit, non reor, adscribendum. Qui, dum ibi jaceret, subito somno parumper arripitur, exurgensque, sanum voce clara se confitetur. Fit magnum gaudium tam duci quam propriis satellitibus, quia videbant sanum quem lœtale morte detalerant infirmum.

... Voici un miracle qui fait voir à quelle époque écrivait l'hagiographe (fol. 70).

10. *Karolo vero, cujus superius mentionem fecimus, mortuo atque Aquisgrani palatio humato, Hludovicus filius ejus in imperiali potestate successit, vir totius prudentiæ tam secularis quam spiritalis. Qui qualiter conversatus fuerit in regni negotiis ac totius imperii rebus, perscribere non satagimus, arbitrantes omnibus notum esse. Sed sub cujus tempore prædictus martyr quid miraculorum gesserit, e pluribus pauca perscribere curavimus.*

Turonensium quidam miles Fredegisi, beati Martini monasterii abbatis, dum iter per pagum Parisiacum pergeret, ac prope locum qui Spinogilus dicitur, devenisset, subito, casu equi, cui insedebat, ad terram labitur, omnibusque pene membris ita debilis redditur ut nullus vite ejus fiduciam haberet. Novientis enim non modice partis villæ, quæ predicto abbati suberat, compos esse videbatur; servorum itaque ac consodalium manibus ad ecclesiam Christi martyris ducitur, et tam ab ipso custode quam ab omnibus oratio sedula exhibetur. Diu vero orantibus, ita incolumis redditus est, ut subito diceret sese salvatum. Quod miraculum celebre factum est et multis longe propeque positis manifestatum est. Unde Deo et martyri gratias retulerunt, qui cotidie glorificatur in sanctis suis et glorificat sanctos, largiens signa et mirabilia per eorum intercessionem fieri.

11. *Interea non multis evolutis diebus, dum piæ memoriæ dominus Hludovicus imperium, Deo jubente, regeret romanorum, Hilduinus abbas efficitur monasterii Christi martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii. Cujus jussu Raynoardus, magni ingenii ac totius prudentiæ, ita prefato abbati carus erat ut multa ejus consilio faceret et libenter eum audiret. Quorum tempore extitit quidam ipsius abbatis miles et propinquus, qui veniens in villam Diogilii, invenit quemdam hominem, quem supra diximus a beato Eugenio curatum. Cumque juberet minaciter ut custodem perquireret ac hospicium prepararet, ille dixit se potius serviturum Deo et sancto Eugenio, cujus precibus fuerat sanatus. Tunc ille dixit : « Modo videbimus si Eugenius tuus liberabit te. » Et elevato pugno, cervici illius ictum pro posse inflixit. Qui elisus ad terram dixit : « Deus beati martyris Eugenii ulciscere de adversario tuo, qui nomen tuum blasphemare non desinit. » Ad cujus orationes vocem arripitur miles a diabolo, spumisque amplissimis et terribilibus acclamationibus in terra labitur. Videres non hominem sed demonem loquentem : « Usque modo inimicus mihi factus Eugenius vascula mea et patrias (pateras) tulit. Modo factus amicus, quod non habebam, porrigit. Ecce sors mea, tradita mihi in perpetuum. Qui morsibus ferocissimus homines ad se acce-*

1. Verberie, entre Compiègne et Senlis.

dere volentes, discindebat, ut pene aliquis vel propinquorum ad eum non accedere presumeret. » Cumque jam contiguus morti adesset, jam quasi exanime rapuerunt et ad ecclesiam memorati martyris perduxerunt. Antequam vero ecclesiam ingrederetur, cœpit demon clamare et dicere per os illius qui ferebatur : « Ducite vel in infernum, priusquam ad eum me deducatis, qui si me templum sibi dicatum ingredi viderit, non solum interiori, verum inferiori excludendus sum exilio. » Hœc eo loquente, custos jam dictus advenit, reliquias martyris ferens; et ita demonem exclusit ut homo vitæ, demon inferno deputaretur; ad laudem et gloriam ipsius qui demones morte crucis in se triumphans, homines ab eorum dominio eripuit, et paradyso unde eorum fraude ceciderant, restituit; præstante Domino Nostro Jhesu Christo, cui est gloria, honor, laus, imperium una cum æterno Patre et Spiritu sancto in secla seclorum. Amen.

20. — SAINT ANDOCHE ET SAINT TYRSE, APOTRES D'AUTUN VERS LE MILIEU DU IIe SIÈCLE [1].

CHAPITRE Ier.

LA NOTICE CONTENUE DANS LES ANTIENNES ET LES RÉPONS DE LA FÊTE DE SAINT ANDOCHE ET DE SAINT TYRSE, EST BASÉE SUR DES INDICATIONS VRAIES, ET RENFERME MOINS D'ERREURS QUE LES ACTES AMPLIFIÉS DE LEUR MARTYRE [2].

Saint Andoche et saint Tyrse sont mentionnés dans le martyrologe de saint Jérôme. — Importance de cette indication pour rappeler les coutumes de la primitive Église. — Leur culte remonte ainsi au IVe ou au Ve siècle. — Les traditions fondamentales sur leur arrivée à Autun furent alors fixées. — Elles passèrent dans les *antiennes* et les *répons* de leur fête. — Il y a deux sortes d'*antiennes* et de *répons*, dont l'une paraît remonter au VIe ou au VIIe siècle. — C'est sous Marc-Aurèle que les saints furent martyrisés. — La notice primitive fut amplifiée au IXe siècle, et donna les grands Actes de leur martyre. — Ceux-ci contiennent des erreurs positives, et une accumulation de merveilles imaginaires. — Une pièce de vers, qui paraît être de la fin du IXe siècle, a été composée d'après les Actes amplifiés. — L'ancienneté de ceux-ci ne peut être reculée jusqu'au VIe siècle, d'après la relation des *Trois frères jumeaux* de Langres. — Cette relation, dans sa forme actuelle, est pleine d'erreurs historiques et ne saurait être antérieure au IXe siècle. — Texte de la notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Andoche et de saint Tyrse.

Saint Andoche et saint Tyrse sont mentionnés, dans le martyrologe de saint Jérôme, comme ayant évangélisé Autun et souffert le martyre en un bourg appelé Sidolocus dans l'*Itinéraire d'Antonin* et Sedelaucus dans Ammien Marcellin, apparemment Saulieu, à environ six milles au nord d'Autun.

Cette brève indication se trouve en des termes à peu près semblables dans les diverses éditions de ce martyrologe, notamment dans celle du manuscrit de Corbie du XIe siècle, et dans celle du manuscrit d'Auxerre du Xe, ainsi que dans les copies abrégées de Rheinau et de Richenau [1]. Elle provenait donc du texte original, ce qui lui donne une très haute antiquité. En effet, le martyrologe de saint Jérôme fut composé, comme nous l'avons dit précédemment [2], d'après les catalogues des martyrs, dressés à Rome sous le pape Miltiade (311-314), et sous le pape saint Boniface Ier (418-442).

Ainsi le martyre de saint Andoche et de saint Tyrse fut marqué dans les catalogues de l'Église romaine dès le règne de Constantin, ou au moins dès les premières années du Ve siècle. Leur culte avait donc commencé à Autun avant cette époque, c'est-à-dire pendant la période des persécutions, lorsque les vieillards savaient des détails certains sur le temps de leur arrivée, sur leurs travaux et sur leur mort. Les indications du martyrologe de saint Jérôme purent être données par ceux qui avaient connu les contemporains des martyrs. Elles sont par conséquent très sûres.

Ce qu'elles offrent tout d'abord de profondément empreint des coutumes apostoliques, ce sont ces trois noms de saint Bénigne, de saint Andoche et de saint Tyrse, envoyés ensemble dans les Gaules par saint Polycarpe, et travaillant de concert à Autun pendant plusieurs années. A l'origine, les apôtres et les disciples s'en allaient ainsi deux ou trois ensemble fonder des chrétientés ; c'était la recommandation du Sauveur d'aller au moins deux, prêcher l'Évangile : « *Misit illos binos ante faciem suam* » [3]. Pour les besoins du culte, pour l'organisation des églises naissantes ; pour parer aux éventualités des persécutions et des maladies, il fallait bien plusieurs ouvriers évangéliques à la fois dans une station importante à conquérir : un évêque, pour ordonner les nouveaux lévites, jeter les bases d'un diocèse et donner la confir-

1. Voy. l'Abbé Bougaud, *Étude historique et critique sur la Mission et les Actes de saint Bénigne*, in-8°, Autun, 1859, p. 34-73. — Edme Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, in-4°, Autun, 1846. — Bibliot. du grand séminaire d'Autun, manus. lat. n° 151 (XIIIe siècle), *Antiphonarium*, fol. 268 : *In festo S. S. Andochii. Tyrsi*, etc. — Bolland., XXIVa *Sept.*, t. VI, p. 663 : *De S. S. Andochio*, etc. ; p. 675 : *Acta*, auctore anonymo. — *Breviarum Belnense* (Beaune) (anno 1517), fol. 198. — Les leçons ne font pas intervenir saint Irénée dans une vision auprès de saint Polycarpe, pour lui dire d'envoyer saint Andoche et ses compagnons. Mais ensuite elles se rapprochent des Actes.

2. Bibliot. du grand séminaire d'Autun, manus. lat. n° 151 (XIIIe siècle), *Antiphonarium*, fol. 268 : *In festo S. S. Andochii*, etc. — Bibliot. de Dijon, manus. lat. n° 80 $\frac{a}{1}$ (XIVe siècle), *Antiph.*, fol. 261. — *Breviarum Belnense* (Beaune) *Eduencis dyocesis* (anno 1517), fol. 198 : *In festo S. S. Andochii*, etc., *Antiphonæ et Responsoria.*

1. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 19, *VIIIo Kal. Oct.* (24 septembre) « Augustiduno civitate, vico Sediloco, natalis sanctorum Andocii, Tyrsi, Aprilis et Felicis, martyrum. » — Le texte d'Anvers porte : « In Gallia, civitate Augustidunensi, vico Sedulo, natalis sanctorum Andochi, Tyrsi et Felicis martyris. »

2. Chapitre III de l'étude sur saint Denis l'Aréopagite, p. 164-165.

3. Luc, X, 1.

mation; un prêtre, pour l'assister, pour instruire les néophytes; et un diacre, pour s'occuper des intérêts matériels. L'évêque fut souvent appelé *presbyter*, parce que ce terme avait surtout rapport à l'âge et non à la dignité. Quand la ruche chrétienne avait grandi, des essaims de missionnaires transportaient ailleurs le noyau d'une autre communauté, sous la conduite d'un ancien, revêtu des pouvoirs nécessaires pour la développer.

Aussi voit-on deux ou trois ouvriers évangéliques arriver dans les principales cités, où la foi fut implantée à l'origine, et où elle se soutint à travers les persécutions, sans que l'on puisse signaler une époque où des missionnaires nouveaux furent obligés d'y déraciner l'idolâtrie, après la paix accordée par Constantin. Ils sont mentionnés dans le vieux martyrologe de saint Jérôme, qui est un des plus véridiques échos de ces temps si troublés.

Ainsi saint Eucher et saint Valère étaient venus ensemble à Trèves, accompagnés probablement d'un diacre : saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère, à Paris; saint Félix, saint Fortunat, saint Achillée, à Valence; saint Ferréol et saint Ferjeux, à Besançon... etc. Leurs noms, comme ceux de saint Bénigne, de saint Andoche et de saint Tyrse, sont garantis par l'ancienneté même du catalogue où ils furent inscrits.

Les apôtres et leurs premiers disciples avaient eu à cœur, d'établir des évêques et de constituer une hiérarchie sacerdotale, dans toutes les cités un peu importantes où des conversions s'étaient opérées. Saint Paul, près de quitter l'Asie, convoquait les évêques et les prêtres d'Éphèse et des environs, et leur adressait ses recommandations paternelles : « Veillez sur vous-mêmes, leur disait-il, et sur le troupeau dont le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu » [1]. Saint Ignace, martyr, disciple de saint Pierre et son successeur sur le siège d'Antioche, nous atteste, dans ses lettres aux fidèles des cités voisines, comment chaque Église avait sa hiérarchie composée de l'évêque, des prêtres et des diacres [2]. Il le dit en ces termes à saint Polycarpe, évêque de Smyrne : Que ne puis-je réconforter ceux qui sont soumis à l'évêque, aux prêtres et aux diacres » [1]. Le grand nombre des évêques des premiers temps est encore signalé par Tertullien, saint Irénée, saint Cyprien [2].

Comme les apôtres s'étaient réservé le ministère de la prédication, c'étaient les évêques, leurs successeurs, qui rompaient le pain de la parole aux fidèles, et qui célébraient publiquement les saints mystères, auxquels participaient les fidèles [3].

C'était donc en vue d'organiser les Églises sur le mode des temps apostoliques, et de pourvoir à leur vitalité, que saint Polycarpe envoyait ainsi trois prédicateurs de l'Évangile à Autun : et ce devait être *un évêque, un prêtre, et un diacre*. L'évêque était plus nécessaire que les autres, et il ne pouvait aller seul. Saint Bénigne, saint Andoche et saint Tyrse, travaillant d'un commun accord à implanter la foi dans la ville d'Autun, font ce que faisaient les collègues de saint Ignace, martyr, dans l'organisation des chrétientés. Saint Bénigne, quittant ses deux compagnons pour aller évangéliser Dijon, nous dit combien les conversions avaient été nombreuses à Autun. Effectivement saint Symphorien y fut martyrisé avec une dizaine de chrétiens, dont le martyrologe de saint Jérôme rappelle le souvenir [4].

Les traditions qui se fixèrent sur saint Andoche et saint Tyrse dans les missels de la liturgie gallicane, dans les *antiennes* et les *répons* primitifs de leur fête, furent encore des échos fidèles des récits donnés de vive voix au temps des persécutions. Elles peuvent être acceptées dans les principaux points, mais non dans tous

1. *Actus Apost.*, XX, 28. — Voy. sur la multiplicité des évêques dans les temps apostoliques et sur la hiérarchie sacerdotale organisée dans toutes les églises quelque peu populeuses, les *Catalogues épiscopaux dans l'Ancienne Gaule* par M. l'abbé Trouet. (In-8°, Paris, 1895, Savaète, p. 35-65). Cet ouvrage est très richement documenté.

2. *Epist. ad Ephes.*, 3 et 4. « Le collège de vos prêtres est uni et en harmonie avec l'évêque comme les cordes de la lyre. » — *Ad Magnes.*, 8. « Le diacre Lotion est soumis à l'évêque comme à la bonté de Dieu, et au collège des prêtres comme à la loi de Jésus-Christ. »

1. « Utinam recreare possim eos qui subditi sunt episcopo, presbyteris et diaconis » (*Epist. ad. Polycarpum*, VI).

2. Tertullien affirme que « dès l'instant où les apôtres eurent reçu la force du Saint-Esprit..... ils se répandirent d'abord en Judée, prêchant la foi en Jésus-Christ et *fondant des Églises*. Puis s'élançant de là sur le monde, ils annoncèrent la même doctrine aux nations, non sans établir des Églises dans chacune de leurs cités..... » et, un peu plus loin, il défie les hérétiques de pouvoir faire comme « les autres Eglises, qui conservent la mémoire des évêques préposés par les apôtres pour distribuer la doctrine de l'Evangile. » (*De Præscriptionibus hæretic.*, 20 et 32). — Au moment des controverses sur le jour où l'on devait célébrer la Pâque, saint Irénée écrivit au pape saint Victor au nom des Églises des Gaules, dont il présidait les assemblées. — « Epistola quoque ecclesiarum Galliæ exstat, quibus præerat Irenæus. » (Eusebii, *Hist. Eccles.*, lib. V, 23. — Migne, *Patrol. gr.*, t. XX, col. 489). — Saint Cyprien écrivait à son ami Antonianus « que par toutes les provinces et par toutes les cités du monde, il y a déjà des évêques constitués. » (*Epist. ad Anton.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. III, col. 790.)

3. S. Ignatii, *Epist. ad. Smyrn.*, 8.

4. « *XXII*ª *Augusti*, Augustodino civitate, natalis sanctorum Minervi et Emiliani, cum filiis octo et sancti Symphoriani martyris. » (D'Achéry, *Spicilegium*, t. II, p. 16).

les détails qui s'imprégnèrent de légendes merveilleuses.

Les textes de ces *antiennes* et de ces *répons*, chantés le jour de leur fête, le 24 septembre, sont conservés en termes semblables dans les bréviaires de Dijon et d'Autun du XIII^e^ siècle [1]. Ceux de l'office de Dijon semblent empruntés à l'office d'Autun, sauf quelques-uns, qui sont plus récents.

L'usage des *antiennes* et des *répons* fut déjà très répandu en Gaule à la fin du V^e^ siècle et au VI^e^ [2], et, en général, ils ne furent pas changés dans le cours du moyen âge; ils furent quelquefois complétés par d'autres pour le besoin des solennités. Ici, pour Autun et pour Dijon, ceux qui furent transmis en l'honneur de saint Andoche, de saint Tyrse et de saint Bénigne, remontent assurément très haut dans le moyen âge; ils purent être déjà adoptés en partie lorsque la fête des saints fut très solennelle, c'est-à-dire au moins au VII^e^ siècle. Une riche abbaye était déjà construite dans cette ville, avec la basilique de saint Symphorien et d'autres églises. Le culte y avait déjà pris un grand développement et l'on y chantait assurément des *antiennes* et des *répons* en l'honneur des martyrs, qui avaient apporté la foi dans la contrée.

Toutefois il y a deux séries d'*antiennes* et de *répons* bien distinctes : l'une tirée des Actes amplifiés, dont ils redonnent exactement les expressions; l'autre plus ancienne et toute différente des Actes pour le style et le fond des choses. A celle-ci appartient le premier *répons* « *Sacer institutor evangelicus Policarpus, qui dogma beati Johannis apostoli est secutus*, etc... ». Les expressions ne sont pas dans les Actes amplifiés et ressentent les manières de parler du IV^e^ et du V^e^ siècle. Saint Bénigne s'y trouve nommé avant saint Andoche, quoique celui-ci soit le patron spécial d'Autun, et qu'il ait été martyrisé dans la contrée, tandis que saint Bénigne fut martyrisé à Dijon. C'est, sans doute, que l'auteur du *répons* suivait de vieux documents, et ne se laissait pas guider par son imagination pour donner la préséance à l'apôtre d'Autun. De plus, il ne met pas d'allocution sur les lèvres de saint Polycarpe, ainsi que le font les *antiennes* qui précèdent et divers *répons* qui suivent.

Le verset « *Ipsi vero gaudio magno repleti*, etc... », semble être du même genre, ainsi que les *antiennes* « *Susceptum opus Evangelii*, etc... », jusqu'à « *Suspensi in arbore martyres* ». La simplicité du ton, l'absence de discours, le résumé substantiel du départ des saints, de leur arrivée en Gaule et de leurs premiers travaux, tranchent avec les *antiennes* du commencement et des *répons* de la seconde partie, qui, en exposant les mêmes choses, les amplifient, les entremêlent d'exhortations de saint Polycarpe et de paroles des martyrs.

Il est fort probable que la série des *antiennes* et des *répons*, composée à l'origine, fut conservée, quand l'office des saints fut transformé, au XI^e^ siècle ou au X^e^, par l'addition des leçons historiques à Matines. Alors, comme on avait besoin d'un plus grand nombre d'*antiennes* et de *répons*, il fut nécessaire d'en rédiger de nouveaux, et l'on s'inspira, dans la rédaction, des Actes amplifiés des saints. L'*antienne* qui vient en second lieu après l'*Invitatorium*, « *Mane autem facto, sanctus Policarpus suos alloquitur fratres, referens que gesta fuerant* », est dans les mêmes termes au second paragraphe des *Actes amplifiés*. Il s'agit d'une apparition merveilleuse qui a besoin d'être expliquée, et elle ne peut l'être que par le début de ces Actes. Il fallait les avoir vus, pour rappeler que saint Polycarpe raconta à ses frères ce qui s'était passé. L'auteur de l'*antienne* les avait donc lus, pour s'en servir de la sorte. Mais le répons primitif ne dit rien de cette apparition de saint Irénée. C'est quand Lyon eut grandi et joua un rôle important dans la nation des Francs, que les hagiographes se plurent à lui attribuer l'honneur d'avoir fait apporter l'Évangile à un grand nombre d'églises.

Les *antiennes* et les *répons* les plus anciens furent appuyés sur les indications sommaires des martyrologes et des préfaces de la liturgie gallicane, qui donnaient, au V^e^ siècle, quelques traits de la vie des martyrs et des saints confesseurs alors béatifiés en très petit nombre, comme saint Martin de Tours. Ils ne multiplient pas les faits, et ne semblent pas dictés par une imagination qui se fût donné carrière pour inventer. Ils restent dans le ton d'un récit sincère. Ils furent, sans doute, tirés d'une notice primitive, qui dut être composée à la fin

1. Bibliot. du grand séminaire d'Autun, manus. lat. n° 151. (XIII^e^ siècle), *Antiphonarium*, fol. 281. Bibliot. de la ville de Dijon, manus. lat. n° 80 $\frac{a}{1}$ (XIV^e^ siècle), fol. 281.

2. Voy. ce que nous avons dit de l'ancienneté des *antiennes* et des *répons* dans les Gaules, à propos de saint Saturnin de Toulouse (p. 6-10) et de saint Trophime d'Arles (p. 14).

du VI^e^ siècle ou au commencement du VII^e^ ; car, à cette époque, appelée l'âge d'or de l'hagiographie par Mabillon, un clerc ou un moine instruit put écrire en peu de mots les traditions les plus respectables.

Ils renferment une affirmation capitale, qui est dégagée de merveilles inadmissibles, et qui a un cachet incontestable d'antiquité et de vérité : c'est que saint Andoche et saint Tyrse avaient été envoyés par saint Policarpe. C'est un point historique solidement établi; et il en ressort que saint Andoche et saint Tyrse furent martyrisés au II^e^ siècle, sous Marc-Aurèle.

Il n'est pas possible d'admettre que le martyre ait eu lieu par ordre d'Aurélien. Il ne précéda guère celui de saint Symphorien, relaté avec plus d'exactitude, et qui appartient à l'époque de Marc-Aurèle, ainsi que nous le disons plus loin. Le nom d'Aurélien fut écrit par abréviation et confondu par les copistes avec celui de Marc-Aurèle. Les apôtres d'Autun ayant été envoyés par saint Polycarpe, mort en 168 ou 169, ne purent prolonger leur existence que jusqu'à la fin du II^e^ siècle environ. Leurs noms sont grecs : Ἀνδόχιος, *répondant, garant.* Θύρσος, *thyrse, bâton*. C'est une raison de plus pour croire qu'ils venaient de l'Asie-Mineure.

Cette brève notice fut jugée bien insuffisante, pendant la période carlovingienne, lorsque les abbayes florissantes du IX^e^ siècle se glorifiaient d'avoir des vies étendues des martyrs et des principaux saints de leur province, des vies toutes pleines de merveilles et de vertus héroïques. Alors il fallut étendre le cadre primitif. Des lettres l'amplifièrent par des prodiges et par des traits d'héroïsme des saints en face des bourreaux. Une longue narration fut composée avec toutes les élégances du style cicéronien, les discours, les descriptions imaginaires, et des séries de merveilles, inconnues des hagiographes primitifs. Elle entra dans les leçons de l'office des saints, fut lue dans les monastères le jour de leur fête, sans éveiller de soupçon.

Quelques passages mis en regard des *antiennes* et des *répons*, permettront de constater que ceux-ci furent le canevas, autour duquel une imagination de clerc ou de moine broda à plaisir, plus soucieuse de dérouler des phrases oratoires que d'exposer fidèlement la vérité.

Texte des antiennes et des répons de l'office de saint Andoche[1].

℣. Sacer institutor evangelicus Polycarpus, qui dogma beati Johannis apostoli est secutus, repletus Spiritu Sancto viros, Benignum, Andochium et Tyrsum, Galliarum regionibus direxit; et ut felix aggrederentur jubet iter.

℟. Ipsi vero gaudio magno repleti ... usque ad navim, ducente beato Polycarpo, pervenerunt.

Texte des Actes amplifiés de saint Andoche[2].

Parag. 2. Mane autem facto, S. Polycarpus suos ad loquitur fratres, referens eis que gesta fuerant, et ut felix aggrederentur iter jubet. Ipsi vero S. Andochius et Benignus et Tyrsus, quæ, Christo confortante, jubentur, gaudio magno repleti de tam sancta jussione Christi, non tardi de præceptis, vigilata nocte psalmis et hymnis, Deo gratias agentes usque ad naviculam pervenerunt S. Polycarpus deducens et valedicens ait : « Angelus Domini comitetur vobiscum. Spiritus sanctus sit in visceribus vestris. Magna vos gloria cœlestis exspectat ... O quam speciosi pedes evangelizantium pacem... Sit in cordibus vestris B. Pauli sermo : Quia non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revalabitur...

Les traits d'héroïsme de leur martyre sont amplifiés et multipliés comme à plaisir. Ainsi c'est déjà bien extraordinaire que les saints soient restés suspendus à un arbre pendant tout un jour, selon le récit des *répons* ; mais l'amplification ajoute : « que des roues chargées d'énormes pierres furent attachées à leurs pieds ».

Elle ne termine pas là leur supplice. Elle les ramène le lendemain devant le juge, qui fait élever un bûcher, sur lequel ils montent, et continuent à chanter au milieu des flammes, des psaumes appropriés à leur situation. Ils restent à l'abri des atteintes du feu. Enfin c'est à coups de barres de fer que l'impie César ordonne de les exterminer.

C'est l'imagination d'un narrateur exalté, qui répand ainsi à profusion les merveilles. Les longueurs auxquelles il s'abandonne, et son application à imiter les orateurs du siècle d'Auguste, sont tout à fait dans le genre des hagiographes de la dernière période de l'ère carlovingienne. Il n'est, sans doute, pas antérieur à la seconde moitié du IX^e^ siècle. Ses citations fréquentes de l'Écriture Sainte sont tirées à peu près textuellement de la Vulgate de saint Jérôme, et ne rappellent plus les anciennes versions : ce qui est encore un indice que son éducation ne fut pas antérieure à l'époque de Charlemagne.

Tombant dans des erreurs grossières et peu soucieux de l'exacte vérité, il ne mérite guère créance. Il entre pleinement dans le courant

1. Bibliot. du grand séminaire d'Autun, manus. lat. n° 151 (XIII^e^ siècle), *Antiphonarium*, fol. 268 : *In festo SS. Andochii Tyrsi et Felicis.*

2. Bolland., XXIV^a^ *Septembris*, t. VI, p. 663 : *Acta Sanctorum Andochii, Tyrsi et Felicis.*

d'idées d'un certain nombre d'auteurs de Vies de saints, qui rattachaient à saint Irénée de Lyon l'évangélisation de plusieurs provinces de la Gaule, il affirme que celui-ci, après son martyre, apparut à saint Polycarpe pour l'exhorter à envoyer des prédicateurs de l'Évangile dans les Gaules. Il n'en put être ainsi, car saint Polycarpe fut martyrisé en 168 ou 169, 10 ou 15 ans avant saint Irénée, par conséquent celui-ci ne put lui apparaître après avoir subi le martyre.

En outre, il rapporte que les missionnaires, venus de l'Asie Mineure, se présentèrent à Lyon, à saint Zacharie, qui se cachait auprès des tombeaux des martyrs, et qu'après avoir conféré avec lui, ils furent avertis par un ange de se rendre à Autun. Or, saint Zacharie fut à la tête de l'église de Vienne et de celle de Lyon avant saint Pothin, longtemps avant saint Irénée. Son office, qui est dans un ancien bréviaire de Vienne, repose sur des données certaines, entremêlées de fables; et il le présente avec raison comme le successeur de saint Crescent, mentionné dans les épîtres de saint Paul.

Un fait positif démontre que cette relation amplifiée n'est pas postérieure au IXe siècle. Pierre François Chifflet, jésuite, collaborateur des *Bollandistes*, assure qu'il avait vu, vers le milieu du XVIIe siècle, dans un manuscrit qui pouvait être du IXe, une pièce de vers évidemment tirée de ce récit. Il en cite une partie qui rappelle l'apparition de saint Irénée à saint Polycarpe; il est manifeste que c'est une paraphrase de la scène racontée dans les Actes des saints martyrs. Ces vers rimés sont tout à fait dans le goût des versificateurs de la seconde moitié du IXe siècle. Il est fort à croire qu'ils sont de cette époque, et que la narration elle-même ne fut pas rédigée bien longtemps auparavant. Elle ne ressent pas le genre substantiel et concis des clercs et des moines du VIIe siècle. A la vérité, il y en avait une autre beaucoup plus ancienne, dont il reste des extraits dans les *antiennes* et les *répons* de la fête des martyrs, ainsi que nous l'avons dit plus haut; et c'était celle-ci qui pouvait être du VIIe siècle ou peut-être de la fin du VIe.

Voici quelques vers de cette pièce transcrite par le P. F. Chifflet :

Gloriosus Irenaeus,
Postquam condignis actibus
Vitæ coronam meruit
In procinctu certaminis,
Doctori tunc præcipuo,
Post athletæ fortissimo
Polycarpo cubiculi
Pausanti claustris astitit.
Nos, inquit, pastor optime,
Christo scias convivere.
Nil promissis imminuit,
Pro parvis magna reddidit.

Nunc ut patrem carissimum
Hortor ac precor nimium,
Genti Gallorum consulas,
Erroris captæ macula,
Viros doctrina præcluos
Virtutibus eximios,

Benignum ac Andochium
Sacrum dantes officium,
Thyrsum quoque diaconum,
Honestate consimilem,
Quia rex regum imperat,
Illo quam cito dirigas[1].

En outre, le martyrologe d'Usuard montre encore que la rédaction avait été faite avant lui, c'est-à-dire sensiblement avant 873, car il la résume dans son martyrologe. Il y relate les phases merveilleuses du martyre des saints, l'accumulation de tortures et de prodiges extraordinaires, qui s'y succèdent comme par enchantement, et qui ne sont pas ainsi multipliées dans le récit le plus ancien. « XXIVe septembre. A Autun, fête des saints martyrs Andoche, prêtre, Tyrse et Félix, qui, envoyés de l'Orient par le bienheureux Polycarpe, évêque de Smyrne, pour évangéliser la Gaule, y furent cruellement flagellés, puis suspendus tout un jour, les mains tournées à revers. Ensuite ils furent jetés dans le feu et n'y furent point brûlés. Enfin ils furent frappés à la tête à coups de barres de fer et ils reçurent ainsi la couronne glorieuse[2]. »

Pour faire remonter la relation amplifiée sur saint Andoche au-delà du IXe siècle, il n'y aurait pas à invoquer les Actes des Trois frères jumeaux de Langres (*Tergeminorum Acta Eleosippi, Speosippi, Meleosippi*), qui relatent des détails de la vie de cet apôtre d'Autun en des termes parfois analogues à ceux de son hagiographe, et peut-être feraient croire par leur ancienneté qu'on avait déjà raconté ces faits au Ve et au VIe siècle. Il en résulterait qu'une notice étendue comme celle de saint Andoche aurait déjà pu être composée au VIIe ou au VIIIe. Ces Actes des Trois Frères jumeaux passent pour avoir été transcrits par Warnachaire, sous-diacre de l'église de Langres, et envoyés à saint Céran, évêque de Paris, au commencement

1. Bolland., XXIVa *Septembris*, t. VI : *De SS. Andochio, etc., p.* 669.

2. « *XXIVa sept.* Augustoduni, natalis sanctorum martyrum, Andochii presbyteri et Tyrsi diaconi et Felicis, qui a beato Polycarpo, Smyrnensi episcopo, ab oriente directi ad docendam Galliam, ibidem flagellis durissime cæsi, ac tota die inversis manibus suspensi, et in ignem missi, sed non combusti, tandem vectibus eorum colla feriuntur, et ita gloriosissime coronantur. » (Usuardi, *Martyrologium.*)

du VII[e] siècle ; mais dans leur forme actuelle, ils ne sont assurément pas d'une époque aussi reculée, ainsi que nous le dirons dans une étude que nous leur consacrons plus loin. Sans entrer dans de longues considérations, l'on peut reconnaître qu'ils ressemblent, dans un long passage, à ceux de saint Andoche, qu'ils sont absolument dans le genre des compositions verbeuses de la dernière période carlovingienne, et que, s'ils précédèrent ceux de l'apôtre d'Autun, ce ne fut pas d'un intervalle bien considérable.

Il y est rapporté que Faustus aurait envoyé son hôte, saint Bénigne, baptiser sa sœur Léonille, sur le territoire de Langres, où il aurait instruit dans la religion chrétienne les trois jeunes frères, petits-fils de Léonille, destinés à mourir martyrs avec leur aïeule.

SS. Andochii, Thyrsi Acta (*a*).

4. Habebat tunc temporis vir inluster Faustus filium quasi trium annorum, nomine Symphorianum. Quos supplici ter exoravit ut et eum baptismatis gratia consecrarent. Quod ipsi gaudentes, S. Benignus eum baptizavit, Andochius vero eum de sacro fonte suscepit... Habebat autem vir inluster Faustus sororem sibi germanam, Lingonicæ civitatis matronam, nomine Leonillam, cujus erant parvuli gemini nepotes ex filio suo tres, viri aspectu pulcherrimo, animo pulchriore, id est Josephus et Eleusippus et Melasippus, quos divinis litteris instruebat. Erat in iis gratia plena, sed baptismi ablutionem, non erat qui præberet.

5. Tunc prætantissimus vir Sanctum Benignum presbyterum, sicut margaritam pretiosam aut munus cœleste, sorori transmisit ; sicut manna cœleste aut margaritam splendidam Leonilla excepit. Quo excepto, hi gemini tres fratres baptismatis gratiam consecuti sunt.

SS. Tergeminorum Alia Acta (*b*).

5. Illi vero navigantes feliciter... ad Massiliensium littora celerius pervenerunt ; egressique ad terras, Dei angelo præcedente, prosperum iter agentes, Aeduam civitatem ingrediuntur ; ibique Domini provisione, reperto Fausto, nobillissimæ familiæ viro,... gratissime ab eodem hospitio sunt recepti. Quos cum comperisset esse presbyteros, suppliciter postulavit ut amicos, vel familiam suam per ablutionem baptismatis efficerent christianos. Ille vero propter eminentem persecutionem, Christum colebat occulte. Obtulit etiam et filium suum Symphorianum adolescentem, sanctorum prædicationibus... præclarum futurum martyrem... ut a Sancto baptizaretur Benigno et de sacro fontis lavacro a sancto susciperetur Andochio...

6. Post haec præfatus Faustus... ait eis : » Est mihi soror germana, Leonilla nomine, illustris matrona, civis urbis Lingonicæ ; cui sunt nepotes ex filio tres gemini fratres uno partu simul editi... quos mater desiderat ad Christi militiam sociare...

Ce serait ce Faustus qui aurait raconté en détail la vie et les supplices de ces généreux petits-enfants de Léonille. Sa narration écrite aurait ainsi un cachet des premiers siècles et la plus grande valeur historique, car elle serait l'œuvre d'un contemporain ; et, même en admettant qu'elle ait été amplifiée et ait servi de trame aux grands Actes qui ont été conservés[1], on en retrouverait encore des passages importants fondus dans l'amplification de seconde main. Or ces passages transmis par un contemporain ne se remarquent nulle part dans les Actes des Trois Frères jumeaux. Rien n'y rappelle des faits et des coutumes de la primitive Église, et ne leur donne un cachet d'antiquité particulière ; et l'on n'a point d'exemple que, dans les Gaules, un chrétien des temps apostoliques ait écrit en latin la vie et la mort d'aucun martyr ; il serait absolument extraordinaire que Faustus eût composé un tel récit, et qu'aucun des Pères, aucun des auteurs ecclésiastiques, n'en ait été informé. Il est inconnu dans les notices primitives sur saint Bénigne et saint Andoche. Son nom ne peut surgir ainsi tout à coup au milieu du IX[e] siècle. Il fait naître les doutes les plus fondés ; et la notice qu'on lui attribue n'a aucune base dans l'antiquité, et par conséquent n'a aucune valeur historique.

Les Actes amplifiés de saint Andoche ne trouvent ainsi aucun point d'appui dans ceux des Trois Frères jumeaux ; et ils sont eux-mêmes tout remplis de légendes invraisemblables et inadmissibles.

(*a*) Bolland. XXIV[a] *sept.*, t. VI, p. 75.

(*b*) Bolland., XXIV[a] *Januarii*, t. II, p. 77 : *Acta sanctorum Tergeminorum.*

1. Bolland., XVII[a] *Januarii*, t. II, p. 76 : *Alia Acta Terigeminorum, auctore Warnachario.*

Texte de la notice sur saint Andoche et saint Tyrse, contenue dans les *Antiennes* et les *Répons* de leur ancien office.

IN FESTIVITATE SANCTORUM ANDOCHII, TYRSI ET FELICIS [1].

Ad. Vesp.

ANT. *Martir Domini Andochi, astantem plebem corrobora sancta intercessione, ut qui viciorum pondere premimur, beatitudinis tue gloria sublevemur et te duce eterna premia consequamur.* V. *Amen.*

ANT. *Benedictum nomen majestatis tue, Deus*

1. Bibliothèque du grand séminaire d'Autun, manus. lat., n° 151 (XIII[e] siècle), *Antiphonarium*, fol. 268.

Au folio 267 se trouvent les *Antiennes* et les *Répons* de la fête de saint Maurice et de ses compagnons, tels qu'on les voit dans les bréviaires de Meaux du XIV[e] siècle, et de Genève du XV[e], à la Bibliothèque nationale ; par exemple, ces *Antiennes :* « Ecce sacer factus est ille Agannensium locus per suffragia sanctorum salus credentium, presidium futurorum — Sanctorum corpora sacer sanguis unda perfudit preciosorum martirum, societas consecravit, quam novit Rodanus inundando perfusus. »

Pareillement, pour la fête de saint Denis et de ses compagnons martyrs, les *Antiennes* et les *Répons* ressemblent à ceux des vieux bréviaires de Paris et sont pour la plupart tirés de l'ancienne Passion des saints, fol. 280 v° et s.

℟. « Beatissimus Dionysius Christi martyr, tradente beato Clemente, eroganda gentibus semina divina suscepit et quo amplius gentilitatis errorem fervere cognovit, illuc intrepidus et calore fidei armatus accessit. »

Cela prouve que les églises des Gaules tiraient généralement les *Antiennes* et les *Répons* des vieilles relations du martyre ou de la Vie des saints.

Pater et Fili, cum sancto Spiritu, qui tres viros gloriosos, Andochium, Felicem et Tyrsum, trino decorasti martirio, qui soluti corpore tecum gaudent florentes in deliciis, et collandantes Deum deorum cum angelis. Alleluia, alleluia.

Invitatorium. *Regem regum Dominum... etc.*

Ant. *Sanctus Andochius et Benignus et Tyrsus a Christo directi sunt Galliarum urbibus, virtutibus et sapientia pleni.* Ps. *Beatus vir...*

Ant. *Mane autem facto, sanctus Policarpus suos alloquitur fratres, referens que gesta fuerant.* Ps. *Quare fremuerunt.*

Ant. *Sanctus Policarpus ait : « Vale vobis dicite, fratres » ; et lacrimans dixit eis : « In paradisi vos gloria ante tribunal suum Christus excipiat ».* Ps. *Cum invocarem...*

℟. *Sacer institutor evangelicus Policarpus, qui dogma beati Johannis apostoli est secutus, repletos Spiritu Sancto viros Benignum, Andochium et Tyrsum, Galliarum regionibus direxit; et ut felix aggrederentur jubet iter.*

℣. *Ipsi vero gaudio magno repleti de tam sancta jussione gracias agentes Deo usque ad navim, ducente beato Polycarpo, pervenerunt.*

℟. *O piissimi fratres, verbum Dei predicate, adventum Christi omnibus annunciate. Multos habetis adjutores, qui pro vobis Dominum interpellare non cessant.*

℣. *Non vos longi itineris conturbet austeritas, non regionum longinquitas.*

℟. *Beatus Policarpus valedicens fratribus ait : « In paradisi vos gloria cum fructu laboris vestri Christus excipiat, ubi candidata celi turba concluditur ;*

℣. *« Et ubi piorum fidem beatam de vultus sui presentia splendor divine claritatis irradiat. »*

Ant. *Spiritus sanctus sit in visceribus vestris : magna gloria vos celitus expectat.*

Ant. *Susceptum opus Evangelii, committente beato Polycarpo, confessores Christi Benignus, Andochius et Tyrsus, Galliarum regionibus cum gaudio applicuerunt.*

Ant. *Dedit omnibus prepositis Cesar centenciam, ut qui se Christianos profiterentur, crudeliter maceratos capitali juberent finiri sentencia.*

℟. *Incliti martires Andochius et Tyrsus, Eduorum solum venientes, intrepidi Felicis hospicium ingressi, constanter verbum Dei predicabant omnibus, ut cunctos perducerent ad salutem.*

℣. *Virtutibus namque se manifestantes traditionem sacram populis declarabant.*

℟. *Suspensi in arbore martyres Christi Andochius, Tyrsus et Felix, et cum tota die torquerentur, permanserunt illesi. Conversi Aureliano audacter dixerunt : « Agnosce quia tormenta tua refrigerium nobis prestant. »*

℣. *« Celi auctorem non negamus; suspensi Christum confessi sumus. »*

℟. *Sanctos martires Andochium, Tyrsum et Felicem, imperator Aurelianus jugulari precepit pro Domino ut ita finirent temporalem vitam, accepturi eternitatis gaudia et immarcessibilem glorie coronam.*

℣. *Pro Christo gloriosi martires excruciati mortem leti susceperunt ut victricem acciperent palmam.*

Ant. *Beati viri Andochius et Tyrsus hospicium Felicis ingressi, verbum Dei gentibus predicabant et virtutibus se manifestantes traditionem sacram populis declarabant.*

Ant. *Confestim ut audivit Cesar quod in domo Felicis residerent, in conspectu suo adduci eos jussit et facta oratione, cum predicto hospite intrepidi pergunt.*

Ant. *Interrogati martires Christi quem Deum adorarent respondentes dixerunt : « Christum Dominum, conditorem celi et terre, adoramus. »*

℟. *Sacerdotum nobilissime, qui totis visceribus dilexisti Christum Dominum, ó Andochi, egregie sacer, ora pro nobis.*

℣. *Jam ergo angelicis sociatus choris, te venerantes sacro precatu fove, quibus per te Christo datore, gaudia eterna maneant.*

℟. *Celestis aule miles, qui velud tuba dominica, sacra nobis misteria declarasti, modo sanctorum copulatus agminibus, misericordiam Domini devote plebi obtine, venerande Christi martir Andochi, pro nobis intercessor accede ; ut prolixis calamitatibus laborantes fideles consolatione plenissima sublevare digneris in perpetuum.*

℣. *Beatorum, Domine, sacra recolentes merita, te ducente, mereamur tua summa gaudia.*

℟. *Presul insignis martir Andochi meritisque clare, cum Christo regnans, preces nostras in aula regis eterni subleva et protege utrumque ordinem ; cujus egregius extitisti doctor in orbe.*

℣. *Incessanter pro nobis supplica Deo ut feliciter mereamur perfrui gaudiis paradisi.*

In Laudibus.

Ant. *Hodie sancti Andochii et Tyrsi veneranda sollempnitas festum presentat plebi, quam ad predicationem suam olim converterat.*

Ant. *Isti sunt angelica solidati claritate martires Christe Andochius, Tyrsus et Felix, quorum societas a Christo inter immania fuit ful-*

cita tormenta, omnes precamur ut eorum intercessione ad Dominum sublimentur.

Ant. *Hodie beatus Andochius, martir Christi egregius, inter choros angelicos celorum nitens rutilat cum sacro Tyrso diacono, gaudens recepit martirium.*

Ant. *Rutilo splendore sanctus Andochius, Tyrsus et Felix, in celis choruscant, qui animas suas dantes pro Christo tormenta leti susceperunt, ideoque decorati triumphant cum Christo in eternam.*

Ant. *Andochi, flos Christi, salve atque gemma Domini preciosa, cujus pietas tuum regem protegat in evum.*

Ant. *Preclarus dies ortus est sollempnitatis tue, gloriose princeps Andochi, quem Dominus tuo sacro decoravit martirio, hujus clementia te ad salvandum populum suum huic patrie procuravit illuminatorem, oramus ergo ut vitam, quam docuisti et accepisti, nobis quoque impetres adipisci a Domino Deo nostro.*

CHAPITRE II

LES INSCRIPTIONS GRECQUES D'AUTUN ET SON ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT GREC, ANNONCENT UNE CHRÉTIENTÉ BIEN ÉTABLIE VERS LA FIN DU IIe SIÈCLE [1].

Sommaire. — Inscription grecque du *Poisson* découverte en 1839, dans l'ancien cimetière d'Autun. — Deux parties dans cette inscription : l'une plus antique contenant un acrostiche, qui paraît remonter à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe; l'autre, une prière, qui appartient peut-être à la dernière partie du IIIe. — Des inscriptions grecques d'Autun, des noms grecs de localités voisines, de personnages marqués sur les tombeaux, indiquent que la langue grecque y était fort en usage du Ier au IIIe siècle. — Une école célèbre y réunissait les jeunes Gaulois au commencement de la domination romaine. — L'étude du grec y était fort en honneur. — Eumène le Jeune, qui réorganisa les écoles dans cette ville, sous Constance Chlore, fait voir combien la littérature grecque y était florissante pendant que son aïeul Eumène, né à Athènes, y professait l'éloquence. — Une période de désorganisation de 25 à 30 ans, avait fait tomber sensiblement les études grecques au IVe siècle.— La première partie de l'inscription, ou l'acrostiche, put être composée quand l'étude du grec était encore très florissante à Autun. — L'autre, à l'époque où elle déclinait déjà sensiblement, peut-être dans la dernière partie du IIIe siècle. — Il semble que l'Évangile avait déjà pris un certain accroissement à Autun, sous le règne de Marc-Aurèle. — Y avait-il déjà des chrétiens dans la colonie grecque de cette ville avant l'arrivée de saint Andoche ? — On n'a que de très faibles indices pour le supposer. — Mais les saints apôtres en y arrivant, trouvèrent vite un point d'appui dans les familles grecques.

Le cimetière primitif d'Autun, appelé encore aujourd'hui du terme grec de *polyandre*, et situé à Saint-Pierre-l'Estrier, avait servi de sépulture aux gentils avant d'être réservé aux chrétiens, ainsi que l'attestent les inscriptions païennes qu'il renfermait, et le nom même qu'il porte. Quatre églises s'élevèrent sur ses côtés, au commencement du moyen âge : Saint-Pierre, Saint-Étienne, Saint-Cassien, Saint-Amand.

Le 24 juin 1839, des ouvriers occupés à creuser une cave sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Étienne, mirent au jour six fragments de marbre blanc, portant la trace de caractères grecs. M. Devoucoux fit acheter les précieux débris par le président de la société des *Antiquités Eduennes;* et ils furent aussitôt transportés au petit séminaire. Le cardinal Pitra, alors professeur de rhétorique, retrouva un 7e fragment, où se lisent Μνήσεο Πεκ. La découverte fit sensation. Raoul Rochette, Letronne, Frantz, Back, le Père Secchi, firent paraître leurs interprétations.

Trois distiques et cinq autres vers y contiennent d'abord une prière au Sauveur, et ensuite une inscription tumulaire dans laquelle *Pectorius* s'adresse à son père *Ascandius* et à sa mère, et leur demande de ne pas l'oublier.

Voici le texte et les restitutions définitivement adoptés par les savants, et en particulier par le docteur O. Pohl. (*Das Ichthys Monument von Autun;* Berlin, 1880.) M. De Rossi a accepté ces restitutions. (*Inscriptiones Christianae,* t. II. p. 20.)

Ἰχθύος οὐρανίου θεῖον γένος, ἅτοπι σεμνῶ
Χρῆσε, λαβὼν πηγὴν ἄμβροτον ἐν βροτέοις ˙ ζῶην
Θεσπεσίων ὑδάτων, τὴν σὴν, φίλε, θάλπεο ψυχὴν
Ὕδασιν ἀενάοις πλουτοδότου σοφίης.
Σωτῆρος δ' ἀγίων μελίηδέα λάμβανε βρῶσιν.
Ἔσθιε πινάων, ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.
Ἰχθύς χαρίζον˙ μ' ἄρα, λιλαίω, δέσποτα σῶτερ, ˙ χεῦοιτε
Εὖ εὕδοι˙ μήτηρ, σὲ λιτάζομε˙˙, φῶς τὸ θανόντων. ˙ εἰδεῖν ˙˙ λίταζε
Ἀσχανδιε πάτερ, τῷμῷ κεχαρισμένε θυμῷ,
Σὺν μητρὶ γλυκερῇ καὶ ἀδελφείοισιν ἐμοῖσιν ˙ σὺν τ' οἰκείοισιν
Ἰχθύος εἰρήνῃ˙ σεο μνήσεο Πεκτορίουο. ˙ Ἡσυχίᾳ σωτερος
ΙΧΘΥΣ ΕΙΕ ΑΣΗ

« Race céleste du Poisson divin [1], fortifie ton cœur, puisque tu as reçu, au milieu des mortels la source immortelle de l'eau divine. Ami, réjouis ton âme par l'eau toujours jaillissante de la sagesse, qui donne les trésors. Reçois ce mets doux comme du miel du Sauveur des saints.

1. Voy. Edme Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, in-4°, Autun, 1846, p. 240 et suiv. (Bibliot. nat. Catol. L⁷k. 584.)

R. P. Dom Cabrol, *Histoire du cardinal Pitra*, in-8°, Paris, 1893, ch. III. p. 33 et suiv.

Dr O. Pohl, *Das Ichthys Monument von Autun*, Berlin, 1880.

Ladoneus, *Augustoduni civitatis Antiquitates*, in-12, Augustoduni, 1640; p. 1 et p. 15. — *Mémoires de la Société éduenne*, t. XVI, p. 253.

Pour les écoles d'Autun : E. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis;* t. I. p. 25 et seq. : *De Academia Aeduensi.*

Eumenii rhetoris, *Oratio pro scholis instaurdanis, coram V. præside Galliæ habita.* — A la suite de *Plinii Secundi Epist.*, in-12, Francfort, 1650, p. 325 et seq.

Eumenii, *Panegyricus Constantini.* — Migne, *Patrol. lat.* t. VIII; col. 619-620, surtout col. 639, n° XXII. — Ce discours fut prononcé à Trèves devant Constantin, en 310.

1. Ἰχθυς signifie poisson, et en même temps Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur.

Mange et bois en tenant dans tes mains le Poisson.

« Donne-moi la grâce que je désire ardemment ô maître et Sauveur. Accorde un doux repos à ma mère, je t'en supplie, lumière des morts.

« Ascandius, ô père bien-aimé de mon cœur, et vous, très douce mère, et vous, mes frères, dans la paix du Poisson, souvenez-vous de Pectorius. » « Ichtus (Le Poisson) a passé dans la souffrance. »

Plusieurs de nos principaux dogmes, notamment celui de l'Eucharistie et du purgatoire sont contenus dans cette inscription.

Le Père Secchi et l'abbé Pitra furent d'accord pour faire remonter le vénérable monument au commencement du IIIe siècle. M. François Lenormant le place à la fin de ce siècle ou au commencement du IVe, en réservant l'antiquité du début, qui est un acrostiche des premiers temps du christianisme. M. Edmond Le Blant apporte à l'examen de ces opinions les règles de la science épigraphique, et conclut absolument dans le sens de M. François Lenormant.

« L'exécution de ce marbre, dit-il, l'allongement, le peu de profondeur des lettres, les Є et les C lunaires, la forme des A, Δ, Λ, les Φ dépassant la ligne, me paraissent confirmer l'opinion du jeune savant. La comparaison des manuscrits, des inscriptions et des pierres gravées, montrera que, bien qu'antérieur à l'avènement des empereurs chrétiens, le *titulus* d'Autun contient déjà les germes de toutes les déviations graphiques, qui caractérisent les monuments du Ve et du VIe siècle... La perfection du petit poème atteste l'excellence de cette illustre école d'Autun, dont E. du Boulay a rapidement tracé l'histoire. » (*Hist. Universitatis Paris*, t. I., p. 25 à 33.)

D'autres savants ont reconnu que les six premiers vers étaient bien supérieurs aux derniers comme composition poétique, et remontaient à une époque bien antérieure. Quelques-uns cherchaient un second acrostiche, mais inutilement.

« Le philologue anglais Wordsworth, dit M. Rossignol, de l'Institut, ne reconnaît qu'un acrostiche dans l'inscription [1], celui qui forme le mot ΙΧΘΥϹ, et il établit entre les deux parties du poème une ligne de démarcation bien tranchée. Sa persuasion intime est que les six vers qui composent la première, sont beaucoup plus anciens que les cinq suivants. Ce qui le prouve tout d'abord, selon lui, c'est la supériorité manifeste des premiers sous le rapport de la langue et du rythme; supériorité telle qu'on en peut conclure avec assurance que l'auteur de ceux-ci était un très habile Grec, possédant toutes les ressources de la langue poétique, et l'auteur de ceux-là, un esprit tout à fait inculte et quasi barbare, qui composait, à la vérité, ses vers avec des sentiments de piété bien propres à lui faire pardonner ses solécismes; mais que de fautes qui sentent la pure barbarie! Pour n'en citer qu'une seule, le μνήσεο du dernier vers n'est-il pas un mot aussi éloigné de l'usage que contraire à toute analogie?

Comment cependant concevoir une si notable différence entre les deux moitiés d'une même inscription? ou plutôt, comment expliquer la réunion sur le même marbre de deux poèmes d'époques si éloignées, de mérite si inégal? M. Wordsworth croit en tenir la véritable raison : « Je regarde, dit-il, comme évident que la première partie de cette inscription se trouvait anciennement sur le marbre; et que la seconde y a été ajoutée par une main différente et beaucoup plus récente. »

« Mihi quidem plane persuasum est hunc titulum duabus partibus esse conflatum, quarum prior posteriore longe sit antiquior. Vide modo quantopere hi sex versus ceteris quinque præniteant, sive ad linguam spectes, sive ad numeros. Neque vereor ne sententiæ meæ refragaris, quum sex illos priores versus a scriptore græcæ linguæ et poetici sermonis callentissimo; posteriores vero hos quinque ab ingenio rudi admodum et pene barbaro profluxisse affirmem. In illius sex versibus semel tantum offendimus, ubi θάλπεο ψυχήν o ante duplicem litteram ψ brevem manere patitur; quod tamen in hujus modi inscriptionibus non sine exemplo est. At hercle in hujus quatuor heroicis et uno penpentametro (bono animo et affectu pio compositis) quam multa sunt quæ merum barbarismum redolent! Versu ultimo, ut unum e pluribus idque manifestissimum vitium indigitem, legimus μνήσεο, quod nusquam gentium extitit, neque extare poterit, salvis grammaticorum præceptis.... Et hanc priorem inscriptionis partem antiquitus in marmore extitisse, posteriorem vera ab alia, eaque longe recentiore manu adjectam fuisse pro comperto habeo. »

Il ne paraît cependant pas nécessaire d'aller

1. J.-P. Rossignol, *Explication et restitution de l'inscription chrétienne d'Autun*, in-8°, *Paris*, 1856, p. 29. — Bibliot. nat. cat. L20₈.

chercher aussi loin la raison des différences qui se remarquent entre les deux parties de l'inscription. La première put être une poésie très appréciée des fidèles, et qu'ils aimaient à redire et à graver dans leurs mémoires, comme nous aimons à redire un morceau choisi de nos poètes; et la seconde fut simplement composée par un chrétien qui ne se piquait pas de génie poétique, mais qui se plaisait à joindre quelques vers de sa façon à l'acrostiche de choix qu'il savait par cœur.

C'était une épitaphe telle qu'on en voit dans les cimetières, où une main mal habile aurait ajouté quelques mots d'adieu à l'un de ses proches, à la suite d'une heureuse citation tirée d'un grand poète.

Il est difficile de se rendre compte exactement du degré de perfection poétique des premiers vers, et de leur supériorité sur les derniers. Mais il est manifeste qu'il y a là deux genres de poésies très distincts: d'un côté l'acrostiche sur le poisson, symbole du Christ, en vers pentamètres et hexamètres; de l'autre, une inscription tumulaire contenant des adieux à Ascandius, en vers hexamètres terminés par un pentamètre. Ce sont deux ordres d'idées très différents, et deux sortes de compositions qui ne s'appellent pas l'une l'autre. Un chétien poète de l'époque de saint Justin ou de Tertullien dut se plaire à exprimer en vers les mystérieuses choses cachées sous l'emblème du poisson, et les fidèles durent aimer à lire cette poésie, à la transcrire, à l'apprendre par cœur. Elle put être composée à Autun lorsque les écoles étaient florissantes et que le grec y était fort cultivé, avant les désastres de 269, ou bien provenir de l'école de saint Polycarpe de Smyrne, où les apôtres saint Andoche et saint Tyrse l'auraient connue, s'ils ne l'avaient pas faite eux-mêmes; et ils l'auraient communiquée à leurs fidèles d'Autun. On ne peut nier les deux espèces de poésies dont la dernière trahit l'embarras d'un versificateur peu habile, qui ne pouvait pas continuer les distiques du début.

Quoi qu'il en soit, les juges les plus compétents reconnaissent que les six premiers vers appartiennent au commencement du christianisme, peut-être aux dernières années du IIe siècle ou à l'entrée du IIIe; et que le reste, sensiblement moins ancien, peut être de la fin du IIIe. Il semble que l'on ne serait pas autorisé à dépasser beaucoup ces limites, car vers 269, sous le règne de Claude II, les Bagaudes dévastèrent la ville d'Autun, détruisirent ses écoles florissantes, où le grec était fort cultivé, ainsi que nous le dirons plus loin : ce ne fut que sous le règne de Constance Chlore, et grâce à sa munificence, qu'elles se relevèrent. Dans cette restauration, le grec, sans être abandonné, n'eut pas cette prédominance qu'il avait eue auparavant : sa place ne fut que très secondaire.

D'après ces changements survenus dans le monde lettré à Autun, pendant la seconde moitié du IIIe siècle, il serait assez naturel que la première partie de cette petite poésie du Poisson appartînt à la période où l'étude du grec était si florissante à Autun, c'est-à-dire au temps antérieur à la dévastation des Bagaudes, soit à la fin du IIe siècle, ou au commencement du IIIe. Elle convient à l'époque de saint Justin, de Tertullien, qui parlent de la loi du secret et du symbolisme du Poisson; car elle redisait catégoriquement les mystères chrétiens sous le couvert du mot ΙΧΘΥΣ, auquel personne ne se trompait parmi les fidèles. Et la seconde partie, qui était personnelle et moins correcte, serait un adieu d'un pieux habitant d'Autun à ses parents décédés dans la foi du Christ, et pourrait se rapporter à la période de la décadence du grec à Autun, c'est-à-dire à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe; mais ne serait pas postérieure aux persécutions, car les allégories du poisson semblaient y annoncer toujours que les chrétiens ne pouvaient pas encore lever la tête et se faire connaître.

Les documents anciens et l'histoire des écoles d'Autun pendant les premiers siècles, permettent d'entrer dans des détails qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler. Ils feront mieux voir quelle place l'étude de la langue grecque tenait dans l'éducation de la jeunesse d'Autun, et des provinces circonvoisines, au commencement de la domination romaine, et comment elle alla s'affaiblissant sous les derniers empereurs. Et en même temps, ils laisseront deviner quelle action puissante purent avoir sur les jeunes hellénistes d'Autun les missionnaires grecs de l'école de saint Polycarpe, arrivant au temps de la plus grande prospérité des écoles, un peu après le milieu du IIe siècle.

D'abord le grec a laissé dans les inscriptions, dans les *ex-voto* consacrés aux dieux du paganisme, dans les noms de personnes et de lieux, des souvenirs assez nombreux et assez positifs pour attester qu'il était comme tombé dans le domaine public, parmi les lettrés, sous les empereurs qui précédèrent Constantin.

On peut citer *l'ex-voto* à Apollon, trouvé derrière les murs de l'hospice, non loin de l'em-

branchement des rues que Constantin paraît avoir parcourues, à son entrée à Autun :

ΙΗΤΗΡΙ ΚΑΙ ΦΑΕΣΙΜΒΟ ΤΩ ΑΠΟΛΛΩ ΝΙ ΑΝΑΣΣΗ Ε ΦΕΣΟΥ ΚΡΗΣΙ ΑΝΦΑΕΣΦΟΡΩ ΕΥΧΗΝ ΕΘΗ ΚΕΝ ΕΥΤΥΧΙΟΣ[1]	Au médecin et à l'illuminateur des mortels, Apollon, à la reine d'Ephèse, portant la lumière, Eutychius accomplissant un vœu, a posé ce monument.

La colline de *Philiouse*, près d'Autun, était consacrée à Jupiter Philien, c'est-à-dire *dieu* de l'hospitalité (Φίλιος — hospitalis).

La rivière appelée *Arroux*, qui promène lentement ses eaux, en serpentant aux alentours d'Autun, a un nom grec signifiant la lenteur de son cours (Ἀῤῥοος — qui ne coule pas).

Le cimetière était le *Polyandre* — Πολυάνδριον (lieu où beaucoup d'hommes sont réunis.)

Sur des tombes se lisent des noms tels que *Euphronia*, *Carpophori*, qui sont évidemment d'origine grecque [2].

Pour savoir combien l'étude du grec était florissante à Autun après la conquête romaine, et comment elle déclina à partir de l'année 269 environ, nous avons en particulier le discours d'Eumène le Jeune, prononcé en présence du préfet des Gaules pour remercier Dioclétien et ses deux collègues, Maximien et Constance Chlore, d'avoir reconstruit les établissements d'instruction publique à Autun, et de l'avoir chargé lui-même d'y réorganiser les cours donnés à la jeunesse [3]. C'était surtout à Constance Chlore que ses remercîments s'adressaient.

Sous les premiers empereurs, et déjà auparavant, sous le gouvernement des druides, les écoles d'Autun avaient été le rendez-vous de la jeunesse patricienne de la Gaule, qui venait en foule y étudier l'éloquence, la poésie et tous les arts libéraux. C'était, après celle de Marseille, l'une des plus célèbres et des plus fréqentées. Elle contribuait à accroître la prépondérance de la ville, l'ancienne Bibracte, qui était à la tête des provinces de l'est. C'est là qu'un certain nombre de chefs militaires s'étaient réunis pour faire alliance avec Vercingétorix et délibérer sur les plans de campagne contre Jules César [4].

Plus tard, quand Sacrovir leva l'étendard contre les empereurs, et qu'il s'efforça d'entraîner à sa suite la nation tout entière, c'est à Autun qu'il tenta l'un de ses coups de mains les plus hardis. Après s'être rendu maître de toute la jeunesse des écoles, il la retint en otage, afin d'avoir dans sa cause toutes les familles de ces étudiants de distinction. C'est Tacite qui le raconte [1]. Cela dit combien cette jeunesse était nombreuse vers l'an 18, et quel rang élevé elle tenait dans la contrée.

Les études s'y soutinrent et cette affluence continua jusqu'à 268 environ. Le grec y était fort cultivé. Des maîtres d'une grande habileté y enseignaient cette langue qui le disputait en importance avec le latin. Eumène le Jeune, qui rétablit sous Constance Chlore les cours interrompus par les dévastations des Bagaudes, raconte que son aïeul, Eumène l'Ancien, avait été à la tête de cet enseignement florissant jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Il ne l'avait pas connu lui-même, car, en parlant de lui, il dit : « J'ai appris qu'il avait enseigné dans cette ville ; — *avum quondam meum docuisse audio.* »

Mais il fixe, au moins d'une façon approximative, l'époque où les écoles d'Autun avaient été détruites. « Je n'étais pas encore arrivé au seuil de l'enfance, ajoute-t-il, lorsque ces cours si bien fréquentés furent interrompus ». Cela signifie qu'il était à peine âgé de dix ans, l'enfance (*pueritiæ*) s'étendant de sept à dix-sept ans. Or, quand il prononça son discours devant le préfet des Gaules, Maximien était associé à l'Empire, et Constance Chlore avait déjà comprimé les révoltes de la Grande-Bretagne. Ce pouvait être vers 302. Comme il était encore enfant au moment des dévastations des Bagaudes, il y avait bien environ trente ans qu'elles avaient eu lieu, car pour être un professeur en évidence, signalé à l'attention de Constance Chlore, il devait avoir au moins quarante ans. Cela ferait remonter au règne de Claude II, environ à 269, la ruine des établissements d'instruction publique à Autun [2].

1. Edme Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, in-4°, Autun-Paris, 1846, p. 240 (Bibliot. nat., catal. L [7] K. 584).

2. Ladoneus, *Augustoduni civitates Antiquitates*, in-12, Augustoduni, 1640, p. 1 et 15.

3. Eumenii Rhetoris, *Oratio pro scholis instaurandis coram V præside Galliæ habita.* — Parmi les *XII Panegyrici veteres*, à la suite de *Plinii secundi Epist*, Francfort., 1650. In-12. p. 325 et seq. (Bibliot. nat., Inventaire Z. 13,723.)

4. « Totius Galliæ concilium Bibracte indicitur. » (Julii Cæsaris, *Comment.*, lib. VII, cap. 25.) — Cèsar appelle cette ville *oppidum maximæ auctoritatis.*

1. Taciti, *Annal*, lib. III, cap. 40. « Eodem anno Galliarum civitates, ob magnitudinem aeris alieni, rebellionem cœptavere; cujus exstimulator acerrimus, inter Treveros, Julius Florus; apud Æduos, Julius Sacrovir. » ... — Cap. 43. « Apud Æduos major moles exorta, quanto civitas opulentior.... Augustodunum, caput gentis, armatis cohortibus Sacrovir occupaverat, et nobilissimam Galliarum sobolem, liberalibus studiis ibi operatam, ut eo pignore parentes propinquosque eorum adjungeret; simul arma occulte fabricata juventuti dispertit. »

2. « Menianæ illæ scholæ quondam pulcherrimo opere, et studiorum frequentia celebres et illustres, juxta cætera quæ instaurantur opera ..... nunc demum gravissima clade per-

Il rappelle que son aïeul Eumène, « était né à Athènes, qu'il avait été longtemps célèbre à Rome, et qu'ensuite il avait été entouré d'estime et de considération à Autun, à cause de son savoir et de ses leçons [1]. »

Puisque c'était à Athènes que s'était formé cet ancien grammairien, qui avait professé l'éloquence à Rome avec éclat, c'était surtout la langue grecque qu'il connaissait bien; et c'était en l'enseignant aux jeunes Romains qu'il s'était attiré les louanges des rhéteurs, qui tenaient à honneur d'être très versés dans la littérature de la Grèce, tant vantée par Horace, Cicéron et les écrivains illustres de Rome [2].

Au Ier, au IIe et au IIIe siècle, Autun se modela donc sur la Rome des poètes, des orateurs et des historiens, dans son goût et dans son admiration pour le grec, au point de le mettre, pour ainsi dire, sur le même pied que le latin dans le programme des études. Eumène l'Ancien, qui s'y était fait aimer, y avait maintenu cette haute estime pour sa langue maternelle. C'était en 230 et en 240 qu'il y professa, puisqu'il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans dans les dévastations sanglantes des Bagaudes, qui eurent lieu vers 269. Il avait bien quarante ans lorsqu'il y arriva, lui qui s'était déjà fait remarquer à Rome parmi les doctes hellénistes. Sa mort semble avoir terminé la période de la grande faveur des études grecques à Autun. Les collèges avaient été détruits, les édifices publics renversés par les barbares d'un nouveau genre, qui s'étaient soulevés dans les campagnes et avaient sans doute, reçu le mot d'ordre de Tétricus, l'empereur éphémère, acclamé alors dans les Gaules [1]. Il avait fallu vingt-cinq ou trente ans pour faire sortir de nouveaux établissements et de nouvelles écoles de ces ruines, et pour y appeler des professeurs en renom. Constance Chlore y avait travaillé et avait eu la gloire d'y réussir. Eumène le Jeune, qui était revenu reprendre les traditions de son aïeul, le félicite et le remercie de sa sollicitude et de sa générosité. Il félicite également l'empereur Constantin [2]. Mais lui-même n'était pas d'Athènes; il était né à Autun; il avait été accoutumé à parler le latin; le grec n'était plus guère de son temps que la langue scientifique; un changement notable s'était fait dans les habitudes mêmes des savants, après vingt-cinq ou trente ans de silence des maîtres et d'abandon de la littérature.

La première partie de l'inscription d'Ascandius appartenait à l'époque où le grec était le plus florissant à Autun. Puisqu'au jugement des hommes les plus compétents, elle peut remonter à la fin du IIe siècle ou aux premières années du IIIe, elle pouvait avoir été composé

culsam (civitatem) cum latrocinio bagaudicæ rebellionis obsessa, auxilium romani principis irrogaret. .. præcipue sedem illam liberalium litterarum velle reparari quam peculiare frequentiam honestissimæ juventutis illustrato studiorum honore providerint. (Cæsares.)» — Eumenii Rhetoris, *Oratio pro scholis instaurandis coram V. præside Galliæ habita.* — A la suite des lettres de Pline le Jeune, édition de Francfort, in-12, 1650, p. 325. *Plinii secundi Epist., XII Panegyrici :* Eumenius. — E. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 25 : *De Academia Æduensi.*

Quelques-uns avaient prétendu que ce discours d'Eumène n'avait pas rapport à Autun, mais à Clèves, dans l'ancienne Prusse rhénane. Lipse a démontré péremptoirement qu'il s'agit d'Autun, car, d'après la teneur même du discours, la ville dont les empereurs avaient fait restaurer les écoles, tenait une place capitale dans les Gaules, et avait été une ancienne alliée des Romains. Or, Clèves était une cité de rang inférieur, qui n'est pas même mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, et ne doit pas être confondue avec *Clevum* en Bretagne. En outre, dans le rescrit de Constance Chlore à Eumène, où il lui assigne une pension de six cent mille sesterces, c'est pour diriger les cours de l'enseignement littéraire de la ville d'Autun *Augustodunensium oppido;* on ne saurait lire *Augustocliviensium oppido* : ce mot n'est inscrit nulle part dans les historiens ou les géographes de l'empire. Pareillement il faut voir *Bagaudicæ rebellionis latrocinio* et non *Batavicæ rebellionis*, dans le texte d'Eumène. C'est du soulèvement des Bagaudes qu'il s'agit, et non d'une révolte des Bataves, qui étaient des peuples soumis. C'est d'ailleurs la leçon donnée par l'édition du discours d'Eumène publiée à Vienne en 1513. (Voy. E. du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 27 et suiv. : *De Academia Æduensi.*)

1. « Eumenius tum sacræ memoriæ magister erat in sacro palatio, in primis Constantio Cæsari charus. Licet gallus esset et patria æduus. « Ipse dicebat Eumenius... illic « (Augustoduni) avum quondam meum docuisse audio, ho- « minem Athenis ortum, Romæ diu celebrem, mox in ista « urbe perspecto et probato hominum amore, doctrinæ atque « ipsius operis veneratione detentum. Cujus ego locum, in « quo, ut referunt, major octogenario docuit, si ab isto vene- « rabili sene (te, Glauce, appello præsentem, quem videmus « non civitate Atticum sed eloquio) recoli ornarique perfecero, « ipsum mihi videbor ad vitam tali professionis suæ succes- « sione revocasse.... gratum esse imperatoribus nostris Cæ- « saribusque considerem, ut publicam eorum in restituendo « orbe pietatem, pro suo quisque captu in renovandis suorum « vestigiis æmuletur. » E. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, in-fol, 1665; Parisiis, t. I, p. 25 : *De Academia Æduensi.* — Eumenius, *loc. cit.* — A la suite des lettres de Pline le Jeune. *Plinii secundi Epist*, in-12. Francfort, 1650, *XII Panegyrici*, p. 338.

2. On sait qu'Horace disait :

« ..... Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

(*De Arte Poet.*, 268-69)

1. « Tétricus étant déjà empereur dans les Gaules, au commencement du règne de Claude, c'est lui seul et non pas Victorin qui assiégea Autun.... Il s'en empara vers 268. » (Harold de Fontenay, *Autun et ses monuments.* Avec un précis historique par Anatole de Charnasse, in-12, Autun, 1889, p. 62.)

2. Constance Chlore lui avait écrit : « Merentur et Galli nostri ut eorum liberis, quorum vita in Augustodunensium oppido ingenuis artibus eruditur, et ipsi adolescentes, qui hilari consensu meum Constantii Cæsaris, ex Italia revertentis, suscepere comitatum, ut eorum indoli consulere cupiamus. .... Unde auditorio huic, quod videtur interitu præceptoris orbatum, te vel potissimum præficere debuimus, cujus eloquentiam et gravitatem morum et Actis nostris habemus administratione compertum. Salvo igitur privilegio dignitatis tuæ hortamur ut professionem oratoriam recipias » — E. du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 27 : *Academia Æduensis.*

2. « In Oratione Eucharistica ad Constantinum M. Constantii habita, (Eumenius) fraternitatem Æduorum extollit, scholas pulcherrimo opere vocat — Inter Apollinis templum et Capitolium erant illæ scholæ. » — Eumène ajoutait : « Video circum maximum æmulum romano, video basilicas et forum. » — E. du Boulay, *Ibid.*, p. 28.

par quelques-uns des lettrés qui avaient suivi les leçons des prédécesseurs d'Eumène l'Ancien. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'elle avait été apportée de l'Asie Mineure par les premiers apôtres saint Andoche, saint Bénigne et saint Tyrse. Cependant ici se présente une importante remarque des épïgraphistes : c'est que l'écriture, pour ainsi dire cursive, de l'inscription de l'Ἰχθύς rappelle la paléographie asiatique. Cela tendrait à indiquer que les disciples de saint Polycarpe avaient pu recevoir de l'école si florissante de Smyrne les vers de l'acrostiche, et qu'ils avaient eux-mêmes dirigé l'enseignement du grec parmi les premiers fidèles d'Autun. Quoi qu'il en soit, elle suppose qu'il y avait déjà des esprits très cultivés, qui avaient embrassé le christianisme peu après l'arrivée de ces saints. Les vers composés en acrostiche sur le mot ΙΧΘΥΣ, expriment l'état des communautés chrétiennes, observant la loi du secret, au temps de saint Justin, de Tertullien et d'Origène. Ils circulaient apparemment parmi les personnes instruites. L'opinion de M. Fr. Lenormand et de M. Edmond Le Blant, qui les jugent mieux faits et plus anciens que le reste de l'inscription, se trouve ainsi très bien en harmonie avec les vicissitudes qu'éprouva l'étude du grec à Autun pendant la seconde moitié du IIIe siècle, ainsi que nous l'avons dit. Le mode de formation des lettres, fait croire à M. Le Blant, qu'elles n'ont été gravées qu'à cette époque, ou au commencement du IVe siècle.

Ces conclusions de la science, qui paraissent solides, montrent qu'une chrétienté bien établie comptait des hommes instruits à Autun sur la fin du second siècle, et qu'elle s'était soutenue et avait gardé les enseignements de la piété des aïeux, jusqu'à cette période troublée du règne où les écoles grecques périrent dans les dévastations des Bagaudes. Si l'on ne peut pas affirmer que cette chrétienté d'Autun, capable de faire ou d'apprécier cette poésie, devait sa connaissance et son amour du grec aux disciples de saint Polycarpe, on a cependant lieu de penser que des fidèles convertis par saint Andoche ou par des prêtres de la génération suivante, avaient été de ces jeunes gens, qui fréquentaient inombreux les cours d'éloquence et de littérature grecque d'Eumène l'Ancien et de ses devanciers.

Ce sont les progrès de l'Évangile prêché par saint Andoche, saint Bénigne et saint Tyrse, qui se révèlent dans ces accents de foi de Pectorius, et c'est une branche de la communauté chrétienne d'Autun qui se fait connaître avec lui, avec son père, sa mère et ses frères, au temps des dernières persécutions. Il semble aussi que saint Bénigne, ayant quitté Autun, pour y laisser saint Andoche et saint Tyrse, et s'en aller lui-même prêcher l'Évangile à Dijon, c'est un indice que là l'Église naissante, établie par leurs soins, y avait déjà pris de l'accroissement avant son départ, et avait déjà fait des conquêtes parmi la nombreuse jeunesse des écoles. C'était la coutume des premiers disciples des apôtres de ne faire un essaim dans leurs églises, qu'au moment où la ruche commencée avait un peu de force. On sait d'ailleurs par le martyrologe de saint Jérôme que saint Symphorien fut martyrisé avec dix autres chrétiens[1], et sans doute plusieurs avaient échappé. En examinant les noms des ouvriers qui travaillaient à la fabrication des vases rouges ornés de dessins en relief, et dont l'antiquité remonte au IIIe siècle ou IIe, on ne saurait évidemment constater d'une manière absolue si quelques-unes de ces familles d'artisans avaient déjà reçu le baptême. Il n'y a que la marque CRESTIO ou OF CRESTO[2] empreinte sur plusieurs fragments, qui pourrait être significative, et faire supposer que plusieurs ouvriers étaient chrétiens (CRESTIO — *officine du Christ*). Nous l'avons déjà remarqué pour des vases fabriqués à Paris et au Châtelet, en Champagne.

La plupart de ces noms trahissent une origine latine. Sur plus de 500 publiés par M. Harold de Fontenay, à peine trois ou quatre décèlent une famille de langue grecque, et un petit nombre d'autres des familles franques ou germaniques. Ainsi l'on voit COCCIIIANI (COCCEIANI) (nos 120-121-123) — IIVZCILLA (peut-être EVXILLA ou IIVXILLA n° 415) — OLICIOS (n° 459) — YXSASVS. (n° 461) — CNEI ATEI CRESTI (page 11).

Une question se présente ici à propos de ces chrétiens qui parlaient grec à Autun, et dont plusieurs étaient fort instruits dans la seconde moitié du IIe siècle. Y en avait-il qui avaient précédé les apôtres, disciples de saint Polycarpe, et leur avaient facilité la prédication de l'Évangile ? La persécution qui avait sévi dans l'Asie Mineure, en avait-elle poussé quelques-uns à s'enfuir dans les provinces de l'Occident, où ils auraient espéré rencontrer moins de rigueur de la part des magistrats romains ? Le

1. « Augustodino civitate, natalis sanctorum Minervi et Emiliani cum filii octo et Symphoriani martyris. » — D'Achery *Spicilegium*, tom II, p. 16.

2. Harold de Fontenay, *Inscriptions céramiques découvertes à Autun*, in-8°. Paris-Autun, 1874, p. 41 et suiv.

courant d'émigration qui entraînait des marchands et des artisans vers la Gaule, en aurait-il amené dans cette colonie grecque, dont ils avaient pu entendre parler? On ne saurait le dire avec assurance. Dans l'*ex-voto* dédié à Apollon, que nous avons reproduit plus haut, il y a une parole de reconnaissance à la reine d'Éphèse. C'était probablement un habitant de cette ville, qui était venu résider à Autun. Or, si les païens y arrivaient d'Éphèse, il se peut que les chrétiens entendant parler de cette importante cité des Gaules, y aient émigré pareillement.

Les Actes amplifiés des saints martyrs rapportent, « que quand ils arrivèrent à Saulieu, « non loin de la ville, un négociant nommé Félix, « chrétien venu de l'Orient, leur offrit l'hospi- « talité dans sa maison[1]. » Mais ces Actes renferment tant de faussetés et une telle accumulation de merveilles excessives, que l'on ne peut pas les accepter avec confiance, quoiqu'ils remontent à la première moitié du IXe siècle. Il est fort douteux que cette indication provienne des documents anciens, car les martyrologes n'y font aucune allusion, en mentionnant saint Félix, dont le nom d'ailleurs n'annonce pas une origine grecque.

Mais s'ils ne trouvèrent pas de chrétiens déjà fixés dans la contrée, ils furent secondés dans leur prédication par cette langue maternelle qu'ils entendaient parler à Autun. Ce fut, sans doute, une des raisons qui les avaient dirigés vers cette ville, car il était bien plus facile de pénétrer dans la population, dont une partie considérable pouvait les comprendre, que d'avoir à se former eux-mêmes à l'étude du latin, qui, sans doute, ne leur était pas d'abord familier. Autun leur fut signalé, par ce côté-là, comme l'une des villes les plus accessibles de la Gaule aux disciples grecs de saint Polycarpe. Et ils n'ignoraient pas quelle nombreuse jeunesse, versée dans la connissnce du grec, ils allaient y rencontrer. C'étaient de puissants motifs pour les faire choisir Autun comme le principal théâtre de leur zèle. Si, de bonne heure, ils y gagnèrent des lettrés, ou si leurs premiers catéchumènes furent capables de composer des poésies, celle qui figure en tête de l'inscription d'Ascandius, pouvait bien être l'œuvre de ces derniers. S'ils ne firent que l'apprécier, la goûter et la répandre autour d'eux, elle est encore un témoignage de la science et de la piété, qui régnait dans la petite communauté grecque d'Autun, vers les dernières années du IIe siècle et les premières du IIIe.

Eumène, dans son discours à Constantin, prononcé à Trèves en 310, pressent la victoire prochaine du christianisme sur l'idolâtrie. Il reste païen; mais il pousse un cri d'alarme; peut-être a-t-il eu vent que Constantin va déserter la cause des dieux de Rome. « Dieux immortels, s'écrie-t-il, quand ferez-vous venir ce jour où le dieu si favorable qui est ici, ayant établi la paix partout, ira visiter aussi les bois sacrés d'Apollon, ses demeures saintes et les sources béantes de ses fontaines! » Il l'adjure ensuite d'offrir des présents dans le temple d'Apollon, dieu protecteur de sa maison, d'assurer des privilèges à l'ancien culte, et par là de contribuer au relèvement de la cité[1]. On était à la veille des solennelles déclarations de ce prince en faveur du Christ; mais il n'interrompait pas les harangues officielles. Ces alarmes de l'orateur attitré de la cour disent quelles conquêtes l'Évangile avait faites dans les provinces de l'est et du nord-est de la Gaule, quel concours des villes telles que Trêves, Metz, Autun, s'apprêtaient à donner au christianisme déjà en grande partie maître de la situation.

Ces progrès dataient de loin. C'était dans l'ombre que les conversions s'étaient multipliées pendant les persécutions. Ainsi qu'à Rome, il avait fallu bien du temps pour entamer si profondément la vieille société païenne. Ce n'était pas trop d'un siècle et demi, deux siècles, pour amener les populations en masse à embrasser le culte nouveau. Pour Autun, comme pour Trèves, les premiers prédicateurs de l'Évangile s'étaient donc bien mis à l'œuvre dès le milieu du IIe siècle, selon les affirmations des vieux martyrologes et des documents liturgiques.

1. Bolland, XXIVa *Sept.*, t. VI : *Acta SS. Andochii*, p. 676, n° 6. « Erat autem ager nobilissimi viri, cui nomen est Selocus. Dum SS. Andochius et Tyrsus ad præfatam domum, quæ est in publico aggere, intrepide venirent, et prædicatione sua cucunctos edocerent ad salutem, quidam negotiator ibidem residens, nomine Felix, christianus jam, orientalis vir, cujus negotiatio quotidie erogabatur in pauperes, S. Andochium presbyterum et Tyrsum diaconem in suo recepit hospitio. »

1. « Dii immortales, quando illum dabitis diem, quo præsentissimus hic Deus, omni pace composita, illos quoque Apollinis lucos et sacras sedes et anhela fontium ora circumeat!...

« Miraberis profecto nominis tui sedem: dabis et illic munera; constitues privilegia; ipsum denique patriam ipsius loci veneratione restitues. » — Eumène, *Panegy. Constantini*, cap. XX. — Migne, *Patr. lat.*, t. VIII, col. 639, n° XXII.

21. — SAINT BÉNIGNE, APOTRE ET MARTYR DE DIJON, APPAREMMENT SOUS MARC-AURÈLE, VERS 177,

CHAPITRE Ier.

LA NOTICE PRIMITIVE SUR LA PASSION DE SAINT BÉNIGNE, COMPOSÉE APPAREMMENT VERS 530, EST TOUTE PLEINE DE FAUSSETÉS; MAIS LES POINTS PRINCIPAUX SONT VÉRIDIQUES[2].

Sommaire. — Le martyrologe de saint Jérôme affirme que saint Bénigne mourut martyr. — Il avait été honoré à Dijon dès le temps des persécutions. — Alors les traditions sur son apostolat et son martyre remontent aux contemporains, et sont vraies sur les points principaux. — Une ancienne notice sur sa Passion fut déjà résumée par le vénérable Bède. — Elle paraît être en partie dans les *antiennes* et les *répons* de sa fête. — Selon saint Grégoire de Tours, et d'après sa composition même, cette notice primitive dut être rédigée vers 530. — Elle contient une accumulation de merveilles, qui paraissent imaginées sans fondement. — Cela n'empêche pas les indications principales d'être véridiques. — Le saint était vraiment disciple de saint Polycarpe et fut martyrisé par Térentius sous Marc-Aurèle.

La vie de saint Bénigne de Dijon se confond, dans sa première partie, avec celle de saint Andoche et de saint Tyrse, apôtres d'Autun. Les plus vieux documents des églises d'Autun et de Dijon s'accordent à les faire venir ensemble de l'Asie-Mineure, de l'école de saint Polycarpe, d'abord à Autun, où ils travaillent conjointement, après quoi saint Bénigne va évangéliser Dijon. La notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Andoche, et qui est ancienne, au moins dans sa partie principale, est la même dans son office de Dijon. Les deux églises étaient d'accord à l'origine pour reconnaître saint Bénigne et saint Andoche comme collègues dans leur prédication à Autun. Lequel avait la primauté de juridiction dans le principe, c'est-à-dire était évêque et commandait à l'autre? C'est ce que n'indiquent pas positivement les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Andoche et de saint Tyrse.

Deux fois saint Bénigne y est nommé avant saint Andoche, même dans l'office d'Autun, et une fois après. Saint Bénigne semblerait avoir été plutôt le chef des disciples de saint Polycarpe que saint Andoche, d'autant plus que ce fut lui qui se détacha de l'église naissante d'Autun pour venir en fonder une à Dijon. Il aurait pris l'initiative d'établir des chrétientés nouvelles, à l'exemple de l'apôtre saint Paul; il aurait eu la principale autorité pour en jeter les fondements, et il aurait laissé à saint Andoche et à saint Tyrse le soin de continuer l'œuvre commencée. Mais on ne peut ici rien affirmer avec certitude. Le martyrologe de saint Jérôme leur donne à tous deux le titre de *presbyter*, qui peut signifier également prêtre ou évêque, car il a surtout rapport à l'âge, sans viser directement la dignité.

Le premier fondement des Actes du martyre de saint Bénigne est le martyrologe de saint Jérôme. Il fait voir implicitement que c'est dans une persécution que le saint fut mis à mort, car il nomme avec lui saint Mélant, qui fut livré au supplice le même jour : « Dans la place forte de Dijon, dit-il, martyre de saint Bénigne, prêtre (ou évêque) et de saint Mélant[1]. » Cette déclaration paraît être dans les textes primitifs, et par conséquent remonter au commencement du IVe ou du Ve siècle, ainsi que nous l'avons remarqué pour saint Denis l'Aréopagite et pour saint Menge, de Châlons. Il en résulte que le culte de saint Bénigne avait commencé à Dijon au temps des persécutions. S'il ne fut pas d'abord très solennel, néanmoins il était cher aux fidèles. Son souvenir s'était ainsi conservé parmi les générations voisines des contemporains, qui avaient raconté ses souffrances et ses

1. Voy. Mgr Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun, 1859. (Bibl. nat., catal. L^{27}n. 1531.)

— Bolland., Ia *Nov.*, t. I, p. 134 et suiv. : *De sancto Benigno martyre : ses diverses Passions ; ses offices liturgiques.*

— Legouz de Gerland, *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon, et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurélien*, petit in-4°, Dijon, 1771.

— Roget de Belloguet, *Origines dijonaises*, in-8°, Dijon, 1851.

— Beaune (Henri), *De la mission de saint Bénigne et du martyr des saints Jumeaux à Langres.* Langres, 1861, in-8°.

— Tillemont. *Mémoires pour Hist. Eccl.* (1595), t. III, p. 38-43 ; 603-609.

2. Mgr Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, p. 457 : *Office du saint*, tiré du manuscrit de la Bibliothèque de Troyes, n° 721 (XIIIe siècle).

— Bedæ *Martyrologium*, Ia *Nov.* : *In festo S. Benigni, martyris.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 1089-1090.

— S. Gregorii Turonensis, *De Gloria Martyrum*, lib. I, cap. LI : *De S. Benigno.*

— Voir nos planches VI et VII, p. 241-242. Antiquités chrétiennes et païennes de Dijon.

1. Ia *Nov. Castro Divione : passio S. Benigni presbyteri et martyris et sancti Melanti.* (D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 20.) — Le martyrologe de Gellone, qui est souvent une sorte de résumé de celui de saint Jérôme, porte : « Ia *Nov. Divione, Benigni martyris.*

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET PAIENNES DE DIJON. — (Apparemment IIIe siècle et fin du IIe.)
COUTUMES ASIATIQUES POUR L'EUCHARISTIE

N° 1.

N° 2.

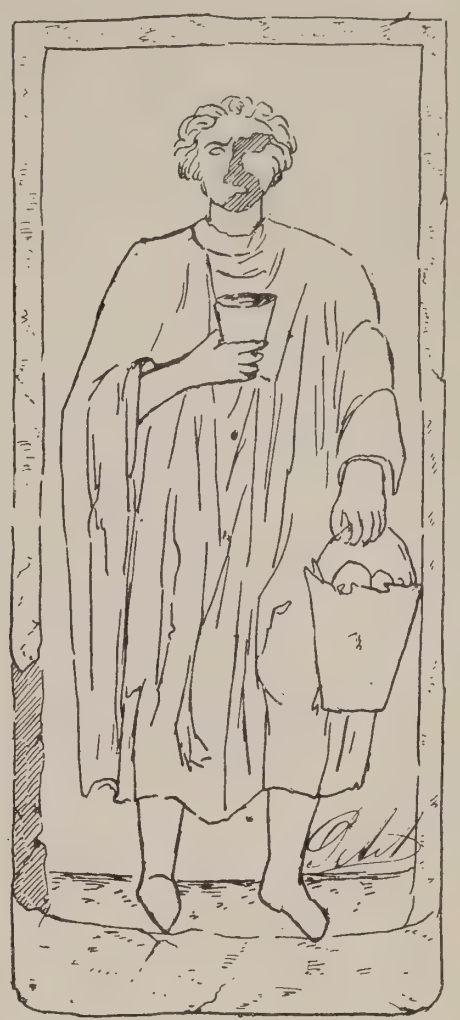

N° 3.

N° 5.

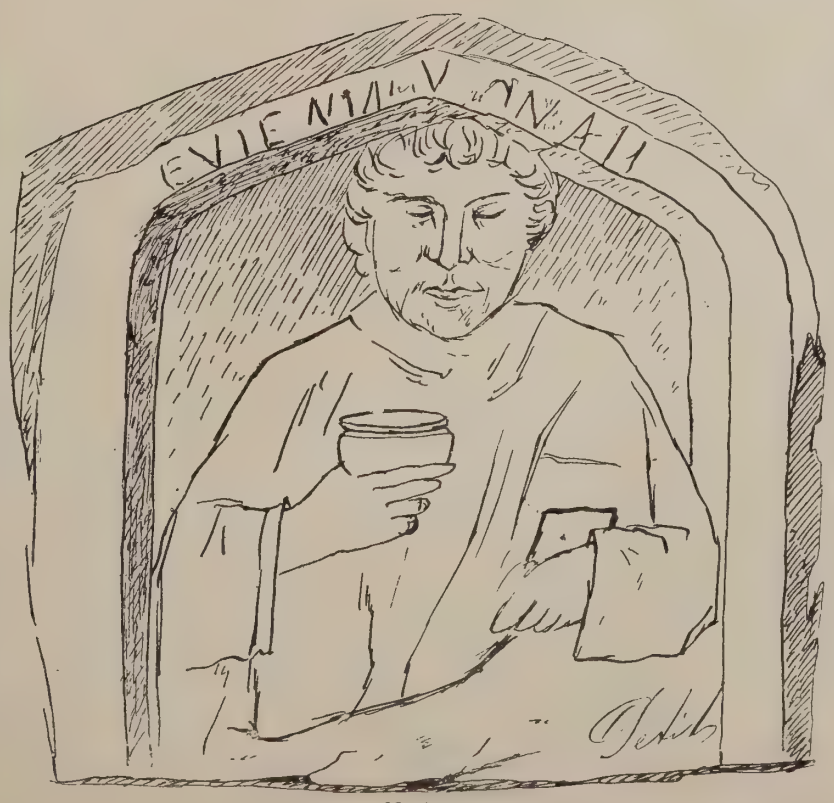

N° 4.

N° 6.

Planche VI.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET PAIENNES DE DIJON. — (Apparemment IIIe siècle et fin du IIe.)
COUTUMES ASIATIQUES POUR L'EUCHARISTIE

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

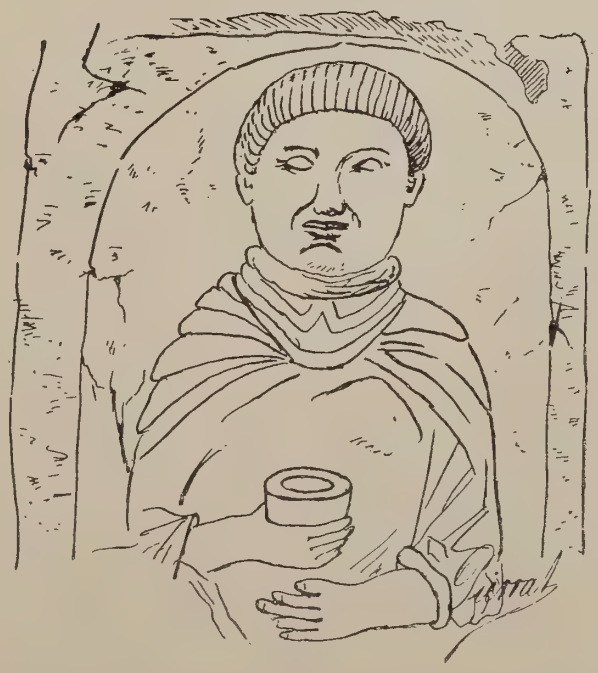

N° 11.

N° 12.

Planche VII.

derniers moments. C'étaient des traditions puisées à bonne source. D'habiles critiques, il est vrai, pensent que beaucoup de noms des saints de la Gaule furent insérés au VI^e^ siècle dans le martyrologe de saint Jérôme. Cela ne put avoir lieu pour le martyrologe complet, qui fut rédigé d'après des listes dressées dans toutes les provinces. D'ailleurs à supposer que des additions aient été faites au VI^e^ siècle, elles provenaient elles-mêmes d'anciens catalogues particuliers aux contrées de l'Occident[1]; et elles attestent que les traditions sur ces saints étaient fixées au V^e^, et étaient un écho des récits contemporains[2]. Saint Bénigne était donc venu de l'Asie Mineure, au temps de saint Polycarpe, disciple de saint Jean.

Ceci est capital pour montrer qu'il mourut au temps de Marc-Aurèle, et non à la fin du III^e^ siècle, dans la persécution d'Aurélien. Saint Polycarpe ayant subi le martyre en 169, son disciple, qui l'avait quitté longtemps auparavant, ne pouvait être à Dijon sous Aurélien, dont l'édit de persécution est de l'année 272. Des détails variés sur sa mission, qu'il reçoit de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, sur les divers supplices de son martyre, sont déjà donnés par le martyrologe du vénérable Bède, au commencement du VIII^e^ siècle. Ils ne sont pas, à la vérité, absolument semblables dans le texte publié par les *Bollandistes*, qui est le plus ancien, et dans celui de l'édition de Cologne. Celui-ci corrige des fautes manifestes du précédent. Au lieu de dire que le saint fut envoyé en Gaule par saint Polycarpe, avec saint Andoche et saint Tyrse, au temps de l'empereur Aurélien, il n'assigne aucune date à son arrivée, ne le montre pas en présence d'Aurélien, ni de Marc-Aurèle, mais simplement au tribunal du comte Térentius[1]. Ce sont des difficultés aplanies par un rédacteur d'une époque relativement récente. Elles n'empêchent pas le texte des *Bollandistes* d'être du vénérable Bède. Celui-ci avait sous les yeux une notice qui paraît avoir été composée vers 530. Saint Grégoire de Tours aide à en déterminer l'âge approximativement.

D'abord quel en est le texte, parmi tous ces récits qui nous ont été conservés sur saint Bénigne? Quel est celui qui porte la marque de la plus haute ancienneté, et semble avoir donné naissance aux autres, et avoir un style qui convient au temps de saint Grégoire de Tours ?

C'est apparemment celui qui est contenu en partie dans les *antiennes* et les *répons* de son office, tel que l'a conservé l'antiphonaire de la bibliothèque de Troyes, n° 721 (XIII^e^ siècle [2]). Il put être composé vers le milieu du VI^e^ siècle, quand, les fêtes des saints étant devenues très solennelles dans les abbayes riches et florissantes, l'on chanta des *antiennes* et des *répons* en l'honneur des patrons, des martyrs et des apôtres, comme cela se pratiquait dans les Gaules à partir de la fin du V^e^ siècle et au VI^e^. Nous l'avons montré en particulier à propos de saint

1. Voir la note sur le martyrologe de saint Jérôme à la fin du chapitre III des saints jumeaux de Langres.

2. M^gr^ Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun, 1859 (Bibl. nat., catal. L^2^n. 1531). D'abord trois récits divers sur la *Passion de saint Bénigne*, p. 410, 413, 420; ensuite, *Offices liturgiques*, p. 451; *Leçons des vieux bréviaires*, lect. I : Vir almificus Benignus... apud beatum Polycarpum educatus, p. 454. — Légende du bréviaire de Langres : *Benignus a sancto Polycarpo Smyrnensi in Galliam missus* (II^e^ Noct., lect. IV), p. 426. *Office de la Bibliothèque de Troyes*, n° 721 (XIII^e^ siècle). I° Noct. Lect. III, *Resp.* S. Benignus Christi miles gloriosus S. Polycarpi discipulus.

— 1^er^ récit sur la Passion de saint Bénigne, contenu en partie dans les *antiennes* et les *répons* de son office (Voir le texte plus loin).

— 2^e^ récit ou les *Actes appelés anciens* par M^gr^ Bougaud. Dans le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais, t. I, in-fol. (XV^e^ siècle).

— 3^e^ *Passion*, paraphrase de la précédente. — (Bibl. nat., manus. lat. n° 11748, fol. 69 (X^e^ siècle) et n° 5270, fol. 62 (XIII^e^ siècle).

— 4^e^ *Passion*, très amplifiée, (Bibl. nat., n° 1805 (X^e^, XI^e^ siècle), fol. 36; n° 5308, fol. 206 (XII^e^, XIII^e^ siècle).

1. *Bedæ Martyrologium, Editio Coloniensis* (MIGNE, t. XCIV, col. 1089-1090).

In castro Divione, natale sancti Benigni presbyteri, qui cum Andochio, compresbytero, et Tyrso, diacono, missus est a sancto Polycarpo ab Oriente in Galliam; cujus prædicatione comes Terentius comperta vinctum eum et cæsum ad se adduci præcepit; et rursum audita sermonum ejus constantia, nervis durissimis cædi jussit. Post hæc ad trochleas extensus et cæsus, et rursum carceri mancipatus, mane idola orando destruxit, et reductus est in carcerem; cui subulas decem calentes in manibus infixerunt, et cum plumbo remisso pedes in lapide perforato fixerunt, et canes duodecim feroces incluserunt cum eo per sex dies. Et angelus attulit panem celestem ei, subulas abstulit, et eum de plumbo et ferro eripuit. Post hæc collum ejus vecte ferreo tundi præcepit, et corpus ejus lancea perforari. Quo facto, columba nivea de carcere, christianis aspicientibus, ad cœlos ascendit, et odor suavissimus quasi de paradiso secutus est. Venit autem beata Leonilla, et conditum aromatibus corpus non longe ab ipso carcere sepelivit.

1. *Bedæ Martyr., Editio Bollandiana* (MIGNE, *Ibid.*)

In castro Diveon, natale sancti Benigni presbyteri, qui cum Andochio compresbytero, et Tyrso diacono, missus est a sancto Polycarpo in Galliam, tempore Aureliani. Qui, prædicatione ejus comperta, vinctum eum et cæsum ad se adduci præcepit; et rursum audita sermonum ejus constantia, etc. (comme dans l'édition de Cologne).

2. Il a été publié par M^gr^ Bougaud (*Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, Autun, 1859, in-8°, p. 457). Nous le donnons plus loin.

Trophime d'Arles et de saint Saturnin de Toulouse. C'était dans les notices les plus anciennes que l'on avait coutume de puiser à l'origine, pour avoir le texte des *antiennes* et des *répons*.

Ce qui donne à ce récit de l'office de saint Bénigne un cachet d'ancienneté, c'est qu'il n'a pas certaines merveilles qui sont données dans les relations du IXe siècle. Il présente comme un canevas bien nourri, d'où sortirent les autres compositions successives, qui allèrent s'amplifiant à mesure que les hagiographes se piquaient d'émulation pour accroître la gloire de leurs saints. On n'y rencontre pas les longs discours, auxquels s'évertuaient ceux de l'ère carlovingienne, ni la recherche des phrases creuses, élégantes et sonores, qui les distinguait généralement. C'est la correction et le langage substantiel des clercs lettrés, formés dans les écoles épiscopales, d'où sortirent les saint Grégoire de Tours et les évêques de son temps.

Toutefois on ne saurait penser qu'il remonte beaucoup plus haut que le milieu du VIe siècle, ni qu'il ait été tiré d'un document fourni par le témoignage des vieillards rapprochés des contemporains. En effet, le comte Térentius aurait signalé saint Bénigne à l'empereur sous l'aspect d'un « étranger qui avait la tête rasée, et qui portait un habit tout différent de celui des habitants de la contrée ». (*Antiph. In* 1° *Nocturno*). C'est une indication qui ne pouvait guère provenir que d'un auteur accoutumé à vivre parmi les communautés religieuses. Il n'est pas à croire que l'apôtre de Dijon s'était présenté ainsi au milieu des païens. Dans ces temps de persécutions, où les chrétiens observaient strictement la loi du secret, pour ne pas exposer les sacrés mystères aux profanations, et pour ne pas être eux-mêmes dénoncés par les espions, ils évitaient au dehors d'attirer les regards, et d'être singuliers dans leur costume et dans leurs habitudes. Dans les bas-reliefs des tombeaux des catacombes, représentés par Bosio, Aringhi, Bottari, dans ceux des sarcophages de l'église primitive d'Arles, on voit beaucoup de prêtres, de diacres, les cheveux courts, mais non rasés à la manière des moines. Ils suivaient la recommandation de l'apôtre, de ne pas laisser croître leur chevelure [1], mais ils ne la tondaient pas tout à fait. Les femmes, en se consacrant à Dieu, dès les premiers temps, se la coupaient entièrement; les hommes faisaient vœu aussi de la couper, dans la primitive Église. Les Actes des Apôtres mentionnent Aquila, qui s'était rasé la tête pour accomplir un vœu [1]. Mais cela ne se fit généralement qu'après les persécutions, quand les fidèles embrassaient la vie religieuse. Par prudence et par peur, ils ne se distinguaient pas trop du reste des citoyens romains, au moment où les édits des empereurs les menaçaient de la mort, et où des ennemis si déclarés avaient sur eux les yeux ouverts. Pour signaler saint Bénigne à cause de sa tête rasée, il fallait donc que l'hagiographe ne fût pas rapproché du Ve siècle, où les communautés religieuses commençaient à peine à se former en Bourgogne; car, pour parler ainsi de son costume étrange et de ses cheveux coupés, il devait être accoutumé à voir l'habit monastique. Il ne pouvait guère appartenir à une époque plus reculée que le milieu du VIe siècle. Il paraît bien éloigné des persécutions; il n'a point de cachet d'une telle ancienneté ni dans les expressions, ni dans des particularités qui rappelleraient des coutumes de la primitive Église, ni dans des citations de l'Écriture Sainte, qui seraient encore des débris d'anciennes versions usitées dans les Gaules avant l'adoption de la Vulgate de saint Jérôme. Deux fois il cite l'Évangile et saint Paul exactement d'après le texte de celle-ci [2]. Il n'y aurait donc pas de difficulté à admettre qu'il écrivit un peu avant que saint Grégoire composât son Histoire, et qu'il pût déjà être connu de celui-ci, et être le premier auteur de la Passion de saint Bénigne.

C'est principalement saint Grégoire de Tours, qui fait voir qu'elle avait été rédigée de son temps, vers 530. En effet, il l'avait vue, et rappelle ce passage où il est dit que les pieds du saint furent scellés dans une pierre avec du plomb fondu [3]. Il assure qu'elle fut rapportée, de son temps, par des voyageurs revenant d'Italie, et remise à saint Grégoire, évêque de Langres, qui mourut, suivant le Père Gams, en 538 [4]. C'était quelques années après que le corps du martyr,

1. « Vir quidem, si comam nutriat, ignominia est illi. » (I *Corint.*, XI, 14.)

1. « Aquila, qui sibi totonderat in Cenchris caput, habebat enim votim. » (*Actus apost.*, cap. XVIII, v. 262.)

2. « Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere. » (*Post* II *Lect. Resp.* — *Matt.*, X, 28.)
« Non enim sunt condigne passiones hujus temporis ad futuram gloriam que revelabitur in illis. » (*Post.* III, *Lect.*, *Vers.* — *Ad Rom.*, VIII, 18.)

3. « Super lapidem vero illum, in quo cum plumbo remisso pedes ejus confixi fuerunt, factis loculis, vinum aut siceram multi infundunt. » (*De gloria Martyrum*, lib. I, cap. LI.)

4. « Post paucos autem annos ab euntibus in Italiam passionis ejus historiam allatam beatus confessor *S. Gregorius, episcopus Lingonensis, accepit.* » (*De gloria Martyrum*, lib. I., cap. LI.) — La date de la composition de cette notice pourrait peut-être remonter un peu plus haut, car il semble que l'on n'est pas exactement fixé sur l'époque de la mort de saint Grégoire de Langres.

déposé d'abord dans un grand sarcophage de pierre et dans une crypte voûtée, avait été replacé dans une chapelle mieux construite par les soins de saint Grégoire, évêque de Langres.

Il y avait longtemps que la population de Dijon se rendait auprès de ce tombeau, pour y adresser des prières au martyr, demander des guérisons et brûler des cierges. Cette dévotion même semblait à l'évêque d'une origine douteuse; il ne l'aimait pas, et s'il ne la blâmait pas ouvertement, il n'était pas éloigné de la mépriser. Le sarcophage lui paraissait trop grand pour n'être pas probablement celui d'un païen.

Ces réflexions, dites en toute franchise par saint Grégoire de Tours, nous montrent qu'anciennement le martyr avait été honoré, puisqu'un oratoire souterrain surmonté d'une voûte, lui avait été édifié. Mais ses reliques n'avaient pas été placées sur les autels; on les avait même laissées dans l'abandon, puisque la voûte de l'oratoire commençait à tomber, et que saint Grégoire s'imaginait qu'il y avait là le corps d'un païen.

L'emplacement se trouvait à l'ouest de Dijon au delà du torrent, à environ 300 mètres des murs du *Castrum Divionense*.

C'était dans la campagne, et probablement dans le champ d'un chrétien, que le corps du martyr avait d'abord été enseveli. Les fidèles n'avaient pas perdu de vue cet endroit; ils y venaient, sans doute, prier dans les intervalles des persécutions. Lorsqu'ils furent tout à fait libres de l'honorer, et qu'après le règne de Constantin, ils le mirent dans un sarcophage, selon la coutume qui commençait à s'établir, au IV^e^ siècle, dans le nord-est de la Gaule, il est à croire qu'ils ne le transportèrent pas ailleurs. Cette place avait pour eux quelque chose de sacré. Ils y élevèrent cette petite construction voûtée dont parle saint Grégoire de Tours, et dans laquelle un petit escalier permettait de descendre auprès des reliques [1].

On ne saurait admettre qu'il eût été inhumé dans le sarcophage aussitôt après son martyre, puisque les sarcophages, dans le nord-est de la Gaule, ne furent généralement pas en usage avant le règne de Constantin. Ce fut déjà dans une première translation qu'il y fut déposé. La notice primitive ne dit rien de sainte Léonille, qui serait venue de Langres prendre soin de l'inhumation. C'est là, paraît-il, une pure supposition, faite par ceux qui avaient lu les Actes des martyrs de Rome.

De cette notoriété à demi étouffée, dont avaient joui les reliques de saint Bénigne jusqu'au moment où saint Grégoire, évêque de Langres, averti dans une vision de mettre fin à son indifférence, lui éleva une gracieuse chapelle, vers 525 [1], il résulte que tous les souvenirs de sa vie et de sa mort n'avaient pas été complètement effacés; mais aussi qu'ils n'avaient pas été soigneusement transmis et que rien n'était écrit, sauf l'indication du martyrologe de saint Jérôme. Il n'y avait probablement pas de messe célébrée en son honneur; les préfaces de la liturgie gallicane n'avaient rien dit de ses miracles et de son dernier supplice.

Ce récit de sa Passion, qui commença de circuler quelques années après, et qui, au témoignage de saint Grégoire de Tours, provenait d'Italie, était absolument nouveau pour les habitants de Dijon. Mais comment aucune copie n'en circulait-elle précédemment? N'y a-t-il pas là une espèce de mystère? N'était-ce pas que l'auteur de cette Passion la faisait surgir tout à coup, sans vouloir en indiquer l'origine véritable; et qu'il la prétendait apportée d'Italie pour la rendre croyable aux fidèles de Dijon, qui ne la connaissaient pas? C'est qu'elle venait, sans doute, d'être composée, et qu'elle était l'œuvre d'un lettré familier avec les traditions de la contrée. Elle ne pouvait provenir uniquement d'un étranger. Une copie qu'on eût emportée autrefois en Italie, et qui en serait revenue, suppose un original plus ancien dont le clergé et les fidèles auraient eu connaissance. Mais, d'après saint Grégoire de Tours, l'évêque de Langres laissant le martyr dans l'oubli, témoigne qu'il n'avait pas vu de notice positive sur son martyre; et celle qui était mise en circulation vers 530, venait entourer le saint d'une auréole inconnue jusque-là. Le bruit qu'on répandait sur sa provenance n'était qu'une ruse pour lui donner du crédit, et un cachet d'ancienneté.

Toutes ces merveilles extraordinaires qui étaient affirmées, avaient besoin d'être ainsi garanties, car on les ignorait pour la plupart à Dijon; personne ne les avait écrites. Ces affreux tourments endurés sur les chevalets, sans que le saint soit hors d'état d'aller ensuite

1. M^gr^ Bougaud, *Etude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun 1859, chap. I, p. 229.

1. Cette date est peut-être un peu anticipée parce que saint Grégoire de Langres mourut peut-être quelques années après 538.

en prison; ces idoles qu'il renverse par ses prières; ces dix broches de fer rougies au feu, qu'on lui enfonce sous les ongles des doigts; ce plomb fondu versé sur ses pieds pour les tenir cloués pendant six jours dans le creux d'une pierre; ces douze chiens dévorants enfermés avec lui pendant six jours; cet ange qui descend du ciel pour le communier, et qui brise ses chaînes et enlève le plomb de ses pieds, sont vraiment une accumulation de prodiges, telle qu'on n'en rencontre point dans les Saintes Écritures, ni dans les Actes des martyrs réputés authentiques. Avoir les pieds scellés dans la pierre par du plomb fondu, et rester ainsi pendant six jours, sans que les chairs et les os soient consumés, ni que la mort vienne; ce n'est pas, sans doute, une impossibilité pour la puissance de Dieu; mais c'est tellement excessif que l'on ne peut s'empêcher d'y voir un jeu d'une imagination exaltée. On eut beau, pour rendre la chose croyable, montrer l'entaille de la pierre où le plomb avait été versé, et y répandre du vin ou de la liqueur, qui servait à guérir les maux d'yeux; saint Grégoire de Tours lui-même a beau dire qu'il a été guéri en s'humectant les yeux de cette liqueur; on peut croire facilement à l'intervention de saint Bénigne en faveur de ceux qui le prient; mais le récit n'en reste pas moins inacceptable à beaucoup d'égards, d'autant plus qu'il ne vient pas des anciens habitants de Dijon, mais qu'il avait été apporté d'Italie, on ne sait par qui. A la distance d'environ quatre siècles des événements, l'auteur ne pouvait plus en reconstituer une narration détaillée. Il ne restait plus que des jalons, dont il remplissait les interstices de ses fantaisies, c'est-à-dire d'inventions extraordinaires, qu'il n'avait nullement recueillies de la bouche des vieillards. Il est si loin de présenter un tableau vrai de la persécution qui sévit à Dijon et livra saint Bénigne au supplice, qu'il ne donne pas même un souvenir à saint Mélant, martyrisé avec lui et mentionné comme son compagnon, au 1er novembre, dans le martyrologe de saint Jérôme.

Cela n'empêche pas les points principaux d'être solidement appuyés sur l'antiquité, sur le martyrologe de saint Jérôme, sur la tradition ininterrompue depuis l'époque du martyre jusqu'au milieu du VIe siècle. Il reste vrai que saint Bénigne fut envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe, disciple de saint Jean, qu'il fut martyrisé par Térentius au temps de Marc-Aurèle, vers 177.

Une inscription grecque relative au dieu Mithra, et divers documents de l'archéologie provenant des murs de l'ancien *Castrum Divionense*, viennent confirmer, soit d'une manière précise, soit en général, ces affirmations de la notice primitive sur l'apôtre de Dijon.

CHAPITRE II.

UNE INSCRIPTION GRECQUE ET DIVERS DOCUMENTS DE L'ARCHÉOLOGIE VIENNENT CONFIRMER LES PRINCIPAUX POINTS DE LA NOTICE PRIMITIVE SUR SAINT BÉNIGNE. [1].

Sommaire. — Un *ex-voto* de Marc-Aurèle en l'honneur de Mithra mentionne Térentius, sans doute, celui qui martyrisa saint Bénigne. — L'inscription a été révoquée en doute. — Elle paraît cependant authentique, car le culte de Mithra était fort répandu en Occident sous Marc-Aurèle, — Une inscription latine à peu près du même temps rappelle que Térentius était propréteur de la Rhétie. — Une autre porte le nom d'une femme de cette famille. — Beaucoup de bas-reliefs, de pierres tumulaires, trouvés dans les murs de l'ancien *Castrum Divionense*, représentent des personnages tenant des symboles du christianisme. — Ce sont des coupes, des livres, des corbeilles de pains, des rouleaux de l'Évangile, comme on en voit sur les tombeaux des catacombes. — On y remarque, en outre, une bourse, qui paraît avoir servi chez les Grecs à contenir la Sainte-Eucharistie. — Les bas-reliefs, les stèles, où ces souvenirs sont représentés paraissent être du IIe et du IIIe siècle. — Ils indiqueraient que l'église de Dijon avait réellement été fondée par un disciple de saint Polycarpe.

Quelle qu'ait été l'audace du rédacteur de cette première relation, pour la remplir de faussetés et de prodiges outrés, il n'enleva pas, avons-nous dit, les données fondamentales, et, s'il exagéra les supplices du saint, il est sûr que les rigueurs exercées contre les chrétiens furent extrêmes. Ce que les magistrats de Lyon firent pour complaire à Marc-Aurèle, et, sans doute, aussi, à l'instigation des prêtres de Mithra, pour exterminer tous les adorateurs du Christ, il est naturel que les magistrats de Dijon l'aient fait aussi par des motifs semblables, et sous l'inspiration des mêmes haines implacables. Dijon était aussi un foyer du culte de Mithra; et qui sait tous les noirs desseins qui s'y tramaient dans les chapelles souterraines du dieu-soleil, pour détruire les autels du Dieu qui était en train de conquérir le monde, et qui excitait de si ardentes jalousies?

Ce comte Térentius n'est pas d'ailleurs un

1. Cette inscription grecque relative au dieu Mithra et à Terentius est dans Legouz de Gerland, *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon*, petit in-4°, Dijon, 1771, planche XXI. Voyez notre planche VI, p. 241, n° 1.

Catalogue du Musée des Antiquités de la Côte-d'Or, in-4°, Dijon, 1894, p. 26-31 : *Monuments funéraires*, et p. 35-49 : *Stèles*. — Voyez nos planches VI-VII, p. 241-242, et VIII, p. 275.

être imaginaire ; il paraît bien avoir été contemporain de Marc-Aurèle. Une inscription grecque l'affirme ; et plusieurs inscriptions latines mentionnent de hauts personnages du nom de Térentius, qui vivaient à peu près à cette époque, et pouvaient bien être de sa famille, si ce n'était pas lui-même. Cela fortifie beaucoup les raisons que l'on a de le croire l'auteur du martyre de saint Bénigne.

La première et la plus importante de ces inscriptions est grecque. Elle a été trouvée près de Dijon avant 1682. La voici, d'après Du Tilliot et d'après la dissertation de Legouz de Gerland, publiée en 1771, sur les Origines de la ville de Dijon et sur les antiquités découvertes sous le mur d'Aurélien :

Ο ΑΥΡΕΛ ...CΤΟΣ ΤΩ ΜΙΤΡΑ ΓΕΝΕΤΗ
ΤΩ ΤΕΡΕΝΤΙΩ ΥΠΗΡΕΤΗ.

Ce que l'auteur de la dissertation traduit : « *Aurèle Fauste a fait cette inscription pour Térentius l'archer, fils de Mithra. — Aurelius Faustus hanc inscriptionem fecit Terentio sagittario, Mithræ filio.* »

Cette traduction n'est pas exacte. Le sens littéral des mots porte : « *Aurèle Auguste à Mithra le générateur, et à Térentius, son adorateur (ou son serviteur)* »

C'est le soleil que les Orientaux adoraient sous le nom de Mithra. Ce culte plaisait à un grand nombre de philosophes, qui considéraient le soleil comme le générateur de tout sur la terre. C'était probablement un *ex-voto*, que Marc-Aurèle avait offert à Mithra, avec un souvenir pour Térentius, son zélé adorateur. Il est aujourd'hui perdu.

La stèle de pierre où l'inscription était gravée, portait l'image non d'un archer détourné, comme on l'a dit [1], mais d'Apollon, qui est la personnification du soleil, ou de Mithra. Les anciens représentaient Apollon sous les traits gracieux de la jeunesse, souvent avec une couronne dans les cheveux, un arc détendu à la main, un carquois sur l'épaule, les pieds nus, et quelquefois un serpent à ses côtés, pour signifier son habileté dans la médecine, disent les uns, et pour marquer les sinuosités de la course du soleil, selon les autres. Ordinairement on plaçait un casque à sa droite ou à sa gauche, quand il ne l'avait pas sur sa sa tête. Le père de Montfaucon, dans *l'Antiquité expliquée* [1], en a reproduit de nombreuses gravures, où son visage est toujours jeune, et où les divers emblèmes qui le caractérisent, se retrouvent, soit isolément, soit deux ou trois ensemble. Ici nous en remarquons quatre : l'arc détendu à la main, le carquois sur l'épaule, le serpent et le casque à ses côtés. Le doute n'est pas possible. Ce n'est pas l'image de Térentius, mais d'Apollon ou de Mithra.

La beauté de la sculpture convient au IIe siècle, et répond à l'habileté d'un artiste choisi pour travailler au nom de Marc-Aurèle. L'inscription grecque n'a rien qui doive étonner à Dijon pour cette époque, car le grec était fort en honneur alors dans cette partie de la Gaule. Autun avait une école célèbre, où cette langue était très cultivée par les jeunes gens des plus riches familles de la province, et Dijon, étant de son voisinage, y envoyait beaucoup d'étudiants.

On a d'ailleurs une autre inscription grecque, provenant du cimetière gallo-romain de Dijon. Elle était gravée sur l'urne cinéraire de Chindonax, prêtre de Mithra. Legouz de Gerland l'a publiée, avec une carte topographique, en tête de sa dissertation sur l'origine de la ville de Dijon. C'est une attestation de plus pour montrer que le culte de Mithra et le grec y étaient en honneur dans les premiers siècles.

Il y avait dans la province lyonnaise de zélés adorateurs de Mithra. Ils lui avaient apparemment élevé un temple à Lyon. On a retrouvé, au mur d'une maison de la rue des Farges, au quartier Saint-Just, une inscription en son honneur, auprès de laquelle un serpent monstrueux déroulait ses replis. Elle était gravée sur un marbre de petite dimension et était ainsi conçue :

DEO INVICTO MITHR. SECVNDINVS DAT	Offrande de Secundinus au dieu invincible Mithra.

Elle est aujourd'hui perdue. Au-dessus était sculpté en bas-relief, le buste d'un jeune homme imberbe, au visage gracieux, avec les

1. Legouz de Gerland, *Dissertation sur l'Origine de la ville de Dijon*, petit in-4°, Dijon, 1771, p. 194, planche XXI. — Bibliot. nat., catalogue L⁹j.

1. Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, liv. III, p. 100 à 107. Planche I, n° 1 et 2 : Apollon a l'arc en main, le carquois près de lui ; n° 2, le serpent se dresse à son côté ; n° 3, le carquois est figuré. — Planche XLIX, n° 2 : Il a le carquois sur l'épaule. Partout la figure est jeune et gracieuse.

Ibid., t. IV, 1re partie : *Armes des Gaulois*, p. 37. — Pl. XVIII, n° 2 : Dessin du bas-relief de Dijon.

Le Père de Montfaucon dit : « Outre que cette inscription n'a nul rapport à l'archer, il est très difficile d'y trouver un bon sens. Quel rapport a le dieu Mithra ou son ministre avec l'archer ? » — t. IV, p. 37.

C'est tout le contraire qui est vrai, si l'on fait attention qu'il s'agit d'Apollon.

cheveux noués derrière la tête. C'était l'image du dieu-soleil. Son épithète d'invincible caractérise sa victoire sur le génie du mal, et sur la rigueur de l'hiver, dont il triomphe en ramenant le printemps. Le serpent est le symbole de la course du soleil, qui va et vient en se repliant sur lui-même. Cependant comme Mithra était l'ennemi mortel des chrétiens, il était bien un peu, avec ce serpent, l'image du démon aux yeux des fidèles; aucune divinité n'en exprimait mieux les haines perfides et la jalousie contre le Christ, dont il contrefaisait les cérémonies religieuses[1].

Une autre inscription à l'adresse de Mithra était gravée en lettres dorées sur une lame de bronze. Pour insulter mieux aux mystères de la religion chrétienne, les prêtres de Mithra voulaient avoir au-dessous de ses temples une crypte souterraine, pareille à celle des catacombes : c'est là qu'était le sanctuaire secret.

Cela fait entrevoir les formidables haines que nourrissaient contre le christianisme, à Lyon et à Dijon, les sectaires de ce culte, où Satan se révélait sous la forme de l'antique serpent. Quelle cruauté les prêtres de Mithra ne soufflaient-ils pas au cœur de Marc-Aurèle contre les chrétiens, quand il avait assisté à leurs mystères sataniques, dans les souterrains où ils le faisaient sans doute descendre au-dessous de leurs temples! Cette jalousie envers Jésus-Christ, caractérisée de tant de manières dans cette religion, qui était le singe de la religion chrétienne, hantait habituellement l'esprit de l'empereur philosophe.

Dans l'inscription de Dijon, s'il ne témoignait pas positivement que le comte Terentius avait bien mérité de Mithra, et par conséquent qu'il s'était signalé en livrant au supplice un ennemi de ce dieu-soleil, en la personne de saint Bénigne, il faisait entendre que c'était bien lui qui avait pu rendre ce service à l'idolâtrie.

En outre, quand même il ne s'agirait pas ici du persécuteur de saint Bénigne, il ne peut s'agir que de l'un des siens; et c'est encore un indice très caractéristique pour faire croire qu'un haut personnage, honoré de la faveur de Marc-Aurèle, et nommé Térentius, résidait à Dijon dans le temps où le saint fut martyrisé. Une inscription grecque rappelant son souvenir, maintenait parmi la population de la ville la persuasion vraie que c'était lui qui avait fait mourir saint Bénigne. L'auteur du récit primitif de la Passion du martyr n'avait donc pas inventé ce nom par fantaisie; il rappelait ce qu'avaient affirmé les vieillards.

Montfauçon et le Père Van Hoof, bollandiste, trouvent ancien le bas-relief de l'archer; mais ils pensent que l'inscription est fausse[1]. Cette distinction a de quoi surprendre. Il était naturel d'indiquer ce que signifiait cet élégant personnage. Sa signification est tout à fait en rapport avec les mots grecs, puisqu'il s'agissait d'Apollon. On ne voit pas à quelle occasion, ni pour quel motif, ni dans quel temps, un faussaire aurait eu l'idée de graver là des souvenirs de Mithra, dans une langue qui fut très peu connue à Dijon après les persécutions. Si c'était un hagiographe chrétien qui ait voulu confirmer les Actes de saint Bénigne, il y aurait mis quelques mots rappelant plus positivement les services rendus par Térentius à la cause de l'idolâtrie. Il ne l'aurait pas fait d'ailleurs avant la fin de VI^e^ siècle, puisque la première Passion du martyr ne remonte pas plus haut; mais alors le grec était bien oublié à Dijon, et il l'était encore davantage dans la suite, en sorte qu'il n'est pas à supposer qu'un hagiographe du IX^e^ siècle, ait voulu mettre la main à cette phrase en l'honneur de Mithra, auquel on ne pensait plus. Au XVII^e^ siècle, un faussaire ne pouvait pas voir aussi juste un sens applicable à Apollon, puisque tous croyaient qu'il s'agissait d'un archer.

Montfauçon la donne autrement :

Ο ΑΥΡΕΛΙΑΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΤΩ ΜΙΤΡΑ ΓΕΝΕΤΗ
ΤΩ ΤΕΡΕΝΤΙΩ ΥΠΕΡΕΤΗ.

Mais il faut s'en tenir au texte précédent, qui paraît authentique.

Ce nom de Mithra générateur n'a rien qui doive étonner ici. Son culte, qui était très répandu en Orient, avait fait beaucoup de prosélytes en Occident au II^e^ et au III^e^ siècle, surtout dans un monde de philosophes tels que l'empereur Marc-Aurèle.

M. Allmer signale ainsi son apparition et la faveur dont il jouissait dans les Gaules : « Une de ces religions qui ont trouvé en Occident un accueil favorable, est celle du dieu Mithra... On entendit pour la première fois parler de Mithra dans le monde gréco-romain vers l'an 70 avant

1. De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, Lyon, 1846, p. 39-40.
— Le P. Dominique de Colonia, *Antiquitez de la ville de Lyon*, in-18, Lyon, 1701; p. 94-95.
— MM. Allmer et Dissard, *Le musée de Lyon*, in-8°, Lyon, 1889, t. II, p. 305. (Bibliot. nat. Lj^29^. — 365.)
— Voir notre planche XIV, n° 2, p. 367.

1. Bolland., I^a^ *Nov.*, t. I, p. 141, n° 38-39 : *De S. Benigno.* — Montfauçon, *L'Antiquité expliquée*, t. II, 2^e^ partie, liv. V, chap. v, n° 6.

Jésus-Christ. Mais au IIe et au IIIe siècle seulement, le mithriacisme prit une extension extraordinaire. Ses ressemblances avec le christianisme étaient nombreuses... Saint Justin et Tertullien y voyaient un plagiat satanique[1]. »

Ses adeptes contrefaisaient diverses cérémonies de la religion catholique, notamment la messe. Ils avaient leurs assemblées, présidées par un pontife, leurs rites religieux, leurs instruments de musique, leurs vases sacrés, leurs chapelles, qui ressemblaient fort à de petites églises. Saint Justin et Tertullien s'alarmaient de ces développements de cette idolâtrie orientale, et les attribuaient au démon, qui est le singe de Dieu[2]. Orelli a beaucoup d'inscriptions latines, rappelant des offrandes et des vœux faits à Mithra dans les provinces occidentales de l'empire romain, pendant les trois premiers siècles. Un de ses fervents adorateurs, tels que pouvait l'être Térentius, était tout désigné à Marc-Aurèle pour sévir sans pitié contre les chrétiens. Cet empereur devait aimer lui-même cette parodie diabolique du christianisme, car il avait emprunté à celui-ci quelques-unes de ses maximes charitables, et il se plaisait à le combattre avec acharnement, sans renoncer parfois à l'imiter. Cet *ex-voto* et ce titre de serviteur *de Mithra* donné à Térentius, répondait ainsi parfaitement à ce qui devait se passer au milieu du second siècle dans les provinces de l'est de la Gaule. La haine du christianisme se trahit par là dans Marc-Aurèle et dans le ministre de ses volontés.

C'était le temps où la jeunesse instruite de cette ville allait volontiers apprendre la littérature et la poésie grecque dans les écoles d'Autun, et où Mithra était un dieu en vogue dans les provinces de l'est de la Gaule.

Il y aurait, sans doute, une difficulté à admettre que l'empereur Marc-Aurèle se fût occupé de Térentius au point de lui dédier une inscription; mais il faut considérer qu'il s'agit du dieu Mithra, et que Marc-Aurèle le philosophe était favorablement disposé pour le dieu cher aux philosophes et antagoniste déclaré du Christ. Il avait pu témoigner volontiers sa prédilection pour un culte idolâtrique, dont l'urne cinéraire du prêtre Chindonax a laissé des souvenirs dans le cimetière gallo-romain de Dijon[1]. Il avait pu donner également une marque de sa bienveillance à Térentius le bourreau du chef des chrétiens. L'inscription grecque en l'honneur de Mithra entre donc pleinement dans l'ordre rationnel des choses, et dans la nature des événements qui se passèrent à Dijon. Elle est une attestation indirecte des massacres commis par Térentius, au nom de Marc-Aurèle, sur la personne de saint Bénigne et de saint Mélant.

D'ailleurs l'inscription fût-elle controuvée, et elle ne l'est pas, il resterait toujours vrai qu'un propréteur de la Rhétie se nommait Térentius, et qu'il vivait apparemment à une époque rapprochée de la fin du second siècle, et qu'il put être envoyé à Dijon pour mettre fin aux prédications de saint Bénigne.

En effet, le nom de ce propréteur de la Rhétie est dans l'incription suivante d'Orelli, n° 1943 : CÆLESTI AVGVSTÆ || ET ÆSCVLAPIO AVGVSTO ET GENIO CARTHAGINIS ET || GENIO DACIARVM || OLVS || TERENTIVS || PVDENS LEGG AVGG || LEG. XIII. GEM. LEG || AVGG PROPRÆT || PROVINCIÆ RETIÆ[2].

Ce Térentius, qui était propréteur de la Rhétie sous deux empereurs, vivait peut-être sous Marc-Aurèle et Vérus ; alors il ne serait pas impossible qu'il eût été envoyé à Dijon sous Marc-Aurèle. S'il était simplement d'une époque rapprochée du milieu du IIe siècle, il indiquerait encore qu'un membre de sa famille pouvait bien avoir alors un commandement militaire dans la place forte de Dijon.

Il est un autre souvenir de cette famille des Térentius dans une inscription gravée sur le sarcophage de saint Andéol, apôtre du Vivarais. On la voit dans l'église de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). Elle est de la bonne époque de l'art des Romains, et peut convenir au IIe ou au IIIe siècle. TERENTIA VALERIA figure sur le sarcorphage de son enfant mort à cinq ans et demi[3]. Ce tombeau avait été

1. Allmer, *Le Musée de Lyon*, in-8°, 1889, t. II, p. 271.

2. « Mithra signat illic in frontibus milites suos ; celebrat et panis oblationem, et imaginem resurectionis inducit et sub gladio coronam redimit. Quid quod et summum pontificem unius nuptiis statuit; habet et virgines; habet et continentes. Cœterum, si Numæ Pompilii superstitiones revolvamus, si sacerdotalia officia, insignia et privilegia, si sacrificalia ministeria, si instrumenta et vasa ipsorum sacrificiorum ac piaculorum et votorum curiositates consideremus, nonne manifeste diabolus morositatem illam judaicæ legis imitatus est. » (Tertulliani, *Lib. de Præscriptionibus*, cap. XL. — Migne, *Patrol. lat.*, t. II, col. 54.) — « Atque id quidem (la consécration eucharistique) et in Mithræ mysteriis ut fieret, pravi dæmones imitati docuerunt. Nam panem et poculum aquæ in ejus, qui initiatur mysteriis, quibusdam verbis additis apponi, aut scitis, aut discere potestis. » (S. Justini, *Apologia*, t. I, n° 66. — Migne, *Patrol. græcæ*, t. VI, col. 430.)

1. Legouz de Gerland. *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon.* In-4°, Dijon, 1771. Dans la carte, p. 1.

2. Orellius, *Inscriptionum latinarum amplissima collectio*, 3 vol. in-8°, (Zurich) Turici. 1828, t. I, n° 1943.

3. L'abbé Rouchier, *Histoire du Vivarais*, in-8°, Paris, 1861 : *Détails sur le sarcophage de saint Andéol*, p. 514 et suiv.

enlevé à quelque cimetière païen d'une ville voisine, pour servir ensuite à renfermer les reliques de saint Andéol. Il avait été richement sculpté; et il annonce des patriciens de haut rang, qui habitaient, sans doute, dans la province de Lyon.

Il est donc vrai que de grands dignitaires résidant à l'est de la Gaule romaine, se nommaient TERENTIVS au IIe ou au IIIe siècle; et l'on voit encore, de ce côté, un sérieux indice que l'un d'eux exerça un commandement militaire à Dijon sous le règne de Marc-Aurèle, et que ce nom ne figure pas à faux dans l'inscription grecque dédiée à Mithra, ni dans la plus ancienne notice sur l'apostolat et le martyre de saint Bénigne.

CHAPITRE III

DES BAS-RELIEFS DE TOMBEAUX CHRÉTIENS VIENNENT CONFIRMER LES POINTS PRINCIPAUX DE LA NOTICE PRIMITIVE SUR SAINT BENIGNE.

Sommaire. — Des bas-reliefs de pierres tumulaires, appartenant à l'époque gallo-romaine, ont été retirés en grand nombre des vieux murs de Dijon. — Plusieurs représentent des personnages tenant des coupes, des livres, des rouleaux à demi déployés ou fermés, des coffrets, des bourses, des symboles chrétiens. — Il semblerait que chaque fidèle avait sa coupe particulière. — Les corbeilles de pains ressemblent à celles qu'on voit représentées aux catacombes. — La bourse parait avoir été en usage chez les Grecs pour recevoir le pain eucharistique, de même que le petit coffret. — Saint Cyprien parle de ces petits coffrets, et de l'usage d'emporter la sainte Eucharistie dans les maisons. — C'est probablement saint Bénigne qui avait introduit dans l'église de Dijon la coutume asiatique de déposer la sainte Eucharistie dans des bourses. — Ces bas-reliefs se rapportent, selon toute apparence, à la période des persécutions. — Ils semblent pour la plupart antérieurs aux sarcophages, qui furent communs dès le milieu du IVe siècle. — Les Gaulois aimaient à représenter leurs défunts sur des bas-reliefs, avec des objets rappelant leurs occupations. — C'est ainsi que les chrétiens de Dijon faisaient sculpter l'image de leurs proches, avec les symboles de l'Eucharistie qui leur étaient chers. — C'est le cachet du disciple de saint Jean qui reste gravé sur les pierres tumulaires de Dijon.

Beaucoup d'antiquités gallo-romaines ont été retirées des murs de *l'ancienne place forte* de Dijon, ou du *Castrum Divionense* des Romains. Beaucoup d'autres, qui en provenaient également, avaient été détruites en 1733[1]. Un assez grand nombre sont conservées au Musée des antiquités de la Côte-d'Or, et ont été étudiées et classées dans le catalogue de la commission. Ce sont des statues de divinités, des bas-reliefs de personnages les plus divers, des débris de temples et d'autels païens, etc. A côté de ces souvenirs du paganisme, on voit d'autres personnages, d'autres bas-reliefs, d'un caractère différent. Ils ne sont plus païens, n'ont plus la marque du *Diis Manibus* (*aux Dieux Mânes*) ni de l'*Ascia*[1]. mais ils offrent des symboles qui sont semblables à ceux des bas-reliefs exhumés des catacombes romaines, ou à ceux des tombeaux de diverses églises, notamment à ceux des sarcophages des fidèles d'Arles du IVe siècle: ce sont des débris de monuments chrétiens. Certains de ces personnages tiennent en main la coupe; d'autres un livre ouvert ou fermé, ainsi que le rouleau à demi déployé de la Loi ou de l'Évangile; d'autres une bourse ou un coffret; quelques-uns tiennent d'une main la coupe, de l'autre la bourse, et ont auprès d'eux une corbeille remplie de pains[2].

Il serait possible que les deux représentations n° 4 et n° 5 de la planche VI, figurassent des prêtres ou des diacres. L'inscription du n° 5 semble être *sacerdotis Aniani*. C'est probablement le même nom qui revient, n° 7, planche IX, p. 276.

Un des plus curieux exemples de ces coffrets, dans lesquels les chrétiens du temps de saint Justin et de saint Cyprien emportaient la sainte Eucharistie dans leurs maisons, est dans le bas-relief du n° 1 de notre planche VIII (p. 275). Un personnage, dans l'attitude d'un profond respect, tient ouverte la petite boîte où sont renfermés des pains ronds. Leur forme est bien celle que représente la gravure d'un sarcophage des catacombes[3], dans la *Roma sotteranea*, de Bottari (t. Ier, tav. XVII). C'est le mariage de Proba et de Probus (vers 357). A droite et à gauche des deux personnages, et au-dessus de leurs têtes, une colombe est en train de becqueter de ces petits pains ronds, placés dans un vase arrondi à la partie supérieure; et plus haut, de chaque côté, un ange renverse des corbeilles qui en sont remplies. Un autre genre (nos 8 et 12, pl. IX, p. 276,) indique probablement un vase suspendu et renfermant des pains eucharistiques. Les fidèles, par respect, ne jugeaient pas que le maître de

1. Garreau rapporte qu'en 1733, en démolissant les anciens murs de la ville « entre la cour de la Vieille-Mounoye et le quartier de la porte au Lyon, pour faire un bâtiment et un nouveau degré au Palais des Etats », on découvrit des figures en relief, qui étaient dans les murs mêmes, les uns sur le côté, les autres sur le dos, des bases de colonnes, des corniches, des frises, des draperies et autres ornements, qui paraissaient avoir fait partie d'un temple. Ces fragments furent aussitôt détruits, sans qu'on eût pris la peine de les décrire ou de les dessiner. *Catalogue du Musée des antiquités de la Côte-d'Or*, in-4°, Dijon, 1894 : *Avertissement*, planche VI-VII.

1. Peut-être la marque de l'*Ascia*, qu'on voit sur quelques-uns, ne les empêche-t-il pas d'être chrétiens.

2. Voy. nos planches VI et VII, p. 241-242, en particulier les nos 2, 4, 6, 8, 9; et la planche VIII, page 275, nos 1, 2, 3, 4, 5.

3. Nous la reproduisons plus loin, planche XI, p. 300.

l'univers dût être placé sur la terre; ils le tenaient élevé, comme s'ils avaient voulu le rapprocher du ciel. Bottari en fait la remarque[1]. Le personnage du bas-relief n° 8, pl. IX, a dans ses mains un vase à suspension, et une coupe, symbole de l'Eucharistie; d'autres ont des livres, des rouleaux de l'Évangile. Ce sont les représentations symboliques les plus ordinaires des catacombes, des tombeaux chrétiens d'Arles, de Metz, de Marseille, excepté la bourse qui ne se trouve pas sur les pierres tumulaires des catacombes de Rome. Peut-être M. Le Blant en a-t-il figuré une, entre deux colombes, au n° 22 de ses planches[2].

Mais elle est trop souvent répétée sur celles de Dijon et de Langres, pour n'y avoir pas été mise à dessein, et pour n'avoir pas une importante signification, à côté de la coupe, qui s'y rencontre plus souvent encore.

La destination chrétienne de ces pierres tumulaires est déterminée par les symboles mêmes qui s'y trouvent en évidence : par la coupe d'abord, qui est un des emblèmes les plus caractéristiques de l'Eucharistie, et les plus fréquemment remarqués aux catacombes de Rome. Celles de Dijon affectent la forme évasée et basse des calices de verre historiés des premiers fidèles. Elles diffèrent cependant un peu les unes des autres. Elles étaient trop nombreuses pour ne pas représenter un usage commun à toute une catégorie de personnes qui n'étaient pas des païens, car la marque du paganisme, le *Dis Manibus*, ne se voit sur aucun des monuments dont elles font partie. C'est l'indication de tout ce qu'il y avait de plus cher, de plus sacré pour le défunt.

L'on s'est demandé si chaque chrétien avait sa coupe dans la primitive Église, et s'il l'apportait en assistant aux cérémonies, pour recevoir le précieux sang, que le diacre lui versait d'un grand calice ministériel à anses. Ce que l'on remarque sur les pierres tumulaires de Dijon et de Langres, tendrait à montrer que chaque fidèle se procurait la sienne, puisqu'elles sont assez dissemblables. Avec le calice se voit, mais plus rarement, le rouleau de la Loi ou de l'Évangile, tel qu'il est représenté dans les bas-reliefs des tombeaux des catacombes, c'est-à-dire à demi déployé. Nous l'avons vu tout à fait replié dans les mains des prêtres ou des diacres de Metz. Il est fréquemment répété sur les tombeaux chrétiens d'Arles. C'était peut-être la marque distinctive des prêtres et des diacres. Les corbeilles de pains sont aussi très fréquentes sur les bas-reliefs de la primitive Eglise de Rome. Celle qui est représentée à Dijon (n° 3, pl. VI, p. 241), dans la main gauche d'un personnage, qui tient une coupe de la droite, a la même forme, sauf qu'elle est munie d'une anse ; et les petits pains ronds ressemblent pareillement à ceux des sculptures des catacombes notamment à ceux du tombeau de Probus[1]. C'étaient apparemment des pains ordinaires, préparés avec soin, qui servaient pour l'Eucharistie. Saint Justin en parle comme des pains que tous mangeaient dans les repas, et non comme des azymes employés chez les juifs (*Apolog.*, II.) Saint Grégoire le Grand trouva une femme qui ne pouvait croire à la présence réelle parce qu'elle reconnut dans le pain consacré, offert à la communion, celui qu'elle avait elle-même apporté après l'avoir pétri. (Joan. Diac., in *Vita S. Gregorii*, lib. II, cap. 41.)

Dès le IV^e^ siècle, et sans doute auparavant, ils étaient ronds et de petite dimension. Saint Epiphane l'affirme[2]. Le concile de Tolède de 693 porte que les pains préparés pour l'oblation doivent être petits, *modica oblata*, nets et faits à dessein pour l'Eucharistie. On les appelait *cercles* et *panes rotulares*. C'est là ce qu'on aperçoit dans la corbeille du bas-relief de Dijon.

Mais cet emblème qui paraît absent des catacombes, ou qui, du moins, n'y a pas été remarqué, cette bourse, que beaucoup de personnages de Dijon et de Langres tiennent à la main, qne signifie-elle ? Annonce-t-elle des suppôts de Mercure? Non, évidemment. Elle a aussi sa signification sérieuse. Celui qui la tient d'une main a souvent un calice dans l'autre[3]. Selon toute apparence, elle signifie également l'Eucharistie. Dans les premiers siècles, au temps surtout des persécutions, les fidèles avaient l'autorisation de la garder dans leurs demeures, et ordinairement dans des coffrets précieux. Saint Cyprien rappelle le châtiment d'une chrétienne indigne qui avait essayé d'ouvrir, de ses mains souillées, l'un de ces coffrets. Aussitôt une flamme en avait jailli, qui l'empêcha d'y toucher[4]. Il raconte encore qu'un audacieux, après

1. « Anticamente l'Eucharistia si teneva sospesa in aeria... quasi che quel divinissimo cibo non fosse degno di posare su questa bassa ed immonda terra. » — Bottari, *Roma sotteranea*, t. I, p. 67.

2. *Inscriptions chrétiennes*, tome I, planche V.

1. Voir notre planche XI, p. 300.

2. Grancolas, *Les anciennes Liturgies*, p. 561.

3. Voy. notre planche VI, p. 241, n^os^ 2-6 ; pl. VII; n° 8; pl. VIII, p. 175, n° 2; pl. IX, n^os^ 7-8.

4. « Cum quædam arcam suam, in qua Domini sanctum fuit, manibus indignis tentasset aperire, igne, inde surgente, deterrita est ne auderet attingere. » (S. Cypriani, *Lib. de Lapsis*, cap. XXVI. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XV, col. 486.)

avoir assisté au sacrifice de la messe, reçut par fraude, avec les autres, une part des saintes espèces; mais qu'il ne put ni la manger, ni la toucher, car, ayant ouvert les mains, il ne trouva plus que de la cendre[1]. Ailleurs il dit que la main qui a porté l'Eucharistie ne doit pas être souillée par le glaive ou par le sang[2].

Il est manifeste par ces exemples et ces déclarations de saint Cyprien, que, de son temps, c'est-à-dire dans la première moitié du IIIe siècle, les fidèles avaient coutume d'emporter la sainte Eucharistie dans leurs maisons, de l'y conserver dans des boîtes, pour se communier eux-mêmes. Pendant les persécutions l'on n'avait pas de lieux sûrs pour la garder; c'étaient les chrétiens qui pouvaient la soustraire aux profanations dans des cachettes pratiquées à cet effet. Mais plus tard, quand la paix fut donnée à l'Église, l'on jugea convenable de déposer la sainte Eucharistie dans un édifice bien connu, où chacun pourrait aller la recevoir.

C'est dans des coffrets qu'on la met encore aujourd'hui dans beaucoup d'églises grecques. Mais chez les Grecs et en Asie, il paraît que l'on eût coutume de la déposer aussi dans des bourses, que l'on emportait chez soi. Nos aumôniers de l'armée française ont raconté qu'à Sébastopol, pendant l'expédition de Crimée, ils avaient vu des prêtres russes prendre le pain eucharistique dans des bourses de cuir, pour aller communier leurs soldats blessés. Nous avons remarqué, sur un bas-relief de tombeau de Metz un personnage tendant une coupe à un autre, et celui-ci tenant une bourse à la main[3].

Saint Augustin affirme que les femmes devaient recevoir les saintes espèces dans des linges très blancs. C'étaient probablement ainsi enveloppées qu'elles les déposaient dans des coffrets. — « Omnes mulieres nitida exhibent linteamina, ubi corpus Christi accipiant. » (*Sermo* 229, *sancto Augustino attributus.*) — Bottari, qui cite ce passage, ajoute « que les femmes ne recevaient pas seulement ce pain sacré pour le manger dans l'Église, mais qu'elles l'emportaient dans leurs maisons[4]. »

Ces représentations de Gaulois ou de Romains des premiers temps, que l'on voit sur les pierres tumulaires de Dijon, avec des coupes, dans une main, et des bourses ou des coffrets dans l'autre, expriment donc vraiment ce qui se passait dans l'Église de Dijon au temps des persécutions[2]. Ce sont des images de fidèles emportant chez eux la sainte Eucharistie, après avoir participé aux sacrés mystères. Peut-être est-ce un diacre qui présente une coupe de la droite, et de la gauche le livre ouvert des Évangiles[3]. Il en est peut-être de même de celui qui apporte une corbeille remplie de petits pains[4], tels que ceux qui sont figurés sur les corbeilles des tombeaux des catacombes. Mais il faudrait, pour s'en assurer, pouvoir comparer exactement leurs costumes avec ceux des diacres de la primitive Église; et il y a des divergences qui ne permettent pas de se prononcer avec certitude.

Un des exemples les plus frappants de ces petits pains eucharistiques déposés dans un coffret, est celui de la planche VIII, n° 1, p. 275. Ils ont bien la forme ronde indiquée par les vieux auteurs et celui qui les tient paraît plein de respect. C'est ainsi qu'on les voit dans Bottari[5].

Il est remarquable que cette coutume d'emporter l'Eucharistie dans des bourses ait été la coutume des Grecs, et par conséquent de l'Asie Mineure. C'est de l'Asie Mineure, de l'école de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, que venait saint Bénigne, l'apôtre de Dijon. Il aurait ainsi apporté un usage que l'on n'avait pas dans l'Église de Rome; du moins il n'en reste aucun indice. Ce serait ainsi un témoignage de plus en faveur du zèle de ce disciple de saint Jean, qui avait envoyé tant d'apôtres pour évangéliser la Gaule. Les monuments de l'ancienne Église d'Arles n'ont pas ce caractère; ils sont tous modelés sur ceux des catacombes de Rome, et attestent une filiation directe de l'Église de saint Pierre[6].

A quelle époque semblent remonter ces souvenirs chrétiens de Dijon?

1. « Et quidem alius, quia et ipse maculatus sacrificio a sacerdote celebrato partem cum cæteris ausus est latenter accipere, sanctum Domini edere et contrectare non potuit: cinerem ferre se apertis manibus invenit. (*Ibid.*)

2. « Nec post gestatam Eucharistiam manus gladio et cruore maculatur. » (S. Cypriani, *Lib. de Bono Patientiæ*, cap. xiv. — Migne, *Patrol. lat.*, t. IV, col. 631, n° 14.)

« Qui festinans ad spectaculum, dimissus e Dominico et adhuc gerens secum, ut assolet, Eucharistiam, inter corpora obscena meretricum Christi Sanctum corpus infidelis iste circumtulit, plus damnationis meritus de itinere quam de spectaculi voluptate. » (S. Cypriani, *Lib. de Spectaculis*, cap. v. — Migne, *Patrol. lat.*, t. IV, col. 784.)

3. Voy. notre planche I, n° 4, p. 139.

1. *Roma sotteranea*, in-fol., Roma, 1726, t. I, p. 65. (tav. XIX.) « Non ricevanno questo pane divino per cibarsene solo in chiesa, ma la portavanno seco alla propria casa. »

2. Voy. nos planches VI, p. 241, nos 2-6; VII, n° 8, p. 242; IX, nos 1, 2, 3, p. 275.

3. Voy. notre planche VI, n° 5, p. 241.

4. *Ibid.*, n° 3. Voy. aussi, pour les coupes et les coffrets, nos planches VIII, p. 275; IX, p. 276.

5. *Roma sotteranea*, t. I, pl. XVII. Voir notre planche XI, p. 300.

6. Voy. plus loin les tombeaux d'Arles, planches XII et XIII, p. 333 et 334.

Legouz de Gerland, qui les croyait tous païens, les supposait bien antérieurs au temps d'Aurélien, parce que, disait-il, ce prince avait fait construire les murs qui portent son nom. Mais il est certain que leur construction ne date pas de son règne. Les Actes amplifiés de saint Bénigne le rapportent, d'après des ouï-dire, qui ne sont pas du tout fondés. Ils furent élevés à une époque plus récente, puisque l'on ne respectait plus alors les divinités païennes, qui s'y trouvèrent jetées pêle-mêle avec des ruines de temples et des débris de tombeaux. L'idolâtrie était déjà totalement détruite.

Apparemment ces pierres tumulaires se rapportent pour la plupart au IIIe siècle, et quelques-unes peut-être à la fin du IIe. En effet, elles sont dans le genre des *stèles* ou *cippes* païens, c'est-à-dire des pierres dressées sur lesquelles on gravait des inscriptions, et l'on sculptait les images des défunts, avec des souvenirs de ce qu'ils avaient aimé pendant leur vie. Les Gaulois ont laissé sur des bas-reliefs de tombeaux, de temples et d'autels, de nombreuses figures représentant leurs proches ou leurs amis, dans l'attitude du travail qu'ils aimaient à faire, sous le costume et avec les insignes qui les distinguaient, et probablement aussi, dans un certain degré, avec la ressemblance de leurs traits de visages. Ces attitudes, ces costumes et ces objets, caractérisant la profession ou les goûts de ceux que l'on pleurait, sont curieux à remarquer sur les pierres tumulaires de Metz, de Trèves, de Bordeaux. L'on voit aussi sur les vieux autels des temples de Paris, découverts sous le chœur de Notre-Dame, en 1711, des bas-reliefs représentant des soldats en tenue de campagne avec leurs armes, des bateliers avec des rames. Le dieu *Esus* est là avec une serpette taillant des rameaux, qui paraissent être des rameaux de gui. Cette coutume persévéra sous la domination romaine, quoique les tombeaux, les *stèles*, fussent plus souvent ornés de sculptures de divinités, de héros de la fable, que de personnages pris dans la vie réelle. Il y a une différence essentielle à faire entre ces habitudes et ces goûts de la nation gauloise et des nations germaniques, même après la conquête romaine, et les habitudes, les goûts des peuples de l'Italie, tout remplis des idées de la mythologie. Un habile archéologue, M. Hettener, l'a remarqué pour les provinces des bords du Rhin; plus récemment M. Camille Jullian a fait les mêmes rapprochements dans une étude sur les antiquités de Bordeaux. Il dit: « Dans un article publié par une revue d'histoire rhénane, M. Hettener établissait un parallèle entre les monuments de la Germanie et ceux de la Gaule, des bords de la Moselle..... En Italie, les scènes mythologiques font l'ornement presque exclusif des tombeaux et des cippes funéraires..... (Chez les Gaulois) les bas-reliefs montrent avant tout la préférence qu'ils avaient pour le portrait..... Les artistes de Trèves représentaient des scènes empruntées à la vie de chaque jour. Ici, ce sont des matelots conduisant une barque; là, des paysans qui se rendent au marché; plus loin, on les voit débitant leur volaille ou leurs légumes, et payant les droits dus au contrôleur municipal..... On y peut voir la caractéristique la plus marquée de l'art de la Gaule Belgique...

« A Bordeaux, beaucoup de bustes des tombeaux sont très vivants... Le mort est représenté avec les objets qu'il a le plus aimés... [1]. »

A Dijon, les monuments de la première période gallo-romaine rappellent pareillement les occupations, l'industrie, le trafic, des particuliers; eux-mêmes y sont représentés dans l'exercice de leurs fonctions et de leur négoce. Le bas-relief du Musée n° 137, laisse voir une boutique de marchand de vins et de comestibles. [2]. Derrière un comptoir se tiennent deux personnages dont l'un verse, au moyen d'un entonnoir fixe le liquide dans une amphore, que lui présente un personnage très fruste. On remarque encore sur le comptoir un second entonnoir à côté d'un récipient à claire-voie, au-dessous duquel se trouve un personnage également fruste. La partie supérieure du bas-relief est occupée par un médaillon carré, où l'on croit reconnaître le buste d'un empereur, et par une rangée de vases et de pièces de charcuterie.

Au n° 138 est un bas-relief de sculpture analogue à la précédente, et figurant aussi une boutique de marchand de vins. Un personnage debout, derrière un comptoir élevé à plein cintre, tient un vase à chaque main, il verse du liquide dans un entonnoir qui traverse le comptoir, et tombe dans une amphore, que soutient un personnage également debout et couvert d'un manteau. Sur la gauche, trois autres entonnoirs, dont l'un est enfermé dans une sorte de balustrade, à laquelle sont suspendus plusieurs petits vases. Au-dessus de la tête du marchand sont accrochés six pots de différentes grandeur. Au côté droit, était sans doute représentée la bou-

1. Camille Jullian, *Les Antiquités de Bordeaux*, in-8°, Paris 1885, p. 7. (Biblioth. nat., Catal. Lᵇj, 2597.)

2. Ces divers monuments sont décrits dans le *Catalogue du musée des antiquités de la Côte-d'Or*, in-12°, Dijon, 1894.

tique d'un charcutier. Il n'en reste que la partie supérieure, où sont suspendus six quartiers de lard, trois têtes de porcs.

Divers autres bas-reliefs, pareillement décrits dans le catalogue du Musée, figurent des hommes vêtus de la pénule gauloise, montés sur des chars, des femmes portant des corbeilles, des marchands qui semblent compter des pièces de monnaie, des prêtres païens portant le bâton augural et ayant le couteau de sacrificateur à la ceinture,.. etc.

Un grand nombre cherchaient donc à faire revivre leurs proches en les représentant au milieu des occupations qu'ils avaient eues. De même, les premiers chrétiens de Dijon aimaient à revoir leurs défunts sous le vêtement et avec les symboles, qui rappelaient le mieux les grandes situations de leurs vies, c'est-à-dire tenant d'une main le calice de la communion, et de l'autre la bourse ou le coffret, dans lequel était le pain eucharistique, ou bien portant sur la poitrine le livre de la Loi, ou retenant de la droite le rouleau à demi déployé de l'Évangile. Sans sortir des coutumes du temps, et sans renoncer aux goûts ordinaires à leurs concitoyens, ils exprimaient sur les tombeaux les souvenirs les plus précieux de leur foi.

Ces bas-reliefs, ces diverses sculptures, accompagnées de symboles chrétiens, sont du genre artistique des monuments païens parmi lesquels on les a recueillis. Ils révèlent la même époque, le même degré de talent, et ils furent assurément exécutés en plein paganisme, ainsi que l'indiquent d'ailleurs différentes inscriptions. Ce n'est qu'une indication générale pour déterminer leur âge. Mais le temps des niches où figuraient un ou deux bustes, comme on en voit beaucoup sur les pierres funéraires de Metz, de Trèves, de Lyon, est surtout le IIe et le IIIe siècle. Après le IIIe, la sculpture est tombée en grande décadence; et, pour les chrétiens, elle se réserve surtout à orner les sarcophages. Après Constantin les sarcophages sont de mode pour les hauts personnages, pour les évêques, les grands dignitaires, les familles riches, les bienfaiteurs des églises. Ils remplacent communément les pierres funéraires ornées du buste des défunts.

Celles de Dijon semblent donc appartenir, pour la plupart, à la période encore généralement païenne, au IIIe siècle ou à la fin du IIe. Si elles n'annoncent pas une grande habileté dans les sculpteurs, et semblent toucher au moment où l'art des Romains va être totalement abandonné, il ne faut pas oublier que les maîtres ne pouvaient pas être en foule à Dijon comme ils l'étaient à Rome, à Athènes et peut-être à Trèves, dans la bonne époque. Une habileté médiocre pouvait très bien convenir encore, pour le IIIe siècle ou la fin du IIe, à une petite ville de province. Les symboles chrétiens, qui sont là représentés, sont en harmonie avec l'époque de saint Justin et de Tertullien. On ne voit nulle part de monogrammes du Christ, ni de croix, ni d'emblème, comme il y en eut si souvent sur les tombeaux et dans les inscriptions à partir de Constantin : on sent que c'est une période plus ancienne. Ce n'est pas encore non plus le temps des sarcophages. Dijon en eut beaucoup, mais au IVe siècle et plus tard, les uns rectangulaires surmontés d'un couvercle convexe plein [1]; d'autres de forme trapézoïdale [2]. Enfin deux inscriptions du même musée sont accompagnées de la palme et et du monogramme du Christ le plus ancien.

L'emploi des sarcophages ne fit pas, sans doute, disparaître entièrement l'usage des pierres tumulaires dressées ou des *cippes* usités parmi les païens; mais ceux-ci sont d'un âge antérieur, et, quand on les rencontre en grand nombre, comme à Dijon, c'est qu'ils remontent généralement plus haut que le IVe siècle.

Ces bas-reliefs et ces personnages portant des symboles chrétiens, appartenant à l'époque où le paganisme dominait encore pleinement à Dijon, c'est-à-dire au IIIe siècle, ou à la fin du IIe, sont assez nombreux, et il est à croire que beaucoup d'autres se trouvaient aussi parmi les figures en relief, qu'on retira des murs de l'ancien Castrum Divionense, en 1733, et qui furent tous entièrement brisés [3]. C'est un indice très significatif de l'importance qu'avait la chrétienté de Dijon dès la fin du IIe siècle, et qu'elle conserva jusqu'à la victoire définitive de l'Évangile sur le paganisme. Elle donne ainsi la main à son apôtre saint Bénigne, qui vint apparemment vers 165 ou 170 : et elle retint de lui des usages particuliers pour la réception de l'Eucharistie. Ils étaient suivis dans l'Asie Mineure, à Smyrne, où saint Polycarpe forma tant d'apôtres pour la Gaule. On en remarque encore aujourd'hui quelques traces dans les pratiques de la liturgie de l'église grecque. C'est le cachet du disciple de saint Jean qui reste marqué sur ces pierres tumulaires de Dijon.

1. *Catalogue du musée des antiquités de la Côte-d'Or*, in-4°, Dijon, 1894, p. 157.
2. *Ibid.* p. 59.
3. *Ibid.* p. VII, Introduction.

EXPLICATION DES PLANCHES VI et VII, p. 241-242.

N° 1. Bas-relief d'un beau travail représentant Apollon, ou le soleil personnifié, c'est-à-dire le dieu Mithra, puisque ce dieu était le soleil. Apollon a la figure jeune et gracieuse; il tient en main l'arc débandé; il a le carquois sur l'épaule: le serpent est près de lui; son casque est de l'autre côté. Le Père de Montfaucon a donné plusieurs gravures d'Apollon, où il est ainsi avec le carquois, l'arc, le serpent, le casque [1].

Partout la figure est jeune et gracieuse.

L'inscription grecque lui est consacrée ainsi qu'à Térentius, qui était aussi un serviteur de Mithra. Quelques lettres manquent; mais il paraît bien qu'elle a rapport à Marc-Aurèle, et peut être ainsi rétablie.

Ο ΑΥΡΕΛ/ΙΟC CEBA/CTOC ΤΩ ΜΙΤΡΑ ΓΕΝΕΤΗ
ΤΩ ΤΕΡΕΝΤΙΩ ΥΠΗΡΕΤΗ

« Le divin Aurelius, à Mithra le générateur, à Térentius, son serviteur. »

Le culte de Mithra s'étant fort répandu en Occident au Ier et au IIe siècle, et étant extérieurement une contre-partie des cérémonies catholiques, l'empereur Marc-Aurèle, qui s'efforçait de prendre à la religion chrétienne ce qui lui paraissait beau, était volontiers dévoué à Mithra. Il lui avait laissé là un ex-voto avec un souvenir pour Térentius, qui était aussi attaché au même culte, et s'était signalé par sa haine sauvage contre les chrétiens.

Ce bas-relief n'existe plus. Il avait été dessiné par Legouz de Gerland (*Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon*, in-4°, 1771, p. 130, planche XXI). Il appartenait à Pierre Dumay en 1682.

N° 2. Stèle arrondie au sommet, représentant un homme vêtu de la pénule à poignets, et tenant de la main droite une coupe ou un gobelet, et de la gauche une bourse. Elle a été dessinée par Legouz de Gerland (planche XXIII, p. 136). Elle n'existe plus.

N° 3. Stèle rectangulaire représentant un personnage vêtu de la tunique et d'une longue pénule à grandes manches. Il tient de la main droite une coupe ou gobelet, et de la gauche un panier contenant des pains. Ce panier est de la forme que l'on voit sur les bas-reliefs des catacombes, sauf qu'il est garni d'une anse. Etait-ce un diacre chargé de porter les pains pour le saint sacrifice? Les pains arrondis, la coupe, la robe à longues manches, sembleraient l'indiquer.

Hauteur, 1m,45; largeur, 0m,50. — Provenance : Dijon; murs du Castrum. — Musée de Dijon, n° 185.

N° 4. Fragment d'une stèle. Buste en relief d'un homme tenant de la main gauche un livre, et de la droite une coupe ou un gobelet. Sa tunique est à manches courtes. L'inscription est assez incertaine.

EVIE·	AIA...V	ANA	FI
Evienus	Anianus	Aniani	Filius. — Musée, n° 210.

Hauteur, 0m,60; larg. 0m,55. — Provenance : Baraques de Marsannay-la-Côte.

N° 5. Stèle rectangulaire représentant un personnage vêtu de la pénule à poignets et tenant de la main droite une coupe ou un gobelet, de la gauche un livre ouvert. Au-dessus est une inscription mutilée, ou l'on remarque encore les lettres :

SAC ....I A ..... NI P

Serait-ce Sacerdotis Aniani Pater? — Provenance : Murs du Castrum. Hauteur, 1m,60; largeur, 0m,64. — Musée, n° 186.

N° 6. Stèle représentant un homme et une femme. L'homme, vêtu de la pénule à poignets, tient une bourse et la coupe ou le gobelet. La femme, vêtue de même, porte une écharpe à son cou, et tient de la main gauche un coffret. Hauteur 1m,60; largeur 0m,73. — Provenance : Murs du Castrum. — Musée, n° 162.

Planche VII — N° 7. Stèle en partie brisée, avec deux personnages, vêtus de la pénule courte et à poignets. L'un tient un gobelet entre ses mains; l'autre a la main droite enlevée. — Hauteur, 0m,80; largeur 0m,58. — Musée, n° 175. — Provenance : Baraques de Gevrey.

N° 8. Stèle de forme carrée, représentant un personnage vêtu d'une robe plissée, et repliée en large bourrelet autour du cou. Il tient de la main droite une sorte de bourse, et porte un sautoir qui, descendant des épaules, fait le tour de la taille comme un insigne de quelque dignité ecclésiastique. La main gauche est brisée. Sur la frise trois rosaces et deux ampoules côtelées; celles-ci marquent peut-être les fioles d'eau bénite, que l'on déposait auprès des corps dans le cercueil. Au-dessus, l'inscription

VDIA ..... u dia

Y aurait-il une indication de *Diaconus?* — Hauteur, 0m,93; largeur, 0m,36. — Musée, n° 202. — Provenance : Dijon, près le cours du Parc.

N° 9. Stèle à deux personnages, dans une niche à deux lobes. Le mari, vêtu de la tunique et d'une pénule à longues manches, tient de la main gauche une bourse; la femme, en robe et tunique, porte une longue bandelette descendant de chaque côté de la tête jusqu'à la ceinture. Elle tient à la main gauche une sorte de rouleau. Ce rouleau se voit fréquemment dans les mains des prêtres et des diacres sur les bas-reliefs des catacombes. Les sénateurs de l'arc de triomphe de Constantin le portent tous comme un signe distinctif, ainsi que l'empereur lui-même. Cela signifiait sans doute, qu'ils avaient embrassé l'Evangile. Trois lignes d'une inscription fruste :

AXX...	Annos XX...
MVIII. NO	Menses VIII...
ICILA. N	

Hauteur, 1m, 55; largeur 0m,77. — Provenance : Til-Châtel. — Musée, n° 168.

N° 10. Stèle à deux personnages, vêtus de la pénule à poignets. L'un tient la coupe de la main droite, et il semble avoir le rouleau dans la main gauche; l'autre tient un instrument tranchant. S'en servait-il pour couper le pain eucharistique? Au-dessus inscription à moitié fruste :

ANIAN CA N

Hauteur, 1m,24; largeur, 0m,58. — Provenance : Brochon. — Musée n° 176.

N° 11. Partie supérieure d'une stèle. Buste d'un homme tenant de la main droite une coupe ou un gobelet, et vêtu de la tunique et du manteau à capuchon. Exécution très grossière.

Hauteur, 0m,70; largeur, 0m, 50. — Provenance : Dijon, murs du Castrum. — Musée, n° 208.

N° 12. Stèle représentant un homme vêtu de la pénule à poignets, et tenant de la droite un objet rappelant une coupe ou un gobelet, et de l'autre une bourse. La face est mutilée. Sur le cintre supérieur, terminé par deux cornes, est gravée l'inscription :

DOMITIANVS BELLI. FIL

Hauteur, 0m,85; largeur, 0m,44. — Provenance : Petites Baraques de Marsannay-la-Côte. — Musée, n° 209.

1. *L'Antiquité expliquée*, t. I, l. III, p. 100 à 107. — Planche L, nos 1 et 2 : Apollon a l'arc en main, le carquois près de lui; n° 2 : le serpent se dresse à son côté; n° 3 : le carquois est figuré. — Planche XLIX, n° 2 : Il a le carquois sur l'épaule.

CHAPITRE IV.

LES DIVERSES NOTICES AMPLIFIÉES SUR SAINT BÉNIGNE SONT ENCORE MOINS DIGNES DE FOI QUE LA PLUS ANCIENNE, ET LES NOTICES ABRÉGÉES N'ONT PAS DE FONDEMENT PLUS SOLIDE[1].

Sommaire. — 1°. *Les Actes qui paraissent avoir été composés en second lieu.* Ce récit renchérit sur le précédent pour les merveilles extraordinaires. — La représentation de la croix était déjà très en usage lorsqu'il fut rédigé; ce qui ne permet pas de le supposer plus ancien que le VI^e^ siècle.

2°. *Développement oratoire de cette seconde notice.* Cette seconde notice fut allongée pour la forme. On n'y ajouta pas de faits, sinon que la bienheureuse Léonille serait venue enlever et inhumer le corps du martyr. — C'est une particularité qui semble empruntée sans raison aux Actes des martyrs de Rome. — Cette relation eut beaucoup de vogue.

3°. *Actes très amplifiés.* La gradation des merveilles se continue dans cette amplification. — Elle débute par de longs détails sur la cruauté de la persécution de Domitien. — Elle affirme ensuite que saint Irénée, après son martyre, apparut à saint Polycarpe, pour lui dire d'envoyer saint Andoche et saint Bénigne évangéliser la Gaule; — qu'il apparut ensuite deux fois encore pour dire que saint Andéol devait aller à Carpentras. — Dans la seconde notice, saint Bénigne exhorte les comtes et les tribuns à croire en Jésus-Christ; dans celle-ci il les convertit tous à la foi chrétienne. — Un épisode sur les trois frères jumeaux de Langres y est longuement développé. — Il y a là probablement un fond de vérité; mais les détails sont imaginés.

Ces diverses notices reposent sur des données positives de l'antiquité chrétienne, quant à saint Bénigne envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe et quant à son martyre au temps de Marc-Aurèle. — Les autres particularités sont presque toutes légendaires.

Actes abrégés. Ils servent de leçon dans des bréviaires du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. — Ils ne font que répéter une partie des faits racontés dans les notices précédentes.

1°. *Les Actes qui paraissent venir en second lieu par ordre d'ancienneté.*

Quoique le premier hagiographe de saint Bénigne ait tant relaté de merveilles presque féériques, ceux qui vinrent ensuite trouvèrent à renchérir sur ces inventions. Le rédacteur des Actes réputés les plus anciens par M^gr^ Bougaud, et qui, en réalité, sont déjà une amplification de seconde main, répète, en d'autres termes, quelquefois avec plus d'étendue et avec des discours imaginaires, la relation contenue en partie dans les *antiennes* et les *répons* de la fête du saint; et il s'efforce de l'embellir par une plus grande accumulation de merveilles[1]. Ainsi, après avoir rappelé que le comte Térentius avait signalé saint Bénigne à Aurélien sous les dehors d'un étranger, qui avait la tête rasée et un vêtement singulier, il prête à l'empereur des paroles bien peu vraisemblables de la part d'un défenseur fanatique des dieux. Il lui fait dire « que les dieux sèchent de dépit et grincent des dents à la vue du signe de la croix, et qu'ils ne peuvent le regarder. » Pour que l'empereur soit convenu d'un tel prodige, il faudrait lui supposer une bien grande loyauté, et assez peu d'estime des dieux, dont il s'établissait pourtant l'énergique défenseur. Ensuite, dans l'interrogatoire du martyr, Aurélien le traite *d'adorateur de la croix, crucicola, — Ex qua regione es tu, o crucicola!*[2] ; — ce qui suppose que la croix était déjà représentée ou sculptée parmi les chrétiens, et même depuis longtemps, à l'époque où cette relation fut composée. Or, cependant elle n'apparaît sur les tombeaux et dans les inscriptions en Gaule, qu'à partir de l'an 448. Pour en parler comme d'un symbole adoré par les chrétiens, il fallait être au moins du VI^e^ siècle.

Conduit dans un temple dont le nom n'est pas indiqué, le saint, pressé de sacrifier aux idoles, fit un signe de croix contre elles, et aussitôt toutes ces statues de pierre, de bois, s'en allèrent en fumée, ainsi que les vases placés à leurs pieds. Ce n'est pas assez qu'elles soient mises en pièces, il n'en reste pas même une poussière. C'est pousser bien loin la merveille!

Aussi l'empereur stupéfait veut-il en faire un prêtre des dieux, et lui promet-il de hautes dignités, s'il accepte cette fonction. Ne pouvant l'ébranler par les promesses, il en revient aux menaces et à la cruauté. Ainsi que le rapportent les *antiennes* et les *répons*, il lui fait verser du plomb fondu sur les pieds, afin de le tenir scellé dans le creux d'une pierre; puis il l'enferme dans un cachot avec des chiens dévorants, qui pendant six jours ne le

---

1. On signale particulièrement trois espèces de relations qui amplifient plus ou moins la notice primitive sur saint Bénigne.

1° Celle qui est donnée par M^gr^ Bougaud comme le récit le plus ancien. — *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun, 1859, p. 410.

Elle est dans le *Speculum historiale de Vincent de Beauvais*, t. I, in-fol. (XV^e^ siècle).

2° Celle qui est une paraphrase de la précédente. Elle fut très répandue. — M^gr^ Bougaud, *Etude historique*, etc., p. 413.

Il l'a publiée d'après un manuscrit du VIII^e^ siècle de la bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Montpellier (n° 55, in-fol.) — Bibl. nat., manus. lat. n° 11748, fol. 69 (X^e^ siècle); n° 5270, fol. 62 (XIII^e^ siècle); n° 5336, fol. 2° (XIV^e^ siècle).

3° Un texte très amplifié diffère beaucoup des précédents par des épisodes sur les trois frères jumeaux de Langres, et sur saint Andéol. — M^gr^ Bougaud, *Troisièmes Actes de saint Bénigne*, p. 420. (Ils sont à la bibliothèque de Dijon, n° 55, partie du X^e^ siècle et partie du XIII^e^). — Bibliot. nat., manus. lat. n° 1805, fol. 36 (X^e^ siècle); n° 5308, fol. 206 (XII^e^ siècle).

Les résumés sont nombreux. Ils figurent dans les leçons des bréviaires du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. — Bibliot. de Dijon, manus. lat. n° 80 $\frac{a}{1}$ (XIV^e^ siècle), fol. 302 : *In festo S. Benigni.*

1. M^gr^ Bougaud, *Etude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun, 1859, p 410 : *Anciens Actes de saint Bénigne.*

2. *Passio S. Benigni*, n° 2 (voy. à la fin du chapitre).

touchent pas. Alors les merveilles s'ajoutant aux merveilles de la première notice, c'est un ange qui vient du ciel pour le réconforter et lui apporter la sainte communion. A la fin, quand il a reçu le coup mortel, et que son âme paraît sortir du cachot en forme de blanche colombe, et s'élancer vers le ciel sous les regards des chrétiens, ainsi que les *antiennes* et les *répons* l'indiquent, le tableau est embelli de quelques ornements littéraires. C'était un lettré peu soucieux de la vérité, qui avait ainsi brodé autour de la relation primitive, sans l'étendre beaucoup.

2°. *Développement oratoire de cette seconde notice.* Elle fut allongée pour la forme, sans aucune addition de faits, de miracles, de particularités sur les vertus du saint; seulement, à la fin, il est question de Léonille, qui vient ensevelir le corps du martyr. Cette rédaction d'une certaine ampleur, qui n'était cependant pas exagérée, fut la plus généralement en vogue. Mgr Bougaud l'a publiée d'après un manuscrit du VIIIe siècle, de la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier (n° 55, in-fol.)[1], semblable à un autre manuscrit du XIe siècle de la même bibliothèque (H. n° 135.) Elle est dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, n° 11748, fol. 69 (Xe siècle); n° 5270, fol. 62 (XIIe siècle), et n° 5336, fol. 2 (XIVe siècle.)

Elle paraissait être le dernier mot de l'histoire sur saint Bénigne. L'addition finale qui s'y trouve ajoutée, sur sainte Léonille venant enlever le corps pendant la nuit pour l'embaumer et l'ensevelir, paraissait toute naturelle, et expliquée par la piété même de cette généreuse chrétienne. Mais ce n'est probablement qu'une supposition suggérée par la lecture des Actes des martyrs de Rome. Les chrétiennes de cette ville, sainte Lucine et d'autres, inhumèrent ainsi des martyrs aux catacombes. L'hagiographe a pu penser qu'on en fit autant pour saint Bénigne, quoique les récits primitifs n'en disent rien. Mais à Dijon bien des difficultés se présentaient. D'abord Léonille, qui demeurait à Langres, avait-elle été prévenue à temps? Ensuite, elle était âgée; et elle avait tout à craindre, dans une ville qu'elle ne connaissait pas, si elle apportait des parfums pour embaumer le corps, au moment où tant de fureur avait éclaté contre l'innocente victime : elle n'avait pas la ressource de se cacher aux catacombes. On ne voit pas non plus qu'elle ait possédé un champ auprès de la ville pour en faire le lieu de la sépulture.

L'exactitude semble encore en défaut sur ce point. Cependant cette notice, rédigée en style convenable mais pleine de merveilles, sur lesquelles on n'élevait pas de doute, se répandit beaucoup dans les églises et dans les monastères de la Bourgogne. Ce fut peut-être à cause de son ancienneté même et de l'estime dont elle jouissait, qu'elle fut transformée et démesurément amplifiée, pour embrasser des épisodes sur des saints qui passaient pour avoir eu des rapports avec saint Bénigne, et qui rehaussaient son rôle d'apôtre des contrées de l'est de la Gaule : sur les saints jumeaux de Langres, Eléosippe, Spéosippe, Méléosippe, et sur saint Andéol, premier prédicateur de la foi dans le Vivarais. Il en sortit une relation prolixe, moins digne de foi encore que les précédentes.

3°. *Actes très amplifiés, contenant des récits sur les saints frères jumeaux de Langres, et sur saint Andéol, apôtre du Vivarais.*

Ils sont appelés *Troisièmes Actes* par Mgr Bougaud[1]. Ils font partie de l'*Année Sainte* du IXe siècle, par Wolfhard de Hasseren. Ils sont à la bibliothèque de Dijon (n° 55, partie du Xe siècle et partie du XIIe), à la Bibliothèque nationale de Paris [n° 1805, fol. 35 (Xe siècle); n° 5308, fol. 206 (XIIe-XIIIe siècle).]

Cette quatrième rédaction, rapprochée des précédentes, fait voir la gradation que les hagiographes successifs mettaient dans les miracles des saints, et dans les supplices épouvantables de leur martyre. Ils renchérissaient les uns sur les autres, amplifiaient les discours, les descriptions, et ne reculaient devant aucun tableau de fait extraordinaire, dès que leurs devanciers les avaient mis sur le chemin, ou que les traditions leur apportaient des échos merveilleux.

L'auteur écrivait apparemment vers la fin du IXe siècle. Il a toute la faconde des rhéteurs, que la renaissance littéraire des écoles de Charlemagne avait accoutumés, depuis deux ou trois générations, à noyer dans des flots de paroles les biographies substantielles des siècles précédents. Il se donne carrière sur toute la ligne pour gonfler son récit par des phrases sonores et cadencées, et pour recueillir tout ce qui peut, de loin ou de près, se rattacher à son sujet, et pour le présenter, sans aucun doute, comme fait historique. On voit qu'il

1. *Etude historique et critique sur la mission de saint Bénigne à Dijon*, in-8°, Autun, 1859, p. 410 : *Deuxièmes Actes.*

1. *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne à Dijon*, p. 430 : *Troisièmes Actes.*

avait lu différentes vies de saints, et qu'il faisait des rapprochements pour attribuer aussi à saint Bénigne ce qui était raconté de quelques autres. Ainsi, après avoir retracé longuement les cruautés de la persécution de Domitien, pendant laquelle saint Jean fut plongé dans l'huile bouillante, il en vient à son disciple saint Polycarpe, et prétend que saint Irénée récemment martyrisé lui apparut pour le presser d'envoyer saint Andoche et saint Bénigne en Gaule. Ensuite le saint évêque de Lyon apparaît une seconde fois à saint Polycarpe, pour lui dire que la Gaule a encore besoin de saint Andéol, qui vient rejoindre les premiers en Corse et les accompagne jusqu'à Marseille. Dans une troisième vision, un ange avertit saint Andéol que c'est le pays de Carpentras qu'il doit évangéliser. Ces apparitions répétées indiquent un esprit qui se joue dans le merveilleux, sans être appuyé sur les documents de l'antiquité. Saint Irénée ne pouvait ainsi apparaître à saint Polycarpe, son maître, qui mourut plusieurs années avant lui dans la persécution de Marc-Aurèle, vers 169. En outre, cela se retrouve en d'autres termes dans les Actes amplifiés de saint Andoche et de saint Tyrse d'Autun; et c'est probablement un emprunt fait à ces derniers.

Tandis que la seconde notice représentait le saint exhortant les comtes et les tribuns à croire en Jésus-Christ, au moment où il venait d'être tiré du cachot, sans avoir été mordu par les chiens affamés, la troisième affirme que les comtes et les tribuns, témoins de la patience avec laquelle il avait été torturé sur le chevalet, et des prodiges qu'il accomplissait, se convertirent à la foi chétienne.

Dans l'interrogatoire de saint Bénigne, ce sont des discours interminables d'Aurélien, des questions diverses, auxquelles le saint répond aussi par d'interminables exposés de la foi chétienne et de la divinité de Jésus-Christ. Les épisodes si complaisamment développés sur sainte Léonille, que le saint aurait rencontrée à Langres, et sur ses trois petits-fils, les frères jumeaux, Eléosippe, Méléosippe, Spéosippe, qu'il aurait instruits et baptisés, ont un fondement de vérité, car il paraît bien que leur conversion fut l'œuvre de saint Bénigne, ainsi que nous le dirons à propos de leurs Actes; mais que de fantaisies de l'imagination dans tous ces frais d'éloquence!

Il n'en est pas question dans les notices précédentes, pas même par de légères allusions; ce qui prouve qu'ils n'ont pas leurs racines dans les traditions venant directement de Dijon, mais dans celles qui proviennent de Langres; et celles-ci, tout en étant confirmées, dans leur donnée générale, par le martyrologe de saint Jérôme, furent bien défigurées par les inventions des hagiographes.

On a de graves raisons de douter de la mission de saint Andéol à Carpentras au milieu du second siècle. Son nom n'est pas dans les vieux martyrologes antérieurs au IX^e^. Cependant un fondateur d'église, un disciple de saint Polycarpe, un martyr, qui aurait été en évidence dans les Gaules, depuis le temps des persécutions, n'aurait pas été plus oublié que les frères jumeaux martyrs de Langres, dont les martyrologes de saint Jérôme et du vénérable Bède ont mentionné la fête. Il y aurait figuré à la suite de saint Andoche et de saint Bénigne, s'il avait été leur compagnon. Il ne figure pas même dans les Actes amplifiés de saint Andoche, qui sont grossis de bien des traditions répandues au IX^e^ siècle [1].

En somme, ces diverses notices reposent sur le fondement solide du martyrologe de saint Jérôme, pour le fait capital du culte rendu à saint Bénigne, au temps des persécutions, c'est-à-dire au temps où les vieillards donnaient des indications véritables sur l'époque de son arrivée dans les Gaules et sur son martyre. Elles sont aussi appuyées sur des *Antiennes* et des *Répons* de son office et sur des données positives de l'archéologie, pour établir qu'il souffrit le martyre à Dijon au temps de Marc-Aurèle. Mais elles sont presque sans valeur pour les détails évidemment faussés et poétisés par des imaginations exaltées, qui allaient renchérissant les unes sur les autres à chaque nouvelle composition.

Toutefois, il peut être utile de considérer cette gradation de merveilles et ces amplifications successives, qui s'enflèrent par la phraséologie et par des épisodes imaginaires. Cela appartient à l'histoire littéraire et caractérise les goûts des diverses époques, mais n'enrichit pas le domaine de l'histoire. Les nuées de moines et de grammairiens, qui se jetèrent ainsi sur les documents de l'antiquité chrétienne, pour les délayer et les délayer encore, ne firent que les rendre un peu moins dignes de foi.

Actes abrégés. A côté de ces Actes étendus, qui se lisaient, sans doute, dans les abbayes, le jour de la fête de saint Bénigne, et qui pas-

1. Nous nous occupons plus loin des Actes de saint Andéol

saient pour être riches de faits et pour glorifier beaucoup son apostolat et son martyre, on en fit des abrégés pour les leçons des bréviaires. Mgr Bourgaud et les Bollandistes en ont reproduit plusieurs : ceux de Dijon, « *Vir almificus Benignus... apud beatum Polycarpum educatus* » (*Lect. I*) [1]; — de Langres, « *Benignus a sancto Polycarpo Smyrnensi in Galliam missus* » (In IIe *Nocturno, Lect. IV*) [2].

Tous ces offices, qui furent adoptés du xe au xiiie siècle, n'étaient que des répétitions de la Passion du ixe, soit dans les mêmes termes, soit avec des variantes d'expressions. Tous y affirmaient que le saint avait été envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe, qu'il avait été martyrisé par ordre de l'empereur Aurélien présent à Dijon, et avec les derniers raffinements de cruauté, imaginés par le comte Térentius. Nulle part on ne remarque des indications prises directement dans l'antiquité, et capables d'appuyer solidement les faits. Tout se réduit à une forme littéraire accommodée à la nécessité de condenser plus ou moins la rédaction.

On n'alla pas même, dans ces résumés, jusqu'à suivre l'idée du copiste qui, dans l'édition de Cologne du martyrologe de Bède, avait supprimé l'intervention de l'empereur Aurélien dans les scènes du martyre de saint Bénigne, et avait tout attribué à la cruauté du comte Térentius [3]. Cela est beaucoup plus vraisemblable, et témoigne d'une attention soigneuse à la vérité. Mais ces abrégés divers ne sont l'écho direct d'aucune tradition, et ne méritent pas créance par eux-mêmes.

Texte des antiennes et des répons de l'ancien office de saint Bénigne.

In festo S. Benigni martyris .

In Ie Noct.

Ant. *Christi miles Benignus ab ipsis cunabulis christianus, sacerdos extitit tandem valde devotus.*

Ant. *Hunc sanctus Polycarpus presul egregius misit ab oriente predicare Gallorum genti perfidæ.*

Ant. *Tunc Cesar Aurelianus rabie sue crudelitatis seviebat in viros christiane religionis.*

Ant. *Cujus comes Terentius, qui Christi nomem necdum audierat, sanctum presbuterum certis indiciis designat.*

Ant. *Est, inquit, peregrinus in hac provincia, qui baptisatorum balsamo linit corpora, et est tonsus in coma, habitu videtur alienigena.*

Ant. *Miraculorum gloria insignis ceremonias deorum respuit, et vitam eternam sibi credentibus promittit.*

Post i Lect. ℟. *Solemnitatem hodierne festivitatis benigno favore prosequamur, qua egregius Christi martyr Benignus occubuit.*

℣. *Hac die gaudent in cœlis angelici chori et in terris homines bone voluntatis.*

Post ii Lect. ℟. *Sanctus Benignus dixit : « Sacratissima vox Christi est ; nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere. »*

℣. *Corpus enim tortores diversis penis affligunt et aliquando interimunt.*

Post iii Lect. ℟. *Christi miles gloriosus, sancti Polycarpi discipulus, ab oriente Galliam est transmissus cum aliis suis fratribus, quos Cesar pro Christo interfecit.*

℣. *Non enim sunt condigne passiones hujus temporis ad futuram gloriam que revelabitur in illis.*

Post iv Lect. ℟. *Laudemus Dominum in beati martyris Benigni meritis gloriosis, ad cujus sepulcrum egri veniunt ut sanentur.*

℣. *Ergo mirabilis Deus, qui assiduus beatum Benignum miraculis choruscare facit.*

In IIe Noct.

Ant. *Tunc Cesar Aurelianus precipit vinculis arcari et sibi vinctum presentari, ut posset quis et unde esset experiri.*

Ant. *Terentius comes sanctum Benignum verbum Dei predicantem gentibus furens reperit, et vinctum in conspectu Aureliani exhibuit.*

Ant. « *Signifer Christianorum, dixit Cesar ad sanctum Benignum, si te profiteris esse doctorem, habes me tuum persecutorem.* »

Ant. *Sanctum Benignum Cesar iniquissimus retrudi jussit in carcerem dicens : « Per sex dies nullus illi aquam prebeat.*

Ant. « *Exhibete saxum grande et transforate illud, ut pedes ejus plumbo immergantur, et in digitos manuum ejus calentes subulas configite.*

1. Bibliot. de Dijon; Manus. lat. n° 80 $\frac{a}{1}$ (xive siècle) fol. 302 : *In festo S. Benigni.*

2. Mgr Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, 1859, p. 454.

3. Bedæ, *Martyrologium.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. 94, col. 1089-90, Ia *Nov.*, Editio Coloniensis.

4. Mgr Bougaud, *Etude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, p. 457. Office du saint tiré du manuscrit de la Bibliothèque de Troyes, n° 711 (xiiie siècle).

Ant. « *Cum Benigno canes ferocissimos esurientes et sitientes includite.* » *Reum in ergastulo carceris a militibus custodiri precepit.*

Post I Lect. ℟. *Aurelianus sanctum presbiterum sacerdotem cupiebat esse deorum; sed Christi famulus nec terrore concutitur nec promissis seducitur;*

℣. *Promittens omnia bona mundi et principatum inter primos palatii.*

Post II Lect. ℟. *Sanctus Domini dixit Cæsari Aureliano:* « *Jam me non mutabis a Christo, cui servio.*

℣. « *Qui est verbum Patris et lux inenarrabilis, quique in se credentibus vitam æternam tribuit.* »

Post III Lect. ℟. *Audiens hæc Aurelianus nervis durissimis eum cedi precepit dicens:* « *Nisi hodie sacrificaverit, diversis eum penis affligite.* »

℣. *Qui cum traditus Terentio comiti fuisset, extensus est.*

Post IV Lect. ℟. *Beatissimus vir Benignus martyr erit per supernam gratiam divina dans miracula, promissa sumens munera. Vivit in Christo coronatus perhenni gloria.*

℣. *Vir armis divinis protectus sevitiam persequentium feliciter superavit...*

In III° Noct.

Ant. *Precelsus martyr carceri mancipandus dixit:* « *Audite me, filioli, comites et tribuni, credite in Jesum Christum, redemptorem nostrum, quia ipse est spes et salus credentium.* »

Post I Lect. ℟. *Sanctus Benignus cum fuisset cesus et carceri mancipatus, angelo confortante, ita pristine sanitati est redditus, quasi nec unam plagam fuisset perpessus.*

℣. *Altera autem die suis eum conspectibus jussit presentari, sed omnino illesus apparuit.*

Post II Lect. ℟. *Gloriosus sacerdos gaudio repletus ait:* « *Gratias tibi ago, Jesu Christe, quod me sacrificiis demonum pollui non permittis.*

℣. « *Tibi laus, tibi gloria, tibi gratiarum actio in secula sempiterna!* »

Post III Lect. ℟. *Insignis confessor et martyr Benignus vitam finire precepitur; quo columba nivea de carcere exisse et cœlum ascendisse visa est.*

℣. *O quis odor suavitatis in loco efferbuit, quando pretiosa anima corpus reliquit!*

Post IV Lect. ℟. *Sanctus Benignus martyr inclitus, dum in carcere perimeretur a lictoribus, sacer ejus spiritus, cernentibus christicolis, in specie columbe cœlos penetravit, angelico comitante choro.*

℣. *Sancta illa anima corporeis nexibus absoluta, ab omni malitie felle immunis, cernentibus etc.*

In Laudibus.

Ant. *Inter coruscos Christi tirones emicat almus martyr Benignus, cujus ob amorem supplices odas regi concrepemus ethereo...*

(*Invitation à louer, à prier saint Bénigne.*)

Texte de la 2e notice sur saint Bénigne [1]. (actes anciens d'après Mgr Bougaud.)

Passio sancti Benigni.

1. *Aurelianus imperator Divionem ingressus ad videndos novos muros ibi constructos, jussit templum ædificari Mercurio, et ne paterentur ullum christianæ religionis professorem in locis illis residere. Quod audiens Terentius comes ait: Quid sit christianus, nescimus; sed vidi quemdam peregrinum caput habere tonsum, cujus habitus et vita differt à nobis, deorum ceremonias refutat, populum nostrum aqua abluit et balsamo linit; et signa multa in populo facit. Post mortem, aliam vitam in Deo suo credentibus promittit. Audiens hoc, Aurelianus ait:* « *Quantum audio, christianum hunc esse hic habitus designat. Inquirite eum et ligatum in conspectu meo adducite; quia diis nostris ista conversatio non placet. Sed cum eis illius crucifixi signum ostenditur* [2], *statim tabescunt et fremunt dentibus, nec illius signum intueri patiuntur.*

2. *Quæsitus ergo sanctus Benignus presbyter et in villa cui nomen Psamatus, ubi verbum Dei gentibus prædicabat, inventus, vinctus in conspectu imperatoris est exhibitus. Qui ait illi:* « *Ex qua regione es, o crucicola, et quod nomen est tibi?* » *Ille respondit:* « *Ab oriente venimus ego et fratres mei, quos tu jam occidisti, a sancto Polycarpo missi ut verbum Dei gentibus prædi-*

---

1. L'abbé Bougaud, *Etude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun 1859, livre IV, p. 410: *Anciens actes de saint Bénigne.* — Vincent de Beauvais, *Specul. Histor.*, in-fol. (XVe siècle), t. I.

Mombritius, *Sanctuarium*, in-fol. (1479), n'en a donné qu'un fragment.

2. « Cum eis crucifixi quem colunt signum ostendit. » Mombritius.

cemus. » *Aurelianus ait :* « *Si sermonibus meis præbeas famulatum, magnum sacerdotem deorum meorum te constituo et primum in palatio meo te esse jubeo* ». *Ille respondit :* « *Lupe rapax, primatum sacerdotii a te non accipio, quia tibi manet æterna et pessima damnatio, nec me mutabis a Christo, cui ego servio.* »

Audiens hæc Aurelianus, nervis durissimis eum cædi præcepit, et nisi sacrificaret, diversis pœnis affligi. Qui ad trochleas extensus, cum cæderent, gratias agebat Christo, et orabat. Sed cum fuisset cæsus, carceri mancipatus, angelo eum confortante ita pristinæ sanitati redditus est, quasi nec unam plagam accepisset.

3. *Altera quoque die præsentatus, diis sacrificare renuens, cultumque eorum irridens, jussus est a Cæsare ad fanum quoddam adduci, carnesque de sacrificiis in os illius ut manducaret vel invitus mitti. Quod cum fieret, ille facto e contra signo crucis, corde sursum suspenso et oculis in cœlum elevatis, oravit. Et statim omnia idola lignea et lapidea et vasa quibus sacrificia offerebantur, sicut fumus evanuerunt. Tunc sanctus, gaudio repletus, gratias egit et tyranno de cultu deorum, qui ante signum salutis evanuerunt, insultare cœpit. At ille ait :* « *Agnosce, Benigne, quia dii nostri tuam cupiunt facere voluntatem; si tu assensum præbere velis, magnum te in conspectu nostro videbis.* » — *Qui respondit :* « *Stultum habescor, nec oculis vides quanta virtus Christi sit, quæ idola tua comminuit.* » *Tunc iniquus Cæsar jussit eum in carcere recludi, dicens :* « *Exhibete saxum magnum et perforatum, in quo pedes ejus supplumbetis, et in digitos manuum ejus calentes subulas in longum configite. Per sex autem dies illi nec quisquam aquam præbeat, et includite cum eo canes ferocissimos esurientes et sitientes, ut ab eis diripiatur.* »

4. *Qua jussione impleta, cum includeretur sanctus, monebat comites et tribunos ut crederent in Christum. In carcere autem per sex dies orationi vacans, angelum Dei confortantem habuit. Canes quoque mitigati, nec capillum capitis ejus, nec fimbriam vestimenti ejus contigerunt. Sed et angelus Dei alimentum ei, id est, panem cœlestem præbuit, discussis subulis de manu ejus et plumbo de pedibus. Sexta autem die, aperta custodia, invenerunt eum ita illesum penitus, ut nec plaga in corpore illius appareret. Quod audiens, Aurelianus jussit vecte ferreo collum ejus in ipso carcere contundi, et lancea militis vitam ejus crudeliter finire. Quo facto, columba nivea de ipso carcere a Christianis ascendisse visa est usque in nubibus, et sic pretiosa anima qualiter ascendit in cœlos fuit ostensa. Tantusque odor suavitatis in eos effulsit, ut estimarent se in paradisi odoribus collocari.*

Acta sunt hæc circa sanctum Benignum presbyterum Kalendis Novembris.

Actes résumés de saint Bénigne, d'après les leçons d'un ancien office de Dijon [1].

Lect. I *Tempore illo vir almificus Benignus Domini sacerdos, orientalibus a partibus oriundus fuit. Qui apud beatum Polycarpum Asie episcopum educatus atque nutritus, sacris libris imbutus est, a quo sacerdotalis benedictionis sumpsit officium.*

Lect. II. *Sed cum tandem Dominus in Galliis commorantibus agnitionem sui nominis ostendere decrevisset, illico sanctus Benignus divinitus ammonitus a sancto predictoque presbytero, cum reliquis sibi in comitatu sumptis sociis ad ostensionem lucis gentibus festinavit.*

Lect. III. *Qui cum absque discrimine, protegente, ut dignum erat, divina dextera, ad loca destinata accessissent, perambulabat circuiens et gentibus pabulum verbi Dei ministrare non desistebat.*

Lect. IV. *Cum jam maximam ad fidem Christi convertisset cohortem, perambulans venit ad castrum qui nuncupatur Divion, derelictis nihilominus Augustodunensium urbe in eodem ministerio commorantibus.*

Lect. V. *Eo autem tempore Aurelianus imperator atrocissimam in servos Christi persecutionem excitaverat. Jamque et almi viri socios quos Augustodunensium urbe ob sacrum ministerium reliquerat, crudelissima morte dampnaverat.*

Lect. VI. *Igitur ad supradictum castrum veniens ubi rudes nuper constructi fuerant muri, ingressus in eum ait :* « *Muros optime constructos intueor; edificate ibi templa deorum id est, Jovis, Mercurii atque Saturni, et ne patiamini ullum qui se Christiane legis asserit sectatorem istis in locis residere, ne ad deorum vane religionis cultum populus noster incitetur.*

Lect. VII. *Audiens autem hec Terentius*

---

1. Bibliothèque de Dijon, manus. lat. n° 80 a/1 (XIV^e siècle) : *In festo S. Benigni*, fol 302.

comes loci illius, ait : « Christianus quid sit, invictissime imperator, non novimus ; sed vidimus quemdam peregrinum caput habere tonsum, ac habitus ejus differt ab habitu nostro et vita illius inmutata deos nostros cerimoniasque eorum refutat.

LECT. VIII. « *Populum nostrum abluit aqua et balsamo linit, signa multa in populo facit ; novum Deum patrie nostre annunciat ; post mortem aliam vitam in Deo suo credentibus pollicetur.*

LECT. IX. *Audiens hec Aurelianus ait : « Quantum audio, hic quem dicis christianum se esse declarat. Ad perquirendum eum jubeo ne tarderis, ac vinctum ac cesum in conspectu meo perduci studeas ; quia si hunc dimiseritis, magnum malum patrie nostre accrescet, et deorum nostrorum despectio sublevabitur.*

22. — SAINT SYMPHORIEN, MARTYR D'AUTUN, VERS 174[1].

CHAPITRE Ier.

LES ACTES DE SAINT SYMPHORIEN, PUBLIÉS PAR RUINART, SONT UNE AMPLIFICATION DE SECONDE MAIN, APPAREMMENT FAITE AU IXe SIÈCLE[2].

Sommaire. — Le martyrologe de saint Jérôme montre que les traditions principales sur saint Symphorien remontent aux contemporains. — Son culte était déjà fort en honneur à Paris au milieu du VIe siècle. — Ses Actes publiés par Ruinart ne semblent pas être antérieurs au IXe. — Quoique véridiques sur les points principaux, ils contiennent des affirmations douteuses. — La teneur de l'édit de Marc-Aurèle semble inventée. — C'est sous Marc-Aurèle et non sous Aurélien que doit être placée l'époque du martyre. — Le récit de la procession faite en l'honneur de la mère des dieux Bérécynthe est peut-être une fiction. — Cependant elle est mentionnée par saint Grégoire de Tours.

Saint Symphorien est mentionné dans les différents textes du martyrologe de saint Jérôme. C'est une preuve qu'il fut honoré, au moins, dès la fin du IVe siècle. En effet, l'empereur Théodose étant allé à Milan vers cette époque, des évêques réunis pour combattre l'arianisme lui exposèrent combien il serait désirable d'avoir un recueil de tous les noms des martyrs connus dans l'univers, afin que l'on se souvînt du jour de leurs fêtes. Ce fut à saint Jérôme que les évêques Chromace et Héliodore s'adressèrent, de la part de l'empereur et de leurs collègues, pour exécuter ce pieux dessein, en compulsant les archives de saint Eusèbe de Césarée.

Saint Jérôme répondit que celui-ci avait déjà obtenu de l'empereur Constantin, que l'on envoyât rechercher dans toutes les provinces quels étaient les martyrs que l'on y connaissait, quel avait été le jour de leur mort, le genre de leur supplice. Alors une relation fidèle avait été rédigée partout, et l'on pouvait chaque jour redire, au sacrifice de la messe, ceux qui avaient donné leur vie pour Jésus-Christ. Le nombre de ces martyrs s'élevait à plus de huit cent mille, de neuf cent mille. « Je n'en ai rappelé que les plus célèbres afin d'être bref, et de ne pas démesurément grossir le recueil », ajoutait saint Jérôme[1].

Le travail s'était donc fait sur une très grande échelle pour toutes les provinces de l'empire; mais il ne fut pas adopté partout dans son ensemble. Des copies partielles en furent prises pour différentes contrées. On en a publié dans ces derniers temps, qui sont de la meilleure marque et annoncent une haute antiquité. Par exemple, l'un, qui est de l'année 412, n'a guère rapport qu'aux villes de l'Asie Mineure[1]; un autre fut dressé à Rome au commencement du IVe siècle et augmenté au Ve; il ne contient pas beaucoup de saints de la Gaule; l'on sait qu'il y en avait un à Cordoue, qui se lisait chaque jour à la messe, avant la fin du IVe siècle. Cet usage était établi dans beaucoup de provinces; mais les listes ne comprenaient pas toujours un grand nombre de martyrs des contrées lointaines. De là plusieurs catalogues très différents selon les différentes provinces. Ce qu'on a appelé des additions du VIe siècle au martyrologe de saint Jérôme, ne sont que des catalogues réunis à d'autres catalogues, et tous remontent à la première moitié du IVe ou au Ve siècle.

Les brèves indications que l'on y rencontre, quand elles sont insérées dans plusieurs textes anciens, provenant d'églises très éloignées l'une de l'autre, et qu'elles ne sont pas des insertions purement locales, remontent donc apparemment à la première moitié du Ve siècle et peut-être plus haut. Alors elles sont encore l'expression fidèle des renseignements principaux fournis par les contemporains[3].

C'est ce que nous remarquons pour saint Symphorien, qui est signalé par plusieurs de ces catalogues primitifs[4]. L'attention s'était donc portée sur lui avant le IVe siècle ou au moins, avant le Ve; et, à cette époque-là, tous savaient

1. Bolland., XXIIa *Augusti*, t. IV, *De S. Symphoriano. Comment. praev*, p. 491-496 : *Vita ex Actis Martyrum sinceris, quæ Ruinartius anno* 1689 *Parisiis edidit*, p. 496.

Devoucoux et Maron, dans *Mem. société éduenne*, 1858, p. 227-248.

Dinet (Charles), *Saint Symphorien et son culte*, etc., Autun 1861, 2 vol. gr. in-8°, 5 planches. — Cf. Charmasse (A. de), dans *Mémoires soc. éduenne* (1862-64), Autun, 1862, in-8°.

— *Vie de saint Symphorien, 1er martyr d'Autun*, Paris, 1874, in-12.

2. Voy. Bolland, XXIIa *Augusti*, t. IV, p. 496 : *S. Symphoriani Vita, ex Actis Martyrum sinceris quæ Ruinartius anno* 1689 *Parisiis edidit.* (*Comment. praev.*, p. 491).

1. Dom Martène, *Thesaurus*, t. III, col. 1,547.

2. Emil Egli, *Martyrien und Martyrologien*, in-8°, Zurich. 1887. (Bibliot. nat., catal. 8°, H. 5226.)

3. Voir la note sur le martyrologe de saint Jérôme après le chapitre III des saints jumeaux de Langres.

4. « XXIIa *Augusti*, Augustodino civitate, natalis sanctorum

encore par ouï-dire les principaux traits de sa vie et de son martyre. Après cent cinquante ou deux cents ans, les vieillards donnaient encore des indications certaines, qu'ils tenaient des contemporains ou des fils des contemporains. Les traditions étant fixées alors se transmirent par les martyrologes, par les préfaces et les oraisons de la messe du rite gallican. Elles sont un fondement solide de la vérité historique.

Au dehors, des documents d'une haute antiquité viennent corroborer ce qu'on racontait à Autun de l'intrépide Symphorien. Il était célèbre à Paris dès le milieu du VI^e^ siècle. Une église y avait été bâtie en son honneur; elle est mentionnée en 700, dans le testament de la noble dame Ermentrude, parmi les plus anciennes de Paris[1]. C'était, sans doute, l'évêque saint Germain, jadis abbé de Saint-Symphorien d'Autun, qui avait apporté cette dévotion. Son office est dans le missel gothique de la liturgie gallicane, publié par Mabillon[2]. Cela prouve que son martyre avait eu beaucoup de retentissement dans les provinces voisines de la Bourgogne.

Ses Actes classés parmi les *Acta Martyrum sincera* de Ruinard, sont-ils dans leur forme primitive? Non. Mais ils sont rédigés avec une fidélité relative d'après la notice originale, qui parait être en partie dans les *antiennes* et les *répons* de son office. Sauf des longueurs dans les discours, et des descriptions amplifiées par embellissement oratoire, ils conservent, en général, le caractère de vérité du premier récit, sensiblement plus court et plus simple; mais tous les détails ne peuvent être garantis : quelques-uns paraissent même de pures fictions.

Tillemont pensait qu'ils avaient été écrits environ trois siècles après le martyre, et d'après la relation authentique des premiers temps; qu'ils avaient été un peu embellis, mais sans perdre, au fond, les données positives des contemporains. Apparemment Tillemont leur suppose une ancienneté trop grande. S'ils méritent créance pour l'ensemble des faits, il y a des caprices d'imagination, et probablement quelques inventions, dont il est juste de ne pas tenir compte.

On ne saurait guère les attribuer à un hagiographe du milieu du V^e^ siècle. Ils ne paraissent pas antérieurs à la fin du VII^e^, et probablement ils ne sont que du IX^e^. En effet, l'auteur dit que le corps du martyr fut d'abord enseveli dans une petite chapelle, non loin de la fontaine qui est hors du territoire de la ville, qu'ensuite, à cause des miracles obtenus par son intercession, une magnifique église lui fut élevée par l'évêque de son temps. Cette petite chapelle ne put être édifiée tout de suite sur le tombeau, car, pendant la tourmente des persécutions, les chrétiens généralement ne construisaient point de chapelle en plein air à l'honneur de leurs martyrs; ce ne fut qu'après le règne de Constantin qu'ils leur élevèrent de modestes oratoires. Cette belle basilique, due plus tard à la munificence de l'évêque d'Autun, put, il est vrai, être bâtie dans la seconde moitié du VII^e^ siècle, quand l'abbaye de Saint-Symphorien était déjà florissante, et pouvait contribuer à l'érection du monument; mais c'est surtout au IX^e^ siècle que cela put être fait avec une certaine magnificence architecturale, telle que la supposent ces mots : « *basilica sua, quæ studio summo antistitis nostri ecclesiæ celsum protulit aedificata fastigium* » (*Vita S. Symphoriani*, paragraphe 12). En outre, le ton de la narration ressent beaucoup le genre des amplifications oratoires de la renaissance littéraire du IX^e^ siècle. Ce sont les discours étendus, l'imitation des longues phrases cicéroniennes, la recherche des expressions et des images à effet.

Par exemple, il est dit que « les bras livides et amaigris du martyr, sa peau retirée, avaient donné de l'ébattement aux nœuds de ses chaînes, et pendant que son esprit s'élevait vers les joies de la félicité suprême, il ne fut pas moins glorieux pour lui d'avoir consumé son sang que de l'avoir versé au milieu des supplices. » — « *Arctiores nexus liventium lacertorum macie cutis attenuata laxaverat; et dum animum suum ad superna gaudia alacritatis attolleret, inter beata supplicia non fuit minus consumpsisse sanguinem quam fudisse* » (parag. 7.).

Cet effort pour peindre les tourments d'une captivité, qui ne paraît pas avoir été bien longue, et pour raffiner sur le mérite de cette maigreur, qui avait consumé le sang, convient beaucoup mieux à un clerc ou à un moine formé dans les écoles de Charlemagne, et plein d'ambition

---

Minervi et Emiliani, cum filiis octo et sancti Symphoriani martyris. » — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 16.

Dans Dom Martène (t. III) il y a : « Ægustini (pour Augustoduni), Medardi, Symphoriani.

Dans le martyrologe de Gellone, qui fut rédigé en 804, et ressemble souvent à un résumé de celui de saint Jérôme : « XI^a^ *Kalend. Sept.* Augustoduno, Medardi, Emiliani, Symphoriani, martyris. » — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 33.

1. « Baselecæ sancti Sinfuriani, in qua bonæ recordationis filius meus Deorowaldus requiescit, freno valente sol. duodeco et caballo strato et carruca cum boves... » — MIGNE. *Patrol.*, lat. t. LXXII, col. 434 : *Testamentum Ermentrudis.*

2. MABILLONII, *De Liturgia Gallicana*, dans MIGNE, *Patrol. lat*, t. LXXII, lib. III : *Missale Gothicum; Missa in Natale b. Sinfuriani martyris*, col. 301.

littéraire, qu'à ceux du VII^e siècle, beaucoup plus accoutumés à la simplicité.

Le décret de l'empereur Aurélien contre les chrétiens s'y trouve reproduit [1]. Quoiqu'il soit concis et à peu près tel qu'il devait être, on ne saurait guère le croire authentique. En effet, il n'est pas dans les Annales de l'Église, ni dans aucun auteur ancien, et comment aurait-il été conservé à Autun? D'après Tillemont, les Actes du jeune martyr, quelle qu'en soit la véracité, furent composés au moins trois cents ans après sa mort, et probablement plus tard encore. L'hagiographe ne put rien ressaisir par ouï-dire de la teneur de cet édit de proscription. Pour le citer, il fallait l'avoir vu dans un vieil auteur ou dans les archives de l'Église d'Autun. Mais cette ville avait été dévastée par les Bagaudes, dirigés probablement par Tetricus vers 268. Eumène le jeune, qui raconte comment les édifices publics avaient été renversés, les écoles détruites, des professeurs massacrés, fait honneur à Constance-Chlore de la restauration des temples, des collèges, et du rappel des maîtres illustres [2]. Les documents historiques, s'il y en avait, périrent dans les incendies et les bouleversements. Il est presque impossible d'admettre que celui-ci ait échappé, dans le cas peu vraisemblable où il eût été jusque-là conservé. Tout ce que l'on sait de cet édit de persécution, c'est que saint Meliton de Sardes en rappelle la rigueur dans son apologie adressée à Marc-Aurèle [3]. Ces terribles décrets des empereurs païens sont parfois reproduits en substance par les historiens. Ceux de Dèce, qui étaient affreux, sont signalés par saint Denis d'Alexandrie, saint Grégoire de Nysse; mais ils ne sont pas rapportés [4]. Eusèbe dit que plusieurs avaient été promulgués par Dioclétien. Bède les résume en rappelant, dans les Actes de saint Justin martyr, que les chrétiens n'avaient plus le droit d'acheter ni de vendre, ni de puiser de l'eau à des fontaines [1]. Lactance donne en abrégé celui de Galère et celui de Maximin [2]. Mais nulle part ils ne sont reproduits dans leur teneur authentique, excepté dans Pline le jeune, où se trouve la lettre de Trajan [3]. Il n'y a guère que certains Actes des Martyrs qui en aient fait connaître des passages particulièrement sanglants; encore ces Actes sont-ils interpolés. Par exemple, l'ordre de Trajan pour faire jeter saint Ignace, évêque d'Antioche, aux bêtes fauves de l'amphithéâtre de Rome, est consigné dans la grande relation de son martyre [4], mais elle n'est pas d'un contemporain, ni d'un hagiographe rapproché des contemporains; elle est de Siméon le Métaphraste, et est développée oratoirement avec des fantaisies de l'imagination. Il n'est donc pas à croire que cet ordre de Marc-Aurèle, invoqué par les juges d'Autun pour livrer au supplice le jeune Symphorien, soit véritablement émané de cet empereur. Et il faut remarquer encore que le nom d'*Aurélien* qui s'y trouve, doit être remplacé par *Aurelius* (*Marc-Aurèle*); car les copistes l'avaient lu apparemment en abréviation dans des copies anciennes, et ils avaient cru qu'il s'agissait d'*Aurélien* et non de *Marc-Aurèle*. Puisque saint Bénigne et saint Andoche, qui avaient baptisé le saint martyr, avaient été formés à l'école de saint Polycarpe, avant le milieu du second siècle, il est impossible que leur jeune disciple ait été mis à mort dans la dernière partie du III^e, par ordre d'Aurélien.

Il est rapporté, dans les Actes amplifiés, que la population d'Autun conduisait, en grande pompe, la statue de Bérécynthe, mère des dieux, à travers les campagnes, lorsque saint Symphorien se présenta et refusa d'adorer la statue portée sur un char. Conduit comme séditieux devant le personnage consulaire Héraclius, il répartit avec fierté qu'il était chrétien et fut livré au supplice. Saint Grégoire de Tours fait allusion à cette procession en l'honneur de Bérécynthe, dont il est question, ajoute-t-il, dans le récit de la passion du saint martyr Sympho-

1. Voici ce décret : Ex officio recitatum est : « Aurelianus (Aurelius) imperator omnibus administratoribus suis atque rectoribus. Comperimus ab his qui se temporibus nostris Christianos dicunt legum praecepta violari. Hos comprehensos, nisi diis nostris sacrificaverint, diversis punite cruciatibus, quatenus habeat districtio prolata justitiam, et in resecandis criminibus ultio terminata jam finem (parag. 2). »

2. « Circa tempora Diocletiani, haec florentissima schola (Augustodunensis) cum ipsa urbe Bagaudicae rebellionis latrociniis destructa est et eversa, expulsique professores aut interempti, quos inter celeberrimus erat Eumenius senior, qui octogenario major rhetoricam adhuc profitebatur... »

« ... Creatis Caesaribus Julio Constantio et Galerio Maximiano... eorum unus Constantius in Gallias et in Britanniam profectus reliquias Bagaudarum fudit... urbium aedificia instaurare curavit... (E. du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 26 : *De Academia Aeduensi*. Citations d'Eumène le jeune).

3. Voici ce qu'en dit Eusèbe, au IV^e livre de son *Histoire de l'Église*, ch. 26 : « Quod enim antea nunquam factum fuerat, persecutionem nunc patitur piorum hominum genus, novis per Asiam decretis exagitatum. Impudentissimi namque delatores et alienarum opum cupidi ex imperialibus edictis occasionem nacti, palam diu noctuque grassantur, spoliantque homines innoxios. »

4. Baronius, *Annales eccles.*, t. II (anno 253), n° 12.

1. *Ibid.*, t. III (anno 286), n° 31.

2. Lactantius, *De Mortibus Persecutorum*, in-12, Metis-Parisiis, p. 22. (Bibliot. nat., Invent. c. 4163). — Il cite les édits de Licinius et de Galère (p. 52-53) en faveur des chrétiens.

3. Dans les lettres de Pline. — *Epist.* XCVIII, Trajanus Plinio.

4. Bolland., I^a *Februarii*, t. I, cap. III, n° 9, p. 26 : *Vita S. Ignatii episcopi Antiocheni et martyris.*

rien. Cela pourrait faire croire qu'il avait lu la relation donnée par Ruinart; mais il rappelle une circonstance qui n'est pas dans cette relation; c'est qu'au moment où l'on promenait Bérécynthe, l'évêque Simplicius arriva au-devant du cortège, et poussant un soupir de pitié, il dit à Dieu : « Seigneur, ouvrez les yeux à ce peuple, afin qu'il sache que l'idole de Bérécynthe n'est rien! » Il fait le signe de la croix contre elle, et la renverse par terre. Les animaux qui la conduisaient sont comme pétrifiés et ne peuvent plus avancer. A cette vue, quatre cents personnes abandonnèrent l'idolâtrie et demandèrent à entrer dans l'Église.

C'était dans un récit primitif ou dans les traditions de la contrée, que l'historien des Francs avait puisé cet épisode, bien extraordinaire dans ses résultats. Comme il ne dit pas qu'il le tient de la bouche des vieillards, il paraît l'avoir lu et dans une notice qui n'aurait pas été conservée, et qui aurait été différente des Actes amplifiés, publiés par Ruinart.

Cette histoire de Bérécynthe est-elle bien vraie? On n'en voit pas de traces dans les préfaces ni dans les oraisons de sa messe du rite visigothique, où sont rappelés cependant plusieurs traits principaux de sa vie et de son martyre. Un mot seulement y fait peut-être allusion dans une des dernières *antiennes* de la fête de saint Symphorien. « *Hanc demonis ymaginem fateor fore fictilem.* » Mais c'est loin de rappeler cette scène poétique. Sans la nier absolument, on a quelque raison de s'en défier. Il est dit, dans le texte de Ruinart, que le jeune martyr se présenta devant Héraclius — *cui sanctus Symphorianus affuit* (N° 3), — ensuite qu'au moment où la statue de la déesse s'avançait portée sur un char, il refusa de l'adorer, fut arrêté comme coupable de rébellion, et conduit à Héraclius pour être jugé. C'est ainsi à deux reprises qu'il paraît devant le magistrat romain. Et pourquoi se trouvait-il à cette procession de la statue de Bérécynthe? Ce n'était pas la place d'un jeune chrétien fervent. Y allait-il pour braver et se faire arrêter? Ce n'est pas impossible. Mais les soupçons naissent et sont fort légitimes. Un rhéteur jaloux de faire des descriptions et de peindre des situations saisissantes, comme l'était évidemment le rédacteur des Actes, avait pu profiter de ce rapprochement imaginé avant lui, et donner comme certaine une fête de Bérécynthe pour rendre le martyr plus digne d'intérêt.

Une citation de l'Écriture Sainte n'y est pas faite exactement d'après la Vulgate de saint Jérôme; mais elle ne s'en écarte pas beaucoup, et peut convenir à un écrivain du IX[e] siècle[1].

C'est probablement l'époque où fut rédigée cette relation de seconde main, qui ne mérite pas d'être au rang des *Acta sincera martyrum*.

1. Grégorii Turon., *De Gloria Confessorum*, cap. LXXVII : *De simulacro Berecynthiae.*

CHAPITRE II.

LA NOTICE PRIMITIVE, CONTENUE EN PARTIE DANS LES *antiennes* ET LES *répons* DE L'OFFICE DE SAINT SYMPHORIEN EST PLUS DIGNE DE FOI QUE LES ACTES AMPLIFIÉS[2].

Les *antiennes* et les *répons* de la fête du saint sont, sans doute, antérieurs aux Actes amplifiés. — Le nom du personnage consulaire Héraclius est apparemment une corruption du mot Eructius, qui fut consul en 170. — Diverses *antiennes* et divers *répons* sont mieux en harmonie avec la messe du missel gothique qu'avec les Actes réputés authentiques. — Ce serait une marque de leur priorité d'âge. — La simplicité du récit et la brièveté des discours témoigne aussi de l'antiquité des *antiennes*.

Un récit beaucoup plus ancien, et qui servit comme de canevas à la grande amplification des Actes publiés par Ruinart, est dans les *antiennes* et les *répons* de son office, tel qu'on le voit dans un antiphonaire du XIII[e] siècle, au grand séminaire d'Autun. Le culte du saint martyr ayant commencé de bonne heure à être fort solennel, ainsi qu'en fait foi le martyrologe de saint Jérôme[3], ces *antiennes* et ces *répons* furent chantés le jour de sa fête probablement à la fin du V[e] siècle ou au VI[e]. Ils forment une notice courte et substantielle, d'un style fort simple et parfois peu correct, sur l'éducation, le baptême du saint, sur l'arrivée du magistrat romain à Autun, sur la persévérance de saint Symphorien et sur les encouragements de sa mère. Tout

1. Actes amplifiés de saint Symphorien.	Texte de la Vulgate
(Bolland., XXII[a] *Aug.*, t. VI. p. 496.)	Ps. LX, v, 4.
N° 12. *Apparuitque turris fortitudinis contra faciem adversantis inimici.*	Quia factus es spes mea; *turris fortitudinis a facie inimici.*

2. Bibliothèque du grand séminaire d'Autun, manus. lat. n° 151 (XIII[e] siècle), fol. 254 : *Antiphonarium.* — Mabillonii, *De Liturgia Gallicana*, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXII, lib. III : *Missale Gothicum; Missa in Natale b. Sinfuriani martyris*, col. 301.

3. « XXII[a] *Augusti.* Augustodino civitate, natalis sanctorum Minervi et Emiliani cum filiis octo, et sancti Symphoriani martyris. » — D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 16.

cela était-il emprunté à une brève relation faite peu de temps après les persécutions, au moment où les honneurs solennels lui furent rendus à Autun; ou ne fut-il composé que d'après les indications sommaires des préfaces de la liturgie éduenne, et des oraisons de la messe ? Il serait difficile de le déterminer. Mais ces premiers linéaments d'une biographie, qui s'étendit et donna naissance aux Actes classés parmi les *Acta sincera* par Ruinart, ont une marque d'antiquité et de vérité incontestable. S'ils n'expriment pas les informations prises auprès des vieillards qui avaient connu les contemporains, ils expriment du moins des notes véridiques consignées au IV^e^ ou au V^e^ siècle dans les livres liturgiques d'Autun. La persécution qui sévit dans cette ville est constatée par le martyrologe de saint Jérôme. Ce n'est pas seulement la mort de saint Symphorien qui est mentionnée, mais encore celle de saint Minerve, de saint Emilien et de ses huit fils [1]. Aucun de ces saints ne figure dans les Actes de saint Symphorien, jugés authentiques par Ruinart. Il y est rapporté, ainsi que dans les *antiennes*, que le juge qui porta la sentence contre lui se nommait Héraclius. Ces Actes amplifiés ajoutent qu'il était un personnage consulaire, *vir consularis*. Or ce nom-là n'est pas dans la liste des consuls. De là une difficulté contre la véracité des *antiennes* et des Actes du jeune martyr. Mais il y avait un consul *Eructius* en l'année 170. Ce personnage consulaire aurait pu se trouver à Autun quatre ou cinq ans après, exécuter avec cruauté les édits de proscriptions de Marc Aurèle. Il s'appelait C. Eructius Clarus Noris. Ce dernier prénom indiquait-il qu'il avait été en Norique? Il aurait pu venir de là à Autun. Il est permis de croire que les copistes changèrent l'*u* en *a* et le *t* en *l*, et écrivirent *Eraclius* pour *Eructius* ; ces changements de lettres sont assez fréquents dans les manuscrits de l'époque mérovingienne. Alors le nom du juge qui fit mourir saint Symphorien et la date de son consulat, viennent corroborer le récit contenu dans son ancien office. La sincérité de l'auteur y paraît dans les détails, qui ne contiennent pas de merveilles extraordinaires, et qui attribuent à saint Bénigne, apôtre de Dijon, et non à saint Andoche, apôtre d'Autun, l'honneur d'avoir baptisé le jeune martyr. S'il avait cédé à un sentiment de vanité facile à comprendre, il aurait dit que saint Andoche l'avait baptisé, puisque c'était le saint particulièrement cher aux habitants d'Autun.

Enfin ce qui confirme singulièrement l'antiquité du récit contenu dans les *antiennes* et les *répons* de l'office du saint, et lui assure la priorité d'âge sur les Actes développés d'une façon oratoire, ce sont divers passages qui en sont reproduits, les uns textuellement, les autres substantiellement, dans la messe du missel gothique, publiée par Mabillon, d'après un manuscrit des premières années du VIII^e^ siècle[1]. Il est possible que cette messe en l'honneur de saint Symphorien ait été composée à une époque bien antérieure, car le saint était très populaire, et les évêques avaient répondu à la dévotion du peuple, en lui donnant de bonne heure un office spécial. Mais à supposer qu'elle ne date guère que du temps où fut copié le manuscrit suivi par Mabillon, elle pourrait être de la fin du VII^e^ siècle; seulement elle ne remonterait pas au delà, car le missel contient la fête de saint Léger, qui fut massacré en 678. En s'en tenant à cette antiquité, qui est la moins probable, on s'assure que les principaux faits qu'elle signale étaient consignés depuis longtemps par écrit, et n'avaient pas été imaginés ou exagérés par les rhéteurs de l'ère carlovingienne, si peu scrupuleux pour s'en tenir à l'exacte vérité.

Non seulement des expressions du missel gothique et plusieurs membres de phrases, sont absolument identiques à ceux des *antiennes*, mais ils s'éloignent encore sensiblement de la rédaction des Actes amplifiés, en sorte que ceux-ci paraissent un développement de seconde main, une amplification littéraire, tandis que le récit

1. « XXII^a^ *Augusti.* Augustodino civitate, natalis sanctorum Minervi et Emiliani cum filiis octo, et S. Symphoriani martyris. » — D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 16.

1. Mabillonii, *De Liturgia gallicana*, dans Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXII, lib. III : *Missale Gothicum; Missa in natale b. Sinfuriani martyris*, col. 301.

Missa in natale beatissimi Sinfuriani martyris.

Immolatio Missae. Dignum et justum est, æquum et salutare est, nos tibi in honore beati martyris tui Sinfuriani laudum hostias immolare, Domine Deus æterne. In cujus nos sollemnitate confortat vel ratio manifesta rerum, vel eruditio perfecta virtutum; qui splendere meruit non solum terrenorum claritate natalium, verum etiam sublimitate cœlestium virtutum; et Fausti fulgidus genere, fausti martyrii levatur in culmine. Qui beatos patres Andochium Benignumque secutus, per martyrii fragrantiam electus pervenit ad palmam; qui, dum adflictionem sequitur praesentium, instructionem effecit posterorum. Et materno conloquio pietate transfertur ad praemium, cum ei insinuatur non debere mortem metuere, quia martyribus vita non tollitur sed mutatur. O admiranda gratiarum fides! quæ de beato filio vitam glorioso exultat affectu; et quae lugere credebatur, gaudere cognoscitur; secura de regni tui praemiis, filium exhortatur cum ingente laetitia, sciens morientes in Christo, vivere, et amissam vitam, eo restaurante, recipere. Digne ergo hic honoratur in nomine tuo, qui te honoravit in sanguine suo; qui pro te afflictus est in supplicio, per te glorificatus est in sepulcro; qui te honoravit in gladio, tecum regnat in cœlo.

des *antiennes* et des *répons* a un cachet de simplicité et d'antiquité, garanti par des citations de ce missel gothique de la fin du VIII[e] siècle. Quelques comparaisons feront ressortir la filiation des textes et le caractère des plus anciens.

Texte du Missel gothique.	Texte des *Antiennes* et des *Répons*.	Texte des Acta Sincera.
IMMOLATIO MISSAE.		BOLLAND., XXII[a] *Aug.*, t. IV, p. 497.
Fausti fulgidus genere, fausti martyrii levatur in culmine.	ANT. *Augusto dunensis urbis nobilissimus vir Faustus filium Symphorianum habebat litteris bene institutum et moribus.*	PAR. 1. *Erat tunc in Augustodunensi urbe Fausti nobilis viri filius nomine Symphorianus, christianae familiae, litteris bene instructus.*
Qui beatos patres Andochium Benignumque secutus, per martyrii fragrantiam electus pervenit ad palmam.	ANT. *Symphorianum pater triennem a supervenientibus ab oriente divine legis cultoribus, Benigno, Andochio, Christianum fieri petiit.*	— Rien dans les *Acta* ne correspond au passage ci-contre.
Martyribus vita non tollitur sed mutatur.	RESP. *Sursum cor suspende, fili. Tibi vita non tollitur sed mutatur in melius.*	PAR. 11. *Aspice illum qui regnat in celis. Hodie tibi vita non tollitur sed mutatur in melius. Hodie, nate, ad supernam vitam felici commutatione migrabis.*

Dans ces citations plusieurs détails sont semblables, quant au sens, dans la messe du missel gothique et dans les *antiennes* et les *répons*, mais font défaut dans les Actes amplifiés. Ainsi, c'est par saint Bénigne et saint Andoche que le jeune Symphorien est amené à la foi chrétienne, tandis que dans les Actes il est dit simplement qu'il appartenait à une famille catholique. Des paroles que sa mère lui adressa au moment où il marchait à la mort, sont communes aux trois textes; mais elles sont accompagnées de développements dans les Actes, qui prennent partout le caractère d'une œuvre de rhéteur, plus soucieux d'étendre son sujet d'une façon oratoire que de consigner des faits historiques. Sa rédaction paraît ainsi beaucoup moins une œuvre de première main que celle des *antiennes* et des *répons*, et elle ressent beaucoup les compositions cicéroniennes et creuses de la renaissance littéraire de l'ère carlovingienne.

Les Bollandistes reproduisent un résumé des Actes d'après les leçons d'un ancien bréviaire de Vienne, et ils ne sont pas éloignés de croire que c'est là le texte primitif. Mais les leçons des bréviaires ne sont généralement pas antérieures au X[e] siècle, et elles sont souvent des extraits ou des résumés des vies les plus récentes et les plus merveilleuses. Elles paraissent ici plutôt un résumé des grands Actes qu'une composition originale[1].

C'est à la relation fournie par les *antiennes* et les *répons*, qu'il faut demander l'écho le plus fidèle des récits donnés par les contemporains.

Texte des *Antiennes* et des *Répons* de l'ancien office de saint Symphorien.

In festivitate S. Symphoriani martyris[2].

Ad. Vesp.

ANT. *Peractis vir nequissimus in multis mundi partibus sanctorum cruciatibus, Aurelianus Edue se presentavit partibus.*

ANT. *Felicis gubernaculi deffensione servatus Symphorianus, martyr Christi, naufragium mundi male blandientis elapsus est.*

INF. *Regi sydereo jubilemus corde benigno, qui superis sanctum sociavit Symphorianum*

ANT. *Aurelianus imperator ad delendam religionem catholicam contra christianos exarsit.*

ANT. *Augustodunensis urbis nobilissimus vir Faustus filium Symphorianum habebat litteris bene institutum et moribus.*

ANT. *Symphorianum pater triennem a supervenientibus ab oriente divine legis cultoribus Benigno, Andochio, christianum fieri petiit.*

℟. *Gloriosa genitrix Symphoriano dixit : « Sursum cor suspende, fili. Tibi vita non tollitur sed mutatur in melius.*

℣. « *Resume constantiam, fili : timere non possumus mortem, que sine dubio perducit ad vitam.*

℟. « *Tu vir, Symphoriane, mentem et oculos ad astra suspende : in tormenta fortis juventus in infantia meruit coronari de manu Domini.* »

℣. *Symphorianus traditur ad coronam martyrii. Beata mater sua votum vovit Deo.*

℟. *Dum beatus vir duceretur ad victimam, venerabilis mater sua de muro sedula illum voce commonuit dicens : « Nate, nate, Symphoriane, in mentem habe deum tuum.*

℣. « *Tu vir, Symphoriane, mentem et oculos tuos ad astra suspende.* »

ANT. *Gloriosi martires Fausti petitionibus annuentes baptizatum in sancte Trinitatis nomine puerum una cum familia reddiderunt.*

ANT. *Sanctus Benignus in divinis rebus Sym-*

1. BOLLAND., XXII[a] *Augusti*, t. IV, p. 496 : *De S. Symphoriano* (*Comment. Praev*, n° 16).

2. Bibliot. du grand séminaire d'Autun, manus. lat., n° 151 (XIII[e] siècle), fol. 254 : *Antiphonaire.*

phoriani baptizator extitit, sanctus vero Andochius de sacro fonte susceptor.

Ant. *Sanctus Symphorianus dixit ad judicem : « Ego omnipotentem Deum qui me fecit timeo et illi soli servio. Tu corpus meum in potestate habes; animam vero meam non habes. »*

℟. *Illustrabat enim eum celestis sapientia et spiritalibus gemmis ornata simplicitas; et tramite justo incedebat.*

℣. *Tu vir, Symphoriane, mentem, etc...*

Ant. *Mittitur et Eraclius*[1] *hostis antiqui filius ad Eduarum menia plenus maligno spiritu.*

Ant. *Symphoriano puero judex ait nequissimus : « Hoc tibi subambiguo fama sua sit mendacium. »*

Ant. *Fatur tandem puerulus verbis exorsus gravibus : « Hanc demonis ymaginem fateor fore fictilem. »*

℟. *Felix etas in puero Symphoriano, qui divinis intentus obsequiis viam veritatis arripuit.*

℣. *Premia celestis vite cupiens possidere et cum Christo regnare.*

℟. « *Verbis et opere Christo semper proximus, dixit vir Dei coram omnibus. « Blandicie vestre, venenis illite, mortem ingerunt et eterna supplicia parturiunt.*

℣. « *Solus Deus noster beatitudinem sibi vendicat et milites suos beatificat.* »

L'office de saint Germain d'Auxerre, dans ce manuscrit du grand séminaire d'Autun, fol. 243, est presque uniquement tiré de son ancienne Vie par Constant. Il se peut que celui de saint Symphorien soit aussi tiré d'une très vieille notice, faite cependant longtemps encore après les contemporains.

1. Dans un bréviaire avec antiennes du XIVe siècle, il est dit dans les leçons : « Eraclius tunc illis temporibus consularis in urbe Edua residebat».

23. — LES TROIS FRÈRES JUMEAUX, MARTYRS, ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE LANGRES. (APPAREMMENT SOUS MARC-AURÈLE.)

CHAPITRE Ier

LES GRANDS ACTES DES TROIS FRÈRES JUMEAUX NE SEMBLENT PAS ÊTRE DE WARNACHAIRE, MAIS D'UN RHÉTEUR DU MILIEU DU IXe SIÈCLE[1].

Sommaire. Une lettre dédicatoire adressée à saint Céraune, évêque de Paris, au nom de Warnachaire, ne saurait être de lui. — Elle est apparemment l'œuvre d'un rhéteur de l'époque carlovingienne. — Le style l'indique. — En outre, si saint Céraune avait recueilli beaucoup de Vies de saints, il en serait resté quelques-unes, et jamais une seule n'a été signalée. — L'auteur est tombé dans des fautes historiques très grossières. — Il a principalement souci de composer de longs discours, pleins de clinquant littéraire. — Les hagiographes du VIIe siècle étaient plus sobres de paroles creuses, plus substantiels et plus naturels. — Celui-ci n'était pas de cette époque. — Sa rédaction est une œuvre de mauvaise foi et d'ignorance, qui ne mérite pas créance.

Les Actes des trois frères jumeaux de Langres passaient pour avoir été composés au commencement du VIIe siècle par Warnachaire, sous-diacre de l'église de cette ville, et envoyés par lui à saint Céraune, évêque de Paris, qui les aurait demandés. Une lettre dédicatoire qu'il lui aurait adressée, en le félicitant de son zèle à recueillir les histoires des martyrs, figure en tête de ces Actes, et leur donnerait de l'autorité, si elle était véritablement authentique. Elle permettrait de supposer qu'il avait copié ou retouché un texte ancien, s'il n'avait pas lui-même fait la rédaction d'après des documents écrits. Mais la lettre a toutes les marques d'une fausseté palpable, et la relation qu'elle annonce en a pareillement : c'est, sans doute, l'œuvre d'un rhéteur ou d'un grammairien de la dernière période de l'ère carlovingienne, très peu soucieux de raconter une histoire véritable, et pour ainsi dire uniquement occupé à dérouler d'élégantes phrases, imitées des écrivains du siècle d'Auguste, à imaginer de longs discours émaillés de clinquant littéraire, et à grossir des merveilles légendaires, dont l'antiquité chrétienne avait transmis le germe.

D'abord cette lettre est pleinement dans le ton de rhétorique des compositions hagiographiques de la renaissance littéraire des temps carlovingiens. Elle loue, avec emphase, dans des périodes étudiées et cicéroniennes, l'évêque de Paris, qu'elle compare à Eusèbe de Césarée pour le soin qu'il aurait eu de rassembler les histoires des martyrs. Il semble que si tel avait été le zèle de cet évêque, il aurait eu des collections d'autres Vies de saints et de martyrs ; or il n'est resté, dans l'église de Paris, aucun souvenir de ces trésors historiques amassés au commencement du VIIe siècle. Ils auraient été d'un grand prix, et se fussent multipliés en beaucoup d'exemplaires dans ces abbayes de Paris, à Saint-Germain-des-Prés, par exemple, et à Saint-Denis, où des religieux instruits transcrivirent de nombreux manuscrits. On a conservé le psautier qui avait appartenu, dit-on, à saint Germain, évêque de Paris[1] ; l'on a aussi des textes des Évangiles du VIIe siècle, provenant de Notre-Dame de Paris de Saint-Denis, de l'abbaye de Corbie[2] ; mais aucune épave de la collection de Vies de saints, qu'aurait recueillie saint Céraune, n'a été signalée dans les catalogues des bibliothèques du moyen âge, ni dans ceux de nos jours. Au VIIe siècle, il était infiniment plus facile de garder de tels documents qu'à l'époque d'Eusèbe de Césarée, car on n'avait plus rien à craindre des invasions barbares, et s'il y eut encore bien des dévastations commises par les Normands au IXe siècle, les monastères établis partout empêchèrent les destructions de manuscrits d'être complètes.

Assurément ce n'est pas une preuve absolue que saint Céraune n'avait point amassé tous ces Actes des martyrs, dont parle le prologue

1. Bibliot. nat. manus. lat. n° 17625, fol. 130 (Xe siècle). Le nom de Warnachaire est ici Warniharius ; — n° 16736, fol. 84 (XIIe siècle) : Warnachaire est écrit Warnecharius. — Bolland., XVIIa *Januarii*, t. II, p. 76 : *Sanctorum Tergeminorum Alia Acta*, auctore Warnahario. — Bedae *Martyrologium* XVIIa *Januarii*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 813-814. — Mgr Bougaud, *Etude historique et critique sur la mission de saint Bénigne à Dijon*, in-8°, Autun 1859, p. 157 à 173.

1. Le psautier de saint Germain est à la Bibliothèque nat., manus. lat. n° 11947 (VIe siècle.)

2. La Bibliothèque nationale possède un texte des Évangiles du VIIe siècle, provenant de Notre-Dame de Paris (manus. lat. n° 17226) ; un autre de la même époque, provenant de l'abbaye de Saint-Denis (manus. lat. n° 256) ; un troisième, également du VIIe siècle, de l'abbaye de Corbie (manus. lat. n° 17225).

attribué à Warnachaire, mais c'est un indice très significatif.

Si l'on examine attentivement les Actes eux-mêmes, on y remarque une très grande ignorance de l'histoire. Saint Polycarpe y est donné comme évêque d'Ephèse, tandis qu'il était évêque de Smyrne. C'est lui qui aurait envoyé saint Andoche, saint Bénigne, saint Tyrse, dans les Gaules en apprenant qu'une persécution cruelle avait été ordonnée par l'empereur Aurélien, après la mort de Septime Sévère. Or saint Polycarpe fut martyrisé vers 169, plus d'un siècle avant l'avènement d'Aurélien au trône ; et celui-ci fut loin de lancer des édits de mort contre les chrétiens immédiatement après Septime Sévère qui régna de 193 à 211. Il y eut entre eux Dèce et Valérien, qui furent de cruels persécuteurs. Nous ne signalons pas d'autres erreurs. Un auteur qui en commet de si lourdes et de si fréquentes, n'avait pas bien souci de la vérité, et ne pouvait la transmettre fidèlement. Sa grande préoccupation était avant tout de dérouler des phrases retentissantes. Dans ses discours, il se souciait moins encore de rappeler exactement des faits positifs, que d'imaginer de vaines déclamations de rhéteur. Il met un discours sur les lèvres de saint Polycarpe, au moment où il envoie ses disciples dans les Gaules ; un discours sur les lèvres de Faustus, pour prier saint Bénigne d'aller à Langres convertir sainte Léonille et ses trois petits-fils. Sainte Léonille a des exhortations à adresser à ces jeunes gens encore païens, pour leur montrer la supériorité du Dieu créateur sur les dieux d'argile et de bois, et ceux-ci en ont pour se plaindre à leur aïeule de les avoir longtemps laissés ignorer une si belle doctrine. Puis les jeunes martyrs ont tous trois des visions à raconter ; et d'éloquentes réponses à adresser à leurs concitoyens, qui les pressent de renoncer au Christ. Ce n'est dans toute la narration, qu'une application continuelle à amener des sujets de discours, et à les développer avec une faconde de rhéteur.

Les hagiographes du VII^e^ siècle, sans éviter de mettre la parole sur les lèvres de leurs personnages, ne s'y appliquaient pas avec une telle recherche, et n'avaient pas ces longueurs fades et ampoulées. Ils étaient substantiels, racontaient des faits avec conviction, aimaient, sans doute, à faire ressortir les miracles, mais ne se livraient pas à tous ces excès d'imagination pour en trouver à tout prix, et pour les rendre fantastiques, ainsi que le firent la plupart de ceux de la période carlovingienne un peu avancée. Le style est tout différent de la phraséologie creuse et clinquante de ceux-ci ; il n'est pas modelé constamment sur les auteurs du siècle d'Auguste, ne se déploie pas en longues périodes cicéroniennes, et ne sacrifie pas tout, pour ainsi dire, à la forme. Il est à peu près manifeste que cette composition des grands Actes des trois frères jumeaux a été élaborée dans la seconde moitié du IX^e^ siècle, et ne saurait être l'œuvre d'un écrivain des commencements du VII^e^, tel que l'aurait été le prétendu Warnachaire. Beaucoup de passages sur l'arrivée de saint Andoche, de saint Bénigne dans les Gaules et à Autun, se retrouvent dans les Actes amplifiés de saint Andoche et de saint Tyrse, et dans ceux de saint Bénigne ; beaucoup d'autres sur les rapports de celui-ci avec sainte Léonille et les trois jeunes martyrs, y sont également développés.

Lesquels de ces récits furent composés les premiers et servirent de thème pour développer les autres ? Il serait difficile de le déterminer avec certitude. Tous ne paraissent pas remonter plus haut que le milieu du IX^e^ siècle. Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'auteur des Actes des saints frères jumeaux avait déjà sous les yeux une relation plus ancienne sur ces martyrs, outre celles qui étaient répandues sur saint Bénigne, et sur saint Andoche, et qui n'avaient pas l'étendue de celles qui sont aujourd'hui très amplifiées.

Dans aucun cas, l'on ne saurait lui accorder de confiance. Son ignorance est manifeste, de même que sa bonne foi est en défaut. Même, par une distraction qui serait inexplicable dans un homme instruit, il apostrophe le feu prêt à dévorer les martyrs, et dit qu'il ne va consumer que le péché originel. — *O beatus ignis, qui tantum originale purgavit peccatum, et nullum in sanctorum membris diminutionis incendio intulit detrimentum* (N° 17). Il ne fait pas attention que cette faute a été lavée par leur baptême dont il a parlé précédemment. — *S. Benignus (eos) baptismatis pariter gratia consecravit* (N° 10). Il n'est pas étonnant qu'il ait menti en se donnant pour Warnachaire, qui aurait été contemporain de saint Céraune, évêque de Paris. Il ne se fit pas scrupule de mentir encore dans le cours de sa rédaction, qu'il traita de la manière la plus superficielle. Quel était son but ? C'était d'attribuer une autorité incontestable à sa relation, et de fixer comme des données certaines de l'histoire les travaux apostoliques de saint Bénigne à Lan-

gres, ses succès pour convertir sainte Léonille et ses petits-fils, et pour conserver à cette ville l'honneur d'avoir donné des martyrs dont les miracles avaient été très éclatants.

Il avait fait une sorte de plaidoyer pour soutenir les traditions anciennes sur l'apostolat de saint Bénigne à Langres, et sur le martyre des saints frères jumeaux. Elles avaient pu être attaquées au commencement du IXe siècle, et elles le furent certainement dans les dernières années, puisqu'un long récit, conservé avec respect à Saint-Germain-des-Prés, dans un manuscrit du Xe, est en opposition formelle avec celui-ci, comme nous allons le voir. Une charte de 814, reproduite par le *Gallia Christiana*, rapporte que l'abbaye des Saints Jumeaux venait d'être saccagée par les Sarrasins[1]. Alors une grande partie de leurs reliques avait disparu, et les discussions s'élevaient plus facilement sur leur patrie et sur le lieu où ils avaient souffert. Mais leur présence à Langres pendant plusieurs siècles du moyen âge ne saurait être niée. L'on avait d'ailleurs une fête de leur invention dans les bréviaires du XIVe et du XVe siècle.

CHAPITRE II.

LES ACTES DES TROIS FRÈRES JUMEAUX QUI PASSENT POUR AVOIR ÉTÉ D'ABORD COMPOSÉS EN GREC, NE SONT APPAREMMENT QU'UN TISSU DE FAUSSETÉS[1].

Sommaire. — Des Actes qui passaient pour avoir été composés primitivement en grec, affirment que les saints jumeaux étaient de la Cappadoce. — Ils ne disent rien de Langres, ni de saint Bénigne. — Ils paraissent faux, et sont contredits par tous les vieux martyrologes. — Ils ne sont qu'un lambeau des Actes attribués à Warnachaire. — Ils sont à peu près du même temps, mais plus récents. — Il serait impossible qu'ils aient été rédigés par Néon, l'un des compagnons des martyrs. — La mauvaise foi y est manifeste. — Ils n'ont aucune valeur historique.

D'autres Actes des saints frères jumeaux de Langres les font naître en Cappadoce, où ils souffrent le martyre avec leur aïeule Léonille. Ils n'ont aucune allusion à Langres, ni à saint Bénigne. C'est une contre-partie du récit précédent, pour en démontrer la fausseté, sans le nommer, et pour se substituer à sa place, sous des apparences d'une antiquité beaucoup plus haute. Mais il paraît bien qu'ils sont les plus récents, et qu'ils furent d'abord écrits en latin, quoique l'auteur assure, à la fin, qu'ils furent rédigés par Néon, l'un des compagnons des martyrs, et qu'il fasse entendre par là qu'ils auraient d'abord été faits en grec, et qu'une traduction latine nous serait ensuite parvenue.

Ce texte ne fut pas très répandu. Il fut envoyé aux Bollandistes par Marc Welser, en 1643, mais avec un feuillet lacéré. Mgr Bougaud le retrouva tout entier dans un passionnaire du IXe siècle[1], à la Bibliothèque de l'ancien chapitre d'Autun? Il est à la Bibliothèque nationale, dans un manuscrit du Xe siècle, provenant de Saint-Germain-des-Prés[2]. Était-ce pour mieux cacher sa supercherie, que l'auteur avait voulu donner une origine grecque et toute primitive à cette relation? Était-ce que réellement des Grecs se fussent persuadés que ces saints avaient appartenu à l'Asie Mineure, et qu'ils eussent raconté leur vie et leurs derniers supplices en conséquence? On n'a pas lieu de croire que la bonne foi ait présidé à cette rédaction, ni que les Grecs aient eu directement sur eux des traditions, qu'ils auraient consignées par écrit. Tous les vieux martyrologes, et celui de saint Jérôme, et celui du vénérable Bède, et celui de Wandalbert, sont trop unanimes à placer la scène du martyre à Langres, pour que l'on puisse la reporter en Cappadoce. Aucun indice, si ce n'est peut-être les noms, ne pourrait faire supposer que les saints étaient grecs, et que leur histoire fut d'abord racontée en grec, dans l'Asie-Mineure. Mais les noms ne s'opposent pas à une naissance dans les pays latins.

La source d'où ils proviennent ne semble être que l'autre récit tronqué et abrégé, dans des vues de malveillance à l'égard de l'église de Langres. On y a passé sous silence tout ce qui a rapport à l'arrivée de saint Andoche et de saint Bénigne dans les Gaules, et aux travaux de ce dernier pour convertir sainte Léonille et ses petits-fils. Son nom n'est pas même prononcé. La scène est transportée totalement sur un autre théâtre, en Cappadoce, et s'y termine par un martyre pareil à celui de Langres.

C'est sainte Léonille, qui intervient dès le début pour amener à la foi chrétienne ses trois

1. *Gallia Christiana*, t. IV : *Ecclesia Lingonensis. Instrumenta*, p. 129. Propter occupationem saracenorum, instrumenta chartarum perdita vel direpta fuissent.

2. Mgr Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne à Dijon*, in-8°, Autun, 1859, p. 140.

3. Bolland., XVIIa *Januarii*, t. II, p. 74 : *Sanctorum Tergeminorum Acta*. — Bibliot. nat., manus. lat., n° 11748 (Xe siècle), provenant de Saint-Germain-des-Prés, fol. 145 : *Passio Sanctorum Geminorum*.

1. Mgr Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission de saint Bénigne*, in-8°, Autun, 1859, p. 151 à 173.

2. Bibliot. nat., manus. lat. n° 11748 (Xe siècle), fol. 145 : *Passio Sanctorum Geminorum*.

petits-fils, en leur adressant une longue exhortation, peu différente au fond de celle des Actes attribués à Warnachaire. Tous les trois lui racontent la vision qu'ils ont eue, et dans des termes presque toujours semblables à ceux de ces Actes amplifiés. Ils renversent aussi des idoles, et sont conduits par leur aïeule auprès de saint Macaire, qui avait été chassé d'Antioche, et envoyé en prison dans la Cappadoce, sur le mont Athar, non loin de la ville de Nazianze. Le saint évêque les instruit; mais on ne sait pourquoi il ne leur donne pas le baptême, eux qui étaient menacés de la persécution, et avaient besoin de tous les secours du ciel pour persévérer dans leur attachement à la foi catholique. Bientôt après, ils sont entre les mains des magistrats Palmatius, Hermogène et Quadrat, qui cherchent à les faire abjurer; mais leur aïeule les fortifie, et ils sont suspendus à un arbre, étendus sur les chevalets, sans cesser de rendre grâces à Dieu. On allume un bûcher pour les brûler vivants. Sainte Léonille leur dit qu'ils seront lavés de leur fautes dans leur sang. — *Sanguis vester vos lavabit et confessio vestra candidis vos induit vestimentis* (N° 15). L'incendie ne leur faisait aucun mal; ils bénissaient Dieu; et c'est lorsque le feu fut éteint, qu'ils rendirent le dernier soupir.

Les trois martyrs Junilla, Néon et Turbon, sont mis à mort après eux.

En somme, cette relation ne diffère de l'autre que par la suppression de tout ce qui regarde saint Bénigne et la ville de Langres. Au lieu de saint Bénigne, c'est saint Macaire, évêque d'Antioche qui est en scène; et, au lieu d'être à Langres, les jeunes martyrs ne sortent pas de la Cappadoce. Il y eut plusieurs évêques à Antioche du nom de Macaire, mais au v^e^ et au vi^e^ siècle, en sorte que la chronologie est encore ici bien en défaut.

En tout le reste, c'est à peu près le même sujet traité sur le même ton de rhéteur, ami des discours et de la phraséologie des hagiographes carlovingiens. Quelquefois les expressions et les phrases ne sont point changées, comme dans le récit des visions des trois frères; et généralement le sens ne l'est pas.

Il serait tout à fait impossible d'admettre que Néon, l'un des compagnons des saints, soit l'auteur d'une pareille rédaction, qui n'a rien de commun avec les premiers siècles, ni pour le genre de style, ni pour les coutumes de la primitive église, qui n'y sont nullement rappelées.

Si Néon avait composé cette notice, il aurait rappelé comment sainte Léonille avait été amenée à la foi chrétienne; il aurait su le nom de celui qui était venu le premier dans ces contrées pour y prêcher l'Évangile ; et il aurait aimé à raconter quelques particularités de ses travaux, de ses entrevues avec la généreuse aïeule des martyrs, qui était elle-même d'une haute naissance, et avait reçu une éducation soignée. Il aurait fait comme l'hagiographe de Langres, qui s'étendit sur ces préliminaires des scènes du supplice. Mais il ne sait rien sur ce qui s'était passé jusqu'au moment où la bienheureuse Léonille harangue ses petits-fils, et leur décrit la puissance du Dieu des chrétiens. Sa manière de dire, si verbeuse et si oratoire, annonce qu'il aurait volontiers développé la première partie de la vie de cette généreuse chrétienne, s'il l'avait réellement connue, et avait partagé ses souffrances. Cette entrée en matière, où il tombe presque sur-le-champ dans les longs discours du récit attribué à Warnachaire, ne semble pas être du tout d'un écrivain renseigné sur les événements contemporains.

Sa notice ne commença d'ailleurs à être signalée chez les Grecs qu'à partir du x^e^ siècle; aucun de leurs livres liturgiques n'en parle dans les temps antérieurs. Le plus ancien de leurs ménologes, datant de 980 environ, est le premier qui les mentionne[1]. Il n'est pas question d'eux dans le bréviaire des Grecs imprimé à Rome en 1598. Aucune église du Levant ne se glorifie de posséder de leurs reliques.

Une citation de l'Écriture Sainte est textuellement prise dans la Vulgate de saint Jérôme, et non dans une des versions primitives[2]. Il est vrai que si le texte original était en grec, la traduction pourrait être bien postérieure à saint Jérôme. Les magistrats Palmatius, Hermogène et Quadrat, sont les mêmes en Cappadoce qu'à Dijon : ce qui est manifestement impossible. Alors il faut que l'un des deux hagiographes ait menti; et il paraît bien qu'ils ont menti tous les deux.

Les Actes qui passent pour avoir été d'abord composés en grec, ne sont apparemment qu'un lambeau enlevé à ceux qu'on attribue à Warnachaire. On n'y peut voir aucune marque de

1. *Ibid.*, p. 145. *Le culte des saints jumeaux en Grèce.* On lit dans le *Maenologium Græcorum*, jussu Basilii imperatoris græce et latine editum (Urbini 1727, in-fol.) : « XVII^a^ *Januarii*. Certamen sanctorum trium puerorum Speusippi, et Elosippi, et Belesippi et sociorum ».

2. « Confiteor tibi, Pater Domine cœli et terræ, qui abscondisti haec a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis. (N° 6).

sincérité. Il se trouva probablement un clerc ou un moine, qui avait pris le parti de démontrer que ces trois martyrs et leur aïeule n'avaient rien eu de commun avec la ville de Langres, ni avec saint Bénigne de Dijon. Et pour que ses affirmations prévalussent contre celles du prétendu Warnachaire, il les faisait provenir d'un contemporain.

Mais la supercherie n'est pas douteuse; les saints martyrs appartiennent réellement à Langres, et furent gagnés à la foi chrétienne par saint Bénigne de Dijon, ainsi que nous l'établissons plus loin.

C'est un curieux exemple de l'audace avec laquelle les lettrés de la seconde moitié du IXe siècle mirent la main sur les documents de l'hagiographie, et essayèrent de leur faire dire des choses absolument fausses, afin de rabattre ou d'exalter les prétentions de telle ou telle église, ou de soutenir des paradoxes de fantaisie.

CHAPITRE III

LA NOTICE PRIMITIVE SUR LES SAINTS JUMEAUX, COMPOSÉE APPAREMMENT AU VIIe SIÈCLE, PARAIT AVOIR PASSÉ PRESQUE TOUT ENTIÈRE DANS LES ANTIENNES ET LES RÉPONS DE LEUR ANCIEN OFFICE. — ELLE A UN GRAND FOND DE VÉRITÉ, MALGRÉ QUELQUES TRAITS PEUT-ÊTRE LÉGENDAIRES[1].

Sommaire. Les saints jumeaux furent martyrisés à Langres. — Les martyrologes de saint Jérôme et du vénérable Bède en fournissent une preuve irrécusable. — Une ancienne notice, contenue dans les *antiennes* et les *répons* de leur fête, semble être aussi un écho des traditions laissées par les contemporains. Elle semble avoir été rédigée au VIIe siècle. — Des fables légendaires sont mêlées à la vérité. (A) Note sur le martyrologe de saint Jérôme.

Malgré les ténèbres répandues sur la vie et le martyre des trois frères jumeaux, et sur les origines de l'église de Langres, par les Actes du prétendu Warnachaire, et par ceux qui passent pour avoir été d'abord rédigés en grec, l'antiquité chrétienne fournit des documents assez solides pour établir la vérité sur les points principaux.

C'est bien à Langres que ces saints furent élevés, qu'ils furent baptisés par saint Bénigne de Dijon, grâce à l'active sollicitude de leur aïeule sainte Léonille, et qu'ils souffrirent d'affreux tourments au temps de Marc-Aurèle.

Le martyrologe de saint Jérôme signale au 17 janvier le martyre des trois frères jumeaux à Langres, de sainte Léonille, de sainte Junille et de saint Néon[1]; mais au lieu de frères jumeaux, le manuscrit de Corbie porte *germanorum*, c'est-à-dire simplement frères; ce qui peut bien être la leçon véritable. Les différents textes reproduisent celui du manuscrit de Corbie du XIe siècle, ou ils en sont des résumés. Ceux de Rheinau et du manuscrit d'Auxerre ne nomment pas sainte Junille ni saint Néon[2]; mais celui de Reichenau ne les omet pas[3]. Ces indications proviennent donc du texte original, qui a une grande portée, car il fut rédigé sur des catalogues dressés au temps de l'empereur Constantin, par les soins d'Eusèbe, comme nous l'avons dit (p. 263), et comme nous l'expliquons plus au long dans la note (A), qui termine ce chapitre.

Il en résulte que les trois frères jumeaux et leur aïeule et les saints qui furent martyrisés en même temps, étaient honorés à Langres dès la fin des persécutions. Alors les vieillards pouvaient encore savoir des détails positifs de leur vie et de leur mort par les contemporains. L'on était, à cette époque, exactement renseigné sur saint Bénigne de Dijon, qui vint à Langres et baptisa sainte Léonille et ses petits-fils. Des indications substantielles furent sans doute aussi consignées dans les préfaces de la liturgie gallicane, et servirent de fondement à la notice qui fut rédigée apparemment au VIIe siècle. Le vénérable Bède en eut connaissance au commencement du VIIIe, et la résuma dans son martyro-

1. Bibliot. nat., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 402 (XIVe siècle), *Breviarium Lingonense : In Festo geminorum. Antiphonæ et Responsoria*, fol. 222, et n° 1303 (XVe siècle); *Id.*, fol. 186.

1. « XVIIa *Januarii* (XVI *Kal. Februarii*) : Lingonis, passio sanctorum germanorum martyrum Speusippi, Elasippi, Melasippi, Leonellae, Meonis, Junellae. » (*Martyrologium Sancti Hieronymi.* — D'Achéry, *Spicilegium*, t. II, p. 2.)

Il est à remarquer que les martyrs ne sont pas appelés jumeaux, mais frères (germanorum). C'est probablement la leçon qu'il faut adopter. — Le texte publié par Dom Martène, d'après le manuscrit d'Auxerre du Xe siècle, n'a que ces mots: *Lingonis, Speusippi et Eleusippi et Meleosippi.* (*Thesaurus*, t. III, p. 1551.)

Le martyrologe de Gellone, écrit vers 804, porte: *Lingonis, Speusippi, Eleusippi et Meleosippi, Leonellæ martyres, cum sociis eorum* (D'Achéry, t. II, p. 26); celui de Wandalbert, qui date de l'année 848 environ : XVIIa *Januarii.*

Haec etiam socio Geminorum pollet honore,
Lingona quos uno celebrat plebs marmore tectos.

Les ossements des saints reposaient ainsi à Langres dans le même tombeau au temps de Wandalbert.

2. Bolland., *Junii*, t. VI, versus finem. *Martyrologium Rhinoviense*, p. 1 : « XVIIa *Januarii.* Lingonis, passio sanctorum martyrum Geminorum. »

3. *Ibid.*, *Martyrologium Richenoviense*, p. 6 : « XVIIa *Januarii.* Lingonis, passio sanctorum martyrum Geminorum Speosippi, Helasippi, Melasippi, Leonillae, Junillae, Neonis. »

BAS-RELIEFS DE TOMBEAUX CHRÉTIENS DE DIJON ET DE LANGRES.

(Apparemment IIIe siècle et fin du IIe.) COUTUMES ASIATIQUES POUR L'EUCHARISTIE

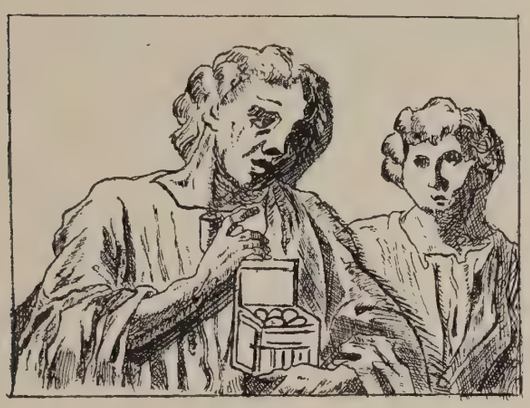

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

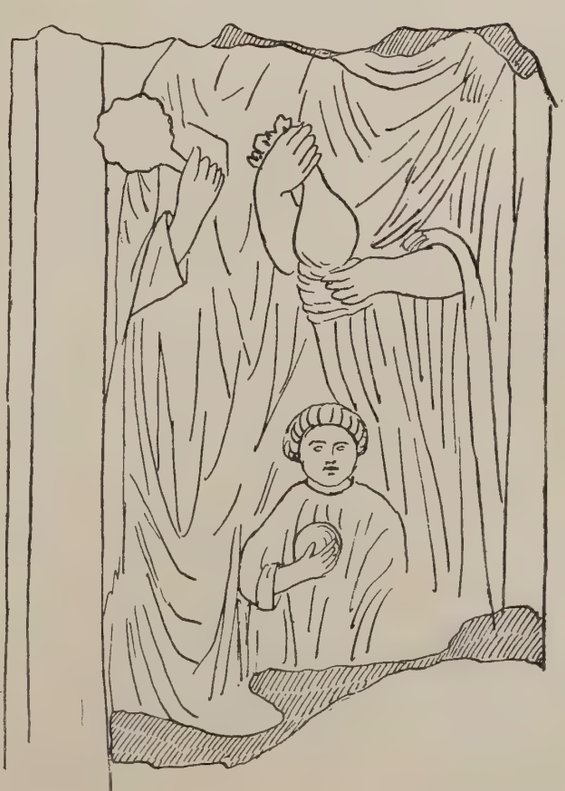

N° 6.

Planche VIII.

BAS-RELIEFS DE TOMBEAUX CHRÉTIENS DE DIJON ET DE LANGRES.
(Apparemment IIIe siècle et fin du IIe.) COUTUMES ASIATIQUES POUR L'EUCHARISTIE

N° 7.

N° 8.

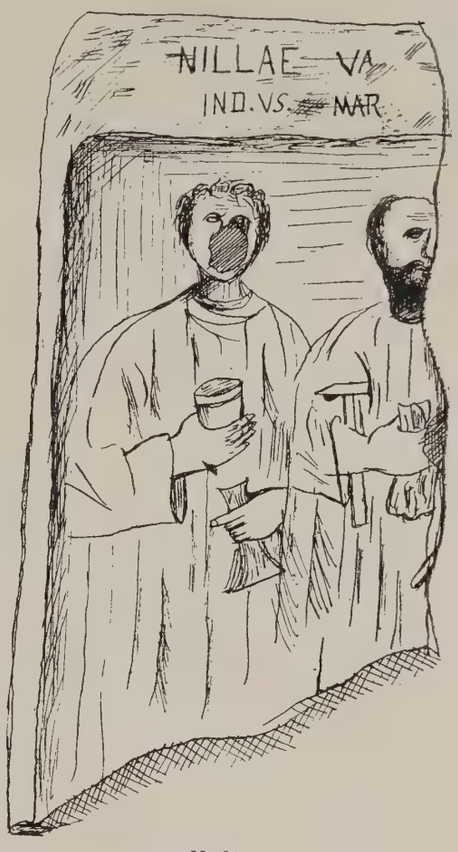

N° 9*.

N° 10*.

N° 12**.

N° 11*.

* Musée de Langres.
** Dans Caylus.

Planche IX.

loge, avec une abondance de détails annonçant qu'elle avait une certaine étendue[1]. Toutefois il ne rapporta pas que les saints avaient été instruits et baptisés par saint Bénigne. Cela n'est indiqué que dans une addition au texte des Bollandistes. Mais l'existence d'une notice au temps du vénérable Bède n'est point douteuse, car il ne consignait point de tradition vague; il ne se guidait que sur les documents écrits.

Apparemment elle a passé presque tout entière dans les *antiennes* et les *répons* de la fête des saints, tels qu'ils sont reproduits dans un bréviaire du XIV^e^ siècle, de la Bibliothèque Nationale. On sait que les *antiennes* et les *répons* furent en usage dans les Gaules, pour les solennités religieuses, dès la fin du V^e^ siècle, ainsi que le prouve une déclaration du concile d'Agde de 506[2], et ainsi que l'atteste saint Isidore de Séville[3]. Ils furent généralement empruntés à de vieilles notices, ou, quand il n'y avait pas de notice, ils relatèrent les principales traditions. Dans la suite, ils ne furent pas changés; on en ajouta d'autres quelquefois pour les besoins de l'office, au IX^e^, au X^e^ siècle, ou plus tard encore[4]. Ceux que l'on conserva dans l'office des saints jumeaux ont un caractère sérieux d'antiquité, et peuvent remonter au VII^e^ siècle, à cette époque où les abbayes devenues riches et florissantes, et les églises des évêchés, donnaient un grand éclat au culte des saints. Les trois frères jumeaux ayant été célèbres dans l'antiquité chrétienne, il ne serait guère possible de supposer que leur fête ne fût pas très solennelle, et qu'elle manquât d'*antiennes* et de *répons* au VII^e^ siècle. C'est le temps qui paraît convenir à la rédaction de ceux de l'ancien bréviaire de Langres. Ils donnent un récit achevé et suivi, comme s'ils comprenaient à peu près toute la relation primitive, et n'ont point de ces répétitions communes dans les offices des saints, où les renseignements faisaient défaut.

Ce n'est point la rédaction fade et délayée des hagiographes de l'ère carlovingienne; c'est le genre correct, substantiel, des moines et des clercs instruits, qui sortirent en grand nombre des écoles monastiques et des écoles épiscopales du VII^e^ siècle. Peut-être pourrait-on remarquer quelques manières de dire, que n'auraient pas adoptées des rhéteurs de la renaissance carlovingienne, et qui ressentent un peu la décadence latine et le style de l'Eglise, au lieu de l'imitation des écrivains du siècle d'Auguste. Telles sont : « O... Christi salvatoris clementiam, que tres viros insignes superni contuberni *presignasti sociari* collegio. » (*Lect. IIII, Resp.*) — « *Tripudiant sancte conversationis* Jhesu Christi. » (*Lect. V, Vers.*) — « Magno cruore stolas suas festinaverunt *candidare.* » (*Laud. Ant.*)

Cette dernière phrase paraît empruntée à l'Apocalypse de saint Jean : « *Laverunt stolas suas et dealbaverunt eas in sanguine agni* (VII-14). » Mais le terme de *candidare* qui remplace *laverunt* et *dealbaverunt,* est peut-être un débris des anciennes versions.

Tout ceci n'est cependant pas assez accentué pour avoir un caractère positif des temps qui précédèrent la renaissance littéraire de l'époque de Charlemagne. Mais, dans l'ensemble, ce n'est assurément pas la phraséologie creuse et clinquante du IX^e^ siècle qui distingue la rédaction. C'est d'une période plus reculée. S'il y a des discours directs dans la bouche des trois frères racontant leurs visions, ils ne sont pas développés comme dans les deux amplifications précédentes, et ils n'en sont pas des résumés. Cependant ils sont déjà des embellissements ajoutés aux traditions primitives, et aux indications sommaires des martyrologes, et à celles un peu plus détaillées qui pouvaient être dans les préfaces de la liturgie gallicane. Au VII^e^ siècle, on était déjà trop loin des événements pour rien apprendre de certain de la bouche des vieillards, et les merveilles racontées sur des saints si glorieux allaient grossissant de génération en génération. C'est ainsi qu'au milieu des tourments, alors qu'ils sont suspendus à un arbre, ils ne cessent de chanter des cantiques

1. « XVII^a^ *Januarii.* Apud Lingones, natale geminorum Speusippi, Elasippi et Melasippi; qui, cum essent viginti quinque annorum, cum avia sua Leonilla et Jonilla et Neone, martyrio coronati sunt, tempore Aureliani imperatoris. Gemini quidem in una arbore suspensi, ligatis manibus sursum, pedibus deorsum, ita extenti ut putarentur ab ipsa membrorum compage separari, et post hæc in ignem præcipitati, nec tamen flammis læsi, inter verba orationum simul migrarunt ad Dominum. » (BEDÆ, *Martyrologium.* — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 813-814 (Editio Bollandiana).

L'édition de Cologne est semblable; mais, après le texte des Bollandistes, il y a cette addition : « Ionilla hæc videns confessa est se etiam christianam, et post comprehensa a turbis, a capillis suspensa ac multis afflicta suppliciis, cum Christum negare noluisset, cum Leonilla est simul gladio perempta. Neon, exceptor gestorum, et ipse Christi nomen confessus, martyrio coronatus est. Docuit autem et baptizavit geminos hos Benignus presbyter, quem misit ab oriente beatus Polycarpus, beati Joannis apostoli auditor, in Galliam, cum Andochio presbytero et Thyrso diacono. Sepulti sunt autem iidem gemini in secundo milliario ab urbe Lingonensi. »

2. LABBE, *Concilia,* t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.* Cette ordonnance porte : « Comme il convient que l'ordre de l'Église soit gardé également par tous, il faut, ainsi qu'on le fait en tous lieux, qu'après les *antiennes,* les *collectes* soient récitées en leur rang par les évêques et par les prêtres. »

3. MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 744. — « Reponsoria ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine, quod uno canente, chorus consonando respondeat. » (S. ISIDORI HISPALENSIS, *De Ecclesiasticis officiis,* lib. I, cap. X : *De Lectionibus;* et cap. IX : *De Responsoriis.*)

4. Nous avons donné là-dessus de plus amples détails à propos de saint Saturnin (p. 6-7.)

d'actions de grâces, parce qu'ils sont jugés dignes d'avoir part aux fruits de l'arbre de la croix, et, au moment où ils rendent le dernier soupir, ils sont entourés d'esprits bienheureux avec lesquels on les voit monter au ciel. Ce ne sont plus les témoins de ces prodiges qui les ont racontés.

Mais les faits principaux restent appuyés sur des bases solides, et sont parvenus sûrement de la bouche des contemporains. Ce n'est pas seulement la brève, mais significative déclaration du martyrologe de saint Jérôme qui doit être acceptée, c'est-à-dire « que les trois frères jumeaux ont été martyrisés à Langres avec sainte Léonille, sainte Junille, saint Néon et saint Trudon »; c'est encore ce qu'affirment les *antiennes* et les *répons*, « que saint Bénigne les avait amenés à la foi, qu'ils furent suspendus à un arbre, et qu'ils furent honorés bientôt à cause de leurs miracles. »

Le lieu de leur martyre porte encore aujourd'hui le nom de *martyrat*. Il est dans le cimetière du village de Saint-Geôsmes, à une lieue à l'ouest de Langres. Les reliques des saints furent honorées de bonne heure dans la crypte que surmonta plus tard la basilique de la florissante abbaye de Saint-Geôsmes. Plusieurs rangs de colonnades de cette vaste construction ont été mis récemment au jour par les soins de M. l'abbé Bigolet, et annoncent un important monument, qui a d'ailleurs été classé parmi les monuments historiques. Il tarde aux amis de l'histoire que l'intérieur soit dégagé de ses ruines. Peut-être y verra-t-on quelque autel antique et des débris d'architecture primitive, qui jetteraient de la lumière sur les origines de l'église de Langres. Heureusement on a découvert dans le cimetière gallo-romain à l'est de la ville, au-dessous de l'hôpital de la charité, une pierre tumulaire, qui paraît bien contenir l'épitaphe de sainte Léonille, l'aïeule des saints jumeaux. L'écriture et les mots d'adieu sont tout à fait dans le genre de la fin du second siècle, ainsi que nous essayons de le montrer plus loin.

Il n'est pas question, dans les *antiennes* et les *répons*, de l'empereur Aurélien, ni de Marc-Aurèle. Mais puisque saint Bénigne avait baptisé les saints, c'est assez pour que la date de leur martyre puisse être fixée au temps de Marc-Aurèle. C'est alors que se forma l'église de Langres, qui eut longtemps des liens si étroits avec Dijon.

Quel évêque lui fut donné après saint Bénigne? Quelques-uns nomment saint Sénator. Mais aucun document positif ne le fait connaître. Ce que l'on peut croire, c'est que cette ville ayant déjà fourni sous Marc-Aurèle un contingent de martyrs, avait conservé un noyau de chrétienté, qui alla bientôt grandissant, et fut vainqueur, pour ainsi dire entièrement, de l'idolâtrie avant la fin du IVe siècle (A).

(A) **Le Martyrologe dit de Saint Jérôme.**

Les divers textes du martyrologe dit de saint Jérôme sont très différents les uns des autres. Les plus connus, ceux de d'Achéry et de Martène, ont reçu des additions locales dans les manuscrits de Corbie du XIe siècle et d'Auxerre du Xe. Ces additions relativement récentes sont en grande partie signalées par d'Achéry. Elles ne sont pas reproduites dans la plupart des exemplaires du martyrologe de saint Jérôme, et portent ainsi le cachet de leur provenance locale.

Mais cette compilation de l'exemplaire de Corbie contient, en outre, de longues séries de martyrs fournies par des catalogues, qui furent fondus ensemble et qui remontent apparemment au IVe et au Ve siècle.

Ceux qu'on a publiés dans ces derniers temps sont assurément les plus exempts de tout mélange, et sont des documents de la primitive Église; mais ils sont partiels, et ne peuvent être considérés comme uniques dans leur genre. Il y en avait de semblables dans plusieurs provinces. Celui qui a paru à Zurich, en 1887, par les soins de M. Egli[1], et qui avait été composé en syriaque l'an 412, ne comprend guère que les martyrs et les saints de l'Asie-Mineure, de Nicée, d'Antioche, de Nicomédie, etc. Il n'y a pas même de saints pour la moitié des jours de l'année.

Celui qui a paru en 1883, dans les *Analecta Bollandiana*, et qui fut commencé dans les premières années du IVe siècle, est tout différent.

Celui qui se lisait à Cordoue avant le Ve comprenait principalement les martyrs de l'Espagne. Il fut signalé par des évêques réunis à Milan sous le règne de Théodose; et toute l'assemblée en prit occasion d'écrire à saint Jérôme, afin d'avoir de lui une nomenclature un peu détaillée de tous les martyrs consignés dans le grand recueil de saint Eusèbe de Césarée[2].

Saint Jérôme leur répondit que l'évêque de Césarée avait déjà obtenu de Constantin, que des hommes instruits se missent à la recherche de tous les martyrs, qui étaient morts dans les provinces de l'empire. Un immense recueil de tous ces noms avait été composé, avec l'indication du jour de la mort et du genre de supplice. « C'est pourquoi, ajou-

1. Emil Egli, *Altchristliche Studien*; *Martyrien und Martyrologien ältester Zeit*, in-4°, Zurich, 1887. — Bibliot. nat., catal. 8°, H, 5226.

Ce martyrologe syriaque a été découvert par l'orientaliste anglais, W. Wright.

2. « Cum religiosissimus Augustus Theodosius Mediolanensium urbem fuisset ingressus, et universos episcopos Italiæ ad se invitaret... cœpit christianissimus princeps S. Gregorium episcopum Cordobiensis ecclesiæ in eo præferre antistitem, quod omni die sive non jejunans matutinas, sive jejunans vespertinas explicans missas, martyrum quorum natalitia essent plurimorum nomina memoraret, factum est ut omnes pariter statuerimus ad tuam scribere charitatem, quod ut famosissimum feriale de arcivis sancti Eusebii Cæsariæ Palæstinæque sacerdotis inquirens, martyrum ad nos dirigat festa, ut possit hoc officium per tuam sanctam industriam melius perfectiusque Dei martyribus exhiberi. » (Martène, *Thesaurus*, t. III, col. 1547 : *Epistola Chromatii et Heliodori episcop. ad Hieronymum.*)

tait saint Jérôme, nous avons des fêtes pour tous les jours et pour tous les mois... ; pour toutes les provinces et pour toutes les villes, nous avons plus de huit cent mille et neuf cent mille noms de martyrs. Il n'y a pas un jour qui n'en ait au moins cinq cents... et comme j'ai voulu abréger, je n'ai consigné dans ce recueil que les plus renommés[1]. »

Ce travail exécuté dans tout l'Empire, sous le règne de Constantin, ne fut pas transcrit partout dans son intégrité. Il y eut bien, il est vrai, des catalogues à peu près complets, dont parle saint Grégoire le Grand[2]; mais les diverses provinces retinrent surtout les listes des saints qui leur appartenaient par leur naissance ou par leur trépas.

Celle qui a été publiée en 1883, dans les *Analecta Bollandiana*, est assurément exacte, et l'on ne saurait nier son ancienneté. Elle passe pour avoir été surtout dressée à l'usage de l'église de Rome; car elle énumère beaucoup de martyrs des catacombes. Mais elle est si loin d'être complète et de reproduire l'immense collection recueillie par les ordres de Constantin et révisée par Eusèbe, qu'elle ne mentionne pas même saint Irénée, ni les martyrs de Lyon. Il est cependant bien sûr qu'Eusèbe, après en avoir parlé longuement dans son Histoire Ecclésiastique, ne les avait point passés sous silence dans le martyrologe.

Il arriva aussi que plusieurs de ces listes partielles se fondirent ensemble, et il en résulta des recueils plus ou moins étendus. Ceux de d'Achéry, de Martène, de l'abbaye de Gellone, qui sont les plus considérables, ne pouvaient donner un si grand nombre de saints de la Gaule, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et des bords du Rhin, s'ils n'avaient pas été formés de catalogues spéciaux, composés en Gaule, en Espagne, en Angleterre et en Germanie. Puisque la plupart des églises avaient l'usage de lire, avant la messe, les noms des martyrs honorés chaque jour, afin d'obtenir leur protection et d'inviter les fidèles à les invoquer, les catalogues étaient gardés avec respect. Si les nomenclatures de d'Achéry sont beaucoup plus longues que celles de Martène; si celles de Martène ou du manuscrit de Gellone sont plus longues que celles de Rheinau et de Richenau, c'est que les listes qu'on y fit entrer furent plus ou moins nombreuses, et plus ou moins étendues. Mais quand on voit des noms répétés sur les plus anciennes, on est fondé à croire qu'ils proviennent des catalogues dressés à l'origine, c'est-à-dire au IV^e^ siècle ou au V^e^. Il en résulte que les saints étaient honorés à cette époque et que les traditions sur eux étaient fixées; elles étaient encore, pour les points principaux, un écho vrai des récits contemporains, et peuvent ainsi servir de fondement à l'histoire. Sans doute, ce ne sont pas des démonstrations rigoureuses comme les démonstratrations mathématiques, mais les récuser absolument, c'est tomber dans la négation qui détruit l'histoire.

1. *Rescriptum Hieronymi...* « Constantinus Augustus cum Cæsaream fuisset ingressus... legitur Eusebium respondisse... sibi desiderium immobile extitisse, ut quidquid ubique in republica romana gestum sit erga sanctos Dei, judices succedentes in universo orbe romano sollicita perscrutatione monumenta publica discutiendo perquirerent, et quis martyrum, a quo judice, in qua provincia vel civitate, qua die, qua passione, perseverantia sua obtineret palmam de ipsis arctius sublata notitia ipsi Eusebio regio jussu dirigerent. Unde factum est ut idoneus relator existens ad ecclesiasticam historiam retexeret, et omnium pene martyrum provinciarum omnium romanarum diligens historiographus declararet, et quoniam omni die sacrificium offerentes eorum nomina meminissent, studentes qua die ipsum quo offerretur sacrificium victores diaboli extitissent, martyrii sui triumpho pollentes... singulorum dierum festa concripsimus. » (*Ibid.*, col 1548-1549.)

2. « Nos pene omnium martyrum, distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia agimus, non tamen eodem volumine, quis, qualiter, passus sit, indicatur; sed tantummodo locus et dies passionis ponitur. Unde fit ut multi ex diversis terris atque provinciis per dies, ut prædixi, singulos cognoscantur martyrio coronati. Sed hæc habere vos beatissimos credimus. » (*S. Gregorii papæ ad Eulogium, episcopum Alexandrinum, Epistola*, Epist. 29, lib. VII, Ind. 1.)

Voilà bien mentionnés le martyrologe comprenant les martyrs de tout le monde catholique, et l'usage de lire chaque jour la liste de ceux qui étaient honorés ce jour là.

EXPLICATION DES PLANCHES VIII et IX, p. 275-276.

N° 1. Stèle ou pierre dressée représentant deux personnages vêtus de tuniques à longues manches. Le plus âgé tient une boîte ouverte, dans laquelle sont des pains eucharistiques. Il les considère saisi de respect. Le jeune homme est encore, pour ainsi dire, un enfant. (Legouz de Gerland, *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon*, petit in-4°, 1771, planche IV, n° 2, p. 84-85.) Cette pièce n'existe plus.

N° 2. Stèle avec deux personnages vêtus de tuniques à manches courtes, formant un bourrelet vers le haut. L'un tient de la droite une bourse, et, de la gauche, une coupe : apparemment symboles de l'Eucharistie. (Legouz de Gerland, *ibid.*, pl. XXVI, n° 1.) Les tuniques ont été représentées comme fendues au bas. Elles ne le sont pas.

N° 3. Stèle représentant un personnage vêtu d'une tunique à manches courtes. Il tient de la droite une coupe. (Legouz de Gerland.)

N° 4. Fragment d'un bas-relief représentant la partie moyenne de deux personnages drapés. Celui de droite tient de la gauche un coffret, et de l'autre un vase qui serait peut-être un calice. Le coffret ressemble à celui du n° 1, et servait apparemment à contenir des pains eucharistiques.

Le personnage de gauche tient un rouleau de parchemin, probablement l'Evangile, de sa droite abaissée; et, de la gauche, un objet indéterminé.

(Dijon, Musée des Antiquités gallo-romaines, n° 133. Catalogue, p. 27. — Provenance : Dijon, Murs du Castrum.)

N° 5. Fragment de stèle représentant deux figures mutilées et drapées, sans tête et sans pied. Le personnage de gauche, qui semble être une femme, tient, de la main droite, une sorte de coupe à demi brisée. L'homme a, dans sa main gauche, une bourse et dans la droite un objet indéterminé. La présence de l'*Ascia*, annonce apparamment un monument païen.

(Provenance : Dijon, Murs du Castrum. — Musée des antiquités, n° 164.)

N° 6. Partie médiane d'une stèle à trois personnages. Un homme debout tient à la main une bourse. A son côté, sa femme lui pose la main gauche sur l'épaule, et tient de la droite un miroir. Entre les deux, un enfant portant une boule dans la main droite. Peut-être les signes de christianisme ne sont-ils pas ici suffisants. (Musée des antiquites de Dijon, n° 159.)

N° 7. Stèle à trois personnages. Une homme et une femme vêtus de la pénule à poignets tiennent ensemble une coupe. Le mari tient de la gauche une bourse. Entre eux un enfant présente un cœur sur sa main gauche. Il semble que c'est le symbole du mariage chrétien. (Legouz de Gerland, *Dissertation sur l'origine de la ville de Dijon.*) — Provenance : Dijon. Cette pièce a disparu.

N° 8. Stèle représentant un Gaulois vêtu d'une tunique à manches courtes, tenant, de la gauche, une coupe et, de la droite, un vase arrondi retenu par des chaînettes. L'inscription S...IANO pourrait faire supposer qu'il s'agit d'un prêtre de la même famille que ANIANVS, que nous avons vu plus haut, et qu'il porte l'Eucharistie, pour la conserver suspendue dans sa maison. Si l'inscription était complète, il s'agirait de *Janus*, le dieu de la paix : alors ce serait un *ex-voto* païen. Mais elle est incomplète, et il est fort probable que l'on doive lire SACERDOTI ANIANO. (Legouz de Gerland.) — Provenance, Dijon. Cette pièce disparu.

N° 9. Stèle à deux personnages vêtus de la pénule à poignets. Celui de droite tient à la main une bourse et un marteau. Celui de gauche est une femme. Les cheveux n'ont pas été dessinés exactement. Elle tient une coupe de la main droite, et de l'autre, une bourse. Il est probable que c'est un prêtre ou un diacre, exprimant ses adieux à la bienheureuse Léonille de Langres. L'inscription restituée semble être :

Leo/NILLAE VA/lerius
IN Deo Vivis, MARtyr.

« Valère à Léonille : tu vis en Dieu; tu es martyre. » Ces souhaits *In Deo vivas* se retrouvent sur les briques posées au-dessus des corps dans les catacombes. (Musée de Langres, n° 51). La stèle provient d'un cimetière gallo-romain, qui était au-dessous de l'hôpital de la Charité à Langres.

N° 10. Niche à plein cintre, où se trouve un personnage vêtu de la tunique courte, à poignets et portant de la droite une coupe et de la gauche un marteau. Cette coupe semble figurer l'Eucharistie. (Musée de Langres, n° 124.)

N° 11. Stèle quadrangulaire représentant deux personnages à tuniques courtes, et portant sur l'épaule une bande d'étoffe probablement noire, qui descend jusqu'à la hauteur de la poitrine. On voit de ces bandes descendant de chaque côté sur le devant de la tunique, depuis les épaules jusqu'au bas, dans des bas-reliefs des tombeaux des catacombes. Le laticlave des Romains était à peu près ainsi. L'un des personnages tient une coupe dans chaque main; l'autre une bourse également dans chaque main. C'étaient peut-être des diacres ou des clercs de l'église de Langres, ayant des symboles de l'Eucharistie. (Musée de Langres, n° 190.)

N° 12. Stèle ébréchée dans le bas et arrondie dans le haut. Le personnage est une femme vêtue de la longue robe à larges manches. Elle tient, de la droite, une boîte où sont pratiquées deux ouvertures, qui servaient peut-être à la suspendre par des cordons. C'est là que l'on aurait conservé l'Eucharistie, comme on avait coutume de faire dans les premiers siècles. Mais les signes chrétiens ne sont pas absolument positifs. (Caylus, *Recueils d'antiquités... grecques et romaines*, pl. III, t. CXXVI.) — Provenance : Langres. Cette pièce a disparu.

CHAPITRE IV.

LES NOMBREUX BAS-RELIEFS DES TOMBES CHRÉTIENNES DES PREMIERS SIÈCLES CONSERVÉS AU MUSÉE DE LANGRES, CADRENT BIEN AVEC LA DATE DU MARTYRE DES SAINTS JUMEAUX, C'EST-A-DIRE AVEC LES DERNIÈRES ANNÉES DE MARC-AURÈLE [1].

Sommaire. — Des bas-reliefs de pierres tumulaires montrent qu'apparemment les chrétiens de Langres étaient déjà nombreux au IIIe siècle et à la fin du IIe. On y remarque des coupes, des coffrets, des bourses, etc., qui désignent l'Eucharistie. — La fréquence des coupes rappelle surtout un usage des catacombes. — Ces symboles paraissent être de l'époque des persécutions. — Ils précèdent l'ère des Constantins, figurée surtout par les sarcophages et les monogrammes du Christ. — Ils rattachent les églises de Langres et de Dijon à celle de saint Polycarpe, disciple de saint Jean.

La présence des chrétiens dans la ville de Langres, leur nombre, leur importance, pendant la période des persécutions, se révèlent par les pierres tumulaires ornées de bas-reliefs, où des personnages habillés à la manière des Gaulois, comme on en voit sur les tombes de Metz et de Dijon, tiennent à la main des symboles du christianisme. Peut-être quelques-uns sont-ils vêtus de tuniques et d'insignes tels que les diacres et les clercs en portaient dans les cérémonies religieuses; mais ils craignaient de s'afficher au dehors avec des signes de leur foi, surtout dans les moments les plus périlleux de l'effervescence des païens; alors ils n'exposaient, sans doute, aux regards que ce qui n'était pas compris de la multitude, et n'éveillait pas les susceptibilités des prêtres idolâtres, ni des espions de la police impériale. La loi du secret, si scrupuleusement observée au IIe siècle et au IIIe, imposait partout une extrême réserve. S'il est permis de croire qu'elle était parfois moins stricte dans certaines villes des Gaules qu'à Rome et à Carthage, pendant les intervalles de répit des persécutions, jamais on n'oubliait que l'on était sous le coup des édits sanglants et, par conséquent, qu'il fallait se cacher. Il y a donc à hésiter pour savoir ce qui était spécialement chrétien dans plusieurs détails des costumes, qui sont là reproduits. Mais d'autres marques de christianisme ne sauraient être contestées.

Ces bas-reliefs, qui surmontaient les sépultures chrétiennes de Langres, offrent les mêmes particularités et les mêmes symboles que ceux de Dijon. On en avait déjà remarqué un certain nombre au siècle dernier. Caylus en a mentionné. Ceux qui ont été retrouvés, en 1845 et en 1863, dans le cimetière gallo-romain, au pied de la citadelle et ailleurs, et transportés au musée de la ville, dont ils sont une des richesses archéologiques, ne sont ni moins nombreux, ni moins variés, que ceux du musée dijonnais, et, dans leur ensemble, n'ont pas une signification moins positive pour indiquer les coutumes de la primitive Église. Isolés ou épars, ils seraient encore des indices à considérer; mais réunis ils marquent bien sûrement les habitudes et les préoccupations dominantes du peuple chrétien. On remarque surtout des coupes ou gobelets, des rouleaux de parchemin, des bourses, des coffrets, dans les mains des personnages, dont les vêtements ressemblent à ceux de Metz et de Dijon, et sont la tunique courte avec manches à poignets, et quelquefois la longue robe à manches tombantes, telles que celles de nos surplis actuels.

1. Voy. : le Musée des Antiquités gallo-romaines de Langres, nos 45, 49, 51, 84, 93, 116, 123, 124, 124 *bis*, 127, 132, 133, 140, 147, 148, 149, 157, 190.
— Notre planche IX, p. 276, nos 9, 10, 11, 12. — Notre planche X, p. 309, nos 1, 2 et 3.
— *Catalogue du Musée de Langres*, in-8°, 1873. (Bibliot. nat., Catal. L^{9}j — 1718 (A).

La fréquence des coupes de formes diverses, qu'on voit sur les bas-reliefs des tombes de Dijon et de Langres, nous reporte assez naturellement à l'époque des persécutions. Rien de plus ordinaire, dans les fouilles des catacombes, que de rencontrer des verres scellés avec du plâtre dans la paroi sablonneuse, à côté des *loculi*, où reposaient les corps des premiers chrétiens. Les parents y avaient marqué des formules d'adieu, des souhaits de bonheur, qui se retrouvent aussi sur les marbres funéraires et quelquefois sur les pierres des anneaux : « *Vive in nomine Christi! — In Deo vivas! — Irene vivas!* (pour *in pace vivas!*) — *Bibas in pace Dei!* (pour *Vivas pace Dei!*) — *Roxane Dei bene quesquas!* [1]. Ces coupes étaient fixées aux tombeaux après le festin d'adieu, qui suivait les funérailles. Elles avaient servi au défunt dans les agapes des fidèles, et sans doute aussi, dans les cérémonies religieuses, pour recevoir le précieux sang, que le diacre versait d'une amphore à anses pour la communion. Le Père Secchi, dans sa dissertation sur le corps de saint Sabinien (p. 39), est d'avis que c'étaient les calices dont les chrétiens avaient besoin pour communier, que chacun apportait le sien, et que l'on y marquait, sous des formules usitées parmi les païens, des phrases comprises seulement des initiés. C'est à ces *acclamations*, ou formules, qu'il faut recourir pour avoir le sens exact de certaines inscriptions gravées sur les plus anciens bas-reliefs des chrétiens de la Gaule.

L'ensemble des symboles relatifs à l'Eucharistie, indique que ces pierres tumulaires appartiennent à l'époque où les chrétiens emportaient la sainte Eucharistie dans leurs maisons, et la conservaient enfermée dans des coffrets, ou dans des bourses, ou suspendue dans des boîtes arrondies au sommet, qu'on appela des tours (*turres*). C'était le temps de saint Justin, de Tertullien, de saint Cyprien, qui parlent de ces coutumes comme étant ordinaires parmi les fidèles. Elles précèdent, dans leur généralité, la période des sarcophages, qui commença vers la fin du règne de Constantin, et fut très caractérisée dès le milieu du IVe siècle. Il semble qu'alors cette habitude d'emporter la sainte Eucharistie dans les maisons, avait disparu, au moins en grande partie, car elle n'avait plus de raison d'être : c'était dans les chapelles et les oratoires que tous allaient communier. Aussi ne voit-on plus rien sur les tombeaux historiés des catacombes ni sur ceux d'Arles, qui retienne ces symboles du IIe et du IIIe siècle : plus de coupes, plus de coffrets, plus de bourses, dans les mains des personnages représentés. Si les coupes de verre se sont rencontrées fréquemment aux catacombes, souvent brisées ou scellées auprès de la brique posée sur les corps, les coffrets, et surtout les bourses, ne s'y voient pas, ou presque pas, ni dans les sculptures, ni dans les peintures.

Il semble que les craintes continuelles où vivaient les chrétiens pendant les persécutions et la nécessité de soustraire l'Eucharistie aux profanations des païens, sont bien caractérisées dans ces bas-reliefs de Dijon et de Langres et aussi de Metz, où tant de pieuses familles témoignent quelle place la sainte communion tient dans leurs cœurs, et quelle sollicitude elles ont pour garder le secret sur nos sacrés mystères. La forme des sculptures et les sujets traités sont d'ailleurs tout à fait dans le genre des pierres tumulaires des Gaulois du Ier, du IIe et du IIIe siècle, lesquelles, ainsi que nous l'avons déjà remarqué pour Dijon, représentaient les défunts au milieu de leurs occupations favorites, ou avec les objets, les instruments de leur travail, les insignes de leur dignité. C'est le cachet du temps, qui se maintint, sans doute, encore çà et là jusqu'aux invasions barbares, mais qui alla s'effaçant et qui fut remplacé par les tombes quadrangulaires à couvercles prismatiques ou plats, avec des ornements, des sculptures, pour les personnages de marque, et sans ornement pour ceux des rangs inférieurs. Cette seconde période des tombes chrétiennes a laissé à Dijon et à Langres de nombreux spécimens. Elle est souvent caractérisée par les monogrammes du Christ.

Les trois reliefs que nous donnons, planche IX, nos 9, 10, 11, sont au musée de Langres (nos 51, 124, 190), le no 12 est dans Caylus. Il y en a un qui offre un intérêt particulier à cause de l'inscription : c'est le no 9. Le premier mot NILLAE semble indiquer sainte Léonille, la courageuse et intelligente chrétienne, qui avait été d'un si grand secours à saint Bénigne pour convertir les saints Jumeaux, et qui voulut être martyre à son tour. Il manque, sans doute, quelques lettres à son nom; mais on voit qu'elles ont été effacées sur la pierre, et la fin ne saurait guère se rapporter qu'à elle. La beauté relative de l'écriture convient au temps de Marc-Aurèle. Les mots qui suivent sont abrégés. Il semble que VA signifie VAlerius; IND., IN Deo;

1. Buonarotti, *Osservazioni sopra fragmenta di vasi*, in-fol., Florence, p. 170.

et VS, VIviS; MAR, MARtir; c'est-à-dire : *Valère à Léonille : Tu vis en Dieu, car tu es martyre.* — C'étaient les adieux que les chrétiens des premiers siècles adressaient à leurs martyrs. Ils les gravaient sur la brique posée au-dessus de leurs corps, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

Ces adieux ou ces souhaits des premiers chrétiens à leur amis ou à leurs parents, sont ce qu'on appelle des *acclamations*. Ils étaient fort en usage au second et au troisième siècle, non seulement aux catacombes, mais encore dans les Gaules, principalement à Arles, où l'on retrouve *Pax tecum* sur les pierres tumulaires.

Mais celui de Langres (IN DEO VIVIS) a une signification exceptionnelle. Suivant M. de Rossi et M. Edmond Le Blant, il se rapporte au second siècle ou au troisième. M. Le Blant dit, en rappelant une réunion présidée par M. de Rossi : « D'après le classement chronologique des inscriptions de Rome... l'acclamation *vivas in Deo* appartient aux premiers siècles de l'Église pour l'épigraphie funéraire, et se maintient encore au delà de cette époque sur les objets usuels. C'est ainsi que nous l'avons rencontrée à Lyon sur une bague du IVe siècle. (n° 29). La présence du *vivas in Deo* sur une tombe de la seconde Lyonnaise serait donc un fait inattendu[1] ».

Ce fait inattendu, que nous constatons au cimetière gallo-romain de l'hôpital de Langres, a donc une importance capitale, surtout étant sur le bas-relief de Léonille, l'aïeule des frères jumeaux, martyrisés sous Marc-Aurèle.

M. Edmond Le Blant se plaint de la légèreté avec laquelle ses devanciers ont traité un certain nombre d'inscriptions, dont la clarté ne frappait pas immédiatement les yeux. C'est une observation dont il est juste de tenir compte.

« Malgré leur zèle, dit-il, les guides vénérables qui ont si utilement ouvert la voie, n'ont pas toujours apporté dans leurs investigations tout le scrupule, toute la diligence, que met en œuvre l'érudition moderne. Trop souvent ils ont rejeté des fragments qui nous eussent faits plus riches. J'ai cru devoir suivre une autre méthode. Je vois dans l'étude des inscriptions un moyen plus haut. La diffusion de la foi doit y trouver une des plus sûrs éléments de son histoire. Qu'importe donc qu'une légende lapidaire soit entière ou fragmentaire ! qu'importe l'exiguité d'un débris, s'il peut attester l'existence d'une âme chrétienne aux lieux où il a revu le jour ! »

Ces sages paroles nous guident et nous encouragent pour conserver à cette épitaphe de sainte Léonille tout son vénérable cachet d'antiquité.

Les deux personnages qui sont là, portent des bourses à la main. Celui de gauche est une femme. Les cheveux ne sont pas exactement reproduits. C'est probablement sainte Léonille. Elle tient aussi une coupe ; l'homme, probablement un prêtre ou un diacre, qui est à ses côtés, porte un marteau. Ce marteau se voit encore à la main du personnage, n° 10, qui est dans une niche cintrée, appuyée sur deux chapiteaux de pilastres rectangulaires. Ce sont apparemment des signes d'une profession usuelle ou d'une fonction des clercs. L'on voit, dans Caylus et dans le Père de Montfaucon, une gravure représentant un mariage à l'époque gallo-romaine, et où les deux personnages servant de témoins, à droite et à gauche des époux, sont armés l'un et l'autre d'un marteau de la même forme. Etait-ce que chez les Romains l'on avait coutume de frapper trois coups de marteau, pour indiquer la conclusion d'un contrat, même du contrat de mariage ? On aurait peut-être quelques raisons de le supposer, car les Latins disaient : *frapper une alliance, une convention* (*icire fœdus*) ; et l'on retint plus tard l'habitude de se frapper mutuellement dans la main, lorsqu'on venait de conclure un marché. Ces marteaux des pierres tumulaires de Langres rappellent-ils quelque usage de ce genre ? On ne saurait le dire. Il est à croire qu'ils figurent plutôt une fonction cléricale, comme de frapper plusieurs coups pendant les saints mystères au lieu de sonner la clochette.

Les coupes et les bourses qui sont entre les mains des personnages n° 10 et n° 11, figurent apparemment l'Eucharistie. Une petite banderolle, descendant de l'épaule sur la poitrine des deux qui forment le n° 11, est peut-être un insigne de quelque dignité. Elle ressemble au *laticlave* des Romains.

Notre n° 12, planche IX, emprunté à Caylus[1], est une femme tenant à la main une boîte, percée de deux ouvertures, et servant peut-être à renfermer les pains eucharistiques. Alors on l'aurait suspendue par un lacet passé dans ces ouvertures. La pierre tumulaire n'est plus à Langres. Ces diverses figures de la plan-

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule.* Préface, p. 153.

1. *Recueil d'antiquités égyptiennes, gauloises, etc.*, in-4°, 1757, t. III, p. 422, n° 3. — Planche CXVI, n° 3.

che IX (p. 276) semblent généralement rappeler des souvenirs de l'Eucharistie.

Beaucoup d'autres bas-reliefs du cimetière gallo-romain de Langres représentent des fidèles, avec les instruments de leur travail, et une coupe, une bourse, une corbeille de petits pains, indiquant leur piété envers l'Eucharistie. Nous en reproduisons dans notre planche X, (p. 309, nos 1, 2, 3,) qui rappellent l'Évangile et des coutumes de l'Église des catacombes.

Le n° 1 est la représentation d'un jeune homme vêtu d'une tunique à courtes manches, tenant de la main gauche un rouleau à demi déployé, probablement le rouleau de l'Évangile, tel qu'on le voit souvent entre les mains du Sauveur et des apôtres sur les sculptures des catacombes. Que porte-t-il sous son bras? Peut-être un ustensile de sa charge de clerc des rangs inférieurs? On dirait que c'est un poisson qu'il tient entre ses doigts.

Au n° 2, une femme entre deux jeunes gens, qui paraissent du même âge, serre dans sa main droite un objet que l'on prendrait volontiers pour un poisson; mais ce n'est qu'ébauché et le doute peut être permis. Seulement les deux jeunes gens doivent serrer aussi le même objet encore moins bien exécuté ; et cette attention à figurer le même signe, porte à croire qu'il s'agissait de quelque chose de très important, comme pouvait être le poisson aux yeux des chrétiens, à qui il rappelait le Sauveur et les mystères du baptême et de la vie spirituelle.

Le premier mot de l'inscription supérieure IVT signifie probablement *vivit* ou *vivite*. C'est un espoir d'immortalité qui convient au christianisme.

Le n° 3 est une pyramide tronquée, dont la face principale porte l'inscription : « NIVALI SATVRNINI FIL. » Une palme est au-dessous. Elle a la forme d'une branche de palmier plutôt que d'une palme véritable. C'est ainsi qu'on la retrouve souvent aux catacombes, et que l'ont représentée Aringhi et Bottari. C'est un signe chrétien, qui annonce la victoire remportée sur le mal, et la palme que les élus tiennent dans le ciel, selon les paroles de saint Jean : *Et palmæ in manibus eorum.* (*Apoc.*, VII, 9). Celles que les païens figuraient sur leurs monuments, en l'honneur des vainqueurs ou des guerriers, sont ordinairement des palmes véritables. Il y a cependant quelques exceptions[1].

1. M. Hirschfeld, dans ses *Inscriptions de la Gaule Narbonnaise*, a représenté une palme peu différente de celle de Langres dans une inscription païenne de Vienne, n° 1856, et une autre, n° 1920.

Ici la ressemblance avec les gravures des symboles des catacombes porte à croire qu'il s'agit d'un chrétien.

Nous n'avons pas reproduit un bas-relief, n° 147 du musée de Langres, figurant un jeune homme qui tient à la main gauche une corbeille remplie de petits pains, et très semblables à celles qui se voient sur les tombeaux des catacombes, et qui rappellent la multiplication des pains et sont des figures de l'Eucharistie. Ce ne sont pas des fruits ; le point gravé au milieu pour indiquer le fruit ne s'y trouve pas. C'est ainsi qu'ils sont dans les vases des catacombes, où des colombes viennent les becqueter[1]; et sur une planche gravée par Mamachi. Celle-ci est particulièrement digne d'attention. Deux personnes sont occupées à recueillir ces petits pains, qui sont en très grande quantité sur des plaques de métal où ils viennent de cuire[2]. Les chrétiens des catacombes montraient ici la forme des pains eucharistiques.

Parmi ces tombeaux du cimetière gallo-romain de Langres, conservés au musée de la ville, plus de vingt mériteraient encore d'être signalés. Le caractère chrétien ne peut pas toujours être affirmé sans réserve; car on est au milieu des *ex-voto*, *des stèles et des cippes* païens, confondus dans les mêmes collections. Mais on voit là une idée commune à tout un peuple de cette époque de transition. Les mystères de la religion étaient l'objet des plus vives préoccupations des fidèles; l'Eucharistie surtout tenait une place capitale dans leurs cérémonies et dans leurs croyances, ainsi que l'attestent saint Justin, Tertullien, saint Cyprien. Alors c'était son souvenir qu'ils aimaient le mieux à conserver sur leurs tombeaux, sous les emblèmes qui leur étaient familiers, mais qui étaient cachés aux profanes.

L'analogie des symboles et des sculptures des monuments de Langres avec ceux de Dijon, indique tout à fait une même famille de chrétiens, qui avaient eu le même apôtre saint Bénigne pour les gagner à Jésus-Christ. Deux bas-reliefs de Dijon (nos 4 et 5 de notre planche VI, p. 241) ont une signification précise. Ils désignent à peu près certainement deux prêtres ou plutôt deux évêques de Dijon, qui ne sont mentionnés nulle part. Ils tiennent tous les deux la coupe de la main droite, et un livre de la main

1. Bottari, *Roma Sotteranea*, in-fol., t. I, tavola XVIII-XXIV.
2. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianorum Libri XX*, in-4°, Roma, t. III, p. 77.

gauche. L'inscription du n° 5, SACI...I... A.....NI P (n° 186 du musée) doit apparemment se rétablir ainsi : SACE*rdotis* A*nia*NI P*ater*. Celle du n° 4 (n° 210 du musée), EVIE... A/IA...V ANA FI... . *Evienus Anianus Anianì Filius*, est moins ancienne que celle de sainte Léonille. Dans la primitive Église, il arrivait fréquemment que des évêques et des prêtres avaient été mariés avant de se convertir au christianisme. Si la fin du mot *sacerdotis* n'est pas intégrale, on voit la place des lettres, et c'est le sens qu'appelle le personnage avec son livre et son calice. Au n° 8 est probablement un diacre. L'inscription est ..V...DIA... Au-dessus est la fleur de la vigne.

Ces divers monuments, nombreux à Dijon et à Langres, et ceux de la période des sarcophages, indiquent qu'il n'y avait pas eu de solution de continuité dans les conquêtes du christianisme depuis saint Bénigne jusqu'aux invasions barbares. Celui qui porte le nom de Léonille, dont la dernière partie NILLAE reste seule visible, reporte les plus anciens de la série à la fin du IIe siècle, au temps de Marc-Aurèle ; et si l'on ne peut déterminer d'autres dates, il est à croire qu'il s'agit généralement du IIIe siècle et de la fin du IIe.

Texte des antiennes et des répons de l'ancien office des saints Jumeaux [1].

In Natali sanctorum Geminorum.

Ad Mat.

Ant. *Isti sunt divini prelii bellatores fortissimi, quos Christus contra tartarei hostis certamina invicte fortitudinis armavit constantia, de quo tandem triumphantes perpetua celorum coronavit in gloria.*

In Ie Noct.

Ant. *Inclitos tres geminos Speosippum, Eleosippum atque Meleosippum, generosa Lingonum prosapia editos, rebus insignes, nobilitas sua reddebat et claros.*

Ant. *Pollebant quoque, cum rerum opulentia multiplici, litterarum scientia, sed errore prophano detenti conditorem ignorabant mundi.*

Ant. *Divina ergo favente gratia, vir insignis virtutibus sacerdos dirigitur Benignus, cujus doctrine facundia summe veritatis cognoscerent sacramenta.*

Lect. i. ℟. *Egregius Christi sacerdos, sanctitatis nitore conspicuus, urbem perveniens Lingonicam, beatissimam comperit Leonillam. Cujus devota jocunditate susceptus, sicut celeste munus, geminis presentatus est fratribus.*

℣. *Superna directus est pietate preventis et christiane militie mancipandis.*

Lect. ii. *Venerabilis itaque matrona divine dogmate legis edocta Leonilla clarissimos nepotes sanctissimi Benigni verbis acquiescere, et Christi fidem propensius hortabatur excipere.*

℟. *Ydolorum abhorrere cultum, ne mortis perpetue sortirentur interitum.*

Lect. iii. ℟. *Cumque jam sue salutis excepissent monita, conversi fratres beati sic affantur aviam : « Cur nobis abscondisti causam salutiferam, et Dei non revelasti gratiam dulcifluam ? »*

℣. *« Tam diu vite perhennis latuit cognitio, quoniam nobis non indicasti sermonis judicio. »*

In IIe Noct.

Ant. *Illustrissimus vir Speosippus per visum sibi ostensa referens ait :« Videbam ab avia mea sui me lactis ubertate potari, et ad futuri agonis certamina, confortari. »*

Ant. *Eleosippus letus visionis sue memor dicebat : « Rex mihi celestis rerum potentissimus et mirabilis triumphalem victorie pollicitus est victoriam. »*

Ant. *Vir venerandus inquit Meleosippus : « Regem conspexi excellentissimum nos pariter provocantem, baltheis ornatos, libertati perpetue donantem et numeratos nobiliter suo clarissimo palatio ordinantem. »*

Lect. iii. ℟. *O glorificundam Christi Salvatoris clementiam, que tres viros insignes superni contubernii presignasti sociari collegio, priusquam divine majestatis eos beatificaret confessio.*

℣. *Eterni commercii illis preparatur merces et post mundi labores sempiterna requies.*

Lect. v. *Athlete ergo eximii, divini misterii sacramentis instructi, protinus unda sacrati laticis purificati, et omni ydolorum spurcicia depulsa, in Christi confessione exultantes gratulantur.*

℟. *Crudelis erepti leonis de faucibus tripudiant sancte conversationis Jhesu Christi.*

Lect. vi. ℟. *Lingones interea proceres ut dogmata Christi suscepisse viros comperere sacros, undique concurrunt, verbisque minati urunt ipsos et flagriis afficiunt variis.*

1. Bibliot. nat., Nouvelles acquisitions lat. n° 402 (XIVe siècle) : *Breviarium Lingonense. In festo Geminorum; Antiphonæ et Responsoria*, fol. 222; et n° 1303 (XVe siècle) : *Id.*, fol. 186.

In III° Noct.

Ant. *Beatissimus Christi miles Speosippus dixit : « Per sevicie nostre perfidiam nos sancte fidei confessores celestis premii remuneratione simul ditabimur.*

Ant. *Dei virtute plenus ait Eleosippus : « Potiora gaudii nostri augmenta cumulabitis, dira supplicia nobis acrius irrogare parabitis. »*

Ant. *Sanctus Meleosippus constantissime persecutus inquit : « Nullus nequicie vestre terror Christum Dominum coget nos deserere nec aliquem faciet denegare. »*

Lect. vii. ℟. *Interriti tyrones invictissimi Dei magnalia confessione fatebantur liberrima. Tormentorum ingruentium cedes promptissima cordium alacritate prestolantes.*

℣. *Intrepidi corporum non verebantur penam et pro Christo vite subire jacturam.*

Lect. viii. ℟. *Extensi gloriosi milites unius arboris suspenduntur in robore, et inter cruciatus acerrimos pangebant Christo laudum gratissimum melos, quoniam crucis jura merebantur rependere in ligni patibulo.*

℣. *O felices predicandos martyres, qui pro summo deitatis nomine tres uno pendebant in stipite.*

Lect. ix. ℟. *Acerbis adest beatis illic auctor omnium, extinctisque rogis confert solatia sanctis cohors sacratorum parans spirituum, cum quibus etheream, multis cernentibus, aulam petivit, perhenni laureati stegmate (stemmate).*

℣. *Tripudiant magnum belli referendo triumphum polorumque palmas inferunt leti suas.*

In Laudibus.

Ant. *Sanctorum fratrum victricem constantiam subsecuta est illico fidelium devotio qui fidei fervore succensi magno cruore stolas suas festinaverunt candidare.*

Ant. *Leonilla Christi gratia roborata agonis loco sistitur adducta, quo mox capitis gratulante suscepto jugulo, beatorum nepotum sociari meruit collegio.*

Ant. *Dum Christum Dominum beata constantissime profitetur, Ionilla cervicibus violenter suspensa torquetur et lictoris truncata mucrone baptismatis et martirii ditatur honore.*

Ant. *Sacer Dei miles Neon inter frementes turbas Christum confessus exiliit, et crudeli mactatus cede celestia regna feliciter regnaturus pervenit.*

Ant. *Fidelis Christi cultor Turbon fidei sacre virtute fundatus, subsequendo Dominum belli triumphum victorie palmam triumphans athleta sidereum vexit ad thronum.*

Capit. Ant. *Avete sancti ortu fide gemini, o Speosippe speciose signis, Eleosippe bellator ecclesie, Meleosippe miles invictissime, nobis qui festum et letissimum diem vestro cruore consecrastis celebre vestris beatis cum comilitonibus pro nobis exorare queatis.*

24. — SAINT ANDÉOL NE FUT PROBABLEMENT PAS ENVOYÉ PAR SAINT POLYCARPE.

CHAPITRE I.

LES ACTES DE SAINT ANDÉOL, COMPOSÉS VERS LE MILIEU DU IXe SIÈCLE, SONT TRÈS LÉGENDAIRES, ET NE REPOSENT SUR AUCUN FONDEMENT VÉRITABLEMENT ANCIEN [1].

Sommaire. — Aucun des vieux martyrologes ne mentionne saint Andéol, avant celui d'Adon. — Les *antiennes* et les *répons* de sa fête sont tirés en très grande partie de l'office de saint Andoche d'Autun, et ne semblent pas antérieurs à la fin du IXe siècle. — La chapelle dédiée à saint Andéol, et qui donna naissance à l'église de Saint-André-des-Arts, n'existait pas au VIe siècle. — Les inventions les plus inadmissibles forment la trame historique de ses Actes. — Aucune donnée certaine ne vient les corroborer. — Ils ne méritent pas créance même sur les points principaux.

Saint Andéol passe pour avoir apporté la foi à Carpentras et dans le Vivarais au temps de saint Polycarpe, vers 160, et pour y avoir souffert un martyre tellement cruel qu'il aurait eu la tête sciée en deux par une scie de bois. Il aurait été fort en évidence, et serait venu en qualité de sous-diacre, avec saint Andoche, saint Tyrse d'Autun, et saint Bénigne de Dijon. Mais ce sont là des traditions qui ne remontent pas aux premiers siècles, car elles ne sont pas appuyées sur le martyrologe de saint Jérôme, ni sur ceux du vénérable Bède[2] et de Wandalbert. Tous mentionnent saint Andoche, saint Tyrse et saint Bénigne; et ils n'auraient pas omis leur compagnon, élevé à la même école de saint Polycarpe, si les fastes des martyrs des Gaules avaient eu consigné son nom dans les premiers siècles, avec ceux des apôtres d'Autun et de Dijon. Il aurait eu sa place à côté d'eux à l'origine, comme il l'obtint dans la suite; on n'aurait pu ni voulu l'en exclure. Ce silence ne permet pas d'admettre la tradition qui lui décerna plus tard des titres de gloire inconnus dans l'antiquité chrétienne, d'autant plus que rien dans les monuments antérieurs au IXe siècle ne vient le signaler à la vénération. Les martyrs furent généralement honorés de bonne heure, et il l'eût été comme les autres, s'il avait été de leur temps.

Le martyrologe d'Adon, mort archevêque de Vienne en 873, est le premier qui l'ait mentionné, en signalant l'horrible supplice de la scie de bois[1]. C'est, sans doute, vers cette époque du milieu du IXe siècle, que son office fut composé, et que des *antiennes* et des *répons* historiques commencèrent à redire son histoire, puisqu'il était resté totalement dans l'oubli auparavant, ainsi que le fait voir le procès-verbal de la reconnaissance de ses reliques[2]. Mais si on les compare à ceux de la fête de saint Andoche et de saint Tyrse d'Autun, adoptés eux-mêmes pour saint Bénigne de Dijon, l'on s'aperçoit qu'ils sont identiques sur beaucoup de points. Seulement l'ancien office d'Autun ne porte que les noms de saint Andoche, de saint Tyrse, de saint Bénigne, et il a suffi d'y ajouter celui de saint Andéol, sous-diacre, pour mettre celui-ci au rang des premiers.

Qui se permit cette licence et fit venir quatre disciples de saint Polycarpe, au lieu de trois ensemble, dans cette partie de la Gaule, où devaient travailler saint Andoche et saint Bénigne? Ce fut, sans doute, une supposition que firent ceux qui voulaient glorifier saint Andéol, et le constituer patron du Vivarais avec une auréole de sainteté toute resplendis-

---

1. Voy: L'abbé Rouchier. *Histoire du Vivarais*, in-8°, Paris, 1861; t. I, p. 473-526: *Éclaircissements sur l'apostolat de saint Andéol.* (Bibliot. nat., catal. L² k. 1815.)

Jean Columbi, *De rebus gestis episcoporum Vivarensium*, in-4°, Lugduni, 1651, p. 8. (Bibliot. nat., catal. L³ k. 722.)

Bolland., Iª *Maii*, t. I, p. 35: *De sancto Andeolo.* — Id., Iª *Novembris*, t. I, p. 165: *S. Benigni Passio sexta.* — Un passage redit en d'autres termes le commencement des Actes de saint Andéol.

2. Parmi les manuscrits qui reproduisent les Actes de saint Andoche, on peut citer celui de la Bibliothèque nationale, n° 11757, fol. 31 (XIIIe siècle).

1. « *Kal. Maii* (Iª *Maii*). — In Galliis, territorio Vivariensi, in loco qui vocatus est antiquitus Gentibus, sancti Andeoli subdiaconi, quem misit ab oriente sanctus Polycarpus, cum beato Benigno et Andochio, presbyteris, et Thyrso diacono, ad praedicandum verbum Dei in Galliam. Cujus praedicatione Caesar Severus comperta, spinosis fustibus crudelissime flagellatum in carcerem trudi præcepit; et alia die productum cum videret superari non posse, jussit ad similitudinem gladii de ligno durissimo ensem fieri, et in crucis modum caput ejus scindi. Quod cum factum fuisset, eliso in terram cerebro, gloriosa morte translatus est. » (Adonis, *Martyrol.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 254.)

— On ne peut considérer comme authentique le texte du vénérable Bède donné dans l'édition de Cologne, car il n'est pas dans l'édition des Bollandistes, et est apparemment une addition. Il est ainsi conçu : « Iª *Maii.* In Galliis, S. Andeoli subdiaconi sub Severo Cæsare, cujus caput in modum crucis scissum cum ligno est. » (Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 898).

2. Ce procès-verbal fut dressé le 7 août 1662 par Louis de Suze, évêque de Viviers. Voy. L'abbé Rouchier, *Histoire du Vivarais*, in-8°, Paris, 1861 ; t. I, p. 514.

sante de merveilles. La supposition fut acceptée comme un fait incontestable. Nous mettons plus loin les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Andoche et de saint Tyrse, en regard avec ceux de l'office primitif de saint Andéol. On verra que celui-ci a été simplement copié, dans ses parties historiques, sur le précédent, avec la seule addition du nom de saint Andéol. Mais, à son tour, saint Andéol ne figure ni dans les livres liturgiques d'Autun, ni dans ceux de Dijon.

Ceci ne permet pas de croire que l'apôtre du Vivarais avait été honoré en même temps que ses prétendus collègues d'Autun et de Dijon. Puisqu'on ne savait rien de lui, quand on composa l'office de ces derniers, c'est que l'antiquité chrétienne n'en avait rien transmis. Dans les lieux où il fut particulièrement honoré, c'est-à-dire à Carpentras et dans le Vivarais, aucun souvenir ancien et précis n'en était resté. Nulle tradition particulière, provenant de la contrée, ne figure dans ses *antiennes* et ses *répons :* tout y est puisé à la source étrangère de *l'antiphonaire* d'Autun. Si cet *antiphonaire* fut rédigé, dans sa partie la plus ancienne, vers la fin du VII^e^ siècle, une autre partie est plus récente et contient des lambeaux des Actes du IX^e^ siècle. Alors l'office de saint Andéol, qui reproduit les unes et les autres de ces *antiennes*, ne peut être que postérieur à l'ère carlovingienne; et il était impossible qu'il put être un écho même lointain des récits oraux donnés par les vieillards les plus rapprochés des persécutions. Aucune des indications qu'il renferme ne peut donc reposer sur des fondements solides.

Il y avait bien à Saint-Germain-des-Prés et à l'église de Saint-André-des-Arts, à Paris, des preuves positives de l'antiquité du culte de saint Andéol; mais il ne paraît pas qu'on puisse les faire remonter jusqu'au VI^e^ siècle. Après avoir cité la charte de fondation de l'église de Saint-Vincent (Saint-Germain-des-Prés) par Childebert I (556), l'auteur de l'article du *Gallia Christiana* rappelle que ce prince avait donné à Saint-Vincent le fief d'Issy et de ses dépendances, et qu'il y ajouta l'oratoire de Saint-Andéol martyr, premier patron de l'église de Saint André-des-Arts[1]. Cette paroisse de Saint-André avait pris son nom, suivant Sauval, d'une vigne ou d'un enclos, sur lequel était bâtie une chapelle dédiée à saint Andéol, et remontant d'après Baillet au VI^e^ siècle[1]. D'autres disent que ce fut seulement sous le règne de Louis VII, en 1137, que cette chapelle avait été bâtie; et elle fut convertie en église paroissiale sous Philippe-Auguste, vers 1210. Ainsi son origine ancienne est loin d'être établie. Elle ne figure pas dans les vieux documents du diocèse de Paris : ni dans la charte de la noble dame Ermentrude qui, en 700, fit des dons aux églises de cette ville; ni dans les anciens titres de Saint-Germain-des-Prés. Puisque l'acte de fondation de cette dernière église a été conservé, si Childebert I avait donné lui-même la chapelle de Saint-Andéol, on ne voit pas pourquoi elle n'est pas mentionnée dans sa charte. Saint Grégoire de Tours, qui passe en revue tous les principaux martyrs et les principaux confesseurs de la Gaule, ne sait rien non plus de l'apôtre du Vivarais.

La légende sur son apostolat et son martyre s'enfla de merveilles outrées, et d'autant plus inadmissibles, qu'elles ne pouvaient avoir été transmises par les générations rapprochées de l'époque de sa mort, lui que tous avaient laissé pendant des siècles sans même une brève mention dans les martyrologes. L'auteur des Actes de son martyre donna encore bien autrement carrière à son imagination que celui des *antiennes* et des *répons* de son office.

Les hagiographes avaient déjà créé beaucoup de merveilles pour faire intervenir saint Irénée auprès de saint Polycarpe, dans une vision, afin que celui-ci envoyât dans les Gaules quelques-uns de ses disciples, tels que saint Ferréol et Ferjeux de Besançon; saint Fortunat, saint Félix et saint Achillée de Valence; saint Andoche et saint Tyrse d'Autun; saint Bénigne de Dijon. Toutes ces diverses églises voulaient, de quelque manière, tenir le bienfait de la foi de saint Irénée. Alors elles prétendaient que ce saint, après son martyre, avait apparu à son maître, l'évêque de Smyrne, et lui avait dit de la part de Dieu d'évangéliser la Gaule par des prêtres et des diacres formés à son école. Cela ne pouvait être, car saint Polycarpe fut martyrisé vers 169, plusieurs années avant saint Irénée. Nul ne trouva les dates en contradiction; les récits se propagèrent sans réclamation, du IX^e^ au XV^e^ siècle, comme s'ils avaient été l'expression fidèle des traditions contemporaines. L'erreur se propagea entourée de fantaisies de la légende.

1. *Gallia Christiana*, t. VII : *Ecclesia Parisiensis*, col. 110.

1. Sauval, *Histoire des antiquités de Paris*, in-fol., Paris, 1726; t. I, p. 427.

Pour saint Andéol, le goût du merveilleux, dans l'auteur de ses Actes, s'accroît pour ainsi dire, de l'absence même de tout document certain, et des merveilles déjà racontées des prétendus compagnons du saint. Sa relation, regardée à tort comme ancienne, se retrouve dans les manuscrits du XI^e^, du XII^e^, du XIII^e^ siècle, comme dans le texte des Bollandistes, sauf que ceux-ci ont supprimé, au commencement, le nom de saint Irénée, qui ne pouvait évidemment avoir demandé, après sa mort, dans une vision, à son maître saint Polycarpe, d'envoyer des missionnaires dans les Gaules. Qu'on juge de l'invention féerique des merveilles toujours renaissantes. Saint Irénée après son martyre, apparaît à saint Polycarpe et lui dit de faire partir saint Andoche, saint Tyrse et saint Bénigne pour la Gaule. Ceux-ci se hâtent de s'embarquer et relâchent en Corse. Là, saint Irénée apparaît à saint Bénigne et demande que tous trois attendent dans cette île l'arrivée du sous-diacre Andéol. Une troisième fois le même saint martyr apparaît pour presser saint Polycarpe d'envoyer le sous-diacre Andéol rejoindre ses frères. Arrivés tous à Marseille, ils se dirigent vers Lyon et se rendent auprès de l'évêque Zacharie, qui se cachait dans les cryptes des martyrs, parmi les tombeaux. Ici un ange de Dieu vient leur annoncer de sa part que le bienheureux Andéol doit aller à Carpentras. Ayant redescendu le Rhône, le saint s'en va à Barbogate et au lieu appelé plus tard Bourg-Saint-Andéol. Il endure le martyre et a la tête sciée par une scie de bois. Alors une fervente chrétienne nommée Tullie, ayant découvert son corps mutilé sur la grève, au bord du Rhône, vint l'enlever pendant la nuit, et lui donner la sépulture.

Nous résumons le texte de la Bibliothèque nationale (man. n° 11757, fol. 31, XIII^e^ siècle). On n'y vit plus, pour ainsi dire, que dans le monde surnaturel; les anges et les esprits bienheureux sont constamment en scène. Les difficultés sont aplanies par des miracles continuels; et les invraisemblances sont couvertes par des suppositions qui passent pour des faits avérés. Mais en réalité les complications se dressent de toutes parts pour détruire les bases mêmes du récit. Aucune des notices primitives sur saint Bénigne ne fait allusion à ces épisodes de l'arrivée des saints dans la Gaule. Il n'y a que ses derniers Actes amplifiés qui en parlent positivement; et ils n'en parlent que d'après les Actes mêmes de saint Andéol, qu'ils indiquent comme la source de leurs renseignements. Ils n'étaient appuyés sur aucun écrit ancien pour affirmer ces interventions continuelles des anges.

La relation sur saint Andéol est dans le genre des hagiographes de la fin du IX^e^ siècle, qui avaient déjà entre les mains de nombreuses Vies de saints développées avec ampleur, et ornées de merveilles par leurs devanciers de l'époque carlovingienne. C'était à qui déploierait le plus de faconde oratoire, et poétiserait le mieux les prodiges consignés dans ces écrits, ou répandus par des traditions incertaines. Alors un lettré de la dernière période de l'ère carlovingienne voulut surpasser la plupart des hagiographes, en multipliant sans fin les merveilles en faveur de l'apôtre du Vivarais. Il s'étendit dans ses Actes avec toute l'ampleur, les discours, la mise en scène, que comportait la réputation d'un martyr et d'un disciple de saint Polycarpe. Il précédait un peu Adon qui le cite dans son martyrologe composé vers 870[1]. La première partie seulement passa en substance dans les derniers Actes de saint Bénigne, qui sont insérés dans l'année sainte de Wolfhard de Hafenrichten, en Bavière, hagiographe du IX^e^ siècle[2]. Tous les longs épisodes de

1. ADONIS, *Martyrol.* : I^a^ *Maii* — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 254.

2. *Idem.* Nous comparons un passage des Actes de saint Bénigne avec la relation sur saint Andéol.

Texte de la vie de saint Andéol. (*Cap. I.*)

6. Et dum ibidem morarentur, angelo Domini adveniente, visum est sanctis fratribus ut beatum Andeolum ad Carpentoracensem urbem prædicationis gratia destinarent. Tunc valedicentes sibi ac flentes oraverunt sic : « Respice, Domine Jesu Christe, servos tuos in hoc loco nunc peregrinos; et praesta ut quos nunc facis absentia corporali esse divisos, in conspectu majestatis tuae reportantes fructus justitiae facias adunatos. » Tunc beatissimi sacerdotes Benignus et Andochius, una cum Thyrso diacono, ad Augustodunensem urbem properant festinanter. Que autem miro modo de ipsis acta fuerint, gesta Passionis eorum manifeste declarant.

Cap. II. Sanctus vero Andeolus ad urbem Carpentoracensem festinans, et per aggerem publicum iter agens, usque ad Rhodanum fluvium pervenit; ibique inventis negociatoribus, cum ipsis navali evectione usque ad locum qui Bergoiate vocatur (Bergoate ou Barbogate — la Berreria) descendit. (BOLL., I^a^ *Maii*, t. I, p. 36 : *Vita S. Andeoli.*)

Texte des Actes amplifiés de saint Bénigne. (*Cap. II.*)

8. Cum jam profectionem pararent, et simul tendere cogitarent, praemoniti sunt ab angelo sancto ut Andeolum ypodiaconum ad Carpentoracensem urbem prædicationis causa transmitterent; ipsi vero coeptum iter intrepidi explerent. Haec civitas per id temporis a turbis promiscuarum incolebatur gentium; nunc ingentes tantum ruinae et quaedam fundamentorum visuntur indicia. Valedicentes ergo sibi deprecabantur Dominum ut eos propter nomen suum sanctum exules et peregrinos dignaretur respicere, et quos nunc terrarum spatia separabant, in illa cœlesti Jerusalem, animarum lucra et fructum justitiae reportantes, iterum dignaretur propitius adunare. Quid tunc doloris, quid putamus tristitiae sanctorum animos persensisse, quantos curarum aestus profundo in corde versasse...

9. Sancto Andeolo ad prædictum locum iter arripiente, hi tres viri sanctae Trinitatis munere fulgentes ad urbem Augustodunum iter dirigunt. (BOLL., I^a^ *Nov.*, t. I, p. 165 : *S. Benigni Passio sexta.*)

la seconde partie n'y furent pas ajoutés, car ils étaient étrangers à l'histoire de saint Bénigne.

Ce serait donc au IXe siècle que les récits sur saint Andéol auraient commencé à se fixer par écrit. Alors comment reprendre avec certitude et avec d'abondants détails le fil des événements accomplis au milieu du IIe siècle?

Les traditions orales ne pouvaient plus rien faire connaître de positif après un intervalle de cinq ou six cents ans. Les martyrologes étaient muets; rien n'avait été marqué dans les préfaces et les oraisons de la liturgie gallicane, puisque le culte du saint n'avait pas encore commencé au VIe ni au VIIe siècle, et qu'on ignorait où reposait son corps jusqu'au moment où il fut retrouvé par Jean Bernoin, évêque de Viviers, en 858, ainsi que nous le dirons plus loin. Tout ce qui provient des relations écrites n'a donc pas de valeur historique.

CHAPITRE II.

LES MONUMENTS DE L'ARCHÉOLOGIE N'APPRENNENT RIEN DE SAINT ANDÉOL AVANT LE MILIEU DU IXe SIÈCLE; MAIS DES INSCRIPTIONS ÉTABLISSENT L'EXISTENCE D'UNE CHRÉTIENTÉ A CARPENTRAS VERS LE COMMENCEMENT DU IIIe.

Sommaire. — Le cachot souterrain où le saint aurait été enfermé ne saurait être une crypte des premiers siècles. — Le sarcophage où auraient été déposés ses ossements, ne les reçut que fort longtemps après le martyre. — Sa destination primitive pour un enfant païen et sa forme exiguë, montrent qu'il ne servit pour saint Andéol que dès le milieu du IXe siècle environ. — Inscriptions chrétiennes qui sont peut-être antérieures à Constantin.

Si l'on interroge les documents de l'archéologie, les tombeaux, les oratoires les plus anciens, l'on n'a guère que les inscriptions, pour affirmer l'existence d'une chrétienté des premiers siècles, dans les lieux évangélisés par saint Andéol.

Jean Columbi, dans son livre des Gestes des évêques du Vivarais (*De rebus gestis episcoporum Vivarensium.*), assure, il est vrai, qu'à l'endroit appelé autrefois Gentibe (*Gentibus*) et aujourd'hui *Bourg-Saint-Andéol*, se voyait un cachot souterrain, où le martyr, chargé de chaînes, aurait été enfermé, et où s'opéraient fréquemment des miracles. « Mais cette crypte construite sous le temple de Mars, ne saurait, disent les Bollandistes, appartenir à une très haute antiquité, car c'étaient les chrétiens, à l'époque où la paix leur fut pleinement accordée, et non les païens, qui construisaient de la sorte des cryptes au-dessous des temples [1]. » Cette observation a de l'importance. A supposer que ce souterrain ait été creusé dans les premiers siècles pour servir de sépulture ou de *columbarium* à quelque riche famille, sa destination ne pouvait cesser d'être païenne qu'après la destruction du temple de Mars ou sa transformation en église chrétienne : cela ne pouvait avoir lieu que dans le courant du IVe siècle.

Un monument qui paraît avoir plus de signification, est le tombeau de saint Andéol, qui se voit dans l'église de Bourg-Saint-Andéol. C'est un sarcophage en marbre blanc, mesurant 1m 25 de long à l'intérieur, de 0m 60 de large et de 0m 71 de haut. Il avait été fait primitivement pour un enfant païen de cinq ans et demi, avec des ornements d'une belle exécution. La face antérieure représente deux génies ailés, qui soutiennent en volant un cartouche dans lequel est l'inscription suivante :

D. M.
TIB. IVLI. VALERIAN
O. ANV. V. M. VII. D. VI
IVLIVS. CRANTOR ET
TERENTA. VALERIA
FILIO DVLCISSIMO

Aux Mânes de Tiberius Julius Valerianus, mort à l'âge de cinq ans, sept mois, six jours. — Julius Crantor et Terentia Valeria à leur fils chéri.

Au-dessus du pied de chaque génie est une colombe aux ailes déployées. En dessous du cartouche, sous les mains des génies, on voit un lapin ou loir endormi; et plus bas, un arc détendu et un carquois vide. Les deux petits côtés du sarcophage sont ornés de guirlandes. Tout est païen.

Les symboles annoncent cependant une croyance à l'immortalité de l'âme figurée par ces colombes qui déploient leurs ailes pour s'envoler.

Mais l'on croyait, dans la contrée, que le corps du saint y reposait, et que même il y avait été déposé par Tullie. C'était une persuasion générale.

Or, est-il admissible qu'une chrétienne soit venue, après le dernier supplice, l'enlever pendant la nuit, l'embaumer et le déposer dans un

1. Voy. Jean Columbi, *De Rebus gestis episcoporum Vivarensium*, in-4°, Lugduni, 1651.
L'abbé Rouchier, *Histoire du Vivarais*, in-8°, Paris, 1861 : *Détails sur le sarcophage de saint Andéol*, p. 514 et suiv. : *Procès-verbal de reconnaissance des reliques de saint Andéol*, rédigé le 7 août 1662, par Louis de Suze, évêque de Viviers.

1. « In locum quemdam Gentibus nunc Burgum Sancti Andeoli vocatum... » (*De Rebus gestis episcoporum*, a R. P. Jean Columbi, p. 8, in-4°, Lugduni, 1651. — Bibliot. nat., Catal. L3K, 722.)

sarcophage, qu'elle avait trouvé ? Non : il est impossible que tout se soit passé de la sorte. Le corps ne pouvait tenir dans un tombeau de 1[m] 25 de long, sur 0[m] 60 de large. C'était l'espace suffisant pour un enfant de cinq ans et demi ; mais non pour un adulte. Cette femme, qui survient pendant la nuit et qui a un sarcophage à sa disposition, a déjà de quoi vous surprendre ; mais l'impossibilité de cette inhumation est manifeste.

Ce furent les ossements desséchés qui purent être mis à la place de ceux de l'enfant, à une époque très éloignée des premiers siècles. Le sarcophage construit en pleine prospérité du paganisme, comme l'indique sa beauté d'exécution, ne pouvait être violé et livré à des chrétiens pour une sépulture de martyr, que fort longtemps après les persécutions, alors qu'il n'y avait plus ou presque plus d'idolâtres, et que personne ne pouvait élever de protestation. Dans cette partie du sud-est de la Gaule, les sarcophages païens ne sont généralement pas du premier, ni du second siècle ; ils commencent surtout à paraître quand l'usage en a été remarqué parmi les chrétiens, et qu'il a plu à des familles idolâtres. Il est par conséquent à croire que l'enfant de cinq ans et demi n'était pas mort avant la fin du II[e] siècle ; et il avait fallu que ses ossements fussent réduits en poudre, avant que personne eût osé les enlever et les remplacer par ceux de saint Andéol : ce qui nous amène à une époque relativement bien éloignée des temps apostoliques.

Cela n'empêche nullement que les reliques y aient été déposées ; et les chrétiens n'avaient garde de les mêler aux cendres des païens. On a beaucoup d'exemples de ces tombeaux antiques, qui ont servi à inhumer des saints ou de hauts personnages chrétiens. A Soissons saint Voué et saint Drausin avaient deux tombeaux de pierre richement sculptés, dans l'église de Notre-Dame. Ils ont été gravés dans la *Dissertation du P. Poupart, sur deux tombeaux... de Notre-Dame de Soissons* (Paris, 1710, in-12) ; et dans les *Annales des Bénédictins*. « Le style du premier, dit Mabillon, est celui des tombes du sud-est de la Gaule ; ce monument me paraît appartenir au IV[e] siècle. Le second d'une époque plus basse, rappelle, par son ornementation les sarcophages du sud-ouest. Tous deux sont antérieurs à l'âge des saints de Soissons, qui vécurent au VII[e] et au VIII[e] siècle, mais dont les corps ont pu, suivant l'usage, être déposés dans des sarcophages antiques. » (MABILL., *Annal. Bened.*, t. 1, p. 622.) Ceux-ci étaient chrétiens[1], mais on n'hésitait pas à en prendre qui fussent païens.

Un beau sarcophage était une preuve de la piété des fidèles et de la gloire du saint. L'on ne s'occupa point de gratter l'inscription, ni de faire disparaître les génies païens. Seulement on avait gravé sur toute la longueur du couvercle, du côté caché par le mur de l'église, cette phrase d'une seule ligne : « *Impii jussionem explentes caput martyris Andeoli in crucis modum contriverunt. — les païens, pour obéir à l'ordre qu'ils avaient reçu, broyèrent la tête du martyr Andéol, après l'avoir sciée en forme de croix.* « Au-dessous, sur toute la face du tombeau, est une longue inscription en vers léonins, où l'on invite les fidèles à recourir au saint... De chaque côté de cette inscription encadrée entre deux colonnettes, un personnage debout, vêtu de la tunique, tient à deux mains un évangéliaire appuyé sur la poitrine. Celui de droite est surmonté de ces mots : S. C. S. BENIGNUS ; celui de gauche de S. C. S. POLYCARPUS.

Le sarcophage était resté sous la table du maître-autel jusqu'en 1793. En 1860, lorsqu'on le déplaça, on aperçut les inscriptions de seconde main[2].

Quand celles-ci avaient-elles été faites ? C'est ce que permet, sans doute, de déterminer le procès-verbal de reconnaissance des reliques du saint, rédigé le 7 août 1662 par Louis de Suze, évêque de Viviers. Il y est dit que ces reliques avaient été trouvées en 858 par Bernoin (Bernoinus), évêque de Viviers, à la suite d'une révélation de saint Polycarpe, qui lui était apparu[3]. Il est manifeste par cette déclaration que le lieu de la sépulture de saint Andéol avait été totalement oublié, que l'on n'avait pas rendu de culte à ses reliques, et alors il est naturel de penser que ce fut seulement à cette époque, que l'on chercha à réveiller les souvenirs éteints de son apostolat et de son martyre, et qu'on l'honora d'un gracieux tombeau de

1. Celui de saint Voué était divisé en cinq arcades représentant des sujets historiques ou symboliques. Au milieu, la résurrection représentée d'après le type constant ; à droite et à gauche de ce sujet, l'hémorrhoïsse et peut-être l'aveugle-né ; aux deux extrémités, le frappement du rocher et le baptême que cette scène symbolise. (TERTULL., *De Baptismo*, IX.) On voit sur les petits côtés, Daniel nu, debout, entre les deux lions et les trois jeunes Hébreux dans la fournaise.

Celui de saint Drausin porte le monogramme du Christ, avec des raisins et des pampres. Il est conservé au Musée du Louvre ; le couvercle détruit par la piété des fidèles a été remplacé par une pièce de la même époque. Le sarcophage de saint Voué a disparu. (EDMOND LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 440-551, n° 333 (A).

2. L'abbé ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, in-8°, Paris, t. I, p. 514

3. L'abbé ROUCHIER, *id.*, p. 525.

marbre, auquel on ajouta des inscriptions, des bas-reliefs représentant saint Bénigne et saint Polycarpe, sans enlever les ornements et les mots qui rappelaient l'enfant de cinq ans et demi, pour lequel il avait été si richement travaillé.

La vue de ce sarcophage évidemment trop court éveilla-t-elle l'idée que le saint avait eu la tête sciée en forme de croix, et broyée? Ce détail est rapporté dans le martyrologe d'Adon[1], qui l'a tiré des Actes composés, sans doute, vers l'époque de la découverte des reliques. Mais au lieu de prouver que saint Andéol fut disciple de saint Polycarpe, ce tombeau ne fait que détruire les soupçons qu'on en pourrait avoir; car il montre que rien n'avait été écrit avant le milieu du IXe.

Cependant plusieurs inscriptions de Carpentras permettent de croire que la foi chrétienne y fut implantée vers la fin du second siècle ou au commencement du IIIe. Les deux suivantes portent des marques positives de christianisme dans QVIESCE et dans une palme :

N° 1194. NTONATIVS ET ////// ORA PARENTES INFE LICISSIMI FILIO DVLCISSIMO MEMORIA AETERNA FECERVNT VINATIO OB / / / X / / QVIESCE ////// ANN XXII.	N° 1215. /// INCENTIAE tabula /// PIANVS ET marmorea /// CERVNT litteris malis.

(HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis.*)

Elles peuvent être l'une et l'autre antérieures à Constantin. Toutefois la palme est sur quelques tombeaux païens. Plusieurs ont peut-être encore une sérieuse signification. Il en résulte que saint Andéol put venir prêcher l'Évangile avant le IIIe siècle.

Officium beati Andeoli[2] **In Ie. Noct.**

ANT. *Sanctus Andeolus et socii ejus a Christo directi sunt Galliarum urbibus, virtutibus et sapientia pleni.*

ANT. *Mane autem facto, sanctus Polycarpus suos alloquitur fratres, referens ea que gesta sunt.*

ANT. *Sanctus Andeolus et socii ejus a Christo confortati, repleti sunt gaudio magno, de tam sancta jussione Christi.*

POST I LECT. ℟. *Sacer institutor Evangelii Polycarpus, qui dogma Johannis apostoli est secutus, repletos Spiritu sancto viros Benignum, Andochium et Thyrsum et Andeolum Galliarum regionibus direxit, et ut felix aggrederentur jubet iter.*

℣. *Ipsi vero gaudio magno repleti de sancta jussione gratias agentes Deo, usque ad navim, ducente beato Polycarpo, venerunt.*

POST II LECT. ℟. *Beatus Polycarpus valedicens fratribus ait : « In paradisi gloria cum fructu laboris nos Christus accipiat, ubi candidata cœli turba concluditur.*

℣. *Et ubi piorum fidem beatam de vultus sui presentia splendor divine claritatis irradiat.*

POST III LECT. ℟. *O piissimi fratres, verbum Dei predicate; adventum Christi omnibus annunciate; multos habetis adjutores, qui pro vobis Dominum interpellare non cessant.*

In Festivitate sanctorum Andochii, Tyrsi et Felicis[3]**. — (Antiphonae). Invitatorium.....**

ANT. *Sanctus Andochius et Benignus et Tyrsus a Christo directi sunt Galliarum urbibus et sapientia pleni.* — Ps. *Beatus vir.*

ANT. *Mane autem facto, sanctus Polycarpus suos alloquitur fratres, referens que gesta fuerant.* — Ps. *Quare fremuerunt.*

ANT. *Sanctus Polycarpus ait : « Vale nobis dicite, fratres; et lacrymans dixit eis : « In paradisi vos gloria ante tribunal suum Christus excipiat.* — Ps. *Cum invocarem.*

℟. *Sacer institutor evangelicus Polycarpus, qui dogma beati Johannis apostoli est secutus, repletos spiritu sancto viros Benignum, Andochium et Tyrsum Galliarum regionibus direxit; et ut felix aggrederentur jubet iter.*

℣. *Ipsi vero gaudio magno repleti de tam sancta jussione gratias agentes Deo, usque ad navim, ducente beato Polycarpo, pervenerunt.*

℟. *O piissimi fratres, verbum Dei predicate, adventum Christi omnibus annunciate. Multos habetis adjutores, qui pro nobis Dominum interpellare non cessant.*

℣. *Non vos longi itineris conturbet austeritas, non regionum longinquitas.*

℟. *Beatus Polycarpus, valedicens fratribus ait : « In paradisi vos gloria cum fructu laboris vestri Christus*

1. « ... Caesar Severus.... jussit ad similitudinem gladii de ligno durissimo ensem fieri et in crucis modum caput ejus scindi. » (ADONIS, *Martyrol.*, Ia *Maii.* — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 123, col. 254.)

2. L'abbé ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, p. 497 : *Office de S. Andéol.*

3. Bibliothèque du Grand Séminaire d'Autun, manus. lat., n° 151, *Antiphonarium* (XIIIe siècle), fol. 268. (Bibl. nat. Lk2. 1315.)

℣. *Non vos longi itineris conturbet austeritas, non regionum longinquitas. Multos habetis adjutores.*

In II°. Noct.

Ant. *Sanctus Polycarpus ait : Vale nobis dicite, fratres ; et lacrymans dixit eis : In paradisi gloria nos ante tribunal suum Christus accipiat.*

Ant. *Quam speciosi pedes evangelisantium bona.*

Ant. *Spiritus sanctus sit in visceribus vestris : magna gloria vos cœlitus expectat.*

Post iv Lect.. ℣. *Hodiernam festivitatem in commemoratione beati Andeoli celebremus, orantes Dominum, ut ipsius intercessione adjuvemur in cœlestibus.*

℣. *Pretiosam margaritam nobis tradidit maximeque adventu suo letificavit Galliam.*

Post v Lect. ℟. *Hic est Andeolus summus amicus Dei, qui eterni triumphatoris victricia ligna secutus, inter robustissimos athletas dato nomine militavit.*

℣. *Cui propositum fuit ita militare in seculo, ut in perpetuum regnaret cum Christo.*

Post vi Lect. ℟. *Laudemus Dominum in beati Andeoli martyris solemnitate. Ad sepulcrum ejus veniunt egri et sanantur.*

℣. *Vere mirabilis excipiat ; ubi candidata celi turba concluditur. »*

℣. « *Et ubi piorum fidem beatam de vultus sui presentia splendor divine charitatis irradiat. »*

Ant. « *Spiritus sanctus sit in visceribus vestris ; magna gloria vos celitus expectat. »*

Ant. *Susceptum opus Evangelii committente beato Polycarpo, confessores Christi Benignus, Andochius et Tyrsus Galliarum regionibus cum gaudio applicuerunt.*

Ant. *Dedit omnibus prepositis Cesar sentenciam, ut qui se christianos profiterentur, crudeliter maceratos capitali juberent finiri sentencia.*

℟. *Incliti martires, Andochius et Tyrsus Eduorum solum venientes, intrepidi Felicis hospicium ingressi, constanter verbum Dei predicabant omnibus ut cunctos perducerent ad salutem.*

℣. *Virtutibus namque se manifestantes, traditionem sacram populis declarabant.*

℟. *Suspensi in arbore martyres Christi Andochius, Tyrsus et Felix, et cum tota die torquerentur, permanserunt illesi. Conversi Aureliano audacter dixerunt : « Agnosce quia tormenta tua refrigerium nobis præstant. »*

℣. « *Celi auctorem Deus, qui assiduis beatum Andeolum martyrem miraculis coruscare facit.*

In III° Noct.

Ant. *Susceptum opus Evangelii, comitante beato Polycarpo, confessores Christi Benignus, Andochius et Thyrsus et Andeolus Galliarum regionibus cum gaudio suppleverunt.*

Ant. *Interrogati martyres Christi quem Deum adorant, respondentes dixerunt : Christum Dominum, conditorem cœli et terræ adoramus.*

Ant. *Nos famuli Domini venimus admoniti a Christo ejus verbum incorruptum gentibus predicare.*

Post vii Lect. ℟. *Gloriosus Dei amicus Andeolus, Jesu Christi confessione fundatus, inter tormentorum supplicia stetit imperterritus. Hac die triumphali morte insignis, cœlos petivit, sanguine laureatus.*

℣. *Labentis postponens gaudia vite, mercari meruit celsa poli.*

Post viii Lect. ℟. *Vir inclytus Andeolus, martyr Domini gloriosus, succensus igne divini amoris constanter sustinuit supplicia passionis, et per immanitatem tormentorum pervenit ad societatem angelorum.*

℣. *Ejus intercessio non negamus ; suspensi Christum confessi sumus. »*

℟. *Sanctos martires Andochium, Tyrsum et Felicem, imperator Aurelianus jugulari precepit pro Domino, ut ita finirent temporalem vitam, accepturi eternitatis gaudia et immarcessibilem glorie coronam. . . . . .*

Officium beati Andeoli.

nobis obtineat veniam, qui per tormenta passionis eternam meruit palmam.

Post IX Lect. ℣. *Cœlestis aule miles, qui velut tuba dominica sacra nobis mysteria declarasti, modo sanctorum copulatus agminibus, misericordiam Domini devote plebi obtine, venerande Christi martyr Andeole, et pro nobis ad Deum intercessor accede, ut prolixis calamitatibus laborantes, fideles consolatione plenissima sublevare digneris in perpetuum.*

℣. *Beatorum, Domine, sacra recolentes merita, te ducente properemus ad tua summa gaudia.*

Ad Laudes — Louanges, invocations à saint Andéol.

25. — SAINT MANSUY, Ier ÉVÊQUE DE TOUL PROBABLEMENT VERS LE MILIEU DU IIe SIÈCLE[1].

CHAPITRE Ier.

AUCUN DOCUMENT ÉCRIT NE SAURAIT RIEN APPRENDRE DE CERTAIN SUR SAINT MANSUY.

Sommaire. — Silence absolu des vieux martyrologes sur saint Mansuy. — La chronique de saint Méthodius où il est mentionné n'est, selon toute apparence, que du IXe siècle. — La préséance des évêques de Toul sur ceux de la province aux diètes de l'empire, provient apparemment des privilèges qui leur furent accordés par Henri l'Oiseleur en 962. — La Chronique des Gestes de Trèves est remplie d'erreurs. — La première Vie de saint Mansuy, publiée par les Bollandistes, semble être du Xe siècle, et elle n'est pas digne de foi. — La deuxième, écrite vers 955, n'est guère que la première délayée dans une vaine phraséologie. — Le miracle du jeune homme, qui s'était noyé dans la Moselle, et fut ressuscité par saint Mansuy, est la répétition de celui qui était attribué à saint Memmie de Châlons. — Peut-être la tradition qui fait venir le saint de l'Écosse, provient-elle cependant de source véridique. — Les *antiennes* et les *répons* de sa fête, rédigés apparemment au VIIe siècle, et moins remplis de fables que ses deux Vies, n'offrent pas non plus de garantie historique. — L'on ne peut pas non plus se baser sur la série de ses successeurs connus pour établir approximativement l'époque de son apostolat. — En effet, les églises n'écrivirent presque rien au temps des persécutions, pas même les noms de leurs évêques.

Aucun des vieux martyrologes ne parle de saint Mansuy, ni celui de saint Jérôme, ni celui du vénérable Bède, ni celui de Wandalbert. Il faut arriver jusqu'à celui d'Adon pour le voir mentionné[2]. Son culte ne fut donc pas solennel de bonne heure. Alors les traditions qui commencèrent à se fixer sur son apostolat, ne pouvaient plus être un écho fidèle des récits des contemporains. A peine peut-on croire qu'une indication donnée invariablement par les offices du saint, et par les hagiographes, ait été sûrement transmise par l'antiquité : c'est qu'il serait venu de l'Écosse à Rome, et que de Rome il aurait été envoyé dans le pays de Toul. A quelle époque? Tous ces divers récits portent que ce fut au temps de saint Pierre. Mais il est hors de toute vraisemblance qu'un étranger, un Écossais, se soit rendu à Rome, ait suivi les leçons de saint Pierre, se soit converti, et soit parti pour évangéliser la Lorraine, où il aurait bâti une église en l'honneur du prince des apôtres. Les prédicateurs de la foi ne se formaient pas ainsi subitement, et une église ne pouvait être élevée à Toul en l'honneur de saint Pierre, par un de ses disciples converti à Rome dans la dernière période de son pontificat. Les invraisemblances de chronologie dépassent ici toute proportion. Ce fut d'ailleurs au temps de saint Clément que plusieurs évêques des provinces de l'est de la Gaule, donnés par les hagiographes pour compagnons de saint Mansuy, auraient commencé leur apostolat.

On invoquerait en vain la chronique grecque attribuée à saint Méthode, qui fut évêque de Tyr et martyrisé sous Dioclétien, en 311, pour confirmer cette assertion sur l'arrivée de saint Mansuy à Toul, du vivant de saint Pierre. Il y est dit :

« A cette époque (*Severo et Sura consulibus*[1]. — 2° *Neronis anno*), il existait encore plusieurs autres disciples des apôtres, qui, construisant l'édifice de la sainte Église, consacraient par la parole de Dieu le royaume des cieux sur toute la terre... de manière que, choisis pour la prédication de l'Évangile, ils se rendaient chez d'autres nations et dans d'autres villes; et, soit comme chefs, soit comme évangélistes ou comme pasteurs, contemporains des apôtres, ils remplissaient, après les premières successions, leurs fonctions dans les églises qui sont répandues dans le monde entier. Entre lesquels, après Maternus, qui pendant quarante ans prêcha l'Évangile à Trèves, un certain Auspicius occupa ce siège. Puis apparurent par des successions légitimes, des hommes puissants en sainteté et en grâce, tous très saints, tous d'un nom et d'un mérite distingué, d'une âme élevée, et d'une naissance illustre... Sere-

1. Voy. L'abbé Guillaume, *Histoire du diocèse de Toul*, in-12, 1866, t. I, p. 28-74, et p. 250 et suiv. (Bibliot. nat., L^{3}k — 823.)

E. Olry, *Répertoire archéologique de la ville de Toul*, in-8°, Nancy, 1870, p. 8-15. (Bibliot. nat., Cat. L. j^9 — 561.)

Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*, in-fol., Nancy, 1745, t. I, col. XXIX : *Dissertation sur les premiers évêques de l'église de Toul;* et col. CXXI, et suiv. : *Preuves.* Textes des deux anciennes Vies latines de saint Mansuy, d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Mansuy, que Dom Calmet, croyait du XIe siècle.

Bolland., III^a *Sept.*, t. I, p. 615. — *Vita brevior auctore anonymo ; ex manuscripto sancti Maximini Treviris et ex duobus aliis*, p. 636. — *Vita prolixior, auctore Adsone abbate Dervensi* (abbé de Montier-en-Der, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne), p. 637.

D. Martène, *Thesaurus*, t. III, p. 991 : *Acta Tullensium episcoporum.* Ces Actes commencent par la Vie de saint Mansuy, reproduite d'après un manuscrit de Saint-Mansuy, tel que celui qu'a suivi Dom Calmet.

2. *III^a sept.* (*Depositio*) *beatissimi Mansueti confessoris atque pontificis Tullensis.* — Il n'est pas dans Usuard.

1. Sura était consul sous Trajan, l'an 102.

nus, Félix, Mansuy, Clément, Moses, Martin, Anastase, André, Rustique et Auctor, Fabricius, Fortunat, Cassien, Marc et beaucoup d'autres, qui, chacun en leur temps, non seulement dans leurs provinces, mais encore dans les lieux les plus éloignés, s'illustrèrent non seulement comme confesseurs mais encore en subissant le martyre, et subjuguèrent les royaumes des tyrans[1]. »

Le manuscrit contenant le texte latin est à la bibliothèque de Francfort, en caractères du XIV^e^ siècle. Quelques-uns en attribuent la rédaction à Méthodius, qui fut archevêque de Constantinople au IX^e^ siècle; la plupart la croient l'œuvre du martyr de la persécution de Dioclétien. Mais, quand il serait vrai qu'elle aurait une origine aussi ancienne, il est évident qu'elle aurait subi de notables altérations et des additions qui l'auraient défigurée, car un auteur du commencement du IV^e^ siècle n'aurait pu placer dans les temps apostoliques saint Materne de Trèves, qui figura au concile de Rome en 313. Puis cet Auspicius, qu'il donne pour successeur à saint Materne, ne figure pas sur la liste des évêques des Trèves. Il le confond apparemment avec Auspicius, évêque de Toul, mentionné par saint Sidoine Apollinaire, dans sa lettre à Arbogaste.

On ne saurait donc attacher d'importance aux déclarations de cette Chronique de saint Méthode.

L'église de Toul a conservé la preuve écrite qu'une primauté d'honneur lui était anciennement reconnue par les évêques de la province; et plusieurs historiens en ont conclu qu'elle avait été fondée avant toutes les autres, par un disciple de saint Pierre. Mais rien n'est plus incertain que l'ancienneté de ce privilège, mentionné ainsi au chapitre XXIII des statuts de l'Eglise de Toul, d'après le recueil de 1332 : « Il faut savoir que quand l'évêque de Toul célèbre pontificalement la messe, et les offices solennels, il se sert du *surhuméral*, en raison de la dignité du décanat dont il est revêtu, car il est le doyen des autres évêques, à savoir : de Trèves, de Metz et de Verdun; et ce privilège existe dès l'antiquité, et nul autre semblable ne se retrouve dans toute l'Eglise, si ce n'est dans un diocèse de Grèce[2]. »

L'on s'autorise en outre, d'une lettre de saint Sidoine Apollinaire à Arbogaste pour corroborer l'ancienneté de cette prééminence reconnue aux évêques de Toul pendant le moyen âge, comme si Auspicius en jouissait déjà au V^e^ siècle. Le célèbre littérateur invite, en réalité, Arbogaste à consulter sur des questions difficiles les Pères les plus illustres de la Gaule, et qui ont l'honneur de siéger parmi les premiers. Il les appelle *protonystæ*. Et il ajoute : « Loup n'est pas bien loin de vous, et Auspicius en est rapproché [1]. » Cette déclaration en faveur de la haute dignité d'Auspicius, n'est pas tout à fait péremptoire. Cependant il est possible qu'elle ait réellement rapport à lui. Mais il s'agit d'un honneur qui ne plaçait pas les évêques hors de pair avec ceux de la contrée, car il était accordé à un certain nombre, même à l'évêque de Troyes, d'après le contexte de la lettre. Il n'est pas admissible que Trèves, la célèbre métropole du nord-est de la Gaule et la résidence favorite de Constantin, ait été, sous le rapport religieux, au-dessous de la cité de Toul dans les premiers siècles.

Ces privilèges ne sont très probablement pas dus à l'antiquité de l'Église de Toul. Ils remontent surtout à saint Gauzlin, qui en fut évêque de 922 à 962. Celui-ci avait fini par se ranger sous l'autorité de Henry l'Oiseleur, qui, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui donna, en 928, la ville et le comté de Toul avec la garantie, pour lui et ses successeurs, d'y jouir de tous les droits régaliens. La charte qui lui conférait une telle souveraineté dans toute l'étendue de la ville et du comté de Toul, fut le principe et le solide fondement, sur lequel s'appuyèrent les évêques élus après lui, pour tenir un rang presque royal parmi ceux de la province [2]. C'est là qu'il faut, sans doute, chercher la cause des honneurs qui leur étaient rendus dans les diètes de l'empire, et non dans l'antiquité de de leur siège épiscopal.

La Chronique des *Gestes de Trèves* (*Gesta Trevererorum*), composée peu après les dernières invasions des Normands, soit à la fin du X^e^ siècle ou au commencement du XI^e^, probablement par Thierry, religieux de Saint-Mathias de

1. L'abbé Guillaume, *Histoire du diocèse de Toul*, in-12, Nancy, 1866, t. I, p. 36-37. — Le texte latin est dans la Chronique de Marianus Scotus (*Mariani Scoti Chronicon*), dans *Rerum Germanicarum veteres jam primum publicati scriptores*, VI, etc. In-fol., t. I, p. 563; Ratisbonne, 1726.

2. L'abbé Guillaume, *Histoire du diocèse de Toul*, in-12, 1866, t. I, p. 40-41. (Bibliot. nat., catal. L^8^k — 823.)

1. « De quibuscumque quæstionibus tibi interrogantur inclyti Galliarum patres et protonystæ, nec satis positus in longinquo Lupus, nec parum in proximo Auspicius; quorum doctrinæ abundanti eventilandæ, nec consultatio tua sufficit. » (Sidonii Apollinaris, *Epistolarum lib. IV*, epist. XVII. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LVIII, col. 522.)

Saint Auspicius mourut en 482.

2. L'abbé Guillaume, *Histoire du diocèse de Toul*, in-12, 1866, Nancy, t. I, p. 251 : *Saint Gauzlin.*

Trèves, et continuée jusqu'en 1152, par le moine Golscher, de la même abbaye, fait venir dans les Gaules saint Mansuy, en même temps que les apôtres de Trèves, saint Eucher et saint Valère, que saint Clément de Metz et saint Memmie de Châlons. Les manuscrits sur lesquels D'Achery et l'abbé Migne l'ont publiée, sont loin d'être semblables, et ne donnent pas une idée satisfaisante des sources dont elle fut tirée. Le texte de Migne porte :

« L'an de l'Incarnation du Seigneur 47, la 4e du règne de l'empereur Claude..... l'Église de Rome étant fondée et édifiée sur la pierre angulaire, qui est Jésus-Christ, et les germes de la vie pullulant dans toute l'Italie, le fidèle Pierre, averti par une inspiration du Saint-Esprit, résolut de faire arriver la parole du salut dans la Germanie et dans les Gaules. Pour l'accomplissement de ce dessein, il choisit entre ses disciples, un homme de haute vertu nommé Eucher, le troisième des soixante-douze disciples du Seigneur, puis Valère et Materne. Il donna la consécration épiscopale à Eucher, ordonna Valère diacre, et Materne, sous-diacre; et, sans plus tarder, les envoya pour accomplir l'œuvre de la prédication. Il leur adjoignit Clément, Mansuy, Memmie et plusieurs autres hommes distingués. Tous, ayant reçu la bénédiction de leur maître, hâtèrent leur marche vers la Gaule; et, quand ils y furent arrivés, ils amenèrent, par la vertu des prodiges qu'ils opéraient, un grand nombre de personnes à la pratiq[illegible] ferme et sincère des vérités de la foi [1]... »

Un autre texte, publié également par Migne, ajoute à ces noms des premiers apôtres du nord-est des Gaules, ceux de Synice et de Félix [2].

Celui qu'a suivi D'Achéry ne les contient pas; mais sa rédaction diffère sensiblement, pour la forme, de celui que l'abbé Migne a reproduit en second lieu. Nous les mettons en regard, pour faire comprendre combien l'original était loin d'être fixé sur des bases solides :

Gesta Treverorum. (Texte de Migne et texte de d'Achery.)

Fundata itaque et ædificata Romanæ urbis ecclesia... supra firmissimam petram quæ est Christus, fidelis nomine Petrus, et cum jam per totam Italiam pullularent germina vitæ, tandem Spiritus Sancti prænonitus inspiratione, Germaniæ atque Galliæ verbum salutis inferre ordinavit. Ad hoc denique opus eligitur, ex suis discipulis vir magnarum existens virtutibus Eucharius, qui in ordine LXXII discipulorum Domini fuit tercius, Valerius et Maternus. Quorum statim Eucharium episcopum ordinavit, Valerium diaconum, Maternum subdiaconum consecravit. Quos statim in opus predicationis direxit aliosque cum eis idoneos viros, Clementem, Mansuetum, Memmium, aliosque plurimos. Qui accepta benedictione magistri ad Gallias properaverunt; et multos ad soliditatem sacræ fidei signorum virtute perduxerunt.

(*Patrol. lat.*, t. CLIV, col. 1116-117. — D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 208 : *Historia Trevirensis.*)

Historia Treverorum (Second texte de Migne.)

Igitur cum beatissimus Petrus... Antiocenam fundasset ecclesiam... urbi (Romae) ejusdem fidei normam inferre ordinavit... Anno, sicut ab historiographis accepimus, regni Claudii Cæsaris IVo, illuc ingressus... signis et virtutibus ...nonmodica populorum fruge acquisita, civitates et nationes ubique locorum dæmoniorum cultui deditas ingemiscens... ...tandem salubri deliberato consilio, beatum Eucharium suum condiscipulum, sanctitatem suam ab Jerusalem Romam usque prosecutum, pontificatus gratia sublimatum, in hoc opus misit; cui ex discipulis suis quos per Evangelium suum filios Dei genuit, probatæ sanctitatis viros, cooperatores verbi conjunxit, qui populum a diaboli servitute eruerent, et ad Creatorem suum sacris eruditionibus converti persuaderent, beatum videlicet Valerium et Maternum, Synicium et Mansuetum, Clementem et Felicem atque Memmium, aliosque quam plures. Quorum omnium ad episcopatus promovit dignitatem in pluribus Galliæ civitatibus, ad verbum Dei evangelizandum, beatum videlicet Eucharium, Clementem, Mansuetum, Synicium atque Memmium, quosdam autem ceterorum diaconatus sive subdiaconatus habere fecit officium.

(*Patrol. lat.*, t. CLIV, col. 1118-1119.)

Les deux anciennes Vies de saint Mansuy, publiées par les Bollandistes, ne peuvent rien apprendre de positif sur son apostolat, ni sur la date de son arrivée à Toul. La première, par ordre d'ancienneté [1], fut placée en tête des Vies des saints évêques de Toul, datant des dernières années du xe siècle ou des commencements du xie. Ce recueil, intitulé *Acta Tullensium episcoporum*, a été publié par Dom Martène (t. III, p. 991.) Mais le manuscrit qu'avait suivi Dom Calmet était du xie siècle; et l'original était probablement de la fin du xe.

L'auteur dit qu'il écrivait d'après les récits des anciens (*Sicut relatu majorum didicimus...* — n° 2). Mais on voit qu'il avait peu de renseignements et des renseignements vagues, dont personne n'avait pu garantir la véracité. Lui-même ne les avait pas soigneusement discutés; il ne les avait pas confirmés par des documents écrits, les acceptant de bonne foi et s'efforçant de les relever par des grâces de style cicéronien. Il affirme que le saint, exilé de l'Écosse, sa patrie, s'était rendu à Rome au temps de l'apôtre saint Pierre, avait suivi son enseignement et, après avoir été élevé par lui à la dignité pontificale, était venu évangéliser Toul. Ses succès

1. *Gesta Treverorum.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLIV, col. 1116.
2. *Ibid.*, col. 1118.

1. Bolland., IIIa. *Sept.*, t. I, p. 636 : *De S. Mansueto, Vita brevior.*
D. Martène, *Thesaurus*, t. III, p. 991 : *Acta Tullensium episcoporum.*

avaient été extraordinaires, surtout depuis qu'il avait ressuscité le fils de l'un des principaux de la ville. Toutes les idoles avaient été abattues; ensuite il avait élevé un temple en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Étienne; et plusieurs églises aux alentours, en y établissant des prêtres et des diacres. Il fut inhumé hors des murs dans l'église de Saint-Pierre construite par ses soins.

Ces quelques traits rapides sur la carrière apostolique de saint Mansuy, manquent absolument de solidité. Ils trahissent par des erreurs manifestes la fausseté de leur origine.

Outre que saint Mansuy n'aurait pu facilement suivre les leçons de saint Pierre à Rome, être sacré évêque de ses mains, et venir ensuite fonder une église à Toul en son honneur, il n'avait pas converti totalement cette ville, ainsi que l'auteur le rapporte : les monuments de l'idolâtrie qu'on y a retrouvés, et qui sont de l'époque gallo-romaine déjà avancée ne permettent pas de le supposer. (*Emundata igitur omni idolorum superstitiosa ac vana spurcitia, ædificavit ibi templum in honore perpetuæ Virginis et Dei Genitris...* — n° 4). Il n'avait pas élevé d'église en l'honneur de la Sainte-Vierge. Les églises ne se fondaient pas ainsi au premier siècle. A Rome, c'étaient de simples chambres, changées en oratoires, et qui portaient souvent les noms de ceux qui les avaient données, au lieu d'être dédiées à la Sainte-Vierge ou à des saints.

Il ne fut pas non plus inhumé dans la basilique de Saint-Pierre, qu'il aurait construite hors des murs. Ce ne fut que dans la suite, longtemps après les persécutions, qu'il fut rapporté dans cet oratoire bâti après le règne de Constantin, comme presque tous les plus vieux oratoires chrétiens.

Le style indique un auteur soucieux de la forme, et accoutumé à l'imitation des écrivains du siècle d'Auguste. Il recherche les effets de cadences et les développements oratoires, au lieu de s'appliquer à consigner des faits avérés. Sa manière est en tout celle des rhéteurs de l'époque carlovingienne. Il cite l'Écriture Sainte exactement d'après la Vulgate de saint Jérôme : « *Sapientiam Sanctorum narrant omnes populi, et laudem eorum nuntiat Ecclesia* (n° 1) ». C'est ainsi qu'on la citait généralement à partir du milieu du IX^e^ siècle. Auparavant elle était encore souvent mélangée d'expressions des anciennes versions, comme on le voit dans saint Grégoire de Tours. A la distance de cinq ou six siècles des événements, cet hagiographe ne pouvait plus rien savoir de certain. Cependant il a un cachet de sincérité, car il ne s'évertue pas à développer les brèves traditions des anciens par des inventions de fantaisie. Il ne serait pas impossible qu'il ait encore conservé une assertion, qui était l'écho des récits des vieillards, c'est-à-dire que le saint était parti de l'Écosse pour aller à Rome. Mais à quelle époque? Apparemment ce n'était pas au I^er^ siècle.

II^e^ Vie. La deuxième Vie, beaucoup plus étendue et moins ancienne que la précédente, fut composée par Adson, abbé de Montier-en-Der, au diocèse de Châlons, à la prière de Gauzelin, qui mourut évêque de Toul en 962. Elle fût développée longuement, avec tout l'apparat oratoire des descriptions, des discours, des réflexions pieuses, sans rien ajouter aux faits historiques. C'est la première délayée sans mesure; celle-ci est même citée, et donnée pour ancienne : « *Sicut in Gestis ejus, quæ multo ante nos conscripta sunt... emundata eadem urbe Leuchorum omni idolorum supertitiosa spurcitia, ædificavit intra mœnia civitatis templum Domino, in honore Genitricis Dei...* (n° 20) ». Ce sont les expressions employées dans le récit précédent. Les mêmes erreurs y sont répétées sur les églises construites dans la ville et au dehors, par le disciple de saint Pierre. Quelques détails imaginaires y sont ajoutés. Tout y est noyé dans une phraséologie, que soutient parfois une érudition hors d'à-propos, telle que l'énumération des travaux de saint Pierre à Rome pour combattre Simon le Magicien.

Si l'auteur paraît avoir appris des circonstances particulières sur la résurrection d'un jeune homme de famille patricienne, il ne fait guère que les emprunter à un miracle de ce genre, attribué à saint Memmie de Châlons. Il décrit l'accident qui avait amené la mort de ce jeune homme, qui était tombé dans la Moselle[1]; la désolation de ses parents, la pompe des funérailles, auxquelles accourt toute la cité, car c'était le fils d'un roi; la solennité de la résurrection en présence de tout le peuple, après des supplications éloquentes adressées à l'homme de Dieu. Mais il n'y a pas un mot qui puisse faire croire que la description respire encore les impressions des vieillards témoins de ce deuil, et de l'allégresse dont il avait été suivi.

Cet épisode, qui tient une large place dans

1. Bolland, III^a^ *Sept.*, t. I, p. 627 : *De S. Mansueto, Vita prolixior.*
Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*, in fol., t. I : *Preuves;* col. CXXIII et suiv.

le chapitre II, suffit à lui seul pour montrer comment la rédaction a été faite. D'abord, pour le fond, il est emprunté à la vie de saint Memmie de Châlons-sur-Marne, et ne saurait s'appliquer ainsi à deux saints; ensuite, pour les développements, il n'est qu'une exubérance de vaine rhétorique, dénuée de tout fondement historique. Il donne la mesure des goûts et des illusions du monde lettré et religieux de l'époque. Pourvu que l'on eût sur les saints d'amples relations en style clinquant, et bouffi de descriptions imaginaires, de discours et de merveilles légendaires, on croyait avoir de belles relations historiques. Tout ce qui est raconté sur saint Mansuy quittant l'Écosse, arrivant à Rome, se convertissant à la prédication de saint Pierre, et opérant des merveilles d'apostolat dans la ville de Toul, n'est qu'un tissu de suppositions, agrémenté des fantaisies de l'imagination, sauf que le saint évangélisa Toul, et qu'il venait probablement de l'Écosse.

III^e Vie. Un autre récit antérieur à ces deux vies, et beaucoup moins légendaire, se trouve dans les *antiennes* et les *hymnes* de son ancien office. Il ne ressent plus la phraséologie creuse de la période carlovingienne. Il est concis, tend à dire des choses, sans se perdre en de vaines réflexions, quoiqu'il n'oublie pas de décerner au saint toutes les louanges dues à un homme de haute condition, venant délivrer une ville de l'idolâtrie. Il caractérise avec énergie les principaux traits de sa vie. C'est assez le genre qui convient aux clercs ou aux moines lettrés des écoles épiscopales ou abbatiales du VII^e siècle. Un *répons* composé de deux vers hexamètres et d'un pentamètre, ne serait pas indigne des poètes du V^e siècle :

Petrus apostolice pollebat vertice Romæ.
Hunc Mansuetus amans expetit atque libens.
Quem Petrus ad summam pervexit culminis arcem.

Quelques passages, qui sont de brèves citations de l'Écriture Sainte, semblent appartenir encore aux anciennes versions; du moins ils paraissent en retenir des expressions [1]. C'est un indice de plus que la rédaction est antérieure au IX^e siècle, car alors les textes de la Bible avaient été généralement révisés, et se rapprochaient beaucoup de celui de saint Jérôme. Quoiqu'il y eût des exceptions assez nombreuses, l'unité de traduction était pour ainsi dire un fait accompli.

Il est fort probable que cet office fut composé lorsque les abbayes étaient florissantes, et que le culte des saints était devenu très populaire, à peu près vers la fin du VII^e siècle. Nous avons vu que les *antiennes* et les *répons* avaient été importés d'Italie en Gaule dès les dernières années du V^e, ainsi que l'affirmait saint Isidore de Séville vers 620 [1], et le concile d'Agde de 506 [2]. L'usage s'en était répandu insensiblement dans toutes les provinces.

Ils étaient souvent tirés des Vies primitives des saints, et on ne les changeait pas dans la suite des siècles. On en ajoutait quelquefois, surtout lorsque la liturgie romaine fut adoptée, au temps de Charlemagne. Comme la Vie de saint Mansuy, insérée dans le *Gesta Trevero-rum,* rappelle une notice précédente, c'est probablement cette notice qui entra presque tout entière dans les *antiennes* et les *répons;* et elle n'était probablement guère plus ancienne. Les longs siècles pendant lesquels la mémoire de cet évêque resta totalement dans l'oubli, sans même trouver place dans les martyrologes, ne permettent pas de supposer qu'un récit ait été fait longtemps auparavant. D'ailleurs la pauvreté historique de la relation, le manque d'informations qui s'y révèle, atteste un grand éloignement des contemporains.

Assurément il y a là moins de fautes que dans les deux Vies amplifiées. Il n'est pas question d'églises que le saint évêque aurait bâties dans la ville de Toul et hors des murs, ni de la destruction complète de l'idolâtrie. Le récit est plus digne de respect; il est l'expression raisonnée des traditions reçues dans l'église de Toul au VII^e siècle. Mais ces traditions étaient trop lointaines; elles étaient sorties de sources incertaines, et étaient mal en harmonie avec les Vies des apôtres de Metz, de Trèves, de Châlons.

Elles se résumaient à dire que saint Mansuy, né d'une noble famille de l'Écosse, était allé à

1. — **Texte de l'office de saint Mansuy.**

In III^o Noct.

Antiph. Equitatem vultus Domini beatus Mansuetus secutus.

Antiph. In monte celestis glorie vir, qui sine macula justitie operator emicuit.

Texte de la Vulgate.

Aequitatem vidit vultus ejus (*Ps.* X, v. 8.)

Quis requiescet in monte sancto tuo?

Qui ingreditur sine macula et operatur justitiam. (*Ps.* XIV, v. 1-2.)

1. « *Responsoria* ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine, quod uno canente, chorus consonando respondeat. » (S. Isidori Hispalensis, *De Ecclesiaticis officiis*, lib. I, cap. X : *De Lectionibus;* et cap. IX : *De Responsoriis.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 744.)

2. Labbe, *Concilia*, t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.*

Voy. ce que nous avons dit de la composition des *antiennes* et des *répons* à propos de saint Saturnin et de saint Denis, p. 6-7 et 176-177.

Rome, où il avait suivi les instructions de saint Pierre, et reçu de ses mains l'onction pontificale. Ensuite il était venu évangéliser le pays de Toul, avait ressuscité un enfant qui s'était noyé dans la Moselle, avait séjourné dans une retraite aux abords de la ville, et après avoir converti beaucoup de païens, était allé jouir du bonheur céleste.

On peut croire que les populations ne s'étaient pas trompées, en racontant à leurs enfants que l'apôtre de Toul était saint Mansuy, qu'il était de l'Écosse et était venu de Rome. Mais les dates et les détails ne pouvaient être garantis, et ne peuvent être tenus pour vraiment historiques.

Peut-on se fixer sur le nombre des successeurs connus de saint Mansuy pour déterminer l'époque approximative de son arrivée à Toul? Non. Rien ou presque rien ne fut écrit par les chrétiens des premiers siècles : pas même le nom de leurs évêques. Lorsqu'on les rechercha pour en dresser une liste au VII^e^, au VIII^e^ siècle, quelquefois plus tard encore, on retrouva ceux qui avaient figuré dans les conciles, dans certains actes publics, dans des testaments et des donations. La plupart des autres étaient restés dans l'oubli. Nul ne s'en était inquiété. Les livres des églises, brûlés par ordre de Dioclétien, en auraient peut-être conservé plusieurs, qui ne laissèrent pas trace dans les inscriptions, ni sur les tombeaux. L'usage d'inhumer dans des sarcophages n'ayant pas commencé à l'est et au nord-est des Gaules avant les dernières années du règne de Constantin, l'on ne pût se montrer la série des évêques, qui auraient été ensevelis avec honneur dans la période des persécutions; le temps avait tout ravagé, effacé presque tous les souvenirs. Un seul de ces souvenirs faisait exception, c'était celui de l'évêque qui était venu le premier évangéliser la contrée. Les familles le nommaient de génération en génération; mais elles ne nommaient pas ses successeurs.

C'est pourquoi l'on ne saurait assigner l'époque de 352 à l'apostolat de saint Mansuy, en comptant seulement trois évêques entre lui et Auspicius, qui siégeait à Toul en 452. C'est un calcul dénué de bases certaines.

IN NATALI SANCTI MANSUETI EPISCOPI.

In I^o^ Nocturno.

ANT. *Beatus Mansuetus consilio justorum subnixus, pastorali est cathedra, Petro jubente, preelectus.*

ANT. *Fremens vincula gentis vir beatus dirupit, idcirco montem Domini laureatus ascendit.*

ANT. *Multiplicatum sanctus Mansuetus tumulum incessit, et Deum suum susceptorem cum gloria invenire promeruit.*

LECT. I. ℣. *Petrus apostolice pollebat vertice Rome.*

Hunc Mansuetus amans expetit atque libens.

Quem Petrus ad summam pervexit culminis arcem.

℣. *Summi pastoris desiderio accensus, Romam profectus est sanctus Mansuetus.*

LECT. II. ℣. *Scotorum clara propagine oriundus, cum presagio nominis pervehebatur culmine sanctitatis.*

℣. *Moribus vocabuli consortis studebat sublimior fieri augmento pietatis.*

LECT. III. ANT. *Virtute igitur constantie vir beatus subnixus a beato Petro in Gallias eligitur destinandus.*

℣. *Testimonio fidei plene comprobatus, et claritate superne, illustrationis perfusus.*

In II^o^ Noct.

ANT. *Invocavit Dominum suum beatus Mansuetus; atque in die sue orationis clementer est exauditus.*

LECT. III. ANT. *Verba justi certantis Dominus percepit, atque eterne exultationis consortem effecit.*

ANT. *Domini Dei sui preco mirabilis presul Mansuetus mirabili honore est a Deo coronatus.*

LECT. IV. ℣. *Pontificalis auctoritatis privilegio premunitus, urbi Leuchorum unum Deum ostendit esse colendum;*

℣. *Imperium itaque magistri eminentis exequendo discipulus veritatis.*

LECT. V. ℣. *Gurgitis exitio puerum prefocatum orationis virtute sanctus sacerdos restituit incolumem.*

℣. *Absorptum voragine puerum et molibus aquarum ereptum orationis virtute, etc.*

LECT. VI. ℣. *Beatus ergo pontifex in prospectu urbis locum remotum delegerat, in quo attentius soli Deo vacabat.*

℣. *Vicinum urbi habitaculum fortis athleta Dei preparavit.*

In III^o^ Noct.

ANT. *Equitatem vultus Domini beatus Mansuetus secutus, in templo sancto ejus gaudet glorificatus.*

1. *Breviarium Tullense*, anno 1518, fol. 307 : *In Natali sancti Mansueti.* (Bibl. nat., Réserve vélins, n° 1664, B. 698.)

Ant. *In monte celestis glorie vir, qui sine macula justitie operator emicuit.*

Ant. *In virtute tua, Domine, gentem incredulam superavit, et ideo desiderium suum justificatus ascendit.*

Lect. vii. ℟. *Vir autem Domini instanti constantia reluctatus, liberat populum culture subditum idolorum.*

℣. *Suscepto negotio perseveranter insistens et Dei notitiam manifestans.*

Lect. viii. ℟. *Sancte Mansuete, pontifex clare, tuum ovile premuni, quod fide imbuisti.*

℣. *Ut tuo capiat interitu quod, te docente, perceperat.*

Lect. ix. ℟. *Sanctus vir Domini cum palma victorie spiritum reddit. Et celi januam perenniter regnaturus intravit.*

℣. *Ubi modo gaudet civibus supernis admixtus, et ovium suarum intercessor effectus.*

In Laudibus.

Ant. *Sanctus vir Dei virtutibus effulsit, ac celestis regni decore sublimari promeruit.*

Ant. *In jubilo exultationis et letitie gaudet assumptus inter oves celestis pascue.*

Ant. *Quia ad Deum vivum pervigil studuit sitire, exultans est adeptus premium virtutis et glorie.*

Ant. *Benedictione perhenni beatus fruitur Mansuetus, cujus celebritatem fidelium populus illustrat.*

Ant. *Laudet Deum in excelsis concio fidelis, quam sacravit beatus pontifex atque spiritu renascentis.*

Ad Laudes.

Gloriosa Mansueti patris merita debito honore prosequamur, qui oves ejus et grex sumus, ut cum eo sine fine gaudere mereamur.

CHAPITRE II

LES MONUMENTS DE LA PÉRIODE DES STÈLES ET DES CIPPES CHRÉTIENS EN LORRAINE, FONT VOIR QUE LA FOI FUT APPORTÉE DANS LE PAYS DE TOUL ET DE METZ, AU MOINS, VERS LE MILIEU DU IIe SIÈCLE [1].

Sommaire. — Lactance affirme que de Domitien à Dèce, toutes les provinces de l'empire furent évangélisées. — Le *Liber Pontificalis* compte plus de cent évêques envoyés par les papes dans diverses contrées depuis saint Lin à saint Calixte. — Il est impossible qu'un grand nombre ne soient pas venus porter la foi dans les Gaules. — Il est à croire que saint Mansuy y arriva vers le milieu du IIe siècle. — Beaucoup de monuments de la première partie de l'époque gallo-romaine, portant des symboles chrétiens, ont été découverts à Soulosse, environ à neuf ou dix lieues au sud-est de Toul. — Ce sont des bas-reliefs funéraires où des personnages représentés dans des niches cintrées, tiennent en main des coupes, des bourses, des coffrets, des rouleaux de parchemin, des pains, symboles presque certains du christianisme, dans leur ensemble. — On y voit aussi des colombes becquetant contre une coupe, figure encore plus précise de l'Eucharistie. — Des découvertes du même genre ont été faites à Scarpone, autre station romaine, située au nord-est de Toul, dans la direction de Metz. — Ces bas-reliefs funéraires, ornés de symboles chrétiens, appartiennent, selon toute apparence, au IIIe siècle ou à la fin du IIe. — Ils précédèrent l'usage des sarcophages, qui ne devint général dans l'est des Gaules qu'à partir de la fin du règne de Constantin. — Dans leur ensemble ils annoncent une chrétienté déjà florissante aux environs de Toul au IIIe siècle, et probablement dans les dernières années du IIe. — Un obélisque dressé près de Scarpone, en mémoire du triomphe de Constantin, dit combien cette chrétienté était puissante pendant les persécutions. — Ainsi l'Evangile avait été apporté à Toul par saint Mansuy, déjà fort longtemps avant Constantin, probablement dès le milieu du second siècle.

Lactance affirme qu'après la mort de Domitien, l'Église jouit d'une longue paix, pendant laquelle toutes les provinces de l'empire furent évangélisées ; et qu'ensuite parut cette bête féroce de Dèce, qui la dévasta[1]. Quoique le rhéteur ne trace pas un tableau exact de la situation, lui qui ne reconnaît pas les édits cruels de Trajan contre les chrétiens, ni les flots de sang versés par Marc-Aurèle et par Septime-Sévère, il était à portée de savoir ce qui s'était passé dans la première période des persécutions. Les intervalles de répit, dont les fidèles profitèrent pour propager l'Évangile, furent très féconds au second siècle jusqu'à la sanglante hécatombe de Marc-Aurèle. Beaucoup d'évêques et de prêtres s'en allèrent dans les contrées les plus lointaines de l'occident, en Espagne, en Angleterre, au sud-est et à l'est de

1. Voy. Musée d'Epinal, antiquités gallo-romaines (surtout celles qui ont été découvertes en 1889 par M. Voulot). — Musée de Metz; Musée de Nancy, antiquités de Soulosse et de Scarpone ; — L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, 2 vol. in-12, Nancy, 1840, t. I, p. 199 à 218 et pl. I, n° 12; t. II, p. 120-121 et 148-157, planche II, n° 4 ; — *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, t. VIII : *Extrait des Mémoires du Père Le Bonnetier*, p. 202-204-208 ; — J.-B. Jollois, *Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges*, in-4°, Paris 1843, avec planches. — M. Louis Benoit, *Notice sur des antiquités de la Meurthe*. Nancy, imprimerie Lepage, in-8°, 1862. Les planches représentent la forme des tombeaux païens trouvés à Drey-Heiligen, dans le comté de Dabo (Lorraine). Nous les comparons aux tombeaux chrétiens.

1. « Secutis temporibus (Domitianum), multi ac boni principes romani imperii clavum regimenque tenuerunt, nullos inimicorum impetus passa (Ecclesia), manus suas in orientem occidentemque porrexit, ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus, quo non religio penetrasset ; nulla denique natio tam feris moribus vivens, ut non, suscepto Dei cultu, ad justitiæ opera mitesceret. Sed enim postea longa pax rupta est. Extitit enim post annos plurimos execrabile animal Decius... » (*De Mortibus Persecutorum*, cap. III-IV. — Migne, *Patrol. lat.*, t. VIII, col. 200).

Les bons princes que Lactance avait en vue furent surtout Nerva, Trajan, Adrien, Antonin le Pieux, puis Verus et Lucius. Cependant le sang chrétien coula sous Trajan.

la Gaule, pour y implanter la foi catholique. Presque toutes les traditions de nos églises les plus célèbres les font remonter à saint Pierre ou à saint Clément et à saint Polycarpe, disciple de saint Jean. Chose curieuse ! on ne signale presque point de prédicateurs de l'Évangile qui soient venus un peu plus tard, dans le courant du second siècle. Cependant si l'on consulte le *Liber Pontificalis*, on s'aperçoit que les papes, depuis l'an 93 à 226, consacrèrent beaucoup d'évêques pour diverses provinces de l'empire, *per diversa loca*, et aussi beaucoup de prêtres, qui furent missionnaires pour la plupart, et un certain nombre de diacres, qui accompagnaient les évêques et les prêtres afin de travailler aussi à la conversion des peuples, et d'établir des églises complètes. En voici le tableau :

	Episcopos	Presbyteros	Diaconos
S. Clemens . . . . . (Ab anno 93 ad 103 ordinavit).	XV . .	X . . .	II
S. Anacletus (103-112). . .	VI . .	V . . .	III
S. Evaristus (112-121). . .	V . .	VI . . .	II
S. Alexander (121-132). . .	V . .	VI . . .	II
S. Sixtus (132-142).	IV . .	XI . . .	IV
S. Telesphorus (142-154). .	XIII[1]. .	XII . . .	VII
S. Hyginus (154-157). . . .	VII . .	XV . . .	V
S. Anicetus (157-168). . . .	IX . .	XVII . . .	IV
S. Pius (168-175).	XII . .	XIX . . .	XXI
S. Soter (175-179).	XI . .	VIII . . .	IX
S. Eleutherius (179-194). .	XV . .	XII . . .	VIII
S. Victor (194-203).	XII . .	IV . . .	VII
S. Zephirinus (203-221) . .	VIII . .	IX . . .	VII
S. Calixtus (221-226). . . .	VIII . .	XVI . . .	IV
	130	150	86

Cela prouve que les évêques étaient fort nombreux à l'origine, presque aussi nombreux que les prêtres. Ils fondaient des chrétientés partout. L'occident ne fut pas oublié au second siècle, ni à la fin du I^er^, d'autant plus que l'orient avait eu déjà les prémices du collège apostolique, et avait compté de nombreuses églises du vivant de saint Paul, de saint Barnabé et de saint Jean. Il est impossible que tous ces papes, soucieux de sacrer des évêques pour les différentes contrées du monde romain, n'en aient pas sacré plusieurs pour les Gaules, quoique les traditions fassent presque toujours honneur à saint Pierre, à saint Clément ou à saint Polycarpe, de cette évangélisation du second siècle.

Pour saint Mansuy, il est juste de tenir compte de cette affirmation unanime des martyrologes et des hagiographes, qui le font aller d'Ecosse à Rome et de Rome dans le pays de Toul. Il y a peut-être là un écho des récits contemporains. Mais, s'il se rendit à Rome, à la nouvelle des prodiges opérés dans le christianisme, ce ne fut apparemment que lorsque les ouvriers évangéliques se furent répandus partout, même dans l'île de la Grande-Bretagne. S'il changea son nom en celui de Mansuetus, c'est après avoir reçu le baptême. Tout cela suppose un laps de temps considérable depuis la prédication de saint Pierre. Mais puisque le travail d'évangélisation fut très actif au second siècle, et qu'un bon nombre d'évêques sacrés par les papes allèrent au loin jeter la semence, on a lieu de penser que ce fut vers le milieu du second siècle qu'il arriva dans le pays de Toul.

Ce qui donne à cette conjecture un caractère qui approche de la certitude, c'est que les marques d'une chrétienté déjà très importante aux environs de Toul, vers la fin du second siècle et au troisième, sont très positives. Les souvenirs chrétiens de cette époque y sont les plus curieux que l'archéologie ait à signaler. Ils sont naturellement mêlés à ceux de l'idolâtrie, et ne s'affirment généralement que sous le couvert des symboles compris des fidèles, et qui étaient lettre morte pour les ennemis de l'Église naissante. Il en devait être ainsi, car c'était l'expression des coutumes chrétiennes de l'époque, et de la situation même du christianisme.

Nous les étudions surtout dans les villes, les stations romaines, qui furent dévastées par les barbares. Ils appartiennent à la période qui précéda l'usage fréquent des sarcophages, et qui pourrait s'appeler la période des *stèles*, *des cippes chrétiens*, c'est-à-dire des pierres tumulaires dressées, portant des bas-reliefs, des inscriptions, des symboles du christianisme. Elle va de la fin du I^er^ siècle au milieu du IV^e^. Après le règne de Constantin, les cercueils de pierre, en forme de parallélogramme ou de cylindre, furent très recherchés par les familles riches, dans l'est et au nord-est de la Gaule ; ils furent adoptés plus tôt dans le midi et au sud-est : on en trouve de la seconde moitié du III^e^ siècle. Ce n'est pas que les *stèles* et les *cippes*, usités chez les Romains, aient été abandonnés parmi les fidèles du IV^e^, du V^e^, du VI^e^ siècle ; mais ils n'ont plus, ou presque plus, comme ceux de l'époque précédente, les bas-reliefs, les niches cintrées, où figurent des personnages tenant à la main des symboles de la foi et des mystères du christianisme. Quoique la ligne de démarcation de cette période des tombeaux de la primitive Église et de celle qui suit le règne de Constantin, ne puisse pas toujours être nettement marquée dans tous les cas particuliers, la première se distingue par l'exécution plus soignée des sculptures, par les lettres

1. Ce chiffre n'est pas dans tous les manuscrits.

mieux formées dans les inscriptions, et par la fréquence des symboles qui ont rapport à l'Eucharistie, à la lecture de l'Évangile : ce sont principalement les coupes, les bourses, les boîtes ou coffrets, dans lesquels étaient renfermés les pains eucharistiques, quelquefois ces pains eux-mêmes et plus souvent les rouleaux de l'Évangile à demi déployés ou entièrement fermés ; les colombes becquetant ces pains ou des raisins, et aussi les poissons. Les vêtements seraient un indice à reconnaître ; mais il n'est pas toujours très positif, car les fils et les parents des martyrs prenaient garde de ne pas se distinguer des païens par leur costume et de ne pas s'exposer à l'espionnage et aux dénonciations.

Les dates approximatives d'un certain nombre de ces monuments se voient à Arles, à Lyon, à Langres, où se lit l'épitaphe de la bienheureuse Léonille, aïeule des saints jumeaux martyrisés sous Marc-Aurèle. De nombreux spécimens de ce genre sont à Metz, à Dijon, à Langres, à Marseille, dans les vieilles cités de la Lorraine, détruites par les barbares. Ce qui caractérise surtout l'âge de ces antiquités chrétiennes, c'est qu'elles ont été, pour la plupart, découvertes parmi des débris de l'art gallo-romain du IIe et du IIIe siècle, parmi des statues et des bas-reliefs de divinités annonçant le plein paganisme. Elles leur ressemblent par le mode de travail, par le degré plus ou moins parfait d'exécution des sculptures. On voit cependant quelques ébauches assez grossières, redisant encore les mêmes coutumes de la société chrétienne. C'est une attestation, sous un langage figuré et expressif, de ce qui se passait au temps des persécutions, et qui est décrit en détail par saint Justin, Tertullien, et surtout par saint Cyprien, alors que la loi du secret était en pleine vigueur, que tous craignaient d'exposer nos saints mystères aux profanations. Les fidèles communiaient sous les deux espèces ; ils avaient leur calice, dans lequel le diacre versait le précieux sang consacré dans une large amphore à deux anses ; c'était pour eux le signe de la communion, de même que pour les martyrs des catacombes, où se retrouve si souvent un calice scellé dans le sable, à côté de la brique posée sur les ossements du défunt. C'était dans des coffrets, que l'on emportait dans les maisons les petits pains distribués ou partagés à la messe, afin de communier les malades ou de se communier soi-même. Ils étaient aussi déposés dans des bourses : c'est de là que le nom de bourse a passé aux espèces de serviettes dans lesquelles le prêtre renferme le linge blanc destiné à recevoir les saintes hosties[1]. Selon l'attestation de saint Augustin, les femmes devaient envelopper la sainte Eucharistie dans un linge blanc[2].

Le petit coffret ou la bourse signifiait ainsi la sainte Eucharistie, de même que le calice et les colombes buvant dans le calice ou becquetant des pains.

Cette entente des populations d'une époque sur un signe de prédilection, qu'elles faisaient graver sur leurs tombeaux, ne saurait être un caprice vulgaire : il a une haute signification ; il représente de diverses manières ce qui était le point capital d'une religion pour laquelle les plus courageux moururent par milliers. Il fut l'emblème qui caractérisa surtout le côté le plus mystérieux de la nouvelle doctrine. L'on cachait ainsi aux païens nos mystères, sans éveiller leurs soupçons ; et l'on donnait satisfaction à sa piété en suivant, de quelque manière, les coutumes des ancêtres, qui aimaient sur les tombeaux des représentations d'un objet particulièrement cher au défunt.

Au milieu du IVe siècle, c'est un autre emblème qui devient commun parmi les chrétiens, qui exprime leur foi sur les monuments, sur les sarcophages, à côté des épitaphes tumulaires : c'est le monogramme du Christ, soit seul, soit placé entre deux colombes. Le calice se voit encore, ainsi que l'urne funéraire, accostés de deux colombes ; mais on n'aperçoit plus ou presque plus le coffret, ni la bourse, figurant les pains eucharistiques. C'est que, les persécutions passées, l'usage avait insensiblement cessé de porter l'Eucharistie dans les maisons : tous allaient la recevoir dans les églises.

Les cimetières gallo-romains des environs de Toul et de Metz, qui fournissent de ces pierres tumulaires ornées de symboles chrétiens et qui permettent d'étudier sur de nom-

1. Nous avons cité des passages des Pères sur ces usages de la primitive Eglise, dans le chapitre des *Antiquités chrétiennes de Dijon*, p. 251-252.

Saint Cyprien rapporte cette anecdote à propos des petits coffrets dans lesquels on enfermait l'Eucharistie dans les maisons : « Cum quædam arcam suam, in qua Domini sanctum fuit, manibus indignis tentasset aperire, igne, inde surgente, deterrita est ne auderetattingere. » (S. Cypriani, lib. *de Lapsis*, cap. xxv. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XV, col. 486.) Il dit ailleurs, en rappelant que l'on emportait chez soi la sainte Eucharistie : « Qui festinans ad spectaculum, dimissus e Dominico et adhuc gerens secum, ut assolet, Eucharistiam, inter corpora obscena meretricum Christi sanctum corpus infidelis iste circumtulit, plus damnationis meritus de itinere quam de spectaculi voluptate. » (S. Cypriani, lib. *de Spectaculis*, cap. v. — Migne, *Patrol. lat.*, t. IV, col 784.)

Celui qui portait de la sorte l'Eucharistie au spectacle, ne pouvait guère l'avoir placée que dans une bourse, dissimulée sous son manteau.

2. Omnes mulieres nitida exhibent linteamina, ubi corpus christi accipiant. (*Sermo* 229, *sancto Augustino attributus.*)

breux spécimens cette période des *stèles* et des *cippes* des fidèles, comprise entre la fin du 1er siècle et les dernières années du règne de Constantin, sont en particulier ceux de Soulosse, l'ancienne *Solimariaca ;* et de Scarpone, deux cités à peu près également éloignées de Toul, l'une à neuf ou dix lieues au sud-est, et l'autre à dix lieues au nord-est, dans la direction de Metz. Il y en a d'autres, peut-être moins importants, qui méritent d'être signalés : ceux de Donon et de Dachsbourg.

Toul avait aussi de ces monuments; malheureusement ils sont perdus pour la plupart. En 1700, lorsque Louis XIV fit raser les anciens murs et les vieilles fortifications, l'on trouva dans les fondements beaucoup de médailles romaines, des tombeaux sculptés en bas-reliefs, des statues de divinités, des pierres chargées d'inscriptions, qui eussent jeté de la lumière sur les coutumes idolâtriques de cette ville et peut-être sur les origines de son église. Le vicaire général de l'Aigle avait reproduit un grand nombre de ces inscriptions : mais son travail n'a pas été conservé. Tous ces débris intéressants furent replacés dans les murs nouveaux. Il ne resta qu'un bas-relief à moitié brisé, représentant un enfant avec une pomme dans sa main. Il fut posé à l'angle du bastion Saint-Mansuy, où il est encore aujourd'hui. Ce qui l'avait sauvé de la destruction, c'est qu'on y voyait la représentation du miracle de Saint-Mansuy ressuscitant le fils du gouverneur. On y lit ces mots : CAROSAE M. LINDI. FIL. On les a interprétés ainsi : CARO SERVIO ÆMILIO MARCI LEONIS FILIO [1].

Mais la résurrection de l'enfant tombé dans la Moselle est déjà racontée dans la Vie de saint Memmie, évêque de Châlons, laquelle est un peu moins dénuée de fondements que celle de saint Mansuy. Alors on ne saurait y ajouter foi.

Quant au bas-relief, il est probablement païen. L'on voit ainsi des enfants avec une pomme ou une boule en main, sur les monuments des Romains. Cependant celui qui est représenté sur une tombe gallo-romaine de Dijon, est peut-être chrétien : les deux personnages dont il est accompagné permettraient de le croire [2].

Si rien autre chose n'a été conservé de ces découvertes, c'est qu'elles étaient sans doute considérées comme étrangères au christianisme. Il est à croire cependant qu'elles ressemblaient, en partie, à celles des cités voisines, Soulosse et Scarpone, dont les musées d'Epinal, de Metz et de Nancy, possèdent de si précieux spécimens. Nous allons essayer d'en déterminer le caractère et l'âge approximatif, et de montrer qu'ils proviennent d'une chrétienté florissante au second et au troisième siècle.

Soulosse (*Solimariaca*). Sur les confins du département des Vosges et du département de Meurthe-et-Moselle, près du confluent de la petite rivière du Vair et de la Moselle, à environ neuf ou dix lieues au sud-est de Toul, est le village de Soulosse, l'ancienne *Solimariaca*, l'un des principaux bourgs du pays des Leuks. A diverses reprises on y a retrouvé des statues des dieux, des tombeaux, qui peuvent être classés en deux espèces : 1° ceux qui retiennent à la fois les coutumes gauloises et les coutumes romaines ; 2° ceux qui unissent le genre des Romains et des Gaulois aux habitudes et aux symboles du christianisme.

1° *Les tombeaux du genre gaulois combiné avec le genre des Romains.*

« Dans cette partie des Vosges, dit L. Beaulieu, les tombeaux sont taillés en coin ou en forme de fauteuil et ont au-dessous une cavité de quelques centimètres de profondeur, qui est superposée à de petites auges en pierre, enfoncées jusqu'au niveau du sol et dont le fond a été percé, sans doute, pour l'écoulement des eaux. Ces auges servaient à renfermer les cendres ou les ossements à demi calcinés des défunts. L'on y introduisait les libations de vin, de miel ou d'huile, en usage au jour anniversaire des funérailles, au moyen d'un canal triangulaire, ou en hémicycle, qui est entaillé à la base du monument... La face antérieure des tombes de Solimariaca, celle où est le bas-relief, est entourée d'une bordure carrée ou arrondie dans sa partie supérieure. Elle s'élève parallèlement sur environ 50 centimètres à 1 mètre de largeur, pour se terminer en cintre ou en triangle équilatéral, dont les angles sont aigus ou ornés de volutes... La partie postérieure de la base présente une saillie de 50 centimètres; ce qui donne au monument vu de ce côté l'apparence d'un siège à dossier. Au-dessous de cette saillie se trouve la cavité en forme de carapace de tortue, qui est superposée, comme un couvercle de boîte, à l'auge contenant les cendres du défunt... [1]. »

1. E. Olry, *Répertoire archéologique de la ville de Toul*, in-8°, Nancy, 1870, p. 7-13.
2. Voir notre planche VIII, n° 6, p. 275.

1. L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, 2 vol. in-12, Paris, 1850, t. I, p. 168 à 175 : *Tombeaux*.

M. Louis Benoît a donné une belle planche de ces sortes de tombes trouvées au cimetière du Drey-Heiligen, dans le comte de Dabo. La face antérieure présente presque l'aspect des anciennes ruches d'abeilles, sauf que le trou pratiqué au milieu est un peu plus large et a généralement 4 à 5 centimètres à sa base. Elle est décorée de la rouelle gauloise, de croissants, d'étoiles, d'ornements variés, et présente souvent une niche dans laquelle sont des bustes, avec l'invocation aux dieux mânes, des inscriptions en lettres majuscules, en écriture cursive et quelquefois en caractères qui paraissent étrangers à la langue latine [1].

On y remarque, par exemple, une *stèle* ou pierre dressée à l'effigie d'une femme tenant une coupe et offrant apparemment des libations à *Irmensule*, l'idole des Germains. Elle porte l'inscription DIVO IRMENSV MARIOLA [2]. Son couronnement est triangulaire. Il y a plusieurs images de Mercure, tenant une bourse en main [3]. D'autres représentent des habitants de la contrée, vêtus du saie gaulois, de la tunique à manches courtes et tête nue, avec des instruments de travail entre les mains, et le signe païen D. M. (DIIS MANIBVS), à la hauteur des épaules.

Les détails donnés par M. Louis Benoît sur ces tombeaux du Drey-Heiligen, sont conformes à ceux de Beaulieu. Ils offrent cependant des particularités, qu'il n'est pas hors d'à-propos de signaler.

Il dit : « Tantôt cette ouverture est creusée à quelques centimètres au-dessus de la base du monument, et par conséquent ne touche pas le socle.

« Tantôt la baie aux libations touche le socle même; elle entame la base du dé. Il y a alors au-dessous une cavité semblable à la carapace d'une tortue, qui couvre la partie correspondante du socle, dans lequel est déposé le vase funéraire.

« Il arrive aussi que le bloc qui supporte la stèle funèbre renferme les cendres de deux époux; alors cette stèle est percée par une baie géminée dont les deux canaux communiquent aux cavités qui recèlent les deux urnes dans un seul socle. L'ouverture géminée que nous copiâmes au Drey-Heiligen est ogivale, entourée de cercles concentriques et tout à fait placée à la base. (Planche I, fig. 2.)

« Nous ne savons ce que sont devenus depuis 1862 ces deux cippes du Drey-Heiligen, et s'ils ont été déposés au musée de Saverne (p. 6-7.)

« ... Ces tombeaux cunéiformes ne sont pas, comme on l'a cru, des monuments propres aux Triboques, c'est-à-dire particuliers à ces hordes, qui, à la suite d'Arioviste, refoulèrent de de l'autre côté des Vosges les Médiomatrices, et occupèrent une grande partie de l'Alsace. Le même mode de sépulture, le même style, et les dessins comparatifs le démontrent, existait à Scarpone et dans les pays qui n'avaient rien de germanique, aussi bien que dans les cimetières disséminés sur les Vosges, tels que le grand Falberg de la forêt de Saverne, le Drey-Heiligen du comté de Dabo, etc...

« Il est difficile d'assigner une date à ces sépultures. Si le second siècle de l'ère chrétienne fut l'apogée de la civilisation romaine dans cette partie des Gaules, et que l'on fasse remonter au règne florissant des Antonins l'époque de la construction de ces monuments, dans lesquels, suivant M. le colonel de Morlet, on a trouvé une monnaie de Titus, de l'an 80, il est cependant hors de doute que des révolutions, dont l'histoire locale ne nous a pas révélé le secret, bouleversèrent entièrement le pays, et qu'en face du danger on oublia les souvenirs pieux en couvrant ces monuments funèbres de longues lignes de murs sans ciment, qui cachèrent des tombes cunéiformes..... Tout porte à croire que le mélange des races, dont on retrouve tant d'indices dans ces sépultures, doit être attribué au séjour des troupes auxiliaires, qui grossirent les rangs des légions romaines cantonnées sur les deux versants des Vosges [1] » (p. 13-14).

2° *Les tombeaux gallo-romains portant des symboles chrétiens.*

Ce qui distingue ces tombeaux des précédents, c'est qu'ils n'ont pas la cavité qui s'ouvre au bas de la face antérieure, et servait à introduire des libations sur les ossements du défunt, et qu'ils ne sont pas marqués du signe des *dieux mânes*, D. M. Ce qu'on en retrouve ordinairement se borne à la pierre dressée, au *cippe*

1. L. Benoit, *Notice des Antiquités du département de la Meurthe*, Nancy, planche III. (Bibliot. nat., catal. Lj^6, 171.) — Nons donnons de ces tombeaux dans notre planche XII, p. 343.
2. L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, 2 vol. in-12, Paris, 1840, t. I, planche I, n° 12, p. 199 et 218.
Cette pièce est au musée de Metz.
3. Musée d'Epinal.

1. Louis Benoit, *Notice sur les antiquités du département de la Meurthe*, in-8° pièce, Nancy 1862, Lepage. (Bibliot. nat., cat. Lj^6 171.)

ou à la *stèle*, qui surmontait le cercueil. Elle n'est pas accompagnée de tout cet appareil d'auge et de canal, de la période précédente. L'attention des vivants pour conserver le souvenirs de leurs morts s'était surtout appliquée à les représenter sur les bas-reliefs quadrangulaires ou cintrés, tels que les aimaient les Gaulois. Beaucoup de personnages, hommes et femmes, sont vêtus du *saie* (*sagum*) à longues manches, serré autour du cou et retombant jusqu'à mi-jambes, sans être lié à la taille par une ceinture. Des lignes longitudinales, formées de bandes de diverses couleurs, rappellent le *laticlave* des Romains, tel qu'on le voit sur les sculptures des catacombes; quelquefois ces bandes sont croisées sur la poitrine. Il paraît que chez les Celtes les couleurs diverses des vêtements indiquaient la dignité.

En outre, le caractère chrétien de ces représentations, ce sont principalement les symboles qu'on y remarque. Comme elles ont été souvent jetées pêle-mêle, dans des ruines ou dans des constructions de murs, parmi des statues et des bas-reliefs idolâtriques, il y a des distinctions à faire.

Nous avons fait dessiner un certain nombre de *stèles* et de *cippes* chrétiens, c'est-à-dire de pierres dressées sur les sépultures et provenant la plupart des ruines de Soulosse (pl. X, p. 309); et nous en donnons d'autres qui ont des caractères païens (pl. XII, p. 343), afin que l'on puisse comparer les deux catégories.

Parmi ceux qui furent retirés des ruines de Soulosse, dans les fouilles antérieures à 1830, on n'en comptait pas moins de trente-cinq spécimens, dont la plupart ont été transportés au musée de Metz. Le genre païen s'y trouve mêlé avec le genre chrétien.

Quatorze autres ont été découverts dans le jardin de M. Bouchon, juge de paix. Ceux-ci sont au musée de Metz et au musée d'Épinal. Ils étaient dans une petite chambre souterraine, où ils avaient été entassés confusément, la partie sculptée tournée vers le fond : ce qui prouve qu'ils n'étaient pas dans leur cimetière primitif.

Nous en avons un dans notre planche X, p. 309, n° 4. Il est à l'intérieur du musée. Il comprend deux parties qui avaient été sciées, et qui sont maintenant réunies. Un homme et une femme tiennent ensemble une grande bourse; l'homme a dans la main gauche une espèce de tranchant, comme nous en avons vu sur les pierres tumulaires de Dijon. Était-ce un instrument de sa profession? Il est difficile qu'il ait servi à un boucher, à un menuisier, à un charpentier. Était-ce une sorte de hachette pour couper les pains eucharistiques? On ne saurait le dire. Mais la forme des pains arrondis en couronne, que l'on voit sur un autre bas-relief de Soulosse (n° 7) pourrait le faire supposer. Les pains eucharistiques, tels qu'ils sont figurés dans la petite caisse de Dijon (voy. notre planche VIII, n° 1, p. 275) et sur les planches du cimetière des catacombes dessinées par Bottari (tav. XVI, XVII, XXIV), et sur celle de Mamachi[1], pouvaient être partagés par une hachette, de même que ceux qui étaient en forme de couronne, pareils à de petites roues, *panes rotulares*, selon l'expression d'un vieil auteur.

Les robes à longues manches et les manteaux ou *pénules* repliés en sautoir d'une épaule à l'autre, ressemblent à ceux des Romains et des chrétiens des catacombes.

Plusieurs autres des plus remarquables proviennent des fouilles de M. Voulot et furent déposés au musée d'Épinal en 1889.

Le n° 5 de notre planche X représente une femme élégamment coiffée, dans une niche cintrée et tenant une coupe de la main droite et une bourse de la gauche. Sa robe est à grandes manches et son manteau ou *palla* forme des replis sur le haut de la poitrine. Elle était d'un rang élevé. L'inscription ne saurait être facilement rétablie. Elle est suivie de quelques lettres qui offrent une vague apparence de grec.

PRINCI////S CNIITAT ////// ΠΛ Π

Une pierre tumulaire du même genre dressée auprès de celle-là, représente un homme soigneusement sculpté et tenant à la main une coupe.

Son inscription est illisible :

//// RAINI
RONI

Le n° 6, d'une grande élégance d'exécution, représente un homme et une femme de haut rang. Leurs cheveux sont artistement frisés; leurs robes sont à longues manches et leurs manteaux sont ramenés en sautoir sur le haut de la poitrine. L'homme tient une bourse de la main gauche; la femme une coupe de la main droite. Sa robe est frangée au bas.

De chaque côté de cette tombe on en voit

1. *Originum et antiquitatum christianarum lib. XX*, Romæ, in-4°, 1751, t. II, planche X, p. 77. — Deux personnes sont occupées à préparer ces petits pains, placés sur des plaques de fonte apparemment.

deux autres plus petites, et dont l'une, celle de droite, est très rudimentaire. Celle de gauche semble représenter un enfant, aux cheveux frisés et tenant un rouleau de la main droite.

Le n° 7 a trois personnages dans une niche. Les visages sont sculptés avec une grande finesse, ainsi que les robes et les manteaux dont les plis forment une bande contournée sur la poitrine. A droite, l'homme tient une bourse de la main gauche, et pose sa droite sur une couronne de pain placée au-dessus d'un vase. La femme soutient le vase des deux mains. A gauche une autre femme tournée contre la première, présente une coupe de la main droite, et porte une couronne de pain de la gauche.

Une pierre tombale dressée à gauche de celle-là, laisse voir un homme encore jeune, vêtu d'une robe à courtes manches et tenant une bourse dans sa main droite. Son manteau descend un peu en sautoir sur sa poitrine.

N° 8. Les pierres du monument rectangulaire, et qui probablement était arrondi au sommet, ont quelques brisures. Les deux personnages sont finement exécutés. L'homme est vêtu d'une robe à manches courtes. Les plis de son manteau sont rejetés comme en sautoir sur le haut de la poitrine. Il tient de la droite une bourse et, de la gauche, un objet arrondi presque semblable au bout d'un rouleau fermé. La femme, dont les cheveux sont soigneusement frisés, et dont la robe est fermée autour du cou, a les plis de son manteau contournés sur la poitrine. Elle tient de la gauche une bourse et de la droite une sorte de rouleau surmonté d'une petite boule. Les traits de tous deux sont énergiques et la figure ronde. L'homme a la barbe rasée.

N° 9. Une femme tient un petit enfant sur son bras gauche. Sa robe a une large ouverture pour laisser passer le bras droit. Les plis de son manteau sont arrondis sur la poitrine, ses traits sont pris avec soin. Son enfant a dans la main une fleur à cinq pétales, entourant un ovaire protubérant; peut-être est-ce la fleur de la vigne. Elle lève de la droite un objet en partie brisé. On pourrait hésiter à compter cette remarquable sculpture parmi les monuments chrétiens, malgré l'absence du signe païen D. M. Mais un indice presque imperceptible semble lui donner une signification sérieuse : c'est la petite fleur à cinq pétales, que l'enfant tient à la main. Nous l'avons vue sur plusieurs marbres des catacombes; elle y était si en évidence qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'elle y était mise à dessein pour marquer un symbole chrétien.

Elle est ainsi, par exemple, sur les verres historiés des catacombes, gravés par Mamachi [1]; et aussi sur une inscription de Lyon, de la fin du 1er siècle. Si l'on considère qu'elle est exactement la fleur de la vigne, et que l'on donnait quelquefois à boire aux enfants des gouttes du vin consacré, l'on pourra peut-être supposer qu'elle annonce encore l'Eucharistie.

La plupart de ces personnages annoncent la haute aristocratie romaine; et l'on ne peut croire qu'ils exerçaient des métiers. Les calices qu'ils tiennent, n'indiquent pas une profession de marchand de vin. Il ne paraît pas non plus qu'ils soient l'emblème des libations faites aux dieux, puisque tous les signes du paganisme ont disparu.

Sur quelques-unes de ces pierres tumulaires de Soulosse, des traits gravés d'une main malhabile figurent encore des coupes comme l'emblème principal des prédilections du défunt. Tel est celle qui se détache sur le petit monument placé auprès du n° 7.

C'est bien le symbole qui se rencontre le plus souvent sur ce genre de tombeaux de la Lorraine, à Metz, à Scarpone, à Soulosse. On peut croire que plus d'un de ces chrétiens qui élèvent la coupe de leur main droite, eut la pensée de cette femme représentée sur un marbre des catacombes et reproduite par Mamachi [2]. Assise tranquillement sur le sol, pressant du bras gauche sur sa poitrine un vase à anse, qui probablement contenait le vin consacré à la messe pour les fidèles, elle élève la coupe de la droite, avec une expression de douce joie, comme si elle redisait le verset 7e du psaume XXII : « *Combien le calice qui m'enivre est beau à mes yeux! — Calix meus inebrians quam præclarus est!* » Son vêtement est la robe à longues manches, fermée autour du cou, telle qu'on la voit sur un grand nombre de bas-reliefs portant des symboles chrétiens.

La bourse, se rencontre souvent sur les moments funéraires de la Lorraine des premiers siècles même des siècles antérieurs au christianisme. Elle pouvait rappeler des marchands, des suppôts de Mercure. Mais elle est souvent

1. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum lib. XX*, Romæ, in-4°, 1751, t. III, p. 61; fleur à cinq pétales, au-dessus des sept corbeilles remplies de pains, que le Sauveur touche de la main. A la planche X, page 73, les nos II-V-VI, ont des fleurs analogues, mais à six pétales. A la partie supérieure de la planche est Vincentia tenant la coupe. (Bibliot. nat., Inventaire H — 2.524.)

2. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum lib. XX*, Romæ, in-4°, 1751, t. III, planche VII, p. 61. L'inscription est : *Vincentia in pace.* — (Bibliot. nat., Inventaire H. 2,524.)

avec d'autres symboles, sur des tombeaux qui n'ont plus les marques du paganisme. Alors son caractère peut devenir chrétien, d'autant plus que les fidèles des catacombes prenaient volontiers des images ou des emblèmes du paganisme pour les appliquer à des faits évangéliques, représentant, par exemple, le Sauveur sous les traits d'Orphée, qui apprivoise les bêtes sauvages. Elle servait aux premiers chrétiens pour emporter l'Eucharistie dans leurs maisons. Saint Cyprien cite un fait qui nous montre, pour ainsi dire, la nécessité où étaient les premiers chrétiens de déposer les pains consacrés à la messe dans des bourses, dissimulées sous leurs manteaux ou leurs pénules. Voici ses paroles, que nous avons déjà rapportées plus haut : « Celui qui s'empresse d'aller au spectacle, en sortant des mystères du Seigneur et portant avec lui l'Eucharistie comme on a coutume de faire, et qui s'en va, en véritable infidèle, au milieu des femmes perdues, avec le corps sacré du Christ, encourt plutôt la damnation pour cette démarche que pour le plaisir d'avoir assisté au spectacle [1] ». On ne voit pas comment il était possible d'assister au spectacle en portant sur soi l'Eucharistie, si on ne l'avait pas cachée dans une bourse.

Les petits coffrets sont également représentés sur des tombeaux gaulois et sur des tombeaux marqués de l'invocation aux *Dieux Manes;* mais ils sont mentionnés par saint Cyprien comme renfermant l'Eucharistie.

La différence des deux espèces de tombeaux gallo-romains, qui ont des caractères du christianisme ou des caractères du paganisme doit être soigneusement observée, pour faire connaître l'origine des uns et des autres. Ceux de la planche XII (p. 343) ont été retirés des ruines de Soulosse et de Scarpone. C'est le paganisme gaulois mêlé au paganisme des Romains et des Germains. On y remarque l'orifice inférieur, par où l'on introduisait des libations, ou l'urne funéraire contenant les cendres du défunt, ou simplement l'image de cette urne. Les coutumes gauloises ou germaniques se modifièrent au contact de la civilisation romaine. La configuration de certaines tombes, qui paraissent les plus anciennes, a le cachet original de la contrée; celles qui sont sculptées avec art, et qui annoncent le ciseau d'un artiste formé à l'étude des modèles du siècle d'Auguste, sont dégagées de bien des complications du système gaulois. Celles qui semblent chrétiennes n'ont plus que des symboles du christianisme.

Le rouleau de parchemin, si fréquent sur les bas-reliefs des catacombes, ne fait pas défaut en Lorraine; mais il est beaucoup plus rare que le calice. Il est dans la main d'un personnage tumulaire de Soulosse et dans celle d'un autre de Monthureux-sur-Saône[1].

A Scarpone, aujourd'hui Charpagne, plusieurs monuments funéraires sont moins riches et moins bien exécutés qu'à Soulosse; mais ils semblent appartenir encore à cette période des *stèles* et des *cippes* chrétiens du IIe et du IIIe siècle. Plusieurs sont au musée de Nancy, d'autres au musée de Metz.

Cette ville, située à dix lieues (15 milles romains) au nord-est de Toul, et à quatorze lieues (21 milles romains) au sud de Metz, d'après l'itinéraire d'Antonin, près du pont qui traversait la Moselle, comprenait cinq îlots reliés entre eux par des ponts, et avait son principal quartier sur la rive gauche de la rivière. Elle paraît avoir eu sa prospérité surtout au IIIe siècle. Assiégée par les Huns, elle résista; mais elle tomba probablement sous les coups des Hongrois, vers 960. Du milieu de ses ruines on a retiré des statues des dieux, des pierres tumulaires, qui sont païennes en grand nombre, et recouvertes d'inscriptions de peu d'importance. Plusieurs de celles-ci ont la forme d'un petit temple, dont le fronton curvoïde ou triangulaire est supporté par deux pilastres, et dont la porte sert d'entrée à la niche où était placée l'urne funéraire des païens [2], et par où l'on introduisait les corps, dont on retrouve quelquefois les squelettes, avec des monnaies d'Auguste, de Tibère, de Trajan, d'Antonin, de Constance Chlore, etc. Peut-être quelques-uns de ces tombeaux avaient-ils appartenu primitivement à des idolâtres et reçu plus tard une destination chrétienne. Ces transformations n'étaient pas rares. On en voit des exemples à Reims, à Arles, à Bourg-Saint-Andéol, etc. Tel est peut-être celui qui est surmonté de deux colombes buvant dans une coupe, à la manière de celles qui sont représentées sur des bas-reliefs chrétiens [3].

M. Edmond Le Blant, dans ses *Inscriptions*

1. S. Cypriani, lib. *de Spectaculis*, cap. V. — Migne, *Patrol. lat.*, t. IV, col. 784.

1. Voir notre planche XII, p. 343.. — Le cippe de Monthureux est au musée d'Épinal.

2. L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, 2 vol., in-12, Paris 1840, t. II, p. 148-157. (Biblioth. nat., Catal. L^{5}j. 57.) Voir le bas-relief, où sont représentées les deux colombes (*Ibid.*, pl. II, n° 4). — Voir notre planche XII, p. 343.

3. L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, 2 vol. in-12, Nancy 1840, t. II, p. 120-121-157. — Voir notre planche XII.

chrétiennes, en a fait dessiner beaucoup dans des poses qui se rapprochent de celle-ci. Elles s'avancent pour becqueter des épis, des pains eucharistiques, ou boire dans des coupes placées entre elles, et sont assurément des figures de l'Eucharistie. Celles qui sont au-dessus du tombeau de *Probus* et de *Proba*, dans Bottari (*Roma Sotteranea. — Tavola XVI-XVII-XVIV*), et que nous avons reproduites dans notre planche XI (p. 310), indiquent évidemment le même symbole eucharistique. Les colombes aiment les pains et non les fruits, par conséquent ce sont des pains qui sont là représentés. D'ailleurs ils sont pareils à ceux qu'on voit préparés par deux chrétiens dans la sculpture des catacombes représentée par Mamachi. (*Originum*, etc., t. III, pl. X, p. 77.

Parmi ceux qui avaient été probablement faits pour des chrétiens, on voit sur les bas-reliefs cintrés un homme et une femme ou un homme seul. Ils tiennent ordinairement à la main une coupe, un coffret (*scrinium*), une bourse, quelquefois une bouteille ou un instrument d'une profession. Sur l'un du musée de Nancy, un homme tient d'une main une coupe et de l'autre un bâton : une tête de chérubin sert de couronnement.

Un fragment assez bien sculpté, provenant des substructions de Scarpone et conservé au musée de Nancy, représente trois mains avec l'avant-bras étendu. Deux de ces mains semblent porter en avant une coupe, à base arrondie, cerclée au milieu et évasée à son embouchure. La troisième main, dont l'index et l'auriculaire sont seuls étendus, tient un objet indéfinissable, mais qui a quelque rapport avec une lame courte taillée en biseau à sa partie supérieure, et en torsade à l'inférieure.

Le Père Le Bonnetier, qui avait visité Scarpone en 1748, signale aussi deux genres de monuments funéraires antérieurs aux sarcophages : 1° les *stèles* ou *cippes*, sculptés en bas-reliefs, avec des personnages tenant des instruments de leur profession et des vases destinés peut-être à signifier des libations. Au bas sont pratiquées des ouvertures par où l'on pouvait passer la main. Tels sont ceux qu'il indique aux nos 24-25-27 de ses Mémoires [1]; 2° les *stèles* ou pierres sépulcrales, qui généralement n'ont pas cette ouverture inférieure, par laquelle ou introduisait du vin, de l'huile, ou d'autres offrandes pour les défunts [1]. Si quelques-unes présentent la petite cavité au bas de la face antérieure, elles ont des marques très significatives de christianisme, et ne portent pas le signe païen D. M. D'ailleurs, elles peuvent avoir été affectées à des sépultures chrétiennes après avoir servi à des idolâtres. Parmi celles qui semblent chrétiennes au Père Le Bonnetier, nos 33 à 37, nous remarquons le n° 33 « petit *cippe*, avec une urne en dessous, sur lequel sont sculptées deux colombes mangeant dans le même vase. Elle est dans la face méridionale du clocher de Scarpone, à trois pieds de hauteur. » — Sur le n° 37, on voit une ancre de vaisseau et au-dessous trois portiques... Sous celui du milieu est un trou rond, qui communique à l'urne creusée au-dessous [2].

L'ancre est un des plus vieux symboles que l'on rencontre sur les pierres sépulcrales ou sur les briques des *loculi* des catacombes. Elle est presque un signe certain de christianisme. L'urne, dont elle était accompagnée, ne s'y oppose pas, car les urnes sont souvent sculptées entre deux colombes, au-dessous des inscriptions tumulaires des premiers fidèles.

Plusieurs de ces monuments sont au musée de Metz.

La période des sarcophages postérieurs à Constantin et formés simplement d'une caisse et d'un couvercle, n'avait rien offert de remarquable au Père Le Bonnetier. Il en avait vu treize contenant des ossements.

Lui aussi avait donc constaté trois périodes de monuments funéraires à Scarpone : 1° celle du paganisme; 2° celle de transition, comprenant des tombeaux chrétiens, mais se rattachant à la précédente par les bas-reliefs où sont sculptés des personnages, avec des insignes de leur profession, et s'en distinguant par l'absence du *Diis manibus* et de l'ouverture inférieure, qui servait aux libations, et par les symboles chrétiens de l'Eucharistie, de l'ancre, des colombes; quelquefois la cavité pratiquée au bas de la face antérieure n'empêche pas de considérer la tombe comme chrétienne ; 3° celle des sarcophages quadrangulaires, qui ne furent en usage dans l'est et au nord-est de la Gaule, qu'à partir du milieu du IVe siècle environ.

Peut-on déterminer approximativement à quelle époque commença, à Toul et aux environs, la période des *stèles* et des *cippes*

1. *Mémoires de la société des Antiquaires de France*, t. VIII : *Extrait des Mémoires du Père Le Bonnetier*, p. 202-204.

1. On peut comparer ces deux genres de tombeaux d'après nos planches X, p. 309 et XII, p. 343.
2. *Mémoires de la société des Antiquaires*, t. VIII, p. 208.

TOMBEAUX CHRÉTIENS DE LANGRES. — (Apparemment IIIe siècle et fin du IIe.)

N° 1.

N° 2.

N° 3.

PÉRIODE DES TOMBEAUX CHRÉTIENS ANTÉRIEURS AUX SARCOPHAGES EN LORRAINE. — (Apparemment IIIe siècle et fin du IIe.)

N° 4.

N° 5.

N° 6.

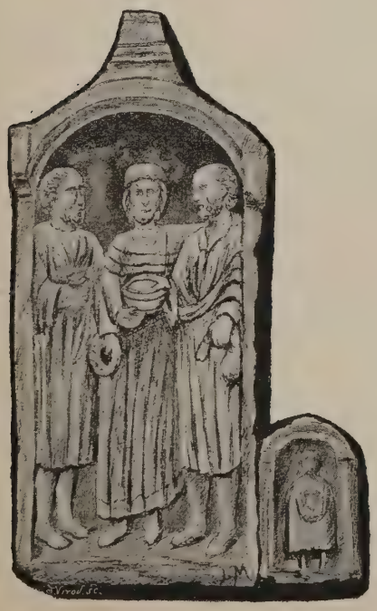

N° 7.

N° 8.

N° 9.

Planche X.

CATACOMBES. — MARIAGE DE PROBUS ET PROBA, VERS 357. — COLOMBES BECQUETANT DES PAINS, PROBABLEMENT DES PAINS EUCHARISTIQUES. — PAINS D'UNE CORNE D'ABONDANCE.

chrétiens, c'est-à-dire des pierres funéraires dressées, sur lesquelles se voient des symboles du christianisme? Les points de repère, pour assigner des dates précises, ne font pas absolument défaut. Cependant on ne peut pas, à quelques années près, déterminer l'âge de tel bas-relief tumulaire en particulier. Tout ce qui résulte d'une comparaison attentive avec des tombeaux du même genre, c'est que l'on a des raisons sérieuses de penser que l'on est au milieu des monuments des fidèles du second et du troisième siècle. En effet, l'ensemble de ces symboles souvent répétés sur les tombeaux, si remarquables de Soulosse, et sur ceux de Scarpone, de Donon, de Dachsbourg, exprime une idée chère à tout un peuple; et c'est l'idée que nous avons déjà vue exprimée à Dijon, à Langres, à Metz, sous bien des formes analogues, et que nous retrouvons à Arles, sur deux ou trois monuments chrétiens du second siècle où des commencements du troisième, avec des marques plus positives de leur date[1]. Ce sont des symboles de l'Eucharistie, de la foi chrétienne et des coutumes chrétiennes des premiers siècles, telles qu'on les voit exposées dans les écrits de saint Justin, de Tertullien, de saint Cyprien. Chacun pris en particulier peut être contesté; mais tous réunis ils forment un faisceau, qui constitue une sorte de preuve morale et donne la certitude. Les marques du paganisme sont absentes; les particularités de l'urne et de la cavité inférieure des tombeaux païens ont disparu Les signes du christianisme sont ce qu'ils pouvaient être avant Constantin, alors que le monogramme du Christ et la croix n'étaient pas encore adoptés. Le linge plié en forme de bourse allongée, n'est plus la bourse telle que la porte Mercure; c'est le linge dans lequel les femmes enfermaient l'Eucharistie, qu'elles ne pouvaient toucher de leurs mains. Il est représenté déplié sur le sarcophage symbolique d'Arles de *Julia Tyrannia*, à côté d'autres emblèmes positifs du christianisme. M. Hirschfeld classe ce sarcophage au second siècle ou peut-être au commencement du troisième[2]. On y remarque encore la boîte ou le coffret, dans lequel se déposaient les pains eucharistiques. Un autre spécimen de coffret est représenté sur un bas-relief des catacombes. Le Sauveur étend sa verge au-dessus, comme il fait ailleurs pour multiplier les pains miraculeusement[1]. Cela ne se voit plus, ou presque plus, sur les tombeaux de la fin du IV^e^ et du V^e^ siècle, parce que la coutume d'emporter l'Eucharistie dans les maisons privées, n'avait pas autant de motifs de se maintenir qu'aux temps des persécutions. C'est pourquoi les coupes, les coffrets et les linges repliés, qu'on aperçoit sur les tombeaux de la Bourgogne et de la Lorraine, dépourvus des signes du paganisme, se rapportent généralement à la période des persécutions, et répondent parfaitement aux symboles des tombeaux d'Arles de cette époque.

Alors tout semble convenir au temps de saint Justin, de Tertullien, de saint Cyprien, c'est-à-dire à la deuxième partie du second siècle et au troisième. Les tombeaux ayant encore une grande similitude avec les tombeaux païens, annoncent que l'on est en plein paganisme; les formes soignées de quelques sculptures appartiennent au temps où l'art des Romains était florissant.

Saint Irénée écrivait en 170 environ : « Encore que les langues des peuples soient différentes, la tradition toutefois est la même partout, et les *églises fondées dans les Germanies* n'ont pas reçu autrefois, et n'enseignent pas aujourd'hui une tradition différente de celle des *églises fondées chez les Ibères*, *chez les Celtes*, en Orient, en Égypte, en Lybie ou au centre du monde (romain). Mais, comme le soleil qui éclaire l'univers entier, la tradition de la foi est la même partout[2]. »

Tertullien, peu de temps après, affirmait « que les contrées de la Bretagne inaccessibles aux Romains, les extrémités de l'Espagne, et les diverses nations des Gaules avaient embrassé la foi du Christ[3]. »

Saint Justin, vers le milieu du second siècle, écrivait qu'il n'y avait plus aucune nation, de quelque nom qu'elle s'appelle, qui n'adressât des supplications à Jésus crucifié[4].

Si l'on demande où étaient ces chrétientés des

1. Voir, dans notre planche XVI, p. 401, en particulier le tombeau de Julia Tyrannia.

2. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888: *Arelate*, n° 832, p. 115.

1. Bottari, *Roma Sotteranea*, 3 vol. in-fol., Romæ, t. I. tavola XIX.

2. Irenæi, *Contra Hæreses*, lib. I, cap. x. — Migne. *Patrol. gr.*, t. VII, col. 552.

3. « Hispaniarum omnes termini et Galliarum diversæ nationes et Germanorum et Britannorum inaccessa Romanis loca Christo jam subdita. » (Tertull., *Adversus Judæos*, cap. VII. — Migne, *Patrol. lat.*, t. II.)

4. « Ne unum quidem est genus mortalium, sive barbarorum, sive Græcorum, seu etiam aliorum omnium, quocunque appellentur nomine, ne eorum quidem, qui pro domibus plaustris utuntur, ac tentoriis agentes vitam pastoriciam, inter quos per nomen crucifixi Jesu, supplicationes et gratiarum actiones Patri et Fabricatori rerum omnium non fiant. (S. Justini, *Adversus Tryphonem.*)

Gaules et des Germanies, dont parlent saint Irénée, saint Justin et Tertullien ; où sont les traces de leur passage, de leurs institutions, de leurs pratiques religieuses : qu'on regarde leurs tombeaux sur les rives de la Moselle, à Metz, à Scarpone, à Soulosse ; qu'on les compare à ceux de Dijon, de Langres ; que l'on examine les tombeaux, les inscriptions tumulaires d'Arles, de la fin du Ier siècle, du IIe et du IIIe, avec leurs expressions d'adieu et leurs souhaits de bonheur, pareils à ceux des catacombes ! N'est-ce pas là une fidèle attestation des croyances, des mystères eucharistiques, de tout un peuple ? Ne sont-ce pas là les symboles qu'il devait employer dans ce temps de symbolisme ? Pouvait-il parler plus explicitement et plus clairement, alors que la loi du secret lui était imposée ?

Sans doute, plusieurs de ces signes étaient communs aux païens et aux chrétiens, surtout le calice, la bourse, le coffret. L'on ne peut pas s'en contenter pour affirmer absolument que le bas-relief où ils sont, appartient au christianisme. C'est un indice plus ou moins caractéristique, dont il faut tenir compte ; et, s'il est joint à d'autres indices, il apporte presque la certitude. Le calice a beaucoup de signification, ainsi que le rouleau de parchemin. Cependant les païens offraient des libations aux dieux ; et ils se voient quelquefois, la coupe à la main, sur les sculptures de leurs tombeaux. Mais outre que cela est rare, et presque toujours accompagné des signes de l'idolâtrie D. M., il y a encore, en Lorraine, une marque fréquente de paganisme au-dessous des bas-reliefs de cette sorte, c'est l'ouverture inférieure de la pierre dressée, par où l'on déposait des offrandes pour les morts. Dans ce cas, le calice ne saurait annoncer un tombeau chrétien. Mais il n'en résulte pas que la coupe, si souvent scellée auprès des ossements des martyrs aux catacombes, ait perdu sa signification eucharistique, pour beaucoup d'autres pierres tumulaires. De même, le rouleau de parchemin signifie quelquefois la loi romaine ; mais il est très fréquent aux catacombes pour indiquer l'Évangile ; et il en est presque toujours l'emblème sur les monuments funéraires des premiers siècles. Quant à la bourse et aux coffrets, s'ils sont accompagnés du calice ou du rouleau, sur des bas-reliefs dépourvus du D. M. et de l'orifice inférieur, qui servait aux libations, ils annoncent apparemment l'Eucharistie. L'on en remarque de ce genre sur des tombeaux chrétiens d'Arles du IIe ou du IIIe siècle.

Mais ce qui vient prouver d'une façon positive l'importance de la chrétienté de Toul et des environs, pendant les persécutions, et ses luttes déjà bien anciennes contre l'idolâtrie au commencement du IVe siècle, c'est le magnifique obélisque d'environ 14 mètres de hauteur, élevé près de Scarpone, et sur lequel étaient représentées, en bas-relief, la victoire de Constantin sur Maxence et son entrée dans Rome.

Le Père Le Bonnetier donne là-dessus des détails précis. « Lorsque j'arrivai, dit-il, à Scarpone, en 1748, j'appris des habitants du lieu qu'en 1715 un propriétaire de Dieulouard avait cassé trois grands morceaux d'un obélisque, que l'on nommait la Grande-Roche, et qui avait encore plus de 40 pieds de long... Il y avait une pyramide triangulaire à côté de l'obélisque, et qui faisait symétrie avec une autre de forme quadrangulaire... Il y avait trente toises de distance d'une pyramide à l'autre... Au milieu d'elles et sur la même ligne, d'occident en orient, est la fondation de l'obélisque. ... Il y avait des morceaux de colonnes de marbre au fond des eaux de la Moselle, assez près de cette grande roche...

« Un manuscrit du Père Benoît Picard, intitulé : *Histoire du diocèse de Metz*, contenait ce passage : J'ai vu un obélisque, qui fut élevé dans Scarpone en l'honneur de Constantin le Grand. On avait figuré sur le soubassement la victoire qu'il remporta sur Maxence et son entrée dans Rome. Cette pierre, qui était négligée sur les bords de la rivière, était rompue en trois... Indépendamment des moellons et des briques, qui formaient la maçonnerie servant de base à l'édifice, il s'y trouvait encore un grand nombre de pierres creusées en façon d'auge, qui avaient, sans doute, servi à des sépultures, puis des pierres tumulaires avec ou sans inscription [1]. »

Pour que la population de Scarpone eût salué avec tant d'enthousiasme la victoire de Constantin sur le paganisme, il fallait qu'elle fût à peu près entièrement chrétienne, qu'elle eût en main le pouvoir public, et qu'elle eût déjà combattu vaillamment pendant les persécutions pour le triomphe de l'Évangile. Des conversions aussi nombreuses que le suppose la construction d'un pareil monument, n'avaient pas demandé moins d'un ou deux siècles. A Rome, où elles avaient commencé avant Néron, elles n'étaient pas finies à la mort de Constantin.

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. VIII, p. 181-210 : *Extrait des Mémoires du P. Le Bonnetier*.

Beaucoup de ces monuments tumulaires, portant des symboles chrétiens, appartenaient donc aux aïeux de ceux qui firent dresser l'obélisque. Et puisque l'on aimait à Scarpone les œuvres d'art si grandioses, il est naturel que bien des fidèles aient voulu élever des tombeaux remarquables à leurs proches. Si l'on en rencontre encore d'une certaine beauté d'exécution, c'est que le goût de la sculpture y était vivace au temps des persécutions.

On voyait encore avant 1825, sur la face méridionale du clocher de Scarpone, un *cippe* tumulaire avec une urne à la partie inférieure. Deux colombes y étaient représentées mangeant dans le même vase. L'église a été démolie en 1825, et ce bas-relief a disparu. Il était probablement chrétien, malgré l'urne qui annonçait les coutumes idolâtriques [1]. Il y en a au musée de Nancy, provenant de Scarpone, qui ont une importante signification [2].

Nous donnons dans notre planche XII (n° 3, p. 333) un bas-relief de tombeau de la Lorraine, qui paraît d'une haute importance. Un personnage vêtu d'une longue robe à peu près semblable au saie gaulois, tient de la droite une coupe et, de la gauche, une ancre, telle qu'elle est représentée sur les plus anciens monuments. Cette ancre est l'un des symboles les plus antiques et les plus positifs du christianisme. Elle vient ici communiquer à la coupe une signification capitale, et la montrer comme le symbole incontestable de l'Eucharistie. Elle donne pareillement une signification eucharistique, pour ainsi dire incontestable, aux coupes figurées sur les tombeaux de la Lorraine, de la Bourgogne, de Metz, de Langres, de Dijon, à moins qu'elles ne soient accompagnées des marques du paganisme.

L'épitaphe qui est probablement du IIe siècle, désigne ce personnage par le surnom de Scothus (*l'Écossais*). Ce serait un singulier rapprochement à faire avec saint Mansuy, que sa légende qualifie aussi d'*Écossais*.

D'autres bas-reliefs de cette planche XII (n° 1-2) sont également très significatifs.

L'ensemble de ces faits rend fort vraisemblable l'évangélisation de Metz par saint Clément avant la fin du Ier siècle, car Metz n'était qu'à à treize ou quatorze lieues au nord-est de Scarpone, et elle put lui envoyer des prédicateurs de la foi. Pour Toul, située entre Soulosse et Scarpone, il est presque indubitable que, vers le milieu du IIe siècle, elle avait déjà entendu la parole de son premier apôtre, saint Mansuy.

1. *Mémoires de la Société des Antiquitaires de France*, t. VIII, p. 208 : *Extrait des Mémoires du Père Le Bonnetier.*
2. Leroy-Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, in-12, 1840, t. II, p. 157; pl. II, n° 1. — Voir notre planche XII, n° 4.

EXPLICATION DES PLANCHES X et XI, p. 309-310.

Pl. X. N° 1 (123 du Musée de Langres). Stèle de moyenne grandeur, représentant un personnage vêtu de la tunique courte, et tenant de la droite le *volumen* ou rouleau de parchemin, à demi-déployé, et de la gauche un objet qui est peut-être un poisson. Le *volumen* est un signe à peu près certain de christianisme.

N° 2 (84 du Musée de Langres). Stèle de moyenne grandeur, représentant trois personnages vêtus de la tunique à courtes manches, fermée autour du cou. La femme, qui est au milieu, tient de la main droite apparemment un poisson. Les deux jeunes gens, qui sont à ses côtés, tiennent aussi le même objet, où l'on ne peut guère voir autre chose qu'un poisson. Il rappelle les vers de la fameuse inscription grecque d'Autun, où il est dit : « Mange et bois, car tu tiens en main le poisson, » c'est-à-dire le corps du Christ. C'est une image de l'Eucharistie et du Sauveur.

Ἔσθιε πινάων, ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.

L'inscription, dans le haut, est en grande partie effacée. Il reste deux mots incomplets. Le premier à gauche, ..IVT..., est, selon toute apparence, V/IVITe, *vivez*. Ce qui suit exprimait probablement un souhait, comme il y en avait un si grand nombre inscrits sur les verres historiés des catacombes du IIe et du IIIe siècle. (VIVITE IN DEO — *vivez en Dieu!*)C'est le commencement d'une acclamation. Le mot conservé à droite, en grande partie, est plus difficile à restituer. Cependant il pourrait bien être OCCI/si (*tués*), l'V étant mis pour O, comme il n'est pas rare de le rencontrer dans les inscriptions des premiers siècles. Alors ce seraient des martyrs; non que l'on puisse affirmer que c'étaient les frères jumeaux avec leur aïeule; on pourrait peut-être le supposer; mais il y eut d'autres martyrs de la persécution de Marc-Aurèle dans le pays de Langres. La régularité des lettres convient à la fin du IIe siècle ou au IIIe. Et, puisque le sculpteur était grec, de l'île de Samos (SAMORICOS), il était peut-être chrétien. N'étant pas très versé dans la langue latine, il avait pu employer l'V pour un *o*.

N° 3 (38 du Musée de Langres). Pyramide tronquée de peu d'élévation. Sur l'une des faces est l'épitaphe NIVALI SATVRNINI FIL/io. Une palme est au-dessous. Elle indique à peu près certainement l'origine chrétienne du monument, quoique l'on en voie quelques-unes au bas des inscriptions païennes de la Gaule narbonnaise, reproduites par M. Hirschfeld [1]. Les lettres bien formées peuvent être du IIIe siècle ou de la fin du IIe.

Nota. Nous avons examiné, dans la crypte de saint Bénigne à Dijon, le tombeau qui porte le nom de sainte Léonille. Ces sortes de sarcophages n'ont guère été en usage dans le nord-est de la Gaule avant le Ve siècle. Le corps de la sainte ne put y être déposé. Pour cela, il faudrait supposer une translation de ses reliques : ce qui n'avait lieu généralement que pour rendre un culte aux bienheureux. Or, il ne reste aucune trace du culte de sainte Léonille à Dijon, ni dans les martyrologes. Cette tradition ne saurait remonter aux premiers siècles.

La crypte des saints Jumeaux, à Saint-Geôsmes, près de Langres, ne saurait, dans son état actuel, apporter aucune

1. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-folio, Berolini, 1888. On voit en particulier, dans les inscriptions de Vienne, les numéros 1856 et 1876, avec deux palmes, sans le signe païen D.M. Le numéro 1856 est païen : il s'agit d'un proconsul. Le numéro 1876 est peut-être chrétien. Un cippe (n° 1920) porte une palme avec le signe du paganisme D.M.

lumière sur l'antiquité des honneurs rendus à ces saints. Les colonnades et toute la partie qu'on a mise à jour ne remontent pas, au jugement des archéologues les plus compétents, au-delà du XIe siècle. Mais il y a peut-être, à l'intérieur, une partie beaucoup plus ancienne, comme dans la crypte de Dijon. C'est pourquoi il serait fort à désirer que les décombres fussent enlevées partout.

Il y aurait eu à représenter aussi le cippe de moyenne grandeur représentant un personnage vêtu comme celui du n° 1, et ayant auprès de lui une corbeille, posée à terre, et remplie de petits pains, telle qu'on en voit fréquemment aux catacombes, sur les bas-reliefs des tombeaux. Ici les pains ne sont pas crucifères, et ils annonceraient une époque antérieure à Constantin. La corbeille et les pains ressemblent à ceux de notre planche VI, n° 3, qui représente apparemment un diacre de l'église de Metz, du IIe ou du IIIe siècle.

N° 4. Grande stèle provenant des ruines de Soulosse, en Lorraine, et déposée à l'intérieur du musée d'Epinal. Elle avait été sciée par le milieu de haut en bas. Elle représente apparemment deux époux d'une certaine condition, ayant des tuniques courtes, avec des manteaux ou pallium, ramenés sur la poitrine par des plis gracieux. Ils portent tous deux une bourse. L'époux tient un tranchant de la main gauche, tel que nous en avons vu sur des bas-reliefs tumulaires de Dijon, mais de dimension plus grande.

Quoiqu'il n'y ait plus la marque païenne D. M., sur cette tombe, ni l'orifice inférieur pratiqué si souvent sur celles des idolâtres en Lorraine, et servant à recevoir des libations, que l'on offrait aux morts, il n'est pas absolument certain qu'elle soit chrétienne. Ces deux époux peuvent tenir la bourse, qui contenait des pains eucharistiques, et l'époux peut avoir à la main le tranchant qui servait à les couper. Ils ne sont pas des artisans; l'époux ne gagne pas sa vie à tailler le bois ; il n'est pas boucher. Il faut chercher plus haut la signification des objets qui cimente leur union. L'Eucharistie expliquerait bien pourquoi ils tiennent ensemble la bourse. Mais il n'est cependant pas impossible qu'ils ne soient des marchands. La forme de la bourse ressemble assez à celle des statues de Mercure. — Hauteur du rectangle, non compris le centre, 1m,33 — Largeur 0m,68.

N° 5. Cippe de Soulosse, à niche cintrée, représentant une dame de haut rang. Ses cheveux sont tressés avec soin, comme pour les princesses de la cour impériale, telles qu'on les voit dans les planches du Père de Montfaucon. La coiffe est aussi distinguée. Le *pallium* a des plis contournés sur la poitrine et les manches sont tombantes. Les traits du visage sont rendus avec finesse. Tout annonce la belle époque de l'art des Romains, et peut convenir à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

L'absence du signe païen D. M., de l'orifice inférieur servant aux libations dans les monuments païens de la Lorraine à cette époque, le calice et la bourse, permettent de penser que c'était là une chrétienne de la fin du IIe siècle ou du IIIe. Ce n'était pas une femme de condition inférieure, exerçant un métier; la bourse n'indique pas une marchande; c'est un linge replié comme il devait être pour recevoir les pains eucharistiques; le calice ne servait pas pour une offrande de vin faite aux dieux, dont rien ici ne rappelle le souvenir. Ces deux symboles étant réunis paraissent avoir une signification unique : l'Eucharistie. Ils sont ensemble sur deux autres bas-reliefs, nos 6 et n° 7, et annoncent, dans ces familles de condition élevée, une idée chère à toute une catégorie de la population lorraine. On rencontre la bourse seule et la coupe seule, sur des *cippes* tumulaires qui sont païens, et appartiennent à des personnages de classe moyenne, et sont pourvus d'orifices propres aux libations. Ils peuvent alors signifier des marchands ou des offrandes de vin faites aux dieux. Mais il est peut-être difficile de les trouver les deux ensemble dans les mains d'un personnage de haut rang, qui soit certainement païen. En outre, la bourse, sur les statues de Mercure est sous une forme plus arrondie, et n'annonce pas un linge replié, tel qu'on le voit ici.

L'inscription est en lettres convenables; mais elle est difficile à restituer. On dirait que les deux premiers mots inachevés sont suivis de trois ou quatre lettres grecques.

PRICIN.....S CNIITATI... πὶλ..π.

Hauteur du rectangle, 1m,37; largeur 0m,40.

N° 6. Cippe de Soulosse, à niche cintrée, représentant deux personnages, apparemment deux époux, vêtus de tuniques courtes surmontées d'un manteau, ou pallium, dont les plis sont rejetés gracieusement sur la poitrine, et retombent au-dessous des bras. La femme a les cheveux artistement tressés, tels qu'on les voit sur les médailles des impératrices romaines du Ier et du IIe siècle. Le bas de sa robe a des franges. Les traits sont pris d'une main habile, ainsi que les traits de son époux. Ils sont l'un et l'autre de la classe élevée. La femme tient, dans la main droite, un calice; l'homme, dans la main gauche, une bourse. Ces deux emblèmes réunis et mis en évidence, sur une tombe dépourvue de l'orifice des libations et du signe païen, paraissent signifier l'Eucharistie.

Hauteur du rectangle, 1m,26; largeur 0m,60.

A droite et à gauche de cet élégant bas-relief, sont placés deux autres cippes, sculptés grossièrement. Celui de droite représente un personnage vêtu du saie gaulois, et tenant à la main droite une coupe assez peu visible.

Celui de gauche est une femme mieux sculptée, tenant entre ses mains un objet indéterminé, que l'on prendrait volontiers pour un livre fermé.

Quoiqu'il y ait là des signes de christianisme, et que les tombes ne soient pas païennes, on ne saurait affirmer qu'elles appartenaient à des chrétiens.

Hauteur du cippe, à droite, 0m,60; largeur 0m,25.

Hauteur du cippe, à gauche, 0m,60; largeur, 0m,30.

N° 7. Très remarquable bas-relief à trois personnages dans une niche cintrée. Une femme est au milieu. Les hommes sont vêtus de la tunique courte avec un *pallium* ou manteau, ramené sur la poitrine par des plis gracieux. La femme a une robe qui descend jusqu'à ses pieds, et qui a des bandes probablement de couleur, sur la poitrine. Sa coiffe est apparemment gauloise. Tous trois semblent être d'un rang au-dessus du vulgaire. La sculpture est exécutée avec finesse.

Celui de droite tient une bourse de la main gauche; l'autre qui lui fait face, tient un calice de la main droite, et un pain en forme de couronne, de la gauche. La femme tient un vase surmonté d'un de ces pains en forme de couronne. Le calice et la bourse étant là réunis entre les mains de ces personnages de distinction, paraissent encore annoncer l'Eucharistie, de même que cette couronne de pain, car un vieux auteur appelle les pains eucharistiques *panes rotulares* (*les pains pareils à des roues.*)

A droite du *cippe* n° 7, il en est un autre très petit et très grossièrement sculpté, qui se voit appendu au mur de la façade extérieure du musée d'Epinal. Ce n'est qu'une ébauche représentant un personnage vêtu du saie gaulois, et tenant dans ses mains un grand calice très en évidence. Il paraît que l'on a voulu particulièrement faire ressortir cet emblème, et que l'on a eu l'intention de figurer l'Eucharistie.

Hauteur, 0m,50; largeur 0m,25.

Les deux cippes sont de Soulosse.

Hauteur du rectangle, 1m,46; largeur, 0m,68.

N° 8. Sur ce cippe rectangulaire, de Soulosse, les deux personnages sont exécutés avec une grande finesse artistique. La femme a le *pallium* ou manteau replié sur la poitrine; l'homme a une tunique courte surmontée d'une robe à courtes manches et ouverte sur la poitrine. Les deux figures rondes annoncent des types romains. La femme a les cheveux tressés avec élégance, comme les princesses de la cour impériale du IIe et du IIIe siècle. Elle porte, de la gauche, une bourse, et de la droite un objet qu'on prendrait pour un rouleau de parchemin enfermé dans un étui. L'homme porte de la droite une bourse et de la gauche peut-être une coupe.

Si l'on était sûr que la femme tient un rouleau à sa main droite, on pourrait presque affirmer qu'elle est chrétienne. Il y a là des signes sérieux de christianisme, corroborés par l'absence du D. M. et de l'orifice des libations.

Hauteur 0m,90; largeur, 0m,90.

N° 9. Ce cippe rectangulaire, de Soulosse, représente une femme soigneusement sculptée avec un enfant sur le bras gauche. Les cheveux sont tressés avec l'élégance des grandes dames romaines. La robe descendant jusque sur ses pieds, est fermée

autour du cou, et laisse passer le bras droit par une large ouverture. Elle tient à la main un objet indéterminé, peut-être un parchemin plié plusieurs fois sur lui-même.

L'enfant présente dans sa main droite une petite fleur très apparente, et qui a probablement une sérieuse signification. Les cinq pétales et l'ovaire proéminent y font reconnaître exactement la fleur de la vigne. On hésiterait à y voir le symbole chrétien de l'Eucharistie, si elle était un fait isolé : mais on la retrouve ainsi toute seule sur des verres historiés des catacombes, représentant des martyrs. Dans *Mamachi*, la fleur à cinq pétales avec un ovaire très apparent est au-dessus des sept corbeilles que le Sauveur touche de la main [1] : ce qui complète la signification de l'Eucharistie. Elle est aussi dans *Bottari*. Mais elle ressort tout spécialement entre les deux colombes de l'inscription chrétienne *De Nobilis* de Lyon, qui est de la fin du Ier siècle [2]. Ces cinq pétales et cet ovaire très apparent étant des caractères distinctifs de la fleur de vigne, méritent une attention spéciale. L'on sait combien les premiers chrétiens se plaisaient à représenter une grappe de raisins becquetée par des colombes, pour figurer l'Eucharistie. Ici pour cacher mieux encore nos saints mystères, on ne montrait qu'une fleur de vigne. Quelque petit que soit cet emblème, il a toute sa signification; et, dans la main d'un enfant, il rappelle, sans doute, que, dans la primitive Eglise, l'on donnait à boire aux enfants quelques gouttes du vin consacré. Saint Cyprien raconte qu'un enfant, après avoir été porté par sa nourrice aux cérémonies païennes, et avoir mangé du pain trempé dans du vin et offert aux idoles, fut ensuite présenté dans l'assemblée des chrétiens pour y boire du vin précieux ; et que, rentré à la maison, il fut pris de vomissements qui obligèrent la nourrice à dire ce qu'elle avait fait [3].

Il est donc fort à croire que cette petite fleur, soigneusement sculptée sur une tombe, qui peut bien être du IIe siècle, et qui n'a aucun caractère païen, signifie l'Eucharistie.

Hauteur 1m,27; largeur 0m,65.

Planche XI. Tombeau de Probus, représentant son mariage avec Proba, célébré vers 257. C'était un des plus luxueux tombeaux des catacombes. Proba, son épouse, lui avait fait construire une magnifique chapelle dans le cimetière du Vatican. Elle l'avait décorée comme un temple. Elle-même y fut inhumée auprès de lui.

Lorsque Nicolas V construisit la basilique vaticane, on retrouva le sarcophage de Probus, dans lequel son corps était enveloppé d'étoffes d'or. Des bas-reliefs étaient sculptés avec élégance sur les faces extérieures. Les tables de marbre qui le composaient, furent transportées dans la basilique de Saint-Pierre du Vatican, où elles se voient du côté gauche [4].

Le sarcophage a la forme d'un parallélogramme, surmonté d'un couvercle taillé en prisme comme un toit. Les deux époux, sous un portique richement sculpté, se donnent la main. Probus tient de la gauche le rouleau de l'Evangile. De chaque côté, sous un portique semblable, un personnage, qui paraît un prêtre, étend la droite pour bénir, et de la gauche, il tient le rouleau de l'Évangile.

Au-dessus des chapiteaux de chaque colonne des portiques, est posé un vase rempli de petits pains, que viennent becqueter des colombes. Ces petits pains sont apparemment ceux qui servaient à l'Eucharistie. On les voit ainsi fréquemment aux catacombes, dans les sept corbeilles de la multiplication des pains, qui figurent l'Eucharistie. Ils sont ainsi sur un bas-relief des catacombes reproduit par Mamachi, et où deux personnages sont occupés à faire ces pains placés sur une plaque de métal [5].

Au-dessus du tombeau, le dessinateur moderne a représenté par fantaisie deux anges versant des pains de deux corbeilles, terminées en corne d'abondance. Cela n'a point de valeur comme antiquité, si ce n'est que les pains ressemblent à ceux que l'on voit si souvent sur les bas-reliefs des catacombes, et que l'on employait pour l'Eucharistie. Ces deux corbeilles d'ailleurs sont une reproduction poétisée de deux autres, qui se trouvent ainsi renversées sur un bas-relief de tombeau gravé par Bottari (t. I, tavola XXIV), et où des colombes s'avancent pour becqueter les pains qui s'en échappent.

Probus était revêtu de la haute dignité de préfet du prétoire. Suivant Bottari il mourut avant 395. Son mariage put avoir lieu peut-être après 357.

---

1. Mamachi, *Originum christianarum*, lib. XX, t. III, p. 61, pl. VII.
2. Voir notre planche XIV, n° 1, p. 367.
3. « Præsente ac teste meipso, accipite quid evenerit. Parentes forte fugientes dum trepidi minus consulunt, sub nutrices alimento parvulam filiam reliquerunt; relictam nutrix detulit ad magistratus. Illi ei apud idolum quo populus confluebat, quod carnem necdum posset edere per ætatem, panem vero mixtum, quod tamen et ipsum de immolatione pereuntium supererat, tradiderunt. Recipit filiam postmodum mater. Sed facinus puella commissum tam loqui et indicare non potuit quam nec intelligere prius potuit nec arcere. Ignoratione igitur obreptum est ut sacrificantibus nobis eam secum mater inferret. Sed enim puella mixta cum sanctis, precis nostræ et orationis impatiens , nunc ploratu concuti, nunc mentis æstu cœpit fluctuabunda jactari..... Ubi vero solemnibus adimpletis, calicem diaconus offerre præsentibus cœpit, et, accipientibus cæteris, locus ejus advenit, faciem suam parvula instinctu divinæ majestatis avertere, os labiis obturantibus premere, calicem recusare. Perstitit tamen diaconus, et reluctanti licet de sacramento calicis infudit. Tunc sequitur singultus et vomitus. In corpore atque ore violato eucharistia permanere non potuit. Sanctificatus in Dominisanguine potus de pollutis visceribus erupit. — S. Cypriani, *Opera... studio Baluzii illustrata*, in-fol., Parisiis 1726 : *Liber de Lapsis*, p. 189.
4. Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 278, nos 5, 6, 7.
5. Mamachi, *Originum christianarum*, lib. XX, in-4°, t. III, p. 77.

26. — SAINT RIEUL (REGULUS), Ier ÉVÊQUE DE SENLIS APPAREMMENT SECONDE MOITIÉ DU IIe SIÈCLE[1].

CHAPITRE I.

LES PLUS ANCIENNES INDICATIONS HISTORIQUES SUR SAINT RIEUL SEMBLENT ÊTRE DANS LES *antiennes* ET LES *répons* DE SON OFFICE, COMPOSÉ PROBABLEMENT VERS LA FIN DU VIIe SIÈCLE. — ELLES NE PEUVENT ÉTABLIR QU'IL VINT AU Ier SIÈCLE.

Sommaire. — Saint Rieul n'est pas mentionné dans les plus vieux martyrologes. — Le plus ancien document qui le concerne, sont les *antiennes* et les *répons* de son office, composés apparemment vers la fin du VIIe siècle. — Rien alors ne pouvait plus être connu par la tradition, si ce n'est son nom. — L'auteur le fait venir de la Grèce à Rome, puis de Rome dans les Gaules avec saint Denis l'Aréopagite. — Il indique déjà certains honneurs rendus au saint, mais ce n'était probablement pas encore le culte public. — La grande Vie publiée par les Bollandistes relate une première translation de son corps qui aurait eu lieu sous Clovis I. — Il est probable que c'était sous Clovis II ou Clovis III. — L'état des ossements annoncerait que l'inhumation ne remontait pas au-delà du VIe siècle. — Aucun renseignement certain n'est fourni sur l'époque où saint Rieul vint à Senlis. — Ce fut probablement au IIe siècle.

Saint Rieul (Regulus) eut au moins trois biographies, qui le glorifiaient comme l'un des plus éminents évêques des temps apostoliques, et l'un des thaumaturges qui avaient le plus excité l'admiration des peuples de la Gaule. Qu'en est-il de cette gloire? Ses hagiographes l'avaient-ils trouvée bien établie, et les premiers siècles l'avaient-ils consacrée par des monuments incontestables? On ne saurait le croire. En effet, aucun des vieux martyrologes, ni celui de saint Jérôme, ni celui du vénérable Bède, ni celui de Wandalbert, ne parlent de lui. Il faut venir jusqu'à celui d'Usuard composé vers 870, pour le voir mentionné; encore quelques-uns pensent-ils, à tort sans doute, qu'il n'était pas même dans le texte original. Il n'est guère possible d'admettre qu'un évêque, célèbre pour ses miracles, ait été oublié par les martyrologes anciens, surtout par ceux qui avaient recueilli les noms de tous les saints les plus renommés de la Gaule, s'il avait été l'objet d'un culte solennel aussitôt après les persécutions. Saint Grégoire de Tours, qui passa en revue les martyrs et les saints confesseurs les plus en évidence dans les diverses provinces, ne l'eût pas oublié non plus. Même aucune espèce d'écrit n'a conservé son nom, avant la fin du septième siècle. Devant ce silence de toute l'antiquité chrétienne, il est sûr qu'on ne saurait donner à saint Rieul une place parmi les saints évêques les plus célèbres des temps apostoliques dans les Gaules. Le plus ancien document qui le concerne, ce sont les *antiennes* et les *répons* de son office, tels qu'on les voit dans un bréviaire de Senlis du XIVe siècle, à la Bibliothèque nationale. C'est toute une autre série d'indications historiques que dans sa grande biographie publiée par les Bollandistes. C'est seulement l'embryon d'où devaient sortir des monceaux de fables.

A quelle époque remontent ces *antiennes* et ces *répons*? D'un côté, ils sont antérieurs à l'ère carlovingienne. Ce ne sont pas des phrases creuses, artistement cadencées, comme les recherchaient les grammairiens et les rhéteurs du IXe siècle. Il y a même certains mots qui auraient pu passer pour de la négligence aux yeux d'un lettré formé dans les écoles de Charlemagne. Tels sont : *pagensium*, les habitants des villages [1], opposé à *civium*, les habitants des cités; *baptismabiliter*, par l'effet du baptême [2]; *suggessionem*, l'élévation, le rang [3]. Des imitateurs de la littérature du siècle d'Auguste, comme étaient les hagiographes

1. Bolland., XXXa *Martii*, t. III: *De S. Regulo Comment praev.*, p. 816; 1a *Vita*, p. 818; 2a *Vita*, p. 820. (Manus. de Saint-Ouen, IXe siècle. — Manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, Xe siècle.)

— Bibliot. nat., manus. lat. n° 11,749, fol. 246 (XIe siècle): *Vita S. Reguli epis.* — C'est le texte de la 2e Vie des Bollandistes.

— Bibliot. Sainte-Geneviève, manus. lat. n° 124 (B.B. 1, in-fol. 33), Lectionnaire de Senlis: *Sancti Reguli*, fol. 112 (XIIe-XIIIe siècle). — Texte de la 2e Vie des Bollandistes.

— *Revue des sciences ecclésiastiques*. Année 1874, in-8°: *S. Regulus*, p. 193-303 et 307-322.

— Blond (H.), *Date de l'apostolat de saint Rieul*, notices dans *Courrier de l'Oise*, Senlis, 1863; in-8°., 40 p.

— Jaulnay (Charles), *La Vie et les Miracles de saint Rieul*, Paris, 1652, in-12°.

— Meissas (de), dans *Congrès archéologique de France*, (1877-78) XLIV, 111-9. (Contre l'apostolicité.)

1. *Pagensium* est tiré de *pagus*.

2. *Baptismaliter* est un terme de l'école, qui ressent même le XIIe siècle.

3. *Suggessio* ou *Suggestio*, indiquait le *libellus* ou petit billet sur lequel on inscrivait les candidats pour une nomination, ou la nomination elle-même. Il peut signifier *le rang, la dignité*.

du IXe siècle, n'eussent, sans doute, pas employé ces expressions, qui ne ressentent plus le latin classique. Il fallait précéder la renaissance littéraire de l'époque de Charlemagne pour les adopter. Apparemment l'office où ils sont insérés n'est pas des temps postérieurs, car le culte du saint était déjà très solennel en 870. L'auteur des *antiennes* et des *répons* devait être ainsi du VIIIe ou du VIIe siècle. Il n'écrivait pas plus tôt, car au VIe, la vie de saint Rieul était restée dans l'oubli, puisqu'il n'était pas connu de saint Grégoire de Tours, ni du vénérable Bède, ni de Wandalbert, le rédacteur du martyrologe métrique. Il pouvait avoir rédigé les *antiennes* et les *répons* vers la fin du VIIe siècle. C'était le temps où les abbayes étaient florissantes, où le culte avait pris de l'éclat dans les églises bien bâties, et où l'on écrivait beaucoup dans les monastères, surtout pour raconter les vies des saints et leurs miracles.

Mais alors, on était fort éloigné des événements; personne ne pouvait plus savoir par ouï-dire ce qui s'était passé trois ou quatre siècles auparavant. Tout était muet : nulle inscription, nul tombeau orné de symboles, nulle tradition certaine, ne transmettait le moindre détail de l'apostolat du saint. Sans doute, on répétait encore le nom de celui qui avait le premier évangélisé Senlis; on montrait encore son tombeau, qui avait été conservé, malgré l'indifférence des populations; et cette indifférence avait été profonde, comme dans la plupart des provinces. Saint Grégoire de Tours en fournit beaucoup d'exemples. Nous en avons vu pour saint Ursin de Bourges, pour saint Austremoine, apôtre de l'Auvergne.

Aussi le premier qui tint la plume, pour consigner par écrit quelques traits de sa vie dans les *antiennes* et les *répons* de son office, trahit-il la pauvreté de ses renseignements. Il ne sait presque rien; et ce qu'il dit n'est garanti par personne. Il avait apparemment supposé, avec le clergé et les moines, que cet évêque était venu dans la contrée au Ier siècle, envoyé par saint Clément. Il le fait venir de la Grèce, de la Messénie, au temps de saint Denis l'Aréopagite, dont il le donne pour le compagnon, élevé comme lui à la dignité épiscopale avant de quitter la ville de Rome.

Pour les miracles, il se contente d'affirmer d'une manière générale, qu'il rendait la vue aux aveugles et la santé aux malades, sans rapporter de fait particulier, indiquant que les peuples l'avaient honoré comme thaumaturge, et avaient ressenti les effets de son pouvoir auprès de Dieu. Il rappelle seulement que des grenouilles cessèrent de coasser pendant qu'il prêchait, que des oiseaux qui gazouillaient sur son tombeau, et qui importunaient les religieux le matin, mirent fin à leur ramage, grâce à l'intervention du saint, qui les fit périr de diverses manières; et aussi que les bêtes sauvages approchaient de son mausolée avec respect. Ce mausolée dont il parle, était hors de l'église du monastère. Il indique certains honneurs déjà rendus précédemment au saint; mais ce n'était pas encore le culte proprement dit : aucun oratoire, aucun autel n'avait été élevé par les évêques. Il est question de son cercueil, *sepulcrum*, qui avait peut-être été changé en sarcophage de pierre, au moment où le clergé et le peuple eurent soin de distinguer ses reliques par la construction de ce mausolée.

Une relation reproduite en partie dans le bréviaire de Senlis du XIVe siècle, pour la fête de la Translation de son corps, fixée au 30 mars, et publiée par les Bollandistes, à la fin de la Vie du saint [1], dit qu'elle eut lieu sous le règne de Clovis. S'il s'agit de Clovis II ou de Clovis III, ce serait dans la seconde moitié du VIIe siècle; c'est à peu près l'époque où son culte public fut établi. Quoique cette biographie amplifiée et très légendaire n'ait été faite que vers la fin de l'ère carlovingienne, ainsi que nous le disons plus loin, et qu'elle ne mérite pas créance pour les détails fantastiques dont elle est émaillée, il est à croire que des souvenirs de la translation de son corps étaient encore assez positifs, que même quelques notes en étaient consignées dans les archives de Senlis, au moins pour la date, puisqu'on en célébra la mémoire par une fête le 30 mars, date différente de celle de la mort présumée du saint, qui, selon le bréviaire de Senlis du XIVe siècle doit être fixée au 23 avril [2]. Alors la reconnaissance des ossements, qui eut lieu à cette époque, prouve qu'ils n'étaient pas entièrement consumés; même une particularité entourée de merveilles, dont on a lieu toutefois de se défier, indiquerait que les chairs n'avaient pas entièrement disparu, car une dent arrachée par l'ordre du roi, aurait fait couler du sang [3].

1. Bolland., XXXa *Martii*, t. II, p. 820 : *S. Reguli Vita alia*, n° 20 et seq. — L'office de sa translation est dans le manuscrit n° 1201, fol. 461 (XIVe siècle) de la Bibliothèque nationale, *Breviarium Silvanectense*.

2. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1268 (XIVe siècle), fol. 466, et calendrier, XXIIIa *Aprilis*.

3. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1268 (XIVe siècle), *Breviarium Sylvanectense*, fol. 461 : *Translatio S. Reguli* (30a *Martii*). « Lect. V. Presul ejusdem urbis..... dentem a maxilla sancti,

Il résulterait de l'état de ces ossements que le corps avait été inhumé avec une certaine distinction; autrement rien ou presque rien ne serait resté que de la poussière. Cela permet de croire que l'on s'était montré de génération en génération le lieu où reposaient ces reliques, et par conséquent qu'elles furent bien reconnues.

Il n'est guère possible d'admettre que ce fut Clovis Ier qui ordonna la translation, devenue comme le signal des honneurs à rendre au saint, car alors le culte inauguré avec éclat au commencement du VIe siècle, eût été mentionné par le martyrologe du vénérable Bède, et probablement aussi par celui du diacre Wandalbert et par saint Grégoire de Tours.

Pour le temps où il vint évangéliser Senlis, on n'a aucune donnée très positive. Il est impossible de s'en rapporter aux assertions des *antiennes* et des *répons* de son office, qui est le plus ancien récit que l'on connaisse sur son apostolat. L'auteur, il est vrai, était sincère. Il n'inventait pas; il transmettait loyalement ce qu'il avait appris par ouï-dire, sans se livrer à ces fantaisies merveilleuses, si complaisamment exposées dans les relations des temps postérieurs. Mais on sent qu'il n'était plus en situation de rien apprendre de circonstancié : quelques indications sommaires, voilà tout ce qu'il pouvait donner par tradition, et encore avait-il admis des suppositions inacceptables. A la distance de plus de trois ou quatre siècles, ce que l'on pouvait savoir encore de saint Rieul, c'est qu'il avait apporté l'Evangile à Senlis, et que son corps était dans le tombeau que s'étaient montré les générations successives de chrétiens. Mais qu'il fût venu de la Messénie, en même temps que saint Denis l'Aréopagite était venu d'Athènes dans les Gaules, c'est ce que nul ne pouvait affirmer, aucun écrit ne l'ayant transmis dans l'antiquité.

Toutefois cette relation est précieuse à consulter, parce qu'elle montre où en étaient les traditions de l'église de Senlis vers la fin du VIIe siècle. Il n'était pas question d'Arles, ni de ces visions prodigieuses, qui auraient fait connaître à saint Rieul, évêque de cette ville, le martyre de saint Denis et de ses deux compagnons, et l'auraient décidé à partir immédiatement pour Paris, d'où il aurait ensuite gagné Senlis, le théâtre définitif de ses travaux évangéliques[1]. Rien de tout cela n'était encore accepté, ni même, sans doute, imaginé.

D'autres indications, qui ne sont pas, il est vrai, des preuves positives, mais qui ont cependant leur signification, tendraient peut-être à faire remonter son arrivée à Senlis vers le milieu du second siècle. En effet, d'après les *antiennes* et les *répons* de son office, il venait de Rome et était évêque. Or, les papes envoyèrent bien des prêtres généreux évangéliser les provinces lointaines de l'empire pendant les persécutions. Le *Liber Pontificalis* remarque toujours qu'ils consacrèrent un certain nombre d'évêques pour diverses contrées. Les membres des riches familles patriciennes qui se convertirent, et entrèrent dans les ordres, furent promus à ces dignités. Leur instruction les signalait d'ailleurs à l'attention des papes. Il ne serait pas étonnant que saint Regulus (saint Rieul) ait été proche parent du consul Regulus, dont la promotion est de l'année 157, et qu'il ait séjourné à Arles avant d'aller dans sa mission. Ce qui rendrait cette date vraisemblable, c'est qu'à Senlis on a recueilli des pierres tumulaires ornées de bas-reliefs, qu'on peut attribuer à la fin du IIe siècle ou au IIIe. C'est d'abord une niche sculptée, dans laquelle est un personnage tenant d'une main une coupe, et de l'autre une bourse, sans aucun signe de paganisme[3]. Nous avons vu plusieurs représentations de ce genre sur les *cippes* ou pierres tumulaires de Dijon, de Metz, appartenant, selon toute apparence, à des chré-

sumptis forcipibus, cum magno tremore abstraxit. Mox, miro modo et prius inaudito miraculo, dentem exanimi corporis, viventis modo, unda recentis prosecuta est sanguinis. »

1. La merveille de l'apparition des trois colombes tachetées de sang sur la poitrine, qui lui annonçaient pendant la messe le martyre de saint Denis et de ses compagnons, est ainsi racontée dans le manuscrit de la bibliothèque Nationale, n° 11749 fol. 246 (XIe siècle) :

« Accidit autem ut ipsa interfectionis ipsorum die, beatissimus præsul Regulus, Arelatensi populo jam ex more ecclesiam frequentante, publicam missam celebraret; dominica oratione jam dicta et apostolorum nominibus citatis adjunxit et beatis martyribus Dionysio, Rustico et Eleutherio. Quo audito, paululum stupefactus secum mirari cœpit cur præter solitum hoc dixerat. Et ecce apparuerunt tres columbæ super altaris crucem residentes, horum martyrum nomina pectoribus sanguine habentes inscripta. Quos beatus præsul diligenter intuitus, b. Dionysium et socios ejus per coronam martyrii cœlos ascendisse per Spiritum Sanctum cognovit. Mox autem colombæ ab oculis ejus elapsæ sunt. Expleta autem Dominici corporis consecratione, paucis secum quos voluit retentis, ceteros recedere fecit. Quibus visionem quam viderat, et quod beatus Dionysius et socii ejus palmam martyrii suscepissent, amarissime flens narravit... Tunc vocato quodam Felicissimo episcopo, qui a b. Clemente papa illuc forte secum venerat, plebem sibi traditam illius custodiæ delegavit. Ipse vero iter arripiens, paucis comitibus, sanctorum prosecutus vestigia, Parisios venit. »

2. Bibliot. nat., manus. lat., n° 1268 (XIVe siècle), *Breviarium Sylvanectense*, fol. 468 : *In festo S. Reguli*, lect. IIe et seq.

— Bollandistes, XXXa *Martii*, t. III : *S. Reguli epis. Vita alia*, p. 820.

3. On a un moulage de ce bas-relief au musée de Senlis.

tiens du IIIe siècle et probablement de la fin du IIe.

Ces monuments funéraires ressemblent pour l'exécution et pour le genre des souvenirs, pris dans la vie réelle, à beaucoup d'autres des premiers temps de la conquête romaine. Ils rappellent les occupations favorites des défunts, leurs goûts, leurs emplois, leurs dignités, leurs pratiques religieuses, et, sans doute, aussi les traits de leur visage et leur costume. C'était un usage parmi les populations gauloises, de garder sous ces formes l'image de ceux qu'on avait aimés, au lieu d'orner leurs tombes de fadaises mythologiques. En général, ce fut un peu plus tard, au IVe siècle, après le règne de Constantin, que l'on adopta pour les chrétiens d'un certain rang les sarcophages ornés de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament; et, s'ils ne remplacèrent pas tout de suite ni complètement les *cippes* ou pierres dressées et sculptées, qu'aimaient les Gaulois, ils les rendirent beaucoup moins fréquentes, en sorte que celles-ci appartiennent en grand nombre à l'époque des persécutions. Ici elles rappellent donc une chrétienté qui avait quelque importance à Senlis au IIIe siècle, et peut être à la fin du IIe, au temps où les fidèles figuraient l'Eucharistie par le calice, et par des coffrets ou des bourses, qu'ils emportaient dans leurs maisons. Elles paraissent contemporaines des saint Justin, des Tertullien, des saint Cyprien, qui parlent de la loi du secret observée scrupuleusement parmi les fidèles, et des symboles eucharistiques sous lesquels on voilait les mystères sacrés. Elles ne sont plus marquées d'aucun signe païen, et n'ont pas encore de monogramme du Christ, comme les tombeaux et les inscriptions chrétiennes en eurent si souvent, à partir des dernières années du règne de Constantin.

Il est juste de reconnaître que ce bas-relief tumulaire, dont le moulage est déposé au musée de Senlis, est un fait isolé, et n'a pas la signification, qu'aurait un ensemble de témoignages de ce genre, pour établir l'importance de la chrétienté de Senlis au IIe siècle. Toutefois c'est un indice, qui permet de croire que saint Rieul avait fondé l'église de Senlis dans la seconde moitié du IIe siècle, et lui avait donné assez de consistance pour qu'elle pût s'accroître jusqu'à la fin des persécutions. Quant à lui, il n'est pas invraisemblable qu'il soit venu de Rome, et qu'il fût proche parent du consul Régulus, qui fut revêtu de sa dignité en 157.

Texte des *Antiennes* et des *Répons* de l'office de saint Rieul [1].

Ant. *Sanctissimus Petri successor apostoli Clemens quodam enim collegium a Grecorum finibus properans suscepit gratanter.*

Ant. *Quorum primi Dionisius almus Regulusque beatissimus pontificali pariter decorati nitore extiterunt.*

Ant. *Ut eorum agnovit desiderium fervore Christi plenum, clarissimus doctor hos omnes ad Galliarum gentilitatem direxit gratulanter.*

Ant. *Illi autem continuo apostolico roborati privilegio, ibique Deo duce Christi catholicam evangelizaverunt Trinitatem.*

Ant. *Omnes voce jocunda laudemus Christum et sincero corde, qui beatum nobis deputavit Regulum, cujus edocti doctrina fidem colimus baptismatis, dicamus cuncti, dicamus et singuli : Gloria tibi, Domine Jesus Christe.*

. . . . . .

In Ie Noct.

Ant. *Sociatus presul Regulus sanctorum Dionisii sociorumque ejus contubernio, primus in his partibus sanctam fundavit ecclesiam.*

Ant. *Sancte fidei documentis barbarum hujus terre docuit populum, quem sacro purgavit baptismate.*

Ant. *Audita pontificis Reguli saluberrima doctrina, multitudo populi se hilariter subdidit Deo.*

℟. *Celebremus diem festum beati Reguli, Christi confessoris, qui divini amoris face celitus succensus primus in his partibus sanctam fundavit ecclesiam.*

℣. *Sociatus sanctorum Dionisii sociorumque ejus contubernio jam pontificali fastigio decoratus.*

℟. *Beatus idem Regulus Miscenis nobili exortus prosapia, quem divina nobis gratia primum contulit presulem. Nam et hujus terre barbarum populum sacro purgavit lavachro.*

℣. *Ydolorum utique prophana evacuans, culturam et sancte fidei documentis illustrans.*

℟. *Sanctissimi viri Reguli instantia hujus terre populus Dominum agnovit redemptorem, quem per miraculorum prodigia, Deo inspirante, ad fidei gremium perduxit.*

---

1. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1268, *Breviarium, Silvanectense* (XIVe siècle), fol. 466 : *Sancti Reguli episcopi Festum* (23a *Aprilis*).

℣. *Civium et pagentium multitudo innumerabilis, relictis erroribus, ad Christi confugit clementiam.*

In II° Noct.

Ant. *Dum sancte predicationis verba propinaret in quodam loco, exorsa est ranarum garrulitas, que cunctis ingessit tedium.*

Ant. *Hanc presul sanctissimus non tulit importunitatem Regulus, quam uno momento temporis mirabiliter compescuit.*

Ant. *Ad hujus miraculi rumorem cecorum et claudorum miserabilis multitudo confestim occurrit, quos omnes Dei fultus virtute sanitati restituit.*

℟. *Audita sacri pontificis Reguli doctrina saluberrima, confestim populi cetus se hilariter subdidit Deo.*

℣. *Videns repentinam cecorum illuminationem, et optatam omnium languentium sospitatem.*

℟. *Laudibus eximiis omnes te magnificemus, Domine, qui beati Reguli mausoleum annuatim visitas de ferarum adventu indomitarum.*

℟. *Te sacris, Domine, jugiter laudemus preconiis, etc.*

℟. *Gloriosus predicator Christi Regulus divini verbi semina spargens, apostolico functus officio istam illustravit Galliam. Cujus instantia sacri baptismatis sumpsit exordium.*

℣. *Dignam apostolorum sanctis moribus promeruit suggessionem, qui talenta sibi commissa lucrando centuplicavit.*

In III° Noct.

Ant. *Inhonestam passerum sonoritatem matutinali presertim tempore supra sepulchrum ejus indesinenter cracitatem non ferens, sed omnes varia clade vexatos terribiliter extinxit.*

Ant. *O beati Reguli preciosa intercessione nos, Christe redemptor, misericorditer tuere, qui, ut cedrus Libani, sanctitate multiplicatus in conspectu tuo veluti palma florebit.*

℟. *Continuas tibi, Domine Jhesu Christe, referimus gratias, qui beatum nobis destinasti pastorem Regulum, qui nos sancte fidei rectitudinem docuit et fonte sacri lavachri nos abluit.*

℣. *Hujus sacri pontificatus auctoritas a denonum nos eripuit jugo, et ad Christi gratiam intercedendo perduxit.*

℟. *Mox ubi tandem aderat gentilium ydolorum cultus infestus, ibi preciosus pontifex Christi Regulus fideli doctrina sancte Trinitatis deificam dilatavit unitatem.*

℣. *Sancte fidei carismate populus baptismabiliter ablutus et ecclesiam Domini passim edificavit.*

℟. *O vere israelita Regulus Dei electus pontifex in quo fulsit Christi inestimabilis caritas, qui de hujus tenebris Egipti plebem Dei dux gloriosus ad promissam patrie perduxit hereditatem. Quem omnes supplicemus ut secum nos provehat ad superna gaudia polorum.*

℣. *Cujus magnifica confessio delictorum nostrorum nobis annuat veniam, cujus sanctissimum obitum angelorum munivit obsequium et ad celeste evexit tripudium.*

In Laudibus.

Ant. *Digno veneremur cultu apostolorum sanctissimos successores, ex quibus iste emicuit Regulus clarissimus doctor.*

Ant. *Quem divina nobis pium contubit gratia patronum, cujus doctrina erroris culturam evacuans totam hanc illustravit Galliam.*

Ant. *Apostolatus sancti functus officio cordium cecitatem et corporum beatus expulit Regulus, quos omnes in Christi fide solidavit.*

Ant. *Hiis ergo virtutibus preclarus pollens Regulus angelorum protectus obsequio seculi pompam deserens, migravit ad Dominum.*

Ant. *Intercessio gloriosa Reguli sacratissimi presulis Christi nobis sedule subveniat, cujus nos sollemnitatem festis laudibus veneramur.*

Capitulum. *Ecce dies preciosa nimis suo decore rutilans, in qua felix pater Regulus sue beatitudinis premium stolatus a Domino suscepit, illius nos meritis divina muniat clementia.*

CHAPITRE II.

DEUX VIES DÉTAILLÉES DE SAINT RIEUL NE CONTIENNENT GUÈRE QUE DES FAUSSETÉS ET DES MERVEILLES TRÈS LÉGENDAIRES [1].

Sommaire. — La 1re Vie, tirée d'un manuscrit du xe siècle, n'était basée que sur quelques indications écrites dans les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Rieul. — L'auteur affirme que celui-ci était venu d'Argos à Rome par affection pour saint Pierre et saint Paul ; — qu'il fut envoyé par saint Denis à Senlis. — Certaines assertions sont en partie puisées dans d'autres Vies de saints. — Les succès

1. Bolland., XXXa *Martii*, t. III, p. 816. — Bibliot. nationale, manus. lat. n° 11,659, fol. 246 (xie siècle) : *Vita S. Reguli epis.* — C'est le texte de la 2e Vie des Bollandistes.
— Bibliot. Sainte-Geneviève, manus. lat. n° 124 (B. B. 1 — In fol. 33.), Lectionnaire de Senlis : *S. Reguli officium*, fol. 112. (xiie-xiiie siècle). —Texte de la 2e Vie des Bollandistes.
— *Revue des Sciences ecclésiastiques*. Année 1864, in-8° : *S. Regulus*, p. 193-203 et 307-322.

du saint dans ses prédications sont exagérés. — C'est une composition qui paraît être du IXe siècle.

La 2e Vie, donnée d'après un légendaire de la ville d'Arles, accentue beaucoup les merveilles de celle qui précède. — Elle rattache saint Rieul d'abord à saint Jean l'Evangéliste, puis à saint Denis, avec lequel il vient dans les Gaules. — Tous deux s'arrêtent à Arles. — Saint Denis le sacre évêque de cette ville. — Une vision fort extraordinaire l'avertit de la mort de saint Denis et de ses compagnons. — Il se rend à Paris, puis à Senlis — Incohérence de toutes ces particularités — Il n'est pas admissible que le saint ait élevé une basilique en l'honneur de saint Pierre. — L'auteur écrivait un peu après le règne de Charles le Chauve.

Deux anciennes Vies de saint Rieul, publiées par les Bollandistes, furent faites pour présenter un récit détaillé de son apostolat. La première a été donnée d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Omer, du IXe siècle. On sent qu'elle est basée sur les rares indications contenues dans les *antiennes* et les *répons* de son office. L'auteur assure qu'il a puisé dans de vieux manuscrits et de vieilles archives — *ut in antiquissimis reperimus pittaciis et chartis*, (n° 1). — Il n'affirme pas qu'il ait consulté une notice proprement dite. Aucune, sans doute, n'avait été rédigée avant lui. Il ne rencontrait que quelques jalons, bien incertains, pour se guider. Cela ne l'empêcha pas de donner carrière à son imagination, de raconter avec assurance, comme s'il avait eu des témoignages irrécusables de l'antiquité.

Il commence par dire que le saint, né d'une noble famille dans le pays d'Argos, était venu à Rome par affection pour saint Pierre et saint Paul, qu'il s'était lié avec saint Denis, saint Eugène et d'autres futurs apôtres de la Gaule, tels que saint Lucien de Beauvais. Ce fut saint Denis qui l'envoya à Senlis, en même temps qu'il envoyait saint Lucien à Beauvais. Avant d'arriver à Senlis, le saint prêcha l'évangile à Rully [1], y construisit une église spacieuse, puis une grande cathédrale, siège de son épiscopat. Son pouvoir d'opérer des miracles se manifesta pour imposer silence aux grenouilles, qui l'importunaient pendant ses prédications. Rien ne rappelle ses travaux apostoliques à Senlis.

Ces assertions ne reposent sur aucun fondement. L'on voit d'abord que les premières avaient été puisées dans les *antiennes* et les *répons*, ou dans la source même d'où étaient tirés ces *antiennes* et ces *répons*. Quelques passages mis en regard montrent que certaines expressions des deux récits sont semblables, et que d'autres expriment le même sens. Suivant les deux textes, c'est la Grèce qui est le lieu d'origine de saint Rieul; c'est saint Clément qui l'envoie dans les Gaules. C'est avec saint Denis et ses compagnons qu'il vient prêcher l'Évangile; ses succès sont si grands qu'il construit une vaste église.

(1) Rully, dans l'arrondissement de Senlis.

S. Reguli Ia Vita, n. 1. (Boll.)

1. Argolica derivatus et exortus nobiliter prosapia... Romam adiit *sociatus venerabilium collegarum Dionysii... Eugenii, ceterorumque contubernio.* Quorum autem honorabile collegium sanctissimus Clemens... libenter hilariter que amplectens...

6. Tandem parvenit ad quoddam oppidum... Rulliacum, ubi non modicum sibi habuit obvium cælicolæ plebis exercitum... Amplæ illius ecclesiæ parietes tam praecipuam non valentes recipere concionem... ... in spatioso situ mirae amplitudinis cathedram jussit juxta locum ponere pontificalem.

Antiennes et répons de l'office de saint Regulus.

Ant. Sanctissimus Petri successor apostoli Clemens quodam collegium a Graecorum finibus properans suscepit gratanter...

In 1° Noct. *Ant. Sociatus presul Regulus sanctorum Dionysii sacrorumque ejus contubernio*, primus in hiis partibus sanctam fundavit ecclesiam.

Le germe historique contenu dans les *antiennes* et les *répons* se trouve développé à l'aide des biographies déjà composées sur des saints, qui passent pour avoir évangélisé la Gaule; tels que saint Lucien de Beauvais, saint Eugène de Tolède : l'auteur y a mêlé ses inventions, mais sans rien recueillir directement des premiers siècles. C'est l'idée de faire resplendir l'auréole de saint Denis, apôtre de Paris, et de lui donner des satellites rayonnant autour de lui, qui multipliait ainsi les saints placés sous sa direction et portant l'Évangile où il avait voulu. Cette intention, déjà marquée dans les *antiennes* et les *répons*, a pris des proportions hardies dans cette première vie de saint Rieul ou Régulus.

Les développements qui suivent, ont rapport aux succès de sa prédication. Mais quelque entraînement qu'il ait produit par sa parole et par ses miracles, il est certain qu'il ne construisit pas une immense église à Rully, et surtout qu'il ne la remplaça pas bientôt après par une magnifique cathédrale. Au temps des persécutions ce n'était guère que des maisons particulières transformées en oratoires, qui servaient à réunir les fidèles. Si quelques chapelles s'élevèrent, elles étaient généralement bien modestes. Elles le furent encore, dans le principe, après la liberté accordée au christianisme par Constantin. L'ignorance de l'hagiographe est donc aussi grande que son défaut de sincérité est palpable.

Il paraît qu'il écrivait dans le courant du IXe siècle, c'est le genre des lettrés superficiels

de cette époque; c'est leur recherche des phrases creuses et du clinquant oratoire. Quoiqu'il prétende avoir consulté de très vieux manuscrits (*ut in antiquissimis reperimus pittacciis et chartis*), il ne reproduit rien qui puisse être plus ancien que les *antiennes* et les *répons*, datant apparemment de la fin du VII^e^ siècle.

La deuxième Vie donnée par les Bollandistes d'après un légendaire de la ville d'Arles et un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, du X^e^ siècle, accentue encore beaucoup la gradation des légendes merveilleuses et des inventions fausses de la précédente. Ce n'est plus par affection pour saint Pierre et saint Paul que saint Regulus vient à Rome. C'est à saint Jean l'Évangéliste qu'il s'était d'abord attaché; c'est de lui qu'il avait reçu le baptême, et les premiers degrés de la cléricature; puis, ayant appris la conversion de saint Denis l'Aréopagite, il se rendit auprès de lui à Athènes, l'accompagna dans les Gaules, à Arles d'abord, où ils séjournèrent et accrurent considérablement le nombre des fidèles. Saint Denis le sacra évêque de cette ville, après y avoir détruit un temple de Mars, qu'il transforma en église de Saint-Pierre et de Saint-Paul (n° 3).

Quelques années plus tard, saint Rieul célébrant la messe dans cette basilique, eut une vision après le *Pater*. Il aperçut au-dessus de la croix de l'autel trois colombes portant écrits avec du sang sur leurs poitrines les noms de saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère. A cette vue il comprit que les trois apôtres de Paris avaient été martyrisés[1]. Il partit pour s'en assurer, trouva la matrone Catula, qui lui raconta les détails de leur mort; et ayant pris congé d'elle, il se dirigea sur Senlis, où une dame nommée Callicia, parente de Catula de Saint-Denis, le seconda beaucoup dans son apostolat. Après avoir opéré de nombreuses conversions, élevé un autel en l'honneur de la Mère de Dieu, délivré des possédés, des esclaves, fait jaillir une source miraculeusement, rendu la vue à un aveugle, imposé silence aux grenouilles qui troublaient ses prédications par leur coassement, il mourut au bout de quarante ans de ministère épiscopal, et fut inhumé à l'orient de la ville, dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, bâtie par ses soins[2]. Viennent ensuite de longs détails sur la translation de ses reliques en présence du roi Clovis, qui voulut avoir une de ses dents, la fit arracher, non sans qu'il en sortit du sang, et fut puni de sa témérité, obligé de la remettre à sa place.

Cette biographie est encore plus émaillée de merveilleux que la précédente. L'histoire des trois colombes d'Arles, apparaissant sur l'autel pendant la messe, avec les noms des trois apôtres de Paris marqués sur la poitrine en lettres de sang, était de nature à frapper vivement les esprits. On ne pouvait rien imaginer de plus gracieux et de plus céleste, pour démontrer que saint Rieul était réellement le collègue des apôtres de Paris, et que Dieu les réunissait dans une même prédilection. Mais c'est trop féerique, trop contraire aux documents antérieurs et trop dénué de points d'appui dans l'antiquité, pour être acceptable. Outre que cette croix placée sur l'autel d'Arles vers la fin du premier siècle, est un immense anachronisme, les croix n'ayant été en usage qu'à partir des dernières années du V^e^ siècle, cet évêque d'Arles, ce métropolitain de haut rang, qui abandonne sa métropole et s'en va à Paris, pour se fixer ensuite à Senlis, ne pouvait encore évangéliser quarante ans cette dernière ville, comme le dit l'hagiographe, — *completis in regimine ovilis Dei annis quadraginta, tertio kalendas aprilis migravit ad superos* (*n°* 19). Le collègue de saint Denis l'Aréopagite ne pouvait lui survivre de quarante ans. A supposer même qu'il s'agisse de son épiscopat d'Arles et de Senlis tout ensemble, ce serait déjà presque impossible. Il ne pouvait non plus être inhumé dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qu'il aurait construite et dédiée à ces saints. Une grande église ne put être édifiée au commencement du II^e^ siècle, dans une ville qui n'a presque pas laissé de trace de christianisme des premiers temps, surtout quand la Vie du manuscrit de Saint-Omer rapporte que le saint reposait sous un mausolée, en dehors de l'église; du moins le contexte montre qu'il était en plein air, puisque les oiseaux y avaient accès.

Ce sont bien des incohérences; la vérité a été manifestement sacrifiée. L'auteur a beau dire que de longues relations avaient été écrites sur le saint et furent dans la suite la proie des flammes, cela ne donne pas de valeur à ses affirmations.

Une remarque curieuse à faire, c'est qu'il rattache saint Rieul à saint Jean l'Évangéliste; il en fait son disciple avant de le mettre en rapport avec saint Denis l'Aréopagite, et il le constitue évêque d'Arles par l'autorité de celui-ci, tout en rappelant que saint Denis était allé à Rome auprès du pape saint Clément, et qu'il en avait

1. Voir, plus haut, p. 318, col. 2.
2. « Completis igitur in regimine ovilis Dei quadraginta annis, tertio kalendas Aprilis... migravit ad superos... » (n° 19.)

reçu la dignité épiscopale et la mission d'évangéliser la Gaule, tandis que le biographe précédent montre saint Rieul, très affectionné à saint Pierre et à saint Paul. On voit les antipathies contre Rome se déclarer hautement, les systèmes s'établir pour démontrer que les églises des Gaules relevaient de l'apôtre saint Jean et nullement de saint Pierre. C'est tout à la fois l'église d'Arles et celle de Senlis, qui n'auraient pas été des filles de celle de Rome. Et pour cacher la haine systématique qui l'animait contre le Saint-Siège, ou dont il se faisait le complaisant organe, il a soin de remarquer que saint Rieul avait élevé et dédié une vaste basilique à l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, et qu'il y reposa après sa mort (n° 19). Cela donne la mesure de l'audace avec laquelle on manipula, dès cette époque, les monuments de l'hagiographie, pour leur faire dire ce qu'on voulait contre l'autorité et la primauté suprême des souverains pontifes. C'était vers la fin du IX^e^ siècle ou dans les commencements du X^e^.

Ce qui détermine la date de la rédaction de cette biographie, c'est que la princesse Judith, fille de l'empereur Charles le Chauve, y intervient dans la dernière page. Elle avait été guérie par l'intercession de saint Rieul d'une maladie qui lui enlevait l'usage de ses jambes. D'après le contexte, il ne semble pas qu'elle fût encore en vie; même l'auteur se considère comme n'étant plus de son temps; il dit : « De nos jours d'autres miracles se sont opérés. » Peut-être y avait-il un demi-siècle, trois quarts de siècle, que la guérison avait eu lieu. L'auteur appartient encore par son genre verbeux et sa recherche de l'élégance oratoire, à la période de la renaissance littéraire inaugurée par Charlemagne; mais c'était vers la fin, soit dans les dernières années du IX^e^ siècle, soit dans les premières années du X^e^.

CHAPITRE III.

L'ÉTAT FLORISSANT DE L'ÉGLISE D'ARLES AU II^e^ ET AU III^e^ SIÈCLE, PORTE A CROIRE QU'ELLE AVAIT ENVOYÉ DES MISSIONNAIRES ÉVANGÉLISER DIVERSES PROVINCES DE LA GAULE A CETTE ÉPOQUE[1]. SAINT RIEUL PUT ÊTRE DE CE NOMBRE.

Sommaire. — La lettre du pape saint Zozime affirmant que toute la Gaule avait reçu la foi de l'Église d'Arles, a été probablement interpolée. — Mais une autre de 417 relate avec certitude l'importance de cette Église à partir de saint Trophime. — Plusieurs épitaphes chrétiennes du I^er^ et du II^e^ siècle la montrent grandissant constamment. — Les sarcophages chrétiens, dès la fin du III^e^ siècle et au IV^e^, apportent de nouveaux témoignages de sa grandeur croissante. — La ressemblance des sculptures de ces tombeaux avec celles des catacombes est frappante. — Examen de quatre de ces tombeaux et comparaison avec ceux de Rome. — Le tombeau de Tertulla; celui de la jeune Chrysogone; celui de l'évêque Concordius; celui de l'évêque saint Hilaire. — Description de celui qui est appelé tombeau des *Noces de Çana*. — Ces sarcophages historiés, tous ceux qui ont disparu, ceux d'un rang plus modeste, attestent combien de conversions s'étaient opérées avant Constantin. — Il y avait eu des martyrs à Arles au milieu du III^e^ siècle et probablement auparavant. — Les récits bibliques et évangéliques représentés sur les sarcophages montrent que l'église d'Arles était en relations intimes avec celle de Rome. — Elle recevait apparemment les missionnaires envoyés dans les Gaules par les souverains pontifes. — Elle-même put en former pour évangéliser la Gaule. — De ce nombre put être saint Rieul. — Il put aussi venir de Rome et séjourner quelque temps à Arles. — Mais il n'en fut probablement pas évêque.

La lettre du pape saint Zozime aux évêques de la Gaule (an 417) contient une affirmation que plusieurs ont révoquée en doute, et qui a fait même douter de la lettre tout entière : « c'est que l'église d'Arles aurait été la source d'où la foi se serait répandue dans toutes les églises des Gaules ». Le pape aurait dit : « *Quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum ex hac sede Trophimus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt...*[1]. » Cette déclaration ne saurait être qu'une figure, pour indiquer qu'un grand nombre de missionnaires seraient sortis de la chrétienté d'Arles dans les premiers siècles, pour s'en aller porter la foi dans les provinces des Gaules. Cela ne saurait signifier qu'Arles eut l'honneur de fonder par ses prêtres toutes les églises de la Gaule. Le pape ne pouvait s'exprimer de la sorte en toute vérité; et il est difficile d'admettre qu'il ait fait une part de complaisance à la rhétorique pour outrer ainsi la louange. C'est là probablement une interpolation, si la lettre tout entière n'est pas supposée. Une autre lettre du même pape, écrite pareillement en 417, à saint Hilaire, évêque de Narbonne, n'appelle plus saint Trophime *summus antistes, évêque de haut rang*, mais simplement *sacerdos*, selon la coutume des premiers temps. Celle-ci, qui n'est pas mise en doute, sert ainsi à battre en brèche l'authenticité déjà fort problématique de la précédente. En outre, elle ramène à la juste mesure l'action exercée sur les provinces de la Gaule par les successeurs

1. Edmond Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, in-4°, Paris, 1878; — *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. in-4°, Paris, 1865, t. II, p. 240-276 : *Arles*.
Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888, p. 83-124 : *Arelate*.
Musée d'Arles, *Antiquités gallo-romaines*, inscriptions, cippes, sarcophages, portant des caractères chrétiens.

1. Mansi, *Conciliorum... Collectio*, t. IV, col. 359-360 : *Epistola S. Zozimi ad episcopos Galliæ...* n° 3.
Mansi fait cette remarque : « Honorius proximus abhinc statuit ut Arelate bis quotannis conventus fierent e septem provinciis. »

de saint Trophime, pour y propager la foi de l'Église romaine. Il y est dit : « Trophime, le prêtre, l'évêque (*sacerdos*), de sainte mémoire, envoyé autrefois dans la ville d'Arles par le siège apostolique, fut le premier à imprimer dans ces contrées le respect d'un si grand nom, et à l'inculquer aux autres avec l'autorité dont il était si justement revêtu [1]. »

C'est faire entendre d'une manière générale que des évêques et des prêtres zélés, vinrent, guidés par saint Trophime, prendre part à l'évangélisation de la Gaule. C'est à cette déclaration qu'il faut s'en tenir. Elle montre que l'Église d'Arles fut une glorieuse succursale de l'Église romaine dès les premiers siècles. Les traces qu'elle a laissées de sa vitalité, à partir des dernières années du Ier siècle, au IIe et au IIIe, se constatent aux inscriptions des tombeaux, qui sont, pour cette époque, des *stèles* ou des *cippes*, c'est-à-dire des pierres dressées, portant des épitaphes seules et sans ornement, sauf parfois une ou deux palmes. On n'y voit généralement plus, comme au nord-est de la Gaule, des bas-reliefs représentant des personnages avec des symboles de la foi chrétienne. Il y en a cependant un petit nombre. Un sarcophage rentre dans cette catégorie des monuments symboliques, et appartient apparemment à la seconde moitié du IIe siècle. Un autre du même genre paraît être du commencement du IIIe siècle.

Les deux inscriptions suivantes sont du Ier siècle. Nous les empruntons au grand recueil du savant épigraphiste allemand Hirschfeld [2].

N° 855 (*a*). Cippus, litteris sæculi, opinor, primi exeuntis. — Arelate in Musæo.

OTEIA Q. C. F ⊃ PIA
TERVLLA ⊃ HIC.
ADQVIESCIT.

N° 845. Cippus, litteris sæculi primi.

LICINIA
SEX. F.
SECVNDA
HIC. ADquiescit.

Les expressions *hic adquiescit* (ici repose) déterminent le caractère chrétien des inscriptions, ainsi que l'absence de tout signe païen. Elles marquaient le repos dans la patrie du ciel, suivant les paroles de saint Jean : *a modo, dicit Spiritus, ut requiescant a laboribus suis* (*Apoc.*, XIV, 13). Elles passèrent dans les prières de l'Église pour les morts, et entrèrent, comme une formule consacrée, dans l'épigraphie catholique, au IVe et au Ve siècle. A l'origine, quand la formule n'était pas encore absolument fixée, l'on avait quelquefois *adquiescit*, au lieu de *requiescit* ou *quiescit*, qui sont seuls usités et reviennent fréquemment dans les épitaphes des fidèles du Ve et du VIe siècle. *Adquiescit* ressent davantage l'antiquité. Il fut très rarement employé dans les inscriptions tumulaires. Les épigraphistes en citent seulement huit, où ils l'ont rencontré : les deux qui nous occupent, cinq de Lyon [1], et une qui est indiquée dans Spon [2]. Quelques tombes de la Gaule narbonnaise ont, il est vrai, des épitaphes commençant par PACI ET QVIETI ÆTERNÆ, avec l'invocation aux dieux manes, D. M. On en rencontre surtout à Lyon [3]. Mais elles sont fort peu nombreuses ; et il se peut que les païens aient emprunté ces expressions aux monuments chrétiens, en sorte que l'origine en est toujours chrétienne.

Plusieurs ont supposé qu'il était peut-être téméraire d'y voir un signe absolument chrétien, à cause de l'ancienneté même des épitaphes auxquelles il appartient : la plupart sont du Ier et du IIe siècle. Mais ce mot PAX ou IN PACE, exprime parfaitement les espérances chrétiennes, suivant le texte du livre de la Sagesse : « *Justorum animæ in manu Dei sunt... Visi sunt oculis insipientium mori ; illi autem sunt in pace.* » (*Sap.* III, *v.* 1-3.) Il n'entra pas dans la langue épigraphique des vieux Romains [4].

Remarquons de plus que la famille de Tertulla fut convertie de bonne heure. Ce nom figure sur le sarcophage chrétien de *Hydriæ Tertullæ*, qui est du IIIe siècle, selon M. Hirsch-

1. « Nam sanctæ memoriæ Trophimus sacerdos quondan Arelatensi urbi ab apostolica sede transmissus, ad illas regiones tanti nominis reverentiam primus exhibuit, et in alios non immerito ea quam acceperat auctoritate, transfudit. » — Mansi, *Conciliorum... Collectio*, t. IV : *S. Zosimi epist.* VIII, *ad Hilarium Narbonensem*, col. 364 (anno 417).

2. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, in-fol., Berolini, 1888 : *Arelate*, p. 112, n° 113.

1. | Claudia | Suavis Colonorum | Lib. hic adquiescit | anno XXIX | Flaccus conj | Piissimæ. (De Boissieu, *Inscriptions chrétiennes de Lyon*, in-4°, p. 474 et aussi p. 281.) — La mention de *liberta* peut offrir une objection pour considérer l'inscription comme chrétienne. Mais si l'on voit très rarement des noms d'affranchis sur les marbres funéraires, c'est que les parents étaient pauvres, et hors d'état d'élever des monuments. Il n'en faut pas être surpris.

Nobilis..., etc. hic adquiescit. — Julia adepta... (*Idem.* — Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, t. I, Lyon, p. 176.)

2. « Julia Clara | Pilagri Fil. | Hic adquiescit | secundum suos. » (Spon, *Recherche...* 237. — M. Allmer, *le Musée de Lyon*, t. III p. 49.)

3. M. Allmer. *Le Musée de Lyon*, 3 vol. in-8°, 1890-92, t. III, p. 351, n° 207.

D. M.
ET QVIETI AETERN
REGINI... etc.

p. 375, n° 383 ; — p. 387, n° 389... etc. (*Idem.*)

4. Nous avons trouvé une fois *quiesce* sur une inscription de *flamine* du centre de la Gaule, au Puy, comme nous l'indiquons à propos de saint Georges.

feld (*Inscriptiones*, n° 675), et qui est l'objet de notre planche XIII (p. 334). Il est aussi sur la table de marbre de *Tertulla Chilonis*, qui n'a pas le signe païen D. M. Rien n'empêche de penser que cette famille fut une des premières conquêtes de saint Trophime ou de son successeur.

Probablement aussi l'on peut classer parmi les inscriptions chrétiennes du I^er^ siècle, celle de Peregrino :

N° 856. Tabula, litteris magnis sæculi primi.

PEREGRINO
ANTISTIAE PIAE
DISPENSATORI
ANTISTIA. PIAE ℔ LIBERTA
CYPARE. CONIVBERNI
PIENTISSIMO.

La forme des lettres paraît du I^er^ siècle à M. Hirschfeld. L'absence du signe païen et la présence de deux palmes déterminent presque certainement le caractère chrétien. Les palmes de ce genre sont fréquentes aux catacombes sur les monuments du II^e^ et du III^e^ siècle. Celles qui se voient sur les bas-reliefs païens, pour indiquer la victoire ou la célébrité, sont souvent entre les mains de la déesse de la Victoire et sur les monuments publics. On en voit cependant sur les tombes des particuliers. M. Hirschfeld en a signalé plusieurs dans ses Inscriptions de la Gaule narbonnaise[1].

N° 1856, Vienne :

C. IVLIO PACATIANO
PROC. AVGVSTORVM NOSTRORVM
. . . . . .

Il n'y a pas le signe païen D. M.

Vienne, n° 1876 : litteris sæculi primi.

PRONIVS
Fragment. Pas de D. M.

N° 1920. Cippus.

D. M. ET QVIETI ÆTERNÆ

Il se peut que D. M. ait été mis par un sculpteur qui ne se rendait pas compte de sa signification, et que la tombe soit chrétienne.

Au II^e^ siècle, se présentent, à Arles, un certain nombre d'inscriptions commençant par le mot d'adieu ou le souhait de bonheur PAX TECVM, qui devint le salut des évêques à la messe dès les premiers siècles de l'Église, et qui fut adopté pour les inscriptions tumulaires, gravé sur les verres historiés des catacombes, soit dans les mêmes termes, soit avec des variantes exprimant le même sens : *Vivas in pace Dei*, *Irene vivas* (pour *in pace Vivas!*). Saint Paul terminait sa lettre aux Éphésiens par ce souhait : « *Pax fratribus — La paix à mes frères!* » (VI-23). Souvent le souhait de bonheur sur les briques funéraires, et sur les verres historiés des catacombes, était simplement « *In pace — Qu'il soit dans la paix!* » C'est une des formules les plus anciennes. *Pax tecum* était quelquefois le salut des Juifs; mais il est douteux qu'on l'ait trouvé sur des tombes païennes ; les exemples qu'on en cite ne sont pas péremptoires[1], et quand ils le seraient, ils ne peuvent être considérés que comme des exceptions fort rares, et l'on ne peut juger du sens ordinaire d'une expression d'après des cas tout à fait exceptionnels sur des tombeaux païens.

Les épitaphes suivantes sont d'une haute antiquité :

N° 833.

PAX TECVM
IVLIÆ VALERIÆ SERENIL
LE CONIVGI INCOMPARA
BILI L. SEPTIMIUS PRIMITI
VS CVM QVA VIXIT AN
NIS XVIII DIES XXXVIII
MERENTI POSVIT

N° 834.

PAX TECVM
IVLIA VICTORIA
M. AVR. ASCLEPIODOTO
CONIVGI INCOMPARABILI

L'on y trouve les trois noms qui étaient en usage dans les familles patriciennes en plein paganisme. Le prénom (avant le nom), — le nom (nom de famille), — le surnom (particulier à l'individu). M. Edmond Le Blant pense qu'il n'en fut plus ainsi après le III^e^ siècle. « Le système régulier des noms romains, dit-il, déjà gravement troublé antérieurement à Constantin, s'altéra davantage après lui... La présence du nom triple sur les marbres (des fidèles) constitue un signe d'antiquité d'autant plus important que les dates sont plus rares dans les premières inscriptions chrétiennes[2]. » Ainsi ces deux monuments remontent selon toute apparence, au III^e^ ou au II^e^ siècle.

1. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ.*

1. On cite l'inscription donnée par Orelli, n° 740 (*Inscriptionum latinarum Collectio*, 3 vol., in-12. Zurich, 1827) ; les trois qui sont dans Dumont, n^os^ 86-88-165. Mais il n'est pas absolument certain qu'elles soient païennes.

2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule au* VIII^e^ *siècle*, t, I, p. 133.

Plusieurs marbres funéraires appartenant à cette famille *Julia*, portent le signe païen D. M; mais il n'en est aucun de cette catégorie qui contienne en même temps le souhait de bonheur PAX TECVM. Il ne se rencontre que sur ceux qui n'ont plus de marque du paganisme, et ils sont assez nombreux pour que l'on puisse croire que la religion et les habitudes de cette famille étaient changées, quand elle avait adopté le PAX TECVM.

Quelquefois, on y ajoutait le mot ÆTERNA, qui n'accentue que davantage les espérances immortelles des chrétiens, et trace de plus en plus une ligne de démarcation entre ces sortes d'inscriptions et celles des païens.

N° 850

PAX TECVM ÆTERNA
//
BENE MERENTISSIMÆ
MARTIVS VICTOR
MARITVS POSVIT.

Cette acclamation faisait si bien contraste avec le langage reçu parmi les idolâtres, que, sur un côté d'une table de marbre, est écrite une épitaphe de païens avec le DIIS MANIBVS, et de l'autre côté, la même famille, sans doute, avait marqué PAX TECVM avant le nom de la défunte. Il n'y a plus ici le symbole païen D. M. Il est à peu près hors de doute que la religion nouvelle s'affirme ici en face d'un souvenir païen.

N° 878. Tabula marmorea.

ab una parte :	ab altera parte :
D ☧ M.	PAX. TECVM
L. SEVERIO. PRIMITIVO	MATERNA. CON
QVINTIA. BERONICE	IVX. PIENTISSIMA
conjugi KARISSIMO	MARINA ////////////

Il y en a une de ce genre, où les mots *Paix* et *Repos éternel* sont mêlés à *Mémoire éternelle*, et suivis des noms des parents du défunt ; mais tout a bien encore le caractère chrétien, d'autant plus qu'il n'y a pas le signe païen D. M. Le souhait final est en grec, ЄΥΠΛΟЄ/I. (*Fais une heureuse navigation.*) Peut-être pourrait-on se demander s'il ne s'agit pas de la traversée du Styx sur la barque de Caron. Mais l'expression, dans un pays où l'on parlait grec, et où l'on n'était pas éloigné de la mer, pouvait s'appliquer à un heureux voyage dans l'autre monde. C'est encore une de ces acclamations qui ressemblent à celles qui étaient fréquentes au IIe et au IIIe siècle, et qui sont écrites sur les briques tumulaires et sur les verres historiés des catacombes.

Le caractère de l'écriture, d'après M. Hirschfeld, est des commencements du IIe siècle. Les trois noms Q. ARISTIO CHRESimo répondent bien aux habitudes de ce temps.

N° 758. Tabula magna marmorea, litteris secundi sæculi incipientis.

PACI. ET QVIETI
ET MEMOR. AETER
Q. ARISTIO CHRES imo
IVN. QVI. VIXIT. ANN...
MENS. III. DIEBVS. V /////
ATERIA. CHRESTE. FRA
TRI. ET ARIST. CHRESIMus
ET. ARISTIA. HELPIS. FILio
DVLCISSIM. ЄΥΠΛΟЄ/I

L'inscription appartient à cette époque où la langue épigraphique des chrétiens n'était pas fixée. Les deux mots *paix* et *repos* s'y trouvent joints, quoiqu'ils ne soient généralement pas employés ensemble dans les épitaphes des fidèles. Nous avons dit qu'ils se rencontrent quelquefois sur des épitaphes regardées comme païennes.

Lorsque les sarcophages devinrent communs parmi les fidèles de condition aisée, à partir de la fin du IIIe siècle dans le midi de la Gaule, les mots PAX TECVM et QVIESCIT, QVIESCAT, y furent assez souvent gravés comme ils l'étaient sur les *cippes* ou tables de marbre, dont nous venons de parler. Ils répondaient bien aux idées et aux espérances chrétiennes, et continuaient les traditions du Ier et du IIe siècle. PAX TECVM est sur un couvercle appartenant à cette famille Julia. Il est suivi d'un éloge de la défunte, qui reflète les vertus du christianisme.

N° 831. Operculum sarcophagi.

PAX TECVM
IVLLÆ SVPERÆ
AVRELIVS CLEMENS
conjugi incom
PARABILI.
VIXIT. ANN. XX. M. VIII.
QUÆ. MORIBVS. PARITER. ET
DISCIPLINA. CETERIS. FEMINIS
EXEMPLO. FVIT. AVTARCIVS
NVRVI. LAVRENTIVS. VCXORI

Passons maintenant aux monuments revêtus de symboles chrétiens, et appartenant toujours à la période du second siècle ou des commencements du troisième.

Les explications que nous avons données sur des symboles eucharistiques, et sur d'autres de la primitive Eglise, sont singulièrement confirmées par les représentations symboliques sculptées sur un sarcophage chrétien d'Arles, de la fin du IIe siècle, ou peut-être des premières années du IIIe, c'est-à-dire de l'époque où le symbolisme était le plus en vigueur

parmi les générations qui donnèrent les martyrs, et où l'on n'avait pas encore sculpté sur les tombeaux les images des longues scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est un des plus importants monuments qui puisse être signalé à l'examen des savants. Non seulement il offre la clé d'un grand nombre d'énigmes tant de fois répétées sur les bas-reliefs tumulaires de l'est, du sud-est et du sud de la Gaule, mais il montre encore l'ancienneté de l'emploi des sarcophages parmi les fidèles de la province d'Arles. Tandis qu'ils ne furent généralement pas adoptés dans le nord-est avant les dernières années de Constantin[1], ils étaient déjà en honneur auprès de quelques riches familles du midi à la fin du IIIe siècle. Quoique l'origine en vienne probablement de Rome, où quelques patriciens de la République en avaient de magnifiques, et où la conservation des corps aux catacombes en faisait aimer l'usage, cet ancien sarcophage d'Arles semble cependant ressentir plus particulièrement l'influence des Grecs de l'Asie-Mineure. Il en est de même d'un autre de saint Remy non loin d'Arles.

La population d'Arles parlant grec, en très grande partie, les missionnaires envoyés par saint Jean et par ses disciples, surtout par saint Polycarpe, dans les contrées de l'occident, avaient dû s'arrêter parfois dans cette ville, en faveur de ceux qui connaissaient leur langue. Cependant l'influence latine y était de beaucoup supérieure, comme nous le verrons par la ressemblance des tombeaux historiés avec ceux des catacombes.

Les symboles de ce sarcophage sont sculptés en reliefs de chaque côté de l'épitaphe. On dirait qu'ils représentent la chambre de la défunte, une jeune femme chrétienne nommé Julia. A droite, entre les pilastres, est un coffret fixé sur la muraille ; au-dessous une lyre avec un archet et un linge deplié ; puis un autre instrument de musique pareil à une guitare. A gauche, entre les colonnades, est une flûte suspendue au mur ; au-dessous est un orgue, et, à gauche de cet orgue, un bélier debout près d'un arbre[2].

Ce sont autant de symboles, qui, avec les termes de l'inscription, déterminent la destination chrétienne du tombeau. Le coffret, que nous avons vu sur les *cippes* tumulaires de Dijon, de Langres, de Metz, quelquefois rempli de pains eucharistiques, servait aux premiers fidèles pour conserver l'Eucharistie dans les maisons. Le linge replié en forme de bourse, tel qu'on le remarque sur les élégants bas-reliefs de la Lorraine, et aussi sur ceux de Dijon et de Langres, a été, dans l'origine, ce qu'on appelle aujourd'hui la « bourse », dans le langage de la liturgie. Il était défendu aux femmes de toucher les pains consacrés ; elles devaient les déposer dans un linge blanc. Cette sorte de bourse, qui figure dans des bas-reliefs de tombeaux, peut quelquefois se confondre avec celle de Mercure ou de ses adeptes, et faire prendre des tombeaux païens pour des tombeaux chrétiens. Mais lorsque c'est un linge un peu allongé et replié sur lui-même, comme sur les bas-reliefs de Soulosse (en Lorraine), de Dijon, de Langres, ou entièrement déplié, comme sur ce sarcophage arlésien, l'erreur est beaucoup plus facile à éviter.

La lyre est mentionnée par saint Clément d'Alexandrie parmi les symboles usités dans la primitive Eglise. « Voici, dit-il, quels doivent être vos symboles : la colombe, le poisson, le vaisseau emporté par le vent dans une course rapide ; la lyre musicale, que faisait résonner Polycrate ; l'ancre de vaisseau, que Seleucus avait sculptée ; et le pêcheur occupé à pêcher, qui fait ressouvenir de l'apôtre et des enfants levés des eaux.[1] »

L'autre instrument, pareil à une guitare, a probablement le même sens, et pouvait être chère à la jeune défunte.

L'orgue posé sur le piédestal du monument était peut-être aussi l'instrument de la jeune femme. Le bélier, debout près d'un arbre, est la victime offerte par Abraham au lieu de son fils Isaac. Il annonce le sacrifice fait par les parents de la défunte. Mais il est aussi et surtout un emblème qui, dans la primitive Eglise, figurait le Sauveur sous bien des rapports. « Il est pris pour le symbole du Verbe, dit saint Ambroise, même par ceux qui nient la venue du Messie (*Epist.* LXIII). — « Il nourrit sa toison, ajoute le même père, et la lave dans l'eau pour en augmenter la blancheur et pour nous plaire. Ainsi Jésus-Christ a porté nos péchés et les a lavés dans son sang, afin que nous puissions plaire à Dieu son Père. Le bélier, par sa voix, guide le troupeau, dont il est comme le chef, et revêt le berger de sa laine ; ainsi Jésus-Christ, en tant

1. Nous signalons plus loin, dans le nord-est de la Gaule, un sarcophage, qui paraît chrétien et du milieu du IIIe siècle ; mais il est orné de symboles. (Origines de l'église de Besançon.)

2. Voir notre planche XVI, n° 2, p. 406.

1. « Sint autem vobis signacula columba, vel piscis, vel navis, quæ cursu veloci a vento fertur, vel lyra musica, qua usus est Polycrates, vel anchora nautica, quam insculpebat Seleucus, et si sit piscans aliquis, meminerint apostoli et puerorum, qui ex aquis extrahuntur. » (SANCTI CLEMENTIS ALEXAND., *Pedag.*, lib. III.)

que Dieu, nous revêt, *par sa création* et sa providence ; il nous conduit vers le port du salut par sa doctrine, par sa rédemption, par sa grâce (*De Abraham*, II, cap. VIII). « Le bélier combat et terrasse le loup ; Jésus-Christ dompte le démon (*Enarrat.* inps. XLIII). Le bélier fut arrêté par les ronces pour être sacrifié à la place d'Isaac ; Jésus-Christ, qui devait élever avec lui notre chair de cette terre, s'est fait victime pour nous (*Is.*, LIII, 7) .(MARTIGNY, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, art. *Bélier.*)

Tous ces rapprochements indiquent comment la présence du bélier sur les tombeaux avait une signification chrétienne.

Les marques du christianisme se retrouvent encore dans la louange donnée par les parents de *Julia, qui a été, par sa conduite et par sa vertu, le modèle des femmes.* Cela sort des banalités vagues, inscrites sur les tombeaux païens. Ensuite les noms eux-mêmes semblent se rattacher à des familles chrétiennes, non seulement celui de IVLIA, si souvent inscrit sur des tombeaux du Ier siècle, marqués au cachet du christianisme, mais aussi LAVRENTIVS, et probablement AVTARCIVS.

Outre l'absence des signes païens, l'on a donc ici toutes les indications réunies pour caractériser une sépulture chrétienne. C'est d'ailleurs l'opinion de M. Hirschfeld, qui, d'après la forme des lettres, juge que l'inscription est de la seconde moitié du IIe siècle, ou des commencements du IIIe [1]. Sa compétence à cet égard ne permet guère d'en douter.

On sent d'ailleurs, à la vue de ces symboles, que l'on est en plein dans l'époque du symbolisme chrétien, au temps de saint Clément d'Alexandrie, qui mourut en 217, de saint Justin, qui fut martyrisé en 168, de Tertullien et de saint Cyprien. La rédaction de l'inscription répond à cette haute antiquité. L'expression LVCII FILIAE se rapproche des temps où l'on désignait, en grec, le nom des enfants par celui de leur père, coutume des plus anciennes, si souvent marquée dans Homère.

La famille Julia était l'une des plus anciennement converties de la ville d'Arles. Nous avons vu ce nom plusieurs fois sur des *cippes* chrétiens du Ier siècle. Sa situation de fortune était considérable. Ce tombeau ne pouvait être que pour une famille des classes les plus élevées. Il marque pleinement les usages eucharistiques de la primitive Eglise, le demi-jour d'un intervalle entre les persécutions, où l'on observait fidèlement la loi du secret, mais où l'on parlait cependant ouvertement le langage connu des initiés. C'était probablement avant les massacres de Marc-Aurèle.

Nous donnons cette épitaphe d'après M. Hirschfeld.

N° 832. Sarcophagus, litteris bonis sæculi secundi vel tertii.

IVLIAE. LVC. FILIAE. TYRANNIAE
VIXIT. ANN. XX. M. VIII
QVAE, MORIBVS. PARITER. ET
DISCIPLINA. CETERIS. FEMINIS
EXEMPLO. FVIT. AVTARCIVS
NVRVI. LAVRENTIVS. VCXORI [1]

A ce genre de tombeaux symboliques se rapporte le fragment de sarcophage, trouvé non loin d'Arles, à Saint-Rémy, l'ancienne *Glanum*, qui fut détruite par les barbares, apparemment par Crocus, vers 256, car elle est mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin, et ne figure plus sur la Notice des Gaules écrite au IVe siècle. Mais elle reparaît sur les tables de Peutinger, sous le nom de *Glanum Livii,* qui indique un changement survenu.

Le couvercle est formé d'écailles embriquées comme celles du palmier. Sur la frise, deux colombes vont boire dans un vase ; au côté gauche est une autre colombe ; et, plus haut, une quatrième s'avance également vers un vase. Au-dessus du relief principal on lit : ΓΟΡΤΟΝ ΧΑΙΡΕ (Adieu Gorton.)

Ces colombes peuvent faire regarder le monument comme chrétien. C'était une coutume très répandue dans la primitive Église de sculpter des colombes, dans cette attitude, sur les tombeaux. Saint Clément d'Alexandrie les énumère parmi les symboles du christianisme. Il est vrai qu'elle se rencontrent sur des urnes funéraires de païens ; mais elles ne sont pas en présence de vase, où elles vont boire, comme on les voit ici, pour figurer l'Eucharistie parmi les chrétiens. Il n'y a pas d'ailleurs, au-dessus ni à côté de l'inscription, le signe idolâtrique D. M. En outre, le mot ΧΑΙΡΕ, « adieu », peut très bien convenir pour des fidèles de la primitive Église ; il est sur des monuments des catacombes. Il peut également, il est vrai, convenir pour des païens. Mais il se présente une grave objection. Sur une face latérale, un génie tenant de la main gauche un coffret ouvert, dans lequel on distingue de petites boules ou des grains, répand, de la droite, de l'encens sur une cassolette posée à terre.

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini 1888 : *Arelate*, n° 832. — « Cum propter anaglypha tum vel maxime propter hominum nomina (v. 5-6), titulum christianum esse crediderim. »

1. Voy. la représentation des symboles sur notre pl. XVI, n° 1, p. 401.

C'est ainsi qu'on aperçoit les idolâtres ayant des coffrets à la main, et jetant de l'encens sur des cassolettes fumantes, placées généralement sur des autels devant des statues des dieux. Ici la ressemblance avec la cérémonie païenne est assez grande, sauf qu'il n'y a ni dieu, ni autel.

Cependant ne pourrait-on pas dire que l'absence d'autel, et de divinité du paganisme, n'est pas sans signification ? Ce que l'on prend pour des grains d'encens placés dans le coffret, affecte la forme arrondie, et pourrait peut-être figurer les petits pains eucharistiques, que les fidèles emportaient dans des boîtes, pour les garder dans leurs maisons ? Alors le génie ferait fumer de l'encens devant l'Eucharistie, comme cela eut lieu dans la primitive Église. Tertullien rapporte que l'on en brûlait dans les assemblées des catacombes (*Apolog.*, XXX). Nous avons signalé de ces pains arrondis dans une boîte sculptée sur un tombeau de Dijon, qui paraît chrétien.

Mais il faut avouer que cette explication laisse à désirer. Le génie et l'encens peuvent avoir une signification païenne, quoiqu'il n'y ait là ni autel, ni divinité.

Toutefois cette face latérale, fût-elle réellement ornée d'un emblème de l'idolâtrie, n'empêche pas la destination chrétienne du tombeau. Dans les premiers temps, lorsque les coutumes païennes étaient encore partout en vigueur, les fidèles n'affirmaient leur croyance qu'avec réserve : c'était la période des symboles, de la loi du secret et des persécutions. Il n'était pas rare qu'ils retinssent encore des signes du paganisme. Les sculpteurs, accoutumés à orner leurs tombes de motifs idolâtriques, n'étaient pas toujours attentifs à les écarter des monuments chrétiens.

Les symboles du christianisme sont assez répétés pour que l'on puisse croire que c'était une sépulture chrétienne.

A quelle date pouvait-elle remonter? Puisqu'elle a été retirée de l'emplacement de l'ancienne *Glanum*, détruite apparemment vers 256, elle est antérieure à la destruction de cette ville. Peut-être appartient-elle à la fin du IIe siècle, à la pleine période du symbolisme, au temps de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie. Les deux mots grecs ΓΟΡΤΟΝ ΧΑΙΡΕ ne vont pas à l'encontre de cette antiquité, car les épitaphes chrétiennes d'Arles du IVe et du Ve siècle, encore si nombreuses, sont presque toutes en latin. M. Edmond Le Blant n'en a cité qu'une seule qui soit grecque. Alors il est à croire que celles qui le sont, appartiennent surtout aux premiers siècles, à ces temps où l'influence latine des Romains ne s'était pas encore universellement imposée comme elle fit dans la suite. On n'est pas encore à l'époque où les tombeaux historiés des familles patriciennes d'Arles représentaient, avec des emblèmes, des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles qu'on en voit sur le sarcophage de Hydria Tertulla : ce qui commença, pour Arles, dans la seconde moitié du IIIe siècle [1]. C'est la date du monument de Hydria Tertulla.

Des cippes de marbre portant des emblèmes chrétiens et appartenant encore au IIe siècle ou à la première moitié du IIIe, redisent d'une autre manière, les coutumes eucharistiques. Celui du n° 861 de M. Hirschfeld, conservé au musée d'Arles, représente deux colombes becquetant peut-être des raisins, surmontés d'une ancre au-dessus de l'inscription suivante :

D. M.
DEBITA. CONIVGIO. APELLES. PIA. CARMINA. SCRIBIT.
QAM. RAPVIT. MORS. INIMICA. VIRO
HAEC. DEBENT. MEMORÈS. POSTREMA. IN MORTE RE
FERRE. O. REQVIEM. GRATAM. QVAM. PIA. CV
RA. DICAT. CONIVGIS. OFFICIVM. TESTATVR. CAR
MINE. PARVO EXTREMVM. QVE. TIBI. REFERO.
MVNUS SEMPRONIA. DVLCIS. CASTA. VIRO REVE
RENS. PIA. KARA, FIDELIS TOT. DAMNA. AMISSA
CONIVGE IVRE FLEO. TE. LAPIS. OBTESTOR. LE
VITER. SVPER. OSSA. QVIESCAS. ET. MEDIAE
AETATI. NE. GRAVIS. ESSE. VELIS.
SEX. POMPEIVS. APELLES. CONIVG. INCONP.

M. Hirschfeld la classe au IIe siècle [2]. Les lettres D. M. laissent assurément subsister quelque doute sur son origine chrétienne. Cependant cette invocation aux *dieux Mânes* n'empêche pas quelques épitaphes d'être considérées comme chrétiennes, à cause des autres marques très positives de christianisme. Telle est, par exemple, celle de Claudius, donnée par M. Allmer, tome III, n° 287 du *Musée de Lyon*. Les deux colombes becquetant apparemment des raisins sont un emblème presque certain de l'Eucharistie. Elles se voient aussi sur le tombeau de *Probus* et *Proba*, dans Bottari (*Roma sotteranea*, t. I, tav. XVII), et sur d'autres tombeaux des catacombes [3], becquetant des pains. Quelquefois elles sont à côté d'une fleur de vigne, qui est gravée seule sur des pierres tumulaires des chrétiens, à Rome et à Lyon [4].

1. Voir notre planche XIII, p. 344.
2. Voy. la représentation des symboles sur notre planche XVI, n° 2, p. 401.
3. Bottari, *Roma sotteranea*, t. I, tav. XXIV.
4. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum lib. XX*, 4 vol. in-4°, Romæ, 1751, t. III, tab. 7, p. 61. — Au-dessous de la représentation de Vincentia, chrétienne des

Les expressions d'adieu sont tout empreintes des idées chrétiennes. Ce doux repos (*gratam requiem*), que la défunte doit trouver dans la mort, était le souhait que l'Eglise fait à ses fidèles dans l'office des morts, avec une variante de mot. Quoique les païens aient employé quelquefois ce terme de *requies* sur les marbres tumulaires, il est généralement, comme nous l'avons dit, un signe de christianisme. La louange de *fidèle* (*fidelis*), donnée à cette jeune femme, ne semble pas s'adresser à une païenne. Les Romains disaient des épouses qu'elles avaient été *chastes*, *pieuses* (*casta*, *pia*); cette dernière épithète signifiant les vertus domestiques de bonté, d'aménité; mais ils ne disaient pas qu'elles avaient été *fidèles* (*fideles*).

Il arriva, surtout à l'époque où le paganisme était encore florissant, que des sculpteurs, ayant à faire des tombes pour des chrétiens et ignorant leur doctrine, gravaient les deux lettres D. M. au-dessus de l'inscription, comme ils en avaient l'habitude; et, lorsque les parents du défunt s'apercevaient de cette méprise, ils ne tenaient pas à la rectifier de peur de se trahir, de violer la loi du secret, et même pour ne pas avoir à faire de correction sur la pierre.

Peut-être a-t-on l'image des divers genres de coupes et d'amphores, usitées au sacrifice de la messe, dans le cippe tumulaire de *Romanus Adrastus* du musée d'Arles. Il ne porte pas de signe païen; et il appartiendrait encore à l'époque où les symboles étaient fort en usage sur les tombeaux, c'est-à-dire à la seconde moitié du IIe siècle ou au IIIe.

M. Hirschfeld, n° 871. Cippus, nunc in Musæo.

MEMORIAE
L. ROMANI
ADRASTI
POMPEIA
VENVSTA
CONIVGI
CARRM [1]

A droite est une large cruche à anse, comme le prêtre pouvait l'avoir pour verser le vin consacré dans les coupes des fidèles. L'une de celles-ci recevait la mesure, qui est peut-être figurée à gauche au-dessous d'une cruche de grande dimension. L'on voit, dans Mamachi, sur le bas-relief tumulaire de Vincentia, chrétienne inhumée aux catacombes, une petite coupe dans la main de cette chrétienne, et un vase à anse dans son autre main [1]. C'est à peu près ce qu'on voit ici sur la tombe d'Adraste.

Il y aurait à citer d'autres inscriptions manifestement marquées du sceau du christianisme. Celles-là suffisent pour attester l'existence et la prospérité d'une chrétienté déjà nombreuse à Arles dès la fin du Ier siècle, et qui va grandissant au IIe et au IIIe. M. Hirschfeld a constaté, d'une façon générale, ces traces de christianisme sur les inscriptions d'Arles de la période encore païenne. Quoiqu'il ne se prononce pas absolument sur leur date, il les reconnaît fort anciennes. « Un grand nombre d'inscriptions chrétiennes commençant, dit-il, déjà au IIIe siècle, attestent que la religion chrétienne avait de bonne heure pris racine dans la ville d'Arles. Toutefois il est à remarquer que des païens du IIe et du IIIe siècle employèrent déjà des sarcophages, dont le grand nombre avait frappé le Dante; et que les formules ordinaires dans les inscriptions chrétiennes, telles que *Pax tecum. — Jacet sub hoc signo. — Requietorium comparavit*, se présentent dans des inscriptions faites par des orientaux ou par des juifs, ou peut-être par des chrétiens, pour éviter une déclaration publique de leur foi, qu'il voulaient cacher sous une manière ordinaire de parler [1]. »

premiers siècles, est une face de son tombeau, avec une fleur à cinq pétales et à ovaire saillant. C'est la fleur de la vigne. Aux quatre coins du cadre sont des rouleaux de l'Evangile.

Voy. la fleur de vigne entre deux colombes sur le bas-relief tumulaire de Nobilis, chrétien de Lyon du Ier siècle, n° 1 de notre planche XIV, p. 367.

1. Voy. la représentation des symboles sur notre planche XVI, n° 3, p. 401. L'incription actuelle est de IE MANIBVS; ce qui peut être une falsification.

1. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum lib. XX*, Romæ, 4 vol. in-4°, 1751; t. III, p. 61 : *Vincentia in pace.* — Vincentia est assise. Elle a la robe à longues manches, fermée au cou. Elle tient de la gauche un vase à anse, qui est comme une cruche. Au-dessous est le Sauveur devant les sept corbeilles de pains crucifères. Plus bas est une fleur à cinq pétales et à ovaire saillant; c'est la fleur de la vigne. Les quatre rouleaux de l'Evangile sont aux quatre coins du tableau.

1. « Christianam religionem mature Arelate receptam esse, tituli christiani permulti a tertio jam, ni fallor, sæculo incipientes, testimonio sunt. Attamen notandum est et sarcophagos, quorum multitudo jam Danti animum advertit... etiam a paganis hominibus secundo vel tertio sæculo adhibitos esse, et formulas, quas in titulis christinanis deprehendere solemus, quales sunt *pax tecum — jacet sub hoc signo — requietorium comparavit*, et similes, in titulis comparere, qui aut ab hominibus orientalibus, sive a judæis, aut fortasse a christianis ad publicam fidei professionem vitandam eo consilio positi sunt, ut sub formula communi fidem propriam absconderent. Quapropter eos tantum e paganis exclusi, qui certissima fidei christianæ signa præ se ferre videbantur. » (Hirschfeld, *Inscriptiones latinæ Galliæ Narbonensis*, in-fol., Berolini, 1887 : *Arelate*, p. 84.)

Ainsi, dans ces derniers mots, M. Hirschfeld ne contredit pas qu'il y ait à Arles des inscriptions chrétiennes du IIe siècle. Quant aux sarcophages païens, qu'il trouve certainement du IIe siècle, on peut se demander si l'usage n'en vint pas des chrétiens, dans cette province si profondément empreinte des coutumes romaines, et où l'on brûlait les corps comme en Italie. Il est à croire que plusieurs familles idolâtres se plurent à imiter le mode de sépulture des chrétiens, à conserver leurs morts dans des cercueils de pierre, qui auraient eu par là leur origine dans le christianisme. Assurément des patriciens de Rome furent inhumés dans des sarcophages avant le règne de Néron, et cette coutume put être importée dans le midi de la Gaule par les hauts fonctionnaires de l'administration romaine. Mais nous voyons déjà un

On le voit, M. Hirschfeld reconnaît que ces épitaphes n'appartenaient pas à des païens : tout au plus quelques-unes pouvaient provenir des juifs; mais elles n'en provenaient pas, car les juifs n'eurent garde de se confondre avec les chrétiens, et encore moins de prendre leurs formules funéraires, dans ce temps où leur haine contre le christianisme les empêchait de rien leur emprunter.

Ces diverses inscriptions avaient été dispersées ; une faible partie a été sauvée de l'oubli, grâce aux investigations des antiquaires. La plupart sont ensevelies sous les remparts des villes, sous les murailles des édifices ou dans la terre. Ce qui reste permet de juger combien les invasions des barbares, l'ignorance des populations et les ravages du temps, en ont détruit.

Les sarcophages représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qui sont postérieurs à ceux du genre symbolique, dont nous venons de parler, apportent leur part de lumière sur la prospérité, sur la richesse, l'instruction religieuse très développée dans la classe aristocratique de l'Église d'Arles, au temps des persécutions. Plusieurs sont des œuvres d'art remarquables comme exécution artistique, et comme combinaison des scènes bibliques ou évangéliques, qui sont là représentées. Il fallait être d'un rang élevé pour construire à ses proches des monuments d'une semblable distinction, qui ne le cédaient en rien à ceux des familles consulaires de Rome. L'on sait par Dante qu'il y en avait beaucoup au moyen âge, dans la campagne des Aliscamps. Ceux de second et de troisième ordre étaient presque innombrables.

Dans le Midi de la Gaule, principalement à Arles, les sarcophages chrétiens commencent à apparaître vers la fin du IIe siècle. Nous venons de le voir pour Julia, fille de Lucius, et pour Gorton. Les ornements sont encore de ces bas-reliefs symboliques, usités pour les *cippes* chrétiens du IIe siècle, en Bourgogne et en Lorraine. Mais, à partir de la fin du IIIe, on rencontre les sarcophages représentant des personnages allégoriques, et surtout des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est ce dernier genre qui va être fort en honneur au IVe et au Ve siècle, aux catacombes de Rome, à Arles, dans le midi de la Gaule. Celui de Hydria Tertulla, dont nous allons parler, et qui est supérieurement exécuté, et expose des tableaux entiers de personnages bibliques et évangéliques, paraît être à peu près de la même époque à M. Hirschfeld. Pour que les chrétiens se fussent donné le luxe de pareilles sépultures avant la paix accordée à l'Église, il fallait qu'ils eussent des intervalles de tranquillité relative, où ils ne craignaient plus guère de se montrer, et où ils se sentaient peut-être en nombre pour tenir en respect leurs ennemis. C'était peut-être le temps des deux empereurs Philippe, qui se montrèrent favorables au christianisme. (244-248).

Cette période des sarcophages chrétiens a laissé dans les souterrains d'Arles toute une série de monuments du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art, du symbolisme religeux, et des développements du christianisme dans la seconde partie du IIIe siècle et au IVe. Avec les *stèles* et les *cippes* chrétiens de l'époque précédente, qui comprend aussi de rares sarcophages aux ornements symboliques, c'est la religion nouvelle qui se cache, qui s'enveloppe du mystère, observe la loi du secret, pour ne pas s'exposer aux dénonciations et aux profanations; mais qui s'affirme cependant aux yeux de ses enfants, par les symboles, surtout par les symboles de l'Eucharistie, par ceux qui annoncent le Sauveur, la loi évangélique, le baptême et la vie future. Avec les tombeaux historiés, racontant aux yeux par la sculpture de longs récits de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'est l'Église catholique qui a grandi, qui expose aux regards les fondements de sa foi et de ses espérances. Sur ceux qui paraissent être de la fin des persécutions, les symboles des temps primitifs se retrouvent encore. Mais ils font place, en grande partie, aux histoires détaillées; et, lorsque l'ère des Constantins est arrivée, que l'heure de la délivrance a sonné, c'est à peu près uniquement le tableau des épisodes bibliques et évangéliques, qui se présente aux regards.

A elle seule, Arles a conservé, plus qu'aucune ville de la Gaule, de ces monuments de l'art chrétien à la fin du IIIe siècle et au IVe. Ils attestent que les progrès du Christianisme y dataient de loin, que l'étude des Écritures et du symbolisme chrétien y était florissante, et que les évêques, les prêtres, les sculpteurs, y étaient en relations intimes avec Rome, où ils puisaient leurs inspirations symboliques et artistiques. Un examen de ces sépultures, de leur nombre et de leur ressemblance avec celles des catacombes romaines, fera encore ressortir cette

sarcophage chrétien dans la ville d'Arles, au IIIe siècle, ou au commencement du IIIe; celui de Julia, fille de Lucius, dont nous avons parlé plus haut.

ancienneté de l'Église d'Arles et ses rapports habituels avec celle de Rome.

M. Edmond Le Blant, qui a poussé si loin, et avec une si haute compétence, ses investigations dans l'étude des monuments chrétiens d'Arles, a été frappé de cette ressemblance avec ceux de Rome. Et c'est ce qu'il faut bien considérer pour comprendre comment les missionnaires, envoyés par les successeurs de saint Pierre et de saint Clément, dans les contrées occidentales, furent adressés naturellement à l'église d'Arles, pour y séjourner, et pour s'instruire des mœurs et du caractère des peuples qu'ils avaient à évangéliser. Et, puisque c'était un foyer d'études religieuses, des prêtres zélés devaient se disputer l'honneur d'aller au loin avec ceux de Rome ou avec ceux de leur patrie. De ce nombre put être saint Rieul, que les traditions font évêque de cette ville.

« Un fait digne de remarque, dit M. Edmond Le Blant, m'a frappé dans mes recherches archéologiques : c'est que, d'une localité à l'autre, le style des monuments chrétiens présente des différences souvent considérables... En ce qui touche les œuvres d'art, les sarcophages occupent le premier rang parmi celles qui portent l'empreinte du style local.

« Chez nous (en Gaule), il est deux types de tombes sculptées aux premiers siècles chrétiens : celles du sud-est et celles du sud-ouest. Les marbres arlésiens, avec leur caisse taillée en parallélogramme, leur couvercle offrant, par le côté, la figure d'une équerre posée de champ sur sa branche la plus longue, nous donnent le premier de ces types, qui est exactement celui de Rome; les autres tombeaux, que nous trouvons surtout à Rhodez, à Toulouse, à Bordeaux, procèdent d'un tout autre plan : le couvercle est fait à dos d'âne, et la cuve, étroite par le bas, va s'évasant.

« En Afrique, autre aspect... En Espagne, les reliefs du beau sarcophage de Sarragosse sont, par une disposition unique, compris entre deux de ces figures ornementales, que les anciens appelaient des Télamons.

« A Pise, à Milan, à Ancône, à Ravenne, autres modes pour représenter et grouper les scènes.

« Entre Rome et Arles, au contraire, identité de manière et de style : mêmes cuves en parallélogramme, même type de couvercle, mêmes dispositions et parfois, aussi, mêmes réunions de sujets.

« Cette communauté de types entre la métropole et la Rome gauloise, comme parle Ausone, mérite d'être remarquée, alors que, dans l'Italie même, nous trouvons des façons de faire si dissemblables entre elles, et en même temps si différentes de celles des sculptures de la Ville éternelle.

« Ce n'est pas toutefois que rien n'appartienne en propre à nos monuments arlésiens : l'un d'eux, qui représente la vie du Christ depuis l'enfance jusqu'à l'Ascension, est sans pareil jusqu'à cette heure...

« Aux deux extrémités des sarcophages, on aimait à placer des objets de forme massive ou élevée, qui les terminassent bien pour le regard, un rocher, par exemple, un édifice : Moyse frappant la pierre d'Horeb, Lazare dans son *heroum :* voilà ce qui domine, et de beaucoup, parmi les motifs qui occupent les extrémités des tombeaux. Sur ceux qu'a publiés Bottari, la roche du désert termine treize fois le bas-relief, et par dix fois Lazare ressuscité forme le sujet extrême... Il en est de même en Gaule, où nous voyons dans les conditions que je viens de dire, neuf figures de Lazare dans l'édicule, onze figures de Moyse frappant la roche, tandis qu'aucune des autres scènes familières à l'iconographie chrétienne n'y paraît plus d'une fois [1]...

« Sur de nombreux sarcophages, les bustes des fidèles défunts se détachent dans un cadre ou un motif de forme arrondie, aux deux côtés duquel se développe la série des tableaux : c'est ce que les antiquaires ont nommé *l'imago clypeata*... (p. 15).

« A Saint-Honorat, les catacombes abritaient sept tombeaux d'origine chrétienne ou païenne, que la tradition attribuait à de saints personnages d'Arles : saint Genès, sainte Dorothée, saint Virgile, saint Hilaire, saint Roland, saint Concorde, saint Eonius. »

Aujourd'hui sept tombeaux sont au musée d'Arles. Nous reproduisons les bas-reliefs de quatre des plus remarquables, et qui sont assurément chrétiens.

1° *Celui qui porte l'inscription de Hydria Tertulla*, et qui est appelé tombeau de Moyse. M. Edmond Le Blant décrit ainsi le bas-relief du couvercle où elle est gravée :

« Deux génies nus soutiennent la tablette qui porte la légende. A la gauche, sur une draperie accostée de deux figures de femme, se détache le buste de Tertulla, tenant une

1. Edmond Le Blant, *Etude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, in-4°, Paris, 1878. Introduction, p. 5-6-13. (Bibliot. nat., catal. L. 45-32 H.)

colombe, qui becquète une grappe de raisin ; plus loin un groupe de cinq personnages vêtus de long : deux d'entre eux tiennent un *volumen*. A la droite de l'inscription, le buste de la jeune fille devant une draperie soutenue par deux génies. La scène qui correspondait au dernier groupe de la partie gauche, a été brisée.

« Les figures qui accostent les draperies, sur lesquelles se détachent les bustes, sont purement ornementales, et se rencontrent indistinctement sur les tombes des fidèles et sur celles des idolâtres.

« Une tradition vulgaire attribuait à saint Genès le sarcophage de Tertulla, déposé autrefois dans la crypte de l'église des Minimes des Aliscamps [1].

« Sur la face antérieure sept personnages drapés, et dont quatre tiennent des rouleaux à la main, sont placés sous de riches portiques. Celui du milieu est peut-être le Sauveur. Les têtes sont brisées.

« Au-dessus est une autre face du tombeau, représentant le Sauveur au milieu de ses disciples, dont plusieurs tiennent des rouleaux à la main. Il est vêtu de la toge qui est passée sur sa tête et il étend les mains.

« Il est encore représenté à gauche guérissant l'aveugle-né, et à droite tourné du côté de Moyse, qui fait jaillir l'eau du rocher. A l'extrémité gauche, il ressuscite Lazare, qui sort de sa caverne, en présence de sainte Marthe à demi prosternée. »

Ces scènes sont groupées presque de la même façon et avec beaucoup de détails semblables, sur le sarcophage du Vatican, qui se voit dans Bottari (*Roma sotteranea*, t. I, tav. : XXXII) [2]. Le Sauveur tenant de la gauche le rouleau à demi déployé, ressuscite Lazare enveloppé de bandelettes et sortant de la grotte, qui est à l'extrémité droite. Au milieu, il rend la vue à l'aveugle-né et on lui présente des pains. A l'extrémité gauche, Moyse fait jaillir l'eau du rocher et les Juifs viennent se prosterner pour boire.

M. Hirschfeld affirme que l'inscription de Hydria Tertulla n'est pas postérieure au IIIe siècle (non esse sæculo tertio recentiorem titulum ex litterarum formis apparet [1]).

Il ajoute que cette femme de haut rang, Ascia Aelia, mentionnée dans l'inscription, était probablement de la famille d'Axius Aelianus, qui remplit d'importantes fonctions pendant le règne d'Alexandre-Sévère (222-238) et de ses successeurs. Ces deux indications prouvent que des fidèles de condition élevée pouvaient déjà se montrer avec assurance dans la ville d'Arles, dans l'intervalle des persécutions, avant le règne de Dioclétien, et qu'ils trouvaient autour d'eux des artistes versés dans le symbolisme chrétien, qui même étaient allés à Rome se former dans la sculpture et dans l'imitation des tombeaux des catacombes. Ces fils et ces parents des grands dignitaires, que l'on rappelait dans la capitale pour leur conférer de nouveaux honneurs, et pour les faire approcher de l'empereur, avaient vu ce qui se passait dans le monde riche de la Rome chrétienne ; et ils voulaient donner à leurs proches des mausolées de patriciens. Il y eut d'ailleurs des temps d'accalmie, qui encourageaient à prendre place au grand jour.

Sous le règne d'Alexandre Mamée, l'impératrice sa mère était probablement chrétienne (234) ; sous les deux Philippe, on espérait que l'étendard du Christ allait flotter sur le monde (245-249). Il ne serait pas étonnant que l'on se soit ressenti dans les Gaules de ces heureux préludes du triomphe de l'Église, et que certains tombeaux d'Arles datent de ces époques.

2° *Celui de la résurrection de la fille de Jaïre.* Il est encore dépourvu du monogramme de l'ère des Constantins, et appartient peut-être encore à l'époque antérieure. M. Edmond Le Blant le décrit ainsi :

« Grand fragment d'un sarcophage incomplet sur la droite.

« 1° Moyse frappant le rocher.

« 2° Quatre personnages inclinés et prosternés devant le Christ assis, les pieds posés sur le *scabellum*, qui marque un siège d'honneur. Les

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 255, n° 517. — Voy. notre planche XIII, p. 334. L'inscription est :

HYDRIAE TERTVLLAE
ET CONIVGI AMANTISSI-
MAE. ET. AXIAE AELIANAE
FILIAE DVLCISSIMAE
TERENTIVS MVSEVS
HOC SEPVLCRVM
POSVIT.

2. Plusieurs planches de Bottari représentent le Sauveur ressuscitant Lazare et Moyse faisant jaillir l'eau du rocher. — T. I, tav. XXXII. Sarcophage du Vatican. A gauche, Moyse frappe le rocher : un Juif se baisse pour boire. A droite, le Sauveur ressuscite Lazare, qui sort de son sépulcre enveloppé du suaire. Sainte Marthe se prosterne aux pieds du divin Maître. — Tav. XXXVI. Le Christ au milieu a derrière lui un voile ; mais l'extrémité de la pierre est brisée. On ne voit que sainte Marthe à demi prosternée. — T. II, tav. LXXXIV, scène analogue.

1. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1887, n° 675.

deux hommes inclinés pleurent et se voilent la face.

« 3° Le Christ ressuscite la fille du chef de la synagogue, étendue sur un lit, dont le dossier est orné de l'image d'un dauphin, comme la couche de Didon, représentée dans une peinture du Virgile du Vatican. Aux pieds du Seigneur, une femme est prosternée; c'est, selon toute apparence, l'hémorroïsse, qui toucha le bord de son vêtement, au moment où il se rendait auprès de la morte (*Matt.*, IX, 18-26).

« 4° Du dernier sujet il ne reste que le Seigneur debout, levant la main droite et tenant de la gauche le *volumen*. Un sarcophage du musée de Latran, marbre, qui, dans cette partie, semble avoir été exécuté sur le même patron que celui d'Arles, permet de penser qu'auprès du Christ on avait figuré saint Pierre, et le coq dont le chant éveilla son repentir [1]. »

Sur la table antérieure est l'épitaphe de la jeune Chrysogone surmontée de ces mots PAX AETERNA, «Paix pour toujours [2] », qui furent si souvent le souhait de bonheur des chrétiens.

Ce sarcophage de marbre fut trouvé en 1618, dans les fondements du couvent des Minimes, avec les ossements enveloppés d'un tissu d'or et de soie cramoisie, ainsi que le rapporte le Frère Mathurin. Sur les deux côtés sont des guirlandes de fleurs. Cette jeune fille était-elle de la famille de l'illustre Chrysogone, que Dioclétien avait mandé auprès de lui à Aquilée, pour l'élever aux plus hautes dignités s'il consentait à offrir l'encens aux dieux, et dont le nom fut inséré au canon de la messe, comme celui de l'un des plus glorieux martyrs?

Elle était assurément une patricienne de rang élevé, dont les aïeux avaient pu exercer d'importantes fonctions dans les provinces, et avoir eu primitivement leur résidence à Rome, de même que le célèbre martyr. M. Hirschfeld appelle l'attention sur les trois noms *Chrysogone, Junior, Siricio.*

Arles étant la métropole principale de la Gaule, avait des magistrats romains d'une naissance distinguée. Au deuxième et au troisième siècle, quand le christianisme eût pénétré dans Rome, et jusques dans le palais des Césars, des patriciennes qui avaient embrassé la foi, purent venir en résidence à Arles avec leurs frères ou leurs pères, et les parents de la jeune Chrysogone purent y être amenés de la sorte.

3° *Le tombeau de l'évêque Concordius* [1].

M. Edmond Le Blant décrit ainsi la table antérieure :

« Sous un riche portique soutenu par des colonnes, le Christ barbu est assis sur un siège élevé, les pieds posés sur le *scabellum*. Entre ses mains est un livre, sur lequel on lit la formule *Dominus legem dat.* A ses côtés, mais plus bas, sont assis les douze apôtres tenant des *codices* ou des *volumina*. Ce tableau, que nous trouvons deux autres fois en Gaule, à Marseille et à Bigneux-Le-Franc (d'où il a passé au musée du Louvre), rappelle les paroles du Christ à ses apôtres : « Cum sederit Filius hominis in sede majestatis suae, sedebitis et vos superse des duodecim (*Matth.*, XIX, 28).

« A la droite du Seigneur, saint Matthieu et saint Marc tiennent ouverts leurs Évangiles sur lesquels on lit : MATTEVS, MARCVS; à sa gauche, saint Luc et saint Jean, dont les livres portent leurs noms : LVCANVS, IOANNIS.

« Derrière le saint cénacle, dix têtes de ces personnages, que l'on plaçait ordinairement au second plan pour en remplir les vides : l'un d'eux fait de la main droite le geste de l'acclamation [2] ».

La table du couvercle est en partie brisée à l'extrémité gauche. Au milieu est l'épitaphe de l'évêque Concordius :

ET MATER BLANDA ET FRATER SINE FVNERE QVAERVNT
INTEGER ATQVE PIVS VITA ET CORPORE PVRVS
ÆTERNO HIC POSITVS VIVIT CONCORDIVS ÆVO
QVI TENERIS PRIMVM MINISTRVM FVLSIT IN ANNIS
POST ETIAM LECTVS CÆLESTI LEGE SACERDOS
TRIGINTA ET GEMINOS DECIM VIX REDDIDIT ANNOS
HVNC CITO SIDEREAM RAPTIM OMNIPOTENTIS IN AVLAM

Des colombes tenant des branches d'olivier au bec, sont de chaque côté du monogramme du Christ. A droite et à gauche, les douze apôtres, sans doute, faisant le geste de l'orateur qui étend la main droite, ou tenant le rouleau déployé, sont occupés à faire connaître l'Évangile. Des rouleaux réunis en faisceaux sont posés auprès d'eux.

L'on voit des faisceaux de ce genre placés

1. Edmond Le Blant, *Etude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, in-4°, 1887, p. 28, pl. XVII.
2. Voici l'inscription :

PAX AETERNA
DVLCISSIMÆ. ET. INNOCEN
TISSIM. FILIÆ. CHRYSOGONE. IV
NIOR. SIRICIO. QVÆ VIX. ANN. III.
M. II. DIEB. XXVII. VALERIVS. ET. CHRY
SOGONE. PARENTES. FILIÆ. RARIS
SIMÆ. ET OMNI TEMPORE. VI
TAE. SVÆ. DESIDERANTISSI
MAE

1. On l'appelle le tombeau des *douze apôtres*.
2. Edmond Le Blant, *Etude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*. p. 7-8; planche IV (Bibliot. nat., catal. L[45] 32. H.)

auprès du Sauveur et des apôtres dans des bas-reliefs des catacombes [1].

La table supérieure qui appartenait à une autre face du sarcophage, représente, à droite, Moyse et les Hébreux, femmes et enfants; à gauche, Pharaon et ses cavaliers qui les poursuivent, et qui sont engloutis avec leurs chevaux et leurs chars, en présence de Moyse, qui tient sa verge en main. Plusieurs bas-reliefs des catacombes offrent cette scène de Moyse en présence de Pharaon sur son char et de ses cavaliers, abîmés dans les flots. Les ressemblances de détails sont nombreuses.

C'est le même geste de Moyse abaissant sa verge, et se tenant majestueusement en face du roi et de l'armée égyptienne; c'est la même catastrophe du char de Pharaon qui se renverse, et de ses cavaliers qui le suivent [2].

L'évêque Concordius assista au premier concile de Valence en 374 [3].

4° *Le sarcophage de saint Hilaire, évêque d'Arles.* Il était autrefois dans la chapelle souterraine de l'église de Saint-Honorat. Sur la face antérieure sont représentés six personnages et le Sauveur au milieu, chacun sous une arcade de majestueux portique. Le Sauveur tient le rouleau déployé, et lève la main droite pour bénir la corbeille aux pains crucifères, que lui apporte un personnage vêtu d'une robe à longues manches, et pour bénir aussi les poissons, qui lui sont présentés sur un plat du côté opposé. Plus loin de lui sont apparemment deux apôtres, avec le rouleau de l'Évangile en main. A l'extrémité gauche, Abraham tient une épée au-dessus du foyer allumé. A l'extrémité droite, un jeune homme, probablement Daniel, faisant périr le dragon de Babylone, qui baisse la tête à ses pieds.

Au milieu du couvercle est l'épitaphe de l'évêque Hilaire. A droite et à gauche, sont deux colombes, dont l'une semble s'apprêter à boire dans un vase placé à droite. Le monogramme du Christ est à gauche.

Au-dessus, est rajoutée une table d'une autre face, où figure le bon Pasteur rapportant la brebis sur ses épaules. A sa gauche, deux Juifs arrêtent le Sauveur. A droite, celui-ci étend les mains entre deux arbres où sont perchées deux colombes. A l'extrémité droite, trois personnages, dont l'un tient le rouleau, semblent être des apôtres, sauf peut-être celui dont le visage seul apparaît.

1. Bottari, *Roma Sotteranea*, t. I, p. 167; et t. III, pl. CXCIV.
2. Bottari, *Roma Sotteranea*, t. I, p. 167; t. III, pl. CXCIV.
3. Mansi, *Concil.*, t. III, col. 494.

Ces images du Sauveur bénissant les pains et les poissons, et tenant le rouleau à la main, sont très fréquentes sur les tombeaux des catacombes. On le voit, comme ici, sous un portique, ayant à ses côtés des apôtres qui tiennent aussi le rouleau de l'Évangile. La représentation du bon Pasteur n'y est pas aussi souvent répétée; mais elle a le même cachet de simplicité.

Il y aurait à mentionner le tombeau d'Arles dit *de Jonas*, dont l'image revient sous tant de formes aux catacombes. C'était un des symboles les plus chers aux premiers fidèles, à qui il annonçait la résurrection du Sauveur, et leur propre délivrance des périls de la persécution. Celui qui représente les *Noces de Cana* est également imité en grande partie de ceux des catacombes. Il avait été élevé à deux époux, et il se distingue par le grand nombre de sujets réunis, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. La double image des défunts est prise sur les images des chrétiens de Rome. M. Edmond Le Blant le décrit ainsi :

« Tombe de marbre à deux rangées de bas-reliefs. Au centre, se détachent, sur une coquille, les bustes de deux époux. Le mari tient un *volumen*.

« La première scène nous montre le sacrifice d'Abel et celui de Caïn; Abel porte un agneau; Caïn doit porter des épis. Le Seigneur est assis sur une roche; derrière lui est, sans doute, le Sauveur Jésus tenant un *volumen*.

« Vient ensuite un homme arrêté par les Juifs, peut-être saint Pierre.

« Le Christ guérit un aveugle.

« Moïse reçoit les tables de la loi; la main de Dieu apparaît dans le ciel.

« De l'autre côté de la coquille : sacrifice d'Abraham; l'autel dressé; les pieds du bélier sont encore visibles.

« La multiplication des pains et des poissons.

« Un personnage assis sous un arbre et lisant.

« Une femme en prière, entre deux arbres.

« Le miracle de Cana.

« Personnage tendant le bras vers un serpent, peut-être Daniel, empoisonnant le dragon des Babyloniens.

« Jonas jeté au monstre qui l'engloutit, puis Jonas rejeté par le monstre, dort à l'ombre de la courge.

1. Edmond Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, p. 10-11, pl. VI. — Comparer à ces tableaux la planche CXXXVII de Bottari (*Roma Sotteranea*). Les deux personnages défunts sont au-dessus de Jonas englouti et rejeté par le monstre. (Sarcophagi marmorei ex cœmeterio S. Agnetis effossi.)

« Adam et Ève.

« Daniel, priant les bras en croix, entre les lions. »

M. Edmond Le Blant, dans son *Étude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, en a gravé 29 du genre orné de reliefs; il en indique 23, dont il ne reste plus que des fragments; et 20, qui ont disparu après avoir été mentionnés par les antiquaires. S'ils n'étaient pas tous du IVe siècle, une grande partie en portaient les caractères. Ceux qui appartenaient à des classes encore élevées au-dessus du vulgaire, et qui étaient de simples cuves taillées en parallélogrammes, sans ornement, sans épitaphe, et quelquefois avec le monogramme du Christ, formaient de longues rangées au cimetière de la plaine des Aliscamps. Et comme ce n'était pas les patriciens qui venaient d'abord en foule embrasser le christianisme, on peut juger combien d'esclaves, de pauvres, d'affranchis, d'artisans, dormaient à côté de ces cercueils de pierre, et ne laissèrent pas trace de leur présence.

Ces inscriptions du Ier, du IIe et du IIIe siècle, autrefois beaucoup plus nombreuses; ces riches tombeaux de la fin du IIIe, du IVe et du Ve; ceux qui ont été signalés par les antiquaires, et qui ont disparu; ceux qui n'avaient pas des allures aussi aristocratiques, prouvent évidemment que la chrétienté d'Arles était allée grandissant depuis le temps de saint Trophime, disciple de saint Paul. Déjà avant la fin des persécutions, des monuments d'une véritable aristocratie chrétienne redisaient sur des bas-reliefs, des histoires détaillées de l'Ancien Testament et de la vie du Sauveur; et nous en avons vu d'autres du Ier ou du IIe siècle. Quand on fut en pleine paix, ils se multiplièrent, et ils attestent aujourd'hui quelle foule avait applaudi à la victoire de Constantin sur Maxence et au triomphe de l'Évangile, et combien il y avait eu, dans tous les rangs, de partisans du christianisme aux jours de Marc-Aurèle, de Dèce et de Dioclétien. Les familles riches, les évêques, les principaux membres du clergé, beaucoup de représentants de l'administration romaine, avaient des sarcophages sculptés, avec le même luxe d'ornements, de colonnades, de cintres, de chapiteaux, que ceux des catacombes de Rome, gravés dans les in-folio d'Aringhi, de Bottari. Le plus grand nombre, ceux qui étaient taillés simplement dans la pierre, et destinés à recevoir les corps des fidèles d'un rang plus modeste, étaient du même temps que les précédents.

Tous, dans leur ensemble, témoignent donc d'une population considérable, qui avait vécu depuis longtemps dans l'espoir de la délivrance, et n'aimait rien tant que ces scènes de Pharaon englouti sous les eaux, de Jonas dévoré par la baleine et rejeté sur le rivage, et surtout de Lazare enveloppé de bandelettes et rendu à la vie. Tous les yeux et toutes les pensées avaient été tournés vers ces images consolantes, au moment où étaient lancés les édits de persécution, et où coulait le sang chrétien. C'était l'annonce du salut proclamée aux portes de la mort. Les petits-fils de ceux qui avaient éprouvé ces craintes continuelles, étaient accoutumés à revoir encore ces tableaux, même quand l'heure du triomphe de l'Évangile eut sonné. En les reproduisant fréquemment sur les tombeaux, ils n'exprimaient pas seulement la pensée de la résurrection, mais les coutumes de leurs pères, les fils et les parents des martyrs; en sorte que c'est encore un indice, au moins d'une façon générale, des souvenirs récents de la persécution.

Il y a d'ailleurs des attestations positives du sang qui fut versé, au temps de Dèce, et, sans doute, auparavant. L'épitaphe de Silvina, reposant auprès d'un martyr[1], n'est pas un fait isolé. Saint Cyprien s'était ému des ravages causés depuis de longues années dans l'Église d'Arles par l'inflexible sévérité de l'évêque Marcien, fauteur de l'hérésie de Novatien; il l'avait accusé auprès du pape saint Étienne d'avoir laissé mourir, sans les recevoir à la pénitence et à la communion, beaucoup de chrétiens qui étaient tombés dans l'apostasie (devant la rigueur des supplices), et d'avoir été sourd à leurs supplications, quand ils demandaient avec larmes le pardon[2]. Il pressait le souverain pontife de déposer cet hérésiarque, et de le rem-

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 528.

2. S. Cypriani, *Epist. ad Stephanum de Marciano Arelatensi, qui Novatiano consensit.*

« Faustinus, collega noster, Lugduni consistens, semel atque iterum scripsit significans ea quæ etiam vobis nuntiata tam ab eo quam a ceteris coepiscopis nostris, in eadem provincia constitutis, quod Marcianus Arelate consistens Novatiano se conjunxerit... tenens hæreticæ præsumptionis durissimam pravitatem, ut servis Dei pœnitentibus et dolentibus, et ad Ecclesiam lacrimis et gemitu et dolore pulsantibus, divinæ pietatis et lenitatis paternæ solatia et subsidia claudantur, nec ad fovenda vulnera admittantur vulnerati, sed sine spe pacis et communicationis relicti ad luporum rapinam et prædam diaboli projiciantur... Sic censuram vigoris peccatoribus exhibemus ut tamen lapsis erigendis et curandis vulneratis, bonitatis et misericordiæ divinæ medicinam non denegemus.... Dirigantur in provinciam et ad plebem Arelate consistentem a te litteræ, ut abstento Marciano, alius in locum ejus substituatur... Sufficiat multos illic ex fratribus nostris annis istis superioribus excessisse sine pace... Servandus Cornelii et Lucii antecessorum nostrorum et martyrum honor gloriosus, etc... » (S. Cypriani, *Opera*, Romæ 1563, in-4°; *Epist.*, lib. III; *Epist.*, XIII.)

placer par un évêque plein de miséricorde. Les termes dont il se sert prouvent que le mal durait depuis longtemps, et qu'il avait fait une foule de victimes.

Pour que la chrétienté d'Arles ait eu à pleurer ainsi sur ses enfants exclus de la réconciliation, et qu'elle ait attiré l'attention de saint Cyprien, et des évêques de la province, il faut que Marcien ait eu aussi ses partisans, et qu'il y ait eu des âmes généreuses pour faire entendre des protestations ; c'est-à-dire que l'Église d'Arles comptait beaucoup de chrétiens.

Un autre fait qui se dégage de la forme de ces sarcophages, de leur genre de sculpture, de ces histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament racontées ainsi sur le marbre, c'est que la chrétienté d'Arles était en droite ligne la fille de celle de Rome.

La ressemblance de ces représentations funéraires avec celle des tombeaux des catacombes ; toutes ces scènes symboliques tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, et reproduites de la même façon, avec les mêmes personnages, disposés dans des situations identiques, font voir que les artistes arlésiens, les prêtres et les pontifes, avaient étudié soigneusement l'art, les symboles et les coutumes de l'Eglise de Rome, qu'ils se modelaient sur tout ce qu'ils avaient vu aux catacombes, et que la petite Rome gauloise des Césars, ainsi que l'appelait Ausone (*Gallula Roma Arelas* [1]), était aussi la petite Rome des souverains pontifes. Elle était en relations intimes avec eux, et était, pour ainsi dire, leur première succursale en Gaule. Elle, qui comptait encore au VI^e^ siècle une partie si considérable de sa population parlant la langue grecque, que saint Césaire faisait chanter les psaumes en latin et en grec, n'a laissé qu'un seul tombeau revêtu d'une inscription grecque. (Ενταδέ κιτη [2]...)

Il faut que les lettrés, les clercs, l'aristocratie chrétienne d'Arles, aient tenu par beaucoup de liens à la Rome des papes, où le latin était à la fois la langue savante et la langue usuelle, quoique le grec y fût aussi en honneur au II^e^, au III^e^ et au VI^e^ siècle. Pendant que l'administration romaine des empereurs envoyait ses représentants, magistrats, chefs d'armée, proconsuls, préteurs, questeurs, etc...., dans la métropole de la Gaule, pour se rendre de là dans les provinces occidentales, ces communications actives y amenaient aussi de Rome, des évêques, des prêtres, des diacres et des familles chrétiennes. Il n'est pas à croire qu'il y soit venu beaucoup de ces prêtres et de ces diacres sortis de l'école de saint Polycarpe, disciple de saint Jean et évêque de Smyrne, qui se succédèrent si nombreux dans les Gaules, s'arrêtèrent à Lyon, s'en allèrent à l'est, au nord-est, fonder d'importantes chrétientés. Ce séminaire des missions étrangères, animé de l'esprit de saint Jean, fut une véritable ruche toujours prête à faire partir des essaims d'apôtres pour les provinces de l'Occident ; mais on comprend qu'ils aient aimé à revoir leurs aînés à Lyon, à Autun, tandis que Rome était un autre foyer d'évangélisation, qui répandait sa lumière souvent par Arles vers les contrées occidentales. Il arrivait que des évêques, des prêtres, des diacres, ordonnés par les papes, appartenaient à des familles patriciennes, qui avaient rempli des fonctions éminentes dans les métropoles ou dans les provinces de la Gaule. Ils se plaisaient à venir porter la foi parmi ceux qui avaient connu leurs aïeux, leurs frères ou leurs proches. Dirigés sur Arles par les souverains pontifes, ils y séjournaient pour s'instruire de l'état des populations qui leur étaient destinées.

Il y avait là aussi un clergé nombreux et instruit, qui partageait le zèle des missionnaires venus de Rome, et qui s'empressait de s'y associer. Au moment où le concile d'Arles se réunit en 314, sous la protection de Constantin, et pour répondre à ses désirs, cette ville avait été choisie parce que sa population était connue pour être en masse favorable au christianisme, sinon déjà entièrement convertie. Les Pères étaient sûrs d'y trouver l'accueil le plus bienveillant, et d'y être en harmonie de croyances avec le plus grand nombre.

Les Actes du concile mentionnent, outre l'évêque Marin et le prêtre Salamas, quatre diacres de la ville, Nicaise, Afer, Ursin et Pierre[1], qui prirent part aux délibérations et apportèrent leurs lumières à la docte assemblée. Ces hommes instruits supposent une école

1. Pande, duplex Arelate, tuos blanda hospita portus.
Gallula Roma Arelas ; quam Narbo Martius et quam
Accolit Alpinio opulenta Vienna colonis.

(Ausone, *Ordo nobilium urbium.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XIX, col. 870.)

2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 521.

1. Mansi, *Conciliorum*, t. II : *Concil. Arelat.* (anno 314), col. 476.

épiscopale très importante, où ils avaient puisé la science déjà avant la fin des persécutions.

Il ne serait donc pas étonnant que saint Rieul (Regulus) eût été de Rome, même de la famille du consul Regulus, qu'il fût arrivé à Arles, sur l'invitation du souverain Pontife, et qu'il fût allé ensuite prêcher l'Évangile à Senlis, vers l'an 158. Peut-être était-il du clergé arlésien ; mais on n'a pas lieu de croire qu'il ait été évêque d'Arles. Les traditions qui le rapportent ne sont pas antérieures au IX^e^ siècle. Elles furent probablement inspirées par le désir de glorifier saint Denis de Paris, dont il aurait été le disciple. En affirmant qu'il venait d'Arles, elles ont peut-être gardé une parcelle de vérité. Ce qu'il y a de certain, c'est que la chrétienté d'Arles au I^er^, au II^e^, et au III^e^ siècle, était déjà très florissante et qu'elle put donner à la Gaule des prédicateurs de l'Évangile.

27. — SAINT GEORGES N'ÉVANGÉLISA PAS LE VELAY AUX TEMPS APOSTOLIQUES[1].

CHAPITRE Ier.

LES PLUS ANCIENS RÉCITS SUR SAINT GEORGES, QUI LE FONT DISCIPLE DE SAINT PIERRE, NE CONTIENNENT QUE DES FABLES.

Sommaire. — Saint Georges, qui n'est pas mentionné dans les vieux martyrologes avant le IXe siècle, ne commença, sans doute, à être honoré qu'à cette époque. — Les *antiennes* et les *répons* de son office ne semblent être que du Xe ou du XIe siècle. — Tout est légendaire dans cette notice des *antiennes* et des *répons*, sauf que saint Georges apporta la foi dans le Velay. — Le miracle de sa résurrection par la vertu du bâton de saint Pierre, est une fable. — Un deuxième récit, plus étendu, n'a pas plus de fondement ; au contraire, les fables y sont plus manifestes.

Saint Georges, apôtre du Velay, ne figure dans aucun des vieux martyrologes, ni dans celui de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède, ni dans celui de Florus. Il n'est mentionné qu'à partir du milieu du IXe siècle, dans ceux d'Adon et d'Usuard; encore n'a-t-il pas de fête spéciale et ne vient-il que par concomitance avec saint Front, premier évêque de Périgueux, dont il partage les premiers travaux. C'est-à-dire que son culte ne remonte guère au delà de cette époque; car il est donné pour un des soixante-douze disciples admis dans l'intimité de saint Pierre, qui l'aurait envoyé dans les Gaules; et il n'est pas vraisemblable qu'un évêque élevé si haut par ses rapports avec le Sauveur et avec saint Pierre, ait été oublié dans les anciens martyrologes. Il n'était pas non plus vénéré des fidèles de la contrée, autrement son culte aurait été connu au dehors et aurait été signalé. Oublié, comme tant d'autres, pendant des siècles, il sortit de l'oubli au moment où les églises de la Gaule, les riches abbayes, se piquaient d'émulation pour glorifier les évêques et les prêtres qui leur avaient apporté la foi. Il ne paraît même pas que son culte ait commencé au VIIe siècle, alors que tant d'abbayes florissantes, tant d'églises déjà anciennes, tenaient à honneur de rendre un culte solennel aux premiers apôtres de leur contrée. Son ancien office, conservé dans un bréviaire du XVe siècle de la Bibliothèque nationale[1], a des *antiennes* et des *répons*, qui sont apparemment le plus vieux document écrit, qui ait été composé sur ce premier évêque du Velay. Comme nous l'avons fait observer plusieurs fois, en particulier à propos de saint Saturnin (p. 6-7) et à propos de saint Denis de Paris (p. 176-177), ces *antiennes* et ces *répons* étaient en usage dans les Gaules depuis la fin du Ve siècle. Le concile d'Agde, de 506, avait rendu une ordonnance à cet égard[2]; et saint Isidore de Séville rappelait, vers 620, qu'ils avaient été depuis longtemps importés d'Italie[3]. Ceux de la fête de saint Georges dataient, selon toute probabilité, de l'époque où son culte était devenu très solennel. Mais ce n'était pas avant le IXe siècle, puisque ni le martyrologe de Florus, datant des commencements de ce siècle, ni celui de Wandalbert, rédigé vers 848, ne l'avaient mentionné, et que, d'ailleurs, la rédaction n'a rien, dans le style, ni dans les faits racontés, qui ressente une antiquité plus haute que l'ère carlovingienne. Encore est-il même bien difficile de ne pas la croire plus récente; elle n'est probablement que du XIe siècle. En effet, si le culte de saint Georges avait été déjà très solennel au temps de Charlemagne, les martyrologes d'Adon et d'Usuard l'auraient signalé; ils n'eussent pas seulement nommé l'apôtre du Velay dans la notice consacrée à saint Front, premier évêque de Périgueux, dont il fut apparemment le compagnon[4]. Il méritait, lui aussi, une place

1. Voy. Biblot. nat., manus. lat. n° 1304, *Breviarium Aniciense* (XVe siècle), fol. 433 : *Officium S. Georgii.*
— L'abbé Frugère, *Apostolicité de l'Église du Velay*, in-8°, Le Puy, 1869 : *Dissertation*, p. 109 et suiv.
— Rorice, *Histoire instructive et religieuse du Puy*, 1 vol. in-12, Lyon, 1847, p. 57.
— *Bréviaire du Puy*, copié au XIIe ou au XIVe siècle.

1. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1304, *Breviarium Aniciense*, fol. 433 (XVe siècle).

2. « Comme il convient que l'ordre de l'Eglise soit gardé également partout, il faut, ainsi qu'on le fait en tous lieux, qu'après les *antiennes*, les *collectes* soient récitées en leur rang par les évêques et par les prêtres. » (Labbe, *Concilia*, t. IV, col. 1388 : *Concil. Agath.*)

3. Migne, *Patrol. lat.*, LXXXIII, col. 744.

4. « *XXVa Oct.* : Petragoricas civitate, natalis sancti Frontonis episcopi, qui Romæ a beato Petro ordinatus, cum Georgio presbytero ad prædicandum Evangelium missus est. Cumque tertio die itineris idem Georgius esset mortuus, mœrens Fronto reversus est ad apostolum, acceptoque ejus baculo, et super corpus defuncti posito, socium de morte recepit. Sicque ad prædictam civitatem veniens, magnam gentis illius

dans les fêtes du martyrologe; et il n'en avait point.

En outre, le rédacteur des *antiennes* et des *répons* paraît appartenir au plein moyen-âge. S'il eût été formé dans les écoles de la renaissance carlovingienne, il eût été imitateur des écrivains du siècle d'Auguste, eût retenu un peu d'ambition littéraire, de cadence cicéronienne, de brillant dans les figures, ou, au moins, dans quelques expressions; il n'eût pas été terre à terre comme il est généralement; et il n'aurait pas employé de ces mots qui ressentent la décadence du bas moyen âge. Il dit du saint : « *Momentaneis adherens mansuris. — Il se fixa dans les demeures passagères du temps.* (*Lect I, vers.*) *Mansuris* ne fut pris dans le sens de *demeure*, qu'aux approches de l'époque moderne.

Destinatum, *trépassé* (*Lect. VI. Ant.*) semble s'écarter aussi des manières de dire qu'on eût acceptées pendant la renaissance carlovingienne. Toutefois il est possible que ces mots aient été tronqués par les copistes.

Dans toute la notice, aucune tradition ne paraît appuyée sur des données certaines, sur des indications précises, qui auraient pu se transmettre avec quelque apparence de vérité depuis la génération voisine des contemporains. Tout ce qui peut être accepté comme une parcelle de vérité, à laquelle la légende ne toucha pas, c'est que saint Georges apporta la foi dans le Velay. Son nom put se répéter avec respect de siècle en siècle. Mais si l'on essaie d'aller plus loin et de garantir quelques traits de sa vie, l'on est arrêté par l'invraisemblance des traditions, et par le défaut absolu de documents positifs. C'est la nuit; et ce sont les inventions légendaires les plus colossales, répétées pour beaucoup d'autres saints, et qui n'ont pour fondement que le désir, si habituel des populations du moyen âge, de placer leur premier prédicateur de la foi au rang des plus célèbres, d'en faire un disciple du Sauveur, un ami de saint Pierre, de l'entourer de miracles, de résurrections de morts, faites dans les circonstances les plus incroyables. Ici saint Georges est présenté comme choisi par le Sauveur pour être au nombre de ses soixante-douze disciples; il vient à Rome avec saint Pierre, qui admire sa science et sa vertu, et le dirige vers le Velay, où les foules abandonnent le démon et demandent le baptême. Mais, avant d'arriver en Gaule, il est l'objet d'un grand prodige. Après six jours de marche en Italie, il meurt subitement et son compagnon, le bienheureux Front, qui fut évêque de Périgueux, retourne aussitôt à Rome, raconte son malheur à saint Pierre, qui lui donne son bâton, et l'assure qu'il suffira de le déposer sur le corps du défunt pour lui rendre la vie. C'est ce qui arrive en effet. Saint Georges se relève vivant au contact du bâton de l'apôtre. Les deux missionnaires continuent leurs travaux et leurs miracles.

En dehors de cette notice merveilleuse, qui n'est appuyée sur aucun témoignage, au moins vraisemblable, des huit premiers siècles, rien absolument n'est connu de l'époque où vivait saint Georges, de son arrivée dans le Velay, de ses travaux et de sa mort. Or comment pourrait-on supposer avec un peu de vraisemblance qu'il avait été disciple du Sauveur, quand on ignore les noms de la plupart de ces disciples; qu'il était venu à Rome avec saint Pierre, quand celui-ci était resté longtemps à Antioche, et n'avait fait connaître avec assurance aucun de ses compagnons de voyage en Occident.

Enfin, ce prodige du bâton de l'apôtre est rapporté de saint Materne de Trèves, de saint Memmie de Châlons-sur-Marne. C'était un lieu commun qui défrayait les hagiographes de la période carlovingienne, et qui ne semble pas plus vrai pour un saint que pour l'autre; non que Dieu n'ait pu donner cette vertu au bâton de son apôtre, puisqu'il donnait à son ombre la vertu de guérir les malades dans les rues de Jérusalem; mais parce que les circonstances dans lesquelles aurait eu lieu la résurrection, accumulent, de toutes parts, des invraisemblances et font ressortir le sans-façon de celui qui inventait tout.

Un autre récit plus littéraire, plus arrangé avec suite, et en vue de combler des lacunes du précédent, et de l'orner des élégances de la rhétorique, se trouve dans le recueil des Vies de saints de Bernard Guidon, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui mourut évêque de Lodève en 1331. M. l'abbé Frugère l'a publié dans son ouvrage de *l'Apostolicité de l'église du Velay*[1]. Il est encore moins digne de foi que le précédent, parce que l'audace s'y est encore plus donné carrière, et s'est évertuée de revêtir de formes cicéroniennes, et d'embellir encore par un surcroît de particularités légendaires, cette trame

multitudinem ad Christum convertit, et, multis miraculis clarus, in pace quérit. » (S. Adonis, *Martyrologium.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 384.)

Adon mourut en 873. — Usuard résume cette notice sur saint Front dans son martyrologe.

1. In- 8°, 1869, Le Puy, p. 153.

de légende, déjà si outrée, si dépourvue de bases historiques. Il ne se contente pas de faire venir saint Front et saint Georges de Jérusalem avec saint Pierre, et de relater le miracle de la résurrection de saint Georges par l'attouchement du bâton de l'apôtre, il dit l'endroit précis où il eut lieu. C'était à trois journées de marche de Rome, sur les bords du lac de Bolséna, au milieu d'une population qui les avait bien accueillis. La précédente notice avait fixé cet endroit à six journées de marche de Rome. On voit que les hagiographes en prenaient à leur aise pour indiquer le lieu des événements.

Dans le pays du Velay, où les conversions s'opèrent par enchantement, où les païens brisent toutes leurs idoles, les deux apôtres dédient une église au Seigneur. C'est bien éliminer d'un trait de plume toutes les difficultés. Les populations ne furent pas ainsi arrachées subitement au culte des idoles; ce qu'il en resta dans les premiers siècles, et ce que les antiquaires ont rencontré de vieilles divinités et de traces du paganisme des premiers siècles, dans la ville du Puy et aux alentours, atteste quelle résistance l'idolâtrie opposa aux prédicateurs de l'Évangile. Et ce temple qui s'éleva tout d'abord sur les ruines de l'idolâtrie, est un simple ornement de rhétorique. Les temples ne se construisaient pas ainsi tout à coup à l'origine du christianisme. A Rome, on voit que les sainte Praxède et les sainte Pudentienne avaient donné leur maison aux premiers successeurs de saint Pierre, pour la changer en oratoire, qui porta leur nom dans la suite. C'était généralement ainsi que les choses se passaient dans les provinces.

Cette relation fut problablement rédigée au XII[e] siècle, pendant le renaissance littéraire des Croisades. Elle n'annonce que l'application d'un lettré à embellir la forme du récit précédent.

CHAPITRE II

UN BAS-RELIEF DE TOMBEAU DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE ET UNE ÉPITAPHE, POURRAIENT FAIRE PENSER QUE L'ÉVANGILE FUT APPORTÉ AU PUY DANS LE III[e] SIÈCLE PAR SAINT GEORGES [1].

Sommaire. — Bas-relief d'un tombeau de marbre, représentant un mariage, trouvé au Puy. — Cette scène est imitée de celles des catacombes, en particulier de celles du sarcophage de Probus et de Proba. — Il appartenait probablement à l'un des membres de la famille des *Anicii*, alliée à celle des Probus, de Rome — Un des Anicii ou des Probus put être revêtu d'une haute dignité administrative dans la colonie *Anicia* (Le Puy). — Cette sépulture pourrait remonter à la fin du IV[e] siècle. — Ce serait un indice pour faire croire que la foi fut implantée dans cette contrée dès le III[e]. — Une épitaphe de païen ressent quelque influence du christianisme, qui aurait déjà pris racine au Puy avec Constantin. — Le mot *Quiesco* fut peut-être adopté par des païens, qui l'avaient vu en usage parmi les chrétiens.

Quoique les documents écrits fassent défaut pour établir que saint Georges apporta la foi aux populations du Velay dans les premiers siècles, il est indubitable qu'il y vint à une époque reculée, probablement avant le règne de Constantin. Un bas-relief de marbre, faisant partie d'un sarcophage chrétien, était encastré dans le mur méridional de l'église de Saint-Jean-des-Fonts-baptismaux, non loin de la cathédrale du Puy; il en a été retiré en 1823 et transporté au musée de la ville. Il représente une cérémonie nuptiale de l'époque romaine. La jeune mariée a la main gauche dans celle de son époux. Entre eux un personnage tient un rouleau de parchemin, sans doute le rouleau de l'Évangile, tel qu'on le voit fréquemment sur les tombeaux des catacombes. Est-ce un prêtre, bénissant le mariage? On aurait lieu de le penser, quand on le compare aux deux personnages tenant, de la gauche, le rouleau de l'Évangile, et, de la droite, bénissant les deux époux Probus et Proba, sur la table postérieure de leur tombeau des catacombes[1]. La similitude entre les deux scènes est assez grande, pour que l'on puisse y voir la même cérémonie, qui est, sans doute la bénédiction du mariage de *Probus* et de *Proba* sur le bas-relief romain.

Dans la première scène, à gauche, le marbre du Puy représente le Sauveur, qui semble rendre la vue à l'aveugle-né. Celui-ci a les yeux fermés, et est accroupi à ses pieds. Ce miracle est plusieurs fois figuré sur les tombeaux des catacombes; mais d'une manière différente. Ordinairement l'aveugle est debout, et Jésus pose la main sur ses yeux.

Des antiquaires pensent que c'est l'ange éveillant saint Joseph, pour l'avertir de fuir en Égypte. Quoi qu'il en soit, les deux personnages qui se donnent la main, ne sauraient être la sainte Vierge et saint Joseph se disposant à fuir. S'ils ont eu à rappeler une fuite devant les

1. *Opuscules d'Archéologie*, Haute-Loire, par AYMARD, 1860-1865, Le Puy, in-12. (Bibliot. nat., catal L. j[e] — 294, page 1 d'un fascicule placé au milieu du recueil et page 544 : *Inscriptions de Ferrarius.*) — Voir notre planche XIV, p. 367 : Tombeau du Puy.

Comparer le tombeau gallo-romain du Puy avec celui de Probus Anicius, dessiné dans Bottari, *Roma Sotteranea*, t. I, tav. XVI-XVII, etc. — Voy. notre planche XI, p. 310.

1. BOTTARI, *Roma Sotteranea*, t. I, tav. XVII ; et tav. XXIV. — Voy. notre planche XI, p. 310.

persécuteurs ou devant des disgrâces, ils pouvaient la figurer par celle de la Sainte Famille.

A l'extrémité droite, Jésus, entre deux de ses disciples, et tenant le rouleau de l'Évangile, est au-dessous des deux arbres, peut-être deux figuiers, qu'il montre en maudissant le figuier stérile. Une représentation pareille est aux catacombes.

Les sculptures ne sont pas d'une exécution parfaite. Elles ne sont pas d'une main exercée, et n'annoncent pas la belle époque de l'art des Romains, quoiqu'elles puissent encore appartenir à la fin du IVe siècle. Dans les provinces, on n'avait pas des hommes habiles à travailler le marbre comme à Rome. Mais il y a là une imitation des tombeaux historiés des catacombes; et il fallait de riches patriciens ou de hauts fonctionnaires de l'empire, pour construire de pareils monuments. Était-il à l'un des membres de la famille des Anicii, qui aurait donné son nom à la ville d'Anis, où elle aurait résidé et rempli quelque fonction administrative, au temps de la domination romaine? On aurait des raisons de le croire. Plusieurs des plus opulents tombeaux des catacombes de Rome portaient ce nom des Anicii, comme le prouve une lettre de Secundinus à saint Augustin, citée par Aringhi[1]. Il y a même une lettre de Théodat, roi des Goths, adressée au sénat et au peuple romains, dans laquelle il comble de louanges cette famille des Anicii, célèbre, dit-il, dans l'univers entier [2]. Saint Jérôme la loue aussi en termes pompeux. Puisqu'elle avait une grande réputation dans tout le monde romain, elle avait obtenu des dignités importantes dans diverses provinces; et il ne serait pas étonnant qu'elle fût venue dans cette partie de la Gaule, résider dans la cité *Anicia*. Comme elle comptait des martyrs et de saintes vierges, ainsi que l'atteste Aringhi[3], elle était naturellement portée à se construire des tombeaux rappelant ceux des catacombes; ce qu'elle aimait à faire à Rome pour ses défunts, elle aimait aussi à le faire dans les provinces. Ces divers rapprochements amènent à penser que le haut personnage inhumé non loin de la cathédrale du Puy, était d'origine romaine et peut-être l'un des Anicii. Alors il aurait pu donner son nom à la colonie *Anicia*, comme on voit que l'empereur Claude avait donné le sien à la ville de Lyon, qui s'appelait *Claudia colonia copia — Colonie de Claude, abondance de la Gaule.*

Ce qui ajoute une probabilité nouvelle à cette supposition, c'est que la famille Probus, dont le tombeau des catacombes représente un mariage chrétien, semblable à celui du bas-relief du Puy, était alliée à celle des Anicii. L'on voit Sextus Anicius Petronius Probus consul en 371. L'un des Probus était préfet du prétoire; et c'était lui qui avait fait élire saint Ambroise évêque de Milan; par conséquent ses parents pouvaient bien remplir de hautes fonctions dans les Gaules. Sa femme Proba lui fit élever un superbe mausolée dans le cimetière souterrain du Vatican, où elle fut elle-même inhumée. Ce mausolée a été détruit; mais le sarcophage de cet éminent personnage, nommé Probus Anicius, fut retrouvé par Nicolas V, lors de la construction de la basilique moderne du Vatican [1]: et il a été dessiné par Bottari [2]. Nous en donnons une face dans notre planche XI, p. 310. Si elle est plus artistement exécutée que celle du marbre du Puy, les points de ressemblance n'en sont pas moins frappants. Un parent du préfet Probus Anicius pouvait avoir vu sa sépulture au Vatican, s'en faire un sujet de gloire, car elle était une des plus magnifiques des catacombes, et la faire reproduire pour lui-même ou pour ses proches. L'intention arrêtée d'imiter les sarcophages de Rome, surtout celui de Probus et de Proba, ne saurait être contestée; ce n'est pas là le genre de ceux de l'est, ni de ceux du sud-ouest de la Gaule.

Assurément ce n'est pas une preuve patente, qu'un dignitaire de l'administration romaine, du sang des Anicii, avait séjourné à *Anicium*, et y avait eu son tombeau, tout à fait distingué de ceux des Gaulois; mais on ne peut disconvenir qu'il y a là plusieurs liens qui rattachent ce tombeau à celui de Probus Anicius du Vatican.

Et quand il ne serait pas vrai qu'un des Anicii de Rome y aurait reposé, il le serait toujours qu'un chrétien de haut rang, accoutumé aux usages de Rome, y avait été l'objet des plus grands honneurs.

A quelle époque remonterait cette sépulture?

1. Aringhi, *Roma Subterranea*, t. I, p. 278, n° 5.
2. « Neque enim fas est humile dici quod gerit Anicius : familia toto orbe prædicata, quæ vere dicitur nobilis, quando ab ea actionis probitas non recedit. » Lettre du roi Théodat au sénat romain, en 536. (Cassiodori, *Variarum lib. X*, epist. XII. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XLIX, col. 806.)
Dans une autre lettre à Maxime, le même Théodat rappelle que les siècles passés ont mis la famille *Anicia* presque sur le même rang que les princes du sang. « Anicios quidem pene principibus pares ætas prisca progenuit : quorum nominis dignitas ad te sanguinis fonte perducta, collectis viribus, hilarior instaurata rutilavit... » (*Ibid.*, epist. XI. — Migne, *ibid.*, col. 805.)
3. Aringhi, *Roma Subterranea*, t. I, p. 278, n° 6.

1. Aringhi, *Roma Subterranea*, t. I, p. 278, n° 7.
2. Bottari, *Roma Sotteranea*, t. I, tav. XVI-XVII,

DIVERS GENRES DE TOMBEAUX CHRÉTIENS ET PAIENS EN LORRAINE.

(Apparemment IIe et IIIe siècle.)

N° 1.

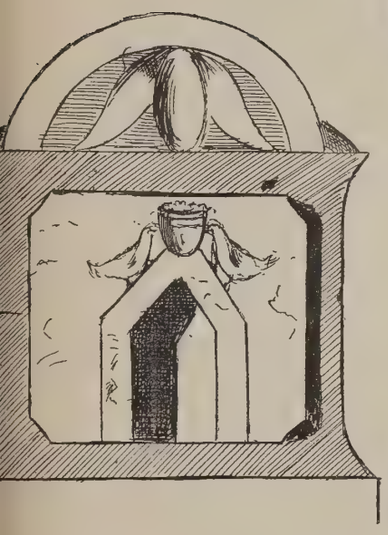

N° 2.

N° 3.

N° 4.

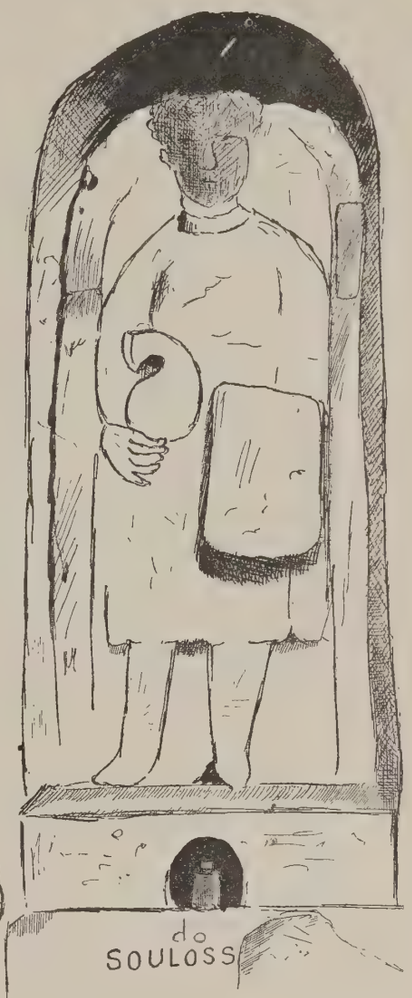

N° 5.

N° 6. N° 7. N° 8. N° 9. N° 10.

Planche XII.

SARCOPHAGE CHRÉTIEN D'ARLES. — (Apparemment fin du IIIe siècle.)

Planche XIII.

Probablement vers la fin du IVe siècle. En effet, les sarcophages chrétiens de ce genre ne commencèrent généralement à être en usage dans l'est et dans le centre de la Gaule qu'après le règne de Constantin; celui-ci ne pourrait même appartenir au temps de ce prince; mais il pourrait être de la seconde moitié du IVe siècle, car alors beaucoup de tombeaux semblables furent déposés aux catacombes, notamment celui de *Probus* et de *Proba*. S'il renfermait un des *Anicii*, cette époque correspond avec le temps de leur brillante fortune. *Anicius Faustus* fut consul en 298; *Anicius Julianus*, en 322; *Anicius Paulinus*, en 334. Les parents de ces personnages consulaires étaient facilement promus à de grandes dignités dans les provinces ; et l'un d'eux put être envoyé dans la colonie du Puy, pour y remplir une des plus importantes fonctions administratives.

S'il s'agissait d'un autre éminent patricien, qui aurait voulu dormir son dernier sommeil à *Anicium*, il est à croire encore que c'était vers la fin du IVe siècle ; car, si le tombeau était du Ve, il porterait probablement le monogramme du Christ, qui était très commun sur les marbres tumulaires de cette époque. Toutefois ce n'est pas une raison péremptoire, et il ne serait pas impossible qu'il fût du Ve siècle. Si les probabilités sont pour la seconde moitié du IVe, elles ne sont que des probabilités.

La présence de la famille Anicia, ou d'une autre famille chrétienne, dans la cité d'Anis au IVe siècle, ce tombeau somptueux qu'elle y avait élevé, seraient-ils une preuve que la foi catholique y avait été implantée précédemment? Ce serait un indice, mais non une preuve positive. Aucun autre monument chrétien ne vient se joindre à celui-ci pour témoigner d'une église déjà nombreuse et florissante; aucune inscription ne vient relater un souvenir chrétien de cette époque. Cependant une famille profondément religieuse n'aurait pas voulu, sans doute, reposer au milieu des païens. Il y a bien l'inscription de Ferrarius, retrouvée sous le revêtement de l'ancien mur de la cathédrale du Puy, qui pourrait avoir quelques traces de christianisme; mais elles sont très faibles. Elle est ainsi donnée par M. Aymard :

FERRARI ARGVTV ATER PRAEFECTVS COLON
QVI ANTEQVAM HIC QVIESCO LIBEROS MEOS
VTROSQVE VIDI NONN FEROCEM FLAM IIVRVM *bis*

Il est manifeste qu'elle est l'épitaphe d'un païen, puisqu'il rappelle qu'un de ses fils était *flamine* ou prêtre des dieux. Mais le mot *quiesco* n'était presque jamais employé dans les inscriptions païennes[1]. Sur plusieurs milliers, que nous avons examinées dans les recueils épigraphiques des Gaules, nous n'en avons rencontré que cinq ou six, avec *quiesco*, *quiescit*, et offrant des probabilités d'être païennes, mais en réalité devant être bien plutôt classées parmi celles qui sont chrétiennes ; car elles ne sont point accompagnées du signe idolâtrique DIIS MANIBVS ou D. M, ni d'aucune autre marque du paganisme. Au contraire, des centaines, qui sont chrétiennes, contiennent l'expression QVIESCO — REQVIESCO — qui passa tout à fait dans le langage épigraphique des chrétiens au Ve siècle, et déjà sur la fin du IVe. Il se peut qu'elle ait été employée dans l'épitaphe de *Ferrarius* parce que ses parents étaient déjà entourés de fidèles accoutumés à s'en servir, et que, l'ayant trouvée convenable, ils aient jugé à propos de l'insérer à côté des titres de *flamine* et de *duumvir*. Peut-être aussi quelques-uns d'entre eux avaient-ils déjà embrassé la foi.

Alors on aurait un indice de plus que l'Évangile avait été apporté dans la cité *d'Anis*, ou *d'Anicium*, lorsque le paganisme était encore partout florissant, c'est-à-dire assez longtemps avant Constantin. Mais ces indications auraient besoin d'être corroborées par d'autres, pour prendre une consistance sérieuse.

Il est donc possible que saint Georges y soit venu dans la première moitié du IIIe siècle; mais on est loin d'en avoir la certitude. Selon Rorice [2], des prêtres grecs seraient venus prêcher la foi à *Ruessium*, ville capitale du Velay ; leurs noms seraient restés inconnus.

---

1. M. Aymard restitue et explique ainsi l'inscription :

Ferrarius Argutus Ater præfectus coloniæ
Qui antequam hic quiesco liberos meos
Utrosque vidi Nonnium Ferocem flaminem duumvirum bis

Traduction :

Ferrarius Argutus Ater, préfet de la colonie. Avant de reposer ici, j'ai vu mes deux enfants,
Nonnius magnanime flamine, deux fois duumvir.

Le préfet de la colonie était nommé à Rome et renouvelé tous les ans. Une préfecture ressemblait aux autres cités. Elle avait un sénat (conseil des décurions), et des magistrats de son choix, excepté les duumvirs, remplacés par le préfet. Les préfectures étaient tantôt des municipes et tantôt des colonies. (De Savigny, *Histoire du Droit romain*, Paris, 1830, t. I, p. 36.)

Le *flamine* était un chef du sacerdoce, nommé, suivant l'usage, par le peuple et installé par le grand pontife ou son subrogé. (*Opuscules d'Archologie*, Haute-Loire, p. 544 et suiv.)

Il semblerait que l'inscription n'est pas complète et qu'elle appellerait encore quelques mots sur le second fils de Ferrarius.

2. Rorice, *Histoire instructive et religieuse du Puy*, 1 vol in-12, Lyon, 1887, p. 57.

M. l'abbé Frugère, qui rapporte cette tradition [1], ne dit pas sur quels fondements elle est appuyée, ni si saint Georges était du nombre de ces prédicateurs de l'Évangile. Il ne serait pas impossible que ceux-ci aient déjà travaillé à Ruessium au IIe siècle, et qu'ensuite une branche de la famille *Anicia*, étant venue se fixer dans la colonie de ce nom, lui ait donné une grande importance au IIIe et au IVe, et l'ait placée à la tête de toute la région.

Texte des antiennes et des répons de l'office de saint Georges [2].

Ad Vesp.

ANT. *Insignis Georgii nostri patris et presulis annue recurrentia celebrentur sollempnia.*

ANT. *Electus est Georgius ab ipso Christo Domino et discipulus assumptus celestis verbi, ministerium sanctum septuaginta duorum discipulorum professus est.*

ANT. *Post Redemptoris ad celos ascensum, et divini Spiritus gratiam in linguis igneis accensam sibi sanctus emicuit.*

ANT. *Apostolis in diversis regionibus directis, primus ecclesie pastor Petrus Georgium venerabilem secum Romam adduxit, et eum ministrum spiritalis doctrine constituit.*

ANT. *Admiratus beatus Petrus sanctitatem Georgii et istius scientiam vallanensi populo, tunc agenti in tenebris, direxit antistitem, et ipsius ingenti solertia infidelitatis et mortis repulit caliginem.*

℟. *Sanctissimi patris nostri sollempnitatem Georgii celebraturi, te, Domine, supplices deprecamur, ut quem tue glorie consortem credimus, pro nostris reatibus intercedere sentiamus.*

℣. *Tuis ergo gaudiis postulamus nostrique memor sis exoramus.*

Ad Magn.

ANT. *Mirificus pontifex Georgius alacriter urbem cum suis ingreditur sociis vallanensium, ubi virtutum signis clarus populum demonibus subdictum ad sacri baptismatis lavacrum, ad cultum perduxit Deitatis.*

In Ie Nocturno.

ANT. *Sanctus Christi presul Georgius vallanensis regionis finibus apostoli Petri jussu datur pastor divinitus.*

ANT. *Devoto Christi famulo virtus divina præfuit, et regens sanctitatem ipsius signis et miraculis gloriosum effecit.*

ANT. *Tanta presulis et doctoris nitentia princeps apostolorum occidentales tenebras illustrare docuit.*

LECT. I. ℟. *Sanctissimus vir Georgius, apostolus Dei, dum servat gratiam, divina dans misteria, permulta sumens munera, vivit in Christo coronatus populi episcopi gloria.*

℣. *Preclarus Georgius pontifex gemina felicitate subnixus, sanctis gestis ac monitis irradiato orbe sumptis atque tandem momentaneis adherens mansuris.*

LECT. II. ℟. *Presul Christi beatus Fronto fretus apostoli auctoritate, adjuncto ingreditur itinere.*

℣. *Jubentis apostoli imperium secutus ac Christi fide munimine roboratus.*

LECT. III. ℟. *O Jhesu, presul summe, nostras preces suscipe hodie, nos tui famuli flagitamus in hac aula ut intercedas ad Dominum pro nostris delictis.*

℣. *Grex tuus, Georgi pontifex, te deposcit in hac aula, ut nos sublevet in celesti curia.*

In IIe Noct.

ANT. *Agnoscens beatus Petrus gloriosi Georgii meritum Vallanensium plebi indicavit Dominum gentium.*

ANT. *Sancto Spiritu revelante, cognovit Petrus Georgium futurum plebi christiane provisorem ydoneum.*

ANT. *Directus a beato Petro sanctus Georgius urbi Vallanensi primus antistes advenit.*

LECT. V. ℟. *Gaude presul alme jam Georgius in poli arce conjunctus angelico agmini cum Christo Deo, rege regum, sine fine in gloria eterno, sublevari humiliter poscimus sancta tua intercessione.*

℣. *Adsiste sacer egregie adsistenti plebi tue tibi et precibus almis, juva apud Christum, cui adsistis in gloria.*

LECT. VI. ℟. *Ingresso in terram Galliarum beato Frontone, post sextum diem incepti itineris pontifex Georgius viam agressus est universe carnis.*

℣. *Profectus est sanctus Fronto cum apostolica auctoritate atque post tertium diem...*

---

1. *Apostolicité de l'église du Velay*, in-8°, 1869, p. 111.
2. Bibliot. nat., manus. lat. n° 1304 : *Breviarium Aniciense* (xve siècle), fol. 433.

Lect. iv. ℟. *Solatio discipuli beatus Fronto privatus Petrum apostolum repetit mestus, et morte prereptum comitem voce conqueritur flebili.*

℣. *Cum lacrimis et gemitu socium condidit tumulo. Itaque destinatum deserens, apostolum illico repetit mestus.*

In III° Noct.

Ant. *Ingresso Gallias beato Frontone, post sextum diem incepti itineris pontifex Georgius finem vite suscepit.*

Ant. *Privatus discipuli solatio, Fronto Romam regreditur, continuo sodalem atque discipulum defunctum beato retulit Petro apostolo.*

Ant. *Post multa consolationis verba, baculum quem casu gerebat, apostolus porrigens : Ne defleas, inquit, sed sume hunc baculum ; postquam illo defunctum tetigeris, mox restituetur sanctis.*

Lect. vii. ℟. *Sanctus Fronto, apostoli accepto baculo, cum ad locum advenisset, quo socii membra sepulture mandaverat, firmo mentis robore detegit corpus.*

℣. *Perveniens ad locum quo sodalem tumulo condiderat, populi multa circumspectus caterva.*

Lect. viii. ℟. *Sanctus Georgius tocius sanctitatis cum servis intentus operibus signisque et prodigiis gloriosus, post conversum ad Christum populum Vallanensium, gaudens migravit ad Dominum.*

℣. *Certamen bonum tunc consummans, fidemque Deo servans.*

Lect. ix. ℟. *O Georgi, pontifex sancte, astantis tibi plebis vota suscipe et perfer ante thronum divine majestatis, quo nunc anima sanctorum conjungitur collegio.*

℣. *Jam nunc ergo tuis fulti suffragiis extollamus voces in laude conditoris, qui te glorificavit corona perhennitatis eterne gloriosa.*

In Laudibus.

Ant. *Igitur beatus pontifex, accepto baculo apostoli, regressus ad locum quo socium condiderat tumulo, firmo mentis robore detexit corpus.*

Ant. *Mox sanctus pontifex, superposito apostoli baculo, sexta jam luce clausus tumulo, palorem vertit in ruborem exanimis animatum et in vivum mutatur.*

Ant. *Tunc laudes Deo gratiarum ab utroque sexu referuntur actiones ; paganorum multitudo tale cernens miraculum eadem hora convertitur ad Dominum.*

Ant. *Sic semper adjutor pius sicut ovile servat suos*[1] *a Christo nobis donatus.*

Et post in hac aula positus.

Ant. *Sacerdos et pontifex et virtutum artifex, bonus pastor in populo sic placuisti Domino.*

Les leçons de l'ancien office de saint Georges furent faites d'après les traditions rapportées dans sa *Vie amplifiée*. Elles commencent ainsi :

Exultent mundi cardines universeque terre limites ; cunctis solempnitatibus celebrior sit hec dies ; qua doctor beatissimus et antistes Georgius, auditor apostolicus hinc ad celos advehitur. Nam gallicanis partibus a preceptore traditus, Frontonis sacri presulis fit comes fidelissimus.....

Texte de la « Vie amplifiée de saint Georges[2]**. »**

Sanctoralis fratris Bernardi Guidonis, ordinis Fratrum Prœdicatorum, episcopi Lodovensis (qui obiit anno 1331 *et jacet Lemovicis.)*

Sancti Georgii primi episcopi Aniciensis, que et Podiensis dicta, cujus festivitas celebratur III° idus novembris; ex gestis ejus.

Cum beatus Petrus, princeps apostolorum romanæ Ecclesiæ cathedram regeret et teneret, erant in ejus collegio atque obsequio duo viri sanctissimi, vita et moribus inter plures ejusdem apostoli auditores probati. E quibus unus Fronto, alter vero Georgius vocabatur ; uterque magistrum ab ipsa urbe Ierosolyma sequutus. Et quoniam universalis Pastor noverat eos fulgere eloquio atque doctrina, consecravit ambos et pontificali baculo sublimavit ; destinavitque ambos ab urbe Româ, ut occidentalibus populis, qui fidei Christi omnino adhuc expertes erant, eterne vite dogmata viamque salutis prædicarent. Ipsi vero, non reluctantes salutaribus monitis, agressi sunt injunctum beati iter, licet multis pro caritatis affectu perfusi lacrimis. Tercia quoque die devenerunt in quoddam oppidum juxta lacum Volsini[3]*, antiquitus ab ipsa Volcorum gente situm*[4]*. Ibique benigne suscepti aliquandiu habuere hospicium, predicantes atque evangelizantes catholice religionis salutare verbum.*

---

1. Il paraît que le texte n'est pas exactement copié.
2. L'abbé Frugère, *Apostolicité de l'église du Velay*, in-8°, Le Puy, 1869, p. 153. (Bibliot. nat., catal. Lk³-924).
3. Le lac de Bolsena.
4. La nation des Bolsènes.

2. *Interea dum ibidem demorantur, Georgius morbo gravatus, nec plurimo interjecto tempore, morte preoccupatur. Verum et Fronto tristis et mestus effectus concito gradu ad apostolum Petrum revertitur, pedibusque ejus prostratus, flebiles voces ingeminat et pro reddenda defuncto vita lacrimabiliter implorat. Cui magister inquit : « Depone luctum, karissime, quo frusta afficeris, quia quem mortuum non ignoras, vivere procul dubio gaudebis. Accipe ergo baculum hunc ac virgam pastoralem, quam tecum deferens super corpus defuncti pones. Tunc invocata virtute Dei fiducialiter jube ut a mortuis cicius resurgat; et sic ad predicandum Evangelium sanus et incolumis pariter pergat. » Quibus omnibus, sicut apostolus preceperat, jam peractis, surgere videt socium defunctum, pro cujus obitu amarissime fleverat. Verum et in illa patria multi crediderunt in Christum. Videntesque signa ac mirabilia, tante virtutis actorem glorificaverunt Deum.*

3. *Predicti vero Fronto et Georgius ceptam tenuerunt viam, semina vite eterne ubicunque comodum noverant, spargentes; Aquitaniam tandem usque pervenerunt. Moxque properantes ad quamdam Vallanensis comitatus urbem, que ob antiquitatis privilegia tunc temporis civitatis Vetula dicebatur, universum circa degentem populum convocaverunt, predicantes atque fiducialibus protestantes neminem salvari, neminemque posse limina vite ingredi, nisi in Christo renatum et sacri baptismatis fonte purificatum. Quod audiens multitudo gentilium vel commorancium in urbe, vel etiam, fama divulgante, alii confluencium, fidem Domini nostri Jhesu Christi cum omni devotione susceperunt; confractisque idolis atque emundatis ab omni sorde et cultu superstitioso phanis, ecclesiam Deo dedicaverunt.*

4. *In hac autem prefuit Georgius episcopus primus doctor Vallanensium et magister egregius, qui fuit auditor quondam ejusdem Domini nostri Jhesu Christi, et unus ex septuaginta duobus discipulis. Verum ad multiplicanda semina vite in eadem ecclesia ac regione, a Frontone consocio ejus et collega est dimissus. Quo peracto, Fronto venerabilis presul non mediocriter verbo et doctrina eruditus, adiens urbem Petragoricas, maximam multitudinem illius gentis ad Christum convertit, multisque miraculis clarus in pace quievit.*

His ita gestis, non cessat Georgius Vallanensium antistes sanctus arenti terre spiritalia inferre sarcula, ac novelle plantacionis messem segetemque cum omni studio excolere.

Suivent des récits de miracles.

Hec ex gestis que habentur in ecclesia Aniciensi excerpta sunt et collecta.

EXPLICATION DES PLANCHES XII et XIII, p. 343-344.

Pl. XII. N° 1. Cippe dont l'intérieur est en forme de cintre, avec un personnage vêtu du saie gaulois, et tenant de la gauche un parchemin plié, qui semble être le *volumen* de l'Évangile. Près de la droite est une demi-lune. Ce signe est plutôt païen que chrétien. Ce monument funéraire a été trouvé à Soulosse (Solimariaca), en Lorraine, et a été transporté au musée de Metz. Il a été dessiné par Leroy-Baulieu, dans l'*Archéologie de la Lorraine* (2 vol. in-12, Paris, 1840; planche II, n° 8). Il n'avait pas d'orifice inférieur, servant à des libations, ni la dédicace aux dieux Manes (D. M.). Il est probablement chrétien. Cependant l'inscription SABAT, qui est au-dessus du personnage et qui n'a pas été dessinée, ne ressent pas le christianisme.

N° 2. — Tombe entourée d'une bordure carrée, et dont la partie supérieure est arrondie. Dans le cadre est figuré une sorte de petit temple, par lequel on pouvait introduire la main pour offrir des libations. Au-dessus, deux colombes s'avancent comme pour boire dans un vase, taillé en forme de coupe, ouvragé à son sommet.

Ces deux colombes et cette coupe sont le symbole qui se rencontre peut-être le plus souvent sur les tombeaux chrétiens du IV^e^ et du V^e^ siècle. Si l'on en trouve sur des tombeaux certainement païens, elles ne sont point disposées de la sorte, ne se font pas face pour boire dans un calice. Elles paraissent bien ici figurer l'Eucharistie. Quoique l'ouverture inférieure rappelle les libations, que les idolâtres offraient aux morts, elle ne saurait détruire le cachet manifestement chrétien des deux colombes. Il arrivait que les sculpteurs païens conservaient pour les chrétiens des formes de tombeaux jadis adoptées pour les usages de l'idolâtrie. Ils y mêlaient les symboles du christianisme, et les fidèles ne faisaient rien changer, soit pour ne pas se trahir au temps des persécutions, soit qu'ils n'attachassent pas d'importance à ces signes ou à ces ornements habituels.

Saint Augustin raconte, dans ses *Confessions*, qu'à Milan sa mère continuait d'aller offrir des libations aux morts; et il allut toute l'autorité de saint Ambroise pour l'en détourner. Il ajoute même qu'il doutait qu'un autre prêtre eût eu assez d'influence sur elle pour qu'elle y renonçât.

Ce monument funéraire provient de Scarpone, où il y en avait plusieurs de ce genre. Il a été dessiné par Leroy-Beaulieu. (*Archéologie de la Lorraine*, 2 vol. in-12. Paris 1840-43, t. II, pl. II, n° 4.)

N° 3. Cippe en forme de cintre, posé sur un piédestal rectangulaire avec des moulures. Dans la niche est un personnage vêtu d'une longue robe à larges manches, fermée autour du cou et descendant jusqu'à terre. De la droite il tient une coupe; de la gauche, un ancre du genre ancien, dépourvue à son extrémité de l'ouverture par laquelle on passait le câble. Des ancres semblables se voient dans des médailles ou des sculptures anciennes. Le grand *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. d'Aremberg, qui est en cours de publication, en offre des modèles [1]. Ce symbole, l'un des plus anciennement employés dans la primitive Église pour signifier l'espérance, est une marque indubitable de la destination chrétienne de la tombe;

1. Voir le mot *ancre* et les dessins.

et alors le calice placé dans la main du personnage signifie l'Eucharistie. Le piédestal porte une inscription qui, malgré la forme un peu incertaine de quelques lettres, peut apparemment se lire ainsi :

AT OLLINI
SCOTHVS COT
ILIT FILVS EM. Un I manquerait à Filius.

Le mot *scothus* (écossais) est particulièrement digne de remarque. La légende de saint Mansuy, premier évêque de Toul et l'un des apôtres de la Lorraine, porte qu'il venait de l'Écosse. Aurait-on ici le nom de l'un de ses compagnons d'apostolat? Cela ne serait pas invraisemblable; et alors l'évangélisation de Toul aurait eu lieu au IIe siècle, car ce tombeau et l'inscription en ont la marque générale.

L'indication de la filiation, dans l'épitaphe, annonce les coutumes de l'antiquité, surtout de l'antiquité grecque, telles qu'on les voit dans Homère. Elle ne se rencontre plus guère au temps de Constantin.

L'ancre, les moulures et l'ensemble du piédestal, ainsi que la forme des lettres, conviennent à cette époque.

Ce serait alors probablement un prêtre envoyé sur les bords de la Moselle pour y implanter la foi.

Le tombeau a été trouvé à Malaincourt, village situé à environ 42 kilomètres au sud de Neuchâteau, en Lorraine.

N° 4. Pierre tombale trouvée à Scarpone, et déposée au musée de Nancy (n° 266 du catalogue). Le personnage, dont le buste est enlevé, est vêtu d'une robe à longues manches, descendant plus bas derrière que devant, et serré par une ceinture. Il porte, de la main droite, une coupe, et de la gauche, un rouleau, qui paraît être le *volumen* de l'Evangile. Deux bandelettes retombant en demi-cercle sur le haut de sa poitrine, semblent être un insigne honorifique.

L'absence de toute marque païenne, la coupe et le rouleau, ne permettent guère de douter que ce ne soit un chrétien, probablement un prêtre.

Quoique les éléments certains fassent défaut pour déterminer la date du monument, il paraît appartenir à la période symbolique de la primitive Eglise, se rapprocher de l'époque de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie, de Tertullien; et l'exécution assez soignée de la sculpture conviendrait aussi à la fin du second siècle.

N° 5. Cippe arrondi à son sommet et formant une niche, où se présente un personnage vêtu du saie gaulois. Le visage est en partie fruste. De la main droite il tient un objet assez semblable à une outre; de la gauche, un espèce de bouclier rectangulaire. Au-dessous est une ouverture avec l'urne funéraire.

Cette tombe provient de Soulosse (en Lorraine), et est déposée au musée de Nancy. Elle est bien évidemment païenne.

Nos 6, 7, 8, 9, 10. Série de tombes en forme de prisme triangulaire curviligne. La base de la face antérieure est percée par un trou, qui correspond à une cavité faite dans l'intérieur du bloc pour y recevoir les libations et le vase cinéraire. La hauteur est de 1 mètre, sur 0^m,60 de long, et 0^m50 d'écartement à la base. La baie destinée aux libations a généralement 0^m,10 à 0,20 d'ouverture, et ressemble à l'entrée d'un four.

Le bloc n° 6 représente le soubassement d'un tombeau avec une double ouverture servant aux libations. A droite sont deux pierres, dont l'une était taillée en forme de prisme triangulaire, et était posée sur l'espèce d'auge dont nous venons de parler, et dont l'autre affecte la forme d'un *menhir*, ou pierre dressée.

N° 7. Soubassement d'un tombeau, où l'on aperçoit la cavité pratiquée pour les libations.

N° 8. Plusieurs débris de tombeaux.

N° 9. Tombeau dont la face antérieure présente la cavité servant aux libations. Derrière est une représentation du même genre, ainsi que le numéro 10.

C'était tout un cimetière caché sous les arbres de la forêt du Drey-Heiligen, qui domine la vallée de la Boerembach, dans le canton de Walscheid, non loin de l'ancienne limite du département de la Meurthe. M. Louis Benoit l'avait visité et en avait fait la description avec planches[1]. Malheureusement, il ne reste plus rien de ces intéressants débris, qui marquent des coutumes gauloises particulières. M. Louis Benoit avait examiné là d'autres monuments, dont la face antérieure était décorée de la rouelle gauloise, de croissants, d'étoiles, de niches avec bustes, d'ornements assez variés, d'invocations aux dieux mânes, d'inscriptions en lettres majuscules, en écriture cursive, et quelquefois en caractères qui paraissent étrangers à la langue latine.

Planche XIII, page 344. Sarcophage chrétien d'Arles.

La planche supérieure a été réunie par le photographe à celle qui représente la face antérieure du monument. Nous en avons donné la description (p. 333) d'après M. Edmond Le Blant[2]. Nous avons remarqué que M. Otto Hirschfeld, l'habile épigraphiste allemand, affirme qu'il n'est pas postérieur au IIIe siècle. Il serait probablement de l'un de ces intervalles d'accalmie qu'il y avait à l'époque des persécutions, peut-être du règne des deux Philippe, qui témoignaient de la bienveillance pour le christianisme (245 à 249). C'est le temps où les symboles sont encore pleinement en usage parmi les fidèles. La jeune *Hydria Tertulla* est représentée tenant une colombe qui becquète une grappe de raisin : c'est l'emblême de l'Eucharistie. On ne saurait d'ailleurs douter qu'il ne s'agisse là d'une chrétienne.

Les détails de la sculpture, la richesse des portiques, annoncent que cette jeune fille appartenait à une famille de haut rang, et qu'elle pouvait bien être proche parente d'Axius Aelianus, qui remplit d'importantes fonctions sous le règne d'Alexandre Sévère (222-238), puisque ce nom (Axiæ Aelianæ) est reproduit sur l'épitaphe.

---

1. Louis Benoit, *Notice des Antiquités du département de la Meurthe et des cimetières de la période gallo-romaine*, Nancy, 1862, in-12, p. 3-7 et planche III. (Bibliot. nat., catalogue. Lj^8-171.)
2. Edmond Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, in-4°, Paris, 1878, p. 25, n° XVIII; planche XIII. La partie supérieure n'est pas dans la planche de M. Le Blant.

28. — SAINT IRÉNÉE ET LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE DE LYON.

CHAPITRE I

L'ÉGLISE DE VIENNE PARAIT AVOIR ÉTÉ LA MÈRE DE CELLE DE LYON [1]

Sommaire. — Saint Crescent, disciple de saint Paul, s'était fixé à Vienne vers l'an 60. — Il travaillait à la fois à évangéliser Vienne et Lyon. — Les chrétientés de ces deux villes n'en faisaient apparemment qu'une sous saint Zacharie et saint Martin, avant saint Pothin. — Il paraît bien que l'évêque martyr saint Zacharie est désigné dans la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon. — Adon avait des renseignements précis de l'antiquité pour affirmer que saint Zacharie fut martyrisé sous Trajan. — Rufin, Adon, Usuard, n'avaient pas l'idée que Zacharie pût être le prêtre juif, père de saint Jean-Baptiste. — Cette antiquité de l'Église de Vienne est confirmée par les inscriptions chrétiennes — par celles de *Marcella*, de *Gratia*, qui sont apparemment du IIe siècle — par celles de *Valeria Julia*, de *Commia Severina* — par d'autres du Ier ou du IIe siècle, qui portent des représentations de coupes et de palmes. — Celle de *Julia Scholastica*, qui est du Ier siècle, semble annoncer aussi une chrétienne, quoiqu'il subsiste des doutes.

Lorsque saint Paul avait laissé son disciple saint Crescent à Vienne, au moment de son départ pour l'Espagne, ou qu'il l'avait chargé d'y aller prêcher l'Évangile, cette ville ne faisait qu'un avec Lyon. Claude les avait réunies dans une même colonie romaine, qui s'appelait *Claudia colonia copia* (*Colonie de Claude, abondance de la Gaule*). Cet empereur avait donné son nom à Lyon parce qu'il y était né. Mais elle fut brûlée sous Néron, en 59, par le feu du ciel, et rebâtie par les largesses de ce prince.

Était-ce un peu après cet incendie, et avant que Lyon fût entièrement reconstruite, que le disciple de saint Paul vint évangéliser Vienne? On a lieu de le penser. Robert d'Auxerre affirme, dans sa Chronique, « que l'apôtre, après avoir été retenu en prison à Rome pendant deux ans, se rendit en Espagne, et envoya Trophime prêcher à Arles et Crescent à Vienne [2] ». Or, d'après les calculs les plus généralement suivis, la captivité de saint Paul dura de la fin de l'année 57 à la fin de l'année 59. Alors, c'est en 60 qu'il serait venu à Arles et à Vienne, s'il passa par la Gaule pour aller en Espagne. Lyon était en ruines. Il chargea saint Crescent de rester à Vienne, et de travailler à la conversion des habitants de Lyon, qui n'étaient pas éloignés. C'est ainsi que Vienne eut longtemps la préséance sur sa voisine, comme on le voit dans la lettre des chrétiens de ces deux villes à leurs frères d'Asie, sur les martyrs de la persécution de Marc-Aurèle.

Il n'y eut d'abord qu'un évêque pour les deux chrétientés naissantes. Après saint Crescent, ce fut saint Zacharie, qui fut martyrisé sous Trajan, et fut à Vienne l'objet d'un culte qui est immémorial. Il paraît bien que c'est lui qui est désigné dans la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie, comme ayant donné un grand exemple de générosité dans son martyre. Il y est dit :

Οὐέττιος Ἐπάγαθος... πλήρωμα ἀγάπης τῆς πρὸς τὸν Θεὸν καὶ τὸν πλησίον κεχωρηκὼς οὗ καὶ ἐπι τοσοῦτον ἠκρίβωτο ἡ πολιτεία, ὡς, καίπερ ὄντα νέον, συνεξισοῦσθαι τῇ τοῦ πρεσβυτέρου Ζαχαρίου μαρτυρίᾳ [1].

Vettius Epagathus... immensa quidem charitatis copia erga Deum simul et proximum exuberans, qui adeo districtam ac severam vivendi rationem instituerat, ut, quamvis juvenis, Zachariae tamen senioris elogio æquaretur. (Traduction de Rufin).

On ne saurait appliquer ce passage au prêtre juif Zacharie, qui ne fut pas martyr : ici il est question d'un martyr — Ζαχαρίου μαρτυρίᾳ — et d'un martyr qui avait été un prodige d'amour envers le prochain, à tel point qu'aux yeux de l'auteur de la lettre, on ne pouvait comparer le jeune Epagathus à aucun modèle plus accompli.

Tout cela ne peut convenir au prêtre juif Zacharie : non seulement il ne fut pas martyr, mais il ne se signala aucunement par son amour du prochain, et d'ailleurs il est désigné dans les Septante par le mot ἱερεύς, tandis que la lettre emploie le terme de πρεσβυτέρος, qui pouvait signifier évêque. Il serait étrange qu'un chrétien, ami des martyrs, fût allé choisir un prêtre juif pour l'idéal de la générosité et de la charité la plus haute, à laquelle ait pu atteindre un jeune martyr. Cela ne paraît pas possible.

1. M. A Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne;* in-8, Lyon, 1876, etc., t. I, II, III.
M. Otto Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ;* in-fol., Berolini, 1888 : *Vienna*, p. 223 à 269.

2. « Post biennium relaxatus (a custodia) Paulus Hispaniam petit; et Arelatem Trophimum, Viennam vero Crescentem ad prædicandum misit. » (*Chronologia Monachi Altissiodorensis aburbe condita ad annum* 1211. Petit in-4°, Trecis, 1608; fol. 33. — Bibliot. nat., Inventaire, n° 3080 $\frac{G}{988}$).

1. Eusebii, *Historiæ Eccl.*, lib. V, cap. I. — Migne, *Patrol. græc.*, col. 411-414.

D'un autre côté, ce prêtre ou cet évêque Zacharie, si digne d'admiration, ne paraît pas dans la suite des tourments auxquels sont livrés es chrétiens. Apparemment il n'était pas au milieu d'eux, car il n'eût pas été passé sous silence, lui le héros que l'on pouvait à peine égaler.

Alors il est naturel de penser qu'il s'agit de l'évêque de Vienne, Zacharie, martyrisé précédemment, et devenu l'objet d'une profonde vénération parmi les fidèles de Vienne. Il avait été disciple de saint Crescent, auquel il avait succédé, et avait pu mourir dans les supplices pendant la persécution de Trajan. Après lui, la chrétienté de Lyon aurait eu encore pour évêque saint Martin de Vienne; puis, ayant grandi, elle eut saint Pothin, envoyé apparemment par saint Polycarpe dans les Gaules.

La lettre adressée aux chrétiens d'Asie revient encore sur la comparaison du jeune Epagathus avec Zacharie : c'est pour dire qu'il eut, comme lui, la plénitude de la charité, et de la charité envers ses frères.

Ἔχων δὲ τὸν Παράκλητον ἐν ἑαυτῷ, τὸ πνεῦμα, πλεῖον τοῦ Ζαχαρίου. Ὁ διὰ τοῦ πληρώματος τῆς ἀγάπης ἐνεδείξατο, εὐδοκήσας ὑπὲρ τῆς τῶν ἀδελφῶν ἀπολογίας; καὶ τὴν ἑαυτοῦ θεῖναι ψυχὴν [1].	Ille vero habens in se advocatum pro nobis Jesum, hoc nomine meruit honorari; sancti presbyteri Zachariæ, qui ergo sanctos plenitudinem charitatis ostenderat secutus exemplum. (Traduction de Rufin).

Les vieillards avaient pu connaître ce vénérable évêque Zacharie, dont leurs pères leur avaient raconté les vertus et le martyre. Son souvenir était encore vivant à Vienne et à Lyon. Le rappeler, c'était tout ce qui était le plus capable de causer de l'impression.

Rufin, Adon, Usard, n'ont pas l'idée qu'il s'agisse de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. Adon, dans sa Chronique, dit « que saint Crescent fut le premier évêque de Vienne, où il resta quelques années; qu'après lui, ce fut saint Zacharie, qui parvint à un grand âge et fut martyrisé sous Trajan; et ensuite saint Martin, qui avait été disciple des apôtres [2].

Il avait trouvé ces indications dans les archives de son église de Vienne : il ne les inventait pas. Quand on compose une chronique, on a de vieux documents sous les yeux; on ne se livre pas aux fantaisies de l'imagination, comme les hagiographes ayant à orner des grâces du style une vie de saint, ou des récits de miracles, autour desquels l'imagination populaire a déjà multiplié les inventions. D'ailleurs, il est d'accord avec le petit martyrologe romain et avec le vénérable Bède, qui font de saint Crescent, honoré le 27 juin, le disciple de saint Paul [1]. Le martyrologe de saint Jérôme place le lieu de son martyre en Espagne [2], c'est-à-dire en Gallice, où il serait, sans doute, allé à la suite de l'apôtre son maître. Ceci est harmonie avec la Chronique d'Adon, qui ne fait séjourner saint Crescent à Vienne que quelques années.

Lorsque les rivalités entre les églises à propos de la primauté d'honneur et de rang furent devenues très vives, Lyon ne tenait pas à faire ressortir la personnalité de saint Zacharie, qui avait été son premier évêque après saint Crescent, mais qui reportait l'antiquité de l'église de Vienne plus haut que celle de Lyon. Elle le laissa dans l'ombre, car il était bien un peu gênant; elle revendiqua l'honneur d'être la plus ancienne, en faisant commencer son histoire à peu près uniquement à saint Pothin.

Assurément les détails du martyre de saint Zacharie ne peuvent être garantis; les légendes merveilleuses y ont passé. Mais il en est tout autrement des renseignements substantiels de la Chronique d'Adon.

Les vieux monuments chrétiens de la ville de Vienne la montrent digne de ce premier rang. Parmi les tombeaux et les épitaphes du I^er^, du II^e^ et de la première moitié du III^e^ siècle, on en peut signaler plusieurs qui ont des marques sérieuses de christianisme; et, si l'on n'a pas toujours l'évidence absolue pour chacun d'eux pris en particulier, ils offrent, dans leur ensemble, une somme d'indices qui ne permet pas de les rejeter tous en bloc.

D'abord une catégorie d'inscriptions tumulaires présente des expressions uniquement consacrées par le langage de l'Église, ou très rarement employées chez les païens. Ce sont : *mulier ou conjux sanctissima; pudicissima femina.* Les premiers fidèles se donnaient le nom de saints; le mot se retrouvait naturellement sur leurs tombeaux; mais il n'était point usité parmi les païens; *pudicissima femina*, ou son

1. Eusebii, *Historiæ Eccl.*, lib. V, cap. I. — Migne, *Patrol. græcæ*, col. 412.)

2. « Sub quo etiam imperatore (Trajano) gloriosissimus senex Zacharias, Viennensis ecclesiæ episcopus, martyrio coronatur. Nam primus Crescens, discipulus apostolorum, Viennæ aliquot annos resedit; quo ad Galatiam reverso, tertius Martinus episcopus et discipulus apostolorum, Viennæ resedit. » (Adonis, *Chronicon*, ætas VI^a^. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 81.)

1. « XXVII^a^ *Junii.* Apud Galatiam, beati Crescentis episcopi, discipuli S. Pauli. » (Bedæ, *Martyrologium.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 957.)

2. « XXVII^a^ *Junii.* In Hispania, Crescentis, Juliani, etc. » (*Martyrologium Hieronynianum.* — D'Achéry, *Spicilegium*, t. II, p. 13.)

équivalent *castissima*, l'était fort rarement. Si cette louange put être quelquefois donnée aux matrones romaines, elle n'en reste pas moins toute chrétienne. D'habiles antiquaires, notamment M. Hirschfeld, pensent que des expressions de ce genre ressentent trop l'inspiration chrétienne, pour ne pas indiquer à peu près certainement des tombeaux chrétiens. Telle est la suivante :

D ☧ M.
ECCIAE
MARCELLIĪ. F
MARCELLÆ
DEF . ANN . XXII
Q . VÉRATIVS
DECIDIÁNVS
CONIVG . SANCTS
ET M . ECCIVS
MARCELLVS
SORÓRĪ KARISS[1].

Elle est apparemment du IIe siècle. Elle donne la filiation de Marcella, ce qui est une marque de très haute antiquité. Les plus anciens auteurs, notamment Homère, désignent toujours les personnages par le nom de leur père. On y remarque aussi des lettres marquées d'un accent. M. Allmer affirme que cette coutume ne fut guère postérieure à Trajan, tout au plus descendit-elle quelquefois jusqu'au règne d'Antonin[2].

Celle-ci a également la louange *sanctissimæ*, et semble aussi se rapporter au IIe siècle à cause de la filiation, qui est indiquée comme dans les vieux auteurs grecs. Elle est perdue et n'est pas complète :

D . M .
AG ... FI GRATIÆ
SANCTISSIMÆ
IDE ... LIRO ... RO
GRATIVS GRATVS
DIN ... D ...
GRATIA GRATA
GRATTIA GRATIÆ
FILIÆ
PATRI PIISSIMO[3]

L'une de ce genre n'a pas le signe païen D. M.

VALERIÆ . IVLIÆ
DEFVNCT . AN . XVIII
M . VIII . D . XXV
VALER . HERMOGENES
FILIÆ . DVLCISSIM
ET . ATTICVS . COIVGI
SANCTISS
ET
INCOMPARABILI[4].

On en voit plusieurs autres avec l'éloge *sanctissima* ou *honestissima*, dans M. Allmer, t. II des *Inscriptions antiques de Vienne* (p. 494, n° 300 (inscription grecque) — p. 508, n° 317 — *Juliæ Severinæ matronæ honestissimæ.*)

La suivante donne à la défunte l'éloge d'une femme *très complaisante et très chaste — obsequentissimæ ac pudicissimæ feminæ.* — Elle est sur une table de pierre. Elle était renfermée dans un encadrement de moulures accostées d'appendices où se voyait le D. M.

L'âge paraît encore se rapporter au IIe siècle ou au commencement du IIIe, car les trois noms de l'époux sont encore selon l'ancien système d'appellation des Romains, lequel avait, pour ainsi dire, entièrement disparu à l'avènement de Constantin[1].

COMMIÆ SEVERINÆ
D. OBSEQVENTISSIMÆ AC PVDI M.
CISSIMÆ FEMINÆ L. TERTINI
VS SEXTVS MARITVS ET SIBI VIVS
ET SVB ASC DEDIC[2]

Mais, dira-t-on, la plupart de ces épitaphes portent l'emblème de l'idolâtrie DIIS MANIBVS. N'est-ce pas une raison de les croire païennes? Non. La terreur causée par les massacres de Marc-Aurèle et de Septime Sévère empêchait les chrétiens de s'afficher au grand jour, et de s'exposer aux dénonciations de la police impériale. Ils ne faisaient pas plus difficulté qu'à Lyon d'avoir des tombes marquées du signe des *Dieux Mânes*. C'était une coutume des ancêtres, à laquelle un grand nombre n'attachaient, sans doute, pas d'importance. Ils la gardaient sans y faire attention, et sans croire, pour autant, faire acte d'idolâtrie. Ne pouvant même se trahir auprès des sculpteurs qui continuaient leur ouvrage sans distinction de personnes, ils s'attachaient à faire graver les noms de leurs défunts et quelquefois un mot d'adieu, ne demandant pas que rien fût effacé sur les tombes préparées d'avance. Le *Diis Manibus* ne peut avoir beaucoup de signification pour empêcher les épitaphes d'être chrétiennes, dans le temps des terreurs de la persécution, puisqu'on le voit à Marseille, sur un tombeau de vierge de la période du triomphe de l'Évangile :

D. M.
HIC IACET VIRGO FIDELIS VLPIA
DOMENE .....[3]

Une seconde catégorie de pierres tumulaires

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis : Vienna;* — N° 1956. Cippus litteris bonis.
2. A. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, in-8°, 1876, t. II, p. 528.
3. *Ibid.*, t. II, p. 508, n° 311.
4. *Ibid.*, t. III, p. 32, n° 372 (Inscription perdue).

1. Voir là-dessus la dissertation de M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, etc., t. I, p. 133.
2. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, t. II, p. 488, n° 295.
3. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ : Massilia*, n° 490.

de Vienne, qui paraissent marquées du cachet du christianisme, ce sont celles qui sont ornées de symboles fréquemment employés ailleurs pour figurer la foi chrétienne, ou les usages eucharistiques. On y remarque des représentations de coupes et de palmes; les coupes sont généralement au-dessus de l'inscription, et les palmes au milieu ou à la fin. Sur celle de LVCRETIA se voient deux coupes. Leur signification est alors plus intentionnelle; et il est à croire qu'elles sont le symbole de l'Eucharistie, comme celles des cippes chrétiens de la Lorraine et de la Bourgogne. Assurément cela n'est pas aussi manifeste que pour le tombeau de la Lorraine, où le défunt tient d'une main une ancre et de l'autre un calice, ni que pour ceux de la Bourgogne, où les calices sont à côté d'un *volumen* à demi déroulé de l'Évangile; mais le symbole, étant très accentué, fait, selon toute apparence, allusion à l'Eucharistie à Vienne comme en Lorraine. C'est une épitaphe du IIe siècle ou de la fin du Ier. Les trois noms donnés au frère de la défunte sont encore selon le vieux système d'appellation des Romains, qui avait à peu près entièrement disparu sous Constantin. La beauté des lettres se rapporte à la même antiquité, ainsi que les accents. S'il reste un doute sur la destination chrétienne de l'épitaphe, à cause de DIIS MANIBVS, il n'est pas bien fondé, car un assez grand nombre de tombeaux chrétiens de Lyon portent ce signe païen.

Patera — luna — patera
DIIS MANIBVS
LVCRETIA
CRATISTES
L. LVCRETIVS
ALCIMVS
FRATER[1]

Une de ce genre n'est surmontée que d'une seule coupe. Elle peut appartenir encore à une chrétienne, quoique cela soit douteux.

Elle est sur une grande colonne quadrangulaire, à un kilomètre et demi de Vienne, au cimetière de Saint-Pancrace[2].

D. patera M
MEMORIAE. AETERNAE
SOCCHIAE. ENNEANIS
DVLCISSIMAE. ET. SVPER. AE
TATEM. INGENIO. NOBI
LISSIMO. QVI. VIXIT... etc.

Parmi celles qui sont ornées de palmes, et qui ont une très grande signification, l'on peut remarquer surtout celles de PRONIVS, qui en a deux. Le cippe n'est pas entièrement conservé; mais il n'avait pas le D. M et les lettres, selon M. Hirschfeld, sont du Ier siècle.

Il a été transporté à Lyon.

PRONIVS 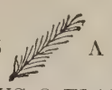 A
STVS Q FLAM

Celle de SAPRICIVS est accompagnée du D. M. et est moins caractéristique que la précédente; mais le D. M. peut être attribué aux terreurs causées par la persécution, ou à l'habitude qu'avait le sculpteur. Elle est encore probablement chrétienne :

cippus — ET. QVI'EI
AE'ERNÆ
LVCILI. METROBI
SIGNO. SAPRICI
STATOR. CIVITATIS
VIXIT... [2].

Il y en a une du Ier ou du IIe siècle, qui porte aussi une palme, et qu'on aurait lieu de ne pas considérer comme chrétienne, si le terme AMANTIÆ avait une signification blessante pour la pudeur; mais il n'en est rien. *Signo amantiæ* signifie simplement que TERTINIVS donne un signe d'affection à son épouse; et non qu'ATTICA était dans une situation irrégulière, et avait vécu dans le désordre. La palme pouvait lui convenir comme emblème du bonheur céleste. M. Hirschfeld juge que les lettres, bien formées, sont du Ier ou du IIe siècle.

VALERIAE ATTICAE
D. SIGNO. AMANTIAE M.
L. TERTINIVS. SEXTVS
CONIVGI. ET. S. A. D.[3]

A Vienne, comme à Lyon, les chrétiens connaissaient la signification de la palme. Ils avaient eu leurs martyrs de bonne heure. Ils aimaient ce symbole, comme on l'aimait aux catacombes. Il est rare sur les tombes certainement païennes.

Mais celle qui a le plus exercé la sagacité des antiquaires, est celle de IVLIA SCHOLASTICA, la jeune écolière de sept ans, qui paraît bien avoir été chrétienne et qui mourut au Ier siècle.

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ : Vienna*, n° 1978.
2. HIRSCHFELD, *Ibid.*, n° 1941.

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis : Vienna*, n° 1876. Fragmentum marmoreum, litteris optimis sæculi primi.
2. *Ibid.*, n° 1920.
3. *Ibid.*, n° 2021. Cippus litteris magnis et bonis sæculi primi vel secundi. In museo.

Les signes païens y font défaut; cependant ils étaient sur les tombeaux des enfants de cet âge, aussi bien que sur les autres. Elle se distingue par un mot grec ΙΛΑΡΕΙ, que l'on a pris pour une épithète du même sens que l'adjectif latin *hilaris*. Il paraît bien difficile de supposer que ce changement de langue et d'écriture n'ait pas une cause particulière. Si l'on voulait simplement exprimer l'idée de *hilaris*, le terme latin se présentait de lui-même à la pensée. Pourquoi ne l'eût-on pas employé? On voulait dire autre chose. N'était-ce pas le verbe grec ἵλαρεῖ, un peu irrégulièrement écrit, et venant de ἱλαρεύομαι, *se réjouir*; ou de ἱλαρόω, *réjouir*, pris dans le sens neutre? Il aurait signifié *réjouis-toi*, et eût été un souhait de bonheur, une *acclamation*, comme on en remarque en grec sur des épitaphes latines de Lyon, d'Arles, et du midi de la Gaule. Sur une inscription latine de Lyon, se voit ὑγιαίνε (porte-toi bien) [1] — sur une d'Arles, εὐπλοεῖ (fais une heureuse navigation) — sur d'autres, χαῖρε (adieu) [2]. Ces expressions se trouvent écrites à côté des lettres latines et n'y sont pas liées. C'est ainsi que ἵλαρεῖ devrait être considéré; car s'il était lié avec l'ensemble de la phrase, il serait embarrassant pour QVAE, qui vient ensuite.

Elle porte dans ses caractères son cachet d'antiquité.

IVLIAE ⌂ FELICISSIMAE
SCHOLASTICAE ⌂ ΙΛΑΡΕΙ
QVAE ⌂ VIXITAN VII ⌂ M ⌂ VI
P ⌂ IVL ⌂ P ⌂ F ⌂ GAL. FELIX ET ⌂ IVL
NOVELLA ⌂ PARENTES ⌂ FIL.
DVLCISSIMAE ⌂ Ƭ ⌂ SIBI ⌂ VIVI
FECERVNT ⌂ Ƭ ⌂ SVB. ALCIA ⌂ DEDICAVERVNT

M. Hirschfeld, *Vienna*, n° 1918. Tabula longa, litteris optimis sæculi primi altis, v. 1 cent. 13. Translata in museum Lugdunense.

Ainsi la chrétienté de Vienne affirme son existence dès la fin du Ier siècle, et va grandissant au IIe et au IIIe. Elle n'avait pas représenté sur ses *cippes* funéraires des personnages avec les insignes de leur profession, ou les marques, les ustensiles de leur industrie et de leur travail habituel, comme on les voit sur ceux de la Lorraine et de la Bourgogne. Mais elle a laissé encore des symboles qui rappellent bien le goût du symbolisme, si ordinaire au temps de saint Justin et de saint Clément d'Alexandrie : des coupes, figure de l'Eucharistie; des palmes, figure de la victoire sur le mal et des récompenses célestes. Il est naturel que ces emblèmes soient assez souvent accompagnés de quelques marques de paganisme, à cause des terreurs entretenues si longtemps parmi les proches ou les amis des martyrs, par les exterminations des bourreaux de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. Les classes élevées sont là, représentées en assez grand nombre; et l'on juge combien les classes inférieures fournissaient plus de chrétiens.

1. De Boissieu. *Les Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, p. 151 : Épitaphe de Felicia Mina, qui est chrétienne.
2. Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, 1807, in-12. Atlas in-4°, planche LIX, n° 8.

CHAPITRE II

DANS QUEL ÉTAT FUT LA CHRÉTIENTÉ DE LYON DEPUIS LA FIN DU Ier SIÈCLE A LA FIN DU IIIe, D'APRÈS LES TOMBES ET LES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES [1].

Sommaire. — Les deux épitaphes de Nobilis et de Julia Adepta, de la fin du Ier siècle, sont chrétiennes. — Celle de Claudia Suavis ne paraît guère moins ancienne. — Une nombreuse catégorie d'épitaphes contient des expressions et des idées qui ne peuvent convenir qu'au christianisme, et, par conséquent, sont chrétiennes. — Celle de Felicia Mina. — Celle de Caius Valerius Sacer est douteuse. — Un grand nombre portent le signe païen D. M. et sont cependant chrétiennes, à cause des expressions et des symboles du christianisme qu'elles contiennent. — Telles sont celles de *Lutia Anthis*, celle de l'épouse de *Marcianus*, celle de *Marcelline*, qualifiée *d'âme très sainte*, celle d'*Agathyrsus*, qui vécut sans souillure, *sine macula*. — Plusieurs sont ornées de palmes — M. de Rossi a constaté que des tombes avaient été faites par des païens, et conservaient aux catacombes des marques d'idolâtrie plus ou moins dissimulées. — Deux inscriptions en l'honneur de Mithra donnent lieu de penser que les sectateurs de ce dieu contribuèrent à exciter davantage la haine des persécuteurs contre les chrétiens.

Lyon a-t-il des monuments qui fassent connaître des familles chrétiennes de la fin du Ier siècle, et qui montrent leur accroissement et leur importance au IIe et au commencement du IIIe? Oui, des tombeaux et des inscriptions suppléent au silence de l'histoire, et apportent quelque lumière sur cette chrétienté naissante avant saint Pothin. S'ils apprennent peu de chose sur l'organisation qu'elle pouvait avoir, ils indiquent d'où venaient quelques-uns de ses principaux membres, et dans quel endroit semblent s'être tenues les premières assemblées des fidèles. Même plusieurs, qui paraissent être du IIe et du IIIe siècle, portent la marque des terreurs causées par les égorgements des bourreaux de Marc-Aurèle et de Septime Sévère, et

1. A. Allmer, *Le Musée de Lyon*, 3 vol. in-8°, Lyon-Paris, 1890-92.
M. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, Lyon, 1846-54.
Symeoni (Gabriel), *L'Origine et li Antichita di Lione*, in-4°, resté en manuscrit à Turin. Une copie est à la grande bibliothèque de Lyon, n° 1302, provenant de la bibliothèque Costes.
Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, in-4°, Paris; t. I : *Lyon*.

des mesures de prudence auxquelles recouraient les chrétiens. Les deux premières épitaphes que l'on ait à signaler, sont d'autant plus précieuses qu'elles sont datées, et surmontées de symboles chrétiens, qui en déterminent absolument le caractère. Les noms indiqués attestent qu'un noyau de chrétienté était déjà formé à Lyon avant la fin du Ier siècle. Comme les deux églises de Vienne et de Lyon n'en faisaient qu'une, saint Zacharie et saint Martin, les deux successeurs de saint Crescent sur le siège de Vienne, venaient visiter la communauté voisine; et celle-ci se rendait auprès d'eux pour les entendre, et prendre part aux cérémonies saintes. Les prêtres n'étaient pas assez nombreux pour résider d'abord dans les deux villes à la fois.

Ces deux inscriptions sont sœurs. Elles furent composées et ornées de la même façon, et portent des noms communs à l'une et à l'autre. Elles sont en mémoire de NOBILIS et de IVLIA ADEPTA, son épouse. Syméoni (Gabriel), pendant son séjour à Lyon, vers 1555, composa l'ouvrage *l'Origine et li Antichita di Lione*, in-4°, resté en manuscrit à Turin, mais dont une copie a été prise avec soin, et est maintenant déposée à la grande bibliothèque de la ville de Lyon (n° 1302). L'épitaphe de *Nobilis* se trouvait au temps de Paradin, aux fossés de Saint-Vincent Hors-les-Murs. Bellièvre, Spon, Colonia, la placent dans la cour d'une maison de la rue Longue, qui était autrefois l'Hôtel de Ville[1]. Celle de Julia Adepta, qui était de la même forme, de la même grandeur et en caractères semblables, et, sans doute, avec les mêmes ornements, n'a été signalée que plus tard, « au jardin de Messieurs Mascrony, dit Spon, à cette belle maison rouge de Bellecour, où le roi logea, quand il fut à Lyon en 1659[2]. »

Les voici d'après M. de Boissieu :

XXXVI. NOBILIS TIB.
CAESARIS AVG
SER. AEQ. MONET.
HIC ADQVIESCIT.
IVLIA ADEPTA CONLVX
ET PERPETVA FILIA D. S. D.

XXXVII. IVLIA ADEPTA
HIC ADQVIESCIT.
L. IVLIVS CVPITVS
MATRI ET SODALES
DE SVO ET PERPETVA
D. S. D. FIL.

Malgré des controverses auxquelles ont donné lieu deux mots, il paraît bien qu'on doit lire ainsi :

NOBILIS TIBERII CAESARIS AVGVSTI SERvus AEQuator
MONETae HIC ADQVIESCIT IVLIA ADEPTA CONIVX
ET PERPETVA FILIA De Suo Dedit.

Quelques-uns lisent SERvator AEQuitatis MONETae, pour éviter d'avoir TIBERII SERvus. Mais *servus* est la lecture la plus naturelle; et probablement c'était un certain sujet de gloire d'avoir été esclave d'un empereur. Le sens varie un peu selon que l'on adopte l'une ou l'autre version. Dans un cas *Nobilis* aurait été contrôleur de la monnaie; dans l'autre, employé au contrôle de la monnaie. On peut traduire :

Ici repose Nobilis, esclave de Tibère César Auguste, contrôleur de la monnaie. Son épouse Julia Adepta et sa fille Perpétue lui ont élevé ce monument à leurs frais.

Ici repose Julia Adepta, Lucius Julius Cupitus et ses compagnons ont élevé ce monument à une mère, ainsi que sa fille Perpétue [1].

Les ornements sont représentés sur notre planche XIV, n° 1, page 377, d'après le dessin de Syméoni, qui les avait vus.

On a beaucoup disserté sur ces deux inscriptions, qui se confirment l'une l'autre, et qui offrent, sous la forme la plus régulière et la plus satisfaisante, les deux plus anciens monuments connus de la foi chrétienne dans les Gaules, car ils sont de la fin du Ier siècle. Leur antiquité même a fourni une objection pour les récuser comme appartenant à des fidèles de Lyon. Il n'y a cependant aucune invraisemblance à admettre qu'un esclave de Tibère ait pu s'affranchir, dans un âge peu avancé, venir à Lyon, trouver des protecteurs et devenir contrôleur de la monnaie, puis embrasser le christianisme vers l'an LXX, trente ou trente-cinq ans après la mort de Tibère, et vivre encore vingt ans, jusqu'à l'an XC environ. Les apôtres et leurs premiers disciples avaient déjà opéré tant de conversions avant la mort de Néron, que Nobilis put bien se convertir aussi dans les dernières années de saint Pierre et de saint Paul.

La plus ancienne inscription chrétienne que M. de Rossi ait découverte aux catacombes, est de l'an LXXI, du 3e consulat de Vespasien [2]. Celle de Lyon pouvait être de vingt ou vingt-cinq ans plus récente. La beauté des caractères et de l'encadrement, l'exactitude de l'orthographe conviennent à cette date.

Non seulement les signes du paganisme font défaut, mais ceux du christianisme sont très positifs. Les mots HIC ADQVIESCIT, *ici repose*, devaient entrer dans la suite, avec une légère modification, dans le langage épigraphique des fidèles. Rien de plus fréquent sur les tombes des chrétiens à la fin du IVe siècle et au Ve que les expressions HIC QVIESCIT ou HIC RE-

1. Bellevièvre, *Lugdunum priscum*, 118.
2. Spon, *Recherche*, etc., p. 231.

1. De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, Lyon, 1816-54, p. 281.
2. VC. VESPASIANO III cos. — *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 1.

QVIESCIT. Les païens ne les prirent pas. Les exceptions que l'on cite sont extrêmement rares; peut-être une ou deux sur des milliers [1]. On voit, il est vrai, dans des épitaphes de la Gaule Narbonnaise, en particulier de Narbonne, QVIETI ET PACI, sur quelques tombeaux marqués de l'invocation aux *Dieux Mânes* D. M. La même observation s'applique aux inscriptions de Lyon. Mais on n'y voit pas les mots QVIESCIT ou REQVIESCIT. Peut-être aurait-on même lieu de supposer que des païens trouvèrent belle cette idée du repos et de la paix dans l'autre vie, et l'empruntèrent au christianisme.

Dans l'origine, lorsque les termes n'étaient pas encore fixés pour l'épigraphie chrétienne, on employa quelquefois ADQVIESCIT, qui porte avec lui sa marque d'antiquité. On a cité seulement huit épitaphes où il figure : les trois de Lyon que nous indiquons; deux autres, signalées par M. Allmer [2]; deux d'Arles, toutes apparemment chrétiennes; et une autre indiquée par Spon [3]. Si ce mot n'établit pas une démonstration rigoureuse de christianisme, il n'en est pas éloigné. Mais s'il restait encore ici des doutes, ils seraient levés par les symboles qui surmontaient l'inscription. Ce sont deux colombes se faisant face, et, entre elles, une petite fleur à cinq pétales, avec un ovaire très apparent. Deux colombes dans cette attitude se rencontrent souvent sur les tombeaux chrétiens. On en voit très rarement sur les tombeaux païens, et jamais elles ne sont ainsi disposées. Surtout la petite fleur qui les sépare mérite d'être prise en grande considération; car c'est exactement la fleur de la vigne. Les premiers chrétiens la faisaient figurer ainsi sur les verres historiés des catacombes. Elle est, par exemple, représentée dans Mamachi, sur un de ces verres au-dessus des corbeilles de pains que bénit le Sauveur [4], et complète avec ces pains la figure de l'Eucharistie. Elle est sur différents bas-reliefs des cimetières de Rome, comme un symbole qui se détache seul, et qui doit fixer l'attention. Elle a quelquefois six pétales, soit que le sculpteur ou le dessinateur ait ignoré que la fleur de vigne a quatre ou cinq et non six pétales, soit qu'il ait reproduit la fleur inexactement. Nous l'avons remarquée entre les doigts d'un petit enfant sur un bas-relief tumulaire de la Lorraine, apparemment chrétien. C'était une grappe de raisin que l'on mettait de préférence devant une colombe, pour signifier l'Eucharistie, ainsi qu'on le voit sur le tombeau de Hydria Tertulla, du musée d'Arles, sculpté apparemment au IIIe siècle [1]. Le symbole de la fleur de vigne était le même. Il était plus caché aux infidèles, et parlait aussi bien de l'Eucharistie aux initiés.

Ce qui vient encore confirmer ces conclusions, c'est qu'il y avait à Lyon deux inscriptions de ce genre et de la même époque : celle de *Nobilis* et celle de *Julia Adepta*. Les symboles dont elles étaient surmontées ne pouvaient être que l'expression d'une idée commune à toute une caste, et non le résultat d'une fantaisie particulière.

Elles annoncent déjà plusieurs familles présentes à Lyon avant la fin du Ier siècle : la famille de *Nobilis* et de *Julia Adepta;* celles de leur fils *Julius* et de leur fille *Perpetua*, et, en outre, plusieurs autres désignées implicitement par les *sodales,* qui étaient des membres d'une même corporation, sans doute de la corporation des monnayeurs, ou peut-être de la communauté des fidèles de Lyon. Quoique le mot *sodales* n'ait probablement rapport qu'à la corporation des monnayeurs, il faut que plusieurs d'entre eux aient appartenu au christianisme, pour contribuer à l'érection d'une tombe dispendieuse, ornée de sculptures et de symboles, dont le sens est évidemment chrétien.

Mgr de Boissieu fait remarquer que ces pierres tumulaires ont été dans la ville actuelle, à l'endroit où fut apparemment le centre des plus anciennes réunions de l'Église naissante..... et où les étrangers, les esclaves, la population nomade, échappaient le plus facilement à la surveillance et aux persécutions.

Une troisième inscription du genre des deux

1. Le héros du *Satyricon* de Pétrone veut qu'on inscrive sur son sépulcre : *C. Pompeius Trimalchio Maecenatius hic requiescit.* Le Satyricon est une œuvre de *Petronii Arbitri.* L'on pense généralement qu'il s'agit de Pétrone, qui mourut en 66, honoré de la faveur de Néron. Mais il y eut plusieurs Pétrone, et il ne serait pas impossible que cette œuvre licencieuse ne fût pas de lui, quoiqu'elle soit digne de sa débauche effrénée.

2. *Le Musée de Lyon*, t. III, p. 43 et 44.

3. Nous avons donné plus haut les deux inscriptions funéraires d'Arles contenant *adquiescit.* Voici celle de Spon : « Julia Clara (Pilagri Fil.) Hic adquiescit. Secundum suos. » (*Recherche*, p. 237.)

4. Mamachi, *Originum et antiquitatum Christianarum lib. XX*, 4 vol. in-4°, Romæ 1751, t. III, tab. 7, p. 61 : *Vincentia in pace.* (Bibliot. nat., Inventaire, H-2,524).

Au-dessous est le Sauveur devant les sept corbeilles de pains crucifères. Plus bas, sur une autre face du tombeau, est la fleur à cinq pétales et à ovaire proéminent.

— La fleur est encore sur la table funéraire, X, p. 72, n° 2, nos 5-6, mais elle a six pétales.

1. Voy. notre planche XIII, p. 344.

précédentes, mais un peu moins ancienne, renferme aussi le mot ADQUIESCIT.

CLAVDIA SVAVIS COLONOR LIB. HIC ADQuiescit ANN XXIIX : FLACCVS CONI PIISSVMAE	Ici repose Claudia Suavis, affranchie de la colonie, morte à l'âge de 28 ans. Flaccus à son excellente épouse [1].

Cette jeune femme avait pris le nom de Claudia, parce que Lyon s'appelait la colonie de Claude, et qu'elle était une esclave affranchie de cette ville. L'épitaphe ne pouvait, par conséquent, être antérieure à Claude, « mais, dit M. Allmer, la forme des lettres tendant à la cursive, l'archaïsme *piissumæ*, ne permettent pas de la supposer beaucoup postérieure ». Elle pourrait être probablement des dernières années du I^er^ siècle.

Les raisons que l'on a de la croire chrétienne sont :

L'absence de tout signe du paganisme et le terme ADQVIESCIT, qui était en usage au I^er^ siècle parmi les fidèles de Lyon, et qui passa avec une légère modification dans la langue épigraphique de l'Église.

Parmi les épitaphes où les chrétiens commencent à exprimer leurs idées religieuses, et à dire à leur manière les vertus de leurs défunts, en sortant des banalités qui pouvaient aussi convenir aux idolâtres, il est juste de remarquer celle de *Felicia Mina*, dont l'original est perdu.

ΙΔΕΝΤΑΔΙ

BONAE MEMORIAE ET SPEI AETERNAE
SPIRITV QVOQVE INCOMPARABILI FE
LICIAE MINAE FEMINAE RARISSIMAE
CASTITATIS EXEMPLI ADFECTIONIS PLE
NAE ERGA OMNES HOMINES IVLIVS PRI
MITIVS DEC CCC AVG LVG CONIVCI INCOM
PARABILI QVAE VIXIT ANN XXXIII MENS V
DIES IIII SINE VLLA QVERELA SIBIQVE
VIVVS FECIT ET SUB ASCIA DEDICAVIT [2]

ΑΟΙΤΟΝΟΣ ΥΕΙΑΙΝΕ

Les marques de christianisme dans cette inscription sont d'abord les deux mots du commencement *Spei æternæ, à l'Espérance éternelle*, qui expriment nettement la vie future et immortelle de l'enseignement catholique, et tranchent avec les adieux terrestres des païens. Ils ne se rencontrent pas dans les épitaphes de ceux-ci.

Ensuite c'est la charité affectueuse de Felicia Mina envers tous les hommes. On sent là cette vertu de l'amour du prochain, quel qu'il soit, tant recommandée dans l'Évangile, et si généreusement pratiquée dans la primitive Église. Non seulement elle faisait dire aux païens à propos des fidèles : « Voyez comme ils s'aiment ! » mais elle faisait admirer à la cour des empereurs cette maxime : « Ne faites pas à d'autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même ! » Cet éloge surtout : *vixit sine ulla querela* est caractéristique. On en voit souvent dans ce genre sur les tombeaux des catacombes [1]. Il en est de même de *rarissimæ castitatis exempli* [2].

Les mots grecs Ὑγειαίνε λογγόγος, semblent être une formule d'adieu signifiant *adieu, vous qui êtes au port*. On n'est pas absolument fixé sur λογγόγος, qui est peut-être tiré de λογγών, *pierre servant à amarrer les vaisseaux*. Mais il y aurait au moins dans Ὑγειαίνε l'expression d'un souhait de bonheur. Cela répondrait aux vœux marqués sur les verres historiés des catacombes au II^e^ et au III^e^ siècle. *In Deo Vivas — In pace quiescas — In Eirene* (Soyez en paix !).

Dans l'origine, les emblèmes ou les marques de christianisme n'étaient pas très accentuées. L'on était au milieu des idolâtres ; on retenait encore de leurs usages et de leurs manières de parler. Cette tombe marquerait ainsi l'époque où le paganisme était encore tout à fait dominant, et où les chrétiens peu nombreux s'affichaient timidement sur leurs monuments, pour n'être pas reconnus de leurs ennemis, et pour l'être de ceux qui fréquentaient leurs assemblées. Elle n'avait pas le signe idolâtrique D. M ; elle n'avait que l'*Ascia*, qui n'est d'ailleurs pas païen. Il serait possible qu'elle fût du milieu du II^e^ siècle, ou au moins antérieure aux effroyables massacres racontés dans la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie. La consternation qui avait règné parmi les parents des victimes, et les dangers qu'ils couraient, les obligèrent longtemps à se dérober aux regards ; à laisser mettre des marques de paganisme sur leurs tombeaux. Il en fut de même au temps de la persécution de Septime Sévère, qui fut si terrible à Lyon, vers l'an 203.

Les mots grecs employés à côté des mots latins annonceraient bien aussi la même antiquité. C'est au milieu et à la fin du II^e^ siècle que le grec fut particulièrement en honneur dans l'Eglise de Lyon ; les prêtres, les diacres, envoyés de l'Asie par saint Polycarpe ; les fidèles venus de la Phrygie et des provinces évangélisées par saint Jean et par saint Paul, parlaient mieux cette langue que la langue

1. A. Allmer, *Le Musée de Lyon*, 3 vol. in-18, Paris, 1890-92, t. III, p. 49.

2. De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4° ; 1846-54. p. 151. — Les mots grecs sont rangés sur la même ligne que mots latins dans l'inscription.

1. On voit, par exemple, aux catacombes : *Vixit sine ulla lesione animi.* (De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, n° 211, p. 108.)

2. Il y a dans De Rossi : *Rari exempli femi|næ* (p. 130, n° 280). — *Rari exempli feminæ, pudicissimæ conjugi* (p. 103, n° 194).

latine. Le médecin Alexandre était de Phrygie; Attale était de Pergame, Sutia de Philippopolis.

Une tombe où le caractère chrétien est moins accusé, et où les relations avec les contrées asiatiques se révèlent encore, est celle de *Caius Valerius Sacer*, qui semble se rapporter aussi à cette époque voisine des exterminations du règne de Marc-Aurèle ou du règne de Septime Sévère. Il n'y a plus de marques de paganisme; et les marques de christianisme sont trop faibles pour être des preuves; elles ne sont que des indices. Il s'agit d'un membre de la famille *Libanius* d'Antioche, qui était décurion à Lyon. Le célèbre rhéteur *Libanius*, qui était maître d'éloquence de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, était de cette ville; et un martyr du même nom, qui avait réprimé une sédition, fut mis à mort par Dioclétien; en sorte que cette famille, qui tenait un rang honorable à Antioche à la fin des persécutions, avait donné assez de gages de son attachement à la foi catholique pour être en évidence, et pour avoir des raisons de s'enfuir, quand on dénonçait les chrétiens et qu'on les livrait au supplice. Il est donc probable que ce décurion Libanius d'Antioche, avait quitté sa patrie pour se refugier à Lyon, et échapper aux massacres. La table de marbre où il figure avec ses parents, porte les marques de la fin du IIe siècle. Il aurait ainsi résidé à Lyon vers le temps des massacres de Marc-Aurèle.

Une particularité de cette table de marbre c'est qu'elle est divisée en deux parties, et que la première est remplie des noms de la famille. La deuxième est restée en blanc; elle attendait d'autres noms.

Il est à croire qu'une fuite précipitée ou qu'une mort violente, fit disparaître tous les survivants à cette liste nombreuse. Peut-être en voyant ce qui se passait à Lyon furent-ils effrayés, comme ils avaient pu l'être en quittant leur patrie, Antioche.

Il est fort à croire que la rigueur des supplices exercés en Asie contre les chrétiens au IIe siècle, en firent passer un certain nombre dans les Gaules, où les relations commerciales amenaient de leurs concitoyens. Cela rendit plus fortes les chrétientés du midi de la Gaule, et du bassin du Rhône. La lettre des fidèles de Vienne et de Lyon atteste d'ailleurs cette émigration des fidèles de l'Asie dans les provinces de l'Occident, alors même qu'ils n'y étaient pas forcés par la terreur. Nous avons vu que le médecin Alexandre était de Phrygie, Attale de Pergame, Sutia de Philippopolis. Un mot de cette inscription insinue encore qu'elle était due à des émigrants de l'Asie Mineure : c'est le mot grec *Gregorii*. Placé après *Juvenis optimi*, et à la suite des trois noms usuels des Romains, *Caii Valerii Saceris*, il ne peut être qu'une épithète signifiant *diligent*, et non un véritable nom de personne, comme il le fut chez les Latins.

En outre, les trois noms *Caii Valerii Saceris* seraient encore une marque de haute antiquité, qui, avec la forme de la tombe, se rapporterait au IIe siècle.

Il y avait apparemment un mot, effacé maintenant, soit *Memoriæ*, soit *Paci* et *Quieti*, avant l'inscription. Il ne paraît pas qu'il y ait eu D. M.; mais cela n'est pas sûr, et les doutes peuvent subsister sur le caractère païen ou chrétien du monument. M. de Boissieu donne ainsi les mots complétés :

Caii VALerii SACERIS IVENIS OPTIMi GREGORIi
Caius VALerius GALERIA (tribu) ANTIOCHVS
LIBANIVS DECurio Coloniae Claudiae Copiae AVGustae
LVGdunensis PATER ET CLaudia SATVRNINA
MATER FILIO PIENTISSIMo ET IVLIA
IVLIANA SOROR ET CAIVS VALerius
ANTONINVS FRATER ET CLaudius
MINERVALIS AVus ET VARIa RVFINA
AVIA ET CLaudia SATVRNINA
posuerunt et SVB ASCIA dedicaverunt.

Une catégorie de tombeaux et d'épitaphes portant des traces de paganisme, doivent être classés, pour la plupart, parmi les monuments chrétiens, car ils ont des marques positives de christianisme. Ce mélange de signes idolâtriques et de langage ou de symboles chrétiens, redit, au moins d'une façon générale, les terreurs des fidèles après les persécutions de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. S'il ne faut pas lire sur ces marbres funéraires plus d'indications historiques qu'ils n'en contiennent, il ne faut pas non plus fermer les yeux sur ce qui est écrit. Ils attestent la présence à Lyon d'un nombre encore considérable de chrétiens à la fin du IIe siècle, et dans la première moitié du IIIe. Beaucoup avaient, sans doute, pris la fuite à la vue des cruautés de leurs persécuteurs; mais il n'est pas à croire qu'ils aient abandonné la ville en masse, ni qu'ils aient tardé longtemps à y rentrer. Ils aimèrent mieux s'y cacher, y continuer sans bruit leurs assemblées clandestines, et attendre avec confiance des temps meilleurs. Leurs tombes et leurs inscriptions marquées de signes païens, mais retenant des expressions et des pensées certainement chrétiennes, se présentent assez nombreuses à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe, pour appartenir à une commu-

nauté, qui était restée très importante. Sans doute, les points de repère et les caractères déterminants de leur date, ne peuvent être assez positifs pour qu'elle puisse toujours être classée à un demi-siècle près : mais souvent ils permettent d'indiquer l'époque approximative. Si les fidèles de Lyon ne relevèrent pas la tête aussitôt après les égorgements, il y eut des temps d'accalmie, sous Alexandre Mamée et sous les deux Philippe (245 à 249). Ils se prirent à espérer, et laissèrent des souvenirs de leurs défunts. Mais sous Dèce, Aurélien, Maximien et Dioclétien, la terreur les glaça de nouveau; ils ne donnèrent à peu près plus aucun signe de vie. L'épigraphie ne dit plus rien de ce qui se passa pendant ces trois quarts de siècle.

Nous examinerons seulement les principales et les plus significatives de ces inscriptions. M. Allmer en donne beaucoup d'autres dans le *Musée de Lyon*. M. Hirschfeld, le savant épigraphiste allemand, est d'avis qu'un assez grand nombre appartiennent probablement au christianisme, malgré des signes païens, tels que le *Diis Manibus*. C'est une observation qui paraît conforme à la vérité, et qui aide à comprendre mieux l'état de l'église de Lyon dans les dernières années du IIe siècle et au IIIe.

Dans les terribles massacres ordonnés par Marc-Aurèle et Septime Sévère, il dut arriver que des familles païennes eurent un des leurs enveloppés dans les égorgements : une fille, une épouse, un fils, qui avaient voulu recevoir le baptême contre le gré de tous, ou à l'insu du père et de l'époux. La lettre aux fidèles d'Asie le dit positivement[1]. A leur mort les parents avaient protesté devant la foule des idolâtres; ils avaient déclaré qu'ils étaient étrangers à cette apostasie. C'est un exemple de ce genre qui se voit sur la tombe d'une jeune femme de vingt-cinq ans, *Sutia Anthide*, à qui son père et son époux élevèrent ce monument, en lui reprochant d'être devenue impie après avoir été pieuse.

L'épitaphe est manifestement païenne, et composée par des païens, et, selon M. Le Blant, elle appartient à la fin du IIe siècle, ou au commencement du IIIe, c'est-à-dire au temps où Lyon eut ses hécatombes de martyrs. Elle est dédiée à une chrétienne, car elle dit : *Sutia Anthide, au moment où elle était très pieuse, devint impie*. Il s'agit bien de la piété et de l'impiété envers les dieux, et non de la piété filiale et de l'oubli des vertus domestiques. En effet, les deux mots *nimia pia*, qui sont ici employés, signifient presque toujours en style épigraphique, la piété filiale, la fidélité à tous les devoirs envers les parents; mais *impia*, gravé sur une tombe par un père et par un époux, ne saurait signifier qu'une jeune femme a oublié ses devoirs à leur égard. Jamais un père ne consentirait à élever un monument à sa fille, pour l'accuser d'avoir été criminelle envers lui. Un père ne dit pas cela de sa fille défunte; et, s'il le disait, il se garderait bien de dresser un tombeau pour rappeler l'ignominie de son enfant. Il ne peut s'agir que de l'impiété envers les *dieux*, dont elle s'était rendue coupable, après avoir été une fervente idolâtre. Ses parents se disculpent de toute participation à son apostasie, par cette déclaration mise en regard de son ancienne dévotion envers les dieux. Il ne paraît pas possible d'expliquer autrement cette opposition de mots; et, de la sorte, on concilie cette forme païenne de l'inscription, et ce souvenir donné à une chrétienne qui n'avait été impie qu'envers les idoles.

Avait-elle été frappée par les exterminateurs de Septime Sévère, qui firent couler des flots de sang sur les places de Lyon; ou fut-elle épargnée à cause de sa famille, ouvertement attachée à la religion des empereurs; ou avait-elle déjà professé le christianisme pendant la persécution de Marc-Aurèle? C'était apparemment une martyre. Dans tous les cas, elle était bien connue; et ses parents avaient de la notoriété dans la ville. Leur protestation contre sa conduite témoigne qu'un grand nombre de leurs concitoyens avaient les regards fixés sur eux. L'épitaphe est ainsi donnée par M. Edmond Le Blant :

MERVLA ET CA...
D. ^ M.
ET MEMORIAE
AETERNAE
SVTIAE. ANTHIDIS
QVAE. VIXIT. ANNIS XIX
M. IX. DV. QVE DVM
NIMIA PIA. FVIT. FACTA
EST. INPIA. ET ATTIO. PRO
BATIOLO CERIALIVS CA
LISTIO. CONIVX. ET
PATER ET SIBI
VIV.... PONENDVM
CVRAVIT. ET. SVB AS
CIA DEDICAVIT[1].

Le mélange de christianisme et de paga-

1. « Omnes continuo in nos adeo efferati sunt, ut si qui forte cognationis causa moderati erga nos hactenus extitissent, tunc acerbissima indignatione commot adversus nostros infremerent. » (Eusebii, *Historia Ecclesiastica*, lib. V, cap. II. — Migne, *Patrol. græc. : Eusebii*, t. II, col. 415.)

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, t. I, p. 168, n° 86 (A). — « C'est à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe qu'appartient, sans aucun doute, ce monument », dit M. Le Blant.

nisme est encore très accentué sur un beau cippe de marbre consacré à la mémoire de la femme d'un décurion, et qui servait, il y a trois siècles, à supporter le bénitier de l'église de Saint-Irénée. On a lieu de croire qu'il était chrétien et du IIe siècle. L'invocation aux *Dieux Mânes*, D. M., était absente; mais, en revanche, un prêtre en relief tenait de la main droite apparemment le rouleau ou le *volumen*, et de la gauche une branche de verveine au-dessus d'un autel embrasé. Le dessin a été pris par Syméoni en 1555[1]. Il est impossible d'y voir Abraham préparant son sacrifice, ou Daniel devant un autel d'où s'élevaient des flammes, et préparant des gâteaux pour tuer le dragon babylonien, ainsi qu'il est représenté sur un tombeau des catacombes[2]. C'est un prêtre païen.

Mais, d'un autre côté, la teneur de l'épitaphe est tout à fait inspirée par les idées chrétiennes. Non seulement cette jeune femme est un modèle accompli *rarissimi exempli*, mais son époux lui décerne encore un éloge, qui est mot à mot sur une inscription des catacombes[3]. Il dit que son âme fut absolument sans souillure — *sine ulla animi laesione vixit.* — Cette coïncidence ne saurait être fortuite et elle annonce manifestement une chrétienne. Il se peut qu'elle soit morte peu après les affreux massacres de Marc-Aurèle ou de Septime Sévère, et que ses parents, pour ne pas se trahir, aient laissé volontiers cet ornement profane au-dessous de l'épitaphe, ou que le sculpteur ait gravé là un ornement à sa fantaisie.

Les caractères originaux ayant disparu, les données font défaut pour déterminer l'âge approximatif de l'inscription. C'est seulement par analogie que l'on peut conjecturer qu'elle appartient peut-être à la fin du IIe siècle, car les inscriptions chrétiennes sont extrêmement rares à Lyon au IIIe et au commencement du IVe.

CONIVGI RARISSIMI EXEM
PLI MEIQ. AMANTISS. QVAE
VIXIT MECVM ANNIS. XXII. D. XV.
SINE VLLA ANIMI LAESIONE
IVL. MARCIANUS DEC. C. C. C.
AVG. LVG... AEDEQVE. FVNCT.
VIVVS..... SIBI
POSTERISQVE SVIS P. C [4].

1. Voy. notre planche XIV, n° 3, p. 377. — Lorsque Syméoni prit le dessin en 1555, l'église de Saint-Irénée n'avait pas encore été dévastée par le sinistre baron des Adrets, qui s'empara de Lyon en 1562.

2. Bottari, *Roma Sotteranea*, t. I, pl. XIX. — Daniel, devant un autel enflammé, tend les mains pour soutenir des gâteaux au-dessus du feu. Il les présente au dragon babylonien.

3. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, n° 211, p. 108.

4. Le père Ménestrier, *Histoire consulaire de Lyon*, in-fol. 1694, p. 24.

Les expressions de la foi et de la piété chrétienne sont trop longuement données dans celle de *Marcellina Solicia*, et trop conformes à celles des catacombes, pour n'être pas le cachet certain du christianisme, malgré la dédicace aux *Dieux Mânes.*

ET MEMORIAE
D. AETERNÆ MARCELLINAE M.
SOLICIAE. FILIAE. ANIMAE
SANCTISSIMAE ET RARISSIMI
EXEMPLI
SINE VLLA ANIMI
CONIVGIS SVI LESIONE
INTEGRO CORDE[1].

Il n'est pas possible que les mots *âme très sainte — animæ sanctissimæ* — aient été employés par un païen. *Sine ulla animi lesione* est, comme nous venons de le dire, sur une pierre tumulaire des catacombes de la VIIe année de Valentinien[2]. *Rarissimi exempli* et *integro corde* sont encore des éloges de chrétiens.

La haute antiquité de l'épitaphe de *Marcellina* est caractérisée par l'indication *Soliciæ Filiæ* (*fille de Solicia*), si tel est le sens. Rappeler ainsi la filiation, c'est se rapprocher des vieilles coutumes des Romains et des Grecs, particulièrement d'Homère. C'est peut-être un indice de la fin du IIe siècle.

Le nom de Marie se rencontre deux fois sur ces épitaphes de Lyon, notamment pour *Marie Macrine* d'Autun, qui est appelée femme très sainte, FEMINAE SANCTISSIMAE[3]. Il est difficile d'admettre qu'il ne s'agisse pas là d'une chrétienne.

On voit aussi MARIAE SAPRICIAE[4].

Il peut être intéressant d'examiner celle-ci, parce qu'elle a le signe païen D. M. et que, malgré l'incinération du défunt, elle est cependant considérée comme chrétienne par un maître de l'épigraphie, M. Hirschfeld. La teneur est tout empreinte des sentiments chrétiens. Les mots EVSEBI VALE semblent être une de ces formules d'adieu, telles qu'on en voit aux catacombes sur les verres historiés, ou sur les briques déposées au-dessus des corps inhumés. Elle signifie *adieu, âme pieuse!* Le terme grec EVSEBI (pieux) ressent à la fois une très haute antiquité et une inspiration du christianisme. *Sine macula, sans tache*, est aussi une de ces manières de dire qu'on rencontre sur les tombes des catacombes[5]. La palme finale

1. A. Allmer, *Le Musée de Lyon*, in-8°, Lyon, 1890-92, t. III, p. 310, n° 343.

2. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 108, n° 211.

3. A. Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. III, p. 105, n° 229.

4. *Ibid.*, n° 345.

5. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 150; n° 339.

rappelle la vertu couronnée dans le ciel. Puisqu'elle ne se rencontre que sur un très petit nombre de tombes païennes, elle est ici l'emblème de la victoire remportée sur le mal. Elle vient corroborer le sens des expressions chrétiennes qui précèdent. On le voit, c'est encore la panique causée par les exterminations de Marc-Aurèle ou de Septime Sévère, qui produisit, sans doute, ce mélange de coutumes païennes avec des manifestations évidentes de christianisme.

D. M[1].
ET MEMORIÆ
AETERNAE
CL. AGATHYRSI
hOMINIS. SANC
TISSIMI
QVI. VIXIT. ANNIS.
LXX. M. V. D. X.
SINE. MACVLA
SEDATIVS. AGA
THONICVS. FILI
VS. PATRI. DVLCIS
SIMO. POSVIT. ET
SVB. ASC. DED.

EVSEBI VALE[2].

Cette tombe semble se rapporter à la première moitié du IIIe siècle. Les marques de paganisme D. M., gravées sur le bandeau de la corniche, s'expliquent aisément, si l'on considère quelle terreur avaient causée dans la chrétienté de Lyon les affreux égorgements ordonnés par Septime Sévère. Des ruisseaux de sang chrétien avaient coulé dans les rues. Alors les fidèles ne se montrèrent plus aussi ouvertement opposés au paganisme qu'ils avaient pu le faire au commencement. Les souvenirs gravés sur les tombes de leurs proches portèrent, à la vérité, l'expression de leurs propres sentiments, de leur foi, de leur piété, de leurs usages; mais ils les dissimulèrent aux yeux de leurs ennemis si implacables. Ils laissèrent marquer D. M. sur le haut des monuments, soit à dessein, soit que le sculpteur, ignorant leur religion, l'ait gravé selon l'usage ordinaire. Ici, l'on a quelque chose de plus; le mort avait été brûlé. Peut-être les parents n'avaient-ils pu se soustraire à cette nécessité, pour échapper aux soupçons et à l'espionnage des païens.

Ce mot *Eusebi* (pieux) paraît déterminer le caractère chrétien, selon M. Hirschfeld.

Il ne faut pas omettre celle du décurion Lucius Septimus Peregrinus, dont le père conserva son âme sans faute, *animam sine crimine pertulit*. Celui qui parle de cette âme conservée sans faute, n'est assurément pas un païen. M. Hirschfeld avait déjà justement remarqué que ce fils d'un légionnaire de Septime Sévère appartenait au christianisme. Voici d'abord l'épitaphe qu'il avait faite à son père :

D ascia M.
L. SEPT. MVCIANI. M. H. M.
EX. LEG. XXX. V. V. P. F. DOMO
PHILIPPOPOLI. QVI. SEXSIES
DENOS. ANIMAM. SINE
CRIMINE. PERTVLIT. ANNOS
L. SEPT. PEREGRINVS. FIL. ET
SECVNDINIA. IVSTA. VXOR
HER. F. C. ET. S. A. D.[1]

Diis Manibus L. Septimi Musciani, missi honesta missione, ex legione XXX Ulpia Victrix Pia Fidele, domo Philippopoli, qui sexsies denos animam sine crimine pertulit annos. L. Septimius Perigrinus filius et Secundinia Justa uxor, heredes faciendam curaverunt et sub ascia dedicaverunt. (Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de Trion, au quartier Saint-Just, en mars 1886.)

« Aux dieux mânes de Lucius Septimius Mucianus, soldat libéré avec le congé honorable, de la légion XXXe *Ulpia Victrix Fidelis*, originaire de Philippopolis, mort à l'âge de soixante ans, après avoir conservé son âme sans tache. Lucius Septimius Peregrinus, son fils, et Secundinia Justa, son épouse, l'un et l'autre ses héritiers, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous l'ascia ». Ses noms de *Lucius Septimius*, près de ceux de Septime Sévère, semblent indiquer qu'il les avait reçus à son entrée dans la légion, remarque M. Allmer (t. I, p. 390).

A cause de cette rédaction d'épitaphe, M. Hirschfeld considère Lucius Peregrinus comme chrétien. Même les simples épithètes *virgo*, *virginius*, *virginia*, *honestus vir*, *honesta femina*, *sanctissimus*, *castissima*, et autres du même genre, quoique nullement rares sur les inscriptions païennes, lui paraissent porter avec elles une présomption de christianisme. (Hirschfeld, dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, 1888. Contribution à l'histoire de la province narbonnaise. — M. Allmer. *Le Musée de Lyon*, t. III, n° 287, p. 218.)

Voici l'épitaphe de Septimius Peregrinus lui-même :

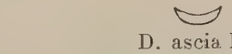

D. ascia M.
L. SEPT. PEREGRINI
ADELFI. TRAIANENSis
OCCLATIA. ALEXANDria
VXSOR. ET. L. SEPT. ale
XANDER. FILIVs. et
SECVNDINIA. iusta. ma
TER. MISERA. I //////. amis
SAM. FILI. DVLCISSIMI. PIE

1. Les signes D. M. (Diis Manibus) sont gravés sur le bandeau de la corniche du cippe.

2. A. Allmer, *Le Musée de Lyon*, 3 vol. in-8°, Lyon 1890; t. III, p. 218, n° 287.

1. Allmer, *Le Musée de Lyon*, in-8°, 1888; t. I, p. 392.

TATEM. E. M. VALER. SIL
VANVS. ➢. COH. I. GER
MANICAE. inGER. INF
CONSOBRINus. paREN
TSS. PARENTI. /////
P. C. ET. SVb. a. d.

Lucius Septimius Peregrinus était de la colonie fondée par Trajan dans la Germanie Inférieure, sous le nom de colonia Trajana, aujourd'hui le village de *Kellen*, près de Clèves. Son père était originaire de Philippopolis, un pays de langue grecque. Son surnom Adelfi (frère) fait, sans doute, allusion à la communauté chrétienne, dont il était membre.

Son épitaphe paraît être tout au plus contemporaine de Septime Sévère. Elle est probablement d'une époque postérieure[1].

Parmi celles qui sont ornées de palmes et contiennent des expressions familières aux fidèles, on peut citer les deux suivantes :

ET
MEMORIAE. AETERNAE
CALPVRNIAE. SEVERAE
FEMINAE. SANCTISSIMAE
D. VIVA. SIBI. PONENDVM. PRECE M.
PIT. CALPVRNIAE. DELICATAE
ET. EREDI
ET SVB ASCIA DEDICAVIT[2].

D. M.
ET MEMORIAE AET
IVLII QVARTILLI HOMINIS
PROBISSIMI [3].

Nous avons déjà vu plus haut celle d'Agathyrsus, qui porte aussi la palme.

Ce mélange d'ornements ou de personnages païens avec les symboles chrétiens, et avec les inscriptions évidemment rédigées pour des fidèles, tenait encore aux dispositions de ceux qui avaient façonné les tombes. Au IIe et au IIIe siècle, les sculpteurs étaient presque tous idolâtres. Les monuments qu'ils avaient préparés à l'avance, étaient destinés à des adorateurs des dieux. Quand ils en faisaient sur commande, ils pouvaient bien sculpter les symboles demandés; mais ils ne s'interdisaient pas toujours d'y mettre le signe des *Dieux Mânes*, selon leur habitude, ou même un ornement de leur façon. L'épitaphe leur était prescrite : ils ne la changeaient pas. M. de Rossi a rencontré plusieurs fois, aux catacombes, des sarcophages évidemment taillés par des idolâtres et dans le courant du IIIe siècle. Les signes d'idolâtrie étaient dissimulés sur les faces cachées aux regards; quelquefois ils avaient été grattés au burin. Si cela se faisait aux catacombes, combien n'était-il pas plus ordinaire dans les villes où les chrétiens étaient bien plus exposés à la vue de leurs ennemis?

M. de Rossi fait ces remarques à propos d'un sarcophage daté de l'an 273, et où sont représentés des agneaux : « J'ai vu plusieurs fois, dans les cimetières souterrains, des couvercles de sarcophages entièrement semblables à celui-ci. Il y avait des représentations de bergers assis sous un palmier... Quoique ces images aient été quelquefois gravées sur les sarcophages par des sculpteurs païens, surtout dans le courant du IIIe siècle, il est à croire qu'elles furent fréquemment destinées aux chrétiens... Beaucoup de sarcophages ont été découverts dans ces derniers temps près de l'endroit où était ce débris... Ils n'annoncent pas l'art chrétien comme ceux du IVe siècle, mais ils n'offrent pas d'emblèmes qui eussent manifestement choqué sur un tombeau chrétien, au moment où l'idolâtrie régnait encore. On y aperçoit des troupeaux de bœufs et de chevaux. Mais aussi des bas-reliefs du genre tout à fait païen, et destinés à être enfermés dans l'ouverture faite à la muraille, étaient cachés et tournés contre le sable; bien plus, ils avaient été enlevés par le burin avant que le cercueil fût mis en place... [1]. »

Plusieurs causes contribuaient ainsi à maintenir des signes païens sur les tombeaux, principalement à Lyon, vers la fin du IIe siècle et au IIIe siècle. Nous avons déja remarqué, au chapitre précédent, que le signe D. M. n'était pas très choquant pour plusieurs chrétiens, et qu'il pouvait figurer sur leurs monuments, car une vierge de Marseille des temps postérieurs aux

1. Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. I, p. 419.
2. *Ibid.*, t. III, p. 200, n° 276.
3. *Ibid.*, p. 288, n° 328.

1. « Integra sarcophagorum opercula in subterraneis cœmeteriis plus semel vidi huic fragmento plane gemina... effigies pastoris sub palma sedentis... Quas imagines etsi vel ethnici artifices, vertente præsertim sæculo tertio, sarcophagis interdum insculpserunt, tamen in christianorum potissimum gratiam ab illis adeo frequentatas fuisse credibile est..... Reliqui sarcophagi non exiguo sane numero, in eadem qua hoc fragmentum cœmeterii parte, proximis his annis, reperti..... Sunt porro non christiani artificii quales sæculo quarto usurpari consueverunt, sed neque ea præferunt anaglyphis expressa argumenta, quæ, christiani hominis sepulcrum, ethnica adhuc superstitione vigente, minus fortasse decuissent. Inque his boum et equorum armenta non semel occurrunt. Contra quædam ethnici prorsus argumenti sculptura uni loculo claudendo ibidem adhibita, non modo anaglyphis ad ipsum sepulcrum obversis occultata fuit, sed, quod majus est, antequam loculo affigeretur scalpro penitus tota deleta... » (De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, in-fol. Romæ, 1871 ; t. I, p. 19, n° 12 (anno 273).

MARIVS
C. XIII
KAL. FEB.
TACITO. COS

persécutions, Ulpia Domene, l'avait sur son tombeau. Il n'est pas étonnant que beaucoup d'épitaphes aient ce double cachet de christianisme et de paganisme, tout en étant presque indubitablement chrétiennes. M. Allmer en a reproduit plus de quarante dans son *Musée de Lyon*. Cela dit combien il y en avait encore qui ont été perdues, et combien de chrétiens étaient restés dans la ville après les massacres de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. Leur attitude était bien évidemment la frayeur et la circonspection en face de leurs ennemis, qu'ils savaient si acharnés contre la religion nouvelle. Mais on sent qu'ils commençaient à relever la tête, à reprendre courage dans certaines périodes d'accalmie, telles que les règnes d'Alexandre Mamée et des deux Philippe. Sous Dèce, Aurélien, Maximien et Dioclétien, ils furent beaucoup plus consternés et s'effacèrent absolument, se cachant, sans doute, dans les cryptes et les souterrains pour tenir leurs assemblées.

On voit, par la lettre des fidèles de Vienne et de Lyon, quelle animosité régnait contre eux dans la ville ; et comment les espions, les délateurs, étaient au courant des usages du christianisme, comment ils avaient à cœur de tourner en ridicule tout ce qu'ils avaient appris de la doctrine évangélique. Parmi ceux qui les avaient observés de plus près, et qui les poursuivaient d'une haine plus noire, on doit compter les adorateurs de Mithra ou du dieu Soleil. Cette religion, qui avait pris naissance en Orient, s'était répandue à Rome et dans les provinces occidentales de l'Empire dès l'année 70, avant l'ère chrétienne [1]. Elle s'était développée et avait fait beaucoup d'adeptes au IIe et au IIIe siècle, surtout dans les classes élevées, parmi les philosophes, tels que Marc-Aurèle et Septime Sévère. Satan s'étudiait à singer les mystères de la religion catholique; il avait établi une parodie de la messe, avec l'offrande du pain et du vin, dans des chapelles où des prêtres de différents ordres, revêtus d'habits de cérémonies, remplissaient des fonctions imitées des fonctions sacerdotales, au son des instruments de musique. Il y avait des vases sacrés; l'on faisait le signe de la croix. Saint Justin et Tertullien, qui entrent dans de longs détails sur ces momeries, poussent le cri d'alarme, comme si l'enfer menaçait d'entamer de ce côté le christianisme déjà bien répandu [2]. Le vieux culte des Romains baissait; celui-ci était une tentative pour le rajeunir en le transformant. De nombreuses inscriptions latines d'Orelli le montrent en vigueur à Rome, en Italie, dans les Germanies, en diverses provinces, au IIe et au IIIe siècle. Des autels et des *ex-voto* sont dédiés à Mithra l'invincible (*invicto*) [1]. C'est une des épithètes qui lui est le plus habituellement donnée.

Puisque cette secte s'attachait si passionnément à contrefaire les rites et les cérémonies du christianisme, c'est qu'elle avait constamment les yeux sur les chrétiens, et qu'elle nourrissait contre eux une jalousie inextinguible. Elle ne pouvait s'empêcher de souffler le feu de ses haines dans le cœur des princes et des magistrats, qui, en assez grand nombre, lui étaient favorables. Nous avons remarqué qu'elle avait un temple à Dijon, et un prêtre nommé Chindonax; elle y éleva une belle statue en bas-relief au dieu soleil Mithra. Aussi le sang chrétien fut-il versé à Dijon, et à Langres, où avait travaillé l'apôtre de Dijon, Elle avait aussi de fervents adeptes à Lyon. Un *ex-voto*, représentant une tête d'Apollon, c'est-à-dire de Mithra, au-dessous de laquelle se déroulait un énorme serpent, a été retrouvé au mur d'une maison de la rue Des Farges au quartier Saint-Just. C'était un marbre de petite dimension portant l'inscription suivante :

DEO INVICTO MITHR. SECVNDINVS DAT	Offrande de Secundinus au dieu invincible Mithra [2].

Lyon avait encore une autre inscription en l'honneur de Mithra, gravée en lettres dorées sur une lame de bronze. Suivant Paradin, elle avait été trouvée dans un sépulcre, à Saint-Just. C'était encore un *ex-voto*, offert par le même *Secundinus*, ou par un de ses parents, exerçant

1. A. Allmer. *Le Musée de Lyon*, in-8°, t. II, p. 271.
2. « Mithra signat illic in frontibus milites suos; celebrat et panis oblationem et imaginem resurrectionis inducit, et sub gladio coronam redimit. Quid quod et summum pontificem unius nuptiis statuit; habet et virgines; habet et continentes. Cœterum, si Numæ Pompilii superstitiones revolvamus, si sacerdotalia officia, insignia et privilegia, si sacrificalia ministeria, si instrumenta et vasa ipsorum sacrificiorum ac piaculorum, et votorum curiositates, consideremus, nonne manifeste diabolus morositatem illam judaicæ legis imitatus est. »

« Atque id quidem (la consécration eucharistique) et in Mithræ mysteriis ut fieret, pravi dæmones imitati docuerunt. Nam panem et poculum aquæ in ejus, qui initiatur mysteriis, quibusdam verbis additis apponi, aut scitis. « (Tertulliani, lib. *De Præscriptionibus*, cap. XL. — Migne. *Patrol. lat.*, t. II, col. 54.)

1. Orelli. *Inscriptionum... latinarum... collectio*, 3 vol., in-12, Zurich, 1828; — n° 1911, — 1914, — 1917, — 1918..., etc.
2. Nous donnons à la planche XIV, n° 2, page 377, le bas-relief du buste d'Apollon, tel qu'il avait été gravée par le Père Dominique de Colonia, dans les *Antiquités de la ville de Lyon*, in-18, Lyon, 1701, p. 94-95.

de hautes fonctions dans la colonie municipale de Lyon. Il importe de considérer les titres qui sont lui donnés.

DEO INVICTO	DEO INVICTO
MITHR	MITHRæ
SECVNDI	SECVNDI
NVS DOVATVS	NVS DONATVS
FRVMENTA	FRVMENTArius
	Centenarius
ET COMMENTA	ET COMMENTAriensis.
V. S. L. M.	Votum Solvit Libens
	Merito.

Offrande au dieu invincible Mithra par Secundinus Donatus, centenaire, chargé des approvisionnements et greffier du fisc.

Ce fervent adorateur de Mithra vivait au IIe ou au IIIe siècle, car le culte du dieu Soleil avait cessé peu après Constantin. Il était *centenaire civil*, chargé des approvisionnements, et chef des agents secrets des empereurs. En outre, son titre de *commentariensis* lui attribuait le soin des registres : il était greffier du fisc et geôlier des prisons, remplissant, en partie, les fonctions du gouverneur de la province[1]. Ce grand pouvoir, exercé à Lyon par un zélé sectateur de Mithra, au IIe et au IIIe siècle, donne à réfléchir, quand on pense aux effroyables massacres de chrétiens qui eurent lieu sous Marc-Aurèle et Septime Sévère. Il mourut dans des sentiments de haine formidable contre le christianisme, puisque, selon M. Allmer, il fut inhumé dans la crypte souterraine du temple de Mithra, situé au quartier Saint-Just, non loin de la porte d'Anjou. C'était dans ce sanctuaire secret, imité des catacombes, que se tenaient les assemblées mystérieuses des prêtres.

Le terme *invicto* signifiait que le soleil triomphe des rigueurs de l'hiver. Le serpent, par ses replis, marquait la révolution de l'astre dans le ciel. Pour les chrétiens il était, sans doute, l'image du démon, de ses ruses et de ses perfidies. Probablement aussi les païens s'applaudissaient des victoires, de Mithra, en voyant exterminer les chrétiens.

On devine ce qu'avait dû faire ce chef des geôliers, tout puissant auprès des empereurs, dans les temps que les chrétiens étaient en suspicion et probablement remis entre ses mains. Son dieu était le dieu à la mode, surtout parmi les philosophes, tels que Marc-Aurèle et Septime Sévère, dont Eutrope dit qu'il était versé dans la littérature et surtout dans la philosophie[2].

1. De Boissieu, *Les inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, p. 39-40.

2. « Severus autem... litteris doctus, philosophiæ ad plenum adeptus. » (Eutropius, *Breviarium Historiæ Romanæ*, cap. XIX.)

Puisqu'il faisait beaucoup de conquêtes parmi les lettrés, au IIe et au IIIe siècle, son rival le plus puissant, et qui lui causait le plus de jalousie, était le christianisme, dont les progrès étaient bien autrement rapides. Dès lors il était naturel que sa secte mît tout en œuvre pour attiser le feu des persécutions, pour les rendre terribles, en répandant les calomnies les plus odieuses et les plus abominables contre les chrétiens. Sans doute, les haines des prêtres des idoles furent partout implacables ; les proconsuls, les magistrats, la populace ameutée, se livrèrent à tous les excès de barbarie, pour les outrager et les exterminer ; mais la lettre des fidèles de Vienne et de Lyon atteste que l'enfer se déchaîna contre eux avec une férocité, que la mort des victimes ne fit qu'aiguillonner.

Elle rapporte que des soldats païens restèrent six jours et six nuits à garder les restes des ossements, épargnés par les bêtes et par le feu, qu'à la fin on les brûla, que les cendres furent jetées dans le Rhône ; et que la foule se disait : « Voyons s'ils vont ressusciter, si leur Dieu viendra à leur secours et les pourra tirer de nos mains[1]. » Nul plus que les adorateurs de Mithra n'était capable d'une telle animosité, et d'une telle frénésie, eux qui s'ingéniaient de tant de manières à supplanter la religion chrétienne, et qui étaient si attentifs à observer ses rites et ses enseignements. Il est fort à croire qu'ils contribuèrent à accroître ces inventions de cruauté. Dans la plupart des villes de la Gaule où se déchaîna la persécution, à Autun, à Dijon, à Langres, à Besançon, à Valence, c'est surtout contre les prêtres que toutes les violences furent extrêmes : à Lyon, tous, vieillards, femmes, jeunes filles et enfants, furent frappés sans pitié.

La violence des persécutions tenait non seulement aux édits des empereurs, mais encore aux proconsuls, aux magistrats, aux prêtres des idoles, animés plus ou moins de la haine implacable contre les chrétiens. En Lorraine, où, selon les documents confirmés par les déclarations de Tertullien, de saint Irénée, la foi avait pris racine au Ier et au IIe siècle, on ne s'aperçoit pas que beaucoup de martyrs aient versé leur sang. Il en fut de même en plusieurs provinces. Cela explique jusqu'à un certain point les divergences de relations des auteurs anciens, qui nous ont parlé des persécutions.

1. Eusebii, *Historiæ Eccles.*, lib. V, cap. I. — Migne, *Patrol. gr.* col , 1415.

Mais à coup sûr, elles furent sanglantes là où se trouvaient de nombreux adorateurs de Mithra.

Ainsi les inscriptions nous signalent plusieurs familles qui furent le noyau de la chrétienté naissante à Lyon, plus de trois quarts de siècle avant saint Pothin. Plusieurs portent des marques du bouleversement et des terreurs causées par les massacres de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. Il y en a beaucoup plus qu'on ne serait porté à le croire au premier aspect, qui doivent être attribuées aux fidèles du IIe et du IIIe siècle, et qui attestent quelle nombreuse population chrétienne était restée dans la ville après les égorgements, quelle réserve lui était commandée, et comment elle s'effaça et se tint dans l'ombre, dans les cryptes des martyrs, depuis Dèce jusqu'à l'avènement de Constantin. Celles qui ont rapport à Mithra font pressentir quelle haine les prêtres et les sectateurs de ce dieu jaloux de Jésus-Christ soufflaient au cœur des persécuteurs.

CHAPITRE III.

LES NOTICES TARDIVES SUR SAINT IRÉNÉE N'APPRENNENT PRESQUE RIEN DE SPÉCIAL PROVENANT DES TRADITIONS DE LYON. — CEPENDANT ON A LIEU DE CROIRE QUE LES MISSIONNAIRES ENVOYÉS DANS LES GAULES PAR SAINT POLYCARPE, LUI ÉTAIENT GÉNÉRALEMENT ADRESSÉS[1].

Sommaire. — Aucune notice n'avait été faite à l'origine sur saint Irénée. — Celle des leçons du bréviaire de Lyon de 1498, ne saurait remonter au delà du IXe siècle. — Elle est toute formée d'emprunts faits à différents auteurs, sauf quelques mots sur sa sépulture et des merveilles légendaires, qui n'ont pas de fondement solide. — Envoya-t-il des missionnaires évangéliser les provinces voisines de Lyon? — Les églises de Besançon et de Valence croyaient lui devoir leurs premiers apôtres. — Leurs anciens bréviaires l'affirmaient. — Saint Polycarpe envoya, sans doute, des prédicateurs de la foi dans les Gaules, et les adressait apparemment à saint Irénée. — Les souverains pontifes en envoyaient aussi, et paraissent les avoir adressés à l'église d'Arles. — Une très vieille notice sur saint Ferréol et saint Ferjeux de Besançon, rapporte qu'ils venaient d'auprès de sainte Irénée. — Elle paraît véridique. — Une relation du Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon sur saint Irénée, ne fait guère que fondre ensemble les extraits de différents auteurs; mais elle atteste qu'il travailla à évangéliser la Bourgogne. — Elle lui attribue l'honneur d'avoir évangélisé Besançon et Valence par ses disciples. — Les notices contenues dans les Lectionnaires de Saint-Oyand des Monts Jura et de Saint-Just de Lyon, ne disent rien de cette œuvre de l'apostolat de saint Irénée. — La Passion du saint n'était qu'une amplification littéraire des leçons de son office de Lyon. — Ses œuvres sur les Hérésies prouvent qu'il avait vécu assez longtemps dans l'intimité de saint Polycarpe, qu'il avait continué d'être en relation avec lui et avec ses disciples. — Ainsi, il est à croire que saint Polycarpe lui adressait les missionnaires qu'il envoyait dans les Gaules. — La pauvreté des renseignements fournis par Lyon après le second siècle, fait croire que beaucoup de chrétiens avaient eu peur de se montrer, et avaient laissé mettre des signes païens sur leurs tombes.

Saint Irénée, qui avait tant écrit, n'eut pas de biographie. Sa vie, ses travaux, son martyre, qui eussent jeté la lumière sur la situation des églises des Gaules au IIe siècle, ne furent connus que par les indications d'Eusèbe, par saint Jérôme, par les vieux martyrologes, par saint Grégoire de Tours, et enfin par quelques mots tombés de sa plume. Aucun de ses disciples ne lui consacra même une légère notice. C'est que la chrétienté de Lyon avait été ravagée dans les massacres auxquels il ne put échapper.

Le pape saint Grégoire le Grand, dans sa lettre à Ethère, évêque de Lyon, regrettait vivement de n'avoir pu, malgré toutes ses recherches, trouver les Actes et les œuvres du bienheureux Irénée[1]. Les œuvres n'étaient pas perdues, du moins elles ne l'étaient pas entièrement; mais ses Actes, jamais personne n'a pu les signaler, si ce n'est des Actes récents, composés de longs siècles après lui. L'église de Lyon a toujours été si pauvre en documents transmis avec certitude sur son épiscopat, que, pour lui composer des leçons historiques dans son office, au XIe siècle ou au XIIe siècle, elle n'a pu que recourir à Eusèbe, à saint Grégoire de Tours, à la Chronique d'Adon, et ensuite consigner des merveilles légendaires, qui sont des apparitions d'anges, des discours tenus par les anges, dont personne ne pouvait avoir appris un seul mot de la bouche du saint.

On a ces leçons dans le bréviaire de Lyon[2] de 1498. Elles paraissent avoir été transmises par le moyen âge avec assez de fidélité. Non seulement elles font ressortir la pauvreté des

---

1. *Voy.* Bibl. nat., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2188 (XIIe siècle) : *Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon*, fol. 93, *In Natali S. Hyrenei.*

— *Bréviaire de Lyon*, de 1498, in-4° : *In festo S. Hyrenei*, XVIIIa *Junii.* (Bibl. nat.., *Inventaire.* B. 143.) — *Bréviaire de Lyon*, XIIIe siècle, n° 1017.

— Bolland., *Appendix ad diem*, XXVIIIa *Junii*, t. VII ; *Junii*, p. 264-265. Divers Actes de saint Irénée, composés au moyen âge.

— Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. I. — Migne, *Patr. gr.*, t. II, col. 406.

— Bedæ, *Martyrologium*, XVIIIa, *Junii.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XLXIV, col. 968.

1. « Gesta vero vel scripta beati Irenæi jam dudum est quod sollicite quæsivimus; sed hactenus ex eis inveniri aliquid non valuit. » S. (Gregorii papæ, *Registri Epist.*, lib. IX, epist. La : *Ad Ætherium Lugdunensem episcopum.*)

2. Un exemplaire est à la Bibliothèque nationale. (Inventaire, B. 143).

informations qu'il était possible de prendre sur saint Irénée au XI^e ou au XII^e siècle ; mais elles montrent encore que rien n'était écrit sur les relations que les églises voisines de celle de Lyon avaient pu avoir avec elle dans les premiers temps ; par conséquent, qu'il est difficile d'établir une façon absolue que saint Irénée avait envoyé des prédicateurs de la foi évangéliser diverses provinces de la Gaule. Il y a bien un bréviaire du XIII^e siècle, conservé à la Bibliothèque Nationale, qui groupe autour de lui un certain nombre de saints considérés généralement comme ses disciples, ou ses collègues de l'école de saint Polycarpe. A la procession des Litanies de saint Marc, on y voit qu'à la station de saint Irénée, l'on invoquait saint Polycarpe, saint Bénigne, saint Andoche, saint Thyrse, saint Félix, saint Fortunat, saint Achillée, saint Irénée[1]. C'était assurément reconnaître que des liens particuliers avaient uni les apôtres d'Autun, de Dijon, de Besançon, de Valence, avec celui de Lyon ; c'était faire entendre que la tradition qui les faisait venir tous de l'école de saint Polycape, n'était pas dénuée de fondement. Mais quand cette tradition avait-elle été consignée dans les livres liturgiques de Lyon pour la première fois? Cette partie des Litanies de saint Marc ne saurait nous l'apprendre, car la date de sa composition est incertaine. Il semble même que le clergé lyonnais n'y attachait pas beaucoup d'importance ; car aucun de ces saints n'a de fête dans le bréviaire de 1498, à l'exception de saint Andoche, premier évêque d'Autun, qui n'a d'ailleurs là qu'une place très modeste (fol. 285).

Pourtant l'église de Besançon croyait devoir à saint Irénée ses apôtres saint Ferréol et saint Ferjeux ; celle de Valence, les siens, nommés Félix, Fortunat et Achillée. Autun, Dijon, Langres, lui attribuaient leur entrée dans le Christianisme, mais en invoquant des fables légendaires, dont la fausseté est palpable. Les leçons de leurs anciens bréviaires, et leurs lectionnaires plus développés, rapportent qu'après son martyre, saint Irénée apparut à son maître saint Polycarpe, le suppliant d'avoir pitié de la Gaule, laissée dans un lamentable abandon, et de faire partir au plus tôt saint Andoche, saint Tyrse, saint Bénigne, pour apporter un remède à tant de maux. Ce que saint Polycarpe s'était empressé de faire. Or, l'anachronisme est trop évident pour que l'on puisse s'arrêter à de pareilles suppositions. Saint Polycarpe avait été brûlé vif en 169 environ ; et saint Irénée avait été martyrisé vers 203, par conséquent plus de trente ans plus tard. Il ne pouvait donc apparaître à saint Polycarpe.

Ces opinions s'étaient accréditées sous l'empire des haines fomentées contre Rome, pour faire croire que la Gaule devait la foi presque entièrement à saint Jean et à ses disciples, et qu'elle ne devait presque rien à saint Pierre et à ses successeurs.

Ce qui paraît bien ressortir des faits, des documents écrits, et de nombreux témoignages de l'archéologie, c'est que deux courants d'évangélisation se produisirent en Gaule depuis la fin du premier siècle, au second et au troisième : l'un venant de l'Asie Mineure, de l'école de saint Jean, puis de l'école de saint Polycarpe, et se répandant, par Marseille et par Lyon, vers les provinces qui gardèrent un certain temps des traces profondes de la langue grecque ; l'autre, parti de Rome et se dirigeant par Arles vers le sud de la Gaule, vers l'est et le nord-est. Le premier ne fut pas continuel comme le second ; il cessa peut-être même plus ou moins au III^e siècle, alors que les pontifes romains continuaient d'ordonner beaucoup d'évêques, de prêtres et de diacres pour diverses contrées, et ces diverses contrées étaient surtout celles de l'Occident.

D'ailleurs, ces deux courants se confondaient avec une harmonie parfaite ; et la langue grecque usitée aussi à Rome, était souvent familière à des prédicateurs envoyés par les papes. Mais il faut remarquer qu'à Arles il reste fort peu de monuments grecs, tandis qu'il y en a beaucoup à Marseille, et un certain nombre à Lyon.

Saint Irénée, dans sa jeunesse, avait été disciple de saint Polycarpe.

Dans sa lettre à Florin, dont Eusèbe cite un fragment, il raconte que, dans sa jeunesse, il avait entendu saint Polycarpe, qu'il avait gardé de ses leçons un profond souvenir [1]. Alors on comprend que le vénérable évêque de Smyrne, quand il envoyait des missionnaires dans les Gaules, les adressait à Irénée, pour

1. Bibl. nat., manus. lat., n° 1017 (XIII^e siècle) : *Bréviaire de Lyon*, fol. 65. — Ce bréviaire ne donne pas de leçons, ni d'antiennes, pour les fêtes des saints. On sait cependant, par le Lectionnaire de Saint-Just, que des leçons avaient été faites précédemment en l'honneur de saint Irénée.

1. S. Irenaei, *Fragmenta : Epist. ad Florinum.* — Migne, *Patrol. gr.*, t. VII, col. 1227.

les instruire des coutumes et de l'état des populations, qu'il s'agissait d'évangéliser. Après avoir séjourné quelque temps auprès de lui, ces nouveaux venus se considéraient un peu comme formés à son école; ils recouraient à lui dans leurs difficultés et ils pouvaient passer aux yeux des fidèles pour avoir été ses disciples. C'est ce qui eut lieu apparemment pour saint Ferréol et saint Ferjeux de Besançon, et pour saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée de Valence. Mais on ne saurait croire que saint Irénée reçut beaucoup de ces envoyés de saint Polycarpe, puisqu'il était jeune lorsque l'évêque de Smyrne atteignait déjà la vieillesse. Il ne put venir à Lyon avant 150, lui qui fut martyrisé vers 202. Il était à peu près de l'âge des apôtres de Besançon et de Valence : il avait pu les connaître à l'école même de saint Polycarpe. Il n'est pas probable que l'église de Lyon ait formé elle-même beaucoup de ces prédicateurs de la foi, au second et au troisième siècles, puisqu'elle ne garda pas même dans son culte le souvenir de ceux qui lui auraient fait le plus d'honneur par leur martyre, s'ils avaient été ses enfants. Pour Besançon et pour Valence, on ne peut guère douter que leurs apôtres, saint Ferréol et saint Ferjeux d'une part, saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée de l'autre, n'aient été en rapports intimes avec saint Irénée, soit qu'ils l'aient connu à l'école de saint Polycarpe, soit qu'ils aient été envoyés auprès de lui par ce zélé propagateur de l'Évangile. Il est relaté dans la plus ancienne notice sur les deux saints martyrs de Besançon, qu'ils venaient de Lyon et qu'ils avaient été chargés par saint Irénée d'évangéliser la capitale de la Séquanie ; que les martyrs de Valence étaient leurs concitoyens et leurs amis [1]. Cette notice fut composée dans la seconde moitié du IVe siècle (vers 366) par l'évêque saint Aignan, qui pouvait encore apprendre avec une certaine exactitude, de la bouche des vieillards, ce que les témoins du martyre des saints Ferréol et Ferjeux avaient raconté. Elle entra dans les *antiennes* et *les répons* de leur fête au VIe ou au VIIe siècle, et fut ainsi fidèlement transmise. Elle est dans le Lectionnaire de l'église de Saint-Jean du XIIe siècle, conservé à la Bibliothèque nationales. (Nouvelles acquisition latines n° 2188, t. I, f° 93). Nous la reproduisons à l'article des origines de l'église de Besançon. Il n'y a aucune particularité sur les rapports de ces saints avec saint Irénée.

Ce même Lectionnaire de Saint-Jean contient les six leçons historiques d'un office solennel de saint Irénée. Elles sont, dans leur seconde partie, assez différentes de celles qui lui sont consacrées dans le bréviaire de Lyon de 1498. Pour la première partie, elles ne sont pareillement que la répétition des passages d'Eusèbe, de saint Grégoire de Tours, d'Adon, qui forment, avec les écrits du saint martyr, à peu près les seuls matériaux solides de sa biographie ; mais, de plus, elles le présentent comme l'apôtre de la Bourgogne, zélé pour sa conversion et faisant évangéliser Besançon et Valence.

Pour la période même du martyre, les merveilles n'y sont pas étalées avec cette profusion de discours et de visions d'anges, qu'on remarque dans les dernières leçons du bréviaire de Lyon de 1498 ; mais elles sont encore imaginées à plaisir, et avec la fausseté évidente de l'apparition du saint martyr à son maître saint Polycarpe, pour l'inviter à envoyer saint Andoche, saint Bénigne, saint Tyrse, et aussi saint Andéol dans les Gaules. Aucune allusion n'y est faite au prêtre Zacharie, qui était là pour ensevelir le martyr dans la crypte de Saint-Irénée. C'est une tradition très spéciale de l'église de Lyon, que nul écrit n'avait anciennement fait connaître ailleurs.

Ce qu'affirmaient les livres liturgiques de Besançon sur le zèle de saint Irénée à évangéliser la Bourgogne, par lui-même et par ses disciples, n'est pas mentionné dans les Lectionnaires de Saint-Oyand des Monts Jura et de Saint-Just de Lyon [1]. Les relations de ceux-ci, qui se ressemblent, ne font guère que répéter les indications du bréviaire de 1498, avec plus d'ampleur littéraire. Ce sont les mêmes apparitions d'anges, les mêmes discours, les mêmes réponses de saint Irénée. On y remarque seulement des reproches de Septime Sévère à l'adresse des chrétiens, comme s'ils empêchaient les cérémonies du culte des dieux [2]. La fan-

1. « (Beatus Hyreneus) divino attactus instinctu duos ex discipulis suis viros sanctissimos Bisuntiam direxit ad urbem. Quorum unus Ferreolus, alter Ferrutius, germani fratres cum essent... prefatam urbem intrepidi adierunt. » (Bibliot. nat., Nouvelles acquisitions latines, n° 2188 (XIIe siècle) : *Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon*, fol. 93. : In Io *Nocturno*, *Resp.* 2.)

« Sanctus Domini pontifex Hyreneus plurimorum gestiens prodesse saluti, tribus eque beatis viris ex discipulis suis Valentiam commisit urbem regendam. (*Ibid.*, In IIo *Nocturno*, ant. 1.)

1. Bolland, *Appendix ad diem* XVIIIa *Junii*, t. VII : *Junii*, p. 264-265.

2. L'ordre de Sévère portait : « Ut nobis liceat in civitate

taisie est seulement poussée un peu plus loin que dans les autres leçons.

Il y avait encore une amplification plus étendue. Le texte des Lectionnaires de Saint-Oyand des Monts Jura et de Saint-Just de Lyon, après avoir rapporté les massacres ordonnés par Sévère, ajoute: « Cela est raconté plus au long dans le livre de la Passion du saint. — *Liber tamen Passionis ipsius plenius de his eloquitur.* » Ce n'était pas une notice plus substantielle pour le fond des choses; ce n'était qu'une rédaction plus allongée. Elle ne pouvait rien contenir de plus que les autres, puisque l'église de Lyon n'avait fait que des emprunts à divers auteurs pour composer les leçons de l'office de saint Irénée, sauf l'indication sur le prêtre Zacharie venant l'inhumer dans une crypte.

Ainsi Lyon n'avait gardé qu'un souvenir confus des travaux du saint pour évangéliser Besançon et Valence; mais les livres liturgiques de ces deux villes le considèrent, avec saint Polycarpe, comme l'un des premiers qui leur ait fait apporter le flambeau de la foi. Ses ouvrages contre les Hérésies contiennent encore quelques indications qui, sans être explicites, montrent que cela était fort vraisemblable. Ils éclairent la question de savoir s'il avait connu, à Smyrne, beaucoup des ouvriers évangéliques envoyés dans les provinces voisines de Lyon, s'il avait été longtemps à l'école de saint Polycarpe, et s'il avait continué d'entretenir des relations avec lui. Eusèbe, citant un passage de sa lettre à Florin, s'écarte sensiblement de l'exactitude et lui fait dire que, dans sa première jeunesse, il avait suivi les leçons de saint Polycarpe, déjà parvenu à l'extrême veillesse. En réalité, la lettre à Florin porte que saint Irénée encore enfant avait connu cet hérésiarque à l'école de saint Polycarpe; mais aucune allusion n'est fait au grand âge de celui-ci. A trois reprises, l'évêque de Smyrne est nommé, mais jamais avec une épithète signifiant qu'il était déjà fort vieux. Or, il est à croire que, s'il l'eût été, une expression l'aurait indiqué. Même on voit qu'il adressait encore ses allocutions à la foule et qu'il était dans la plénitude de sa force.

Voici les différences du texte d'Eusèbe et de celui de saint Irénée lui-même :

Texte d'Eusèbe, cité par Bède.	Texte de saint Irénée.
Le vénérable Bède, dans son martyrologe, adopte la citation d'Eusèbe et la donne ainsi : « In epistola ad Florianum, cujus fragmentum recitat Eusebius, ait, se puerum adhuc in prima sua ætate Polycarpum jam valde senem audivisse, et ab eo primis christianæ religionis præceptis imbutum esse. — A Pothino episcopo Lugdunensi presbyterum ordinatum fuisse videtur, cum Hieronymus eum Pothini presbyterum vocat. » (BEDÆ, *Martyrologium XXVII[a] Junii.* — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. XCXIV, col. 960.)	*Epist. ad Florinum.* « Vidi enim te, cum adhuc puer essem, in inferiore Asia, apud Polycarpum, cum in imperatoria aula splendide ageres... locum dicere possim in quo sedens beatus Polycarpus disserebat... sermones denique quos ad multitudinem habebat ... quæ ab iis qui Verbum vitæ conspexerant, acceperat Polycarpus, qualiter referebat, cuncta Scripturis consona. Hæc jam tunc temporis... studiose audiebam, non in charta sed in corde meo ea consignans, et semper per Dei gratiam exacte ea mente revolvo. » (S. IRENÆI, *Fragmenta : Epist. ad Florinum.* — MIGNE, *Patrol. græc.*, t. VII, col. 1227.)

C'était dans sa jeunesse assurément que saint Irénée avait été disciple de saint Polycarpe; mais il avait continué à l'être dans un âge plus avancé. Il déclare qu'à cette époque, il écoutait avidement son vénérable maître, qu'il n'écrivait pas ce qu'il avait entendu, mais qu'il le gravait dans son cœur, et que, grâce à Dieu, il le repasse fidèlement dans sa mémoire. Et il ajoute que tout cela était bien conforme aux Saintes Écritures. Il fallait déjà de l'instruction pour comprendre ainsi l'enseignement de l'évêque de Smyrne, pour s'y attacher, et pour voir que tout était confirmé par les Saintes Écritures. Il ne l'avait quitté qu'au moment où il pouvait se rendre compte des points importants de la doctrine catholique, exposée selon l'enseignement de saint Jean et des disciples du Sauveur. C'était bien des années avant le martyre de saint Polycarpe que saint Irénée était venu à Lyon; il avait pu avoir longtemps encore des relations avec lui, et recevoir ses disciples à leur arrivée dans les Gaules, Il dit, dans son livre contre les Hérésies. « Polycarpe, que nous avons vu dans notre jeunesse, vécut encore longtemps dans la suite. C'était à un âge déjà fort avancé qu'il termina sa vie par un glorieux martyre[1]. » Étant lui-même de Smyrne, où il avait été élevé, il avait pu connaître un certain nombre des jeunes clercs, et des prêtres assidus aux leçons du vénérable docteur de l'Asie; et ses relations avec eux ne s'étaient

nostra cæremoniari et libamina diis nostris offerre, qui nullo modo patientur sacrificia sua cum sacrificiis christianorum misceri... » (BOLLAND., *Acta S. Irenæi : Appendix ad diem* XXVIII[a] *Junii*, t. VII : *Junii*, p. 265. — *Acta prima ex codice pervetusto S. Eugendi Jurensis.*)

1. « Polycarpus... quem et nos vidimus in prima nostra ætate (multum enim perseveravit); et valde senex gloriosissime et nobilissime martyrium faciens, exivit de hac vita. » (*Contra Hæreses*, lib. III, cap. III, n° 4.)

pas brisées. Il en donne la preuve en attestant à Florin que les lettres du bienheureux Polycarpe, à différentes Églises de la contrée, et à des prêtres ou à des évêques, objet de sa sollicitude, le confondraient manifestement [1]. On voit par son langage qu'il avait connaissance de ces lettres, par conséquent qu'il entretenait des correspondances avec les évêques de l'Asie Mineure, formés à l'école du vénérable disciple de saint Jean. Quoiqu'il ne dise pas qu'il en avait reçu lui-même, on sent qu'il avait joui de son amitié.

Plusieurs des apôtres de la Gaule, saint Andoche d'Autun, saint Bénigne de Dijon, saint Ferréol et saint Ferjeux de Besançon, saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée de Valence, et d'autres encore, semblent avoir été de son temps à Smyrne. Ils aimèrent à le revoir à Lyon, et à s'informer de l'état des populations qu'ils avaient à évangéliser. Personne plus que lui n'était en évidence dans les Gaules; personne ne faisait plus d'honneur à l'école de saint Polycarpe, et n'avait dû y laisser des souvenirs plus profonds ; par conséquent, il est naturel de penser que plusieurs de ses concitoyens voulurent l'imiter, et apporter la foi dans les contrées occidentales, et recevoir ses conseils en y arrivant. Les relations sur les Vies des saints apôtres d'Autun, de Dijon, de Besançon, de Valence, semblent donc fondées en raison, quand elles affirment que ces saints étaient venues de l'Asie mineure, envoyés par saint Polycarpe; et celles qui font honneur à saint Irénée de leur avoir adressé ces hommes de Dieu, paraissent avoir retenu des traditions vraies.

Ce n'est pas à dire que saint Irénée soit arrivé à Lyon déjà avancé en âge. Au contraire, il devait avoir à peine 30 ans. En effet, lorsqu'il fut député à Rome auprès du pape, saint Eleuthère, en 174 environ, il était déjà investi de la confiance absolue des fidèles. Or, il n'avait pu la mériter que par de longues années de vertu exemplaire, au moins par une quinzaine d'années de dévouement à l'église de Lyon. Il n'y serait ainsi arrivé qu'en 158 environ ; et lui qui fut martyrisé 48 ans plus tard, sous Septime Sévère, n'avait probablement pas 80 ans.

Dans sa réfutation des Hérésies, il fait entendre qu'il n'avait pas cultivé très longtemps la rhétorique et l'éloquence dans sa patrie, et qu'il y avait longtemps qu'il parlait un dialecte barbare à Lyon, « ἡμῶν .....περὶ βάρβαρον διάλεκτον τὸ πλεῖστον ἀσχολουμένων... » (Lib. I, præfatio, n° 2. — Migne, col. 442.)

Il y avait amassé les écrits qu'il réfutait, et c'était à Lyon qu'il composait ce grand ouvrage, fruit de longues méditations et de longues recherches [1]. Pendant son séjour à Rome, il avait pu recueillir quelques-uns de ces livres entachés d'erreurs ; il s'était abouché avec plusieurs de ces hérétiques, et il avait fallu s'informer par lettres des ravages que d'autres faisaient, dans les chrétientés fondées par saint Jean, par saint Paul et par leurs disciples. C'est-à-dire que sa réputation n'avait cessé de grandir en Orient comme en Occident. De là les regards étaient tournés vers lui; et l'on savait combien ses conseils pouvaient éclairer les prédicateurs de la foi dirigés dans les Gaules; par conséquent, saint Polycarpe, qui se souvenait de lui, comme d'un disciple dont il était saintement fier, se plaisait aussi à lui confier la direction des groupes de missionnaires qu'il envoyait en Occident. Leurs rapports purent durer une douzaine d'années environ, de l'an 158 à 169.

Les épouvantables massacres des chrétiens de Lyon sous Marc-Aurèle et Septime Sevère, la terreur causée par les bourreaux, et par cette foule qui s'acharnait contre les corps des victimes, expliquent le silence qui se fit sur la mémoire de saint Irénée et de ses compagnons, et fait comprendre pourquoi l'on ne sait presque plus rien de la persécution de Dèce, de celles de Valérien et de Dioclétien, dans la ville qui avait précédemment fourni tant de martyrs. Nous avons vu que beaucoup d'inscriptions funéraires du IIe et du IIIe siècle, portent des signes du paganisme, concurremment avec des expressions d'adieu et des éloges à l'honneur des défunts, attestant une rédaction faite par des chrétiens. L'Église de Lyon ne donna guère d'autre signe de vie qui ait pu passer à la postérité.

---

1. « Ex epistolis ejus (Polycarpi) id liquido probari potest, quas sive ad vicinas ecclesias misit, eas confirmans, sive ad quosdam fratres, admonens illos atque exhortans. « (S. Irenæi, *Fragmenta : Epist. ad Florinum* (ut supra).

1. « Non autem exquires à nobis, qui apud Celtas commoramur... orationis artem quam non dedicimus, neque vim conscriptoris, quam non affectavimus. » (S. Irenæi, *Contra Hereses*, lib. I : *præfatio*, n° 2. — Migne, *Patrol. gr.*, t. VII, col. 442.)

Texte des leçons de l'office de saint Irénée dans le bréviaire de Lyon de 1498[1].

Lect. I. *Sotheri episcopo, octo annis in urbe Roma sacerdotio ministrato, duodecimus ab apostolis successit Eleutherus; septimo decimo anno imperii Anthonini Veri nobilissimi.*

Lect. II. *Quo in tempore apud Lugdunum et Viennam, nobilissimas Galliarum urbes, que et quanta erga Dei martyres gesta sint, descripta ab eis, ad ecclesias Asie et Frigie fideli relatione transmissa sunt.*

Lect. III. *Que, orta dissensione inter easdem ecclesias Galliarum, concluserunt consilium et sententiam, cum omni reverentia et expositione recte fidei. Et decreverunt epistolas martyrum, qui apud eos consummati fuerant, et Eleutherio urbis Romæ episcopo, de pace Ecclesie eum commonentes, miserunt.*

Lect. IV. *Qui etiam Hyreneum presbyterum tunc adhuc ecclesie Lugdunensis, supradicto urbis Rome episcopo, ad quem legatus ab eis missus fuerat, commendabant testimonium vite ejus perhibentes : emulator enim testamenti Christi erat; et solus officii gradus non facit aliquem justum, quoniam iste Hyreneus recte utebatur in presbyterio; et plus eum ex vite meritis commendabant.*

Lect. V. *Igitur Photino nonagesimo vite sue anno cum ceteris Gallie martyribus consummato, Hyreneum Lugdunensis ecclesia suscepit in sacerdotium; hic cum beatis apostolis fuit, et cum ipsis vitam semper exegit; atque ab ipsis institutus recentem gerebat traditionis eorum memoriam; et predicationis eorum formam semper habebat in oculis.*

Lect. VI. *Hic autem Hyreneus beati Polycarpi sacerdotis fuit discipulus, qui nobilis fuit vivendo sed et nobilior moriendo extitit. Qui et vitam martyrio terminavit.*

Lect. VII. *Interfecto itaque apud Lugdunum Claudio et Albino, qui se illic Cesarem fecerant, audiens quod beata civitas per sanctum Hyreneum suis contrairet ceremoniis, secundum sue rabiei morem, ferocissimos gladios elegit, et undique eos urbem circumdare precipiens, ait : « Precludite portas et circumvallate domicilia. Et quicunque diis nostris non sacrificaverint, gladio vindice trucidate. »*

Lect. VIII. *Sed Christi pietas ante sancto Hyreneo imminens periculum angelo nunciante mandavit. Cui cum beato Zacharia presbytero, in medio noctis fere orantibus angelus Domini cum ingenti claritate astitit, et eidem dixit : « O fidelissime Christi miles, dux exercitus candidati, Dominus te post multos labores cum populo tuo per martyrii triumphum ad celestia regna mittit. Conforta fratres tuos; et ne timeant antiqui hostis minas, nec eum qui occidit corpus, quoniam animam non possunt occidere. Et illos quidem unius hore passio consummabit. »*

Lect. IX. *« Tunc vero certamen prolixius gloriosior manet triumphus. Zachariam vero presbyterum latere facito; qui post tuum abscessum tibi successor existens, confirmet fratres in Christo. » Qui beatus Hyreneus gratias agens dixit : « Domine Deus da huic populo constantiam, ut tua virtute confirmati sancte passionis bravium triumpho nobili consecuti, immortalitatis gloriam moriendo mereantur obtinere. » Et erogata substantia in pauperes, et ipsis orantibus per Cesarem circumdata urbe gladiis tota urbe bachantibus necantur adeo ut platee fluerent preciosi sanguinis rivis. Et vicina flamina nimio interfectorum cruore infecta rubescerent. Sanctum vero Hyreneum impiissimus Cesar coram se jussit presentari, cumque invictus martyrii sui agonem consummasset, noctu a sancto Zacharia presbytero corpus ejus in crypta abditissima conditum est. Super quod nunc altare constructum testatur placens Deo hostia, et qui plebem fidelium pascit mysteriis, tuetur patrociniis, et corroborat virtutum insigniis, prestante Domino Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et gloriatur Deus in secula seculorum. Amen.*

1. Bibl. Nat., *Breviarium Lugdunense* (anno 1498), in-4°. Inventaire, B. 143, fol. 252 : *In Festo S. Hyrenei.*

Texte des leçons de l'office de saint Irénée dans le lectionnaire de Saint-Jean de Besançon du XII^e siècle[1].

Lect. I. *Gloriosa sanctorum martyrum memoria, in qua perplurimum beata mater exultat ecclesia, laudem Domini loquitur; quia dum mi-*

1. Bibl. Nat., Nouvelles Acquisitions latines, n° 2188, *Lectionarium Bisuntinum* (XII^e siècle), fol. 105 : *In natali S. S. Hyrenei ac sociorum.*

litum victoriam fidelis populus rememorat, regis sui cui vicerunt, perfecto preconia innovantur. Ad laudem ergo summi regis, conditoris omnium, memoriam beatissimi Hyrenei Burgundionum apostoli, in sancta ecclesia recitandam litteris breviter commendamus; ex ejusque gestis innumeris pauca subteximus, ut quanto in sancta doctrina extitit clarior, tanto sit in laude fidelium populorum voce celebrior.

Lect. II. *Humane ergo reparationis in Salvatore Dei Filio completo ministerio, discipulorum suorum quos ad hoc ex infirmis mundi ut fortia queque confunderent, delegit, salutifere doctrine prosecuta est institutio. Qui Patris sui ac magistri per omnia imitantes vestigia, quos in fidei soliditate reppererunt constantes, verbi Dei emulatores, quas ipsi fundaverant, constituerunt ecclesiarum rectores. Quos etiam in sancta predicatione adjutores, in Dei prelio commilitones, in diversis laboribus collaborantes habuerunt et comites.*

Lect. III. *Ex eorum itaque sanctissimo contubernio Polycarpus beati Johannis apostoli et evangeliste discipulus, preclarus mundo emicuit, qui ab ipso Smyrnensis ecclesie episcopus ordinatus, doctor mirabilis, sicut ecclesiastica refert hystoria, in Asia extitit. Hic autem virum prudentissimum Hyreneum ad summe philosophicis, platonicis ac pitagoricis eruditum disciplinis, verioris philosophie discipline disposuit, eumque ad fidem Christi convertit. Quem ad seminandum predestinatis Dei verbum gentibus sacerdotem egregium ac ministrum precipuum informavit. Qui quanto liberalium artium affectione ad perfectum habitum deductus, ut multa ejus scripta testantur, hos qui secum floruerant, vel qui precesserant, superaverit, tanto divine scripture agnita veritate, in predicatione ceteris ardentius inferbuit, ut in omnem terram sonus ejus exiret, et in fines orbis terre ejus verbum procederet.*

Lect. IV. *Post multos denique in finibus atticis agones consummatos, per plurimos heretice pravitatis sectatores in conflictu disputationum gloriose devictos, ubi etiam sanctorum martyrum passiones scriptas reliquerit*[1], *multaque insignia atque miracula egerit, Polycarpus ejus magister piissimus in augendo grege Dominico sicut fidelis pastor semper sollicitus, paternis verbis alloquitur filium, quem Sancti Spiritus succensum igne ubique gentium indeficientem noverat theologum. « Eundum est, inquit, fili Karissime, marisque pelagus navigandum, ut quos fortis armatus tenet captivos sibique complices, tu virtute deifica liberes, ipsumque quibus confidit armis, expolies; eos quoque quos fallax diabolus ac mendax ab initio decepit, Dei obedientiae dare operam edoceas, angelorum etiam consortes et concives efficias. »*

Lect. V. *Beatus itaque Hyreneus precepta patris obedienter secutus, delectis quam pluribus quos Christo acquisierat, filiis sue profectionis comparticipibus et consotiis, iter arripuit, ac Sancto previo Spiritu, ad Burgundiam Lugdunum civitatem, que est metropolis, pervenit. Hec vero civitas multarum virtutum dignitate pollebat, pluriumque civitatum magisterio predita prefulgebat. Sed tunc claritate veri solis a beato Hyreneo illuminata, tanto crevit lucidius, quanto fuit per ipsum illustrata divinitus. Ipse vero post beatum, Fotinum, ejusdem ecclesie episcopum primum, secundus ecclesiam rexit, catholiceque fidei lumina per se suosque condiscipulos per omnem Burgundiam longe lateque profudit. Chrisopolim namque, que est metropolis nobilissima, per Ferreolum presbyterum ac Ferrucium diaconum, geminos fratres, ad fidem Christi convertit. Valentiam quoque per Felicem presbyterum, Fortunatum et Achilleum, diacones, illuminavit; quos in utrisque suis civitatibus ad conservandum sibi populum, Aureliano imperatore ac duce Cornelio, divina gratia corona martyrii feliciter sublimavit.*

Lect. VI. *Eadem tempestate cum ipse doctor mirabilis per omnem Burgundiam divini seminis fructum quam maximum collegisset, jamque Dei ecclesiam ad magnum incrementum deduxisset, veritatis inimicus cernens se per ipsum passim conteri, furoris sui et invidie arma conatus est per ministros suos in eum excitari. Nam agente Severo imperatore persecutionis gravissima in Christianos procella intonuit; in qua vir venerandus et Dei athleta in confessione deitatis, multis tormentorum affectus suppliciis, presidente Domino, quarto Kalendas Julii martyrium complevit.*

Passi sunt autem cum eo omnis fere sue civitatis populus, quos fidelis pastor et prudens ante suam passionem in Dei amore verbis divinis ita imbuit, ut se quisque cum eo persecutoris manus non abhorrens sponte morti tradiderit. Sancta vero ejus anima carne soluta a predica-

1. L'auteur du lectionnaire attribue à saint Irénée la composition d'un recueil d'Actes des martyrs.

tione non destitit. Beato namque Polycarpo adhuc in vita manenti cum innumera multitudine martyrum apparuit, expletionem quoque sui officii atque condiscipulorum magistro intimavit, admonens ut sanctos Dei famulos Andochium et Benignum presbiteros, Tyrsum diaconem, Andeolum subdiaconem, dirigeret ad Galliam, ibique dicens gentem affore maximam in Dei Filium per eos credituram. Magister ergo de visione filii letissimus et de recepta premii corona gavisus, supradictos viros ad Dei nutum ad Galliam direxit, per quos Dei lumen ample gentibus effulsit. Carpentoracensis civitas per Andeolum, Edua vero supra sydera elevata per Andochium et Tyrsum, Divion quoque sole splendidius resplendet per Benignum, ad laudem et gloriam Domini, qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen.

29. — ORIGINE DE LA CHRÉTIENTÉ DE MARSEILLE AU MOINS VERS LA FIN DU Ier SIÈCLE.

CHAPITRE Ier.

DES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DU IIe SIÈCLE ET DES TOMBEAUX CHRÉTIENS, ATTESTENT QUE LA FOI ÉTAIT DÉJA IMPLANTÉE A MARSEILLE AU IIe SIÈCLE DEPUIS UN BON NOMBRE D'ANNÉES [1].

Sommaire. — Saint Trophime, disciple de saint Paul, s'était probablement appliqué à évangéliser Marseille et Arles en même temps. — Un tombeau, marqué de l'emblème d'une ancre, rappelle des martyrs du IIe siècle. — Le sarcophage de la Gayolle, près Brignoles, remonte aussi à cette époque. — Il est dans le genre des tombaux symboliques appartenant à la période des *stèles* et des *cippes* chrétiens. — Un couvercle de sarcophage représentant des agneaux et les 4 livres des Évangiles, est encore apparemment du IIe ou du IIIe siècle. — Un *cippe* moins ancien, mais qui est peut-être encore du IIIe siècle, semble figurer l'Eucharistie par une grappe de raisin. — Un marbre de Marseille, où figure le mot IACET, semble être chrétien et du IIIe siècle. — Une statue du Ier siècle représentant un personnage qui tient le *volumen* ou le *rouleau de parchemin*, porte quelques indices, mais douteux, de christianisme. — L'Évangile avait-il été apporté à Marseille par des Grecs? — On aurait quelques raisons de le penser.

Marseille fut évangélisée au Ier siècle. La foi y avait déjà poussé des racines profondes au IIe, car on y voit une inscription en l'honneur de plusieurs martyrs de cette époque, et quelques autres du même temps, qui sont chrétiennes.

Qui avait jeté les premières semences de l'Évangile sur le littoral de la Méditerranée, où elles furent si vite fécondées? Était-ce de la Palestine; était-ce de Rome ou de l'Asie-Mineure, de l'école de saint Jean, qu'étaient venus les prédicateurs de l'Évangile? Était-ce l'apôtre saint Paul qui avait chargé son disciple saint Trophime de résider à Arles, et d'aller aussi à Marseille, n'ayant pas assez d'ouvriers évangéliques pour en donner à chacune des deux villes?

Le petit martyrologe romain, qui jouit d'une sérieuse réputation d'ancienneté, fait de saint Trophime, honoré à Arles le 29 décembre, un disciple de saint Pierre et de saint Paul [1].

Cette ville était la grande métropole du midi de la Gaule. Ausone l'appelait *la petite Rome gauloise* (*Gallula Roma Arelas*). Elle était le centre de l'administration romaine dans les Gaules; le rendez-vous des chefs d'armée et des fonctionnaires, qui arrivaient de Rome pour se rendre dans les provinces de l'Occident. Elle avait mérité d'être une des premières visitée par un disciple des apôtres. Marseille n'était pas loin; elle aussi put recevoir la bonne nouvelle de la bouche de saint Trophime, de même que Lyon, récemment détruite, put entendre quelquefois saint Crescent, qui résidait à Vienne. Saint Trophime ne pouvait se désintéresser de Marseille, qui attirait naturellement son attention par sa florissante académie, par ses professeurs renommés, et par la nombreuse jeunesse de ses écoles. Il pouvait, par la nouveauté de sa doctrine, avoir accès auprès de ces esprits éclairés, pour leur faire comprendre la vanité des idoles, et les idées élevées du christianisme.

C'est au sortir de sa captivité de Rome que saint Paul serait allé en Espagne, si l'on en croit d'anciennes chroniques. S'il passa par le midi de la Gaule, il laissa saint Trophime à Arles et saint Crescent à Vienne, vers l'an 60. S'il les envoya seuls, ce fut également vers la même époque. Robert d'Auxerre dit dans sa Chronique : « Après ces deux ans de captivité (à Rome), saint Paul se rendit en Espagne et envoya Trophime à Arles et Crescent à Vienne, pour y prêcher l'Évangile [2]. »

Les rapports entre Arles et Marseille étaient très suivis. Des maîtres d'éloquence, dont un

1. Voy. Edmond Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, Paris, 1886; surtout la planche LIX, n° 1; et les dessins, p. 37 et suivantes. — Otto Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888 : *Massilia*, p. 61 et seq. — Le musée de Marseille. — Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, 5 vol. in-12, avec atlas in-4°, Paris 1807. (Voir surtout t. III, p. 170 et pl. LVIII, n° 5; et t. III, p. 536 et pl. LXIV, n° 5.)

1. « Trophimi episcopi discipuli apostolorum.» (*Petit martyrologe romain*, XXIXa *Decembris*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 178.)

Le martyrologe du vénérable Bède porte dans l'édition de Cologne : « XXIXa *Dec.* Apud Arelatem, natale S. Trophimi episcopi et confessoris, discipuli apostolorum Petri et Pauli. »

Dans l'édition des Bollandistes il n'y a rien pour ce jour-là. (Migne, *Patrol. lat.*, t. XCXIV, col. 1444).

2. « Post biennium autem relaxatus (a custodia, Paulus) Hispaniam petiit, et Arelatem Trophimum, Viennam vero Crescentem, ad prædicandum misit. » Monachi Altissiodorensis, *Chronologia ab urbe condita usque ad annum* 1211, petit in-4°, Trecis, 1608, fol. 33v°. — Bibliot. nat., Inventaire, 3800, C. 988.)

des plus célèbres était d'Arles, enseignèrent avec succès la rhétorique à Marseille. On cite Phavorinus, recommandable par la dignité de sa conduite, et aussi habile dans la connaissance de la langue grecque que de la langue latine. Il professa à Marseille et ensuite à Athènes; il mérita l'honneur d'une statue sous le règne de Trajan [1]. Cela dit combien l'étude de la langue grecque était en honneur à Arles et à Marseille; quelle réputation avait l'école de Marseille, puisqu'elle était illustrée par des maîtres dignes d'enseigner le grec à Athènes au temps de Plutarque. Cette ville était le rendez-vous des plus belles intelligences du midi de la Gaule. Saint Paul ne pouvait la perdre de vue. Il s'était attaqué aux cités les plus célèbres de la Grèce, à Corinthe, à Athènes, à Philippes; aux plus populeuses de l'Asie-Mineure, à Ephèse, à Antioche, selon le plan de saint Pierre, qui avait établi son siège à Antioche et à Rome. Mais il n'avait pas autant de disciples qu'il aurait fallu : il allait au plus pressé, en donnait un pour deux ou trois villes, en attendant que des renforts arrivassent de Rome ou de l'Asie, peut-être de la Grèce, des églises qu'il y avait fondées à l'origine, et auxquelles il écrivait des lettres, comme à celles qui étaient les plus capables de les transmettre à beaucoup de fidèles.

Le plus vieux monument de la chrétienté naissante de Marseille, est une table de marbre conservée au musée, et portant l'épitaphe de deux martyrs, qui furent livrés au feu dans le courant du IIe siècle. Les lettres, selon M. Hirschfeld, ont la marque de cette époque (*Tabula marmorea, litteris secundi, ut videtur, sæculi*) Les trois noms du système d'appellation des Romains y dénotent une très haute antiquité. Ils étaient tombés presque entièrement en désuétude sous le règne de Constantin. La filiation y est indiquée, selon l'usage des vieux auteurs, en particulier d'Homère (*Eutychetis filio*). L'ancre y est représentée : c'est un des symboles chrétiens des temps les plus reculés. Le souhait (*Refrigeret nos*) ressemble à ces souhaits de bonheur gravés sur les verres historiés des catacombes du IIe siècle, et qu'on appelle *acclamations* [2]. Ce sont autant de signes qui ne permettent pas de douter de l'ancienneté de l'inscription. Elle est ainsi restituée par M. Hirschfeld.

Val/ERIO VOLVSIANO
..... EVTYCHETIS FILIO
... O FORTVNATO QVI VIM
igni/S PASSI SVNT
..... GIA PIENTISSIMIS ...
.... REFRIGERET NOS Qui?
omnia po? TEST ⚓ [1]

C'est, sans doute, pendant la persécution de Marc-Aurèle que ces deux martyrs furent brûlés vifs, comme saint Polycarpe, vers 169. L'église de Marseille n'a conservé aucun souvenir de leur supplice. Les bouleversements qui eurent lieu à diverses reprises, les exterminations de chrétiens, qui revenaient périodiquement, détruisirent les monuments des fidèles, et empêchèrent de consigner par écrit les phases de ces luttes sanglantes. Mais la chrétienté ne fut pas toute anéantie. L'on a des tombeaux chrétiens de ce temps, et du IIIe siècle. Il y en a même un certain nombre, pas autant qu'à Arles, ni même qu'à Lyon, mais assez pour faire voir que l'église naissante de Marseille, quoique décimée par le fer et le feu de la persécution, s'était soutenue au IIe et au IIIe siècle, qu'elle avait compté des familles de haut rang, capables d'élever des tombes ou des cippes ornés de symboles de la foi évangélique.

Celui de Quintus Uetina est revêtu de l'image des poissons et de l'ancre, les plus vieux emblèmes usités parmi les fidèles. Les trois noms du système d'appellation adopté chez les Romains, y indiquent apparemment le IIe siècle ou les commencements du IIIe. Le souvenir de ceux qui avaient élevé le monument, y rappelle également cette époque. Tout semble ainsi se rapporter au temps de saint Clément d'Alexandrie, qui signalait aux chrétiens les symboles qui leur convenaient. « Voici, leur disait-il, quels seront vos symboles : La colombe ou le poisson, le vaisseau emporté par le vent dans une course rapide; la lyre musicale dont se servait Polycrate, ou l'ancre de vaisseau, que sculptait Seleucus; et aussi le pêcheur occupé à pêcher, nous rappelle l'apôtre et les enfants qu'on lève du milieu des eaux [2]. »

1. *Historia Universitatis Parisiensis*, auctore Egassio Bulæo, in-fol., 1665, t. I: *Academia Massiliensis*, p. 20.

2. Une épitaphe incorrecte de *Cerronia Silvana* de l'année 291, porte : « *Refrigera cum spirita sancta.*, etc. » (De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, in-fol., Romæ, t. I (anno 291), p. 23.)

1. Edmond Le Blant, *Les inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 548 (A.), musée de Marseille. — Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888 : *Massilia*, p. 64, n° 489.

2. « Sint autem vobis signacula, columba, vel piscis, vel navis, quæ cursu veloci a vento fertur, vel lyra musica, qua usus est Polycrates, vel anchora nautica quam insculpebat Seleucus, et si sit piscans aliquis, meminerint apostoli et puerorum qui ex aquis extrahuntur » (S. Clementis Alex., *Pedag.* lib. III.)

Les deux noms grecs *Uetinæ Eunoeto*, rapprochés d'*Eutychetis* de l'inscription précédente, permettraient de supposer que c'étaient des familles chrétiennes venues de l'Asie Mineure, qui s'étaient fixées à Marseille; mais cette ville comptant beaucoup de Grecs au IIe et au IIIe siècle, elles étaient peut-être au nombre des anciens habitants.

L'épitaphe est perdue. M. Edmond Le Blant la donne ainsi :

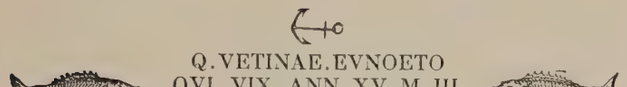

Q.VETINAE.EVNOETO
QVI. VIX. ANN. XV. M. III
VETINII. HERMES ET ACTE
PARENTES.FIL.PIISSIMO
Et DVLCISSIMO. FECERVNT
E.HERMAS. SOROR. LIB. LIBERTAB. POSTERIS. EORVM.

Un monument du plus haut intérêt pour l'histoire des antiquités religieuses et pour l'histoire de l'évangélisation du pays de Marseille, est le débris de sarcophage découvert à la Gayolle, ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Victor, et situé à quelques kilomètres de la Celle et de Brignolles. Il a été transporté à la bibliothèque du petit séminaire de Brignolles. Peu de tombeaux présentent un ensemble aussi considérable de symboles chrétiens des premiers siècles, mêlés à des représentations païennes, qui font voir comment le paganisme persistait à se maintenir dans les arts, même sur les sarcophages les plus évidemment chrétiens. « C'est un monument unique, dit M. Le Blant; son style, l'antiquité des symboles du poisson et de l'ancre qui y figurent, permettent de le faire remonter à la fin du IIe siècle[1]. Une tombe venue de Rome, et qui date également d'une époque de beaucoup antérieure au triomphe de l'Église, est celles de Livia Primitiva, qui a été transportée au musée du Louvre. La Gaule marche donc de pair à cet égard avec l'Italie; mais notre marbre, probablement sculpté par une main grecque, si l'on en juge par la largeur caractéristique et exceptionnelle des moulures de la base, l'emporte de beaucoup, pour la beauté comme pour l'intérêt, sur le sarcophage romain. Les scènes qui le décorent présentent un intérêt particulier par le singulier mélange des images chrétiennes et païennes.

« Le pêcheur prenant à l'hameçon le poisson mystique, une ancre placée auprès de lui, l'*orante* debout entre les arbres du paradis, où se posent des colombes, les brebis et le pasteur, voilà ce que présente la plus grande partie du tableau. Ce qui demeure entier du reste, procède des types courants chez les paiens : à gauche, c'est le buste du soleil, dont la tête est ornée de sept rayons; à droite, un personnage assis, tenant un sceptre terminé aux deux bouts par des moulures exécutées au tour; c'est une de ces figures fréquentes sur les monuments profanes, bas-reliefs ou vases peints, et qui symbolise le lieu où se passe la scène; puis, comme pour achever la confusion, une brebis est près de ce personnage, comme on en voit une auprès du Bon Pasteur... Il n'est aucune œuvre antique qui porte mieux l'empreinte du temps de transition, où plus d'un esprit flottait indécis entre la foi du Christ et les vieilles croyances; où, selon la parole d'un Père, témoin de ces écarts étranges, des artistes, même convertis, travaillaient indifféremment pour les adeptes des deux cultes[1].

« Au point de vue du développement de la foi chrétienne en Gaule, le marbre de la Gayolle apporte un enseignement dont il faut tenir compte[2].

« Au fond du bras gauche de la croix que forme l'antique chapelle de la Gayolle, était le tombeau, dont la cuve est demeurée en place.

Cette tombe du temps des Antonins était déjà délaissée au VIe siècle, quand une riche chrétienne, nommée Syagria, y fut inhumée. L'inscription suivante y fut tracée dans le champ d'un étroit bandeau, sans qu'un seul mot ait rappelé à qui elle avait appartenu.

HIC REQVIESCIT IN PACE BONE MEMORIÆ
SYAGRIA QVI OBIIT
XII.KAL FBRVARIAS .. NDIC VNDECEMA

Nulle part on ne voit réunis autant des symboles que saint Clément d'Alexandrie voulait pour l'usage des fidèles : c'était l'ancre, le poisson, le pêcheur, la colombe perchée dans les branches d'un arbre.

Le sarcophage est encore dans le genre que nous avons vu à Saint-Remi, près d'Arles, et à Arles même. C'est le genre des sarcophages symboliques, c'est-à-dire ornés de symboles chrétiens, comme l'étaient les cippes à la fin du Ier siècle et au IIe. Ils n'étaient pas aussi rares dans le midi de la Gaule qu'on pourrait le croire; et ils précèdent la période des sarco-

1. Edmond Le Blant. *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1882; p. 157-158; planche LIX, n° 1.

1. *Les Ateliers de sculpture chez les premiers chrétiens.* (*Mélanges de l'école française de Rome*, 1883, page 439 et suiv.)

2. Voy. notre planche XVI, n° 4, p. 411.

phages ornés de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il s'y mêle des signes ou des représentations païennes, parce que l'on était en plein dans le paganisme.

Un monument original, et qui annonce encore pleinement la période des tombeaux symboliques, peut-être le temps de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie, de Tertullien, c'est-à-dire la fin du IIe siècle ou les commencements du IIIe, se voyait à l'entrée de l'église de Saint-Victor. Il a disparu après avoir été gravé par Ruffi (t. II, p. 123). Tout y est symbole, comme sur le bas-relief de la Gayolle. L'exécution artistique ne semble pas indigne des premiers siècles. Apparemment c'était le couvercle d'un sarcophage. Sous un cintre soutenu par deux colonnes, et qu'accostent à droite et à gauche les douze agneaux, symbole des apôtres, sont groupés quatre livres ouverts, qui figurent les Evangiles. Si rare que soit cette représentation sur les monuments funéraires, dit M. Edmond Le Blant, elle se retrouve à Naples[1].

Un cippe, moins ancien peut-être que les précédents, mais qui appartient encore à la période où les symboles étaient fréquents, c'est-à-dire à la période des persécutions, est celui de *Spinter*, nom grec signifiant *étincelle*. Les lettres mal formées n'y annoncent pas la bonne époque de l'art. L'invocation aux *dieux Mânes* D. M. y fait défaut; l'expression QVIESQVIT, gravée par un sculpteur ignorant, est presque certainement chrétienne, quoiqu'on la rencontre quelquefois dans des épitaphes probablement païennes. Une grappe de raisin y figure, sans doute, l'Eucharistie. Chacun de ces trois signes pris en particulier peut être contesté; mais les trois réunis donnent, en quelque sorte, la certitude morale. Il y a bien encore deux cornes d'abondance, assez souvent représentées sur les monuments païens. Elles sont un ornement dont le sculpteur n'a pas compris le sens, et qui n'était ni païen ni chrétien. Il signifierait seulement que l'on était à l'époque où les fantaisies de la mythologie étaient encore de mode pour décorer les tombeaux. L'ignorance du graveur a défiguré quelques mots de l'épitaphe.

uva SPINTER D PO MPI ÆETI SERVOS H IC QVIESQVIT[2]	Spinter Decimi Pompei Laeti Servus hic quiescit.

Cette expression *quiesquit*, viciée par la décadence latine, se retrouve sur des épitaphes des catacombes de la première moitié du IVe siècle ; et semble avoir été sous cette forme adoptée volontiers par des chrétiens. M. de Rossi signale les deux suivantes :

AVR. CANDIDIANAE BENE QVESQVEN
TI IN PACE. (Anno 339)[1]
ATTIE PVBLICIE BENE QVESQVENTI
IN PACE VRSVS PATER. VRSO ET POL. coss.
(Anno 338)[2]

Une formule, IACET, qui devait être fréquente sur les tombeaux des fidèles, se rencontre déjà sur un marbre de Marseille, qui fut transporté au musée d'Arles, et appartient, selon toute apparence, à l'époque des persécutions. M. Hirschfeld signale l'inscription parmi celles que les chrétiens adoptèrent, sans doute, pour se soustraire aux dénonciations et aux poursuites des païens. Soit par la forme des lettres liées ensemble, soit par la rédaction, elle semble se rapporter au troisième siècle. On ne sait pas si les deux mots grecs qui la terminent, APΩMATI TAVTA, expriment un souhait de bonheur, comme les adieux écrits sur les verres historiés et sur les tables des catacombes.

IACƎT. SVB. HOC. SIGNİNO. DVLCISSMA. SECVNDLA
QVE RAC̄ A PARENṪBVS RE☩QVIT DOLOREM
VT TANDVLCIS ƎRAT TAQVAM AROMATA
DESIDERANDO SEMPER MELLEA VITA
QVE. VIXIT. ANNIS. III. MEN. VI. DEs XVI.
APΩMATI TAVTA[3]

Un passage de l'Écriture Sainte permettrait de penser que c'est une des acclamations inspirées par le christianisme. L'Église catholique dit, dans sa liturgie, que les âmes des justes répandront comme un parfum de baume devant Dieu, suivant les paroles de l'Ecclésiaste. « Sicut balsamum aromatizans odorem dedi; quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris. (Cap. XXIV, v. 20.)

Il serait difficile de croire qu'à Marseille les chrétiens aient élevé une statue à quelque défenseur de la religion, ou à celui qui leur avait apporté la foi, vers la fin du premier siècle. Quoique Rome et les villes de la Grèce en eussent élevé fréquemment à leurs citoyens éminents, et qu'il y en eût à Athènes presque autant que d'hommes vivants, il serait surprenant, mais pas absolument impossible, qu'un des maîtres ou des brillants élèves de la célèbre école de Marseille, ait embrassé l'Evangile et

1. *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 37. — Voy. notre planche XIV, n° 5, p. 377.
2. Musée de Marseille, n° 198. — HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ : Massilia*, n° 460.

1. DE ROSSI, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. I, p. 44.
2. *Ibid.*, p. 43, n° 51.
3. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, In-fol., Berolini, anno 1888 : *Arelate*, n° 874.

TOMBEAUX CHRÉTIENS ET PAIENS DE LYON.

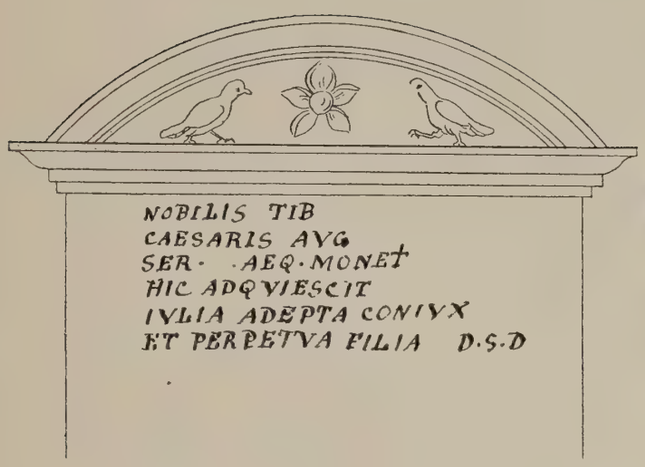

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

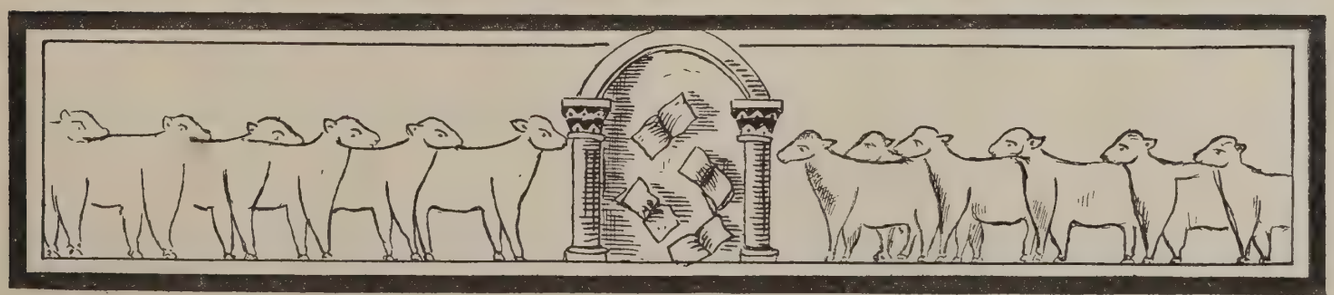

N° 5.

1. N° 1. Ier siècle. — Nos 2 et 3, apparemment IIe ou IIIe siècle. — N° 4, apparemment fin du IVe siècle ou commencement du Ve (tombeau du Puy). — N° 5, apparemment fin du IIIe siècle (couvercle de sarcophage, à Saint-Victor de Marseille).

Planche XIV.

SARCOPHAGE CHRÉTIEN D'ARLES. — (Appartenant aux premières années du IVe siècle ou fin du IIIe.)

Planche XV.

obtenu les honneurs d'une statue. L'on sait que Phavorinus, après y avoir enseigné la rhétorique avec éclat, et l'avoir enseignée ensuite à Athènes et à Rome sous Trajan, avait eu sa statue [1]. Les Marseillais, comme les Romains et comme les Athéniens, les donnaient, sans doute, volontiers; mais celle que l'on voit au Musée [2], et que l'on croit élevée à un inconnu du premier siècle, pourrait-elle appartenir à un chrétien? Le personnage tient à la main *le volumen* ou le rouleau de parchemin; à ses pieds est une caisse arrondie en forme de cylindre. Ces deux signes réunis ont quelque signification chrétienne.

Les païens de cette époque portaient quelquefois le rouleau : c'étaient les juges, les légistes, etc. Mais il était souvent dans les mains des fidèles. Sur l'arc de triomphe de Constantin, les sénateurs le tiennent tous pour signifier l'Évangile.

Sur les tombeaux et dans les peintures des catacombes, on voit quelquefois le Sauveur ou quelque vénérable personnage, entouré de ses disciples, et ayant à ses pieds une caisse arrondie, d'où ressort l'extrémité d'un certain nombre de rouleaux ou de *volumina* [3]. Cette caisse avait-elle ici la même destination : cela est incertain. Cependant, étant rapprochée du *volumen*, elle peut être un indice, au moins léger, de christianisme. La statue, à l'époque où elles étaient très communes dans les grandes cités de la Grèce et de l'Italie, pouvait être un souvenir de famille, conservé parmi les tableaux des ancêtres. S'il ne faut pas voir partout le paganisme, dans les siècles où la civilisation chrétienne entamait déjà les vieilles coutumes des Romains, il faut prendre garde aussi de voir partout des symboles chrétiens là où le paganisme était toujours dominant.

Ce qui pourrait apporter encore quelques probabilités de christianisme à cette statue, c'est qu'un manuscrit du XII[e] siècle, écrit en lettres à peu près demi-onciales, et cité par le *Gallia Christiana*, affirme que *Restitute* fut envoyé de Rome par le pape saint Clément pour évangéliser Marseille. « A beato autem Clemente papa recepit Gallia tunc sibi destinatos episcopos, Vienna Zachariam..... Parisii Dionysium..... Massilia Restitutum... Geneva Paradotum [1]... » Quoique cet écrit ne puisse avoir beaucoup d'autorité, car il affime que saint Clément avait donné à la Gaule saint Pothin de Lyon, saint Gatien de Tours, il contient cependant des traditions fort anciennes, parmi lesquelles il y en a de véridiques. Peut-être Marseille avait-elle des raisons sérieuses de croire que Restitute, disciple de saint Clément, lui avait apporté la foi. On a trouvé, dans des fouilles faites sur l'emplacement de la ville, un cippe qui porte ce nom :

D. M.
IVLIAE gERMa
NAE MATRI PI
ISSIMAE. M
STATIVS. RES
TITVTVS [2].

Assurément ceci ne signifie que peu de chose. Mais si Restitute, disciple de saint Clément, vint prêcher à Marseille, il ne serait pas absolument impossible qu'on lui ait élevé une statue, à lui ou à l'un de ses compagnons, puisque c'était de mode parmi les Marseillais. Le recueillement très prononcé du personnage pourrait encore fournir un faible soupçon de christianisme.

Les monuments chrétiens du second siècle et du troisième ne font donc pas défaut à Marseille. La période des plus vieux symboles dont parlent les saints Pères, y est même largement représentée, ainsi qu'aux alentours, à la Gayolle, à Aubagne. La grappe de raisin et les deux vases à anse, qui surmontent l'inscription de SPINTER, sont, sans doute, de cette époque [3]. La foi, pour s'être déjà implantée de la sorte au second siècle, avait dû pousser des racines au premier; et il est à peu près hors de doute que des prédicateurs de l'Évangile s'y arrêtèrent du vivant des derniers apôtres.

De quelle contrée venaient-ils? De l'Asie Mineure, de l'école de saint Jean, ou de la Palestine, ou de Rome? Avaient-ils été amenés par saint Paul, ou envoyés par ses soins, lorsqu'il se rendait en Espagne, ou Restitute y prêcha-t-il sur l'invitation du pape saint Clément?

La réponse à ces questions ne saurait être que bien problématique, car les données posi-

1. « Phavorinus Arelatensis... gravitate morum insignis... docuit Massiliæ primum, deinde Athenis docuit et in Academicorum schola maxime floruit... et statua donatus est... Romam venit, Trajano imperatore... æmulus fuit Plutarchi ... » — *Historia Universitatis Parisiensis*, auctore Egassio Bulaeo, in-fol., 1665, t. I : *Academia Massiliensis*, p. 20.

2. Musée de Marseille, n° 152; statue d'un personnage inconnu du I[er] siècle, tenant de la gauche un volumen; une caisse cylindrique est à ses pieds. — Voy. notre planche XVIII, n° 2, p. 445.

3. Voy. notre planche II, n° 9, p. 140.

1. *Gallia Christiana*, t. I, col. 851-852. *Monitum de Ecclesia Avenionensi. De S. Caro epis.*

2. M. Hirschfeld. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ.* In-fol. Berolini 1888. Massilia, n° 441.

3. Voy. notre planche XVIII, n° 1, p. 445.

tives manquent pour la résoudre. Ce que l'on peut dire, en général, c'est que les symboles les plus anciens qu'on y a rencontrés semblent se rattacher surtout aux coutumes de l'Asie, et répondre à l'ensemble de ces signes du christianisme énumérés par saint Clément d'Alexandrie, comme les plus communs de son temps. La tombe de la Gayolle présente à la fois le pêcheur pêchant à l'hameçon, le poisson, l'ancre, la colombe, des brebis, le pasteur, l'orante[1]. Les quatre premiers de ces emblèmes sont indiqués par saint Clément. Le pêcheur ne se rencontre presque jamais sur les bas-reliefs des catacombes. Il n'a été signalé qu'une fois. Le Bon Pasteur y est fréquent sous la forme qu'il a dans le bas-relief de la Gayolle. Il en est de même de l'ancre et du poisson. La représentation figurée sur l'autel de l'église de Saint-Victor, les douze agneaux en présence des quatre livres ouverts des Evangiles, sont quelquefois sous cette forme dans les bas-reliefs des vieux tombeaux; mais les quatre livres des Évangiles ainsi disposés ne se rencontrent pas aux catacombes. M. Edmond Le Blant les a vus à Naples. C'est donc une rareté, qui s'éloigne des coutumes romaines. Il y aurait ainsi des indices sérieux pour penser que les premiers prédicateurs de la foi, dans la ville de Marseille, venaient de l'Asie, indépendamment de saint Trophime, qui s'était fixé à Arles et rayonnait aux alentours.

Toutefois des tombeaux chrétiens, qui paraissent être de la fin du IVe siècle ou du Ve, sont dans le genre romain, et indiquent une imitation des modèles des catacombes. Le n° 98 du musée représente un personnage vêtu de la toge, assis dans un fauteuil et ayant au pied de son fauteuil un faisceaux de volumes enroulés, tels qu'on en voit aux catacombes. Il semble infliger la pénitence à deux coupables, un homme et une femme, qui sont devant lui, dans l'attitude de la crainte. De chaque côté de ce groupe sont des strigiles. A gauche est un personnage dont le bras droit ressort des plis de sa toge. A ses pieds est un faisceau de volumes. A droite une femme joint les mains, en signe de stupeur et de compassion[2]. Un autre tombeau, celui de saint Chrysanthe, est moins conforme à ceux des catacombes. Mais c'est toujours le même genre de scènes tirées des Livres Saints. Les personnages sont séparés en divers groupes par des arbres. Le dernier groupe à gauche semble représenter un juif qui paye à Judas le prix de sa trahison. Un énorme serpent est enroulé autour de l'arbre. A gauche, on dirait que Judas embrasse le Sauveur[1].

Ces imitations des tombeaux et des scènes des catacombes montrent que les fidèles et les artistes de Marseille étaient en relations actives avec ceux de Rome. Cela donnerait encore de la consistance à la tradition qui fait venir de cette ville à Marseille l'évêque Restitute, disciple de saint Clément.

Ce qui reste certain, c'est qu'une chrétienté y comptait déjà un bon nombre de fidèles au second siècle; et apparemment elle avait pris naissance au premier.

1. Voy. notre planche XVI, n° 4, p. 411.
2. Voy. notre planche XVIII, n° 3, p. 445.

CHAPITRE II.

SUR QUELS FONDEMENTS REPOSE LA TRADITION DE L'APOSTOLAT DE SAINT LAZARE, DE SAINTE MADELEINE, DE SAINTE MARTHE, DE SAINT MAXIMIN, DE SAINTE MARIE JACOBÉ ET DE SALOMÉ, A MARSEILLE ET DANS LA PROVENCE[2].

Sommaire. — Les tombeaux de la crypte de Saint-Maximin, attribués à ce saint évêque et à sainte Madeleine, celui qui porte le nom de sainte Marthe à Tarascon, ne sont que du Ve et du VIe siècle. — Ils portent les caractères archéologiques de leur âge. — Le fragment de bas-relief, conservé près de l'abbaye de Saint-Sauveur, à Marseille, et relatif à l'arrivée de saint Lazare dans cette ville, est encore moins ancien. — Aucun monument écrit ne mentionne cette tradition avant la fin du IXe siècle. — Usuard même n'en parle pas dans son martyrologe. — Des leçons d'un office de sainte Marthe, dans les bréviaires modernes d'Avignon, la rappellent avec des détails inadmissibles. — Celles de l'office de saint Lazare, dans les bréviaires d'Autun et de Nantes, donnent des particularités qui ne sont pas plus vraisemblables. — Une inscription latine trouvée, en 1279, dans la crypte de Saint-Maximin à Aix, et relative à sainte Madeleine, est apocryphe. — Comment est née cette légende? — D'une fausse interprétation des figures représentées sur les tombeaux de la crypte de Saint-Maximin, et sur celui de Tarascon. — Elle s'était ensuite accrue de merveilles outrées. — Elle est consignée, sous sa forme primitive, dans les *antiennes* et les *répons* d'un vieil office de saint Maximin, évêque d'Aix. — Ces *antiennes* et ces *répons*, qui sont en vers rimés, appartiennent peut-être au XIIe siècle. — Ils contiennent des faussetés palpables. — Plusieurs églises du midi de la France n'acceptaient pas, dans leurs bréviaires, l'apostolat des saints de Béthanie en Provence. — Dans sa troisième étape, la légende sur les saints comprend encore l'arrivée de Marie, mère de Jacques, et de Salomé, à Marseille. — Ce sont des invraisemblances nouvelles ajoutées aux premières. — Marseille fut peut-être évangélisée par Restitute, disciple du pape saint Clément.

Les plus vieux monuments que l'on invoque en faveur de cette tradition sur l'apostolat de

1. Voy. notre planche XVIII, n° 4, p. 445.
2. Voy. l'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine... en Provence*, 2 vol. in-4°, Migne. — Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, Paris, 1886; p. 147-156 : *Marseille*, p. 34 à 54; *S. Maximin*, p. 147-156. — Bibl. nat., Catalogue $Ln^{45}/_{32}$.
Revue des sociétés savantes, 7e série, t. II, année 1882. Art.

saint Lazare, etc., sont les tombeaux de la crypte de Saint-Maximin à Aix, celui de sainte Marthe à Tarascon, les fragments de sculpture des deux cryptes de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. S'il y avait là des tombeaux et des bas-reliefs du Ier et même du IIe siècle, et appartenant certainement aux saints et aux saintes de la Palestine, on aurait de bonnes raisons de croire que ceux-ci avaient apporté l'Évangile à Marseille et dans la Provence. Mais il en est tout autrement. Les tombeaux sont apparemment du Ve siècle, un ou deux peut-être du VIe. Ils ne peuvent en aucun cas être antérieurs à la seconde moitié du IVe. En outre, il n'y en a pas, excepté celui de saint Maximin, qui puisse être attribué sûrement à ceux dont ils portent maintenant les noms.

D'abord ils ont les caractères de leur âge. Ceux de la crypte de Saint-Maximin, à Aix, sont au nombre de quatre : ceux de sainte Madeleine, de saint Sidoine, de saint Maximin et de sainte Marcelle, qui aurait été une suivante de sainte Madeleine. Deux sont revêtus du monogramme du Christ, tel qu'il commence à apparaître aux catacombes dans les dernières années du règne de Constantin, et dans les Gaules vers 347. Ils sont ornés de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : ce qui ne se voit guère aux catacombes qu'à partir de la seconde moitié du IVe siècle. Il y a bien à Arles le tombeau de *Hydria Tertulla,* qui représente Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, et le Sauveur ressuscitant Lazare, et qui est considéré comme appartenant à la fin du IIIe siècle par les maîtres de l'épigraphie. Mais il se rattache encore à la période des tombeaux symboliques, à cause de la colombe becquetant des raisins et figurant l'Eucharistie. Cette période va de la fin du Ier siècle jusqu'aux dernières années de Constantin. Elle commence par les *cippes* ou pierres dressées sur les sépultures. On en voit des exemples à Lyon, dans les bas-reliefs de *Nobilis*, ancien esclave de Tibère, et de *Julia Adepta,* sa fille. Ils deviennent nombreux au second siècle. La Lorraine, Metz, Dijon, Langres, Arles, la Provence, en fournissent beaucoup de *spécimens,* ainsi que pour le troisième siècle. Quelques sarcophages de cette catégorie des tombeaux symboliques se voient déjà au second siècle à Arles, à Saint-Remy, entre Avignon et Arles, à la Gayolle, non loin de Marseille ; mais ils sont très différents des sarcophages ornés de bas-reliefs, représentant des scènes de l'histoire sainte ou de la vie du Sauveur, tels qu'on en voit sur les tombeaux de la crypte de Saint-Maximin à Aix, et sur celui qui porte le nom de sainte Marthe à Tarascon. Ils appartiennent tout à fait à une autre époque.

De l'aveu des juges les plus compétents, les quatre sarcophages de la crypte de Saint-Maximin ont le cachet du Ve et du VIe siècle, soit par leur conformation, soit par les sujets qu'ils représentent. Le premier à gauche était autrefois attribué à sainte Marcelle ; M. l'abbé Faillon l'a attribué à saint Maximin. On sait que l'évêque Maximin d'Arles était présent au quatrième concile d'Orléans en 541 [1]. Aucune inscription, aucun mot, n'y a rapport à saint Lazare de Béthanie [2]. Le tombeau voisin passe pour être celui de sainte Madeleine [3]. M. Edmond Le Blant en donne une description que nous abrégeons. Le premier bas-relief de gauche représente le martyre de saint Paul aux Eaux-Salviennes ; on y a figuré la proue d'une barque. Il y a ensuite : Simon portant la croix aujourd'hui brisée, mais dont les attaches sont visibles sur le marbre : au milieu, entre des colonnes, des génies vendangeant ; le monogramme supporté par une longue croix ; le Christ devant Pilate, qui se lave les mains ; le Christ assis sous une porte de la ville et parlant à deux soldats : de l'autre côté Judas s'avance pour l'embrasser...

On a admis que le sarcophage avait autrefois un couvercle représentant sainte Madeleine, versant le parfum sur le Christ. Il paraît douteux, ajoute M. Le Blant, que ce sujet-là puisse être tenu pour contemporain des marbres de saint Maximin. Honoré Bouche avait écrit que ces figures représentaient la vie de sainte Madeleine, qu'il ne restait plus de son temps que de petites figures d'anges, que les autres avaient été brisées. — Qu'était-ce que ces figures ? Il ne reste rien qui nous les rappelle. — Mais quand même elles auraient figuré des circonstances de la vie de sainte Madeleine, il n'en résulterait pas que le tombeau fût celui de la sainte. Son histoire put

---

de Siméon Luce, sur l'inscription portant que le corps de sainte Madeleine avait été déposé en 716 dans le tombeau de Sidoine. (P. 115 à 122). — Bibl. nat., Lc 18,75.

Bibl. nat., manus. lat. n° 1038 (XIVe siècle), *Breviarium Aquense*, fol. 290 : *In festo S. Maximini* — fol. 301-303 : *In festo S. Mariæ Magdalenæ.*

Ibid. n° 1018 (XVIe siècle), *Breviarium Arelatense*, fol. 312, 314 : *In festo S. Mariæ Magdalenæ;* — fol. 263, 264 : *In festo S. Lazari.*

1. Mansi, *Conciliorum*, t. IX, col. 121.

2. Voy. la description de ces tombeaux dans l'ouvrage de M. Edmond Le Blant, *les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, p. 149 et suiv., pl. LIII-LIV-LV-LVI.

3. L'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine*, t. I, col. 455-462-576, etc.

parfaitement servir à la décoration de n'importe quel sarcophage.

Quant à l'albâtre, qui aurait rappelé le vase de parfum qu'elle répandit sur les pieds du Sauveur, il n'y en avait point.

Le bas-relief de la façade est presque entièrement ruiné par l'indiscrétion des pèlerins empressés à en détacher des fragments.

Le premier des sarcophages de droite est attribué à saint Sidoine ou Chélidoine. Il porte le monogramme du Christ, et représente la guérison d'un aveugle. La hauteur est de 0m,78 cent. Le deuxième à droite passait pour être celui de saint Maximin. M. l'abbé Faillon l'attribuait aux saints Innocents. On y voit Moïse recevant les tables de la loi : et, sur le couvercle, les mages apportant leur offrande.

Puisque la crypte porte le nom de saint Maximin, il est à croire qu'elle renfermait réellement le corps de l'évêque Maximin, qui fut présent au quatrième concile d'Orléans en 541[1]. Il paraît que son sarcophage était celui que marquait l'ancienne tradition. Sa forme et ses ornements répondent à la seconde moitié du VIe siècle.

A Tarascon, le tombeau que l'on donne pour celui de sainte Marthe, est un sarcophage du genre de ceux des catacombes, de ceux d'Arles et de Marseille, du Ve siècle. La table antérieure représente, à droite, la résurrection de Lazare; à gauche, Moïse frappant le rocher. Sur une autre table sont des personnages frustes avec un poisson; à gauche une inscription fruste; à droite un homme et une femme sous portique. Parmi les inscriptions presque toutes illisibles, on cite celle de Cosercoli :

PAVLO FILIO MERENTI IN PA
CEM TE SVSCIPIAN OMNIVM ISPIRI
TA SANCTORVM[2].

La résurrection de Lazare avec l'image de sainte Marthe prosternée devant le Sauveur, est un des sujets qui avait le plus attiré les regards. Mais au jugement des maîtres les plus compétents, les sculptures n'y remontent pas au delà du VIe siècle; et il n'y a pas un mot dans les inscriptions qui puisse faire penser que sainte Marthe y avait été déposée.

Saint Lazare avait-il son tombeau à Marseille? Suivant des traditions, il y était avant l'invasion des Sarrasins. L'acte de consécration de l'abbaye de Saint-Victor, émané de Benoît IX, en 1040, le déclare, en affirmant que les cryptes avaient servi aux réunions des chrétiens pendant les premiers siècles[1]. C'étaitsous les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur, qu'était le souterrain appelé prison de Saint-Lazare. Suivant l'opinion commune, il y aurait eu la tête tranchée.

Le seul monument qui ait rapport à l'histoire de saint Lazare, et à la croyance populaire sur son apostolat, est un fragment de bas-relief incrusté dans le mur d'une maison, à côté de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur, et au-dessus de la prison de Saint-Lazare. Il représente un berger ayant la houlette, un chien levant la tête près de lui; à gauche une figure en pied à demi brisée, apparemment une femme; au-dessus un navire sur les flots, une colombe au gouvernail; un homme incliné, placé derrière; sur le flanc du vaisseau, un poisson nageant.

On a voulu représenter là saint Lazare et sainte Madeleine abordant sur les côtes de la Méditerranée, dans un vaisseau conduit par l'Esprit-Saint. La plupart des plus vieux symboles de la primitive Église y sont réunis : le pasteur avec sa houlette, une colombe, le poisson et le vaisseau lui-même. Rien n'y manque pour signifier la merveille de la sainte famille de Béthanie arrivant à Marseille; rien, sinon l'ancienneté. Une inscription placée au-dessous n'est pas même de l'époque romaine.

Aucune indication historique n'est donc fournie sur saint Lazare, sainte Madeleine, sainte Marthe, par les tombeaux de la crypte de Saint-Maximin à Aix, par celui qui porte le nom de sainte Marthe à Tarascon, ni par les vestiges d'un bas-relief de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur à Marseille. Non seulement rien n'est antérieur à la seconde moitié du Ve siècle, mais rien n'atteste qu'il y ait là réellement les tombeaux des saints auxquels on les attribue.

Les documents écrits viennent-ils apporter un témoignage qui fait défaut dans l'archéologie? Non. Usuard, qui tenait à enrichir les annales de la sainteté pour la Gaule, affirme que l'on avait élevé, non loin de Béthanie, une église qui conservait le souvenir du bienheureux Lazare et de la bienheureuse Marthe, sa sœur. — *Eodem die* (XVIIa *Decembris*) *beati Lazari, quem Dominus Jesus in Evangelio legitur resuscitasse a mortuis. Item beatæ*

1. « Maximus in Christi nomine, Aquensis civitatis episcopus, consensi et subscripsi. » (Mansi, *Conciliorum collectio*, t. IX, col. 120 : *Concilium Aurelianense* IV (anno 541.)

2. Ed. Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 31.

1. L'abbé Faillon, *Monuments inédits*, t. II, p. 627.

Marthæ, sororis ejus, quorum memorabilem memoriam extructa ecclesia, non longe a Bethania, ubi e vicino domus eorum fuit, conservat. [1] — C'est le plus vieux texte qui mentionne le culte de saint Lazare et de sainte Marthe. Il n'en est pas question dans les diverses éditions du martyrologe de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède. Encore est-il manifeste que l'antiquité chrétienne n'avait pas exactement noté le jour de la mort des saints amis du Sauveur, puisque tous deux étaient vénérés le même jour, et n'étaient pas donnés comme martyrs. Usuard mourut vers 873. La croyance à leur apostolat dans la Provence n'était pas encore accréditée de son temps; il n'y fait pas la moindre allusion, et n'aurait pas gardé le silence par prévention ni par jalousie.

Quant à sainte Marie-Madeleine, saint Grégoire de Tours affirme qu'elle repose à Ephèse. — *In ea urbe Maria Magdalena quiescit, nullum super se tegumen habens*[2].

Il faut donc arriver au moins jusqu'à la fin du IXe siècle, avant de rencontrer un écrit qui mentionne l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe, de sainte Madeleine, à Marseille et dans la Provence.

Pour sainte Marthe, son office, donné par les bréviaires d'Avignon [3], ne contient pas de *répons*, ni *d'antiennes* historiques, tels qu'on en avait pour les fêtes des saints les plus célèbres, au moins dès le VIIe siècle. Il n'y a que des *antiennes* et des *répons* tirés de l'Ecriture Sainte d'après la version de la Vulgate. Aucune tradition qui ressente une haute antiquité n'y est consignée. Pour avoir la relation sur l'apostolat de saint Lazare, de sainte Madeleine et de sainte Marthe, en Provence, il faut arriver aux leçons de l'octave de sa fête (leçons IVe et Ve). Or on sait que les leçons des bréviaires ne sont pas anciennes; elles n'y furent insérées qu'à partir de la fin du IXe siècle, et, pour la plupart, au XIe et plus tard encore. Celles-ci ne peuvent donc remonter bien haut dans l'antiquité chrétienne, d'autant plus qu'elles ne portent dans la rédaction aucune trace d'un récit plus ancien. Les merveilles y sont prodiguées à pleines mains; les faits les plus dénués de fondement y sont affirmés avec une certitude absolue. Le Sauveur aurait baptisé lui-même toute la famille de saint Lazare; et sainte Marthe aurait déjà établi une communauté de femmes aux environs de Marseille, où elle aurait passé le reste de sa vie, loin des regards du monde; autant d'assertions que ne justifient pas l'établissement du baptême par le Sauveur, et la formation beaucoup plus tardive des associations religieuses.

Un autre office va encore plus loin dans la légende merveilleuse. Il rapporte que sainte Marthe dompta un monstre à Tarascon. C'est pourquoi on l'a quelquefois représentée en présence de ce monstre renversé par terre.

Les leçons de l'office de saint Lazare, dans les vieux bréviaires d'Autun et de Nantes, ne peuvent guère remonter qu'au XIIe siècle et peut-être au XIIIe. Les discours de fantaisie y font voir avec quelle frivolité l'histoire vraie y est traitée; et ces consuls devant lesquels comparaît le saint à Marseille y prouvent l'ignorance du rédacteur, qui ne pouvait avoir vu sur d'anciens documents que les deux consuls de Rome étaient venus à Marseille, pour juger et condamner Lazare, et qui ne comprenait pas l'invraisemblance de son assertion. Aucun débris de relation marquée au coin de l'antiquité n'y paraît inséré. Un discours du Sauveur, qui l'aurait visité dans sa prison, est un emprunt fait en partie à l'Evangile d'après la version de saint Jérôme : « *Amice, ascende superius; tempus est ut venias et epuleris cum fratribus, apostolis et discipulis meis.* »

« Il est une inscription latine tracée sur une tablette de cire et portant la date de l'année 716, qui fut trouvée en 1279, avec des ossements, dans la crypte de saint Maximin, par les recherches de Charles, prince de Salerne, fils aîné de Charles d'Anjou... Elle avait été transcrite par le dominicain Bernard Gui, en 1320. Voici le texte d'après dom Bouquet :

« *Anno nativitatis Dominicæ septuagesimo decimo sexto, mense decembri, in nocte, secretissime, regnante Odoino piissimo Francorum rege, tempore infestationis gentis perfidæ Sarracenorum, translatum fuit hoc corpus carissimæ et verenandæ Mariæ Magdalenæ, de sepulcro suo alabastro in hoc marmoreum, ex metu dictæ gentis perfidæ Saracenorum, quia securius est hic, amoto corpore Sidonii.* »

« L'an 716 de la naissance du Seigneur, sous le règne du pieux roi Eudes, pendant une nuit de décembre, lors de l'invasion de la perfide nation des Sarrasins, le corps de la chère et vénérable Marie Madeleine, qui est ici, fut secrètement transporté de son sépulcre d'albâtre dans

1. Usuardi, *Martyrologium*, XVII *Decembris*, — Migne, *Patrol. lat.*, t. 124, col. 800.

2. *De Gloria Martyrum*, cap. XXX.

3. Même dans les bréviaires d'Avignon du XVIIe siècle, composés selon les règles prescrites par Clément VIII, aucune antienne historique n'est consacrée à la vie de sainte Marthe, en dehors des citations de l'Ecriture sainte. — Voy. *Bolland*, XXIXa *Julii*, t. VII, p. 4, n° 13 et seq.

ce tombeau de marbre, à cause de la frayeur qu'inspirait cette perfide nation des Sarrasins, parce qu'il est plus en sûreté ici. L'on avait enlevé le corps de Sidoine. »

Si cette inscription était authentique, elle aurait de l'autorité pour confirmer la tradition sur l'arrivée de sainte Madeleine en Provence, et permettrait de prendre en considération la légende de saint Lazare et de sainte Marthe. Mais elle est apocryphe et ne mérite aucune créance. M. Siméon Luce, de l'Institut, en démontre ainsi la fausseté :

« Deux témoins contemporains, dit-il, Isidore de Béja et l'annaliste de Moissac, rapportent à l'année 720 seulement la première invasion des bandes musulmanes dans la Gaule narbonnaise [1]; par conséquent, la panique dont cette incursion frappa les populations doit être postérieure à cette date et n'a pu se déclarer vers 716.

« En outre, la formule de datation, *Anno Nativitatis Dominicæ* », n'était pas encore en usage au VIII^e^ siècle [2]. »

On est donc en présence d'une fausseté palpable. Tous les documents anciens faisant défaut; tous les vieux martyrologes, tous les saints Pères et les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles gardant un silence absolu sur la présence de saint Lazare, de sainte Madeleine et de sainte Marthe à Marseille et dans la Provence, il n'est pas possible de croire qu'ils y soient jamais venus.

Mais comment a pu s'accréditer cette croyance, que l'on trouve déjà populaire en plusieurs contrées de la Provence au XIII^e^ et au XIV^e^ siècles?

Elle provient apparemment des tombeaux de Tarascon et de la crypte de Saint-Maximin.

Nous avons dit que celui de Tarascon, attribué à sainte Marthe, représente, à gauche, Moyse frappant le rocher; et, à droite, Lazare sortant de la grotte, lié par des bandelettes, et près de lui, sainte Marthe ou sainte Madeleine, prosternée aux pieds du Sauveur. A la vue de cette scène de l'Evangile, l'idée vint assez naturellement qu'il y avait, sous ce marbre, le corps de sainte Marthe, dont la vie était là retracée dans un de ses faits les plus mémorables [3]. On ne pouvait demander aux populations de considérer qu'en beaucoup d'autres lieux cette représentation servait à orner des tombeaux divers.

A saint Maximin, on supposa facilement que le sarcophage dont le couvercle représentait sainte Madeleine, occupée à verser le parfum sur la tête du Sauveur, était celui de la sainte. Cette supposition ne put avoir lieu qu'assez tard, puisque, au jugement des maîtres les plus compétents, il est douteux que ce sujet-là soit contemporain des marbres de saint Maximin [1].

Ces conjectures prirent à la longue la consistance de vérités historiques. On ne peut pas dire exactement à quelle époque, d'autant plus qu'un certain nombre d'églises du midi de la France furent rebelles à cette croyance, même au XVI^e^ siècle, ainsi que nous le montrons plus loin. Arles avait cette scène de Lazare ressuscité plusieurs fois reproduite sur les riches tombeaux du V^e^ et du VI^e^ siècle, comme un des sujets rappelant le mieux la divinité du Sauveur et les espérances des chrétiens. Aujourd'hui encore elle ne se rencontre pas moins de neuf fois dans le midi de la Gaule; et elle était plus fréquente aux catacombes. Le clergé des villes qui n'avaient pas à se faire un point d'honneur de l'apostolat de saint Lazare ou de sainte Marthe, ou de sainte Madeleine, en Provence, hésitait volontiers à l'admettre. A Aix, on avait eu besoin de corroborer la croyance populaire en ornant d'un bas-relief, rappelant un trait de la vie de sainte Madeleine, le couvercle du sarcophage qui portait son nom, puisque ce couvercle n'est pas de l'époque des autres marbres de saint Maximin.

Il y avait eu encore une supercherie pour tracer une inscription sur une tablette de cire, dont la date était faussement marquée 716, et sur laquelle on lisait que le corps de sainte Madeleine avait été déposé dans ce tombeau, après que celui de Sidoine en avait été retiré. Mais alors d'où venaient les ossements de sainte Madeleine?

Qui était Sidoine ainsi dépossédé de sa sépulture?

C'était peut-être un membre de la famille de saint Sidoine Apollinaire, qui avait joui des faveurs de l'empereur Majorien, et avait été admis à sa table au moment des jeux solennels d'Arles. N'était-ce pas saint Sidoine lui-même. On aurait des raisons de le croire. Il est vrai qu'une tradition respectable porte qu'il fut

1. Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Francs*, t. II, p. 720. Il donne l'annaliste de Moissac, page 654.
2. *Revue des sociétés savantes*, 7^e^ série, t. VI, année 1882 : *Art. de Siméon Luce*, p. 115 à 122. (Bibl. nat., catal. Lc^18^-75.)
3. M. Ed. Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 30, Tarascon, pl. IX, n° 3.

1. M. Ed. Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 156 et pl. LIV, fig. 1, 2, 3. — L'abbé Faillon, *Monuments inédits*, etc., t. I, p. 455.

inhumé à Clermont; son épitaphe a même été conservée. Mais aujourd'hui l'inscription indiquant ses reliques, dans l'église d'Aydat, sur l'emplacement de son ancienne maison de campagne, est ainsi conçue : *Hi sunt duo Innocentes et sanctus Sidonius.* Ces deux saints Innocents, qui sont avec lui, font naître bien des doutes.

S'il avait été inhumé dans la crypte de Saint-Maximin, ce n'était pas avant la fin du v^e^ siècle; et on n'avait pu le remplacer par le corps de sainte Madeleine que deux ou trois siècles plus tard. C'était bien longtemps après la mort de la sainte.

Mais ne pourrait-on pas supposer qu'une translation des corps de sainte Madeleine, de sainte Marthe, de saint Maximin, avait eu lieu au v^e^ siècle et au vi^e^; que leurs reliques, enfermées dans des cercueils modestes au i^er^ siècle, avaient été déposées ensuite dans les riches sarcophages que nous voyons. Non; cela supposerait un culte déjà bien établi dans la Provence; et il n'y en a aucune trace dans les martyrologes, ni dans les écrivains ecclésiastiques, avant le x^e^ siècle.

Les obscurités s'amoncellent donc de toutes parts.

L'opinion s'étant répandue, probablement à l'aspect des tombeaux de Tarascon et de la crypte de Saint-Maximin, que sainte Marthe, sainte Madeleine et saint Lazare avaient apporté la foi à Marseille et dans la Provence, l'on s'était demandé comment la Providence les y avait conduits. Le poète Prudence, racontant le martyre de saint Hippolyte, nous montre un juge ordonnant d'exposer les chrétiens sur une barque désemparée, et de les livrer ainsi aux hasards des flots [1]. Plus d'un chez les anciens avait subi les angoisses d'un pareil supplice. Suétone en parle; des chrétiens le souffrirent sous Dioclétien. N'était-ce point des récits de ce genre qui firent supposer le même raffinement de cruauté de la part des juifs, à l'égard des amis du Sauveur? L'imagination se donna bien carrière. Il fallut accumuler beaucoup de miracles pour les faire aborder à Marseille, sur un vaisseau sans rame et sans voile, et sans provisions. Comment les juifs avaient-ils pris ces saintes femmes et s'étaient-ils arrogé le droit de les condamner à mort?

Quoique saint Paul fût allé à Damas pour enchaîner les femmes et les jeter dans les prisons de Jérusalem, généralement on ne fit pas mourir les femmes en Palestine pour leur attachement à la foi chrétienne. La sainte Vierge, immédiatement après la mort du Sauveur, resta paisible avec sa cousine sur le mont Sion, quand elle n'était pas à Ephèse. Puis, aller acheter un vaisseau bien loin de Jérusalem, y embarquer les saintes amies de la sainte Vierge, c'eût été fort étrange pour les juifs les plus cruels et les plus entreprenants.

Les traditions paraissent avoir bien plutôt pris naissance à Aix, à la crypte de Saint-Maximin et à Tarascon, qu'à Marseille. Le plus ancien monument écrit où elles commencent à être consignées, est apparemment le texte des *antiennes* et des *répons* de l'office de saint Maximin, tel qu'il est donné par un bréviaire d'Aix du xiv^e^ siècle [1]. L'on ne peut le faire remonter jusqu'à l'époque où les *antiennes* et les *répons* furent très en usage dans le midi de la Gaule, c'est-à-dire jusqu'au vii^e^ siècle. En effet, il est rapporté au *répons* de la ix^e^ leçon que le corps de saint Maximin fut déposé dans une tombe où il est représenté versant des pleurs, et qu'il avait élevé à cet endroit un temple au vrai Dieu.

Il fallait être bien éloigné du vi^e^ siècle pour faire de telles assertions, et n'être plus entouré des vieillards qui auraient pu raconter ce que leurs aïeux avaient vu au vi^e^ siècle, car autrement il n'eût pas été possible d'affirmer que c'était la sépulture d'un disciple du Sauveur : la fausseté eût été manifeste, puisque c'est en réalité le tombeau de l'évêque d'Aix présent au concile d'Orléans en 541 [2].

Ce n'est donc pas avant le ix^e^ siècle que cette rédaction fut faite; encore ne saurait-on affirmer qu'elle est au moins du ix^e^ siècle. Elle est en vers rimés. Quoique la poésie rimée ait déjà été en usage à la fin du ix^e^ siècle, et même auparavant, elle fut surtout en honneur à l'époque suivante, au temps d'Adam de Saint-Victor, qui composa beaucoup d'hymnes dans ce genre.

Elle brilla par la composition du *Dies iræ* et de *l'Ave Maris stella*. Peut-être ces vers ne remontent-ils qu'au xii^e^ siècle.

Ce qu'il importe de constater, c'est que la légende sur l'arrivée des saints de Béthanie en Provence, n'y est pas encore pleinement formée; elle n'en est qu'à son berceau et n'a presque rien encore de merveilleux. Saint Maximin et sainte Madeleine s'embarquent pour Marseille

1. Prudentii Peristephano, XI, *De Passione sancti Hippolyti*, v. 64 et seq.

1. Bibl. nat., manus. lat., n° 1038 (xiv^e^ siècle), *Breviarium Aquense*, fol. 290v° : *In festo sancti Maximini.*

2. Maximus in Christi nomine, Aquensis civitatis episcopus, consensi et subscripsi. — Mansi, *Conciliorum*, t. IX, col. 120 : *Concilium Aurelianense VI*, (anno 541.)

après la mort de saint Étienne; aucune violence des juifs ne les a jetés dans un vaisseau sans voile, sans rame et sans provision; ils ne sont pas accompagnés de saint Lazare, de sainte Marthe, de Salomé et de Marie mère de Jacques; du moins aucune allusion ne le fait supposer. Il n'est pas question de miracle, ni d'intervention spéciale de la Providence, dans leur débarquement à Marseille. Ils viennent, comme tous les autres missionnaires, annoncer l'Évangile, convertissent beaucoup de monde, et s'établissent à Aix, où saint Maximin se fait inhumer dans l'église bâtie par ses soins en face du tombeau de sainte Madeleine. Pour qu'on ne puisse se méprendre sur ce monument, l'auteur dit qu'il est orné de sculptures; par conséquent, c'est bien celui qui se voit aujourd'hui et qui fut élevé à l'origine, mais non au temps de sainte Marie-Madeleine.

A supposer que cette relation remonte au IX^e^ siècle, elle offense également les vraisemblances historiques et les données de la science de l'archéologie. Elle ne saurait contenir de renseignements des vieillards rapprochés des événements; et elle avance des faussetés palpables sur l'époque où aurait été bâtie l'église de saint Maximin.

En outre, voici quelles preuves nous avons que, dans la plupart des églises du Midi de la France, la croyance à l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe, de saint Maximim, de sainte Madeleine, en Provence, n'était pas établie au XVI^e^ siècle. Le bréviaire de saint Bernard de Romans, de cette époque, a une fête très solennelle de sainte Marthe avec IX leçons, suivies d'*antiennes* et de *répons;* mais tout est puisé dans l'Évangile; il n'y a pas un mot sur son arrivée à Marseille[1]; de même pour l'office de sainte Marie-Madeleine[2]. Dans le bréviaire d'Arles du XIV^e^ siècle, aucune des leçons de la fête de sainte Marthe ne rapporte qu'elle soit venue dans les Gaules[3]. Celles de la fête de sainte Madeleine sont des gloses de l'Évangile, et gardent un silence absolu sur sa présence à Marseille et dans la Provence[4]. Il en est ainsi pour saint Lazare[5].

Ce qui pourrait sembler plus étrange, c'est que le bréviaire d'Aix du XIV^e^ siècle, tout en ayant un office très solennel pour sainte Madeleine, avec des leçons, des *antiennes* et des *répons*, n'a rien de plus sur sa vie que le récit des Évangiles[1]; seulement pour la fête de saint Maximin il y a des *antiennes* qui le font venir de la Palestine avec sainte Madeleine, et convertir beaucoup de monde en Provence[2], ainsi que nous l'avons dit plus haut. Comment se fait-il que l'église d'Aix n'affirmait pas dans l'office de sainte Madeleine, ce qu'elle affirmait dans celui de saint Maximin? C'était probablement que celui de sainte Madeleine était le plus ancien, et que la croyance à l'apostolat de la sainte à Marseille n'était pas encore bien établie lorsqu'il fut composé.

A Avignon, l'on avait bien des déclarations formelles sur l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe, de sainte Marie-Madeleine, en Provence, dans les leçons des Bréviaires du XVII^e^ siècle; mais, si l'on remonte au XI^e^, l'on trouve qu'une copie du martyrologe d'Adon à l'usage de l'église d'Avignon, ne fait pas même mention du culte de sainte Marthe à cette époque. Il faut venir au XIII^e^ siècle pour rencontrer, dans cette copie, une addition qui le constate[3].

Ainsi, dans sa première étape, assez simple et raisonnable, la légende des saints de Béthanie venant évangéliser Marseille et la Provence, ne repose guère que sur une interprétation fantaisiste de la date et des bas-reliefs du tombeau attribué à sainte Madeleine, et de celui de saint Maximin, conservés l'un et l'autre à Aix. Aucun document écrit antérieur au X^e^ siècle ne vient la corroborer; et elle a contre elle les vieux martyrologes. Dans sa seconde étape, elle est toute remplie de merveilles, imaginées à une époque beaucoup plus récente, et qui sont trop accumulées pour ne pas dépasser les bornes de la vraisemblance.

Il y a encore une troisième étape, où les inventions se sont de nouveau donné carrière. C'est Salomé et Marie, mère de Jacques, qui viennent s'adjoindre à saint Lazare et à ses sœurs, ou qui sont prises par les juifs, et jetées aussi dans le vaisseau sans voile, sans rame et sans provision, et qui abordent saines et sauves à Marseille. Voici ce que rapportaient les traditions : Marie, mère de Jacques, évêque

1. Bibl. nat., *Nouvelles Acquisitions latines*, n° 323. — *Breviarium* (XVI^e^ siècle) : *In festo S. Marthæ*, fol. 327-329.
2. *Ibid.* : *In festo S. Mariæ Magdalenæ*, fol. 321-323.
3. Bibl. nat., man. lat. n° 752 (XIV^e^ siècle), *Breviarum Arelatense*, fol. 249 : *In festo S. Marthæ.*
4. *Ibid.*, n° 1018 (XIV^e^ siècle), *Brevarium Arelatense*, fol. 312-314 : *In festo S. Mariæ Magdalenæ* (9 leçons).
5. *Ibid.*, fol. 263-264 : *In festo S. Lazari.* (6 leçons).

1. Bibl. nat., manus. lat., n° 1038, (XVI^e^ siècle), *Brevarium Aquense*, fol. 301-303 : *In festo S. Mariæ Magdalenæ.*
2. *Ibid.* : *In festo S. Maximini*, fol. 290-292.
3. Bibl. de la ville d'Avignon, manus. n° 98, fol. 86 : *Transitus S. Marthæ, sororis Lazari.* (Nouveau catalogue).

de Jérusalem, et Salomé, s'étaient embarquées avec sainte Madeleine et les autres, et elles avaient abordé en Provence, à l'embouchure du Rhône, sur les côtes de l'île appelée aujourd'hui La Camargue, près de l'endroit qui porte le nom des saintes Marie ou celui de Notre-Dame de la Mer. Ces saints personnages, voulant rendre grâces à Dieu, qui les avait heureusement conduits, lui élevèrent un autel de brique, et Dieu fit sourdre une source d'eau douce en cet endroit; ce qui les détermina à bâtir un oratoire en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie. Les deux saintes Marie Jacobé et Salomé se seraient fixées en ce lieu, tandis que les autres s'en allaient à Marseille, à Aix et ailleurs. Cet oratoire et la cellule contiguë furent l'origine de l'église actuelle de Notre-Dame de la Mer et de la ville de Sainte-Marie de la Mer. On dit qu'elles avaient apporté trois têtes des saints Innocents, et une autre qu'on prétend être celle de saint Jacques, évêque de Jérusalem. Ces têtes furent déposées dans la terre avec les corps des saintes Marie, qu'on inhuma dans l'oratoire dédié à la sainte Vierge. La fête de sainte Marie Jacobé se célèbre le 25 mai; celle de sainte Marie Salomé le 22 octobre. Il n'est pas besoin de relever les faussetés et les invraisemblances de toutes ces assertions, mal en harmonie avec l'histoire ecclésiastique. Qu'il nous suffise de remarquer que la sainte Vierge n'était pas morte, au moment où un autel aurait été dédié en son honneur dans l'île de la Camargue, et qu'il était impossible de rapporter de la Palestine la tête de saint Jacques à cette époque, car saint Jacques n'était pas mort depuis longtemps, et, à supposer qu'on ait pu avoir sa tête et qu'elle eût été desséchée, il était peu vraisemblable qu'on ait eu l'idée de l'emporter au loin. Pour celles des saints Innocents, qui aurait pu les conserver? Cela suffit pour montrer combien la vérité est blessée dans cette histoire.

D'ailleurs Baronius, dans le martyrologe romain, place au 25 mai la fête de l'Invention du corps de sainte Marie Jacobé, en 1209, à Véroli, dans la campagne romaine; et au 22 octobre la fête de sainte Salomé, à Jérusalem. A supposer que Baronius n'ait pas été exactement informé, il résulterait néanmoins de son témoignage que l'antiquité chrétienne ignorait l'arrivée des saintes Marie dans la Provence.

Le bréviaire d'Auxerre de 1483 donne, au 25 mai, un office très solennel des saintes Marie, mère de Jacques, et Salomé. Mais dans les neuf leçons et dans les *antiennes* et les *répons*, il n'est pas fait mention de leur arrivée en Provence : tout se passe dans la Palestine[1].

Cette troisième phase de la légende est donc encore plus dénuée de fondement que les autres.

Ce qu'il y a de plus vraisemblable pour les origines de l'église de Marseille, c'est qu'elle fut fondée par Restitute, envoyé par le pape saint Clément. Son nom a été conservé par un vieux manuscrit; il ne fut pas marqué sur le catalogue des évêques, parce qu'il aurait contredit la légende sur l'apostolat de saint Lazare, de sainte Madeleine, en Provence.

Texte des antiennes et des répons de l'office de saint Maximin[2].

In I° Nocturno.

Ant. *Post ascensum Christi regis,*
Datur signum nove legis,
Dum per sacri linguas ignis
Sacer chorus fit insignis.
Ant. *Hoc dum flagrat igne cetus,*
Perdit omnis mortis metus
Et Judeis expedite
Preconantur verba vite.
Ant. *Ex Judeis credunt multi,*
Supernorum fide fulti,
Facti lucis amatores,
Propriorum contemptores,
℣. *In omnem terram exivit sonus eorum.*
Lect. I. ℟. *De sanctorum vocatus numero,*
Maximus sacratur pontifex,
Christi jugum ferens in humero,
Sacramenti fidelis opifex,
Predicandi preclarus artifex,
Prosperari sciens in aspero.
℣. *Scimus quod hii qui Deum diligunt,*
Rebus bonis adversa subigunt.
Lect. II. ℟. *Qualis sit operans paret in opere,*
Nam fructus arborem prodit vel predi-
Prius agreditur presul id agere [*cat.*
Quod se continuo docturum indicat;
Et illud penitus spernit et abdicat
Quod Deo displicet patratum temere.
℣. *Cujus enim vita despicitur*
Et predicatio jure contempnitur

1. *Breviarium Autissidorense*, 2 vol. in-12, imprimés à Chablys, t. II : XXV[a] *Maii* (Bibl. nat., vélin 1596).
2. Bibl. nat., manus. lat. n° 1038 (XIV[e] siècle), *Breviarium Aquense*, fol. 290 : *In festo S. Maximini.*
Ibid., manus. 1061 (XV[e] siècle), fol. 275, v° : *In natali S. Maximini eps. et marty.*

Lect. iii. ℣. *O celebrem viri memoriam,*
Que claruit plena miraculis!
Huic Magdala se dedit sociam
Obsequiis et votis sedulis.
Mentem pascens divinis ferculis
Que sitiens erat justitia.
℣. *Beatum comprobat largitor gratie,*
Qui semper esurit cibum justitie.

In II° Noct.

Ant. *Horum nullus habebat proprium,*
Sed gaudebant usu communium,
Unam simul gestantes animam,
Curam mundi ducebant infimam.
Ant. *Crescebat igitur credentium numerus*
Quos fontis typici fundebat utherus,
Herensque firmiter in morum studio,
Proles ecclesie repletur gaudio.
Ant. *Ut effectum conferrent sceleri*
Animarum plebis presbiteri
In levite Christi perniciem
Contorquentes cum saxis aciem.
Lect. iv. ℣. *Coegit itaque facta dispersio*
Sanctum cum Magdala se mari crede-
Ergo se protinus tradunt navigio [*re.*
Ventis et fluctibus utentes prospere.
Nam Christum rogitant qui pestis pon-
Pressis discipulis fuit subsidio. [*dere*
℣. *Jussu Verbi salutaris*
Tranquillatur motus maris.
Lect. v. ℣. *Applicantes sancti Massiliam,*
Intrant urbem, navemque deserunt
Ibi, stulte gentis perfidiam
Sanctitatis exemplo conterunt.
Et dum verbum salutis proferunt,
Multi currunt ad Christi gratiam.
℣. *Nam quod prescit internus arbiter,*
Amat, regit et salvat pariter. [*semine,*
Lect. vi. ℣. *In Aquensium terram sato salutis*
Multos solvit a reatu baptismi lotos flu-
[*mine,*
In fideli stantes statu sancto servante
[*flamine,*
℣. *Sancta quippe conservat Trinitas,*
Quos in bonum connectit unitas.

In III° Noct.

Ant. *Ergo pulsi de Jude terminis*
Gentes petunt diversi numinis,
Et delentes doctrinam stoycam
Predicant fidem catholicam.
Ant. *Lustrantes itaque regnorum menia,*
In linguis variis locuntur varia,
Et quod in serie verborum pronun-
ciant,
Firmant miraculis et signis indicant.
Ant. *Bis quina septies virorum concio*
Sermonis mititur in ministerio,
Ut quod non poterat patrum fragilitas,
Horum perficeret pia sedulitas.
Lect. vi. ℣. *Incessanter divina predicans*
Rexit Aquensium diu diocesim
Deo plebem, et loca dedicans,
Et subortam sigillans heresim,
In Christo faciens nullam paranthesim,
Deum et hominem on esse indicans.
℣. *Nam quod Deus et homo dicitur,*
Unus esse Christus asseritur.
Lect. vii. ℣. *Imminente dilecte transitu,*
Adest Christi vocanis visio,
Ut cui toto servivit spiritu
Foveatur ejus solatio,
Et que parvo sumpsit hospicio,
In immenso sumatur ambitu.
℣. *O felix comercium, o miranda premia!*
Cum pro temporalibus redduntur celes- [*tia.*
Lect. ix. ℣. *Mausoleo conditum nobili*
Maximini corpus occubuit,
In quo patet figura sculptili,
Ubi flendo lavari meruit
Et super hoc fundare studuit
Deo templum cultu laudabili.
℣. *Cui enim minus dimittitur,*
Huic dimissor minus diligitur.

Rien d'historique dans les antiennes de Laudes. Après l'hymne :

Ant. *Juxta tumbam beate complicis,*
Sicut sanctus ipse preceperat,
Collocatur corpus pontificis,
Inter sacrum quod preparaverat.
Hic adversa depellens superat
Atri vires frangens artificis,
Et per suum juvamen apicis
Sanitatum signis exuberat.

EXPLICATION DES PLANCHES XIV et XV, p. 377-378.

Pl. XIV. N° 1. Cippe qui se voyait à Lyon dans les murs de l'ancien Hôtel de Ville. Syméoni (Gabriel) avait reproduit les bas-reliefs et l'inscription, dans son ouvrage *l'Origine et l'Antichita di Lione*, composé pendant son séjour à Lyon en 1555. Son livre est resté en manuscrit à la bibliothèque de Turin. Il a été copié avec soin, et la copie est à la grande bibliothèque de Lyon (n° 1302). C'est le *fac-simile* de celle-ci que nous avons donné. Les deux colombes s'avançant contre la fleur de vigne, sont tout à fait un symbole chrétien, probablement une figure de l'Eucharistie. Cela est d'autant plus certain, qu'il y avait une autre pierre tumulaire absolument semblable et du même temps, dans le mur d'une maison de Bellecour à Lyon. Ces deux tombes identiques expriment une idée commune à une même société de personnes; et cette société c'étaient les chrétiens, car cette représentation des colombes dans cette attitude, et devant une coupe ou une grappe de raisin, fut très fréquente sur leurs tombeaux du v^e^ et du vi^e^ siècle. Le terme *adquiescit*, et l'absence de tout signe païen, viennent corroborer la signification de ce symbole. (Voy. ce que nous avons dit page 355 et 356. — De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, Lyon 1846-54, p. 281. — Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1856, t. I, p. 174-176; *Lyon.*)

N° 2. Buste d'Apollon ou du soleil, adoré sous le nom de dieu Mithra. Son culte, importé d'Orient dans les provinces occidentales vers l'an 70 avant l'ère chrétienne, s'était beaucoup propagé au i^er^, au ii^e^ et au iii^e^ siècle, surtout parmi les lettrés. Sur le piédestal est représenté un serpent, figurant la révolution du soleil dans les espaces célestes. L'inscription donne à Mithra le titre d'invincible, parce que le soleil revient toujours à son point de départ. Ce symbole du serpent figurait bien aussi le démon aux yeux des chrétiens; et les sectateurs de Mithra étaient, en réalité, animés de la haine de Satan contre les chrétiens. Ce buste d'Apollon avait été gravé par le Père Dominique de Colonia dans les *Antiquités de la ville de Lyon*, in-18, Lyon 1701, p. 94-95. Au-dessus de sa tête est figurée une tour. Le piédestal a été donné par M. Allmer dans le *Musée de Lyon*, in-8°, t. II, p. 305. (Voy. ce que nous avons dit, p. 363-364.)

N° 3. Bas-relief d'un cippe de marbre, qui servait à supporter le bénitier de l'église Saint-Irénée de Lyon, et qui fut dessiné par Syméoni dans son ouvrage *l'Origine et l'Antichita di Lione*, lors de son séjour à Lyon, en 1555. Le baron des Adrets, qui dévasta les églises de Lyon, en 1562, détruisit ce précieux monument. L'épitaphe faite par le décurion Marcianus, en mémoire de son épouse, exprime des idées chrétiennes, dans les termes qu'on voit sur les tombeaux des catacombes, et par conséquent elle était, selon toute apparence, dédiée à une chrétienne. Le personnage qui est là représenté est un prêtre des idoles, brûlant une branche de verveine au-dessus d'un autel embrasé. Ce n'est pas Daniel préparant les gâteaux pour empoisonner le dragon babylonien, comme il est figuré sur quelques bas-reliefs des catacombes [1], et du midi de la Gaule. Il paraît cependant tenir à la main un rouleau, qui signifierait peut-être la loi ou même l'Evangile, si le sculpteur avait voulu laisser là un symbole chrétien. Il arrivait, dans les premiers siècles, que les sculpteurs païens faisaient pour les tombeaux des ornements selon leurs habitudes anciennes, et que les chrétiens, accoutumés à voir ces marques de paganisme, ne les supprimaient pas; souvent même ils tenaient à se cacher, et n'étaient pas fâchés de voir quelques indices de paganisme sur les tombeaux de leurs proches. (Voy. ce que nous avons dit, p. 359-360; — Le Père Menestrier, *Histoire consulaire de Lyon*, in-fol., 1694, p. 24.)

N° 4. Bas-relief d'un sarcophage de marbre, qui était encastré dans le mur méridional de l'église de Saint-Jean-des-Fonts-Baptismaux, non loin de la cathédrale du Puy, et qui a été transporté au musée de cette ville. M. Aymard, dans les *Opuscules d'Archéologie de la Haute-Loire*, a expliqué la signification de cette scène, qui représente bien évidemment un mariage chrétien, avec d'autres allégories accessoires. Au milieu, les deux époux se donnent la main, comme on le voit sur le tombeau de Probus et de Proba des catacombes [2]. Derrière eux, le Sauveur ou un prêtre, tenant de la main gauche le rouleau de l'Evangile, reçoit leurs serments. Il n'est guère possible d'admettre qu'il s'agisse là de la sainte Vierge et de saint Joseph s'enfuyant en Egypte. Ils ne se donneraient pas ainsi la main avec solennité. Il est vrai qu'à gauche on pourrait voir l'ange qui éveille saint Joseph pour l'engager à fuir, mais pourtant le personnage endormi semble être un enfant.

A droite, les deux premiers personnages, vêtus de longues tuniques à grandes manches, d'où sort le bras droit, semblent être des prêtres. Ils figurent une scène indépendante du mariage. (Voy. ce que nous avons dit p. 341-342. — Aymard, *Opuscules d'Archéologie de la Haute-Loire;* in-12, Le Puy, 1860-1865. — Bibl. nat., Cat. Lj^s^ 294, page 1 d'un fascicule placé au milieu du recueil.)

N° 5. Bas-relief qui appartenait sans doute à un couvercle de sarcophage, et qui se voyait à l'entrée de l'église Saint-Victor de Marseille. Il a disparu après avoir été gravé par Ruffi (t. II, p. 123.) Sous un cintre soutenu par deux colonnes sont ouverts quatre livres, figurant les Evangiles. A droite et à gauche sont groupés douze agneaux, se suivant par séries de six, et représentant les apôtres. Tout est dans le genre allégorique, et peut se rapporter au commencement du iv^e^ siècle ou à la fin du iii^e^, alors que l'on était encore pleinement dans la période du symbolisme chrétien. Cependant ce n'est pas une preuve suffisante. (Voy. plus haut, p. 376. — Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, p. 37.)

Pl. XV. Face antérieure du tombeau de la jeune Chrysogone, photographiée sur l'original, qui est au musée d'Arles. Le bas-relief représente la résurrection de la fille de Jaïre. A gauche, Moïse frappe le rocher d'Horeb; l'eau jaillit; un juif vient boire. L'épitaphe est en caractères qui peuvent convenir au commencement du iv^e^ siècle ou à la fin du iii^e^. M. Hirschfeld appelle l'attention sur le nom et les surnoms de Chrysogone (*Chrysogone Junior Siricio*). Si *Junior* était un surnom et qu'il ne fût pas une épithète, il annoncerait apparemment le iii^e^ siècle, parce que les trois noms habituels des anciens Romains ne se retrouvent plus guère après Constantin; mais Junior signifie peut-être simplement la *jeune Chrysogone*. Etait-elle de la famille du martyr Chrysogone, rappelé au canon de la messe? On aurait peut-être lieu de le penser. (Voy. plus haut, p. 333-334. — M. Edmond Le Blant. *Etude sur les Sarcophages chrétiens d'Arles*, in-4°, Paris, 1878, p. 28, pl. XVII.)

---

1. Bottari, *Roma Sotteranea*, t. I, planche XIX : Daniel, devant un autel enflammé, tend les mains pour soutenir au-dessus du feu les gâteaux qu'il va donner au dragon babylonien.
2. Nous avons reproduit la face principale de ce tombeau sur notre planche XI, p. 310.

30. — SAINT AUSPICE, Ier ÉVÊQUE D'APT, APPAREMMENT VERS LA FIN DU Ier SIÈCLE.

CHAPITRE I.

UN VIEUX DOCUMENT LITURGIQUE, RAPPROCHÉ DES ACTES DE SAINT NÉRÉE ET DE SAINT ACHILLÉE, ÉTABLIT, SINON AVEC CERTITUDE, DU MOINS AVEC BEAUCOUP DE VRAISEMBLANCE, QUE SAINT AUSPICE ÉVANGÉLISA APT AU TEMPS DE SAINT CLÉMENT [1].

Sommaire. — Saint Auspice n'est pas mentionné dans les vieux martyrologes. — Il ne fut probablement pas martyr. — Sa vie est esquissée dans les *antiennes* de son office du moyen âge. — Elle est plus au long dans les leçons. — Les *antiennes* et les *répons* reproduisent une hymne qui a un cachet sérieux d'antiquité. — Saint Auspice d'Apt est-il cet *Auspicius* dont parlent les Actes de saint Nérée et de saint Achillée? — On a lieu de le penser, sans en être certain. — L'église d'Apt avait conservé le nom de son fondateur; elle était persuadée qu'il était venu de Rome. — L'auteur de l'hymne semble appartenir au VIIe siècle. — A cette époque on pouvait encore savoir quelque chose de très général sur le saint : son nom, le nom de la contrée d'où il était parti. — Les indications de l'hymne font voir que l'auteur n'était pas éloigné de l'époque des luttes de l'Arianisme. — Une expression qui a rapport aux usages adoptés pour l'Eucharistie, dans la primitive Église, est encore une marque d'ancienneté. — Si les premiers successeurs de saint Auspice sont restés inconnus, ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait point eu avant le IVe siècle.

Saint Auspice n'est mentionné dans aucun des vieux martyrologes : ni dans celui de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède, ni dans celui de Florus, ni dans ceux d'Adon et d'Usuard, qui recueillirent si soigneusement les noms de tous les martyrs, et de tous les saints renommés de la Gaule. Un évêque, fondateur de l'une des églises importantes du voisinage d'Avignon, d'Arles et de Marseille, n'eût pas été passé sous silence, s'il avait été martyrisé et honoré dans les premiers siècles. Il est fort à croire qu'il ne fut pas martyr et que son culte ne commença qu'à une époque relativement tardive; probablement pas avant le VIIe siècle. Cependant les bréviaires d'Apt du moyen âge donnent sur lui deux notices, dont l'une porte des marques d'une assez grande ancienneté. Elle est contenue en traits sommaires dans les *antiennes* et les *répons* de son office. L'autre plus récente et plus détaillée, est dans les leçons qui ne l'achèvent pas, et dans un ouvrage intitulé la *Mission de saint Auspice*, qui la paraphrase [1].

Les *antiennes* et les *répons* ne sont guère que la reproduction d'une hymne à la louange du saint. Ce n'est point une profusion de merveilles, de tortures sans nombre endurées par le martyr, comme on en voit dans beaucoup de relations hagiographiques du IXe, du XIIe, du XIIIe siècle. L'auteur, qui n'avait pas beaucoup d'élan poétique, ne s'évertuait pas à inventer, à faire à son héros une auréole qui éclipsât celle des autres bienheureux. Sa sincérité ne paraît pas douteuse. Il racontait ce qu'une tradition raisonnable, aidée d'un passage des Actes des saints Nérée et Achillée, rapportait avec assez de vraisemblance. Il savait peu, et n'était plus à portée de rien apprendre des vieillards, en dehors des oui-dire, déjà bien effacés par le temps.

Ce qui pouvait asseoir les points principaux de cette notice sur des bases solides, c'est une indication des Actes des saints Nérée et Achillée, martyrisés sous Trajan. Elle porte qu'Auspice avait été instruit dans la religion chrétienne par ces deux saints, convertis eux-mêmes par saint Pierre, et qu'il avait eu soin de sainte Flavie Domitille, nièce du consul Flavius Clément. C'est lui qui avait enseveli les deux martyrs, ses pères dans la foi, et qui avait fourni des détails pour la composition de leurs Actes, qui sont considérés comme fort anciens, quoiqu'ils aient apparemment subi quelques additions surtout littéraires [2].

1. *Voy.* Bibl. de la ville d'Avignon, manus., n° 126, *Bréviaire d'Apt*, fol. 243 : *Office de saint Auspice* (XIVe siècle).
Pierre DE MARMIER, *La Mission de saint Auspice*, in-12, Paris, 1685 (Bibl. nat. Catal. Lk 3, 77).
BOLLAND., IIa *Augusti*, t. I, p. 155 : *De S. Auspicio episcopo Aptæ Juliæ.*
Ibid., XIIa *Maii*, t. III : *In Actis SS. Nerei et Achillei*, cap. V, n° 18, p. 11.

1. Pierre DE MARMIER, *La Mission de saint Auspice*, in-12, Paris, 1685 (Bibl. nat., catal. Lk3 77). Plusieurs passages du texte latin y sont reproduits et sont semblables au texte des leçons. Mais la traduction française est une paraphrase de ce dernier.

2. « Quorum corpora (SS. Nerei et Achillei) rapuit Auspicius, discipulus eorum, nutritor sanctæ virginis Domitillæ; qui etiam naviculæ imponens, et in predio Domitillæ, in crypta arenaria, sepelivit, in via Ardeatina, a muro urbis milliario uno semis, juxta sepulcrum, in quo sepulta fuerat Petronilla, apostoli Petri filia. Hæc nos ipso Auspicio referente cognovimus, qui eorum corpora rapuit et sepelivit. » (BOLLAND., XIIIa *Maii*, t. III, p. 4, cap. v, n° 18 : *De Actis SS. Nerei et Achillei.*)

Ce passage des Actes de saint Nérée et de saint Achillée, relatif à saint Auspice, doit-il s'appliquer à l'apôtre de la ville d'Apt? Si c'était lui qui avait vécu dans l'intimité de ces premiers disciples de saint Pierre, sa notice, renfermée dans l'hymne et dans les *antiennes* de sa fête, aurait une base solide? Or on a lieu de le penser. Quoique l'on ne puisse en avoir la certitude absolue, l'on n'en est pas très éloigné. Le premier fait qui vient à l'appui, c'est le nom même de saint Auspice, qui fut transmis fidèlement dans l'église d'Apt. La plupart des chrétientés avaient gardé celui de leur fondateur. Si elles avaient oublié la plupart de ses successeurs dans le temps des persécutions, elles s'étaient ressouvenues du premier qui leur avait apporté le flambeau de la foi. En second lieu, l'église d'Apt avait conservé aussi le nom de la contrée d'où était parti cet apôtre. Elle répétait de siècle en siècle qu'il était venu de Rome. En outre, elle fournit des témoignages d'une origine très ancienne, qui peut remonter jusqu'au pontificat de saint Clément. Ce sont là trois raisons sérieuses pour admettre que saint Auspice, mentionné dans les Actes de saint Nérée et de saint Achillée, est le même que saint Auspice d'Apt.

Ceci est corroboré par la sincérité dont fait preuve l'auteur de l'hymne et des *antiennes* de l'office, et par l'époque reculée où il écrivait. Il n'appartenait pas encore à l'ère carlovingienne, où des nuées de lettrés s'abattirent sur les Vies de saints, pour les défigurer par des légendes fantastiques. Racontant ce qu'avaient dit les anciens, il ne le noyait pas dans des inventions de faits extraordinaires. Il semble avoir été du VII^e^ siècle. C'était alors que les églises donnaient de l'éclat aux fêtes des saints, recherchaient leurs reliques, et s'appliquaient surtout à glorifier ceux qui leur avaient apporté la foi.

Saint Grégoire de Tours raconte que saint Ursin, apôtre de Bourges, avait été inhumé dans le cimetière commun, au milieu de la campagne, parce que le peuple ne savait pas encore honorer les prêtres du Seigneur, ni leur rendre le culte qu'ils méritaient. A la longue, il avait été tellement oublié que des vignes avaient été plantées sur son cercueil et que l'on ignorait même où il reposait[1]. Ce fut seulement vers 560 qu'il fut découvert à la suite d'une révélation et transporté dans une église où il attira par ses miracles un grand concours de fidèles. A cette époque, et dans le courant du VII^e^ siècle, beaucoup de saints furent placés sur les autels, dans les contrées qu'ils avaient évangélisées. Leurs vies furent écrites; leurs fêtes devinrent très solennelles. On y chantait des hymnes, des *antiennes* et des *répons* à deux chœurs. C'était un usage qui était venu de l'Italie, et qui est signalé par un décret du concile d'Agde de 506[1], et par saint Isidore de Séville, en 620 environ[2], ainsi que nous l'avons plusieurs fois remarqué. Les hymnes étaient chantées par tout le peuple.

On a donc des raisons de croire que c'est au VII^e^ siècle que cette hymne, ces *antiennes* et ces *répons* furent composés, car ils sont la première expression écrite des traditions sur saint Auspice; et les fidèles d'Apt honorèrent apparemment leur apôtre vers cette époque. S'ils ne l'avaient pas mis plus tôt sur les autels, c'est qu'il n'avait pas été martyr; et c'est aussi pourquoi il ne figure pas dans les plus vieux martyrologes. En un mot, tout, dans l'hymne, ressent l'époque primitive du culte du bienheureux.

Le *répons* et le *verset* de la V^e^ leçon développent le thème le plus habituel de ses prédications, comme s'il avait eu à tenir les peuples en garde contre les erreurs de l'Arianisme. « En arrivant dans la ville d'Apt, l'homme de Dieu se mit à inculquer la foi en la Trinité dans l'esprit des païens, à leur faire connaître Dieu le Père, Dieu le Christ et Dieu le Saint-Esprit; à leur dire que, dans ces trois personnes, il n'y a qu'un seul Seigneur, et que l'on ne peut rien séparer du tout. Il annonçait un seul Dieu, une seule foi, un seul baptême, dans lequel on reçoit l'onction du saint chrême[3]. » Pour insister de la sorte sur la croyance en la Trinité et sur la divinité de Jésus-Christ, il semble qu'il fallait être des temps rapprochés de l'ardente lutte de l'Aria-

1. « (S. Ursinus) ecclesiam Biturigensem primum instituit rexitque : qui migrans a sæculo, in campo inter reliqua sepulcra populorum sepulturæ locatus est. Non enim adhuc populus ille intelligebat sacerdotes Domini venerari, eisque reverentiam debitam exhibere. Unde factum est ut, plantata desuper vinea omnem memoriam de primo urbis sacerdote convelleret... » (S. Gregorii Turon., *De Gloria Confessorum*, cap. LXXX.)

1. « Quia convenit ordinem ecclesiæ ab omnibus æqualiter custodiri, studendum est ut, sicut ubique fit, et post antiphonas collectiones per ordinem ab episcopis vel presbyteris dicantur, et hymni matutini vel vespertini diebus omnibus decantentur. » [Sirmond., *Concil... collectio*, t. VIII : *Concil. Aganthese* (anno 506), col. 329-330.]

2. « *Responsoria* ab Italis longe ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine, quod uno canente, chorus consonando respondeat. » (S. Isidori Hispalensis, *De Ecclesiasticis Officiis*, lib. I, cap. X : *De Lectionibus*, et cap. IX : *De Responsoriis*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII, col. 744.)

3. Après la VI^e^ leçon, ℟ : Introgressus civitatem.....

nisme, qui se poursuivit dans le Midi jusqu'au règne des rois visigoths, c'est-à-dire jusqu'à la fin du VI^e^ siècle.

Dans l'exposé de la doctrine catholique, le saint prend une manière de dire qui n'est pas tout à fait celle qui est consacrée par le symbole de Nicée, et par celui de saint Athanase. Il enseignait aux païens la foi en la Trinité : Dieu le Père, Dieu le Christ, Dieu le Saint-Esprit. Il exprimait explicitement la divinité de Jésus-Christ; au lieu de dire Dieu le Fils, il disait Dieu le Christ, comme s'il avait eu à prévenir l'erreur des Ariens.

On remarque au *répons* de la VIII^e^ leçon [1], une coutume de la plus haute antiquité, et qui est rendue par un *mot* qui ne figure pas dans le *Glossaire de latinité* de Ducange et devrait y figurer. L'évêque puise dans le calice le vin consacré pour ses fidèles : — « *Simpulctatur* primum pastor cum suis sequacibus. » Le sens de *simpulctatur* est déterminé par le substantif dont il est tiré. Le *simpulum* était une petite coupe, munie d'une poignée recourbée, à l'aide de laquelle on la plongeait dans le calice, pour verser ensuite le vin consacré dans les coupes des assistants. Elle était imitée de celle qu'avaient les païens pour offrir les libations. On en voit un modèle sur un bas-relief tumulaire d'Arles, reproduit par notre planche XVI, n° 3, p. 311. Ce qui suit fait encore mieux voir qu'il s'agissait du sacrifice eucharistique ; car, quand on l'eût pris dans l'assemblée (des fidèles), on voulut le forcer à offrir les libations sacrilèges dans le sacrifice, que les grands rois offrent dans le palais de Rome.

Ce détail reporte l'esprit à une époque où cet usage de puiser le vin consacré avec une sorte de cuillère était ordinaire. Rien dans la versification ne sort du ton simple et substantiel des hagiographes du VII^e^ siècle. Aucun de ces développements verbeux et fades, tels qu'on en rencontre si souvent dans les biographies du IX^e^ siècle, du XII^e^ et du XIII^e^, ne s'y fait remarquer. C'est une prose rimée qui n'a rien de pompeux, et ne ressent pas les imitations des écrivains du siècle d'Auguste, comme il y en eut un si grand nombre à la renaissance littéraire de l'époque de Charlemagne. Il y a seulement deux expressions grecques, *athleta*, *agonista*, combattant, qui sembleraient encore un écho lointain de la langue grecque parlée dans le midi de la Gaule, au IV^e^ et au V^e^ siècle, par une partie assez considérable de la population ; mais deux mots n'ont pas une signification assez importante.

On a donc des raisons de croire que cette hymne et les *antiennes* qui en sont tirées, appartiennent au VII^e^ siècle. Alors on était trop éloigné des événements pour en avoir exactement connaissance par le récit des vieillards. Ce qui pouvait subsister de positif encore, c'est que l'apôtre d'Apt s'appelait Auspicius et qu'il venait de Rome. Il pouvait être ainsi cet Auspicius qui avait protégé sainte Flavie Domitille, d'autant plus qu'il évangelisa la contrée d'Apt dans des temps très reculés, ainsi que nous le montrons plus loin. Les Actes de saint Nérée et de saint Achillée fixeraient la date de son arrivée dans les Gaules, sous le pontificat du pape saint Clément.

Une objection se présente : c'est que l'on ne connaît pas la suite des successeurs du saint jusqu'à saint Quentin, qui vivait en 400. On ne voit nommé que saint Leonius, qui fut tué par les Vandales en 266 ou en 312. Le prêtre Romain et l'exorciste Victor assistaient au concile d'Arles en 314, sans doute, à cause de la vacance du siège d'Apt. Cela ne prouve pas que saint Auspice précéda immédiatement saint Quentin, car les noms des évêques de l'époque des persécutions restèrent pour la plupart complètement oubliés, comme le fait entendre saint Grégoire de Tours à propos de saint Ursin, apôtre de Bourges, et comme le déclarent positivement les Actes primitifs de saint Aignan, évêque d'Orléans. Après avoir rapporté que saint Euverte avait construit une grande église dans cette ville, ils ajoutent : « Bien longtemps après, lorsque beaucoup d'évêques se furent succédé sur le siège épiscopal, saint Aignan, rempli de l'Esprit saint, fut revêtu de la dignité pontificale [1] ». Or ces nombreux évêques, ici indiqués d'une manière générale, ne sont mentionnés nulle part. Les catalogues placent saint Aignan immédiatement après saint Euverte, malgré l'intervalle qui les sépare. C'est ainsi que les évêques des premiers

1. Après la VIII^e^ leçon, ℟ : Nunciatur hoc iniquis romanis principibus quod virtutes operetur pontifex Auspicius ; mittunt quosdam servientes cum nequam lictoribus, ut adorent cives deos repletos dæmoniis. *Simpulctatur* primum pastor cum suis sequacibus.

℣. Hac de causa pius presul captus in consilio, jussus est ut det libamen nephas sacrificio, quod persolvunt summi reges romano palatio. — P. *Simpulctatur.*

1. « Ante quam plures annos beatissimus Evurtius antestis ecclesiam Dei in urbe Aurelianorum civitatis a pavimentis in amore Dei jussus est magnam ecclesie fabricam construxisse. Et post multum temporis multisque episcopis decedentibus, sanctus... Anianus ad pontificale munus accessit » — Bibl. nat., manus. lat., n° 11748, fol. 70 (X^e^ siècle) : *Virtus sancti Aniani episcopi.*

temps étaient tombés dans l'oubli. Les successeurs de saint Auspice jusqu'à saint Quentin y étaient apparemment tombés de même que ceux de saint Euverte.

Cela est d'autant plus vraisemblable que, pour les évêques d'Apt, il s'agissait de la période des persécutions, qui effaça tant de souvenirs de la primitive église. On peut donc admettre que saint Auspice était venu de Rome, envoyé par saint Clément. Celui-ci, d'après le *Liber Pontificalis*, avait sacré quinze évêques pour diverses contrées. Il en avait assurément destiné plusieurs à la Gaule, qui méritait une grande part dans sa sollicitude. Ce n'était pas à l'Orient qu'il les avait donnés, car les chrétientés déjà florissantes qu'y avaient fondées saint Pierre, saint Jean, saint Paul, saint Barnabé, etc., avaient assez de vie pour se multiplier par elles-mêmes.

Si la certitude n'est pas complètement établie par ce document liturgique, et par ce passage des Actes de saint Nérée et de saint Achillée, il est juste de les prendre en grande considération, comme cadrant bien l'un avec l'autre. Après quelques années passées dans la compagnie des deux saints martyrs convertis par saint Pierre, saint Auspice pouvait être ordonné prêtre par saint Clément, à un âge qui lui permettait encore de venir évangéliser le midi de la Gaule.

Quant à son martyre, il est difficile de l'admettre, puisque les plus vieux martyrologes l'ont passé sous silence. Les indications fournies par l'*hymne*, les *antiennes* et les *répons* de son office, ne sont que des généralités, dont la tradition s'était faite l'écho sans preuve positive. Aucun nom de ses juges, de ses bourreaux n'est indiqué dans la notice primitive, parce qu'il n'était rien resté dans la tradition à cet égard.

Office de saint Auspice, évêque d'Apt. — Bréviaire d'Apt, Manuscrit n° 126 de la Bibliothèque d'Avignon, fol. 243 v° (XIV^e siècle).

In festivitate santi Hauspicii. — Ad matutinas.

Ant. *O Christe, salus omnium*
Et certa spes credentium,
Qui cum fidelis visitas
Operibus vivificas
Et das in te sperantibus
Ut regnent in celestibus,
Concede, cum Auspitio,
Pontifice clarissimo,
Nos perfrui consortio.

Invitatorium. *Adoremus Christum, regem angelorum, Dominum qui coronat in excelsis presulem Hauspicium.*
Ps. *Venite.*

In I° Noct.

Ant. *Beatus vir Auspicius,*
Manens in Dei legibus,
Dedit fructum justicie
Vivens in suo tempore.
Ps. *Beatus vir.*
Ant. *Primevo cultu temporis*
Inbutus est litterulis,
Electus in ecclesia,
Dei predicat precepta.
Ps. *Quare fremuerunt.*
Ant. *Inde sacratur gradibus*
In invitis ordinibus,
Preficitur in populo
Salus et benedictio.
Ps. *Domine, quid multiplicati.* [*populo.*
Lect. i. ℣. *Hodierna die festum venerandum*
Celebremus recolentes sancto cum Auspicio, [*lem.*
Quem meruimus habere primum datum presu-
Ideoque deprecamur nos omnes invicem, [*bilem.*
Ut pro nobis intercessor Christum det placa- [*clitus,*
℣. *Ecce primus pastor noster atque martir in-*
Quem pro fide coronatum Christo junctum cre-
Ps. *Ideoque.* [*dimus.*
Lect. ii. ℣. *Hic primevo datus flore*
Juvenili robore
Satis clara satus stirpe
Romane prosapie,
Decoratus venustate
Suo est in tempore.
Quem Nereus educavit Achilleo comite,
Et uterque dat renasci in sacro baptismate.
℣. *His instructus eunuchis sacris est in litteris*
Procul pulsis confidenter Romanorum studiis.
Ps. *Quem Nereus.*
[*et sanctissimus*
Lect. iii. ℣. *Erat Rome papa clarus Clemens*
Eruditus in doctrina vir sapientissimus. [*cius,*
Ad quem ultro est adductus hic noster Auspi-
Ut ab eo sublimetur in sacris ordinibus.

℣. *Illum Clemens ut agnovit prudentem et pro-*
[vidum.
Adoptavit sublimandum velud pater filium.
Ps. *Ad quem.*
Ps. *Gloria Patri.*
Ps. *Ut.*

In II° Noct.

Ant. *Signatus Dei lumine*
Sancto sacratur ordine
Ut solvat sacrificium
Pro populo ad Dominum.
Ps. *Cum invocarem.*
Ant. *Intravit domum Domini*
Juxta preceptum debiti,
Scuto protectus fidei,
Coronam meruit regni.
Ps. *Verba mea.*
Ant. *Paulo minus ab angelis*
Effectus est mirabilis,
Palma datus et laurea,
Locatur super omnia.
Ps. *Domine, Dominus noster.*

[altaribus
Lect. iv. ℟. *Infulatum papa Clemens tradidit*
Et monendo confirmatum destinavit gentibus.
[bus,
Quibus suam det doctrinam renovandis fonti-
[omnibus.
Et agnoscant Christum passum in cruce pro
[tulus
℣. *Hoc percepto rudis pastor et Christi clien-*
Ordinavit se comitti paucis cum sodalibus.
Ps. *Quibus.* *[care populum,*
Lect. v. ℟. *Hic profectus non cessabat predi-*
Quem videbat pervagari per arva erroneum,
Et monstrabat viam vite euntem ad Dominum.
Sic pervenit, destinavit ad cives Aptensium.
℣. *Ubi cepit predicare nomen Christi civibus*
[tibus.
Circumquaque, crediderunt plurimi de gen-
Ps. *Sic pervenit.* *[Auspitius,*
Lect. vi. ℟. *Introgressus civitatem vir Dei*
Cepit fidem Trinitatis demonstrare gentibus
[tum Spiritum·
Deum Patrem, Deum Christum, Deum Sanc-
Et in hiis tribus personis unum esse Dominum
Et non posse separari in una solidum.
℣. *Unum Deum, unam fidem,*
In uno baptismate unctionem
Percepturi sacro sancto crismate.
Predicamus quod tenemus, et vos ita credite.
Ps. *Et in hiis.*
Ps. *Gloria Patri.*
Ps. *Et in hiis.*

In III° Noct.

Ant. *Ingressus sine macula*
In Christi tabernacula,
Gaudens semper letabitur
Et jam non commovebitur.
Ps. *In Domino confido.*
Ant. *Tuum prevenit, Domine, positio dulcedinis*
Auspicium pontificem ungento sacri ordinis,
Cui das vitam perpetuam,
Tu dona nobis requiem.
Ps. *Domine, quis habet.*
Ant. *Auspici sacer innocens*
In Dei regno prepotens,
Qui regnas cum martiribus,
Vicisti cum victoribus,
Succurre nobis omnibus,
Da quieta tempora,
Qui tenes ampla secula.
Ps. *Domine, in virtute tua.*
Lect. vii. ℟. *Crescit fides,*
Credunt gentes,
Predicante presule,
Destruuntur infideles cultus ydolatrie.
Et ut Dominum adorent, fundantur ecclesie.
℣. *Populus fidelis factus letatur in Dominum*
[Auspitio.
Et gaudens credentes (sic) *Christum, docente*
Ps. *Et ut Dominum.* *[principibus*
Lect. viii. ℟. *Nunciatur hoc iniquis Romanis*
Quod virtutes operetur pontifex Auspicius;
Mittunt quosdam servientes
Cum nequam littoribus ut adorent cives
Deos repletos demoniis. *[cibus.*
Simpulctatur primum pastor cum suis sequa-
℣. *Hac de causa pius presul captus in consilio*
Jussus est ut det libamen nephas sacrifitio,
Quod persolvunt summi reges romano palatio.
Ps. *Simpulctatur.* *[fortissime,*
Lect. ix. ℟. *O athleta Christi, miles bellator*
O Auspici agonista et martyr egregie,
Qui graves inter pressuras dimicasti
Fortiter et vicisti
Per triumphum hostes mirabiliter, tu exora
Christum regem pro nostra miseria.
Et conjunge tibi servos in celesti gloria.
℣. *Jam securus de te ipso in celesti curia,*
Esto sollers de conservis, positus in gloria,

Quos adhuc contristat mundus per dampna
[convivia.

Ps. *Et conjunge.*
℣. *Gloria summo Deo*
Patri et ejus nato Christo
Et Spiritui Paraclito.
Sicut in principio...
Ps. *In celesti.*

In laude.

Ant. *Post laudandum vite cursum*
Presulis Auspicii et agonem jam perfectum
[victoria,
Martyris egregii Christi cum servavit, concessa
Coronatur vir beatus in celesti gloria. *[pitio*

Ant. *Laude data matutina, nostro cum Aus-*
Jubilemus omnes simul Christo regi Domino,
Qui beatum sublimavit in eterno solio. *[cicia,*

Ant. *Ecce martyr, qui dilexit solvens exer-*
Gloriatur supra celos, percepturus premia,
Deum nostrum deprecetur per sua suffragia,
Ut det nobis quemeretur gratis beneficia.
[pitio,

Ant. *Hymnum cantemus Domino cum Aus-*
Quem cecinerunt pueri fornacis in incendio,
[minum.
Et vincunt regem pessimum benedicentes Do-

Ant. *Perfecta laus angelica*
Virtute datur celica;
Hanc angelorum contio
Ac justorum devotio
Persolvit cum Auspitio
Regi sanctorum Domino,
His conjungatur populus
Fidelis sanctis omnibus
Sapientia Dominus
Confessio resurrexit circum tanta puer.
Ps. *Ad te levavii.*

Ad Benedictus

Ant. *Venerantes presens festum*
Beati pontificis persolvamus laudes
[plicantes
Christo cum devotis populis et precemur sup-
Presulem Auspicium, ut pro nobis preces
Fundens deprecetur Dominum,
Quatenus jungi possimus illi imperpetuum.

Ad Magnificat.

Ant. *Jam pastor noster hodie*
Auspicii presul inclite,
Festum colentes refove,
Dignare preces fundere
Pro nobis omni tempore
Ut Christus Deus Dominus,
Factus nobis propicius
Tuis orationibus,
Jungat suis fidelibus. Amen.

Leçons de l'office de saint Auspice. — Bréviaire d'Apt (Manus. de la Bibl. d'Avignon, n° 126, XIV^e^ siècle).

Lect. I. *Eo tempore quo Romane reipublice dispensatio Trajano principe regebatur, duce Aufidiano, judice Tertulla et Dactilio, relatio gallicana ad imperialem pervenit dignitatem quod conqueritur magna de parte Galliam Arelatensem esse turbatam cujusdam christiani pontificis persuasione Romani, qui se a Clemente Romano pontifice missum asserit, ut sua magica conpilatione gentem bene viventem, et pace fruentem, a comuni sensu subducat, et variis commotionibus subversam sue superstitioni adducat.*

Lect. II. *Hac de causa mittuntur ex latere regis de commentariensibus duo Tertullianus et Datilius ad montana Alpium Juliarum, ut cum severitate discutiatur quibus personis respublica perturbatur, et si qui decretorum imperialium rei obsistentes inventi fuerint, aut satisfaciant cultoribus ydolorum, aut sentenciam subeant dampnatorum.*

Lect. III. *Venit ad civitatem provincie Narbonensis sedem, inquiruntur Christi cultores, palam produntur summi pastores, infamantur ecclesie provisores, dampnantur uti pervasores, et rictibus iantium luporum disperguntur oves fideles, ensibus exertis vibrantibus arma lanistis. Innocui primum sic pontifices puniuntur, et gregibus sparsis non est defensio causis.*

Lect. IV. *Erat tunc temporis in civitate Aptensi quidam episcopus sermone signisque famosissimus, nomine Auspitius, cujus studio et industria civilis plebs in Christum Dominum credebat. Hujus famam legatio Romana comperiens, venit in civitatem, et capitolio Claudiano ac Neroniano mandant stationem, fatentur se missos a Romano imperio ut imponant finem scimatice comentationi.*

Lect. V. *Exquiruntur Christi cultores, et qui presunt gregi custodes, et suorum morum corruptores; fit concursus ad pontificem, monent eum cives ne sedet in capitolium, sed juxta Christi preceptum mutando locum, donec rabies*

desinat presidalium preceptorum. Quibus presul ait : « Non ideo mihi est injuncta pii ovilis circunstantia ut territus necdum agressus palestram, per prophana hora prolata verba minancia cedam pervasoris audacia, mercennarii gratia.

Lect. vi. *Pastor probatus animam ponit pro ovibus suis. Hoc condam suggestum est principi pastorum audivimus, qui cum Neronicam fugeret hodio declinare rabiem temptasset, egressus Urbe obvium habuit Redemptorem, cui cum stupens diceret : « Domine, quo vadis? » audit : « Venio Romam iterum crucifigi! », intellexit quod erat, solvit quod debebat. Et ego filiis quos per Evangelium genui, Domino meo, debitor sum. Quid retribuam Domino pro his que retribuit mihi? Si pincerna detulerit calicem salutaris, accipiam, sequar summum Pastorem et Petrum auditorem. »*

Lect. vii. Secundum Johannem. *In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terra mortuum fuerit, ipsum solum manet, et reliqua.*

Omelia lectionis ejusdem. *Qui sanctorum merita religiosa caritate miratur, quicumque justorum gloriam frequenti laude colloquitur, eorum mores sanctos atque justiciam imitatur.*

Lect. viii. « *Multos jam vidi sua sponte mori pro Christo, qui nos precesserunt ad regnum, quorum imitatores debemus existere.* » *Interea queritur episcopus, et inventus rapitur ab aparitoribus, et ducitur ad capitolium, statuitur Dactilio sedenti in pretorio. Cui preses ait : « Quis vocaris? » Presul : « Auspicius, Christi servus. » Et Dactilius : « Heu, Auspicii, imperator et senatus sunt tibi inimici, et dicam qua de causa, quia, ut conperi, Romanus eras, et inde digressus, in tantis es lapsus propter viam ut et tu male pereas, et faventes tibi male perire facias.*

Lect. ix. *Audisti quia decretum principum est ut qui diis non cura litaverit, sentencia capitali mulctetur, et colentes eos honoribus dicentur. Quid pocius fateberis honorari cum regibus aut deturpari cum turpibus? » Et presul : « Hoc decretum non infert mihi metum, et hec quam asserit libatio, est mentis perturbatio et boni vacuatio, et mala conversatio. Credo talem vestrum esse regem qualem video ejus stultam legationem. Et ille non sanum sapiens, ut justa precepit, et tu cum ipso perversa inducis. Utrique erratis cum, derelicto Deo celesti, demones adoratis et creditis esse deos, quos in inferno scimus esse reos, et qui eos aliquid posse crediderit cum ipsis nequiter peribit. »*

La fête de saint Auspice est marquée dans le calendrier au 2 août.

CHAPITRE II.

LES DEUX AMPLIFICATIONS FAITES SUR LA VIE DE SAINT AUSPICE NE CONTIENNENT GUÈRE QUE DES FABLES[1].

Sommaire. — La première relation sur saint Auspice est imitée des *Actes des Martyrs*. — Elle est bien postérieure aux *Actes de saint Pierre et saint Paul*, dont elle cite un passage. — Les noms qui sont indiqués sont de pure fantaisie. — La deuxième amplification est encore plus imaginaire que la précédente. — Elle nomme les premiers chrétiens d'Apt, sans aucune apparence de vérité. — Elle affirme que la ville d'Apt fut toute convertie sous Trajan. — Cela est absolument faux : témoin les inscriptions et les tombeaux païens de l'époque gallo-romaine. — L'auteur du récit fait preuve d'ignorance à propos du martyre de saint Clément.

Les brèves indications sur la vie et le martyre de saint Auspice, fournies par l'hymne de sa fête, ne pouvaient suffire à la piété des fidèles. Elles servirent à la rédaction d'une notice beaucoup plus étendue, mais qui, en réalité, ne faisait qu'accroître la nuit sur son histoire; car elle ne reposait que sur des inventions manifestement fausses ou invraisemblables. Il y est dit qu'à la nouvelle des troubles excités dans le pays d'Arles par un envoyé du pape Clément, de Rome, deux secrétaires de l'empereur Trajan furent envoyés dans les Alpes Juliennes, pour punir les auteurs de ces désordres. Arrivés à Apt, où la renommée annonçait qu'un évêque, nommé Auspice, persuadait aux habitants de croire au Christ, ils font comparaître devant eux au capitole celui qui était accusé, et qui n'avait pas voulu s'enfuir. Ils lui signifient les décrets de l'empereur, qui condamnaient à mort les contempteurs des dieux.

La rédaction est imitée de celle des *Actes des Martyrs*. On voit que l'auteur les avait lus, et qu'il s'appliquait à en reproduire la forme avec un certain cachet d'ancienneté. Il nomme les deux émissaires Tertullien et Dactile, qui étaient

1. Voy., pour la première amplification, les leçons de l'office du saint, dans le *Bréviaire d'Apt* du xiv^e^ siècle. — Bibl. d'Avignon., manus. n° 126 : *In festivitate S. Hauspicii*, fol. 243. — Il y a neuf leçons, qui n'achèvent pas la relation.

Pour la deuxième amplification, voy. *La Mission de saint Auspice*, par Pierre de Marmier, in-12, Paris 1685. (Bibl. nat., catal. Lk^3^ 77.)

du nombre des greffiers de l'empereur. Pour faire ressortir le courage du saint, il le montre refusant de fuir, et rappelle, à cette occasion, l'anecdote de saint Pierre sortant de prison, et rencontrant le Sauveur, qui lui reproche sa lâcheté. On sent que ce rapprochement, qui est d'un bel effet oratoire, a été imaginé à plaisir. En réalité, il était nécessaire que saint Auspice connût déjà cet épisode des *Actes de saint Pierre*, tel qu'il nous est parvenu, puisqu'il y fait de larges emprunts, et qu'il en cite des phrases entières, notamment celle-ci : « *Domine, quo vadis?* — *Venio Romam iterum crucifigi!* » Or, les *Actes de saint Pierre*, dont ces détails sont tirés, n'ont pas été rédigés sous cette forme à l'origine. Ils sont une amplification postérieure à l'époque des martyrs. Ils ne pouvaient être connus de saint Auspice ; et si ce trait était raconté dans les premiers siècles, il ne pouvait l'être exactement dans les termes rapportés ici. L'apôtre d'Apt ne pouvait s'en inspirer pour tenir le langage qu'on lui prête. Tout au plus avait-il appris à Rome cette fuite de saint Pierre, si elle est véritable ; et il était hors d'état de la rappeler précisément comme elle est présentée dans les Actes, composés plusieurs siècles plus tard.

La notice contenue dans l'hymne et dans les antiennes n'y fait d'ailleurs aucune allusion. Comme elle relève la gloire de saint Auspice, elle n'aurait pas omis cette preuve de son courage héroïque, si l'antiquité chrétienne l'avait transmise.

De même l'interrogatoire, les dialogues entre les juges et le prisonnier, ne paraissent être que des fantaisies de l'imagination. Les noms des juges Tertullien et Dactile ne sont là que pour donner un air de vraisemblance à la relation. Ils étaient parfaitement inconnus de l'auteur de l'hymne primitive.

Cependant une nouvelle amplification poussa beaucoup plus loin les inventions légendaires. Elle était dans les archives d'Apt au commencement du XVII[e] siècle, et fut largement traduite en français par Pierre de Marmier[1]. L'auteur affirme, sans hésiter, que les premières conquêtes du saint dans la ville d'Apt, étaient Vordensius, Corilius, Uxelicus, Boninus, et qu'ils reçurent tous ensemble le baptême avec vingt autres catéchumènes dans la maison de Vordensius : autant d'affirmations, totalement ignorées du rédacteur de l'hymne, et du premier biographe.

Après de longs discours sur la vanité des idoles, et des tableaux sur les conversions qui s'opèrent, il montre l'empereur Trajan informé des progrès du christianisme dans la Gaule Narbonnaise, et envoyant des commissaires pour se rendre compte de la situation. C'étaient Dactilius le président, Tertulla qui tenait les registres, et Aufidien. C'est au palais ou au capitole d'Apt qu'ils arrivèrent. Traduit devant eux pour sacrifier à Jupiter, Auspice renverse d'un coup de pied la statue du maître des dieux. Le président se jette sur lui avec fureur, lui assène un rude coup de bâton sur la tête, et lui fait couper le pied. Les fidèles viennent l'entourer de soins.

Pendant ce temps-là, un des nouveaux convertis, Corilius, prêche dans les rues, et convertit ce qui reste de païens. On amène au saint mourant deux des prêtres des idoles, et deux sacrificateurs, qui, touchés de la vérité de ses paroles, demandent le baptême. Lui, meurt le septième jour après avoir reçu sa blessure. Il fut inhumé dans l'église qu'il avait bâtie.

Les juges Dactilius, Tertulla et Aufidien, s'en retournèrent à Rome, où ils firent le procès au pape saint Clément, qui finit sa vie par un glorieux martyre.

Ces interminables discours et ces scènes imaginées à plaisir, n'ont aucun fondement dans les traditions positives de l'église d'Apt, puisque le plus ancien document liturgique, c'est-à-dire l'hymne de la fête du saint, n'y fait pas même allusion et n'a que de très vagues données sur les travaux et la mort de l'apôtre d'Apt, et montre, par la pauvreté des faits relatés, qu'un profond oubli avait enveloppé sa vie tout entière.

De plus, une affirmation de ce long récit porte en lui-même la marque de sa fausseté. C'est que le nouveau néophite Cotilius aurait achevé la conversion de toute la ville d'Apt, dans les derniers moments de saint Auspice. Or, il est manifeste que cette ville resta païenne, en très grande partie, pendant les premiers siècles. Nous possédons une centaine d'inscriptions gallo-romaines, retrouvées dans son enceinte ou dans le sol environnant : ce sont des *ex-voto* en l'honneur des dieux, des épitaphes funéraires ; et l'on peut à peine y signaler trois ou quatre de ces épitaphes qui soient chrétiennes[1]. Il est donc certain que

1. *La Mission de saint Auspice*, in-12, Paris, 1685. (Bibl. nat., catal. Lk[3], 77.)

1. M. Hirschfeld. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, In-fol., Berolini, 1888 : *Apta*, p. 138-147, n[os] 1060 à 1156.

l'idolâtrie continua d'y régner durant les quatre premiers siècles, et que si le christianisme y fit des conquêtes sérieuses, attestées par plusieurs tombeaux et par quelques inscriptions, il est absolument faux de prétendre que l'idolâtrie y fût abolie ou même ruinée en grande partie. Le nom de l'un des chrétiens qui auraient été les plus zélés, Vordensius, se retrouve sur une pierre tumulaire, mais sans aucun signe de christianisme[1]. Ces juges qui condamnèrent le saint, sont représentés comme ayant ensuite condamné le pape saint Clément au dernier supplice. On voit, en réalité, dans les Actes de celui-ci, qu'un de ses juges s'appelait Aufidien, et qu'il fut envoyé dans la Chersonèse, où il martyrisa des chrétiens[2]; mais c'est exagérer singulièrement l'importance de la petite cité d'Apt, sous le règne de Trajan, que de prétendre que les juges envoyés pour y connaître de l'accusation portée contre un évêque, aient été ceux-là mêmes qui eurent à prononcer sur le sort du chef des chrétiens dans la ville de Rome. L'auteur du récit semble encore ignorer que le pape saint Clément fut déporté dans la Chersonèse, et qu'il ne subit pas tout de suite le martyre.

On ne peut donc prendre au sérieux cette longue relation. Elle n'est qu'un tissu de fables. Celle qui est donnée en partie dans les leçons du vieux bréviaire d'Apt, n'est guère mieux établie. Il n'y a quelques parcelles de vérité que dans l'hymne beaucoup plus ancienne, insérée dans les *antiennes* et les *répons* de l'office de saint Auspice. Encore tout se réduit-il à faire connaître que le premier évêque d'Apt se nommait Auspice et qu'il venait de Rome. Il est probable qu'il arriva vers la fin du Ier siècle; mais on ne saurait absolument l'affirmer.

1. Ce nom est sur un *cippe* du Ier siècle. (Hirschfeld, *Inscriptiones*, etc., n° 1141, VORDENSES). — Il prouverait que l'inventeur de la légende aurait considéré les vieilles inscriptions tumulaires d'Apt.

2. On lit, dans les *Actes de saint Clément*, que le bruit des conversions qu'il avait opérées dans la Chersonèse parvint aux oreilles de Trajan, et que celui-ci envoya Aufidien pour sévir contre les chrétiens. « Tunc ergo odiosa narratio pervenit ad Trajanum imperatorem... et ab eo missus fuit preses Aufidianus, qui plurimos christianos diversis tormentis sustulit (in Chersoneso). (Surius, *Vitæ sanctorum*, t. VI, XXIII *Nov.* : *De S. Clementæ*, p. 558.)

CHAPITRE III

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES D'APT ET DES ALENTOURS TÉMOIGNENT DE L'ANCIENNETÉ DE SON ÉGLISE, FONDÉE AVANT LE IVe SIÈCLE[1].

Sommaire. — Deux débris de sarcophages chrétiens d'Apt sont apparemment du IVe siècle. — Ils annoncent l'existence d'une chrétienté au moins à l'époque des dernières persécutions. — Des tombeaux des villes voisines, d'Avignon, surtout de Saint-Remy, prouvent que la contrée fut évangélisée avant Constantin. — Un des plus remarquables, qui provenait de Saint-Remy, paraît être du IIe siècle. — Celui de la Gayolle, non loin de Brignoles, est apparemment de la première partie du IIIe siècle. — Il a encore quelque signification pour indiquer l'évangélisation hâtive du pays d'Apt.

La chrétienté d'Apt n'a pas laissé beaucoup de monuments des premiers siècles. Cependant un fragment de sarcophage retrouvé dans la cathédrale, et signalé par M. l'abbé André, dans la *Revue de l'Art chrétien* (t. II, p. 60), est un remarquable spécimen de sculpture funéraire. La face antérieure présente trois personnages séparés par des strigiles; deux autres sont sur chacune des parois latérales. Jésus tient la croix; il est accompagné de saint Sixte (SVSTVS) et de saint Hippolyte, qui a dans sa main un *volumen*. M. Edmond Le Blant pense que c'est une œuvre du IVe siècle[2].

On voit aussi au musée d'Avignon, un fragment de couvercle de sarcophage provenant d'Apt. A gauche est une tête juvénile que, selon M. De Rossi et M. Edmond Le Blant, l'on peut considérer comme la représentation de saint Genès. La scène principale est le Christ remettant les clés à saint Pierre, qui les reçoit respectueusement dans un pli de son manteau. Au milieu du marbre était le cartouche destiné à recevoir l'épitaphe. Ce monument paraît être à peu près du même temps que le précédent[3].

Ces débris annoncent apparemment d'autres tombeaux qui n'ont pas échappé à la destruction, ou qui demeurent enfouis dans la terre. La ville d'Apt n'était pas très populeuse à l'époque de la domination romaine : il ne faut pas y chercher beaucoup de traces de christianisme des premiers siècles. Cependant celles que nous constatons, sans avoir une très grande signification, attestent que plus d'une

1. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, Paris 1886 : *Apt*, p. 140-141, planches VIII et IX. — Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888 : *Apta*, n° 1036; *Glanum*, n° 1002.

2. *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, Paris, 1886, p. 140, n° 201 : *Apt*.

3. *Ibid.*, p. 141, n° 202 et planche XLVII, fig. 3.

grande famille avait embrassé la foi avant le règne de Constantin, et que plusieurs autres de rang inférieur donnaient déjà de l'importance à cette chrétienté vers la fin des persécutions. Si l'on ne peut rien affirmer positivement de l'existence de l'église d'Apt à une date plus ancienne, on a lieu néanmoins de la regarder comme fort probable. En outre, pour chercher quelle fut à peu près son antiquité, il est juste de tenir compte de l'état des chrétientés environnantes, des monuments anciens qu'elles renferment. Les premiers prédicateurs de l'Évangile se portaient où ils avaient l'espoir de convertir les peuples : ils n'étaient pas toujours fixés au même endroit. Or, les contrées voisines d'Apt reçurent la foi dans des temps reculés. Avignon, à l'ouest[1], et Cavaillon, ont leurs débris de tombeaux chrétiens, et leurs épitaphes, rappelant des fidèles du IVe et du Ve siècle. La petite ville actuelle de Saint-Rémy, appelée *Glanum* à l'époque romaine et située à environ huit ou neuf lieues à l'ouest d'Apt, atteste plus spécialement que les autres, par ses tombeaux et ses inscriptions, la présence des fidèles sur cette rive du Rhône, avant l'arrivée de saint Irénée à Lyon. Nous avons parlé plus haut d'un remarquable sarcophage qu'on y a découvert, et qui appartient à la période la plus ancienne des sarcophages chrétiens, apparemment au milieu du IIe siècle. Le couvercle est formé d'écailles imbriquées comme celles du palmier, et semble avoir été modelé sur les monuments de la Grèce ou de l'Asie. Deux colombes s'avancent le long de la frise, pour boire dans un vase ; une autre colombe s'avance à gauche; une quatrième va boire aussi dans un vase placé plus haut. Ces quatre colombes formant ainsi l'ornement principal de toute la face antérieure annoncent l'intention d'appeler sur elles les regards. Elles expriment un symbole, que les parents du défunt tenaient à mettre en évidence. Or ce symbole est celui que l'on voit souvent sur les tombeaux chrétiens du Ve et du VIe siècle. Il figure l'Eucharistie: les colombes sont les âmes qui vont s'y abreuver. Quelquefois, il est vrai, une ou deux colombes se trouvent sur des tombes probablement païennes; mais jamais elles ne s'avancent ainsi pour boire dans un vase, en sorte que leur attitude est ici tout à fait spéciale au christianisme.

Sur le côté droit du sarcophage est une représentation singulière, qui se prête à plus d'une explication, et qui en définitive, paraît encore se rapporter aux mystères chrétiens. Un personnage nu, tenant de la main gauche une petite caisse remplie de grains arrondis, et semblable aux caisses d'encens appelées *acerra* chez les païens, répand, de la droite, des pincées d'encens sur une cassolette enflammée, qui est posée par terre. C'est l'image d'un païen faisant son sacrifice aux dieux. Mais comme il n'y a point là d'autel, ni de statue de dieu ou de déesse, il se peut que le génie jette de l'encens sur la cassolette pour honorer l'Eucharistie, qui est dans les vases où vont boire les colombes. On avait l'habitude d'offrir de l'encens au Dieu de l'Eucharistie dans les assemblées des fidèles de la primitive Église. Tertullien en parle, et le troisième canon des Constitutions Apostoliques le dit positivement[1]. Peut-être aussi le coffret que tient le génie renferme-t-il des pains eucharistiques et non des grains d'encens; et c'est devant ces pains eucharistiques que s'élèverait la fumée.

A l'origine, lorsque les idolâtres dominaient partout et que l'on était accoutumé à leurs usages, les chrétiens conservaient des figures, des emblèmes mythologiques, pour leur donner une signification relative à leurs mystères ou à la personne du Sauveur. C'est ainsi qu'Orphée jouant de la lyre, et attirant autour de lui les bêtes sauvages pour les apprivoiser, figurait le Sauveur qui transforme les âmes. Ici l'on aurait pu se servir de l'image d'un païen offrant de l'encens, pour signifier l'encens des cérémonies chrétiennes. Souvent les emprunts faits aux coutumes ou à la mythologie du paganisme sont une marque de haute antiquité. Les mots grecs ΓΟΡΤΟΝΙ ΧΑΙΡΕ et la destruction probable de la ville de *Glanum* pendant les invasions des Vandales, vers 256, témoignent encore que le tombeau peut bien être du milieu du second siècle environ, ainsi que nous l'avons dit précédemment[2].

Saint-Rémy, l'ancienne *Glanum*, étant à environ huit ou neuf lieues à l'ouest d'Apt, c'est une distance qui permettait encore les rapports fréquents entre les deux villes. L'apôtre d'Apt put évangéliser *Glanum*, qui était plus près du Rhône, sur lequel il venait s'embarquer, sans doute, pour se rendre à Arles, la métropole ci-

1. Voy. pour Avignon: Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, p. 27, et planche IX. — Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888, n° 1036: *Sarcophagus magnus litteris sæculi tertii.*

1. Tertull., *Apolog.*, cap. xxx. — Migne, *Patrol, lat.*, t. I. col. 446, note d. La note reproduit le texte grec des Constitutions Apostoliques.

2. Voir notre planche XVI, n° 1, p. 411.

vile et religieuse du midi de la Gaule. On ne peut pas dire que la Gayolle, située entre la Celle et Brignoles ait été dans le cercle des contrées qu'il évangélisait. Elle était plutôt dans les dépendances de Marseille et d'Arles, dont elle était beaucoup moins éloignée. Mais les antiquités chrétiennes qu'elle a révélées attestent que les ouvriers évangéliques s'étaient portés de très bonne heure au delà de la ville d'Arles, en s'avançant vers le nord et sur la rive gauche du Rhône, et que l'un d'eux, venant de Rome au Ier ou au IIe siècle, avait eu à faire ses conquêtes évangéliques plus au nord. Les symboles multiples de ce tombeau nous reportent pleinement à l'époque des saint Justin, des Tertullien, des saint Clément d'Alexandrie, qui signalent le symbolisme si fort en usage dans la primitive Église. Nous les avons énumérés plus haut (p. 375)[1]. C'est un des témoignages les plus irrécusables de la propagation de l'Évangile dans le midi de la Gaule avant le IIIe siècle. M. Edmond Le Blant le reconnaît. Il dit : « Au « point de vue du développement de la foi chré- « tienne en Gaule, le marbre de la Gayolle « apporte un enseignement dont il faut tenir « compte[1].

Toutefois, il est juste de le reconnaître, ces tombeaux et les inscriptions que l'on produit n'établissent pas certainement l'existence de l'église d'Apt dès la fin du Ier siècle. Ils n'apportent que des vraisemblances, avec des doutes légitimes. S'il est possible que saint Auspice ait été formé à l'école de saint Nérée et de saint Achillée, et qu'il soit venu en Gaule au temps de saint Clément, l'on ne saurait absolument l'affirmer : l'on n'a que des probabilités très sérieuses.

1. Voir notre planche XVI, n° 4, p. 411.

1. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, p. 157-158, planche LIX, fig. 1.

31. — SAINT RUF ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'AVIGNON, APPAREMMENT VERS LA FIN DU Ier SIÈCLE.

CHAPITRE Ier.

DEUX OU TROIS INDICATIONS DE L'ANCIEN OFFICE DE SAINT RUF ET D'UN VIEUX MANUSCRIT SEMBLENT ÉTABLIR, PRESQUE CERTAINEMENT, QU'IL ÉTAIT VENU DE ROME, ENVOYÉ PAR LE PAPE SAINT CLÉMENT [1].

Sommaire. — Deux ou trois indications sommaires de l'ancien office de saint Ruf paraissent véridiques. — Son nom n'est pas dans les vieux martyrologes. — Les églises conservaient le souvenir de celui qui leur avait apporté la foi. — Il paraît que les traditions écrites sur saint Ruf avaient été fixées dès le VIIe ou le VIIIe siècle. — Le manuscrit qui le fait venir de Rome, envoyé par saint Clément, mérite considération, sans être exempt d'erreurs. — Saint Ruf était apparemment un noble romain, dont la mère avait été charitable envers saint Paul. — Il n'est pas à croire qu'il ait été le fils de Simon le Cyrénéen.

Les plus anciennes traditions sur saint Ruf se résument en trois indications positives : c'est qu'il fut le premier évêque d'Avignon, qu'il était grec et de noble famille. C'est tout ce qu'affirment les leçons de son office de l'abbaye qui porte son nom, et qui fut élevée en 1038 ou 1039, dans le voisinage d'Avignon. Si l'on devait avoir quelques souvenirs de lui, c'était bien là, dans cette communauté qui se piqua de zèle pour savoir d'où il était venu et quelle avait été sa vie. Mais les souvenirs étaient fort lointains : ils étaient presque entièrement effacés. Seulement, il faut le reconnaître, on n'inventa pas; l'on se contenta de consigner par écrit ce que l'on pouvait apprendre de la bouche des vieillards, et l'on ne s'ingénia pas à broder de la légende fabuleuse à l'entour. C'est une première marque de sincérité de la part du rédacteur des leçons : il mérite respect. Il pouvait n'être pas exactement renseigné sur tous les points; mais il apportait le témoignage de l'antiquité, tel qu'il avait été transmis. Peut-on y ajouter foi? On ne peut avoir une foi absolue en des assertions qui viennent de si loin, et ne sont positivement garanties par aucun document intermédiaire. Mais elles paraissent presque certaines, à cause de la tradition qui les apporte dénuées d'inventions légendaires, et à cause des documents écrits et des découvertes de l'archéologie, qui les appuient implicitement.

Les vieux martyrologes ne parlent pas de saint Ruf : ni celui de saint Jérôme, ni celui du vénérable Bède, ni celui de Florus, ni ceux d'Adon et d'Usuard. Il faut que son culte ait été d'abord très particulier à la contrée; qu'il n'ait commencé que vers le VIIe ou le VIIIe siècle, dans le temps où la plupart des anciennes églises se faisaient gloire d'honorer leur fondateur, et de lui rechercher tous les titres qu'il pouvait avoir à la vénération des peuples. A cinq ou six siècles de distance, on pouvait encore dire dans la contrée quel était son nom, sa patrie et la distinction de sa naissance. Si l'on oublia, dans les premiers siècles, un grand nombre d'évêques, ainsi que le fait entendre saint Grégoire de Tours à propos de saint Ursin, apôtre de Bourges [1], et ainsi que le déclare positivement l'auteur des *Gestes miraculeux* de saint Aignan, évêque d'Orléans [2]; il est vrai que les populations chrétiennes gardèrent généralement avec fidélité le nom de celui qui leur avait apporté l'Évangile, et de la contrée d'où il était venu.

Les brèves assertions de l'ancien office de l'abbaye de saint Ruf, qui résument à peu près tout ce que l'antiquité avait transmis sur son apostolat et sa vie, ne furent apparemment consignées par écrit que vers 1038 ou 1039. C'est alors que cette abbaye fut fondée. Mais le saint était déjà en grande vénération, puisque la com-

1. Voy. *Office de saint Ruf* dans les deux *Bréviaires de l'abbaye de saint Ruf*, à la bibliothèque de la ville de Valence, nos 30 et 13 (XVe siècle), XIVa *novembris*.

Note sur les évêques d'Avignon, dans le *Gallia Christiana*, t. I, col. 851-852. *Monitum* citant un manuscrit du XIIe siècle, où sont énumérés les six premiers évêques d'Avignon.

Office du bréviaire d'Avignon de 1856, *Die* XIVa. *Novembris : S. Rufi Avenionensis episcopi.*

1. S. Ursinus... in campo inter reliqua sepulcra populorum sepulturæ locatus est. Non enim adhuc populus ille intelligebat sacerdotes Domini venerari, eisque reverentiam debitam exhibere. Unde factum est ut, plantata desuper vinea omnem memoriam de primo urbis sacerdote convelleret... et nullus de eo sermo haberetur... — *De Gloria Confessorum*; cap. LXXX, MIGNE, *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 887.

2. Ante quam plures annos beatissimus Evurtius antestis ecclesiam Dei in urbe Aurelianorum civitatis a pavimento, in amore Dei, jussus est magnam ecclesie fabricam construxisse. Et post multum temporis, multisque episcopis decedentibus, sanctus... Anianus ad pontificale munus accessit. — Bibliot. nat., manus. lat. no 11748, fol. 70 (Xe siècle) : *Virtus sancti Aniani episcopi.*

munauté fut placée sous son patronage. L'on avait déjà parlé de lui dans les mêmes termes depuis que son culte avait commencé; et il est à croire que ce fut dès le VII^e^ ou le VIII^e^ siècle, car c'est alors que les apôtres d'un grand nombre de contrées sortaient de l'oubli, que l'on se piquait de zèle pour les honorer, pour savoir d'où ils étaient venus, et quels avaient été leurs travaux. Il serait possible que quelques mots des préfaces et des oraisons de la messe, dite primitivement en son honneur dans l'église d'Avignon, aient fixé ce que les anciens avaient raconté sur lui à cette époque du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle. On ne saurait l'affirmer.

Mais si l'on ne disait rien du temps où il était venu prêcher l'Évangile, peut-on le connaître par une autre voie? Oui; des indications précieuses sont fournies par un manuscrit du XII^e^ siècle, qui fut inséré dans le *Gallia Christiana*. C'est la nomenclature des premiers évêques d'Avignon, avec des notes sur le second, saint Carus, qui aurait été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément. Quoique ces notes manquent de justesse, et ne puissent avoir été puisées à une source fort ancienne, car elles donnent saint Pothin de Lyon, saint Gatien de Tours, comme disciples du pape Clément, la série des six premiers évêques paraît exactement donnée [1]. Le cinquième n'est pas nommé; c'est une preuve que l'auteur de ce catalogue n'inventait pas, car il aurait inventé un nom pour lui. Une autre preuve qu'il n'inventait pas, c'est que le VI^e^, Ebulus ou Eubulus, est, sans doute, le prêtre envoyé de Rome par le pape saint Victor, à saint Désiré de Vienne, en 198, à propos du temps où il fallait célébrer la Pâque. Voici la lettre de saint Victor, publiée par Labbe et Mansi: « Que votre fraternité écrive aux évêques des Gaules de ne pas célébrer la Pâque en même temps que les Juifs, qui ont renié le Christ; mais de la célébrer avec ceux qui suivent les apôtres, et qui prêchent la vérité de Jésus-Christ. Le collège des frères vous salue. Saluez les frères qui sont avec vous et vous sont unis dans le Seigneur. Eubulus, qui vous porte cette lettre à Vienne, est des nôtres; il est prêt à vivre et à mourir avec vous. Recevez-le dans le Seigneur Jésus, Adieu! [1] »

L'époque où Vigilius ou Igilius était sur le siège d'Avignon est fixée à l'an 134. Quoiqu'elle ne soit pas absolument certaine, on peut assigner une quinzaine d'années d'épiscopat à tous ceux qui le précèdent, et à ceux qui le suivent, jusqu'à Eubulus. Cela donnerait pour les six une période d'environ 90 ans. Depuis Eubulus, envoyé dans les Gaules par le pape saint Victor, on pourrait remonter à saint Ruf, à peu près à la fin du I^er^ siècle. Il n'y aurait pas d'invraisemblance à admettre que celui-ci ait été le disciple de prédilection de saint Paul, celui dont il parle en ces termes élogieux dans sa lettre aux Romains : « *Saluez Ruf, qui est un élu dans le Seigneur; saluez aussi sa mère qui est la mienne.* — *Salutate Rufum electum in Domino et matrem ejus et meam* (Ad Rom. XVI-13). Celui que saint Paul estimait tant, était, sans doute, une des plus précieuses conquêtes de son apostolat, ou de l'apostolat de saint Pierre. Et puisqu'il demeurait à Rome, avec sa mère, il était apparemment de quelque illustre famille de patriciens, telle que celle de *Julius Rufus*, qui fut consul en 67, ou celle de *Virginius Rufus*, qui le fut en 63. Ceci répondrait exactement à l'indication de la 1^re^ leçon de l'ancien office de saint Ruf, *nobilissimo genere oriundus*. S'il est dit qu'il était grec, *natione græcus*, ainsi que le *Liber Pontificalis* l'indique de plusieurs papes, cela pourrait signifier qu'il parlait grec, la langue grecque étant fort en usage à Rome à la fin du I^er^ siècle et au II^e^.

La mention que fait saint Paul de ce fervent chrétien nommé Ruf, en écrivant aux Romains, peut être prise en grande considération. Puisque c'était un des membres les plus éminents de la chrétienté de Rome, il est à croire qu'il était rempli du zèle apostolique de son maître, et qu'il fut porté à s'en venir évangéliser les infidèles de la Gaule. Il y serait arrivé peu après le martyre de saint Pierre et de saint Paul.

Si l'on retrouve des noms de familles consu-

1. Voici la série des six premiers évêques d'Avignon, d'après un manuscrit qui paraissait être du XII^e^ siècle environ, et qui est cité dans le *Gallia Christiana*.

Monitum de ecclesia Avenionensi : I. S. Rufus; II. S. Carus III. S. Justus; Igilius vel Vigilius (anno 134); V. Ignoratur nomen; VI. Ebulus (anno 202). — De S. Caro ita refertur in Gallia Christiana. Ex vetustissimo codice Johannis Savaronis, ante annos quingentos scripto, semiuncialibus fere litteris exarato, sic diserte de beato Caro nifit : « A beato autem Clemente papa recepit Gallia tunc sibi destinatos episcopos, Vienna Zachariam, Lugdunum Photinum, Avenio Carum, Turones Gatianum, Parisii Dionysium, Arelate Regulum, Massilia Restitutum, Geneva Paradotum, Ebroica Taurinum, qui in agro cœlestis disciplinæ fideliter et instanter laborantes, abundantem fructum vitæ, tam in se, quam in suis sequacibus colligere meruerunt. » — *Gallia Christiana*, t. I, col. 851-852.

1. « Per tuam ergo fraternitatem, presbyteris Galliarum litteræ mittantur ut observent pascha non cum Judæis negatoribus Christi, sed cum sequacibus apostolorum prædicantibus veritatem Christi. Salutat te collegium fratrum. Saluta fratres, qui tecum versantur in Domino. Eubulus, qui epistolam fert Viennam, de collegio nostro, tecum vivere et mori paratus est; quem suscipe in Domino Jesu Christo. Vale. — LABBE, *Concilia*, t. I, col. 603, *Epist. III Victoris papæ I* (anno 198).

laires parmi ces évêques du Ier, du IIe et du IIIe siècle, qui sont honorés en diverses églises des Gaules comme les apôtres de la contrée, il ne faut pas s'en étonner, puisque les papes sacrèrent beaucoup de romains d'un haut rang, qu'ils envoyèrent au loin prêcher l'Évangile. Il est impossible que la Gaule n'ait pas eu sa grande part dans ces essaims de missionnaires, qui ne demandaient qu'à marcher sur les traces de saint Pierre et de saint Paul. Si l'on peut quelquefois se tromper en faisant des rapprochements de noms semblables, que l'on retrouve à peu près à la même époque dans les fastes consulaires de Rome, ou dans les inscriptions funéraires, et dans les traditions des provinces gauloises, il est certain que souvent les mêmes noms indiquent les mêmes personnages à Rome et dans les Gaules.

D'après ces diverses indications, il y a donc lieu de penser que saint Ruf prêcha l'Évangile à Avignon avant la fin du Ier siècle, et qu'il était le disciple de saint Paul, mentionné dans sa lettre aux Romains.

Etait-il le fils de Simon le Cyrénéen, qui fut forcé par les Juifs d'aider Jésus à porter sa croix? Cela paraît assez peu probable. En effet, l'Évangile nomme Ruf avec son frère Alexandre, comme étant connu des premiers chrétiens. Mais son père possédant apparemment une villa aux alentours de Jérusalem, lui qui venait de la villa au moment où le Sauveur montait au Calvaire, avait fait élever ses fils à Jérusalem, les avait instruits dans les langues et dans les sciences étudiées par les Juifs; alors Ruf, fils de Simon, n'était pas cet évêque d'origine grecque, dont parle la première leçon de l'office du saint qui apporta la foi à Avignon. Il n'était probablement pas non plus ce disciple fort estimé de saint Paul et des chrétiens de Rome, car celui que l'apôtre désigne dans sa lettre aux Romains, paraît avoir appartenu à la chrétienté de Rome. De plus, sa mère avait rendu des services à saint Paul pendant qu'il était à Rome; elle avait, sans doute, été pour lui fort charitable : ce qui permet de penser qu'elle était riche, et qu'elle n'était pas venue de la Palestine, où elle aurait pu difficilement connaître saint Paul.

L'office du bréviaire d'Avignon de 1856 considère le saint apôtre de cette ville comme étant à la fois le fils de Simon le Cyrénéen et le disciple de saint Paul loué dans sa lettre aux Romains. Ce n'est qu'une conjecture; aucune tradition de l'antiquité ne vient la confirmer. Les travaux évangéliques qu'on lui attribue dans le Dauphiné, cette église qu'il aurait bâtie dans le voisinage d'Avignon, sont encore plus invraisemblables. Même il n'est pas possible qu'il ait été inhumé dans une église qu'il aurait bâtie, car les églises ne se construisaient pas de la sorte à l'origine. Ce n'étaient que des chambres, converties en oratoires, comme le fut la maison de sainte Praxède et de sainte Pudentienne, les deux filles du sénateur Pudens, qui avait généreusement secondé, à Rome, l'apôtre saint Pierre. Ses reliques purent être déposées, après les persécutions, à l'endroit où s'éleva plus tard l'abbaye de saint Ruf. Mais le silence le plus absolu ensevelit ses travaux apostoliques et sa mort : il est impossible d'y suppléer.

Toutefois les découvertes de l'archéologie à Avignon et à l'abbaye de Saint-Ruf, apportent une confirmation sérieuse à l'époque très reculée où il prêcha l'Évangile. On peut admettre que ce fut à la fin du Ier siècle.

CHAPITRE II.

LES MONUMENTS TUMULAIRES D'AVIGNON ET DU VOISINAGE TENDENT A PROUVER QUE CETTE VILLE FUT ÉVANGÉLISÉE DÈS LA FIN DU Ier SIÈCLE.

Sommaire. — Plusieurs riches tombeaux chrétiens du IVe et du Ve siècle, ont été découverts à Avignon. — Une épitaphe du IIIe porte des marques de christianisme. — Les bas-reliefs du sarcophage de saint Remy, près d'Avignon, portent le caractère chrétien. — Ils sont probablement de la fin du IIe siècle.

Les monuments chrétiens d'Avignon ne sauraient établir directement que la foi y fut implantée au Ier siècle. Ils ne font cependant pas défaut pour l'époque qui suivit de près les persécutions. Plusieurs débris de sarcophages y annoncent une chrétienté florissante au IVe et au Ve. M. Edmond Le Blant a énuméré et représenté les plus remarquables. Ils sont au musée Calvet, d'Avignon. L'un, décoré de strigiles et de figures en bas-reliefs, offre l'image du Sauveur enseignant et tenant une longue croix. Près de lui, des *volumina* liés en faisceaux, sont posés à terre. Le couvercle est d'une époque plus récente[1].

Un deuxième est un fragment compris entre deux colonnes torses[2].

Sur un troisième se voit, du côté gauche, un

1. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, page 28, et planche VIII, fig. 3.
2. *Ibid.*, pl. IX, n° 2.

personnage vêtu du pallium, les bras liés, et poussé en avant par un homme à tunique courte, qui le frappe. C'est peut-être un apôtre arrêté par les juifs[1].

Ces sculptures et ces scènes semblent se rapporter au v^e^ siècle. Peut-être la première est-elle du commencement.

Un fragment de sarcophage, trouvé en 1835, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Ruf, près d'Avignon, présente en bas-relief la scène d'Ananie et de Saphir, frappés de mort pour avoir menti à saint Pierre. Le mari expirant est emporté et la femme est debout devant saint Pierre[2]. Ce tombeau paraît être encore du même temps que les précédents.

Mais une épitaphe, apparemment chrétienne, remonte au III^e^ siècle. Elle est sur un grand sarcophage, en grosses lettres de cette époque. La voici, d'après M. Hirschfeld :

N° 1036. Repertus sarcophagus magnus litteris magnis sæculi tertii.

CVPITIAE FLORENTINAE
CONIVGI PIAE ET CASTAE
IANVARIVS PRIMITIVS
MARITVS QVALEM PAVPER
TAS POTVIT MEMORIAM DEDI.

prope vicum les Angles, trans Rhodanum.

Les signes de christianisme sont : l'absence de tout symbole païen, les mots *piæ et castæ*, qui annoncent très probablement une chrétienne; peut-être aussi la formule *memoriam dedi*. Les païens disaient souvent, à propos du tombeau élevé à leurs proches : *ponendum curavi;* chez les fidèles on disait fréquemment : *memoriam facere*. Les locutions de ce genre abondent sur les inscriptions chrétiennes de l'époque qui suivit de près les persécutions. Mais on comprend que la certitude ne peut être absolue d'après ces seuls indices.

Quoique les tombeaux du v^e^ siècle ou de la fin du IV^e^ ne puissent prouver par eux-mêmes que la chrétienté d'Avignon était déjà nombreuse au III^e^, cependant ils témoignent des conversions opérées longtemps à l'avance. Ces riches familles qui avaient élevé des monuments à leurs proches, étaient là bien des années avant leur mort; et l'on ne passait pas en masse au christianisme en peu de temps; le travail se faisait, en général, insensiblement et par degré.

De plus, l'on constate, aux monuments de Saint-Remy, que la foi s'était déjà implantée, au moins dès le second siècle, dans la contrée. Saint-Remy, l'ancienne Glanum, ville importante au commencement de la domination romaine, était seulement à une quinzaine de kilomètres au sud d'Avignon. Quoiqu'elle se ressentît beaucoup de l'influence d'Arles, dont elle était à peine plus éloignée, elle entrait aussi dans le cercle d'action de la cité d'Avignon, et était en rapports fréquents avec elle. Or, on a trouvé dans une campagne de son ancien emplacement un fragment de sarcophage, qu'avait vu Millin et qu'il a dessiné. Nous rappelons brièvement ce que nous en avons dit à l'article de Saint-Auspice, en y ajoutant quelques considérations. Il y a sur la frise deux colombes qui vont boire dans un vase; au côté gauche, une autre colombe, et une quatrième va se désaltérer dans un vase, au-dessus de l'inscription ΓΟΡΤΟΝΙ ΧΑΙΡΕ — salut, Gorton! — Adieu, Gorton! (1)

Ces colombes sont une figure de l'Eucharistie. Elles sont trop nombreuses pour ne pas indiquer une intention toute spéciale de signifier une idée chère au défunt; et cette idée, on la voit fort souvent exprimée de la sorte sur les tombeaux chrétiens du IV^e^ et du v^e^ siècle. M. Edmond Le Blant en a fait dessiner beaucoup dans ses planches des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. Elles se font toujours face deux à deux, et s'avancent pour boire dans un vase. Ici elles sont dans la même attitude, et elles sont quatre au lieu d'être deux. L'on rencontre, il est vrai, des oiseaux, et même quelquefois des colombes, sur de rares tombeaux des païens; mais jamais elles ne sont placées deux à deux, de chaque côté d'un vase, où elles vont boire. Elles sont des ornements qui ne paraissent pas avoir de signification, si ce n'est l'amitié, l'amour conjugal. Ici elles sont un symbole, qui ne faisait aucun doute, au IV^e^ et au v^e^ siècle, dans l'esprit des fidèles. Il avait déjà sa signification précise à une époque plus reculée.

Ce qui cause une difficulté, au premier coup d'œil, c'est une représentation probablement païenne, qui se voit, à droite, sur une face du monument. Un génie nu répand, de la main droite, de l'encens sur une cassolette posée à terre, et, de la gauche, tient *l'acerra* ou petite boîte contenant des grains d'encens. C'est ainsi que l'on voit les prêtres des idoles offrir de l'en-

1. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. VIII, fig. 2.

2. La photographie de cette scène est donnée par M. Le Blant. (*Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 30). — Voy. aussi sa planche VIII, fig. 4.

1. Millin, *Voyage dans le département, du Midi.* — Atlas, in-4° 1807, planche LIX, n° 8. — Voir notre planche XVI, n° 1, p. 411).

cens aux dieux dans leurs sacrifices. Toutefois il ne faut pas oublier que les premiers chrétiens se servaient fréquemment de certaines coutumes, de certaines fables du paganisme, pour les appliquer à des pratiques ou à des enseignements du christianisme. C'est ainsi qu'Orphée, apprivoisant les bêtes sauvages au son de sa lyre, était donné, sur les bas-reliefs ou les peintures des catacombes, pour l'image du Sauveur. Il se peut que le génie brûlant de l'encens, sur le sarcophage de saint Remy, honore l'Eucharistie figurée par les vases et les colombes de la face antérieure. Les chrétiens avaient coutume d'offrir de l'encens à Dieu dans leurs cérémonies. Tertullien en parle dans son Apologétique; et si le passage est sujet à contestation, un canon des *Constitutions apostoliques* est tout à fait explicite. Il y est dit : « Qu'il « ne soit permis de rien apporter auprès de « l'autel, si ce n'est de l'huile pour la lampe et « de l'encens à l'heure de la sainte oblation » [1]. Cette offrande d'encens figurée dans le bas-relief du tombeau pouvait aussi bien convenir pour les chrétiens que pour les païens, car il n'y avait point là d'idole ni d'autel; et ce génie pouvait figurer un ange.

Peut-être aussi pourrait-on supposer que la petite boîte, au lieu de contenir des grains d'encens, contenait des pains eucharistiques. Alors c'était devant ces pains que l'on faisait monter la fumée odoriférante. Mais cette explication est peu probable.

A supposer que cette face du sarcophage ait eu une destination absolument païenne, il n'en résulterait nullement que la face antérieure, avec ses colombes et ses vases, ne soit pas chrétienne. En effet, M. de Rossi a rencontré fréquemment aux catacombes, des sarcophages ou des pierres tumulaires, dont une face était couverte d'emblèmes ou de souvenirs païens, tandis qu'une autre portait une épitaphe indubitablement chrétienne [2]. Il pourrait en être de même pour le tombeau de saint Remy.

L'inscription est, en outre, dans le genre des acclamations, des adieux, marqués sur les verres historiés ou sur les briques funéraires des catacombes. ΓΟΡΤΟΝΙ ΧΑΙΡΕ — Salut, Gorton! — Adieu, Gorton! — Ce mot grec ΧΑΙΡΕ se rencontre quelquefois à côté des épithaphes latines, qui sont probablement chrétiennes. Quelquefois c'est *have* ou *avle*. C'est ainsi que l'on voit sur une épitaphe de Vaison du IVe siècle, précédée du monogramme du Christ, les mots HAVE VALE. M. Edmond Le Blant juge que celle-ci est presque contemporaine de Constantin [1].

A quelle époque remonte ce tombeau? D'abord il est d'une très haute antiquité. La ville de *Glanum* fut apparemment détruite par les Vandales de Crocus, qui dévastèrent la Provence vers 256. Elle figure dans l'*Itinéraire d'Antonin*, et dans les *Tables de Peutinger*. Celles-ci furent dressées par les soins d'Agrippa, selon l'opinion de la plupart des savants, car elles mentionnent les villes d'Herculanum et de Pompéi, et ne tiennent pas compte de la subdivision de la Gaule faite par Constantin; cependant on y voit figurer Palmyre, qui fut détruite par Aurélien. Si Constantinople s'y trouve, c'est sans doute une addition de seconde main. *Glanum* n'est plus dans la *Notice des Gaules*, qui fut rédigée apparemment sous Honorius. Elle avait donc été en très grande partie ruinée au IIIe siècle, vers 256. Alors le tombeau de Gorton était d'une date plus reculée, probablement du IIe siècle. Il annonce que l'on était alors en plein paganisme. Le mélange des symboles chrétiens avec la représentation du génie brûlant de l'encens, à la manière des prêtres des idoles, convient au temps de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie, de Tertullien.

Ce monument chrétien n'est pas le seul de *Glanum*. On peut citer encore celui d'*Acilius*, qui a des marques moins positives, mais des marques très probables de christianisme.

D. M.
ACILIA. CH
ARILE. ACI
LIO. ELPID
E. FORO. CO
NLIBERTO
BENE MERI
TO

1. Μὴ ἐξὸν δὲ ἔστω προσάγεσθαι τί ἕτερον πρὸς τὸ θυσιαστήριον ἢ ἔλαιον εἰς τὴν λυχνίαν, καὶ θυμίαμα τῷ καιρῷ τῆς ἁγίας προσφορᾶς. — *Can. Apost.*, 3.) (Migne, *Patrol. latine*, t. I, col. 446, note *d*.)

2. Reliqui sarcophagi non exiguo sane numero, in eadem qua hoc fragmentum cœmeterii parte, proximis his annis reperti..... sunt porro non christiani artificii, quales sæculo IV usurpari consueverunt.... Quædam ethnici prorsus argumenti sculptura uni loculo claudenda ibidem adhibita, non modo anaglyphis ad ipsum sepulcrum obversis occultata fuit, sed quod majus est, antequam loculo affigerentur, scalpro penitus tota deleta...

Hæc ostendunt a sæculo saltem tertio sculptis christianos sarcophagis usos fuisse.

De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, petit in-fol., Romæ, 1871, p. 19, n° 12 (anno 273).

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (*Préface*, p. 33). — Livaux et Vaison surtout possèdent de ces monuments contemporains du triomphe de l'Église.

STAFILI
PAX TECVM
IN DEO
HAVE VALE

Les mots *Bene Merito* ou *Bene Merenti* se rencontrent fréquemment sur les pierres tumulaires des catacombes. Ils sont, avec *requiescit*, *Pax tecum*, ceux qui entrèrent le plus habituellement dans le langage de l'épigraphie chrétienne. Ils sont très rares sur les tombes certainement païennes. C'est un indice de plus en faveur de l'importance de la chrétienté de Saint-Rémy au commencement du IIIe siècle, et déjà vers la fin du IIe, quoique la marque DIIS MANIBVS y figure. Dans ces temps où le paganisme dominait, cette invocation aux *Dieux Manes* était habituelle; les sculpteurs la gravaient; et les fidèles ne la faisaient pas toujours disparaître, ainsi qu'on le constate sur beaucoup d'épitaphes de Lyon. Quoi qu'il en soit de cette inscription, le monument de l'OPTON est un des plus curieux de cette période des tombeaux symboliques de la primitive Église. Il doit être rapproché de celui de *Tyrannia* d'Arles, que nous avons reproduit [1], et de celui de la Gayolle, non loin de Marseille [2]. Celui d'Apelles d'Arles, avec ses deux colombes becquetant des raisins auprès d'une ancre [3], et le cippe de SPINTER de Marseille, avec sa grappe de raisins, ses deux vases en forme de cruche [4], appartiennent à la même catégorie symbolique.

Ce n'était pas seulement dans les grands centres, à Arles, à Marseille, que l'on avait fondé d'importantes chrétientés dès la fin du premier siècle, c'était encore aux alentours. Le feu s'était communiqué de bonne heure, non pas au point de détruire l'idolâtrie, mais assez pour que les saint Justin, les saint Irénée, les Tertullien fussent déjà noblement fiers des succès de l'Évangile en Gaule, en Espagne, dans les Germanies et jusque dans la Grande-Bretagne.

Les témoignages positifs de l'établissement du christianisme à Avignon au Ve siècle, à la fin du IVe, prouvent déjà que des prédicateurs de la foi y avaient obtenu des succès dans la période des persécutions. L'épitaphe du IIIe, qui a des marques sérieuses de christianisme, apporte un nouvel indice des conversions opérées alors dans les familles de rang élevé. Les remarquables bas-reliefs de la tombe de *Glanum* (Saint-Rémy), éloigné seulement d'environ 15 kilomètres d'Avignon, disent aussi l'arrivée des prédicateurs de l'Evangile dans la contrée aux temps apostoliques; car ils appartiennent probablement à la fin du IIe siècle. La tradition sur l'apostolat de saint Ruf, ami de saint Paul, à Avignon, se trouve donc sérieusement appuyée, mais non absolument garantie.

1. Voy. notre planche XVI, n° 1 *bis*, p. 411.
2. *Ibid.*, n° 4.
3. *Ibid.*, n° 3.
4. Notre planche XVIII, n° 1, p. 445.

Texte de l'office de saint Ruf, dans le Bréviaire du XVe siècle de l'abbaye de ce nom [1].

Lect. I. *Incipit vita sancti Ruphi. Fuit igitur beatus Ruphus, cujus hodierna die festum percolimus, ut patres asserunt traditione, natione græcus et nobilissimo genere oriundus.*

℣. *Euge serve, etc.*

Lect. II. *Qui a parentibus fuit privilegio amoris dilectus, a puerilibus annis studiis litterarum deputatus est. Quem non tamen se mutavit litterarum profunditas, verum etiam morum egregia nobilitavit immensitas.*

℣. *Juravit Dominus, etc.*

Lect. III. *Sed hæc quidem ei proficere potuerunt; viam iniquitatis ignoravit, prout a parentibus didicerat, profanæ idolorum culturæ deservire non cessavit.*

℣. *Elegit eum, etc.*

Lect. IV. *De talibus audi sapientem : Quamvis sit mittat tum a dulcedine veri alienus, remanet tantus honoris apex.*

℣. *Posui, etc.*

Lect. V. *Audi alium de eisdem : Auri nobilitas si luteam nesciat ollam, non ideo sequitur hanc minus esse lutum.*

℣. *In medio Ecclesiæ, etc.*

Lect. VI. *Erat itaque velut vos figuli exterius, coctum et deauratum intus, non crudum et madidum. Eratque in oculis hominum lucens, in conspectu Dei tenebrosus.*

℣. *Sancte Ruphe, etc.*

Evangelium. *Sint lumbi, etc.*

I ℣. *Magnificavit.*

II ℣. *Ecce vir prudens.*

III ℣. *Sint lumbi vestri.*

Ad Laudes. *Euge serve bone.*

Beatus ille servus.

Fidelis servus.

Sacerdotes Dei.

Serve bone.

Ad Benedictus. *Euge serve bone.*

Ad Magnificat. *O quam venerandus es, egre-*

1. Bibliothèque de la ville de Valence, nos 30 et 31, *Bréviaire de l'abbaye de Saint-Ruf* (XVe siècle).

gie confessor, qui terrena relinquisti (sic), *et cœli januam exultans petisti, modo victor fulgens in virtute cœlesti, ideo te supplices deprecamur ut intercedas pro nobis ad D^um^ Jesum X^tum^.*

Texte de l'Office de saint Ruf, dans le bréviaire d'Avignon de 1856 [1].

Die XIV novembris.

Sancti Rufi, Avenionensis, Episcopi et confessoris.

In II nocturno.

Lect. iv. *Memoriæ traditum tenet Avenionensis Ecclesia B. Rufum, quem protoprœsulem veneratur, filium esse Simonis Cyrenæi, quem angariaverunt venientem de villa ut tolleret crucem Jesu. Rufus, Cyrene natus, quæ Lybiæ est urbs insignis, ab infantia a parentibus disciplinis optimis eruditus, non scientiarum modo, sed et morum præcepta opprime percepit. Cum pater, re familiari disperdita, Lybiam deseruisset, Hierosolymamque venisset cum filiis suis Alexandro et Rufo, visis quæ in dies patrabat Christus mirandis operibus, ejus instituta sectari fidemque profiteri cœpit, ita ut pater et duo filii inter ipsius discipulos adnumerari meruerint. Post vero ascensum in cœlos Salvatorem, Rufus Doctori gentium adhæsit, et cum eo Romam venit. De quo Paulus in Espistola ad Romanos : Salutate Rufum electum in Domino; quo brevi elogio quanti fecerit B. Rufi sanctimoniam commonstrat Apostolus.*

Lect. v. *Socium ac comitem suarum peregrinationum B. Rufum sibi elegit Apostolus; et, cum in Hispaniam venisset, ipsum Ecclesiæ Derthusanæ præfecit Episcopum. Quantis studiis et concionibus, maxime vero sancto exemplo, fidem propagaverit, quanta diligentia recens initiatos Derthusanos, veluti tenellos filios, excoluerit, inde colligi potest, quod, et operum et concionum percrebrescente fama, civitatis Valentiæ incolæ ad B. Rufum direxerunt qui rogarent ut e discipulis suis mitteret, ut, fugatis errorum tenebris, evangelica luce illustrarentur. Cum vero Sergius Paulus a Beato Paulo Apostolo Narbonensium Episcopus ordinatus fuisset, ipse Rufus cum Sergio in Gallias venit, Avenionensemque fundavit Ecclesiam. Erga demandatum sibi gregem optimi pastoris munia adimplens, Evangelium mirifice propagavit, et parata sibi præmia sanctiori vita auxit.*

Lect. iv. *Ad ea itaque præmia pervenit, annorum jam pondere gravis; et meritis plenus, obdormivit in Domino circa annum Christi nonagesimum. Cujus festum Avenionensis et Derthusana Ecclesiæ die decima quarta Novembris celebrant. Defuncti vero corpus in templo cœnobii ab ipso extra muros civitatis fundati depositum fuit, ubi per multa secula summa religione colebatur, donec eo tempore, quo San-Rufensium canonicorum collegium Valentiam in Delphinatu traductum est, prætiosæ illæ exuviæ, in Cathedrale fanum B. Mariæ de Dominis translatæ, in argentea theca cum aliis Sanctorum corporibus conditæ sunt. Luctuosis vero Gallicæ pertubationis temporibus, a sacrilegis hominibus pollutæ ac dispersæ sunt.*

Lect. iii. *Noc. Homilia, Grandis fiducia, de communi Apostolonum, 10 loco.*

1. Extrait des *Officia propria diœcesis Avenionensis*, publiés à Avignon, chez Aubanel, 1856, in-8°, *pars autumnalis*, p. 42 et 43.

EXPLICATION DES PLANCHES XVI et XVII, p. 411-412.

Pl. XVI. N° 1. Tombeau de saint Remy, l'ancienne *Glanum*, située à environ quinze kilomètres d'Avignon. Millin l'avait vu et dessiné dans l'atlas de son *Voyage dans les départements du Midi*, pl. LIX, n° 8. Il reconnaissait que la face antérieure, où les colombes vont boire dans des vases, paraissait chrétienne; mais le génie, qui jette de l'encens sur le feu, lui semblait absolument païen. Cela est possible, mais n'empêche pas le sarcophage d'être chrétien, et peut-être de la fin du II^e^ siècle. Il annonce la période où l'idolâtrie régnait encore en souveraine. Il mérite d'être comparé avec celui de Julia Tyrannia, qui suit (n° 1 *bis*) et avec celui de la Gayolle (n° 4). Tous trois se ressentent du milieu païen dans lequel ils ont été faits, et des habitudes des sculpteurs probablement païens dont ils étaient l'œuvre. (Voir ce que nous en avons dit à l'article de saint Auspice et à l'article de saint Ruf).

N° 1 *bis*. Tombeau d'Arles. L'épitaphe de cette jeune femme, *Julia Tyrannia*, lui décerne les éloges, qui sont tout à fait dans le genre de ceux des inscriptions des catacombes. Elle est donnée pour le modèle des femmes par sa conduite et sa vertu : *Moribus pariter et disciplina ceteris feminis exemplo fuit.* Aux catacombes, les chrétiennes étaient louées d'avoir vécu sans reproche (*sine lesione animi*)[1] : d'avoir été très saintes et très chastes (*innocentissimæ*[2], *castissimæ* et *pudi-*

1. De Rossi, *Inscriptiones Christianæ urbis Romæ*, in-4°, t. I, p. 108, n° 211 : Sine lesione animi.
2. *Ibid.*, p. 23.

cissimæ[1] — d'avoir offert un rare exemple de vertu [2]. Ce sont les expressions qui reviennent aussi sur les marbres funéraires des chrétiennes de Lyon [3].

Cette face du tombeau est comme une représentation de l'intérieur de la chambre de la jeune femme, des objets ou des symboles qu'elle aimait à voir. C'était un genre de monument que les Gaulois aimaient. Ils faisaient figurer sur les marbres funéraires les ustensiles de la profession du défunt, les instruments de son travail, les vases dont il se servait habituellement. Les exemples en sont fréquents en Lorraine, en Bourgogne, à Metz, à Dijon, à Langres. Ici, l'on a sous les yeux tout ce qui pouvait plaire à une riche patricienne, accoutumée à se servir des objets énumérés par saint Clément d'Alexandrie comme les symboles les plus ordinaires du christianisme, et figurés de temps en temps dans les peintures et les bas-reliefs des catacombes. A droite, entre les pilastres, est un coffret fixé sur la muraille ; au-dessous, une lyre avec un archet et un linge déplié ; puis, un autre instrument de musique pareil à une guitare. A gauche, entre les colonnades, est une flûte suspendue au mur ; au-dessous est un orgue, et à gauche de cet orgue, un bélier debout près d'un arbre.

Saint Clément d'Alexandrie énumère, parmi les symboles qui devaient être chers aux fidèles, *la lyre musicale, que faisait résonner Polycrate.* — « *Suit autem vobis signacula columba vel piscis vel lyra musica, qua usus est Polycratus.* » (*Pedag.*, lib. III). Le coffret suspendu à la muraille, pouvait être destiné à recevoir les pains eucharistiques. On les emportait dans les maisons, et, par respect, on ne les posait pas à terre ; on suspendait la boîte et plus tard la colombe où ils étaient renfermés. Le linge déplié pouvait servir à recevoir les pains eucharistiques; les femmes ne devaient pas les toucher ; elles devaient les faire déposer dans un linge blanc. Le bélier était une figure du courage nécessaire au chrétien et de l'immolation qu'il doit faire de lui-même dans les persécutions.

C'est surtout à cause des noms *Laurentius* et *Autarcius* que M. Hirschfeld considère l'épitaphe comme chrétienne. Il la croit de la fin du IIe siècle ou des commencements du IIIe [4].

C'est, nous le répétons, un des plus beaux et des plus curieux monuments du christianisme en Gaule à la fin du IIe siècle. (Voy. ce que nous en avons dit, p. 327 et suiv.).

N° 2. Tombeau d'*Apelles*, au musée d'Arles. Cippe arrondi au sommet et orné d'une rosace au côté droit. Sur le haut étaient deux colombes, qui s'avançaient pour becqueter apparemment des raisins. Il ne reste plus que des traits à demi effacés de celle de gauche. Il paraît bien qu'on aperçoit les débris d'un ancre au-dessus de la grappe. Malgré l'invocation aux *dieux mânes*, on ne peut pas douter que ce ne soit un monument chrétien. M. Hirschfeld le classe au IIe siècle, d'après la configuration des lettres. La rédaction de l'épitaphe dénote aussi des sentiments dictés par le christianisme. Le dessin a été pris sur l'original au musée d'Arles. (Voy. l'inscription à notre page 329 ; — Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol. Arelate, n° 861.)

Nos 3 et 3 *bis*. Cippe quadrangulaire aplati à son sommet. Sur la face principale est l'inscription d'Adraste. Sur une face latérale, à gauche, sont sculptés un vase à anse pareil à une cruche, et au-dessous un petit godet garni d'une tige recourbée, servant à puiser le vin pour les libations, ou pour distribuer aux fidèles le vin eucharistique. Au côté droit est un cratère, espèce de large soucoupe, dans laquelle était le vin des libations, et peut-être le vin du sacrifice de la messe. Ces trois espèces de vases avaient leur destination chez les païens, quand ils offraient des libations aux dieux. Chez les chrétiens, le vase à anse ou la cruche était employée au sacrifice de la messe, pour verser le vin consacré dans le calice des fidèles qui communiaient. Peut-être le versait-on dans le *simpulum* ou petit *godet* et de là dans le calice des communiants. La patère était-elle placée remplie de vin sur l'autel, à côté de la patène contenant les petits pains destinés aux fidèles ? Et le diacre venait-il y puiser avec le *simpulum*, pour distribuer la communion ? Il serait possible que le vin à consacrer fut ainsi contenu dans une patère sur l'autel, comme le pain était disposé sur la patène. On voit dans l'ancien office de saint Auspice, premier évêque d'Apt, qu'il puisait avec le *simpulum* au saint sacrifice. Le terme de *simpuletatur*, qui est là employé, est spécial à cette fonction du prêtre pour communier les fidèles. D'un autre côté, un bas-relief des catacombes, donné par Mamachi, représente une chrétienne, Vincentia, tenant de la main droite une cruche, et de l'autre un calice, comme si elle avait à verser le vin consacré dans son calice pour communier, sans que le prêtre fît usage du *simpulum* [5].

On ne saurait dire absolument s'il s'agit des vases employés par les païens pour les libations, ou de ceux qui servaient à la communion des fidèles. Alors il n'est pas certain que le monument soit chrétien. Toutefois l'épitaphe elle-même semblerait l'indiquer, car elle n'avait pas l'invocation aux Dieux Mânes. La première ligne a été falsifiée. Il y avait d'abord MEMORIAE N° 3 *bis*. Des lettres ont été grattées et remplacées par MANIBVS (N° 3). (Voir plus haut, page 330. M. Hirschfeld, Inscriptiones Galliæ Narbonensis, etc. Arelate, n° 871). — Dessin pris sur l'original, au musée d'Arles.

N° 4. *Sarcophage de la Gayolle.* Il a été beaucoup étudié, en particulier par M. Edmond Le Blant, dans *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, Introduction (p. 11 et 37; planche LXIX). Il le compare à celui de Livia Primitiva, qui a été transporté de Rome au Louvre et qui est de l'année 273. Il la regarde comme étant de l'époque des Antonius. Nous avons résumé sa description, page 392.

Il est ici représenté moins fruste que l'original. On peut se rendre compte plus facilement de tous les détails, qui sont en réalité moins apparents.

Planche XVII, p. 412. Tombeau de l'évêque Concordius, qui assista au concile de Valence, en 374, dessiné d'après une photographie prise au musée d'Arles. C'est un des plus riches et des plus remarquables sarcophages de l'ancienne crypte de Saint-Honorat. Il a été transporté au musée d'Arles. La partie supérieure, qui appartenait à une autre face du sarcophage, et qui représente Pharaon précipité dans la mer Rouge avec ses cavaliers, n'avait pas été reproduite jusqu'ici en même temps que la face principale.

C'est un spécimen de l'habileté des artistes d'Arles, qui leur fait le plus grand honneur, et qui montre comment ils s'étaient inspirés des œuvres des catacombes, et comment ils avaient adopté les mêmes scènes et les mêmes formes de tombeaux et de bas-reliefs. Nous en avons donné, à la page 334, une description abrégée de celle de M. Edmond Le Blant.

---

1. De Rossi, *Inscriptiones Christianæ urbis Romæ*, in-4°, t. I, Aureliæ castissimæ atque pudicissimæ (anno 336).
2. Rari exempli feminæ, p. 130, n° 280, et p. 103, n° 294.
3. De Boissieu. *Les Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, 1844 : Memoriæ... Marcellinæ, animæ sanctissimæ et rarissimi exempli.
4. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Arelate, n° 832. — Voy. Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, 1807, atlas, in-4°, planche LXIX, n° 12, et t. III, p. 556.
5. Mamachi. *Originum et Antiquitatum christianarum*, lib. XX, in-4°. Romæ, 1751, t. III, planche VII, p. 61. L'inscription est : *Vincentia in pace.* (Bibliot. nat. Inventaire, H. 2,524.)

32. — SAINT FERRÉOL ET SAINT FERJEUX ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE BESANÇON, VERS 165.

CHAPITRE I

LA LÉGENDE SUR L'APOSTOLAT DE SAINT LIN NE REPOSE SUR AUCUN FONDEMENT SOLIDE ET EST EN CONTRADICTION AVEC LES FAITS AVÉRÉS DE L'HISTOIRE [1].

Sommaire. — L'église de Saint-Etienne de Besançon prétendait avoir été fondée par saint Lin. — La cause de cette prétention paraît être la rivalité qui s'était élevée entre elle et l'église de Saint-Jean, pour avoir la primauté. — Fausseté contenues dans cette légende. — Saint Lin ne pouvait être un des soixante-douze disciples du Sauveur. — Il ne pouvait avoir construit une église et un baptistère à Besançon avant la persécution de Néron. — Saint Pierre l'avait chargé de veiller sur l'Église naissante et, par conséquent, de rester à Rome.

Jean-François Chifflet rapportait, dans son *Vesontio*, au XVI[e] siècle, l'histoire de saint Lin qui aurait été l'un des soixante-douze disciples, et aurait été envoyé par saint Pierre pour évangéliser Besançon. Il entrait dans les particularités précises d'un historien fidèlement renseigné. Il nommait un païen, Onnasius, tribun de la ville, qui aurait été le premier à le recevoir dans sa maison, à se laisser persuader par ses prédications. C'est lui qui aurait cédé un terrain pour y bâtir une église, auprès de laquelle fut établi un baptistère. Elle fut dédiée à la sainte Vierge et à saint Étienne, premier martyr. Onnasius s'étant converti avec beaucoup d'autres, saint Lin renversa par ses prières une colonne qui soutenait une statue des dieux.

De là grand émoi dans la populace furieuse, qui se serait jetée sur lui et sur ses disciples, et les aurait chassés. Alors saint Lin serait retourné à Rome auprès de saint Pierre, qui le chargea de le remplacer pendant qu'il s'en irait annoncer au loin l'Évangile.

Voilà une opinion qui avait cours à Besançon surtout parmi ceux qui soutenaient que la basilique de Saint-Étienne, construite sur l'emplacement actuel de la citadelle, avait droit à la primauté d'honneur, qu'elle était seule métropole et qu'à elle seule appartenait le siège épiscopal. Elle était déjà exprimée d'une façon générale dans les anciens offices de saint Ferréol et de saint Ferjeux. Il y était dit « que Besançon, livrée au culte des idoles, avait déjà chassé les prédicateurs de l'Évangile, qui lui avaient été donnés par l'apôtre saint Pierre [1]. Mais elle avait contre elle, au XII[e] siècle, les chanoines de la basilique de Saint-Jean, bâtie aux pieds de la citadelle. Ils donnaient d'autres titres de noblesse à leur église. Elle aurait été fondée par l'ordre de saint Jean, qui, à son retour d'Ephèse, avait chargé saint Polycarpe d'envoyer saint Irénée et d'autres prédicateurs de la foi, notamment saint Ferréol et saint Ferjeux, dans les contrées de l'est de la Gaule [2].

Les rivalités des deux églises furent très vives. La victoire passa tour à tour de l'une à l'autre dans la première moitié du XII[e] siècle; et l'on vit l'empereur d'Allemagne, Henri V, se jeter dans la mêlée, un peu en haine de l'archevêque de Vienne, le futur pape Calixte II, favorable à la cause des chanoines de Saint-Jean.

Par une décision du concile de Tournus de 1115, l'église de Saint-Jean devait être reconnue seule métropole; mais les chanoines de Saint-Étienne ayant présenté les choses sous un

1. Joannis Chiffletii, *Vesontio*, petit in-4°, Lugduni, 1618 (Bibl. nat., Catalogue Lk[7], 960) : *Pars secunda, primus bisontinus præsul S. Linus*, p. 10.

Migne, *Patrol. lat.*, t. XXVII : *Liber Pontificalis*, Notæ in S. Linum, col. 1049-1060.

Voy. des détails sur les rivalités des églises de Saint-Étienne et de Saint-Jean, dans l'*Histoire du pape Calixte II*, par M. Ulysse Robert, gr. in-8°, Paris, 1891, p. 37-39.

1. Cum (civitas Chrysopolis) foret multum populosa et admodum nobilis, idolorum cultibus et cerimoniis deserviebat, rejectis prædicatoribus Roma sibi transmissis a beato Petro apostolo, dura cervice resistebat... (Bibl. nat., *Nouvelles Acquisitions latines*, n° 2188, *Lectionnaire de saint Jean de Besançon* (XII[e] siècle) : *In Natali SS. marty. Ferreoli et Ferrutii*, fol. 94 v°, lect. III.)

2. Dans l'office des saints Ferréol et Ferjeux, du Lectionnaire de saint Jean (XII[e] siècle), on lit à la II[e] leçon : Ea tempestate, cum beatus Joannes apostolus et evangelista dilectus Domini, plenus gratia Spiritus Sancti, a Pathmo insula, ubi relegatus jussu Domitiani fuerat, rediit, Policarpus ejus alumpnus, omnium virtulum dono repletus, qui postmodum factus est Smyrnensis ecclesiæ episcopus, sanctæ predicationis ministerio præditus, ad excolendam Dei vineam transmisit beatum Hyreneum cum innumera multitudine predicatorum, quocumque gentium Sancto Spiritu prœvio ducerentur. Cum quibus etiam direxit Ferreolum ac Ferrutium, genere Athenienses, divina lampade quaque versum fulgentes. Qui, ducente Domino, una cum beato Hyreneo, Galliam ingressi Lugdunum civitatem venerunt. — Bibl. nat., *Nouvelles Acquisitions latines*, n° 2188, *Lectionnaire de saint Jean de Besançon* (XII[e] siècle) : *In Natali SS. Ferreoli*, etc., lect. II, fol. 94, v°.

D'après cette leçon, c'est au retour de saint Jean de l'île de Pathmos que son disciple saint Polycarpe, avant d'être évêque de Smyrne, aurait envoyé saint Irénée, saint Ferréol et saint Ferjeux dans les Gaules, sur l'invitation de saint Jean lui-même.

jour qui leur était favorable, le pape Pascal II décida, le 24 mars 1116, que l'église Saint-Étienne aurait le siège archiépiscopal[1]. L'empereur Henri V déclara, en 1116, qu'il la prenait sous sa protection, et ratifiait tous les privilèges qui lui avaient été conférés par les papes et par les empereurs[2].

Mais la balance ne resta pas longtemps inclinée de ce côté. Calixte II, par une bulle du 19 mars 1122, déclara qu'il connaissait la supercherie dont « les chanoines de Saint-Étienne avaient usé, ayant vu lui-même de ses propres yeux la vérité... » et il ordonnait qu'à l'avenir l'église de Saint-Jean possédât seule la dignité du siège épiscopal, et le titre d'église cathédrale, comme elle les avait possédés dans les temps anciens[3].

Ce jugement frappait de fausseté, au moins indirectement, les prétentions à l'ancienneté dont se glorifiaient les chanoines de Saint-Étienne, et semblait ne pas tenir compte des récits sur l'apostolat de saint Lin à Besançon. S'il ne disait pas que les pièces avaient été fabriquées pour les besoins de la cause, il témoignait qu'elles ne lui inspiraient pas de confiance. Et, en effet, elles semblent inventées pour faire prédominer l'église de Saint-Etienne sur sa rivale, et lui attribuer un fondateur envoyé par saint Pierre. Les esprits s'étaient si passionnés dans ce débat, que les inventions arbitraires avaient bien pu devenir une arme de combat. Alors toute l'histoire d'Onnasius et de la statue des dieux renversée à la prière de saint Lin pouvait bien n'être qu'une supposition de fantaisie, que la chaleur des discussions faisait passer à l'état de fait véridique. Mais, regardée de près, elle ne résiste pas à l'examen. En effet, saint Lin, d'abord, n'était pas des soixante-douze disciples du Sauveur : il était Italien et de la Toscane, *natione Italus, regione Tusciæ*, dit le *Liber Pontificalis*. Ainsi il n'avait pu être en Palestine, pour suivre l'enseignement du Sauveur. C'était à Rome qu'il avait connu saint Pierre, et, soit qu'il ait été converti par lui ou par saint Paul, ce n'était qu'après l'année 41, date des premières prédications de saint Pierre à Rome et de la composition de son Évangile par saint Marc. Il fallut un laps de temps considérable avant qu'il fût ordonné prêtre. Ce ne fut guère avant l'année 49; et alors c'était le temps où les juifs, chassés de Rome par l'empereur Claude, durent en partie regagner la Palestine. Saint Pierre ayant choisi saint Lin pour lui confier le soin de la ville de Rome, lui qui parlait le latin avec pureté, qui connaissait les quartiers divers, et les habitudes des Romains, et pouvait échapper aisément aux poursuites des persécuteurs, il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait envoyé dans l'est des Gaules, au moment où li se disposait à s'y rendre lui-même. Puis, comment supposer que cette chrétienté naissante de Besançon, ces fidèles déjà nombreux groupés autour de l'église bâtie par saint Lin, n'aient pas continué à se soutenir sous la protection d'un ou deux de ses disciples? C'est cependant ce qui serait arrivé, si l'on en croit la légende rapportée par le père Chifflet.

La persécution de Néron n'ayant pas encore éclaté, de généreux prédicateurs de l'Évangile se fussent pour un instant dérobés à l'orage et fussent revenus soutenir ce noyau de chrétienté devenu plus fort par les miracles mêmes qui s'étaient accomplis. Or il ne reste aucune trace de ces premières conversions opérées à Besançon, nul monument, nul tombeau n'en a gardé de souvenir. Il y a bien le nom du baptistère de saint Lin, qui remonte assez haut dans le moyen âge; mais un baptistère construit à Besançon au temps de saint Lin ne semble pas possible. Les baptistères ne se firent pas ainsi précipitamment. Il ne pouvait y avoir encore d'église sur l'emplacement de la citadelle, à cette époque, car les églises d'abord n'étaient guère que des chambres transformées en oratoires; les grands édifices ne vinrent qu'après le règne de Constantin; et les baptistères suivirent généralement la condition des églises. Les savants, qui ont commenté le Liber Pontificalis et consigné toutes les vieilles traditions sur les premiers papes, ne disent rien de cet apostolat de saint Lin dans la Gaule. C'est, paraît-il, une pure invention. Il faut arriver à saint Ferréol et à saint Ferjeux pour avoir des documents positifs sur l'évangélisation de Besançon, et pour en suivre les traces déjà fort remarquables dans la première moitié du IIIe siècle.

1. Pascal II disait dans sa bulle : Communi fratrum nostrorum episcoporum, qui tunc plurimi synodali vocatione convenerant, et cardinalium judicio, privilegia S. Stephani robur perpetuum obtinere decrevimus, episcopalem primam sedem in posterum apud eamdem B. Stephani ecclesiam permanere, et universa episcopalis ministerii officia, quæ apud matrices solent ecclesias fieri, ibi celebranda sancimus. — *Gallia Christiana*, t. XV, *instr.*, col. 19; Ulysse Robert, *Histoire du pape Calixte II*, gr. in-8°, Paris, 1891, p. 37-38.

2. M. Ulysse Robert, *ibid.*, p. 39 ; Léon Vieillard, *Documents et Mémoires pour servir à l'histoire du territoire de Belfort*, p. 186-187. — L'empereur Henri V dit, dans son diplôme de 1116, que Gui de Vienne (qui devait être le pape Calixte II), au mépris de l'autorité pontificale et impériale, s'efforçait de détruire l'église du premier martyr, et de lui enlever le siège archiépiscopal et la dignité de cathédrale à elle accordés et confirmés par les saints pères.

3. M. Ulysse Robert, *ibid.*, p. 136.

TOMBEAUX CHRÉTIENS DE SAINT REMY, PRÈS D'AVIGNON, D'ARLES ET DE LA GAYOLLE PRÈS MARSEILLE. — Apparemment IIe et IIIe siècle.)

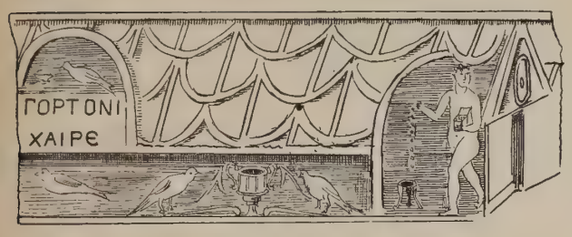

N° 1.

N° 1 *bis*.

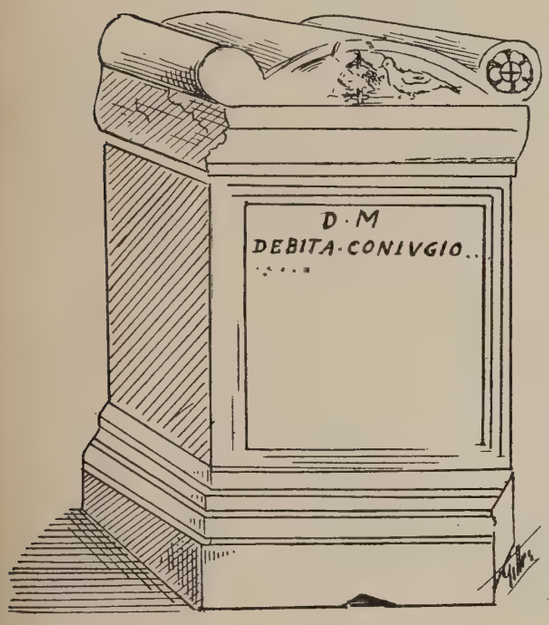

N° 2.

N° 3.

N° 3 *bis*. (1)

N° 4.

1. Les nos 3 et 3 *bis* ont des marques païennes.

Planche XVI

SARCOPHAGE DE L'ÉVÊQUE CONCORDIUS D'ARLES. — (Vers 380.)

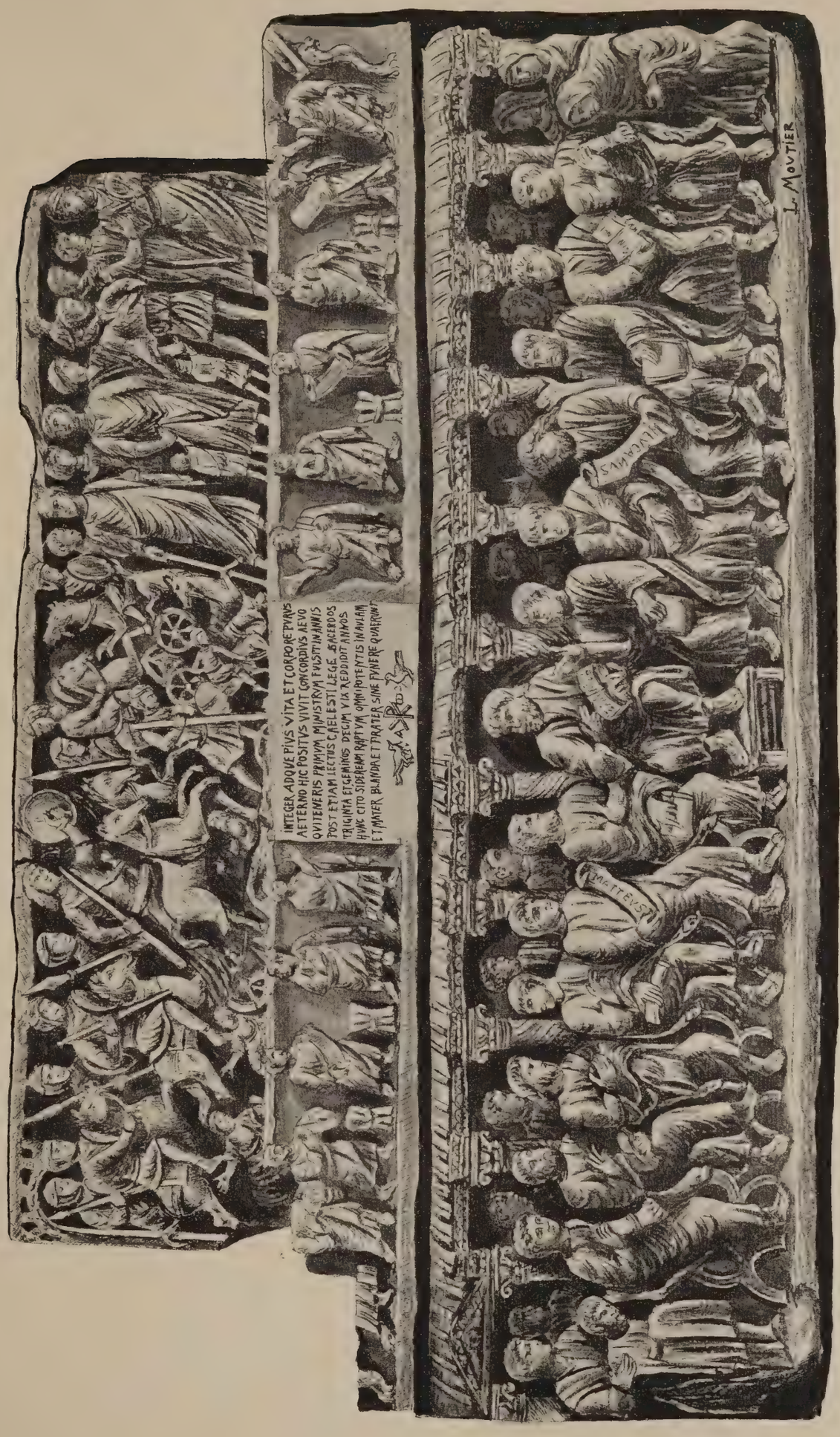

Planche XVII

CHAPITRE II

LA RELATION PRIMITIVE DU MARTYRE DES SAINTS FERRÉOL ET FERJEUX, APOTRES DE BESANÇON, MORTS VERS 203[1].

Les anciennes histoires de la Franche-Comté rapportaient avec assurance que saint Ferréol et saint Ferjeux avaient évangélisé Besançon à la fin du IIe siècle, envoyés par saint Irénée, évêque de Lyon, et qu'ils avaient été martyrisés vers l'année 203. Un examen attentif de la relation amplifiée de leur martyre, publiée par les Bollandistes, au 16 juin (page 5), y a trouvé des erreurs historiques. Des doutes se sont élevés sur l'ensemble des faits, comme s'ils étaient compromis par l'ignorance du rédacteur de seconde main, qui s'était flatté d'embellir les Actes primitifs des saints, en les délayant dans une phraséologie pompeuse, sous laquelle il couvrit des faussetés et quelques inventions légendaires.

Pour être plus sûr de ne pas s'égarer dans ce mélange de fables et de vérités, plusieurs érudits ont rejeté simplement la certitude de l'épiscopat de saint Ferréol à Besançon, à la fin du IIe siècle. Il y en a même qui se sont demandé si saint Ferréol et saint Ferjeux avaient réellement existé.

Nous croyons avoir retrouvé, dans un Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon, du XIIe siècle, aujourd'hui n° 2188 des *Nouvelles Acquisitions latines*, à la Bibliothèque nationale de Paris, le texte de la relation primitive du martyre des saints Ferréol et Ferjeux, rédigée par l'évêque de Besançon, saint Aignan, vers 366. C'est un récit qui n'est pas très développé, mais qui est substantiel, et qui servit de canevas à la grande amplification composée au IXe siècle pour être lue le jour de leur fête, et probablement aussi à la partie principale de la notice sur le martyre des saints Félix, Fortunat et Achillée, de Valence, amis des deux apôtres de Besançon. Elle porte les caractères du temps de saint Aignan, et n'est point déparée par les inexactitudes qui abondent dans le récit postérieur, quoique l'on ne puisse pas garantir un détail peut-être déjà empreint de merveilleux légendaire. Elle est appuyée dans son ensemble par des documents certains du temps des martyrs eux-mêmes, et de l'époque qui suivit de près les persécutions. Si elle a moins de valeur qu'une page écrite par les témoins oculaires, elle est encore digne de tout respect, car les vieillards qui renseignaient l'auteur avaient pu connaître ceux qui avaient assisté au martyre.

§ I.

L'AMPLIFICATION DE SECONDE MAIN CONTIENT DES ERREURS MANIFESTES.

Beaucoup de vies de saints furent amplifiées à l'époque carlovingienne. — La relation du martyre des saints Ferréol et Ferjeux le fut aussi par un lettré, qui tomba dans des erreurs palpables. — Les saints y sont présentés comme venant de l'Asie sur l'ordre de saint Jean. — Des discours de fantaisie y sont d'une longueur excessive. — Des descriptions pompeuses y ressentent l'invention légendaire. — Le texte du Lectionnaire de Saint-Jean, du XIIe siècle, est d'abord différent de celui des Bollandistes. — Ensuite il ne s'en écarte plus que pour décrire la grotte de saint Ferjeux. — Il parait un peu plus récent. — L'histoire ne peut les accepter que dans leur donnée générale.

La relation détaillée des Actes des saints Ferréol et Ferjeux fut composée dans la période carlovingienne, alors que les clercs et les moines lettrés se piquaient d'émulation pour rehausser la gloire des patrons de leurs églises, et qu'ils s'efforçaient de tirer des anciennes notices hagiographiques, et des miracles ou des bruits de miracles, une pompeuse et longue narration. Dès les premiers siècles, on avait eu coutume de lire dans les assemblées des fidèles les Actes des martyrs; plus tard les Vies des saints évêques, des fondateurs d'ordre, des premiers apôtres d'une province, eurent les mêmes honneurs que les Actes des martyrs, et furent lues aux fidèles dans les églises le jour de leur fête. Saint Grégoire de Tours raconte que deux aveugles, étant venus de Bourges au tombeau de saint Martin à Tours, assistèrent à la messe

1. Voy. Bibl. nat. de Paris, manus., *Nouvelles Acquisitions latines :* n° 2188, fol. 91 et seq. : *Lectionnaire de saint Jean de Besançon* (XIIe siècle). *In natale SS. Ferreoli et Ferrutii.* Antiennes et répons à la fin des leçons. — Au fol. 80, v°, sont les leçons de l'office de la Translation des reliques; — au fol. 167, les leçons de l'Invention des reliques.

Bibl. nat., manus lat. n° 5278 (XIIIe siècle), fol. 101, v° : *Passio SS. martyrum Ferreoli et Ferrutii.* Ce récit est semblable à celui des Bollandistes, à quelques variantes près. Il a été divisé en neuf leçons, mais à une époque plus récente que le texte.

Bollandistes, XVI *junii*, t. III, p. 5: *Acta SS. Ferreoli et Ferrutii;* ensuite, *Inventio corporum.*

Bollandistes, XXIII *aprilis*, t. III, p. 97 : *Passio SS. Felicis, Fortunati et Achillei, circa CCXII, ab auctore coævo.* La passion de ces martyrs de Valence, amis des saints Ferréol et Ferjeux, fut composée peut-être à l'origine par un auteur rapproché des contemporains ; mais tout indique qu'elle fut refondue et amplifiée à l'époque carlovingienne.

Bibliothèque de Besançon. Manus. lat. n° 63 : *Breviarium ad usum Ecclesiæ S. Joannis Bisuntini* (XIIIe s.), fol. 196 et seq. ; et n° 56 *bis*, *Pars Æstivalis* (XIIIe s.) fol. 194 et seq. Les antiennes et les répons de ces deux bréviaires fournissent un texte conforme à celui qui est reproduit à la fin de cette étude, d'après le Lectionnaire de la Bibliothèque nationale.

qui se disait pour la solennité de sa fête, et, tout à coup, au moment où le clerc s'avançait pour faire la lecture dans le livre de sa Vie et de ses miracles, tous les deux recouvrèrent la vue[1].

Pendant la période carlovingienne, cet usage fut très répandu, et l'on voit que déjà les leçons tirées de la vie des saints patrons faisaient partie de l'office du chœur, dans certaines abbayes. Louis le Débonnaire avait écrit à Hilduin, abbé de Saint-Denis, de faire insérer dans l'office de la Consécration de l'autel de Saint-Pierre et Saint-Paul, le récit de la vision qu'avait eue le bienheureux pape Étienne, et de le mettre après les Nocturnes, dans les termes dont ce pontife s'était servi en le dictant[2]. A supposer que cette lettre soit apocryphe, ainsi qu'on a lieu de le croire, elle exprimait cependant les coutumes liturgiques de l'époque. En réalité, ces leçons historiques furent, peu de temps après, récitées à Matines dans l'abbaye de Saint-Denis et dans les églises de sa filiation[3].

Dans la Vie de saint Dagobert III, mort en 715, et placé sur les autels par les évêques d'Austrasie, à l'invitation de Charlemagne, l'auteur déclare « qu'il va rapporter quelque chose d'après le récit des personnes les plus dignes de foi, pour que l'unique communauté de frères qui est attachée à la personne du bienheureux martyr ait à lire un récit le jour de sa fête[4]. »

Ce zèle à rehausser la gloire des apôtres et des patrons des églises, par des biographies d'un style pompeux et ordinairement très prolixe, était devenu presque général au IXe siècle. L'on avait déjà une notice sur le martyre de saint Ferréol et de saint Ferjeux, composée par l'évêque de Besançon, saint Aignan, qui avait été témoin de l'invention de leurs reliques, vers 366. Mais elle était peu étendue. L'on trouva que ce n'était pas assez pour les glorieux apôtres de Besançon, qui avaient déployé tant de courage dans les supplices, et qui se montraient si puissants devant Dieu par leurs miracles. Il fallait ajouter un nouvel éclat à leur auréole en racontant, dans des termes plus brillants et avec plus d'étendue, les scènes de leur martyre et les prodiges dont Dieu les avait honorés. Une amplification fut rédigée avec soin. L'auteur atteste que l'évêque saint Aignan lui a fait connaître les miracles et les combats des saints, lui qui avait vu leurs corps récemment découverts par un chasseur dans une caverne, où s'élève aujourd'hui l'église de Saint-Ferjeux, et qui les avait solennellement transportés dans la métropole de Saint-Jean de Besançon[1]. C'est ce qui donna tout d'abord une grande autorité à sa narration, que l'on supposa entièrement appuyée sur les assertions du saint évêque, témoin d'une partie des faits et assez rapproché de l'époque où s'étaient passés les autres pour être cru sur parole. Mais il s'était donné carrière pour ajouter beaucoup de développements de fantaisie, pour accroître le merveilleux par des circonstances longuement décrites, pour inventer des discours imaginaires. Venant plusieurs siècles après saint Aignan, il appartenait à cette période de la renaissance littéraire des empereurs carlovingiens, qui avait multiplié tant de compositions hagiographiques refaites longuement sur les originaux ; il en avait la phraséologie prétentieuse et le genre superficiel; il employait le mot *archiepiscopus* (*In Inventione sanctorum*, lect. IX), qui ne commença guère à être usité qu'à cette époque. Les souvenirs des anciens ne pouvaient plus le contredire. Plus attentif à la forme qu'au fond du sujet, il tomba dans des fautes grossières de chronologie, qui trahissent particulièrement son ignorance. Ainsi, dès le début, il affirme que les deux apôtres furent envoyés dans les Gaules par saint Polycarpe, plus tard évêque de Smyrne, en même temps que saint Irénée et beaucoup d'autres prédicateurs de l'Évangile, au moment où saint Jean l'Évangéliste était revenu de l'île de Pathmos[2]. C'est avancer

1. *De miraculis S. Martini*, lib. II, cap. XXIX et cap. XLIX.
2. *Epistola Ludovici Pii ad Hilduinum abbatem.* (MIGNE, *Patrol. lat.*, t. CIV, col. 1326.)
3. Voir ces leçons dans l'office de la Consécration de l'autel de Saint-Denis. Bibl. nat., manus. lat., n° 16820 (XIIe siècle, fol. 96), provenant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, qui était une filiation de Saint-Denis; et n° 18298, fol. 121 (IXe ou Xe siècle), provenant de Notre-Dame.
4. Exigua tantummodo, quæ a veracibus audivi testibus, conabor litteris comprehendi, ut unica habeat fraternitas, beato famulans martyri, parum quid ad legendum in ejus die solemni. — Bibl. nat., manus. lat., n° 9422, fol. 121 (XIIIe siècle), et aussi n° 6263 (commencement du XIIe siècle) : *Vita S. Dagoberti regis.*

1. Beatorum martyrum Ferreoli et Ferrutii... inventionem celebramus..., quoniam hæc a sanctissimo patre nostro Aniano archiepiscopo cognovimus... Lect. IX. — Beato denique Aniano sanctoque pontifice intimante, sanctorum miracula sive gloriosa eorum quoque certamina manifeste nobis revelata sunt et ostensa... (Bibl. nat., manus., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2188 (XIIe siècle), Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon : *In Inventione SS. martyrum Ferreoli et Ferrutii*, fol. 167.
2. Ea tempestate, cum beatus Joannes apostolus et evangelista dilectus Domini, plenus gratia Spiritus sancti, a Pathmo insula, ubi relegatus jussu Domitiani fuerat, rediit, Policarpus ejus alumpnus, omnium virtutum dono repletus, qui postmo-

l'arrivée des saints apôtres de Lyon et de Besançon, pour ainsi dire, d'un siècle. En effet, Eusèbe, dans son *Histoire de l'Église*, affirme que saint Irénée avait été, dans sa jeunesse, disciple de saint Polycarpe [1], et celui-ci avait connu saint Jean déjà très âgé; puis saint Irénée fut envoyé à Rome auprès du pape saint Éleuthère, par les chrétiens de Lyon, vers 177 [2], lorsqu'il n'était pas encore évêque ni brisé par la vieillesse; par conséquent il n'était pas né avant l'année 130 ou 140. A cette époque, il y avait longtemps que l'apôtre saint Jean n'était plus. Saint Polycarpe fut martyrisé, livré aux flammes dans l'amphithéâtre de Smyrne, sous le règne de Marc-Aurèle, vers 169. Il pouvait avoir formé la jeunesse de saint Irénée, qui venait bien de l'Asie Mineure, où l'on parlait grec, et où s'étaient élevées tant d'hérésies dont il réfuta les subtilités; il pouvait aussi l'avoir envoyé dans les Gaules, comme on a lieu de le croire d'après la lettre que les chrétiens de Lyon écrivirent à ceux d'Asie, pour les informer du courage déployé pendant la persécution; mais saint Ferréol et saint Ferjeux ne purent venir à Besançon que trois quarts de siècle après la mort de l'apôtre saint Jean. A cette ignorance de l'histoire de l'Église l'auteur joint une extrême facilité à inventer des discours de fantaisie, à les émailler de phrases creuses, de descriptions brillantes, de textes de l'Écriture, sans beaucoup de préoccupation de la vérité. Cela déprécie son récit et ne permet pas d'ajouter beaucoup de foi aux assertions d'un narrateur, dont le principal soin est d'effeuiller des fleurs de rhétorique. Quand il en vient au songe de saint Félix, de Valence, présageant le martyre des cinq disciples de saint Irénée, au nombre desquels étaient saint Ferréol et saint Ferjeux de Besançon, il dit : « J'ai vu un lieu environné d'une merveilleuse splendeur, parsemé de fleurs de toute espèce, d'où s'échappaient les plus suaves pafums, et où se trouvait une tente toute resplendissante d'or et de pierres précieuses [3]... » Ce songe a été, sans doute, développé dans la Passion de saint Félix de Valence, qui n'est pas un récit de première main. Ensuite ce sont de longs discours et des prières pompeuses adressées à Dieu. Bientôt après, Claude vient de Besançon auprès de Cornélius, général de l'armée de Marc-Aurèle à Valence, et, dans les plaintes qu'il lui adresse contre Ferréol et Ferjeux, il dit « que leurs paroles séductrices ont amené son épouse à se faire chrétienne, — *etiam ancillam vestram, uxorem meam, hujusmodi seducentes christianam fecerunt* » (lect. VII). Sans doute, cette conversion n'était pas impossible; mais on ne peut s'empêcher de soupçonner que c'est là un effet oratoire, d'autant plus que dans le Lectionnaire du XII^e^ siècle, de l'église de Saint-Jean de Besançon, cette phrase est soulignée comme dénuée de fondement.

Dans les scènes du martyre, il peint sous les couleurs les plus vives la férocité de Claude, le magistrat de Besançon; il accentue à ce point le miracle opéré en faveur des saints, que non seulement ils ne sentent point la douleur, quand on leur enfonce à chacun trente pointes d'alène dans les jointures des bras et des jambes, mais qu'ils continuent à parler après avoir eu la langue coupée, et qu'ils s'écrient : « *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt... Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, etc.* » (lect. VIII). Un parfum très suave se répand autour des corps des martyrs, après leur dernier supplice, et une frayeur soudaine s'empare des spectateurs.

Ce sont là bien des circonstances merveilleuses, pour un rédacteur si soucieux des embellissements littéraires; elles ont pu provenir en partie de son imagination.

Cette relation ainsi développée a comme deux éditions, dont la plus étendue et probablement la

dum factus est Smyrnensis ecclesiæ episcopus, sancte predicationis ministerio preditus, ad excolendam Dei vineam transmisit Hyreneum cum innumera multitudine predicatorum... (Bibl. nat., *Nouvelles Acquisitions latines*, n° 2188 (XII^e^ siècle), Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon : *In Natali SS. Ferreoli et Ferrutii*, fol. 94 v°, lect. II.)

1. Episcopatum Lugdunensis ecclesiæ post illum (Potinum) suscepit Irenaeus. Quem quidem in adolescentia Polycarpi auditorem fuisse comperimus... (EUSEBII, Hist., lib. V, cap. v. — MIGNE, *Patrol. gr.*, t. XX, col 443.)

2. *Ibid.*, t. XX, col. 439.

3. En comparant les deux textes de la Passion de saint Félix de Valence, et des Actes du martyre de saint Ferréol et saint Ferjeux, il est facile de voir comment l'auteur de ces derniers a fourni la matière à la Passion de saint Félix. Il serait difficile d'admettre qu'il l'ait lui-même copiée et résumée à la fois.

Texte des Actes du martyre des saints Ferréol et Ferjeux. — Bibl. nat. manus., Nouvelles Acquisitions latines; n° 2188. Lectionnaire de l'église de Saint-Jean (XII^e^ siècle), fol. 94, lect. III.

Vidi locum mirabilem, splendore munitum, diversis floribus adornatum, flore et aromatum suavitate mirisque odoribus fragrantem; in quo erat tabernaculum auro gemmisque insignibus constructum...

Texte de la Passion de saint Félix de Valence. — Bolland. XXIII^a^ aprilis, t. III, p. 97.

« Vidi locum siderei splendoris coruscatione micantem, ineffabilium florum diversitate vernantem, fragrantibus quoque aromatibus redolentem, tabernacula etiam stellantibus gemmis insignia, fulgentis auri decore radiantia, in quibus quinque agni niveo candore nitentes, albentium foliorum flores depictos croco, pastu delectati invitante, insigni amœnitate carpebant.

plus récente, se trouve dans un Lectionnaire de l'église de Saint-Jean de Besançon (XII[e] siècle), aujourd'hui n° 2188 des Nouvelles acquisitions latines (fol. 94), à la Bibliothèque nationale de Paris. L'autre édition, un peu plus abrégée et apparemment plus ancienne, fut insérée dans les bréviaires et a été publiée par les Bollandistes (XVI *junii*, t. III, p. 5). Les fautes y sont à peu près les mêmes; quelques descriptions sur le site de Besançon ont été ajoutées dans la première et la deuxième leçon du Lectionnaire, et quelques autres particularités sur la grotte où furent retrouvés les corps saints ont étendu la huitième leçon; mais partout le style est identique. C'est toujours ce ton de rhéteur, qui vise avant tout à dérouler de pompeux tableaux, et à reproduire de longs discours de pure invention. La seule différence sensible qui s'y remarque, c'est la manière dont les saints furent envoyés de l'Asie Mineure dans les Gaules; encore cette différence est-elle plus dans la forme qu'au fond des choses.

Dans le texte des Bollandistes, c'est saint Jean qui ordonna d'Éphèse à saint Irénée de se rendre à Lyon avec des disciples. — Celui-ci, qui était évêque, selon cette notice, fut une grande lumière posée sur le chandelier dans les Gaules, et il fit évangéliser Besançon par saint Ferréol et saint Ferjeux.

Dans le Lectionnaire de Saint-Jean, c'est saint Polycarpe qui, au moment où son maître saint Jean était revenu de son exil de Pathmos, fit partir pour les Gaules saint Irénée, avec beaucoup d'autres prédicateurs de l'Évangile, n'étant pas encore lui-même évêque de Smyrne[1].

Ici l'on a fait intervenir saint Polycarpe, sans doute, parce que l'historien Eusèbe affirme que saint Irénée, dans sa jeunesse, avait été formé à l'école de ce glorieux martyr. C'est une addition heureuse; mais il en résulte toujours que l'apôtre saint Jean lui-même avait fait évangéliser Besançon, et que l'église de cette ville pouvait le revendiquer pour son fondateur. C'était une prétention que personne ne voulait abandonner, et à laquelle on forçait les événements de se plier.

On comprend que l'histoire ne puisse accepter de tels documents, où les faussetés sont évidentes, et où l'imagination et la légende tiennent une si large place. Sans doute, ils n'autoriseraient pas l'historien à se demander si saint Ferréol et saint Ferjeux ont réellement existé; ce serait une insulte à l'Église de Besançon, qui a toujours considéré ces deux saints comme ses apôtres et ses martyrs; cette tradition constante resterait solide; mais elle serait environnée de bien des incertitudes.

Heureusement il y a un récit beaucoup plus ancien, qui porte toutes les marques d'une rédaction faite vers 366 par saint Aignan, évêque de Besançon, et qui est corroborée dans ses points principaux par la préface des vieux missels visigothiques, dont une copie du VII[e] siècle fut transcrite et publiée par Thomassin, et aussi par le martyrologe de saint Jérôme, et par la Passion des saints Félix, Fortunat et Achillée, de Valence, composée en partie sur des indications de l'antiquité chrétienne, par un amplificateur de l'ère carlovingienne.

1. Nous mettons en regard les deux textes :

Texte du Lectionnaire de Saint-Jean, n° 2188 des « Nouvelles Acquisitions latines », à la Bibliothèque nationale, lect. II, fol. 94, v°.

Ea tempestate, cum beatus Joannes apostolus et evangelista dilectus Domini, plenus gratia Spiritus sancti, a Pathmo insula, ubi relegatus jussu Domitiani fuerat, rediit, Policarpus ejus alumpnus, omnium virtutum dono repletus, qui postmodum factus est Smyrnensis ecclesiæ episcopus, sancte predicationis ministerio preditus, ad excolendam Dei vineam beatum Hyreneum cum innumera multitudine predicatorum...., cum quibus etiam direxit Ferreolum ac Ferrutium, genere Athenienses, divina lampade quaquaversum fulgentes. Qui, ducente Domino, una cum beatissimo Hyreneo Galliam ingressi, Lugdunum civitatem venerunt.

Texte des Bollandistes, XVI[a] junii; t. III, p. 5; Acta SS. Ferreoli et Ferrutii.

1. Eodem tempore, cum sacerdos et martyr ecclesiæ Lugdunensium S. Iræneus episcopus missus fuisset, jubente S. Joanne evangelista, ab Epheso, ducente Domino, una cum discipulis suis, Lugdunum civitatem pervenit, ibique Christi lumine splendens æternum splendorem justitiæ publice sua predicatione in Galliis, auxiliante Domino, declarabat, et assidue verbum Domini N. J. C. predicabat, sanctum vero Ferreolum presbyterum et Ferrutium diaconem, Vesontionensem civitatem, vere ut fundamentum fortissimum ad fundandam supra petram Christi ecclesiam misit...

§ II.

LA RELATION PRIMITIVE DU MARTYRE DES SAINTS FERRÉOL ET FERJEUX, COMPOSÉE APPAREMMENT PAR SAINT AIGNAN, ÉVÊQUE DE BESANÇON, VERS 366, REPOSE SUR DES BASES SOLIDES.

L'évêque de Besançon, saint Aignan, avait rédigé une première notice sur les saints, lorsqu'on découvrit leurs corps vers 366. — Elle paraît conservée dans les antiennes et les répons du Lectionnaire de Saint-Jean du XII[e] siècle. — Les antiennes et les répons étaient usités en Gaule à la fin du V[e] siècle. — Ils furent insérés dans plusieurs bréviaires et lectionnaires après les leçons. — Ils ont dans l'office de saint Ferréol et de saint Ferjeux un cachet d'antiquité. — Ils retiennent un certain nombre d'expressions grecques, parce que les saints avaient introduit l'usage du grec parmi leur clergé. — Le temps de leur arrivée à Besançon est conforme aux indications d'Eusèbe sur leur maître saint Irénée. — Les deux amplifications de Valence et de Besançon semblent avoir été tirées en grande partie de la brève notice composée par saint Aignan. — Celle-ci a le ton beaucoup plus naturel. — Elle raconte pour dire la vérité, et non pour faire de la phraséologie. — Les termes qu'elle prend pour désigner le titre d'évêque ont un cachet de haute antiquité. — L'auteur de Valence pouvait difficilement dire au III[e] siècle que saint Félix avait vu en songe l'étendard de la croix. — — Peut-être y a-t-il cependant une trace de légende dans le

récit de saint Aignan. — Le roi Childebert Ier avait élevé un autel à saint Ferréol et saint Ferjeux dans l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris. — L'ensemble des choses est confirmé par la préface de la liturgie gallicane, usitée au ve siècle, et par le martyrologe de saint Jérôme, qui remonte encore plus haut. — Une inscription de Vienne mentionne le général Cornelius, qui ordonna le supplice des apôtres de Besançon. — La date de l'épiscopat de saint Aignan se trouve déterminée.

Dans les leçons de la fête de l'Invention de leurs reliques, l'auteur remarque, à plusieurs reprises, que c'est sur le témoignage de l'évêque saint Aignan qu'il appuie ce qu'il raconte : « *Fides autem rei geste, Aniano episcopo intimante, nobis comperta et cognita est* (lect. v)[1]. » Ce n'était pas seulement la découverte des corps de saint Ferréol et de saint Ferjeux que celui-ci faisait connaître, c'étaient encore leurs combats glorieux et leurs miracles, par conséquent toute l'histoire de leur martyre : « *Beato denique Aniano sanctoque pontifice intimante, sanctorum miracula sive gloriosa eorum queque certamina manifeste nobis revelata sunt et ostensa* (lect. v). » Un chasseur poursuivant une bête sauvage était arrivé à la caverne où reposaient leur reliques. La nouvelle en fut aussitôt portée à Besançon ; l'évêque saint Aignan reconnut les ossements, qui retenaient encore, dans les jointures des bras et des jambes, les lames d'acier dont ils avaient été transpercés ; et il les transporta dans l'église de Saint-Jean. Il rédigea un récit de ce qu'il avait vu et de ce que les anciens rapportaient du martyre même des bienheureux. L'on était éloigné d'environ 163 ou 164 ans de l'époque où il avait eu lieu, car saint Aignan, comme le rapporte l'office du Lectionnaire de Saint-Jean, assista à cette translation sous le règne de Valentinien et de Valens (365 à 368 inclusivement)[2], et les martyrs de Valence, saint Félix et ses compagnons, furent mis à mort en 203 environ, à peu près dans le même temps que saint Ferréol et saint Ferjeux.

A la distance de 164 ans de cette scène mémorable, les vieillards de Besançon, interrogés par leur évêque, pouvaient avoir connu des témoins mêmes du supplice des saints ; leurs renseignements étaient encore précis et circonstanciés.

1. Bibl. nat., *Nouvelles Acquisitions latines*, n° 2188, Lectionnaire de Saint-Jean, fol. 167 : *In Inventione SS. martyrum Ferreoli et Ferrucii*, (lect. v.)

2. Longo itaque tempore transacto, cum ipsorum passionem prior cura fidelium devotioni tradidisset, ignotum de sepultura erat. Sub Valentiniano et Valente, beato Aniano sancte Bisunticensis ecclesie cathedra presidente, mira Dei dispositione sunt reperti. (*Ibid.*, fol. 91 v° : *In Translatione Sanctorum*, lect. vi.)

L'on n'a pas de raison de supposer que l'auteur de cet office de la Translation des saints fixait cette date par fantaisie ; il n'avait rien à trouver là pour ses développements oratoires.

La notice rédigée par saint Aignan semble avoir été conservée dans le Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon, n° 2188 des *Nouvelles Acquisitions latines* de la Bibliothèque nationale de Paris (fol. 94, xiie siècle), à la suite des leçons de l'office des saints martyrs. Elle forme les *antiennes* et les *répons* de leur fête.

Ce fut une coutume très ancienne de chanter des *antiennes* et des *répons*, à la solennité de la fête des martyrs et des patrons des églises. Saint Isidore de Séville affirme que les *répons* avaient été inventés en Italie bien longtemps avant lui, et qu'on les appelait de ce nom parce qu'ils étaient chantés alternativement par un choriste et par tout le chœur[1]. La Gaule s'était empressée d'imiter l'Italie à cet égard. Le concile d'Agde, dans les Gaules, édictait cette ordonnance en l'année 506 : « Comme il convient que l'ordre de l'Église soit gardé également par tous, il faut, ainsi qu'on le fait en tous lieux, qu'après les *antiennes*, les collectes soient récitées en leur rang par les évêques ou par les prêtres[2]. » Ces *antiennes*, comme le nom grec l'indique (ἀντίφωνη), étaient des chants ou une psalmodie à deux chœurs, et à supposer qu'au temps du concile d'Agde, on n'ait pas encore eu les *antiennes* et les *répons*, comme on les eut dans la suite, on était invité par les conciles à se modeler sur l'église de Rome et sur les églises d'Italie ; par conséquent, l'usage des *antiennes* et des *répons* s'adopta dans les Gaules dès le vie siècle et peut-être au ve.

La manière dont on les composa fut précieuse pour l'histoire. Ils furent généralement la reproduction du récit le plus ancien sur les martyrs ou sur les saints dont la fête était célébrée. Ce n'était pas un résumé sommaire de leur vie ou de leurs derniers supplices, tel qu'on le voit dans les préfaces de la liturgie gallicane ; c'étaient des citations textuelles des premières relations hagiographiques. Quand, au ixe siècle et un peu plus tard, les grandes abbayes et les églises épiscopales adoptèrent les leçons historiques de la vie des saints les plus honorés, elles eurent à cœur de les rédiger avec ampleur et dans un style qui passait pour brillant. Alors, après ces leçons de seconde main, l'on insérait souvent la notice primitive dans les *antiennes* et les *répons*. C'est ainsi

1. Responsoria ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine quod, uno canente, chorus consonando respondeat (S. Isidori Hispalensis, *De ecclesiasticis Officiis*, lib. I, cap. x, *De Lectionibus* ; cap. ix, *De Responsoriis*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIII.)

2. Labbe, *Concilia*, t. IV, col. 138 : *Concil. Agath.*

que, dans les offices de saint Germain d'Auxerre, les *antiennes* et les *répons* étaient tirés de son ancienne Vie par Constance, et les leçons contenaient des développements de sources diverses[1]; dans ceux de saint Médard, les *antiennes* et les *répons*, tels qu'on les voit dans l'antiphonaire qui porte le nom de saint Grégoire le Grand, et qui était à l'usage de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne au IXe siècle, étaient des citations exactes de sa Vie par saint Fortunat[2]; dans ceux de saint Denis, les *antiennes* et les *répons*, reproduits dans cet antiphonaire de Saint-Corneille de Compiègne du IXe siècle, étaient des extraits de la Passion primitive[3], tandis que dans plusieurs lectionnaires les leçons de sa fête étaient entremêlées de développements plus récents; dans ceux de saint Martin, les *antiennes* et les *répons* étaient des phases de sa Vie, par Sulpice Sévère[4].

Quant au Lectionnaire de Saint-Jean, qui nous occupe, les leçons, par exemple, de la fête de saint Pierre et de saint Paul, sont puisées dans les Actes amplifiés, tandis que les *antiennes* et les *répons* reproduisent textuellement l'Écriture sainte[5]. Il en est de même pour la fête de sainte Marie-Madeleine[6]; en sorte que c'était un usage à peu près général, au commencement du moyen âge, de composer les *antiennes* et les *répons* sur les Vies primitives des saints. C'étaient de longs extraits de ces anciens documents, que l'on faisait chanter au peuple. En les réunissant on a souvent une notice suivie, qui n'a pas été altérée, mais qui n'est pas toujours complète. Quelquefois cependant des additions d'une époque plus récente se mêlaient aux citations des textes anciens. Cela se rencontre dans quelques offices de saint Denis.

Quand on reconnaît dans cette suite d'*antiennes* et de *répons* un récit marqué au coin de l'antiquité, tandis que celui des leçons est plus délayé, plus manifestement farci du clinquant des écoles carlovingiennes, il y a des raisons sérieuses d'y voir la notice la plus ancienne, si d'ailleurs on est averti qu'il y en avait une. C'est le cas pour l'office des saints Ferréol et Ferjeux. L'auteur des leçons de la fête de l'Invention de leurs corps affirme qu'une relation de leurs glorieux combats et de leurs miracles avait été rédigée par saint Aignan, évêque de Besançon, en même temps que l'histoire de la découverte de leurs reliques; et l'on s'aperçoit que les *antiennes* et les *répons* insérés avec des notes de chant au-dessous des leçons de leur fête, redonnent une trame de récit d'un cachet particulier d'antiquité. Tout porte à croire que c'est la notice même de saint Aignan.

D'abord c'est tout un autre genre de composition que la longue amplification du lectionnaire, et que celle un peu moins longue des Bollandistes. C'est dans le ton sobre et naturel d'un écrivain qui raconte pour faire connaître des faits, et non pour étaler le clinquant d'une luxuriante phraséologie. Les écoles carlovingiennes n'ont pas inspiré cette modeste mais ferme diction. Il s'y remarque deux expressions grecques : *ierarche* (*gerarche*), *évêque* (*Ant.* 1re)[1]; *palastritas, athlètes* (*Versus* n° 10). Elles proviennent apparemment de l'usage qu'avait eu le clergé bisontin de parler grec, ou au moins de se servir de la langue grecque, au temps de saint Ferréol et de saint Ferjeux, qui, étant disciples du célèbre docteur de l'Asie, saint Polycarpe, avaient connu sa langue et avaient sans doute continué de l'employer à Besançon. Elle resta usitée à Lyon quelque temps encore; si elle le fut moins à Besançon, des prêtres purent la cultiver encore. Mais après les invasions barbares, elle paraît avoir été abandonnée dans la Bourgogne; les grandes abbayes ne s'y appliquèrent, pour ainsi dire, plus qu'à l'étude du latin.

1. Voir Bibl. nat., manus. lat., n° 16820. Lectionnaire de Saint-Corneille de Compiègne, qui était une filiation de l'abbaye de Saint-Denis (XIIe siècle), fol. 97 v° : *In Natali S. Germani Altissiodorensis.* Les douze leçons sont tirées de la première Vie du saint par Constance, et de la seconde par un contemporain. — On voit des antiennes et des répons de sa fête dans le manuscrit n° 750 (XIIIe siècle). (*Bréviaire de Meaux*, fol. 137 v°.) Ils sont tirés de ces deux anciennes Vies.

2. Dans le manuscrit n° 16820, sont les leçons de la fête de saint Médard, p. 34. Elles sont empruntées aux différentes Vies du saint, même à celles qui sont les plus légendaires. Mais les antiennes et les répons, dans l'antiphonaire dit de saint Grégoire (le Grand), ne sont que des citations de la première Vie par saint Fortunat., (Bibl. nat., manus. lat., n° 17436, (IXe siècle), fol. 65 v° : *In vigilia S. Medardi.*)

3. Bibl. nat., manus. lat., n° 17436 (IXe siècle). — Antiphonaire de saint Grégoire le Grand, fol. 79 v° et seq. *In vigilia S. Dionisii.* S. Dionisius, qui tradente beato Clemente.., etc., comme dans le texte de l'ancienne Passion. Dans le manuscrit n° 12601 (XIIe siècle), Lectionnaire de Saint-Germain-des-Prés, fol. 135 v°, col. 1 : *In natali S. Dionisii*, il y a des répons tirés de l'ancienne Passion, par exemple les répons de la Leçon III; d'autres, qui suivent, ne sont pas de la même source. Il en est de même dans le manuscrit n° 12044 (XIIe siècle); Antiphonaire de Saint-Maur-des-Fossés, fol. 196 : *In vigilia S. Dionisii*, fol. 212. Pour la fête de S. Clément, les antiennes sont tirées des Actes de son martyre.

4. Bibl, nat., manus. lat., n° 17436 (IXe siècle), fol. 82 v° : *In vigilia S. Martini.*

5. Bibl. nat., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2180 (XIIe siècle), fol. 107 : *In festo SS. Petri et Pauli.*

6. *Ibid.*, fol. 127 : *In festivitate S. Marie Magdalene.*

1. *Ierarcha* fut encore quelquefois employé en France au IXe siècle; mais cela est très rare. L'auteur se sert aussi des mots *athletas, stadio*, qui étaient familiers aux Grecs; mais ils avaient passé tout à fait dans la langue latine.

Saint Ferréol et saint Ferjeux y sont présentés comme deux frères, disciples de saint Irénée, deuxième évêque de Lyon, envoyés par lui à Besançon au temps de Marc-Aurèle, c'est-à-dire un peu avant 180. Il est fort à croire qu'ils avaient séjourné auprès de saint Irénée, en arrivant dans les Gaules. Celui-ci ayant été député par les chrétiens de Lyon, avant son épiscopat, auprès du pape saint Eleuthère, qui fut sur le trône de saint Pierre de 174 à 188, suivant Jaffé[1], et seulement à partir de 177, suivant un calcul moins probable, la date de l'arrivée des saints à Besançon est en harmonie avec les indications de l'histoire d'Eusèbe sur saint Irénée et avec le temps où régna Marc-Aurèle.

Les circonstances de leur martyre sont conformes au récit des Actes de saint Félix et de ses compagnons, apôtres de Valence, qui, dans leur forme actuelle, sont probablement une refonte oratoire de quelque notice antérieure. La rédaction, due apparemment à l'évêque de Besançon saint Aignan, semble avoir été le germe d'où sont sorties en grand nombre les amplifications qui furent consacrées, par des lettrés de l'époque carlovingienne, à saint Félix, saint Fortunat, saint Achillée, d'une part, et à saint Ferréol et saint Ferjeux de l'autre. Pour celle-ci, la chose n'est pas douteuse, puisque l'auteur de la notice de l'*Invention de leur corps* avoue qu'il a tout appris de saint Aignan, qui avait aussi raconté leurs glorieux combats (*Lect. V*). Pour l'autre, il suffit de comparer, dans les deux récits, les détails relatifs à la vision de saint Félix et à la vision semblable de saint Ferréol, annonçant que les cinq disciples de saint Irénée allaient recevoir la couronne, pour reconnaître que non seulement le fond des choses, mais encore beaucoup d'expressions sont les mêmes; par conséquent le texte de saint Aignan a servi de canevas aux développements de la Passion des martys saint Félix et ses compagnons. Par exemple, saint Aignan rapporte que saint Ferréol avait écrit à ses amis de Valence : « *Credo, fratres sanctissimi, quia nos Dominus ad martirii coronam invitat. Vigilemus et oremus spiritu ferventes, ne diabolus veniens furetur thesaurum nostrum* (n° 8). *Je crois, mes frères saints, que le Seigneur nous invite à recevoir la couronne du martyre. Veillons et prions avec ferveur, de peur que le démon ne vienne nous ravir notre trésor.* » Dans la Passion de saint Félix, après avoir décrit avec une magnificence poétique et des flots de vaines paroles les merveilles qu'il avait vues, le ciel entr'ouvert, les anges tenant l'étendard de la croix et apportant cinq couronnes resplendissantes de pierreries, saint Ferréol ajoute : « *Credo, itaque, sanctissimi fratres, quod hujus visionis miraculum vos ad martyrii sollicitat triumphum* (n° 4). C'est la phrase citée plus haut, dont la simplicité est défiorée par une main qui avait la prétention d'embellir. On sent que celle-là était le premier jet, et que celle du récit de Valence était un arrangement littéraire, beaucoup moins digne de la modestie et du ton naturel d'un martyr, occupé à se préparer à la mort sans faire étalage d'une vision qu'il aurait eue. Toute la narration de saint Félix de Valence et celle de saint Ferréol de Besançon ressentent d'ailleurs le souci de tourner d'élégantes phrases, tandis que saint Aignan raconte pour sauver de l'oubli ce que les anciens lui ont transmis de plus important, sur les derniers moments et sur les supplices des martyrs[1].

1. Jaffé donne les raisons pour lesquelles il préfère cette date de 174. — *Regesta pontificum Romanorum*, In-4°, Lipsiæ, 1885, t. I, p. 10 : *S. Eleutherius*.

1. On peut en juger par une comparaison :

Texte de la Passion de saint Félix. — Bolland, XXIII[a] aprilis, t. III, p. 97, n° 3.

Vidi locum, siderei splendoris coruscatione micantem, ineffabilium florum diversitate vernantem, fragrantibus quoque aromatibus redolentem, tabernacula etiam stellantibus gemmis insignia, fulgentis auri decore radiantia, in quibus quinque agni niveo candore nitentes, albentium foliorum flores depictos croco, pastu delectati, invitante insigni amœnitate carpebant.

. . . . . .

4. Hujusmodi oratione completa quidam frater cum litteris adfuit a SS. Ferreolo et Ferrutione directus, quos memoratus beatissimus antistes destinaverat ad Vesontionensis civitatis ecclesiam instituendam. Quæ litteræ hujusmodi scripti seriem continebant :

« Dominis piissimis, in Christo fratribus, Felici, Fortunato atque Achilleo, Ferreolus et Ferrutio in Domino salutem. Sæculorum moderator animarumque redemptor, confessorumque suorum uberrima largitate remunerator, quædam mihi famulo suo arcanorum suorum occulta dignatus est reserantis visionis declaratione monstrare,

Texte des antiennes et des répons de la fête de S. Ferréol et de S. Ferjeux. — Bibl. nat. manus. Nouvelles acquisitions latines, n° 2188, fol. 94.

6. *Resp.* — Quadam nocte dum se beati viri Felix presbyter, Fortunatus atque Achilleus diacones, sopori dedissent, vidit beatus Felix in visione divina se et condiscipulos suos gloria martirii insigniri. Quo viso, sacerdos gaudio perfusus cepit fratribus suis quasi ore presago veraciter contestari se et condiscipulos suos gloria martirii insigniri.

7. Quinque agnos vidit sine macula mundos, candore splendidos, lilia depascentes, et audivit vocem terribilem dicentem : « Venite, Hyrenei discipuli, intrate in gaudium Domini Dei vestri. Et quia veraciter egistis in stadio veritatis, jam venite digni. »

8. Cumque eadem sancto Ferreolo ostensa fuissent, Felici, Fortunato atque Achilleo ita litteris mandare curavit :

« Credo, fratres sanctissimi, quia nos Dominus ad martyrii coronam invitat. Vigilemus et oremus spiritu ferventes, ne diabolus veniens furetur thesaurum nostrum. »

Il est à remarquer encore que la notice composée par saint Aignan donne à saint Ferréol le titre d'*ierarcha*, qui s'appliquait aux évêques, et celui de *sacerdos*, qui signifiait à la fois prêtre et évêque dans les premiers siècles. C'est une marque de haute antiquité, qui ne se retrouve pas dans les amplifications de Valence et de Besançon.

En outre, il n'est pas à croire qu'un contemporain des martyrs de Valence ait pu dire, dans la première moitié du IIIe siècle, que saint Ferréol de Besançon avait vu en songe des anges lui présenter l'étendard de la croix, car le signe de la croix ne figura dans les inscriptions des catacombes qu'à partir des dernières années du IIIe siècle[1]; et même, ce ne fut guère avant le règne de Constantin que la croix ou le monogramme du Christ fut gravé sur les tombeaux. Tout au plus pourrait-on supposer qu'il ait parlé du signe de la croix, dont l'usage est mentionné dans les Actes des martyrs. L'auteur de la relation formée des *antiennes* et des *répons* a donc bien un autre accent de vérité que celui de la Passion des martyrs de Valence, et il a un tout autre cachet d'auteur de première main.

Cependant quelque sincère qu'il ait été, on pourrait peut-être lui reprocher d'avoir prêté l'oreille aux légendes populaires, quand il dit que les saints martyrs, après avoir eu la langue coupée, reçurent du ciel un organe spirituel pour continuer de parler et pour dire au tyran : « Vois maintenant que tes dieux sont impuissants à faire parler ceux qui n'ont plus de langue » (n° 12). Pour un chrétien, ce miracle n'a rien de choquant; il est d'autant plus admissible que saint Ferréol et saint Ferjeux eurent une grande réputation de thaumaturges dans toute la Bourgogne, et qu'ils eurent même un autel dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dès l'époque de sa fondation, c'est-à-dire dès l'année 558. L'histoire de l'établissement de cet autel se relie à l'expédition de Childebert Ier en Espagne. En revenant avec la châsse de saint Vincent, martyr, il passa, selon toute probabilité, par Besançon, car il dit, dans la charte de fondation de la basilique de Saint-Vincent, plus tard appelée Saint-Germain-des-Prés : « Moi, Childebert, roi des Francs, homme illustre... j'ai commencé à construire, du consentement et avec le bon plaisir des Francs et des Neustriens, un temple dans la ville de Paris, près des murs de la cité, à l'endroit appelé Loculitio (Locutitio) en l'honneur de saint Vincent, martyr, dont j'ai rapporté les reliques de l'Espagne, et aussi en l'honneur de la sainte Croix, de saint Étienne, de saint Ferréol, de saint Julien, de saint Georges, de saint Gervais et saint Protais, de saint Nazaire et de saint Celse enfant, dont les reliques ont été déposées dans cette église[1]. » Il ne s'agissait pas d'un autre saint Ferréol que celui de Besançon, car, en faisant la description de la basilique de Saint-Germain-des-Prés, d'après les anciens documents, les auteurs du *Gallia christiana* disent qu'elle avait quatre autels : un à l'orient, qui était le maître-autel dédié à la sainte Croix et à saint Vincent, martyr; un, au nord, en l'honneur des saints martyrs Ferréol et Ferjeux; un troisième au midi, en l'honneur de saint Julien martyr[2]. C'étaient donc les ossements des deux martyrs de Besançon qui tenaient un des premiers rangs parmi ceux des saints les plus renommés pour leurs miracles; et ils étaient auprès de ceux de

quæ etiam festino desiderio studui ad sanctæ fraternitatis vestræ notitiam pervenire. Cum ego, transactis vigiliarum excubiis, quieturi corpusculi membra sopore paululum reparanda relaxarem, vidi, patefacta cœli compagine, angelicis manibus prætento crucis vexillo, quinque coronas prolatas, auri splendore fulgentes ac gemmarum coruscatione micantes. Audivi etiam vocem... : Irenæi discipuli, qui ejus suscepistis prompta devotione præceptum, percipite cœlestis gloriæ regnum, mea remuneratione promissum. Credo itaque, sanctissimi fratres, quod hujus visionis miraculum nos ad martyrii sollicitat triumphum. »

1. Selon M. de Rossi, les croix avec les emblèmes du Christ ne se rencontrent guère aux catacombes de Rome qu'à partir de l'ère des Constantins. Il en signale cependant deux ou trois de la fin du IIIe siècle, notamment une qui serait peut-être de l'année 298, et qui est une sorte de croix de Saint-André. — De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 23, n° 17 (anno 291) et p. 28, n° 26 (anno 298).

1. Childebertus rex Francorum, vir inluster... Cœpi construere templum in urbe Parisiaca prope muros civitatis... in loco qui appellatur Locotitio. (Loculitio), in honore sancti Vincentii martyris, cujus reliquias de Ispania apportavimus, seu et sanctæ Crucis, vel sancti Stephani et sancti Ferreoli et sancti Juliani, S. Georgii, S. Gervasii, S. Protasii, S. Nazarii et Celsi pueri, quorum reliquiæ ibidem repositæ sunt... (Dubreuil, *Le Théâtre des Antiquitez de Paris*, in-8°, Paris, 1639, L. II, p. 222.)

2. S. Germanus cum aliis episcopis quos Childebertus frequentes esse jusserat die 23 decembris (558)... eam basilicam solemni ritu consecravit... Quatuor hæc basilica in tolidem crucis cornibus habet altaria : unum majus in orientali parte in honorem sanctæ Crucis et beati Vincentii martyris consecratum; alterum ad aquilonem in venerationem sanctorum martyrum Ferreoli et Ferrucionis; tertium ad meridiem sub titulo sancti Juliani martyris Brivatensis... (*Gallia christiana*, t. VII, *Ecclesia Parisiensis*, col. 417-418 : *S. Germanus a Pratis.*)

saint Étienne, martyr de Jérusalem. Si l'on considère que, depuis plus d'un siècle, Besançon possédait une relique insigne, c'est-à-dire un bras de saint Étienne, on sera bien près d'être convaincu que le roi Childebert Ier avait reçu, à la fois, dans cette ville des reliques de saint Ferréol et de saint Ferjeux, et de saint Étienne. L'évêque et les habitants n'avaient pas cru qu'il fût possible de faire un présent plus royal, plus capable de le réjouir, lui qui était fier de ramener de l'Espagne le corps de Vincent. C'est une attestation nouvelle de la gloire qui entourait les apôtres de la Séquanie, des merveilles qui s'étaient accomplies depuis la découverte de leurs corps dans la grotte de Saint-Ferjeux; et, en même temps, c'est une confirmation indirecte de leur translation dans la métropole par l'évêque saint Aignan.

Sans doute, il n'est pas absolument impossible que ces reliques de saint Ferréol et de saint Ferjeux, et de saint Étienne, aient été envoyées au roi Childebert; mais ce double présent était de ceux qu'on ne faisait alors que dans des circonstances extraordinaires, telles que la présence d'un roi dans la ville de Besançon.

Pour ceux qui sont très difficiles en fait de miracles, une réflexion se présente assez naturellement à l'esprit : le persécuteur ayant commandé de leur couper la langue, les chrétiens, dans la suite, ne s'imaginèrent-ils pas que le ciel avait dû venger leur cause et les faire parler encore? Évidemment les fidèles furent portés à se dire que Dieu avait opéré ce prodige; mais il n'en résulte nullement qu'il n'ait pas eu lieu. L'on pourrait encore penser que la langue ne fut pas entièrement enlevée, et qu'elle était encore capable d'articuler quelques paroles. Quoi qu'il en soit, l'auteur n'en reste pas moins sincère, et, rapproché des événements, il mérite créance.

Deux autres documents d'une haute antiquité viennent corroborer son récit sur les points principaux. Le premier est une préface de l'ancienne liturgie des Goths, telle qu'on l'avait dans le midi de la Gaule, et que l'a publiée Thomassin, d'après un manuscrit d'écriture visigothique de la fin du VIIe siècle ou des commencements du VIIIe. Elle remontait naturellement à une époque beaucoup plus reculée, probablement au VIe siècle. Elle contient ces mots : « Nous vous présentons, Seigneur, vos martyrs Ferréol et Ferjeux, à qui vous avez enseigné, par la grâce de votre Fils unique, à remporter dans leurs corps mortels la palme d'un glorieux martyre[1]. » Il est à croire que cette messe avait été empruntée, au moins pour le sens, à quelque missel de la liturgie gallicane, qui, suivant Mabillon, avait eu principalement pour auteurs les saint Martin, les saint Hilaire, les saint Sidoine, les saint Avit, les saint Remi, et qui était déjà totalement oubliée sous Charles le Chauve.

Le second document est peut-être plus ancien encore. C'est le martyrologe qui porte le nom de saint Jérôme. Il dit : « Nonis septembris, Vesontione, Ferreoli, Ferrucionis[2]. » Il se composait des premières indications consignées dans les catalogues officiels de l'Eglise romaine, telles qu'on en voit pour les souverains pontifes dans le catalogue de Libère (352 à 366). Il était très estimé de M. de Rossi pour son antiquité et pour la sûreté de son témoignage. Voici ce qu'en dit M. Northcote, dans sa *Rome souterraine*, qui n'est qu'un abrégé du grand ouvrage de l'illustre archéologue : « Le recueil connu sous le nom de *Martyrologium Hieronymianum* renferme peut-être les plus anciens documents officiels de l'Eglise romaine. Dans sa forme actuelle, il ne peut remonter au delà du VIe ou du VIIe siècle; mais il contient certainement des portions de martyrologes plus anciens, appartenant à l'époque des persécutions... Saint Clément, avant la fin du Ier siècle, divisa les sept régions de Rome entre les fidèles notaires de l'Eglise, chargés chacun dans sa région de rechercher avec le plus grand soin les Actes des martyrs, — et saint Fabien, pape, au milieu du IIIe, chargea sept sous-diacres de surveiller les sept notaires. — Beaucoup de ces recueils périrent sous Dioclétien; cependant quelques-uns purent être sauvés, et forment le fonds primitif, la première couche du martyrologe hiéronymien. Les manuscrits les plus authentiques de ce martyrologe, font observer les Bollandistes (IXa octobris, pag. 26), ne mentionnent aucun martyr postérieur au règne de Julien (l'Apostat), aucun, par exemple, de ceux qui furent mis à mort en Afrique par les Vandales... Une portion, une édition de ce martyro-

1. Missa SS. Ferreoli et Ferrucionis... Contestatio. Martyres tuos Ferreolum et Ferrucionem proferimus, qui per unicum Filium tuum... mortalia corpora docuisti pretiosi palmam portare martyrii. (Mabillon, *De Liturgia Gallicana*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXII, col. 292-293.)

Mabillon dit au commencement du second livre, col. 167 : « Repertum est a nobis in percelebri monasterio Luxoviensi Lectionarium litteris franco-gallicis seu merovingicis ante annos mille scriptum, ut ipsa characterum forma demonstrat... Scriptum est ante receptum ordinem Gregorianum et lectiones habet prisco more dispositas... »

2. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 34 : *Martyrologium Hieronymianum*.

loge, peut être fixée, d'après de sûrs indices, aux premières années du IVe siècle; une autre, au commencement du Ve. Son texte offre à l'œil exercé cette couleur d'antiquité qu'y a reconnue Mansi[1]... » En conséquence, la mention des saints Ferréol et Ferjeux dans le martyrologe de saint Jérôme remonterait au moins à la première moitié du Ve siècle, et probablement au commencement du IVe. Elle aurait été transmise à Rome pendant les persécutions ou pendant le règne de Constantin. A cette époque, les vieillards de Besançon savaient encore avec certitude ce qui s'était passé à la mort de leurs apôtres.

La date n'est pas marquée dans le martyrologe; elle n'est pas absolument déterminée. Elle doit être à peu près la même que celle du supplice des martyrs de Valence, saint Félix, saint Fortunat, etc.; elle ne s'éloigne pas beaucoup de l'année 203.

L'auteur de la relation conservée dans les *antiennes* et les *répons*, c'est-à-dire, selon toute apparence, saint Aignan, place l'arrivée des saints Ferréol et Ferjeux à Besançon sous le règne de Marc-Aurèle. Comme ils étaient disciples de saint Polycarpe, on peut penser qu'ils y vinrent à peu près en 165. Ils auraient ainsi travaillé plus de vingt ans dans cette ville, jusqu'à 203 environ. C'était le temps où les ordres de Septime-Sévère contre les chrétiens étaient cruellement exécutés.

Claudius, qui pourchassa les saints et les martyrisa avec un raffinement de barbarie, était-il un chef militaire ou un magistrat civil de Besançon? Une inscription de Lyon nomme un tribun militaire *Titus Claudius Quartinus de la troisième légion cyrénaïque, sous Trajan et sous Adrien*[2]. Il se peut qu'un de ses petits-fils ait eu quelque commandement militaire à Besançon, et que Claudius ait été un nom patronymique.

On voit, par une inscription romaine de Vesontio, que la famille Claudius y tenait un haut rang[3].

Une inscription plus précieuse pour l'histoire des apôtres de Besançon a rapport au général *Cornelius*, que Claude alla consulter à Valence, sur le sort des futurs martyrs, qui étaient tombés entre ses mains[1]. Il est mentionné apparemment dans les *Inscriptions antiques... de Vienne en Dauphiné*, par *M. A. Allmer*, qui dit: « Sous Commode, Publius *Cornelius* Anullinus, reconnu par Mommsen pour le célèbre général de Septime-Sèvère, qui, en 194, battit Pescennius Niger à Issus; en 196, conquit une partie de l'Adiabène. Il paraît qu'il fut légat du proconsul de la province narbonnaise après la préture, avant 194[2]. » A quelle époque eut-il un commandement dans la Gaule Narbonnaise, et dut-il séjourner fréquemment à Vienne, en Dauphiné? Les indications de M. Allmer sembleraient insinuer que ce fut vers 192 ou 193.

D'un autre côté, un proconsul du nom de *Cneius Cornelius Aquilius Niger* exerçait son autorité à Vienne après Antonin le Pieux (161) et avant Gallien (260)[3]. Il était probablement de la famille du général Cornélius, qu'il put appeler auprès de lui en Dauphiné; mais s'il le mit à la tête d'une légion dans la Gaule Narbonnaise, ce ne fut, sans doute, pas après les exploits contre Pescennius Niger, c'est-à-dire pas après 194. Cela tendrait à reporter la date de la mort des martyrs un peu plus haut que 212, probablement jusqu'à 203 environ. Toutefois le général Cornélius put vivre encore longtemps après ses combats de 194 et de 196, et venir de l'Orient dans le Dauphiné, auprès de son parent, sous Septime-Sévère.

La relation du martyre des saints Ferréol et Ferjeux, composée primitivement par l'évêque de Besançon, saint Aignan, vers 366, paraît donc véritablement conservée dans les *antiennes* et les *répons* de l'office de leur fête, tels qu'on les voit dans le lectionnaire de l'église de Saint-Jean. Elle porte des caractères d'un écrit de cette époque, transmis sans altération. Tout au plus pourrait-on élever des doutes sur les circonstances du miracle accompli à leurs der-

1. *Rome souterraine*, résumé des découvertes de M. de Rossi, par M. Northcote. (Traduction par M. Allard, Paris, Didier, in-8°, 1874, pages 23 et suiv.) Voir ce que nous avons dit de la formation première du martyrologe de saint Jérôme par l'ordre de Constantin, à la page 278, note A.

2. De Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°, Lyon, 842 : *Agents des empereurs*, p. 284.

3. Joannis Chiffletii, *Vesontio*, petit in-4°, Lugduni, 1618. Pars I, p. 96 :

CLAVDIO. ONE
SIMO IVLIA
CARROTALA
VXOR

1. La relation amplifiée du martyre des SS. Ferréol et Ferjeux porte : « Eodem tempore, quidam vir Claudius nomine, a civitate Bisontiensi, ad Cornelium ducem exercitus Aureliani imperatoris Valentiam veniens, cum vidisset quod Cornelius dux in sanctos Dei, id est Felicem presbyterum, Fortunatum, Achilleum, diacones, rabiem suam taliter exercebat, de Ferreolo et Ferrutio ei narrare cœpit... (Bolland, XVI[a] *junii*, t. III, p. 7, n° 5.) Au lieu d'*Aureliani*, c'est plutôt *Aurelii* qu'il faut lire. Les Actes de saint Félix et des martyrs de Valence disent que Cornelius était général d'Aurelius. « Igitur eo tempore *Aurelii* principis persecutionis furore seviente, dux Cornelius Valentiam ingreditur civitatem... » (Bolland, XXIII[a] *aprilis*, t. III, p. 99, n° 5.) Mais Cornélius fut aussi général de Septime-Sévère; et il est probable que c'était sous ce prince qu'il déploya tant de zèle contre les saints.

2. *Inscriptions antiques... de Vienne en Dauphiné*, par M. Allmer, 6 vol. in-8°, Vienne, 1875, t. I, p. 297.

3. *Inscriptions antiques... de Vienne en Dauphiné*, par M. Allmer, 6 vol. in-8°, Vienne, 1875, t. I, p. 281, n° 12.

niers moments, lorsqu'ils parlèrent encore après avoir eu la langue coupée. Il serait admissible que l'imagination populaire eût grossi cette merveille; mais des chrétiens l'acceptent très volontiers. Elle ne détruit d'ailleurs nullement la vérité des faits reposant sur le témoignage des vieillards, qui avaient connu les derniers contemporains du martyre des saints. En outre, la préface du missel visigothique du VII[e] ou du VIII[e] siècle, publiée par Mabillon, et le martyrologe de saint Jérôme les confirment dans leurs points principaux.

Malheureusement, la seconde partie du récit de saint Aignan, relative à la découverte des corps de saint Ferréol et de saint Ferjeux, dans la grotte où ils avaient coutume de se réfugier, ne nous est point parvenue dans sa forme authentique, mais seulement dans l'amplification qui en fut faite au IX[e] siècle, pour être lue le jour de la fête de la Translation elle-même. S'il y avait eu des *antiennes* et des *répons* historiques à la suite des leçons de cet office dans le lectionnaire de Saint-Jean, la rédaction de saint Aignan s'y serait peut-être conservée, mais il n'y en a point; et il faut se contenter de l'amplification de seconde main, qui contient, sans doute, quelques fantaisies de l'imagination, et qui au fond reste véridique.

Le lectionnaire de Saint-Jean permet encore de déterminer l'époque où saint Aignan fut sur le siège de Besançon. Il affirme que ce fut lui qui rapporta les corps des saints Ferréol et Ferjeux dans l'église de Saint-Jean, après les avoir reconnus dans la caverne, où un chasseur venait de les découvrir sous le règne de Valentinien et de Valens[1]. Ces deux empereurs gouvernèrent ensemble l'Occident, de l'année 365 à 368 inclusivement. Ainsi que nous l'avons déjà observé, l'on n'a pas de raison de supposer que l'auteur du récit amplifié ait inventé cette date par un vain caprice, car il n'y avait pas là matière à des développements de rhéteur, comme il aimait à s'y livrer. Le texte des *antiennes* et des *répons*, dû apparemment à saint Aignan, la confirme encore indirectement, puisque c'est à l'occasion de cette découverte qu'il fut composé; et le saint évêque n'avait, sans doute, pas attendu après la mort de Valentinien de prendre la plume.

1. « Longo itaque tempore transacto, cum ipsorum passionem prior cura fidelium devotioni tradidisset, ignotum de sepultura erat. Sub Valentiniano et Valente, beato Aniano sancte Bisunticensis ecclesie cathedra presidente, mira Dei dispositione sunt reperti. » (Lectionarium Bisuntinum, *Nouvelles Acquisitions latines* à la Bibliothèque nationale, n° 2188, fol. 91 v°. Lect. VI : *In Translatione Sanctorum.*)

Texte de la relation primitive du martyre des saints Ferréol et Ferjeux, conservée dans les antiennes et les répons de leur fête et composée apparemment par l'évêque de Besançon, saint Aignan, vers 366[1].

In Evang. Ant. 1. *R.* Annuam festivitatem sacratissime sanctorum passionis martyrum festivis veneremur obsequiis Ferreoli *gerarche* (*ierarche*) Domini atque levite Ferrucii, in qua pro Christo tormenta horrifica spernentes felices cœlum pervenerunt.

In I° Nocturno. Ant. 2. *R.* Post gloriosum Domini ascensionis triumphum, per beatum Hyreneum, secundum Lugdunensium episcopum, vera lux mundi gallicis gentibus copiose refulsit. Cumque jam numerositas fidelium per predicationem ejus Christo Domino adhereret, divino attactus instinctu duos ex discipulis suis viros sanctissimos Bisuntiam direxit ad urbem. Quorum unus Ferreolus, alter Ferrutius, germani fratres cum essent et uno spiritu Christum sitirent, paterno parentes precepto, prefatam urbem intrepidi adierunt.

3. *R.* Sub iniquis temporibus Aureliani (Aurelii)[2] principis urbem Bisontiam vere fidei doctores ingrediuntur Ferreolus atque Ferrutius, ut ab errore idololatrie populum revocarent, Dominice passionis armati vexillo[3] fortissimi bellatores Christi verbum vite nuntiarunt.

4. *R.* Hi viri beatissimi cum urbem fuissent ingressi et cum omni fiducia fidem Dominicam predicarent, ceperunt urbis incole ad gratiam baptismatis convolare. Cumque evidentissimis testarentur miraculis Christum Deum esse et eterne vite auctorem.

5. *R.* Augebatur fides catholica per insignia miracula, letabantur cotidie christiani de confuso et victo diabolo, relinquentes simulacra vana sequebantur Christi vestigia.

V. Postquam autem perceperant verbum veritatis compuncti sunt corde. Relinquentes, etc.....

A l'Évang. Ant. 1. *R.* Dans la fête annuelle de l'auguste passion des saints, célébrons par de solennels hommages le martyre de Ferréol, évêque du Seigneur, et du lévite Ferjeux, en ce jour où, méprisant pour le Christ d'horribles tourments, ils arrivèrent au bienheureux séjour.

1[er] *Nocturne. Ant.* 2. *R.* Après le triomphe de la glorieuse Ascension du Seigneur, la véritable lumière du monde brilla avec éclat aux yeux des peuples de la Gaule, grâce au bienheureux Irénée, second évêque de Lyon. Lorsqu'un grand nombre de fidèles avaient déjà été gagnés au Seigneur Jésus par ses prédications, il envoya par l'inspiration du ciel deux de ses plus saints disciples à Besançon. L'un était Ferréol et l'autre Ferjeux, deux frères dévorés d'amour pour le Christ. Obéissant à l'ordre de leur père, ils se rendirent courageusement dans cette ville.

3. *R.* Dans les temps funestes de l'empereur Aurèle, les prédicateurs de la vraie foi, Ferréol et Ferjeux, entrèrent à Besançon, pour délivrer les habitants de l'idolâtrie. Armés du signe de la Passion du Seigneur, les intrépides guerriers du Christ annoncèrent la parole de vie.

4. *R.* Lorsque ces bienheureux héros furent dans la ville, et qu'ils eurent prêché avec assurance la foi du Christ, les habitants commencèrent à demander en foule la grâce du baptême. Ils prouvaient par d'éclatants miracles que le Christ est Dieu, et qu'il est l'auteur de la vie éternelle.

5. *R.* La foi catholique se répandait à la faveur d'éclatants miracles; chaque jour les chrétiens se réjouissaient de la confusion et de la défaite du démon; et l'on abandonnait les vaines idoles pour marcher à la suite du Christ.

V. Mais lorsqu'ils eurent reçu la parole de vérité, leurs cœurs furent touchés.

1. Bibl. nat. manus., *Nouvelles Acquisitions latines*, n° 2188 (XII[e] siècle), Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon (fol. 93 v°) : *In Natali sanctorum martyrum Ferreoli et Ferrucii.* Antiphone et Responsoria.

2. *Aureliani* est sans doute, une faute du copiste. C'est *Aurelii* (Marc-Aurèle) qu'il faut lire. Dans la Passion de saint Félix de Valence, son martyre est placé sous le règne d'Aurelius, apparemment aussi Marc-Aurèle et non Caracalla.

3. Saint Aignan, vers 366, pouvait dire que les saints apôtres de Besançon venaient protégés par l'étendard de la croix, soit qu'il ait parlé par figure, soit qu'il n'ait pas bien considéré le temps où l'étendard de la croix avait été arboré.

In II° Nocturno. Sanctus Domini pontifex Hyreneus plurimorum gestiens prodesse saluti, tribus eque beatis viris ex discipulis suis Valentiam commisit urbem regendam.

A. Quibus ingressis, tantam Dominus athletis suis contulerat gratiam ut illa paganorum multitudo ultro se sacre fidei subdidisset.

A. Humana facundia enarrare non sufficit quantas virtutes quantaque signa Dominus noster Jesus Christus per eos gentibus declarabat.

6. *R*. Quadam nocte dum se beati viri Felix presbiter[1], Fortunatus atque Achilleus diacones, sopori dedissent, vidit beatus Felix in visione divina se et condiscipulos suos gloria martirii insigniri. Quo viso, sacerdos gaudio perfusus cepit fratribus suis quasi ore presago veraciter contestari se et condiscipulos suos gloria martirii insigniri.

7. *R*. Quinque agnos vidit sine macula mundos, candore splendidos, lilia depascentes et audivit vocem terribilem dicentem : « Venite, Hyrenei discipuli, intrate in gaudium Domini Dei vestri. Et quia veraciter egistis in stadio veritatis, jam venite digni. Intrate, etc. »

8. *R*. Cumque sancto Ferreolo celitus eadem ostensa fuissent, Felici, Fortunato atque Achilleo ita litteris mandare curavit : « Credo, fratres sanctissimi, quia nos Dominus ad martirii coronam invitat. Vigilemus et oremus, spiritu ferventes, ne diabolus veniens furetur thesaurum nostrum. Quia nos, etc. »

In III° Nocturno. *A*. His auditis, beati milites Christi uno ore dicebant : « Gratias tibi, splendor eterne glorie, qui nos letificare dignatus es, nec promissione tua fraudasti.

A. « Nunc, Domine, rex regum, reple nos servos tuos consolatione celesti ut digne consequi passionem valeamus, quos verbum tuum annuntiando testes tuos esse voluisti. »

A. Completa oratione, psalmis et hymnis jugiter Christum Dominum laudavere eternum, quem solum decet hymnus in Sion et cui reddetur votum in Jerusalem.

9. *R*. Athletis Christi fortissimis Felice, Fortunato atque Achilleo in divinis operibus constitutis cepit antiquus

II° Nocturne. Le saint pontife du Seigneur, Irénée, impatient de travailler au salut d'un grand nombre, confia le soin de la ville de Valence à trois de ses disciples également saints.

A. Dieu avait donné une telle grâce à ses athlètes que, quand ils furent arrivés, une foule de païens embrassa spontanément la sainte foi.

A. L'éloquence humaine serait impuissante à dire quelles merveilles et quels prodiges le Seigneur Jésus opérait par leur entremise au milieu des peuples infidèles.

6. *R*. Une nuit que les bienheureux Félix, prêtre[1], Fortunat et Achillée, diacres, se livraient au sommeil, le bienheureux Félix se vit, dans une vision céleste, couronné de la gloire du martyre avec ses compagnons. A cette vue, transporté de joie, le prêtre assura fermement à ses frères, comme d'un ton prophétique, qu'ils allaient être couronnés de la gloire du martyre.

7. *R*. Il vit cinq agneaux sans tache, tout éblouissants de blancheur, qui paissaient des lis et il entendit une voix terrible qui disait : « Venez, disciples d'Irénée, entrez dans la joie du Seigneur votre Dieu. Et parce que vous avez été braves sur le champ de bataille de la vérité, vous méritez de venir : entrez, etc. »

8. *R*. La même chose ayant été montrée à saint Ferréol par la volonté du ciel, il se hâta d'en informer par lettre Félix, Fortunat et Achillée : « Je crois, frères saints, leur disait-il, que le Seigneur nous invite à recevoir la couronne du martyre. Veillons et prions avec ferveur, de peur que le démon ne vienne nous enlever notre trésor, etc. »

III° Nocturne. *A*. En entendant ces paroles, les bienheureux soldats du Christ dirent tous d'une voix : « Grâces vous soient rendues, ô splendeur de la gloire éternelle, vous qui avez daigné nous combler de joie et tenir votre promesse !

A. « Maintenant, Seigneur, roi des rois, remplissez vos serviteurs de la consolation céleste de pouvoir glorieusement achever notre passion, vous qui avez voulu que nous fussions vos témoins en annonçant votre parole. »

A. Après leur prière, ils louèrent constamment le Seigneur immortel Jésus par des psaumes et des hymnes, lui qui seul mérite des hymnes dans Sion et à qui l'on offrira des vœux dans Jérusalem.

9. *R*. Pendant que les athlètes du Christ, Félix, Fortunat et Achillée se livraient à leurs œuvres saintes, l'antique en-

humani generis inimicus graviter in eos grassari, et per immania tormenta adepti sunt regna syderea.

V. Bonum certamen certaverunt, cursum consummaverunt, Christo Domino fidem servaverunt.

10. *R*. His celo receptis, quidam minister Sathanæ, Claudius nomine, nimio furore in sanctos Domini Ferreolum atque Ferrutium exarsit, quia civitas Bisuntina per eos jam Christo Domino se submiserat fide devota.

V. Accepta igitur potestate, palastritas Domini jussit comprehendi atque inaudite torqueri.

11. *R*. Sanctissimi martyres Christi Ferreolus ac Ferrucius dum torquerentur, aspicientes in celum dixerunt ad tyrannum : « Infelix, quamvis nos diversis afficias tormentis, tamen Redemptorem ac reparatorem vite nostre confitentes, sine fine erimus cum illo beati.

V. « Tibi enim veraciter scias eterna supplicia cumulari, nos autem, jugulati propter nomen ejus, sine fine erimus cum illo beati. ℣. Exultabunt sancti. »

Ad Laudes. 12. *A*. Gloriosi martyres Ferreolus ac Ferrucius dum ad trochleas extensi flagellis cederentur, dixerunt ad Claudium : « Nobis sufficit unum Deum colere Jesum Christum ! »

A. O mira Dei pietas atque inestimabilis bonitas ! cum invicti martyres diutissime carnificum manibus torquerentur, nihil doloris sentiebant, sed Christum Dominum leti magnificabant.

A. Cumque de carcere educti fuissent, interrogati a tyranno si idolis immolare consentirent, dixerunt : « Nosmetipsos immolamus Deo uno et vero ! »

A. Tunc vir diabolicus, furore repletus, linguas eis amputari jussit. Quod cum fuisset factum, ob augmentum glorie Christi, organum spiritale acceperunt ad predicandum verbum Domini.

A. Miro modo atque ineffabili Christi fantes magnalia dixerunt tyranno : « Vel modo cognosce quia dii tui non possunt homines sine lingua facere loqui. »

13. *A*. Videns autem tyrannus quia beatos martyres nulla tormentorum immanitate superare posset, jussit eos gladio interfici, et ita victores effecti martyrium gloriosissime compleverunt.

In Evangelium. *A*. Beati

nemi du genre humain se déchaîna contre eux, et ils obtinrent le royaume des cieux en subissant d'affreux tourments.

V. Ils combattirent le bon combat, ils achevèrent leur course, ils gardèrent leur foi au Seigneur Jésus.

10. *R*. Quand ceux-là furent montés au ciel, un ministre de Satan, nommé Claude, s'enflamma de fureur contre les saints du Seigneur, Ferréol et Ferjeux, parce que la ville de Besançon s'était, à leur voix, soumise pieusement au Seigneur Jésus.

V. Ayant reçu des pouvoirs, il ordonna d'arrêter les athlètes du Seigneur et les fit affreusement torturer.

11. *R*. Pendant qu'ils étaient dans les supplices, les saints martyrs du Christ, Ferréol et Ferjeux, regardant le ciel, dirent au tyran : « Malheureux, quoique tu nous accables de tourments, nous confessons notre Rédempteur et l'auteur de notre vie nouvelle, et nous serons éternellement heureux avec lui.

V. « Sache en vérité que tu amoncelles contre toi d'éternels supplices ; et nous, qu'on égorge à cause de son nom, nous serons sans fin dans l'allégresse avec lui. »

A Laudes. 12. *A*. Les glorieux martyrs Ferréol et Ferjeux, pendant qu'ils étaient étendus sur les chevalets et déchirés de coups, disaient à Claude : « Nous ne voulons adorer qu'un seul Dieu, qui est Jésus-Christ. »

A. O admirable tendresse, ô ineffable bonté de Dieu ! Pendant que les invincibles martyrs étaient sans relâche torturés par les bourreaux, ils ne sentaient aucune douleur et glorifiaient avec joie le Seigneur Jésus.

A. On les fit de nouveau sortir de prison. Le tyran leur demanda s'ils voulaient sacrifier aux idoles ; ils répondirent : « C'est au seul Dieu véritable que nous nous sacrifions nous-mêmes. »

A. Alors cet homme diabolique, outré de fureur, commanda qu'on leur coupât la langue. Quand cela fut fait, le ciel, pour augmenter la gloire du Christ, leur donna un organe spirituel pour parler de Dieu.

A. Annonçant la puissance divine du Christ d'une façon merveilleuse et incomparable, ils disaient au tyran : « Reconnais à présent que tes dieux ne peuvent faire parler ceux qui n'ont plus de langue. »

13. Le tyran convaincu qu'il ne pouvait vaincre les martyrs par l'excès des tourments, les fit frapper de la hache, et ainsi les héros vainqueurs terminèrent glorieusement leur martyre.

A l'Evangile. *A*. Quand les

1. Le mot *presbiter*, signifiant littéralement « vieillard », s'appliquait anciennement aux évêques et aux prêtres.

martyres Ferreolus ac Ferrucius cum pro Christo mortem subirent, tantus odor suavitatis et miri timoris locum illum exterruit ut estimarent se populi divinitatis gloria obumbrari. Nunc autem laureati regnant in celis quia fortiter egerunt in terris.

bienheureux martyrs Ferréol et Ferjeux eurent bravé la mort pour Jésus-Christ, il se répandit un parfum si suave et si étonnant à cet endroit, que les spectateurs se croyaient environnés des ombres glorieuses de la divinité. Maintenant ils ont reçu la palme et ils règnent dans les cieux parce qu'ils ont vaillamment combattu sur la terre.

CHAPITRE III.

DEUX SARCOPHAGES TROUVÉS AUPRÈS DE L'ÉGLISE DE SAINT-FERJEUX ET DEUX ÉPITAPHES DE LYON ATTESTENT LA VITALITÉ DE LA CHRÉTIENTÉ DE BESANÇON AU IIIe SIÈCLE[1].

Sommaire. — Les premiers fidèles avaient la dévotion de se faire inhumer auprès des corps des martyrs. — Le tombeau de Virginia, découvert près de l'église de Saint-Ferjeux en 1823, annonce une matrone chrétienne qui avait eu cette dévotion. — Diverses marques de christianisme de son épitaphe. — La palme qui la termine. — La date est probablement la même que celle de l'inscription de Cæsonia. — Les bas-reliefs qui accompagnent celle-ci représentent apparemment le bon Pasteur, avec des brebis. — C'est une image chrétienne, comme on en voit près de Marseille et à Rome, datant du milieu du IIIe siècle et de la fin du IIe. — Le nom de l'empereur Auguste le Pieux, qui s'y trouve, la ferait remonter à peu près au règne des deux Philippe (245 à 249). — L'agneau couché près de ce berger, le vase qu'il tient lui-même à la main, sont probablement des symboles chrétiens. — L'expression *Ave, Eusebi* est un adieu, qu'on retrouve sur des tombes chrétiennes. — Deux inscriptions, trouvées à Lyon, rappellent des chrétiens de la Séquanie, qui étaient apparemment aussi du IIIe siècle. — Mélange de caractères chrétiens avec le signe idolatrique D. M. qu'on y remarque. — Ce mélange annonce probablement l'époque des persécutions. — Le cimetière de Saint-Ferjeux renferme probablement encore des tombeaux chrétiens.

Dans les temps qui suivirent de près le martyre de saint Ferréol et de saint Ferjeux, des fidèles de Besançon estimèrent comme une grande faveur de venir reposer auprès d'eux dans la tombe. C'était une dévotion très répandue parmi les premiers chrétiens, que de choisir sa sépulture auprès de celle des martyrs. On pensait que le mort était placé sous leur protection. Saint Maxime de Turin écrivait : « Pendant que nous sommes en vie, les martyrs nous protègent; ils nous reçoivent lorsque nous allons dans l'autre monde. Ici, ils nous empêchent d'être souillés par le péché; dans l'autre monde, ils nous préservent des horreurs de l'enfer. C'est pourquoi nos aïeux ont eu soin de faire approcher nos corps des ossements des saints, afin que le châtiment ne tombe pas sur nous pendant que l'enfer les redoute, et afin que les noires ténèbres s'enfuient loin de nous, pendant que le Christ fait resplendir sur eux sa lumière. « Et in corpore nos viventes custodiunt (martyres), et de corpore recedentes excipiunt; hic, ne peccatorum nos labes assumat; ibi, ne inferni horror invadat. Nam ideo hoc a majoribus provisum est ut sanctorum ossibus nostra corpora sociemus, ut dum illos Tartarus metuit, nos pœna non tangat; dum illis Christus illuminat, nobis tenebrarum caligo diffugiat[1]. » Beaucoup d'inscriptions tumulaires, de l'époque des persécutions et des temps rapprochés, témoignent de cette préoccupation des fidèles. A Trèves, une épitaphe gallo-romaine porte « que le sous-diacre Ursinien mérita d'être inhumé auprès des martyrs ». — *Qui meruit sanctorum sociari sepulcris*[2]. A Cologne, une chrétienne est déposée à côté des martyrs — *martyribus sociata*[3]. A Vienne, dans l'Isère, Fédula, qui avait été baptisée par saint Martin, repose non loin des saints — *sanctis quæ sociata jacet*[4]. A Arles, un chrétien a sa sépulture près du saint martyr — *ad sanctum martyrem*[5]. C'est auprès de saint Laurent que fut enseveli Satyrus, dont parle saint Ambroise.

Lorsque les persécutions de Dèce, que Lactance appelle une bête féroce, d'Aurélien, de Valérien, de Galère, de Dioclétien, eurent répandu la consternation dans l'Église, et que la lutte contre le christianisme grandissant fut une lutte à mort, les chrétiens se cachèrent davantage; la terreur empêcha, peut-être pour un temps, de continuer cette coutume. L'endroit où les apôtres de Besançon avaient été déposés, n'était, sans doute, plus guère connu que d'une façon générale, au milieu du IVe siècle; mais plusieurs tombeaux, qui portent des marques positives de christianisme, et qui appartiennent apparemment au milieu du IIIe siècle environ, attestent que les deux générations les plus rapprochées de l'époque où furent martyrisés les deux apôtres de Besançon, tenaient à choisir leur sépulture dans le voisinage de la crypte de saint Ferjeux. C'est là que fut le premier

1. Voy. Dunod, *Histoire des Séquanois*, 2 vol. in-4°, Dijon, 1735, t. I, p. 196. *Inscription de Cæsonia*, p. 208, dessin.
Inscription de Virginia, p. 208. — Le père Ménestrier, *Histoire consulaire de Lyon*. Lyon, in-fol., 1696, p. 39, A : *Tombeau de Cæsonia*. — Joannis Chiffletii, *Vesontio*, petit in-4°, Lugduni, 1618, p. 29 et 30 : *Les deux inscriptions de Lyon*.
Aug. Castan, *Deux épitaphes romaines de femmes*, etc., in-8° de 33 pages, Besançon, 1890 (Bibl. nat., catalogue Lj 31, 319, pièce).

1. S. Maximini Taurinensis, *homelia* LXXXI : *In Natali SS. martyrum Taurinensium*. — Migne, *Patr. lat.*, t. LVII, col. 427-428). Saint Maxime de Turin mourut vers 423.
2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., t. I, n° 293, p. 396.
3. *Ibid.*, n° 354.
4. *Ibid.*, t. II, n° 412.
5. *Ibid.*, n° 528.

cimetière chrétien de Besançon. Des monuments du IIIe siècle y sont, sans doute, encore enfouis. L'épitaphe de saint Sylvestre, qui est du IVe et qui en provient, comme celles dont nous allons parler, en fournit une nouvelle preuve.

En 1823 (le 18 décembre), des ouvriers creusant contre l'église de Saint-Ferjeux découvrirent un tombeau antique, dont une extrémité était engagée dans le mur. C'était un sarcophage d'une seule pièce, auquel manquait le couvercle. Nous empruntons le texte de l'inscription funéraire à M. Auguste Castan, et diverses observations dont il l'accompagne dans une étude spéciale, qu'il a publiée à ce sujet en 1890[1].

En outre, nous signalons les caractères de christianisme qu'elle porte. Ils nous paraissent indubitables dans leur ensemble. C'était la femme d'un centurion légionnaire, qui avait été ramenée de loin en cet endroit, c'est-à-dire dans le voisinage des corps de saint Ferréol et saint Ferjeux. M. Castan a fait remarquer un sigle, en forme de ceps de vigne recourbé, placé avant le dernier mot de la première ligne. C'est la marque de la dignité de centurion, dont l'époux de la défunte était revêtu. Son fils était questeur. C'était donc une matrone de condition élevée que cette défunte, qui avait demandé à être inhumée auprès des reliques des martyrs; son époux et son fils avaient déféré à ses désirs, soit qu'ils fussent eux-mêmes pleins de vénération pour les saints, soit qu'ils obéissent simplement à une parole donnée à *Virginia*.

Ce qui ferait croire qu'ils partageaient eux-mêmes les sentiments de leur épouse et de leur mère, c'est qu'ils ne firent graver sur le sarcophage aucune marque de paganisme. De plus, ils décernèrent à la défunte de ces éloges, qui se retrouvent en d'autres termes sur les marbres funéraires des catacombes, mais semblables quant au sens. Ils disent qu'*elle vécut trente ans sans encourir de reproche de son époux*. — *Triginta annis vixit inculpata marito*. Et ensuite, qu'*elle fut d'une chasteté exemplaire*. — *Obsequio raro, solo contenta marito*. — On voit aux catacombes beaucoup d'épitaphes dans le genre de celles-ci : *Aureliæ Martinæ castissimæ atque pudicissimæ feminæ, que fecit in conjugio* (anno circiter 336)[2]. — *Sine lesione animi vixit*[1]. — *Pulchra decore suo, solo contenta pudore*[2]. Si les expressions de l'épitaphe de Besançon diffèrent de celles des catacombes, quoique l'idée soit la même, c'est que le rédacteur visait à faire des vers. Le dernier est réussi; il paraît imité de celui des catacombes que nous venons de citer : *Pulchra decore suo*, etc., l'avant-dernier ne laisse voir que l'intention d'aligner des *spondés* avec un *dactyle*. Cet effort pour construire le vers empêchait naturellement d'employer les mots des premiers chrétiens de Rome.

viRGINIÆ. MARIVS. VITALIS CONIVNX ^ (centurio)
LEGionarius
ET. MARIVS. NIGIDIANVS. FILius. Questor.
MATRI. E. LON
GINQVO. ADPORTATÆ. ET. HIC. CONDITÆ. SEX. ET
TRIGINTA. ANNis. VIXIT. INCVLPATA MARITO. OB
SEQVIO RARO. SOLO CONTENTA MARITO.

« A Virginie, Marius Vitalis, son époux, centurion légionnaire, et Marius Nigidianus, fils, questeur, à sa mère, ramenée de loin pour être ici renfermée : elle vécut trente-six ans sans s'attirer de reproche de son mari, très soucieuse de lui plaire et de n'appartenir qu'à lui seul. »

Virginiæ, qui est au commencement, est-il un nom propre, ou simplement une épithète ? M. Castan croyait que c'est une épithète, signifiant la chasteté de la défunte. Cependant il paraît plus vraisemblable que ce soit son nom, car elle n'est pas nommée ailleurs; et il n'est pas à croire que son époux et son fils se soient nommés sans la nommer elle-même. S'il était une épithète, il signifierait, selon les uns, qu'elle s'était mariée vierge; et il serait, dans tous les cas, un hommage rendu à sa chasteté, ainsi que les éloges de la fin de l'inscription. Les idées qui sont là exprimées sont des indices très sérieux de christianisme, même sur les tombeaux marqués de l'invocation aux *dieux Mânes* (D. M.), au jugement du savant épigraphiste allemand Otto Hirschfeld. Il trouve, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, que les simples épithètes *virgo, virginius, virginia, honesta femina, sanctissimus, castissima*, et autres de ce genre, quoique nullement rares sur les épitaphes païennes, portent avec elles une présomption de christianisme, même lorsqu'elles sont accompagnées des signes D. M[3].

1. Auguste Castan, *Deux épitaphes romaines de femmes*, in-8°, 33 pages, Besançon, 1890 (Bibl. nat., Catalogue Lj 31, 319, pièce).
2. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, Gr. in-4°, t. I, p. 34.

1. *Ibid.*, p. 108, n° 211.
2. *Ibid*, p. 145, n° 329.
3. Hirschfeld (dans la *Wesdeutsche Zeitschrift*, 1888), *Contribution à l'histoire de la province narbonnaise*. — Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. III, n° 287, p. 218.

Ici nous avons donc un ensemble d'indications qui porte à croire que l'épitaphe est chrétienne. Mais, en outre, elle est marquée d'un symbole final, qui achève la démonstration. Elle est terminée par une palme. Quoique les palmes se voient sur quelques tombeaux païens, elles y sont fort rares; elles sont presque toujours l'emblème de la vertu des fidèles, de leurs combats contre l'esprit du mal, et de leur récompense dans le ciel. Elles sont gravées en grand nombre sur la brique placée au-dessus des corps des martyrs, aux catacombes.

Pourquoi M. Castan n'en a-t-il pas parlé? Il l'a bien vue, puisqu'il l'a fait représenter dans sa notice. C'est apparemment qu'elle dérangeait ses conclusions.

Pourquoi n'a-t-il pas dit non plus que le sarcophage avait été trouvé près de la crypte de Saint-Ferjeux? Il y avait là un rapprochement tout naturel à faire. Il a dit, dans le titre de sa dissertation, qui est d'ailleurs très savante, que les deux épitaphes dont il s'occupe avaient fait partie de l'*avenue sépulcrale de Vesontio*, et ensuite il débute ainsi : « Des tombeaux étaient alignés sur un espace compris entre la porte actuelle d'Arènes et Saint-Ferjeux. De cette région proviennent la plupart des cippes et des sarcophages découverts sur le pourtour de Besançon. » Ceci n'empêche pas les deux sarcophages qu'il étudie, d'avoir été près des reliques des saints Férréol et Ferjeux. Et il ne faut pas l'oublier pour se rendre compte de la dévotion des fidèles de Besançon.

En définitive, cette tombe présente quatre marques de christianisme :

1° L'absence du DIIS MANIBVS et de tout signe païen;

2° Le désir de la défunte d'être rapportée de loin auprès des corps de saint Ferréol et saint Ferjeux; ou, du moins, la dévotion de son époux et de son fils de l'y faire inhumer;

3° Les louanges qui lui sont données, telles qu'on les voit sur les tables funéraires des catacombes, et qui expriment des idées tout à fait chrétiennes;

4° La palme finale, qui était un symbole si cher aux chrétiens, et qui ne se rencontre presque jamais sur les tombeaux païens, si ce n'est pour des vainqueurs ou des princes fameux.

Chacun de ces signes, pris en lui-même, est jusqu'à un certain point récusable; mais tous ensemble, surtout les deux derniers, ils forment un faisceau et donnent la certitude morale.

A quelle époque appartient cette épitaphe? A l'époque pleinement païenne. C'est tout ce que l'on peut constater à la forme régulière des lettres, à la correction des mots, et peut-être à ce signe (un bâton de ceps de vigne) indiquant le grade de centurion du légionnaire.

Mais un autre tombeau découvert au même endroit, en 1694, dans le même gisement, dit M. Castan, était probablement contemporain; et il est daté; ce qui permettrait d'avoir une date, au moins approximative, pour le premier; et ce serait peut-être le règne des deux Philippe (245-249), qui étaient bienveillants pour le christianisme.

C'était un sarcophage en pierre tendre, dite de vergenne, la pierre qui avait servi à construire les édifices romains de Besançon. Il mesurait $2^{m},436$ de long, sur $0^{m},812$ de large. Sur l'un des versants du couvercle taillé en dos d'âne, était représentée en bas-relief une petite figure d'homme debout, coiffé d'un bonnet, vêtu d'un manteau court, tenant de la main droite un vase à anse, et de la gauche un bâton. A l'une des extrémités de ce même versant, on voyait en bas-relief une brebis couchée. Ce ne pouvait être un chien, car, dans le dessin de Dunod, on remarque sur la tête comme deux cornes naissantes; et dans celui du Père Ménestrier, c'est le front, le museau et la posture d'un agneau. Un animal, qui faisait pendant à celui-ci, était à l'extrémité droite, brisée depuis longtemps. Dans l'intérieur, une caisse de plomb, du poids de 700 livres, renfermait la tête et les ossements d'un squelette. Sur l'une des grandes faces était l'épitaphe. La petite face de droite portait AVE EVSEBI, celle de gauche, VALE EVSEBI.

Voici l'épitaphe, d'après le Père Ménestrier et Dunod. M. Castan y a changé un mot important.

CAESONIAE. DONATAE. QVAE. VIXSIT. ANNIS ↄ
XXXXVII. Mensibus (?). DIebus. XI. HORIS. IIII.
CANDIDVS. AVGusti
PII. VERNA. EX TESTamento CONIVGI. BENE. MERENTI
POSVIT ↄ EVSEBI. HAVE. ET VALE ↄ
LOCus ↄ LIBeratus
AVE. EVSEBI — VALE. EVSEBI

« A Caesonia Donata, qui vécut quarante-sept années, (tant de) mois, onze jours et quatre heures, Candidus, esclave du domaine de l'empereur Pieux, érigea à sa bien méritante épouse, en vertu du testament de celle-ci, ce tombeau placé sur un terrain privé[1]. Chère

1. M. Castan pense que l'on doit lire *locus liberatus* et non *locus liber;* ce qui ne paraît pas beaucoup modifier le sens. Dans les deux cas le terrain n'appartenait plus au domaine public.

pieuse, bonjour et adieu! — Bonjour pieuse! — Adieu pieuse! »

Cette découverte fit grand bruit. Mlle de Scudéry informée consulta ses amis de la capitale sur cet *Eusebi* de l'inscription antique. Des débats s'engagèrent pour savoir à qui appartiendrait le plomb du cercueil. La cuve échut en partage aux Visitandines qui, ennuyées des visites qu'elle leur attirait, la firent gratter, et ne laissèrent que l'*Ascia* et le *Vale Eusebi*, qui fit appeler le lavoir des Visitandines le tombeau du *valet d'Eusèbe*. Il n'en reste plus rien aujourd'hui.

Les savants de l'époque, après beaucoup de discussions, avaient lu *Candidus, Augusti Pii verna, — Candidus, esclave du domaine de l'empereur Pieux*. Les lettres de *Pii* n'étant pas très bien formées, M. Castan les a remplacées par N; alors le sens serait : *Candidus, esclave du domaine de notre empereur*. Cette modification ne semble pas admissible, car on ne sait plus de quel empereur il s'agit, et l'intention du rédacteur de l'inscription était de le faire connaître. Il est très rare de rencontrer ainsi l'N auprès du nom des empereurs. On en voit trois ou quatre exemples dans les six ou sept mille inscriptions de la Gaule Narbonnaise, publiées par M. Otto Hirschfeld, et encore le terme *Augustus* ou *Caesar*, auquel se joint l'N, est-il précédé d'un autre nom ou surnom, qui permette de savoir quel empereur est désigné. En outre, cet esclave Candidus avait été affranchi, comme on le pense généralement; il n'était plus l'esclave de l'empereur actuellement régnant, mais il l'avait été d'un autre, mort depuis plusieurs années; et il n'était plus exact de dire de lui, *esclave de notre empereur*. Il faut donc s'en tenir à la leçon adoptée par le Père Ménestrier et par Dunod : *Candidus, Augusti Pii verna*.

Mais à quel empereur se rapportaient ces mots? Plusieurs prirent le surnom de Pieux; non seulement Antonin, mais Caracalla, qui régna de 211 à 217. Il serait possible qu'il s'agisse de lui. Candidus aurait été, dans sa jeunesse, esclave de la maison de l'empereur, attaché au service d'un procureur, ou fermier du prince, dont il gardait les troupeaux. Il fallait qu'ensuite il eût acquis la liberté, puisqu'il était l'époux de Caesonia; les esclaves n'avaient pas qualité pour contracter mariage. Caesonia était, sans doute, elle-même une affranchie.

En outre, des marques positives de christianisme, qu'on observe dans les bas-reliefs du tombeau, et dans l'inscription, permettent de les classer à peu près dans le même temps. Le personnage qui est là représenté avec un bonnet phrygien, un costume de pâtre, un bâton dans sa main gauche, et un vase à anse dans la droite, est l'image du bon Pasteur. Une de ses brebis est couchée près de lui; une autre était apparemment du côté opposé. Il tient le bâton de l'Évangile, comme on le voit fréquemment sur les marbres funéraires ou dans les peintures des catacombes : le vase qu'il présente est semblable à celui que l'on voit dans la main droite du berger représenté en bas-relief sur un tombeau chrétien de Cahors avec des brebis groupées à ses pieds[1] : c'est peut-être un vase à lait que le berger garde pour ses brebis.

Rien n'était plus commun dans la primitive Église que ces représentations du bon Pasteur, soit sur les tombeaux, soit dans les chambres sépulcrales des catacombes. Souvent il a un agneau sur les épaules; souvent aussi, les agneaux sont couchés auprès de lui, ou viennent l'environner.

Dans le midi de la Gaule, plusieurs sarcophages du IIe et du IIIe siècle offrent cette image en bas-relief. L'un des plus curieux et des mieux caractérisés par les symboles chrétiens est celui de la Gayolle, conservé aujourd'hui à la bibliothèque du petit séminaire de Brignolles. « C'est un monument unique, dit M. Edmond Le Blant; son style, l'antiquité des symboles du poisson et de l'ancre, qui y figurent, permettent de le faire remonter à la fin du IIe siècle[2]... Une tombe venue de Rome et qui date également d'une époque de beaucoup antérieure au triomphe de l'Église, est celle de Livia Primitiva, qui a été transportée au musée du Louvre. » Dans le bas-relief de celle-ci, le bon Pasteur porte la brebis sur ses épaules; dans celui de la Gayolle, les brebis sont debout près du pasteur. M. Edmond Le Blant fait remonter celui de Livia à peu près à l'année 273.

Il en représente d'autres, où le berger est armé d'un bâton devant des béliers. Tel est celui de la planche XXI, n° 3, de ses *Sarco-*

1. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*. In-4°, Paris, 1886, page 70, Cahors — planche XXI. n° 3. Ce sarcophage de Cahors se trouvait encastré dans le pilier qui sépare l'abside de la nef, du côté de l'Évangile. Il fut mutilé par les huguenots en 1580.

2. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*. In-4°, Paris, p. 157 : *La Gayolle*. — La Gayolle était un prieuré dépendant de Saint-Victor de Marseille, à quelques kilomètres de Celles et de Brignolles.

phages chrétiens de la Gaule[1]. Dans celui de la planche XXIII, n° 3, le berger tient un bâton, et il paraît qu'il protège les brebis contre un loup[2]. Mais celui de la planche XXI a une ressemblance particulière avec le bas-relief du tombeau de Besançon. L'on y voit un berger, avec un manteau court, un bonnet phrygien, un vase à anse dans la main droite, un bâton dans la main gauche; des brebis attroupées auprès de lui, à côté d'un chien couché et d'une levrette debout. Sur un sarcophage des catacombes le bon Pasteur a deux brebis à ses côtés[3].

On peut rapprocher ces scènes pastorales du texte de la Passion de sainte Perpétue, où elle dit qu'elle a vu le berger céleste au milieu de son troupeau et trayant ses brebis[4].

M. de Rossi, dans son *Bulletin d'Archéologie* de l'année 1870, fait voir, parmi les monuments découverts sous la basilique de Saint-Clément, une image du pasteur avec une brebis sur ses épaules, une tunique serrée au milieu par une ceinture; au dessous, deux brebis et un disque comme la lune[5].

Il dit ailleurs : « Sur le couvercle du sarcophage (de Marius) découvert au cimetière de Saint-Prétextat, est l'image d'un berger assis sous un palmier... J'ai vu plus d'une fois des couvercles entiers de sarcophages absolument semblables à ce débris... Quand même c'étaient des sculpteurs païens qui faisaient ces représentations, surtout vers la fin du IIIe siècle, il est cependant à croire que c'était surtout pour les chrétiens qu'elles étaient exécutées. Nous voyons manifestement par cet exemple, que les fidèles eurent déjà, à partir de cette époque (année 273) des arches de marbre, ornées de bas-reliefs, et qu'ils confiaient à des sculpteurs païens pour les décorer[6]...

Assez souvent deux ou plusieurs brebis se voient sur les représentations de ce genre; ce qui permet de croire qu'une seconde brebis était couchée à droite, sur le tombeau de Cæsonia, à l'endroit qui porte encore des traces de sculpture près de l'angle brisé.

Il est évident, par ces exemples et par d'autres des catacombes, que les fidèles de l'époque des persécutions, et même dès le temps des Antonins, aimaient à se servir des sarcophages, et qu'ils les ornaient volontiers des images du bon Pasteur, avec des symboles divers de leur foi et de leurs espérances. Quoique les sarcophages n'aient été généralement employés dans le nord-est de la Gaule qu'après Constantin, ils n'y étaient pas inconnus auparavant, et les relations avec Arles et Marseille les pouvaient faire connaître dès le second siècle. Celui de Candidus pouvait ainsi sans difficulté se rapporter au milieu du IIIe siècle. Le bâton que le pasteur tient à la main gauche, se voit souvent sur les marbres funéraires de la primitive Église. Le vase, qu'il présente de la main droite, est aussi un symbole, et, quand même il ne signifierait pas l'Eucharistie, il annonce toujours que l'on est dans la période symbolique des saint Justin, des saint Clément d'Alexandrie, des Tertullien, des saint Cyprien.

A ces caractères chrétiens des bas-reliefs s'ajoutent ceux de l'inscription. D'abord il n'y a pas l'invocation aux dieux Mânes, D. M. Ensuite les mots AVE EVSEBI VALE EVSEBI — *bonjour, chère pieuse! — adieu, chère pieuse!* selon la traduction de M. Castan, sont dictés par la foi chrétienne. Cet adieu avec le terme grec EVSEBI se trouve sur une épitaphe de Lyon, que le savant épigraphiste allemand, M. Hirschfeld, regarde comme chrétienne, quoiqu'elle commence par D. M.[1]; et cela est juste, car elle est accompagnée d'une palme. Les usages des fidèles de Lyon et des fidèles de Besançon se ressemblaient à cet égard. Ils employaient le terme grec EVSEBI, pieux, peut-être pour ne pas choquer les païens, qui parlaient en foule le latin. Et n'était-ce pas aussi un souvenir lointain de leurs premiers apôtres, qui parlaient grec, et leur avaient laissé quelques-unes de leurs expressions favorites. Les mots *bene merenti* de cette épitaphe ont encore un caractère probablement chrétien. Ils se trouvent fréquemment sur les inscriptions des catacombes données par M. de Rossi[2]; s'il est vrai qu'ils se rencontrent sur des tombeaux païens, ils y sont assez rares. Narbonne en offre cependant un certain nombre d'exemples.

On n'a donc pas lieu de douter que la tombe de Cæsonia ne fût chrétienne.

Le couvercle de la tombe pourrait aussi donner lieu à une remarque, quoiqu'elle ne mérite pas beaucoup d'attention. Il était à dos

1. et 2. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*. In-4°, Paris, 1886.
3. Bottari, *Roma Sotteranea*. Sculture, etc., t. I, tavola XXVI.
4. Ruinart, *Acta Sincera Martyrum*, édition de 1713, p. 94-95.
5. De Rossi, *Bulletino de Archeologia*, Romæ, 1870, tavola I.
6. De Rossi, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, gr. in-4°, Romæ, 1871, n° 12, anno 273, p. 19-20

1. Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. III, p. 218, n° 287.
2. *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. I, p. 190, n° 439.

d'âne. C'est la forme qu'ont les sarcophages du sud-ouest de la Gaule. Ceux d'Arles et de Rome sont à arêtes droites. Cela signifierait-il que les coutumes de l'Asie étaient en vigueur à Besançon sur ce point ?

Nous avons vu qu'elle pouvait être un peu postérieure à Caracalla, qui prenait le titre d'*Antonin Auguste le Pieux* (211 à 217). On sait que les chrétiens respirèrent un peu sous Alexandre Sévère, ou Alexandre Mamée, dont la mère passe pour avoir été chrétienne. Ils relevèrent la tête encore avec plus de confiance sous les deux Philippe, qui, selon quelques auteurs, avaient embrassé secrètement le christianisme (245-249). C'est peut-être alors que Cæsonia fut inhumée dans le voisinage de la crypte des saints Ferréol et Ferjeux.

S'il n'y avait pas l'invocation aux dieux Mânes (D. M.) ni sur sa tombe, ni sur celle de Virginia, c'est peut-être aussi que l'on était moins terrifié à Besançon qu'à Lyon. Dans cette dernière ville beaucoup d'épitaphes rédigées manifestement par des fidèles, et à peu près vers le milieu du IIIe siècle ou à la fin du IIe, portent ce signe du paganisme.

M. Castan a étudié ces deux sarcophages avec sa compétence d'habile archéologue. Il a pressenti qu'il était en présence d'un monument d'un genre particulier, en considérant les bas-reliefs de celui de Cæsonia; il n'y a plus retrouvé le paganisme; mais il n'a pas voulu avouer qu'il y eût là une chrétienne. Il a dit : « Peut-être serait-il permis de supposer qu'il y avait à cette place une représentation symbolique, se rattachant à l'un des nombreux cultes d'importation orientale, qui existèrent dès le IIe siècle, dans les principales villes de la Gaule romaine[1]. »

Il savait bien que le culte d'importation orientale qui s'était répandu dès le IIe siècle dans les principales villes de la Gaule romaine, était le christianisme, et que les sectes, nombreuses, il est vrai, qui en sortirent, et même la religion de Mithra, n'étaient rien auprès de lui.

Deux anciens habitants de la Séquanie s'étaient fixés à Lyon, où les inscriptions de leurs tombes furent conservées et attestent leur foi. On y avait gravé l'invocation aux dieux Mânes, D. M. probablement parce qu'on était dans la tourmente des persécutions, ou que l'on était menacé de les voir bientôt se rallumer. C'est ainsi que l'on fit les épitaphes de beaucoup de chrétiens de Lyon, à cette époque du IIIe siècle. Mais la louange donnée à l'un et à l'autre est tout à fait dans le style de la primitive Église et des catacombes, et ne permet pas de douter qu'ils ne fussent chrétiens. Il est dit de l'un, nommé *Divixtius, citoyen de la Séquanie*, qu'il avait vécu soixante ans sans reproche — *vixit annis LX sine ulla macula*. Ces expressions se trouvent sur un marbre funéraire des catacombes[1]. L'autre, *Decma Decmilla* est appelée une femme très sainte, *feminae sanctissimæ*, ce qui est aussi une louange particulière aux fidèles de la primitive Église[2].

Le savant épigraphiste allemand, M. Otto Hirschfeld, juge que ces éloges, puisés dans les inspirations chrétiennes sont, au moins, une forte présomption en faveur du christianisme de celle qui en est l'objet, malgré les symboles païens dont ils peuvent être accompagnés[3]. Il est assez naturel qu'à Lyon, après les égorgements ordonnés par Marc-Aurèle et par Septime Sévère, les chrétiens aient été sur leurs gardes, et aient laissé les sculpteurs graver sur la tombe de leurs proches, les signes habituels des tombeaux païens, sauf à marquer dans leurs adieux les expressions de leur croyance. Les voici d'après Jean Chifflet :

n° 1040 D. M.
ET MEMORIAE
AETERNAE
DIVIXTI CIVIS
SEQVANI. Q. VIXIT
ANNIS LX. SINE VLLA
MACVLA. CVM VA
RVA. SEXTIANI CON
IVGE KARISSIMA
ANN. XXII. SINE
VLLA. DISCORDIA
QVAE. CONIVX. KA
RA. PONENDVM
CVRAVIT. ET SVB
A. D.[4]

Lapis alius n° 847-11.
ET MEMORIAE
AETERNAE
DECMIAE. DEC
MILLAE. CIVIS
SEQ. FEMIN. SANCT
ISSIMAE. DEC
MIVS. DECMA
NVS. FRATER
ET. SILVINVS
BALBINVS. MARI
TVS. P. CVRAVER.
ET. SVB. ASCIA. DEDIC[5].

Pour déterminer l'âge approximatif, on peut dire qu'elles sont dans le genre de celles de Lyon, qui portent des caractères sérieux du IIIe siècle. Ce mélange de christianisme et de paganisme ressent l'époque des persécutions.

Si l'on pouvait penser que les deux noms *Varua Sextiani* signifient *Varua*, fille de *Sextianus*, cette filiation indiquerait une haute an-

1. Aug. Castan, *Deux épitaphes romaines de femmes*, etc., in-8° de 33 pages, Besançon 1890, p. 33. (Bibl. nat., catal. Lj[3]-319.

1. On voit aux catacombes : vixit enim semper sine culpa (ou macula). De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 150, n° 339. Dans une autre : *sine lesione animi vixit*, (p. 108, n° 211).
2. *Ibid.*, p. 166, n° 376.
3. Voy. dans *le Musée de Lyon* de Allmer, t. III, n° 287, p. 218.
4. Joan. Chiffletii, *Vesontio*, in-4°, Lugduni 1618, pars. I.ª, p. 29.
5. *Ibid.*, p. 30.

tiquité, car elle rappellerait les habitudes des vieux Romains et surtout des vieux Grecs, qui aimaient à redire le nom du père de leurs personnages.

Les deux premiers de ces tombeaux étant donc manifestement chrétiens et les deux autres, dont il reste les épitaphes, l'étant très probablement, il est certain qu'après la mort sanglante de saint Ferréol et saint Ferjeux, au commencement du IIIe siècle, la chrétienté de Besançon n'avait pas été anéantie. Elle avait, sans doute, un instant disparu sous Septime Sévère; mais le sang des martyrs l'avait de nouveau fécondée, et elle s'était retrouvée grandie sous Alexandre Sévère ou Alexandre Mamée et sous les deux Philippe. Cette dame de condition, Virginia, qui demande à être ramenée de loin au tombeau de saint Ferréol et de saint Ferjeux; son époux, un vieux légionnaire, son fils qui était questeur, et qui défèrent ostensiblement à son désir; la riche Cæsonia et son époux Candidus esclave, probablement affranchi, de Caracalla, qui sont d'avis de faire élever un tombeau somptueux au même endroit, nous disent quelle vénération les fidèles de Besançon avaient à l'origine pour leurs saints martyrs. Les deux marbres funéraires de Lyon rappelant des habitants de la Séquanie d'un certain rang, attachés à la religion chrétienne à peu près dans le même temps, s'ajoutent aux sarcophages précédents, pour attester quelles importantes conquêtes les apôtres avaient faites à Besançon et aux alentours, et quelle vitalité avait déjà le berceau de son église un demi-siècle après leur mort. Et si les conversions s'étaient déjà multipliées dans les rangs élevés de la société, combien plus avaient-elles entamé les degrés inférieurs, artisans, affranchis, esclaves; puisque c'étaient les pauvres qui prêtaient les premiers l'oreille à l'Évangile!

Sans doute, il y a encore des monuments du même genre enfouis autour de l'église de Saint-Ferjeux; le temps en fera peut-être découvrir[1].

1. Des fac-simile de ces tombeaux et de ces inscriptions auraient peut-être leur place sous la nouvelle crypte de l'église de Saint-Ferjeux, à côté de l'épitaphe de saint Sylvestre.

CHAPITRE IV.

LES CIPPES OU TOMBES DRESSÉES DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE, TROUVÉES A LUXEUIL, ANNONCENT UNE CHRÉTIENTÉ DÉJA FLORISSANTE AUTOUR DES BAINS, AU IIIe SIÈCLE ET A LA FIN DU IIe[1].

Sommaire. — Nombreux cippes funéraires de l'époque gallo-romaine trouvés à Luxeuil en 1848, et plus récemment. — Abondance de médaillès de la période consulaire et de tous les empereurs jusqu'à Anastase (491), recueillies autour de l'emplacement des bains. — Importance de cette station romaine jusqu'au passage d'Attila. — Caractères chrétiens des tombeaux antiques, déposés au vestibule des bains et dans des jardins particuliers. — Les principaux symboles qu'on y voit sculptés, sont la coupe, le rouleau des Évangiles, la bourse, le coffret, la cruche, la grappe de raisin. — Ces symboles, surtout la coupe et le rouleau des Évangiles, se rencontrent fréquemment aux catacombes, sur les sculptures et les peintures. — La bourse, le coffret, sont indiqués surtout par saint Cyprien. — La grappe de raisin est assez fréquente sur les tombeaux chrétiens. — Saint Irénée, saint Justin, Tertullien, attestent que le christianisme était bien établi dans le Gaules, dans les Germanies, en Espagne, dans la Grande-Bretagne, dès le milieu du IIe siècle. — Saint Justin insiste à affirmer que la célébration du sacrifice de la messe avait lieu dans toutes les contrées. — On en voit le symbole sur les tombeaux de Luxeuil. — Le signe D. M. n'empêche pas qu'ils soient chrétiens.

2e. De l'âge de ces tombeaux. — La filiation et les trois noms du système d'appellation des Romains, indiquent qu'ils remontent généralement au IIIe siècle, quelques-uns peut-être à la fin du IIe. — La beauté de plusieurs sculptures semble annoncer le même temps. — La ruine de Luxeuil, qui eut lieu probablement vers 275, confirmerait aussi cette date générale. — Témoignage de Lactance sur l'évangélisation du monde romain de 96 à 250. — Les missionnaires qui prêchèrent à Luxeuil semblent, par quelques légers indices, avoir eu les coutumes liturgiques de l'Asie.

Quelles furent les villes de la Franche-Comté qui furent les plus promptement évangélisées après Besançon? Luxeuil le fut assurément l'une des premières. Quoique les documents écrits n'en disent rien, les tombeaux gallo-romains, avec leurs symboles et leurs inscriptions, apportent un genre d'informations d'autant plus dignes d'attention qu'elles sont plus

1. *Voy.* les tombeaux gallo-romains du vestibule des bains de Luxeuil; du jardin de Mme Nozo, rue Carnot; du jardin de M. Colle, rue Carnot. — Edouard Clerc, *La Franche-Comté à l'époque romaine*, in-12, 1855, Besançon, p. 128-131 et suiv. — *Recueil agronomique, industriel de la Haute-Saône*, in-12, Vesoul, 1850, t. V, p. 144-145. Dessins d'antiquités. — Emile Delacroix, *Luxeuil, ville, abbaye, thermes*, in-12, Besançon, 1868. — J. Chapelain, *Bains de Luxeuil*, etc., in-8°, 1857. — Le lieutenant-colonel de Fabert, *Essai historique sur les Eaux de Luxeuil*, in-12, Paris, 1773. — Ch. Longchamps, *Revue épigraphique de la Haute-Saône*, in-12, Vesoul, (vers 1860). — *Antiquités Brixiennes de Luxeuil* (Dessins de cippes à la bibliot. de la ville). — Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, libri XX, 4 vol. in-4°, Roma, 1752, t. III, p. 61, tabula 7, Vincentia (coupe et cruches); p. 77, tabula 11, personnes préparant des pains (sacs pour les contenir); p. 91, tabula 14, (Bibl. nat. Inventaire H. 21-22). — Bottari, *Roma Sotteranea, Sculture e Pitture*, 3 vol. in-fol. Romæ, 1754 (Bibl. nat., Inventaire K. 142.), t. I. tavola xix : Coffret sur lequel le Sauveur étend sa verge; tavola xx : Rouleaux de l'Évangile liés en faisceaux; tavola xxvi-xl : Plusieurs personnages tenant à la main le rouleau de l'Évangile.

nombreuses et plus anciennes. Ce sont les principaux souvenirs des coutumes de la primitive Église, tels qu'on en retrouve à Dijon, à Langres, à Metz, dans des villes ruinées par les barbares en Lorraine, à Arles, à Marseille et aux catacombes de Rome. S'il est périlleux de toujours affirmer qu'ils sont chrétiens, et parfois difficile de les discerner de ceux qui sont païens, il faut considérer qu'ils annoncent une époque où le paganisme était encore dominant. Les monuments découverts en 1847 et 1848 dans un cimetière, appelé Champ-Noir, à l'entrée de la route de Breuches, aujourd'hui rue de la Gare, dans un terrain dont une partie forme la place Saint-Martin, avaient attiré l'attention des archéologues. Ils sont maintenant déposés dans une salle à l'entrée des bains. D'autres se voient dans le jardin de M^me^ Nozo, rue Carnot; la plupart sont incrustés dans le mur. Il y a quelques années, un cippe plus remarquable que tous les autres a été trouvé dans le jardin de M. Colle, rue Carnot, près de l'emplacement du vieux cimetière de la route de Breuches. Il est dressé dans l'allée qui longe le jardin du côté gauche.

Le nombre déjà considérable de ces tombeaux ornés de statues en bas-reliefs, avec des symboles et des inscriptions gallo-romaines, en fait supposer beaucoup d'autres, qui furent retirés du sol et mis en pièces, ou qui gisent encore dans les terrains avoisinant la rue actuelle de la Gare. Dans leur ensemble, ils disent quelle importance avait Luxeuil au II^e^ et au III^e^ siècle; ce qui d'ailleurs est constaté par les trois édifices, probablement des temples[1], dont on a reconnu les ruines, et par la quantité prodigieuse de médailles qu'on y a recueillies de la période consulaire, et de tous les empereurs jusqu'à Anastase, qui fut proclamé en 491[2]. « Les médailles et monnaies se trouvent en si grande abondance sur le sol de Luxeuil, le long des voies qui s'en détachent, dit M. Boisselet, qu'on pourrait croire qu'à différents temps elles y ont été semées à pleines mains; ce fait même est à remarquer, car des fouilles, opérées en d'autres lieux de la province habités à l'époque gallo-romaine, ont produit des découvertes numismatiques beaucoup moins importantes. Serait-ce une nouvelle preuve de la grande population qui s'était agglomérée à Luxeuil, et aussi que cette ville fut plusieurs fois ruinée et réédifiée dans l'antiquité, quand nombre de bourgades et de villas restèrent abandonnés dès leur première et leur seconde ruine?[1] »

Quoique Luxeuil ne soit pas mentionné dans les Tables de Peutinger, ni dans l'Itinéraire d'Antonin, il est donc indubitable qu'elle figurait au premier rang parmi les places fortes de la Séquanie sous la domination romaine.

Le moine Jonas le dit positivement dans sa biographie de saint Colomban : « Le saint trouva une place qui avait été autrefois très fortifiée... et qui s'appelait Luxeuil dans l'antiquité. Il y avait des bains d'eau chaude, construits avec un art merveilleux. On y voyait aussi beaucoup de statues de pierre, que les païens avaient adorées par des cérémonies idolâtriques abominables. Mais on n'y voyait plus alors que des bêtes sauvages et des bêtes féroces : ours, bubales, loups, en très grand nombre[2]. »

Des antiquaires émérites, MM. Hase, Léon Renier, Letronne, ont révoqué comme fausse l'inscription rappelant que Labienus avait restauré les bains par ordre de Jules César[3]. Quelle que soit leur autorité, et quoiqu'il faille en tenir compte, la déclaration de Jonas, qui trouvait ces bains fort remarquables, *eximio opere*, serait à invoquer contre eux, d'autant plus qu'il est difficile de fabriquer et de faire accepter une pareille imitation des caractères antiques. Rien n'y est positivement en contradiction avec le style épigraphique; et de plus, le nom de Labienus, lieutenant de César, figure sur une médaille d'argent, trouvée le 23 juillet 1755, et perdue aujourd'hui.

Les deux apôtres de Besançon, saints Ferréol et Ferjeux, en tournant leurs regards vers les points de la province qu'il était le plus opportun d'évangéliser avec Besançon, purent bien choisir la place forte de Luxeuil, renommée pour ses bains, qui attiraient des

1. Félix Bourquelot, *Inscriptions antiques de Luxeuil et d'Aix-les-Bains*, in-8°, Paris, p. 9 (Bibl. nat., cat. Lj^20^ 87).

2. Edouard Clerc, *La Franche-Comté à l'époque romaine*, in-12, Besançon, 1855, p. 131 et suiv. — Dom Grappin, *Recherches sur les Monnaies anciennes du comté de Bourgogne*, p. 7 et suiv.

1. J.-J. Boisselet, *Les collections numismatiques de Luxeuil*, in-8°, Besançon, Jacquin, 1865, p. 4 et suiv.

2. Invenit castrum quoddam quod olim munitissimum fuisset... priscis temporibus Luxovium nuncupatum, ubi etiam thermæ, sive aquæ calidæ eximio opere extructæ, habebantur. Multæ illic statuæ lapideæ erant, quas cultu miserabili rituque profano pagani quondam coluerant, execrabilibus eos cæremoniis prosequentes. At nunc solæ illic feræ, belluæ, ursi, bubali, lupi, frequentes visebantur. (*Vita S. Columbani*, auctore Jona, cap. xvii. — Mabillonii, *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, sæc. II, p. 13. — Surius, *Vitæ Sanctorum*, *XXI^a^ Novembris*.)

3. Félix Bourquelot, *Inscriptions antiques de Luxeuil et d'Aix-les-Bains*, in-8°, Paris, p. 29 et suiv.

étrangers. Il fallut parfois se dérober à l'espionnage et aux poursuites des agents de la police impériale, au temps de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère. Ce n'était pas trop s'éloigner que de s'enfuir à Luxeuil, pour laisser passer l'orage. Leurs successeurs purent avoir les mêmes raisons de s'y rendre et d'y prêcher l'Évangile.

Ce fut vers la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe, que la foi dut y être implantée, soit par les missionnaires de Besançon, soit par ceux de la Lorraine, de Scarpone, de Soulosse, villes qui furent détruites par les barbares. Luxeuil n'offre pas moins d'une vingtaine de pierres sépulcrales ou de cippes de cette époque, qui méritent d'être étudiées. Voyons quels sont leurs caractères chrétiens et à quelle date ils se rapportent?

1° *Les caractères chrétiens de ces tombeaux de Luxeuil.* — Le caractère qui domine sur presque tous les bas-reliefs sculptés dans la niche, c'est la coupe que les personnages tiennent à la main droite. Ils ont à la gauche d'autres symboles généralement chrétiens, ou quelquefois des signes de leur profession.

Cette coupe, revenant si souvent, est l'emblème que l'on rencontre fréquemment aux catacombes, et sur les tombeaux des fidèles du IIe et du IIIe siècle, à Dijon, à Langres, à Metz, dans plusieurs villes de la Lorraine détruites par les barbares. C'est un signe général adopté par tout un peuple pour marquer ce qu'il avait particulièrement à cœur. Les fidèles de Rome déposèrent un grand nombre de calices de verre, à côté de la tuile posée de champ sur la dépouille de leurs morts, le long des parois des catacombes. Quelquefois ils sont historiés, représentent le Sauveur sous la forme du pasteur rapportant la brebis sur ses épaules, ou quelque autre emblème religieux; le plus souvent ils sont sans ornement. Chaque chrétien avait apparemment sa coupe, qu'il portait pour assister aux saints mystères; et il la présentait au diacre, ou au prêtre, afin de participer à la communion. C'était ce souvenir précieux que les parents déposaient pieusement à côté du corps de leurs défunts. Sur un grand nombre de tombeaux de Dijon, de Langres, de Metz et des villes de la Lorraine, les personnages représentés en bas-reliefs tiennent de la droite une coupe, et de la gauche le rouleau des Évangiles, plié comme il est fréquemment dans la main des fidèles représentés aux catacombes. Souvent, au lieu de ce rouleau des Évangiles, c'est une bourse ou un coffret. En Lorraine, au musée d'Épinal, nous avons remarqué une ancre avec la coupe. Au musée de Langres, nous avons signalé un buste de femme et deux bustes de jeunes gens, qui paraissent tenir des poissons, tandis que des coupes sont figurées sur des sculptures du même genre et de la même époque, retirées du même cimetière.

D'après tous ces rapprochements, il est certain que la coupe était souvent employée par les fidèles du IIe et du IIIe siècle, pour figurer l'Eucharistie sur la tombe de leurs défunts. C'était le temps des symboles, de la loi du secret, qui défendait aux chrétiens de révéler les mystères sacrés aux païens, pour prévenir les profanations et les blasphèmes. Saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Cyprien, en parlent expressément et racontent des traits, qui sont en parfaite analogie avec ce que nous voyons sur nos pierres funéraires des premiers siècles. On aima ce symbolisme dans l'Église; et on continua de l'aimer après les persécutions. Seulement on lui donna d'autres formes. Après Constantin, ce fut le monogramme du Christ qui fut en vogue pendant deux ou trois siècles. Nul ornement n'est plus souvent répété au-dessus des inscriptions funéraires à la fin du IVe, au Ve et au VIe siècle. Ensuite ce fut la croix simple, en attendant l'image du crucifix.

Ces coupes, si nombreuses à Luxeuil, ont donc une signification très caractérisée, comme celles des parois des catacombes : elles figurent la communion.

Sur une des pierres tumulaires du vestibule des bains, il y a une coupe dans la main droite d'un personnage, qui tient de la gauche le rouleau plié de l'Évangile (n° 5 de notre planche XX, p. 479). Ce rouleau se voit aussi à la main droite de deux statues en bas-relief, qui tiennent un coffret de la gauche (pl. XXI, nos 2 et 3).

C'est absolument ainsi qu'est représentée cette feuille de parchemin contenant l'Évangile, sur les sculptures funéraires des catacombes. Les personnages la serrent dans la main par le milieu, et elle se trouve un peu élargie aux deux extrémités. Elle a cette forme sur le sarcophage de Probus et de Proba[1], et sur beaucoup d'autres dessinés par Bosio et Bottari. Sur quelques-uns les feuilles sont à demi déroulées, ou bien elles sont renfermées

1. Ce sarcophage est représenté sur notre planche XI, p. 310.

dans une caisse en laissant voir les contours du rouleau. Rien n'était plus fréquent sur les peintures ou les sculptures de la primitive Église.

Il est vrai que les païens figuraient ainsi quelquefois la loi romaine entre les mains de leurs magistrats. Mais ce qui établit une différence essentielle entre les représentations des fidèles et celles des païens, c'est que les fidèles avaient un autre symbole caractéristique à la main : une coupe ou un poisson, tandis que les païens n'en avaient point. A Luxeuil, nous trouvons ce second symbole dans une main des personnages qui tiennent la feuille pliée de l'Évangile.

Une bourse est représentée dans la main gauche d'une statue de femme, qui a la coupe dans la main droite (n° 7, de notre planche XX, p. 479); et sur un cippe à deux personnages du vestibule des bains. L'un tient la coupe et l'autre la bourse.

Cette bourse n'est pas garnie de cordons, ni de glands, comme on en voit sur les bourses de Mercure; elle est plutôt un linge plié, qui se renfle à sa partie inférieure et n'est pas remplie d'argent. Elle imite généralement les deux sacs figurés en bas-reliefs sur un tombeau des catacombes, et dessinés par Mamachi. Sur chacun de ceux-ci est un chiffre romain, CCLVCCCXX, et au-dessous est le titre SACVLVM[1]. Que peuvent signifier ces deux chiffres? N'est-ce pas l'indication de la contenance des sacs? Apparemment. Que renfermaient-ils? On a lieu de penser qu'ils renfermaient les petits pains eucharistiques, tels que ceux que l'on voit préparer par deux femmes sur une planche des antiquités chrétiennes de Rome, gravée par Mamachi[2]. D'après saint Cyprien et saint Augustin, les fidèles emportaient l'Eucharistie dans leurs maisons; les femmes n'avaient pas le droit de la toucher; elles la tenaient enfermée dans un linge blanc, pour la garder chez elles avec respect. Les hommes l'emportaient aussi sur leurs personnes, au sortir des cérémonies saintes. Saint Cyprien déplore l'impudente audace de ceux qui, sortant le soir de la célébration des mystères sacrés, se mêlent à des troupes de danseuses et de comédiennes. Il trouve que c'est une véritable profanation du corps du Sauveur, de le porter ainsi dans les assemblées du démon. Nous rappelons encore ses paroles, que nous avons déjà citées : « Celui qui s'empresse d'aller au spectacle, en sortant des mystères du Seigneur, et portant avec lui l'Eucharistie, comme on a coutume de faire, et qui s'en va, en véritable infidèle, au milieu des femmes perdues, avec le corps sacré du Christ, encourt plutôt la damnation pour cette démarche que pour le plaisir d'avoir assisté au spectacle[1]. » Il est manifeste qu'on ne pouvait assister au spectacle en portant l'Eucharistie, si on ne l'avait pas enfermée dans une bourse.

Ce mot s'est conservé dans la liturgie catholique, pour signifier la poche en carton recouvert de toile de lin, dans laquelle se dépose le linge blanc, qui a été déployé pour recevoir le pain eucharistique dès l'offertoire. La bourse sert donc encore aujourd'hui à peu près aux mêmes usages que dans la primitive Église.

A Luxeuil, elle est souvent remplacée par le coffret sur les bas-reliefs funéraires. C'est un beau coffret, que porte de la main gauche la statue en haut relief du jardin de M. Colle. On en remarque trois sur les tombes du jardin de M^me^ Nozo; et deux sur celles du vestibule des bains[2]. Partout elle est dans la main gauche du personnage, et la coupe est dans la main droite. De semblables se voient sur les tombeaux gallo-romains de Metz, de Dijon, de Langres. Ils sont plus rares aux catacombes. Cependant on aperçoit sur un des bas-reliefs de tombeaux dessinés par Bosio et Bottari, le Sauveur étendant une baguette sur une boîte, comme il l'étend sur les pains, qu'il multiplie miraculeusement[3]. C'est là un emblème de l'Eucharistie. Sur l'un des tombeaux de Dijon, un personnage qui tient de la main gauche un de ces coffrets, avait dans sa main droite une feuille à demi déroulée de l'Évangile. Il a été ainsi dessiné par Caylus.

Il est juste de faire observer que ces boîtes, ou ces coffrets munis d'une poignée, se rencontrent sur des sculptures évidemment païennes. C'est pourquoi nous n'y voyons de symbole chrétien qu'autant qu'ils sont accompagnés d'un autre emblème très significatif sur le même bas-relief. Mais, puisque les chrétiens se servaient des ustensiles employés dans la société romaine, leurs coffrets ne pouvaient être différents de ceux des païens. Saint Cyprien nous montre par une anecdote comment ils servaient à renfermer l'Eucharistie. « Une

1. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum*, libri XX, t. III, p. 77. — Voy. notre planche XXI, n° 5, p. 480.
2. *Ibid.*, p. 77. — Voy. notre planche XXI, n° 5, p. 480.

1. S. Cypriani, lib. *de Spectaculis*, cap. v. — Migne, *Patrol. lat.*, t. IV, col. 784.
2. Voy. nos planches XX, p. 479, n^os^ 1-2 et XXI, p. 480, n^os^ 1-2-3.
3. Bottari, *Roma Sotteranea*, *Sculture*, etc., 3 vol. in-fol., Romæ, 1752, t. I, tavola xix.

femme, dit-il, ayant essayé d'ouvrir de ses mains indignes le coffret où se trouvait le saint sacrement du Seigneur, une flamme s'en échappa et l'empêcha d'y porter la main[1]. »

Il y a aussi sur trois cippes du vestibule des bains, des hommes et des femmes, qui tiennent une cruche de la main gauche, en l'inclinant un peu comme s'ils allaient remplir la coupe qu'ils tiennent de la main droite[2].

Aux catacombes, Vincentia paraît dans cette attitude, avec une cruche qu'elle tient inclinée de la main gauche, et une coupe qu'elle lève de la main droite[3]. Un flacon, pareil à ceux des bas-reliefs des bains, est dessiné dans Mamachi. Sur un dessin des catacombes on voit le Sauveur assis à table entre deux disciples, devant un poisson servi sur un plat. A sa droite, à l'extrémité de la table, une personne s'avance pour offrir du vin. Elle tient de la gauche une coupe et de la droite un vase à anse (une cruche) pour verser du vin dans la coupe. Un homme à gauche tient une grande cruche dans les mains. C'est une représentation du festin de l'Eucharistie[4].

Les personnages sculptés sur les cippes funéraires de Luxeuil tiennent la coupe et le vase à anse (la cruche), à peu près de la même façon que la personne représentée dans la scène des catacombes. C'est de part et d'autre la même allusion au banquet eucharistique Plusieurs fois la cruche est sculptée sur les tombeaux du midi de la Gaule ; nous l'avons vue inclinée et posée droite de chaque côté d'une grappe de raisin, au-dessus de l'inscription de SPINTER, apparemment un chrétien de Marseille[5]. Quoiqu'elle figure souvent sur les tombeaux des païens, pour signifier les libations offertes aux morts, elle était fort en usage dans les cérémonies chrétiennes pour remplir les coupes des communiants. On y puisait aussi avec le petit godet appelé *simpulum*.

Il est à regretter qu'une statue en bas-relief, où l'on voit sculptée une grappe de raisin, ait été mutilée. Elle apporterait un nouveau témoignage en faveur du caractère chrétien de ces tombeaux de Luxeuil. Mais ce témoignage, pour être amoindri, n'en est pas moins positif[1]. La grappe de raisin sur les monuments des catacombes, est un emblème de l'Eucharistie; elle y est assez fréquente, soit seule, soit avec d'autres symboles. Mamachi la représente avec une feuille de vigne sur une pierre tumulaire de son tome III, p. 91, tab. 14, *des Origines chrétiennes*[2]. A Luxeuil, elle ne peut avoir que la même signification. Elle n'est pas sur une statue de Bacchus, ni sur une statue de vigneron : il n'y avait point de vignes autour des bains.

Aux environs de Luxeuil, à Fontaine et à Ormoiche, se voient encore deux cippes funéraires du même genre. Sur celui de Fontaine, un personnage sans tête, vêtu du saie gaulois et d'un manteau, tient de la main droite une coupe, et de la gauche une bourse.

A Ormoiche, deux personnages dans une niche semblent être des époux[3]. L'un tient de la droite une coupe. C'est toujours le symbolisme chrétien du IIe et du IIIe siècle, qui s'exprime avec une parfaite harmonie de figures, pour signifier l'Eucharistie, en attendant que cette prédilection pour les symboles se traduise par le monogramme du Christ peu après Constantin, et par la croix deux ou trois siècles plus tard.

Les premiers Pères de l'Église ne signalent pas seulement ces coutumes symboliques, dont nous retrouvons tant d'exemples sur les cippes gallo-romains de Luxeuil, ils affirment que le christianisme était déjà bien implanté au cœur de la Gaule, en Espagne, dans les Germanies, et même dans la Grande-Bretagne avant le milieu du IIe siècle. Saint Irénée, rappelant les traditions constantes de l'Église, écrivait à peu près en 170 : « Bien que les langues soient diverses, une seule et même tradition reste en vigueur. Ni les Églises établies dans les Germanies, chez les Ibères ou chez les Celtes, ni les Églises constituées en Orient, dans la Lybie ou au milieu des terres, ne croient et ne transmettent une autre foi[4]. » Dans la pensée de saint Irénée, les Germanies désignent plusieurs pro-

1. Cum quædam arcam suam, in qua Domini sanctum fuit, manibus indignis tentasset aperire, igne inde surgente, deterrita est ne auderet attingere. (S. Cypriani, lib. *de Lapsis*, cap. xxvi. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XV, col. 486.)

2. Voir notre planche XXI, nos 8 et 9, p. 480.

3. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum*, libri XX, t. III, p. 61, tabula 7. — Voir notre planche, XXI n° 4.

4. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christinarum*, libri XX, 4 vol. in-4°, Romæ, 1751), t. III, p. 61, (Bibliot. Nat., Inventaire H, 2524); — *Buonarotti Praef*, p. 14.

5. Voy. notre planche XVIII, n° 1, p. 445.

1. Voir notre planche XXII, n° 4, p. 513.

2. Voir notre planche XXI, n° 6, p. 480.

3. *Antiquités brixiennes de Luxeuil*, feuillet 43 et 44, *bibliothèque de la ville*. — Voir notre planche XIX, nos 2-3, p. 446.

1. Καὶ οὔτε αἱ ἐν Γερμανίαις ἱδρυμέναι Ἐκκλησίαι ἄλλως πεπιστεύκασιν ἢ ἄλλως παραδιδόασιν οὔτε ἐν ταῖς Ἰβηρίαις οὔτε ἐν Κελτοῖς, ...οὔτε ἐν Λιβύῃ, οὔτε αἱ κατα μέσα τοῦ κόσμου ἱδρυμέναι...

Neque hæ quæ in Germaniis sunt fundatæ Ecclesiæ, aliter credunt, aut aliter tradunt : neque hæ quæ in Iberis sunt, neque hæ quæ in Celtis... neque hæ quæ in Lybia, neque hæ quæ in medio mundi constitutæ... (S. Irenæi *eps. contra Hæreses*, lib. I, cap. x. — Migne, *Patr. gr.*, t. VII, col. 552-553.)

vinces des bords du Rhin, et les Celtes ne signifient pas seulement les habitants de la province romaine : ils comprennent ceux d'une partie considérable de la Gaule. Et il ne s'agit pas seulement d'établissements chrétiens de peu d'importance, mais d'églises organisées complètement avec des évêques, des prêtres et des diacres.

Saint Justin, qui fut martyrisé en 168, s'exprime d'une façon qui rappelle mieux les symboles eucharistiques représentés sur nos tombeaux chrétiens du IIe et du IIIe siècle.

Il déclare que le sacrifice de la messe offert dans tous les lieux du monde par l'oblation sous la forme du pain et du calice, est très agréable à Dieu. « Ceux qui offrent, dit-il, par le nom de Jésus, les sacrifices qu'il a lui-même prescrits, c'est-à-dire ceux qui sont offerts par les chrétiens dans toutes les contrées de la terre dans l'Eucharistie du pain et du calice, sont tous très agréables à Dieu, ainsi qu'il l'a lui-même affirmé... Il n'existe absolument aucune race de peuples, soit grecs, soit barbares, de quelque nom qu'on les appelle, soit les Hamaxobiens (Sarmates), qui habitent dans des charriots, soit les tribus nomades, sans demeure fixe, ou celles qui paissent les troupeaux et vivent sous des tentes, il n'existe, dis-je, aucune de ces races au sein de laquelle ne soient offertes, au nom de Jésus crucifié, des prières et l'Eucharistie, à Dieu le Père et créateur de toutes choses[1]. »

Ainsi, d'après saint Justin, le grand acte religieux du peuple chrétien dans tout l'univers, est le sacrifice offert sous la forme du pain et du calice. Ce qui était le point capital du culte chrétien aux yeux de ce Père, l'était aussi aux yeux des fidèles répandus déjà dans tout l'empire romain : et nous en voyons aujourd'hui les symboles divers sur les représentions emblématiques de leurs tombeaux du IIe et du IIIe siècle, à Luxeuil, de même qu'en Lorraine, en Bourgogne et aux catacombes.

Un peu plus tard, Tertullien affirmait, dans son livre contre les Juifs, « ... que les diverses nations des Espagnes, des Gaules, des Germains, que les contrées de la Bretagne où les Romains n'avaient pas pu pénétrer, étaient déjà la conquête du Christ[1]. » Pour que ces graves écrivains aient été unanimes à déclarer que des églises étaient fondées de leur temps chez les Celtes, chez les Germains, chez les Ibères, et jusques dans la Grande-Bretagne, il faut bien qu'elles aient donné des signes de vie. Or, ces signes de vie, n'est-il pas naturel de les constater sur les tombeaux, dans les coutumes des peuples du IIe et du IIIe siècle? C'est sur la pierre, que l'histoire de ces premiers temps est principalement écrite, pour les détails particuliers à chaque province. Les manuscrits ne nous sont pas parvenus. Dioclétien fit brûler les livres et les archives des chrétiens, qui d'ailleurs n'écrivirent pas beaucoup dans ces temps tourmentés. C'est en faisant sculpter sur les tombeaux l'image de leurs proches, les marques de leurs coutumes, de leurs occupations favorites, qu'ils gravèrent à demi-mots l'objet principal de leur propre foi et de leurs propres espérances.

L'Eucharistie était défigurée d'une façon monstrueuse par les païens, qui n'y voyaient que des festins de chair humaine, des réunions hideuses d'immoralité dans les ténèbres de la nuit[2]. Ces déchaînements des païens contre le sacrement de l'autel montrent quelle place il tenait dans le cœur des chrétiens, et dans leurs cérémonies religieuses, dont les profanes parvenaient quelquefois à entendre parler sans y rien comprendre. Dès lors, ce que nous voyons aujourd'hui sur les tombeaux des fidèles du IIe et du IIIe siècle, nous explique ce qui se passait de leur temps. C'est de l'histoire racontée à grands traits par les contemporains.

Ces monuments funéraires n'ont plus la forme usitée dans l'est de la Gaule, en Lorraine, aux environs de Toul et de Metz, à l'époque gauloise et dans les premiers temps de l'occupation romaine[3]. Ce sont des pierres creusées en forme de niches, dans lesquelles se

2. Πάντας οὖν, οἱ διὰ τοῦ ὀνόματος τούτου θυσίας, ἃς παρέδωκεν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς γίνεσθαι, τουτέστιν ἐπὶ τῇ εὐχαριστίᾳ τοῦ ἄρτου καὶ τοῦ ποτηρίου, τὰς ἐν παντὶ τόπῳ τῆς γῆς γινομένας ὑπὸ τῶν χριστιανῶν, προλαβὼν ὁ Θεὸς, μαρτυρεῖ εὐαρέστους ὑπάρχειν αὐτῷ... Ὅτι μὲν οὖν καὶ εὐχαὶ καὶ εὐχαριστίαι ὑπὸ τῶν ἀξίων γινόμεναι, τέλειαι μόναι καὶ εὐάρεστοί εἰσι τῷ Θεῷ θυσίαι, καὶ αὐτός φημι...

Qui ergo per illius nomen sacrificia ipsi offerunt ea, quæ a Jesu Christo præscripta, id est quæ in eucharistia panis et calicis a christianis in omni terrarum loco offeruntur, hos omnes in antecessum Deus gratos esse testatur... Equidem preces et gratiarum actiones, quæ a dignis peraguntur, sola est perfecta et Deo accepta sacrificia et ipse pronuntio..., etc. — S. Justini Dialog. cum Tryphone. cap. CXVII. — MIGNE, *Patr. gr.*, t. VI, col. 746.

1. Jean Getulorum varietates et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes termini et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita, et Sarmatorum et Dacorum et Germanorum... et quæ enumerare minus possumus. In quibus omnibus locis, Christi nomen, qui jam venit, regnat. (TERTULL., *Adversus Judæos*, cap. VII. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. II, TERTULLIANI, t. II, col. 610-611).

2. Dicimur sceleratissimi de sacramento infanticidii, et pabulo inde, et post convivium incesto... Quis unquam taliter vagiente infanti supervenit (TERTULL., *Apolog.*, cap. VII. — MIGNE, *Patr. lat.*, t. I, col. 306-307.

3. Voy. notre planche XXII, n° 7, p. 513 : Tombeau présentant la face d'une sorte de prisme arrondi.

détachent les personnages en pied, avec les attributs de leur profession, ou les symboles que nous venons d'indiquer. Le haut est arrondi, ou taillé en triangle, ou en arête droite. Les tombeaux des Gaulois, qui furent encore longtemps en usage après la conquête, ressemblaient par le dehors à une sorte de prisme triangulaire arrondi et allongé, comme une carapace de tortue. La face antérieure réprésentait souvent le buste du défunt, et au bas était un orifice pareil à une gueule de four, par lequel on introduisait les libations sur les cendres du mort placées au-dessous. On a découvert deux de ces tombeaux dans les fouilles qui ont mis au jour les diverses pierres funéraires de la rue de la Gare. Ils sont à l'entrée du vestibule des bains, près de la porte qui s'ouvre sur la cour extérieure. Ils avaient été confondus avec les autres, parce que les ouvriers qui construisirent les murs de la ville, en 1229, avaient pris les pierres qui leur tombaient sous la main, et les avaient jointes ensemble sous des couches de bêton pour servir de fondations[1]. Ce n'est pas à dire qu'ils aient été à l'origine placés au même endroit que les tombes fort différentes, que nous regardons comme chrétiennes, et qui n'ont pas à leur partie inférieure l'orifice destiné à laisser introduire les libations sur les cendres des morts. Il y a là deux genres de civilisation très distincts.

Plusieurs de ces cippes ne sont pas marqués du signe D. M. ou DIIS MANIBVS, *aux Dieux Mânes;* mais plusieurs le portent vers le sommet. N'est-ce pas une preuve qu'ils étaient élevés à des païens? Non. C'est une preuve qu'ils furent taillés en plein paganisme, alors que c'était la coutume de graver ces lettres sur les tombeaux. Les sculpteurs étaient encore presque tous idolâtres; ils façonnaient leurs monuments selon l'usage ancien; les parents du défunt ne faisaient pas effacer ces deux lettres; plusieurs n'y attachaient, sans doute, pas d'importance. Ne voulant pas, d'ailleurs, se trahir dans les temps de persécution, ils se contentaient de faire sculpter l'image de leur proche, et les emblèmes de son culte, quelquefois de faire graver une inscription rappelant son nom et sa profession.

Beaucoup d'épitaphes de Lyon, qui expriment des sentiments tout à fait chrétiens, et dans les mêmes termes que les inscriptions des catacombes, sont accompagnées de cette dédicace aux Dieux Mânes. Cependant, elles sont considérées comme très probablement chrétiennes par l'habile épigraphiste de Berlin, M. Otto Hirschfeld. Il dit « que les simples épithètes *virgo*, *virginius*, *virginia*, *honestus vir*, *honesta femina*, *sanctissimus*, *castissima*, et autres du même genre, quoique nullement rares sur les inscriptions païennes, lui paraissent porter avec elles une présomption de christianisme[1]. » Sa grande autorité fait une heureuse réaction contre l'excessive sévérité des épigraphistes français, qui n'admettent presque jamais comme chrétienne une épitaphe portant la dédicace aux Dieux Mânes (D. M.). Que l'inscription soit tenue pour païenne, quand elle est marquée de ce signe, et que rien n'en détruit la signification, c'est assez rationnel; mais quand des expressions ou des symboles chrétiens apparaissent, on peut donner la primauté aux symboles ou aux termes chrétiens. Par exemple, cette épitaphe de Marseille est bien évidemment d'une vierge consacrée au Seigneur, malgré les deux lettres D. M.

D. M.
HIC IACET VIRGO FIDELIS VLPIA
DOMENE...[2]

Cependant, elle est d'une époque où l'Église était triomphante, et où ce signe devait être proscrit parmi les fidèles. Combien, à plus forte raison, devait-il être commun dans les temps où le paganisme régnait!

Sans doute, les fidèles de Luxeuil n'étaient pas terrifiés comme ceux de Lyon, à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe. Mais ils savaient bien que d'implacables ennemis les guettaient sans cesse. Ils ne tenaient pas à affirmer ostensiblement leur foi. Il y a, en outre, une considération générale, qui pèse d'un grand poids dans la balance. C'est que dans les cités importantes du centre, de l'ouest et du nord de la Gaule, ainsi que dans celles de la Belgique et de la Hollande, où la foi ne fut implantée que tardivement, vers la fin de la domination romaine, ou plus tard encore, on ne

1. On a trouvé les tombeaux en 1845, dans les fondements d'une maison incendiée. Ces pierres conduisirent à la petite rue de la route de Breuches. C'est dans cette rue qu'on en a trouvé encore beaucoup. Plusieurs avaient été mis avec précaution, serrés et cimentés les uns contre les autres, et recouverts d'une couche de bêton épais de 2 ou 3 décimètres. Sur ce lit s'élevaient les remparts de la ville, auxquels ils servaient de fondation (*Recueil agronomique de la Haute-Saône*, in-12, Vesoul, 1850, t. V, p. 111.) — Voir un de ces tombeaux gaulois sur notre planche XXII, n° 7, p. 513.

1. Hirschfeld (dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, 1888), *Contribution à l'histoire de la province narbonnaise.* — Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. III, n° 287, p. 218.

2. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888; Massilia, n° 490.

rencontre pas ces tombeaux revêtus de symboles du christianisme : tout y est païen, et d'un paganisme incontestable.

2° *A quelle époque remontent ces tombeaux?* Aucun n'est daté. On ne peut que les classer d'une manière générale, dans une époque d'une certaine étendue, qui paraît être le III^e^ siècle, et, pour quelques-uns, peut-être la fin du II^e^. En effet, la période des stèles et des cippes gallo-romains précède, dans son ensemble, le milieu du IV^e^ siècle. Alors, commencent à apparaître les sarcophages, surtout à l'est de la Gaule, mais seulement pour les familles opulentes. Un grand nombre d'autres ne les adoptent pas encore. Cette série de cippes du même genre caractérisant l'époque antérieure aux sarcophages, appartiendrait ainsi au III^e^ siècle et à la fin du II^e^, si on la considère dans son ensemble.

D'autres caractères paraissent convenir au même temps. Deux épitaphes mentionnent la filiation des défunts.

D. M.
MVSIN IIR IIAIILI FI [1].

Suivant M. Auguste Castan, il faudrait lire :

Musin Lirii Aulli (Aelii) Filii.
Aux Mânes de Musine, le laboureur, fils d'Aelius.

Cette leçon n'est pas admise en tous points par les épigraphistes. Le mot *Lirii* n'y est probablement pas. Et signifierait-il laboureur? En outre, plusieurs lettres vers la fin sont probablement changées.

M. le lieutenant-colonel de Fabert donnait une tout autre interprétation. D'abord, il lisait :

D. M.
MVSIN IIR IIA HIII

Ensuite, il disait que *Musinus* avait été chargé de deux emplois, désignés par les initiales R et A, et qu'il les avait exercés deux ans. Le premier aurait été *Recuperator*, juge commissaire; le second exprimé par les deux lettres A H, aurait été *Aquariæ Honoratus*, chargé de l'intendance des Eaux ; ce qui avait sa raison d'être pour les bains de Luxeuil. L'explication est ingénieuse. Les lettres de la seconde partie ne sont pas assez nettement lisibles pour que l'on puisse se prononcer avec assurance. Il semble bien qu'il y a un *L* dont il faut tenir compte. On aurait :

D. M.
MVSIN IIR IIA IILI FI

On pourrait se rapprocher de l'interprétation de M. le lieutenant-colonel de Fabert :

MVSINi IIRecuperatoris IIAquarii ELIi FIlii. Les deux II sont quelquefois mis pour E dans les vieilles inscriptions.

La tombe a-t-elle des signes de christianisme? On ne saurait le dire. La main droite est enlevée. Elle tenait, sans doute, un objet. Si c'était une coupe ou un rouleau de parchemin, on aurait un indice sérieux pour le croire. Cela est possible, puisque la plupart des autres cippes des bains représentent un ou deux de ces symboles. Alors, si le défunt était chrétien, que signifiait ce fouet enroulé autour de sa main? Il était trop court pour chasser les chevaux. L'on pourrait peut-être y voir l'instrument de pénitence que les fidèles appelèrent *discipline* dans la suite, et qu'ils eurent coutume d'employer dans les premiers siècles, comme on l'employait à l'égard des esclaves. Saint Paul avoue qu'il châtiait son corps (*castigo corpus meum* I Cor. IX. 27). La règle de saint Colomban prescrivait des coups de fouet pour les infractions à la règle.

Cette interprétation peut faire sourire; mais elle répond aux habitudes des pieux chrétiens de la primitive Église.

D'ailleurs, nous ne donnons pas ce tombeau pour un tombeau chrétien; il est seulement possible qu'il l'ait été. Nous le regardons comme appartenant au III^e^ siècle à cause de la filiation exprimée dans l'épitaphe. Ceux qui furent taillés de la même façon, ne s'éloignent pas beaucoup de cette date.

Un autre, qui porte deux symboles, apparemment eucharistiques, la coupe et le coffret, rappelle aussi la filiation :

L
SOLINI
Ces. FIL [1].
A la mémoire de Lucius Solimius César, fils de...

Les épitaphes qui indiquent le nom du père sont généralement d'une très haute antiquité.

C'était la manière de parler chez les anciens auteurs, surtout chez les Grecs. Homère a soin de dire que ses héros sont fils d'un autre héros. Cette coutume se perdit dans les premiers siècles. De l'aveu des épigraphistes, elle était devenue rare à l'avènement de Constantin, sans avoir cependant tout à fait disparu.

M. Edmond Le Blant cite quelques exemples, où elle se retrouve encore après le milieu du

1. Voy. notre planche XXII, n° 6, p. 513.
2. J. Chapelain, *Bains de Luxeuil*, in-8°, 1857, p. 20.

1. Voy. notre planche XXII, n° 5, p. 513.

IV^e siècle, mais principalement pour la langue grecque[1].

Les trois noms *Lucius Solimius César*, de la tombe n° 5, pl. XXII, nous reportent pareillement à l'ancien système d'appellation des Romains, et sont un caractère d'antiquité plus haute encore. Les trois noms cessèrent d'être en usage avant le IV^e siècle; ils sont rares dans la seconde moitié du III^e. En général, ils annoncent au moins les temps antérieurs à Dèce. M. De Rossi ne les a plus remarqués aux catacombes après le III^e siècle[2]. M. Edmond Le Blant constate, avec d'autres savants épigraphistes, qu'ils avaient à peu près entièrement cessé d'être en usage, avant le règne de Constantin. « Le système régulier des noms romains, dit-il, déjà gravement troublé antérieurement à l'avènement des empereurs chrétiens, s'altère davantage à mesure que nous arrivons à l'époque où les marbres des fidèles deviennent plus nombreux.

« La présence du nom triple sur ces marbres constitue un signe d'antiquité d'autant plus important que les dates sont plus rares dans les premières inscriptions chrétiennes[3] ». Il affirme ailleurs que l'absence de toute expression chrétienne et l'absence de date sur les marbres des fidèles, sont des marques de grande antiquité. C'est ce qui a lieu pour les tombeaux de Luxeuil.

Le surnom de *César* donné à *Solimius* indiquerait qu'il était un affranchi de l'empereur. Mais duquel? Rien ne peut le faire supposer. Ce troisième nom placé le dernier, est d'ailleurs une exception très insolite au système d'appellation des Romains.

Les autres tombeaux en forme de niche, dans lesquels sont des personnages portant les divers symboles de l'Eucharistie, sont à peu près de la même époque.

Celui du jardin de M. Colle, remarquable par la beauté de la sculpture et par la richesse d'ornementation du chapiteau corinthien, annoncerait la période encore florissante de l'art des Romains. La régularité des traits du visage, des plis du manteau, et de toute la personne, qui se détache en haut relief dans le fond de la niche, sont d'une main très exercée.

L'on a remarqué que, dans l'empire des Césars, la peinture et la sculpture ont suivi la décadence des lettres.

Sauf des exceptions rares, l'on peut dire que, dans la seconde période du III^e siècle, peintres et sculpteurs étaient loin de la perfection des œuvres du I^er et du II^e, comme la la poésie, l'histoire, étaient loin de la majestueuse distinction et du naturel de Virgile et de Tite-Live, et de la limpidité et des grâces du style de Cicéron. Il est fâcheux que la corniche ait disparu de cette tombe remarquable.

Elle contenait peut-être une inscription qui eût aidé à déterminer la date, qu'on ne peut probablement pas faire descendre plus bas que l'an 270.

Les inscriptions et les statues des bains et du jardin de M^me Nozo n'ont pas le même cachet artistique. Cependant, il y a des figures correctement ciselées; les lettres ne sont pas moulées comme au temps d'Auguste; mais elles ne ressentent pas encore l'époque barbare. Le grand nombre et la convenance de ces représentations, peuvent bien se rapporter à l'époque où les Romains et les Grecs avaient multiplié les statues dans leurs villes avec une folle vanité. On a dit qu'à Athènes, au temps de Plutarque, il y en avait presque autant que d'habitants. Ce qu'on voit dans les cités du bassin du Rhône et du bassin du Rhin, atteste qu'ils avaient communiqué cet engouement aux Gaulois. Ceux-ci d'ailleurs avaient souvent conservé l'image de leurs proches, dans les bas-reliefs de leurs tombeaux. Ils se prêtaient volontiers à maintenir les coutumes des Romains, et à favoriser la sculpture. Un célèbre maître de littérature de Marseille, Phavorinus, émule de Plutarque, avait eu les honneurs d'une statue. Les stèles et les cippes de la Bourgogne, du pays de Metz, de Bordeaux et de diverses provinces, représentent beaucoup de personnages, dont les parents désiraient conserver autant que possible la ressemblance, et indiquer les goûts et la profession.

Ce sont ces habitudes des premiers siècles de l'ère chrétienne, que l'on voit exprimées de diverses manières sur ces cippes, et sur ces représentations du cimetière gallo-romain de Luxeuil. Elles correspondent bien avec l'état de la société gallo-romaine au III^e siècle et à la fin du II^e. C'est apparemment l'âge de ces tombeaux.

M. Edouard Clerc pensait, avec Perreciot, que la ville de Luxeuil avait probablement péri vers 275, dans l'irruption des barbares, qui

1. *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, n° 57, p. 124, notes.

2. Post sæculum tertium ne unam quidem inscriptionem deprehendes, in qua tria vetere more nomina cieantur. (De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. I, p. CXII.

3. *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., t. I, p. 133, notes.

suivit la mort d'Aurélien[1]. « Je suppose, dit M. Edouard Clerc, que la ville (de Luxeuil) périt dans la seconde moitié du IIIe siècle. Les soixante mille barbares que Constance Chlore défit sous les murs de Langres, et tant d'autres, avaient passé à Luxeuil... La route du Rhin à Langres passait par Belfort, Luxeuil et Port-sur-Saône. »

Ceci n'est qu'une supposition. Mais c'est une opinion généralement admise que Luxeuil fut détruite et restaurée plusieurs fois, dans les derniers siècles de la domination romaine. Il serait assez vraisemblable qu'elle eût été ruinée vers 275. Alors tous les monuments que nous étudions, seraient antérieurs à cette destruction. Dans l'époque suivante, où elle se releva, jusqu'au passage d'Attila, qui paraît l'avoir brûlée vers 451, elle ne recouvra que lentement sa prospérité. Ce n'était plus guère le temps où les habiles sculpteurs exécutaient des bas-reliefs remarquables pour les tombeaux, comme celui du jardin de M. Colle, et comme la plupart du vestibule des bains et du jardin de Mme Nozo.

On est encore amené par cette considération à penser que la plupart remontent au IIIe siècle, et quelques-uns peut-être à la fin du IIe.

Suivant Lactance, la propagation de l'Évangile prit de rapides accroissements dans le monde romain et même chez les barbares, à partir du règne de Domitien jusqu'à l'arrivée de Dèce, qu'il appelle une horrible bête féroce *execrabile animal*. Quoiqu'il exagère, et qu'il ne tienne pas compte des cruautés commises au nom de Marc Aurèle et par l'ordre de Septime Sévère, il était trop rapproché des persécutions, pour n'avoir pas su d'une manière générale ce qui s'était passé. Qu'il faille rabattre de l'optimisme du rhéteur, cela n'est pas douteux. Mais il a tracé plusieurs grands traits de la situation. Il la présente ainsi : « Quand on eût cassé les actes du tyran (Domitien), l'Église ne se trouva pas seulement rendue à sa situation première; mais elle brilla avec beaucoup plus d'éclat et de prospérité. Dans les temps qui suivirent, sous un grand nombre de bons princes, qui tinrent le gouvernail de l'empire, elle n'eut à souffrir aucun assaut de ses ennemis. Elle s'étendit à l'Orient et à l'Occident, de telle sorte qu'il n'y eut pas un coin de terre si retiré que la religion n'y pénétrât. Il n'y eut enfin aucune nation tellement sauvage, qui n'adoptât le culte de Dieu, et ne se fît remarquer par la pratique des vertus. Mais enfin cette longue paix fut rompue.

« IV. Au bout d'une grande série d'années, cette horrible bête féroce de Dèce se leva, et bouleversa l'Église[1]. »

C'est dans cet intervalle de paix encore souvent troublée, quoi qu'en dise Lactance, de la mort de Domitien à l'avènement de Dèce, c'est-à-dire de l'année 96 à 250, que l'Église eut un prodigieux développement, aussi bien en Gaule qu'en Asie. Alors les prédicateurs de la foi, devenus nombreux, furent envoyés par les papes, par saint Polycarpe de Smyrne, et par leurs disciples, pour fonder partout des chrétientés.

La prédication de l'Évangile aurait eu lieu aussi à Luxeuil du vivant des apôtres saint Ferréol et saint Ferjeux, ou peu de temps après leur martyre, soit qu'ils y soient venus eux-mêmes, ou qu'ils en aient laissé le soin à leurs successeurs. Toutefois il est possible que des missionnaires y soient arrivés du côté de la Lorraine, qui n'était pas éloignée; par exemple, des cités détruites par les barbares dans les environs d'Épinal, de Scarpone ou de Soulosse, où des cippes du même genre ont été découverts en grand nombre. La beauté artistique de plusieurs bas-reliefs de Luxeuil, notamment de celui du jardin de M. Colle, n'est égalée que par ceux du musée d'Épinal, retirés du milieu des ruines de Soulosse, et par quelques-unes du territoire de Metz. Elle est bien supérieure à celle des plus remarquables de Dijon et de Langres.

Cet ensemble de symboles, que nous constatons sur les tombes gallo-romaines de Luxeuil, ne permet pas de douter qu'elles n'appartiennent à la période principale du symbolisme chrétien, c'est-à-dire au IIe et au IIIe siècle. Rapprochés de ceux des catacombes, dont nous donnons des spécimens d'après Mamachi[2] et

1. Edouard Clerc, *La Franche-Comté à l'époque romaine*, in-12, Besançon, 1855, p. 131.

1. Rescissis igitur actis tyranni (Domitiani), non tantum in statum pristinum ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit; secutisque temporibus, quibus multi ac boni principes romani imperii clavum regimenque tenuerunt, multos inimicorum impetus passa, manus suas in orientem occidentemque porrexit, ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus, quo non religio penetrasset, nulla denique natio tam feris moribus vivens, ut non, suscepto Dei cultu, ad justitiæ opera nitesceret. Sed enim postea longa pax rupta est. — Cap. IV. Extitit enim post annos plurimos execrabile animal Decius, qui vexaret ecclesiam. — Lactance. *De Mortibu Persecutorum*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. VII, cap. III, col. 199.

2. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, libri XX, 4 vol. in-4°, Romæ, 1752, t. III, p. 61, tabula VII, n° 1 (Vincentia, coupe, cruches), — p. 77, tabula XI : Personnes préparant des pains (Sacs pour les contenir). — Voy. notre planche XXI, nos 4, 5, p. 480.

Bottari[1], ils annoncent les mêmes idées et les mêmes préoccupations de la part de ceux qui les firent représenter sur les tombeaux de leurs proches. Le christianisme ne s'y affiche pas en propres termes : c'est une marque d'antiquité des épitaphes des premiers fidèles : les épigraphistes l'ont remarqué.

C'est encore ce que nous rencontrons à Arles, à Marseille et dans le voisinage; en Lorraine, à Metz et dans les villes détruites par les barbares, non loin de Toul; en Bourgogne, à Dijon, à Langres, où les documents liturgiques et les vieux martyrologes nous font voir des disciples de saint Polycarpe venant implanter la foi vers le milieu du IIe siècle. Mais tout cela est absent des provinces qui restèrent presque tout à fait païennes jusqu'à Constantin. Ce sont les emblèmes distinctifs du temps des persécutions. Ils furent remplacés après Constantin, à partir de 347 ou 348, par le monogramme du Christ, ou s'y ajoutèrent quelquefois. C'était surtout l'Eucharistie que les premiers fidèles avaient à cœur de symboliser par la coupe ou le calice, par les pains de forme ronde, par les boîtes ou les bourses qui les contenaient, par les raisins, par les vases qui servaient à remplir les coupes des fidèles pour la communion. Un grand changement se produit dans ces coutumes d'orner les tombeaux, après l'apparition du monogramme du Christ. Celui-ci tend bien vite à remplacer tous les autres emblèmes, sauf les colombes qui continuent à aller boire dans un vase, figure de l'Eucharistie. Les raisins, les épis de blé, etc., se rencontrent aussi quelquefois avec le monogramme du Christ.

Les tombeaux de Luxeuil sont encore bien loin de l'époque où celui-ci domina sur les monuments funéraires. Ils sont trop en harmonie avec les déclarations de saint Justin, de saint Irénée, de Tertullien, pour n'être pas à peu près de leur temps. On objectera les déclarations de saint Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère. Mais ces deux historiens étaient trop éloignés des événements pour nous dire avec exactitude ce qui se passa au IIe siècle et au IIIe, dans les contrées où ils n'avaient pas vécu.

Il est possible que les disciples de saint Polycarpe, saint Ferréol et saint Ferjeux de Besançon; saint Bénigne de Dijon, aient laissé là des traces des coutumes liturgiques de l'Asie. On retrouve fréquemment aux catacombes de Rome, ainsi que nous l'avons observé, la coupe, le rouleau de l'Évangile plié comme il est à Luxeuil; l'ancre comme sur le bas-relief du musée d'Épinal; les poissons, comme à Langres; la cruche comme à Luxeuil; quelquefois les pains et le coffret comme à Dijon; mais la bourse ne s'y rencontre pas souvent. Nous ne l'avons vue qu'une fois sur un dessin de verre sépulcral reproduit par Mamachi. Les coffrets y sont d'ailleurs très rares; et ils sont, ainsi que la bourse, très communs à Luxeuil, à Dijon, à Langres et en Lorraine; et l'on sait, par saint Cyprien, qu'ils étaient fort en usage dans les églises d'Afrique. Était-ce qu'à Rome on emportait peu la Sainte Eucharistie dans les maisons, parce que l'on avait beaucoup de chapelles souterraines pour la venir recevoir? Cela semblerait assez vraisemblable.

1. Bottari, *Roma Sotteranea, Sculture e pitture*, 3 vol. in-folio, Romæ, 1754, t. I, pl. XIX : Coffret sur lequel le Sauveur étend sa verge; pl. XX : Rouleaux de l'Évangile liés en faisceaux; pl. XXXI-XXXVI-XL : Rouleaux de l'Évangile; p. 135 : Deux cruches à anses.

EXPLICATION DES PLANCHES XVIII et XIX, p. 445-446

Planche XVIII. N° 1. Cippe de marbre du musée de Marseille. Une grappe énorme de raisin est entre deux cruches, dont l'une est à demi renversée. Celle-ci n'avait pas de pied, et ne servait qu'à verser le liquide. L'autre ressemble à ces cruches que l'on voit sur les bas-reliefs et dans les peintures des catacombes. Quoiqu'elles ressemblent à celles qu'employaient les prêtres païens pour offrir des libations de vin ou de sang aux dieux et aux mânes des morts, leur usage n'en était pas moins fréquent parmi les fidèles au sacrifice de la messe. Elles contenaient le vin qui devait être consacré. Celle qui n'avait pas de pied servait, sans doute, pour distribuer la communion.

Rapprochées de la grappe de raisin, elles sont le symbole de l'Eucharistie, d'autant plus que l'inscription ne porte pas le signe païen D. M. et qu'elle se termine par le mot QVIESQVIT. On voit aux catacombes plusieurs épitaphes de ce genre :

ATTIE PVBLICIE B. QVESQVENTI
IN P. VRSVS PATER. Vrso ET POL. coss. (anno 333)
(De Rossi, Inscriptionnes christianæ, t. I, p. 43, n° 51.).
AVR. CANDIDIANIÆ BENE QVESQVEN
TI IN PACE. (anno 339). *Ibid.*, p. 44.

L'âge de ces deux inscriptions pourrait faire supposer que celle de Marseille est à peu près du même temps, c'est-à-dire des commencements du IVe siècle ou de la fin du IIIe.

Si la décadence latine a déjà passé là pour changer deux lettres de la fin, ce n'est pas à dire que la date se rapproche beaucoup de l'époque barbare.

Dans une planche de dessins du cimetière de saint Agnès aux catacombes, Mamachi a représenté deux cruches, à côté de

deux petites corbeilles; et, au-dessus, est une chrétienne tenant d'une main une bouteille, et, de l'autre, une coupe. Son épitaphe est VINCENTIA IN PACE[1]. Sur une autre planche on voit deux personnes préparant de petits pains, sans doute des pains eucharistiques, à côté de deux sacs ou bourses qui paraissaient destinés à les contenir[2]. Nous avons reproduit ces deux gravures au bas de notre planche XXI, page 480. Sur une troisième gravure de Mamachi est une grappe de raisin devant une colombe, qui s'avance au-dessus d'une palme[3]. C'étaient des dessins sur verre. Ce sont des images du symbolisme chrétien du IIIe ou du IVe siècle, comme nous en voyons sur le cippe de Marseille.

N° 2. Statue du premier siècle représentant un personnage à l'air grave et méditatif, vêtu de la toge romaine, tenant de la gauche un rouleau de parchemin, tel qu'on le voit dans la main des sénateurs de l'arc de triomphe de Constantin. A ses pieds est une caisse arrondie, assez semblable à celle qui est placée devant le Sauveur sur la face antérieure d'un sarcophage des catacombes; mais dans celle-ci sont disposés avec ordre des rouleaux de l'Evangile[4], tandis que celle de Marseille est fermée ou du moins ne laisse rien apercevoir.

On comprend que les indices de Christianisme sont ici trop faibles pour que l'on puisse rien affirmer. Seulement, l'on sait qu'à Marseille une école célèbre des premiers siècles avait compté des maîtres assez renommés pour mériter les honneurs d'une statue. De ce nombre avait été Phavorinus d'Arles, qui fut à Rome sous Trajan et fut l'émule de Plutarque dans la littérature grecque[5]. Il ne serait pas impossible qu'un de ces maîtres habiles eût embrassé le Christianisme au temps de saint Pierre et de saint Paul, ou peu après leur martyre, et que sa famille ou les premiers chrétiens lui aient dédié une statue. Les plus anciennes traditions de Marseille portent que l'évêque Restitute y avait été envoyé au temps de saint Clément.

Pl. XVIII, N° 3. Tombeau du musée de Marseille, orné de strigiles. Au milieu, deux personnages semblent être devant un juge. Celui-ci est assis dans un fauteuil; un faisceau de rouleaux de parchemins est posé à ses pieds, et ressemble à ces faisceaux représentés fréquemment sur les marbres des catacombes, notamment sur ceux des planches XIX et XX du tome II de Bottari[6]. Quelquefois ils sont dans une caisse placée devant le Sauveur sur les tombeaux des catacombes[7]. Comme ils sont deux fois sur la face du sarcophage de Marseille, ils annoncent le Christianisme. Le juge qui semble rendre une sentence est peut-être un évêque ou un prêtre infligeant la pénitence à deux coupables, qui sont dans l'attitude de la crainte. A droite est une femme qui joint les mains en signe de compassion et d'étonnement. A gauche est un personnage, qui probablement est un témoin. Les rouleaux des Livres Saints sont à ses pieds. Le tombeau est peut-être du Ve siècle. (Voir ce que nous avons dit, page 380.)

N° 4. Tombeau du musée de Marseille, en partie mutilé. Des arbres, disposés en forme d'arcades, étendent leurs branches entrelacées au-dessus des personnages. Un énorme serpent enroulé autour de l'arbre qui s'élève à l'extrémité droite, ouvre la gueule d'un air menaçant. C'est sans doute une figure du démon. Près de là un juif tient une bourse devant un personnage repoussant, qui est probablement Judas. Sous un des portiques du milieu, un personnage, vêtu d'une longue robe, tient de la main gauche le rouleau de parchemin, probablement le rouleau de l'Evangile. A gauche, des hommes qui sont armés de piques, se tiennent auprès de deux autres, qui paraissent s'embrasser.

C'est apparemment l'histoire de la trahison de Judas. Sarcophage probablement du Ve siècle.

(Voir ce que nous avons dit, page 380).

Pl. XIX. N° 1. Sarcophage de Cæsonia, trouvé auprès de la muraille de l'ancienne église de Saint-Ferjeux, banlieue de Besançon. Il avait été dessiné par le père Menétrier dans son *Histoire consulaire de Lyon* in-fol. 1696 (p. 39, A), d'après une esquisse faite par un témoin oculaire. Le berger qui se trouve là représenté en manteau court, avec une sorte de bonnet phrygien, un bâton dans la main gauche, tenait de la droite un petit vase à anse pareil à un pot au lait. Dunod l'avait aussi reproduit dans son *Histoire de Séquanais* (petit in-4°; Dijon, 1735, t. I, p. 208). Il n'avait pas figuré le pot au lait, qui a une signification importante, parce c'est un trait de ressemblance de plus avec le berger, que l'on voit sur un sarcophage chrétien de Cahors, gravé par M. Edmond Le Blant, dans les *Sarcophages chrétiens de la Gaule* (pl. XXI, n° 3 et page 70). Ici le berger tient un bâton de la main gauche, comme celui du tombeau de saint Ferjeux. Il a une tunique courte, serrée par une ceinture. Plusieurs brebis et une levrette sont à ses pieds. Sur le sarcophage de la Gayolle, que nous avons dessiné, planche XVI, n° 4, le pasteur a une brebis sur ses épaules et une autre est à ses pieds. (Voir ce que nous avons dit plus haut, chapitre III des *Origines de l'église de Besançon*, page 423 et suiv.).

N° 2. Cippe rectangulaire, brisé à son sommet. Le personnage taillé dans la niche en bas-relief, est vêtu du long manteau gaulois, d'où ressortent ses mains. Il semble que c'est une femme. Elle tient de la droite une coupe et de la gauche une bourse. Ce sont des emblèmes que nous rencontrons sur les tombeaux de Luxeuil, de Dijon, de Langres, de la Lorraine, et qui indiquent les pratiques de la primitive Eglise pour l'Eucharistie.

Le cippe a été découvert à Fontaine, à environ 24 kilomètres au nord-ouest de Luxeuil.

N° 3. Cippe trouvé à Ormoiche, à environ 5 kilomètres au sud de Luxeuil. Deux personnages sont ensemble dans une niche. Celui de droite tient une coupe dans une main et dans l'autre un bâton. Celui de gauche a subi une mutilation du côté droit. Il est à croire qu'il tenait un objet. Il semble même qu'il a dans la main gauche un rouleau ébréché, qui serait le rouleau de l'Evangile, comme on le voit sur tant de sarcophages des catacombes. Mais il n'est pas assez apparent pour que l'on puisse affirmer.

---

1. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, libri XX, 5 vol. in-4°. Romæ, 1752, t. III, p. 61, tabula 7.
2. *Ibid.*, p. 77, tabula 11.
3. *Ibid.*, p. 91, tab. 14. — Voir notre planche XXI, p. 480.
4. Bottari. Romæ Sotteranea. Sculture... t. II. tavola LIV.
5. *Historia universitatis parisiensis, auctore* Egassio Bulaco, in-fol. 1665; t. I: *Academia Massiliensis*, p. 20.
6. Bottari. *Roma Sotteranea.* Sculture., in-fol. Romæ, t. II.
7. *Ibid.*, planche LIV.

33. — SAINT FÉLIX, SAINT FORTUNAT, SAINT ACHILLÉE, APOTRES DE VALENCE, MARTYRISÉS VERS 203.

CHAPITRE I

LA RELATION PUBLIÉE PAR LES BOLLANDISTES SUR LES APOTRES DE VALENCE A ÉTÉ COMPOSÉE SUR DES DOCUMENTS PRESQUE CONTEMPORAINS, MAIS A UNE ÉPOQUE TRÈS ÉLOIGNÉE DE LEUR MARTYRE[1].

Sommaire. — Les saints Félix, Fortunat, etc., sont mentionnés dans le martyrologe de saint Jérôme; dans l'édition de Cologne de celui du vénérable Bède. — Leur martyre ne saurait être mis en doute. — Leurs Actes développés d'une façon oratoire ne peuvent être d'une époque rapprochée de leur mort. — Ils paraissent avoir été rédigés sur une notice plus courte, insérée en partie dans un vieux lectionnaire de Besançon — et surtout d'après le récit contenu dans les *antiennes* et les *répons* de l'office de saint Ferréol et de saint Ferjeux. — Ils ne peuvent être considérés comme véridiques dans tous leurs détails. — Il faut s'en tenir à l'ensemble des faits rapportés par les *antiennes* et les *répons* de l'Office des Saints de Besançon.

Les apôtres de Valence, saint Félix, évêque ou prêtre (*presbyter*), saint Fortunat et saint Achillée, diacres, sont signalés dans les diverses éditions du martyrologe de saint Jérôme, soit dans celles de d'Achéry et de Martène, soit dans les résumés de l'abbaye de Gellone et de l'abbaye de Corbie[2]. Saint Félix est appelé *presbyter*, ce qui signifie probablement qu'il était évêque, car dans les premiers temps les papes créèrent beaucoup d'évêques, presque autant que de prêtres, comme on le voit dans les indications du *Liber Pontificalis* sur les premières ordinations faites dans l'Église romaine, et comme l'indiquent Tertullien, saint Irénée, saint Cyprien. Il avait avec lui deux compagnons, afin de constituer une église sur des bases complètes. Lorsque deux ou trois des premiers prédicateurs de la foi sont ainsi marqués ensemble dans les martyrologes de saint Jérôme et du vénérable Bède, c'est un précieux cachet d'antiquité, un indice sérieux qu'ils furent envoyés à l'origine fonder les chrétientés au milieu des peuples païens : c'était une coutume des temps apostoliques. Du vivant de saint Irénée des églises étaient tout à fait organisées dans les Gaules et dans les Germanies. Il le dit expressément : « Les églises fondées dans les « Germanies ne croient pas différemment de « celles qui ont été établies chez les Ibères et « chez les Celtes, en Orient et en Lybie, ou au « milieu des terres[1]. »

Saint Ignace martyr, disciple de saint Pierre, dont il fut le second successeur sur le siège d'Antioche, atteste à maintes reprises dans ses lettres, l'existence d'une hiérarchie ecclésiastique établie par les apôtres, et composée pour chaque église de l'évêque, des prêtres et des diacres. Dans celle qu'il adressa à saint Polycarpe, évêque de Smyrne, il disait : « Je serais « heureux de faire du bien à ceux qui obéissent « à l'évêque, aux prêtres et aux diacres[2] ! »

D'après le texte du martyrologe de saint Jérôme, l'église de Valence aurait donc été organisée, dans le principe, sur le pied des chrétientés des temps apostoliques.

Une très ancienne relation du martyre des saints Ferréol et Ferjeux, apôtres de Besançon, composée apparemment par saint Aignan, évêque de cette ville, vers 366, peu après la translation de leurs reliques, et conservée avec son cachet d'antiquité dans les *antiennes* et les *répons* de leur fête, contient en substance les Actes des trois martyrs de Valence. Elle trace en quelques mots leurs travaux, leurs succès pour convertir les païens, le songe de saint Félix, qui se vit couronné du martyre avec ses deux collaborateurs, saint Fortunat et saint Achillée, et avec ses deux amis de Besançon. Elle rappelle le message envoyé sur ces entrefaites par saint Ferréol pour annoncer la même chose à saint Fé-

1. Voy. : Bibl. nat., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2188 (XII[e] siècle) : Lectionnaire de Saint-Jean de Besançon : *In Festo SS. martyrum Ferreoli et Ferrucii;* Lect. v : *De Sanctis Felice, Fortunato et Achilleo ; — Ibid.* Responsoria : *In natali SS. Ferreoli et Ferrucii;* fol. 93 v°. In II° *Nocturno*, Responsoria 6 et 7; — *Bolland., XXIII[a], Aprilis*, t. III, p. 98 : *Acta SS. Felicis, Fortunati*, etc... ; — *Bolland., XVI[a] Junii*, t. III, p. 7 : *Acta SS. Ferreoli et Ferrucii.*

2. D'ACHERY *Spicilegium*, t. II. *Martyrologium Hierony, XXIII[a] Aprilis*, p. 19.

1. Neque hæ quæ in Germaniis sunt fundatæ ecclesiæ aliter credunt aut aliter tradunt, neque haæ quæ in Iberis sunt, neque hæ quæ in Celtis, neque hæ quæ in Oriente, neque hæ quæ in Lybia, neque hæ quæ in medium mundi sunt constitutæ. — *Adversus Hæreses*, lib. I. cap. x 2. (Edit. Massuet) 1710, p. 49; MIGNE, *Patr. gr.*, t. VIII, col. 551-554).

2. Utinam recreare possim eos qui subditi sunt episcopo, presbyteris et diaconis ! — *S. Ignatii epist., VI ad Polycarpum.*

lix, à saint Fortunat et à saint Achillée, c'est-à-dire la couronne du martyre qui les attendait. Dans quelques mots, elle résume les tourments qu'ils eurent à souffrir avant les saints de Besançon. En réalité, ils durent être couronnés les premiers dans le ciel, puisqu'ils sont honorés le 23 avril, et saint Ferréol et Ferjeux ne le sont que deux mois plus tard, le 16 juin. Les plus anciens martyrologes reproduisent, sans doute, avec exactitude, le jour de leur mort. Le vénérable Bède relate dans le sien les principaux traits de leur martyre, comme s'il avait résumé les Actes publiés par les Bollandistes, sans multiplier, toutefois, les scènes de cruauté avec autant d'insistance[1]. Cela donne lieu de croire qu'il avait sous les yeux une ancienne relation. Son texte, conservé dans l'édition de Cologne, fait défaut dans l'édition des Bollandistes : ce qui permettrait de supposer qu'il n'est pas la vraie rédaction primitive des commencement du VIII^e^ siècle. Quoi qu'il en soit, le martyre subi dans des conditions de cruauté terrible ne saurait être mis en doute, ni pour le temps, qui est le commencement du III^e^ siècle, ni pour la générosité d'âme des trois apôtres de Valence.

Toutefois, les Actes développés d'une façon oratoire, tels qu'ils sont donnés par les Bollandistes, ne paraissent pas d'un auteur contemporain ou rapproché des contemporains. Tout d'abord ces longs discours, échangés entre les saints et leur bourreau depuis le milieu de la narration jusqu'à la fin, ressentent trop l'amplification littéraire d'un hagiographe beaucoup plus occupé d'embellir et d'étendre son sujet, que de raconter exactement les faits. Il en est de même de la lettre de saint Ferréol de Besançon à ses amis, leur annonçant leur mort prochaine. Toutes ces menaces, ces promesses, ces invitations du général Cornélius pour les faire renoncer au christianisme, toutes ces longues réponses en forme d'apologie pour démontrer la divinité de Jésus-Christ, sont de pure fantaisie; personne ne pouvait en avoir rapporté un mot avec exactitude. Impossible d'ailleurs de supposer que ce chef militaire hautain et sans pitié, se soit laissé haranguer longtemps par des hommes dont la vie était livrée à sa merci. Comment encore supposer qu'ils chantaient des cantiques sur le passage de cet ennemi si redoutable, de manière à se faire entendre, et des cantiques qui étaient une exhortation à adorer le vrai Dieu! — *Omnis terra adoret te, Deus, psallat tibi, psalmum dicat nomini tuo, Altissime.* Ces apropos ménagés en apparence par la Providence, et toutes ces scènes arrangées en vue d'offrir matière à l'éloquence, ne ressentent pas la vérité historique.

Dans le récit du songe que saint Ferréol avait rapporté, il avait vu, disait-il, des anges tenir dans leurs mains cinq couronnes, et présenter en avant l'étendard de la croix. Il est à croire que l'usage de vénérer la croix, de la placer dans les églises et sur les monuments, était déjà établi au moment où l'hagiographe écrivait; autrement il n'aurait pas eu cette idée, quoique cela ne soit pas absolument impossible, puisque l'on faisait le signe de la croix au temps de Tertullien. Or les représentations de la croix ne commencèrent à être adoptées qu'après le V^e^ siècle, assez longtemps après le monogramme du Christ, qui ne se voit guère sur les tombeaux qu'après le règne de Constantin, vers 347 dans les Gaules, et quelques années plus tôt dans les catacombes. L'auteur des Actes était donc bien postérieur au V^e^ siècle. Il cite l'Écriture Sainte d'après la Vulgate de saint Jérôme (n° 1). Il ne sait rien ou presque rien des travaux des saints dans la ville de Valence, si ce n'est qu'ils convertirent une grande partie de la population, ce qui est fort exagéré, car les tombeaux païens du III^e^ et du IV^e^ siècle y sont beaucoup plus nombreux que les tombeaux chrétiens. S'il avait été de leur temps, il aurait rappelé quelque conversion éclatante, signalé quelque particularité de leur apostolat. On ne saurait considérer comme un détail important « qu'ils se soient établis à l'orient de la ville, dans une chétive cabane » (n° 2).

L'ange annonçant à saint Ferréol sa mort prochaine et la mort de ses compagnons, lui dit : « *Irenæi discipuli.* » — *disciples d'Irénée.* Quoique ces paroles puissent avoir une couleur de vérité, en ce sens que les apôtres de Besançon et de Valence, envoyés apparemment dans les Gaules par saint Polycarpe, aient pu séjourner auprès de saint Irénée, et recevoir peut-être de lui leur destination, et aient pu passer pour ses disciples aux yeux des popula-

1. In Galliis, civitate Valentia, natale sanctorum Felicis presbyteri, Fortunati et Achillei, diaconorum, qui a beato Irenæo Lugdunensi episcopo et martyre, ad prædicandum verbum Dei missi, cum maximam partem supradictæ urbis, ad fidem convertissent, a duce Cornelio in carcerem trusi, dein durissima flagellatione diutissime verberati, post etiam vinctis post tergum manibus, cruribusque confractis, circa rotarum vertiginem astricti, fuliginis quoque amaritudine supposita, die ac nocte continuata equulei extensione suspensi, ad extremum gladio consummati sunt. — *Bedæ Martyrol., XXIII^a^ Aprilis;* MIGNE, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 886-887 Editio Coloniensis).

CIPPE ET SARCOPHAGES CHRÉTIENS DE MARSEILLE.

Statue, peut-être païenne, du Ier siècle.

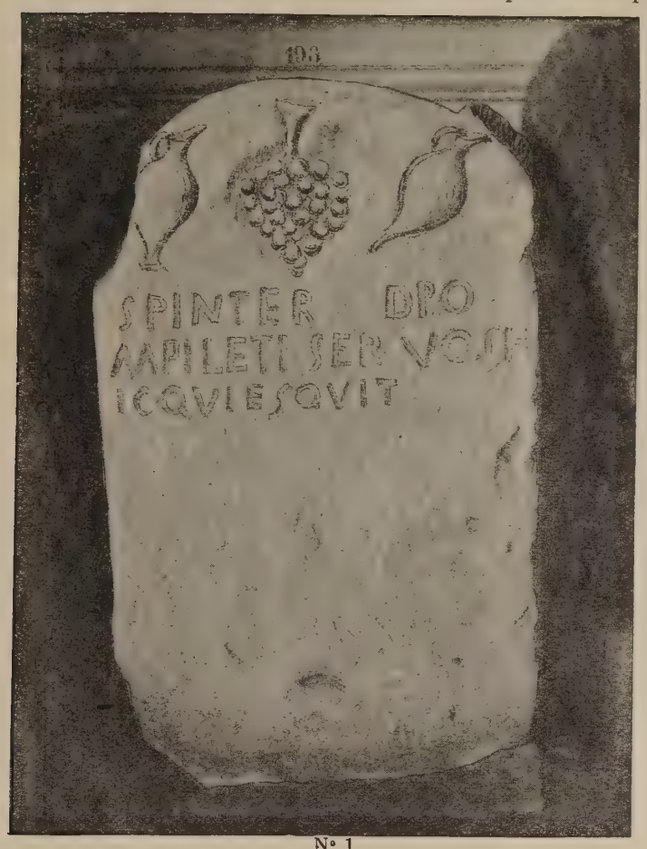

N° 1

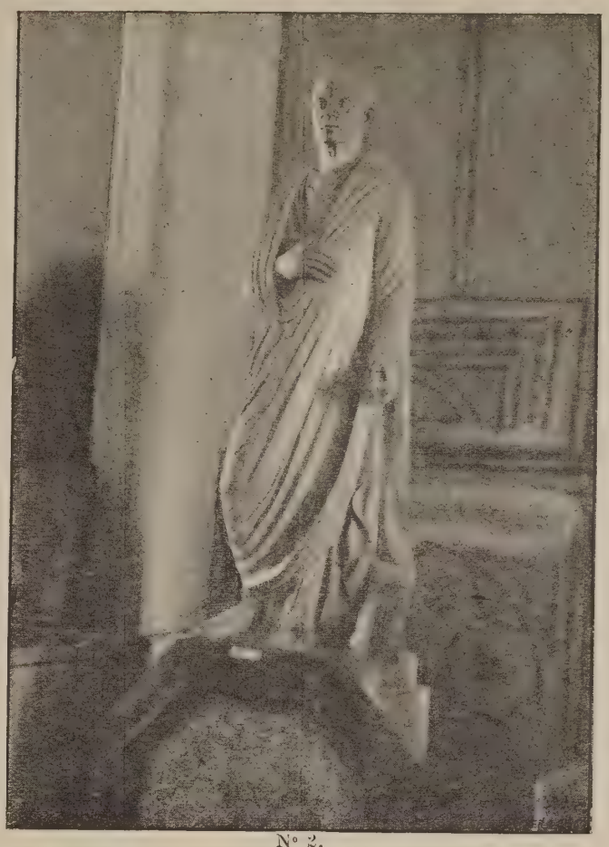

N° 2.

N° 3.

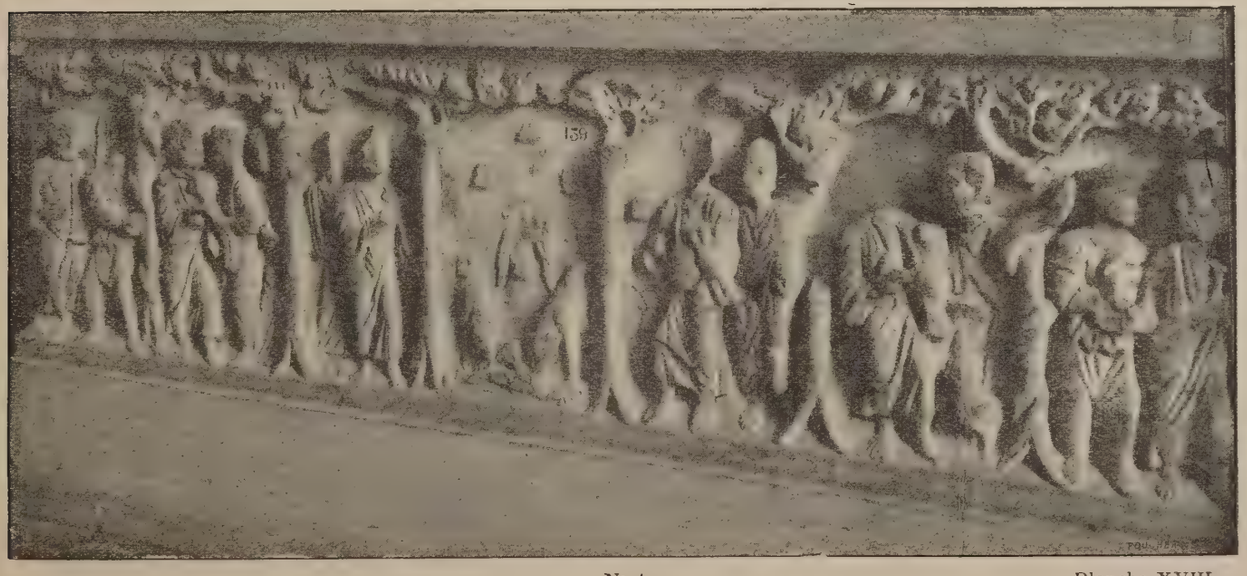

N° 4.

Planche XVIII

SARCOPHAGE CHRÉTIEN DE SAINT-FERJEUX PRÈS DE BESANÇON.

(Apparemment milieu du IIIe siècle.)

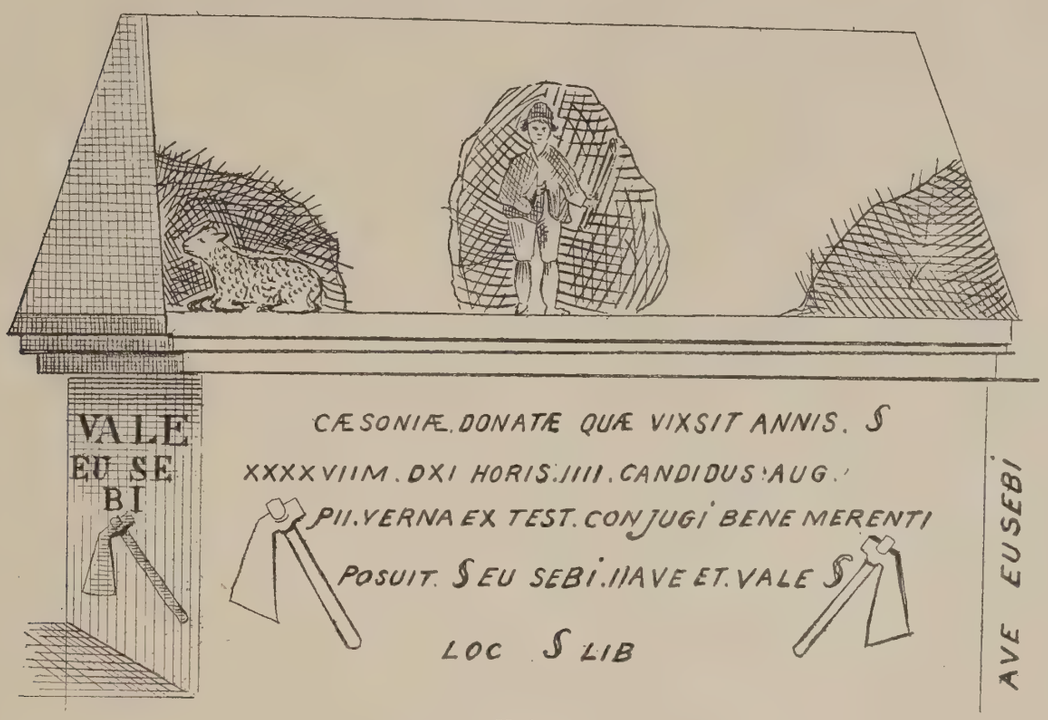

N° 1.

CIPPES GALLO-ROMAINS DE FONTAINE ET D'ORMOICHE, AUX ENVIRONS DE LUXEUIL (Haute-Saône). — (Apparemment milieu du IIIe siècle).

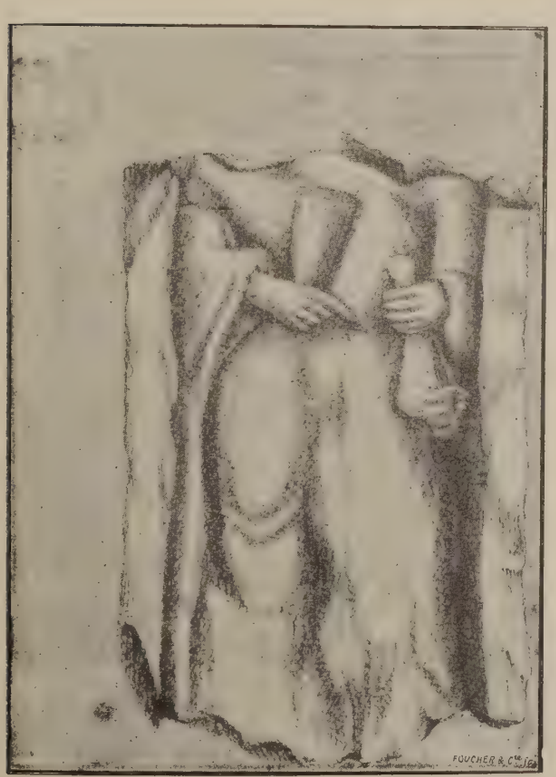

N° 2.

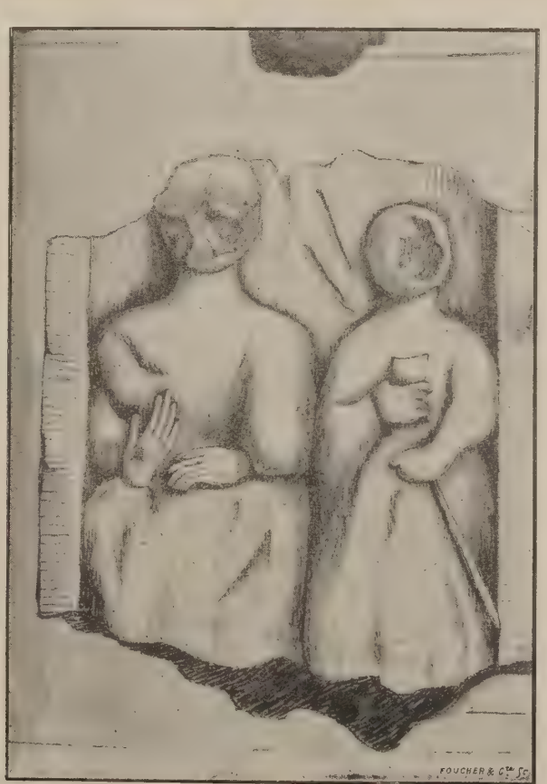

N° 3.

Planche XIX.

tions qu'ils évangélisèrent, en réalité, ils étaient disciples de saint Polycarpe. Un ange ne les eût, sans doute, pas appelés disciples de saint Irénée.

Tous ces supplices, qui se succèdent et se renouvellent avec des inventions terribles de cruauté, sont accumulés à l'excès. Il semble que cette imagination de l'auteur, si fertile à trouver matière à discours, et à étendre les discours de pure fantaisie, s'est aussi exercée à multiplier les tourments, dont un seul aurait suffi pour causer la mort. Si les raffinements de barbarie des persécuteurs ne connaissaient point de bornes, et si la puissance de Dieu n'est arrêtée par aucune atrocité pour conserver la vie à ses martyrs, ordinairement ces situations extrêmes, qui semblent devoir être les dernières, ne se multiplient pas ainsi par une série continuelle de prodiges, dans les Actes des Martyrs tenus pour authentiques. D'abord le général Cornelius les fait enfermer dans un affreux cachot; il leur offre des talents pour les séduire; et, les trouvant inébranlables, il ordonne de les battre rudement à coups de nerfs de bœufs. Ils sont reconduits en prison. Au milieu de la nuit un ange, renversant les portes et terrifiant les gardes, leur rend la liberté. En sortant, ils vont briser une superbe statue de Jupiter, une de Saturne et une de Mercure. Dans sa colère, le général Cornelius les jette de nouveau dans les fers, à leur grande joie. Ils ne sont que plus animés à prêcher la divinité de Jésus-Christ. Alors Cornelius leur fait lier les mains derrière le dos, et rompre les reins et les jambes. Dans cet état ils sont suspendus à des roues et étendus sur le chevalet.

Il semble que la mort ne pouvait plus tarder; mais il n'en est rien. Ce n'est que le lendemain qu'ils sont détachés; et Cornelius les pressant de sacrifier aux dieux, ils ont une longue réponse à lui adresser. Enfin ils sont frappés de la hache; les chrétiens viennent les inhumer pendant la nuit; les miracles s'opèrent à leur tombeau.

C'est une profusion de traits d'héroïsme, qui semble mieux faite pour embellir le tableau, que pour présenter la stricte vérité.

Les Actes développés ainsi d'une façon oratoire, et donnés par les Bollandistes, ne paraissent donc pas d'un auteur contemporain ou rapproché des contemporains. S'il parle de miracles opérés bientôt après leur mort, s'il déclare qu'il vaut mieux raconter ce qu'on a vu que d'accepter ce qu'on a entendu dire, et qui est bien incertain, cela ne prouve pas qu'il ait connu les martyrs, ni même qu'il ait recueilli les détails de leur supplice et de leurs miracles de la bouche des vieillards, qui avaient été convertis par eux; mais simplement qu'il avait été témoin des merveilles opérées par leur intercession. D'ailleurs, en se donnant carrière, comme il l'a fait, pour inventer des scènes d'une telle cruauté, il montre bien qu'il était capable d'avancer d'autres fausetés. Si ce passage est un débris d'une ancienne relation, comme on pourrait peut-être le supposer, il ne s'en suit pas que toute la narration elle-même, si chargée de discours et de tableaux successifs des derniers supplices, soit de la même composition. Il y a là, presque certainement, la trace d'un récit plus ancien, dont celui des Bollandistes est l'amplification.

Une indication sur l'endroit que les saints avaient choisi, à l'origine, pour s'y fixer à l'orient de Valence, et pour y célébrer les saints mystères, paraît empruntée, au moins en partie, à cette rédaction primitive. Elle se retrouve, à peu près semblable pour le sens, mais un peu différente pour les expressions, dans le lectionnaire de saint Jean de Besançon du XII^e^ siècle, à la V^e^ leçon de la fête des saints Ferréol et Ferjeux. Un emprunt a été fait à la notice de ce lectionnaire de Besançon pour la composition du texte de Valence, qui a des allures un peu plus élégantes, et ajoute quelques légers développements, qui sont bien évidemment de la phraséologie oratoire. On peut les comparer.

Lectionnaire de saint Jean de Besançon. In festo SS. martyrum Ferreoli e Ferrucii, Lect. V^e^ (1).

Hii itaque tres viri beatissimi martyres et confessores Christi extra civitatem Valentiam, contra orientem, sibi, tuguriunculum de lignis contextum, in locum oratorii dedicaverunt; ibique die ac nocte indesinenter Domino Jhesu Christo gratias agere non cessabant. Ad hos itaque sacrificia divina celebrantes multitudo gentium baptismatis gratia convolabat.

Actes des saints martyrs de Valence (2).

N° 2. Ergo memorati viri, jam ex magnis ad meliora tendentes, haud procul a Valentina civitate ad orientem, scilicet eam partem, qua divinitus evocati venerant, elegerunt exiguum tugurium, per quod essent caeleste habitaculum consecuturi; et humili sedulitate, ac devotione sublimissima se locaverunt. Ibi jugiter continuata psalmorum modulatione instructi, vigiliarum laboribus muniti, jejuniorum parsimonia pasti, maxime a Deo roborati, gentilium multitudinem ad baptismatis gratiam, exhortationis ac fidei pia laudabilique violentia rapiebant. (Bolland. XXIII^a^ Aprilis, t. IV, p. 98-Acta SS. Felicis, etc).

Les leçons du bréviaire de Besançon furent

1. Bibl. nat., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2188 (XII^e^ siècle). Lectionarium Bisuntinum : *In festo SS. martyrum Ferreoli et Ferrucii;* Lect. V : *de sanctis Felice, Fortunato et Achilleo.*

2. *Bolland.*, XXIII^a^ *Aprilis*, t. IV, p. 971. *De SS. Felice presbytero, Fortunato et Achilleo, martyribus.*

composées probablement au x^e^ ou au xi^e^ siècle. Il serait difficile de leur donner une antiquité plus grande. Pour la partie qui regarde les saints Félix, Fortunat, etc., elle fut, sans doute, empruntée à un vieux récit, différent de l'amplification actuelle des Bollandistes. Les indications sur la petite construction en bois qui leur servit de chapelle, portent un certain caractère d'ancienneté. C'est ainsi qu'étaient les oratoires dans les premiers siècles de l'Église. Si la relation la plus étendue avait été faite avant la plus courte, elle aurait eu probablement ce détail, que l'auteur a jugé à propos de retrancher, en même temps qu'il changeait le mot *tuguriunculum* en *exiguum tugurium*, pour donner à son style une allure plus élégante, ainsi qu'aurait pu le faire un lettré des écoles carlovingiennes.

Ce récit abrégé, dont fut tirée selon toute apparence l'amplification publiée par les Bollandistes sur saint Félix, saint Fortunat, etc..., avait, sans doute, aussi reçu des détails de la notice primitive faite par saint Aignan, vers 366, sur les saints Ferréol et Ferjeux de Besançon, et contenue en très grande partie dans les *antiennes* et les *répons* de leur office. Il est à croire que les deux églises de Besançon et de Valence se firent mutuellement des emprunts, lorsqu'il fut question de conserver par écrit les plus glorieux souvenirs de leurs apôtres, dont la vie et la mort avaient eu tant de particularités communes. Il y a trop de pensées et d'expressions de cette brève notice de saint Aignan, dans les deux relations amplifiées, pour que celles-ci n'en soient pas sorties comme de la même source[1].

Pour ce qui regarde les Actes des apôtres de Valence, on constate sans peine comment les descriptions brillantes et cicéroniennes, qui s'y trouvent multipliées, sont greffées sur le fond substantiel et beaucoup plus simple, beaucoup plus vraisemblable, du récit attribué à saint Aignan de Besançon.

Des extraits mis en regard le feront reconnaître :

Texte de la notice due à saint Aignan.	Texte des actes de saint Félix, etc.
6. ℟. Quadam nocte dum se beati viri, Felix presbiter, Fortunatus atque Achilleus diacones, sopori dedissent, vidit beatus Felix in visione divina se et condiscipulos suos gloria martirii insigniri. Quo viso, sacerdos gaudio perfusus cepit fratribus suis quasi ore presago veraciter contestari se et condiscipulos suos gloria martirii insigniri.	3. Cum sanctus Felix artus, excubiarum assiduitate defessos, aliquantulum in sopore quiescere permisisset, visionem caelestis indicii assignatione monstratam, fratribus enarravit, dicens : « Vidi locum siderei splendoris coruscatione micantem, ineffabilium florum diversitate vernantem, fragrantibus quoque aromatibus redolentem ; tabernacula etiam stellantibus gemmis insignia, fulgentis auri decore radiantia, in quibus quinque agni, niveo candore nitentes, albentium foliorum flores depictos croco, pastu delectati invitante, insigni amœnitate carpebant. Quæ, dum magnitudinis immensitate perterritus, et virtutis admiratione gavisus, intenderem, audivi hæc dicere, divinæ vocis reseratione prolata : « Euge, servi, fidei devotione probati, Irenæi famuli mei discipuli, qui talenta exigua, multiplici locupletatione ampliata, parastis; introite in gaudium Domini vestri, quo vos faciet perpetuæ lætitiæ exultatione gaudere....[2].
7. ℟. Quinque agnos vidit sine macula mundos, candore splendidos, lilia depascentes et audivit vocem terribilem dicentem : « Venite, Hyrenei discipuli, intrate in gaudium Domini Dei vestri : Et quia veraciter egistis in stadio veritatis, jam venite digni. »	
8. ℟. Cumque sancto Ferreolo celitus eadem ostensa fuissent, Felici, Fortunato atque Achilleo, ita litteris mandare curavit : « Credo, fratres sanctissimi, quia nos Dominus ad martyrii coronam invitat. Vigilemus et oremus spiritu ferventes ne diabolus veniens furetur thesaurum nostrum[1]. »	

Il est évident, par ces citations qui pourraient se continuer, que le rédacteur des Actes de saint Félix et de ses compagnons, est un hagiographe de seconde main, déroulant des phrases pompeuses, afin d'embellir son récit, tandis que la notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* donne surtout des choses, et conserve ce caractère de modestie et de brièveté, qui convenait au langage des saints martyrs, aux approches de leur mort.

Nous avons dit que l'accumulation des derniers supplices, qui se prolongent et se renouvellent avec une intensité croissante, ne saurait être acceptée sans réserve, que l'imagination s'y est jouée, comme dans les longs discours de la première partie. Les inexactitudes y sont fréquentes; mais on peut penser qu'elle est encore un écho lointain des récits donnés de vive voix par les témoins oculaires.

Pour être plus près de la vérité, il faut s'en tenir à la relation attribuée à saint Aignan, évêque de Besançon, et conservée presque tout entière dans les *antiennes* et les *répons* de la fête des saints Ferréol et Ferjeux. Nous l'avons redonnée plus haut, à l'article de saint Ferréol et de saint Ferjeux, page 423-427.

Le résumé de la vie et de la mort de saint Félix, de saint Fortunat et de saint Achillée, inséré aux leçons de leur fête, dans le lection-

1. Voy., plus haut : *Saint Ferréol et Saint Ferjeux et les origines de l'église de Besançon*, Chap. II. Nous y montrons l'ancienneté de la notice contenue dans les antiennes et les répons.

1. Bibl. nat., *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2188 (fol. 93 v°): Lectionnaire de saint Jean de Besançon : *In natali SS. Ferreoli*, etc.; *in* II° nocturno, Responsoria 6 et 7.

2. *Bolland. XXIII^a^ Aprilis*, t. IV, p. 98, n° 3 : *Acta SS. Felicis, Fortunati*, etc.

naire de saint Jean de Besançon du XII[e] siècle, affirme qu'ils étaient de la même contrée que les deux apôtres de Besançon. Il n'indique pas cette contrée; mais c'était apparemment l'Asie Mineure; et l'on a lieu de croire qu'ils étaient tous sortis de l'école de saint Polycarpe, et qu'ils étaient arrivés à Lyon sur la recommandation de celui-ci, pour aller ensuite aux lieux que saint Irénée leur assigna.

Nous reproduisons ici le commencement de ce résumé.

L'époque des travaux des saints de Valence, est confirmée approximativement par les monuments funéraires, qui attestent la présence d'une chrétienté, sinon bien florissante, du moins établie à la fin du second siècle et au troisième.

Texte de la notice sur les apôtres de Valence, contenue dans les leçons de l'office des saints Ferréol et Ferjeux du XII[e] siècle[1].

LECT. IV. *Beatus Hyreneus de salute animarum jure sollicitus, Felicem presbiterum, Fortunatum et Achilleum, diacones ejusdem regionis oriundos cujus et beatus Ferreolus et Ferrutius diaconus fuerant oriundi, ex suo latere segregatos, ante gloriosum martyrium suum Valentiam direxit ad urbem. Quibus ingressis tantam Dominus athletis suis contulit gratiam, ut illa paganorum multitudo, que tenebris subjacebat, eos plenissimo affectu diligeret. Erat in eis mirabilis Christi gratia, vultu placidissimi erant, profusique in verbis. Et, dum corporali consortio fruerentur in terris, sursum corda suspensa habebant angelisque jam anima sociati splendebant in celis. Qui, cum essent Spiritu Sancto repleti, spiritus immundos verbo ejiciebant, egritudine oppressos sanitati reddebant. Humana lingua enarrare non sufficit quantas virtutes, quantave signa et prodigia per eos Dominus noster Jhesus Christus gentibus demonstrabat.*

LECT. V. *Hii itaque tres beatissimi martyres et confessores Christi extra civitatem Valentiam, contra orientem, sibi tuguriunculum de lignis contextum in locum oratorii dedicaverunt; ibique die ac nocte indesinenter Domino Jhesu Christo gratias agere non cessabant. Ad hos itaque sacrificia divina celebrantes multitudo gentium baptismatis gratia convolabat.*

Dum hec ergo agerentur, contigit beato Felici, cum se sopori dedisset, visionem vidisse. Quam suis fratribus narrans dixit : « *Vidi locum mirabilem, fratres karissimi, splendore munitum, diversis floribus adornatum, florum et aromatum suavitate, mirisque odoribus fragrantem, in quo erat tabernaculum auro gemmisque insignibus constructum. Vidi etiam quinque agnos sine macula mundos, candore splendidos, qui in eodem atrio lilia depascebant.*

« *Dum hanc mirabilem virtutem intuitus essem, audivi vocem terribilem mihi dicentem :* « *Euge, euge, servi boni et fideles, super multa vos constituam, intrate in gaudium Domini Dei vetri. Venite, Hyrenei discipuli; sociate vos cum fratribus vestris.* »

LECT. VI. *Factum est, dum de hac tam præclara visione beati Felicis invicem sermocinarentur, repleti Spiritu Sancto Fortunatus et Achilleus dixerunt :* « *Gloria tibi, Domine, o Jhesu Christe, lumen æternum, splendor gloriæ, gloria angelorum, totius cœli et terræ Dominus, qui nos indignos famulos tuos per servum tuum Felicem lætificare dignatus es; et promissione tua non fraudasti. Nunc ergo, Domine rex regum, reple nos servos tuos cœlesti consolatione, ut digne consequi passionem valeamus. Infunde super nos tui muneris gratiam, quos tuum verbum annuntiando testes tuos esse voluisti. Non enim, Domine, nostræ virtutis est insidiis jaculisque perversi hostis posse resistere, nec tormentorum immanitates ferre, nisi tua muniti convalescamus protectione.* »

Hac ergo completa oratione, ecce quidam e fratribus a Ferreolo et Ferrutio beatissimis viris a Bisuntio missus epistolam hujusmodi scriptam protulit relegendam. (Le reste comme dans les Actes de saint Ferréol et de saint Ferjeux. Bolland. XVI[a], Junii, t. III, p. 7.) La rédaction est plus brève que dans les Actes de saint Félix; mais c'est le même récit quant au fond.

---

1. Bibl. nat. *Nouvelles acquisitions latines*, n° 2188, XII[e] siècle, Lectionarium Bisuntinum : *In festo SS. martyrum Ferreoli et Ferrucii;* Lect. IV et V. *De Sanctis Fortunato et Achilleo*, fol. 95.

CHAPITRE II.

PLUSIEURS MONUMENTS CHRÉTIENS DE LA FIN DU IIe SIÈCLE OU DU IIIe, ATTESTENT L'EXISTENCE D'UNE CHRÉTIENTÉ A VALENCE A CETTE ÉPOQUE.

Sommaire. — Plusieurs tombeaux chrétiens de la fin du IVe siècle et du Ve annoncent que la foi avait été implantée à Valence longtemps auparavant. — Deux autres de Valence et du voisinage ont des caractères du IIIe siècle et de la fin du IIe. — Quatre autres, qui paraissent encore chrétiens, appartiennent probablement à l'époque des persécutions.

Les tombeaux chrétiens de Valence revêtus du monogramme du Christ ou de l'image de la croix, avec les mots HIC REQVIESCIT..... HIC IACET...., sont nombreux pour les dernières années du IVe siècle et pour le Ve. La transmission du christianisme datait de loin. Les conversions ne s'étaient pas opérées tout à coup, pas plus qu'elles ne s'étaient opérées tout à coup à Rome, à Lyon, à Arles ni à Vienne.

Ceux de l'époque précédente, c'est-à-dire de l'époque des persécutions, sans annoncer une chrétienté très importante, comme celles d'Arles, de Vienne, de Lyon, attestent cependant que le sang des trois martyrs, saint Félix, saint Fortunat et saint Achillée, avait fait pousser des rejetons dans le champ de l'église de Valence. L'un des plus remarquables et des plus anciens est une table de marbre, revêtue d'une inscription en lettres de la fin du IIe siècle ou des commencements du IIIe selon l'appréciation de M. Hirschfeld. Elle est au musée de Valence.

Q. IVL. APRICIVS LVGD. IIIIVIR.
VALENTIAE. QVI VIXIT. ANNOS
XVIII D M. VIII. D. XXVII D CORPVS
HIC QVIESCET MESOLEVM VINDAV
SCIA EVVANIELIS MATER FECIT FILI
O DVLCISSIMO ET SVB ASCIA DEDICAVI 1.

Les trois noms du défunt peuvent bien reporter cette épitaphe à la date assignée par M. Hirschfeld. Ses caractères chrétiens sont : 1°l'absence de tout signe du paganisme; 2° les mots *corpus hic quiescet*. On ne rencontre presque jamais *hic quiescit* sur les tombeaux païens; cela est si rare, que, sur des milliers, il n'y en a pas plus d'un ou deux qui ont cette formule, adoptée communément dans la primitive Eglise. Ici, le mot *corpus*, qui précède, a encore une signification qui corrobore l'idée chrétienne. Il est mis, sans doute, par opposition à l'âme, qui est dans un monde meilleur. Les païens ne faisaient pas cette distinction de la sorte : ils envoyaient un souvenir aux *dieux mânes*. 3° Il y aurait encore à remarquer le nom d'*Emanielis*, si l'on était absolument sûr de le bien lire. C'est le nom qu'Isaïe a donné au Sauveur — *vocabitur nomen ejus Emmanuel* — (VII-44). Les chrétiens le portèrent dans la suite des siècles; et il leur fut spécialement réservé. Il serait encore une marque de christianisme. Mais la lettre *w* est incertaine et présente des difficultés. Quoiqu'il en soit, la tombe est chrétienne : le doute que l'on pourrait soulever est extrêmement faible.

Il y en a une plus importante et plus caractéristique, trouvée entre Valence et Vienne, au village d'Arras, à dix kilomètres de Tournon. Elle fut élevée à une veuve nommé Placidie, dont la foi et la piété sont célébrées. Elle fut si fidèle à Dieu qu'elle brava trois fois les supplices ou la prison comme une martyre. Son épitaphe demande à Dieu de la recevoir dans sa miséricorde, elle qui eut tant de foi et de piété, et qui fut si assidue à le servir qu'elle mérita trois fois les honneurs du martyre (*sortita es tertium martirio*). Dans la primitive Eglise, on appelait martyrs non seulement ceux qui avaient donné leur vie pour la cause de Jésus-Christ; mais encore qui avaient souffert pour lui, passé par les supplices, par les tortures ou la prison. Saint Cyprien a écrit plusieurs lettres adressées aux martyrs. Ils avaient rendu témoignage à la divinité du Sauveur.

L'épitaphe est rédigée un peu en forme de poésie : elle peut appartenir à la fin du IIe siècle ou plutôt à la première moitié du IIIe, à cette période d'Alexandre Mamée (223-235) ou des deux Philippe (245-249), qui permit aux chrétiens de respirer et leur fit entrevoir des jours de liberté. Il fallait déjà se sentir un peu affranchi des grandes terreurs causées par Marc-Aurèle et par Septime-Sévère, pour oser graver sur une tombe « que Placidie avait eu en partage un triple martyre. » *M. Hirschfeld donne ainsi l'épitaphe* :

n° 1798. — tabula marmorea — Arras, (Ardèche) muro ecclesiæ immissa.

p/LACIDIA PLACATVS SVSCIPE
q/AE FIDE PIETATEQVE POTENS
ob/SEQVIIS EST FAMVLATA TVIS
t/RIGENSIMIS NI FALLIMVR
VIDVITATIS FRVCTIBVS RIFeRTa
SORTITA ES TERTIVM MARTIRIO
QVI DISTAT ORDINE GRADVM
EXACTIS ANNIS SExaginta
E DIE ///// MESIS FEST //////

Plusieurs portent l'invocation aux dieux Mânes, D. M. avec l'expression *sanctissimæ*,

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol. Berolini, 1888, n° 1751; *Tabula litteris secundi exeuntis vel tertii incipientis*, Valentiæ in museo.

comme on le voit sur un assez grand nombre d'épitaphes de Lyon, appartenant apparemment à la fin du IIe siècle ou au IIIe, et méritant probablement d'être classées parmi les inscriptions chrétiennes, selon l'opinion de M. Hirschfeld. Quoique ces mots *sanctissima, innocentissima*, et d'autres de ce genre, puissent quelquefois se rencontrer sur des tombeaux d'infidèles, ils font naître une très forte présomption de christianisme, dit le savant épigraphiste allemand. Le signe païen D. M. est là par suite des habitudes laissées par les aïeux, et peut-être par le fait du sculpteur, auprès duquel les chrétiens ne voulaient pas se trahir au temps des persécutions, en réprouvant ce symbole de l'idolâtrie.

Sur celle de *Vindauscia* figure *Ælianus*, précédé de *C...lius*. Les lettres effacées pourraient peut-être faire restituer *Ælius :* ce qui donnerait *C. Ælius Ælianus*. Une inscription tumulaire d'Arles porte *Æliæ Æli/anæ;* et elle est du IIe siècle, selon M. Hirschfeld[1]. Celle de *Vindauscia* serait peut-être du même temps où plutôt du IIIe siècle. M. Hirschfeld la donne ainsi :

N° 1777 — p. 212.
D. ꝺ M.
VINDAVSCIAE
PETRVONIAE Cæ?
LIVS, AELIANVS
CONIVGI, SANC
tis...SIMAE

Celle de Séverina, tracée sur un cippe en mauvais caractères, fut faite par son époux *Threption*, mot grec, qui paraît signifier *nourrisseur*. Il rendait aussi hommage à la piété de son épouse, qu'il appelait *sanctissima*. C'était encore apparemment une chrétienne de l'époque des persécutions.

M. Hirschfeld, p. 262; n° 1775. Cippus litteris non bonis.

D. M.
SEVERINAE
D LVCAN THREPTION
CONIVG. SANCT.
ET MAXIMA FILIA
MATRI INCOM
ET SIBI VIVI POSTERISQ
SVIS

Sur un débris de table de marbre on lit :

BEATAM P
LO VITAM. (M. Hirschfeld, n° 1801.)
AYS OB/ût

Cette expression *beatam* semble annoncer encore le christianisme : les païens n'avaient pas coutume d'indiquer l'autre monde par la vie bienheureuse. Aucun indice ne laisse apercevoir la date approximative de l'inscription.

On en voit une dans le voisinage de Valence, dans le bourg de Champagne, arrondissement de Vienne, qui a une marque de christianisme, dans les derniers mots DE SE BENE MERENTI, qui expriment la reconnaissance. Cette formule très commune sur les tombeaux chrétiens est loin de l'être autant sur ceux des païens. C'est une des louanges les plus souvent répétées sur les marbres des catacombes. Les trois noms du commencement sont dans le genre d'appellation des vieux romains, et peuvent convenir au IIIe siècle, même à la fin du IIe.

D. M.
Q. TREBELLII
MACAREI
TREBELLIA
TYCHE
PATRONO
OPTIMO
DE.SE.BENE
MERENTI (1)

Ces sépultures chrétiennes, qui se rencontrent au IIIe siècle et probablement au IIe, dans les bourgs importants, le long des côtes du Rhône, à Arras, à Champagne, comme à la Gayolle et à Aubagne, sont une preuve frappante que les prédicateurs de la foi, venus de l'Asie et de Rome, avaient déjà obtenu de grands résultats dans les villes et dans les bourgades situées entre Marseille et Lyon, au Ier et au IIe siècle. L'Évangile s'était frayé un chemin déjà bien battu dans cette direction, et bien au delà, vers les provinces du nord-est de la Gaule, en Germanie et jusqu'en Angleterre, selon les affirmations de saint Justin, de saint Irénée et de Tertullien.

1. Hirschfeld, *Inscriptions Galliæ Narbonenses, latinæ*, in-fol., Berolini, 1888, n° 743. — Arelate, *tabula marmorea; litteris bonis sæculi secundi.*

(1) Hirschfeld. *Inscriptiones Galliæ Narbonenses, inter Valentiam et Viennam*, n° 1803. — A Champagne, dans l'Église.

34. — LES PLUS ANCIENS ACTES DE SAINT MARCEL DE CHALON, COMPOSÉS APPAREMMENT VERS LE COMMENCEMENT DU Ve SIÈCLE[1].

CHAPITRE I.

LA RÉDACTION PRIMITIVE DE LA PASSION DE SAINT MARCEL, QUI EST APPAREMMENT DES COMMENCEMENTS DU Ve SIÈCLE, SEMBLE ÊTRE CONSERVÉE DANS LE MANUSCRIT DU XIe, No 17002 (FOL. 1, Vo) DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Sommaire. — D'anciens Actes de saint Marcel, publiés en premier lieu par les Bollandistes, furent apparemment composés à la fin du VIe siècle ou au commencement du VIIe. — Des détails de la seconde partie montrent qu'ils ne sont pas la relation originale. — Celle-ci est dans un manuscrit du XIe siècle, no 17002 de la bibliothèque nationale. — Les raisons que l'on a de le croire, sont : les termes des dignités romaines répétés comme on les connaissait avant la chute de l'empire d'Occident; les expressions du langage latin, telles qu'elles étaient en usage dans un sens particulier sous les empereurs; en outre, le style de décadence, qui convient au Ve siècle. — La solennité de la fête de saint Marcel, déjà bien établie sous le roi Gontran vers 565, devait remonter au début du Ve siècle. — Alors sa Vie se lisait, sans doute, au jour de sa fête. — Elle avait été composée lorsque les vieillards pouvaient encore donner des renseignements puisés à des sources respectables. — L'auteur est simple et digne de foi, quoiqu'il puisse déjà tomber dans quelques détails exagérés. — Il n'a point cette seconde accumulation de supplices racontés dans les autres récits postérieurs. — Il termine sa notice à l'endroit où le saint, attaché à des arbres, a imité le Sauveur et marché au triomphe de la croix. — Ce qui suit dans le manuscrit no 17002, n'est plus du même texte. — C'est même une écriture différente. — C'est un supplément qui avait été, sans doute, composé pour faire lire un récit plus étendu le jour de la fête du saint. — Il fut inséré dans les manuscrits à la suite de l'original. — Une troisième relation fut faite dans un style un peu plus correct sur les deux précédentes. — Elle était déjà connue du vénérable Bède au commencement du VIIe siècle. — La foi paraît avoir été implantée à Chalon dès les dernières années du IIe siècle. — Mais les catalogues des évêques n'étant pas d'accord entre eux, ne peuvent rien apprendre.

D'anciens Actes de saint Marcel, martyr de Chalon, publiés par les Bollandistes, étaient considérés par Tillemont et par les auteurs du *Gallia Christiana* comme ayant été composés vers la fin du VIe siècle, au moment où les religieux de l'abbaye de son nom, fondée par le roi Gontran vers 579, tenaient à lire un récit sur ses travaux et sa mort le jour de sa fête. Cette opinion paraît assez plausible. La rédaction correcte et sobre de détails convient à une communauté naissante, qui avait des hommes instruits, désireux de recueillir ce que les vieillards pourraient raconter encore de leur patron. Mais les souvenirs étaient lointains; l'on s'aperçoit qu'il était téméraire de s'en rapporter aux ouï-dire déjà transmis de génération en génération.

Cela diminue le caractère de véracité que peuvent avoir les détails; mais les points principaux semblent appuyés sur des fondements solides, sauf la seconde partie, qui est en contradiction avec la première, et ne saurait être qu'une addition de seconde main, uniquement dictée par des traditions légendaires. Il y est dit que le saint fut enterré vivant jusqu'à la ceinture, et qu'il resta trois jours en cet état avant de rendre le dernier soupir. Or, il est rapporté plus haut que la multitude, rassemblée autour de lui, avait résolu de l'attacher à des arbres courbés violemment, afin que ses membres fussent arrachés par les branches retournant à leur état naturel. Il est certain que la populace ne pouvait s'arroger le droit de le faire mourir avec tant de cruauté. Le président, qui avait jusque-là décidé de son sort, ne l'abandonna pas à l'audace de ces furieux; il n'abdiquait pas lui-même son pouvoir. C'est une supposition imaginée, sans doute, pour mettre en rapport cet acte de barbarie avec ce qui est raconté plus loin sur la mort du saint, déposé vivant dans une fosse jusqu'à la ceinture. L'auteur voyait que si le martyr avait été condamné par le président à être écartelé, et ensuite à mourir emprisonné dans une fosse, il serait en quelque sorte mort deux fois, ainsi que le rapporte le second récit plus détaillé des Bollandistes. En affirmant que c'était la multitude qui avait eu seulement l'idée de le suspendre à des branches d'arbres, mais n'avait pas donné suite à cette cruelle résolution, il pouvait conserver une certaine vraisemblance au supplice de la fosse. Mais c'est outrepasser le pouvoir que les païens s'attribuaient, et imaginer deux genres de tourments, là où, sans doute, il n'y en eût qu'un seul.

Cette relation paraît donc fautive. Elle fut d'ailleurs composée sur une autre qui a un

1. *Voy.* Bibl. nat. manus. lat. no 17002, fol. 1, vo (XIe siècle) : *Lectiones S. Marcelli martyris Cabillonensis.* C'est le texte du récit primitif sur saint Marcel. — No 11749 (XIe siècle), fol. 81 : *S. Marcelli martyris Vita.* C'est le premier texte publié par les Bollandistes sous le titre de *Passio.* C'est la troisième relation dans l'ordre des dates. Elle commence par : *Cum sub Antonino, qui romani imperii apicem gubernabat...* — No 15437 (XIe siècle), fol. 157 : récit également semblable à la première Passion du saint, donnée par les Bollandistes. — Bolland., *IVa Septembris*, t. II, p. 196 : *Passio S. Marcelli martyris Cabillonensis.* — Et p. 199 : *Passio altera.*

cachet tout différent d'ancienneté, et qui ne présente pas cette espèce de contradiction de deux supplices, dont le premier devait être mortel.

Celle-ci est dans un manuscrit du XI^e^ siècle de la bibliothèque nationale (n° 17002, fol. 1^vo^), et forme la première partie de la seconde passion du saint, publiée avec des variantes sensibles d'expressions par les Bollandistes au IV septembre (p. 199). Elle a été copiée dans plusieurs manuscrits ; mais elle y fut complétée par deux sortes de suppléments, qui doivent en être retranchés comme faux et légendaires[1].

Les raisons que l'on a de la considérer comme la relation originale de la Passion de saint Marcel de Chalon, c'est qu'elle a des manières de s'exprimer qui ressentent encore les derniers temps de la domination romaine, et qui ont été changées dans les notices plus correctes et plus amplifiées. Ainsi, après avoir rappelé la sévérité des édits de persécution portés contre les chrétiens, sous le règne d'Antonin, l'auteur dit « que les préfets, les vicaires, les présidents, les chefs de provinces, se livraient à d'atroces cruautés contre la religion chrétienne... » — *a prefectis vicariisque eorum presidilibus ac prepositis provinciarum... precepta impie persecutionis complebantur* (Lect. II). Ces termes de dignités des magistrats romains étaient exactement ceux qui étaient en usage au temps des empereurs. Le récit qui est postérieur, et qui est donné en premier lieu dans les Bollandistes, résume ces titres d'une façon générale et dit : « *Universitates dignitatum provinciarumque rectores... vere religionis odio ita instantius insequi nitebantur... Tous les dignitaires de l'empire et les administrateurs des provinces s'acharnaient avec tant de haine à poursuivre les chrétiens... etc.* Tandis que le plus ancien rédacteur montre qu'il connaissait les divers titres de la hiérarchie dans les magistrats romains, le second les comprend tous sous une même dénomination, comme s'il ne vivait plus au temps où ils étaient encore en usage.

En indiquant la direction qu'avaient prise saint Marcel et saint Valérien, au sortir de la prison de Lyon, l'auteur primitif dit que celui-ci avait suivi *la chaussée élevée du pays de Chalon — ut Valerianus Cabilonensis territorii agerem munitum... iter arriperet — tandis que saint Marcel s'était enfoncé dans les bois du côté de la Séquanie — et sanctus Marcellus, interposito Arare, Sequanorum silvestre iter arriperet* (Lect. III). Le second rédacteur dit que Valérien s'était dirigé par les routes qui mènent à Autun : « *Augustodunensis viæ compita, Marcellus autem Segonnaci territorii iter adgreditur...* ».

Ces chaussées suivies par le saint, *aggerem munitum*, rappellent bien les voies romaines élevées au-dessus du sol ; et l'expression latine *agger* était employée pour les désigner. Elle a été remplacée, dans la suite, par *compita viæ*. Pour faire tomber le saint sous les coups de la justice du président de la province, l'ancien auteur dit « qu'il entra dans le lieu où le président assistait au sacrifice en l'honneur des dieux. » (*Officium Prisci præsidis dei sanctus ingreditur*. Lect. VI). Ce terme *officium*, à l'époque romaine, se prenait quelquefois pour l'appareil de la justice des magistrats ; pour le lieu où l'on offrait des sacrifices, et pour les sacrifices offerts par les prêtres païens. Dans la relation plus récente, ce mot a été remplacé par *hospitium*, comme si le saint avait demandé l'hospitalité au président : ce qui n'est pas vraisemblable. Le second rédacteur qui employait cette expression, ne comprenait déjà plus le sens exact d'*officium ;* il croyait éclaircir la phrase en écrivant *hospitium*. Il faut qu'il ait été déjà bien loin du règne des empereurs romains : il ne se rendait plus compte des usages indiqués par les mots du langage païen. Cependant *officium* est encore employé au VII^e^ siècle pour signifier le *tribunal*, le *bureau*.

Il y a en outre, dans la brève notice qui fut composée la première, un terme qui marque la politesse romaine et qui était usité dans la pure latinité ; mais qui signifia chez les chrétiens l'humanité, la douceur ; c'est *humanitas*.

Le président Priscus invite, par politesse, le bienheureux Marcel au festin préparé pour une cérémonie sacrilège — *ad convivium usibus sacrilegis apparatum more humanitatis invitat.* (Lec. VI.) Dans le second récit, *humanitatis* est remplacé par *hospitalitatis*, parce que *more humanitatis* avait perdu sa signification de *politesse*.

Ces diverses manières de parler annoncent l'époque où l'empire romain était encore debout. En outre, le style est un style de décadence, aux phrases mal assises, aux cas mal observés. On sent que ce n'était pas encore la correcte simplicité d'un lettré des écoles monastiques : c'était plutôt la plume inhabile d'un clerc des commencements du V^e^ siècle.

Ce que l'on sait du culte solennel de saint

1. Ils ajoutent le supplice de la fosse à un autre, qui était déjà mortel.

Marcel à une époque très reculée, vient encore implicitement montrer l'ancienneté de la première relation. Saint Grégoire de Tours rapporte que le roi Gontran, étant arrivé à Chalon pendant la solennité célébrée en l'honneur du saint, se rendit à l'église et s'approcha de l'autel pour communier, quand tout à coup un inconnu se présenta comme pour lui parler, et laissa tomber par mégarde un grand coutelas, qu'il tenait à la main. La foule se jeta sur ce malfaiteur, qui avait tiré encore de dessous sa robe un autre poignard. On le força, par la torture, à dénoncer ses complices; mais il eut la vie sauve, parce qu'il avait été pris dans l'église[1].

C'est à la suite de cet attentat que le roi Gontran fonda l'abbaye de Saint-Marcel, et qu'il la dota richement. D'après ce récit de saint Grégoire de Tours, le culte du saint martyr était très populaire à Chalon; sa fête y était célébrée en grande pompe. On sait, d'ailleurs, par le martyrologe de saint Jérôme, qu'il n'avait pas été oublié au temps des persécutions, et que le peuple venait, sans doute, prier sur sa tombe peu après son martyre. Il porte au IV septembre : « *A Chalon, ville des Gaules, fête de saint Marcel martyr.* » (*IV^n Septembris, in Gallia, civitate Cabillonensi, natalis sancti Marcelli martyris*)[2]. L'antiquité de ce martyrologe, dans ses éléments essentiels sur les martyrs, semble remonter au règne de l'empereur Constantin.

Quoique rien n'indique à quelle époque la solennité de sa fête avait commencé, il est indubitable qu'elle remontait au moins aux premières années du v^e^ siècle, au temps où les évêques et les prêtres éminents des Gaules, les saint Hilaire de Poitiers, les Musée, les Salvien, les saint Sidoine, etc., composèrent les offices de la liturgie gallicane. Dans les oraisons, dans la préface ou la *contestation* de la messe, étaient généralement quelques mots historiques, rappelant les travaux, le martyre, les miracles des saints, comme on le voit dans la messe de saint Martin, dans celles de saint Symphorien d'Autun, de saint Maurice[3] et de ses compagnons, etc. On fit, sans doute, pour saint Marcel ce qu'on faisait pour les saints les plus glorieux; on inséra dans son office quelques souvenirs de sa vie et de son martyre; et ils avaient été recueillis peu après les persécutions, lorsqu'ils pouvaient encore être donnés par les vieillards rapprochés des contemporains. La piété des populations réclamait une notice qui devait être lue à la messe le jour de sa fête. Il est rapporté dans le livre *des Miracles de saint Martin de Tours*, qu'à la solennité de sa fête, après la lecture de sa Vie faite au peuple dans l'église par le clerc qui en était chargé, au moment où les prêtres arrivaient pour célébrer la messe, un homme qui avait le bras paralysé vint baiser ses reliques et fut guéri en présence de la foule[1]. Cet usage de lire la Vie des martyrs et des patrons des églises de la Gaule devant le peuple rassemblé, le jour anniversaire de leur mort, remontait donc très haut dans l'antiquité chrétienne. Si l'on n'est pas absolument certain qu'il avait lieu à Chalon pour la fête si solennelle de saint Marcel, on n'en saurait guère douter. Alors, un premier récit avait été composé, quand son office attira la foule dans l'église, au jour anniversaire de son martyre. Il avait pu se faire d'après les courtes indications du martyrologe de saint Jérôme, d'après les oraisons et les préfaces de la messe, et d'après les informations prises de vive voix auprès des vieillards, qui se souvenaient encore d'avoir entendu raconter par leurs aïeux des particularités dignes de foi. Au commencement du v^e^ siècle, on n'était éloigné de sa mort que d'environ deux siècles et demi, et les fidèles de la contrée avaient pu se transmettre avec piété la substance des faits principaux. Il pouvait déjà s'y glisser des inexactitudes et des suppositions hasardées; mais on s'aperçoit que l'auteur tenait à être véridique. Il a confiance dans les renseignements qu'il a pris. Il dit : « Ce que plusieurs ont gardé dans leur mémoire se conserve comme s'il était écrit. (*Plurimorum enim memorie tradita, veluti scripta retinentur.* — Lect. I.)

Il ne cherche point à embellir sa courte narration, ni par les élégances du style, ni par les discours, ni par des miracles éclatants, comme le firent tant d'hagiographes lettrés au VII^e^ et

1. Interea advenit festivitas sancti Marcelli, quæ apud urbem Cabilonensem mense septimo celebratur, et Guntchramnus rex adfuit. Verum ubi, peractis solemnibus, ad sacrosanctum altarium communicandi gratia accessisset, venit quidam quasi aliquid suggesturus... (*Historia Francorum*, lib. IX, cap. III.)

2. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 17. Les autres éditions le mentionnent aussi.

3. Voy. pour la messe de saint Martin, *Appendix operum S. Gregorii Turonensis*, Migne, *Patr. lat.*, t. LXXI, col. 1182 : *Contestatio;* pour celles de saint Symphorien, de saint Maurice, Mabillon, *de Liturgia Gallicana*. — Dans Migne, *Patrol. lat.* t. LXXII, lib. III : *Missale Gothicum, Missa in natale b. Sinfuriani martyris*, col. 300. — *Missa in natale S. Mauricii*, col. 302.

1. Sacerdotibus qui advenerant ad agenda, solemnia procedentibus, cum lector, cui legendi erat officium, advenisset, et arrepto libro, vitam sancti cœpisset legere confessoris, protinus hic directo brachio sanus erigitur... — S. Gregorii Turon., *De Miraculis S. Martini*, lib. II, cap. XLIX. — Migne, *Patr. lat.*, t. LXXI, col. 963.

au IXe siècle. Son but paraît uniquement de dire la vérité, telle que les anciens l'avaient transmise. Il n'est pas tenté d'ajouter, ni de modifier à son gré. Rapportant la fuite des deux martyrs saint Marcel et saint Valérien, des prisons de Lyon, il fait, il est vrai, intervenir les anges, pour ouvrir les portes, mais il ne les fait pas briser, ainsi que le rapportent les notices postérieures. (*Denuo reclusa vinctis claustra patuerunt.* — Lect. II.) Il était naturel de croire qu'ils avaient été sauvés par les anges. Mais il ne s'arrête pas à décrire ce qu'il ne sait pas. C'est, d'ailleurs, le seul passage où il relate une merveille. Il n'en fait entrevoir aucune dans la conversion du riche Latinus, qui avait reçu saint Marcel dans sa maison, et avait abandonné tous ses dieux, après l'avoir entendu parler de la religion chrétienne. Il n'en a point non plus dans l'entrevue du martyr avec le président Priscus, qui le condamna à être écartelé par des arbres courbés avec violence. Cependant ces situations prêtaient singulièrement à la poésie, aux discours, aux descriptions, aux inventions miraculeuses. S'il n'en a rien fait, c'est qu'il était sincère, et qu'il n'était pas encore dans cette atmosphère où la légende s'était déjà donné carrière.

Cependant, les détails sur les statues de Mars, de Mercure, de Minerve, placées dans le vestibule de l'hôte de saint Marcel, et quelques autres, ne sauraient être absolument garantis. Les habitants de la contrée purent faire quelques suppositions qui passèrent pour des réalités. Mais l'ensemble du récit mérite créance.

Il se termine à l'endroit où le saint a imité le Sauveur, et a marché au triomphe de la croix (*invictum crucis ad triumphum*). Ce qui suit n'est pas de la même rédaction. C'est un supplément de style différent, entremêlé de discours imaginaires, et qui semble recommencer tout un autre genre de martyre, quand le premier devait aboutir à la mort. On voit que cela n'était pas, dans le principe, sur le manuscrit n° 17002, du XIe siècle, qui contient le texte original. Les leçons n'y sont plus indiquées, comme elles le sont au commencement; l'écriture n'est plus la même; tout y est semblable au milieu de la relation sensiblement postérieure en date. Mais la fin n'y est pas reproduite. Elle contient une contradiction positive avec le commencement, car elle raconte comment le saint martyr fut emprisonné vivant dans une fosse jusqu'à la ceinture, et comment il expira au bout de trois jours, lui qui avait déjà succombé à un affreux supplice et avait eu les membres arrachés par des arbres.

On avait, sans doute, rédigé ce supplément lorsque, l'abbaye de Saint-Marcel de Chalon ayant acquis beaucoup d'importance, les moines lettrés voulurent donner à leur patron une Vie plus étendue et plus oratoire. Ils l'ajoutèrent à la précédente, sans la changer. Il en fut comme la continuation, quoique l'on s'aperçoive que le raccordement des faits n'est pas observé, puisque le saint qui devait être mort écartelé par des arbres, a encore un discours à faire au président, et qu'il est encore amené devant des idoles pour offrir de l'encens, ou, s'il refusait, pour être livré à d'horribles tourments.

S'il n'est pas reproduit entièrement à la suite de la Passion primitive, dans le manuscrit du XIe siècle, n° 17002 (fol. 1 *bis*) de la Bibliothèque nationale, c'est apparemment qu'on avait remarqué qu'il n'en pouvait être la continuation, et que la fin n'était pas vraisemblable. Mais il est tout entier dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 10872; fol. 58 (XVe siècle); il est divisé en leçons, qui se récitaient pour la fête de saint Marcel. Il est aussi intégralement inséré dans la seconde Passion (Passio altera) du saint, publiée par les Bollandistes (IVa Septembris, t. II, p. 200). Les traditions qui s'y trouvent relatées, ne peuvent plus être prises en considération. Elles étaient trop lointaines et trop chargées de faits extraordinaires. On était apparemment au début du VIIe siècle, tout au plus à la fin du VIe, quand la rédaction eut lieu. Aucun vieillard ne pouvait rapporter avec assurance ce qui s'était passé dans les dernières années du IIe.

Un troisième récit fut fait sur ces deux-là peu de temps après le deuxième. L'auteur les fondit ensemble sans modifier beaucoup le premier, si ce n'est pour le style qu'il rendit correct. Il n'y conserva pas les expressions anciennes et les tours de phrases ressentant la décadence latine. Il y changea aussi la manière de présenter le supplice du martyr suspendu à des arbres, qui l'auraient écartelé en retournant à leur position naturelle. Au lieu de dire que le président prononça la sentence et la fit exécuter, il montre les païens décidés à accomplir cet acte de cruauté, mais ne l'accomplissant pas réellement. Par là, saint Marcel put être réservé pour d'autres épreuves, pour être étendu sur le chevalet, battu de verges, après avoir refusé de sacrifier aux idoles de Mars, de Jupiter et de Mercure; enfin, il fut enterré vivant dans

une fosse jusqu'à la ceinture, et n'expira que le troisième jour.

Des passages de ce troisième récit, mis en regard des deux précédents, montreront comment il en est une refonte, plus correcte et sensiblement plus récente.

Texte du premier récit, n° 17002 (XI^e siècle) de la Bibliothèque nationale.

Lect. II. Igitur, sub Antonino imperatore, generaliter adversus omnes christianos precepta impie persecutionis extiterant, que a prefectis vicariisque eorum presidilibus ac prepositis provinciarum, et obtemperandi studio et christianæ religionis odio et sacrilege persecutionis instantia, custodita vehementissime complebantur, ac per universas atrociter civitates ordinate potestates in christianorum sanguine hostili ferocitate sevissime grassabantur.

Lect. VI. Visum itaque est ei ire, pretermissa Cabilonensium civitate, Sagona locis secretioribus transmearet, Argentomagensis ageris, transmisso amne, iter adgrediens, officium Priscis presidis Dei sanctus ingreditur, sollempne epularum apparatus, propriis ipsumque presidem gentilibus numinibus immolantem (reperit)[1].

Texte du troisième récit, publié en premier lieu par les Bollandistes.

N° 1. Cum, sub principe Antonino, qui romani imperii apicem gubernabat, per omnes provincias vel civitates adversus christianos impie persecutionis edicta penderent, quæ universitates dignitatum provinciarumque rectores non tam obtemperandi studio quam veræ religionis odio ita instantius exequi nitebantur, ut per omnia loca ultra humanam crudelitatem in christianorum sanguine bestiarum feritate sævirent.

N° 4. Cum Cabilonense oppidum prætermittens et Argentomagensis aggeris carpens viam, præsidem Priscum solemni apparatu profanis sacrificiis numinibus suis immolantem incurrit; quem ille ad convivium more hospitalitatis invitat. Sed sanctus Dei martyr abhorrens epulas, convivas objurgandos credidit potius quam imitandos[2].

Cette troisième rédaction semble avoir déjà été connue du vénérable Bède, qui la résuma dans son martyrologe au commencement du VIII^e siècle. Quelques doutes peuvent cependant s'élever sur l'authenticité de ce passage, qui relate le supplice de la fosse. Il n'est que dans l'édition de Cologne, et fait défaut dans celle des Bollandistes, qui est généralement la plus fidèle. Il y est dit : « A Chalon, fête de saint Marcel, qui souffrit sous l'empereur Antonin, par l'ordre du président Priscus, qu'il rencontra offrant un sacrifice à ses dieux. Invité par lui à un festin profane, il eut horreur d'un tel repas, adressa en toute liberté de sévères remontrances à tous ceux qui étaient là, en leur demandant pourquoi ils adoraient les idoles, et par une cruauté inouïe le président le fit enterrer dans une fosse jusqu'à la ceinture. Dans cet état, le saint martyr de Dieu ne cessa pas de louer le Dieu tout puissant pendant trois jours, après quoi il rendit sa belle âme au ciel. — IV^a septembris. Cabilone, natale sancti Marcelli, qui sub Antonino imperatore, per Priscum præsidem passus, hunc immolantem diis suis incurrit. Cumque ab eo ad convivium profanum fuisset invitatus, et hujusmodi execrans epulas, omnes qui aderant cur idolis deservirent, libera increpatione corriperet, inaudito crudelitatis genere, defodi eum cingulo tenus erectum præses jussit. Sicque sanctus Dei martyr triduo in laudibus Deo omnipotenti perseverans, incontaminatum spiritum reddidit[1]. »

Ces accumulations de tourments dépassent toutes les limites de la vraisemblance. Elles ne furent imaginées que longtemps après les persécutions, d'après des ouï-dire fabuleux. L'on ne saurait y ajouter foi. Il faut s'en tenir au premier récit, qui date apparemment des commencements du V^e siècle, et est une expression sincère et assez fidèle des traditions orales, conservées par les vieillards peu éloignées des contemporains. Si ce n'est pas un document de premier ordre, et si l'on a à craindre quelques inexactitudes dans les détails, les points principaux paraissent appuyés sur des bases solides.

Les deux saints Marcel et Valérien avaient-ils été précédés par quelques autres prédicateurs de l'Évangile dans cette partie de la Bourgogne? Il serait difficile de l'affirmer. Ce qui paraît certain c'est que la foi y fut implantée vers le temps où ils y arrivèrent; si ce ne fut pas uniquement par eux, ils y eurent assurément leur part. L'Église de Chalon avait pris une place importante parmi les Églises des Gaules dans le cours des persécutions. Elle eut un concile, mentionné par saint Grégoire de Tours, en 586. Mais on ne saurait indiquer avec certitude ses premiers évêques. Les catalogues dressés bien tard ne sont pas d'accord entre eux.

Une note tirée d'un manuscrit des Règles du chœur, *De Regulis chori*, inséré à la fin d'une histoire de Chalon, énumère ainsi ses premiers évêques : « S. Flavius, seu Flavus, — S. Tranquillus, — S. Johannes, — S. Sylvester, — Desiderius, — Legontius, — Theodorus, — S. Agricola, — S. Veranus, — S. Lupus, — Donatius » figure comme ayant assisté au concile de Cologne, en 346. Mais ce concile est généralement rejeté comme apocryphe.

Un autre catalogue ne suit pas le même ordre : — I^e Inconnu, — II^e Paulus I, — III^e Paulus II, — IV^e Johannes, — V^e Tranquillus, — VI^e Sylvester, — VII^e Desiderius, —

1. Bibl. nat., manus. lat. n° 17002, fol. 1, v° (XI^e siècle) : *Lectiones sancti Marcelli.*

2. Bolland. IV^a. *Septembris*, t. II, p. 196 : *Passio S. Marcelli m.*, auctore anonymo.

1. *Bedæ Martyrol.*, Migne, *Patr. lat.*, t. XCIV, col. 1033.

VIII[e] S. Agricola, — IX[e] Flavius, — X[e] Lupus[1].

Les monuments funéraires de la contrée viennent déposer en faveur de la haute antiquité de cette Église, et confirmer indirectement l'apostolat de saint Marcel et de saint Valérien vers 180. Plusieurs chrétientés fondées aux alentours ont laissé des tombeaux apparemment du III[e] siècle et peut-être du II[e], sur lesquels se voient des symboles divers, qui étaient fort en usage dans la primitive Église, aux catacombes et en diverses cités de la Gaule.

Texte de la première notice sur Saint-Marcel de Chalon[2].

Lectiones sancti Marcelli martyris Cavalonensis.

Lect. I. *Sicut per succedentium tempora ad nostram usque memoriam relatione sanctissimorum patrum, Deo annuente, pervenit, pro confirmandis gratificandisque votis fidelium divina auctoritate firmatur, veritatis studii et obedientie cultu duximus scribendam, ut, dum martyrium celestis glorie recensetur, laus sit Domini Jhesu Chisti ac ejusdem protectoris nostri, qui in singulis certaminibus martyrum triumphavit, vel dum per revoluta annorum spacia cognoscitur, eternis seclis propagetur. Plurimorum enim memorie tradita, veluti scripta retinentur; etiam relationes, que assiduis factarum rerum pocius ammiratione servantur.*

Lect. II. *Igitur sub Antonino imperatore generaliter adversus omnes christianos precepta impie persecutionis extiterant, que a prefectis vicariisque eorum presidilibus ac prepositis provinciarum, et obtemperandi studio et christiane religionis odio et sacrilege persecutionis instantia, custodita vehementissime complebantur, ac per universas atrociter civitates ordinate potestates in christianorum sanguine hostili ferocitate sevissime grassabantur.*

Lect. III. *Eodem itaque tempore in urbe Lugdunensium quinquaginta prestantissimi viri christiane religionis cultu in ergastulorum custodia subjiciendi immitibus suppliciis retruduntur. Ex quorum numero sanctus Marcellus et sanctus Valerianus, venerabiles martyres fuerunt. Qui obserata nocturno tempore angelice visitationis affectu, ad egressum liberum, denuo reclusa vinctis claustra patuerunt. Reliquorum vero felix consumatio. Lugdunensium proceribus, summoque senatu vel circumjectis ejusdem in orbi oppidis populisque permanifestum est passionis ordine, ut de ipsis legitur, gloriosi certaminis victoria non habetur incognita. Nos tamen ad presentis martyrii ordinem incoatæ relationis, ut gratia postulat, redeamus.*

Lect. IV. *Solutis iterum, ut supra dictum est, ab ergastulorum custodia, scilicet quibus divina ordinatione in aliis locis passionis gloriosa consumatio debebatur, voluntas Dei fuit, ut sancti Valerianus Cabilonensis territorii agerem munitum, et sanctus Marcellus, interposito Arare Sequanorum silvestre iter arriperet, quatenus athlete Christi illic fuerant destinati ante consumationem, Christo auctore, debita atque parata utriusque ripe incolas ad verum Dei cultum, qua poterant vel directi fuerant, apostolica institutione pertraherent, divina quippe gratia æcclesiarumque profectibus merituri. Ad Cabilonensem ergo civitatem etiam ascensus eorum ab urbe Lugdunense et ordo itineris, fama celesti deferente, vulgatur hos tantum duos instanti persecutione fuisse subtractos.*

Lect. V. *Interea sanctus Marcellus iter carpens, a Latino quodam nomine gracia hospitalitatis excipitur. Qui errore gentilium prophanis ritibus statuam Martis equestris effigiem politi lapidis argumentatione formatam, Mercurii etiam ac Minerve ex eodem metallo, celebre in vestibulo positas excolebat.*

Quod cum servus Dei videre sine anime cruciatu non posset, ammonito hospite cum summa pacientia ac doctrina, jure ab hac irrita miserabilique institutione discederet, asserens non valere aliquid impetrare petentibus, neque affectibus indulgere votorum effigies mutas, vel saxa sensu carentia, nec multum eos ab ipsis distare lapidibus, qui a se facta sibi esse crederent meliora. Cujus magna objurgatio in tantum valuisse perhibetur ut brevi tempore ad cultum vere religionis totam felicissimi domum hospitis exhiberet.

Lect. VI. *Sed cum ibidem pro redemptione animarum labore non irrito gratulatus, exigui temporis spacio moraretur, agnoscit fervere locis omnibus vicineque urbi statutam imperiali edicto persecutionis instantiam. Visum itaque est ei ire, pretermissa Cabilonensium civitate, Sagona locis secretioribus transmearet, Argentomagensis ageris, transmisso amne, iter adgrediens, officium Priscis presidis Dei sanctus ingreditur, solempne epularum apparatus propriis ipsumque presidem gentilibus numinibus immolantem (reperit). Quem ille ut cons-*

1. *Gallia christiana*, t. IV, *Ecclesia Cabillonensis*, c. 860-861.
2. Bibl. nat., manus. lat. n° 17002 (XI[e] siècle) fol. 1, v°, provenant de Notre-Dame.

pexit celeriter properantem, ad convivium usibus sacrilegis apparatum, more humanitatis invitat. Sed testis Christi sanctus Marcellus refugiens epulas, prophano errore pollutas, convivas objurgandos potius credidit quam vitandos. Et cum se christianum interrogatus fiducialiter prodidisset, novis afficiendum cruciatibus protinus sibi presidis decrevit imperium.

Sic ergo cum vinculis elatus in arborem per dissidentes ramos, in omni corpore laqueis impositis tenderetur, et membrorum compage districta extensi artus adstricti nexibus jungerentur, vetustum terreni patris crimen consumpsit in arbore, cœlestis Christi regeneratoris novi gloriam imitator[1] *declaravit in ligno. Ut dum prophanum contempnit edulium invictum crucis procederet ad triumphum*[2].

Cum ergo in proposito sanctus Marcellus vicino mortis rigore, calore fidei immobilis, nequissimo persecutoris tractu competencius visum est ut in conspectu populi allatis suppliciis puniretur. Tunc ait crudelissimus preses : « Nomen tuum, Marcelle, erroremque comperimus. Sacratissimi imperatores nostri divina alia precepta constituunt, ut qui venerandorum numinum principatum, Saturnum patrem ac Jovem omnipotentem eorumque filios ac propinquos adorare detrectant, capite puniantur. Quod et tu nisi feceris, atrocibus suppliciis punieris. »

Sanctus Marcellus respondit : « Simulacra ista que nominas adeo fuere mortalia ut suis polluta criminibus, dum mortua et in infernum sepulta perierunt. Que si quis eos crediderit, cum ipsis Dei omnipotentis judicio, qui ante secla semper semperque futurus, ac tremendum penarum judicium sustinebit. Christianus sum; Christum Dei Filium et spiritum sanctum Patri ac Filio cœqualem, cœli et terre marisque factorem, et que sunt rerum omnium creditorem me credere, libera et inrevocabile denunciacione profiteor. »

Priscus proconsul animi indignatione succensus, sanctum Marcellum martyrem impiis trucidandum carnificibus assignavit. Idemque jussit ut ante simulachra statuarum, que in civitate erant, expectante vulgo gentilium pervisanientium libitu, multimoda cede Dei sanctus exciperet et cruciatus.

1. C'est ici que finit la notice primitive.
2. *Regenerationis novæ gloriam Domini imitatus...* (Bolland. *Passio Altera S. Marcelli*, n° 6).

CHAPITRE II.

DES TOMBES REVÊTUES DE SYMBOLES CHRÉTIENS, DÉCOUVERTES A QUELQUES LIEUES AU NORD-OUEST DE CHALON, SEMBLENT FAIRE VOIR QUE LA FOI FUT IMPLANTÉE DANS CES CONTRÉES A PARTIR DE LA FIN DU IIe SIÈCLE.

Sommaire. — Saint Marcel évangélisa les contrées du voisinage de Beaune. — Il fut probablement amené dans l'ancienne station de Cussy-la-Colonne, ou aux alentours, à Jours-en-Vaux. — Deux cippes funéraires portant des signes de christianisme y ont été découverts. — Ils semblent être du IIIe siècle ou de la fin du IIe. — Deux autres du même genre et de la même époque, sont à Cussy-la-Colonne. — Plusieurs, provenant du castrum de Beaune, de Quincey, près de Nuits, de Bligny-sur-Beaune, de Meursault, de Meloisey, de Volnay, sont au musée de Beaune. — Les divers symboles qu'ils représentent appartiennent à la période symbolique du christianisme antérieure à Constantin. — Ce sont des coupes accompagnées de rouleaux de parchemin, de pains, de cruches, etc. — Les premiers chrétiens aimaient ces symboles. — Après Constantin ils eurent le monogramme du Christ, puis la Croix, ensuite le Crucifix. — Le rhéteur Eumène fait connaître quelles dévastations les Bagaudes avaient exercées à Autun et aux alentours, et comment le paganisme était blessé à mort sous Constantin. — Inscription chrétienne de saint Loup-de-Varenne, près de Châlon.

Les saints Marcel et Valérien prêchèrent la foi aux alentours de Chalon, le premier sur les rives de la Saône, du côté de la Séquanie, en longeant le chemin de Strasbourg; l'autre, au midi, à Tournus, où s'éleva plus tard une florissante abbaye. Les traces de leur prédication se retrouvent-elles dans les tombeaux gallo-romains de la contrée? Si l'on ne peut l'affirmer positivement, l'on a, du moins, des indications précieuses sur les chrétientés naissantes, qui furent leur œuvre ou l'œuvre des prédicateurs du IIe et du IIIe siècle, venus de Dijon, d'Autun ou de Chalon. Puisque saint Marcel évangélisa les cantons limitrophes de la Saône, dans la direction de la Séquanie, c'est vers Beaune qu'il fut amené. Or, il y avait, à environ 29 kilomètres à l'ouest de cette ville, une ancienne station gauloise, qui porte aujourd'hui le nom de Cussy-la-Colonne, à cause d'une immense colonne encore debout dans un vallon, entouré de montagnes de tous côtés. Ce curieux monument fut élevé, sans doute, en mémoire de quelque victoire éclatante de l'époque gallo-romaine. Lorsque Millin voyagea dans ces contrées, vers 1806, il s'arrêta à la décrire; et son avis fut qu'elle rappelait les faits d'armes des légions de Maximien Hercule contre les Bagaudes. Ce qui paraît lui donner raison, c'est qu'on y voit les représentations des

1. Voy. les cippes gallo-romains de la cour de l'ancien château de Jours-en-Vaux et ceux de Cussy-la-Colonne (Côte-d'Or), ainsi que ceux du Musée de Beaune. Nos planches XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, p. 513, 514, 547, 548, 581, et 582.

sept grandes divinités protectrices de Rome et un captif enchaîné, revêtu du *saie* gaulois, auprès de la statue d'Hercule. On a trouvé, au-dessous, des monnaies d'Antonin-le-Pieux. Des squelettes nombreux touchaient de leur tête la base de la colonne. Maximien Hercule, qui battit les Bagaudes aux environs d'Autun, est là représenté dans la personne de son dieu favori[1].

Cette opinion n'est pourtant pas la plus généralement suivie. D'habiles antiquaires comparent cette colonne à d'autres de ce genre élevées en Germanie. A leur point de vue, elle rappellerait un triomphe et une sépulture.

Quoi qu'il en soit, une grande bataille fut livrée aux alentours, dans la première partie de la période romaine. Peut-être plusieurs bourgades furent-elles alors dévastées.

L'on sait qu'Autun fut détruite et resta plus de vingt-cinq ans à se relever de ses ruines.

Différents centres de population ont laissé là des traces de leur importance à l'époque gallo-romaine. Outre Cussy-la-Colonne, on peut signaler Jours-en-Vaux, à environ 25 kilomètres à l'ouest, ancien emplacement d'un château fort du moyen âge; Les Barres, autrefois vaste forêt bordant vers le sud le territoire de Jours-en-Vaux, et où l'on a trouvé des monnaies d'or et d'argent des empereurs, de longues briques épaisses, des débris d'urnes et de vases.

Saint Marcel, saint Valérien et les premiers missionnaires d'Autun, de Dijon, ne séjournaient pas constamment dans les grandes villes. Imitant le Sauveur et cherchant partout les âmes de bonne volonté, ils s'en allaient dans les bourgades, à travers les campagnes. Il est naturel qu'ils se soient arrêtés eux-mêmes, ou qu'ils aient envoyé leurs disciples dans les localités où le paganisme offrait moins de résistance que dans les cités possédant des collèges de prêtres des dieux.

On a découvert dans le *castrum* de Beaune, à Cussy, à Jours-en-Vaux, à Bligny-sur-Beaune, à Nuits, des cippes funéraires, ornés de symboles apparemment chrétiens, du IIIe siècle, des commencements du IVe et, peut-être, de la fin du IIe.

Deux se voient aujourd'hui près de la porte d'entrée et dans le mur de la cour intérieure de l'ancien château de Jours-en-Vaux. Celui de la cour intérieure est taillé en forme de niche, dans laquelle se détache en bas-relief un personnage, vêtu du saie gaulois, et tenant de la droite une coupe, et de la gauche, un linge replié en forme de bourse[1], tel que ceux du musée d'Épinal et du musée de Dijon. Celui qui est près de la porte d'entrée représente une femme portant le long manteau gaulois, d'où ses bras sortent par une large ouverture, et coiffée élégamment comme les dames romaines de haute lignée. Elle tient de la droite une coupe, et de la gauche un objet indéterminé, qu'on pourrait prendre pour un pain arrondi[2].

Millin, dans son voyage en Bourgogne, remarqua, dans la cour du maire de Cussy-la-Colonne, deux pierres qui ont été conservées, et qui sont des cippes funéraires du même genre. L'une, arrondie à son sommet, est creusée en forme de niche, d'où se détache, en bas-relief, un homme vêtu du long manteau gaulois à larges manches, et tenant de la droite une coupe et de la gauche une bourse. Celle-ci ressemble à la plupart de celles que nous avons observées aux musées d'Épinal, de Langres et de Dijon. Ce n'est pas la bourse garnie de glands, telle qu'on la voit sur les statues de Mercure[3]. Sur l'autre, qui se termine en triangle, est représentée dans la niche, une femme aux cheveux séparés en deux tresses, qui descendent du sommet de la tête jusqu'aux oreilles. Elle porte le manteau long des Gaulois, agrafé au-dessus de la poitrine et laissant passer les mains de chaque côté. Elle tient de la droite une coupe[4]. Sur plusieurs autres points de l'arrondissement de Beaune, des cippes funéraires ont été retirés du sol et des ruines de vieilles habitations. Les bas-reliefs taillés à l'intérieur de la niche cintrée ou triangulaire ou quadrangulaire, sont d'une exécution plus ou moins soignée, mais qui annonce toujours la période gallo-romaine, probablement antérieure à Constantin. Le plus remarquable et apparemment l'un des plus anciens provient des murs du *Castrum de Beaune*. Deux personnages, un homme à gauche et une femme à droite, étaient sculptés dans la niche. L'homme tient des rouleaux superposés; ce qui est assez rare, mais qui semble marquer plus spécialement les quatre livres des Évangiles. Cette multiplicité de parchemins enroulés ne se rencontre pas sur les monuments païens pour figurer la loi romaine. Il ne reste que le bras de la statue de la femme; il est passé sur

1. MILLIN, *Voyage dans les départements du Midi*. 5 vol. in-12, avec atlas, in-4°, t. I, p. 287-297 (Bibl. nat., catal. Lj⁴-2).

1. Voy. notre planche XXIII, n° 1, p. 514.
2. *Ibid.*, n° 2, p. 514.
3. *Ibid.*, n° 3, p. 514.
4. *Ibid.*, n° 4, p. 514.

l'épaule gauche de l'autre personnage; on distingue un anneau à l'un de ses doigts : ce qui ne permet guère de douter que ce ne soit une femme. La perfection relative du bas-relief le fait remonter à la belle époque de l'art des Romains, probablement au IIIe siècle ou à la fin du IIe[1].

Deux époux tiennent ensemble un rouleau pareil sur un cippe de Luxeuil[2].

Les feuilles de l'Évangile sont représentées de diverses manières sur les marbres des catacombes : quelquefois à demi déroulées; souvent enroulées et déposées plusieurs ensemble dans un vase cylindrique aux pieds du Sauveur ou d'un pontife, et aussi placées seules dans la main d'un éminent personnage. Le plus souvent elles sont pliées, et l'apôtre ou le prêtre qui les tient, les serre entre ses doigts par le milieu ; rarement, elles forment un livre. C'était une recommandation donnée par Moyse, d'avoir les prescriptions de la loi liées dans sa main, afin de les regarder constamment : *Ligabis ea quasi signum in manu tua, et erunt et movebuntur ante oculos tuos*[3]. Quelquefois, ces feuilles ainsi pliées sont réunies en faisceau, et posées devant les apôtres. Cette coutume était trop familière aux fidèles des trois premiers siècles, pour ne pas se retrouver ailleurs qu'aux catacombes, sur les représentations allégoriques des tombeaux chrétiens de cette époque. Un exemplaire de la feuille de l'Évangile, pliée et serrée entre les doigts d'un défunt, est bien nettement exprimé sur une statue de cippe provenant de la ferme de Chenove, près Savigny-sur-Beaune, et déposé maintenant au musée de Beaune[4]. Le personnage, dont il ne reste plus que le milieu du corps, a, dans les doigts de la main gauche, cette feuille pliée, sur laquelle il pose l'index, et la coupe est dans sa main droite. Elle est également bien pliée entre les doigts de la main droite d'une femme de qualité, représentée sur un cippe remarquable de Savigny-sur-Beaune. C'est tout à fait la même forme et la même disposition que sur les pierres tumulaires et les peintures des catacombes. La matrone a les cheveux soigneusement tressés en boucles, et encadrant son visage. Le rouleau ainsi plié dans sa main ne permet guère de douter qu'elle ne fût chrétienne. Elle tient de la gauche une petite cruche à anse, telle qu'on en voit sur les peintures et les marbres des catacombes. Sa robe est le vêtement de cérémonie qui se remarque sur les cippes de Cussy-la-Colonne, et sur plusieurs autres de Beaune. Elle redescend des bras par de longs plis flottants jusqu'à mi-jambes[1].

La feuille enroulée est moins apparente, mais encore manifeste entre les doigts d'une statue taillée dans une niche funéraire de Meursault[2].

Sur un cippe de Meloisey, un livre est dans la main gauche d'un personnage de haut rang, debout dans une niche à gauche de son épouse[3]. C'est probablement pour signifier l'Évangile qu'il tient ce livre en main. On lit dans plusieurs Actes des martyrs qu'ils avaient l'habitude de porter sur eux, sur leur poitrine, le livre des Évangiles. C'était, en particulier, l'habitude de sainte Cécile.

C'est aussi un livre que tient de la main gauche un personnage d'un cippe de Fontaine-Froide, près Savigny-sur-Beaune[4]. Une coupe est dans la main droite. Une banderolle descend de l'épaule droite jusqu'à la taille, comme une marque de dignité. L'on en remarque de pareilles sur les vêtements du Sauveur et des apôtres, dans des bas-reliefs des catacombes. Le Sauveur et les apôtres en ont deux : il n'y en a qu'une sur les représentations des enfants dans la fournaise[5]. Le cippe est arrondi à plein cintre. De chaque côté sont des colonnes surmontées de boules.

En considérant les marques des coutumes du IIIe siècle, il ne faut pas oublier que l'on est encore en plein paganisme. Les conquêtes de l'Évangile sont déjà très grandes dans les Gaules, en Espagne, dans les Germanies, dans la Grande-Bretagne, ainsi que l'attestent saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Lactance; mais les Chrétiens, généralement, se cachent et dissimulent sous des allégories leur enseignement religieux. Ils tiennent à la loi du secret, aiment les symboles, qui leur sont recommandés et expliqués. C'est dans ces symboles que se constatent surtout leur présence et leur nombre. Mais ils les expriment au dehors sans choquer les païens, sans se séparer en tout point de leurs usages. Les païens offraient des libations pour les morts, apportaient de la

1. Voy. notre planche XXIII, n° 5, p. 514.
2. Voy. notre planche XX, n° 8, p. 479.
3. Deut., VI, 8. Il est dit au livre *des Proverbes* : *Liga eam (legem) in digitis tuis; scribe illam in tabulis cordis tui* (cap. VII, v. 3.)
4. Voy. notre planche XXIV, n° 1, p. 547 (Dessin de M. Changarnier, conservateur du musée de Beaune).

1. Voy. notre planche XXIII, n° 6, p. 514.
2. *Ibid.*, n° 7, p. 514.
3. Voy. notre planche XXIV, n° 7, p. 547.
4. Voy. notre planche XXIII, n° 8, p. 514.
5. Bottari, *Sculture e pitture di Roma Sotteranea*, 3 vol. in-fol., Romæ, 1754, t. III, tavola 141-146-149 : *E cemeterio S. Agnetis* (Bibl. nat., Inventaire K, 144.)

nourriture à leurs tombeaux, croyant que les âmes sorties de cette vie pouvaient encore en profiter. Il y a donc des représentations païennes, où sont figurées des coupes sur les tombeaux. Généralement elles sont rares : on en trouve peu dans les contrées qui furent tardivement évangélisées, et qui n'offrent que des monuments du paganisme, comme à l'ouest, au centre, au nord de la Gaule, en Belgique, dans les Pays-Bas, au centre de l'Allemagne. Mais le sacrifice de l'Eucharistie étant le grand acte du culte catholique, et les calices étant très fréquents auprès des dépouilles des martyrs et des premiers fidèles, dans les ouvertures pratiquées le long des parois des catacombes, ce devait être un des symboles de prédilection des Chrétiens. Aussi leur fréquence sur les tombeaux, en Lorraine, en Bourgogne, dans le bassin du Rhône, indique-t-elle des chrétientés déjà bien établies. Toutefois on ne saurait s'en contenter, et il faut d'autres signes pour en confirmer le caractère chrétien. Nous venons de constater qu'à Beaune et aux alentours, elles sont accompagnées du rouleau des Évangiles. Sur un grand nombre de cippes funéraires elles sont dans la main droite des personnages, tandis qu'une cruche est dans la main gauche, ordinairement un peu inclinée. Celle-ci n'a pas toujours la même forme, ni la même dimension. Celle que tient la matrone du tombeau élevé du musée de Beaune, est surmontée d'un couvercle[1]. Celles des cippes de Bligny-sur-Beaune[2] et d'Echevronne[3], sont beaucoup plus petites : on dirait des bourses, si ce n'était qu'elles sont munies d'un goulot. Il en est de même pour un tombeau de Meursault[4], et pour un autre du faubourg Perpreuil de Beaune[5]. La forme est à peu près semblable sur le cippe de Barboron, près Savigny-sur-Beaune, sauf que le volume est plus considérable[6]. Le personnage du cippe de Savigny, qui a les cheveux soigneusement bouclés, tient de la droite une coupe et, de la gauche, une cruche inclinée[7]. Nous reproduisons un certain nombre de ces cippes d'après des photographies ou d'après des dessins de M. Changarnier, conservateur du musée de Beaune.

Aux catacombes de Rome se voient des représentations semblables. Nous en avons donné une sur notre planche XXI, n° 4, p. 480, d'après une peinture sur verre gravée dans Mamachi. La chrétienne Vincentia lève une coupe de la main droite et incline de la gauche une bouteille arrondie, mieux façonnée que celles de Beaune. Dans une autre peinture, également sur verre, trouvée aux catacombes et gravée dans Mamachi, deux personnages s'avancent de chaque côté d'une table, avec une bouteille en main, pour offrir à boire au Sauveur assis devant un poisson, dans l'attitude qui rappelle la Cène de l'Eucharistie[1]. Ce sont probablement les mêmes souvenirs qui sont figurés à Beaune, malgré les différences dans la forme des bouteilles.

Des archéologues pensent avec raison que la coupe de verre, fréquemment scellée dans les parois des catacombes, en avant de l'ouverture pratiquée pour recevoir les martyrs ou les corps des fidèles, était quelquefois la coupe même dont ils s'étaient servis dans les assemblées pour participer à la communion, et qu'elle signifiait aussi les agapes ou le repas d'adieu, que les parents prenaient ensemble avant de mettre le mort dans la tombe. Ici ces formes variées de bouteilles, placées entre les mains du défunt qui les incline comme pour verser dans la coupe, rappellent probablement ces agapes des Chrétiens, au lieu de rappeler toujours l'Eucharistie. Etait-ce un souhait de vie et de bonheur éternel, adressé aux vivants par celui qui n'était plus ? Etait-ce une invitation faite aux proches de venir prendre part au festin du Ciel, suivant les paroles que le Sauveur avait dites aux apôtres en instituant l'Eucharistie : « *Non bibam a modo de hoc genimine vitis, usque in diem illum cum illud bibam vobiscum novum in regno Patres mei.* » (Matt. XXVI, 29.). Il y avait peut-être là des allusions de ce genre, outre l'allusion à l'Eucharistie.

Ces bouteilles différentes de formes et si souvent répétées sur les cippes funéraires de Beaune et des alentours, étaient particulières à chaque famille. Elles peuvent indiquer la sainte Eucharistie, que les fidèles rapportaient chez eux dans des bouteilles de verre pour se communier. Saint Jérôme disait d'un pieux évêque, dans sa lettre à Rusticus : « Il n'y a rien de plus riche que celui qui porte le corps du Seigneur dans un panier d'osier, et

1. Voy. notre planche XXIV, n° 3, p. 547.
2. *Ibid.*, n° 4, p. 547.
3. *Ibid.*, n° 5.
4. Voy. notre planche XXV, n° 1, p. 548.
5. *Ibid.*, n° 2, p. 581.
6. *Ibid.*, n° 5, p. 548.
7. Voy. notre planche XXVI, n° 3, p. 581.

1. Voy. notre planche XXI, n° 4, p. 480, *Vincentia.* — Mamachi, *Originum et antiquitatum Christianarum*, t. III, p. 61, planche VII.

son sang dans un vase de verre. — *Nihil illo ditius, qui corpus Domini canistro vimineo, sanguinem portat in vitro* [1]. »

Ces paroles de saint Jérôme indiquent à la fois l'usage des coffrets et des paniers sculptés sur tant de tombeaux du IIIe siècle, de la fin du IIe, et des commencements du IVe, et des bouteilles de toutes sortes plus nombreuses encore.

La coupe est quelquefois accompagnée, sur les cippes tumulaires de Beaune, d'une sorte de boule placée dans la main des personnages, et ressemblant aux petits pains arrondis que l'on remarque si souvent dans des corbeilles sur les tombeaux des catacombes. Ici c'est généralement la multiplication des pains que l'on a voulu figurer. Le Sauveur est là, étendant sa verge au-dessus de l'une des corbeilles pour opérer le miracle. Quelquefois les pains sont sur une table ou aux pieds d'un personnage, tenant à la main le rouleau des Évangiles. Sur les tombeaux du Ve siècle ou de la fin du IVe, ils sont ordinairement marqués d'une croix. Pour les temps antérieurs ils n'en ont pas.

Il est à croire que c'est un de ces petits pains que l'on a voulu représenter dans la main gauche d'une femme, posée de face sur un cippe remarquable de Quincey, près de Nuits [2]. Ce n'est pas une pomme ni un fruit, car on n'y aperçoit pas de nœud. Comme elle serre contre sa poitrine, avec un affectueux respect, la coupe qu'elle tient de la main droite, elle semble indiquer qu'il ne s'agit pas d'un vin ordinaire. La représentation du pain eucharistique complèterait le symbole de la communion.

C'est, sans doute, une femme de condition. Elle paraît avoir autour du cou une chaîne qui descend en plusieurs tours sur la poitrine. Le vêtement est à longues manches pendantes, mais un peu différemment de celles d'un autre cippe funéraire de Quincey.

Il est probable qu'on peut, aussi considérer comme un pain eucharistique une espèce de petite boule posée dans la main droite d'un jeune homme, qui tient de la gauche une espèce de rouleau surmonté de banderolles. A sa droite, est un homme barbu, qui a la coupe en main. Au-dessous est une inscription à demi effacée LVC. Le cippe quadrangulaire est assez grossièrement sculpté [1].

Ce pain, un peu plus allongé, paraît encore dans la main droite d'un homme vêtu de la tunique fermée autour du cou, et descendant jusqu'à mi-jambes. Dans la main gauche est une espèce de boîte échancrée. Était-ce un étui pour renfermer les Livres saints ?

A sa gauche est un homme barbu, habillé de la même façon et portant d'une main une bouteille longue et inclinée, et de l'autre une coupe évasée. Ce pain, cette coupe et cette bouteille sont apparemment un symbole de l'Eucharistie.

La pierre rectangulaire se termine en ogive, ainsi que la niche des personnages. Elle provient de Barboron, près Savigny-sur-Beaune [2].

Les débris d'une stèle de Nuits présentent une main tenant une de ces boules semblables à un pain [3].

Il semble que ces petits pains ronds sont aussi posés sur deux supports, un peu convexes, que tiennent de la main gauche deux personnages d'un même tombeau de Savigny-sur-Beaune. L'un et l'autre ont des bouteilles dans l'autre main. Celui de droite a une robe plissée et serrée par une ceinture. On dirait une robe blanche et un cingulon des prêtres. Sa coiffure présente une sorte de bourrelet strié. Celui de gauche n'a pas la même robe [4].

A Beaune et aux environs, les pains qui semblent figurer l'Eucharistie ne sont généralement pas renfermés dans des boîtes, ni dans des bourses, comme on le voit ailleurs. Ils sont en évidence et annoncent un objet précieux, que l'on aimait à vénérer, et que l'on pressait même quelquefois contre son cœur. Cependant une bourse capable d'en contenir est sur le poing gauche d'un personnage debout dans une niche tumulaire de Meursault. Il a, dans la main droite, une coupe bien formée. Son vêtement, fermé autour du cou, a de l'analogie avec le saye gaulois [5].

Ce serait un symbole caractéristique du christianisme à signaler sur un cippe remarquable de Quincey, près de Nuits, qu'un objet arrondi, presque en forme de fer à cheval [6], et placé dans la main gauche d'un personnage, qui, de la droite, presse une coupe contre sa

1. S. Hieronymi, *Epist.* 4 : *ad Rusticum.* — Bottari, qui cite ces paroles, ajoute : « Non ricevano questo pane divino per cibarsene solo in chiesa, ma la portavano seco alla propria casa. » — *Sculture et Pitture... di Roma sotteranea*, 3 vol. in-fol. Roma, 1754, t. I, p. 65.
2. Voy. notre planche XXV, n° 9, p. 548.

1. Voy. notre planche XXV, n° 6, p. 548.
2. *Ibid.*, n° 5.
3. Voy. notre planche XXVI, n° 2, p. 581.
4. Voy. notre planche XXIV, n° 6, p. 547.
5. *Ibid.*, n° 8, p. 547.
6. *Ibid.*, n° 2, p. 547.

poitrine. Serait-ce une tête d'ancre, telle qu'on la voit gravée sur un marbre des catacombes, au-dessous d'une inscription de l'année 268[1]? On serait tenté de le croire, mais ce n'est pas certain. L'ancre était l'un des emblèmes les plus chers aux fidèles des premiers siècles, pour leur représenter l'espérance et la fin des persécutions.

Assez fréquemment la coupe se trouve entre les mains d'un homme et d'une femme, qui la tiennent, sans doute, en signe de leur union. Telle est la représentation d'un cippe de la ferme de Barboron, près Savigny-sous-Beaune, déposé maintenant au musée de Beaune[2]. La coupe est dans la main droite de la femme, du côté du cœur. L'homme avance la main droite pour la prendre également.

C'est la même attitude d'un homme et d'une femme sur le bas-relief d'un cippe tumulaire plus grossièrement sculpté de Volnay[3], et sur un autre assez beau du musée de Beaune. Celui-ci annonce par la richesse apparente du costume un homme et une femme de rang élevé. La femme a un bonnet élégamment monté; elle pose la main gauche sur l'épaule de son époux; de la droite elle serre la coupe, que celui-ci prend également, tandis que de la gauche il tient une bouteille. Une chaîne formée de petites boules pareilles à des pains se trouve passée au-dessus de la coupe et comme retenue par les doigts de l'époux. Cette réunion de la coupe et des pains semblerait bien indiquer l'Eucharistie, qui cimenterait leurs serments[4].

Sur un cippe de Luxeuil les époux tiennent ensemble le rouleau, figurant probablement l'Évangile[5].

Sur un remarquable cippe du castrum de Beaune se voit un homme tenant de la droite une coupe et de la gauche une couronne semblable à celles que nous avons remarquées à Luxeuil et à Épinal, et imitant nos couronnes actuelles de pain. Était-ce une de ces formes de pains que les auteurs liturgiques appellent *rotulares* (pareils à de petites roues), et que l'on prenait pour l'Eucharistie? On a lieu de le croire. Saint Grégoire I[er] dit que ces pains étaient en forme de *couronne*[6].

L'épitaphe est en partie conservée[7].

1. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 10; anno 234.
2. Voy. notre planche XXV, n° 7, p. 548.
3. *Ibid.*, n° 3, p. 548.
4. Voy. notre planche XXVI, n° 4, p. 581.
5. Voy. notre planche XX, n° 8, p. 479.
6. (*Idem presbyter*). — *Tunc duas oblationum coronas detulit.* (Dial. lib. IV; cap. 35. — Migne, *Patrol. lat.* t. LXXVII, col. 417).
7. Voy. notre planche XXVI, n° 1, p. 581. — Des couronnes de pain de même genre se remarquent également sur nos planches de Luxeuil-les-Bains et du musée d'Épinal.

Sur une tombe de Meloisey, deux personnages se tiennent par la main, dans une niche à plein cintre. La femme a les cheveux tressés en boucles, à la manière des patriciennes de Rome. Deux bandes, en forme de galons, descendent des épaules et viennent se réunir sur la poitrine. Les manches de la robe ont plusieurs renflements successifs. L'homme a dans sa main un livre. Ils serrent ensemble dans leurs doigts un objet qu'on ne saurait plus distinguer, et qu'on pourrait peut-être prendre pour un pain. Apparemment ce sont des époux[1]. Sur plusieurs marbres des catacombes, on voit des époux, qui se tiennent ainsi par la main, notamment sur la tombe de Probus et de Proba, et sur celle de Baleria Latobia[2]. Lorsque le calice vient s'ajouter à cette marque de leur union, il est à croire qu'il signifie l'Eucharistie. Ce serait encore le même symbole, s'ils tenaient un pain.

Des feuilles de parchemin pliées et entassées l'une sur l'autre sont posées devant une femme, qui a son mari à gauche, dans une niche quadrangulaire de cippe trouvé à Nuits. Ce sont probablement deux époux qui touchent ensemble ces feuilles de parchemin, en signe de leur union; et ils auraient voulu apparemment figurer là les Évangiles[3].

Des païens pouvaient aimer le calice comme signe de leur union; mais il semble qu'il devait être particulièrement cher aux chrétiens en représentant l'Eucharistie. Ce souvenir des époux participant ensemble à la communion, figurée par la coupe qu'ils ont à la main, rappelait à la fois la bonne harmonie des cœurs, et l'attachement aux mêmes pratiques religieuses. On en rencontre plusieurs exemples sur les cippes funéraires de la Lorraine et de la Bourgogne.

A supposer que ce soit un signe purement profane de l'affection conjugale, et de la paix qui régnait au foyer domestique, on aurait encore à le signaler parmi les coutumes de l'époque.

Les vêtements de ces hommes et de ces femmes, qui tenaient un rang élevé dans la société bourguignonne, fourniraient matière à des recherches sur leur condition, sur les fonctions qu'ils remplissaient, sur les dignités dont ils étaient peut-être revêtus dans l'Église. N'y

1. Voy. notre planche XXIV, n° 7, p. 547.
2. Baleria donne la main à son époux, qui tient le rouleau. Un faisceau de trois rouleaux est à leurs pieds. — Bottari, *Roma Sotteranea, Sculture et pitture*, in-fol., Romæ, 1737, t. I, tavola xx. — Probus et Proba se donnent la main. Probus tient le rouleau, *Ibid.*, tavola xvii.
3. Voy. notre planche XXVI, n° 2, p. 581.

avait-il pas là des prêtres, des diacres, des clercs des ordres inférieurs? L'habit de cérémonie à longues manches traînantes, ou à longs replis descendant des bras jusqu'au cou-de-pied, et dont les femmes étaient aussi revêtues, ne donna-t-il pas naissance à nos vieilles chasubles, telles qu'on les voit encore dans les abbayes des bords du Rhin et du Danube? Ces bandes, prolongées sur la poitrine et jusqu'au bas du vêtement des personnages de Meloisey de Quincey[1], ont du rapport avec les galons des ornements sacerdotaux. On en voit deux qui descendent de la même manière sur la tunique des apôtres rangés de chaque côté du Sauveur, au nombre de six, dans des représentations tumulaires des catacombes, notamment dans celles du cimetière de Sainte-Agnès, reproduites par Bottari[2].

Le Sauveur a aussi les deux banderolles qui descendent des épaules jusqu'au bas de sa robe. Sur une des tables tumulaires sont aussi les trois enfants dans la fournaise; mais ils n'ont qu'une banderolle sur la poitrine. Le personnage du tombeau de Luxeuil portant un panier, d'où ressortent des pains, semble avoir une de ces banderolles, qui se divise en deux sur la poitrine[3]. Pour le personnage de Quincey, près de Nuits, il est plus douteux que ce soient des banderolles du même genre[4]. Mais il est manifeste, par des bas-reliefs nombreux des catacombes, que c'étaient là des insignes, des marques de dignité; et que ceux qui n'en avaient qu'une, comme les enfants dans la fournaise, étaient d'un rang moins élevé que les autres. Du reste, un certain nombre de sculptures de ces tombeaux de la Bourgogne, n'expriment pas assez nettement les détails du costume, pour que l'on puisse toujours faire des rapprochements positifs avec ceux des catacombes.

Sur le cippe d'Echevronne, près de Beaune, le bas de la robe est garni de franges[5]. Sur un cippe tumulaire de Beaune, le personnage qui tient une coupe de la main droite, a une tunique serrée autour du cou, et sillonnée de bandes verticales telles que celles de la représentation de Quincey. Il a sur la tête une espèce de linge plié, pour ainsi dire, à la manière d'un turban[6].

Il serait curieux d'examiner par quelles transformations successives on passa du costume des Romains aux diverses tuniques et aux divers manteaux de cérémonie du culte catholique. Les éléments certains feraient défaut pour marquer les changements dans les premiers siècles. On peut comparer le vêtement du forgeron de Quincey à ceux des personnages de distinction de son temps[1].

Ces divers tombeaux dépourvus d'inscription peuvent assurément donner lieu à des interprétations diverses. Mais, dans leur ensemble, ils sont encore des témoignages des mystères chrétiens. Ils sont de l'époque où la loi du secret était en vigueur parmi les fidèles, c'est-à-dire de cette époque où les saint Justin, les Tertullien, les saint Clément d'Alexandrie, les saint Cyprien, signalaient les coutumes de la primitive Église pour l'Eucharistie, que l'on emportait dans les maisons, et pour le sacrifice de la messe célébré dans toutes les contrées du monde romain, sous la figure du pain et du vin.

Nous avons cité les paroles de ces Pères, à propos des tombes gallo-romaines de Luxeuil-les-Bains (p. 435-436). Sous différentes formes, ces bas-reliefs symboliques annoncent une intention commune de signifier l'Eucharistie, l'Évangile et le Sauveur. Leur grand nombre à Beaune et aux alentours montre combien les progrès de l'Évangile y avaient été rapides, soit qu'ils aient commencé par les apôtres de Dijon et d'Autun, ou par saint Marcel de Chalon ou par saint Valérien de Tournus. Les calices et les bouteilles sont variés. Probablement c'était la forme des coupes dont s'étaient servis les défunts dans les assemblées saintes pour la communion; puisque, dans les catacombes de Rome, les premiers fidèles déposaient près des dépouilles de leurs proches le calice de verre qui leur avait appartenu : c'était ici le même souvenir qui était conservé. C'était sans doute aussi, comme nous l'avons observé, un souvenir des agapes que les parents du défunt prenaient ensemble avant de le déposer dans la tombe.

Ces symboles n'étaient pas l'indice des libations offertes pour les morts, car les tombeaux n'avaient pas les orifices inférieurs, pratiqués à dessein pour faire couler le sang ou le vin sur les cendres déposées dans une urne, ainsi qu'on les voit au bas des stèles ou des cippes païens de Luxeuil, d'Épinal et de différentes contrées de

1. Voy. notre planche XXIV, nos 2, 6 et 7, p. 547.
2. Bottari, *Sculture et pitture... di Roma*, 3 vol. in-fol. 1754, t. III, tavola cxli, cxlvi, cxlix.
3. Voy. notre planche XX, n° 9, p. 479.
4. Voy. notre planche XXIV, n° 2, p. 547.
5. Voy. notre planche XXIV, n° 5, p. 547.
6. Voy. notre planche XXVI, n° 4, p. 581.

1 Voy. notre planche XXIV, n° 9, p. 557.

la Lorraine. C'est tout un autre genre de sépulture; et, quoique beaucoup de stèles et de cippes dépourvus d'orifice inférieur soient manifestement païens, ceux que nous trouvons ornés de coupes, de rouleaux de l'Évangile, de corbeilles de pains, et de bourses pareilles à des linges repliés, n'appartiennent plus au paganisme; ils sont marqués du cachet du symbolisme chrétien. Ils ne rappellent évidemment aucune idée du culte de Bacchus, ni du culte de Mercure.

Il fallait des symboles, puisque c'était le temps du symbolisme. Il n'y en avait point qui fût plus cher au cœur que celui de l'Eucharistie. C'est pourquoi le calice, les pains amoncelés sur des corbeilles ou tenus entre les mains, ou renfermés dans des bourses et des coffrets, se rencontrent si souvent sur les pierres funéraires. Après Constantin, ce sera le monogramme du Christ, qui sera répété sans cesse; plus tard, ce sera la croix, en attendant l'image du crucifix. Chacune de ces périodes primitives du christianisme eut son symbole de prédilection. M. Edmond Le Blant l'a constaté avec sa haute compétence : « Le style de l'épigraphie chrétienne, dit-il, a rapidement varié d'âge en âge. Chaque façon de dire, chaque symbole y a successivement sa phase d'existence. Telle expression, telle figure, qui se montre au v^e^ siècle, en a remplacé d'autres, et disparaîtra bientôt pour céder la place à quelque nouveauté. Cette loi si constante en Gaule, en Italie, doit avoir sa raison d'être; elle me paraît exclure chez les graveurs la fantaisie individuelle, impliquer l'existence de types acceptés par une mode, qui devra les rejeter plus tard[1]. »

Serait-ce déjà le monogramme du Christ, qui commencerait à se faire voir sous sa forme rudimentaire, au sommet de la niche d'un cippe funéraire, trouvé à la ferme de Barboron, près Savigny-sur-Beaune? C'est une croix de Saint-André traversée par une barre verticale, et enfermée dans un cercle[2]. Elle se rencontre aussi, mais non entourée du cercle, sur une inscription des catacombes de l'année 268 ou 279[3]; et elle est plusieurs fois avec le cercle sur des marbres des catacombes, tantôt suspendue au bec d'une colombe, tantôt servant d'ornement[4].

Ici elle est en évidence et peut avoir une signification caractéristique. Alors elle se rapporterait à la fin du III^e^ siècle, et serait sensiblement antérieure à Constantin. C'est en 347 et 348 que le monogramme du Christ, avec le P et la croix de Saint-André, fait son apparition sur les pierres funéraires de la Gaule.

Le personnage, placé dans la niche au-dessous de ce signe symbolique, tient, de la droite, une coupe qu'il presse contre son cœur, et de la gauche une sorte de panier, où étaient peut-être déposés des pains eucharistiques : ce qui ajouterait un indice de plus au caractère chrétien de la représentation. Saint Jérôme, ainsi que nous l'avons dit plus haut, mentionne *ce panier d'osier dans lequel les fidèles portaient le corps du Sauveur* (Epist. 4 *ad Rusticum*). Mais comme on rencontre un cercle pareil sur des tombeaux païens, le signe est douteux.

Du reste, cette seconde moitié du III^e^ siècle conviendrait bien, comme date, à la plupart de ces tombes. Quelques-unes peuvent être antérieures, et d'autres peuvent se rapporter à peu près au règne de Constantin. Les Bagaudes ayant dévasté Autun et les environs, et s'étant fait battre près de Cussy-la-Colonne, par Maximien Hercule, vers 287, exercèrent encore des ravages dans leur fuite, après leur défaite. Plusieurs villages et la ville de Beaune purent être en partie détruites. Il fallut quelque temps pour relever les ruines. Les monuments que nous signalons furent probablement, pour la plupart, antérieurs à ces guerres. Toutefois, plusieurs peuvent être du commencement du IV^e^ siècle.

Le rhéteur Eumène, ainsi que nous l'avons dit plus haut, fait connaître combien les dévastations des Bagaudes avaient été profondes à Autun et dans les environs, vers 268; et combien de temps il avait fallu pour faire renaître la belle cité d'autrefois, puisque ce n'est que l'empereur Constantin qui avait réorganisé les écoles, vers 310, dans des édifices dus à sa munificence et à celle de Constance Chlore. Eumène l'en louait dans un discours solennel, prononcé devant lui dans cette ville. Sous les remerciements pompeux et les flatteries, il poussait déjà le cri d'alarme en faveur de l'idolâtrie, qu'il voyait rudement battue en brèche, et sur le point d'être abandonnée par le glorieux fils de Constance Chlore. « Dieux immortels, disait-il, quand ferez-vous lever le jour, où ce dieu si favorable, qui est ici, après avoir établi la paix partout, viendra parcourir les bois d'Apollon, revoir ses demeures sacrées,

1. M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., t. II, p. 179.
2. Voy. notre planche XXV, n° 8, p. 548.
3. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, in-4°, Romæ, 8, t. I, p. 16 (anno 268 ou 279) : * PASTO... etc.
4. Elle est suspendue au bec de deux colombes au-dessous d'une inscription commençant par HIC REQVIESCET... (Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, t. III). — Elle est encore à la page 50, t. III, et au t. I, p. 177.

et les sources béantes de ses fontaines!... Vous accorderez des présents à ce lieu; vous le doterez de privilèges; vous rétablirez enfin la patrie par les hommages que vous rendrez à ce sanctuaire[1]. » C'était l'annonce de la chute imminente de l'idolâtrie. Le culte nouveau avait déjà fait d'immenses conquêtes dans toute la contrée. Eumène, sans doute, le voyait bien.

Si Chalon-sur-Saône ne fournit pas beaucoup d'antiquités chrétiennes, on signale du moins une importante inscription tumulaire trouvée à Saint-Loup-de-Varenne, à cinq kilomètres au sud de cette ville. Elle a été reproduite par M. de Caumont :

D. ET MEMORIÆ ÆTERNÆ M.
PISONIVS ASCLEPIODOTVS VNGENTA
RIVS (IIII) VIR AVG. C.C.C. LVG VIVVS SIBI POS
VIT ET SEVERIÆ SEVERA CONIVGI KARISSI
MAE CVM QVEM VIVET ANNIS XXXV SINE
VLLA ANIMI LÆSIONE VICTVRI QVAM
DIV DEVS DEDERIT PONENDVM CVRA
VERVNT ET SVB ASCIA DEDICAVERVNT.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle. Pison Asclepiodote, parfumeur, sévir augustal de la colonie Claudia Copia de Lyon, a élevé ce tombeau pour lui et pour Sévérie Sévère, son épouse très chère, avec laquelle il a vécu trente-cinq ans, sans aucun sujet de plainte. Devant vivre autant que Dieu le permettra, ils ont préparé ce tombeau et l'ont dédié sous l'ascia[1]. »

Cette inscription est tracée sur le devant d'un sarcophage. Malgré la dédicace aux dieux Mânes (D. M.), elle a des marques de christianisme à peu près indubitables. Ce sont les mots *sine ulla animi lœsione*, *sans aucune blessure de l'âme*. On les trouve sur quelques tombeaux des catacombes[2]; c'est un langage particulièrement chrétien.

Ceux qui suivent sont plus significatifs encore : *Devant vivre autant que Dieu le voudra; victuri quamdiu Deus dederit*. Les païens ne s'adressaient pas ainsi à un seul Dieu; ils invoquaient *les dieux;* et ils n'avaient pas cet abandon à la volonté divine. Il faut avoir été élevé dans l'Église catholique pour s'exprimer de la sorte.

C'étaient des fidèles dignes de la primitive Église, qui manifestaient naïvement leur piété.

L'époux était *sévir augustal* de la ville de Lyon. C'était une sorte de noblesse municipale, qui conférait le droit de porter la robe prétexte. Au IIe siècle, elle n'était déjà plus honorable comme au Ier. Il est à croire que l'épitaphe se rapportait au IVe siècle, à l'époque où la domination romaine avait encore son prestige.

Ces déclarations d'une foi profonde répondent bien aux symboles chrétiens, qui se rencontrent dans plusieurs bourgs et plusieurs villages peu éloignés de Chalon. L'Evangile avait pris racine de bonne heure dans cette partie de la Bourgogne.

1. Dii immortales, quando illum dabitis diem, quo præsentissimus hic deus, omni pace composita, illos quoque Apollinis lucos et sacras sedes et anhela fontium ora circumeat!... (Eumène, *Panegy. Constantini*, cap. xx. — Migne, *Patr. lat.*, t. VII, col. 639, n° 22.) — Eumenii rhetoris oratio pro scholis instaurandis (Augustoduni), à la suite des lettres de Pline le Jeune (Plinii secundi *Epist.*, in-12°, Francfort, 1650, XII *Panegyrici*, p. 338).

1. De Caumont. *Abécédaire d'archéologie*, 3 vol. in-12. Caen, 1862, t. I : Ère gallo-romaine, p. 381. (Bibl. nat., Inventaire, V. 34,143.)

2. De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, petit in-fol., Romæ, 1871, t. I, n° 211, p. 108 : *Sine lesione animi.*

35. — SAINT PELGRIN ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'AUXERRE.

(Apparemment vers le milieu du IIe siècle[1].)

CHAPITRE I

UNE COURTE NOTICE SUR SAINT PELGRIN, INSÉRÉE DANS SON ANCIEN OFFICE, PARAIT VÉRIDIQUE SUR LES POINTS PRINCIPAUX. — ON A LIEU DE CROIRE QUE LE SAINT ÉVANGÉLISA AUXERRE VERS LE MILIEU DU IIe SIÈCLE.

Sommaire. — Les vieux martyrologes, en particulier celui de saint Jérôme, mentionnent saint Pelgrin comme martyr. — Importance de leurs affirmations. — Ses Actes, publiés par les Bollandistes, sont pleins d'inventions légendaires. — Une notice plus courte et probablement plus ancienne conserve mieux les traditions primitives. — Toutefois il n'y a guère que les points principaux qui puissent être acceptés. — Saint Pelgrin fut-il envoyé de Rome par saint Sixte I vers 125 ou par saint Sixte II, vers 260? — Selon Lactance, les développements de l'Église catholique furent déjà considérables en Occident immédiatement après le règne de Domitien. — C'est probablement au IIe siècle que saint Pelgrin arriva à Auxerre. — La Vie du jeune saint Justin martyr, insérée dans un manuscrit du VIIIe siècle, affirme qu'il y avait déjà beaucoup de chrétiens à Auxerre, vers 270. — La chrétienté elle-même remontait beaucoup plus haut. — Un vétéran des légions de Septime-Sévère, nommé Pérégrin, Pelgrin (Peregrinus) était chrétien; sa tombe en fait foi. — Il était venu de la Thrace. — Il est possible que saint Pelgrin d'Auxerre ait été de cette famille, d'autant plus que son nom est très rare sur les inscriptions gallo-romaines. — Il put être envoyé à Auxerre dans le courant du IIe siècle. — Cependant, parmi les antiquités romaines du pays d'Auxerre, il en est bien peu qui puissent se rapporter au christianisme. — Texte de la Passion la plus ancienne de saint Pelgrin. — Les épitaphes d'Entrains n'offrent presque pas d'indices de christianisme.

Saint Pélerin ou saint Pelgrin, 1er évêque d'Auxerre, est mentionné dans les diverses éditions du martyrologe de saint Jérôme. Il y est donné comme martyr[2]. L'endroit où il fut décapité y est nommé Baiacum, peut-être Bouhy. Il est aussi dans le martyrologe métrique de Wandalbert[3], et dans celui du vénérable Bède[4], en sorte que l'antiquité chrétienne le reconnaît pour le premier apôtre d'Auxerre, et que ce témoignage n'est point récusable. Le nom précis de l'endroit où il fut martyrisé (*vico Baico*) montre que les souvenirs de son martyre ne s'étaient pas complètement effacés. Il n'y a pas à douter de ces indications générales, provenant de sources diverses et authentiques. Son culte ayant commencé de bonne heure, il est certain que des données positives sur son arrivée à Auxerre, sur ses travaux et son supplice, furent encore consignées dans les offices de la liturgie gallicane, dans les préfaces et les oraisons de la messe dite en son honneur, comme cela se fit pour saint Germain d'Auxerre. C'est d'après ces points principaux et d'après les traditions orales, que furent rédigées les premières notices. Elles sont donc basées sur des faits positifs; mais beaucoup d'erreurs, de fables légendaires, y furent entremêlées, en sorte que l'on ne saurait toujours discerner le vrai du faux.

La plus longue, publiée par les Bollandistes, est celle où l'imagination s'est le plus donné carrière, et où les suppositions dénuées de fondement sont les plus nombreuses. Elle rapporte que ce fut à la demande des chrétiens, déjà décimés par la persécution, que le pape saint Sixte envoya des missionnaires réparer les désastres de l'église d'Auxerre. Le pape fit partir l'évêque Pérégrin, qui était citoyen romain, le prêtre Mars, l'archidiacre Corcodème, le sous-diacre Jovien, le lévite Jovinien, qui s'établirent à Auxerre. Saint Pelgrin ayant construit une chétive église, détruisit bientôt complètement l'idolâtrie, puis il se rendît à *Interamnum*, *Entrains*[1], où il aurait été arrêté et conduit devant le proconsul, qui, après un interrogatoire sommaire, le fit jeter en prison, chargé de chaînes. Peu de jours après, c'est devant César qu'il comparaît, en présence d'une grande multitude. La fierté de ses réponses, son mépris de toutes les promesses, lui attirent des mauvais traitements de la part des soldats, qui enfin lui tranchent la tête.

A toutes ces assertions, qui sont des erreurs palpables ou des suppositions de pure fantaisie,

1. Voy. Bibl. nat., inventaire, vélin, 1596-B : *Breviarium Autissiodorense*, anno 1483, t. II, XVIa *Maii: In festo S. Peregrini;* Manuscrits latins, n° 5310, fol. (xe siècle): *Passio S. Peregrini;* Bolland., XVIa *Maii*, t. III: *S. Peregrini vita*, p. 563; Labbe, *Bibliothecæ novæ*, t. I, p. 526-528: *Passio S. Peregrini* (comme dans les Bollandistes). — M. l'abbé Duru a édité le texte du manuscrit n° 5310 de la bibliothèque nationale, dans le tome I de la *Bibliothèque historique de l'Yonne* (p. 123-132). — M. Héron de Villefosse, *Antiquités d'Entrains* (Nièvre). In-8°, Paris (Bibl. nat., catal. Lj²-2150. Pièce).

2. In Autissiodoro, vico Baiaco, passio S. Peregrini episcopi primi civitatis ipsius. (D'Achery, *Spicil*, t. II, p. 10, XVIa *Maii*, *Martyrologium Hierony.*) — Le texte du manuscrit de Berne, d'une écriture de la fin du VIIIe siècle, est identique (Bolland., *Acta SS.*, t. II, *nov.* p. 61, XVIa *Maii;* XVII *Kal. Junii*).

3. D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 48.

4. Autissiodoro, passio S. Peregrini episcopi primi civitatis ipsius (Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 917).

1. Entrains, à 48 kilomètres sud-ouest d'Auxerre.

l'on sent combien le narrateur était éloigné des événements, et combien il connaissait mal ce qui dut se passer alors. Comment croire, en effet, que l'idolâtrie fut totalement abolie, puisque les monuments du paganisme, les tombeaux, les inscriptions, les *ex-voto* en l'honneur des dieux, attestent qu'une foule d'idolâtres se maintinrent dans la ville jusqu'à la fin du IVe siècle, et qu'un faible noyau de chrétienté pût à peine y laisser des traces de sa présence dans la période des persécutions. Ce proconsul, qui se trouva présent pour présider à l'interrogatoire, et qui n'est pas nommé, le César, qui vient ensuite porter la sentence de mort, et dont le nom n'est également pas prononcé, ne sont amenés là que par une supposition fort invraisemblable. La part de l'imagination y est très grande; et l'on sent que les renseignements positifs faisaient défaut.

Tous ces nombreux compagnons donnés à saint Pelgrin, cette série de missionnaires de presque tous les ordres, prêtre, archidiacre, sous-diacre, lévite, envoyés directement de Rome par le pape, est trop considérable pour ce temps de persécution. L'Église romaine décimée par les bourreaux n'avait pas tant d'ouvriers évangéliques à réserver pour une ville en particulier. Le nom de Corcodème, qui joue un rôle si étrangement merveilleux dans la vie interpolée de saint Germain d'Auxerre, était, sans doute, connu depuis longtemps ; mais ces lévites, Jovien et Jovinien, qui l'accompagnent, sont bien problématiques.

L'auteur attribue indistinctement les titres de *président* (*præses*), de *proconsul*, de *juge*, à celui qui livra saint Pelgrin au supplice. Au paragraphe IV, il l'appelle *præses*, et au paragraphe V, *proconsul*, comme si les dignités étaient équivalentes. C'est ignorer complètement la hiérarchie des dignitaires de l'empire. Il faut qu'il ait été très éloigné de l'époque romaine pour tomber dans cette confusion; et si le récit de première main, qu'il avait sous les yeux, avait employé les mêmes termes, il était aussi bien postérieur au Ve siècle.

L'expression *officium* apparaît deux fois dans le récit de la Passion, pour signifier *troupe* et *cortège*. Au paragraphe III, c'est le saint qui laisse toute la *troupe* de ses frères — « cunctum *officium* fratrum » ; — au paragraphe VI, il est amené devant César par tous les satellites de la justice, *officio procurante*. Dans les Actes de saint Cyprien, qui furent écrits peu de temps après sa mort, c'est-à-dire dans la seconde moitié du IIIe siècle, ce mot est pris dans le sens des officiers du tribunal, de la troupe des assesseurs : « *Venerunt ad eum principes duo, unus* strator *officii* Maximi Galerii proconsulis... et alius equistrator a custodiis ejusdem *officii*. »

C'est ainsi que dans les Actes de saint Fructueux, évêque de Terragone, lorsque le président (*præses*) demande qu'on introduise en sa présence le saint prélat et ses diacres, le bureau ou le tribunal répond : *Les voici*. « *Ex officio* dictum est : Adstant[1]. »

Ce mot donna naissance plus tard à « *officiales* », les *officiers du palais*, les *membres d'un bureau*. Il était encore en usage à l'entrée du moyen âge et probablement à l'époque de Charlemagne[2] ; il peut convenir à une rédaction du IXe siècle.

Une notice plus courte avait servi de canevas à cette amplification. Elle en contient les principaux passages reliés entre eux par des développements oratoires. Elle est contenue dans les trois leçons historiques de l'office de saint Pelgrin, d'un bréviaire de 1483. Cette rédaction, qui est probablement un extrait de la rédaction primitive, n'a pas un cachet de très haute antiquité. Elle trahit la même incertitude que la précédente de la part de son auteur, trop éloigné des contemporains pour en avoir appris par tradition aucune particularité certaine. Mais elle est moins légendaire, conserve mieux les renseignements consignés sommairement par écrit, dans les martyrologes et les livres liturgiques des temps qui suivirent de près l'époque des persécutions. Peut-être fut-elle composée au VIIe siècle, au moment où le culte des saints était fort en honneur. On ne saurait croire que c'est un résumé de la relation plus étendue publiée par les Bollandistes, car elle ne rappelle pas, comme celle-ci, que les chrétiens de la contrée, déjà victimes de la cruauté des empereurs romains, avaient fait prier le pape saint Sixte de leur envoyer des missionnaires, afin de guérir les maux du passé; l'auteur eût apparemment conservé ce détail s'il l'avait vu sur un récit antérieur : c'était une preuve de l'ancienneté de l'église d'Auxerre, et il n'aurait eu garde de la passer sous silence. En outre, il rapporte que saint Pelgrin vint de Rome seulement avec le prêtre Marse, et l'archidiacre Corcodème : ce

1. Remarque de M. Molard, archiviste d'Auxerre.

2. Voy. Du Cange, au mot *Officium*. Dans la *Vie de saint Avit*, qui était évêque de Vienne au VIe siècle, il est dit, n° 2 : « Accidit ut quidam ex officio regis Sigismundi, nomine Stephanus, etc. » Plus tard l'*Officium* désigna la partie d'une maison où l'on dispose ce qui dépend du service de la table.

qui était dans les usages de la primitive Eglise. C'était assez de trois prédicateurs de la foi pour venir évangéliser une ville, dans ces temps où les prêtres et les diacres étaient rares, et où il fallait ménager le nombre des soldats de Jésus-Christ, pour les porter sur divers points à la fois. Les vieux martyrologes ne mentionnent guère que deux ou trois disciples des apôtres, envoyés en même temps dans une province qu'il s'agissait d'évangéliser. La grande amplification énumère encore Jovien et Jovinien, à la suite des trois autres disciples de saint Sixte, chargés de porter l'Évangile à Auxerre. Elle est ainsi moins vraisemblable que la courte notice, et s'éloigne davantage des coutumes de la primitive Église. De plus, ces longs discours, ces réparties, ces prédications du saint, pour faire ressortir la supériorité de la religion chrétienne sur le paganisme, sont ordinairement la marque des hagiographes de seconde ou de troisième main, qui n'ayant rien à ajouter de vraiment historique aux Vies de saints, et voulant cependant les allonger, y inséraient des dialogues, des réflexions, qui n'étaient accompagnés d'aucun fait. C'est donc la notice la plus courte qui paraît la plus ancienne. Comme le remarque M. Molard, dans son étude sur la Passion de saint Pelgrin, ce sont les *Vies de saints* les plus remplies de merveilles, qui sont généralement les plus récentes.

Toutefois, elle n'est pas tout entière dans les leçons du bréviaire d'Auxerre de 1483. Des coupures ont été faites dans la seconde partie. En effet, à la leçon III^e^, saint Pelgrin répond au César : « Vos honneurs ne causent que la perdition et vos présents ne valent que l'enfer éternel. » Cela suppose que des honneurs et des présents lui avaient été offerts; cependant il n'en est pas question dans les paroles rapportées plus haut. Il faut que l'on ait supprimé divers passages, mais ils n'auraient eu aucune importance, s'ils avaient été conservés. Ils se retrouvent dans la relation amplifiée.

Ce qu'il y a de certain, dans ce résumé de la vie et du martyre de saint Pelgrin, ce sont les points principaux fournis par les martyrologes, et probablement par les préfaces et les oraisons de la messe composée en son honneur. C'est qu'il était venu de Rome à l'invitation du pape saint Sixte, qu'il avait annoncé l'Évangile à Auxerre, qu'il avait été martyrisé à Baugiacum (Bouhy). Le reste ne pouvait avoir été transmis avec fidélité par la tradition. Il y avait trop longtemps que le martyre avait eu lieu, lorsque l'on s'occupa de le raconter, la relation primitive n'étant, selon toute apparence, pas antérieure au VII^e^ siècle.

La question capitale qui se présente, c'est de savoir quand saint Pelgrin évangélisa Auxerre. Fut-il envoyé par saint Sixte I^er^, qui fut pape de 117 à 127, ou par saint Sixte II, qui le fut de 259 à 261? Les notices ne trompent pas en disant que ce fut par saint Sixte; mais elles ne donnent aucun moyen de décider si ce fut par le premier ou par le second. Le rédacteur ne se guidait nullement par l'histoire écrite; il semblait ignorer qu'il y ait eu deux papes de ce nom; il ne suivait que la tradition ou les livres liturgiques d'Auxerre. Il semble qu'il était difficile de faire partir de Rome des missionnaires au moment où la persécution de Dèce exerçait ses plus effroyables ravages, vers 260, et où saint Sixte II n'échappa que deux ans aux poursuites des espions impériaux. Il serait plus naturel de penser que ce fut sous saint Sixte I^er^, vers l'année 125, dans cette période moins tourmentée, où Lactance affirme que l'Église catholique prit une grande extension, sous les successeurs de Trajan, dont plusieurs eurent une réputation d'humanité malheureusement plus vantée qu'elle ne fut réelle.

« Quand on eut cassé, dit-il, les actes du tyran (Domitien), l'Église ne se trouva pas seulement rendue à sa situation première; mais elle brilla avec beaucoup plus d'éclat et de prospérité. Dans les temps qui suivirent, sous un grand nombre de bons princes, qui tinrent le gouvernail de l'Empire, elle n'eut à souffrir aucun assaut de ses ennemis. Elle s'étendit à l'orient et à l'occident, de telle sorte qu'il n'y eût pas un coin de terre si retiré que la religion n'y pénétrât. Il n'y eût enfin aucune nation tellement sauvage, qui n'adoptât le culte de Dieu, et ne se fît remarquer par la pratique des vertus. Mais enfin cette longue paix fut rompue.

« IV. Au bout d'une grande série d'années, cette horrible bête féroce de Dèce se leva et bouleversa l'Église[1]... »

La part faite à l'exagération du rhéteur, qui ne tient pas compte des cruautés exercées au

1. Rescissis igitur actis tyranni (Domitiani), non tantum in statum pristinum ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit; secutisque temporibus, quibus multi ac boni principes romani imperii clavum regimenque tenuerunt, multos inimicorum impetus passa, manus suas in orientem occidentemque porrexit, ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus, quo non religio penetrasset, nulla denique natio tam feris moribus vivens, ut non, suscepto Dei cultu, ad justitiæ opera nitesceret. Sed enim postea longa pax rupta est.

CAP. IV. Extitit enim post annos plurimos execrabile animal Decius, qui vexaret ecclesiam... (LACTANCE, *De Mortibus persecutorum*. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. V I, cap. III, col. 199).

nom de Marc-Aurèle et par ordre de Septime-Sévère, il est certain que les progrès de l'Évangile furent considérables dans le courant du IIe siècle. Beaucoup de prêtres et d'évêques furent ordonnés à Rome *pour diverses contrées*, selon le langage du *Liber Pontificalis*. C'est alors, dans cette grande impulsion donnée à la propagation de l'Évangile, que saint Pelgrin fut apparemment dirigé par saint Sixte Ier vers l'est de la Gaule, le sud ayant déjà des missionnaires. Si l'on ne peut l'assurer, on a lieu de le penser. En recourant à une autre source d'information, l'on arrive encore aux mêmes conclusions.

La *Vie du jeune martyr saint Justin*, conservée dans un manuscrit du VIIIe siècle, à la Bibliothèque nationale (n° 12598, fol. 37 v°), et composée bien avant le vénérable Bède, d'après des récits des contemporains, signale une chrétienté déjà importante à Auxerre longtemps avant le règne de l'empereur Maximien. Il y est dit que saint Justin, à l'âge de neuf ans, était parti d'Auxerre avec son père, pour aller rechercher son oncle, qui avait été emmené en esclavage à Amiens avant la naissance de son neveu[1]. Ils y arrivèrent dans le temps que le féroce Rictiovare y exerçait d'horribles cruautés contre les chrétiens. Or, on sait que Rictiovare était un farouche proconsul de Maximien et de Dioclétien. Il était là vers 287-288. C'était vers 274-275 que Justinien, oncle de Justin, était tombé entre les mains des barbares et avait perdu la liberté. Il était chrétien avec toute sa famille. Quoiqu'on ignore s'il avait été baptisé dans son enfance, ou s'il s'était converti plus tard, il y avait déjà un certain nombre d'années qu'il était chrétien, lorsqu'il fut réduit en esclavage. Dès lors, la chrétienté d'Auxerre n'était plus à ses débuts; les travaux de saint Pelgrin, pour la fonder, avaient réclamé du temps. Il est presque hors de vraisemblance qu'il ait commencé à prêcher en 261 ou 262, et qu'il y ait eu déjà des familles baptisées depuis un temps assez considérable en 274 ou 275. Il est fort à croire que les prédications du saint remontaient plus haut, et qu'il était venu vers 125.

On pourrait se demander si saint Pelgrin n'était pas de la famille de *Lucius Septimius Peregrinus*, dont le père, un vétéran des légions de Septime-Sévère, s'était fixé à Lyon, après un congé honorable, pour y terminer sa carrière à soixante ans. L'épitaphe de ce vieux légionnaire, rédigée par son fils, nous fait voir que celui-ci était chrétien, et que le père l'était probablement aussi. Nous la transcrivons d'après M. Allmer :

D ascia M.
L. SEPT. MVCIANI. M. H. M..., etc.

Diis Manibus L. Septimii Muciani, missi honesta missione ex legione XXX Ulpia Victrice Pia Fidele, domo Philippopoli, qui sexsies denos animam sine crimine pertulit annos; L. Septimius Peregrinus filius et Secundinia Justa uxor, heredes, faciendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux mânes de Lucius Septimius Mucianus, soldat libéré avec le congé honorable, de la légion XXXe *Ulpia Victrix Pia Fidelis*, originaire de Philippopolis, mort à l'âge de soixante ans, au terme d'une vie sans tache; Lucius Septimius Peregrinus, son fils, et Secundinia Justa, son épouse, l'un et l'autre ses héritiers, ont élevé ce tombeau, et l'ont dédié sous *l'ascia*. »

M. Allmer ajoute : « Septimius Mucianus était Thrace d'origine, de Philippopolis. Ses noms Lucius Septimius, évidemment pris de Septime-Sévère, semblent indiquer qu'il les avait reçus avec le droit de cité à son entrée dans la légion. Il était mort dans sa retraite à Lyon. »

La manière dont son fils parle de lui, semble indiquer qu'il avait vécu dans la pratique des vertus chrétiennes. *Il conserva son âme sans tache pendant soixante ans; qui sexsies denos animam sine crimine pertulit annos :* ce sont des expressions qui se retrouvent, avec des variantes, sur les marbres des catacombes. On y remarque, entre autres : « vix (it) semper sine culpa[1] » — « vixit sine lesione animi annos III[2]. » L'âme n'était pas ainsi caractérisée chez les païens. *L. Septimius Peregrinus* se montrait chrétien en louant son père comme s'il l'avait inhumé aux catacombes; et il semble qu'il lui donnait ces louanges comme à un chrétien de vieille date.

1. On lit, dans la *Vie de saint Justin enfant :* « Justus cum esset novem annorum et Justinianus avunculus ejus fuisset ductus captivus, ait puer ad patrem suum Justinum » : « Pater, visionem vidi eo quod Justinianum avunculum meum homo bonus, Lupus nomine, in Ambianis civitate ad servitium suum retineat. » ... Pervenerunt ad predictam urbem Ambianis et requirentes Luponem negociantem, vel ubi esset ejus domus, et cum repererunt eum... Justinus respondens dicit : « Christiani sumus et cives Antesioderenses, et frater meus quem quærimus, Justinianus vocatur... » Et dum hæc loquerentur, erat ibi miles junioribus Ricioferi (Rictiovari) tyranni, qui surgens maturius..... (*Passio s. Justi martyris*, Bibl. nat., man. lat. n° 12593, fol. 37, v° (VIIIe siècle).

1. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 150, n° 330.
2. *Ibid.*, n° 211.

Il a lui-même, dans son épitaphe, des caractères à peu près certains de christianisme, quoiqu'elle soit précédée de l'invocation aux *dieux Mânes* (D. M.) et d'une demi-lune.

D. ascia M.
L. SEPT. PEREGRINI... etc.

Diis Manibus L. Septimii Peregrini Adelphi, Trajanensis, Oclatia Alexandria, uxor, et Lucius Septimius Alexander, filius, et Secundinia Justa, mater misera propter amissi filii dulcissimi pietatem, et Marcus Valerius Silvanus, centurio cohortis I Germanicæ in Germania Inferiore, consobrinus, parentes parenti carissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes de Lucius Septimius Peregrinus Adelphus, de la colonie Trajane; Oclatia Alexandria, son épouse, et Lucius Septimius Alexander, son fils, et Secundinia Justa, sa mère, désolée de la perte de son fils chéri, et Marcus Valerius Silvanus, centurion de la cohorte *I^a Germanica*, dans la Germanie Inférieure, son cousin, ont élevé à leur parent très cher ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia*[1].

M. Otto Hirschfeld, l'un des maîtres de l'épigraphie, considère comme certainement chrétien *Lucius Septimius Peregrinus*, dont le nom revient une seconde fois, suivi de l'épithète *Adelphus*, qui n'est pas un quatrième nom, mais apparemment un terme d'affiliation à une communauté chrétienne[2], et cela malgré la consécration aux *dieux Mânes*.

Si le christianisme du fils est indubitable, d'après M. Otto Hirschfeld, le christianisme du père ne l'est pas beaucoup moins. Il en résulte qu'une famille *Peregrinus*, venue de la Thrace, un peu avant le règne de Septime Sévère, avait embrassé la foi dans la première partie du II^e siècle, grâce aux prédications des missionnaires formés dans les églises de la Grèce au temps de l'apôtre saint Paul. Dès lors, il serait assez vraisemblable qu'un de ses membres soit allé à Rome, au moment où un autre se disposait à s'enrôler dans la XXX^e légion *Ulpia Victrix*. C'est lui qui, de Rome, serait venu évangéliser Auxerre.

Pourrait-on faire concorder ce temps avec le pontificat de saint Sixte I^er (117 à 127)? Il y aurait des difficultés, mais pas d'invraisemblance.

1. Allmer, *Le Musée de Lyon*, 3 vol. in-8°, 1890, t. I, p. 392 et p. 419 (Bibl. nat. Cat. Lj^20 365).
2. *Ibid.*, t. II, p. 219.

En effet, à supposer que la famille de *Lucius Septimius Peregrinus* ait été convertie en Thrace, où avait pénétré l'apôtre saint André, et où il avait gagné à Jésus-Christ des foules innombrables, par ses prédications et par ses miracles, elle aurait pu avoir un prêtre dans les premières années du II^e siècle. Celui-ci serait allé à Rome se mettre à la disposition de saint Sixte I^er, qui l'aurait envoyé dans les Gaules vers 125. *Lucius Septimius Peregrinus*, qui aurait été son neveu ou son cousin, aurait quitté la Thrace un peu plus tard et se serait enrôlé dans les légions de Septime Sévère.

Au contraire, il serait peu probable qu'un fils de *Lucius Septimius Peregrinus*, domicilié à Lyon, fût allé à Rome se mettre à la disposition de saint Sixte II (259 à 261) pour évangéliser la Bourgogne, d'autant plus qu'un fils de *Lucius Septimius Peregrinus*, marqué sur l'inscription, n'y conserve plus le nom de *Peregrinus*, mais a pris celui de sa mère, *Alexander*.

Peregrinus est très rare sur les inscriptions latines. Il ne figure que trois ou quatre fois sur les six à sept mille de la Gaule narbonnaise, publiées par M. Otto Hirschfeld, et seulement quatre fois dans celles plus nombreuses encore de Gruter. Ce serait un indice de plus pour penser que la famille du légionnaire de Lyon était celle du premier apôtre d'Auxerre.

Si l'on interroge les monuments chrétiens des environs d'Auxerre, on arrive encore à conclure que la foi y fut implantée au moins dès le milieu du II^e siècle. Quoique la ville n'ait pas fourni beaucoup de tombeaux, ni d'épitaphes marqués au sceau du christianisme, la contrée en a fourni d'assez significatifs pour faire croire à une importante chrétienté établie à Auxerre, à peu près à cette époque. C'est à Sens, il est vrai, qu'ils sont principalement nombreux et remarquables; mais Sens rayonnait aux alentours; et ses premiers apôtres saint Sabinien et saint Potentien purent bien venir à Auxerre dans le courant du II^e siècle, si saint Pelgrin n'y était pas encore venu.

Il est important de constater aussi que dans diverses localités situées à l'est d'Entrains (*Interamnum*)[1], où le saint avait prêché, et où il fut chargé de chaînes, l'on a retrouvé des tombes assez nombreuses ornées de symboles, qui paraissent chrétiens. Plusieurs ont été transportées au musée de Beaune. Nous en avons signalé un certain nombre au chapitre précé-

1. Entrains est à environ 40 kilomètres au sud-ouest d'Auxerre, dans la direction de Clamecy.

dent. Elles semblent faire voir que la propagation de l'Évangile au nord d'Autun et à l'ouest de Beaune avait été considérable au IIIe siècle et à la fin du IIe. Si les apôtres d'Autun, saint Andoche et saint Tyrse, et ceux du pays de Chalon, saint Marcel et saint Valérien, y avaient surtout contribué, il se peut que saint Pelgrin ait jeté à Entrains, au IIe siècle, des semences qui ne tardèrent pas à se répandre à l'est de Clamecy.

Texte de la Passion la plus ancienne de saint Pelgrin, insérée dans les leçons de son office du moyen âge[1].

LECT. I. *Tempore illo, cum pestifera barbarorum rabies longe lateque profudisset, et principum sententie edite christianos ita compellerent, ut aut diis sacrificia debita impense persolverent, aut omnino ultio in eis decreta percurreret. Sed cum hec discriminosa in Galliis irrupisset vesania, beatus Sixtus papa urbis Rome hec audiens, misit magnum et preclarum Dei servum Peregrinum presbiterum, civemque romanum, quem ordinavit episcopum; Marsum vero presbiterum et Corcodomum archidiaconum levitam esse constituit. Hos etenim summi Dei cultores beatissimus papa cum omni fiducia usque ad portum maritimum perducens, verbum Domini eis specialius precipiebat usque ad mortem fiducialiter predicare. Qui divina ammonitione ad Autricum intrepidi venientes, ubi nobilium ingens tunc vanas deorum observans culturas constipata resederat turba. Athlete autem Dei cupientes pro Christi nomine se cruoris sui unda perfundi, jugiter Christi nomen predicabant. Sciscitantibus vero paganis christianos se esse testati sunt, et ob predicationem verbi divini inibi advenisse. Moxque sanctus Peregrinus episcopus novum eis impartiens dogma, parvoque ambitu ecclesiam construens Christi nomine consecravit. Cujus choruscante eloquio maxima populi multitudo ad baptisma confluebat.*

LECT. II. *Cumque inibi restincta fuisset omnis deorum cultura, in territorio ipsius civitatis ad locum qui Interamnes*[2] *vocatur, cum festinatione maxima sanctus antistes perrexit, ubi paganorum ardenter medium se immergens agminibus, cepit Dominum Jhesum alta voce fortiter predicare. Sed hoc ipso talia predicante, jussit eum proconsul Beaugiaco loco*[1] *vinctum retrudi in carcerem obscurissimum et multis injuriis cruciari. Cumque ad imperium Cesaris eductus vir Dei de carcere fuisset principi presentatus, ait ad eum : « Multa mihi de te nefaria nunciantur; utrum hec vera sint edicito. »*

LECT. III. *Sanctus Peregrinus respondit : Honores vestri perditiones sunt et munera vestra gehenna perpetua. Ego tamen Jhesum Christum Filium Dei redemptorem predicare non trepido. Nam dii vestri simulachra muta sunt, et ex patre diabolo processerunt. Nos vero etsi temporalia a vobis illata patimur supplicia, securi sumus de sempiterni regis promissis. »*

Hec sancto episcopo Peregrino proloquente, Cesar magno furore repletus dixit : « Non solum iste diis nostris sacrificare resistit, verum etiam et nobis multasincussit injurias; propterea rebellis atque decrepitus justissime trucidetur. »

Prolata ergo sententia, a militibus pugnis atque calcidus cesus, de presentia tiranni abstractus, carnificibus deputatur. Sic sanctus Peregrinus martir inter littorum manus gravissimo torquetur excicio. Tandem abstracto a pestifero milite gladio, capite est punitus, et exinde postea a christanis latenter furatus, propter paganorum rabiem dicitur fuisse ibidem sepultus.

Parmi les antiquités gallo-romaines découvertes à Entrains, et étudiées par M. Héron de Villefosse[2], il serait peut-être difficile de signaler quelques indices, mêmes légers, de christianisme pour l'époque des persécutions. Plusieurs épitaphes portent le symbole païen D. M. (DIIS MANIBUS). On pourrait peut-être remarquer que le nom du défunt est au *nominatif* et non au *génitif*. Ainsi, au lieu de dire : aux *Dieux Mânes* de *Sabina*, de *Cacilionus*, selon l'usage ordinaire des Romains, le rédacteur de l'inscription semble ne pas tenir compte des *Dieux Mânes*, et il dit simplement : *Sabina; Cacilionus;* comme aurait peut-être fait un chrétien qui n'aurait pas pris garde au D. M., gravé d'avance par un sculpteur païen. Mais cela n'est pas rare sur des tombes manifestement païennes. La tournure latine est dans ce cas : *Sabina, aux Dieux Mânes.*

---

1. *Breviarium Autissiodorense*, anno 1483, t. II, XVIa *Maii : In festo S. Peregrini* (Bibl. nat., Inventaire Vélin, 1596-B.).
2. Sans doute, Entrains, à environ 40 kilomètres, au sud-ouest d'Auxerre, dans la direction de Clamecy.

1. L'endroit appelé Beaugy, commune de Clamecy, selon toute probabilité.
2. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Antiquités d'Entrains* (*Nièvre*), in-8°, Paris, 1879, p. 14 et suiv. (Bibl., nat., Catal. Lj9 2150, pièce.)

En voici quatre, données par M. de Villefosse :

p. 14.	D. M. Tête barbue, CACILIONVS CATIANIFIL V/////////S	Stèle funéraire.
p. 14.	MONVMENTVM D. GNATA ALBIFILIA M.	Stèle de pierre dans la cour du château d'Entrains.
	Femme drapée tenant un enfant dans ses bras.	
p. 15.	DM SABINA ATTIANIFILIA	Stèle à fronton, à la tuilerie d'Entrains.
n° 14.	D. M. APRONIANVS SASERVS	

Il n'y a rien non plus dans les noms qui puisse fournir un soupçon de christianisme.

Deux autres ne sont pas accompagnées du D. M.

n° 15	BOR VIAS CARV GENI.F	Dans la basse-cour du château d'Entrains, chez M. le comte d'Hunolstein.
	Copie d'une inscription perdue.	IORIALALIBILL. S. N. S.

L'absence du signe D. M. peut convenir à une inscription chrétienne ; mais beaucoup d'inscriptions païennes sont aussi dépourvues de toute marque idolâtrique.

Aucune épitaphe ne présente donc de caractère sérieux de christianisme pour le IIIe siècle, ni pour le commencement du IVe. Toutefois deux cippes très remarquables ont été découverts à Entrains et se voient à présent dans la collection de M. Pérot, archéologue à Moulins (Allier). Ils représentent chacun deux personnages assis, vêtus de robes à courtes manches, et dont les têtes ont été brisées. Nous les avons reproduits d'après un remarquable dessin de Mlle Pérot. (Pl. XXXIV, nos 7 et 8.) Ceux du n° 8 tiennent sur leurs genoux, chacun, deux pains incisés en forme de croix, et plus gros que ceux des corbeilles des catacombes. Le symbole est évidemment chrétien, mais bien postérieur à Constantin. Ceux du n° 7 se donnent la main. C'est apparemment le souvenir d'un mariage chrétien, comme nous en avons rencontré sur les tombeaux d'Arles, de la Lorraine, et surtout des catacombes. Quoique ces deux monuments ne datent que du Ve siècle, ils témoignent de l'importance de la chrétienté d'Entrains dans les temps rapprochés du règne de Constantin, et alors les travaux de saint Pelgrin dans la contrée, avant la fin des persécutions, deviennent très probables.

CHAPITRE II.

UN CERTAIN NOMBRE DE STÈLES ET DE CIPPES DU IIIe SIÈCLE ET PROBABLEMENT DE LA FIN DU IIe, REVÊTUS DE SYMBOLES CHRÉTIENS, ANNONCENT QUE LA FOI AVAIT ÉTÉ IMPLANTÉE A SENS, DÈS CETTE ÉPOQUE; ET ELLE AVAIT DU SE RÉPANDRE AUX ALENTOURS, SURTOUT A AUXERRE[1].

Sommaire. — Nombreux bas-reliefs de tombeaux gallo-romains conservés au musée de Sens. — Ceux des catacombes de Rome et les indications des Pères du IIe et du IIIe siècle aident à en déterminer les caractères chrétiens. — Les principaux objets qu'on y voit représentés sont : la feuille de parchemin pliée ou enroulée, le livre, la coupe, la bouteille, le coffret, la bourse, les petits pains pareils à ceux des marbres des catacombes. — La coupe, qui se trouve souvent à côté des ossements des premiers martyrs ou des premiers fidèles, annonce l'Eucharistie ou les agapes de la primitive Église. — Énumération de divers tombeaux de Sens où elle est représentée. — La feuille de parchemin signifie l'Evangile, ainsi que le livre ouvert ou fermé. — Tombes sur lesquelles on les remarque. — Les coffrets, les bourses, assez fréquemment sculptés sur les tombes de Sens, servaient à emporter la sainte Eucharistie dans les maisons. — Saint Cyprien, saint Jérôme le disent. — Les vêtements pourraient offrir quelques termes de comparaisons avec ceux des marbres des catacombes. — Des inscriptions n'ont pas la dédicace aux dieux Mânes. — Celles qui l'ont peuvent être chrétiennes. — Deux des plus remarquables portent les mots *fidelissimi* et *Sabinianus*. — La première est à peu près certainement chrétienne; l'autre peut fournir des indications sur la date de l'apostolat de saint Sabinien à Sens. — L'âge de plusieurs de ces tombeaux semble être le IIIe siècle et aussi la fin du IIe. — Citations de quelques passages de saint Irénée, de saint Justin, pour corroborer les caractères chrétiens de ces tombeaux.

Presque toutes les pierres tumulaires du musée de Sens avaient servi à construire les assises inférieures des murs d'enceinte de la ville, avec d'autres enlevées aux temples et aux autels des dieux. L'abbé Fénel, au siècle dernier, en avait signalé la présence près de la porte Dauphine. A plusieurs reprises elles en furent arrachées, d'abord confusément, et ensuite avec précaution. Le *Bulletin de la Société archéologique de Sens* mentionnait, en 1840, déjà trente-sept fragments décrits en 1845 par M. Lallier[2]. Les travaux se continuant, c'était, en 1848, tout un amas de débris de tombeaux et de temples, jonchant la promenade du Midi, et exposés aux mutilations. Ils furent bientôt transportés dans les jardins de la mairie, où l'on en compte aujourd'hui près de quatre cents. Comme ils avaient été apportés pêle-mêle et de toutes parts, quand on les employa dans la construction des murs de la ville, on ne peut plus distinguer ceux qui

1. Voy. la belle collection des antiquités gallo-romaines du musée de Sens, le catalogue et les notes explicatives de M. Gustave Julliot, in-8°, Sens, 1891.

2. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. I, 1840, p. 49, et *Ibid.*, 1845, p. 43 à 78.

étaient ensemble au même lieu, et dans le même monument. Par exemple, on ne peut savoir ceux qui proviennent d'un cimetière peut-être chrétien, ou des demeures et des champs des païens. Cela oblige à beaucoup de réserve pour déterminer les caractères de chris tianisme que plusieurs semblent présenter; mais cela ne diminue pas le nombre ni la valeur de ces caractères.

La ville de Sens tenait un rang important parmi les villes de la Gaule. Elle était devenue la métropole de la 4e Lyonnaise. Elle dut attrer de bonne heure l'attention des premiers prédicateurs de l'Evangile. Son évêque Ursicin (*Urcisinus*) fut exilé par le conciliabule arien de 356. Sept ou huit autres l'avaient déjà précédé sur ce siège épiscopal et sont mentionnés dans le catalogue. Il faut qu'une chrétienté florissante y ait déjà jeté de profondes racines avant le règne de Constantin, car les églises ne naissent pas ainsi tout à coup. Elle avait lutté depuis longtemps contre l'idolâtrie; elle avait disputé le terrain pied à pied, dans l'ombre d'abord et en se cachant, comme avait fait l'Église romaine; puis elle avait levé la tête, déjà en partie maîtresse de la position, lorsque la liberté lui fut accordée après la victoire de Constantin sur Maxence.

Cette période de transition qui la vit grandir a laissé des monuments qui attestent sa vie, ses coutumes, ses dogmes, la richesse d'un certain nombre de ses fidèles. Ils sont naturellement mêlés aux monuments du paganisme, puisque les deux sociétés se côtoyaient, et que la société chrétienne emprunta à la société païenne les sculpteurs, la forme des tombeaux, le genre des représentations exprimées par les bas-reliefs. Pour démêler toujours exactement ce qui appartient à l'une ou à l'autre, on a besoin de prendre des termes de comparaison au dehors et de multiplier les analogies sur plusieurs points. C'est aux catacombes de Rome que sont le plus certainement représentés les symboles de la religion chrétienne, de ses dogmes et de ses mystères. Ce sont les Pères du IIe et du IIIe siècle qui ont le plus exactement raconté ce qui se passait alors dans les assemblées des fidèles, quels étaient les symboles les plus habituellement employés par eux, et quel scrupule on mettait à observer la loi du secret. En nous éclairant à ces deux sources d'informations : les représentations tumulaires des catacombes, et les écrits des Pères du IIe et du IIIe siècle, nous sommes sûrs de rester sur le terrain chrétien. Il faut aussi tenir compte des usages particuliers à chaque contrée. Les méprises assurément ne sont pas inévitables. Pour y échapper absolument, il serait plus sûr de ne commencer l'histoire du christianisme dans une province qu'à partir de sa victoire complète sur l'idolâtrie. Mais ce serait fausser la vérité que de ne rien dire de la période de lutte et d'incubation, pendant laquelle les deux éléments contraires étaient en présence; ce serait faire supposer qu'alors le christianisme n'était rien encore, n'allait pas grandissant, et que ses monuments ne lui appartenaient pas.

On ne saurait attendre des chrétiens de cette époque qu'ils se soient affichés hautement. Cela leur était défendu par la loi du secret. On ne saurait chercher sur leurs tombeaux le monogramme du Christ; il ne fut en usage dans sa forme définitive qu'à partir des années 347-348, dans les diverses églises des Gaules. Il faut se contenter de reconnaître dans leurs symboles ce qu'ils y voyaient eux-mêmes, c'est-à-dire nos mystères sacrés, nos pratiques religieuses, nos dogmes, l'ensemble de la Loi évangélique. Saint Justin, qui fut martyrisé en 168, nous parle de ces symboles, de ces coutumes religieuses, en même temps qu'il déclare que les sacrifices usités chez les chrétiens sous la forme du pain et du calice étaient offerts dans toutes les contrées du monde romain et même chez les Barbares[1].

Saint Cyprien, qui le fut aussi en 258, rapporte des usages particuliers pour la communion. Saint Irénée affirme, vers l'an 170, qu'il y avait des églises établies dans les Gaules, dans les Germanies et dans les Espagnes, conservant les traditions apostoliques comme celles de l'Orient[2]. Tertullien écrivait avant 220 que les provinces des Gaules, des Germanies, et celles même de la Grande-Bretagne, où n'avaient pu pénétrer les Romains, étaient soumises au joug du Christ[3]. Nous avons cité amplement leurs témoignages plus haut à propos des antiquités chrétiennes de Luxeuil et de la Lorraine[4]. Ce sont ces contemporains respectables qu'il faut croire à propos des chrétientés naissantes des Gaules, des Germanies, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, et non saint Grégoire de Tours et Sulpice Sévère, trop éloignés des événements pour nous dire ce qui s'était passé à la fin du IIe siècle et au IIIe, dans

1. S. Justini, *Dialog. cum Tryphone*, cap. cxvii. — Migne, *Patrol. gr.*, t. VI, col. 746.
2. S. Irenaei, *episcopi, contra Hæreses*, lib. I, cap. x. — Migne, *Patrol. gr.*, t. VII, col. 752,753.
3. Tertulliani, *contra Judæos*, cap. vii.
4. Voy. plus haut, p. 436.

les contrées où ils n'avaient pas vécu. L'on peut tenir compte aussi des déclarations de Lactance, qui mourut en 325. Nous les avons citées plus haut[1].

Beaucoup des symboles représentés sur les tombeaux, sur les verres ou sur les parois des chapelles des catacombes, ont été reproduits par des auteurs aussi éclairés que consciencieux, depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours. Bottari, complétant et revisant les travaux de ses devanciers Bosio et Aringhi, dans les *Sculture* et *Pitture* de sa *Roma Sotterranea* (3 vol. in-folio); Mamachi dans les premiers volumes de ses *Originum et Antiquitatum christianarum libri XX* (4 vol. in-4°); M. de Rossi dans ses *Inscriptiones christianæ* (2 vol. in-fol.) et dans son *Bulletin archéologique*, en ont donné d'innombrables spécimens. Nous les avons souvent invoqués en comparant les signes de christianisme, marqués sur un grand nombre de tombeaux de Sens du III^e^ siècle, et probablement de la fin du II^e^, avec les signes analogues des tombeaux des catacombes. En même temps, nous interrogeons saint Justin, saint Cyprien, Tertullien, sur des usages relatifs à la communion, et qui paraissent là fréquemment exprimés, comme une des préoccupations les plus habituelles des chrétiens d'alors. En côtoyant à chaque instant le paganisme, et en voyant les deux sociétés mêlées, nous avons fait la part des habitudes communes à l'une et à l'autre. C'est encore le demi-jour, que cette période antérieure à Constantin. N'y cherchons pas ce qui ne peut pas s'y trouver; mais ne refusons pas d'y voir ce qu'on voit aux catacombes, et ce que saint Justin, saint Cyprien, Tertullien, nous font connaître.

C'est une grande richesse de monuments gallo-romains, que la collection du musée des antiquités de Sens. Rien n'est monumental, en fait d'inscriptions, comme celle qui se voit au jardin sur la frise d'un portique imaginé avec beaucoup de vraisemblance et de goût, et exécuté avec une remarquable grandeur de vue. Les pierres, qui sont là rassemblées au nombre de plus de 400, ont été bien défigurées dans le principe, lorsqu'elles étaient arrachées des assises inférieures des murs de la ville; mais elles présentent encore de précieux sujets d'étude, même dans leurs mutilations.

Un grand nombre de représentations qui paraissent symboliques, et ressemblent à celles des tombeaux des catacombes, sont sculptées avec plus ou moins d'art, sur des stèles et des cippes tumulaires du III^e^ siècle, et peut-être de la fin du II^e^ et des commencements du IV^e^. C'est aussi ce que l'on voit fréquemment sur des sarcophages d'Arles et des environs de Marseille, sur des tombes de Langres, de Dijon, de la Lorraine, de Luxeuil-les-Bains, etc., annonçant la même époque et les mêmes coutumes religieuses.

Les principaux objets qui reviennent le plus souvent sont : la feuille de parchemin pliée ou enroulée, placée dans la main, ordinairement dans la main gauche, des personnages; le livre ouvert ou fermé; la coupe, élevée à la hauteur de la poitrine et que l'homme ou la femme porte de la main droite; la bouteille, la bourse, le coffret de différentes formes; les petits pains semblables à ceux des corbeilles des catacombes. Comme beaucoup de mains et de bras sont coupés, on peut juger par analogie que beaucoup d'autres feuilles de parchemin et de coupes ont disparu.

Sur les tombeaux manifestement païens, se voient des hommes et des femmes avec des instruments de métiers, des attributs de leurs professions et des marques du culte idolâtrique. Ce sont des détails de la vie réelle; ils autorisent à croire que sur les autres tombeaux étaient aussi des détails de la vie des défunts.

L'un des principaux caractères de christianisme que l'on rencontre souvent sur ceux-ci, c'est la coupe. Aux catacombes rien n'est plus fréquent que de trouver un calice de verre scellé dans les parois de sable, en avant de la cavité qui renfermait les dépouilles des martyrs ou des premiers fidèles. Plusieurs pensent que c'était le calice dont se servait le défunt, pour participer à la communion dans les assemblées des chrétiens; et aussi, qu'elle était un souvenir des *agapes*, que les parents et les amis prenaient ensemble avant de déposer le mort dans sa sépulture. Ces coupes si fréquentes sur les cippes tumulaires, et placées dans la main droite des personnages, ont, sans doute, la même signification qu'aux catacombes. Elles expriment une idée commune à toute une société ayant les mêmes usages et les mêmes croyances : elles figurent l'Eucharistie ou les agapes des premiers fidèles. On en rencontre, il est vrai, sur quelques tombeaux païens; mais cela est rare, et elles sont ordinairement accompagnées de quelques signes indiquant des libations faites aux dieux. Au contraire, sur les bas-reliefs du musée de Sens, elles sont ordinairement dans la main d'un personnage qui porte un autre

1. Voy. plus haut, p. 436.

emblème du christianisme, soit un parchemin plié ou enroulé, soit un livre indiquant les Évangiles, ou une bourse, un coffret, qui ont aussi une signification chrétienne. Le parchemin plié ou enroulé est très souvent placé dans les mains des personnages sur les tombeaux des catacombes. Il annonçait la loi de Moyse ou l'Évangile. Moyse avait dit aux Juifs à propos des commandements : « Vous les plierez « et vous les tiendrez à la main, afin de les « avoir toujours sous les yeux. » — *Ligabis ea quasi signum in manu tua, eruntque et movebuntur inter oculos tuos* (*Deut.*, IV, 8)[1].

Parmi les bas-reliefs du musée de Sens, où la coupe est dans la main droite des personnages, tandis que, de la gauche, ils tiennent la feuille de la Loi ou de l'Évangile pliée ou enroulée, ou plus rarement déployée, on peut citer : 1° Le cippe funéraire comprenant trois niches cintrées, chacune avec leur personnage (n° 80-A du musée). Dans celle de la face principale est une femme GIINIITODIII (Genetodie) portant une coupe et le rouleau de parchemin plié[2], tel qu'on le voit aux catacombes.

A droite GIIMNIAN, tenant aussi une coupe et un rouleau.

A gauche GIIMNA, jeune fille portant un oiseau sur son bras gauche. La colombe se voit sur un grand nombre de tombeaux et de peintures des catacombes, comme un emblème de l'âme s'envolant de la terre au ciel ; saint Clément d'Alexandrie la signale parmi les premiers symboles, que doivent adopter les chrétiens. Elle a sans doute, ici, la signification que lui attribuait saint Clément. Elle est quelquefois sur des bas-reliefs païens, mais c'est ordinairement comme attribut d'une déesse.

2° Une stèle funéraire à quatre faces, dont une seule a conservé ses bas-reliefs (n° 123. C. 3). Ce sont trois personnages, dont l'un tient la feuille de parchemin pliée, et de l'autre main une coupe ; le deuxième, un coffret. Les trois autres faces sont frustes. Peut-être avaient-elles été grattées parce qu'elles auraient représenté des sujets idolâtriques dans la première destination de la stèle ? Plus tard on aurait pu l'affecter uniquement à des personnages chrétiens[3]. Cela se voit ainsi sur divers tombeaux des catacombes.

3° Un cippe funéraire, renfermant dans une niche cintrée un bas-relief de femme tenant une coupe de la main droite et, de la gauche, un objet assez semblable à un pain (n° 82. D. 3).

Les lettres de l'inscription sont assez belles[4]. Quelques-unes font peut-être défaut avant EMORTAE.

EMORTAE
REGIOLÆ
REGALIS
FIL

4° Sur un fragment de bas-relief, un homme debout, tenant une bouteille de la main droite, et un coffret de la gauche, s'avance comme pour offrir à boire à un personnage assis sur un siège élevé[2]. On voit une scène de ce genre sur une peinture des catacombes reproduite par Mamachi[3]. Le Sauveur, à table devant un poisson, a pour le servir, à droite et à gauche, deux personnages qui s'avancent tenant des bouteilles. C'est une allusion à l'Eucharistie.

La feuille de parchemin pliée ou enroulée se trouve dans la main de divers personnages, qui tiennent des coffrets, des bourses, des bouteilles. Sur la stèle à quatre faces, n° 116 (C. 3), la niche principale présente trois personnages, dont l'un serre dans ses doigts le parchemin plié et tient de la main gauche un coffret. La main d'un personnage mutilé présente une bouteille[4]. A droite, une femme tient un livre ouvert dont on distingue les feuillets. Le livre ouvert était ordinairement une figure de l'Évangile parmi les chrétiens.

Sur la stèle n° 77 (F. 4), la feuille de parchemin se trouve déroulée, mais à demi effacée par le ciseau, dans la main droite d'un jeune homme debout. A sa gauche un homme tient le rouleau plié, comme on le voit fréquemment aux catacombes ; et, dans l'autre main, il a un coffret à anse. Peut-on voir là un prêtre, qui expliquerait l'Évangile à son disciple ? Cela paraît vraisemblable. L'inscription bien faite n'était pas accompagnée du signe païen D. M. Le nom n'est pas au génitif et ainsi n'appelle pas l'invocation aux *dieux Mânes*, qui aurait pu être effacée.

Il y a :

fe/LICIANVS FORTVNATI
FIL IVS[5].

Au lieu de feuilles de parchemin pliées ou enroulées, on voit des livres dans les mains de plusieurs statues. Dans l'une des trois niches en partie mutilées, qui forment la série n^{os} 112-

1. Il était dit dans l'Exode : « Ligabis eam (legem) vitta hyacinthina... »
2. Voy. notre planche XXVIII, n° 1.
3. *Ibid.*, n° 2.

1. Voy. notre planche XXVIII, n° 3.
2. Musée de Sens, n° 108 (E. 7).
3. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum*, libri XX, in-4°, t. III, p. 61, tavola VII.
4. Musée de Sens, n° 116.
5. *Ibid.*, n° 77.

113-114 (A. 6), un personnage tient un livre ouvert[1]; celui du n° 114 a dans une main un coffret, et peut-être un pain dans l'autre.

Des feuilles de parchemin, une coupe et un livre sont sur les deux bas-reliefs du n° 109[2].

Il y a aussi un livre dans la main d'un personnage placé entre deux autres dans la niche d'une stèle n° 111 (C. 6). En retour, à gauche, dans une niche peu profonde, se détachent une tête d'enfant avec une corbeille d'osier et le buste d'un homme avec deux vases au-dessus. On dirait que le genre de sculpture de cette seconde niche n'est plus celui de la première. Il se peut qu'elle ait été plus ancienne et ait représenté des sujets païens; alors on l'aurait tourné de côté pour laisser l'autre en évidence, parce que celle-ci aurait été chrétienne. Assez souvent l'on en usait ainsi aux catacombes.

Le livre des Évangiles était souvent porté par les chrétiens de la primitive Église. Les Actes des martyrs mentionnent des saintes qui l'avaient toujours sur la poitrine, telles que sainte Cécile.

Plusieurs rouleaux soigneusement sculptés sont déposés dans une caisse cylindrique, près du pied gauche d'un personnage drapé dans une toge, et dont le buste est enlevé[3], et à côte d'un autre personnage, dont il ne reste que la jambe droite et les deux pieds (n° 142. C. 6). C'est ainsi que l'on voit des rouleaux disposés dans une caisse semblable, aux pieds du Sauveur assis probablement au milieu des docteurs[4], sur un marbre des catacombes. Mais cependant cela ne suffit pas pour déterminer le caractère chrétien.

Ces feuilles pliées et enroulées, ces livres placés dans la main des personnages, offrent, par leur nombre et leurs formes, les plus grandes analogies avec ceux des marbres et des peintures des catacombes. Elles donnent, aussi bien que les coupes, dont elles sont fréquemment accompagnées, un cachet de foi chrétienne à ceux qui les portent. Aux catacombes, elles sont ordinairement dans la main du Sauveur, des apôtres, des évêques ou des prêtres. Peut-on croire qu'elles étaient aussi dans les mains des prêtres de Sens? Cela put arriver quelquefois ; mais on ne saurait en faire une loi générale.

A ce genre de bas-relief se rattache une statue de jeune homme tenant, de la main gauche, un livre ouvert, et ayant derrière lui, suspendu à une traverse, un objet qui ressemble à un vaste portefeuille[1].

Nous avons remarqué, sur les cippes tumulaires de Metz, un jeune homme portant suspendu à son épaule par une courroie un portefeuille presque semblable. C'était peut-être un diacre en tenue de voyage, allant distribuer les lettres de l'évêque ou des prêtres, et rapportant celles qui leur étaient adressées[2]. C'était une des fonctions des diacres. On peut comparer les deux personnages des tombeaux de Sens et de Metz, leur portefeuille, leur vêtement.

Une série d'objets, qui se rencontrent fréquemment sur les stèles et les cippes funéraires de Sens, et sur ceux de Metz, de Langres, de Dijon, de la Lorraine, ce sont les coffrets et les bourses de types peu variés.

La stèle n° 139 (A. 5) présente un homme debout dans une niche cintrée, tenant d'une main un coffret, et de l'autre un objet arrondi, qui figurait peut-être un pain. Dans celle du n° 140 (C. 4), deux personnages mutilés ont, devant eux, peut-être des espèces de pains. En retour, en droite, sur un riche culot s'élève un cep de vigne chargé de raisins. Quoique le cep de vigne chargé de raisins puisse être un ornement de tombeaux païens, il était spécialement l'expression des idées chrétiennes, et les grappes de raisins se voient souvent sur les marbres et dans les peintures des catacombes[3].

Le coffret se trouve avec une bourse sur une stèle mutilée à droite et à gauche, et présentant trois personnages dans une niche cintrée (n° 157. B. 4). La femme tient le coffret à serrure; à gauche, un homme porte une bourse; et l'on y voit aussi une boule, qui paraît être un pain[4].

Deux personnages se donnant la main, apparemment deux époux, sont sur la stèle n° 121 (B. 3). L'un deux porte un coffret.

Sur celle du n° 122 (A. 5), ce sont deux personnages tenant une bourse. L'inscription est illisible[5]. On voit encore des bourses liées et des coffrets sur d'autres stèles. Par exemple, celle du n° 114 (A. 6) présente un personnage tenant un coffret d'une main, et de l'autre probablement un pain.

1. Voy. notre planche XXVIII, n° 5.
2. Voy. notre planche XXVIII, n° 6.
3. Voyez notre planche XXIX, n° 3 *bis*.
4. Voy. notre planche II, n° 9, p. 140. — Bottari, *Roma Sotteranea, Scultura*, etc.; 3 vol. in-folio, Romæ, 1754, t. II, tav. LIV.

1. Musée de Sens, n° 132. — Voy. notre planche XXIX, n° 3.
2. Voy. notre planche I, n° 1, p. 139.
3. Voyez notre planche XXI, n°s 5, 6, p. 480.
4. Musée de Sens, n° 140. — Voy. notre planche XXIX, n° 2.
5. Voy. notre planche XXIX, n° 1.

Que signifient ces bourses et ces coffrets, qui reviennent assez souvent sur ces bas-reliefs tumulaires? Assurément l'on voit des bourses sur les statues de Mercure. Elles sont garnies de glands. Peut-être y en a-t-il aussi sur des statues de marchands. Mais, en général, on ne montre pas sa bourse, ni chez les païens, ni chez les chrétiens. Pour qu'elle se rencontre si souvent sur les tombeaux de la Bourgogne et de la Lorraine, il faut apparemment qu'elle ait signifié autre chose que l'argent.

L'on sait par saint Cyprien, par saint Jérôme, par saint Augustin, que les premiers fidèles avaient coutume d'emporter la sainte Eucharistie dans leurs maisons, qu'ils la conservaient dans des boîtes ou coffrets, et dans des bouteilles de verre, pour se communier eux-mêmes dans les temps de persécution. Saint Jérôme disait d'un saint évêque : « Il n'y a rien de plus riche qu'un pauvre évêque portant le corps du Seigneur dans un panier d'osier, et son sang dans une bouteille de verre. » — *Nihil illo, qui corpus Domini canistro vimineo, sanguinem portat in vitro* [1]. Ils recevaient aussi l'Eucharistie dans des vases précieux [2]. Nous rappelons ce que nous avons dit plus haut.

Par respect, ils suspendaient souvent ces vases ou ces coffrets, qui, dans la suite, affectèrent une forme arrondie au sommet et furent, dans certains lieux, surmontés d'une colombe. Les femmes n'avaient pas le droit de toucher l'Eucharistie ; elles la recevaient dans des linges blancs. Saint Cyprien raconte une anecdote, que nous avons déjà rapportée plus haut, et qui montre comment les fidèles de son temps la gardaient dans des coffrets.

« Une femme, dit-il, ayant essayé d'ouvrir de ses mains indignes le coffret où se trouvait le saint sacrement du Seigneur, une flamme s'en échappa et l'empêcha d'y porter la main [3]. »

Il rappelle d'ailleurs comment les hommes l'emportaient sur leurs personnes au sortir des cérémonies saintes. A ce propos il déplore l'impudente audace de ceux qui, sortant le soir de la célébration des mystères sacrés, se mêlent à des troupes de danseuses et de comédiennes, en portant sur eux le corps du Sauveur. Il dit : « Celui qui s'empresse d'aller au spectacle, en sortant des mystères du Seigneur, et portant avec lui l'Eucharistie, comme on a coutume de faire, et qui s'en va, en véritable infidèle, au milieu des femmes perdues, avec le corps sacré du Christ, encourt plutôt la damnation pour cette démarche que pour le plaisir d'avoir assisté au spectacle [1]. »

Saint Cyprien déclare donc expressément, au commencement du IIIe siècle, que c'était la coutume d'emporter la sainte Eucharistie au sortir de la célébration des saints mystères. Pour l'avoir sur sa personne dans la compagnie des danseuses, il fallait bien qu'on l'eût cachée dans un linge ; et c'est ce linge qui affecte parfois la forme d'une bourse sur les bas-reliefs des tombeaux.

Le nom s'en est conservé aujourd'hui pour désigner la poche de carton revêtu de toile de lin, dans laquelle on enferme le linge appelé corporal, où se dépose la sainte hostie.

Les vêtements offriraient aussi d'intéressants sujets d'observation. Les manteaux, qui paraissent être des manteaux de cérémonie, et qui retombent en longs replis des bras jusqu'au bas de la taille, ont de l'analogie avec les chasubles du genre primitif employées dans les vieilles abbayes du moyen âge. En sont-ils un des premiers modèles? Ils étaient communs aux hommes et aux femmes.

Sur quelques tuniques se voient des banderoles, descendant des épaules sur le devant de la poitrine, telles que des marques de distinction. Quelquefois le vêtement semble plissé (n° 164. C. 3). Nous en avons remarqué en Bourgogne qui ont des franges dans le bas. Y avait-il là quelque chose qui distinguât les vêtements des prêtres ou des diacres? Des banderoles semblables sont figurées souvent sur les tuniques des apôtres dans les bas-reliefs des catacombes [2]. Quelques-uns de ces monuments sont revêtus du signe D. M. (*Diis Manibus — Aux dieux Mânes*). Quelques autres ne l'ont pas. Tel est celui de *Felicianus*, fils de *Fortunatus* (n° 77. F. 4).

Ces deux lettres ne sont pas toujours une preuve de paganisme. Les sculpteurs avaient l'habitude de les graver ; bien des fidèles eussent craint de se trahir en recommandant de les effacer. Dans ces temps de persécutions, l'on était sur ses gardes. Plusieurs, sans doute,

1. S. Hieronymi, *Epist. IV, ad Rusticum.*

2. Bottari donne des détails sur les différents vases ou paniers qui servaient à porter l'Eucharistie. — *Sculture e pitture di Roma Sotteranea*, t. II, p. 65.

3. Cum quœdam arcam suam, in qua Domini Sanctum fuit, manibus indignis tentasset aperire, igne inde surgente, deterrita est ne auderet attingere. (S. Cypriani, lib. *de Lapsis*, cap. xxvi. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XV, col. 489.)

1. S. Cypriani, lib. *de Spectaculis*, cap. v. — Migne, *Patrol lat.*, t. IV, col. 784.

2. Bottari, *Sculture e Pitture di Roma Sotterranea*, 3 vol. in-fol., Romæ, 1754, t. III, tavola CXLI. 146-149. *E cemeterio S. Agnetis.*

CIPPES CHRÉTIENS DE LUXEUIL-LES-BAINS.

(Apparemment IIIe siècle.)

N° 1.

N° 2

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

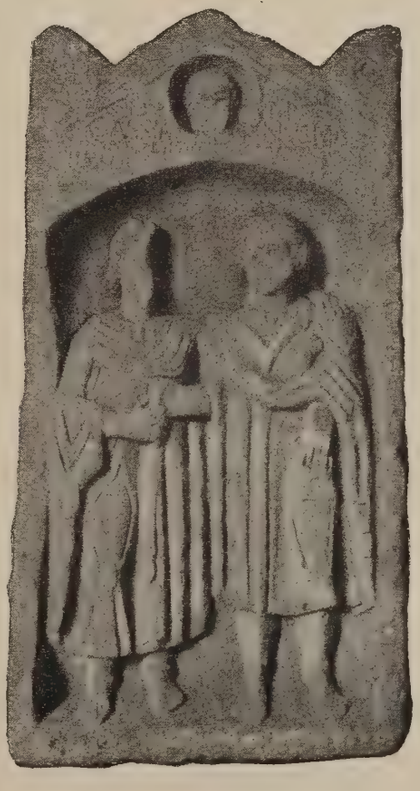

N° 8

Planche XX.

CIPPES CHRÉTIENS DE LUXEUIL-LES-BAINS.

(Apparemment III^e siècle, et peut-être fin du II^e.)

N° 1.

N° 2

N° 3.

PEINTURES SUR VERRE ET LAMPE DES CATACOMBES.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

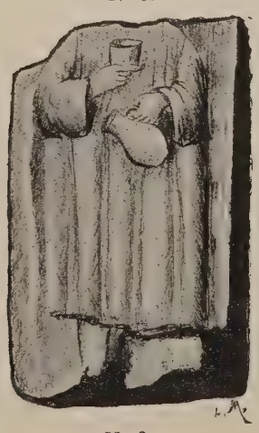

N° 8.

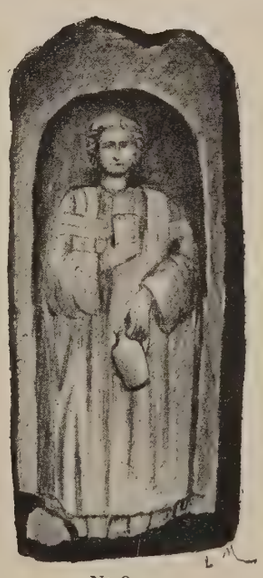

N° 9.

N^os 8 et 9. Cippes de Luxeuil.

Planche XXI.

n'y attachaient pas d'importance. L'habile épigraphiste allemand, M. Otto Hirschfeld, a remarqué qu'un bon nombre d'épitaphes de Lyon, ayant avec D. M. les mots *virgo*, *virginius*, *virginia*, *honestus vir*, *honesta femina*, *sanctissimus*, *castissima*, et autres de ce genre, quoique nullement rares sur les inscriptions païennes, fournissent une présomption de christianisme[1].» C'est une importante observation, dont ne tiennent pas assez compte les épigraphistes français. Presque jamais ils n'admettent comme chrétienne une inscription où figure la dédicace aux Dieux Mânes (D. M.)

Deux de ces épitaphes méritent une attention particulière. Celle d'un jeune homme (n° 54-P.d) qualifié de *très chaste, très fidèle*, *castissimi*, *fidelissimi*, par sa mère, annonce probablement un chrétien et une chrétienne. Quoique le mot *castissimi* ne soit pas étranger aux inscriptions païennes, il a un cachet spécial de christianisme étant rapproché de *fidelissimi*, qui a peut-être de l'analogie avec l'éloge de l'Évangile : « *Euge, serve bone et fidelis!* » Dans tous les cas, *fidelis* a donné naissance à l'expression *fidèles*, désignant les chrétiens. Il se rencontre sur les tombeaux marqués du monogramme du Christ. Il est sûrement une manifestation de la foi chrétienne. *Fidelissimus* le renforce, et il ne peut pas avoir ici le sens de la fidélité conjugale, déjà exprimée par *castissimus*. M. Edmond Le Blant cite plusieurs exemples où il a toujours rapport aux premiers fidèles[2].

Il est à remarquer que le nom de *Sabinianus* se rencontre sur deux épitaphes. L'une, gravée sur une stèle peu élevée, est dédiée aux *Dieux Mânes* et à la *mémoire* de *Sabinianus* et de *Dapsa*, son épouse, et de *Sabinianus*, leur fils (n° 58 (B). Une corbeille de petits pains est sur le côté droit [3].

L'autre est sur un monument élevé par *Caius Decimius Sabinianus*, fils de *Caius Decimius Severus*, qui, après avoir été honoré de toutes les magistratures dans sa patrie, fut nommé curateur du domaine de la cité des Vénètes par les empereurs *Septime-Sévère* et *Caracalla* (entre les années 197 et 208) (n° 43-P d). Il faut constater d'abord que le surnom de *Severus*, pris par *Caius Decimius* en l'honneur de l'empereur *Septime-Sévère*, figure en dernier lieu, ce qui est très insolite dans le système d'appellation des Romains. M. Edmond Le Blant affirme, avec sa grande autorité, que le nom adopté en souvenir d'un maître ou d'un bienfaiteur se plaçait toujours le premier.

« Le nom triple, dit-il, qui appartenait au citoyen né libre, pouvait être acquis et par l'esclave affranchi et par l'étranger qui recevait le droit de cité... Le *prenomen* et le *nomen* du patron se plaçaient devant le nom unique que portait l'individu non citoyen ou l'esclave, et cette adjonction témoignait d'un patronage dont le client tirait gloire. Ainsi, sur le monument de *M. Cœlius*, centurion, tué dans le massacre des légions de Varus, les bustes de ses deux affranchis ayant ajouté à leurs simples noms d'esclaves de *Privatus* et de *Thiaminus*, le *prénom* et le *nom* du maître, qui leur avait donné la liberté, ils s'appelaient dès lors M. CÆLIVS PRIVATVS et M. CÆLIVS THIAMINVS.

« Cette règle ne souffre que peu d'exceptions[1]. »

Ici, quoiqu'il ne s'agisse pas d'un affranchissement, le nom d'un bienfaiteur tel que *Septime-Sévère* devait venir avant *Caius Decimius*. Pourquoi son fils a-t-il dérogé à l'usage des Romains, et peut-être à la politesse envers un empereur? Il ne faut, sans doute, pas se hâter de supposer que *Caius Decimius Sabinianus* ne tenait pas à honorer *Septime-Sévère*, un cruel persécuteur des chrétiens, parce qu'il était lui-même chrétien. Mais on sait que le premier apôtre de Sens s'appelait *Sabinianus*, et la tradition porte qu'il était venu de Rome avec *Potentianus*. Sa famille devait tenir un rang élevé, soit dans la ville des Césars, soit dans une province, car c'était de lui que le Souverain Pontife avait fait choix pour le revêtir de la dignité épiscopale. Le personnage nommé dans l'inscription *Caius Decimius Sabinianus* appartenait lui aussi à une famille de rang élevé, puisque son père avait joui des faveurs de *Septime-Sévère*. Mais il n'avait pas voulu garder pour lui le nom de ce prince; il avait préféré reprendre celui de *Sabinianus*, qui lui venait, sans doute, de ses aïeux. Si c'était par respect pour l'apôtre de Sens, qui aurait été son parent, il aurait été lui-même probablement chrétien. Le premier évêque de Sens aurait pu prêcher l'Évangile dans la seconde moitié du IIe siècle, et être du sang du consul *M. Rufinus Sabinianus*, qui avait été revêtu de

1. Hirschfeld (dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, 1888, *Contribution à l'histoire de la province narbonnaise*). — Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. III, n° 287, p. 218.

2. *Fidelis*, dit M. Edmond Le Blant, désigne dans les textes antiques, le chrétien baptisé... Saint Augustin a pu dire sans pléonasme : « Pontianus... christianus quippe et fidelis erat... » *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I. n° 244.

3. Voy. notre planche XXVIII. n° 1.

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. In-4°, Paris, 1856, t. I. p. 133 (note).

sa haute dignité pour l'année 155, sous *Antonin le Pieux*.

Il est certain que la famille de *Caius Decimius Sabinianus* résidait à Sens depuis un certain temps, au commencement du IIIe siècle, puisque c'était la patrie de son père; alors l'apôtre, qui paraît avoir été romain, y serait venu sensiblement avant cette époque. On a des raisons de penser qu'il était parent du consul et aussi du personnage de l'inscription ; car le nom de *Sabinianus* n'est pas très commun.

Plusieurs autres de ces stèles ou de ces cippes revêtus de symboles chrétiens se rapportent pareillement au IIIe siècle ou à la fin du IIe. Celui de *Felicianus* (n° 77-F. 4) a son cachet d'antiquité dans l'indication même du nom de son père *Fortunatus*. Les plus habiles épigraphistes reconnaissent généralement que l'usage d'indiquer la filiation d'une personne, très commun chez les anciens, surtout chez les Grecs et les Latins, alla se perdant lorsqu'on approcha du règne de Constantin. M. Edmond Le Blant [1] constate que les marbres chrétiens en offrent peu d'exemples, tandis que l'époque où domine encore pleinement le paganisme en fournit beaucoup. Au Ier siècle, on voit que l'Évangile appelle saint Pierre, *Simon, fils de Jean : Simon Joannis, diligis me?* qu'une femme est désignée par l'indication de *mère des fils de Zébédée : venit mater filiorum Zebedœi*. Au IVe et au Ve siècle, on ne s'exprime plus guère ainsi dans les inscriptions latines; la coutume ancienne persévère mieux chez les Grecs.

Ainsi l'épitaphe de *Felicianus, fils de Fortunatus*, peut appartenir au IIIe siècle.

Les diverses considérations, qui nous portent à croire qu'un certain nombre de représentations des *stèles* et des *cippes* tumulaires de Sens portent des symboles du christianisme se corroborent par plusieurs autres bas-reliefs, d'une signification caractéristique. Telles sont : 1° la stèle mutilée n° 183 du musée, représentant un homme, une femme et un enfant ; l'homme ou la femme tient la feuille de parchemin pliée; 2° la partie inférieure d'une grande stèle à demi brisée, au pied de laquelle est une caisse cylindrique entr'ouverte, contenant des rouleaux de parchemin, comme on en voit une aux pieds du Sauveur, sur un marbre des catacombes (n° 189, c. IV). Ce qui domine, avec les coupes, ce sont les rouleaux de parchemin et les livres. En tant qu'ils signifient l'Évangile, ces rouleaux et ces livres s'expliquent très naturellement; car on remarque fréquemment les feuilles pliées de l'Évangile dans les mains des personnages sur les marbres des catacombes; et les premiers fidèles portaient volontiers sur leur poitrine le livre des Évangiles. Les Actes des Martyrs en font foi. Au contraire, le rouleau de la loi romaine se rencontre dans les mains des légistes, des sénateurs, comme sur l'Arc de Triomphe de Trajan; mais on ne saurait admettre qu'il y ait eu autant de légistes et de hauts personnages pour le porter à Sens; et, en outre, la loi romaine n'apparaît pas ou presque pas sous la forme de livre, telle qu'on la voit fréquemment ici et à Dijon, à Beaune et aux alentours.

On nous objecte la stèle n° 88, élevée aux *Dieux Mânes* et à la mémoire de *Fortion, sévir augustal*, de *Mercatilla*, sa femme, et de *Fortunata*, leur petite-fille. On dit : *Fortion*, étant *sévir augustal*, devait être un prêtre païen.

Il est vrai qu'à l'origine la dignité de *sévir augustal* très recherchée des Romains comportait des fonctions sacerdotales en l'honneur d'Auguste. Dans la suite, elle fut moins enviée ; d'après M. de Caumont, elle était surtout « une sorte de noblesse municipale, un titre honorifique » ; alors elle était souvent dégagée de toute fonction sacerdotale. Une inscription de *sévir augustal*, trouvée près de Chalon-sur-Saône, a été bien évidemment dictée par les inspirations de la foi chrétienne. Les époux disent : *qu'ils ont à vivre autant que Dieu le voudra... victuri quandiu Deus dederit*[2]. Ce n'est pas ainsi que s'exprimaient les païens. Ils parlaient *des dieux*, des ordres irrévocables du Destin; mais ils ne se soumettaient pas ainsi à la volonté de la Providence divine. Il faut être chrétien pour graver une telle résignation à la volonté de Dieu sur une tombe.

Il en résulte que le *sévir augustal* de Chalon étant chrétien, celui de Sens l'était pareillement. Sur la stèle, il tient le coffret; sa femme a, dans la main droite, une bouteille; dans la gauche, un objet que nous avons déjà rencontré aux environs de Beaune. Si c'était la tête d'une ancre, ce serait un signe tout à fait chrétien. Mais on a voulu probablement figurer autre chose.

Ces nombreux symboles et les deux inscriptions *fidelissimi* et *Sabinianus*, que nous venons de signaler sont en harmonie avec les tra-

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc., t. I, p. 124.

1. Voy. notre planche XXIX, n° 10.
2. Voy. plus haut, p. 466. — M. De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, 3 vol. in-12. Caen, 1862, t. I, Ère gallo-romaine, p. 381.

ditions de l'Église de Sens, qui placent son berceau aux temps apostoliques.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs, et nous nous plaisons à le répéter, que saint Irénée écrivait, à peu près en 170 : « Bien que les langues soient diverses, une seule et même tradition reste en vigueur. Ni les Églises établies dans les Germanies, chez les Ibères ou chez les Celtes, ni les Églises constituées en Orient, dans la Lybie ou au milieu des terres, ne croient et ne transmettent une autre foi [1]. »

Saint Justin, qui fut martyrisé en 168, caractérise particulièrement les coutumes des chrétiens de son temps relativement à l'Eucharistie. Elles expliquent les symboles que l'on voit aujourd'hui sur leurs tombeaux. « Ceux qui offrent dit-il, par le nom de Jésus, les sacrifices qu'il a lui-même prescrits, c'est-à-dire ceux qui sont offerts par les chrétiens dans toutes les contrées de la terre, dans l'Eucharistie du pain et du calice, sont tous très agréables à Dieu, ainsi qu'il l'a lui-même affirmé... Il n'existe absolument aucune race de peuple, soit grecs, soit barbares, de quelque nom qu'on les appelle... au sein de laquelle ne soient offertes, au nom de Jésus crucifié, des prières et l'Eucharistie, à Dieu le Père et Créateur de toutes choses [2]. »

Tertullien fait des déclarations du même genre dans son livre contre les Juifs (ch. VII.)

Les symboles, qu'aimaient particulièrement les fidèles de la primitive Église, devaient exprimer les pratiques principales de leurs assemblées mystérieuses. C'est pourquoi ceux qui ont rapport à la communion se rencontrent si fréquemment sur leurs tombeaux, dans ces villes du bassin du Rhône évangélisées au temps de saint Justin et de saint Irénée. Sens, la capitale du pays des Sénonais, vient se ranger auprès d'elles par ses nombreux tombeaux revêtus de symboles qui paraissent chrétiens.

Il en est tout autrement dans les provinces où l'Évangile ne fut prêché qu'à une époque relativement récente : par exemple, à l'ouest, au centre, au nord de la Gaule, en Hollande, au cœur de l'Allemagne. Les monuments romains n'y portent que la marque du paganisme.

Si l'église de Sens avait déjà tant de vitalité au III^e^ siècle et même à la fin du II^e^, la foi s'était répandue aux alentours, au moins à partir de cette époque. Auxerre l'avait reçue alors, si saint Pelgrin ne l'avait pas encore prêchée sous le pontificat de saint Sixte I^er^, vers 125. Son évêché est l'un des plus anciens de la Bourgogne; il suit de près celui de Sens par son antiquité.

1. Sancti Irenaei episcopi *contra Hæreses*, lib. I, cap. x. — Migne, *Patrol. gr.*, t. VII, col. 552-553.

2. Saint Justin, *Dialog. cum Thryphone*, cap. cxvii. — Migne, *Patrol. gr.*, t. VI, col. 746.

EXPLICATION DES PLANCHES XX et XXI, p. 479-480.

Planche XX, n° 1. Stèle terminée en triangle. A l'intérieur, niche à plein cintre, avec un personnage vêtu d'une robe, dont les manches resserrées au-dessus du poignet vont ensuite en retombant comme des plis de manteaux. Il tient de la droite une coupe, et de la gauche une espèce de coffret à anse, ou de sac rectangulaire. Ses cheveux soigneusement tressés en boucles encadrent tout son visage. Au-dessus est l'inscription :

D. M.
VICTORINI CoAC
TIL

Hauteur, 1^m^,85. — Largeur 0^m^,58. — Au vestibule des bains.

N° 2. Stèle à niche cintrée, avec un personnage tenant de la droite une coupe, et de la gauche, une sorte de coffret à anse, ou de sac rectangulaire allongé. Deux banderolles descendent des épaules sur le devant de la poitrine, et semblent se prolonger jusqu'au bas de la robe, à peu près comme sur la robe du Sauveur et des apôtres, dans plusieurs représentations des marbres des catacombes [1]. Une autre banderolle croise la première sur l'épaule droite. Les cheveux sont soigneusement bouclés.

Hauteur, environ 1^m^,80. — Largeur 0^m^,55. — Au vestibule des bains.

N° 3. Stèle ébrèchée au sommet. Dans la niche cintrée, un personnage tient de la gauche un parchemin plié, figurant probablement l'Evangile, et de la droite un panier ou sac rectangulaire muni d'une anse.

Hauteur, 1^m^,80 environ. — Largeur, environ 0^m^,65. — Au vestibule des bains.

N° 4. Stèle à niche, brisée au sommet. Elle ne laisse plus voir la tête du personnage, qui porte un manteau contourné en replis sur la poitrine, et retombant des deux bras jusqu'au bas de la tunique. De la droite il tient une coupe, et, de la gauche, une espèce de sac oblong.

Au vestibule des bains.

N° 5. Stèle arrondie irrégulièrement à son sommet. Niche à plein cintre, dans lequel un homme représenté jusqu'à la cein-

1. Bottari. *Sculture e Pitture... di Roma Sotteranea*, t. III, tavola CXL. La Cène : les apôtres ont des banderolles descendant sur la poitrine; — t. III, tavola CXLVI et CXLIX, les apôtres et le Sauveur ont des banderolles semblables.

ture et vêtu d'une robe à longues manches, tient de la droite une feuille de parchemin pliée, probablement symbole de l'Evangile, et, de la gauche, une coupe. L'inscription est :

D. MARCIANI. M.

Hauteur 1m,90 environ. — Largeur, 0m,65, environ. — Au vestibule des bains.

N° 6. Assez grand cippe, qui présentait, sans doute, une niche à plein cintre. Le sommet brisé ne laisse plus apercevoir la tête du personnage, drapé dans sa toge qui se contourne sur la poitrine, et tombe des bras en longs replis, comme sur les statues romaines. De la droite, il tient une coupe, et, de la gauche, une sorte de bâton, sur lequel il appuie le pouce. Qu'est-ce que ce bâton? Est-ce une marque de commandement? — Au vestibule des bains.

N° 7. Stèle ébréchée en haut. Niche presque rectangulaire, dans laquelle se détache un buste de femme de condition élevée. Ses cheveux sont tressés en boucles comme ceux des patriciennes. Elle a une coiffe pareille à celles que l'on voit sur des tombes de Soulosse, au musée d'Epinal, et sur un cippe de l'ancien château de Jours-en-Vaux. Sa robe fermée autour du cou imite le saie gaulois, sauf qu'elle a les manches plus larges. Elle a dans la main droite une coupe, et dans la gauche, une bourse. L'inscription porte :

MEMO
AMINI
OLANTI

Probablement il manque l'R de MEMORAMINI. Il n'y a pas le signe païen D. M. C'est une raison de plus pour considérer le cippe comme étant d'une chrétienne.

Hauteur 1m,26. — Largeur 0m,60. — Au vestibule des bains.

N° 8. Remarquable cippe à niche cintrée, dans laquelle se détachent deux personnages portant des toges contournées sur la poitrine, et descendant des bras en longs replis. Ce sont, sans doute, deux époux. Ils tiennent ensemble une feuille de parchemin à demi déroulée, probablement symbole de l'Evangile. L'épouse met sa main gauche sur l'épaule de son époux. Celui-ci porte, de la main gauche, un vase pareil à ceux qu'on voit aux catacombes, rappelant la multiplication des pains. Peut-être y avait-il, au-dessus de petites boules pareilles à ces pains. Un oiseau, probablement une colombe, est sur son bras gauche. Au-dessus du cintre est un médaillon représentant une tête, la tête de leur enfant. L'inscription est :

D.	M.	D.	M.
CASSIA	NV'MA	Cassianus	Maritus
ROMANVS'	FILIV 'VXSOR	Romanus	Filius
VINILLA		Uxsor	Vinilla.

Ces représentations de mariage sont assez fréquentes sur les cippes funéraires en Bourgogne, en Lorraine, aux catacombes. Ici trois symboles semblent annoncer le christianisme : 1° le rouleau placé dans les mains des deux époux, probablement comme emblème de l'Evangile, sur lequel, en certaines contrées, l'homme et la femme se juraient fidélité. Cette feuille pliée et enroulée, qui se retrouve si souvent sur les marbres des catacombes, était familière aux premiers fidèles. Quelques-uns prétendent qu'elle pouvait signifier le contrat chez les romains, et avoir une signification païenne sur les stèles que nous étudions. Cela est difficile à admettre, parce que sur plusieurs tombeaux de Beaune et des environs, c'est un livre et non un rouleau qui est dans la main de l'époux.

2° Un second signe de christianisme est la colombe, posée sur le bras gauche de l'époux, et annonçant apparemment l'âme s'envolant du corps. Saint Clément d'Alexandrie recommandait aux chrétiens, vers 210, de la prendre pour emblème. Il leur disait : « Que vos emblèmes soient la colombe ou le poisson, ou le vaisseau emporté par le vent, ou la lyre musicale, dont jouait Polycrate, ou l'ancre des vaisseaux, ou le pêcheur, etc. » (Pedag. lib. III) Elle se rencontre un peu moins souvent que le poisson sur les marbres des catacombes; mais elle est plus fréquente que l'ancre et le pêcheur. Elle est sur le tombeau d'Arles de *Hydria Tertulla*, becquetant des raisins; sur un cippe de Metz et sur un autre de Sens. Elle devint fort en usage sur les inscriptions de l'époque des Constantins, et dans le cours des ve et vie siècles, presque autant que le monogramme du Christ. S'il y a des oiseaux parmi les ornements des tombeaux païens, ils sont presque toujours décoratifs, ou signifient les oiseaux consacrés aux dieux et aux déesses.

3° Le troisième symbole chrétien est dans cette corbeille, que l'époux retient de la main gauche. Elle a de la ressemblance avec celles des catacombes, servant à figurer la multiplication des pains.

On a découvert à Arles, en 1844, un sarcophage de marbre blanc, apparemment du iiie ou du ive siècle, présentant des analogies avec le cippe de Luxeuil. Sur un des quatre compartiments de la façade antérieure, un jeune homme tient la main d'une jeune fille, et de l'autre il tient le rouleau, comme dans une cérémonie de mariage. Sur le dernier compartiment, c'est un homme avancé en âge à barbe touffue; près de lui des colombes becquetent des pains. Sur un des petits côtés est représenté le miracle de la multiplication des pains. Sur des parties brisées se voient les apôtres avec des volumes à la main, comme sur les tombeaux des catacombes [1].

Ce sarcophage d'Arles est donc marqué des symboles du christianisme les plus habituels au iie et au iiie siècle. Celui de Luxeuil lui ressemble par trop de particularités pour n'avoir pas signifié les mêmes souvenirs du christianisme.

Le rouleau placé dans la main de la jeune fille n'est, sans doute, pas le contrat, mais l'Evangile. Sur le tombeau de Probus et de Proba, et sur celui de Baleria Latobia, gravés dans le 1er volume de *Roma Sotteranea de* Bottari (tavola XIX et tavola XX), ce n'est pas seulement un des époux qui tient le rouleau, ce sont encore les prêtres ou les témoins. Les colombes becquetant des pains, et les corbeilles remplies de pains sont des emblèmes de l'Eucharistie.

Les apostrophes marquées au-dessus de plusieurs lettres sont des marques de haute antiquité. La tombe peut remonter à la première moitié du iiie siècle [2].

Planche XXI. N° 1. Cippe avec une niche comprise entre deux colonnes arrondies à chapiteau corinthien. Le sommet avec le côté gauche ont été brisés. Le personnage est drapé dans sa toge, contournée en longs replis de l'épaule droite sur le bras gauche, avec une élégance digne des patriciens de Rome. La figure jeune et gracieuse est encadrée dans des cheveux bouclés. Il tient de la droite, une coupe, et, de la gauche, un coffret, tel qu'on en voit sur les cippes funéraires de Metz, de la Lorraine, de la Bourgogne. La perfection de la sculpture annonce la bonne époque de l'art des Romains, peut-être la fin iie siècle ou le milieu du iiie. Une inscription était probablement sur la frise. Les deux symboles de la coupe et du coffret, rapprochés de la feuille pliée de parchemin, des coupes et des coffrets, que l'on voit sur d'autres cippes de Luxeuil de la même époque, annoncent une intention générale de signifier ce que les coupes et les rouleaux de parchemins signifient aux catacombes, c'est-à-dire l'Eucharistie et l'Evangile.

Ce remarquable monument est dans le jardin de M. Colle, rue Carnot, près du mur latéral que l'on suit à gauche en entrant. Il a un tiers d'élévation de plus que les cippes ordinaires des bains.

N° 2. Cippe mutilé au sommet, et qui paraît avoir été quadrangulaire. Le personnage debout dans la niche n'a plus de tête. Il est vêtu d'un manteau descendant des deux bras en longs replis. Une banderolle contourne le haut de la poitrine. De la droite il tient une coupe; de la gauche une couronne; sans doute une de ces couronnes de pain, telles qu'on les offrait pour le sacrifice de la messe dans la primitive Église. Saint Grégoire-le-Grand parle d'un prêtre qui avait apporté deux couronnes pour les oblations : (*Idem presbyter*) *tunc duas oblationum coronas detulit* [3]. Sévère, patriarche d'Alexandrie, appelle l'hostie de la messe *un cercle*. Les auteurs liturgiques affirment, d'après les Pères, que les pains offerts à la messe étaient en forme de

1. Bulletin de l'Institut, Corresp., archéol., année 1844, p. 12 et suiv.
2. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, t. I, p. 218, accents.
3. S. Gregorii Magni, *Dialogorum*, lib. IV, cap. iv. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXVII, col. 417.

petites roues — panes rotulares[1]. C'est une de ces *petites roues* qui semble être dans la main gauche de la statue. Nous en avons remarqué une semblable dans la main gauche d'un personnage sculpté sur un cippe funéraire de *Soulosse*, au musée d'Epinal[2]. Ce personnage a, comme celui de Luxeuil, une coupe dans la main droite. C'est quelque chose du même genre, que tiennent deux époux, sur un cippe funéraire de Beaune (Côte-d'Or)[3].

On déposait quelquefois l'Eucharistie sous la forme de ces petits pains circulaires dans les tombeaux des fidèles des premiers siècles, et même encore à l'entrée du moyen âge. Lorsque l'on ouvrit le sarcophage de saint Othmar, abbé de Saint-Gall, qui vivait au VIII^e^ siècle, on trouva sous sa tête de petits pains en forme de roues[4]. Plus tard l'Eglise défendit cet usage.

Dès lors il est manifeste que cet emblème plaisait aux chrétiens, et qu'il leur était agréable de le faire graver sur leurs tombes.

Il est donc probable que cette coupe et cette couronne de pain sont un symbole de l'Eucharistie ou des agapes des chrétiens.

La hauteur et la largeur du cippe étaient à peu près celles des pierres tumulaires des bains.

Au jardin de M^me^ Nozo, rue Carnot.

N° 3. Remarquable cippe mutilé au sommet. La niche était apparemment à plein cintre. Le personnage qui s'en détache n'a plus de tête. Il est drapé dans une toge, dont les replis sur les bras et sur la poitrine sont bien dessinés. De la droite il tient la feuille de parchemin pliée, comme elle l'est ordinairement sur les bas-reliefs des catacombes, et non enroulée en cylindre comme sur les statues des romains. De la gauche il porte le coffret, tel qu'on le voit sur des tombes gallo-romaines de la Lorraine, de Metz, de la Bourgogne. La feuille de parchemin paraît signifier l'Evangile.

Hauteur 1^m^,40. — Largeur, 0^m^,60. — Au vestibule des bains, près du salon de repos.

N^os^ 4, 6, 7. Peintures sur verre trouvées aux catacombes et reproduites par Mamachi (*Originum et Antiquitatum Christianarum*, lib. XX, t. III, p. 61, tab. 7). Vincentia (n° 4) est bien une chrétienne rappelant l'Eucharistie ou les agapes de la primitive Eglise par cette coupe, qu'elle lève de la main droite, et par cette bouteille qu'elle tient de la gauche. C'est à peu près l'attitude et les symboles que l'on remarque sur les deux cippes funéraires de Luxeuil, n^os^ 8 et 9 de cette planche.

Les raisins et la colombe du n° 6 sont un emblème de l'âme et de la communion. Les vases et les gobelets du n° 7 plus beaux qu'ils ne l'étaient ordinairement dans les agapes des premiers fidèles.

N° 5. La lampe provenant des catacombes et représentée dans Mamachi (t. III, p. 79; tabula 12 *bis*), offre l'image du bon Pasteur rapportant la brebis sur ses épaules. Il est vêtu à la romaine; il a une ceinture et des bottes. Tout à l'entour, dans la bordure, sont des grappes de raisin.

C'est ainsi que les premiers fidèles aimaient à figurer l'emblème des raisins pour rappeler la communion.

Il y a encore dans Mamachi une lampe de ce genre trouvée aux catacombes, où sont représentées des grappes de raisin avec des colombes voltigeant autour de branches de palmiers (t. III, p. 95).

Il n'est pas étonnant que, dans les provinces, les fidèles du III^e^ et du IV^e^ siècles aient aimé pareillement les symboles du pain, des raisins, des coupes, des cruches, des coffrets, pour signifier l'Eucharistie.

N° 8. Cippe brisé au sommet. Le personnage sans tête, qui se détache de la niche, est vêtu d'une robe à courtes manches assez semblable au saie gaulois. Il présente, de la droite, une coupe, et incline, de la gauche, une cruche, comme s'il était prêt à verser du liquide. Il semblerait exprimer, à peu près, le même symbole que Vincentia des catacombes (pl. XXI, n° 4).

Hauteur 1^m^,15. — Largeur 0^m^,62. — Au vestibule des bains.

N° 9. Cippe arrondi au sommet. Niche à plein cintre. Personnage à figure encore jeune, encadrée dans des cheveux bouclés. La robe à courtes manches est sillonnée par deux banderolles qui descendent des épaules, et qui sont croisées par une autre à angle droit au-dessus de la poitrine. Deux banderolles de ce genre se prolongent de haut en bas du vêtement du Sauveur et des apôtres sur plusieurs bas-reliefs des catacombes, provenant du cimetière de Sainte-Agnès[5]. Mais dans la représentation des trois enfants dans la fournaise, il n'y a qu'une seule banderolle[6]. C'était une sorte de *lati clave*, si recherché des Romains. Etait-ce une marque de dignité sur les tombes de Luxeuil ?

Hauteur 1^m^,70. — Largeur 0^m^,63. — Au vestibule des bains.

---

1. GRANCOLAS, *Les anciennes liturgies*, 3 vol. in-12, Paris 1697, t. I. p. 559 et suiv.
2. Voir notre planche X, n° 7, p. 309.
3. Voir notre planche XXV, n° 4, p. 548.
4. Sub capite autem et circa pectus viri quædam panis rotulæ, quæ vulgo oblatæ dicuntur, ita illæsæ atque ab omni corruptione extraneæ, ab eodem episcopo inveniebantur, ut in nulla omnino parte colorem vel specimen sin amittentes, adspicientium oculis, infra spatium ipsius hebdomadæ viderentur esse conectæ. — (SURIUS, *Vitæ Sanctorum*, in-4° : Coloniæ Agrippinæ (anno 1581). — *Vita S. Othmari abbates Langallensis*, t. XVI^a^ *Novembris*, lib. II, cap. III, p. 399.)
5. BOTTARI, *Romæ Sotteraneæ, Sculture,* 3 vol. in-fol.. Romæ 1754, t. III, tavola CXLI-CXLVI-CXLIX.
6. *Ibid.*, tavola CXLIX.

36. — VIE DE SAINT AFRODISE (AFFRODISIUS) Ier ÉVÊQUE DE BÉZIERS.

(Apparemment vers la fin du Ier siècle[1].)

CHAPITRE Ier.

LES MONUMENTS LITURGIQUES CONCERNANT SAINT AFRODISE NE PEUVENT RIEN APPRENDRE DE CERTAIN, SI CE N'EST QU'IL FUT ÉVÊQUE DE BÉZIERS A UNE ÉPOQUE TRÈS RECULÉE.

Sommaire. — Les vieux martyrologes ne parlent pas de saint Afrodise avant Usuard. — Les leçons de son office renferment des merveilles invraisemblables. — Les *antiennes* et les *répons* rapportent aussi que le saint se convertit en Egypte à l'arrivée du Sauveur, qu'il fut envoyé par saint Pierre dans les Gaules. — Ils semblent contenir un fond général de vérité. — Ils remontent selon toute apparence au VIIe siècle. — L'auteur était sincère. — Il donne au saint le titre de martyr. — C'est une marque de grande ancienneté. — Il pouvait croire que les idoles tombèrent dans les temples lorsque le Sauveur y arriva. — Seulement, il se trompe sur l'époque de la conversion du saint. — Il garde encore des souvenirs positifs des anciennes traditions. — Saint Afrodise avait-il été institué évêque de Béziers par saint Paul de Narbonne? — Il y vint probablement un peu après l'époque de ce dernier.

Saint Afrodise n'est pas mentionné dans les vieux martyrologes de saint Jérôme, du vénérable de Bède, de Florus, etc. Usuard est le premier qui en parle vers 870. Il ne le donne pas comme martyr; et il affirme qu'il fut ordonné évêque par saint Paul de Narbonne.

« A Béziers, en Septimanie, dit-il, inhumation de saint Afrodise, évêque et confesseur. Il fut ordonné évêque de cette ville, par le bienheureux Paul, évêque de Narbonne. Il brilla par l'enseignement de la foi, et, rempli de mérites, s'endormit en paix.

« Apud Septimaniam, civitate Bitterris, depositio sancti Affrodisii, episcopi et confessoris. Hic a beato Paulo Narbonensi episcopo eidem urbi ordinatus antistes, fidei documentis præclarus, virtutumque meritis ornatus, quievit in pace[2]. »

Son office, inséré dans un bréviaire manuscrit du XVe siècle[3], ne saurait guère fournir de renseignements sérieux sur les particularités de sa vie. Il en fixe seulement quelques traits principaux. Les leçons ne portent pas de marque de haute ancienneté. Même la VIIIe rapporte que des matelots furent sauvés des mains des Sarrasins par l'invocation de saint Afrodise : ce qui ne put avoir lieu qu'après le VIIe siècle; alors le rédacteur de ce récit était d'une époque plus récente, et hors d'état de connaître les événements par une tradition digne de foi. En outre, dans les leçons, plusieurs faits sont tellement dénués de vraisemblance qu'ils sont d'une fausseté palpable. Il y est raconté que saint Afrodise était revêtu d'une dignité consulaire, et qu'il était préfet en Égypte, au moment où saint Joseph, averti par un ange, y arriva avec l'enfant Jésus et la sainte Vierge. Peu après leur entrée dans une ville qui n'est pas nommée, ils se rendirent dans un temple païen, où l'idole tomba par terre en leur présence, et fut brisée en mille pièces. Ce fut à la vue de ce prodige que le saint ouvrit les yeux à la lumière évangélique, pour se déterminer bientôt à quitter sa patrie, et à s'en venir annoncer Jésus-Christ à Béziers. Il s'ensuivrait qu'ayant embrassé la foi chrétienne à l'âge de près de 40 ans, lorsque le Sauveur était enfant, il serait venu 33 ans plus tard en Septimanie. Qu'on juge par là de la légèreté des affirmations contenues dans ce récit.

Les *antiennes* et les *répons* qui furent composés avant les leçons, au moins pour la première partie de l'office, c'est-à-dire, pour celle qui précède les *Laudes*, déclarent, en d'autres termes que les leçons et avec plus de brièveté, que saint Afrodise abandonna les faisceaux du pouvoir, pour s'attacher au Seigneur, dès qu'il le vit renverser les statues des dieux en Égypte. Il devint ensuite disciple des apôtres et sur l'invitation de saint Pierre, il se chargea de convertir et de diriger, comme évêque, le peuple de Béziers. Il y a là des erreurs manifestes, et une prétention puérile de faire remonter l'origine de l'église de Béziers au commencement de la prédication des apôtres.

Cependant on a de bonnes raisons de tenir compte de l'idée générale qui s'y trouve émise, c'est que saint Afrodise serait venu de l'Égypte en Septimanie dans les premiers temps du christianisme.

1. Voy. Bib. nat., man. lat. n° 1059 (XVe siècle), *Breviarium Bitterrense*, fol. 391. *In festo sancti Affrodisii.* — Bolland. XXIIa *Martii*, t. III, p. 376-77. *De s. Affrodisio.* — *Ibid.*, *in Actis s. Pauli Narbonensis commentarius;* n° 15, p. 373.

2. Usuardi, *Martyrol.* XXIIa *Martii.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIV, col. 1864.

3. Bib. nat. manus. lat. n° 1059, fol. 391 : *In festo s. Affrodisii.*

Sans présenter dans la rédaction des marques d'une antiquité rapprochée des contemporains, ils purent être composés au VII^e^ siècle, quand l'attention fut attirée sur les fondateurs des églises, et que l'on se piqua d'émulation pour les honorer, pour fixer dans la liturgie les points principaux de leur vie et de leur mort. Quoique les vieux martyrologes ne disent rien de ce prédicateur de la foi avant le milieu du IX^e^ siècle, les fidèles de Béziers durent conserver au moins son nom, avec celui de la contrée d'où il était venu. Pour l'époque de sa prédication, ils ne la connaissaient pas d'une manière précise. On le voit tout d'abord à cette exagération qui place la conversion du saint au moment où le Sauveur enfant arriva en Égypte.

La sincérité présida à la composition de ces *antiennes* et de ces *répons*. Les fables, les merveilles n'y sont pas jetées à pleines mains. Une certaine sobriété de détails y ressent encore le genre ancien. Ils sont formés généralement de strophes rimées, qui ne sont pas toujours d'une régularité parfaite, ni pour le nombre des syllabes, ni pour les consonnances, qui devraient donner la rime. Les hymnes de ce genre étaient déjà en honneur dans l'Église au V^e^ siècle, quoique la poésie métrique eût encore la primauté. Le pape saint Damase, au commencement du V^e^, avait fait une hymne rimée en l'honneur de sainte Agathe [1]. Saint Hilaire avant lui en avait fait une pour la fête de l'Epiphanie [2]; saint Augustin en a laissé une sur le *Jugement dernier*, et une longue pièce contre les *Donatistes* [3]. A la fin du VI^e^, Fortunat, l'imitateur d'Horace et de Virgile, s'exerça aussi à la poésie rimée [4]. Au VII^e^, le goût de ces hymnes était déjà presque dominant parmi le clergé et les moines; mais il ne l'était pas encore au point où le portèrent les compositions de saint Notker au X^e^, et de saint Bernard au XII^e^.

Ces strophes rimées de l'ancien office de saint Afrodise peuvent donc bien convenir au VII^e^ siècle.

Il y aurait encore une considération qui les ferait reporter à cette époque reculée; c'est que le saint y a le titre de martyr, quoique rien n'indique qu'il soit mort dans les supplices. L'auteur semble encore garder la coutume qu'on avait dans les premiers siècles d'appeler martyrs ceux qui avaient souffert pour la cause de Jésus-Christ, quoiqu'ils n'aient pas versé leur sang; ou bien il lui aurait conservé ce titre de martyr parce qu'il l'aurait vu transmis par les coutumes de la primitive Église.

On le remarque trois fois dans les *antiennes* et les *répons : Qui sit Affrodisius Christi martyr honestus. Lect. III, ant. — Lect. VIII. ℣.*

Saint Cyprien adresse plusieurs de ses lettres au clergé, aux martyrs et aux confesseurs [1]. — Il déclare cependant positivement, que le martyre devient définitif par les supplices [2].

Plus tard, on n'appela plus guère martyrs ceux qui n'avaient pas réellement donné leur vie pour Jésus-Christ.

Il y a donc peut-être là un écho des traditions de l'antiquité chrétienne.

Quoi qu'il en soit, l'auteur des *antiennes* paraît avoir précédé beaucoup le temps d'Usuard, qui dit positivement : « *A Béziers, inhumation de saint Afrodise, évêque et confesseur.* »

N'ayant aucun écrit pour se guider, il ne pouvait, malgré sa sincérité, se préserver de bien des ouï-dire légendaires, au milieu desquels étaient encore quelques parcelles de vérité.

Il ne faut pas s'étonner que saint Afrodise soit présenté comme ayant cru au Seigneur dès les premiers jours de son exil en Égypte, où les idoles sont renversées dans les temples. Malgré l'anachronisme, un hagiographe, se rappelant l'annonce du prophète Isaïe : « *Dominus ingredietur Egyptum et commovebuntur simulacra a facie ejus* », (cap. XIX. v. 1), ne pouvait s'empêcher d'y faire allusion. Il était facilement amené à s'imaginer que ce prodige avait converti le saint. En réalité, lorsque les prédicateurs de la religion firent ce rapprochement devant les païens, ils purent les frapper d'admiration. Une *antienne* semble dire que saint Afrodise avait réfléchi à ces paroles du prophète pour mépriser la futilité des idoles. — *Prophe-*

1. Martyris ecce dies Agathae
Virginis emicat eximiae,
Christus eam sibi qua sociat
Et diadema duplex decorat, etc. (EDELSTAND-DUMÉRIL, *Poésies populaires latines*, in-12, Paris, 1843, p. 118 : *Hymne de saint Damase.*)

2. Jesus refulsit omnium
Pius redemptor gentium.
Totum genus fidelium
Laudes celebret dromatum, etc. (*Ibid.*, p. 117 : *Hymne de saint Hilaire.*)

3. *Pièce de saint Augustin contre les Donatistes*, etc. (*Ibid.*, p. 120 et suiv.).

4. On a de lui plusieurs hymnes rimées, par exemple, celle de saint Léonce, évêque de Bordeaux, celle du saint Baptême. (VENANTII FORTUNATI, *Miscellanea*, lib. I, cap. XVI, lib. II, cap. VII. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. 88, col. 81-82 et col. 96-97.

1. *Martyribus et confessoribus Jesu-Christi. Epist.* IX. — *De hoc et ad clerum et ad martyres et confessores litteras feci. Epist.* XII.

2. *Contigit hic per tormenta martyria consummari. Epist.* XXV.

ticis dictis repletus vir sanctitate ineffabile vilipendit ydola, vultu Salvatoris contrita (*In I° Noct.*). Un auteur pouvait tomber dans cette inadvertance et n'être pas encore déloyal, ni inventeur de fausseté : c'est ici le cas. Tout l'ensemble du récit est bien une louange du saint; mais les traditions roulant sur quelques points principaux ne sont point farcies de merveilles, ni de légendes fantaisistes; elles sont respectées et portent encore un écho de la parole des vieillards. Sous la bonne foi et la sincérité qui président à ces assertions, il reste probablement encore des parcelles de vérité.

Quoique l'on fût bien loin des événements, peut-être à plus de trois ou quatre siècles de distance, l'on pouvait encore apprendre d'où venait le saint, et où il avait prêché, c'est-à-dire qu'il venait d'Égypte et qu'il avait prêché à Béziers. C'est d'ailleurs à peu près tout ce qui est raconté. Ces faisceaux du pouvoir qui lui sont attribués ne sont qu'une supposition commandée pour relever sa mission, de même que ses relations avec saint Pierre. Aucun fait positif de son apostolat dans la contrée de Béziers ne pouvait être transmis par ouï-dire; aussi n'y en a-t-il point d'énoncé. Son intervention pour sauver des matelots menacés d'un naufrage n'est qu'une preuve de son pouvoir après sa mort, et une marque de sa protection envers ceux qui l'invoquent. Dans le *répons* qui rapporte ce fait il n'est pas question des Sarrasins, comme dans la VIII^e^ leçon : ce qui prouve que le *répons* était beaucoup plus ancien que les leçons.

Pour le temps où fut envoyé saint Afrodise, on n'a que des conjectures. Était-il disciple de saint Paul de Narbonne, et fut-il établi par lui sur le siège épiscopal de Béziers? L'on ne saurait l'affirmer, car on n'a que les leçons de l'office de saint Paul de Narbonne insérées dans le bréviaire du XV^e^ siècle, et la grande relation de la Vie de celui-ci, pour le déclarer positivement : ce sont des témoignages relativement récents, dépourvus d'autorité. Les *antiennes* et les *répons* du vieil office de saint Afrodise disent que ce fut à l'invitation de saint Pierre qu'il se rendit dans la Septimanie. Tout en étant légendaires, ces *antiennes* et ces *répons* reproduisent beaucoup mieux la croyance des premiers fidèles de Béziers que les leçons d'une époque bien postérieure.

Y eut-il des rivalités entre les deux Églises de Narbonne et de Béziers pour savoir laquelle était la plus ancienne? On a lieu de le penser. Celle de Narbonne voulait avoir été fondée par saint Paul envoyé directement de Rome par les apôtres; et celle de Béziers prétendait que ce disciple des apôtres s'était d'abord fixé à Béziers, où il avait laissé saint Afrodise comme évêque, et ensuite qu'il était allé fonder l'Église de Narbonne. Ceci aurait donné une certaine priorité d'âge à celle de Béziers[1].

Les traditions principales sur l'apôtre de Narbonne converti par saint Paul sont confirmées par les plus vieux martyrologes. Une autre confirmation indirecte vient s'y ajouter : c'est celle des nombreux tombeaux du III^e^ siècle et probablement de la fin du II^e^, trouvés à Narbonne, et revêtus de symboles apparemment chrétiens. Ils annoncent quels progrès y avait fait l'Evangile sous les premiers successeurs du disciple de l'apôtre saint Paul. Il en est tout autrement à Béziers. Les pierres tumulaires n'y portent point ou presque point d'indices sérieux du christianisme au III^e^ siècle; presque tout y est païen, à peine pourrait-on hasarder quelques conjectures pour y voir des souvenirs chrétiens. Toutes les meilleures raisons portent à croire que l'église de Narbonne est antérieure à celle de Béziers, et qu'elle se développa beaucoup mieux dès le II^e^ et III^e^ siècle.

Cependant cette dernière put bien être fondée à la fin du I^er^ ou au commencement du II^e^. Les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Afrodise, basés sur des traditions orales assez lointaines, permettent de le penser.

---

1. Cum sacer atque Dei confessor (Paulus) ad civitatem Bitterrensem advenisset... primum ibi in cathedra episcopus sedit. (Bibl. nat., manus. lat. n° 1059 (XV^e^ siècle), fol. 363, *Breviarium Bitterrense : In festo s. Pauli Narbonensis.*)

Dans les Actes assez légendaires de saint Paul de Narbonne, il est dit « qu'après avoir établi saint Afrodise à sa place évêque de Béziers, il se rendit à Narbonne ». — Ordinato in locum suum sancto Affrodisio episcopo (Bitterris) ad hanc urbem (Narbonam) pervenit. — (BOLLAND, XXII^a^ *Martii*, t. III, p. 373. In Actis s. Pauli. Comment n° 15.) Dans une vie de saint Paul de Narbonne, écrite en 1364, il est dit « que Sergius Paulus venant à Narbonne, sur l'invitation de l'apôtre saint Paul, y guérit un possédé, le baptisa avec sa mère et sa sœur et une foule de païens; ensuite, qu'il se rendit en Espagne et revint à Narbonne, où il mourut consolé par trois apparitions de l'apôtre saint Paul. Il laissa pour son successeur le diacre Etienne, qu'il avait élevé à l'épiscopat ». (BOLLAND, XXII^a^ *Martii*, t. III, p. 376, n° 23.) Mais cette longue vie de saint Paul de Narbonne n'a point d'autorité.

Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Afrodise [1].

Lect. III. Ant. *Ierusalem superne concio,*
Jocundare jugi letitia,
Christum laudans in Affrodisio,
Quem divina subvectum gratia,
Coronavit eterna gloria.
Hic sanctorum junctus collegio
Incessanti psallens tripudio
Salutare canit alleluia.
Corde pio nostri cleri
Chorus omnipotenti
Jam referat laudes
Simul ac plebs indesinenter,
Quod nobis perpetuum
Concessit habere patronum,
Qui sit Affrodisius,
Christi martyr honestus,
Per quem nos famuli
Capiamus dona salutis.

In I° Nocturno.

Ant. *Clarissimis clarior natalibus editus, ceu lucifer Affrodisius resplenduit.*

Ant. *Postquam sui tirocincii decurrerat evum, spretis compedibus quibus jam fuerat irretitus, divinis sententiis animatus, Christo se devovit funditus.*

Ant. *Propheticis dictis repletus, vir sanctitate ineffabile vilipendit ydola vultu Salvatoris contrita.*

℟. *Divini amoris illustratus flamine, postponens fasces possessionis avice, hic Domino se subdidit primus Egiptum ingredienti.*

℣. *Erat dux namque et prior Egipti moderans fundi cuncta primi.*

℟. *Omnibus pravis spretis oblectationibus, apostolorum luculentus effectus est discipulus.*

℣. *Pietatis studio refectus verbis fidei ornatus Christum esse virtute....*

Lect. III. ℟. *Sorte Dei Septimaniam est destinatus, ac suasione Petri apostoli ad predicandum egressus, nobilium Bitterrensium turmas primus suscepit regendas.*

Mox ydoneas invenit Deo mentes adhuc ferino more viventes.

In II° Nocturno.

Ant. *Artibus ex certis nanciscitur agmina gentis prefate Christo, vite pia docmata dando.*

Ant. *Hic verbo fidei regno sociat herili, cunctos quos dirus prostraverat arte chelidus.*

Ant. *Exemplis namque ex dictis ejus erga gregem cura crevit augmento virtutis, et ideo meruit pervehi ad veram vite palmam.*

Lect. IV. ℟. *Expletis vite solibus hujus Christo commendabat gregem, Deo devote militantem, ne pereat errans quem ipse pius redemerat ovans.*

℣. *Commissum gregem causa servavit suapte non veniens perdere sed cunctos salvare.*

Lect. V. ℟. *Post quadrifide divorcium structure, corpus tradunt sepulture sed pars celestis denuo jungitur astris, victrixque regnat in celis.*

℣. *Gaudent angeli et exultent cetus universi huic aucti compare, huic fulti tanto patrono.*

Lect. VI. ℟. *Ex gleba ejus corporis sacer manavit liquor, quo liniti sanantur ceci, surdis auditus redditur et ispidus quisque leprosus sanatur.*

℣. *Catervatim certant undique cernere que fuint per ejus mirabilia, Deo jubente.*

In III° Nocturno.

Ant. *Mox fidem quam noverant triplam, in hac comprobant simplam, ei dantes esse quod non est, fantes omne quod est Deus est.*

Ant. *Auctis crementis propagate fidei, statim grex pastorem studuit imitari.*

Ant. *Jam junctis perfecte copulo caritatis, cunctis erga Dominum cor erat unum.*

Lect. VII. ℟. *Quadam die, naute dum secarent fretum, timere ceperunt, sanctum Affrodisium vocare, pro solita pietate succurre.*

℣. *Confestim illis clamantibus apparuit ipse dicens illis : « Pax una vobiscum sit. Quid vocatis me? omnis absit metus, ecce adsum. »*

Lect. VIII. ℟. *Laudemus Deum in sanctis mirabilem, in virtutibus mirabiliorem, qui miraculis micantem regnare secum facit Affrodisium suum martirem.*

℣. *Quadranti sero fungi dedit esse suppremo pulcris preceptis, quam secum sumpsit abymis.*

Lect. IX. ℟. *Gemina gemma, decus patrie, lux regni, gloria vite, pro grege commisso, te fulto namque patrono, pastor, funde preces, que sint olim tibi laudes.*

℣. *Viribus en totis tibi pangit cantica laudis, detrudans verbis scelerati crimina cordis.*

1. Bibl. nat. man. lat. n° 1059 (xv° siècle) : *Breviarium Bitterense*, fol. 391 : *In festo sancti Affrodisii.*
Les *antiennes* et les *répons* sont généralement des vers rimés; mais il ne sont pas toujours réguliers, et des incorrections, des fautes de copiste, troublent çà et là le sens.

Laudibus.

ANT. *Laudibus extollat*
Cui celitus ordo resultat,
Hunc puer atque senex
Infans juvenis simul ardens.
ANT. *Cui Deus hoc praestat*
Muti ut retinacula solvat
Et quod cruribus caret
Propriis, ut virtute reformet.
ANT. *Surdis auditum reddit,*
Claudis quoque gressum
Et cecis visum;
Nam certant habere patronum.
ANT. *Huic matrem mira virtute micantem*
Plebs subnixa a Deoque fulta,
ANT. *Concives regni, mecum rogo, plaudite*
Regi, pignore thesauri
Nobis hoc qui dedit uti.
℟. *Martir insuperabilis,*
℣. *Intercede pro nobis.*

Ad Benedictus.

ANT. *Athleta Dei Affrodisius,*
Apostolorum fonte largifluo potitus,
Post perpessa Egipti gentilium ludibria,
Petro jubente, Dominoque ducente,
Septimaniam viam
Adiit provinciam,
In qua Bitterris postea
Pontificali meruit decorari infula.
ANT. *Videns sanctus vir Affrodisius*
Urbis suae phana corruere
Novit vere quod Dei Filius
Ortus secli vergentis vespere,
Mundi sordes venit abluere,
Quem dux sacer complexens arcius
Jam per fidem salutis conscius
Non expavit mundum relinquere.

Nota. Nous ne donnons pas les leçons de l'office de saint Afrodise. Elles sont encore beaucoup plus légendaires que les *antiennes* et les *répons*, et elles sont bien postérieures. Nous citons seulement trois leçons de l'office de saint Paul de Narbonne, tel qu'il est inséré dans le vieux bréviaire de Béziers. Elles affirment que saint Sergius Paul fut d'abord évêque de Béziers avant de l'être de Narbonne : ce qui est démenti par les *antiennes* et les *répons* de saint Afrodise. Il est dit, en effet, dans le répons de la leçon III : « *Nobilium Bitterrensium turmas* « *primus suscepit regendas.* »

Leçons de l'office de saint Paul de Narbonne[1].

LECT. I. *Cum apud urbem Romam a sacrilego quodam principe judicibus suis in Christianis persecutionis data fuisset auctoritas, et universa sancta corpora famelici canis rabies devoraret, inter plurimas confessorum et martyrum turmas, beatissimum papam nostrum Paulum, dudum devotissimum militem Christi cohortem preterire tante victorie pugna illa non passa est.*

LECT. VII. *Et cum multi sint hujus temporis et in levioribus suppliciis martires facti, hunc vero nobis ac parentibus nostris specialiter Deus reservavit. Cujus nutu ordinatus episcopus venit ad Gallias, ut dura ad credendum cunctorum hominum corda molliret, et suave jugum Domini nostri Jhesu Christi suscipere virtutum suarum mirabilibus persuaderet.*

LECT. VIII. *Nam cum sacer atque Dei confessor ad civitatem Bitterrensem ipso tempore advenisset, et que adhuc nota non erat, ecclesiam fabricavit, ibique altaria Domino consecravit divina, functusque sacerdotio, primum ibi in cathedra episcopii sedit.*

CHAPITRE II.

DIVERSES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES DE BÉZIERS, PROBABLEMENT DU IIIe SIÈCLE, N'OFFRENT QUE DES INDICES TRÈS INSUFFISANTS DE CHRISTIANISME, POUR FAIRE SUPPOSER QU'UNE CHRÉTIENTÉ Y ÉTAIT DÉJA IMPORTANTE AU IIe SIÈCLE.

Sommaire. — Plusieurs inscriptions tumulaires du IIIe siècle et peut-être de la fin du IIe, offrent de légers indices de christianisme. — Mais on ne saurait s'y arrêter, car l'élément païen y domine trop visiblement. — Les mots BENE MERENTI, quoique fréquents aux catacombes, ne peuvent avoir par eux-mêmes assez de signification pour l'emporter sur les marques de paganisme.

Plusieurs inscriptions funéraires de Béziers semblent se rattacher au genre des épitaphes chrétiennes, par un ou deux mots, assez ordinaires sur les marbres des catacombes, — BENE MERENTI, MERENTISSIME — mais elles sont précédées de la dédicace païenne D. M. ou DIIS MANIBVS (*aux dieux mânes*). Il faudrait d'autres signes chrétiens pour l'emporter évi-

1. Bibl. nat. man. lat. n° 1059, *Breviarium Bitterense*, (XVe siècle), fol. 363 : *In festo S. Pauli Narbonensis.*

demment sur cette invocation idolâtrique, et pour établir assez positivement, comme à Lyon, qu'il s'agissait de fidèles à une époque de persécution, ou dans les temps primitifs, qui faisaient passer cette formule dans le langage usuel, sans que personne la prît bien à la lettre. On en pourrait citer quelques-unes qui appartiennent à cette période de la fin du IIe siècle et du IIIe, dans laquelle le contact avec les païens se faisait toujours sentir, et empêchait les fidèles de se distinguer très nettement dans leurs adieux à leurs morts. Mais en réalité, l'élément païen y domine trop, et les signes de christianisme sont trop faibles, pour que l'on puisse y attacher beaucoup d'importance.

Un cippe de marbre, conservé à Agde et de provenance incertaine, représente une cruche et une patère. L'inscription contient les mots BENE MERENTI, mais elle est précédée de D. M. (DIIS MANIBVS). Il n'est pas possible de la croire chrétienne uniquement d'après ces deux mots BENE MERENTI, quoiqu'ils soient très fréquents aux catacombes. La cruche servait bien à contenir le vin offert à la messe; mais la patère, selon toute apparence, ne servait guère qu'aux païens pour les libations. Les prêtres des idoles la tenaient pour recevoir le sang des victimes, et pour le verser ensuite sur les statues des dieux, ou dans les orifices pratiqués au bas des tombeaux, et par lesquels on arrosait les cendres du mort. On ne voit pas qu'elle ait servi au sacrifice eucharistique, pour contenir le vin dès l'offertoire. Les sculptures et les peintures des catacombes et des autres sépultures chrétiennes, en auraient, sans doute, fourni des exemples, si tel avait été parfois leur usage. On remarque bien, dans Mamachi, une patère de verre, trouvée au cimetière de Sainte-Agnès, et dans laquelle on avait préparé du poison pour le martyr Constance[1], mais on ne voit pas qu'elle ait été un objet dérisoire des païens à l'adresse des chrétiens, parce qu'elle aurait été employée au sacrifice de la messe. Elle est simplement le vase ordinaire des libations idolâtriques. Elle figure fréquemment sur les autels des dieux, à côté d'une tête de bœuf ou de bélier.

On ne saurait donc supposer que l'inscription est chrétienne. La date semble être le IIIe siècle, ou la fin du IIe, à cause des trois noms du système d'appellation usité chez les Romains.

1. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, libri XX, 4 vol. in 4°, Romæ, 1752, t. III, p. 96: *Patera.*

L'épitaphe est ainsi donnée par M. Hirschfeld :

N° 4281. Cippus marmoreus.
Urceus. DIIS MANIBVS Patera.
MAGIAE HELPIDI
C. SILIVS
FAVENTINVS
CONIVGI
BENE MERENTI
FECIT
LOCVM DONAVIT
ARIANIVS SEVERUS[1].

On remarque encore à Béziers trois autres cippes funéraires de la même époque, nos 4231, 4257, 4272, de M. Hirschfeld, portant les expressions MERENTISSIMAE et BENE MERENTI, toujours précédées de l'invocation aux Dieux Mânes (D. M.).

Celle du n° 4272 pourrait encore offrir le nom BASILEVS comme indiquant peut-être un des fidèles de Béziers, car il fut adopté volontiers parmi les chrétiens; mais il le fut aussi parmi les païens; et l'on ne saurait pour cela donner à l'inscription un cachet de christianisme. Elle est ainsi reproduite par M. Hirschfeld :

N° 4272. Cippus repertus a. 1876, dans les fondations du rempart, maintenant au musée.

D. M.
ENNIAE. PELAGI
AE. P. VIBIVS BASI
LEVS. POSVIT
MERENTISSIMAE

L'indice de christianisme est partout trop faible pour entrer en ligne de compte.

Quand on considère combien de tombeaux certainement païens ont été exhumés du sol de Béziers, et combien peu du IIe et du IIIe siècle pourraient faire naître quelques soupçons de christianisme, et même les soupçons les plus insuffisants pour mériter d'être pris en considération, il faut bien convenir que la ville était encore à peu près toute païenne au temps des persécutions. Alors que deviennent les assertions de la vie légendaire et de l'office de saint Afrodise, sur les conversions opérées au Ier siècle? Ce n'est plus que de la vaine déclamation et de la pure poésie.

La deuxième antienne du second nocturne porte « qu'il avait fait entrer par sa parole dans « la bergerie du Seigneur, tous ceux que le cruel « serpent avait séduits par ses artifices. » — « *Hic verbo fidei regno sociat herili cunctos* « *quos dirus prostraverat arte chelidus.* » — Si cela était vrai, l'on en aurait des preuves

1. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ : Bacterræ*, n° 4281, Cippe de marbre conservé à Agde, dans le jardin du docteur Martin.

dans les monuments de l'époque suivante, qui sont encore sous les yeux.

Il en est bien autrement des villes du bassin du Rhône et du bassin du Rhin, où les vieux martyrologes et les vieux documents liturgiques nous montrent les évêques et les prêtres des temps apostoliques ou quasi apostoliques, venant implanter la foi. La fécondité de leurs travaux et l'importance des chrétientés qu'ils avaient fondées, apparaissent avec éclat dans les tombeaux ornés de symboles de l'Eucharistie, ou du Sauveur ou de la loi évangélique.

Qu'on regarde à Metz, à Trèves, à Autun, à Dijon, à Langres, à Lyon, à Arles, à Marseille, dans les villes de la Lorraine détruites par les barbares, à Besançon, à Luxeuil-les-Bains, et en beaucoup d'autres contrées, dont nous avons reproduit des monuments, l'on aura un ensemble de témoignages qui proclament comment saint Justin, saint Irénée, Tertullien, etc., avaient raison de déclarer que des églises étaient fondées de leur temps dans les Germanies, et en diverses provinces de la Gaule.

Mais là où il n'y a rien que d'innombrables attestations d'idolâtrie, les traditions déjà par elles-mêmes fort légendaires ne peuvent avoir de solidité. Combien, à plus forte raison, doivent-elles être rejetées quand elles fourmillent de contradictions et d'erreurs manifestes!

A Béziers, l'on ne peut donc pas constater l'existence d'une importante chrétienté au IIe et au IIIe siècle. Les vieux martyrologes sont muets; la vie et l'ancien office de saint Afrodise fourmillent de faussetés et d'incohérences ; aucune assertion n'y peut rester debout, si ce n'est que saint Afrodise fut le premier évêque de Béziers, à une époque reculée. Les tombeaux ne peuvent offrir aucune marque certaine de christianisme pour l'époque des persécutions.

Il en est tout autrement à Narbonne. La religion chrétienne y avait pris un développement considérable depuis la prédication de son premier évêque saint Paul, disciple des apôtres. Il en est resté des traces remarquables, d'un cachet très significatif, sur plusieurs cippes tumulaires, bien différents de ceux de Béziers. On peut les comparer.

CHAPITRE III

DES TOMBEAUX ET DES INSCRIPTIONS DE NARBONNE DU IIIe SIÈCLE ET DE LA FIN DU IIe PORTENT DES MARQUES DE CHRISTIANISME ASSEZ NOMBREUSES ET ASSEZ SIGNIFICATIVES POUR FAIRE CROIRE QUE LA VILLE AVAIT ÉTÉ ÉVANGÉLISÉE A LA FIN DU Ier SIÈCLE, SENSIBLEMENT AVANT BÉZIERS [1].

Sommaire. — Nombreux tombeaux chrétiens du Ve siècle et de la fin du IVe attestant la vitalité d'une chrétienté à Narbonne longtemps avant cette époque. — Deux épitaphes, qui portent les acclamations VIVE et QVIESCAS concordent bien avec celles des catacombes. — Elles peuvent être du IIIe siècle ou de la fin du IIe. — Plusieurs qui portent l'éloge MERENTISSIMÆ peuvent être chrétiennes; mais c'est incertain. Celles qui ont les mots SANCTISSIMÆ, CASTISSIMÆ sont plus probablement chrétiennes. — Celle qui porte : VIXIT SINE ANIMI LÆSURA, l'est à peu près certainement. — Les deux cippes où sont représentés une ancre et un vaisseau, voiles déployées, le sont encore plus positivement. — Quelques autres ont des symboles qui annoncent apparemment l'Eucharistie : c'est une cruche à anse ; ce sont deux personnages tenant des coupes. — D'autres symboles ont peut-être encore une signification chrétienne ; mais ils sont douteux. — Des dessins de vases accompagnés de palmes sont aussi à noter. — Selon toute apparence, le christianisme, apporté à Narbonne par saint Paul Sergius, s'y était bien développé au IIe et au IIIe siècle — sensiblement plutôt qu'à Béziers.

Narbonne est riche en tombeaux chrétiens de la fin du IVe siècle et du Ve. On en compte 23 portant des épitaphes où se lisent les mots *requiescit*, *quiescit*, et des adieux dictés par la piété. Dans leur ensemble, ils annoncent que la population était presque tout entière convertie à la foi chrétienne peu après le règne de Constantin, d'autant plus que les inscriptions païennes de cette époque y deviennent rares. Il fallait que le travail d'évangélisation datât de loin, et se fût continué avec persévérance dans le cours des persécutions. Ce n'était pas sans résistance que les prêtres des idoles lâchaient prise; le vieux culte officiel était soutenu par les magistrats romains; la victoire du christianisme n'apparaissait complète qu'après des siècles de combat. Pour être ainsi manifeste peu après Constantin, elle devait avoir été chèrement achetée au second et au troisième. Les résultats de la prédication de saint Paul de Narbonne, disciple de l'apôtre de ce nom, et de ses premiers successeurs, sont déjà très visibles sur les tombeaux encore existants, qui en font supposer beaucoup d'autres détruits ou encore enfouis dans la terre.

Une des épitaphes les plus anciennes qui

1. Voy. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinae*, in-fol., Berolini, 1888, p. 521 à 622 : nos 4314 à 5367. *Narbona et Additamenta*, p. 844 à 856; nos 5958 à 6022. — *Musée de Narbonne*. — SÉGUIER, *codex* 13795 : fasciculus 2 (Bib. de Nîmes). — Et aussi Bib. nat., manus. lat. nos 16929-16930 et 16934-16935.

porte des marques de christianisme est celle de *Scipion Grado*. Elle est gravée à la pointe sur une terre cuite trouvée dans l'emplacement de la nouvelle route de Courson. Un grand nombre de celles des catacombes sont ainsi tracées sur la brique qui recouvrait les dépouilles des martyrs, dans les *loculi* des parois sablonneuses. En outre, elle commence par une acclamation, ou par un souhait familier aux fidèles de la primitive Église; le souhait de la vie éternelle, VIVE. Les signes païens en sont d'ailleurs absents. Selon l'opinion des archéologues, elle peut convenir à la seconde partie du IIe siècle par ses caractères paléographiques, et par sa concordance avec les usages des chrétiens des catacombes :

VIVE
SCIPIO
GRADO
PERPET [1].

Il en est une autre du même genre, qui a un accent particulier de piété. On croirait, en la lisant, entendre une de ces chrétiennes des catacombes adressant ses adieux à son fils, avec l'intime conviction qu'il l'a précédée dans la patrie du ciel, et qu'elle ira le rejoindre. Elle lui dit de reposer en paix : BENE QVIESCAS. Ce n'est pas encore exactement la formule épigraphique usitée sur les tombeaux des fidèles du Ve siècle et de la fin du IVe : — HIC REQVIESCIT — HIC QVIESCIT; c'est l'acclamation, le souhait de bonheur, que l'on trouve exprimé de diverses manières sur les tables funéraires et sur les verres historiés des catacombes. Ensuite elle lui adresse cette prière : « *Ta mère te prie de la recevoir auprès de toi !* » Elle termine par ce mot : *Adieu !* Tout y respire le christianisme; d'autant plus que la dédicace aux *Dieux Mânes* est absente.

Il semble que ces manières de parler se rapportent au IIIe siècle, à cause de cette ressemblance avec les acclamations des catacombes. Ce n'était pas un fait insolite à Narbonne. Il y avait une chrétienté qui avait les coutumes de la primitive Église de Rome.

N° 4938. A Narbonne, Bastion Saint-Cosme, du côté du Midi.

LAGGE. FILI
BENE QVIESCAS
MATER TVA ROGAT
TE VT ME AD TE
RECIPIAS. VALE [1].
P. Q. XV.

Un cippe revêtu d'une épitaphe en lettres du IIe siècle, a un signe de christianisme, qui n'est pas certain, le mot MERENTISSIMO, très fréquent sur les marbres des catacombes, et assez rare sur les monuments incontestablement païens :

D. M.
M. AVRELI. PHI
LETI
SVLPICIA. SVL
PICIANA ☙ MARI
TO ☙ OPTIMO ET
DE SE BENE ME
RENTISSIMO
FECIT [1].

Plusieurs cippes présentent cette expression dans des épitaphes qui paraissent être de la fin du IIe siècle ou du IIIe, à cause des trois noms de l'ancienne appellation romaine qu'on y remarque [2]. Il y en a un qui représente une cruche et une patère en bas-relief. Quoique ces vases aient été fort en usage dans les sacrifices païens, la cruche servait aussi habituellement pour la communion, quand il fallait remplir les coupes que chaque fidèle tenait à la main. On la voit, par exemple, dans Mamachi, sur le tombeau de Vincentia qui la tient de la droite, et qui présente sa coupe de la gauche [2].

La patère était d'un emploi ordinaire pour recevoir le sang des victimes offertes aux dieux; peut-être pouvait-elle aussi contenir le vin eucharistique sur l'autel à côté du calice dès l'offertoire. Mais il faut reconnaître que l'on n'a que de faibles indices pour le supposer, car elle ne se rencontre presque jamais aux catacombes. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'épitaphe soit chrétienne, quoiqu'elle se termine par MERENTISSIMÆ, souvent employé par les parents des martyrs de Rome [3].

N° 5207. Cippus. urceus. D. M. patera

VALLIÆ VRBCÆ
SATVRNINVS
CONIVGI
MERENTISSIMÆ

Plusieurs autres ont des marques plus positives de ressemblance avec celles des catacombes et avec celles de Lyon, et se rattachent plus directement au langage de l'épigraphie catholique des premiers siècles. Ce sont d'abord celles qui contiennent les expressions SANC-

1. Tournal, *Catalogue du Musée de Narbonne*, in-8°, 1864, n° 193. (Bib. nat., Catal. 8°, 8068.)
1. M. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ Narbo.*, n° 4938.

1. M. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, *ibid.*, n° 4652.
2. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, libri XX, t. III, p. 61, tabula 7. — Voy. notre planche XXI n° 4, p. 479.
3. M. Hirschfeld, *Inscriptiones*, etc.

TISSIMÆ et CASTISSIMÆ, très fréquemment employées par les fidèles de Rome.

M. Hirschfeld nº 4804.

Cippus. [1].
D. M.
SEX. FADIO. EVTY
CHIAN. FIL. VIXIT
AN. XI. M. VII. D. V
ET. FADIAE. VICA
VXOR. CASTSS
M. VLP. EVTYCHVS

nº 5266 cippus [2].

D. M.
VSVLENIÆ
LVPÆ
VSVLENIVS GE
min IANVS. PA
tro NÆ. ET. VOCo
n IVS. EVTYCHI
a NVS. CONIVGI
sANCTISSIMÆ

A propos des inscriptions tumulaires de Lyon, renfermant ces mots ou d'autres de ce genre, M. Otto Hirschfeld a remarqué qu'elles fournissent une forte présomption de christianisme, malgré le signe païen DIIS MANIBVS [3].

Plusieurs qui ne l'ont pas, et qui sont rédigées avec des éloges communs dans l'épigraphie des catacombes, ne sauraient guère appartenir qu'à des chrétiens. Il est dit d'une femme qu'elle vécut dix-huit ans avec son époux sans reproche : *sine animi sui læsura.*

hic. est sepvl
CONTVBER. PIE
CVM QVA VIXIT ANNis
XVIII. SINE ANIMI
SVI. LAESVRA [4].

C'est ainsi que l'on s'exprimait dans les églises de Rome et de Lyon [5].

Saint Clément d'Alexandrie énumérant les symboles qui devaient être employés par les chrétiens de son temps, alors que la loi du secret était rigoureusement observée, et qu'il importait de ne pas exposer les saints mystères aux profanations, disait : « Que vos symboles « soient : la colombe ou le poisson, le vaisseau « emporté par le vent dans une course rapide, « ou la lyre musicale, dont jouait Polycrate, ou « l'ancre de vaisseau, que sculptait Séleucus, et « aussi le pêcheur, qui fait ressouvenir de l'apô- « tre et des enfants qu'on lève du milieu des « eaux [6] ».

Un bas-relief de tombeau de Narbonne représente ce vaisseau voguant, les voiles enflées par le vent. C'est peut-être la marque de christianisme indiquée par saint Clément d'Alexandrie, d'autant plus que le signe païen DIIS MANIBVS est absent [1].

Ces mots IN FRO (*In fronte*, sur le devant), indiquent une mesure. Ils se retrouvent dans une épitaphe ornée d'une cruche à anse, telle qu'on en voit aux catacombes :

VIVIT
L. CORNELIVS
L. EVGENIAE . Θ
L. COR. CRATVS
RESTITVIT. DE. SVO
Urceus ausatus
IN . FRO P . X [2]

Cette inscription n'a pas un caractère aussi sûrement chrétien que la précédente; car les cruches étaient représentées sur les tombeaux païens, tout en étant fréquentes sur ceux des fidèles [3].

Un symbole plus expressif pour signifier le christianisme est une ancre sculptée sur une pierre tumulaire du bastion Saint-Félix, du côté de l'Orient. Elle est assez nettement formée pour exclure toute espèce de doute. C'est un des signes les plus anciens et les plus positifs du christianisme :

ancora.
CAELIVS
SIBI. ET. SVIS [4].

La coupe si fréquente aux catacombes, où elle figure l'Eucharistie, se retrouve sur un bas-relief de Narbonne comme nous l'avons vue si souvent sur les pierres tumulaires de la Bourgogne, de la Lorraine et de Luxeuil-les-Bains. Un homme et une femme sont sur un lit *triclinium*, devant une table, sur laquelle un grand vase est placé. La femme tient de la droite une coupe, et l'homme en tient une de la gauche. Un repas est représenté de la sorte sur différents marbres des catacombes; il y figure le festin de l'Eucharistie; et il paraît également le figurer ici. Aucun signe du paganisme ne s'y rencontre. L'épitaphe est un peu incomplète :

Nº 4557. ///// AEMILIAE RHODOPE //////

Mulier d. vas tenens | vir s. vas tenens. | In triclinio jacentes.
Mensa cui vas impositum est [5].

1. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888, nº 4804.
2. *Ibid.* nº 5266.
3. Hirschfeld, dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, 1888 : *Contribution à l'histoire de la province narbonnaise.* — Allmer, *Le Musée de Lyon*, t. III, nº 287 p. 218. — Plus haut, notre page 437.
4. Hirschfeld, nº 5295, cippus marmoreus. Narbone, in Museo.
5. On voit parmi les inscriptions des catacombes : « Agrippina fecit dulcissimo suo marito, cum quem vixit sine lesione animi annos III. » (De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. I, p. 188, nº 211.)
6. « Sint autem vobis signacula, columba, vel piscis, vel navis quæ cursu veloci a vento fertur, vel lyra musica, qua usus est Polycrates, vel anchora nautica, quam insculpebat Seleucus, et si sit piscans aliquis, meminerint apostoli et puerorum qui ex aquis extrahuntur. » (S. Clementis Alex., lib. III, *Pedag.*)

1. M. Hirschfeld, nº 5327 — navis velis expansis. IN FRON, P. XV. Voy. notre planche XXII, nº 2, p. 513.
2. M. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, nº 4726, *Narbone In Museo.* — Voy. notre planche XXIII, nº 1, p. 513.
3. M. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, nº 4671 : *Narbone.* Voy. notre planche XXII, nº 1, p. 513.
4. Voy. notre planche XXI, nºs 4-7, p. 479.
5. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, nº 4557. — Voy. notre planche XXIX, nº 1. Les représentations ne sont pas bien nettes.

Sur un cippe encastré dans les murailles de Narbonne, au bastion Dampville, du côté du midi, se voient une dame en costume de patricienne et une jeune fille debout auprès d'une corbeille de pains, qui va s'élargissant de la base au sommet, et ressemble à celles qui représentent la multiplication des pains sur les marbres des catacombes. La femme tient de la gauche une sorte de rouleau, qui paraît être le parchemin plié des premiers chrétiens. La jeune fille présente de la droite un objet carré, que l'on prendrait facilement pour un livre, si la sculpture assez fruste permettait d'en juger sûrement. Il n'y a là aucun signe de paganisme : sans doute, ce sont des chrétiennes.

L'inscription est :

GEMELLVS
VXSORI ET
F. AGRIPPINAE
Au-dessous des personnages :
DIDIENAE[1].

Ces divers cippes peuvent être du IIIe siècle; peut-être même y en a-t-il de la fin du IIe.

Il y aurait encore à signaler des dessins en relief, qui se voient avec des palmettes sur des vases rouges du milieu de la période gallo-romaine. La palme était un symbole particulièrement cher aux chrétiens, surtout au temps des persécutions. Ils la traçaient sur la brique posée de champ, au-dessus des corps des martyrs, dans les parois des catacombes; ils la firent souvent graver sur les marbres de leurs proches, ou dessiner sur les verres qu'ils déposaient dans les tombeaux. Quoique les païens la fissent également sculpter sur quelques-uns de leurs monuments, et qu'elle fût en particulier un emblème de la victoire chez les chefs d'armée, ou chez les vainqueurs aux jeux olympiques, elle offre une forte présomption de christianisme sur les épitaphes où n'apparaît aucun signe de paganisme. Ici les inscriptions, il est vrai, ne sont pas funéraires; elles fournissent moins de probabilités d'être chrétiennes. Cet *Antiochus* et cet *Ateus*, qui sont là désignés, étaient probablement potiers[2]. Ordinairement les noms des potiers figuraient sur leurs vases. Ils étaient généralement précédés ou suivis des lettres OF (*officina*), indiquant leur profession. Rien n'empêchait qu'ils fussent de pieux fidèles, et qu'ils aimassent à graver sur leurs vases le symbole des martyrs. Nous signalons quatre de ces noms accompagnés de palmes :

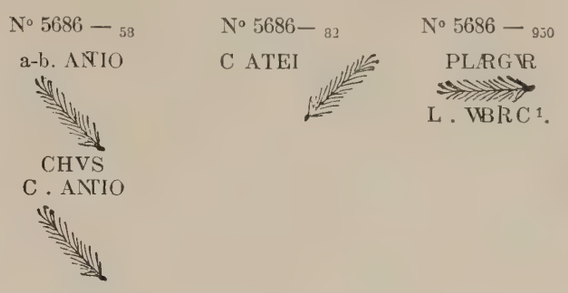

Il faudrait d'autres signes pour leur donner un caractère déterminant de christianisme; mais elles peuvent avoir quelque signification.

Dans leur ensemble, ces diverses inscriptions avec leurs symboles sortent du ton de l'épigraphie païenne. S'il y en a quelques-unes qui s'y rattachent par des marques du temps où l'idolâtrie était dominante, et par des expressions que pouvaient employer des païens, plusieurs indiquent la période de transition entre le paganisme et le christianisme. On peut se méprendre sur un certain nombre d'entre elles, en affirmant qu'elles proviennent des premiers fidèles; mais ce serait méconnaître la lutte engagée entre les deux cultes au IIe et au IIIe siècle, que de reléguer dans l'oubli ou dans le paganisme toutes celles qui portent des indices ou faibles ou très accentués de christianisme. On comprend que les premiers chrétiens ne soient pas d'abord sortis des coutumes de leurs ancêtres sur tous les points, pour honorer leurs défunts; et qu'ils aient insensiblement modifié leur langage épigraphique, à mesure qu'ils avaient moins à redouter leurs ennemis les idolâtres. Toutes ces nombreuses tombes qui apparaissent à Narbonne à la fin du IVe siècle et au Ve, avec les termes REQVIESCIT ou QVIESCIT, et qui n'ont presque plus en face d'elles de tombes certainement païennes, ont été précédées de beaucoup d'autres de la période des combats. S'il est difficile de les démêler toujours avec assurance, on ne fait que suivre la marche naturelle des choses, et indiquer ce qui a dû se passer, en montrant d'abord quelques lueurs, puis des traces plus manifestes, puis des preuves certaines de la foi catholique, se reflétant sur les inscriptions des tombeaux à partir du IIe siècle jusqu'au IVe.

1. M. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, n° 4764. Au bastion Dampville, du côté du midi. — *Garrigue*. Recueil de la bibliothèque de Narbonne. — Voy. notre planche XXII, n° 3, p. 513.

2. *Atei* se retrouve sur un grand nombre de vases dans l'est de la Gaule. Il est probablement le nom d'une famille de potiers; C(nei) serait le prénom d'un particulier. Etait-il chrétien?

1. M. Hirschfeld. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, n° 5686; 58·82·950.

Pour Narbonne, cette marche croissante est assez positivement caractérisée. Tandis que pour Nîmes, qui resta plus lontemps païenne, et qui résista plus obstinément aux conquêtes de l'Évangile, les inscriptions et les tombeaux certainement païens se maintiennent, pour ainsi dire, innombrables longtemps après Constantin, à Narbonne ils disparaissent presque totalement au v^e^ siècle; et ils vont en diminuant au II^e^, au III^e^ et au IV^e^. C'est la marche qu'avait suivie la propagation de l'Évangile.

On peut donc dire que le christianisme y avait pris fortement racine dès la fin du I^er^ siècle, et que ses progrès étaient allés croissants dans la tourmente des persécutions. Saint Paul Sergius y avait déjà, selon toute apparence, converti beaucoup d'infidèles, tandis que rien ou presque rien n'annonce qu'il ait prêché à Béziers, et que, dans les deux siècles suivants, à peine quelques germes douteux de christianisme commencent à poindre sur les inscriptions et les tombeaux. C'est apparemment par rivalité contre Narbonne que les habitants de Béziers le proclamèrent leur premier apôtre, et que les leçons de son office du bréviaire de Béziers relatèrent cette tradition, d'ailleurs contredite par les *antiennes* et les *répons* de la fête de saint Afrodise.

37. — SAINT FIRMIN, PREMIER ÉVÊQUE ET APOTRE D'AMIENS.

(Peut-être vers le milieu du IIe siècle.)

CHAPITRE Ier

QUELQUES INDICATIONS DIGNES DE FOI SUR SAINT FIRMIN, APÔTRE D'AMIENS, SONT CONTENUES DANS LES ANTIENNES, LES RÉPONS, LES HYMNES, DE SON ANCIEN OFFICE, COMPOSÉ APPAREMMENT VERS LE COMMENCEMENT DU VIIe SIÈCLE[1].

Sommaire. — Le nom de saint Firmin ne figure pas dans les diverses éditions du martyrologe de saint Jérôme. — Il fut ajouté dans le texte de Corbie. — Il n'est pas dans le martyrologe du vénérable Bède. — Le silence des martyrologes et de saint Grégoire de Tours ne permet guère de croire qu'il ait été martyr. — La translation de ses reliques au VIIe siècle donne lieu de penser qu'il eut alors un office. — Quelques indications historiques purent y être insérées. — Il n'est pas à supposer qu'il ait été martyrisé au commencement du IVe siècle. — Les Actes détaillés n'en parlent pas, et le font venir d'Espagne au temps de saint Pierre. — Il put évangéliser Amiens vers le milieu du IIe siècle. — Les *antiennes* et les *répons* de son office, ainsi que les *hymnes*, composés probablement au VIIe siècle, ne donnent que deux ou trois indications historiques. — Elles sont apparemment vraies. — C'est qu'il venait d'Espagne, et qu'il avait évangélisé Amiens le premier. — Il faut distinguer deux séries d'*antiennes* et de *répons*. — La première seule mérite créance. — Elle n'est pas tirée des Actes détaillés du saint.

Le nom de saint Firmin, premier évêque et apôtre d'Amiens, figure dans l'édition du martyrologe de saint Jérôme, faite par d'Achéry sur un exemplaire du XIe siècle de l'abbaye de Corbie. Le saint y est donné comme martyr : — VII Kal. oct. (XXV Sept.) « *In Gallia, Ambianis civitate, passio S. Firmini episcopi et martyris.* » Cette mention est dans le petit martyrologe de Corbie, résumé de celui de saint Jérôme et publié sur un manuscrit du milieu du IXe siècle. Mais elle n'est pas dans les diverses copies les plus anciennes du martyrologe de saint Jérôme, ni dans celle du manuscrit d'Auxerre du Xe siècle, publiée par Dom Martène; ni dans celle du *Codex Eptarnensis* de la bibliothèque nationale (manus. lat., n° 10837) écrit de l'année 704 à 711; ni dans celle du codex de Berne (n° 289 de la bibliothèque de cette ville), transcrit vers la fin du VIIIe siècle; ni dans la copie de Wissembourg, ni dans aucun des résumés anciens. Elle n'est pas non plus dans le martyrologe du vénérable Bède.

Cela donne lieu de penser qu'elle n'était pas dans le texte original du martyrologe de saint Jérôme; et c'est une grave omission. Si l'abbaye de Corbie n'oublia pas ce saint évêque, c'est qu'elle n'était pas très éloignée d'Amiens, et qu'elle entendit parler de lui au moins dès les commencements du VIIe siècle, lors de la translation solennelle de ses reliques par saint Salve (S. Salvius).

Saint Grégoire de Tours n'en parle pas non plus, lui qui aimait à relever les gloires des églises des Gaules. Il est à présumer que de son temps aucune notice n'avait encore été composée sur saint Firmin. Le silence du martyrologe de saint Jérôme fait naître des doutes sur son martyre, car l'apôtre d'une cité importante, telle que l'était Amiens, ne pouvait être facilement oublié par ceux qui recherchèrent les noms des martyrs de la Gaule au IVe siècle, pour les faire inscrire sur le catalogue général, qui passe pour avoir été collationné plus tard par saint Jérôme. Il pouvait être venu évangéliser Amiens dans la première moitié du IIe siècle, et être mort avant les effroyables massacres de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère, et c'est pourquoi il n'aurait pas été inscrit d'abord au nombre des martyrs.

Où l'on commence à se fixer sur son histoire, c'est au moment de la translation de ses reliques par l'évêque saint Salve (S. Salvius), dans les premières années du VIIe siècle. Elle est racontée dans la Vie de celui-ci, composée d'après des indications écrites au moment de sa mort sur une feuille d'argent, qui fut déposée dans son tombeau. Quoique le récit de cette translation ait été bien poétisé plus tard, le fait ne saurait être contesté; et il en résulte que le saint commença à être honoré au moins dans les dernières années du VIe siècle.

Suivant une notice insérée dans les vieux bréviaires de Pampelune, il avait été précédemment inhumé dans l'église de la Vierge Marie, en sorte que la translation faite par saint Salvius aurait été la seconde ou la troi-

1. Bibl. de la ville d'Amiens, manus. n° 112 (XIVe siècle), fol. 268, v° : *In festo S. Firmini martyris.*

— Bibl. nat., *Breviarium Pampelonense*, in-12, Lugduni, 1560 : *In natali S. Firmini episcopi et martyris*, fol. 540 (Catalogue. Réserve, B, 712).

— Bibl. de la ville de Bordeaux, manus. n° 85 (XIIIe siècle) : *In natali S. Firmini et mart.* (XXVa. *Septembris*).

— L'abbé Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, in-12, 1868, t. II, p. 31-188.

sième. Quoique l'assertion du bréviaire de Pampelune soit peut-être récusable, on est certain que l'apôtre d'Amiens avait attiré l'attention au VI^e^ siècle, lorsque les églises florissantes honoraient leurs premiers fondateurs. Son office dut être déjà solennel à cette époque, avec une messe du rit gallican, dans laquelle étaient entrées quelques expressions caractéristiques de sa vie. Les messes de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Symphorien d'Autun, de Saint-Martin de Tours, qui nous sont restées dans les débris des missels gallicans, ont toutes, dans les préfaces *(contestatio)* et dans les oraisons, quelques mots historiques sur les saints. Il est à croire que l'on fit de même pour l'apôtre d'Amiens. Alors ces points sommaires de sa vie, auraient été fixés par écrit, et auraient servi de base pour la relation composée dans la suite. Les vieillards au VI^e^ siècle pouvaient encore rappeler des ouï-dire qui avaient de la consistance.

Toutefois, on ne saurait guère supposer qu'il ait été mis à mort à la fin du III^e^ siècle ou dans les premières années du IV^e^. Les vieillards du VI^e^ l'auraient déclaré positivement, et ils auraient pu le tenir avec certitude de la génération de l'époque des Constantins, où l'on n'avait plus peur de se transmettre les récits de la mort des martyrs. Il est fort probable que la tourmente des persécutions était déjà venue effacer les souvenirs plus lointains de son apostolat et de sa mort.

Le terrible proconsul Rictiovare, qui signala sa cruauté à Amiens et aux alentours, pendant la persécution de Maximien et de Dioclétien, aurait été mentionné comme son juge par ceux qui parlèrent de lui au V^e^ et au VI^e^ siècle; et il n'en est rien. Ni les récits qui nous viennent d'Amiens, ni ceux de Pampelune, ni ceux de Bordeaux, ne laissent entendre qu'il fut martyrisé à cette époque. Tous affirment qu'il appartenait à des temps reculés; et l'on s'aperçoit que les renseignements faisaient défaut pour préciser une date, même pour en donner une approximative. Ils disent : *Priscis temporibus... Dans les temps anciens*. Quoiqu'ils essaient de faire voir que c'était du vivant de saint Pierre, on sent qu'ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, et surtout qu'ils n'ont pas été rédigés sur des informations prises à des sources véridiques. Les vieillards qui auraient pu transmettre ce qu'avaient raconté les contemporains étaient morts depuis plusieurs siècles. Il faut remonter plus haut pour chercher l'époque de l'arrivée du saint dans le pays d'Amiens. Puisqu'il n'est pas inscrit au nombre des martyrs, ni dans le texte original du martyrologe de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède, il ne fut, sans doute, pas martyrisé, et les traditions qui le placent au commencement du II^e^ siècle sont encore ce qu'il y a de plus vraisemblable. Il put arriver d'Espagne peu après le règne de Trajan, dans cette période où Lactance décrit la merveilleuse propagation de l'Évangile sous des princes relativement bénins, jusqu'à l'avènement de Dèce (251), qu'il appelle *une horrible bête féroce (exitiale animal)* [1]. Sans que l'on puisse attacher d'importance à ces relations intimes de son père avec saint Saturnin, 1^er^ apôtre de Toulouse, et à ses travaux apostoliques dans le midi de la Gaule, dont ses biographies étendues racontent les particularités, il est possible qu'il n'ait pas été bien postérieur à saint Saturnin, disciple de saint Paul, et qu'il ait reçu la lumière de l'Évangile en Espagne des premiers prédicateurs de la foi, envoyés par saint Pierre et saint Paul. L'évangélisation de l'Espagne au I^er^ siècle ne saurait être mise en doute. Outre l'affirmation positive de saint Paul, nous en donnons plus loin divers témoignages.

Les *antiennes*, les *répons*, les *hymnes* de son ancien office, conservés dans un bréviaire d'Amiens du XIII^e^ siècle; ceux des bréviaires de Bordeaux et de Pampelune, qui s'expriment généralement dans le même sens, sont un écho respectable des traditions des III^e^ et IV^e^ siècles. Ils sont loin d'être un amalgame fantaisiste de toutes les inventions contradictoires, accumulées dans les relations détaillées, qui furent répandues à partir du IX^e^ siècle. Ils donnent de grands traits de l'histoire du saint, où se trouvent déjà des légendes, mais où la vérité tient encore sa place.

On sait que les *antiennes* et les *répons* avaient été apportés d'Italie dans les Gaules avant le commencement du VI^e^ siècle, ainsi que l'affirme le concile d'Agde de 506. Il y est dit : « Il faut avoir soin que les *collectes* soient récitées dans leur ordre après les *antiennes* par les évêques et les prêtres, comme cela se fait partout, et que les hymnes du matin et du soir soient chantées chaque jour. » — « Studendum est ut, sicut ubique fit, et, post antiphonas, collectiones per ordinem ab episcopis vel presbyteris dicantur, et hymni matutini vel vespertini diebus omnibus decantentur [2]. »

1. LACTANCE, *De Mortibus Persecutorum*, cap. III et IV. — MIGNE, *Patrol. lat.*, t. VII, cap. III, col. 199. — Nous avons cité ce passage page 440.

2. LABBE, *Sacrosancta Concilia*, in-fol. 1727, t. V : *Concilium Agathense* (anno 506), can. XXX, col. 526.

Saint Isidore de Séville fait des déclarations semblables dans son livre des *Offices ecclésiastiques* (*De officiis ecclesiasticis*, lib. I, cap. VII et IX. MIGNE, *Patr. lat.*, t. LXXXIII, col. 744.)

« — *De Antiphonis.* Antiphonas Graeci primi composuerunt duobus choris alternatim concinentibus... Apud Latinos autem primus idem beatissimus Ambrosius antiphonas constituit. Exhinc in cunctis occiduis regionibus earum usus increbuit (cap. VII).

« — *De Responsoriis.* Responsoria ab italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine quod, uno canente, chorus consonando respondeat. »

Pour les hymnes, il en fait remonter l'origine à saint Hilaire de Poitiers et ensuite à saint Ambroise. Il dit de ses hymnes : « Iidem hymni ex ejus nomine Ambrosiani vocantur, quia ejus tempore primum in ecclesia Mediolanensi celebrari cœperunt, cujus celebritatis devotio dehinc per totius occidentis ecclesias observatur. » — (*De officiis eccles*, lib. I, cap. VI.)

Le concile d'Agde les signalait à l'attention des prêtres comme faisant partie de l'office solennel des saints, au même titre que les *antiennes* et les *répons*. Alors elles étaient généralement encore sous la forme métrique de l'ancienne poésie latine. Cependant les hymnes rimées avaient déjà fait leur apparition, surtout dans les cantiques adoptés par l'Église. Elles allaient être en faveur, et eurent longtemps la primauté sur les hymnes métriques. Au IV^e^ siècle, saint Hilaire en avait composé une pour l'Épiphanie [1]; au V^e^, saint Damase en fit une pour la fête de sainte Agathe [2]. L'on a des poésies rimées de saint Augustin sur le jugement dernier et contre les Donatistes [3]. Au VII^e^ siècle, quand on rédigea les offices pour donner plus de pompe au culte des martyrs et des apôtres d'une province, ce furent des hymnes rimées que les moines et les clercs se plurent souvent à aligner, quoique leur grande vogue date surtout du X^e^ et du XII^e^ siècles, de l'époque où les saint Norbert et les saint Bernard les cultivèrent avec succès. Celle qui est donnée dans le bréviaire de Bordeaux du XIII^e^ siècle, pour la fête de saint Firmin, semble une des plus anciennes qui lui aient été consacrées. Elle est extrêmement pauvre de détails et ressent l'origine du culte du saint. On dirait, à la pauvreté du fond, que personne encore ne s'était donné carrière pour trouver une ample trame de récit, et d'abondants matériaux pour une vie et des actes développés. L'auteur ne sait presque rien, et il ne veut rien inventer. Ce qu'il affirme, c'est que saint Firmin était espagnol, qu'il vint à Amiens après avoir traversé l'Auvergne, et qu'il fut martyr.

Aucune particularité de son supplice, ni de sa captivité, ni de sa sépulture, n'est relatée, comme si rien n'en était connu au moment où la rédaction fut faite. C'est encore une forte présomption contre la réalité même du martyre, dont aucun des anciens martyrologes ne parle avant celui de Florus; car si les traditions positives de l'église d'Amiens l'avaient affirmé dès les premiers siècles, il est pour ainsi dire impossible que des traits particuliers de ses derniers moments ne soient pas restés dans les souvenirs des fidèles, pour être ensuite laissés dans cette hymne composée pour le glorifier longtemps avant ses Actes. Elle eût bien mal fait l'éloge du saint en ne disant pas un mot de ce qu'il avait souffert.

L'Église de Bordeaux l'avait apparemment empruntée à celle d'Amiens, lorsque ces deux longs récits fantastiques n'avaient pas encore vu le jour.

Ce que l'on savait au VII^e^ siècle, lorsque saint Salve (*Salvius*) fit la translation des reliques, se réduit donc à ces deux points : c'est qu'il était originaire d'Espagne, et qu'il avait évangélisé Amiens le premier.

C'est également ce qu'apprennent les *antiennes* et les *répons* de son ancien office. Mais il ne faut pas leur demander d'autres détails. Ils ont ce cachet d'antiquité qui peut convenir au VII^e^ siècle, peut-être à la fin du VI^e^, d'autant plus que son culte devint alors très solennel, et réclama des *antiennes*. Mais il y en a deux séries différentes, qu'il faut distinguer : l'une antérieure à la composition des Actes du saint, et rédigée en dehors de toutes ces accumulations de faits légendaires et inadmissibles, qu'inventa l'imagination la plus audacieuse; l'autre plus longue et postérieure aux Actes, dont elle emprunte divers passages. On s'ex-

1. Hymne de saint Hilaire pour l'Épiphanie :

Jesus refulsit omnium
Pius redemptor gentium.
Totum genus fidelium
Laudes celebret dromatum, etc.

(EDELSTAND-DUMÉRIL, *Poésies populaires latines antérieures au XII^e^ siècle*, in-12, Paris, 1843, p. 117 (Bibl. nat., Inventaire. Yc. 12,030.).

2. Hymne de saint Damase pour la fête de sainte Agathe :

Martyris ecce dies Agathæ
Virginis emicat eximiæ,
Christus eam sibi qua sociat
Et diadema duplex decorat, etc.

3. *Ibid.*, p. 120 et suiv.

plique aisément ces deux sortes d'*antiennes* et de *répons*, parce qu'à l'origine on n'avait pas besoin d'en chanter de très longues tirades au commencement de la messe ; et que plus tard, il en fallut beaucoup pour les insérer, après le *Magnificat*, après les *Nocturnes*, les *Leçons* et les *Laudes*, dans les bréviaires qu'on avait transformés. Dans certains offices, on répéta ceux qui étaient primitivement en usage ; dans un grand nombre d'autres, on en fit de nouveaux, qui étaient souvent tirés des Actes des martyrs ou des Vies légendaires de saints confesseurs.

Pour saint Firmin, il y a donc à séparer les *antiennes* et les *répons* primitifs de ceux qui sont manifestement plus récents, et sont extraits mot à mot des Actes légendaires. On peut s'en tenir à ceux du bréviaire de Pampelune, et qui se retrouvent dans les bréviaires de Bordeaux et d'Amiens, sans avoir les expressions données dans les Actes.

Les indications historiques y font tellement défaut dans le commencement que tout se borne à peu près à des prières et à la louange du saint. Deux *répons* seulement rappellent qu'il est une gloire de l'Église de Pampelune, par conséquent qu'il lui appartenait par sa naissance, et ensuite qu'il fut le premier apôtre d'Amiens.

Ceux qui suivent n'ont plus le même caractère d'ancienneté ; ils participent à la fausseté des Actes légendaires dont ils sont tirés.

On pouvait encore savoir au VII^e^ siècle, lors de la translation des reliques de saint Firmin, qu'il était venu de l'Espagne évangéliser Amiens. L'on était trop éloigné de lui pour en savoir davantage, puisque son culte ne faisait guère que commencer, du moins comme culte solennel. Son martyre ne pouvait être garanti, n'étant pas appuyé sur les vieux martyrologes. On ne savait même pas où il avait été inhumé. Comme il avait été l'apôtre de la contrée, tous s'imaginaient qu'il avait été martyr ; mais personne ne pouvait le savoir avec certitude par quelque témoignage écrit, ni même d'après son tombeau, que l'on ne connaissait pas.

Les grands Actes fournis par les manuscrits d'Amiens, d'Anvers, etc., ne peuvent apporter aucune parcelle de vérité. Ceux qui sont insérés dans le vieux bréviaire de Pampelune, et sont un peu plus courts, n'offrent guère plus de garantie.

CHAPITRE II

LES DEUX VIES DÉTAILLÉES DE SAINT FIRMIN, APÔTRE D'AMIENS, NE CONTIENNENT GUÈRE QUE DES FAUSSETÉS [1].

Sommaire. — Les détails de la grande Vie de saint Firmin auraient à peine été connus des contemporains. — Tous ces noms de personnes, de lieux, et les divers épisodes ne peuvent être que de pures inventions. — De même, pour les circonstances du martyre et de la sépulture. — La relation des vieux bréviaires de Pampelune est semblable à la précédente, mais moins étendue. — Une particularité sur une ancienne chapelle dédiée à saint Saturnin est digne d'attention. — Divergence des récits d'Amiens et de Pampelune sur le lieu de la sépulture du saint. — A Pampelune, on paraissait ignorer l'existence d'un saint Firmin confesseur. — Le récit renfermé dans les leçons de l'ancien office de Bordeaux n'est qu'une répétition des principaux traits relatés dans la grande amplification. — Les *antiennes* et les *répons* de l'office de Bordeaux sont les mêmes que ceux d'Amiens.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les fausetés, les incohérences de la première Vie de saint Firmin I^er^, telle qu'on la voit dans plusieurs manuscrits d'Amiens, d'Anvers, etc... dans différents bréviaires du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, et dans les Bollandistes au 25 septembre, pour comprendre qu'elle n'est qu'un tissu de fables inventées à plaisir. Rien ou presque rien n'y mérite créance. Celle qui sert de leçons dans les vieux bréviaires de Pampelune, et qui est moins étendue, un peu moins farcie de détails imaginaires, contient un passage digne d'attention sur une chapelle dédiée anciennement à saint Saturnin, dans l'intérieur de la ville. Celle du bréviaire de Bordeaux du XIII^e^ siècle ne diffère pas essentiellement de celle des manuscrits d'Amiens.

I°. La grande Vie publiée par les Bollandistes. Tout d'abord elle révèle la mauvaise foi qui a présidé à sa rédaction. Elle avoue que l'on doit se reporter aux temps anciens, « *priscis temporibus* », et néanmoins elle précise les noms d'une foule de personnages de l'Espagne, du midi de la Gaule et du pays d'Amiens ; elle relate des scènes particulières, que les contemporains seuls pouvaient ainsi décrire, telles que l'entretien de saint Saturnin de Toulouse, sous un tamarin, près de Pampelune, avec le sénateur Firmin, et les travaux apostoliques du saint évêque d'Amiens.

Saint Saturnin avait été appelé par son dis-

1. Voy. BOLLAND, XXV^a^ Septembris, t. VII, p. 51 : *Vita S. Firmini epis. et mart., Commentarius*, p. 24. — Bibl. nat., Réserve, B. 712, *Breviarium Pampelonense*, in-12, Lugduni, 1560, fol. 540 : *In natali S. Firmini epis. et mart.* — Bibl. de la ville de Bordeaux, manusc. lat. n° 85). *Breviarium Burdigalense : In festo S. Firmini, episcopi et martyris*, XXV^a^ *Sept.* (XIII^e^ siècle). — Charles SALMON, *Histoire de S. Firmin martyr*, in-8°, Amiens, 1861, chap. XII, p. 88-114.

ciple Honestus, qui avait parlé de lui au sénateur Firmin (Firmus), et lui avait inspiré le désir de le voir. Ce n'est pas seulement le nom de Firmin, qui est indiqué, mais ceux de ses deux amis, Fortunat et Faustin, sénateurs comme lui; et ceux de son épouse Eugénie, ceux de ses fils Firmin (Firminus), Faustus, et de sa fille Eusébie. Dans ce séjour momentané à Pampelune, saint Saturnin baptise les trois sénateurs et quarante mille habitants. Firmin confie l'éducation de son fils (Firminus) au prêtre Honestus, à l'âge de dix-sept ans, et lorsque son éducation littéraire et cléricale est terminée, le jeune lévite s'en va auprès de l'évêque saint Honorat, successeur de saint Saturnin, sur le siège de Toulouse; il reçoit la consécration épiscopale, pour parcourir ensuite l'Auvergne, où il dispute contre Arcadius et Romulus, qu'il décide à recevoir le baptême. Traversant la Loire, il prêche un an et trois mois dans le pays d'Angers, à la prière de l'évêque Auxilius, qui n'est mentionné dans aucun catalogue.

Un des compagnons du saint aurait à peine pu mentionner ainsi tant de détails dans sa biographie; mais on ne voit pas que personne de la génération contemporaine ou même des trois siècles suivants se soit occupé de raconter sa vie. Tout s'était passé il y avait longtemps — *priscis temporibus* — lorsque l'auteur entreprit son récit. Quoiqu'il ait eu des indications insérées probablement dans les livres liturgiques d'Amiens, surtout dans les *antiennes* et les *répons* de la fête du saint, il avait fabriqué à plaisir une narration, qui n'est pas trop remplie de merveilles, mais qui est un inconcevable tissu de fables.

L'arrivée et le séjour du saint dans la ville d'Amiens, les débats de sa condamnation à mort, son exécution secrète dans le cachot, offrent les mêmes audaces d'imagination. On dirait que tout s'est fait sous les yeux d'un témoin oculaire. En effet, à la nouvelle des conversions qui s'opèrent, voici venir de Trèves deux présidents, Longulus et Sebastianus, empressés à étouffer la chrétienté naissante dans le sang de l'apôtre. De longs dialogues sont rapportés; le lieu de l'interrogatoire est nettement précisé. Or les noms seuls de ces deux présidents révèlent déjà une imposture. Longulus ne figure nulle part, ni dans les catalogues de Gruter, ni dans ceux de M[r] Otto Hirschfeld. Cependant les présidents étaient des personnages dont les noms n'étaient généralement pas exceptionnels. Bien plus, ce sont deux présidents qui accourent de Trèves à Amiens; et il n'y avait pas deux présidents à Trèves, il n'y en avait qu'un seul. Le lieu où avait été déposé le corps du saint est indiqué. C'était près d'un autel qui fut dédié à la sainte Vierge. Cependant on n'en savait plus rien au commencement du VII[e] siècle, suivant le récit de la translation de ses reliques. Sa biographie, qui rapporte où il était inhumé, ne put donc être composée qu'après cette époque.

C'était évidemment une hardiesse sans frein qui avait tissé toute cette trame de récits détaillés, où la forme oratoire, les discours de fantaisie, trahissent l'intention de dire infiniment plus qu'on ne pouvait savoir. Presque tout est rêverie.

La rédaction remonte apparemment à la première moitié du IX[e] siècle, car Florus, sous-diacre de l'église de Lyon, en donna un résumé dans son martyrologe avant 840. Quoiqu'il place le martyre au temps de Dioclétien, il a suivi les détails de l'amplification légendaire[1].

II°. La relation des vieux bréviaires de Pampelune. Elle est moins étendue que celle des manuscrits d'Amiens et d'Anvers, publiée par les Bollandistes; mais elle a bien des traits de ressemblance avec elle. On sent que c'est la même narration, peut-être un peu amplifiée pour Amiens, et un peu abrégée pour Pampelune. Celle de Pampelune est peut-être plus ancienne que celle d'Amiens. Elle a les mêmes élégances littéraires, qui ressentent fort la renaissance des écoles carlovingiennes, mais elle est beaucoup moins verbeuse, et n'avance pas autant de faussetés. Par exemple, elle ne raconte pas toutes ces conversions opérées à Amiens à la prédication du saint, ne nomme pas ces personnes de haut rang qui l'avaient secondé dans ses travaux apostoliques. Il est vrai qu'il n'était pas nécessaire d'insister autant sur cette partie du récit, dans l'office de Pampelune que dans celui d'Amiens. Elle signale un fait qui pourrait lui donner un caractère sérieux d'ancienneté, mais qui se trouve entremêlé d'affirmations fausses. Après avoir rappelé que saint Saturnin, évêque de Toulouse, était venu à Pampelune

1. FLORUS (VII Kal. *oct.*), (XXVI *Sept.*). In Ambianis civitate, depositio sancti Firmini episcopi et martyris, qui tempore Diocletiani et Maximiani imperatorum patriam parentesque relinquens, Galliarum confinia aggressus, Arvernorum, Andegavensium, Belvacensium atque Ambianensium populum, multitudine prædicationis et miraculis effulgens, convertit. Ubi et pro Christo passus est, et insidias persecutorum plurimas sustinuit. Hinc a Sebastiano præfecto comprehensus, post vincula et dira flagella custodiæ traditus, clam noctis silentio in carcere est decollatus.

(Nota in *Bedæ Martyrol.*, MIGNE, *Patrol. lat.*, t. XCIV. col. 1054. Il n'y a rien dans le martyrologe même de Bède.)

pour instruire dans la religion les sénateurs Firmin, Faustus et Fortunat, elle le montre prêchant sous un tamarin la vingt-deuxième année après la Passion du Sauveur, et elle ajoute : « Le nombre des fidèles allant toujours croissant, on éleva un édifice consacré au bienheureux Saturnin. Il était assez vaste pour ces temps-là. On le voit encore aujourd'hui. Il y avait eu d'abord un petit oratoire rappelant le souvenir des prédications de saint Saturnin où l'on célébrait les divins offices. » Cette chapelle assez spacieuse, qu'avait vue l'auteur, et qui était dédiée à saint Saturnin, pouvait remonter assez haut, bien au delà du IX^e^ siècle ; mais le petit oratoire primitif, qui l'aurait précédé, avait-il réellement existé ? Si les traditions de la ville de Pampelune l'affirmaient, ce ne pouvait être qu'un oratoire bâti vers les commencements du VII^e^ siècle, au moment où la translation des reliques du saint par les soins de l'évêque d'Amiens, saint Salve (saint Salvius), l'avait rendu célèbre dans la Navarre, et avait invité les fidèles à l'honorer. Aucune indication de l'église de Pampelune, ni des martyrologes, ne se rapporte à une antiquité plus grande.

Il est à remarquer que la notice de Pampelune fait inhumer le saint dans l'église qu'il avait élevée lui-même en l'honneur de la sainte Vierge. C'est le sénateur Faustinianus, qui s'acquitte de ce devoir. Dans la relation d'Amiens, Faustinianus vient le déposer dans son propre tombeau ; et plus tard, un évêque d'Amiens, nommé aussi Firmin, construit en cet endroit une chapelle avec un autel dédié à la sainte Vierge Marie. C'était devant cet autel que reposaient les reliques de l'apôtre de la contrée. Cette divergence sur le lieu de la sépulture primitive du saint prouve que les hagiographes étaient dans l'ignorance, et que le fait n'était pas certainement établi. Dès lors il s'en suit que les événements de la vie et du martyre étaient encore bien plus dans la nuit, et que tous ces épisodes précis et circonstanciés ne sont que des rêveries de l'imagination.

A Pampelune, on paraissait originairement ne rien savoir de l'existence du second saint Firmin, confesseur : et cependant les renseignements qui avaient servi à la composition de la notice sur saint Firmin, martyr, avaient été puisés dans les manuscrits de l'église d'Amiens, dont ils sont généralement la reproduction textuelle. Il faut que dans les premiers siècles, et même au temps où les relations sur saint Firmin martyr commençaient à circuler, le silence ait régné aussi dans l'église d'Amiens sur saint Firmin le confesseur. Lorsque l'on parla de celui-ci, l'on changea les traditions primitives contenues dans le récit de Pampelune sur la sépulture de saint Firmin martyr. On comprit que l'inhumation ne pouvait avoir eu lieu dans une grande église : on fit intervenir Faustinianus pour déposer le corps dans son propre tombeau ; et, plus tard, ce fut dans l'église de Sainte-Marie bâtie par les soins de saint Firmin, confesseur, qu'il reposa. C'est ici que l'invraisemblance est la moins choquante ; mais la certitude fait entièrement défaut. Même saint Firmin confesseur ne pouvait avoir élevé à Amiens, au II^e^ siècle, l'église qui porta le nom de la sainte Vierge. Toutefois, d'après les deux récits, le corps du saint se trouva dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge, avant d'être transporté dans l'église que venait d'édifier l'évêque saint Salve, au commencement du VII^e^ siècle. Il était donc déjà vénéré par les habitants d'Amiens avant cette dernière date, mais le culte solennel ne semble pas avoir commencé bien longtemps auparavant, puisque les contradictions et les incertitudes sont si grandes sur la manière dont il fut d'abord inhumé. Le tombeau de saint Firmin, martyr, conservé jusqu'en 1751 dans les caveaux de l'église de Saint-Acheul, n'avait rien dans ses ornements qui pût rappeler l'époque gallo-romaine. Le dessin, qu'en avait laissé le P. Daire, ne fait qu'accroître les doutes.

III°. L'ancien office de saint Firmin dans l'église de Bordeaux[1]. L'église de Bordeaux rendait anciennement un culte très solennel à saint Firmin. Elle le considérait comme un de ces apôtres de la fin du I^er^ siècle, qui avaient beaucoup travaillé à la conversion de la Gaule. Dans son office d'un bréviaire du XIII^e^ siècle, elle reproduisait les principaux passages de ses Actes insérés dans les manuscrits d'Amiens et d'Anvers, le montrait quittant l'Espagne après avoir été sacré évêque par saint Honorat, successeur de saint Saturnin de Toulouse, allant sur les bords de la Loire, à Angers ; puis en Auvergne, à Beauvais et enfin à Amiens, théâtre de ses derniers travaux et de son martyre. Tous ces noms propres de personnes, de villes, plusieurs de ces épisodes circonstanciés, que l'on voit dans la grande relation des Bollandistes, et que personne absolument ne pouvait savoir à une distance de plusieurs siècles des événements, se trouvent là répétés. Aucune particularité trans-

1. Bibl. de la ville de Bordeaux, man. lat., n° 85, *Breviarium Burdigalense : In festo sancti Firmini, episcopi et martyris*, XXV^a^ *Sept.* (XIII^e^ siècle).

mise directement de vive voix par les vieillards, et relative aux travaux apostoliques du saint dans le midi de la Gaule, n'y est rapportée. Tout a été emprunté aux notices d'Amiens : les faits et la rédaction. Cela montre que l'on ne savait rien à Bordeaux, ni dans les églises d'Angers et de l'Auvergne, du passage de saint Firmin allant de l'Espagne sur les bords de la Somme. Toutes ces conversions qu'il aurait opérées sur son chemin, n'ont laissé aucune trace dans les provinces qu'il était censé avoir évangélisées. L'imagination ayant tout inventé dans ces Actes de son martyre d'Amiens, sauf quelques points fondamentaux, comme sa naissance en Espagne et sa prédication en Picardie, l'on voit une fois de plus qu'il n'était rien resté de son souvenir dans les contrées qu'il avait probablement traversées.

Les *antiennes* et les *répons* de son ancien office de Bordeaux n'ont rien, non plus, qui ait un cachet spécial à Bordeaux. Un certain nombre ressemblent à ceux des offices de Pampelune et d'Amiens. Plusieurs autres sont tirés de la Vie amplifiée, de sorte que l'on n'y peut rien reconnaître qui ne soit emprunté à des sources étrangères à la contrée.

Quand l'office de saint Firmin fut-il adopté à Bordeaux et dans les villes du midi de la Gaule, où il passait pour avoir prêché l'Évangile ? Ce ne fut, sans doute, pas avant le milieu du IXe siècle, car c'est seulement alors que le martyrologe de Florus commence à mentionner son culte, ignoré du vénérable Bède. Depuis la translation de son corps par l'évêque saint Salve (saint Salvius), c'est-à-dire depuis les premières années du VIIe siècle, sa réputation alla croissant; elle fut vite connue dans la célèbre abbaye de Corbie, qui fut l'une des premières à inscrire son nom dans le martyrologe. Elle paraît avoir jeté de l'éclat en Espagne et en deçà des Pyrénées, avant que ses Actes étendus y fussent apportés de la Picardie, puisqu'une ancienne chapelle avait été bâtie à Pampelune en l'honneur de saint Saturnin longtemps avant la rédaction de ces Actes, qui précèdent apparemment le milieu du IXe siècle.

CHAPITRE III

Y-A-T-IL EU DEUX SAINTS FIRMIN, ÉVÊQUES D'AMIENS, DANS LES PREMIERS SIÈCLES ? APPAREMMENT NON [1].

Sommaire. — Le nom de saint Firmin le confesseur n'est pas dans les diverses éditions anciennes du martyrologe de saint Jérôme. — Il n'est pas non plus dans celui du vénérable Bède, ni dans celui de Florus. — Sa vie amplifiée ne présente que des inventions légendaires, extravagantes et inacceptables. — Elle affirme qu'il fut inhumé dans l'église de Marie, Mère de Dieu, qu'il avait bâtie; ce qui est impossible. — La relation des bréviaires de Pampelune ne mentionne pas deux saints Firmin, comme celle des bréviaires d'Amiens. — Dans la Vie de saint Salve, il est question de deux saints Firmin ; mais cette Vie est loin d'être en tout digne de foi. — Les antiennes de l'office de saint Firmin II n'annoncent pas un culte antérieur à sa Vie. — Une inscription en lettres postérieures au VIIe siècle était sur le tombeau de saint Firmin Ier. — Celle qu'on attribue à saint Firmin II n'exprime pas véritablement ce nom. — Au milieu de toutes ces fausseté, il est fort difficile de croire à saint Firmin II.

Saint Firmin, deuxième du nom comme évêque d'Amiens, ne figure dans aucun des vieux martyrologes : ni dans le texte de celui de saint Jérôme, tel que l'ont donné les Bollandistes dans le second volume de novembre, d'après plusieurs manuscrits du VIIIe siècle; ni dans celui du vénérable Bède, où il devait avoir sa place, s'il eût été un évêque d'Amiens célèbre aux IVe siècle. Il n'est pas même dans celui de Florus. Il est toutefois dans l'édition du martyrologe de saint Jérôme, donnée par d'Achery d'après un manuscrit de l'abbaye de Corbie; mais ce fut une addition insérée aux anciennes copies apparemment après le milieu du VIIe siècle. L'abbaye de Corbie, n'étant pas éloignée d'Amiens, avait entendu parler de saint Firmin, surtout après la translation des reliques du premier apôtre de cette ville, et avait honoré les deux saints de ce nom. Dans le vieux martyrologe, résumé de celui de saint Jérôme, et publié par Dom Martène d'après un manuscrit de Corbie du VIIe siècle, une note d'écriture plus récente porte après l'énumération des saints du 1er septembre : (*recentiori manu*) *et Firmini episcopi et confessoris.* Il faut venir jusqu'au temps d'Usuard et d'Adon, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du IXe siècle avant de le voir connu dans toutes les églises des Gaules.

1. Voir les deux *Vies de saint Firmin Ier* signalées au chapitre précédent; celle de *saint Firmin le confesseur* dans les BOLLANDISTES, Ia *sept.* t., I p. 175 : *de sancto Firmino, episcopo et confessore* — Bibl. de la ville d'Amiens, man. no 112 (XIVe siècle). *Breviarium Ambianense*, fol. 244 : *In festo sancti Firmini, episcopi et confessoris.* — Le P. DAIRE, célestin, *Histoire de la ville d'Amiens*, 2 vol. in 4o, Paris, 1757, t. II p. 264, VIII. — L'abbé CORBLET. *Hagiographie d'Amiens*, t. II, p. 189-126. — Charles SALMON. *Histoire de S. Firmin martyr*, p. 88-114. — Edmond LE BLANT. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. in 4o Paris, t. I no 330 et suiv. Amiens.

(2) MARTÈNE. *Thesaurus*, in-fol., t. III : *Martyrologium Corbeiense, ante mille annos compactum*, Ia *sept.*, col-1582.

Assurément cette omission dans les vieux martyrologes s'explique sans difficulté; car, à l'origine, c'étaient avant tout les noms des martyrs qui étaient recueillis dans ces catalogues de la primitive Église; le silence du vénérable Bède et de Wandalbert deviendrait plus significatif. Mais si l'on examine attentivement le récit de la Vie de saint Firmin, évêque et confesseur d'Amiens, l'on y rencontre un tel amas d'assertions fausses et contradictoires, et un manque si absolu de données véritables, que l'on ne peut s'empêcher de croire que l'on est devant le récit d'un faussaire. Tout s'écroule comme des rêveries; et il ne reste rien, pas même l'existence certaine du saint confesseur.

D'abord il est dit que Faustinien, préfet d'Amiens, était, dans l'ordre hiérarchique, préposé à l'administration de la Gaule tout entière : ce qui est d'une impossibilité absolue, car la préfecture des Gaules ne se déplaçait pas ainsi par une faveur accordée à quelque patricien. Ce préfet, si honoré par l'empereur, aurait eu un fils qu'il aurait appelé Firmin, en souvenir de saint Firmin, apôtre de la contrée, dont il aurait reçu le baptême. C'est ici une similitude de noms, qui se rencontre déjà dans la vie du premier saint Firmin, dont le père, converti par saint Saturnin de Toulouse, s'appelait aussi Firmin. De plus, Faustinien n'est qu'un nom forgé par le biographe du premier saint Firmin; car celui-ci écrivait au IXe siècle d'après des traditions, et ne pouvait absolument rien savoir sur les personnages convertis par l'apôtre d'Amiens. Ensuite le jeune Firmin, fils de Faustinien, avait été ordonné évêque par Jean, évêque de Lyon, qui n'est mentionné dans aucun catalogue; puis, après un bref séjour dans sa ville épiscopale, il serait allé à Rome par une inspiration du Saint-Esprit, aurait ravi d'admiration le pape Vigile, qui l'aurait accueilli avec toutes sortes d'égards. Il y serait resté trois ans, jouissant des faveurs exceptionnelles du pontife, qui l'aurait investi du pouvoir apostolique de rétablir à travers l'Europe les églises dévastées par l'invasion d'Attila. A son retour dans les Gaules, il aurait été félicité par Jean, évêque de Lyon, et il aurait entrepris la mission dont il était chargé par le pape Vigile, parcourant les diverses provinces pour y déraciner l'idolâtrie. Autant d'assertions qui choquent la vérité historique et le bon sens. En effet, le pape Vigile fut sur le trône pontifical, de 527 à 555. Il est impossible que saint Firmin, fils du préfet Faustinien, qu'avait baptisé le premier saint Firmin, ait vécu au milieu du VIe siècle. Quelque opinion que l'on adopte sur le temps où son homonyme vint prêcher l'Évangile sur les bords de la Somme, ce n'était pas après la persécution de Dioclétien; c'était, selon toute apparence, vers le milieu du IIe siècle. Dès lors le fils de son catéchumène Faustinien devait être mort avant la fin du IVe.

D'ailleurs comment un saint évêque aurait-il pu rester trois ans dans la ville de Rome, sans retourner dans son diocèse, sans se faire relever de sa charge épiscopale pendant cette absence, et en jouissant toujours de la faveur exceptionnelle du pontife? Comment aurait-il rempli sa mission de restaurateur des églises des Gaules, un siècle après le passage d'Attila, sans qu'aucun historien, ni saint Grégoire de Tours, ni les hagiographes si nombreux du VIIe siècle, aient mentionné son immense travail? A supposer même qu'il ait pu être oublié des historiens, quelques églises relevées par ses soins auraient gardé son souvenir.

Les détails sur sa sépulture méritent une attention particulière, parce qu'ils fournissent problablement l'explication de ce culte rendu aux deux saints Firmin, là où il est difficile d'en voir plus d'un seul. L'hagiographe rapporte (n° 7) que le second saint Firmin construisit une église en l'honneur de la bienheureuse Mère de Dieu, Marie toujours vierge, à l'endroit appelé anciennement *Bladana* (*Abladana* dans les Actes du premier saint Firmin), et où le corps de saint Firmin martyr avait été inhumé par le sénateur Faustinien. Plus loin, n° 12, il assure que le second saint Firmin fut enseveli avec beaucoup d'honneur dans cette église de la sainte Mère de Dieu, qu'il avait bâtie. Ceci ne saurait être vrai, car, dans la pensée du biographe, saint Firmin II serait mort vers le milieu du second siècle; et, à cette époque, on n'avait guère que des oratoires dans les maisons particulières, ou des chapelles en bois, qui généralement n'étaient pas dédiés sous le vocable d'un saint ou d'une sainte.

Les deux saints Firmin auraient donc reposé dans la même église, devant l'autel de la Sainte-Vierge, c'est-à-dire à la même place. On conçoit qu'il en ait pu résulter une confusion. Mais il y a plus : la relation des bréviaires de Pampelune, ainsi que nous l'avons dit, ne mentionne qu'un seul saint Firmin, martyr et apôtre d'Amiens, qui aurait eu sa sépulture dans l'église de la Sainte-Vierge élevée par ses soins. Elle bat en brèche la vie de saint Firmin II, et elle fut apparemment rédigée lorsque celui-ci

n'était pas connu. L'antiquité chrétienne semble l'avoir ignoré.

Comme il est à croire que l'apôtre d'Amiens ne fut pas martyr, lui qui n'est pas mentionné par le martyrologe de saint Jérôme, ni par celui du vénérable Bède, le clergé et les fidèles d'Amiens, qui paraissent ne l'avoir pas honoré tout de suite après sa mort, se ravisèrent, sans doute, après les persécutions, et voulurent réparer leur oubli lorsque la plupart des églises se faisaient un devoir de mettre leurs fondateurs sur les autels. Ils voulurent glorifier le plus possible leur apôtre, et ne purent s'imaginer qu'il avait été simplement confesseur. Ils lui accordèrent sans peine les honneurs du martyre. Mais, comme son tombeau ne portait aucun indice de cette gloire qu'on lui attribuait, l'on fut porté à croire qu'il y avait un saint Firmin martyr, et un autre qui ne l'était pas.

Tous les principaux traits de la vie du premier ayant été inventés à plaisir, on inventa encore pour en composer une au deuxième.

On a donc lieu de récuser totalement l'existence de celui-ci, qui n'est mentionné par aucun des vieux martyrologes, et qui n'a pu faire ce que son biographe a raconté, ni vivre au temps qui lui est assigné.

On arrive encore au même résultat en examinant l'histoire de ses reliques.

On a discuté sur la translation du corps de saint Firmin II. Est-on sûr de le posséder? Devant les arguments, formulés pour ou contre, il n'est guère possible de se prononcer pour l'affirmative. En effet, l'on invoque la Vie de saint Salve (S. Salvius), évêque d'Amiens, où il est dit que « celui-ci déposa le corps de saint Firmin, évêque et confesseur, de saint Ache et de saint Acheul (Aceolus), dans la crypte orientale de l'église bâtie par saint Salve en l'honneur de saint Pierre et saint Paul, et qu'il orna les tombeaux élégamment » (1) ; puis, à propos du premier saint Firmin, martyr, que « saint Salve plaça son corps dans la crypte orientale de la même église » (2). Ainsi les deux évêques Firmin auraient été déposés dans la même église et dans la même crypte, avec d'autres corps saints. Ce récit ne paraît pas digne de foi sur tous les points, car saint Salve n'aurait pas orné magnifiquement les tombeaux de saint Firmin II, de saint Ache, de saint Acheul, sans orner mieux encore celui de saint Firmin Ier, l'apôtre de la contrée, et dont il avait fait la translation en grande pompe. Et, puisqu'il y avait là deux homonymes, il aurait eu soin de les distinguer l'un de l'autre, et c'est ce qu'il ne fit pas, puisque les lettres gravées sur le sarcophage attribué à saint Firmin II ne forment pas son nom, ainsi que nous le dirons plus loin d'après le témoignage des plus habiles archéologues. Il y a probablement dans ce nom encore quelque supercherie, comme il y en a tant dans sa biographie.

D'ailleurs cette Vie de saint Salve est dépourvue d'autorité pour les détails. Elle fut composée, dit-on, d'après des indications écrites sur des feuilles d'argent, qui furent retrouvées dans son tombeau. Les grandes lignes en étaient tracées par les contemporains ; mais les développements y furent ajoutés longtemps après sa mort, probablement à l'époque carlovingienne, lorsque l'opinion des deux saints Firmin s'était déjà répandue ; et ils la transmirent d'après des ouï-dire populaires. Elle est en défaut sur d'autres points, notamment à propos de la translation des reliques de saint Firmin Ier.

D'après la relation qu'elle en donne, on ne savait pas où elles reposaient, lorsque saint Salve eut l'idée de les transporter dans une église neuve, bâtie en l'honneur de saint Pierre et saint Paul [1] ; et ce fut grâce à un miracle que l'endroit fut connu. Les prodiges les plus fantastiques sont multipliés à propos de la cérémonie de la translation, au point de faire douter de la sincérité du narrateur. Si ces merveilles avaient eu lieu, la vénération des fidèles aurait spécialement entouré son tombeau ; elle l'eût orné et ne l'eût pas laissé confondu avec les autres.

Mais, en outre, la Vie de saint Firmin martyr affirme qu'il n'y avait pas eu besoin de miracle pour apprendre où son corps avait été déposé,

1. Sed et sanctos Dei Firminum episcopum et confessorem, Aceum quoque et Aceolum, martyres Christi, in crypta orientali reverenter condidit, et decenter ornavit. (Bolland. *XIa Januarii*, t. I p. 706 : *Vita sancti Salvii, epis. et conf.*, n° 11.)

2. Plus loin, le même auteur parle de la construction de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, où saint Salve avait déposé le corps de saint Firmin martyr : « Ecclesiam denique, « quae necdum in loco erat, digno opere construxit, et in prin« cipis apostolorum beati Petri honorem, necnon et doctoris « gentium sancti Pauli reverenter beavit... corpus sancti Fir« mini martyris in ecclesia, quam ipse beatissimus praesul « Salvius construxerat, collocavit, in crypta orientali... Sed et « sanctos Dei Aceum quoque et Aceolum, martyres Christi, in « crypta orientali condidit. » (*Ibid.* n° 10.)

1. Postmodum ignorantibus populis ubi corpus almi martyris requiesceret, Spiritus Sancti gratia edoctus perrexit ad locum ubi martyr Christi quiescebat... (Bolland., XXVa *septemb.*, t. VII p. 55 n° 18 : *Vita S. Firmini, martyris*). D'un autre côté, il est dit, dans la Vie de saint Salve, à propos du corps de saint Firmin, martyr : Quem in ecclesia, quam ipse beatissimus praesul Salvius construxerat, in crypta orientali, in honore ejusdem martyris miro opere insignita collocavit, et digno cum honore tumulavit. (Bolland., XIa, *Januarii*, t. I, p. 706 : *Vita S. Salvii*, n° 11.)

puisqu'elle rapporte qu'il fut enseveli par le sénateur Faustinien, à la place où saint Firmin II éleva une église, et devant l'autel dédié à la sainte Vierge. Ce sont des contradictions qui atteignent la Vie de saint Salve, et celle de saint Firmin Ier.

La Vie de saint Salve n'a donc pas d'autorité suffisante pour garantir la vérité de l'épiscopat de saint Firmin II. Son culte ne paraît pas se rattacher par une chaîne solide à des traditions antérieures au IXe siècle.

Les *antiennes* et les *répons* de son office, tels qu'on les voit dans un bréviaire d'Amiens du XIVe siècle [1], sont évidemment tirés de sa Vie si légendaire. On n'en distingue point qui soient antérieurs, et qui annoncent un culte fort ancien, pouvant dater au moins du VIIe siècle, comme on en rencontre dans l'office primitif de saint Firmin Ier. C'est une grave raison pour croire qu'il commença d'être honoré longtemps après celui-ci; et que l'antiquité chrétienne ne le connaissait pas. Sa Vie si fabuleuse, et qui n'est pas résumée par Florus, quand elle aurait dû l'être aussi bien que celle de saint Firmin Ier, ne remonte pas même au IXe siècle. Elle fut la principale cause des honneurs qu'on lui rendit; et elle ne reposait que sur des fables.

L'histoire de la découverte de ses reliques, au XVIIe siècle, n'amène pas à des conclusions plus rassurantes.

Le 10 janvier 1697, on trouva sous le grand autel de l'église de saint Acheul six tombes recouvertes de terre, et disposées dans un caveau sans voûte. Le Père Daire, célestin, donna dans son *Histoire de la ville d'Amiens*, un dessin de leur emplacement, de leurs formes, de leurs ornements et de leurs inscriptions. Celle de saint Firmin, martyr (n° 1), était sous le maître autel; sur celle de saint Firmin le confesseur était gravé un buste d'évêque avec la crosse (n° 3). L'épitaphe, qui a été considérée par quelques-uns comme celle de FIRMINVS fut trouvée à côté de celle-ci : ✝ FTIIANVS, où l'on a cru lire FAVSTINIANVS. Un masque a été appliqué sur ce mot. Au-dessous est l'acclamation PAX TIIVM SIT.

L'épitaphe découverte à côté du monument de F. TIIANVS ne saurait être admise pour le nom de FIRMINVS. M. Edmond Le Blant a reconnu qu'il est impossible d'y lire ce mot, qui n'est d'ailleurs pas en lettres de l'époque romaine [1].

La croix ✝, la forme du Γ, ne peuvent qu'être postérieures au Ve siècle, en sorte que l'on n'a, dans ces tombeaux et dans ces inscriptions, que des souvenirs rapprochés du temps où saint Salve (*Salvius*) transporta les reliques de saint Firmin, apôtre d'Amiens, dans la basilique de saint Pierre et saint Paul, au commencement du VIIe siècle. Ceux qui inventèrent les récits fantastiques sur les deux saints Firmin se servirent de l'épitaphe tronquée de *Faustinianus* et de celle également tronquée du second *saint Firmin*, pour étayer là-dessus leurs légendes fabuleuses; mais ils n'avaient pas même lu le nom du second *saint Firmin* sur la table de pierre, qu'ils considéraient comme sa tombe. De la sorte, tout est inventé dans la Vie de ce saint, même son nom, et probablement aussi son existence, à moins que des documents inconnus ne la révèlent.

Au milieu de ces inventions de pure fantaisie, de ces faussetés palpables, de ces épisodes mensongers, qui se succèdent d'un bout à l'autre des vies des deux saints Firmin, il est manifeste que les hagiographes outragèrent effrontément la vérité. Ils étaient fort capables de l'outrager une fois de plus, en forgeant l'histoire du deuxième saint Firmin confesseur, pour faire admettre saint Firmin martyr, quand les esprits étaient partagés pour dire que l'apôtre d'Amiens avait été martyr ou confesseur. Tout concourt à faire rejeter cet épiscopat du deuxième saint Firmin, qui ne repose sur aucune donnée vraie.

1. Bibl. de la ville d'Amiens, manus. lat., n° 112. Breviarium fol. 244. *In festo S. Firmini, épis. et confes.*

In I° Nocturno. Ant. Stemate preclarus vir nomine Faustinianus, doctrine speculum, fidei jubar ambianensis ecclesie genuit, quod Firminum vocitavit.

Ant. Cujus principis vita beati martyris teneros sensibus annos oppressit veterum facta sequendo.

Ant. Ne fervor juvenilis eum vacuum superaret, ocia diffugit mentem perdentia, sacris sepius insistens precibus, librisque legendis.

Lect. v. Resp. Hoc Johannes Lugdunensis pontifex egregius, fama viri gaudens, factus claris pro magnalibus grates rerum patri solvens intimis ex sensibus, convocatis gallicanis in unum presulibus Firminum Ambianicis consecravit plebibus.

1. Le P. Daire, célestin, *Hitoire de la ville d'Amiens*, 2 vol. in-4°, Paris, 1757, t. II, p. 264, pl. V. (Bibl. nat., catalogue L k7. 1739.) — Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. in-4°, Paris, t. I., n° 330, Amiens.

CHAPITRE IV

LES RÉCITS DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT FIRMIN, APÔTRE D'AMIENS, FAITE PAR SAINT SALVE, MONTRENT COMBIEN DE FABLES AVAIENT ÉTÉ INVENTÉES A SON SUJET.

Sommaire. — Cette translation, telle qu'elle est dans la Vie de saint Salve, est déjà très légendaire. — Elle l'est encore bien davantage dans un récit postérieur. — Aucune marque du martyre de saint Firmin n'était sur son tombeau.

La translation des reliques de saint Firmin, apôtre d'Amiens, dans la cathédrale de cette ville, au commencement du VII^e^ siècle, devrait, semble-t-il, apporter quelques lumières sur l'époque de sa mort. Mais il n'en est rien. Elle ne fait qu'accroître les obscurités. Le biographe de saint Salve, qui la raconte, y a déjà semé des merveilles d'une excessive poésie. Il n'en avait pas été témoin, et ne parlait que par ouï-dire; peut-être avait-il vu quelque brève indication tracée sur les feuilles d'argent où l'on avait résumé la vie de saint Salve; mais il n'y avait point de détails laissés par les contemporains; et il avait lui-même donné carrière à son imagination dans le reste de la biographie. Il n'avait pas hésité à donner cours à la légende, soit qu'il l'ait tenue des ouï-dire populaires, soit qu'il l'ait inventée lui-même. « On ignorait, dit-il, l'endroit où le vénérable martyr reposait. Saint Salve, instruit par la grâce du Saint Esprit, se rendit à l'endroit où il était, et élevant les yeux vers le ciel, il aperçut un rayon brillant comme le soleil, tombant de la voûte céleste sur le lieu de la sépulture. A l'ouverture du cercueil, une odeur très suave se répandit aux alentours, comme si les fleurs les plus odorantes eussent exhalé leurs parfums. Et quand on transportait le corps saint dans la ville, les foules accouraient au-devant et étendaient leurs vêtements sur le chemin[1]. »

Ce sont déjà bien des merveilles, sur lesquelles un doute peut s'élever, car l'auteur était éloigné du temps de cette translation, et il dit que l'on ne savait pas où reposait le corps du saint martyr, tout en ajoutant que saint Salve alla où il se trouvait. Il suppose qu'une lumière céleste vint le guider ensuite au lieu de la découverte.

Tout merveilleux qu'était ce récit, l'on s'ingénia bien encore à renchérir sur les merveilles. Dans une relation insérée dans les bréviaires, même dans les bréviaires de Pampelune, pour le jour octaval de la fête de saint Firmin, martyr, on raconta que ses reliques avaient été retrouvées le 13 janvier, et tranférées dans l'église cathédrale d'Amiens dans la saison glaciale, et que cependant le chaud était survenu si intense pendant trois heures, que les arbres s'étaient couverts de feuilles et que les campagnes avaient fleuri. Les foules cueillaient des rameaux verdoyants pour les jeter au-devant du cortège[1].

Si l'auteur de la Vie de saint Salve ne savait pas que les arbres avaient fleuri dans l'espace de trois heures, au moment de la translation des reliques de saint Firmin, l'on ne voit pas comment on aurait pu savoir ce prodige un ou deux siècles plus tard, et comment on pouvait le relater avec assurance.

Il est évident que l'imagination s'était jouée dans ces relations. Alors il ne faut pas s'étonner qu'elle ait eu non moins d'audace pour fabriquer des biographies à peu près tout entières sur saint Firmin martyr, et tout entières sur saint Firmin le confesseur, dont l'existence ne paraît garantie par aucun document antérieur au VII^e^ siècle. Si l'on fabriquait des légendes aussi outrées sur la translation des reliques, faite en présence d'une immense multitude sous l'épiscopat de saint Salve, que ne pouvait-on pas inventer sur des événements accomplis quatre ou cinq siècles auparavant, sans avoir laissé de traces dans aucun martyrologe ni dans aucun office liturgique?

Il faut remarquer que ces récits de la translation des reliques de saint Firmin I^er^ ne renferment pas un mot sur son tombeau primitif, sur les marques de son martyre, et sur l'époque où il aurait été enseveli. C'est assurément qu'il n'y avait rien à cet égard. Ce dut être un sujet d'étonnement pour l'évêque et pour le clergé. Aucun martyrologe ne le mentionnait; aucun signe n'indiquait qu'il était mort dans les supplices. Il n'était pas dans un tombeau remarquable, ni sous un cippe funéraire qui méritât d'être conservé, comme le furent un certain nombre de cippes du cimetière de saint Acheul. L'imagination vint probablement en aide au vœu de la population. L'on supposa, sans doute, qu'il avait été martyr, et la supposition passa pour la réalité.

Les épitaphes des tombeaux découverts à

1. Bolland., XI^a^ *Januarii*, t. I, p. 706. *Vita S. Salvii*, n° 11.

1. Nous donnons plus loin cette translation des reliques de saint Firmin I^er^ d'après les leçons d'un vieux bréviaire de Pampelune.

saint Acheul donnant faussement les noms de *Faustinianus* et de *Firminus le confesseur*, font supposer d'autres supercheries commises dans les inscriptions mêmes.

CHAPITRE V

DIVERS CIPPES CHRÉTIENS DU Vᵉ SIÈCLE ET PEUT-ÊTRE DE LA FIN DU IVᵉ ANNONCENT UNE CHRÉTIENTÉ DÉJA IMPORTANTE A AMIENS AVANT CONSTANTIN. — D'AUTRES APPAREMMENT DU IIIᵉ SIÈCLE ONT QUELQUES SIGNES SÉRIEUX DE CHRISTIANISME [1].

Diverses inscriptions tumulaires du Vᵉ et peut-être de la fin du IVᵉ siècle, marquées de signes chrétiens, ont été découvertes à Saint Acheul. — Elles annoncent une église déjà établie à Amiens longtemps auparavant. — Des cippes de l'époque précédente, c'est-à-dire, probablement du IIIᵉ siècle, sont au musée d'Amiens. — Plusieurs ont des caractères problématiques de christianisme. — Il y en a un qui en porte de plus accentués.

Amiens a fourni un certain nombre de pierres tumulaires ornées du monogramme du Christ, ou portant d'autres marques certaines de christianisme. Elles proviennent presque toutes de l'ancien cimetière de Saint-Acheul. M. Edmond Le Blant les a étudiées, et a reproduit les inscriptions avec les formes diverses du monogramme du Christ (t. I, nᵒˢ 322 à 330 (A) — et t. II, nᵒˢ 676 à 678) [2]. La plupart portent le genre de monogramme du Christ, qui disparaît en Gaule à partir de 493. Ils seraient ainsi de la fin du IVᵉ siècle ou du Vᵉ siècle. Ce sont les nᵒˢ 326-328-329 (A), 330 (A), 677-678 — de la classification de M. Le Blant.

On remarque celle de *Floreda, santimonialis*.

Cette religieuse vivait-elle en communauté, ou était-elle une de ces jeunes filles, qui se consacraient à Dieu, sans quitter leur famille? Elle peut avoir précédé l'établissement des communautés religieuses à Amiens. L'existence de celles-ci n'y est constatée par un acte qu'à partir du VIIIᵉ siècle.

Ces tombes ornées du monogramme du Christ en font supposer d'autres encore enfouies dans la terre. Elles prouvent l'importance de la chrétienté d'Amiens au moment où la paix fut donnée à l'Église par Constantin. Comme les conversions ne s'étaient pas opérées tout à coup, mais par une progression plus ou moins rapide, il est à croire que bien des païens avaient déjà demandé le baptême pendant la période des persécutions. Les monuments tumulaires qui l'établiraient d'une façon péremptoire ne sont pas, il est vrai, tellement caractérisés qu'on puisse en garantir le cachet chrétien; mais ils peuvent encore être indiqués et offrir une certaine somme de probabilités.

Il y au musée des antiquités d'Amiens, sur la stèle nᵒ 240, une colombe donnant à becqueter à ses deux petits placés au-dessous d'elle [1]. C'est une image assez expressive de l'Eucharistie. Elle put être employée au moyen âge; peut-être aussi dans la primitive Église.

Toutefois les antiquaires ne sont pas portés à y voir un symbole chrétien, parce que les débris du musée d'Amiens semblent provenir la plupart de temples païens.

Plusieurs cippes sont dans le genre adopté fréquemment en Gaule pendant la période gallo-romaine, surtout dans la Bourgogne, à Dijon, à Langres, à Autun, à Beaune; dans la Lorraine, à Épinal, à Metz, etc. Les personnages sont représentés dans des niches à plein cintre ou triangulaires, avec des ustensiles ou des signes de leur profession. Les sculptures ne sont généralement pas exécutées avec le même soin qu'à Luxeuil et qu'en Lorraine; et l'on ne peut pas y voir aussi positivement des symboles du christianisme.

Sur une stèle trouvée à Amiens en 1882, trois personnages debout dans une niche tiennent des objets allégoriques. Celui du milieu porte de la main gauche une espèce de coupe; et, il a devant lui un vase soutenu par des chaînettes. Nous en avons vu de ce genre à Langres et à Dijon. Les premiers fidèles, par respect, suspendaient l'Eucharistie. Était-ce dans ce but que ce vase était garni de chaînettes?

A sa droite, une femme à demi voilée lui met la main gauche sur l'épaule, et semble tenir avec lui de la main droite un objet brisé. A sa gauche, un homme vêtu de la toge, qui retombe en replis sur une tunique frangée dans le bas, leur présente des pains ou des fruits sur un plat. C'est, sans doute, une représentation de mariage.

On ne saurait se prononcer positivement sur le caractère de ce groupe. Si les petites boules déposées sur le plat étaient des pains, comme aux catacombes, ils pourraient signifier l'Eucharistie, et l'on aurait là des époux chrétiens; mais ils affectent plutôt la forme de fruits, et

1. Voy. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, 2 vol. in-4°, Paris, 1865-1865. — *Musée des Antiquités d'Amiens : Album de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1882, fascicule I, pl. III. — Notre planche XXIX, nᵒˢ 5-6-7-8.

1. Voy. notre planche XXIX, nᵒ 5.

la femme à demi voilée est peut-être une païenne[1].

La stèle dont les deux extrémités supérieures s'arrondissent en volute mérite plus d'attention. Un personnage vêtu du saye gaulois tient de la gauche un vase surmonté d'un plat contenant deux pains. Dans sa main droite il serre une sorte de feuille de parchemin pliée, assez semblable à celles qui se rencontrent fréquemment aux catacombes, et sont la figure de l'Évangile ou des commandements. Les pains seraient le symbole de l'Eucharistie.

Cette représentation, apparemment chrétienne, peut appartenir au IIIe siècle. On n'est pas absolument sûr de sa provenance ; mais il est à croire qu'elle a été trouvée dans les environs d'Amiens, si ce n'est pas dans la ville même[2].

Une série de personnages d'une sculpture plus informe (n° 107 du musée) provient de Sains, où se trouve le monument des saints Fuscinien, Victoric et Gentien. Ils semblent tenir des coupes à la main, et se rattacher à la période symbolique, où les premiers fidèles aimaient à figurer l'Eucharistie sous l'image d'une coupe, de même que les fidèles de Rome aimaient à déposer des coupes de verre dans la paroi des catacombes en avant du corps des martyrs. Mais la forme grossière des statues semble annoncer une époque moins ancienne que les deux précédentes[3].

En somme, ces pierres tumulaires d'Amiens fournissent des probabilités sérieuses qu'une chrétienté s'y était soutenue au IIe et au IIIe siècle. Il est possible que saint Firmin y ait déjà jeté, au milieu du second siècle ou un peu plus tard, des semences qui avaient germé au troisième.

Les Vies en furent fabriquées avec tant de sans-gêne, qu'elles rendent croyables tous les excès d'audace et d'invention. Assurément on ne peut en avoir la preuve rigoureuse : mais on a des probabilités bien voisines de la vérité.

Il reste un saint Firmin, apôtre d'Amiens apparemment vers le milieu du IIe siècle, mais qui ne fut, sans doute, pas martyrisé.

Nous avons lu attentivement les ouvrages de MM. Corblet et Charles Salmon sur ce sujet ; mais ils ne fournissent aucun document que l'on puisse croire antérieur au IXe siècle.

1. *Album de la Société des Antiquaires de Picardie*, fascicule I, pl. III. — Voy. notre planche XXIX, n° 6.
2. Voy. notre planche XXIX, n° 7.
3. Voy. notre planche XXIX, n° 8.

Texte de la « Vie de saint Firmin Ier » insérée dans son vieux office de Pampelune[1].

Lect. III. *Temporibus priscis, Claudio Cæsare imperante, quando illustrante Spiritus Sancti gratia, Christianorum fides pullulare cœperat, erat in urbe Iberiensi nuncupata Pampilona vir præclarus et inter senatores ordine primus, nomine ac opere Firminus, cui uxor morum honestate par nomine Eugenia : ambo nobiles et prædivites, sed idolorum tamen cultores. Qui, cum ex more gentilium ad templum Jovis procederent, forte accidit ut illic offenderent Honestum Christianorum sacerdotem tam sancte eruditeque, tam mirabiliter de vera religione ac christiana pietate disserentem, ut divina illius oratione ignitoque eloquio persuasi propemodum converterentur. Ob id finita concione, accersitum ad se Honestum rogavit senator : « Quisnam es tu, qui hanc novam suadere conaris religionem? et a quo missus huc venisti? » Cui ille constanter respondit se christianum esse et Saturnini Tholosensium episcopi sacellanum. Tum senator, rebus omnibus bene perspectis, auditaque fama Saturnini, contendit ut suum dominum episcopum secum ex Tholosa adduceret. Quod ille libenter et recepit et præstitit; nam intra septem dies quam illinc profectus est, beatus ille episcopus Saturninus Pampilonem venit; ibique sedens sub terebintho, ubi vetustissimum Dianæ templum erat, toto fere triduo prædicavit, ac quadraginta hominum millia ad fidem Jesu Christi omnium Domini convertit; inter quos primi fuere Firminus, Faustus et Fortunatus, viri principes ac urbis senatores. Quæ quidem res gesta fuit anno a Passione Domini vicesimo secundo, apostolorum principe sedem romanam tenente.*

In hujus itaque tantæ rei testimonium ibidem oratoriolum constructum fuit, in quo Christus Dominus prædicaretur, divinaque officia celebrarentur. Verum crescente postea fide, numeroque fidelium, ædes eidem divo Saturnino sacra, ut illis temporibus satis ampla, dicata extitit, quæ etiam nunc cernitur. Post aliquot vero dies visa Pampilonensium pietate et in studio religionis profectu, Saturninus ipse Tholosam rediit, Honesto presbytero Evangelii prædicatore ibidem relicto.

Firminus autem, quum esset fide et opere

1. *Breviarium Pampilonense*, in-12, *Lugduni*, 1560, Bibl. Nat. Réserve, B. 712 — fol. 540. *In natali s. Firmini, epis. et mart.*

catholicus filium primogenitum Firminum annum agentem fere decimum eidem Honesto liberalibus disciplinis et fide catholica instruendum tradidit; nam et antea filius ejus erat in baptismo.

De Octava sancti Firmini.

Lect. iii. *Firminus quum esset bonæ indolis et ad pietatem natus, quumque septem annos sub Honesto præceptore studuisset, ita litteris disciplinaque christiana profecit, ut religionis ac futuræ probitatis magnum indicium præ se ferret, templa enim frequentius invisebat, precibusque instantius intendebat. Talibus siquidem initiis decebat eum auspicari vitam, qui et episcopus futurus erat et martyr. Propterea Honestus senio prope confectus eum ad suburbana civitatis mittebat, ut prædicationis verbo jam ex sese divinis intentum confirmaret. Quod quum Firminus, annum egressus decimum septimum, magno cum christianæ pietatis augmento efficeret, parentes ejus et Honestus præceptor mirabantur tantam divinæ potentiæ lucem in tam tenera ætate inesse. Unde factum est ut communi omnium consilio Tholosam iret ad Honoratum, Saturnini successorem, qui eum episcopum consecraret. Ut autem Honoratus vidit Firminum litterasque ab Honesto datas legit, intellexit beatum Firminum a Domino fuisse ad hoc electum. Cognita itaque Pampilonensium fide et in studio religionis profectu, mox eum episcopum fecit. Cui jam proficiscenti sic est locutus : « En gaude, fili, quoniam vas electionis esse meruisti. Perge itaque et officium tibi a Domino concreditum fideliter exerce. »*

Lect. iv. *Reversus in patriam Firminus jam episcopus factus, ubi Honesto præceptori cuncta per ordinem narravit, cœpit Honorati episcopi jussa exequi : nam Evangelium Christi longe lateque per totam fere Navarram prædicavit, ac patriam satis abunde in fide confirmavit. Deinde quum annum ageret alterum et trigesimum, Evangelium illud altius mente perpendens :* « Ite, docete omnes gentes », *decrevit in Galliam redire, quia ibi tum magna inferebatur persecutio Christianis. Et primum omnium Agennensem urbem ingressus cum Eustasio presbytero, diebus aliquot illuc remoratus est. Inde ad Arvernos transiit; ubi cum Arcadio et Romulo de contemptu idolorum mirabiliter disputavit, eosdemque convicit ac baptizavit; magnamque gentis illius partem ad fidem convertit. Præterea transito Ligeri fluvio Andegaviæ innotuit; et ab Auxilio ejusdem urbis episcopo honorifice exceptus est ac detentus anno et tribus mensibus, ut populum doceret atque in fide confirmaret. Tum ad Belvacenses*[1] *contra Valerianum præsidem pugnaturus perrexit, ubi variis affectus suppliciis usque ad mortem jussu Sergii proconsulis, qui Valerio successit, in carcere fuit detentus, neque tamen ob id a prædicatione destitit. Sed quum statim post mortem ejusdem a populo inde liberaretur, diebus aliquot ibi remoratus, gentem illam diligenter instituit, et præter alias multas ecclesiam beati protomartyris Stephani ædificavit.*

Tandem Ambianum ingressus totum triennium prædicationi impendit, et tria hominum millia convertit, multaque alia fecit, nempe quod cæcos, claudos, paralyticos, dæmonibus obsessos, febribus correptos, aliisque multis morbis laborantes, invocato nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, saluti pristinæ restituit. Quod audientes Longulus et Sebastianus præsides properanti festinatione ab urbe Treveris advenerunt, ac beatum Firminum graviter accusandum ante suum tribunal adstare jusserunt. Qui in conspectu eorum constanter de Deo vero fideque disseruit, et inde digressus palam per vicos cunctos instituens, institutosque confirmans, ibat. Quem iniquissimi præsides, missis post illum insidiatoribus et apparitoribus, rapiunt, alligatumque in carcerem detrudunt. Postridie vero, quia populi seditionem timebant, clam intempestæ noctis silentio capite plexus obiit.

Cujus corpus Faustinianus senator, quem ipse beatus martyr cum tota domo baptizaverat, a carcere sublatum sepelivit in ecclesia in honorem beatæ Virginis ab ipso condita. Et quamvis beati martyris et episcopi Firmini passio apud alios celebretur septimo calendas octobris, Pampilone tamen sexto idus ejusdem mensis colitur.

Translation du corps de saint Firmin Ier, par saint Salve.

De Octava sancti Firmini.

Lect iii. *Quamvis corpus beatissimi episcopi et gloriosissimi martyris Christi Firmini a Faustiniano senatore, quantum ille tunc potuit, honorifice fuerit sepultum in æde virgini matri sacra; sed in quo loco sanctus ille martyr conditus esset, certo sciri non poterat. Adeo enim nefanda illa gentilitatis lues, Christianorum*

1. *Belvacenses*, les habitants de Beauvais.

inimica, omnia antiquæ religionis monumenta obliteraverat, ut ne vestigium quidem ullum rerum hujusmodi reliquerit. Sed Dei bonitate tempore Theoderici regis, Salvius, vir magnæ sanctitatis et doctrinæ, Ambianensis ecclesiæ creatus episcopus, assidue Dominum ex animo deprecabatur ut dignaretur sibi revelare ubi corpus beatissimi martyris Firmini conderetur; verumtamen nunquam id assecutus est. Proinde convocato ad se clero et populo, triduanum induxit jejunium, adhortatus eos ut pie totaque mentis intentione hanc gratiam a Domino peterent. Ipse interea prostratus pronusque humi jacebat, assiduis precibus intentus, ut hoc mereretur impetrare. Tertio itaque die, quum primum aurora lucesceret, sanctus vir Salvius, erectis sursum oculis, vidit splendidissimum cœlitus lumen, a summa templi arce usque ad locum sepulcri descendere, quod videbatur beati martyris corpus indicare. Tum Salvius Deo maximas agens gratias magno cum gaudio et tremore illuc accessit, sepulchrumque aperire cœpit; unde statim tantus suavitatis odor exibat, ut si omnium odoramentorum genera illic condita essent. Quantoque profundius terra fodiebatur, tanto amplius odor ille sparsus fragrans totam urbem illam ac vicinas complebat.

Hoc itaque solo nuntio, omnis multitudo Treverensium, Cameracensium, Belvacensium, aliarumque vicinarum urbium ad tam magnum mysterium colendum veluti divinitus admonita Ambianum convenit. Mox enim, ut corpus beatissimi martyris ac gloriosissimi episcopi e sepulchro levatum est, quum esset hyems, nempe tertius decimus Januarii, quo tempore magna erat glaciei et nivium inundatio, fervidus, incredibilisque calor exortus trium fere horarum spatio duravit, adeo ut omnes campi floribus ac foliis undique arriserint. Dum autem tota civitas in laudem et honorem tanti mysterii urbem ingenti solemnique pompa circumiret, occurrentes undique turbæ vestimenta ramosque arborum sternebant in via clamantes ac dicentes : « Hosanna in excelsis! » Qui vero infirmos habebant, ponebant eos in plateis, qui statim prosperæ valetudini restituti sequebantur reliquos, laudantes et glorificantes Deum, qui tam mirabilis est in sanctis suis.

Finita itaque pompa et officiis solemnibus, corpus gloriosissimi Christi Firmini honorifice conditum est in æde primaria Ambianensi, ubi miraculis claret. Colamus igitur integra sinceraque mente hunc tantum et episcopum et martyrem, ut ipsum mereamur apud Deum habere precatorem.

Quamvis autem hæc inventio et translatio alibi octavo die Epiphaniæ colitur, nobis tamen hodie visum est ejus mentionem facere.

Translation du corps de saint Firmin Ier racontée dans la Vie de saint Salve (S. Salvius).

N° 11. Postmodum vero ignorantibus populis ubi corpus almi martyris Christi Firmini requiesceret, Spiritus Sancti gratia edoctus perrexit ad locum ubi martyr Christi quiescebat, erigensque oculos ad cœlum, vidit quasi radium solis ab arce præcelsi throni exire, et in eo loco, in quo Firminus quiescebat, inenarrabili terrore fulgere. Qui mox immensas divinæ misericordiæ referens gratias, cum magna reverentia cœpit fodere ac sepulcrum almi martyris aperire. Odor quoque suavitatis illico tantus excreverat quasi illic omnia genera pigmentorum contunderentur et aromatum, et ager virens amœnitate diversorum florum adesset Cumque elevassent eum a sepulcro et iter carperent deferentes populi sanctum martyrem ad urbem, obviam plurimæ occurrentes catervæ sternebant vestimenta sua in via et voce magna clamabant : « Hosanna in excelsis, benedictus qui venit in nomine Domini. » Quem in ecclesia, quam ipse beatissimus præsul Salvius construxerat, in crypta orientali in honore ejusdem martyris, miro opere insignita, collocavit, et digno cum honore tumulavit, insuperque sepulcrum ejus auro gemmisque nobiliter decoravit[1].

Texte des *antiennes* et des *répons* de l'office primitif de saint Firmin Ier, et qui ne sont pas tirés de sa Vie amplifiée.

Texte du bréviaire d'Amiens du XIVe siècle[2].

LECT. I. ℣. *Vir iste dilectus a Deo et hominibus Firminus episcopus digne in laude manet eterna. Quoniam erogando verbi*

Texte du bréviaire de Bordeaux du XIIIe siècle[3].

LECT. I. ℣. *Vir iste dilectus a Deo et hominibus Firminus episcopus digne in laude manet eterna, cum erogando verbi divini se-*

1. BOLLAND., XIa *Januarii*, t. I, p. 706 : *Vita S. Salvii Ambianensis*, cap. III, n° 11. Saint Salve mourut vers 615. Sa vie fut écrite sur des indications trouvées dans son tombeau.
2. Bibl. de la ville d'Amiens, man. lat., n° 112 (XIVe siècle) : *Breviarium*, fol. 268, v° : *In festo S. Firmini mart.*
3. Bibl. de la ville de Bordeaux, man. lat., n° 85. *Breviarium : In festo S. Firmini*, XXVa *Sept.*

divini semina ab ipso nostra refulget ecclesia.

LECT. IV. ℟. *Post Domini Jhesu Christi glorificationem martyr insignis Firminus urbem Ambianensium ad veram fidem perduxit primus.*

LECT. V. ℟. *Martyr Christi Firminus, genere hispanus, arte et eloquentia facundissimus et omni prudentia gloriosus, prædicabat non esse alium Deum in celo et in terra nisi Deum Christianorum, Dominum Jhesum Christum.*

In II° Noct.

ANT. *Sanctus apostolice Firminus cosmica spernens etherium solium legit amore gravi.*

mina ab ipso nostra refulget ecclesia (a).

LECT. VI. ℟. (b). *Post Domini Jhesu Christi glorificationem martyr insignis Firminus urbem Ambianensem ad veram fidem perduxit primus.*

LECT. VII. ℟. *Martir Christi Firminus, genere hispanus, arte et eloquentia facundissimus et omni prudentia gloriosus, predicabat non esse alium Deum in celo et in terra nisi Deum Christianorum Dominum Jhesum Christum.*

In II° Noct.

ANT. *Sanctus apostolice Firminus cosmica spernens etherium solium legit amore gravi.*

(*a*) et (*b*) Texte semblable dans le Bréviaire de Pampelune de 1560; fol. 540.

Hymne de l'ancien office de saint Firmin [1].

Hymnus.

Inter supernos principes
Summique regis milites,
Firminus tenet lauream
Hoste victo purpuream.
Hispano clarus glorie genere
Divino presul munere,
Pertransiit Alverniam,
Christi pandens potentiam,
Virtutum fulgens stemate,
Verbo potens et opere.
Quacumque spargit radios (a),
Vitam spargit per populos.
Accessit hinc ad Belgicam
Fide munitus Galliam,
Ambianense oppidum
Et fecit Christo credulum,
Figmenta spernens demonum,
Pervenit ad martirium.
Possidet celi bravium,
Sanctorum consors omnium.
Ejus precatu supplices
Effecti vite compotes,
Percipiamus gloriam,
Justis cum eo debitam.

1. Bibl. de la ville de Bordeaux, manus. lat., n° 85, *Breviarium Burdigalense* (XIII^e^ siècle). *In festo sancti Firmini, etc.* (XXV^a^ *Sept.*).

(*a*) Il y a une lacune. Le mot *sol* est omis. Peut-être : *Quacumque agit sol radios...*

CIPPES CHRETIENS DE NARBONNE.

(Apparemment IIIe siècle et peut-être fin du IIe.)

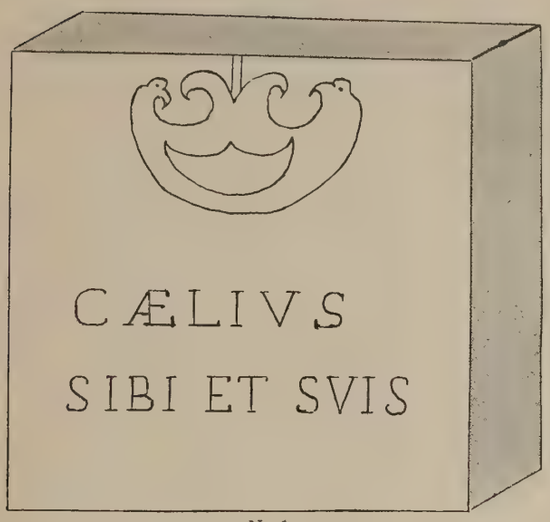

N° 1.

N° 2.

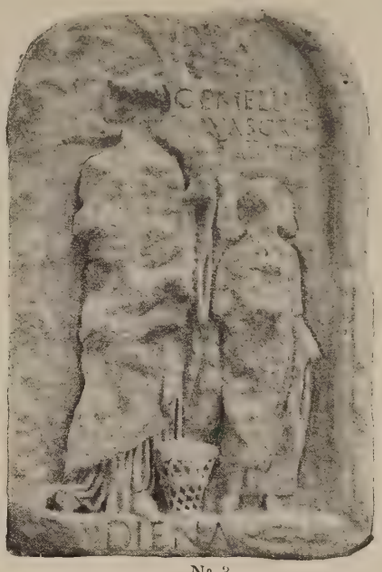

N° 3.

CIPPES CHRÉTIENS ET PAIENS DE LUXEUIL.

N° 4.

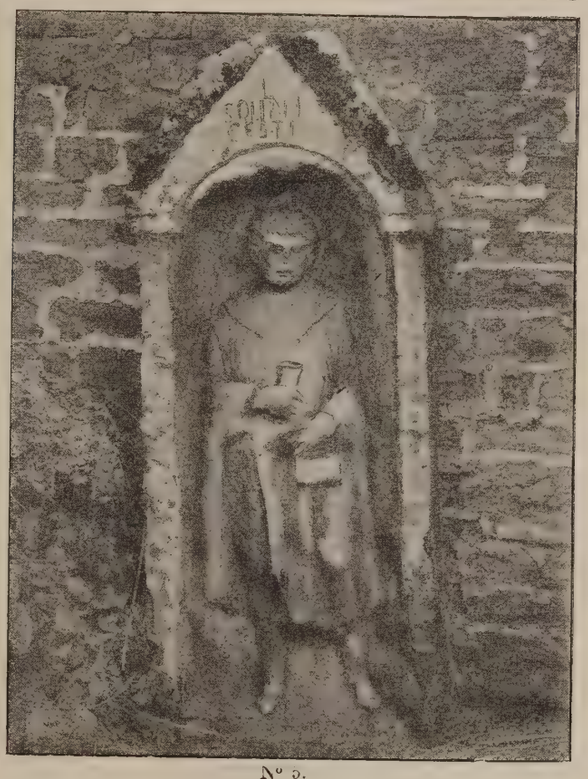

N° 5.

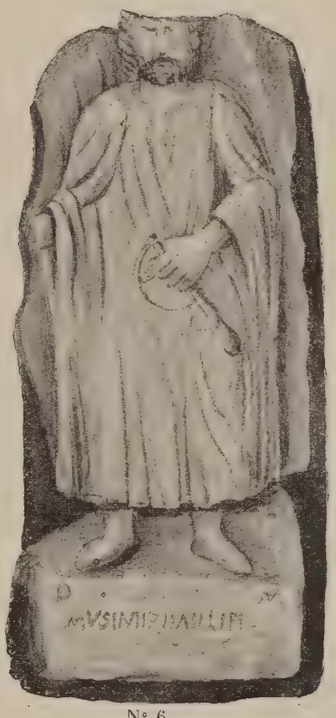

N° 6.

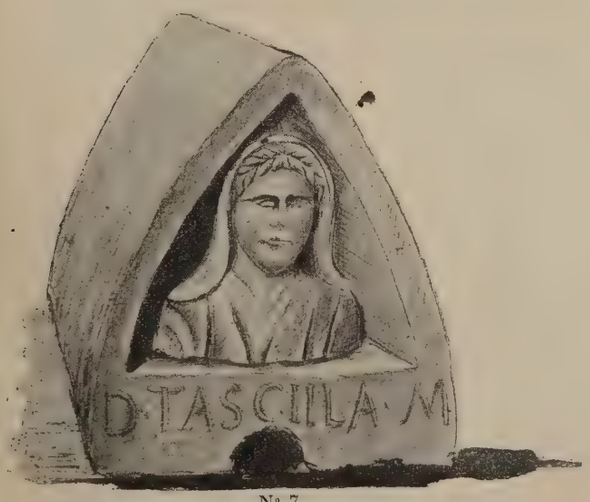

N° 7.

N° 8.

Planche XXII.

TOMBEAUX CHRÉTIENS DE BEAUNE ET DES ENVIRONS (Côte-d'Or).

N° 1.

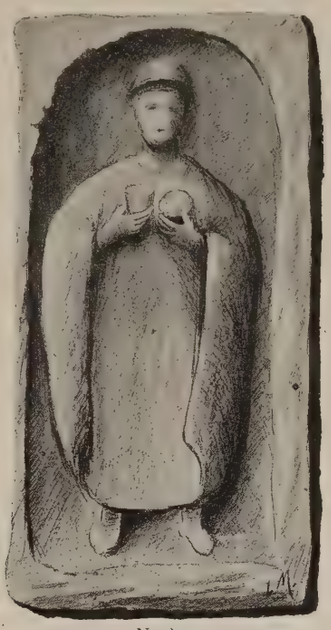

N° 2.

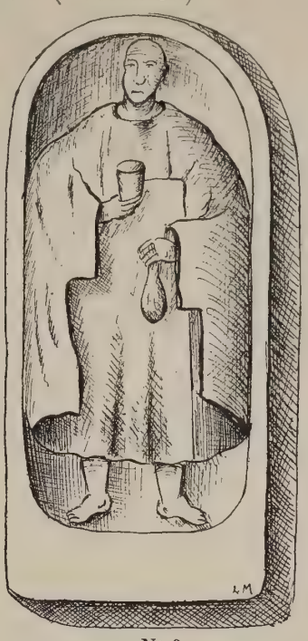

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 5 *bis*.

N° 6.

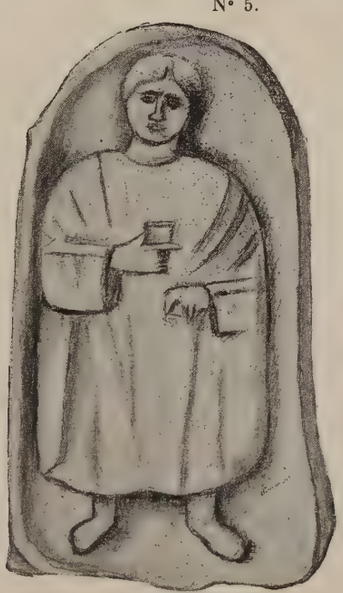

N° 7.

N° 8.

Planche XXIII.

CHAPITRE VI

PLUSIEURS MONUMENTS DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE, PORTANT DES MARQUES DE CHRISTIANISME, AUTORISENT A PENSER QUE LES GERMES DE LA PRÉDICATION DE SAINT SATURNIN, DU Ier SIÈCLE, S'ÉTAIENT DÉJA BIEN PROPAGÉS A TOULOUSE AU IIe ET AU IIIe. IL AVAIT PU PRÊCHER L'ÉVANGILE EN ESPAGNE; MAIS RIEN NE LE PROUVE POSITIVEMENT [1].

Sommaire. — Une vieille chapelle dédiée à saint Saturnin de Toulouse se voyait à Pampelune au temps où la biographie de saint Firmin fut amplifiée, c'est-à-dire peu après le IXe siècle. — Des tombeaux et des inscriptions de Toulouse montrent que la chrétienté établie dans cette ville par saint Saturnin avait de l'importance au IIe et au IIIe siècle. — Les tombeaux païens du Ve et du VIe y sont moins nombreux que les tombeaux chrétiens. — Un certain nombre de cachets, ayant un caractère chrétien, semblent annoncer l'époque des persécutions. — Il y en a un qui porte le caractère d'une ancre, et qui est probablement du pays de Toulouse. — La palme figure sur un autre, qui est peut-être chrétien. — On ignore si saint Honorat succéda à saint Saturnin; mais il ne serait pas impossible qu'un disciple de celui-ci eût évangélisé Pampelune.

Il est rapporté dans la Vie de saint Firmin, insérée aux leçons des vieux bréviaires de Pampelune, qu'un très petit oratoire avait d'abord été construit à la place où saint Saturnin de Toulouse avait gagné à la foi chrétienne le père de saint Firmin, avec plusieurs sénateurs; et que plus tard une chapelle assez spacieuse pour l'époque y avait été bâtie en l'honneur de saint Saturnin. C'était près de l'emplacement d'un ancien temple de Diane. Ensuite l'auteur ajoute que cette chapelle se voyait encore de son temps — (*quæ etiam nunc cernitur*). Il semble la donner comme un édifice d'un autre âge. C'est un très vieux témoignage en faveur du culte rendu à saint Saturnin en Espagne, et en faveur de l'opinion qui en fait un disciple de saint Paul. A supposer que la biographie de saint Firmin, publiée par les Bollandistes, ait été composée au IXe siècle, et amplifiée en Espagne peu de temps après, ainsi qu'on a lieu de le penser, cette chapelle, encore existante du vivant du second biographe de saint Firmin, remontait bien au VIIe siècle ou peut-être au VIe. L'oratoire qui l'avait précédée était-il réellement fort ancien? L'on ne peut faire là-dessus que des conjectures. Ce qui paraît certain, c'est que l'église de Pampelune croyait tenir son origine de celle de Toulouse. Celle-ci a laissé des souvenirs de son importance au IIIe siècle et peut-être à la fin du IIe, dans des tombeaux chrétiens, et dans des inscriptions marquées du cachet du christianisme. Il ne serait pas absolument impossible que saint Saturnin eût envoyé l'un de ses prêtres évangéliser Pampelune, ou qu'il y fût allé lui-même. Si l'on avait pour l'affirmer un autre témoignage que cette Vie si fabuleuse de saint Firmin, on pourrait peut-être le supposer. Mais il n'est pas sans intérêt de constater les traces de l'évangélisation de Toulouse par saint Saturnin, dans les monuments du IIIe et du IVe siècle. Ils montrent combien son apostolat y avait été fécond, et avec quel succès ses premiers disciples avaient continué son œuvre.

Toulouse ne fournit pas beaucoup d'inscriptions ni de cippes tumulaires de l'époque gallo-romaine. Un grand nombre, sans doute, furent brisés ou gisent encore dans le sol; car une cité aussi importante avait laissé des monuments funéraires des premiers siècles.

Les deux plus remarquables et les plus anciens qui aient été signalés, ne sont que des fragments. Le plus précieux, et qui a été conservé au musée de Toulouse, offre un type qu'on retrouve dans la période primitive des sarcophages chrétiens. M. Edmond Le Blant l'a décrit. « Un personnage *clarissime*, décoré de la *læna*, dit-il, et tenant un *volumen*, y est représenté avec sa femme dans un cadre en forme de coquille. A droite et à gauche, la tombe était ornée de strigiles. Sous l'*imago clypeata*, on voyait deux génies ailés faisant combattre des coqs, comme sur un sarcophage de Rome, où figure en même temps l'entretien du Christ avec la Samaritaine (Bottari, t. III, tav. CXXXVII). C'est là un de ces types courants depuis des siècles dans les ateliers païens, et que les fidèles reproduisent comme tant d'autres de même origine.

« Ce morceau, qui est antérieur aux tombes de Toulouse et d'un tout autre style, rappelle par sa facture les bas-reliefs arlésiens [1] ».

M. Le Blant aurait pu ajouter qu'il ressemble, en particulier, à celui de Hydria Tertulla [2], pour les sujets représentés, et pour ce mélange d'ornements païens et de symboles chrétiens. M. Hirschfeld pense avec raison que celui de

1. Voy. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888; Tolosa, p. 627-631; et *Signacula*, n° 5690 (petits chiffres), nos 108-135-136-137.

1. *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I., p. 128, n° 159; planche XL, n° 3.

2. Voyez notre planche XIII, p. 344.

HIRSCHFELD. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis. Arelate* p. 92, n° 675.

Hydria Tertulla, n'est pas postérieur au IIIe siècle ; le fragment de Toulouse est sans doute du même temps, puisqu'il est du même genre, qu'il annonce pareillement la belle époque de l'art des Romains, et qu'il retient encore ce mélange d'ornementation païenne et chrétienne, qui était si ordinaire sur les tombeaux des fidèles à l'origine du christianisme. On voit la colombe au-dessous des personnages. Sur le sarcophage de Hydria Tertulla, elle est dans la main de la jeune fille, qui lui fait becqueter du raisin, emblème de l'Eucharistie.

C'est un travail totalement différent de celui des sarcophages évasés au sommet, qu'on a retrouvés à Toulouse, et que l'on classe généralement au Ve et au VIe siècle. Il n'est pas étonnant que les époques de ces tombeaux soient fort éloignées l'une de l'autre. On ne sait pas dans quel quartier de Toulouse il était enseveli [1].

Il en est un autre encore digne d'intérêt, mais beaucoup moins que le précédent. C'est un marbre, en partie brisé, qui a été retiré de la tour des Franciscains ou Cordeliers de Valcabrère. Le bas-relief représente les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, qu'attise un bourreau. Il est simple de sculpture : les lignes sont droites ; les cintres des fournaises sont arrondis. Quoiqu'il paraisse moins ancien que celui de Hydria Tertulla, il est antérieur aux tombes du VIe siècle, et prouve qu'il y avait eu, à Toulouse, des sculpteurs pour exprimer les diverses phases de l'Église [2].

Un troisième a le monogramme du Christ, du type rudimentaire le plus ancien, gravé au-dessous de l'épitaphe. C'est une croix de Saint-André, traversée par une barre verticale, telle qu'on la voit sur deux ou trois inscriptions des catacombes de la fin du IIIe siècle et des commencements du IVe (années, 268, 291, 344 [3]). Apparemment elle est de cette époque et précède le règne de Constantin. Boldetti en a signalé de ce genre dans ses *Observations sur les cimetières des catacombes*. La table de marbre est brisée. La lecture des mots est conjecturale. On peut cependant penser qu'il est fait mention d'un vétéran des légions romaines. Elle est ainsi représentée par M. Hirschfeld :

AGRICOLA (agricola)
ANNOS XXXV
AVI ANNOS XV
OIECIOR
VS ☧ [1].

Peut-on considérer comme chrétien le cippe funéraire du musée de Toulouse, qui a la palme et, en même temps, la dédicace aux *Dieux Mânes* (D. M.) ? On a quelques raison de douter. Cependant la palme doit être prise en grande considération ; elle était beaucoup plus souvent employée par les fidèles que par les idolâtres. Les deux lettres D. M. n'empêchent pas cette marque de christianisme d'avoir sa signification, car on les rencontre fréquemment sur des épitaphes chrétiennes, surtout dans les premiers temps, où les sculpteurs avaient coutume de les graver sur la plupart des tombeaux, et où il était périlleux de les refuser devant les édits de persécution...

L'épitaphe dénote une assez grande antiquité, peut-être le IIIe siècle, parce que la filiation s'y trouve indiquée :

D. M.
M. I. V_VS
P-IOEBON
fILIO [2].

Les tombeaux païens ne sont pas nombreux en comparaison de ceux qui sont marqués de signes chrétiens, et appartiennent à peu près à la même époque. On n'en compte guère que sept ou huit, tandis que les derniers sont au moins dix-huit, ayant les mots *Requiescit* ou *Quiescit*, ou la croix dans l'épitaphe, ou des symboles plus anciens.

Cette faible proportion des tombeaux païens de l'époque gallo-romaine, en comparaison du nombre plus considérable des tombeaux chrétiens, annonce que le christianisme datait de loin à Toulouse. Les conversions ne se faisaient pas tout d'un coup après le triomphe de Constantin, malgré l'enthousiasme qu'avait causé sa victoire, parmi ces minorités réduites à se cacher pendant les persécutions. Il restait encore assez

1. Voy. notre planche XXXII, n° 1.
2. Voy. notre planche XXXII, n° 2.
Ed. Le Blant. *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*. In-4° 1888, p. 128, fig. 3
3. De Rossi. *Inscriptiones christianæ*, t. I., p. 23, n° 16, anno 268 vel 279; p. 23, n° 17 (anno 291), et p. 54, n° 78 (anno 343).

1. Hirschfeld. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*. In-fol. 1888, p. 627, n° 5358, Tolosa.
2. Hirschfeld. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*. In-fol., Berolini, 1888, p. 628; Tolosa, n° 5390, tabula marmorea (Tolosæ, in musæo).

d'adeptes des dieux pour donner à Julien l'Apostat l'espoir de rétablir le culte idolâtrique. La foi avait eu à gagner du terrain à Toulouse depuis la fin du Ier siècle. Le sang de son martyr saint Saturnin avait été une semence de chrétiens ; mais le champ fécondé avait eu besoin d'être longtemps cultivé.

Outre les tombeaux, qui apportent des preuves bien positives de la vitalité du christianisme dans cette ville, au IIIe siècle et à la fin du IIe, on peut invoquer les cachets, qui ont un caractère également significatif. Plusieurs semblent appartenir à cette époque. Le n° 5690 (petites lettres 136), de M. Hirschfeld, conservé au musée, a le mot VINCAMVS. C'était peut-être une de ces acclamations en usage au temps des persécutions, pour encourager les chrétiens à braver les tourments et la mort [1]. Elle ressemble à celle d'un sceau provenant d'Aix, et qui est indubitablement chrétienne, et, sans doute, antérieure à Constantin :

VIVAS IN DEO [2].

Les trois cachets du musée,

N° 5690 (petits chiffres, 32),

CORN
EPAP

N° 5690 (petits chiffres, 135),

FELIX AGNA [3].

N° 5690 (petits chiffres, 108),

QVIETI
PAP. D

sont à peu près certainement chrétiens d'une époque ancienne, mais difficile à déterminer approximativement.

Celui qui a la signification la plus positive de christianisme et de haute antiquité est le n° 5690, (petits chiffres 45). Il porte le nom d'*Eutychius*, qui était commun parmi les premiers fidèles, et après l'inscription vient une ancre [5]. C'est le symbole que saint Clément d'Alexandrie recommande aux chrétiens des commencements du IIIe siècle (vers 210), avec la colombe, le pasteur et le pêcheur [1]. Elle apparaît assez souvent sur les marbres des catacombes de la période la plus reculée. Boldetti en a donné plusieurs représentations, ainsi que M. De Rossi [2]. La forme qu'elle affecte sur le sceau du pays de Toulouse est une des plus simples. On peut la comparer à celles de Boldetti et de De Rossi.

EVTYCHI
C. B. FTT

Il en est un au musée de Toulouse qui porte peut-être la marque d'un martyr. L'inscription est suivie d'une palme, et à droite se voit une M, qui pourrait signifier *martyr*. Mais elle était peut-être en corrélation avec un D, placé de l'autre côté et maintenant effacé; et alors ce serait la dédicace aux *dieux Mânes :*

ROMANI
CALPVRNI M
ACTORIS [3].

Les trois noms qui figurent là, selon le vieux système d'appellation des Romains, annoncent probablement le IIIe siècle. M. De Rossi affirme qu'il n'a trouvé aucune épitaphe postérieure à cette époque, où ces trois noms soient inscrits [4].

Ces diverses inscriptions ne proviennent pas toutes certainement de Toulouse; mais la plupart ont été, sans doute, apportées des lieux circonvoisins. Tout en offrant des incertitudes, elles se corroborent, et ne permettent pas de douter de l'existence d'une importante chrétienté à Toulouse au IIe et au IIIe siècle. Il ne serait pas impossible que le disciple de saint Saturnin eût conféré les ordres à saint Firmin, au moment où celui-ci allait évangéliser le nord de la Gaule. Quant à savoir absolument s'il s'appelait Honorat, on ne peut y prétendre. Ce nom ne paraît connu que par la biographie de saint Firmin, composée apparemment au IXe siècle presque entièrement d'imagination. Tous les détails y paraissent inventés : les

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis. Signacula*, n° 5690 (petites lettres, 136).
2. *Ibid.*, n° 5690 (petites lettres 137) : *Aquis Sextiis, in Peirescii cimilio.*
3. *Ibid.*, n° 5690 (petits chiffres, 135) : *Tolosæ, in musæo.*
4. *Ibid.*, n° 5690 (petits chiffres, 108) : *Tolosæ, in musæo.*
5. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., 1888. *Signacula*, n° 5690 (petits chiffres, 45). Le mot *Eutychi* pourrait faire croire que le sceau vient de Toulouse, à cause d'autres sceaux du musée de cette ville portant le même nom, notamment les numéros 46 (petits chiffres) et 77 (*id.*), compris sous le numéro 5690 (grands chiffres) du recueil d'*Inscriptions* de M. Hirschfeld.

1. Sint autem vobis signacula, columba vel piscis, vel navis, quæ cursu veloci a vento fertur, vel lyra musica, qua usus est Polycrates, vel anchora nautica, quam insculpebat Seleucus... etc... (Clem. Alex., lib. III, *Pedag.*)
2. Boldetti, *Osservazioni...*, etc., in-fol., p. 208-339; — De Rossi, *Inscriptiones urbis Romæ christianæ...* t. I, p. 10, (anno 234 : *Marcianus* (poisson, ancre).
3. Hirschfeld, n° 5690 (petits chiffres, 111), Tolosæ, in musæo.
4. De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, t. 1, Préf. p. cxii.

noms, les épisodes. Rien n'est appuyé sur d'anciens écrits ; par conséquent saint Honorat, qui n'est connu que par là, peut être justement révoqué en doute. Il n'était pas honoré primitivement à Toulouse. Il ne figure pas au calendrier du bréviaire du XV^e^ siècle[1]. Il n'est pas non plus dans les vieux martyrologes.

EXPLICATION DES PLANCHES XXII et XXIII, p. 513-514

Nota. Nous n'avons pas reproduit le cippe de Cornélius, indiqué page 491, parce que le caractère n'en est pas assez sûrement chrétien.

Planche XXII, n° 1. Représentation d'une ancre sur une pierre carrée des murs d'enceinte de Narbonne. Au bastion saint Phélix du côté de l'orient. Inscription :

CÆLIVS
SIBI ET SVIS[2].

N° 2. Pierre enlevée des murs d'enceinte de Narbonne, du bastion Damville, et transportée au musée de la ville. Un vaisseau, les voiles enflées, est emporté par le vent. C'est un des symboles que saint Clément d'Alexandrie recommandait aux chrétiens de prendre. (*Navis, quæ cursu veloci a vento fertur* — Pedag. lib. III). Il se rencontre çà et là sur des marbres des catacombes, mais sous une forme plus rudimentaire (Boldetti. Osservazioni, in-fol. p. 366. Felici; p. 372. Firmia; p. 373. Nabira.). Il signifie la rapidité de la vie présente, qui nous emporte vers le ciel. L'inscription est en bonnes lettres, annonçant une époque reculée :

IN FRON. PXI

N° 3. Cippe rectangulaire, encastré dans les murs de Narbonne, au bastion Damville, du côté du midi. Dans le même cintre se détachent deux personnages assez frustes, qui paraissent être la mère et la fille. A leurs pieds est une corbeille d'osier, semblable aux corbeilles des catacombes rappelant la multiplication des pains. La mère porte une longue robe qui descend sur les pieds, et par-dessus un manteau ou pallium. Elle tient un objet que l'on ne saurait distinguer. La fille semble presser un livre sur sa poitrine. Il n'y a pas le signe païen D. M. La corbeille, le livre, l'absence du signe païen, permettent de penser que c'étaient des chrétiennes. L'inscription est :

GEMELLVS
VXSORI ET
F AGRIPPINÆ
DIDIENÆ[3].

N° 4. Cippe brisé aux deux extrémités, représentant apparemment une femme vêtue d'une longue robe à replis soigneusement disposés, avec une bande d'étoffe contournée en ondulations, qui descend de l'épaule gauche au-dessous du bras droit. Du bras gauche à demi nu, elle tient une branche qui paraît être une branche de vigne avec une grappe de raisin. La main droite est brisée. Il reste des doigts, qui semblent serrer le haut d'un parchemin plié.

Les raisins se voient assez souvent sur les verres historiés ou sur des marbres des catacombes. Des colombes s'avancent quelquefois pour les becqueter; alors c'est un symbole de l'Eucharistie, comme sur le sarcophage de Hydria Tertulla d'Arles, reproduit sur notre planche XIII, p. 344. Nous avons aussi dessiné des grappes de raisin d'après des lampes des catacombes et d'après une gravure de Mamachi, dans notre planche XXI, n^os^ 5 et 6, p. 480.

Le cippe est au vestibule des bains de Luxeuil.

N° 5. Beau cippe à colonnades et à sommet triangulaire, incrusté dans le mur, au fond du jardin de M^me^ Nozo, rue Carnot, à Luxeuil. Dans la niche cintrée, se détache un personnage encore jeune, vêtu d'une sorte de saie gaulois, à manches serrées sur les poignets, et surmonté d'une collerette, qui descend de chaque côté des épaules sur le haut de la poitrine en forme rectangulaire. Les traits du visage sont bien pris. De la main droite il présente une coupe; de la gauche un coffret. La coupe si fréquente aux catacombes, semble être le symbole de l'Eucharistie, de même que le coffret. L'on sait par saint Cyprien et par saint-Jérôme, que les premiers chrétiens emportaient la sainte Eucharistie dans leurs maisons. C'étaient généralement des scènes de la vie du défunt ou des marques de ses goûts, de ses fonctions, que les parents faisaient graver sur son tombeau.

Le signe païen D. M. fait défaut.

L'épitaphe est :

L	Lucii
SOLINI	Solini
CES.TI	Cesti

La dernière ligne a été lue diversement. Le point, qui sépare CES de TI, faisait croire d'abord que l'on avait les abbréviations de *Cesaris Filii*; mais outre que *Cesaris* apporterait une anomalie dans les lois de l'épigraphie, qui veut que le nom adopté d'un bienfaiteur ou d'un maître figure au premier rang, l'avant-dernière lettre est un T et non un F. Ainsi l'ont vérifiée M. Bardin et M. Perrin de Luxeuil. Les trois noms de l'ancien système d'appellation des Romains font remonter cette inscription apparemment au III^e^ siècle.

N° 6. Stèle un peu écrêtée au sommet. Le personnage, dont le haut de la tête et la main droite sont enlevés, est vêtu de la toge. Il tient, à la main gauche, un fouet, qui semble trop court pour avoir servi à chasser les chevaux. C'était peut-être le fouet dont on châtiait les esclaves. L'on n'aperçoit pas de symbole chrétien. Peut-être y en avait-il un dans la main droite, qui est brisée. L'inscription a exercé la sagacité des épigraphistes.

D. MVSIN IIR IIA IILIFI

Il faut peut-être combiner les interprétations de M. Aug. Castan et du lieutenant-colonel de Fabert, pour approcher de la vérité. IIR signifierait une charge exercée deux ans, celle de *Recuperator*, *juge-commissaire*; IIA, la charge d'intendant des eaux, également exercée deux ans; IILI FI, fils d'Elius. Les deux II sont assez souvent mis pour l'H ou l'*êta* des Grecs, dans

1. Bibl. nat., manus. lat., n° 759 (XV^e^ siècle), calendrier, fol. 106.
2. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis : Narbo*, n° 4671. — Séguier, *Codex* 13795, fasc. 2.
3. Hirschfeld, *Inscriptiones*, etc., n° 4764; Garrigue, *Codex Narbonensis*, fol. 86; Bousquet, *manus. II*, fol. 245.

les vieilles inscriptions. Le sens serait : *Aux Mânes de Musinus, fils d'Elius, qui fut deux ans juge-commissaire et deux ans intendant des eaux.*

Cette pierre est au vestibule des bains.

Nos 7 et 8. Ces deux tombes qui se ressemblent, représentent les bustes de deux femmes gauloises TACILLA et OXTAIA. La première a les cheveux tressés avec coquetterie; la seconde les a simplement partagés en deux, au-dessus du front. Elles ont la tête prise dans une sorte de capuchon, comme les religieuses.

Elles sont sculptées sur la face d'une sorte de prisme triangulaire arrondi, qui s'allonge comme une carapace de tortue. Au bas de cette face est pratiquée une ouverture semi-circulaire, par où s'introduisaient les libations offertes sur les cendres des défuntes. Des tombes de ce genre ont été découvertes en assez grand nombre dans la Lorraine. Le petit *o* de l'inscription d'OXTAIA prouve qu'il s'employait déjà ainsi dans les premiers siècles.

Elles sont déposées dans la cour extérieure des bains, près de la porte de sortie.

Planche XXIII. N° 1. Cippe incrusté dans le mur de la cour de l'ancien château de Jours-en-Vaux (Côte-d'Or). Un homme vêtu du saie gaulois tient de la main droite une coupe, et, de la gauche, un linge plié en forme de bourse, comme il est à croire que les chrétiens et les chrétiennes pliaient le linge blanc dans lequel ils emportaient l'Eucharistie, au sortir de la messe. Cette bourse rapprochée de la coupe paraît signifier l'Eucharistie.

N° 2. Cippe quadrangulaire placé dans le mur de la même cour, près de la porte d'entrée, ne présente pas un personnage aussi nettement sculpté que le précédent. Tout est plus fruste et moins précis. C'est une femme aux cheveux tressés en boucles, et à la coiffure pareille à celle qu'on voit sur un bas-relief tumulaire de Soulosse, au musée d'Epinal. Le vêtement est un manteau qui tombe des bras en longs replis jusqu'au bas de la taille. Elle tient, dans la main droite, une coupe, et entre les doigts de la gauche une boule, un peu fruste, assez semblable aux pains qu'on voit dans les corbeilles de la multiplication des pains, aux catacombes. C'est peut-être le pain eucharistique, à côté de la coupe, rappelant la communion avec ses usages de la primitive Eglise. Hauteur, 1m,20, largeur, 0m,59.

Nos 3 et 4. Millin dans son voyage en Bourgogne, vers 1806, vit ces deux cippes incrustés dans le mur de la cour du maire de Cussy-la-Colonne. Ils n'ont pas été déplacés. Celui du n° 3, arrondi à son sommet, présente, dans une niche, un personnage vêtu d'un habit à longues manches retombant de chaque côté des bras. Il tient, de la droite, une coupe, et de la gauche une espèce de bourse, assez semblable au linge replié, dans lequel les chrétiens emportaient peut-être l'Eucharistie. Hauteur 1m,04, largeur 0m,50.

Le cippe n° 4 est triangulaire à son sommet. Dans la niche, se détache une statue de femme aux cheveux séparés en deux nattes, qui descendent de chaque côté de la tête. Son manteau long a un peu la forme des chapes des prêtres catholiques. De la main droite, elle tient une coupe. Hauteur 1m,04, largeur 0m,43.

N° 5. Il ne reste que la moitié de ce remarquable cippe retiré des murs du castrum de Beaune (Côte-d'Or), et conservé maintenant au musée de cette ville. Deux personnages placés à côté l'un de l'autre, étaient apparemment deux époux, figurant leur cérémonie de mariage. L'on voit assez souvent des spécimens de ce genre. La femme avait la main gauche posée sur l'épaule de son mari. On aperçoit encore l'anneau à l'un de ses doigts. Son corps est totalement enlevé. L'époux n'a pas été endommagé sauf à la main droite, qui a disparu. Il est vêtu de la toge, et couvert d'une simple calotte. Il tient, de la main gauche, un paquet de quatre rouleaux superposés. Ces rouleaux paraissent avoir une importante signification. Peut-être figurent-ils les quatre Evangiles. Ils ne peuvent désigner la loi romaine, ni le contrat des époux. Ce n'est pas ainsi qu'ils sont représentés sur les monuments des païens. Dans certaines églises, le jeune homme et la jeune fille se juraient fidélité aux pieds des autels, sur le livre des Evangiles. Plusieurs tombeaux de la Bourgogne, de la Lorraine, les représentent tenant ensemble le rouleau à demi déployé [1]. Sur un cippe des environs de Beaune, ils posent ensemble la main sur une pile de cinq volumes; ce qui paraît encore signifier les Saintes Ecritures [2]. Ailleurs les deux époux se donnent la main, et l'un d'eux tient un livre. Celui-ci ne semble plus annoncer la loi romaine, mais l'Evangile, que les premiers chrétiens portaient souvent sur eux en forme de livre.

Sur le côté de cette remarquable tombe est réprésenté un lis, symbole apparemment de la chasteté des époux, mais symbole pris dans les idées chrétiennes, n° 5 *bis*.

N° 6. Cippe remarquable d'exécution, trouvé à Savigny-sur-Beaune, représentant une femme vêtue d'un manteau qui retombe des bras en longs replis. Ses cheveux tressés en boucles sont partagés au milieu du front. De la main droite, elle tient le rouleau plié, figurant probablement l'Evangile, et, de la gauche, une coupe inclinée, qui paraît annoncer la communion. Hauteur 1m,53, largeur 0m,45.

Na 7. Cippe arrondi au sommet, dans lequel se détache un personnage vêtu du saie gaulois; et tenant, de la main droite une coupe, et, dans les doigts de la gauche, le rouleau, dont l'extrémité seule apparaît. Il offre toujours les mêmes symboles que les précédents. Il a été trouvé à Meursault, et est maintenant au musée de Beaune. Hauteur, 0m60, largeur 0m,32.

N° 8, Cippe arrondi au sommet, et terminé de chaque côté par deux colonnes quadrangulaires, surmontées de boules. La personne sculptée jusqu'au milieu du corps a les cheveux divisés en deux nattes formant bourrelet de chaque côté de la tête. Une bande d'étoffe retombe de l'épaule droite sur la poitrine. Elle tient dans la main droite la coupe, et, dans la gauche, un livre. C'est surtout celui-ci qui mérite attention, car il sort des coutumes qu'avaient quelquefois les païens de distinction, de porter à la main un rouleau signifiant sans doute, la loi romaine, ou l'étude des lettres. Il semble être le livre que les martyrs et les premiers chrétiens avaient souvent sur eux, et qui était l'Evangile. Il a été trouvé à Fontaine-Froide, près Savigny-sur-Beaune, dans la propriété de M. Henri Gauthey.

1. Voy. nos planches XX, n° 8 et XXVI, n° 2, page 581.
2. Voy. notre planche XXVI, n° 2, page 581.

38. — SAINT ANTONIN MARTYR ET APOTRE D'APAMÉE[a] EN SYRIE, ET NON DE PAMIERS.

(Peut-être IIe siècle).

CHAPITRE I

UNE TRÈS ANCIENNE NOTICE CONTENUE DANS UN OFFICE DE SAINT ANTONIN PROUVE QU'IL FUT APÔTRE ET MARTYR DU PAYS D'APAMÉE DANS LES PREMIERS SIÈCLES[1].

Sommaire. — Les plus vieux martyrologes mentionnent saint Antonin, martyr d'Apamée. — Les *antiennes* et les *répons* de son office du moyen âge semblent remonter au VIIe siècle. — Ils renferment les seules indications historiques, dignes d'être prises en considération. — Ils montrent que le saint fut martyrisé en Syrie et non à Pamiers, dans l'Ariège. — Les leçons d'un ancien office de l'église de Carcassonne, et les Actes du concile de Constantinople de 536, le démontrent également.

Saint Antonin, martyr d'Apamée, se trouve mentionné dans plusieurs textes les plus anciens du martyrologe de saint Jérôme : dans celui d'Eternac (*Eptarnensi*) (710 environ), qui est du VIIIe siècle, et se conserve à la Bibliothèque nationale ; dans celui de Wissembourg, qui est aussi du VIIIe siècle[2] (772); dans celui qu'a publié d'Achery d'après le manuscrit de Corbie du Xe. S'il n'est pas dans l'édition de Dom Martène, donnée d'après un manuscrit d'Auxerre du Xe, c'est que celui-ci est un abrégé, et qu'on y a supprimé beaucoup d'autres saints. Il est difficile d'admettre qu'il ne figurait pas dans l'original, malgré les deux noms *Antoine* et *Antonin*, qui s'y trouvent insérés, et sont peut-être une redondance de mots causée par l'inadvertance d'un copiste. La croyance du peuple de la contrée à cet égard est des plus anciennes ; elle paraît remonter au berceau du christianisme. Le petit martyrologe romain, qui a de l'autorité, vient la confirmer[1]. Le martyrologe du vénérable Bède n'en parle pas ; mais il fait défaut pour ce jour-là. Celui d'Usuard porte : (IIa *Sept.*). *In Appamia, sancti Antonini martyris.* Il indiquerait que le saint avait été martyr à Pamiers dans l'Ariège. Ce n'est pas ce qui ressort des plus anciens documents.

Celui qui vient le premier en date, ce sont les *antiennes* et les *répons* de son office du moyen âge, conservés dans un bréviaire de Carcassonne du XIVe siècle. Quoique l'on n'ait pas de marque positive pour déterminer à quelle époque ils furent composés, il est fort probable qu'ils remontent au delà de la période carlovingienne, et qu'ils sont même de ce VIe siècle, où tant d'églises et tant d'abbayes furent si zélées pour mettre en honneur la mémoire de leurs saints fondateurs ou de leurs patrons. Il est prouvé par le concile d'Agde de 506 que les *hymnes*, les *antiennes* et les *répons* étaient en usage dans les Gaules, surtout dans le Midi, à partir du VIe siècle[2]. Saint Isidore de Séville nous apprend qu'ils avaient été empruntés à l'Italie[3]. Dans beaucoup d'églises on se hâta d'en faire pour accroître la solennité des fêtes des saints, lorsque les abbayes devinrent florissantes au VIe siècle, et que les évêques donnèrent une nouvelle impulsion au culte des saints.

Comme saint Antonin avait été martyr et apôtre de la contrée, le clergé et les moines n'eurent garde de l'oublier, dans cet entraînement général de la chrétienté à glorifier les saints par des solennités plus pompeuses. La rédaction de ces *antiennes* et de ces *répons* annonce que rien ou presque rien n'était écrit auparavant, que c'était le premier document consacré à redire ses belles actions et son martyre. Elle est très pauvre de renseignements, et cela devait être. Après quatre ou cinq cents

---

(*a*) Apamea était une ville épiscopale dépendant du patriarchat d'Antioche. Elle fut appelée Paumier par les Francs. C'est aujourd'hui Kalaat-Em.

1. Voy. Bolland., IIa *septembris*, t. I, p. 340 : *De S. Antonino martyre Apamea in Syria.* — (Acta prima, p. 354. — Acta altera, p. 355). — *Ex speculo Historiali Vincentii Bellovacensis.* Le Père P.-F. Chifflet a fait une dissertation sur saint Antonin, qu'il regarde comme un compagnon de saint Denis, apôtre de Paris, selon le témoignage de l'auteur grec Methodius, très peu digne de foi. — Bibl. nat., man. lat. n° 1036, *Breviarium Carcassonnense* (XIVe siècle), fol. 133 : *In festo S. Antonini martyris Apamiensis.*

2. Le texte *Eptarnensis* de la Bibliothèque nationale porte (IIa *Sept.*) : *In partibus Apamiæ, Antonii et Antonini* (Bolland., IIa *Nov.*, t. II, p. 115 : *Martyrologium Eptarnense*). — Le *Codex Wissemburgensis* porte : In partibus Apamiæ, sanctorum Antonii et Antonini. C'est la leçon de d'Achery. L'édition de Dom Martène ne mentionne pas saint Antonin.

1. IIa *Sept.*, apud Apamiam, sancti Antonini martyris.

2. Studendum est ut, sicut ubique fit, et post antiphonas collectiones per ordinem ab episcopis vel presbyteris dicantur, et hymni matutini vel vespertini diebus omnibus decantentur. — Labbe, *Sacrosancta Concilia*, In-fol. 1727, t. V : *Concilium Agathense* (anno 506), cap. XXX, col. 526.

3. Responsoria ab Italis longo ante tempore sunt reperta, et vocata hoc nomine quod, uno canente, chorus consonando respondeat. — S. Isidori Hispalensis, *De Ecclesiasticis officiis*, lib. I, cap. X : *De Lectionibus;* cap. IX : De Responsoriis. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XXXIII, col. 744.

ans, aucun vieillard ne pouvait plus rien rappeler des récits détaillés donnés par les contemporains. Mais on n'inventa ni épisode particulier, ni miracle circonstancié. L'auteur se contenta de consigner quelques indications très lointaines transmises par ouï-dire. La légende n'était pas encore venue semer les merveilles. A peine trois ou quatre points généraux sont-ils relevés par un léger embellissement de phrase; tout reste simple et d'une modestie dans l'invention, qui répond à la modestie de la forme. Cela pouvait sortir de la plume d'un clerc formé dans les écoles épiscopales ou monastiques du VI^e^ ou du VII^e^ siècle. Un lettré des écoles carlovingiennes se fût enhardi dans le champ de l'imagination : il eût trouvé des faits extraordinaires, des miracles et des luttes héroïques contre les tourments. Son style eût été apparemment plus pompeux; il eût affecté plus d'imitation des écrivains du siècle d'Auguste. Aucune expression n'y trahit cette recherche de figures, d'élégance verbeuse, de désinences sonores, qu'on rencontre si souvent chez les hagiographes de la renaissance carlovingienne.

Ce qu'il sait pouvait s'être raconté d'une génération à l'autre pendant plusieurs siècles, sans avoir été sensiblement altéré : c'est que le saint était venu prêcher l'Evangile dans le pays d'Apamée, qu'il y avait été martyrisé par les païens, que son corps avait été partagé en deux à coups d'épée, qu'ensuite on avait voulu le jeter dans la rivière, mais qu'il avait été, par la protection des anges, amené heureusement sur la rive. D'où venait-il? Quand avait-il commencé son apostolat? En quel endroit avait-il été mis à mort? Quelles conversions avait-il opérées? C'est ce que l'auteur ignorait. Les récits légendaires, qui devaient le dire avec des faits miraculeux, n'avaient pas encore vu le jour. L'on était encore bien loin de l'époque où le merveilleux se forma décidément et fut accepté. A peine voit-on quelques marques de l'intervention du Ciel, qui purent bien avoir lieu, et qui sont un germe d'où sortirent plus tard des épisodes fantastiques. Le corps du saint avait été partagé en deux; les anges aidant, il fut transporté sur le fleuve à l'endroit favorable : voilà deux indications primitives, qui prêtèrent aux embellissements et firent inventer des merveilles outrées.

Une grande sincérité a donc présidé à cette rédaction, qui est de première main, et qui fit, sans doute, partie du premier office solennel du saint. Le peu qu'elle renferme gagne à n'être pas entouré de ces épisodes merveilleux, qui allèrent grossissant dans les notices des temps postérieurs, telles que les *Actes* insérés au XIII^e^ siècle dans le *Miroir historique* de Jean de Beauvais. Cela prouve que ce premier embryon de récit appartient à une tout autre époque. Il est à remarquer que le nom de la ville d'Apamée ne figure pas dans les *antiennes* ni dans les *répons*.

Il est seulement donné en titre dans l'office du bréviaire du XIV^e^ siècle, avant le I^er^ nocturne; c'est une addition de seconde main, faite en vue d'établir qu'il s'agit de Pamiers dans l'Ariège et non d'une ville de Syrie. Mais cela ne pouvait être, car Pamiers n'existait pas dans les premiers siècles; elle ne figure pas dans l'*Itinéraire d'Antonin;* et aucun *castrum* romain, qui aurait été détruit sur son emplacement, n'a laissé de ruines ou de monuments dignes d'attention.

Mais comment se fait-il que cet office du saint martyr ait été adopté dans l'église de Carcassonne depuis une époque très reculée, si lui-même n'appartenait pas à une province voisine? Il n'est pas vraisemblable que le clergé du midi de la Gaule soit allé en Syrie emprunter le culte d'un saint tout à fait particulier à la Syrie; d'autant plus que les *antiennes* et les *répons* de son office annoncent qu'il était honoré au moins depuis le VI^e^ siècle.

La réponse à cette difficulté, c'est que les moines purent avoir connaissance, avant les croisades ou peut-être pendant la première croisade, des honneurs rendus à saint Antonin dans la ville d'Apamée. Ils purent rapporter son office dans le midi de la Gaule, et bientôt l'on se demanda s'il n'avait pas été martyr aux alentours de Pamiers, dans l'Ariège.

En outre, il est dit, dans la II^e^ leçon de l'ancien office du bréviaire de Carcassonne, que le pouvoir miraculeux de saint Antonin, encore enfant, commença à se faire remarquer sous le règne des rois Pépin et Thierry, sans doute Pépin d'Héristal et Thierry III (689 à 691)[1]. Il faut que l'auteur de ces leçons n'ait pas connu l'existence du saint Antonin martyrisé dans les premiers siècles, et mentionné dans les diverses éditions du martyrologe de saint Jérôme, pour affirmer ainsi qu'il opérait des miracles au temps des rois Pépin et Thierry. Il bouleverse complètement l'ordre des faits et des dates. Il

1. Temporibus Pepini et Theodorici regum, ab ipsis infantiæ crepundiis manifestissime sanctis cepit (S. Antoninus) pollere virtutibus... — Bibl. nat., man. lat. n° 1036, fol. 133 (XIV^e^ siècle), *Breviarium Carcassonnense : In natali S. Antonini.*

faut pareillement que l'on n'ait pas eu l'idée de ce saint martyr des premiers siècles, dans l'église de Carcassonne, pour que l'on ait accepté de telles assertions dans le bréviaire du XIV^e^ siècle.

Il est ainsi manifeste que saint Antonin, martyr des premiers siècles, était un inconnu dans l'Église de Pamiers, lors de la rédaction de l'ancien office qu'elle adopta.

Les deux notices qui furent composées sur lui, comme s'il avait été martyr près de l'emplacement de Pamiers dans l'Ariège, sont absolument dénuées de fondement, et ne peuvent faire croire qu'il ait appartenu à cette contrée.

Il est certain qu'il y eut un martyr du nom d'Antonin, à une époque très reculée, aux environs de la ville d'Apamée en Syrie. Les *Actes* du Concile de Constantinople de 536 déplorent les profanations qui furent faites dans le monastère dédié en son honneur[1]. C'est là, sans doute, que l'on chantait les *antiennes* et les *répons* de son office, qui nous ont été conservés, et qui fournirent matière aux relations plus étendues sur son martyre et ses miracles.

Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Antonin, apôtre de Pamiers et martyr[2].

In I^o^ Nocturno.

ANT. *Nobili genere, sed nobilior sanctitate, martir Antoninus ab ipsis pene cunabulis sanctis cepit pollere virtutibus.*

ANT. *Sacris litteris edoctus Antoninus salutaria precepta que legebat, fideliter adimplere studebat.*

ANT. *Castitatis autem splendore coruscans Antoninus martir ceterarum virtutum sanctarum inexpugnabilem victoriam sumpsit, qualiter ad palmam martirii pertingeret.*

Passio apud Apamiam IV^o^ nonas septembris.

LECT. I. ℟. *Nobili genere sed nobilior sanctitate martir Antoninus ab ipsis pene cunabulis sanctis cepit pollere virtutibus.*

℣. *In puerili igitur innocentia stabilitate mentis a Christo fundatus,*

LECT. II. ℟. *Sacris litteris edoctus Antoninus puer salutaria precepta que legebat, fideliter adimplere satagebat,*

℣. *Virtute quidem Spiritus Sancti repletus, Sulvatoris monita pertractans.*

LECT. III. ℟. *Martyr Antoninus igne succensus divini amoris de virtute in virtutem ad alciora conscendens, vas electum a Domino ad sacerdotalem electus est dignitatem.*

℣. *Principalium quidem virtutum soliditate fundatus, morumque probitate decorus misteriis ecclesiasticis aptus.*

In II^o^ Noct.

ANT. *Martir Antoninus igne succensus divini amoris de virtute in virtutem, etc.*

ANT. *Propter meritorum suorum preclaram sanctitatem martir Antoninus geminatum susceptum talentum, Evangelii Christi Domini sui cepit esse doctor egregius.*

ANT. *Sanctus idem vir Antoninus imitando Christum non respiciens personam hominum, singulorum merita juxta qualitatem operum cepit increpare sollicitus.*

LECT. IV. ℟. *Castitatis at splendore coruscans Antoninus martir ceterarum virtutum sanctarum inexpugnabilem victoriam sumpsit.*

℣. *Nobilis genere sed nobilior sanctitate fide preclara viam veritatis elegit.*

LECT. V. ℟. ℣. *Répétitions.*

LECT. VI. ℟. *Beatissimus vir Antoninus tentus a gentilibus, post diversa supplicia cum gladiis corpore divisus martirium pro Christo suscepit letissimus.*

℣. *Ideo coronatus exultat in celo quia viriliter dimicando in terris.*

In III^o^ Noct.

ANT. *Longe vero lateque verba Dei predicando seminabat verus minister Antoninus, ut fructum ejusdem boni seminis in orreum Domini sui fideliter congregaret.*

ANT. *Omnes igitur credentes ut in melius proficerent sacerdos sanctus exortabatur Antoninus, incredulos quosque duros corde constantia roboratus arguebat attencius.*

ANT. *Quodam autem in loco cum velut lumen in tenebris inter gentiles solus resideret sanctus Antoninus, ad alium ubi congregatio erat Christianorum transmigravit locum.*

℣. *Ad honorem martirii pervenire desiderans perfidiam gentilium increpando.*

LECT. IX. ℟. *Cumque adversus martirem An-*

1. Quanta vero et qualia differenter in venerabili domo victoris martyris Antonini perpetrata sint, quæ natura ratione prædita sine lacrymis enarrabit? Ita enim in consuetudinem venerat interficiendi monachos, etc. — LABBE, *Concilia*, t. V, col. 1222. — *Libellum monachorum Apamiæ...*, etc.

2. Bibl. nat., man. lat. n° 1036 (XIV^e^ siècle), *Breviarium Carcassonnense*, fol. 133 : *In natali S. Antonini martyris.*

toninum diabolica rabies inflammata concresceret, divino repletus spiritu predixit ipse jamque suum imminere martirium.

℣. *Inter christicolas permanens alacriter, gloriosi certaminis sui termino cognito divinitus.*

Lect. ix. ℟. *Sanctus Antoninus inter christicolas permanens alacriter toto corde martirii coronam accipere desiderans, minimeque a sancta predicatione cessabat.*

In Laudibus.

Ant. *Cum igitur contra sanctum Antoninum in sacrilegorum pectoribus diabolica rabies inflammata concresceret, divino repletus spiritu predixit ipse suum jam imminere martirium.*

Ant. *Ut erat beatissimus miles Christi Antoninus expectans martirii palmam accipere a Deo, sic in ipsius confessione infatigabiliter permansit.*

Ant. *Dum beatus vir Antoninus loca sanctorum gratia orationis visitaret, comprehensus a gentilibus pro Christi nominis confessione gladio plexus occubuit.*

Ant. *Elegerunt autem impissimi satellites tetris inundantis fluvii gurgitibus sancti corporis Antonini martiris membra perdenda precipitare.*

Ant. *Corpus igitur beatissimi martiris, Christo disponente, duabus in partibus tumulandum ut a fidelibus susciperetur populis, angelica cooperante navigatione, undisque fluminis mirabiliter deductum est.*

CHAPITRE II

LES DEUX NOTICES AMPLIFIÉES SUR SAINT ANTONIN SONT PLEINES DE FANTAISIES LÉGENDAIRES[1].

Sommaire. — Une notice sur saint Antonin, composée sur les *antiennes* et les *répons* de son office et sur des bruits légendaires, paraît remonter au IXe siècle. — Elle est toute farcie de fables. — Une autre, composée un peu plus tard, est encore plus légendaire.

Deux notices furent faites successivement sur saint Antonin, d'après les brèves indications contenues dans les *antiennes* et les *répons* de son office, et d'après les bruits légendaires qui allèrent grossissant. La première essaya de fixer des points de la vie du saint, qui étaient restés incertains; surtout elle le présenta comme ayant été martyrisé près de Pamiers, sur l'Ariège. Mais on voit qu'aucun document nouveau n'était venu suppléer au silence de l'antiquité chrétienne. C'était l'imagination qui avait tout inventé. Aussi les merveilles et les assertions fausses n'ont-elles plus de mesure. L'apôtre de l'Ariège est donné comme ayant reçu le jour à Pamiers; et cette ville n'existait pas, ou n'était qu'à son berceau. S'il y était né, on ne voit pas comment il aurait pu s'instruire de la religion catholique, devenir apôtre de sa patrie, en attendant qu'il y reçût la couronne du martyre. Dans le récit de son supplice, il est dit que ses membres, après avoir été mis en pièces, furent jetés dans l'aqueduc de Pamiers, qu'ensuite ils se rejoignirent d'eux-mêmes, et que les eaux cessèrent de couler, à l'imitation des eaux du Jourdain, et qu'elles laissèrent voir le corps dans le lit desséché du torrent. Lorsque les habitants vinrent en foule pour l'enlever et lui rendre les derniers devoirs, jamais il ne put être soulevé de terre par des hommes robustes; mais deux faibles femmes le portèrent facilement où il voulait être inhumé. Ce prodige est raconté d'un grand nombre de saints.

L'époque du martyre est fixée au règne d'Antonin le Pieux, et l'endroit, près des rives de l'Ariège, non loin des murs de Pamiers. Cette date et ce nom de Pamiers sur les bords de l'Ariège, *super fluminis ripam, quod Areia vocatur* (n° 5), ne figurent pas dans la notice des *antiennes* et des *répons*. Ils ont été imaginés en dehors des traditions positives. Ils ne méritent aucune attention, car ils ne sont appuyés sur aucune donnée ancienne.

Pour se convaincre que cette première notice n'a été qu'un développement des *antiennes* et des *répons*, grossi d'inventions légendaires, il suffit de mettre en regard l'un de l'autre quelques passages des deux rédactions.

Le saint annonce son martyre :

Texte des *antiennes* et des *répons*.	**Texte de la première Passion[1].**
	Acta prima.
Lect. ix. ℟. *Cumque adversus martirem Antoninum diabolica rabies inflammata concresceret, divino repletus spiritu predixit ipse*	*N° 1. Cumque diabolica versus eum rabies in sacrilegis tortoribus inflammata concresceret.* *N° 2. Cum... se*

1. Bolland., IIa *Septembris*, t. I, p. 340 : *De S. Antonino martyre Apameæ in Syria* (Acta prima, p. 354; Acta alia, p. 355. — *Ex speculo historiali Vincentiis Bellovacensis*, lib. XIII, cap. XXXV).

1. Bolland., IIa *Sept.*, t. I, p. 340.

jamque suum imminere martirium.

paulo longius iturum nonnullis ipse dixisset, simulque denuntiavit ore prophetico se inde minime reverti, impiorum vero manibus comprehendendum et furore feriendum esse.

Son corps est mis en pièces et transporté sur la rive du torrent par la force des eaux :

Texte des *antiennes* et des *répons*.

In Laudibus.

Ant. *Dum beatus vir Antoninus loca sanctorum gratia orationis visitaret, comprehensus a gentilibus pro Christi nominis confessione gladio plexus occubuit.*

Ant. *Elegerunt autem impiissimi satellites tetris inundantis fluvii gurgitibus sancti corporis Antonini martiris membra perdenda precipitare.*

Ant. *Corpus igitur... duabus in partibus tumulandum, ut a fidelibus susciperetur populis, angelica cooperante navigatione undisque fluminis mirabiliter deductum est.*

Texte des premiers Actes.

N° 2. Dum ei illatam unius mortis pœnam gentilis insania existimat non posse sufficere, in plurimas partes frustra divisus, in aquæductum, qui ad urbem Apamiæ defluebat, sacrilegis impiorum manibus jactaretur.

N° 3. Verum... sacra venerandi corporis membra, quæ fuerant ante dispersa, velut in unam eamdemque compagem se sponte propria contulerunt.

On peut suivre sans peine la gradation dans les inventions légendaires.

D'après les antiennes, c'est la Providence qui veille sur les dépouilles du martyr, et qui les fait amener sous les yeux des fidèles par la protection des anges, et grâce au courant des eaux qui les apporte. Mais, dans la notice détaillée, les membres partagés en deux sont jetés dans l'aqueduc de Pamiers, et le courant est suspendu pour les laisser sur le lit desséché, comme le Jourdain suspendit son cours pour laisser passer les Israélites à pied sec. La gradation dans la merveille est déjà immense. Elle se continue encore : les fidèles n'ayant pas la force de transporter le corps du martyr, ce sont deux faibles femmes qui le transportent facilement.

Pour faire tant de chemin d'une relation à l'autre, la tradition avait eu besoin d'un ou deux siècles. Comme la rédaction verbeuse et un peu cicéronienne des premiers *Actes* peut bien se rapporter au IX^e^ siècle, où les hagiographes répandaient à pleines mains les merveilles dans leurs notices ornées de clinquant, il en résulte que les *antiennes* et les *répons*, qui ont tout un autre cachet d'ancienneté, remontent probablement à l'époque où le culte des saints avait pris un grand développement, c'est-à-dire au VII^e^ siècle.

Cette considération se corrobore par la forme de la seconde notice ou des seconds *Actes* de saint Antonin. Celle-ci renchérit encore sur la précédente par les merveilles : c'est un pas de plus dans la légende à outrance. En effet, ce ne sont pas seulement les eaux qui apportent la dépouille du martyr au lieu de la sépulture, avec l'assistance des anges; mais on voit deux aigles blancs comme la neige conduisant eux-mêmes la nacelle dans la direction qu'elle devait prendre vers la demeure d'un notable nommé Félix (n° 4).

Ces trois couches de récits superposés l'un à l'autre, n'ajoutent rien à la vérité historique, en multipliant les inventions de fantaisie. Les deux derniers furent, sans doute, composés à Pamiers, puisqu'ils affirment que le martyre eut lieu près des bords de la rivière de l'Ariège. Mais c'est aux indications des *antiennes* et des *répons*, datant peut-être du VII^e^ siècle, qu'il faut s'en tenir, en y joignant celles du martyrologe de saint Jérôme et du concile de Constantinople de 536.

39. — SAINT CLAIR, APOTRE DE LECTOURE.

(Peut-être au IIIe siècle).

CHAPITRE I

AUCUN DOCUMENT NE LE MENTIONNANT AVANT LE Xe SIÈCLE, IL NE SEMBLE PAS AVOIR ÉTÉ MARTYR. — IL VINT PROBABLEMENT A ALBI ET A LECTOURE AVANT CONSTANTIN [1].

Sommaire. — Saint Clair n'est mentionné dans aucun des vieux martyrologes, pas même dans Usuard. — Sa longue Vie, donnée dans les leçons des bréviaires de Tulle et d'Albi, est pleine de légendes inacceptables. — Du Saussaye prétend qu'il fut envoyé en Aquitaine par le pape saint Anaclet. — Les six premières *antiennes* de son office relatent peut-être des traditions qui ne sont pas dénuées de fondements.

Saint Clair fut honoré comme martyr dans plusieurs villes du Midi de la Gaule : à Lectoure, à Albi, à Cahors, à Tulle, à Limoges, et, avec moins de solennité, à Bordeaux. Il passait pour avoir évangélisé les deux premières villes, principalement Lectoure, où il aurait été évêque et martyr. Ce culte annonce qu'il aurait beaucoup travaillé à implanter la foi dans ces contrées. A quelle époque? Il est fort difficile de le déterminer, même d'une manière approximative. Une difficulté qui se présente tout d'abord, c'est qu'il n'est pas mentionné par les plus vieux martyrologes; ni par celui de saint Jérôme, ni par celui du vénérable Bède, ni par ceux de Florus, de Wandalbert, d'Adon, ni d'Usuard. Dès lors, il est fort à croire qu'on ne savait à peu près rien de lui dans le temps où le culte des saints était en grand honneur, c'est-à-dire au VIIe et au VIIIe siècle, et qu'aucun document écrit n'avait jusqu'alors raconté sa vie, même à grands traits.

Il fut célèbre en plein moyen âge. Il faut qu'il ne l'ait pas été avant le Xe siècle. Quand son culte commença-t-il? Quels documents anciens peut-on invoquer pour faire remonter son apostolat aux premiers siècles?

Les leçons de son office, dans les vieux bréviaires de Tulle et d'Albi, redonnent longuement sa Vie, d'après un texte apparemment du XIIe ou du XIIIe siècle [1]. En voici le résumé. Le saint, originaire d'Afrique, s'était rendu à Rome avec sept compagnons. Apprenant que beaucoup de martyrs recevaient la couronne du ciel dans les Gaules, et principalement dans l'Aquitaine, ils résolurent de s'y rendre pour y prêcher la foi. Le saint exhorte ses compagnons par un long discours à s'armer de courage. Le souverain pontife les ayant élevés aux divers degrés des ordres sacrés, avec saint Clair pour évêque et pour chef, ils partirent pour l'Aquitaine. Saint Clair se fixa d'abord à Cologne, petite ville à environ vingt lieues d'Albi. Apprenant qu'un fléau terrible décimait les habitants et les troupeaux de cette dernière ville, il s'y rendit en laissant son compagnon Sabinus à Cologne avec la dignité épiscopale. A son entrée dans Albi, il délivre une jeune fille nommée Astérie, qui était possédée du démon, et, après un séjour de trois ans, il est parvenu à baptiser la plupart des habitants, qu'il confie à la garde de l'évêque Anthime, pour s'en aller à Lectoure. Là, il est pris, conduit devant une statue de Mars pour offrir de l'encens. A sa prière, la statue tombe en poussière. Les païens furieux se jettent sur lui, l'étendent sur les instruments de torture, le laissent trois jours sur le chevalet, sans pouvoir le faire abjurer. Ramené en prison, il est consolé par des visites d'anges, qui lui parlent et lui promettent un prochain triomphe. En effet, il est de nouveau interrogé, conduit hors des murs, et a la tête tranchée.

Un récit de ses miracles, fut ajouté à sa Vie.

L'auteur de cette longue relation n'osa pas affirmer que le saint était allé à Rome sous l'un des premiers successeurs de saint Pierre. Il s'était cependant déjà bien donné carrière pour lui composer une biographie détaillée, dont la

1. Voy. Bolland., Ia *Junii*, t. I, p. 7 : *De S. Claro episcopo martyre Lectorae.* — Labbe le signale dans son martyrologe, p. 700.

— Stephani Baluzii, *Dissertatio de Sanctis Claro, Laudo, Ufardo, Baumado.* Tutelæ Lemovicum 1656, in-24. (Bib. nat., catal. Lk7-9996). Vita Sancti Clari, p. 29. L'auteur assure qu'il écrit d'après une ancienne relation. « Primo videlicet ex ipsius gestis ab anterioribus, ut prætextatum, scripto quodam notitiæ nostræ transmissis; ac deinde ex his, quæ cœlesti sede locatus sæpius confert miraculis salutaribus terris » cap. I.) Il dit que le saint vint en Aquitaine avec sept compagnons, et qu'il s'arrêta d'abord à Cologne pour y prêcher l'Évangile. Il ne nomme pas le pape qui l'envoya dans les Gaules. C'est la relation publiée par *les Bollandistes.*

1. Bolland., Ia *Junii*, t. I, p. 11 : *De S. Claro Lectiones ex breviario Tutelensi et ex breviario Albiensi.*

fausseté apparaît partout. Du Saussaye, dans son supplément au martyrologe gallican, déclara qu'il avait été sacré évêque par saint Anaclet, disciple des apôtres, et qu'il était venu continuer en Aquitaine l'œuvre déjà bien commencée par saint Front et saint Aignan. Il résuma ensuite les faits exposés dans la grande amplification, sans élever un doute sur leur véracité. Il ajouta que les reliques du saint martyr étaient en partie à Auch, au monastère de Saint-Orient, en partie dans l'église de Sainte-Eulalie, à Bordeaux, où il avait prêché.

Il n'est pas besoin de montrer que la biographie détaillée de saint Clair ne repose sur aucune donnée certaine; et qu'il ne fut probablement pas martyrisé. Rien, avons-nous dit, ne fut écrit sur sa vie, ni sur son culte avant le x^e^ siècle, puisque tous les vieux martyrologes, même ceux d'Adon et d'Usuard, gardent sur lui un silence absolu. Il n'est pas admissible que l'apôtre et en même temps le premier évêque d'Albi et de Lectoure, où il aurait été martyrisé et glorifié par d'éclatants miracles, n'ait pas eu sa place, au IX^e^ siècle, dans les catalogues spécialement destinés à recueillir les noms des saints de la Gaule, s'il avait été honoré de bonne heure et réellement martyr. Ce n'est que dans la suite, apparemment dans la période des croisades, au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle, que l'on s'occupa de lui composer une légende. A sept ou huit siècles de distance de sa mort, on ne pouvait plus recueillir aucun fait par la tradition, si ce n'est qu'il avait apporté le premier l'Évangile à Lectoure et à Albi. Cette indication avait pu se transmettre par la tradition. Les populations avaient pu aussi se montrer le lieu de sa sépulture. Quand on l'honora, on fut obligé d'inventer les détails de son apostolat et de ses derniers moments. Probablement on en fit un martyr pour accroître sa gloire.

Il y a bien, dans son ancien office du bréviaire de Tulle, deux sources de renseignements, qui, souvent sont d'une assez haute antiquité pour les martyrs et les fondateurs des principales églises : ce sont les *antiennes* et les *répons*, ainsi que les *hymnes*. Quand ils ont été transmis tels qu'ils étaient chantés à l'origine, ils datent quelquefois du VII^e^ ou du VI^e^ siècle, de cette époque où le culte des saints prit un grand développement. Alors ils sont antérieurs aux Vies qui furent longuement développées, et qui ressentent la faconde des lettrés de l'ère carlovingienne. Ils sont sobres de particularités, et ne rapportent guère que des faits principaux, déjà fixés dans les martyrologes de saint Jérôme, du vénérable Bède, et dans les oraisons et les préfaces de la liturgie gallicane, ou tranmis encore par les récits oraux des populations.

Il y en a d'autres qui ne furent guère composés que d'après les Vies amplifiées des saints et des martyrs, et qui ne sont plus l'expression des souvenirs primitifs de l'antiquité. Ces deux genres de composition paraissent réunis dans les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Clair.

Probablement il faut en distinguer deux séries :

Les six premières *antiennes*[1], résument son apostolat, le font venir d'Afrique à Rome, ensuite à Cologne dans le Gers, à Albi, à Lectoure, où il aurait subi le martyre. Elles ne déterminent pas d'époque, n'en font pas un des soixante-douze disciples, ne rapportent pas de merveilles légendaires, et peuvent exprimer les traditions qui avaient cours dans la contrée d'Albi et de Lectoure, au moment où son culte commença d'y être solennel. Elles peuvent contenir quelques parcelles de vérité, sans remonter à une haute antiquité. Il serait difficile de supposer qu'elles soient antérieures au IX^e^ siècle, puisque les plus vieux martyrologes ne parlent pas de lui; et qu'il n'est même pas dans ceux d'Adon et d'Usuard.

Elles ont probablement précédé sa Vie amplifiée, telle qu'on la voit dans les *Bollandistes* et dans Baluze[2], où il est donné comme envoyé de Rome avec sept compagnons. Ce qui avait accrédité l'opinion de son apostolat à Cologne sur le Rhin, c'est que la notice primitive, insérée dans les *antiennes* du commencement de son office, rapporte en effet qu'il prêcha d'abord à Cologne; mais il s'agit de Cologne dans le Gers, et non de Cologne sur le Rhin; alors, on comprend qu'il en soit résulté une confusion. Les récits qui se font l'organe de cette erreur manifeste, témoignent de leur peu d'ancienneté.

La seconde série d'*antiennes* et de *répons* semble commencer après la 1^re^ leçon. Elle reprend d'une autre manière la biographie du saint, et exagère encore la légende des bréviaires de Tulle et d'Albi.

Elle affirme qu'il était des soixante-deux disciples, qu'il fut ordonné évêque par saint Eugène et martyrisé à Lectoure, où un ange vint le réconforter dans sa prison, et lui dire des paroles qui sont reproduites. Ceci est rapporté

1. Le texte de ces antiennes est à la fin de ce chapitre.
2. Stephani Baluzii, *Dissertatio de Sanctis Claro, Laudo*, etc., In-24 (anno 1656). (Bib. nat. n° Lk^7^-9996)

dans la grande amplification de Baluze, qui est bien évidemment remplie d'inventions de fantaisie et de merveilles imaginaires.

Son *hymne* ne roule que sur des guérisons indiquées d'une façon générale, et sur l'invocation qui lui est adressée. Elle ne relate aucun fait qui ait pu provenir directement de l'antiquité. On ne peut donc pas tirer de lumière historique de ces *antiennes*, de ces *répons*, de cette *hymne*, qui sont relativement peu anciens.

Mais ces incertitudes et cette nuit, qui enveloppent l'apostolat du saint, permettent de penser qu'il vint en Aquitaine avant la fin des persécutions, lorsque les pourvoyeurs des échaffauds de Galère et de Dioclétien ne parcouraient pas encore la Gaule, pour arrêter les prédicateurs de l'Évangile les plus en vue. Il n'aurait alors pas échappé, et son nom serait dans les martyrologes. Il ne fut pas des temps postérieurs, car des indications écrites auraient pu facilement se conserver, et nous dire quand il évangélisa Lectoure et Albi, et s'il fut réellement à Bordeaux. Il est probable qu'il appartient à cette période du IIIe siècle et de la fin du IIe, où les souverains pontifes envoyèrent beaucoup d'évêques et de prêtres dans les contrées de l'Occident, comme le marque le *Liber Pontificalis*, en disant qu'ils ordonnèrent un certain nombre d'évêques pour différentes provinces (*episcopos per diversa loca*). Les villes importantes du bassin du Rhône, du voisinage d'Arles, d'Aix, de Marseille, de Lyon, avaient eu leurs apôtres au Ier et au IIe siècle; d'autres se répandaient au loin où la foi n'était pas encore implantée.

Texte des *antiennes*, des *répons*, de l'*hymne*, de l'ancien office de saint Clair [1].

In Laudibus.

Martir beate, summe Clare pontifex,
Egris salutis sepe murus artifex,
Cecis habendi promtus auctor luminis,
Cujusque demum restitutor debilis,
Cujusque sevi mox repulsor demonis,
Sanator adsis talis egris moribus,
Illuminator talis orbis mentibus.
Gressus reforma claudicantium debiles;
Pacis viam salutis atque tramites
Pergant citi, durent et illassabiles.
Quicquid misellis intulere criminis
Astu maligno demones nequissimis
Mentes agentes persuasionibus,
Precando dele; dona posce Spiritus;
Grates tibi quoque concinat noster chorus
Festum frequentat obsequentium concio,
Colitque supplex nostra te devotio.
Tu corde mundo atque justos actibus
Tutos providis ac malis ab omnibus
Terris levatos redde nos celestibus.
Rerum parenti Trinitati simplici,
Cum Patre nato septiformi Flamini
Devota laudum personent preconia,
Grates agantur, concinatur gloria
Per haec ultra queque sempiterna secla. Amen.

Ad Magn.

Ant. *Ecce nobis venerabilis Clari martiris dies instat, quo nos festivos excipiat alleluia, ideoque precamur ejus solemnibus pervigiles interesse festis, tu nos ejus presentia celebres ad eterna sanctorum informet sollemnia.*

Invitatorium.

Christum supernum collaudemus Dominum, qui suum martirem preciosum Clarum, in choro dignatus est sociare martirem.

In Ie Noct.

Ant. *Clarus beatissimus, martir insignis et pontifex gloriosus, ab africanis regionibus in partes occiduas misericordia et providentia superna directus est.*

Ant. *Hic Romam cum comitibus veniens a summo apostolico pontificatus ordinem, et convertendarum gentium accepit adortacionem.*

Ant. *Inde veniens Coloniam, ignaram Dei veri civitatem, brevi tempore scientia et amore Dei totam cum suis finibus replevit illam.*

Ant. *Albiam post Coloniam Dei cultui gemina morte reddidit liberatam.*

Ant. *Ultimam expetiit Lectoram, et ad salutem credituris prebendam et ad capescendam martirii palmam.*

Ant. *Proximante civitati regni celestis predicatore, concurrebant undique populi, tamque terra bona semen suscepturi sancte doctrine.*

Lect. I. ℣. *Tempore illo quo Salvator noster, videntibus discipulis, ad summa supera est regressus, plures extitere viri doctrinis apostolorum imbuti, qui pro Christo Domino optabant se mori.*

1. Bibl. nat. manus. lat. n° 1256 (XIVe siècle : *Breviarium Tutelense. In Festivitate sancti Clari, fol.* 99vo, et seq.)

℣. *Melius dicentes Domino servire quam demonibus obedire.*

Lect. II. ℟. *Ex his hominibus fuit beatissimus martir Clarus ex Affrica natus et nutritus, qui jussa Domini adimplens reliquit se suaque omnia, insuper Deique verbum non renuit nuntiare Aquitanie.*

℣. *Disponente Domino, a sancto Eugenio ordinatus, ad pontificatus conscendit honorem.*

Lect. III. ℟. *Vir israelita gaude, coheres apostoli, intercede pro nobis.*

℣. *Ut precibus tuis a Deo veniam speremus, supplices ad te confugimus.*

Lect. IV. ℟. *Gloriose presul, o fortissime Dei athleta, Clare, qui Lactore principem viriliter vicisti, et martirium pro Christo subire non recusasti, intercede pro nobis.*

℣. *Certamen magnum pro Christo sumens, virtutum qualitatem vite providisti initium.*

In II° Noct.

Ant. *Fidelem operarium fortemque militem suum jam Dominus assumpturus in celum, copiosiore gratia virtutum signis mirificabat in terra.*

Ant. *Cecitati visus, surditati reddebatur auditus, redintegrabantur debiles, mortui resuscitabantur, et per ista demonum cultus ad nichilum deducebatur.*

Ant. *Non tulit ista jam contemptibilis omnibus sacrilegorum dignitas indignissima sacerdotum, et ideo in predicatorem veritatis iram concitaverunt principum civitatis.*

Ant. *Adductus sanctus ad judicium principum, dulcibus et racionabilibus verbis jàm pene persuaserat illis doctrinam suscipere veritatis.*

Ant. *Ad exclamationem prophanorum pontificum, facta perturbatione, aversi sunt principes a suscipienda veritatis racione, Deique testis carceralia detruditur in vincula.*

Ant. *Athleta Domini retrusus in carcerem, et angelicam meretur consolationem, et concurrentis populi cernens adesse constipationem, solitam ubertim profundebat predicationem.*

Lect. V. ℟. *Christi martir, memento nostri, sancte Clare; petimus ut pro nobis intercedas ad Dominum Jhesum Christum.*

℣. *Adesto nostris precibus, tibi supplicantibus ut tuis meritis sublevemur in celestibus.*

Lect. VI. ℟. *Erat namque fide perspicuus et morum probitate præclarus, in quo proprium sibi inspector omnium edidit habitaculum.*

℣. *Decoratus spiritualibus incrementis virtutum, refulgebat in eo gratia conditoris.*

Lect. VII. *Assit nobis sacer presul Clarus, qui nomine clarissimo decenter effulsit, dum occiduos fines velut jubar veri solis perlustravit.*

℣. *Assit nobis ipse lucendo lucens et ardens, ne tenebras mortis paciamur in extremis.*

Lect. VIII. ℟. *Vir inclitus Clarus, martir Domini preciosus, succensus igne divini amoris constanter sustinuit supplicia passionis, et per immanitatem tormentorum pervenit ad societatem angelorum.*

℣. *Cujus intercessio nobis obtineat veniam, qui per tormenta passionis eternam promeruit palmam et sempiternam coronam.*

Ant. *Apparuit angelus Domini beato Claro in carcere dicens : constans esto; noli timere; crastina die per martirii palmam perventurus es ad Dominum.*

Lect. IX. ℟. *Miles Christi gloriose, Clare sanctissime, tuo pio interventu culpas nostras ablue.*

℣. *Ut celestis regni sedes valeamus scandere.*

Lect. X. ℟. *Sanctus martir Clarus, inter christicolas permanens alacriter toto corde martirii coronam accipere, nunquam a sancta predicatione cessabat.*

℣. *Talentum autem accepturus a Domino duplicatum reportare desiderans.*

Lect. XI. ℟. *O inclite martir Clare, qui gloriosa decoratus laurea, ethereum subvectus es ad solium, pro nobis intercede.*

℣. *Quem Christus martiriali decoravit gloria angelicis junctum choreis.*

Lect. XII. ℟. *O athleta inclitissime, o presul insignis, o martir egregie, Clare, succure huic familie, et pro nostra salute intercede.*

℟. *Exaudi preces deprecautium te.*

M. L. Ant. *Clara lux orbis, Dei martir Clarus, tenebris carceris eductus, dum impiis resistit jussionibus, sacrilegam perducitur ad aram.*

Ant. *Preclarus miles Domini videns statuam prophanam numinis in loco stare sublimi, paucis Domino supplicans verbis solvit eam in nichilum.*

Ant. *Hinc sacerdotum per manus sacrilegorum reducitur rursus ad principes, quorum judicio dirissime tormentatus recluditur iterum in carcerem.*

Ant. *Adest Christus militi pro suo nomine decertanti; angelico refovet solatio, demulcet alloquio, moxque futuræ promissione roboratus victoriæ.*

Ant. *Die tandem illucescente obtata capitalis est sententia in illum prolata, et ita martirii peracta victoria, celestis promissio est adimpleta.*

40. — VIE DE SAINT AMADOUR ET DE SAINTE VÉRONIQUE.

CHAPITRE Ier.

AUCUN DES VIEUX MARTYROLOGES, AUCUN ÉCRIT ANTÉRIEUR AU Xe SIÈCLE, NE PARLANT DE CES SAINTS, ON NE SAURAIT ÉTABLIR LEUR ARRIVÉE EN GAULE AU TEMPS DE SAINT PIERRE.

Sommaire. — Le silence absolu de tous les vieux martyrologes sur sainte Véronique et saint Amadour prouve que l'antiquité chrétienne n'avait rien transmis sur eux de bien positif. — L'opinion de M. Alfred Maury sur le mot Véronique paraît peu vraisemblable.

La pieuse femme qui vint essuyer le visage du Sauveur montant au Calvaire, a été l'objet de l'admiration et des respects des pieux fidèles, dès que les pèlerins purent aller en liberté faire le chemin de la croix à Jérusalem, après la victoire de Constantin et le séjour de sainte Hélène dans la ville sainte. On eut aimé à savoir l'histoire de cette courageuse femme, et les derniers traits de sa vie. Si des écrits anciens l'avaient signalée à l'attention, les martyrologes ne l'auraient pas laissée complètement dans l'oubli jusqu'au xe siècle. Il n'en est aucun qui la mentionne, pas même ceux d'Adon et d'Usuard, si remplis des noms de saints particuliers à la Gaule. On comprendrait que le martyrologe de saint Jérôme l'eût passé sous silence, car il ne donnait guère que le catalogue des martyrs, et elle n'avait pas été martyre. Mais ceux du vénérable Bède, de Florus, de Wandalbert, d'Adon et d'Usuard, énuméraient tous les bienheureux dont le culte était bien établi, au moins dans la Gaule. Ni saint Grégoire de Tours, ni les saints Pères, ne viennent réparer cet oubli. Elle est inconnue de tous les auteurs en renom, dont on a les ouvrages authentiques antérieurs au xe siècle.

Il en est de même de saint Amadour, qui est regardé comme son époux.

Devant ce silence de toute l'antiquité chrétienne, qui eût été heureuse de vénérer des saints si particulièrement chers au Sauveur et à la Sainte Vierge, il n'est pas possible d'attacher de l'importance au récit de leur vie. Il a, sans doute, une certaine ancienneté. M. l'abbé Bourrières l'a fait voir dans son récent travail sur *saint Amadour* et *sainte Véronique* [1].

Mais il ne saurait remonter au delà du ixe siècle, soit que l'on considère les choses étranges et inadmissibles qui sont racontées, soit que l'on tienne compte de ce silence absolu de tous les martyrologes, et de tous les Pères des premiers siècles.

M. Alfred Maury, dans une étude sur l'étymologie du nom de Véronique, s'écarte de l'opinion de Mabillon et de Papebrok, et n'admet pas que le nom de Βερονίκη, Bérénice, donné dans l'Évangile de Nicodème à la femme guérie d'un flux de sang par le Sauveur, était une altération de *Vera icon* (*la vraie image de la sainte face*). Ce dernier mot s'appliquait aux images du Sauveur, et selon plusieurs savants, il désigne la sainte femme qui reçut sur son voile l'empreinte auguste appelée la *sainte Face*.

M. Maury pensait que Βερονίκη vient de Προυνίκη. C'est ainsi que les Valentiniens appelaient, au iie siècle, la femme de l'Évangile, qui eut une perte de sang pendant douze années. Cette femme tour à tour appelée Προυνίκη ou Βερονίκη, Bérénice, aurait été *Veronica*, qui passait auprès du faux Méthodius pour être venue de Jérusalem à Rome afin de guérir l'empereur Tibère, malade de la lèpre, et qui l'aurait guéri, en effet, par l'attouchement du saint suaire.

Tout ceci n'était pas rapporté dans l'ancien bréviaire particulier de saint Pierre du Vatican. Ce bréviaire ne parle pas même de sainte Véronique [2].

Il est probable que le docte archéologue est allé chercher bien loin l'étymologie de Veronica. Il est beaucoup plus simple et plus rationel de la tirer d'une dérivation de *Vera icon* ou de *Beronice*.

Ce qu'il y a de plus vrai sur saint Amadour se réduit à la brève leçon de son office insérée au bréviaire de Cahors du siècle dernier (XXIa Augusti). Il avait mené la vie érémitique pendant de longues années dans des gorges de

1. *Saint Amadour et sainte Véronique*, 1 vol. in-8°, Paris, Tolra, 1895.
2. Baillet, *Vies des Saints*, t. IX, p. 27, col. 1.

montagnes très sauvages, qu'il rendit célèbres par ses miracles, et par le concours de pèlerins qui allaient vénérer son corps.

Texte de la notice sur saint Amadour, insérée dans le bréviaire de Cahors du XVIII^e^ siècle (XXI^a^ Augusti) [1].

De sancto Amatore. Ex Annal. Ecclesiæ Cadurcensis. — Amator apud Cadurcenses secessisse traditur in abstrusam et augustam vallem, rupibus altissimis hinc inde prominentibus horridam, et in medio rupis habitasse, quæ rupes Amatoris nuncupatur. Illic oratorium in honorem beatæ Mariæ Virginis erexit, ob miraculorum frequentiam celeberrimum. Ibi post multas vigilias et corporis afflictationes, sanctissime obiit. Corpus ejus in introitu oratorii conditum permansit ad annum usque millesimum centesimum sexagesimum sextum, quo integrum inventum est, et translatum ad basilicam ei dicatam, in qua summa veneratione servatum est, donec furentes Calvinistæ, anno millesimo quingentesimo sexagesimo secundo, destructis ædificiis ac thesauris expilatis, illud in frusta concisum subjecerunt igni, a quo non fuerunt absumpta.

1. *Breviarium Cadurcense*, in-12, (anno 1746, pars æstiva), *Die XXI^a^, Augusti*, lect. IV, p. 345.

41. — SAINT AMATEUR, 1er SUCCESSEUR DE SAINT ANDOCHE ET LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME A AUTUN, AU IIIe SIÈCLE[1].

CHAPITRE Ier.

NOMBREUX CIPPES FUNÉRAIRES D'AUTUN, SURTOUT DU CIMETIÈRE DE SAINT-PIERRE L'ÉTRIER, ATTESTANT LA PRÉSENCE D'UNE CHRÉTIENTÉ IMPORTANTE AU IIIe SIÈCLE.

Sommaire. — Le culte de saint Amateur est mentionné dans tous les textes du martyrologe de saint Jérôme. — Il remonte aux temps voisins des persécutions. — Son tombeau se voit près d'Autun dans une étroite chapelle. — Les deux musées d'Autun renferment beaucoup de stèles et de cippes trouvés au *polyandre* de Saint-Pierre l'Etrier. — Il n'est guère douteux qu'un certain nombre ne soient chrétiens, comme l'indiquent leurs symboles. — La coupe, souvent placée dans la main droite des personnages, peut signifier quelquefois des libations offertes aux Dieux Mânes. — Ici les autres symboles qui l'accompagnent, semblent indiquer qu'il ne s'agissait nullement de libations. — Cette coupe et ces symboles ne se rencontrent généralement pas dans les contrées qui restèrent longtemps adonnées à l'idolâtrie. — Au contraire, la coupe était fréquemment déposée aux catacombes dans les *loculi*, et elle se trouve représentée sur les verres historiés. — Les feuilles de parchemin pliées, qui accompagnent souvent la coupe, étaient des emblèmes de la loi mosaïque et de l'Évangile. — Elles sont très souvent sur les bas-reliefs des sarcophages de la primitive Église. — L'inscription de l'ΧΙΧΘVS, jointe à d'autres inscriptions chrétiennes d'Autun, annonce qu'une chrétienté y était déjà importante au IIIe siècle. — Cette chrétienté dut avoir de nombreux cippes funéraires ornés de symboles. — Pourquoi n'en signale-t-on aucun qui soit revêtu du monogramme du Christ? — N'est-ce pas que ce monogramme ne fut que tardivement adopté, et que les fidèles d'Autun continuaient d'employer les emblèmes primitifs? — La dédicace aux Dieux Mânes D. M. n'empêche pas certains tombeaux d'être chrétiens. — Les représentations du serpent sur une colonne et sur une épitaphe chrétienne, ont apparemment rapport au dieu Mithra. — Ses sectateurs firent une guerre à mort au christianisme. — Des boules placées entre les doigts des personnages sur les cippes, signifient probablement les pains eucharistiques. — Des linges pliés dans leur main gauche semblent aussi se rapporter à l'Eucharistie ou figurer le manipule. — Un demi-cercle percé à ses deux extrémités serait-il l'emblème de l'ancre? — Il est difficile de le décider. — En somme, les symboles représentés sur les cippes du *polyandre* de Saint-Pierre l'Etrier sont trop nombreux, et trop semblables à ceux de la primitive Église, pour ne pas appartenir en grande partie au christianisme. — Il en est de même de ceux qui ont été trouvés ailleurs.

Saint Amateur, qui succéda à saint Andoche sur le siège d'Autun, est honoré comme confesseur dans les bréviaires du XIIIe et du XIVe siècle. Son office n'est pas d'un rit élevé; il n'a pas d'antiennes, ni de leçons propres : ce qui prouve qu'aucune particularité de sa vie n'avait été transmise à la postérité. L'on ne savait rien, sinon qu'il avait occupé le siège d'Autun immédiatement après saint Andoche. Les diverses éditions du martyrologe de saint Jérôme l'ont mentionné, aussi bien celles des Bollandistes publiées d'après trois manuscrits du VIIIe siècle[1], que celle de d'Achéry et elles portent uniformément : (VI Kal., Dec. 26 nov.) *Augustodino, depositio sancti Amatoris episcopi.* C'est une garantie incontestable de l'antiquité de son culte. Il se rattachait nécessairement aux temps rapprochés des persécutions par des traditions bien établies.

N'ayant pas été martyr, il était naturellement effacé par saint Andoche, par saint Thyrse, les fondateurs de l'église d'Autun, et par saint Symphorien, dont la mort avait été accompagnée d'une si belle scène de l'héroïsme de sa mère. Pour que son souvenir put seulement se soutenir auprès de ces noms glorieux, il fallait que sa sainteté eût brillé d'un grand éclat. La chrétienté d'Autun avait eu assez de vie, et ses fidèles étaient restés assez nombreux après le massacre de ses saints, pour garder avec soin le souvenir d'un évêque beaucoup moins célèbre que les apôtres mêmes de la contrée. Son tombeau n'était cependant pas absolument reconnu pour authentique au commencement du XVIIe siècle. Voici ce qu'en dit un docte écrivain, qui le visita en 1606. « Un tombeau, qu'on ap-
« pelle sans aucun fondement qui m'ait paru,
« le tombeau de saint Amant ou de saint Ama-
« teur, évêque d'Autun, est composé de deux
« grandes pièces de granit, qui sont posées et
« scellées l'une sur l'autre, sans qu'il paraisse
« qu'elles en aient jamais été séparées, ni sans
« aucune inscription. Ce tombeau est enfermé
« dans une espèce de chapelle, qui n'a été bastie
« que pour enfermer le monument. La plupart
« des pierres dont elle est construite sont de dix

1. Voy. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, petit in-4° (2 vol., Paris, 1717), t. I, p. 162. (Bibl. nat., catal. L 45-35); *Dissertations historiques sur divers points d'antiquités*, in-24, Paris, 1706 (il y a une dissertation sur les tombeaux d'Autun p. 8-20) (Bibl. nat., catal. L j1-25); Edmond Le Blant, *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 9, Autun; le musée des antiquités à Autun, rue Saint-Nicolas; le musée de l'hôtel Rolin; *Autun archéologique*, in-8°, 1816.

1. Il est dans le codex Eptarnensis du VIIIe siècle, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris et dans le codex Wissemburgensis, qui est à peu près de la même date. Bolland., *IIa, Nov.*, t. II, p. 147; D'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 22: *Martyrol. Hieronym., XXVI novembris.*

« pieds de long, et tiennent toute la largeur de « la chapelle. Tout porte à faire croire que c'est « un ouvrage des anciens Romains.

« Comme ce tombeau est dans un lieu saint, « il y a eu quelquefois des gens qui sont allés « offrir leurs prières, quoiqu'on ne puisse entrer « dans la chapelle qu'avec peine. On avait at- « taché un cippe qui était près de ce tombeau; « on l'avait posé près de la porte de la chapelle; « et on en avait creusé le haut pour faire un béni- « tier. J'ai trouvé qu'il portait cette inscription :

D. M.
VOLVS
IVS SE
NONIVS [1]

Les deux bénédictins qui visitèrent Autun vers 1717 mentionnèrent aussi le tombeau de saint Amateur, successeur de saint Andoche, ainsi que nous le dirons plus loin[2]. Il était à Saint-Pierre l'Etrier.

L'église d'Autun avait fait beaucoup de progrès pendant son épiscopat. Fécondée par le sang de ses martyrs, elle avait poussé des rejetons comme un arbre vigoureux. Au IIIe siècle, elle était relativement florissante. Les monuments l'attestent. Si un grand nombre ont été mis en pièces, l'active sollicitude des savants d'Autun en a sauvé beaucoup de la destruction depuis un demi-siècle.

Les deux musées d'antiquités d'Autun peuvent être comptés parmi les plus riches en stèles et en cippes funéraires de l'époque gallo-romaine. La plupart sont creusés en forme de niche cintrée, où ressortent des personnages sculptés en bas-reliefs avec des instruments de travail, des outils de leur profession, des animaux chers aux défunts, et surtout avec des symboles rappelant leurs goûts, leurs croyances, leurs occupations habituelles, leurs pratiques religieuses ou leurs superstitions. Un grand nombre ont été découverts au *polyandre* ou *cimetière* de Saint-Pierre l'Etrier, là où fut trouvée, le 25 juin 1839, la fameuse inscription de l'ΙΧΘΥΣ, et où précédemment plus de soixante sarcophages des temps chrétiens avaient été mis au jour, par les recherches de l'abbé de l'Épée, ainsi que l'atteste un manuscrit, cité par M. Edmond Le Blant. Cet emplacement avait servi à inhumer beaucoup de fidèles depuis l'époque où fut gravée l'inscription, c'est-à-dire depuis les commencements du IIIe siècle environ, jusqu'à celle des sarcophages du Ve et du VIe siècle. Peut-on penser que tous ces tombeaux étaient pêle-mêle avec les tombeaux païens? Cela serait difficile à admettre pour la période où le christianisme fut tout à fait victorieux à Autun, à partir du règne de Constantin; et peut-être aussi, pour la période qui le précéda immédiatement.

Alors il est fort à croire que beaucoup de stèles et de cippes retirés du *polyandre* de Saint-Pierre l'Etrier, où ils étaient voisins de la plaque de marbre de l'ΙΧΘΥΣ, avaient été élevés à des chrétiens, surtout quand ils sont revêtus de symboles communs aux catacombes, et dans les anciennes chrétientés du midi de la Gaule. On en peut dire autant de ceux qui proviennent des divers quartiers de la ville. D'après la forme négligée de plusieurs des inscriptions, il est à peu près certain qu'ils appartiennent à la période de la décadence latine, au IIIe, au IVe et au Ve siècle. Quelques-uns cependant sont travaillés avec soin.

L'idée générale qui ressort de leur examen, c'est qu'ils furent façonnés en grand nombre sous l'influence des idées du symbolisme chrétien, de même que le marbre de l'ΙΧΘΥΣ, et que la colombe secouant le cou du serpent dans son bec, dont nous parlerons plus loin. La fréquence de la coupe, placée dans la main droite des personnages, est frappante. Ils la tiennent élevée vers le ciel, ou la pressent contre leur cœur. Que signifiait ce symbole? Ce n'était pas un indice du bon vin récolté dans le voisinage, ni de la satisfaction d'un buveur. Il n'y a guère que deux suppositions admissibles : ou c'était l'emblème des libations offertes aux dieux par les parents du défunt; ou cela rappelait les croyances, les pratiques religieuses de celui qui était là représenté. La première de ces suppositions peut être fondée dans certains cas. En effet, sur une stèle de la Lorraine, terminée en triangle, une femme a dans la main droite une coupe, et au-dessous se lit l'inscription : *Au dieu Irmensule Mariola.* — Divo Irmensu Mariola[1].

En outre, les idolâtres avaient coutume de déposer du pain et du vin sur la tombe de leurs proches et de leurs amis; saint Justin s'élève contre cette superstition conservée parmi des chrétiens. Ne serait-ce pas cette marque d'attachement pour les morts, qui serait ainsi figurée par les païens? Peut-être y eût-il quelques ma-

1. Volusius Senonius, *Dissertations historiques sur divers points d'antiquités*, in-24, Paris, 1706 (il y a une dissertation sur les tombeaux d'Autun, p. 8-20) (Bibl. nat., catal. L j[1].-25).

2. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, petit in-4° (2 vol. Paris, 1717), t. I, p. 162 (Bibl. nat., catal. L 45-35).

1. L. Beaulieu. *Archéologie de la Lorraine*, In-12, Paris, 1840, t. I, planche I, n° 12. (Bibliot. nat. catal. Lj[5].-57.) La tombe est toute triangulaire. Le buste de femme qui s'en détache présente un visage rond encadré dans un bonnet tuyauté.

nifestations de ce genre parmi les idolâtres.

Mais ce n'était pas une coutume reçue généralement parmi eux, car on ne la rencontre pas dans les provinces qui furent tardivement évangélisées, et où prédominèrent longtemps les habitudes du paganisme, comme au centre, au nord, à l'ouest de la Gaule, en Suisse, en Hollande, dans l'intérieur de l'Allemagne, etc... Les tombeaux gallo-romains n'y font pas défaut; mais ils n'ont pas ou presque pas ces personnages portant des coupes à la main. Cependant pourquoi n'en porteraient-ils pas si c'était une habitude des peuples païens? Au contraire, dans les villes où des traditions solides placent des prédicateurs de la foi aux temps apostoliques ou quasi apostoliques, des tombes de ce genre, ornées de coupes et de symboles fréquents aux catacombes, se retrouvent plus ou moins nombreuses, selon l'importance de la population aux premiers siècles, ou selon la richesse des découvertes de l'archéologie. Il en est ainsi à Dijon, à Langres, à Beaune, à Metz, dans les cités de la Lorraine détruites par les Barbares, à Soulosse, à Scarpone, à Luxeuil-les-Bains, à Arles et dans le voisinage de Marseille, etc... Mais c'est aux catacombes qu'il faut aller, pour constater une pareille abondance de coupes parmi les tombeaux de la primitive Église. Les chrétiens d'alors déposaient souvent des coupes de verre en avant de l'ouverture pratiquée dans les parois sablonneuses pour servir de sépulture. On en a retrouvé beaucoup de formes diverses, qui étaient scellées devant les ossements. D'habiles antiquaires, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, pensent que chacun avait son calice, dans les assemblées saintes, pour participer à la communion, et qu'il l'emportait ensuite dans sa maison. A leur mort, il était assez naturel de le placer auprès de leurs corps, comme une sorte de relique qu'ils avaient aimée, de même que les païens jetaient quelquefois dans la fosse de leurs parents ou de leurs amis, les ornements, les bijoux, les bracelets, les colliers, les épées, auxquels ils avaient attaché beaucoup de prix pendant leur vie. C'étaient probablement aussi des calices dont ils s'étaient servis dans les repas des agapes.

Sur les peintures et sur les marbres des catacombes, il se voit quelques représentations de chrétiens et de chrétiennes tenant cette coupe à la main, la levant ou la pressant contre la poitrine. Ainsi fait Vincentia, dans la peinture sur verre reproduite par Mamachi[1].

Sur une autre d'un genre différent, figure le Sauveur assis devant une table, où est posé un poisson : deux personnages s'avancent de chaque côté pour lui présenter la coupe[1]. C'étaient les usages de l'Église naissante. Plus tard, au v^e^ et au vi^e^ siècle, on représentait bien encore la coupe sur les sarcophages, mais d'une autre façon. Elle n'était plus dans la main des personnages défunts, qui étaient remplacés par des scènes allégoriques de l'Ancien et du Nouveau Testament; elle était posée à terre et une ou deux colombes allaient s'y désaltérer[2]. C'était toujours l'emblème de l'Eucharistie. Or toutes ces coupes placées dans les mains des personnages, sur les cippes funéraires d'Autun, n'annoncent-elles pas les mêmes croyances et les mêmes habitudes que les croyances et les habitudes des chrétiens de Rome? N'est-ce pas une idée commune à toutes les chrétientés, qui est exprimée avec la même persistance dans les *loculi* des catacombes, et sur les cippes du cimetière de Saint-Pierre l'Etrier? Et cette idée n'est-elle pas de signifier le grand mystère de l'Eucharistie, objet de la dévotion de tous?

Il est manifeste que les habitants d'Autun voulaient avoir sur les cippes l'image de leurs proches, avec les souvenirs de leur vie. Ces instruments de travail, ces outils d'artisans, tenailles, truelles, haches, marteaux, etc..., redisent ce qu'ils avaient coutume de faire. On ne remarque pas que les parents aient songé à se mettre eux-mêmes en évidence, ni par conséquent qu'ils aient montré combien ils étaient soigneux d'offrir des libations pour les morts.

En outre, s'il s'agissait d'offrandes que le défunt serait censé faire lui-même aux *Dieux Mânes*, on ne voit pas pourquoi il tiendrait de la main gauche des objets qui ne pouvaient être offerts, et qui étaient évidemment des symboles, tels que les feuilles de parchemin pliées, les linges, etc..., qui ont aussi une signification toute chrétienne sur les tombeaux des catacombes, et du midi de la Gaule. Ces différents autres symboles ajoutent une singulière force à celui de la coupe, pour signifier l'Eucharistie.

Ce qui revient le plus souvent après celle-ci, sur les stèles et les cippes des riches musées d'Autun, c'est la feuille de parchemin pliée dans les doigts du personnage. Elle est ordinaire-

1. Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum*, libri XX, t. III, p. 61, tabula 7 (à la partie supérieure). — Voy. notre planche XXI, n° 4, p. 480.

1. *Ibid.*, tabula 7 (à la partie inférieure).

2. On en peut voir beaucoup d'exemples dans les planches des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, par Edmond Le Blant.

ment dans la main gauche tandis que la coupe est dans la main droite : ce qui prouve la signification importante de celle-ci. La feuille pliée signifie l'Évangile ou les commandements de Dieu. Rien n'est plus fréquent sur les sarcophages des catacombes. Elle est dans les mains du Sauveur, de Moyse, des prophètes, des apôtres, des pontifes, des prêtres. Dieu avait recommandé à son peuple d'avoir ses préceptes liés ensemble dans les mains, comme un signe placé devant les yeux. — (*Ligabis ea quasi signum in manu tua* (*Deut. VI-8*)[1]. Dociles à cette recommandation, les Juifs la prirent à la lettre ; les premiers chrétiens les imitèrent. C'est pourquoi l'on remarque tant de feuilles pliées dans les mains des personnages de leurs tombeaux[2]. Elles sont absolument ainsi sur les cippes d'Autun ; et il est à croire qu'elles ont la même signification.

Il est vrai que les Romains, principalement dans les classes élevées, étaient quelquefois représentés avec le rouleau dans la main. Les sénateurs le tiennent sur l'arc de triomphe de Trajan ; et des légistes, des magistrats, l'ont sur des monuments et des tombeaux. En général, la feuille est enroulée et non pliée, comme on la voit à Autun. Des femmes de haut rang serrent cependant quelquefois la feuille pliée entre leurs doigts ; mais cela est rare. Il est peu probable que tous ces rouleaux des tombes d'Autun aient annoncé des légistes ou des lettrés.

C'était un symbole si généralement adopté dans nos contrées occidentales, qu'un bénitier de bronze du VIII^e^ siècle, conservé à l'abbaye de Reichenau, près Constance, offre plusieurs images de personnages qui le tiennent dans les mains[3].

A Autun, les fidèles pouvaient être assez nombreux au III^e^ siècle pour que beaucoup de familles eussent déjà fait élever tant de tombeaux.

La fameuse inscription de l'ΙΧΘΥΣ apporte aussi de la lumière sur l'importance de la chrétienté d'Autun vers la fin du II^e^ siècle. Non seulement elle signale plusieurs fidèles ; mais sa composition, au jugement d'habiles hellénistes, annonce une double rédaction, et voici quelles en seraient les conséquences. La première partie, l'acrostiche, serait une gracieuse poésie, goûtée de la jeunesse studieuse d'Autun. Peut-être avait-elle été apportée par saint Andoche de l'école de saint Polycarpe, et avait-elle circulé parmi les chrétiens instruits comme les morceaux choisis de nos poètes circulent parmi nous, et sont cités en guise d'ornements littéraires.

La seconde partie, beaucoup plus imparfaite, serait l'œuvre d'un pieux fidèle, qui s'exerçait à la poésie. Alors on cultivait la poésie dans l'école de saint Andoche et de ses successeurs ; les lettres y étaient florissantes : ce qui suppose une classe prospère fréquentée par Alcandius. Quelques inscriptions des musées d'Autun viennent s'ajouter à celle de l'ΙΧΘΥΣ pour attester combien l'église de cette ville avait grandi à la fin du II^e^ siècle et au III^e^. Elles sont de la même époque, et méritent d'être signalées comme ses sœurs.

Une inscription gravée sur une haute stèle, qui était aux Arènes de Nîmes, et qui est maintenant au musée, rappelle le souvenir d'un éduen, dont la femme *Sperata*, *Espérance*, était apparemment chrétienne, du II^e^ ou du III^e^ siècle, c'est-à-dire à peu près de l'époque où fut écrite l'épitaphe de l'ΙΧΘΥΣ. On y lit le mot ADQVIESCIT, qui passa dans le langage épigraphique de l'église naissante, en se modifiant légèrement, pour devenir QVIESCIT ou REQVIESCIT. Ces deux dernières expressions sont un signe manifeste de christianisme, sur les tombes du IV^e^ et du V^e^ siècle ; la forme primitive ADQVIESCIT est très rare ; elle annonce une haute antiquité, qui est ici confirmée par l'accent placé sur l'V d'AEDVS. M. Allmer a remarqué que ces accents ont généralement disparu après le règne de Trajan ; à peine en a-t-il vu quelques-uns de la seconde moitié du II^e^ siècle. L'absence du D. M. ou de la dédicace aux *Dieux Mânes*, complète la marque du christianisme, qui est à peu près certaine. La femme de cet éduen mort à Nîmes vers les commencements du III^e^ siècle, aurait pu être de la chrétienté primitive d'Autun, presque du temps de saint Andoche et de saint Thyrse. Il indiquerait que celle-ci avait grandi promptement ; et il confirmerait encore la haute antiquité du marbre de l'ΙΧΘΥΣ.

Voici l'inscription :

MVR (millo, sans doute — gladiateur)
COLVMBVS
SERENIANVS XXV
NATVS. AEDVS
HIC. ADQVIESCIT
SPERATA CONIVX[1].

1. Il avait dit dans l'Exode : « Tu les lieras avec une bandelette de pourpre. — Ligabisque eam vitta hyacinthina (*Exod.* XXVIII, 37.)

2. Voy. notre planche IV.

3. Ce bénitier est un fac-simile de celui que possédait le prince de Hohenzollern.

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ Nemausus*, n° 3325 (Stela fastigiata).

Ce nom d'*Espérance*, *Sperata*, que portait son épouse, semblerait inspiré par le christianisme; mais on le trouve cependant sur quelques tombeaux païens.

Une croix figure, à l'hôtel Rolin, au-dessus d'un croissant, sur une stèle peu élevée. Elle ne saurait être antérieure au VI^e^ siècle. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'elle est accompagnée du croissant. Etait-ce que les chrétiens d'Autun avaient aussi pour symbole le croissant? Dans ce cas, plusieurs stèles anciennes qui le portent y seraient encore chrétiennes. Ce serait notamment les cippes des NILANDE, de NEVTICIAS IVVX, de l'hôtel Rolin, ainsi que les n^os^ 108, 109, 141 du musée; le n° 136, qui n'a pas le D. M. Mais on a tout à fait lieu d'en douter. Cependant une épitaphe de PEREGRINVS de Lyon est surmontée du croissant; et M. Hirschfeld la juge marquée au sceau du christianisme [1].

Il est certain, d'après l'inscription de l'ΙΧΘΥΣ, et d'après les autres inscriptions chrétiennes du même temps, qu'il y avait à Autun des tombeaux et des cippes chrétiens au III^e^, au IV^e^ et au V^e^ siècle, et qu'il y en avait un assez grand nombre.

Comment se fait-il que l'on n'en a presque point signalé? M. Edmond Le Blant mentionne seulement l'épitaphe d'EVFRONIA, qui a disparu, et celle de QVIETA, qui était surmontée d'une colombe tenant dans son bec un serpent, et non le rameau d'olivier [2], ainsi que le supposait M. Edmond Le Blant. La représentation est trop précise pour laisser subsister un doute.

Elle avait été trouvée dans ce fameux cimetière de Saint-Pierre l'Etrier, d'où provient l'inscription de l'ΙΧΘΥΣ, et d'où furent retirés beaucoup de sarcophages chrétiens du V^e^ et du VI^e^ siècle. Les deux bénédictins, Martène et Durand, l'avaient vue au commencement du XVIII^e^. Voici comment ils parlent de leur visite à Saint-Pierre l'Etrier : « Le lieu le plus vénérable d'Autun, c'est l'église de Saint-Pierre l'Etrier, à une demi-lieue de la ville, où est le premier cimetière des chrétiens. On y voit une infinité de sépulcres de pierre, faits comme des auges, et tous couverts, dans lesquels il y a, sans doute, une infinité de saints, et peut-être des martyrs. Au milieu de tous ces tombeaux, on remarque celui de saint Amateur, premier évêque d'Autun, qui n'est distingué des autres que par une petite chapelle, qu'on a élevée dessus... Il est surprenant qu'un lieu aussi vénérable soit comme abandonné... Nous vîmes aussi dans cette église une pierre nouvellement découverte sur laquelle était l'inscription suivante :

MEMORIAE AETERNAE
QVIETAE QVAE VIXIT ANN.I.D.III
H.VIII. DECESSIT VIII KAL. NOV
VALENTE VI ETVALENTINIANO.II.CONS.[1]

Cette inscription a une double importance parce qu'elle était auprès de celle de l'ΙΧΘΥΣ, et qu'elle est de l'an 378, sans parler de la colombe qui étrangle le serpent. Elle prouve non seulement que le lieu d'où elle fut tirée était exclusivement réservé à l'inhumation des chrétiens; mais encore qu'il avait cette destination avant l'emploi des sarcophages, qui étaient là fort nombreux; c'est-à-dire à l'époque des stèles et des cippes funéraires, que l'on y a rencontrés, et que l'on a rapportés dans les musées d'Autun. Cette conséquence a beaucoup de poids pour démontrer le caractère chrétien des symboles dont ils sont revêtus. Plusieurs, par les lettres imparfaites des épitaphes, annoncent l'époque de la décadence latine, probablement la première moitié du IV^e^ siècle ou la fin du III^e^; et ne sauraient être antérieurs au marbre de l'inscription grecque. Ils représentent, dans leur ensemble, les emblèmes qui étaient les plus en usage parmi les fidèles d'alors, en Bourgogne, en Lorraine, à Metz, à Luxeuil.

Le sol a été fouillé dans tous les sens, il a rendu au jour beaucoup de stèles et de cippes ornés de symboles pareils à ceux des catacombes, et à ceux de Marseille, d'Arles et des environs; il n'en a pas laissé voir qui soient ornés du monogramme du Christ, si commun sur les épitaphes des fidèles du V^e^ siècle et de la fin du IV^e^.

Quelle peut être la cause de cette absence, dans une ville déjà en partie gagnée à l'Évangile vers l'année 200, et qui envoya son évêque Reticius, un prêtre et un diacre, au concile d'Arles [2] en 314? Ne serait-ce pas que les chrétiens auraient continué de représenter sur leurs tombeaux les symboles de la première période

1. ALLMER, *Le Musée de Lyon*, in-8°, t. I, p. 419.
2. Edmond LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes*, etc., in-4°, t. I, p. 20. Cette inscription trouvée à Saint-Pierre l'Etrier porte la date certaine de 378. D'après la copie de D. Martène et de Durand, la colombe tient dans son bec et dans ses serres un serpent.

1. Voyage littéraire de deux religieux bénédictins. 1^re^ Partie, in-4°, Paris, 1717, p. 162 (Bibliot. nat. L 45-35).
2. Avaient souscrit au concile d'Arles, en 314 : Reticius episcopus, Amandus presbyter, Philomatius diaconus, de civitate Augustodunensium (MANSI, *Conciliorum Ampl. Collectio*, t. III, col. 476 : *Concilium Arelatense*, I, anno 314.)

du christianisme : la coupe, la feuille pliée de l'Évangile, les petits pains arrondis, le linge dans lequel on déposait la sainte Eucharistie; et qu'ils n'auraient adopté que tardivement le monogramme du Christ, dont l'usage dans les Gaules ne commença pas à s'introduire avant 347? Aux diverses époques on eût diverses espèces de symboles; certaines contrées en gardèrent avec prédilection qui n'étaient pas ainsi en vogue dans d'autres contrées. Il en fut apparemment de la sorte à Autun. Il est impossible de supposer que de tous ces tombeaux, de tous ces cippes gallo-romains provenant la plupart du cimetière chrétien de Saint-Pierre l'Etrier, et amassés maintenant dans les deux musées, il n'en est point de chrétien. Lesquels le sont précisément? Ce sont, avant tout, ceux qui portent plusieurs symboles du christianisme : la coupe, la feuille pliée de l'Evangile, les pains arrondis, le linge placé dans la main des personnages; et qui n'ont pas la marque du paganisme D. M. (*Diis Manibus. Aux dieux Mânes!*) On pourrait citer les nos 140, 145, 149, 161, 182, du musée, ayant tous la coupe d'une main, et, de l'autre, la feuille de parchemin pliée, ou la petite boule semblable au pain eucharistique, ou le coffret dans lequel on emportait l'Eucharistie [1]. Il en est de même du cippe de l'hôtel Rolin, dont le personnage tient de la droite une coupe, et de la gauche un linge plié [2], et de celui du musée, qui a pour épitaphe S MERCATS [3]. C'est celui-ci qui mérite une attention spéciale à cause du demi-cercle placé dans la main gauche du personnage, et figurant peut-être une ancre, ainsi que nous le dirons plus loin. S'il y a des tombeaux chrétiens parmi tous ces monuments funéraires d'Autun, et il y en a certainement beaucoup, on ne peut les reconnaître qu'aux symboles de christianisme dégagés de tout indice du paganisme. Le n° 8 de notre planche XXX est fort remarquable.

Mais on peut aller plus loin, et croire qu'un assez grand nombre de ces tombeaux, revêtus d'emblèmes communs dans la primitive Église, sont encore chrétiens malgré le signe D. M. ou DIIS MANIBVS. En effet, Gruter classe plusieurs épitaphes parmi les épitaphes chrétiennes, quoiqu'elles en soient surmontées.

M. Hirschfeld en signale un plus grand nombre encore. Son autorité dissipe les préjugés des épigraphistes français, qui relèguent presque toujours parmi les épitaphes païennes celles qui sont accompagnées de D. M. [1].

Celle de *Ulpia Domene*, de Marseille, porte qu'elle était une *vierge fidèle*, *Virgo fidelis*, et cependant elle était précédée de D. M [2].

Il est facile de comprendre que, pendant la terreur des persécutions, les fidèles ne cherchaient pas à se faire connaître. Les sculpteurs, étant presque tous idolâtres, gravaient sur la tombe le signe usuel D. M.; on ne réclamait pas; peut-être n'attachait-on pas d'importance à ces deux mots; il était inutile de les effacer. Nous en signalons plusieurs qui peuvent être chrétiens [3].

D'ailleurs, à Autun, les fidèles avaient une raison spéciale de ne pas s'affirmer hautement à la fin du IIe siècle et au IIIe. La secte de Mithra y avait ses prêtres et probablement son temple; elle paraît même y avoir dominé en souveraine dans le monde des lettrés. Il reste à l'hôtel Rolin une colonne autour de laquelle est enroulé un affreux serpent; à côté, sont les pieds d'un personnage mutilé [4]. C'était un monument de Mithra, le dieu soleil, qui était venu de l'Orient dans les contrées occidentales sous le règne de Vespasien. Ses prêtres et ses adeptes brûlaient d'une haine implacable contre la religion de Jésus-Christ. Ils la singeaient par leurs cérémonies, par leurs temples, par une sorte de sacrifice de la messe. Saint Justin et Tertullien poussent des cris d'effroi en parlant de ce culte, qui menaçait le christianisme [5]. Là où il était établi, le sang des chrétiens fut versé sans pitié. Il n'est pas étonnant qu'Autun ait eu le même sort; et ainsi il fallait se cacher, ne pas protester contre le signe D. M. Une inscription grecque en l'honneur d'Apollon, trouvée anciennement à Autun, semblerait se rapporter encore à Mithra; car celui-ci est le dieu soleil, comme Apollon. Il est représenté avec le casque, les flèches et le carquois, posés souvent auprès du serpent déroulant ses replis pour figurer la révolution interminable du soleil dans son

1. Voy. notre planche XXXI, nos 1, 3, 4, 5, 10.
2. Voy. notre planche XXX, n° 2.
3. Voy. notre planche XXXI, n° 9.

1. Voy. plus haut, p. 352, col. 2.
2. D. M. HIC IACET VIRGO FIDELIS VLPIA DOMENE... (*Otto* Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini, 1888 : *Massilia*, n° 490.
3. Voy. notre planche XXX, nos 3, 4, 7, et notre planche XXXI, n° 7, 8, 10.
4. Voy. notre planche XXX, n° 10.
5. Nous avons cité plus haut (p. 363) des passages de Tertullien, faisant connaître en détail comment les sectateurs de Mithra imitaient les cérémonies du culte catholique. Ils allaient jusqu'à singer la messe. Atque id quidem (la consécration eucharistique) et in Mithræ mysteriis ut fieret, pravi dæmones imitati docuerunt. Nam panem et poculum aquæ in ejus, qui, initiatur mysteriis, quibusdam verbis apponi, ut scitis. » Tertulliani, lib. *De Præscriptionibus*, cap. xi. — Migne, *Patrol. lat.*, t. II, col. 54.)

orbite. C'est ainsi que nous l'avons vu sur un monument de Dijon et sur un autre de Lyon. L'inscription d'Autun était dédiée encore à la reine d'Ephèse, peut-être la *lune* ou *Diane d'Ephèse*, la déesse à qui saint Paul avait porté un coup mortel par sa prédication et ses miracles. En voici la traduction : « Au médecin, à « l'illuminateur des mortels, Apollon, à la reine « d'Ephèse, portant lumière, Eutychius accom- « plissant un vœu solennel a posé ce monu- « ment[1]. » Ce culte d'Apollon s'était transformé en prenant le nom de Mithra; mais il s'agissait du même dieu, très honoré à Autun. Le rhéteur Eumène, dans un discours adressé dans cette ville à l'empereur Constantin avant sa conversion, l'invita à revenir visiter les bois sacrés d'Apollon, à y relever ses autels[2]. Ce qui prouve qu'un grand coup lui avait été porté par les fidèles, dont il ne parlait pas expressément.

La colombe tenant dans son bec et au-dessous de ses serres un serpent, à côté de l'épitaphe de QVIETA, mentionnée plus haut, figure la victoire du Saint-Esprit sur le démon[3]. Elle peut bien annoncer aussi que le dieu Mithra est foulé aux pieds. Quoique l'emblème du serpent replié sur lui-même ou autour d'une colonne, rappelât la révolution du soleil dans son orbite aux yeux des sectateurs de Mithra, il offrait surtout l'idée de Satan à l'esprit des chrétiens, qui avaient essuyé une guerre à mort, une guerre satanique de la part des adorateurs de Mithra. Leur victoire, ainsi caractérisée vivement par la colombe saisissant dans son bec le cou du serpent, témoigne combien la lutte avait été formidable. Il est fort à croire que cette représentation symbolique a du rapport avec celle de l'affreux dragon enroulé autour d'une colonne, sur la stèle du musée de l'hôtel Rolin, à Autun[4].

Ce que nous avons déjà signalé sur des tombes de Beaune et des environs de Dijon, et de Luxeuil-les-Bains, se retrouve plus fréquemment, sur quelques cippes funéraires d'Autun, et mérite une attention spéciale. C'est que des personnages tiennent à la main une petite boule, pareille à l'un des pains que l'on voit dans les corbeilles des sarcophages aux catacombes, et dans les vases placés sur les corniches des tombeaux, tels que celui de Probus et de Proba et celui de Baleria Latobia[1]. Ce ne sont pas des fruits; leur conformation le prouve manifestement. Apparemment ce sont les pains eucharistiques; c'est l'emblème de la communion. Cela est d'autant plus probable que nul signe païen n'est gravé sur l'un de ces tombeaux, portant l'épitaphe IVLIO MELLOB[2]. Une pareille représentation se trouve sur un cippe dessiné dans l'Autun archéologique. Une femme aux cheveux soigneusement tressés, a, dans ses doigts de la main droite, un de ces petits pains, qu'elle semble présenter. Son épitaphe est RELLINA MAGI. Il n'y a pas le signe D. M. Le cippe, mutilé à sa partie inférieure, se termine en triangle à son sommet[3]. Cette répétition du même symbole n'est pas fortuite; elle dénote une intention formelle d'exprimer une chose très importante, comme pouvait l'être l'Eucharistie. Celà est d'autant plus manifeste que sur un cippe funéraire de l'hôtel Rolin, à Autun, le personnage à la coiffure relevée en bourrelet, tient de la main droite une coupe, dans laquelle le pain arrondi s'élève à moitié au-dessus des bords. On dirait une hostie surnageant à demi sur un de nos calices actuels. La forme du pain et du vin se trouve ainsi nettement exprimée, pour signifier la communion. Le cippe, en partie brisé du côté gauche, n'avait pas le signe païen D. M.[4].

Des cippes de Beaune et des environs offrent le même symbole du pain arrondi, soit seul, soit accompagné de la coupe placée dans l'autre main du personnage : toujours les deux emblèmes de l'Eucharistie.

A Autun, ainsi qu'à Beaune et à Dijon, plusieurs personnages qui tiennent la coupe, offrent une particularité remarquable. Ils ont dans la main gauche un linge, qui n'est pas toujours renflé comme une bourse à son extrémité, mais qui est plié à la manière des purificatoires dont les prêtres se servent à l'autel[5]. Était-ce le linge blanc que tenaient les fidèles pour y recevoir la sainte Eucharistie? On aurait des raisons de le penser. Pour communier, les

1. *Autun archéologique*, in-8°, 1848, p. 98.
2. « Dieux immortels, disait-il, quand ferez-vous lever le jour, où ce dieu favorable, qui est ici, après avoir établi la paix partout, viendra parcourir les bois d'Apollon, revoir ses demeures sacrées, et les sources beautes de ses fontaines!... Vous accorderez des présents à ce lieu; vous les doterez de privilèges. Vous rétablirez enfin la patrie par les hommages que vous rendrez à ce sanctuaire (Eumène, *Panegy. Constantini*, cap xx. — Migne, *Patrol. lat.*, t. VII, col. 639, n° 22.)
3. Voy. plus haut, p. 535.
4. Voy. notre planche XXX, n° 10.

1. Bottari, *Sculture e Pitture, di Roma Sotterranea*, in-fol., Romæ, 1737, t. I, tavola XVII : *Probus et Proba. Ibid.* tavola XX. *Baleria Latobia.* Voy. notre planche XI, p. 310.
2. Voy. notre planche XXXI, n° 11.
3. *Autun archéologique*, p. 210. — Voy. notre planche XXXI, n° 6.
4. Voy. notre planche XXX, n° 8.
5. Notre planche d'Autun, XXX. Hôtel Rolin, n°s 2, 7, et *Autun archéologique*, page 199, n° 1, et notre planche d'Autun, XXXI, n° 8.

hommes présentaient la main, et les femmes, un linge blanc. Un sermon attribué à saint Augustin le déclare positivement [1].

Les auteurs de liturgie prétendent que le manipule servait au prêtre pour s'essuyer quand il avait pleuré, ou qu'il avait des sueurs au visage. Cette explication est puérile, probablement forcée. Des peintures du IXe siècle, notamment celle d'une bible de l'époque de Charlemagne, conservée à la bibliothèque nationale de Paris, représentent le diacre serrant le manipule entre ses doigts, de la même manière que les personnages des tombeaux d'Autun. N'était-ce pas la continuation des coutumes de la primitive Église, telles qu'on les voit sur les tombeaux d'Autun. Assurément ce n'est qu'une probabilité; mais il y a là des ressemblances à noter.

Remarquons encore à Autun un symbole difficile à déterminer, et qui se rapproche de la forme d'une ancre. C'est un demi-cercle percé d'un trou à chacune de ses extrémités, et placé dans la main gauche d'un personnage drapé dans sa toge et tenant une coupe de la droite [2]. On n'aperçoit pas de tige dans le demi-cercle; ce qui fait douter de sa destination. Le même objet se trouve sur un cippe funéraire de Beaune. Il devait être d'un usage assez ordinaire. Si la tête d'une ancre était réellement formée, l'on serait certain que la tombe était chrétienne; mais cela est douteux.

On voit bien aux catacombes un signe de ce genre, employé peut-être pour figurer une ancre. Il est à côté de l'épitaphe de sainte Constance, sur la Voie Nomentane [3]. Il n'est pas là sans avoir sa signification; et comme nous l'avons rencontré sur un cippe funéraire de Beaune [4], il était connu des premiers fidèles. Voici à peu près comment il est représenté sur la tombe de sainte Constance :

Ce qui le rend plus caractéristique et le ferait prendre plus facilement pour un symbole chrétien, c'est que le signe païen... D. M. n'y figure pas; et il y a une S avant le nom MERCATS. Cette S est une abréviation. Signifierait-elle SACERDOS? La coupe pourrait porter à le supposer. Mais c'est très problématique.

En somme, la période symbolique du christianisme a laissé une forte empreinte sur les monuments funéraires d'Autun. Le poisson, la colombe, surtout la coupe et la feuille de parchemin pliée, les petits pains arrondis, les linges servant à contenir l'Eucharistie, les coffrets destinés au même usage, le croissant, peut-être l'ancre, sont multipliés sur les cippes et les stèles retirés du *polyandre* de Saint-Pierre l'Étrier, où fut découvert le marbre de l'ΙΧΘΥΣ, et où gisaient beaucoup de sarcophages chrétiens. Ils attestent la vitalité d'une église déjà relativement florissante au IIIe siècle.

Les monuments semblables trouvés ailleurs dans la ville, apportent le même témoignage.

Sans doute, le paganisme est largement représenté dans des tombes, qui ont aussi leurs symboles. Mais c'étaient les urnes funéraires, l'incinération, qui était le plus en usage. Le christianisme multiplia beaucoup les stèles et les cippes.

Il est surprenant, avons-nous dit, que le monogramme du Christ, si ordinaire sur les tombeaux des fidèles du Ve siècle et de la fin du IVe, ne se rencontre pas à Autun. Il faut qu'il ait été remplacé par d'autres emblèmes, tels que la coupe et la feuille de parchemin pliée. C'est pourquoi celles-ci répétées tant de fois, prennent un caractère si spécialement chrétien.

CHAPITRE II.

DES PROGRÈS DU CHRISTIANISME AUX ENVIRONS D'AUTUN ET DE DIJON, AU IIe ET AU IIIe SIÈCLE [1].

Sommaire. — Les cippes tumulaires du cimetière de Saint-Pierre l'Étrier, près d'Autun, sont semblables à ceux de Beaune et des environs. — Ils semblent dire que la foi fut apportée d'Autun dans ces bourgades, et de très bonne heure. — Dijon avait moins d'importance qu'Autun, et moins de facilité pour former des missionnaires. — Cippe chrétien de La Rochepot trouvé avec une monnaie de Claude II, le Gothique. — Cette pièce fournit une indication précieuse sur l'âge approximatif des tombes de la même espèce. — Un grand nombre seraient de 275 ou 280 environ. — La première forme du monogramme du Christ, sculptée sur une de ces tombes, permettrait de les classer à peu près à la même époque. — Plusieurs peuvent appartenir au règne des deux Philippe (244-249.)

Nous avons rencontré beaucoup de monuments du christianisme naissant entre Autun

1. Omnes viri, quando ad altare accessuri sunt lavant manus, et omnes mulieres nitida exhibent linteamina, ubi corpus Christi accipiant. — S. Augustini sermo 229, de Tempore. Sans doute, ce sermon est attribué justement à saint Augustin.
2. *Autun archéologique*, in-8°, 1846, p. 199, n° 2. Musée d'Autun, rue Saint-Nicolas. —Voy. notre planche XXXI, n° 9.
3. De Rossi. *Inscriptiones urbis Romæ*, t. I, p. 333, n° 756.
4. Voyez notre planche XXIV, n° 2.

1. Voyez les deux cippes trouvés à La Rochepot, près de Nolay, avec une monnaie de bronze de Claude II, le Gothique. Notre planche XXX, nos 10 et 11. — Un cippe de Barboron, près Savigny-sur-Beaune, portant à son frontispice le premier type du monogramme du Christ. Notre planche XXV, n° 8.

et Dijon, à Beaune et dans la direction de Nuits, de Nolay, de Pomard, Meursault, Jours-en-Vaux, etc. Étaient-ce les disciples de saint Andoche et de saint Amateur d'Autun, ou ceux de saint Bénigne de Dijon, qui avaient fait là des conquêtes? Les stèles et les cippes funéraires, qui nous apportent l'annonce de ces résultats, ont des caractères de parenté avec ceux du cimetière chrétien de Saint-Pierre-l'Étrier, où gisait le marbre de l'ΙΧΘΥΣ. Ils sembleraient attester les mêmes coutumes liturgiques, les mêmes manières d'honorer les morts, de rappeler leurs souvenirs; et diraient ainsi que c'est d'Autun que vinrent les prédicateurs de la foi dans ces bourgades, échelonnées dans le bassin de la Saône. Si la sculpture n'y avait pas produit des ouvrages aussi soignés que dans la ville rendez-vous des lettrés, et des hauts dignitaires romains, cela n'empêchait pas les communautés chrétiennes de la campagne d'être en rapports intimes avec les successeurs de saint Andoche. Les pierres tumulaires de Dijon sont, il est vrai, revêtues des mêmes symboles, sauf quelques-uns qui font défaut : mais elles sont généralement inférieures à celles d'Autun pour la beauté de l'exécution. C'est que Dijon n'était pas un centre religieux aussi important que la vieille cité éduenne. Elle aurait ainsi moins contribué à la propagation de l'Évangile dans la contrée. Mais elle avait eu pour apôtre saint Bénigne, un disciple de saint Polycarpe aussi bien que saint Andoche et saint Félix; et si l'évangélisation de cette partie de la Bourgogne eut lieu surtout par Dijon, elle n'est pas moins ancienne. Les écoles d'Autun étant très florissantes au IIe et au IIIe siècle, purent donner un certain nombre de missionnaires pour propager l'Évangile presque aussitôt après l'arrivée de saint Andoche et de saint Félix. Il était bien plus difficile à saint Bénigne de se former promptement des auxiliaires à Dijon; en sorte qu'Autun paraît encore, à ce point de vue, avoir plus rayonné aux alentours que Dijon.

Il importe peu d'ailleurs de savoir laquelle de ces deux villes fut la première à répandre la foi dans les bourgades ou stations romaines, que révèlent tant de stèles et de cippes ornés de symboles chrétiens. Ce sont toujours des disciples de saint Polycarpe, qui laissèrent là des coutumes de l'Asie, dues principalement à l'apôtre saint Jean.

Deux cippes tumulaires trouvés à La Rochepot, à environ quatre kilomètres de Nolay, ont une importance particulière, parce qu'ils apportent une indication assez précise sur l'époque où ils furent élevés, et donnent ainsi l'âge moyen de la plupart des tombeaux de cette espèce. Ils ont été étudiés et dessinés par M. Changarnier, directeur du musée des antiquités de Beaune (Côte-d'Or)[1].

L'un présente deux personnages en relief dans une niche cintrée, et taillés d'une main médiocrement habile. Celui de gauche tient une coupe à la main droite, et, dans l'autre, un de ces linges qui retombent de deux côtés, comme ces linges d'autels que les diacres ou les prêtres pouvaient employer à recevoir la sainte Eucharistie, ou qu'ils présentaient peut-être aux femmes pour la recevoir elles-mêmes et se communier ensuite. Nous en avons remarqué trois semblables sur les tombes dressées d'Autun[2]. Était-ce une forme rudimentaire du manipule, ou un corporal destiné aux communiants?

L'on ne peut faire là-dessus que des conjectures. L'habit à manches pendantes et serré autour du col imite le saye gaulois, et dessine des formes de la chasuble des prêtres, telle qu'on la voit sur les peintures du moyen âge. A gauche, le personnage portant un habit presque semblable, sauf qu'il est serré au poignet, tient une corbeille ou un vase à anse. Il semble qu'il a dans la main droite le rouleau, emblême de l'Évangile.

Le second cippe est taillé plus grossièrement. La niche est, pour ainsi dire, quadrangulaire. Le personnage, vêtu d'une sorte de saye gaulois, tient dans la main droite une coupe. C'est à côté, parmi des débris de vases, qu'était une monnaie de bronze de Claude II, le Gothique. Ce prince ayant régné de 268 à 270, on peut fixer l'âge de la tombe à peu près à 275 ou 280. L'autre, mieux sculptée, est peut-être un peu plus ancienne. Elles précédèrent, sans doute, les déchaînements de Dioclétien, de Maximin et de Galère, contre les chrétiens. Elles déterminent, en outre, à peu près la date des cippes de ce genre découverts à Beaune et aux alentours, à Autun, à Dijon, à Metz, à Luxeuil, etc., et tous marqués au coin du symbolisme chrétien, dont la période principale est le temps des persécutions. Tout ressent ces mystères que, selon Tertullien et saint Justin, il ne fallait pas livrer à la curiosité des idolâtres, ni exposer aux profanations. On était sous la loi du secret; on voit qu'elle était bien observée, mais que les fidèles comprenaient parfaitement ces signes marqués

1. Voy. notre planche XXVI, nos 7 et 8.
2. Voy. notre planche XXX, nos et 7. — Planche XXXI, no 8.

sur les tombeaux, et relatifs pour la plupart à l'Eucharistie.

Un demi-siècle après Constantin, la face des choses a changé. On commence à représenter le monogramme du Christ; les sarcophages, auparavant très rares, sont d'un usage fréquent. Les riches en décorent la face principale des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles qu'on les figurait aux catacombes. Ils ont encore la coupe de l'Eucharistie sur un certain nombre de bas-reliefs; mais elle n'est plus, comme dans la période précédente, placée dans la main droite des défunts et un peu élevée vers le ciel. Elle est souvent posée entre deux colombes, qui viennent s'y désaltérer. Quelquefois ce sont des épis qui pendent sur ses bords, et des colombes viennent les becqueter. Mais ces linges, ces bourses, ces coffrets, ces petits pains arrondis, pareils aux pains eucharistiques des catacombes, et figurés entre les doigts des personnages, ont généralement disparu [1].

Un symbole représenté sur un cippe de Barboron [2] vient confirmer cette date approximative des tombes dressées d'Autun, de Metz, de Luxeuil, de la Lorraine et de la Bourgogne; c'est l'image rudimentaire du monogramme du Christ, dans la première forme qu'elle affecte aux catacombes, et sans A et Ω. Elle forme une croix de Saint-André, traversée par une barre verticale et environnée d'un cercle. Elle est au sommet du cintre de la niche, comme un signe particulièrement en évidence au-dessus de la tête du personnage. On la voit ainsi aux catacombes à côté de trois ou quatre épitaphes, dont l'une est de l'année 268, l'autre de 291, la troisième de 344 [3]. Mais elle n'est pas entourée du cercle. Cependant Mamachi la représente dans ce cercle, et suspendue au bec d'une colombe sur une table funéraire du cimetière de Saint-Prétextat [4]. Boldetti en donne aussi un spécimen semblable [5]. Mais ici, comme dans l'exemple de Mamachi, on voit le monogramme constantinien, annonçant une époque plus récente.

Ces premières ébauches du monogramme du Christ, séparées de l'A et de l'Ω, sont antérieures à Constantin, pour la plupart. Si elles furent encore en usage après lui, elles ne tardèrent pas à être remplacées par le monogramme constantinien, plus expressif et plus complet. Elles se produisent de l'an 268 aux premières années du IV^e^ siècle.

Encore est-il peu probable qu'il y en ait beaucoup de la fin du III^e^ siècle, et des commence- du IV^e^. Les fidèles furent tellement glacés de terreur par les exterminations de Dioclétien, de Galère, de Maximien, qu'ils songeaient plutôt à se cacher qu'à graver des symboles de leur foi sur les sépultures de leurs proches. Celles qu'ils ont ainsi ornées remontent généralement plus haut. Ce qui fait croire encore que le spécimen du cippe de la ferme de Barboron, près Savigny-sur-Beaune, n'est pas postérieur à la fin du III^e^ siècle, c'est que le monogramme constantinien n'apparaît sur aucun des cippes ou tombes dressées d'Autun, de Metz, de Luxeuil, du musée d'Épinal, et du musée de Dijon. Il n'était pas encore adopté dans cette partie de la Gaule, quand on les éleva; et ainsi tous ces tombeaux précèdent l'époque de Constantin. Les chrétiens faisaient le signe de la croix au temps de Tertullien; ils avaient l'intention de rappeler la croix du Calvaire par ces rayons croisés, enveloppés ou non dans un cercle. La croix se trouvait ainsi transformée par la barre verticale et par le cercle. Les païens ne pouvaient plus la considérer comme la croix du Calvaire.

Elle est sous cette forme de six rayons dans un cercle, sur des tombeaux de la Gaule Narbonnaise. M. Hirschfeld en reproduit quelques exemples dans ses *Inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise* [1]. Ils sont apparemment tous chrétiens; mais il y en a peut-être de rares exemples sur des tombeaux païens.

Est-il possible de classer par rang d'âge, au moins d'une façon générale, ces divers cippes chrétiens antérieurs aux sacorphages et au monogramme constantinien? Les données font défaut pour le plus grand nombre. Cependant

1. Nous avons cependant remarqué au musée de Constance dans le duché de Bade, sur un autel du XI^e^ siècle, une statue de la Vierge tenant dans ses doigts une boule, qui paraît imiter un de ces petits pains eucharistiques.

2. Voy. notre planche XXV, n° 8. La ferme de Barboron est près de Savigny-sur-Beaune.

3. De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, t. I, p. 16 (année 268 ou 279) — p. 23 (année 291). Ici la croix de Saint-André est traversée par une tige, qui se termine comme le chiffre 5 renversé. — Page 54; n° 78. L'inscription marque le consulat de Leontius et de Sallustius (344).

4. Mamachi, *Originum et Antiquitatum christianarum*, libri XX, t. I, p. 77. Croix de Saint-André traversée par une barre verticale, et non entourée de cercle.

— *Ibid.*, t. III, p. 66. A côté d'une épitaphe HIC *requiescet... clarus*, deux colombes tenant dans leurs becs chacune un cercle, dans lequel sont des rayons de croix de Saint-André, traversée par une barre verticale.

5. Boldetti, *Osservazioni supra i cimiteri de santi martiri*, in-fol., Romæ 1720, p. 579 : *Cimiterio di S. Sabinella* (Bibl. nat., inventaire K, 156.)

1. Otto Hirschfeld, *Inscriptiones*... p. 263, Vienna, n° 2118, *tabula marmorea*. L'inscription est chrétienne. Une croix est entre deux croix de Saint-André, traversées par différentes barres. Il y a d'autres exemples dans M. Hirschfeld : n° 2384, de Vezeronce, croix de Saint-André traversée par une barre, et entourée d'un cercle; n° 5385, de Toulouse, croix de Saint-André traversée par une barre, et sans cercle.

quelques-uns portent la marque d'une certaine date approximative, dans la beauté plus ou moins grande de la sculpture, ou dans les lettres plus ou moins informes de l'épitaphe. Il n'y a que les deux cippes de *Nobilis* et d'*Adepta* de Lyon, qui soient datés. Ils sont de la fin du Ier siècle, puisque *Nobilis* avait été esclave de Tibère. Les deux colombes qui surmontent l'entablement, et s'avancent pour becqueter une fleur semblable à une fleur de vigne, portent la marque de cette époque par la perfection de la ciselure, en même temps qu'elles garantissent le caractère chrétien, déjà indiqué dans les épitaphes.

Plusieurs cippes d'Autun, sans approcher de cet âge, annoncent encore la belle époque de l'art des Romains, et peuvent appartenir au commencement du IIIe siècle. Il en est de Metz, de Beaune, du musée d'Épinal, de Luxeuil, qui se distinguent par cette beauté de sculpture, et peuvent être à peu près de ce temps. Ceux de Dijon et de Langres, sont d'un ordre inférieur, pour la plupart, et se rapportent peut-être à la fin du IIIe siècle et au commencement ou au milieu du IVe.

Du reste, l'imperfection de l'œuvre tient souvent à l'inhabileté de l'ouvrier, qui n'avait pas toujours la main exercée dans les bourgades, comme dans les cités populeuses, où les hommes de talent se fixaient de préférence. Elle ne suit pas toujours la décadence générale de l'art.

Il y eut des intermittences dans les persécutions : les décrets des empereurs étaient exécutés avec plus ou moins de rigueur, selon la sévérité des proconsuls et des magistrats subalternes. C'est dans les moments de calme relatif et d'espérance que les fidèles s'enhardissaient à marquer sur les tombeaux les emblèmes de leur culte et de leurs mystères sacrés. Ils relevèrent la tête, et crurent arrivée la fin de leurs maux sous les deux Philippe (244-249), qui passèrent pour être gagnés à la cause de Jésus-Christ, et sous Alexandre Sévère (222 à 235), dont la mère Mamée fut apparemment baptisée. Beaucoup de monuments chrétiens furent probablement élevés sous ces règnes.

42. — SAINT NICAISE ET SES DEUX COMPAGNONS, APOTRES DE ROUEN.

(Peut-être vers le commencement du IIe siècle[1].)

CHAPITRE Ier.

LES PLUS ANCIENNES NOTICES SUR SAINT NICAISE ET SES COMPAGNONS NE PEUVENT RIEN APPRENDRE DE CERTAIN, SINON QU'ILS VINRENT A ROUEN A UNE ÉPOQUE TRÈS RECULÉE, PEUT-ÊTRE AU COMMENCEMENT DU IIe SIÈCLE.

Sommaire. — Saint Nicaise et ses compagnons ne commencent à être mentionnés dans les martyrologes qu'après le milieu du IXe siècle. — Aucune notice n'avait été rédigée dans les temps antérieurs. — Celle qu'on voit dans un recueil du XIVe siècle ne semble remonter qu'au XIIIe. — La merveille du serpent lié par saint Nicaise paraît empruntée à celle que saint Grégoire de Tours rapporte de saint Marcel de Paris. — Celle de la roche qui faisait couler à fond les bateaux, est imitée de celle qu'on lit dans la Vie de sainte Geneviève. — La légende des saints prenant leurs têtes entre leurs mains, après avoir été décapités, n'est autre que celle de la Passion interpolée de saint Denis. — Le rédacteur n'est pas sincère. — Son récit ne fut pas jugé digne d'être inséré dans les leçons d'un bréviaire de Rouen du XIVe siècle. — Il est seulement résumé dans celui de 1491. — Cependant les saints purent être envoyés de Rome au commencement du IIe siècle. — Les trois noms qui ont été conservés, annoncent les coutumes des premiers prédicateurs de la foi.

Les premiers apôtres de Rouen, saint Nicaise et ses compagnons, Quirinus, prêtre, et Scubiculus, diacre, paraissent être venus de Rome vers le commencement du IIe siècle. Les traditions de l'Église de Rouen, ainsi que ses vieux offices, placent leur arrivée dans le pays des Vélocasses avant celle de saint Mello, envoyé apparemment par le pape saint Étienne I, vers 255. Elles n'offrent pas, il est vrai, toutes les garanties de certitude, car le culte de ces saints n'est pas mentionné dans le martyrologe de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède; il ne commence à être indiqué que dans celui d'Usuard, après le milieu du IXe siècle. Il est dans l'édition du martyrologe de saint Jérôme donnée par d'Achéry d'après une copie du XIe; mais il n'est pas dans celles qui ont été publiées récemment au tome II de novembre par les Bollandistes, d'après des manuscrits du VIIIe : ce qui prouve qu'il n'était pas dans le texte original.

Ce n'est pas à dire que les saints aient été oubliés tout à fait dans les premiers siècles; s'ils n'étaient pas honorés publiquement, l'on se souvenait d'eux dans l'Église de Rouen. Leurs noms s'étaient transmis de génération en génération, comme se transmettaient partout les noms des premiers apôtres de chaque contrée. Même après un laps de temps considérable, les populations aimaient à les redire : on ne les inventait pas. Mais c'était tout ce que l'on savait positivement. L'on ne peut même affirmer avec certitude qu'ils aient été martyrs. Les plus vieux martyrologes ne les auraient, sans doute, pas laissés dans l'oubli, si l'on avait rapporté, immédiatement après les persécutions, qu'ils avaient versé leur sang pour Jésus-Christ. Ceux qui rédigèrent les catalogues des martyrs au temps de Constantin, pour les transmettre à Rome, n'auraient pas omis les apôtres de Rouen. Cette ville était trop en évidence pour n'avoir pas attiré l'attention.

Usuard, le premier qui parle d'eux, semble ne rien savoir de leur apostolat, ni de leur genre de mort. Il n'avait sous les yeux aucune relation qu'il ait pu résumer, comme il se plaisait à le faire pour la plupart des saints dont la Vie était connue. Il ne nomme même pas les deux compagnons de saint Nicaise. Dans la suite on inventa beauconp, pour leur donner une notice, qui pût être lue le jour de leur fête. On était très éloigné de leur temps, lorsqu'elle fut rédigée, puisque c'était bien après le IXe siècle ou après l'époque d'Usuard. Celle qu'on voit dans un manuscrit du XIVe siècle de la Bibliothèque Nationale semble être la plus ancienne. Elle remonte probablement au XIIIe siècle, à la renaissance littéraire de l'ère des croisades. Elle est tissue de légendes merveilleuses, empruntées à des Vies des Saints,

1. Bibl. nat., manus. lat., n° 1861 (XIVe siècle, *Vitæ sanctorum*, fol. 13vo : *Passio S. Nigasii et sociorum.* — Ce texte est l'amplification verbeuse du récit contenu dans les leçons de l'office des Saints, tel que le donne le bréviaire de 1491.

— *Ibid.* n° 1027, *Breviarium Rothomagense*, fol. 109 : *De Sancto Nigasio cum sociis suis.* — L'office, de XII leçons, s'arrête sur le zèle du pape saint Clément et de saint Denis de Paris à propager l'Évangile. Ce n'est guère qu'à la XIIe leçon que l'on en vient à saint Nicaise et à ses compagnons, pour dire qu'ils s'en allèrent déraciner l'idolâtrie à Rouen; mais aucun fait positif de leur apostolat n'est rapporté.

— *Breviarium Rothomagense*, anno 1491 : *In festo S. Nigasii cum sociis suis*, XIa *octobris.* (Bibl. nat., Réserve, Vieux Inventaire, H. 229).

— Bolland., XIa *octobris*, t. V, p. 510 : *De SS. Nigasio, Quirino, Scubiculo* (Longues dissertations, et texte de la translation des corps des saints).

déjà répandues depuis longtemps dans le domaine public. Aucun fait n'y provient directement des écrits laissés dans la contrée de Rouen. C'est probablement par une supposition gratuite que l'on y affirme que les trois prédicateurs de la foi étaient venus de Rome à l'invitation de saint Clément, avec saint Denis de Paris. Leur mission est liée à celle de celui-ci d'une façon très étroite, apparemment plus étroite que ne comporte la vérité. Saint Clément avait des évêques et des prêtres à envoyer aux peuples de l'Occident, mais il n'en avait pas pour en envoyer ensemble un aussi grand nombre. On ne saurait croire, d'après ce récit, que les saints arrivèrent à Rouen sous le pontificat de saint Clément. Ce qui paraît seulement positif, c'est qu'ils y devancèrent saint Mello.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les invraisemblances des merveilles qui sont là racontées, pour les révoquer en doute. Ainsi l'histoire de cet affreux serpent, qui s'était retiré près d'une fontaine, et corrompait l'air de son souffle empesté, au point de faire mourir ceux qui venaient puiser de l'eau, et qui fut tué par saint Nicaise, lié dans son étole et s'en alla en poussière sans laisser de trace, n'est guère qu'une copie, ornée de variantes et de merveilles, du récit de saint Fortunat et de saint Grégoire de Tours, sur le hideux serpent dont saint Marcel délivra la ville de Paris, en l'attachant avec son étole, et en l'entraînant mort sous les les yeux des Parisiens[1]. La relation de Rouen ajoute cette merveille, c'est que le monstre fut tellement anéanti qu'il ne resta pas trace de son corps — *diruptus est draco ita ut nec signum cadaveris ejus remaneret.*

Un passage semble imité d'un miracle de la Vie de sainte Geneviève, sauvant du naufrage des bateaux engagés sur la Seine, à un endroit où les flots étaient soulevés par une force invisible. Il y avait, rapporte la VI^e^ leçon, un endroit sur la Seine où le démon se tenait pour faire couler à fonds les vaisseaux. Saint Nicaise s'y transporta avec ses compagnons; à leur prière la roche maudite se fendit de manière à laisser voir une profonde caverne ; et tout cessa depuis. Après le martyre des saints, lorsqu'ils eurent été décapités, ils se relevèrent pendant la nuit, prirent leurs têtes entre les mains, et s'en allèrent jusqu'aux bords de la rivière de l'Ytha, où une matrone nommée Piencia les ensevelit. C'est absolument ce qui est raconté de saint Denis et de ses compagnons, dans sa Passion légendaire amplifiée par Hilduin au IX^e^ siècle, mais non dans le texte original, qui paraît être de la fin du V^e^. Il n'y manque pas même l'intervention de la matrone Piencia, qui ensevelit les corps, de même que la matrone Catula ensevelit ceux des martyrs de Paris.

Le peu de sincérité du rédacteur est si manifeste, qu'il affirme qu'après le destruction du monstre de Rouen, environ 318 personnes demandèrent le baptême. Comment pouvait-il connaître ce chiffre, à la distance de plus de sept ou huit siècles de la mort des saints, quand personne n'en avait laissé de souvenir par écrit?

Ce qui prouve mieux que tout le reste l'inanité de ces anecdotes merveilleuses, et le peu d'ancienneté de la relation qui les contient, c'est que, dans un bréviaire du XIV^e^ siècle[1], les leçons de la fête solennelle des saints sont presque toutes consacrées à saint Clément pape, et à saint Denis, apôtre de Paris. Elles dépeignent leur zèle à propager l'Évangile, et, à la XII^e^ seulement, on commence à raconter l'arrivée des saints à Rouen, toute souillée par le culte des démons. C'est tout ce qui les concerne. Il est évident que l'on n'avait aucun document de l'antiquité à insérer dans cet office; car s'il y en avait eu, on les eût fait servir aux leçons, au lieu de n'y parler que de saint Clément et de saint Denis.

Un bréviaire de Rouen, de 1491, redonne, dans les huit leçons de la fête de saint Nicaise et de ses compagnons, un résumé de l'amplification contenue dans le manuscrit du XIV^e^ siècle. Il supprime les discours et les descriptions; mais il n'atténue pas les merveilles outrées. Il ne mérite non plus aucune créance.

Ce qui reste, au milieu de toutes ces fables, c'est que les saints étaient les premiers apôtres de Rouen, et qu'ils étaient venus de Rome envoyés par le pape, et avant saint Mello.

Peut-on assigner une date approximative à leur arrivée? L'on n'a pas de point de repère pour se fixer avec assurance. Il serait seulement assez vraisemblable qu'ils fussent venus au II^e^ siècle, dans cette période qui suivit Domitien, et qui précéda les exterminations de Dèce. Lactance qui mourut en 325, et avait encore recueilli de précieux renseignements de la bouche des vieillards témoins des dernières persécutions, affirme que l'Église prit un ac-

1. S. Gregorii Turon, *De Gloria confessorum*, cap. XCIX. — Migne *Patrol. lat.*, t. LXXI, col. 895.

1. Bibl. nat. manus. lat., n° 1027 (XIV^e^ siècle), fol. 200 : *In festo SS. Nigasii cum sociis suis.* (Lect. XII.)

croissement considérable au IIe siècle et au commencement du IIIe, qu'elle s'étendit à l'Orient et à l'Occident, de telle sorte qu'il n'y eut pas un coin de terre si retiré que la religion n'y pénétrât[1]. Les papes ordonnaient alors un assez grands nombre d'évêques, de prêtres et de diacres, qu'ils chargeaient d'annoncer l'Évangile dans les diverses provinces de l'Empire. Et il est à remarquer que les évêques étaient presque aussi nombreux que les prêtres et les diacres parce que l'on avait besoin de beaucoup d'évêques pour fonder alors des Églises. En les faisant pénétrer chez les nations infidèles, on leur adjoignait souvent un prêtre et un diacre. C'était suivre la recommandation du Sauveur qui avait dit à ses disciples de s'en aller deux à deux, dans les contrées qu'il devait lui-même évangéliser. — *Misit illos binos ante faciem secam* (Luc. X-I). On voit qu'il en fut ainsi dans un grand nombre d'Églises de la Gaule, dont les vieux martyrologes mentionnent les fondateurs. Il y a ordinairement trois noms, qui rappellent un évêque, un prêtre et un diacre, venant leur apporter la foi aux temps apostoliques ou quasi-apostoliques. Ici les trois noms de saint Nicaise, de saint Quirin, de saint Scubiculus, annonceraient la même coutume, et à peu près les temps apostoliques.

On n'a pas, il est vrai, des marques positives d'un grand développement de la chrétienté de Rouen au IIe, ni au IIIe siècle. Mais diverses inscriptions, un cippe funéraire et un bas-relief gallo-romain, trouvés à Lillebonne, montrent qu'elle était fondée avant le milieu du IIIe siècle. On constate aussi des relations commerciales entre Rouen et Lyon par les bateaux de la Seine et de la Saône, vers la même époque. Les fidèles de Lyon et ceux qui s'y rendaient de l'Asie Mineure étaient animés du zèle des apôtres pour propager l'Évangile. Ils durent signaler aux prédicateurs de la foi, venant de Rome ou de l'école de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, ces populations des bords de la Seine, avec lesquelles on échangeait les produits du Levant contre ceux du nord de la Gaule et de l'Angleterre. Ils leur facilitèrent, au besoin, le voyage par les bateaux de la Seine. Si les épitaphes chrétiennes et les cippes funéraires, revêtus de symboles du christianisme, ne sont pas plus nombreux dans le pays de Rouen, c'est que l'Évangile n'y dominait pas encore pendant les dernières persécutions ; mais il y avait déjà pris solidement racine.

Une preuve d'ailleurs préremptoires des conquêtes qu'il y avait faites avant le règne de Constantin, c'est que l'Église de Rouen avait envoyé son évêque Avitien et son diacre Nicet au concile d'Arles en 314[1]. Elle était organisée sur le pied des plus anciennes Églises des Gaules. Ce n'était pas dans un demi-siècle qu'elle avait pu grandir à ce point.

1. Ecclesia manus suas in orientem occidentemque porrexit, ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus, quo non religio penetrasset, nulla denique natio tam feris moribus vivens, ut non suscepto Dei cultu, ad justitiæ opera nitesceret. (Lactance, *De mortibus persecutorum.* — Migne, *Patrol. lat.*, t. VII, cap. III, col. 199).

Texte de la notice sur saint Nicaise et ses compagnons, insérée dans un bréviaire de Rouen de 1491.

In festo sancti Nigasii sociorumque ejus[1].

Lect I. *Cum beatus Dyonisius sancti Clementis exhortatione in partes Galliarum et tandem Parisius cum sociis suis pervenisset, inter quos erat Nigasius episcopus a beato Clemente ordinatus, nec non et Quirinus presbyter et Scuviculus diaconus, ab eodem in Gallias missi, ibique miraculorum numerosa multitudine luceret eorum fides et doctrina, tandem sanctus Nigasius cum sociis suis urbem Rothomagensem tendere destinavit.*

Lect. II. *Audientes dictam metropolim super ripam secane sitam, populis et negociatorum commerciis opulentissimam, portus quoque confluentia jocundissimam, fructuum, piscium, cunctarumque rerum exuberantia ditissimam, transeuntes ysaram venerunt in predium cujus est vocabulum Vallis, ubi fons hominibus et jumentis potum sufficienter prebens habebatur.*

Lect. III. *Verum dracho immanissimus erat circa fontem, qui non solum homines sed et jumenta ibi crudelissime trucidabat, et fetore suo aeris spacia corrumpens, importabilem pestilentiam excitabat. Unde qui sanus ad hauriendam aquam missus fuerat, sine dilatione mortuus nunciabatur. Qui vero eger domi remanserat, post diuturnas pestis vexationes moriebatur.*

Lect. IV. *Cum autem hi tres viri sancte Trinitatis fidem predicarent, incole inspicientes personarum ignoti habitus qualitatem, ut agrestes et mente hebetes, hesitabant quid es-*

1. Avitianus, episcopus, Nicetius diaconus, *De civitate Rotomagensium.* (*Subscripserunt*). Mansi, *Concil. Collectio*, t. II : *Concil. Arelatense I*, (anno 314), col. 476.

2. *Breviarium Rotomagense*, in-fol. 1491, XI *octobris* (Bibl. nat., Inventaire H. 229, Réserve).

sent facturi. Tandem sanctis dixerunt : « Si « Deus vester potens est eripere nos a tantis « malis, parati sumus obedire ejus jussioni- « bus. » Tunc sanctus Nigasius Quirino in conspectu eorum dedit stolam dicens : « In nomine Domini Nostri Jesu Christi vade, et hac stola constrictam ad nos ipsam beluam adducito. »

Lect. viii. *Igitur postquam Sysinnius prefectus a Diocletiano imperatore in Galliam ad persequendos christianos missus, beatum Dionysium, Rusticum et Eleutherium, Parisius post multa tormenta sententia capitali transmigrare fecit ad superos, comperit etiam Nigasium cum sociis in partes Rotomagenses iter arripuisse. Quos persequens inventos in quodam foro quod dicitur Scannis, precepit capitum abcissione vitam finire.*

Lect. ix. *Cum autem decollati fuissent, feris derelicta ad vorandum corpora, ab angelis intacta conservantur. Recedentibus vero satellitibus, tempore nocturni silentii erecti sancti martyres Nigasius, Quirinus et Scuviculus, apprehensisque propriis capitibus properantes, pervenerunt ad quemdam fluvium cui vocabulum est Ytha. Juxta quem honorifice sepulta fuerunt corpora eorum a matrona nomine Piencia.*

Texte de l'office des saints Nicaise et ses compagnons dans le bréviaire du xiv^e siècle[1].

Lect. xii. *Sancti autem quorum mentionem fecimus, id est sanctus Nigasius, episcopus, Quirinus presbiter, Scuviculus, diaconus, audientes Rothomagensium metropolim, longe inferius Parisio, super ripam Secane sitam, nichilominus populis ac negociatorum commerciis opulentissimam, portus quoque confluentia jocundissimam, fructuum, piscium, cunctarumque rerum exuberantia ditissimam, ac preter hoc demonum spurciciis, y dolorumque superstitionibus sordidissimam, roborati exemplo sanctissimi Dyonisii ad eam quam tocius venire atque ab ydolorum cultura ad fidem Christi notitiamque veritatis revocare, Deo opitulante, voto communi decreverunt.*

Lect. v. *Ad fontem igitur veniens invenit serpentem scamis oreque hyanti venientem, conantem se in eum injicere. Sed signo crucis edito, omni beluina ferocitate deposita, stolam collo ejus imponens, cepit eam trahere et episcopali presentie eam exhibere. Quo facto, coram omnibus beato Nigasio faciente signum crucis, ad invocationem nominis Christi diruptus est draco, ita ut nec signum cadaveris ejus remaneret. Baptisate sunt igitur anime circiter trecente decem et octo.*

Lect vi. *Inde profectus cum sancto collegio Nigasius venit super ripam Secane in locum quem Monticas appellant, ubi in rupe quodam demon habitabat, qui transeuntes naves immergebat. Qui ad sanctorum conjurationem in nomine Domini factam, rupem ipsam ab imo specus usque ad montis summitatem scindens, et quasi putei foramen faciens, exiit nec ultra comparuit. Quo viso et audito, circumquaque positi credentes baptizati.*

Lect. vii. *De explanatione cum audieritis prelia.*

1. Bibl. nat. manus. lat. n° 1027 (xiv^e siècle), fol. 200 : *In festo S. Nigasii cum sociis suis.*

CHAPITRE II.

QUELQUES MONUMENTS FUNÉRAIRES DE ROUEN ET DE LILLEBONNE, PORTANT DES MARQUES DE CHRISTIANISME, ET APPAREMMENT DU III^e ET DU IV^e SIÈCLE, SEMBLENT ANNONCER UNE CHRÉTIENTÉ DÉJA ÉTABLIE, MAIS NON ENCORE TRÈS FLORISSANTE AU II^e SIÈCLE [1].

Sommaire. — Très peu de tombeaux gallo-romains de Rouen peuvent offrir des traces de christianisme. — Une stèle de Lyon rappelle le nom d'un batelier des Vélocasses apparemment chrétien. — L'abbé Cochet a montré comment l'incinération avait été générale en Normandie jusqu'à peu près au milieu du III^e siècle. — Au IV^e, l'inhumation est presque seule en usage. — Il en avait été bien autrement à Autun, à Metz, en Bourgogne, en Lorraine. — Les stèles et les cippes du III^e siècle et des commencements du IV^e y portent en grand nombre des symboles du christianisme. — La Normandie se montre ainsi évangélisée plus tard que la Bourgogne et la Lorraine. — Lillebonne a quelques inscriptions chrétiennes d'une époque reculée. — Son amphithéâtre vit peut-être des chrétiens dévorés par des lions. — Un bas-relief semblerait l'indiquer.

Les monuments retirés du sol de Rouen, stèles, cippes, sarcophages, pouvant fournir des indices du christianisme des premiers siècles, ne sont ni assez nombreux, ni assez positifs, pour provenir d'une chrétienté déjà florissante au III^e siècle. Il a été exploré en beaucoup d'endroits, a révélé des urnes cinéraires avec des médailles des premiers empereurs, mais peu de ces tombes dressées, qu'on a fréquem-

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2^e série, t. XVII (année 1847), p. 416-417; 3^e série, t. XXIV (année 1859-61), p. 110-115. — *Mémoire sur les ruines de Lillebonne*, in-12, Evreux 1821, p. 70 et 78 (Bibl. nat., catal. L j^9 — 302).

Musée des Antiquités de Rouen. Bas-relief de Lillebonne représentant un lion qui s'apprête à dévorer un homme.

ment rencontrées dans les cimetières gallo-romains des villes les plus anciennement évangélisées de la Bourgogne et de la Lorraine. On s'aperçoit que la foi n'avait pas pris racine aussitôt, ni dans des proportions aussi considérables à Rouen qu'à Autun, à Dijon, à Metz. Cependant les quelques traces que l'on constate, ont encore de la signification et peuvent provenir d'une Eglise déjà fondée au IIe ou au IIIe siècle, mais à peine grandissante.

Une stèle de Lyon, qui paraît antérieure à Constantin, rappelle le souvenir d'un batelier de la capitale des Vélocasses, c'est-à-dire de Rouen, recommandable par sa vertu. L'épitaphe est dans ce ton de piété qu'on remarque sur les marbres des catacombes, surtout à partir du milieu du IIIe siècle. Il manque, au commencement, QVIETI ou D. M.

ET. MEMORIÆ. ÆTERN
ILLIOMARI. APRILINTIA
RI. EX CIVITATE. VELIOCAS
SIVM. SVBLECTO. IN NVMER
COLONOR. LVG. CORPORA
TO. INTER. VTRICLAR. LVG
CONSISTENTIVM
QVI. VIXIT. ANN. LXXXV. SINE. VL
LIVS. ANIMI. SVI. LÆSIONE
APRIVS. ILLIOMARVS. FIL. PA
TRI. KARISSIM. P. C. ET. SVB. A. D. [1].

« Et à la mémoire éternelle d'Illiomare Aprius, batelier, de la cité (ou capitale) des Véliocasses (ou Vélocasses), choisi dans le nombre des colons de Lugdunum, et incorporé parmi les Utriculaires établis à Lugdunum, qui vécut 85 ans, sans aucune flétrissure de son âme.

« Illiomare son fils, a fait élever ce monument à Aprius, son père bien-aimé, et l'a dédié *sous l'Ascia*.

Aprius était *batelier*. *Lintiari*, est pour *lintrarii*.

Ce monument, dit M. de Conarmond, appartient, sans doute, à une époque bien antérieure à celle où Rotomagus devient capitale de la seconde Lyonnaise, ce qui eut lieu de l'an 250 à 310. On peut adopter cette opinion.

Mais il ne faut pas fermer les yeux sur la phrase *sine ullius animi sui læsione — sans aucune flétrissure de son âme*. Elle se retrouve plusieurs fois dans les épitaphes des catacombes [2], et de Lyon, et est un signe indubitable de christianisme. Du Cange l'a signalée au mot *læsura*. Les païens ne donnaient point cet éloge à leurs morts. *Les flétrissures de l'âme* étaient un langage inconnu dans leurs inscriptions tumulaires. Ce chrétien de Rouen, qui aurait terminé sa carrière à Lyon, âgé de 85 ans, vers la fin du IIIe siècle, ferait remonter assez haut l'établissement d'une chrétienté dans la capitale de la Normandie.

Il montre d'ailleurs comment les relations commerciales, par les bateaux de la Saône et de la Seine, étaient actives entre Lyon et Rouen. Puisque beaucoup de fidèles venus de l'Asie endurèrent le martyre à Lyon vers 170, il est naturel que des prêtres et des diacres, même des évêques, n'aient pas négligé de se rendre alors dans les centres populeux de la Gaule, où affluaient les marchands. Saint Nicaise et ses compagnons se trouvèrent ainsi amenés, comme naturellement, à y porter de bonne heure le flambeau de l'Évangile. Peut-être y arrivèrent-ils déjà vers la fin du Ier siècle, et *Aprius* était-il d'une famille qui avait été l'une de leurs conquêtes. Mais on ne saurait cependant prétendre que les succès de leur prédication furent très considérables.

Si l'on trouve peu de stèles et de cippes funéraires en Normandie, et, en général, peu de ces monuments dressés qui précèdent les sarcophages, M. l'abbé Cochet nous dira pourquoi. Il nous dira que l'incinération était à peu près uniquement pratiquée dans les provinces du centre et de l'ouest de la Gaule à l'époque de la grande prospérité romaine ; et brûler les morts, c'était presque toujours supprimer le grand monument élevé à leur mémoire. Sauf de rares exceptions, on se contentait de l'urne, où étaient déposées les cendres. Il importe de constater quand ces coutumes commencèrent à se changer, et quand elles se

1. *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, 3e série, t. XXIV, année 1859-61), page 110-115.

2. On lit sur une épitaphe donnée par M. de Rossi :

Felix sanctæ fidei vocitus.
. . . . . .
Agrippinia.... cum quem vixit.
Sine lesione animi annos III.

(*Inscriptiones urbis Romæ latinæ*, t. I, p. 108, n° 211. — D'autres inscriptions portent : *sine culpa*. — Plusieurs de Lyon ont des expressions semblables. Sur celle de *Marcellina Solicia*, de Lyon, on lit :

Soliciæ... animæ
Sanctissimæ et rarissimi
Exempli :
Sine ulla animi
Conjugis sui lesione
Integro corde.

(M. Allmer, *Le Musée de Lyon*, in-8°, Lyon, 1890-92, t. III, p. 310, n° 343.)

Sur une autre :

Conjugi rarissimi exempli...
Quæ vixit... sine ulla.
Animi læsione...

(Le Père Ménestrier, *Histoire consulaire de Lyon*, in-fol., 1694, p. 24.) — Sur d'autres : *Sine macula*. — *Sine crimine*. Allmer, *le Musée de Lyon*, t. III, p. 218, n° 287 et t. I, p. 392).

CIPPES LA PLUPART CHRÉTIENS DE BEAUNE (Côte-d'Or) ET DES ENVIRONS.

(Apparemment IIIe et IVe siècle).

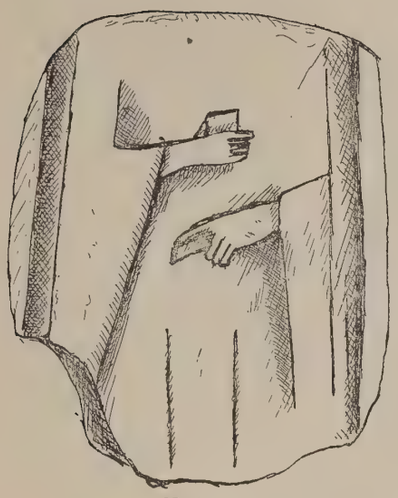

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

Planche XXIV.

CIPPES LA PLUPART CHRÉTIENS DE BEAUNE (Côte-d'Or) ET DES ENVIRONS.

(Apparemment IIIe et IVe siècle).

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

perdirent définitivement; car c'est le signal des progrès du christianisme et de sa victoire sur l'idolâtrie. Écoutons M. l'abbé Cochet, résumant ses appréciations sur les sépultures de la Normandie.

A quelle époque les anciens ont-ils entièrement cessé de brûler les corps ?

« Le second siècle de l'ère chrétienne fut l'apogée de la civilisation romaine dans les Gaules... Toutes nos villas, avec leurs longues galeries, leurs pavages mosaïques, leurs peintures murales, leurs hypocaustes... redisent les noms de Tibère, de Claude, de Néron, de Vespasien... de Nerva-Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Julie, de Faustine et de Marc-Aurèle...

« En 1845, les trois cents vases de Neuville-le-Pollet n'ont prononcé qu'Adrien, Faustine, Antonin, Marc-Aurèle. Les quarante vases de Caude-Côte avaient redit les noms de Faustine et de Marc-Aurèle. Lisieux n'a révélé que Néron et Tétricus..., etc. C'est donc dans le IIe et le IIIe siècle que la religion, les mœurs et les coutumes des Romains régnaient dans ce pays, de concert avec leurs arts, leur industrie et leur architecture.

« Au IVe siècle, le spectacle change; une décadence visible se fait sentir dans les monuments publics, dans les constructions privées. Ils est évident qu'une révolution s'opère... les bûchers s'éteignent, les ateliers se ferment, l'art dégénère.

« Toutes les sépultures qui portent le caractère du IVe siècle sont des inhumations. Je ne connais pas une urne postérieure à Constantin... Les tombeanx en plomb trouvés à Rouen de 1827 à 1828 renferment des Vespasien, des Domitien, des Adrien, des Marc-Aurèle, des Tetricus (273) et des Posthume; les sarcophages de pierre trouvés à Quatre-Mares, près Rouen, (contenaient) avec des Tétricus (267-73) des Constantin (306-337)[1]. »

Ce qui se passa en Normandie pour les sépultures au IIe, au IIIe siècle, et au commencement du IVe, est tout différent de ce que nous avons vu en Bourgogne et en Lorraine, à Autun, à Dijon, à Beaune, à Langres, à Metz, dans le pays d'Epinal, à Luxueil-les-Bains. Tandis qu'à Rouen, à Lillebonne (Juliobona), à Caën, à Bayeux, etc., l'on a coutume de brûler les morts de condition, d'enfermer leurs cendres dans une urne funéraire, que l'on entoure de provisions pour le voyage dans l'autre monde, et que l'on se contente de marquer à peine et très rarement un mot sur cette urne, en Bourgogne et en Lorraine, c'est tout un ensemble de démonstrations, qui tendent à perpétuer le souvenir du défunt, de ce qu'il avait été, de ce qu'il avait coutume de faire ou d'aimer.

L'on dresse des tombes ornées de son image, avec des ustensiles de sa profession, des symboles de ses croyances et de ses pratiques religieuses. A Autun, au cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, où fut découverte l'inscription de l'ΙΧΘΥΣ, en 1839, et d'où provenaient plus de soixante sarcophages chrétiens du Ve et du VIe siècle, beaucoup de stèles et de cippes, apparemment du IIIe et du IVe, ont été mis au jour dans ces derniers temps. La plupart portent des symboles pareils à ceux des catacombes et à ceux de plusieurs cités de la Bourgogne et de la Lorraine, évangélisées de très bonne heure. Sortant du même cimetière que le marbre de l'ΙΧΘΥΣ, et que les sarcophages, ils n'appartiennent pas à des familles païennes. A partir de la conversion de Constantin, et probablement auparavant, les chrétiens n'étaient pas inhumés pêle-mêle avec les idolâtres. Il faut que le courant des vieilles idées et des vieilles coutumes des Romains ait été rompu beaucoup plus tôt en Bourgogne et en Lorraine qu'en Normandie. Voilà pourquoi l'on retrouve ici d'innombrables urnes funéraires du IIe et du IIIe siècle, tandis qu'en Bourgogne et en Lorraine, à Autun, à Dijon, à Langres, à Beaune, à Luxeuil-les-Bains, apparaissent beaucoup de stèles et de cippes revêtus de l'image des morts, avec des symboles rappelant leurs coutumes et leurs croyances religieuses. On doit, sans doute, tenir compte des usages particuliers aux diverses provinces, pour expliquer cette différence profonde dans les monuments tumulaires des deux contrées; mais il est certain que la cause principale en est dans la conversion au christianisme accomplie beaucoup plus tôt à Autun, à Dijon, en Lorraine, qu'à Rouen et aux alentours. Dans les cités normandes, l'incinération se continue, pour ainsi dire, sans exception, jusqu'au milieu du IIIe siècle. Alors elle commence à être abandonnée, pour disparaître à peu près totalement sous Constantin. C'est le moment où le christianisme triomphe et substitue ses coutumes, ses dogmes sur l'immortalité de l'âme, et la résurrection des corps, aux vagues affirmations de l'idolâtrie.

Les premiers apôtres de la Normandie ne

1. Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, 2e série, t. XVII (année 1849) p. 416-417 : *Notice sur un cimetière romain en Normandie*, par l'abbé Cochet.

négligèrent pas une cité qui tenait, après Rouen, une des premières places par sa situation et son commerce. Lillebonne, bâtie par Jules César, en l'honneur de sa fille Julie (*Juliobona*), était le point de départ de plusieurs voies romaines, qui lui amenaient beaucoup d'étrangers. L'une d'elles conduisait à Grainville-la-Teinturière; la seconde, à Beuzeville et à Bolbec, en se repliant sur Fécamp; la troisième se dirigeait vers Harfleur; la quatrième, dans la direction de Rouen et de Paris; la cinquième menait aux bords de la Seine, et se continuait de l'autre côté jusqu'à Pont-Audemer. Sans avoir une immense étendue, elle était trop centrale pour ne pas rayonner par ses routes dans toute la Normandie. Elle figure dans l'itinéraire d'Antonin; mais elle a disparu de la *Notice des provinces de la Gaule*, car elle fut détruite par les barbares au v^e^ siècle.

Parmi les souvenirs qu'elle a laissés du christianisme naissant, l'on doit signaler un cachet de pierre donnant cette inscription :

MARCI IVL. FELICIANI DIAC[1].

C'est le nom d'un *diacre* apparemment du III^e^ siècle. M. Edmond Le Blant a remarqué que les trois noms en usage chez les anciens Romains, ne se rencontrent plus ou presque plus dans les épitaphes à partir du IV^e^ siècle[2]. M. de Rossi affirme qu'il ne les a plus constatés sur les marbres des catacombes à partir de la fin du III^e^ siècle[3]. On a donc lieu de repôrter l'emploi de ce cachet à peu près au milieu du III^e^ siècle. Le diacre qui s'en servait devait l'apposer sur des actes nécessaires aux fidèles : ce qui prouve l'existence d'une chrétienté bien établie.

Une épitaphe découverte à Lillebonne pourrait encore offrir des indices du christianisme des premiers siècles, mais ils ne sont pas certains. C'est le mot *Defunctus*, qui est fréquent sur les tombes des fidèles et assez rare sur celles des païens; et c'est en outre l'absence du D. M. (DIIS MANIBVS) :

T. MEMORI
AE PAVLAE V (xoris)
LI. RVFI. MILITIS
DEFVNCT
L NoRVM — (annorum [1]).

L'âge est probablement le commencement du v^e^ siècle. M. Edmond Le Blant n'a pas trouvé d'épitaphe chrétienne en Gaule où la lettre *o* soit plus petite que les autres avant l'année 402. Si on la remarque sur une épitaphe gauloise de Luxeuil, et sur quelques autres des premiers siècles, il reste vrai qu'elle n'apparaît guère sous cette forme avant Constantin.

Il y avait, à Lillebonne, un amphithéâtre qui a été exploré depuis plus d'un demi-siècle. Son enceinte semi-circulaire n'était pas grande. Comme dans tous les amphithéâtres de l'empire, on y donnait des jeux sanglants, des combats de gladiateurs et des combats contre les bêtes. Les chrétiens étaient jetés aux lions partout. Le cri de mort proféré contre eux et rapporté par Tertullien : *Les chrétiens aux lions !* retentissait dans l'ancienne Carthage comme à Rome, et dans les provinces de la Gaule comme dans les villes de l'Asie mineure. On est fondé à croire que les bêtes dévorèrent aussi des fidèles dans ces arènes de Lillebonne, ainsi que dans celles du Colysée, pendant cette période d'extermination marquée par la férocité de Dèce, de Valérien, de Maximien, de Galère et de Dioclétien. Un bas-relief gallo-romain, recueilli dans les ruines de l'ancienne ville, représente une femme enchaînée, au milieu du corps, par des anneaux, sur une barre de fer; et un lion la dévore[2]. Son visage annonce bien que c'est une femme : ce qui augmente le caractère de christianisme. Les païens, tout féroces qu'ils étaient, n'avaient pas l'habitude d'exposer les femmes aux lions des amphithéâtres; leurs auteurs n'en citent pas d'exemple; ils y exposaient les prisonniers de guerre, et peut-être de grands criminels. De nombreux exemples de bas-reliefs représentent, sur des vases rouges *saméens*, des animaux courant sur l'arène, et parmi eux des gladiateurs armés, devant des ours, des panthères, etc., ou renversés sous la griffe des lions, leurs armes à côté d'eux sur le sable.

1. *Mémoire sur les ruines de Lillebonne*, in-12, p. 78; Evreux, 1821 (Bibl. Nat., Catal., Lj^9^ — 302).

2. Le système régulier des noms romains, déjà gravement troublé antérieurement à l'avènement des empereurs chrétiens, s'altère davantage à mesure que nous arrivons à l'époque où les marbres des fidèles deviennent plus nombreux.

La présence du nom triple sur ces marbres constitue donc un signe d'antiquité d'autant plus important que les dates sont plus rares dans les premières inscriptions chrétiennes. (Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 137, note.)

3. Post sæculum tertium, ne unam quidem inscriptionem deprehendi, in qua tria vetere more nomina creantur. (De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ...*, t. I. *Prolegomena* p. 113.

1. *Mémoire sur les ruines de Lillebonne*, in-12, Evreux, 12p1, p. 70.

2. Voir notre planche XXXII, n° 6.

Des scènes de ce genre sont sur les poteries du musée de Saint-Germain-en-Laye (salle XV). Saint Paul avoue qu'il avait été condamné à combattre les bêtes à Éphèse. (*Ad bestias pugnavi Ephesi.* 1 *Corinth.* xv, 32.)

Pour les chrétiens l'on allait plus loin : toutes les lois de l'humanité étaient foulées aux pieds. C'étaient aussi les femmes qui étaient jetées aux bêtes. Il n'y avait plus d'exception pour elles. Nous en avons vu deux, dessinées sur un fragment de vase gallo-romain, apparemment du IIIe siècle, conservé au musée Carnavalet de Paris; deux autres, sur un vase pareil, découvert à Besançon; et une troisième sur un fragment recueilli à Tours. Celle-ci a, comme les précédentes, les mains liées derrière le dos; et, en outre, une palme est placée près de son épaule. Nous les avons reproduites dans nos planches III et IV (p. 173-174), avec un bas-relief de poterie trouvé dans une station romaine peu éloignée d'Augsbourg, à Westerndorf, où deux malheureux attachés à des poteaux sont en présence d'un ours.

Ces diverses scènes du IIIe siècle ou des temps rapprochés du IIIe siècle, attestent comment les chrétiens avaient été devorés par les lions dans les contrées de l'occident, en Gaule et en Germanie, pendant les dernières persécutions. Les imaginations avaient été frappées de ces spectacles; si le souvenir en était souvent rappelé sur les vases et sur les bas-reliefs de pierre, c'est que l'on y avait souvent assisté. Ils étaient assurément beaucoup plus rares que les combats de gladiateurs et les chasses d'animaux du cirque, qui figurent de tant de manières sur les vases du même genre et de la même époque; mais ils en étaient une variété, qui tenait encore une grande place dans les amusements des païens. Le travail du lion sur cette femme du bas-relief de Lillebonne, serait représenté dans toute son horreur, si ses mâchoires et sa tête n'avaient pas été brisés. Mais ce qu'on en voit suffit pour peindre l'effroyable scène, qui amusait les adorateurs des idoles. Il faut que les chrétiens aient déjà été nombreux dans la Neustrie, et bien remarqués, pour que leurs ennemis aient eu à cœur de leur inspirer ainsi une étrange frayeur.

EXPLICATION DES PLANCHES XXIV et XXV, p. 547-548.

Planche XXIV, n° 1. Cippe brisé à sa partie supérieure. Il ne laisse plus voir, dans la niche intérieure, que la taille et les deux mains d'un personnage, qui était vêtu d'une robe tombant des bras en longs replis. De la main droite, il tient la coupe; entre les doigts de la main gauche, le rouleau de parchemin, sur lequel il allonge l'index. Le parchemin ne paraît pas plié, mais enroulé. Il figure sans doute l'Evangile, et la coupe l'Eucharistie, d'autant plus que le signe D. M. est absent. Il est vrai qu'il pouvait être de chaque côté du buste, qui a disparu.

Provenance : ferme de Chenove, près Savigny-sur-Beaune. Hauteur, 1m,18. — Largeur, 0m,45.

N° 2. Cippe irrégulièrement arrondi au sommet. Dans l'intérieur de la niche, personnage portant un manteau à manches tombantes, et marqué, sur les épaules et sur la poitrine, de stries qui lui donnent de la ressemblance avec les vieilles chasubles du moyen âge, ornées de galons. Ses cheveux sont relevés en forme de bourrelet d'enfant. Il tient de la main droite une coupe et, de la gauche, un objet que l'on prendrait volontiers pour la tête d'une ancre, si elle était traversée au milieu par une tige.

Nous avons remarqué ailleurs un objet semblable. M. de Rossi en a dessiné un du même genre, trouvé aux catacombes à côté de l'épitaphe de S. Constantia de la Via Nomentane (De Rossi, *Inscriptiones,* t. I, p. 333, n° 756. — Voir plus haut p. 538). C'est bien la même représentation et, sans doute, c'est un symbole chrétien. — Stèle trouvée à Quincey, près de Nuits (Côte-d'Or).

Hauteur, 0m,95. — Largeur, 0m,42.

N° 3. Cippe du musée de Beaune, un peu ébréchée au sommet du côté droit. Une femme se détache de la niche cintrée. Ses cheveux sont bouclés sur le haut de la tête, et de chaque côté du visage. Sa robe, fermée autour du cou, retombe des bras en longs replis et ressemble, en général, au saie gaulois. De la droite, elle tient une coupe sur sa poitrine; de la gauche, elle incline une cruche à anse, fermée par un couvercle. C'était probablement un souvenir des agapes ou de l'Eucharistie.

Hauteur, 1 mètre. — Largeur, 0m,43.

N° 4. Cippe terminé en ogive. Dans la niche ogivale, personnage vêtu d'un manteau à manches tombantes, comme les précédents. Sur l'épaule droite est une espèce de banderole. Le milieu du visage est effrité. Les cheveux sont partagés en deux, et comme frisés. La main droite tient une coupe, la gauche incline une bouteille comme pour verser du liquide. Cette bouteille arrondie au bas ne pouvait être placée sur une table.

Provenance : Beaune, faubourg de Perpreuil, dans un mur. Hauteur, 0m,80. — Largeur, 0m,42.

N° 5. Cippe allongé, terminé en triangle. Le personnage est vêtu d'un manteau à manches tombantes et frangé au bas. Il paraît porter la couronne de cheveux autour de sa tête, et la grande tonsure, telle que les moines la portèrent. Il est barbu. Comme le précédent, il tient une coupe contre sa poitrine, et, de la main gauche, une espèce de bouteille arrondie au bas. Voyez p. 464.

Provenance : Echevrone, près de Beaune.

N° 6. Cippe rectangulaire, ébréché au sommet, du côté droit. Dans la niche, deux personnages grossièrement sculptés portant des tuniques avec ceintures, et avec des espèces de banderoles, descendant des épaules jusqu'au bas. Les cheveux sont relevés en touffes formant bourrelets. De la main droite, ils tiennent des bouteilles; de la gauche, des pains arrondis, posés sur un petit support. Ces pains, que nous avons rencontrés plusieurs fois en Bourgogne et à Autun, semblent figurer les pains eucharistiques. Sur un bas-relief tumulaire d'Autun, le défunt tient une coupe, d'où émerge une moitié de ces pains, à peu près comme le fait une hostie à la seconde élévation de la messe, quand le prêtre la rabaisse sur le calice. Cette ressemblance avec le pain élevé au-dessus de la coupe d'Autun montre bien qu'il s'agit d'un symbole eucharistique. Les bouteilles que les deux personnages tiennent de la main droite ne semblent pas faites pour être posées sur une table.

Provenance : Savigny-sur-Beaune. Hauteur 0m,60. — Largeur, 0m,39.

N° 7. Beau cippe arrondi au sommet. Dans la niche à plein cintre, un homme et une femme, apparemment deux époux, tiennent ensemble un objet qui ressemble à une couronne de pain. La femme serre dans les doigts de sa main droite une autre couronne de pain, et l'époux serre un livre dans les doigts de sa main gauche. Ils sont vêtus avec élégance. La femme a une robe à manches courtes, d'où ressortent plusieurs plis bouffés. Sa ceinture est une sorte de large ruban noir. Deux banderoles descendant des épaules se rapprochent sur la poitrine. L'époux porte une robe courte, descendant jusqu'aux genoux. Les manches sont moins divisées en étages que celles de la femme. Il a les cheveux moins artistement tressés que ceux de sa femme.

Il est à croire que c'est une représentation du mariage chrétien. Le livre de l'époux signifie, sans doute, l'Evangile; les mains presque jointes sur une couronne de pain annoncent leurs serments plus sacrés sur l'Eucharistie. A la planche XXV, n° 7, les époux tiennent ensemble la coupe, figure de l'Eucharistie et de la sainteté de leur union. Si c'était un rite de la primitive Eglise pour la cérémonie du mariage, il se rapprochait de celui de certains diocèses, où les fiancés se juraient fidélité en posant la main sur le livre des Evangiles. Tout indique des symboles chrétiens.

Chez les païens, l'homme et la femme, dans la cérémonie du mariage, se donnaient la main, et quelquefois l'un d'eux tenait le rouleau de la loi ou du contrat; mais souvent ils étendaient les mains au-dessus de la flamme d'un autel, l'autel de l'hymen.

Ici les marques du paganisme ont disparu et il n'y a pas le D. M. — Voy. plus haut, p. 463.

Provenance : Méloisey. Hauteur, 0m,23. — Largeur, 0m13 1/2.

N° 8. Cippe quadrangulaire, arrondi au sommet. Niche irrégulièrement cintrée. Le personnage, vêtu du saie gaulois, tient de la main droite une coupe, et sur la main gauche une bourse. Celle-ci était-elle destinée à contenir de l'or ou les hosties, les pains consacrés, que les fidèles emportaient quelquefois dans leurs maisons? Etant rapprochée de la coupe, elle semble indiquer l'Eucharistie. Le signe D. M. est absent. — Voy. plus haut, p. 462.

Provenance : Meursault (Côte-d'Or).

Planche XXV, p. 548. — N° 1. Cippe terminé en triangle. Dans la niche, une femme vêtue d'une sorte de manteau à manches tombantes, a les cheveux partagés, sur le sommet de la tête, en deux séries de boucles. Elle porte des pendants d'oreille. De la main droite, elle tient la coupe; de la gauche, elle incline une bouteille arrondie à sa partie inférieure. Provenance : Meursault. Encastré dans le mur d'une maison de M. le notaire Turmaniolle.

Hauteur, 1m,18. — Largeur, 0m,45.

N° 2. Cippe arrondi au sommet. Dans la niche, homme barbu, représenté jusqu'à la ceinture. Il est vêtu d'une sorte de saie gaulois, et ses cheveux sont tressés en boucles. De la main droite, il tient la coupe; de la gauche, une bouteille arrondie à sa partie inférieure.

Provenance : Bligny-sur-Beaune. Hauteur, 0m,40. — Largeur, 0m,40.

N° 3. Cippe grossièrement sculpté, qui va s'élargissant de bas en haut, et se termine en demi-cercle. Les deux personnages assez informes, un homme et une femme, ont sur leurs tuniques des bandes d'étoffes croisées sur la poitrine, comme des mouchoirs. Les robes, à courtes manches, descendent tout d'une pièce jusqu'aux genoux. Ils ont l'un et l'autre une toque serrant étroitement la tête, à moins que les cheveux ne soient tressés de la sorte. Ils tiennent ensemble, de la main droite, un verre à boire. Ce sont deux époux figurant leur union, comme ceux du numéro 7. Il n'y a pas de signe païen. Il est à croire qu'ils sont chrétiens.

Provenance : Volnay (Côte-d'Or). Hauteur, 0m,28 1/2. — Largeur, 0m,27 1/2.

N° 4. Cippe ébréché. Dans la niche, personnage grossièrement sculpté, vêtu d'une robe à courtes manches, et portant une couronne de cheveux et une large tonsure. On ne saurait supposer que ce soit une calotte, car la bordure serait ronde comme celle des autres coiffures : il n'y aurait pas cet angle rentrant. Dans ce cas, il est manifestement un prêtre ou un diacre; la coupe, qu'il tient de la main droite, est le symbole de la communion, et la longue bouteille, qu'il porte de la main gauche, servait pour la communion des fidèles. Ce cippe est au musée de Beaune.

N° 5. Cippe terminé en ogive. Dans la niche ogivale, deux personnages debout, vêtus de la même robe, descendant jusqu'aux genoux et pareille au saie gaulois, sauf les manches pendantes. Celui de gauche n'a plus de cheveux; l'autre en a une couronne autour de la tête, et il les a rasés au sommet : ce qui fait croire qu'il était prêtre ou diacre. Sa tonsure paraît bien certaine et détermine tout à fait le caractère chrétien du tombeau. Il tient une coupe de la main droite et une bouteille arrondie de la main gauche. Son compagnon a sur les doigts de la main droite une boule ovale, pareille à un pain eucharistique, et, dans l'autre main, un objet échancré, peut-être un étui pour renfermer un livre.

Provenance : ferme de Barboron, près Savigny-sur-Beaune, propriété de M. de Tavernost. Hauteur, 1m,05. — Largeur, 0m,63.

N° 6. Cippe rectangulaire. Dans la niche, un homme barbu tient une coupe de la main droite. A sa gauche, un enfant porte sur les doigts de la main droite une boule, sans doute un pain eucharistique, et de la droite, il lève une sorte de manche, au bout duquel sont fixées quatre banderoles, peut-être des feuilles de parchemin signifiant les quatre Evangiles. Au-dessus, les lettres sont frustes. On distingue L. V. C.

Provenance : Beaune. Hauteur, 0m,60. — Largeur, 0m,45.

N° 7. Cippe légèrement arrondi au sommet. Dans la niche, deux personnages vêtus de tuniques descendant jusqu'aux genoux, et assez semblables au saie gaulois. La femme a les cheveux simplement partagés en deux sur le milieu du front; l'homme les porte sans apprêt. Ils tiennent ensemble une coupe de la main droite. Ce sont deux époux rappelant leur cérémonie du mariage. Ils s'étaient probablement prêté serment sur l'Eucharistie. C'est ainsi que, dans certains diocèses, les époux se juraient autrefois fidélité, la main étendue sur le livre des Evangiles.

Sur un sarcophage chrétien de la ville d'Arles, les deux époux se tiennent par la main, et l'époux élève une coupe de la main gauche, du côté de son épouse. Une colombe, chassée par un génie ailé, est à leurs pieds[1]. Le mariage chrétien est représenté avec plus de particularités sur ce tombeau d'Arles que sur celui de Beaune; mais les analogies sont frappantes.

Pour les mariages païens, les époux se tenaient, il est vrai, par la main; mais il y avait souvent entre eux un foyer allumé figurant le feu de l'hymen.

N° 8. Cippe arrondi au sommet. Dans la niche cintrée irrégulièrement, une femme aux cheveux bouclés, et vêtue d'une robe descendant jusqu'aux pieds. De la main droite, elle tient une coupe sur sa poitrine; de la gauche, elle porte un panier, probablement un panier d'osier. Saint Jérôme parle de ces paniers d'osier, dans lesquels on emportait la sainte Eucharistie; il dit « qu'il n'y a rien de plus riche qu'un pauvre évêque, emportant le corps du Sauveur dans un panier d'osier »[2]. Ce qui confirme le caractère chrétien de ces symboles, c'est qu'une croix de Saint-André, traversée par une barre verticale et entourée d'un cercle, se trouve au-dessus de la tête du personnage. On en voit de semblables aux catacombes. Mamachi et Boldetti en ont représenté plusieurs[3]. — (Voy. p. 465.)

N° 9. Cippe ébréché au sommet. Dans la niche, une femme vêtue d'un manteau à manches pendantes et portant des chaînes précieuses, plusieurs fois repliées sur sa poitrine. Elle serre une coupe dans les doigts de sa main droite. De la gauche, elle tient une boule, sans doute un pain eucharistique, comme on en voit sur les cippes tumulaires d'Autun, retirés du cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, où gisait la fameuse inscription du *Poisson*. Il paraît bien que ces symboles figurent l'Eucharistie. (Voy. p. 462.)

Provenance : Quincey (Côte-d'Or). Hauteur, 0m,90. — Largeur, 0m,44.

Boldetti. Osservazioni, p. 579. Croix de Saint-André, traversée par une barre verticale et enveloppée d'un cercle.

M. De Rossi. Inscriptiones christianæ, t. I, p. 16, anno 268 ou 279, croix de Saint-André traversée par une barre verticale, sans cercle qui l'environne.

En général, ces ébauches primitives du monogramme du Christ précèdent l'époque de Constantin; cependant, quelques-unes sont postérieures.

---

1. Edmond Le Blant, *Etude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, in-4°, 1877, pl. XXIII. — Voy. notre planche XXVII, n° 1, page 582.

2. Nihil illo ditius qui portat corpus Christi in canistro vimineo. (Epist. 4, *ad Rusticum*).

3. Mamachi. Originum et antiquitatum christianarum, libri XX, t. III, p. 66. Deux colombes tiennent dans leurs becs un cercle dans lequel sont des rayons de croix. Le monogramme du Christ est à côté. Au tome I, p. 177, la croix de Saint-André, traversée par une barre verticale, n'est pas entourée de cercle.

43. — SAINT NAZAIRE ET SAINT CELSE, MARTYRS A EMBRUN ET NON A MILAN.

(Apparemment vers la fin du IIe siècle et non au Ier.)

CHAPITRE Ier.

LA PASSION DE SAINT NAZAIRE ET DE SAINT CELSE, TOUT ANCIENNE QU'ELLE EST, A ÉTÉ COMPOSÉE PAR UN FAUSSAIRE ET EST REMPLIE DE FABLES [1].

Sommaire. — Saint Nazaire et saint Celse, étant mentionnés dans les textes du VIIIe siècle du martyrologe de saint Jérôme, furent honorés à une époque très reculée. — La notice de leur passion n'est qu'un tissu de faussetés. — Elle affirme, par exemple, que la mère de saint Nazaire avait été baptisée par saint Pierre, vers la fin de son pontificat, et saint Nazaire par saint Lin. — Saint Nazaire, après de longs voyages, est ramené à Milan par miracle, pour y mourir par ordre de Néron. — Ses lettres à Néron et la réponse de celui-ci. — Sa passion déposée par ordre de Dieu dans son cercueil. — Une grande amplification de cette notice contient encore plus de fables. — — Conservation extraordinaire de son corps. — Sa passion a été calquée à grands traits sur celle de saint Gervais. — Cependant elle est très ancienne. — Elle est probablement du milieu du VIIe siècle. — Son office du rit ambrosien en résume quelques passages, de même que son hymne. — Le sermon sur saint Nazaire attribué à saint Ambroise, paraît être aussi du milieu du VIIe siècle. — La vie de sa mère n'est qu'une imposture.

Saint Nazaire et saint Celse sont mentionnés comme martyrs de Milan dans toutes les vieilles éditions du martyrologe de saint Jérôme : dans celles du VIIIe siècle données par les Bollandistes au tome II de novembre [1]; dans celles de d'Achéry [2], mais non dans celle de Dom Martène [3]. Ils sont à lasuite de saint Gervais et de saint Protais, comme s'ils avaient été décapités le même jour, ou retrouvés ensemble, par saint Ambroise, après une révélation du ciel.

Une notice fut composée pour affirmer ce dernier point. Elle eut promptement beaucoup de vogue, car elle associait les deux saints à saint Gervais et à saint Protais, les faisait partager leur gloire, qui avait été très grande dans le monde catholique, dès que la lettre du célèbre docteur, racontant leur martyre et la découverte miraculeuse de leurs corps, avait été connue. On l'avait ensuite amplifiée, modifiée, dans quelques passages. Des offices, des hymnes avaient été composés en leur honneur; même on avait fait circuler un sermon attribué à saint Ambroise, qui était leur panégyrique.

Mais malgré tous ces vieux documents, qui viennent l'étayer, cette relation ne saurait être prise au sérieux. Elle n'est qu'un tissu de fables merveilleuses inventées, sans aucun souci de la vérité.

L'auteur cherchait à égaler les deux saints à saint Gervais et à saint Protais, à les faire passer pour des martyrs de Milan, afin de pouvoir affirmer qu'ils avaient été retrouvés aussi par saint Ambroise. Soit que l'on considère le texte du Xe siècle de la Bibliothèque nationale, que nous redonnons plus loin, ou la grande amplification du manuscrit du Xe siècle, provenant de Notre-Dame, on est également frappé des incohérences, des inventions audacieuses et des fables légendaires, qui s'y trouvent accumulées.

Ainsi, l'auteur affirme que Perpétue, la mère de saint Nazaire, avait été baptisée de la main de saint Pierre, après la défaite de Simon le Magicien, c'est-à-dire dans les derniers temps du pontificat de l'apôtre; ensuite, que saint

---

1. Un assez grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque nationale contiennent la passion de saint Nazaire et de saint Celse. Il y en a deux branches principales, qui varient dans certains détails. La branche qui paraît la plus ancienne, et qui est la moins étendue, est dans le manuscrit n° 5310 (Xe siècle), fol. 123, v°. *Nazarius genitus a patre nomine Africano.* Elle est aussi dans les numéros 5275, fol. 2 (XIe siècle); à la suite se trouve la découverte des reliques des deux saints. — 15437, provenant de la Sorbonne fol. (XIe siècle); — 12602, de Saint-Germain-des-Prés, fol. 139, v° (XIIe siècle); — 11753, fol. 65 (XIIe siècle).

Il y est raconté que la révélation du corps de saint Nazaire fut faite à saint Ambroise trois ans après la mort de Théodose. — N° 5566 (XIIe siècle). Au commencement.

La branche qui est, sans doute, une amplification de la précédente, est dans le manuscrit du Xe siècle, n° 17002, fol. 27, provenant de Notre-Dame. Il y est rapporté que saint Nazaire réduisit une idole en poudre par ses prières. Cela se lit également dans la copie du numéro 4192, folio 44 v° (XIe siècle), qui n'est pas entière.

Le manuscrit n° 15437 (XIe), fol. 26, associe saint Nazaire, saint Celse, à saint Gervais et à saint Protais, et les fait tous comparaître devant Néron, qui les aurait fait décapiter tous les quatre ensemble : ce qui n'est pas admissible.

Les *Analecta Bollandiana* donnent un texte qui se rapproche du moins étendu; mais qui n'offre pas plus de caractères de véracité. Il commence par *Sanctus Nazarius secundum sæculi dignitatem clarissimis natalibus Romæ ortus.* Il affirme que le visage de Néron se couvrit de ténèbres, et que celui de saint Nazaire parut tout resplendissant, comme celui d'un ange, lorsqu'il parut devant lui. (*Analecta,* Bolland., t. II, p. 302, année 1883).

— Bolland, XXVIIIa *Julii,* t. VI, p. 503: *Passio SS. Nazarii et Celsi.* Texte de la Passion, p. 533. Elle se rapproche du numéro 5310, que nous donnons plus loin; mais elle est un peu plus brève, et ne porte pas que le récit de la passion de saint Nazaire fut déposé dans son tombeau.

1. V. Kal. Aug. In Italia, civitate Mediolano, sanctorum Gervasi, Protasi, Nazarii et Celse pueri. — *Codex Bernensis.* Boll. t. II, novembris, p. 97.

2. Spicilegium, t. II, p. 15.

3. Thesaurus, t. III, col. 1558.

Nazaire, s'étant instruit dans les lettres, avait reçu le baptême et la confirmation de saint Lin; puis, qu'après bien des voyages, il avait eu la tête tranchée par ordre de Néron. » Il aurait eu, au moins, quarante ans lorsqu'il consomma son martyre. Sa mère avait été baptisée plus de cinquante ans auparavant. Comment Néron, qui mourut peu de temps après saint Pierre, aurait-il pu ordonner le supplice d'un saint dont la mère aurait été baptisée par cet apôtre, au moins un demi-siècle auparavant, et déjà sous le règne de Néron. C'est un anachronisme palpable.

Les voyages de saint Nazaire se font comme par enchantement, de Rome à Plaisance, de Plaisance à Milan, de Milan à Cimié (Cimellus), et à Embrun, ensuite d'Embrun à Rome devant Néron. Ils sont signalés par des merveilles, des interventions d'anges, des visions, qui surviennent à propos pour expliquer des circonstances pour ainsi dire inexplicables : on est dans le monde des légendes fabuleuses, qui paraissent inventées à plaisir. Sans doute, il n'est pas impossible que saint Nazaire, ayant été jeté à la mer, ait marché sur les eaux avec le jeune Celse, et qu'il ait sauvé du naufrage des passagers en détresse, qui imploraient son secours. On voit des prodiges de ce genre dans la *Vie de saint François Xavier*, par le Père Bouhours; mais que le saint soit revenu d'Embrun à Rome devant Néron, et que celui-ci ait ordonné de le précipiter dans les flots, d'où il fut transporté à Gènes, avec le jeune Celse, c'est une accumulation de prodiges hors de vraisemblance.

L'auteur cite des lettres écrites à Néron et les réponses de Néron, comme s'il avait pu les lire. Il est certain qu'il n'y eut pas de telle correspondance. Cela montre péremptoirement son audace de faussaire. Pour la couvrir, il suppose qu'un lettré avait rédigé une relation de la vie et du martyre des deux saints, qu'il la conservait dans sa maison, lorsqu'un ange lui enjoignit, de la part de Dieu, de la déposer sous la tête de saint Nazaire dans son cercueil, en attendant le jour où il plairait au Seigneur de révéler le corps de son martyr. Cette composition par un témoin oculaire des derniers événements, donnerait un grand crédit à celle qui en serait le développement. Mais ce n'est qu'une supercherie nouvelle.

On savait qu'un récit du martyre de saint Gervais et de saint Protais avait été retrouvé dans le tombeau de saint Gervais, lorsque saint Ambroise l'eut ouvert après une révélation du ciel : on voulait qu'il en fût de même pour saint Nazaire et saint Celse. Mais la fausseté est manifeste. En effet, dans un exemplaire du XII^e^ siècle, généralement semblable à celui que nous reproduisons plus loin, le rédacteur affirme qu'il n'a pu découvrir à quelle époque saint Nazaire avait été livré au supplice[1]. Alors on n'avait rien écrit sur sa passion ; le prétendu lettré, qui avait relaté les faits de sa vie et de sa mort, au temps de Néron et qui aurait dû surtout raconter sa mort, était donc une pure fable. S'il avait laissé une relation, elle eût été entourée de respect, signalée à l'estime de la postérité. Et l'on était si loin de croire à l'authenticité d'une pareille notice, faite par un témoin oculaire, que plusieurs des textes de la passion de saint Nazaire, qui auraient dû provenir de cette source commune, se contredisent entre eux, ou donnent des détails différents. Tandis que le manuscrit du X^e^ siècle, n° 5310 de la Bibliothèque nationale, affirme que saint Nazaire était d'Afrique, *genere et patria afer*, celui de Namur, publié dans les *Analecta Bollandiana*, dit qu'il était né à Rome d'une famille *clarissime ;* il ne nomme pas sa mère Perpétue, ne rappelle pas qu'elle avait été baptisée par saint Pierre ; et, vers la fin, il montre Néron plongé dans les ténèbres après l'avoir condamné, et le saint, tout radieux, tout éblouissant de lumière : ce que les autres exemplaires ne rapportent pas.

Un texte assez étendu, n° 15437 de la Bibliothèque nationale (fol. 26, XI^e^ siècle), raconte la vie et la mort de saint Nazaire et de saint Celse, en même temps que la vie et la mort de saint Gervais et de saint Protais; il les fait comparaître ensemble devant Néron, qui leur adresse des questions et des reproches, et les condamne à être en même temps frappés de la hache. Ils sont retrouvés tous quatre par saint Ambroise. On voit combien les hagiographes se donnaient carrière, et combien ils étaient loin d'être fixés sur une relation unique, rédigée par un auteur digne de foi, et rapproché des contemporains.

Une grande amplification de cette Passion de saint Nazaire et de saint Celse, reproduite dans un manuscrit du X^e^ siècle, de Notre-Dame de Paris, maintenant n° 17002 (fol. 27) de la Bibliothèque nationale, multiplie et étend les discours et ajoute encore des merveilles. Elle assure que le saint, conduit devant une idole

1. Vidimus in sepulcro in quo jacebat corpus S. Nazarii, qui quando sit passus, usque in hodiernum diem scire non possumus. Sanguinem martyris ita recentem invenimus, quasi eodem die fuisset effusus. — Bibl. nat., manus. lat. n° 11753, fol. 68 (XII^e^ siècle).

pour l'adorer, la réduisit en poudre par ses prières.

Tous les textes sont d'accord pour décrire l'état parfait de conservation dans lequel se trouvait son corps, lorsqu'il eut été miraculeusement retrouvé, après une révélation céleste. Suivant la plupart, il aurait paru sommeiller et aurait été arrosé de sang frais et vermeil, comme s'il venait de couler de son cou. On n'a pas dans les Vies de Saints, même dans la Vie de sainte Cécile, d'exemple d'une conservation pareille au bout de trois siècles. L'auteur, déclarant qu'il a vu cela lui-même, tombe évidemment dans une exagération immense, et à peu près certainement dans une imposture. Tout ce qui est raconté ne saurait être pris au sérieux, pas plus les merveilles que les lettres de Néron.

C'était donc le désir de mettre saint Nazaire et saint Celse sur le même rang que saint Gervais et saint Protais de Milan, qui avait inspiré cette rédaction. On voulait même les élever plus haut. Alors on les faisait arriver à Milan, à deux reprises, après des pérégrinations hors de vraisemblance. La première fois, saint Nazaire voyait saint Gervais et saint Protais dans leur prison, et les encourageait à braver les supplices; la seconde fois, après son retour extraordinaire d'Embrun, il subissait le martyre avec saint Celse; ils étaient tous deux inhumés dans un jardin hors de Milan, et c'est encore à la suite d'une révélation céleste que saint Ambroise découvre leurs corps. En outre, celui-ci trouve dans le tombeau de saint Nazaire et au-dessous de sa tête, un écrit composé par un témoin oculaire, où était racontée la passion des deux saints. C'était ainsi que la relation du martyre de saint Gervais avait été découverte auprès de ses reliques. Pour saint Nazaire, il y avait eu une particularité merveilleuse; c'est qu'un ange avait commandé à Ceratius de la part de Dieu, de déposer le livre de la passion du saint au-dessous de sa tête dans le cercueil. Tout cela semblait être arrivé pour saint Nazaire et saint Celse à peu près en même temps que pour saint Gervais et saint Protais, car ils étaient tous quatre honorés le même jour à Milan.

Cependant l'on affirmait que saint Nazaire et saint Celse avaient comparu devant Néron, qu'ils avaient été martyrisés par son ordre, tandis que saint Gervais et saint Protais furent certainement décapités sous Dioclétien. Dire que les deux premiers, au bout de trois siècles, paraissaient dormir dans leurs tombeaux, et étaient arrosés de sang vermeil, comme s'ils avaient été frappés de la hache le jour précédent, c'était plus merveilleux que l'état de conservation des deux autres, qui étaient morts beaucoup plus récemment. Il est manifeste que l'auteur a suivi, dans ses principaux traits, le récit de saint Ambroise sur le martyre et la découverte miraculeuse de saint Gervais et de saint Protais. Il grossit les merveilles et les multiplie. Assurément si les quatre saints avaient été martyrisés le même jour, saint Ambroise les eût tous mentionnés ensemble, au lieu d'en mentionner deux seulement dans sa relation. Pour répondre à cette objection, qui se présentait, pour ainsi dire d'elle même, on inventa un discours de saint Ambroise sur les miracles et la passion de saint Nazaire et de saint Celse. Nous en parlons plus loin. L'œuvre du faussaire se remarque donc partout dans ce récit des merveilles et de la translation de saint Nazaire et de saint Celse. On peut voir comment il fut calqué d'une façon générale, sur la lettre de saint Ambroise relative à saint Gervais et à saint Protais [1].

Toutefois cette relation, conservée dans le manuscrit du x^e^ siècle, n° 5310 de la Bibliothèque nationale, est fort ancienne. Elle est probablement l'un des textes primitifs; et peut remonter peut-être au vii^e^ siècle, à cette époque où les reliques des saints étaient recherchées avec empressement, et étaient considérées comme l'une des plus précieuses richesses des églises. Elle est bien antérieure au ix^e^ siècle, car Florus, dans son martyrologe, en résume des traits saillants. Il dit qu'à la suite d'une révélation faite à saint Ambroise, le corps des saints fut dé-

1. — 2. In diebus transactæ nuper quadragesimæ ita me somnus oppressit ut nec vigilans aperte nec domiens integre viderem apertis oculis duos juvenes ephebos vestibus candidissimis, id est colobio et pallio indutos..... manibus extensis orantes... Simili modo, canente gallo, orantes mecum iidem juvenes apparuerunt...

4. In tertia nocte... cum quædam mihi tertia personna appareret, quæ similis erat beato Petro apostolo, cujus me vultum pictura docuerat, illis... tacentibus, loqueretur dicens: « Isti sunt qui monita mea secuti, prædia et divitias res- « puentes, secuti sunt Domini nostri Jesu Christi vestigia... « in media hac Mediolanensi urbe, per decem annos in servitio « Dei perdurantes, ad hoc pervenerunt ut Christi martyres effi- « cerentur. Quorum corpora in eodem loco invenies, in quo « stas et oras. Duodecim pedum altitudine terra coopertam « arcam invenies, quam arcam superius exaltabis, et in no- « mine eorum ecclesiam fabricabis... Ad caput eorum libellum « scriptum invenies, in quo et ortus eorum et finis scriptum « est »...

Primus ego terræ fossor accessi... Quam arcam aperientes, invenimus quasi in ipsa hora positos sanctos, miro odore fragrantes. Ad eorum caput libellum invenimus, in quo erant hæc per ordinem universa conscripta...

Passi sunt in civitate Bononiensi, provinciæ Italiæ, pridie nonas Novembris.

(Migne, *Patrol. lat.*, t. XVII, col. 742 : S. Ambroisi, *Epist. de SS. Gervasio et Protasio.*)

couvert parfaitement conservé. Vers la fin, elle cite l'Ecriture Sainte d'après une des versions antérieures à celle de saint Jérôme : « Magni thesauri, quos non erugo, neque tinea *exterminat*, nec fures effodiunt et furantur. » La version de saint Jérôme porte : « Thesauros in terra, ubi ærugo et tinea *demolitur*. » « (*Matt.* VI, 19). Quoique des expressions différentes de la Vulgate actuelle se rencontrent encore dans des copies de l'Évangile au IXe siècle, la revision des Livres Saints, ordonnée par Charlemagne, les avait pour ainsi dire fait disparaître entièrement, surtout pour l'Évangile.

Mais il est à peu près certain qu'elle n'était pas encore composée au temps de saint Grégoire de Tours, vers la fin du VIe siècle. Celui-ci, en effet, rappelant le livre de la Passion de saint Nazaire et de saint Celse (*lectio certaminis*), raconte que les corps des saints avaient d'abord été ensevelis à Embrun, dans un jardin, où ils avaient été oubliés; qu'ensuite un pommier avait poussé en cet endroit, et les pommes guérissaient les malades [1].

Il n'est nullement question de saint Ambroise, ni de Milan, dans cette découverte de leurs corps. C'est à Embrun qu'ils furent trouvés. Il n'y a pas de doute à cet égard. Une église fut construite en cet endroit, et l'on y déposa les reliques de saint Genès. Si la relation, qui attribue à saint Ambroise la découverte miraculeuse de leurs corps, avait déjà été composée avant saint Grégoire de Tours, celui-ci n'aurait eu garde de la passer sous silence. Elle aurait eu à ses yeux une valeur spéciale, à cause du nom du célèbre évêque de Milan; et il n'aurait pu l'ignorer, puisque les copies s'en répandirent si nombreuses dans le principe.

Elle ne porte pas d'ailleurs de marques d'ancienneté antérieures à la fin du VIe siècle. En affirmant que saint Nazaire avait été baptisé par saint Lin, disciple de saint Pierre, elle ajoute qu'il fut aussi *confirmé*. — *Linus baptizavit eum et confirmatum dimisit eum*. La confirmation, dans les premiers siècles, n'était pas désignée de la sorte. Saint Cyprien l'appelle *consummatio* [2]; Saint Ambroise, *perfectio* [3]. On disait que les chrétiens avaient reçu le Saint-Esprit ou *l'imposition des mains*. Le mot *confirmare*, pris dans le sens de *confirmer*, n'appartient pas à la période antérieure au moyen âge. Ce n'est même pas dans le haut moyen âge qu'il commença à être employé. Dans la loi des Lombards, on voit : *ad confirmandum tenere, levare* [1]. Au concile de Mayence, tenu sous Charlemagne, ces expressions reviennent [2]. Mais il paraît bien qu'elles ne furent pas en usage avant le milieu du VIIe siècle.

Ce fut donc un peu après saint Grégoire de Tours que la composition fut faite, probablement vers le milieu du VIIe siècle.

Ce qui vient encore à l'appui de cette ancienneté, c'est son office du rit ambrosien, reproduit dans un manuscrit du XIIe siècle, n° 5566, de la Bibliothèque nationale. Les préfaces y résument à grands traits sa vie et son martyre, à peu près comme on eût résumé très sommairement l'histoire de sa Passion, telle que la donne le manuscrit n° 5310 de la Bibliothèque nationale. La fête des saints fut célébrée à une époque très reculée ; leur office, sous cette forme du rit ambrosien, peut bien être du VIIe siècle, par conséquent la relation dont il fut tiré ne serait pas d'une époque plus récente.

Une hymne, composée pareillement d'après cette passion, est dans le manuscrit du XIIe siècle n° 5566 de la Bibliothèque nationale. Elle est encore en strophes métriques, comme les hymnes de saint Fortunat, et peut appartenir à peu près à son temps. On sait que les hymnes furent en honneur pour les solennités de l'Église, dès la fin du Ve siècle : témoin le concile d'Agde, de 506, qui leur assigne une place dans la liturgie [3].

Peut-on croire que le sermon sur saint Nazaire, attribué jadis à saint Ambroise, et maintenant regardé justement comme apocryphe, soit d'une époque très rapprochée du célèbre docteur? Non; il en est éloigné, au moins, de trois ou quatre siècles. D'abord il ne fut pas classé, dans le principe, parmi les œuvres de saint Ambroise. Ensuite, l'auteur parle du temps du paganisme comme d'une époque passée; et elle ne l'était pas encore tout à fait sous l'épiscopat de saint Ambroise. « *Cum tempore gentilitatis non ignobilibus parentibus oriundus existeret.* » Puis il relate à grands traits des passages de sa passion, qui ne put être rédigée que longtemps après la découverte de son corps.

D'un autre côté, il n'est pas postérieur au

1. S. Gregorii Turon., *De gloria Martyrum*, lib. I, cap. XLVII.
2. S. Cypriani, *Epist*, 73.
3. S. Ambrosii, *Opera* : *De Sacramentis*, cap. VI.

1. *De Lege Longobardorum*, lib. III. titul. 30.
2. Le 55e canon du concile de Mayence, tenu en 813, portait que le parrain *de confirmation* ne pouvait pas épouser la mère de son filleul. « *Nullus..... ducat uxorem, cujus filium « aut filiam ad confirmationem duxerit. Mansi Concil.* t. XIV, « col. 75. *Concil. Moguntinum* (anno 813.)
3. Mansi. *Conciliorum*, t. VIII. *Concilium Agathense*, anno 506, col. 330, n° 30.

IXe siècle. Plusieurs citations de l'Écriture sainte, du livre de Tobie et des Psaumes, ne sont pas faites exactement d'après la Vulgate de saint Jérôme; elles retiennent encore des expressions des anciennes versions; mais il paraît que celles-ci ont déjà subi l'influence de celle de saint Jérôme, ainsi qu'on le remarque dans les auteurs chrétiens, et les hagiographes du VIe siècle, tels que saint Grégoire de Tours. Au IXe, la Vulgate de saint Jérôme est généralement plus dégagée des débris d'anciennes traductions, quoiqu'elle en conserve encore quelques traces. Une citation du livre de Tobie s'éloigne beaucoup plus du texte de saint Jérôme que celles du livre des Psaumes.

Voici les différences :

Texte du sermon attribué à saint Ambroise.	Texte de la Vulgate
Cum tu orares, ego obtuli orationem tuam in conspecta claritatis Dei.	*Quando orabas, ego obtuli orationem tuam Domino.* (Tob. XII-12.)
Mihi autem valde honorificandi sunt amici tui, Deus.	*Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* Ps. 138-17.
Dominus custodit omnia ossa eorum; unum ex eis non conteretur.	*Custodit Dominus omnia ossa eorum (sanctorum); unum ex his non conteretur.* Ps. 33-21

Le sermon sur saint Nazaire attribué à saint Ambroise est donc antérieur au IXe siècle, sans remonter au delà du moyen âge. La relation du martyre de saint Nazaire et saint Celse, telle que la donne le manuscrit du Xe siècle, n° 5310 de la Bibliothèque nationale, avait servi de thème à ce discours, à l'ancien office du rit ambrosien, à l'hymne métrique. Elle paraissait appuyée sur des fondements solides, et ne soulevait plus aucun doute au IXe siècle. Les amplifications et les copies remaniées, qui en sortirent, considérèrent toujours les saints comme des martyrs de Milan, retrouvés miraculeusement par saint Ambroise.

Pour rendre plus vraisemblable le récit de la passion de saint Nazaire, on avait imaginé de rédiger une Vie de sa prétendue mère, sainte Perpétue [1]. Ce n'est là qu'une fable longuement développée, des merveilles inadmissibles, sans aucune parcelle de vérité. Cette sainte ne figure dans aucun martyrologe; elle aurait été baptisée par saint Pierre avant son mariage, et son fils l'aurait été par saint Lin, à l'âge de neuf ans. Ces dates sont difficiles à concilier. Son mari l'aurait trouvée un jour priant devant la porte de saint Pierre, puis il aurait vu en songe l'apôtre l'exhortant lui-même à recevoir le baptême.

On est toujours dans le merveilleux, comme dans la passion de saint Nazaire. Il n'y a aucun point solide auquel on puisse se rattacher; et l'on ne peut croire à aucun détail de ce récit, pas même à l'existence de sainte Perpétue.

1. Bibl. nat., man. lat. n° 5566 (XIIe siècle), fol., 13, v° : *Vita S. Perpetuæ.*

CHAPITRE II

LE RÉCIT DE LA PASSION DE SAINT NAZAIRE ET DE SAINT CELSE, INHUMÉS A EMBRUN, EST CITÉ PAR SAINT GRÉGOIRE DE TOURS. IL EST SEUL DIGNE DE FOI.

Sommaire. — Saint Nazaire et saint Celse avaient été inhumés dans un jardin à Embrun. — Leur notice primitive rapporte qu'un poirier avait grandi sur leur tombeau. — Elle fut remplacée par celle qu'on a aujourd'hui. — Ils ne moururent pas sous Néron.

Saint Grégroire de Tours avait vu un tout autre récit de la passion de saint Nazaire et de saint Celse. Son témoignage ne saurait être révoqué en doute, car on avait élevé une église magnifique à l'endroit où leurs corps avaient été retrouvés; l'on y avait déposé des reliques de saint Genès, martyr d'Arles. Il rapporte une merveille bien connue dans la contrée : un poirier avait poussé sur leur sépulture; les poires qu'on en recueillait avaient plusieurs fois guéri des malades, de sorte que le propriétaire en avait retiré beaucoup d'argent. Lorsque les saints révélèrent l'endroit où ils reposaient, celui-ci refusait obstinément de laisser couper cet arbre. Mais ses larmes furent inutiles : le poirier fut abattu et les corps saints retrouvés. On ne pouvait avoir beaucoup de renseignements sur eux, puisqu'ils étaient depuis longtemps tombés dans l'oubli, et qu'il avait fallu peut-être plus d'un siècle pour que le poirier eût grandi sur leur tombeau, et eût donné beaucoup de fruits.

Saint Grégoire de Tours ne dit pas qu'une notice était déposée auprès de leurs corps, ni que ceux-ci fussent parfaitement préservés de la corruption. Cependant il ne l'aurait pas omis, s'il en avait eu connaissance, lui qui entre dans les particularités du poirier, qui avait enrichi son propriétaire.

Il n'est pas à croire que la notice, composée sans doute à Embrun sur leur martyre, ait eu beaucoup d'importance. Les détails ne pouvaient guère offrir de certitude que pour la découverte de leurs ossements; c'est probablement

une des raisons qui la firent abandonner et l'empêchèrent d'arriver jusqu'à nous[1]. On aima mieux rattacher leur vie et leur mort à la vie et à la mort de saint Gervais et de saint Protais, les associer aux mêmes luttes, à Milan, afin d'avoir à les glorifier ensemble, et à les présenter tous comme signalés par Dieu à l'attention de saint Ambroise, qui les aurait tous miraculeusement retrouvés. C'était trop peu qu'ils eussent été découverts sous le poirier d'Embrun, même à la suite d'une apparition céleste : il fallait qu'ils eussent la gloire d'avoir été découverts par saint Ambroise.

Leur notice d'Embrun fut pourtant consultée par l'auteur du second récit, qui l'emporta sur le premier, et le supplanta. On s'aperçoit que ce faussaire avait lu l'histoire du jardin et du poirier, racontée par saint Grégoire de Tours. Il l'avait intercalée avec des modifications, vers la fin de cette série de merveilles légendaires aboutissant au martyre à Milan, et à la révélation faite à saint Ambroise. Il affirme que le corps de saint Nazaire était inhumé dans un jardin hors de la ville de Milan, lorsque le célèbre évêque eut révélation de l'endroit où ces saintes reliques étaient déposées. « *Corpus sanctissimi martyris, quod erat in horto positum extra civitatem, levatum in basilicam transtulit.* »

A quelle époque eut lieu cette découverte à Embrun? Ce fut à peu près dans le temps même où saint Ambroise retrouva les corps de saint Gervais et de saint Protais, car au moment où parut la seconde relation sur saint Nazaire et saint Celse elle ne pouvait être acceptée, ni détruire la première, citée par saint Grégoire de Tours, si les anciens pouvaient dire que cette translation des corps de saint Nazaire et de saint Celse ne cadrait pas avec l'époque où saint Ambroise était sur le siège de Milan.

Ces deux saints furent-ils martyrisés sous Néron? Cela est tout à fait invraisemblable. Les chrétiens, déjà répandus à Rome, étaient fort peu nombreux dans les provinces. Embrun n'était pas une ville bien en vue; elle n'était pas assez considérable pour que saint Pierre et saint Paul, occupés à porter l'Évangile dans les grands centres de populations, aient tout de suite chargé l'un de leurs disciples de s'y établir. C'est bien plutôt dans le courant du second siècle que l'évangélisation y put avoir lieu. Mais les persécutions y trouvèrent déjà des chrétiens. Les inscriptions et les tombeaux marqués de signes du christianisme y sont assez significatifs, dans la période antérieure à Constantin, pour que l'on puisse croire que les émissaires de Dèce et de Dioclétien y aient versé le sang des fidèles. Même on a des indices pour penser que la foi y avait déjà pris racine au IIe siècle.

1. Nous n'avons pu la retrouver parmi les nombreux textes manuscrits de la passion de saint Nazaire, à la Bibliothèque nationale.

CHAPITRE III.

DES INSCRIPTIONS ET DES TOMBES PORTANT DES MARQUES DE CHRISTIANISME PERMETTENT DE PENSER QU'UNE CHRÉTIENTÉ ÉTAIT DÉJA FLORISSANTE A EMBRUN AU IIe SIÈCLE[1].

Sommaire. — Plusieurs inscriptions tumulaires, trouvées à Embrun ou aux alentours, ont des marques sérieuses de christianisme. L'une est ornée d'une palme; une autre contient les mots *fecit memoriam;* une troisième est accompagnée d'une croix de saint André.

Des inscriptions et des tombes des premiers siècles, trouvées à Embrun et aux alentours, portent des marques sérieuses de christianisme. La plus remarquable et la plus ancienne de ces inscriptions rappelle plusieurs noms, dont le premier L.ALLIVS était probablement le nom d'un païen, puisqu'il était *flamine augustal.* Il se peut qu'il se soit converti, et que le souvenir de sa dignité ait été gravé sur la tombe. Mais sa femme CASSIA, et sa bru, paraissent avoir été chrétiennes. Une petite palme est figurée après la louange OPTVMAE de celle-ci; et il est dit de CASSIA qu'elle était *défunte,* DEFVNCTA. Ce terme appartient à peu près exclusivement au langage chrétien dans l'épigraphie; il donna naissance *à défunt.* La palme a plus de signification. Quoiqu'elle se rencontre quelquefois dans les épitaphes et sur les monuments des païens, en signe de leurs victoires à la guerre ou de leurs succès dans les combats de gladiateurs, elle n'est presque jamais réservée à des femmes. Ici, elle paraît concerner surtout la bru d'ALLIVS. Elle était particulièrement chère aux premiers fidèles des catacombes. Elle était l'emblème du martyre et des vertus qui méritaient la couronne céleste.

Ces deux marques de christianisme sont corroborées par l'absence de D.M. (*Diis Ma-*

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis,* in-fol. Berolini, 1888. *Ebrodunum,* p. 13 nos 81-85-86.

nibus), surtout si l'on considère qu'au IIe siècle cette dédicace aux *Dieux Mânes* était très familière aux païens. La manière dont l'épitaphe est rédigée prouve qu'on n'y a nullement songé. C'est L.ALLIVS qui élève cette table de marbre à sa famille : il n'est pas question d'autre chose.

M. Hirschfeld classe les caractères dans le IIe siècle. Les accents répondent à cette haute antiquité. Il est vrai qu'ils sont à peine visibles et qu'ils ont même été contestés. Les trois noms du système d'appellation des Romains y reviennent plusieurs fois, et sont aussi du même temps.

Voici cette épitaphe d'après M. Hirschfeld. Il est possible que le mot VERINVS doive se lire VERANUS, car une autre tombe du même temps, trouvée à Embrun, porte VERANAE après ALLIAE. Il s'agit bien de la même famille.

L. ALLIVS
VÉ. F ♁ PÁP
VÉRINVS ♁ DEC.
IĪVIR. FLÁM. AVG.
PRÓVN̄C. ALP MAR. SBI. E
FL ♁ VALEN┼NI. FL. CASSIÁÆ
VXORI. PIĪSSIMAÉ. DEF.
VLATTIAÉ. M. FIL.
MARCELLAÉ. SOCRVI.
OPT VMAÉ V.
L. ALLIO. AVITO. F. DEC. V
L. ALLIÓ. FLAIÁNO. F. V.
ALLIAÉ AVÍTAE. FIL. V[1].

Cette famille d'*Allius Verinus* ou *Veranus* est une des premières qui avaient embrassé la religion chrétienne dans le pays d'Embrun. Le nom en revient sur un cippe de marbre trouvé dans cette ville, comme nous l'avons indiqué plus haut.

♁ V ♁ F ♁
ALLIAE VERA
NAE. FIL.
CARISSIMÆ.
VLATIA. VALERINA
♁ MATER ♁[2].

Mais ici les signes de christianisme font défaut. Seulement il n'y a pas la dédicace aux Dieux Mânes D. M.

Un souvenir positivement chrétien est tracé sur un couvercle de sarcophage encastré dans le mur de l'église de Faucon, près de la porte d'entrée[1]. C'est une croix de saint André. De l'autre côté du couvercle se voit un niveau, dans lequel est le signe D.M. La croix de saint André, sous cette forme, séparée du monogramme du Christ, apparaît aux catacombes dans les années 268 — 291 — et aussi en 344. Généralement elle[2] précède l'époque de Constantin, et elle annonce probablement ici le temps des persécutions, d'autant plus qu'elle est jointe au signe païen D. M.

Ce village de Faucon, près de Barcelonnette, a donné encore une importante inscription chrétienne tracée sur une table de marbre, et annonçant une époque très reculée, probablement antérieure à Constantin. On y lit FECIT MEMORIAM; *il fit un tombeau*. C'est l'ancienne formule des catacombes, pour exprimer un monument élevé aux fidèles. Elle passa dans le langage des Pères de l'Église. On la rencontre dans saint Jérôme et dans saint Augustin[3]. L'éloge donné à l'époux BENE MERENTISSIMO (*qui avait bien mérité de son épouse*), était d'un fréquent usage parmi les chrétiens : il est sur un grand nombre de marbres des catacombes. Il est vrai qu'il est également sur les tombes païennes, et ne peut être précisément un signe de christianisme. Les trois noms du commencement conviennent au temps des persécutions. Le premier mot est peut-être incertain.

ITRES OAIS.
ANTILIANA BENE ME
RENTISSIMO CON
IVGI FECIT MEMO
RIAM IN LOCO PE
REGRE

L'église d'Embrun se croyait bien la plus ancienne de cette partie du Dauphiné. Le pape Eugène III lui avait confirmé le privilège de l'autorité métropolitaine sur celles de Digne, de Senez, de Vence, d'Antibes, de Grasse, de Nice, qui toutes étaient retenues sous son obédience. Cette suprématie ne provenait généralement que d'une priorité d'âge sur les autres églises.

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*. In fol. : Berolini, 1888, *Ebrodunum*, p. 13, n° 81 — litteris sæculi secundi, Embrun, in agro Ebrodunensi repertum paucis abhinc annis. Aquis Sextiis in museo extat.

2. Cippe de marbre trouvé à Embrun, dans la cour du collège, et transporté à Gap, où il est dans l'ancien jardin de l'évêché. Hirschfeld, *Inscriptiones*, etc. Ebrodunum, p. 14 — n° 85.

1. Le sarcophage est à moitié enfoncé dans la terre.

2. ☧ PASTO VIBAS. De Rossi, *Inscrip. Christ.*, t. I, p. 16 (anno 268 ou 279); p. 23 (anno 291), p. 54; n° 78 (anno 344).

3. S. Hieronymvs in Isaiam, cap. XXII. — Quomodo cogitat sibi memoriam marmoratam aut exculptam facere. S. Augustinus in. Psal. 48.

4. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis*, p. 14, n° 86 : *Ebrodunum* — Tabella marmorea, nunc Digne in bibiotheca municipali — Faucon reperta.

Texte de la plus *ancienne passion* de saint Nazaire.

Passio sancti Nazarii martyris. Kalendas Augusti[1].

1. *Nazarius genitus a patre nomine Africano, et genere et patria afer, matre vero nomine Perpetua, cive romana, batizata scilicet per manus apostoli Petri, Simone jam devicto. Cum esset annorum novem beatus Nazarius oravit ad Dominum dicens : « Religionem matris meæ et baptisma beati Petri apostoli demonstra mihi, ut agnoscam recte justificationes tuas. » Annuit autem Deus orationi Nazarii; et Spiritus sanctus adhesit ei, et anima matris ejus exultavit super eum. Africanus vero pater ejus dicebat in semetipso : « Hic puer poterit in urbe Roma implere mysterium religionis. Puer vero studebat diligenter de litteris. Venit autem Africanus pater ejus post dies et gavisus est super filio suo et dixit ei. « Fili Nazari, tibi dabo mysterium « religionis meæ et servabis illud in sæcula, et « nominabitur filius Africani gloriosus apud ur- « bem Romam. » Subridens autem beatus Nazarius dixit patri suo : « Salvus sum, si audieris me, pater, et quod te rogo, volo ut fiat. Deum enim colens debes omnino sapiens esse : Nullus hominum cognoscit cœlorum signa, cursum solis et lunæ ordinem, et omnia quæ sub cœlo sunt, nisi qui fecit ea. Priusquam fieret homo, ipse est Deus. Qui fecit te patrem meum et matrem meam, ipse mihi ostendit quæ sunt justa, et viam suam, et quomodo oporteat me ingredi et egredi coram ipso. Si vero es tanquam dei cultor et curam de filio tuo habes, concede mihi accipere baptismum beati Petri apostoli, in quo baptizata est mater mea. »*

2. *Quo audito, Africanus pater ejus cum tristitia dixit ei : « Fili Nazari, in omni dignitate mea contendo ut vivas mihi annis multis, et Deum colas meo more et excites mihi semen de uxore, quam ego tibi dabo cum coronis et choris et gaudio totius Romæ; et tu dicis mihi ut discas baptismum Petri, propter quod occisus est. » Tunc accessit Nazarius ad successorem beati Petri apostoli, nomine Lini, qui egit episcopatum Romæ annis XII, et dixit ei : « Da mihi signaculum in Domino Jesu Christo, et sic proficiscar in nomine Dei ex hac urbe in aliam provinciam. » Sanctus autem Linus baptizavit eum et confirmatum demisit eum. Audientes autem parentes ejus timuerunt valde, quoniam grandis malitia succensa erat contra Nazarium. Dixit autem parentibus suis sanctus Nazarius : « Date mihi bonorum vestrorum partem aliquam, et egrediar de civitate hac, ne me interficiant, et vos contribulemini. » Et gavisi sunt parentes ejus, et dederunt ei septem onera animalium ex omnibus bonis suis.*

3. *Egressus est sanctus Nazarius gaudens ab urbe et iter agens longo tempore per singulas civitates, prædicabat baptismum regni æterni in nomine Trinitatis, faciens elemosinas multas. Post annos autem decem, ingressus est sanctus Nazarius Placentinam civitatem, docens omnem populum baptizari. Post dies aliquot pervenit Mediolanum, et invenit in custodia retineri beatum Protasium et Gervasium ab Anolino principe. Qui etiam virtutes multas faciebant in carcere. Quibus beatus Nazarius factus est socius. Qui confortans eos dicebat : « Viriliter agite et confortate corda vestra, ut digni inveniamur in conspectu gloriæ Domini Nostri Jesu Christi. » Audiens autem hæc Anolinus jussit vocari sanctum Nazarium, dixitque ei : « Deos, quos non coles, ne vituperes. » Et jussit eum projici foras civitatem. Nocte autem ipsa mortua fuerat mater sancti Nazarii. Cui dixit : « Fili, exi hinc, et salvare in civitatibus Galliarum. » Egressus sanctus Nazarius a Mediolanensi urbe pervenit in civitatem Galliarum, quæ dicitur Cimellus, ubi sedens docebat baptismum Domini Nostri Jesu Christi; ubi autem erat et mulier primæ civitatis, quæ volutans se ad pedes beati Nazarii, tradidit filiam parvulam nomine Celsam, et dixit ei : « Hic puer, o sancte pater, sequatur vestigia tua et baptizetur. » Suscipiens vero puerum baptizavit eum, et profecti sunt.*

4. *Audiens Denobaus, præses Galliarum, quod beatus Nazarius multa contra deos ageret, missa apparitione, jussit eum adduci in conspectum suum; cui et dixit : « Quis es tu vel cujus generis, aut ex qua civitate? » Beatus Nazarius respondit : « Ego sum servus Christi. De civitate autem, ex urbe ubi beatus Petrus apostolus pro Domino Jesu Christo passus est — Cujus vero religionis? — Confiteor Jesu Christo salvatori crucifixo. — Denobaus dixit : Dæmonium habes. Sanctus Nazarius dixit ei : « Ego dæmonium non habeo quia non colo dæmones, quos vos dicitis deos. Tunc indignatus Denobaus dixit ei : « Exi hinc cum puero et alibi morare. Sanctus autem Nazarius exiens inde, venit in civitatem quæ*

1. Bibliot. nat., Manus. lat., n° 5310 : *Vitæ sanctorum* (x° sæc) : S. Nazarii Passio, fol. 123, v°. — *Ibid.* n° 5275; fol. 2. XI° sæc. — Un texte du x° siècle, provenant de Notre-Dame de Paris, n'est qu'une longue amplification de celui que nous donnons ici. Il est beaucoup plus rempli de discours et de merveilles légendaires. Bibliot. nat., Manus. lat., n° 17,002, fol. 27.

dicitur Treveris, prædicans ibi Jesum Christum crucifixum. Cornelius autem, qui præerat civitatibus, hæc audiens, scripsit Neroni imperatori suo: « Neroni consuli et venerabili Cæsari, Cornelius salutem : « Apparuit nobis homo nomine Nazarius in nostra civitate prædicans Christum crucifixum a Pilato, murmurans contra eos quos certe scimus vehementer exorare numina deorum nostrorum. Bene valete. » — Nero autem imperator repletus furore magno, vocavit Deutonem primum militem suum, et dixit ei : « Cum omni festinatione percurre provinciam Galliarum cum multis militibus, et inquire hominem nomine Nazarium cum puero parvulo murmurantem in maledictis contra deos. » Deuto autem accipiens litteras et idoneos milites, perrexit ad inquirendum Nazarium, et invenit eum in civitate quæ dicitur Ebridunum, ubi oratorium Domino consecrabat. Quem interrogavit Deuto dicens : « Tu es Nazarius, qui prædicas per totam terram nostram subvertens populum. » Beatus Nazarius plenus Spiritu Sancto et sapientia respondit : Ego sum servus Domini Jesu Christi Salvatoris, qui fecit cœlum et terram, mare et omnia quæ in eis sunt. Et ipsum confiteor in sæcula sæculorum. Amen. » At illi festinanter ligaverunt manus ejus et dixerunt ei : « Magnus Nero te vocat. Nam nos ad te jussi venimus. — Et dixit Nazarius : « Incompositus judex incompositos habet et milites. Quare autem non honeste dixistis : « Nero te vocat. » — Puer vero Celsus plorans sequebatur. Quem milites cedentes conturbabant eum. Agentes vero iter pervenerunt ad Nerorem. Et sedentem in curru suo oravit eum Deuto dicens : « Oro « vos, ó Cesar, ego sum servus tuus Deuto, « et hic est Nazarius et puer inimici deorum « nostrorum. » Nero autem donavit Deutoni talentum auri; Nazarium vero jussit cum puero recludi in carcere. Cum autem ducebatur, dicebat : « Meus rex servis suis fidelibus vitam immortalem præstat; vester autem rex mortem et tenebras vobis prestat. » Et cedentes milites os ejus, recluserunt in carcere.

5. *Alia vero die maturans imperator Nero venit ad portum maris, ubi erat multitudo navium, ibique vocavit sanctum Nazarium, et dixit ei : « Exi hinc de civitate et de terra mea. » Et vocavit nauclerum et dixit ei : « Tolle hunc in navem tuam, et ligatis manibus et pedibus, immitte eum in mare. Accipiat eum profundum maris et demergat eum profundum barathri. Et si salvus ejectus fuerit in locum quempiam, incendite eum et cineres ejus in mare mittite, ne resurgens adhuc majora nobis damna faciat; et renunciate mihi, et dabo vobis bona hujus mundi, et honorabo vos, et eritis gloriosi in dies. »*

Et levantes naute in navem beatum Nazarium, navigaverunt. Beatus autem Nazarius gratias agens Domino Jesus Christo, texit faciem suam et pueri, et obdormivit. Naute vero projecerunt eos in mare, et nubes mox suscepit eos. Et factum est circa navem totam mare tenebrosum. Angelus autem descendit ad Nazarium et ostendit ei testamentum Domini Nostri Jesu Christi. Dominus autem suscitavit spiritum stridentem ab inferioribus abyssi, et facta est tempestas magna circa navem, et timuerunt naute dicent es : « Peccavimus coram deo Nazarii, ideo perimus. » Navigantes vero stadia fere quinquaginta, et cum jam demergerentur, viderunt sanctum Nazarium supra mare ambulantem cum puero, et exclamaverunt naute omnes una voce : « Sancte vir Dei, salva nos per Dominum nostrum, qui te salvum fecit; et credimus tibi, et adducemus navem in quemcumque portum volueris. » Respondens autem sanctus Nazarius dixit eis : « Creditis quia Dominus Deus meus potens est liberare vos? » Et dixerunt naute : « Nos quando exclamavimus invocantes Dominum Deum tuum, credidimus quia potens est liberare nos. » Et ascendens beatus Nazarius in navem dixit ad nautas : « Custodite vos a cultura deorum et a doctrina Neronis. » Tunc cathecizavit eos in fide Christi et navigare cœperunt. Et factum est mare pacificum. Et iter agentes pervenerunt ad ripam, et deposuerunt sanctum Nazarium in locum prope Genuensem urbem, passos fere sexcentos, ubi pro ipsorum meritis orationes et vola solvuntur. Et vocatur locus ipse: « Ad sanctos peregrinos. » Inde pervenerunt ad civitatem Genuensem. Unde egressi perrexerunt Mediolanum, ubi requiescunt quos reliquerant in carcere, sancti martyres Dei Protasius et Gervasius. Quibus adherens sanctus Nazarius confortabat eos.

6. *Audiens hæc Anolinus, qui eum ex urbe Mediolanensi expulerat, quid hoc faceret, repletus indignatione, dixit militibus suis : « Quomodo effugit manus Neronis homo iste? » Et jussit eum alio carcere recludi. Et misit munera et præmia ad Neronem imperatorem suum, et scripsit ei : « Neroni et Cæsari et consuli piissimo in omnibus diebus nostris, Anolinus servus salutem. — Virum quemdam Nazarium inveni fugientem potestati tuæ, seditionibus perturbantem civitates nostras, et pervertentem alios quos jamdudum in carcere retinebam. Expectans jussa tuæ magnitudinis qualiter eos de terra perdam, ex diis tua gloria salva.*

Accipiens vero Nero epistolam exilivit de sede sua dicens : « Adhuc vivit deorum nostrorum inimicus adversarius. Et quærebat occidere nautas et non inveniebat. Scripsit autem Anolino dicens : « Incide colla eorum, et da avibus carnes eorum. »

Non post multos dies jussit Anolinus decollari absconse sanctum Nazarium cum puero Celso. Et observantes christiani furati sunt sancta et preciosa corpora eorum; et tulerunt ea quinto kalendarum augustarum die foris porta, quæ dicitur Romana, in propriis hortis. Et ipsa nocte visi sunt sancti cuidam Ceratio nomine, qui susceperat eos : et dixerunt ei : « Magnum sit gaudium in domo tua. Altitudine magna absconde nos in terra propter Neronem, et ne dixeris amicis quod apud te absconderis. Tunc rogavit eos Ceratius dicens : « Oro vos, domini mei, sancti servi Christi, salvate unicam filiam meam, quia paralitica est. » Dicunt ad eum beati martyres Christi : « Qui exultare fecit animas nostras cum omnibus sanctis suis, dabit tibi pro nobis servis suis quod petisti, quia filia tua est. » Et volens eam offerre sanctis, invenit eam sanatam.

Ceratius autem cum festinatione nuntiavit uxori suæ Fortunatæ, et fecerunt omnia sicut præceperat sanctus Nazarius. Et adoraverunt sanctos cum filia sua et omnis domus eorum dicentes : « Deus sanctorum, qui propter nomen tuum deposuerunt animas suas, respiciens salva nos in sæcula sæculorum. Benedicimus te, Christe, quia videmus et habemus veros sanctos tuos et discipulos apostoli tui beati Petri.

Consequens vero quidam philosophus sancti Nazarii scripsit libellum certaminis, et versans apud se fideliter retinebat. Exterritus autem in somnis a sanctis dedit libellum Ceratio, qui pretiosa corpora sanctorum sepelierat. Et dixerunt Ceratio sancti : Absconde libellum certaminis nostri ad caput nostrum, usque in diem quo voluerit Deus demonstrare nos. Et accipiens libellum cum festinatione composuit eum ad caput sanctorum martyrum.

Constituti sunt autem sancti martyres Domini Jesu Christi in civitate Mediolanensi foris porta Romana, in loco qui dicitur Tres Muros.

7. Ipso autem tempore vindictam fecit Dominus sanctorum suorum. Nero imperator derelictus ab omnibus infelicissime interimitur. Denobaus autem et Anolinus strangulati a diabolo mortui sunt. Post multum vero temporis, revelante Domino servo suo Ambrosio, episcopo Mediolanensi, corpora sanctorum, nam corpus sanctissimi Nazarii martyris, quod erat in horto positum extra civitatem, levatum ad basilicam, quæ est in Romana, transtulit. Vivimus enim in sepulcro in quo jacebat corpus, martyris sanguinem ita recentem, quasi eadem die fuisset effusus. Caput etiam ipsius quod ab impiis fuerat abcisum, ita integrum atque incorruptum, cum capillis capitis barbam, ut nobis videretur eodem tempore quo levabatur, totum atque compositum in sepulchro. Et quid mirum! quando quidem Deus hoc in Evangelio ante promisit, quod capillus de capite eorum non peribit. Et etiam odore tanto repleti sumus ut omnium aromatum vinceret suavitatem. Quo levato corpore et in lectica composito, statim ad sanctum Celsum martyrem, qui in eodem horto positus est cum sancto sacerdote, ad orationem perreximus. Nunquam tamen illum ante orasse in eodem loco compertum habemus. Sed hoc erat signum revelati martyris, si sanctus sacerdos ad locum ad quem nunquam fuerat oratum, isset. Cognovimus tamen a custodibus loci ipsius dictum, quod a parentibus suis illis traditum sit, non discedere de loco illo per omnem generationem et progeniem suorum, eo quod thesauri magni in eodem loco positi essent. Et vere magni thesauri, quos non erugo neque tinea exterminat, nec fures effodiunt et furentur; quia custos eorum Christus est, et locus eorum aula cœlestis est; quibus vivere Christus fuit et mori lucrum; qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Extrait du texte amplifié de la passion de saint Nazaire[1].

Consequens quidam philosophus sanctum Nazarium ab initio, scripsit libellum certaminis ejus, quem apud se fideliter conservabat occultum. In visione vero commonitus, eamdem sacri certaminis scripturam Ceratio detulit, qui eorum pretiosa corpora sepelierat, et sicut ab eisdem martyribus Ceratio fuerat imperatum, ad capita eorum reconditum usque ad diem revelationis eorum mansit occultum; eadem vero crudelitate quam eis viventibus exaggeraverat Anolinus, ad eorum corporum perquirendas reliquias, magna curiositatis suæ dementia laborabat, timens ne denuo resurgentes, signa faciendo virtutum majoribus civitatem tumultibus occuparent. Sed Deus omnipotens sanctos suos intra cœlestis regni gaudia, gloriosa luce vestitos, eorum persecutores diu non passus est eis pro-

1. Bibl. nat., Manus., lat., n° 5566, fol. 5 : *Passio S. Nazarii Initium desideratur* (XIII[e] siècle).

caciter insultare. Omnes enim veloci mortis occasu, ut erant digni, crudeli vastatione, maligno impellente spiritu, perierunt; ut ex eorum fine patenter daretur intelligi, quam gravius culpa esset cultoribus Christi inferre molestiam, quando tam concita morte persecutores eorum ternis incendiis deputantur.

Post multum vero tempus, cum Dominus omnipotens pro salute credentium sanctos suos ad nostram voluisset pervenire notitiam, revelavit eorum corpora, quorum animas in supernis justitiæ coronis donaverat, beatissimo Ambrosio, episcopo Mediolanensi et confessori, imperante Theodosio religioso imperatore. Qui cum populo accedentes ad locum, quem divina gratia sacerdoti ostenderat, eruderata desuper terra, invenerunt sanctum martyrem Nazarium quasi eadem hora positum, miro odore fragrantem. Sanctum vero Celsum in eo quo positus fuerat loco obtectum reliquid; beati vero Nazarii corpus, ut erat integrum atque incorruptum cum capillis capitis et barbam, in lectica compositum, cum multitudine inenarrabili et canticis angelicis, ad basilicam apostolorum, quæ est in Romana transtulit, et venerabiliter tumulavit. Cujus odoris suavitate cotidianis diebus sepulchrum ejus frequentantes inestimabili dilectione satiari nullus ambigat.

Inventio corporis beati Nazarii [1].

Factum est dum clementissime memorie Theodosius imperator una cum viro vite venerabili sancto sacerdote Dei Ambrosio Mediolani resederet, nutu Dei de hoc sæculo religiosus imperator Theodosius migravit ad Dominum. Post cujus obitum fere triennium supervixit sacerdos Dei sanctus Ambrosius. Quo in tempore, dum vigiliis et orationibus seu jejuniis se constringeret, ex divina amonitione sancti Nazarii, corpus quod erat in horto positum extra civitatem Mediolanensem, quod levatum, ad basilicam apostolorum, quæ est in via romana, transtulit.

Eodem tempore vidimus, in sepulcro in quo jacebat, corpus sancti martyris Nazarii, qui quando sit passus, usque in hodiernum diem scire non possumus; sanguinem martyris ita recentem quasi eodem die fuisset effusus; capud vero beati Nazarii martyris, quod ab impiis fuerat abscisum, ita integrum atque incorruptum cum capillis capitis atque barba invenimus, ut nobis videretur eodem tempore quo levabatur, lotum atque compositum in sepulcro. Tanto etiam odore repleti sumus, ut omnium aromatum vinceret suavitatem.

Quo levato corpore sancti Nazarii martyris et in lectica compositum, statim ad sanctum Celsum martyrem, qui in eodem horto positus est, cum sancto sacerdote Ambrosio, ad orationem perreximus. Nunquam tamen illum orasse in eodem loco compertum habuimus. Sed hoc erat signum revelationis martyris si sanctus sacerdos Ambrosius ad locum ad quem nunquam antea fuerat oratum, isset. Cognovimus tamen a custodibus loci ipsius dictum quod a parentibus suis illi traditum sit : non discedere de loco per omnem generationem et progeniem, eo quod thesauri magni in eodem loco positi essent; et vere magni thesauri, quos neque erugo, neque tinea exterminat, neque fures effodiunt et furantur, quia custos eorum Christus est, et locus eorum aula celestis est : quibus vivere Christus fuit et mori lucrum.

1. Bibl. nat., manus. lat., n° 5275 (XI^e siècle), fol. 4, v°.

Texte de l'ancien office de saint Nazaire selon la liturgie ambrosienne [1].

V. Kal. Aug. natalis sanctorum Nazarii et Celsi. In vig. oratio super populum.

Deus humani generis conditor et redemptor, qui ineffabili pietatis munere martyrum tuorum gloriosa certamina potentissimus largitor remuneras; præsta, quæsumus, Ecclesiæ tuæ, quæ sanctorum martyrum tuorum Nazarii et Celsi letatur tryumphis, et a peccatorum servata contagiis, et quod illi te confitendo meruerunt percipere, hoc populus tuus eorum consequi mereatur suffragiis. — Aliæ duæ orationes. — Lectio libri sapientiæ. — Evangelium secundum Lucam. — Super syndonem. — Super oblata.

Præfatio. *Est æquum et salutare nos tibi, Domine cœli terræque, Deus Pater, gratias agere, quas hic et per universum mundum. Ecclesia tua catholica, omnium viventium mater, in honore nominis tui per officia spiritualis obsequii cotidiana devotione et annua festivitate multiplicat. Quæ fidelium tuorum innumeris passionibus compta, et beatissimorum martyrum tuorum Nazarii et Celsi sanguine decorata, a dextris sempiternæ majestatis assistens, tot nunc*

1. Bibl. nat. man. lat., n° 5566 (XII^e siècle). *Passio et officium SS. Nazarii et Celsi*, fol. 10 v°. Bibl. nat. Réserve. Inventaire. B. 1681. — Missale Ambrosianum 1548, fol. 146 v° et 147 v°.

illustrata patrociniis gaudet, quot pignora prosequente mundo transmisit ad cœlum. Magnum hoc, Domine, pietatis tuæ et ineffabile sacramentum, ut de illorum potius salute letetur Ecclesia, quos punisse mundus exultat. Atque illos magis adquisisse gaudeat, quos pro veritate certantes, sæculi gaudium interemit. O beata mater, natorum suorum glorificata tormentis, quos non planctu, non gemitu ad inferna deducit, sed ad cœlestia et eterna migrantes perpetua laude prosequitur. Per Christum.

Mane ad Missam. Super pop. *Exaudi, Domine, preces nostras, ut populus tuus, qui sub tantis sanctorum Nazarii et Celsi patrociniis est constitutus, et a suis offensionibus liberetur, et ab omnibus tueatur adversis.* — *Epistola ad Colossenses.* — *Evangelium secundum Johannem.* — *Super oblata.*

Præfatio. *Est æquum et salutare nos tibi, summe Deus gratias agere, et in hac triumphali die, nostræ devotionis pandere vota. In qua martyr sanctus roseo lustratus cruore Nazarius cœleste meruit conscendere regnum. Qui, dum per innumera tormentorum acerba supplicia crudelius vexaretur, tyrannicam rabiem fidei constantia superabat. Nec, potuit persecutorum inlatis cedere nimis, quando pro se certante ipse auctor victoriæ Christus Dominus dimicabat. Ducitur interea ad templum idolis prelibare profanis, quorum portenta divino fultus presidio, mox ut ingressus est, redegit in pulverem. Ob hoc liquidas maris in undas longius a terra projectus, angelico muneris famulatu, solida inter fluctus vestigio prefigebat. O felix et inclitus Domini preliator, qui mundi congressus principi, innumeram populi multitudinem vitæ sociavit æternæ. Inter quos et sacri prelii bellatorem Celsum videlicet, fidelissimum testem, dum martyrii docuit certare ad palmam, pariter meruerunt cœlestis patriæ pervenire ad regnum. Per eumdem Christum.*

Post. Com.

Hymnus in SS. Nazarii et Celsi.

Sacri triumphale
Tui Christi bellator inclite,
Quo arma fides et crucis
Tropheum vernat prelii,
Misticis canora modis
Turba laudem concinit,
Nazari lux vitæ decus,
Apostolorum particeps.
Petri coronaris fide,
Pauli dogma nobili,
Lino jungente presule
Sancto muniris Spiritu.
Celsum heredem sanguinis,
Heredem tanti nominis,
Pari coronatus fide,
Christo libasti victimam.
Cœlo locans substantiam,
Erugo quam non devorat
Gentes trahens ad gratiam,
Sacra talenta duplicas.
Tu elementum liquidum
Fixis calcans vestigiis
Liberos reddis patriæ
Æquoris morti deditos.
His ita gestis inclite,
Sacro recisus vertice,
Insignem coronam ferens,
Vite nitescis premio.
Suscipe vota precantum
Præcator egregie,
Verbi cœlestis amator,
Et doctor evangelice.
Gloria tibi, Domine,
Gloria unigenito
Una cum sancto Spiritu,
In sempiterna sæcula.

Incipit vita S. Perpetuæ matris sancti Nazarii (Ibid.).

Texte du sermon sur saint Nazaire attribué à saint Ambroise.

In natali sanctorum martyrum Nazarii et Celsi. Sermo s. Ambrosii[1].

Etiamsi martyribus regionis extraneæ pia votorum debita redderemus, propriis consulere utilitatibus et commodis probaremur; nostros enim eos fides faceret; et remotis quamlibet finibus sperata patrocinia erogarent. Studiorum siquidem sunt hujus modi suffragia non locorum; proinde apud domesticos Dei tantum intercessionis promerueris quantum venerationis impenderis. Oportet itaque ut alienos potius nobis devotio religiosa conciliet, quam forte a nobis neglegentia irreligiosi teporis alienet. Agnoscamus, Karissimi, circa ecclesiam nostram uberiorem divinorum munerum largitatem.

Exultant felices singularium urbium populi, si unius saltim martyris reliquiis muniantur.

1. Bibl. nat. manus., n° 5566 (XII^e siècle), fol. 6 v°. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XVII, col. 715, *Sermo* LV : *In natali SS. Nazarii.* Nous donnons ce texte, quoiqu'il ait été publié par Migne, *Patrol. lat.*, t. XVII, col. 715.

Ecce nos populos martyrium possidemus. Gaudeat terra nostra, nutrix cœlestium militum, et tantarum parens fecunda virtutum. Recte itaque et ex debito a filiis parentis ecclesiæ horum beatorum martyrum celebrantur insignia. Qui inluminantes virtute fidei suæ innumerabiles populos, soli quidem inlatam sibi sensere mortem; sed non solum mortis suæ beneficia possiderunt. Immensa enim Dei nostri pietas, multiplex ad bonitatem et artifex ad salutem, proponens arduam virtutum palmam, raro appetitore pretiosam inimicorum triumphis plurimorum commodis prospicit. Illorum siquidem merita nostra vult esse suffragia. Simulque dum nobis fidem veram duro martyrum agone commendat, afflictionem precedentium, instructionem efficit posteriorum. Quanta est circa nos Dei nostri sollicitudo! Illos examinat ut nos erudiat; illos conterit, ut nos acquirat; eorumque cruciatus nostros vult esse profectus.

Merito ergo eos colimus, qui periculis suis pugnant, et nostris utilitatibus militant; qui per lucis vitæque contemptum edocent nos quantum Deo nostro debemus affectum. Noverimus itaque quia non sine magno discrimine de religionis veritate dubitamus, qui tantorum sanguine confirmatam videmus. Magni periculi res est, si per prophetarum oracula, post apostolorum testimonia, post martyrum vulnera, veterem fidem quasi novellam discutere præsumis; et post tam manifestos duces in errore permaneas; et post morientium sudores otiosa disputatione contendis. Congratulamur ergo, dilectissimi fratres, magnæ fidei vestræ, per quam dum exules profluа caritate suscipitis, etiam incolas paradisi et cœli cives habere meruistis.

Beatum itaque Nazarium martyrem Christi, sancta Mediolanensis ecclesia licet totum corpore secum retineat, et mundo tamen totum in benedictione transmisit; hæc est enim sanctorum martyrum gloria, quorum etsi per universum mundum seminetur in cineribus portio, tamen manet integra in virtutibus plenitudo. Veneramur ergo in tanto Christi milite fidem nostram. Mater namque martyrum fides catholica est, in qua iste illustris adthleta sanguine fuso mortem pro ipso calcavit. Mater, inquam, martyrum fides est. Veneremur ergo in sanctorum martyrum gloria fidem nostram. Quomodo fidem nostram? Ab istis enim dum mortis tolerantia indubitanter excipitur, spes inmortalitatis evidenter asseritur. Nunquam enim hanc vitam tam constanter expenderent, nisi esse alteram incomparabiliter beatiorem perfecta diffinitione sentirent.

In sanctis itaque preconibus veritatis resurrectionis auctoritas est. Prompti enim pereunt in melius reparandi, quibus per angustias tribulationum aperitur, exitur ad amplitudinem gaudiorum. Unde et beatus Nazarius, cujus hodie gloriosam de mundi hoste victoriam universalis ecclesia festa exultatione concelebrat, cum tempore gentilitatis non ignobilibus parentibus oriundus existeret, sacrilegi adhuc puer genitoris militiam simul et doctrinam detestari ex improviso cœpit; atque ab innocente matre, quæ jam christianæ fidei titulis insignita, Christo sedule insistebat, sacra sanctæ regenerationis fluenta fideli jam spiritu et fide instituta perveniens, demonstrari sibi flagitabat.

Nondum siquidem baptismum consecutus, sed inter religionis principia consummatus, et nondum manifestatis sibi legibus, Deo plenus, repente possessio atque habitaculum Dei factus est; atque ita perventuræ usque ad cœlos turris prius modo meruit elevare fastigium quam disponeret fundamentum. Nondum sacramentorum conscius, et in sacrifitium jam preelectus. Quid ad hæc nos infelices respondere poterimus? Qui post nitorem baptismi, post conlatum nobis sacra regeneratione candorem, post adquisitam indumenti nuptialis angelicam dignitatem, in peccatorum cenum relapsi, et in antiqua criminum volutabra revoluti, niveum vestimentum tetris iniquitatum ac libidinum contagiis sordidamus; et olosericam in qua sigillum divinæ imaginis acceperamus impressum, maculis mortiferæ corruptionis infecimus. Et post singularem Dei nostri indulgentiam innovata fœdamus, integra rescendimus, expiata violamus, repetentes opera non in undis purganda sed flammis. Quid illud; quamque insigne divinæ gratiæ munus, quod accepto jam salutari lavacro, post innumera virtutum signa, post peragratas circumquaque ob Christi prædicationem innumeras regiones, cum pro Dei summi confessione diversa per supplicia adversus eum totus pene orbis baccharetur, et nunc atrocissimis artaretur pœnis crutiandus, nunc in longinquis finibus transveheretur exulandus, ita robustissimo Christi athleta pectore tormenta omnia devincebat; et strenuum de prostrato reportaret hoste tropheum; interque cruenta Cesaris jussa vasti maris dejectus, ambulare et divina super aquis concessum est providentia! Et rerum obstupescente natura, per insueti itineris novas vias pendulum inferens gressum, tumentia maris dorsa calcavit. Unde res equoreas sanctis substerni meritis undas; supraque angelicis confortatum eloquiis in Christi Jesus laudibus exultare Ecce prophanus hostis nunquam beato martyri

tantum prodesset obsequio, quantum profuit odio. Sed tandem perfecto agonis certamine, cum Celso puerulo, quem ipse in olocaustum Deo polluto adsumpserat ex seculo, crudeli imperio damnatione absolvitur, gladio consecratur; felix hic tali exitu, quo omne delictum ita ab eo omne exiit, ut etiam redire non possit; quo sic debita sua solvit, nec ultra creditorem timeret; quo in se hostium peecata fide clausit, fide damnavit; per quem innocentiam devotione quæsivit, perseverantia invenit, morte servavit.

Quæ cum ita sint, Karissimi, licet hic tantus Christi testis pretiosus confessione, pretiosior sanguine, crudeli vulnere pretiosor, et tincta veste candidior; licet hic Mediolanensium peculiaris putetur priveligio sepulchri, sed omnium est communione suffragii. Neque enim istius caritas proflua et fides avara tantum huic martyri derogaverit dum sibi arrogat, ut solum erga mœnia sua patrocinii illius beneficia affutura esse crediderit. Non clauditur locis quod diffunditur meritis. Invocasti ubique martyrem, ubique te exaudit ille qui honoratur in martyre. Moderante itaque eo qui pensat vota tua, et dispensat munera sua, in tantum vicina præsentia efficacis prebebitur advocati, in quantum fuerit fides devota suscepti.

Oratio enim, quæ castitatis, justitiæ, elemosinarum operibus adjuvatur, excedit mundum, penetrat paradisum, evolat usque ad ipsum summe majestatis, angelo conferente, conspectum, sicut quodam loco vox testatur angelica : Et cum tu, inquid, orares, ego obtuli orationem tuam in conspectu claritatis Dei. Beata anima, Karissimi, cujus votum, cujus compunctionis incensum, cujus supplicationis holocaustum, nulla infidelitate fumidum, nullo carnalis inlecebræ fœtore pollutum, nulla sevitia cruentum, nulla odii simultate maculatum, sed fide igneum, conscientia nitidum, sinceritate cordis odoriferum, concordia et caritate perfectum, usque ad Dei vultum per cælestium nuntiorum defertur obsequia.

Quæ cum ita sint, honoremus beatos martyres, principes fidei, intercessores mundi, precones regni, cohæredes Dei. Quod si dicas mihi quid honoris in carne jam resoluta atque consumpta, de qua nulla mundo cura est. Et ubi est illud, Karissimi, quod ipsa veritas loquitur per prophetam : « Pretiosa, inquid, in conspectu Domini mors sanctorum ejus. » Et iterum : « Mihi autem valde honorificandi sunt amici tui. Deus. » Honorare debemus servos Dei, quanto magis amicos Dei! De quibus alio loco dicitur : Dominus, inquid, custodit omnia ossa eorum; unum ex eis non conteretur. Honoro ergo in carne martyris exceptas Christi nomine cicatrices. Honoro per confessionem Domini sacratos cineres; honoro in cineribus semina eternitatis; honoro corpus quod mihi Dominum meum ostendit diligere; quod me propter Domini mortem docuit non timere. Cur autem non honorent corpus illud fideles, quod reverentur et demones. Quod et adflixerunt in supplicio sed glorificant in sepulchro. Honoro itaque corpus quod Christus honorat in terra in gladio, quod cum Christo regnabit in celo.

45. — SAINT CRESCENT, DISCIPLE DE L'APOTRE SAINT PAUL, ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE DE MAYENCE. (Apparemment fin du Ier siècle[1].)

CHAPITRE Ier.

Sommaire. Un catalogue des évêques de Mayence, écrit au Xe siècle, place saint Crescent à leur tête. Le sarcophage du pêcheur et du pasteur, trouvé à Mayence, indique que la foi y fut apportée au IIe ou au IIIe siècle. — Les cippes de Coblentz, ornés du monogramme du Christ, la pierre tombale de Weisenau, annoncent aussi une évangélisation ancienne de la contrée.

De temps immémorial ç'a été une persuasion, dans l'église de Mayence, qu'elle avait été établie par saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul. Des vers latins, en style de la renaissance, furent gravés au-dessous de l'image du saint, dans la nouvelle chapelle de la citadelle. Ils affirment qu'il gouverna vingt-deux ans cette chrétienté, et qu'il fut martyrisé sous le règne de Trajan.

Crescentis fecit clarum sacra pagina nomen,
Dum tibi fidus erat, Paule beate, comes ;
Inde sed occiduas Gallorum cessit in oras,
Ut Christi prompto spargeret ore fidem ;
Bisque Moguntinis undenis praefuit annis,
Et vita clarus, et eloquio,
Martyriumque tulit, Trajano principe, Christi.
Cum decades denas auxerat una trias.

Sur quel fondement s'était accréditée cette opinion si positivement exprimée? Aucun des vieux documents liturgiques de Mayence ne la confirme : ni les bréviaires, ni les rituels, ni les missels, ni les martyrologes. Tous gardent le silence à cet égard. Était-ce une tradition qui s'était maintenue parmi les fidèles depuis l'époque des persécutions, ou au moins depuis les invasions des barbares, sans être prise en considération par ceux qui rédigèrent les offices de l'église de Mayence, aux diverses époques du moyen âge? Elle avait des racines dans l'antiquité chrétienne. Les catalogues des évêques de Mayence sont unanimes à donner saint Crescent en premier lieu. Le Père Gams en reproduit deux : l'un tiré d'un manuscrit du moine de Fulda, Trithemius, du Xe siècle, commençant par *Crescens*, *Marinus*, *Crescentius*, *Cyriacus*... etc.; l'autre, d'après un manuscrit de Mayence, et commençant par *S. Crescens*, *Martinus*, *Bodardus* (*Gothardus*), *Maximus* (354-378-), etc... Il en indique d'autres publiés par Jaffé. A son avis, c'est la liste du manuscrit de Mayence la plus respectable.

Comme elles s'accordent toutes à mettre en tête saint Crescent, c'est un motif de penser que les anciens l'avaient toujours considéré comme l'apôtre de la contrée. Mayence ayant été détruite par Attila, la plupart des documents écrits avaient été brûlés. Quand on essaya de ressaisir les souvenirs du passé, de les consigner dans les archives des monastères ou des évêchés, l'on commit bien des erreurs; mais l'idée dominante qui prévalut toujours, c'est que saint Crescent avait évangélisé Mayence. L'attention s'était portée sur lui; son souvenir surnageait au-dessus des ruines amoncelées par les barbares. L'on était moins exposé à se tromper sur lui que sur ses successeurs : son rang dans les catalogues paraît donc bien marqué. L'on a lieu d'en tenir compte, quoique les preuves positives manquent du côté des documents liturgiques.

Mais saint Crescent passe à juste titre pour avoir été d'abord évêque de Vienne en Dauphiné, et pour avoir été martyrisé en Espagne. Les monuments les plus vénérables de l'antiquité chrétienne ne permettent pas d'en douter. Tous les plus vieux textes du martyrologe de saint Jérôme s'accordent à dire, au 27 juin : « Fête de saint Crescent, martyr en Espagne, *VI. kal. Jul. In Hispania, Criscentis*... etc.[1]. Il y a bien une variante dans le manuscrit de Paris, autrefois *Codex Eptarnensis*, et dans celui de Berne, dont l'un fut copié de l'an 704 à 711 environ, et l'autre, celui de Berne, peu après 766. Tous deux portent : « *A Cordoue, en Espagne, fête de saint Crescent, martyr.* » *VI kal. Cordubæ, in Spaniis, Criscentis*, etc (27a junii)[2]. Ces mots, *à Cordoue*, n'étant pas dans la plupart des textes, sont probablement une addition de copiste. L'on ne peut que difficilement aller contre la

1. Voy. P. Gams. *Catalogus episcoporum totius Ecclesiæ catholicæ*, in-4°, Ratisbonne, 1873; Mainz (Mayence), p. 288. — Bas-relief de tombeau représentant le pasteur et le pêcheur; moulage au musée de Saint-Germain-en-Laye, salle 26, n° 24437.

1. Bolland., t. II, *Novembris*, p. 83.
2. *Ibid.*

déclaration du martyrologe de saint Jérôme, et douter que saint Crescent ait été martyrisé en Espagne. Comme il est honoré à Vienne, en Dauphiné, le 27 juin, et qu'Adon, dans sa chronique, le donne pour le premier évêque de cette ville, il y fut, sans doute, laissé par saint Paul, dans son voyage en Espagne, ainsi que nous l'avons dit précédemment [1].

Mais fut-il aussi l'apôtre de Mayence? Son séjour à Vienne, son martyre en Espagne, ne s'y opposeraient-ils pas? Nullement; car il était animé du même feu que son maître saint Paul; et, après avoir annoncé l'Évangile à une contrée, il pouvait être poussé à l'annoncer ailleurs. Ce qui paraît certain, d'après des documents découverts dans le sol de Mayence, c'est que la foi y fut implantée de bonne heure; si ce n'est pas à la fin du Ier siècle, c'est, au moins, dans le courant du IIe.

Le plus remarquable de tous, et qui a déjà attiré l'attention des archéologues, est une table de sarcophage, sur laquelle sont représentés en bas-relief un pasteur assis sur un bloc de pierre ou de bois, et tenant, de la droite, un bâton pour garder deux brebis arrêtées au pied d'un arbre; et, de l'autre côté, un pêcheur assis pareillement, une ligne à la main, au bout de laquelle est suspendu un poisson [2]. Le premier porte une sorte de manteau jusqu'à mi-corps; le second, une bande d'étoffe passée sur l'épaule gauche. Les visages sont frustes.

La sculpture, le choix des personnages allégoriques, les symboles dont ils sont accompagnés, permettent de croire que le tombeau est à peu près du milieu du IIIe siècle. Il ressemble à celui de la Gayole, classé par M. Edmond Le Blant à l'année 270 environ; et à celui de Livia Primitiva, qui fut apporté de Rome au musée du Louvre, et appartient à une époque encore plus ancienne. Sur ce dernier figure le bon Pasteur, avec deux brebis, l'ancre et le poisson.

Une inscription gravée sur une pierre tombale de Mayence paraît indiquer cette époque intermédiaire entre le paganisme et le christianisme, où l'ancien culte commençait à être abandonné en masse, après la victoire de Constantin sur Maxence, mais où il avait encore beaucoup de partisans. Il s'agit d'une jeune fille qui s'appelait *Constantine* ou *Palladie*. Le nom *Palladie* rappelle la divinité *Pallas;* celui de *Constantine* est pris dans un ordre d'idées tout opposées; il rappelle l'empereur qui avait fait triompher le christianisme. Ces deux noms si contraires ne proviendraient-ils pas du baptême donné à la jeune *Palladie,* élevée d'abord dans le paganisme, et ensuite baptisée sous le nom de *Constantine?* Au baptême, on changeait ordinairement de nom, surtout si l'on en avait un qui rappelât une divinité. C'est probablement la cause de ces deux appellations.

La louange INNOCENTISSIMAE, donnée à la jeune fille, est d'ailleurs un indice très positif de christianisme. Elle figure sur un grand nombre de marbres des catacombes. Et il n'y a aucun signe païen sur la tombe.

L'époque serait très rapprochée du règne de Constantin. Le monogramme du Christ n'était probablement pas encore en usage, car on l'eût, sans doute, marqué comme il le fut sur plusieurs stèles de Mayence du IVe et du Ve siècle.

Voici l'inscription :

AVR. CONSTANTINAE. SI
VE. PALLADIAE. INFAN
TI. INNOCENTISSIMAE.
QUAE. VIXIT. ANNIS. XII.
MENS. XI [1].

On a plusieurs stèles et inscriptions de Worms avec le monogramme du Christ. Elles sont apparemment de la fin du IVe siècle, et du Ve. M. Edmond Le Blant a reproduit les inscriptions.

D'autres villes des alentours de Mayence ont fourni des monuments chrétiens de l'ère des Constantins ou des temps rapprochés. M. Edmond Le Blant en a signalé trois de Coblentz, qui portent le monogramme du Christ, et un quatrième dont l'épitaphe commence par HIC QVIESCIT [2]. Il faut qu'une chrétienté y ait déjà été florissante avant la fin des persécutions, pour avoir laissé de pareils souvenirs; et ce n'étaient pas les seuls. Plusieurs ont péri ou gisent encore dans la terre.

Deux pierres funéraires des premiers siècles, aujourd'hui conservées au gymnase de Coblentz, ont été trouvées aux environs de la ville. L'une a cette inscription :

HIC. REQ... SCEI. L PAPA
DVS. LECTOR AMATVS
GRATVS IN FEDE PROVA
TVS QVI VIXIT ANNVS
XVIII CVI PATER LEVNINVS [3].

. . . . . .

1. Voy. plus haut, p. 30.

2. Voy. notre planche XXVII, n° 2, p. 582. — Le moulage est au musée de Saint-Germain-en-Laye, salle XXVI, n° 24,439.

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, etc. t. I, n° 343, Mayence.

2. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule;* t. I, nos 345-346-347, avec un monogramme du Christ, n° 348, sans monogramme.

3. Edmond Le Blant, *Nouveau Recueil d'inscriptions chrétiennes*, in-4°, 1892, n° 62 (Coblentz), n° 63 (environs de Coblentz).

On sait que Cologne avait reçu de bonne heure des prédicateurs de l'Evangile.

Les mots *éprouvé dans la foi*, IN FEDE PROVATUS, ont peut-être rapport aux épreuves qu'il avait eu à subir pendant les persécutions, ou pendant les luttes de l'arianisme. Les incorrections annoncent la décadence latine, soit la fin du IVe siècle, soit les commencements du Ve.

Une épitaphe de Wiesbaden a le monogramme du Christ.

Le musée de Mayence possède encore une pierre tombale ornée de curieux symboles, qui se rapportent à l'Eucharistie. Elle est beaucoup moins ancienne que le bas-relief du pasteur et du pêcheur. Elle provient de Weisenau, ancienne abbaye du Wurtemberg.

Elle représente, sur une face, trois personnages. A droite, Blussus, tenant une bourse garnie de franges. A gauche, sa femme vêtue d'une robe longue, surmontée d'une bande d'étoffe nouée sur l'épaule droite. Elle est coiffée d'un chapeau peu différent des chapeaux mous, que portent les hommes aujourd'hui. Sur son corsage, en haut de la poitrine, est un ornement semblable aux fleurs à cinq lobes, que l'on voit sur des verres historiés des catacombes, et sur les monuments de *Nobilis* et *d'Adepta*, de Lyon. Était-ce une fleur de vigne, que l'on voulait imiter, pour figurer l'Eucharistie, ou déjà une espèce de croix, chère aux chrétiennes. C'est peut-être une imitation du monogramme rudimentaire du Christ, tel qu'on en voit des ébauches aux catacombes. Elle a dans la main droite une boule, comme on en remarque sur les cippes tumulaires du cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, à Autun, où fut découverte, en 1839, la fameuse inscription du poisson. C'est apparemment la représentation de l'un des pains eucharistiques de la primitive Église. Il y en a fréquemment sur des corbeilles, parmi les bas-reliefs des catacombes. On en a constaté deux beaux spécimens, sur des cippes tumulaires appartenant à M. Francisque Pérot, archéologue de Moulins, provenant d'Entrains, dans la Nièvre. Nous les avons reproduits (planche XXXIII, nos 10 et 10 *bis*), d'après un dessin soigné de Mlle Pérot [1].

Le jeune *Primus*, debout entre son père et sa mère, en tient une pareille entre les doigts. Il faut que ce symbole ait eu beaucoup d'importance aux yeux de la famille du défunt, pour être ainsi répété sur le tombeau. C'est une marque de plus de sa signification religieuse. L'enfant porte suspendu à son cou un ornement qui ressemble un peu à une croix.

Sur le revers de la pierre est un bateau en bas-relief et une inscription indiquant que BLVSSVS était entrepreneur de transport sur le Rhin. La présence de ce bateau s'explique naturellement, puisque le défunt était batelier. Il n'y a pas à chercher de signification symbolique, comme en présentent les barques sculptées sur les marbres des catacombes, et dessinées par Boldetti et Mamachi.

L'inscription est gravée au-dessous des personnages. Nous la donnons plus loin [1].

Quoique ce bas-relief ne soit probablement pas antérieur au VIe siècle, il mérite l'attention parce qu'il prouve, une fois de plus, combien les fidèles de la primitive Eglise aimaient à représenter les pains eucharistiques sur les tombeaux. Il rappelle aussi que le commerce par bateaux, sur les grands fleuves, était très actif. Alors les relations avec le midi de la Gaule, avec Arles et Lyon, étaient faciles; et les premiers prédicateurs de l'Évangile en profitèrent pour aller porter au loin la bonne nouvelle. Mayence avait pu facilement recevoir les missionnaires, qui vinrent à l'origine dans les Gaules. Les monuments qu'on y a découverts, ainsi qu'à Worms, prouvent l'importance des établissements chrétiens faits dans la contrée avant le règne de Constantin, soit qu'ils aient été commencés par saint Crescent lui-même, ou par d'autres évêques ou d'autres prêtres des temps apostoliques.

Cet ensemble de symboles qui sont représentés sur le tombeau du pasteur et du pêcheur, nous dit que l'on était dans la période la plus florissante du symbolisme chrétien. Peut-être était-on à cette époque d'accalmie, qui faisait déjà relever la tête aux chrétiens, sous le règne d'Alexandre Mamée, ou sous le règne des deux Philippe (245-249). Ces travaux de sculpture demandaient des connaissances spéciales sur les symboles usités à Rome au temps des persécutions. Il était périlleux de s'en expliquer longuement avec les artistes, qui étaient généralement païens. Il était à propos d'en parler surtout dans les intervalles de paix, et non pendant que s'exécutaient les édits sanglants de Dèce, de Valérien, de Galère et de Dioclétien.

Les sarcophages, il est vrai, ne commencèrent généralement pas à être en usage, au nord

1. Les pains sont incisés en forme de croix.

1. Le moulage de cette pierre tombale de Weisenau est au musée de Saint-Germain en Laye, salle XXVI, n° 24,437. Voy. notre planche XXVII, n° 3, p. 582.

et à l'est de la Gaule, avant la fin du IVe siècle. C'étaient les urnes qui renfermaient les cendres des morts de condition. Des stèles et des cippes conservaient les images des plus riches, avec des souvenirs de leurs professions ou des choses qu'ils avaient aimées. Cette coutume, déjà chère aux Gaulois, s'était maintenue dans les beaux temps de la domination romaine. Cependant les sarcophages apparaissent déjà en petit nombre au IIIe siècle, dans le bassin du Rhône, à Arles, à Marseille, à Aubagne, à la Gayole, à Saint-Remy, l'ancienne Glanum. Ils purent aussi, quelquefois, se rencontrer au nord-est de la Gaule. Le christianisme en favorisait l'adoption, puisqu'il réprouvait l'incinération.

C'était une exception très honorable et très pieuse au mode général de sépulture. Les hauts personnages ne tardèrent pas à la connaître, après avoir embrassé la foi; et il n'est pas étonnant qu'ils l'aient de bonne heure agréée, même sur les confins de la Germanie. Ce qui se pratiquait à Rome ne tardait pas à se pratiquer dans les provinces. Nulle difficulté ne s'oppose donc à admettre que ce sarcophage pouvait être de l'époque des deux Philippe (245-249), ou des temps rapprochés. Alors le défunt aurait fait partie d'une chrétienté plus ancienne, où il y avait des hommes versés dans la connaissance des coutumes de la primitive Église. Mayence pouvait ainsi avoir été évangélisée par saint Crescent, disciple de saint Paul.

46. — ORIGINES DE L'ÉGLISE DE BORDEAUX.

(Apparemment fin du 1er siècle).

CHAPITRE I.

SAINT MARTIAL, SEMBLE AVOIR ÉVANGÉLISÉ BORDEAUX AVANT LA FIN DU IIe SIÈCLE; ET SAINT FORT, AVANT LA FIN DES PERSÉCUTIONS[1].

Sommaire. — L'Église ayant envoyé son évêque Orient au concile d'Arles de 314, avait été fondée longtemps auparavant. — Le souvenir principal qui reste des apôtres de la contrée, est celui de saint Martial de Limoges. — Il serait venu à Bordeaux vers 165. — Un écrit de la fin du xe siècle affirme qu'il y séjourna. Les Actes authentiques de saint Fructueux confirment le fait. — L'évêque saint Fort y fut tellement honoré au moyen âge qu'on a lieu de croire qu'il y prêcha l'Évangile, peut-être au IIIe siècle. — Il n'y avait, sans doute, pas été martyr. — Texte de sa notice insérée dans les vieux bréviaires de Bordeaux.

L'église de Bordeaux avait envoyé son évêque Orient (*Orientalis*) et son diacre Flavius au concile d'Arles[2], rassemblé en 314 par les soins de l'empereur Constantin. Elle faisait déjà bonne figure parmi les églises des Gaules, qui n'y furent pas représentées en très grand nombre, comme on le voit d'après ceux qui sont nommés dans les comptes rendus de l'assemblée. Il faut qu'elle ait grandi longtemps pendant les persécutions; les conversions ne s'opéraient pas tout d'un coup. Il en était dans les provinces comme à Rome, où les chrétiens des catacombes n'avaient pas conquis tout le terrain au bout de trois siècles, avec leur armée de martyrs et au milieu des miracles éclatants dont le ciel les favorisait. Des prédicateurs de la foi durent travailler à Bordeaux dès les premiers siècles, au moins dès le IIe, si ce n'est pas plus tôt, pour arriver à des résultats aussi importants avant la paix accordée à l'Église par Constantin. Quels étaient leurs noms? D'où venaient-ils? Furent-ils persécutés? Peu de souvenirs positifs en ont été conservés. Les fidèles, au milieu des alarmes et des périls continuels, ne purent écrire ce qu'avaient fait leurs apôtres. Des indications marquées dans les livres liturgiques ou dans les archives du IIIe siècle, furent probablement brûlées par l'ordre de Dioclétien. Cela montre combien il reste peu de documents écrits de l'Église naissante dans les provinces, où l'on constate cependant qu'un très grand progrès s'était accompli.

Le nom principal, qui reste de cette époque, est celui de saint Martial, de Limoges. Les Actes du concile tenu dans cette ville en 1031, rappellent qu'un évêque, mort quarante ans auparavant, avait composé sur saint Martial une relation dans laquelle il affirmait, selon les anciennes traditions, que le saint apôtre de l'Aquitaine, se rendant à Bordeaux pour évangéliser les populations de la Gascogne, s'était arrêté longtemps à Angoulême [1]. Quoiqu'il y ait bien des suppositions erronées dans cet aperçu des travaux de saint Martial, et de ses voyages à Bordeaux et dans les provinces voisines, les habitants de ces contrées avaient pu garder son souvenir en toute vérité. Son zèle l'entraînait à implanter la foi dans cette partie de la Gaule. On a, d'ailleurs, un autre document beaucoup plus certain sur son passage à Bordeaux, pour aller prêcher l'Évangile en Espagne. C'est le texte authentique des Actes de saint Fructueux, martyrisé en Espagne sous deux empereurs, apparemment Marc-Aurèle et Verus, vers l'an 167. Il y est dit que Martial assistait à son interrogatoire. La relation publiée par Ruinart n'a pas ce détail et porte la trace d'interpolations. Nous donnerons, au volume suivant, ces Actes primitifs de saint Fructueux.

Ce serait ainsi vers le milieu du IIe siècle que saint Martial aurait annoncé l'Évangile à Bordeaux.

Un évêque des premiers siècles, qui eut, sans doute, aussi une grande part à la conversion de Bordeaux, fut saint Fort (*Fortis*), honoré

1. Voy. Bibl. nat., ancien catalogue. B.-46 : Proprium Sanctorum diœcesis Burdigalensis, In-12. (Burdegalæ, anno 1694), p. 40. — Actes primitifs de saint Fructueux, dans notre second volume.

2. Mansi. *Concil. collectio*, In fol., 1759, t. II; *Concil Arelatense I* (anno 314) col. 476; *Orientalis episcopus; Flavius diaconus, de civitate Burdigalensi.*

1. Quidam eruditus ex engolimensibus clericis dixit : Episcopus noster engolismensis vir unde cumque doctissimus, qui ante hos quadraginta annos est defunctus. in quadam sua editione de Martiale hæc locutu est : u Illis, inquit, temporibus, civitas Lemovica ante omnes... urbes eminebat... Per venit ad eam beatus Martialis, qui a Domino per legationem beatri Petri gentibus Aquitanicis est destinatus apostolus ; qui dum ad Burdegalam urbem ad prædicandum Vasconibus proficisceretur, transitum per civitatem Engolismam habuit. (Labbe, *Bibliotheca Nova Manuscriptorum*, 2 vol. in fol. Paris 1657, t. II, p. 773. — *Concilia duo Bituricenci et Lemovicensi celebrata* (anno 1031).

dans cette ville, comme martyr, depuis un temps immémorial. Sa fête à neuf leçons est dans un bréviaire bordelais du XIVe siècle; mais sans aucun souvenir historique [1]. Ses reliques étaient gardées dans l'église Saint-Séverin; elles étaient l'objet d'un culte spécial. On ne s'explique pas que les fidèles aient eu la plus grande dévotion pour ce saint, regardé comme évêque et martyr, s'il n'avait pas été le bienfaiteur de la ville à une époque très reculée. Il devait avoir travaillé à l'évangélisation de Bordeaux avant le IVe siècle, car, à partir de ce temps, l'on aurait su d'où il venait, et quand il avait vécu, lui que l'on eût en si grande vénération. Il avait, sans doute, précédé les égorgements et les terreurs du règne de Dioclétien.

On ne saurait supposer, d'ailleurs, que ses reliques eussent été apportées à Bordeaux d'une autre contrée. Cela n'aurait pu se faire que dans le temps où les reliques des saints étaient fort recherchées des populations, et étaient quelquefois l'objet de contestations passionnées. Ce n'eût pas été avant le VIIe siècle; et alors les traditions auraient été bien établies sur le lieu d'où elles provenaient. Le silence profond qui les entoura, force, pour ainsi dire, à en faire remonter l'origine à la période des persécutions. C'est ainsi que l'on s'explique comment saint Fort est en possession d'une telle vénération à Bordeaux depuis une série de siècles.

La notice qui lui est consacrée dans le *Propre des Saints* de l'année 1694 rappelle que d'après les statuts de la ville, ni le maire, ni le secrétaire, choisis à l'élection du peuple, ne pouvaient exercer leurs fonctions sans avoir juré sur le bras du saint, qu'ils s'acquitteraient de leurs devoirs avec fidélité et avec soin [2]. Cette coutume témoigne que saint Fort tenait un des premiers rangs parmi les saints honorés à Bordeaux. En outre, on était persuadé qu'il avait été martyr : c'était le titre qu'on lui donnait avec celui d'évêque : c'était preuve qu'on le croyait de l'époque des martyrs, c'est-à-dire des persécutions.

Il est donc fort probable qu'il fut un des apôtres de Bordeaux dans le cours du IIe ou du IIIe siècle, après que saint Martial s'y fut arrêté.

Saint Paul allant en Espagne, ses disciples, saint Torquatus et saint Crescent, s'y rendant après lui, passèrent-ils à Bordeaux, s'y arrêtèrent-ils, pour y laisser un de leurs disciples? On ne sait. Ils purent bien suivre le cours de la Garonne, de même que d'autres prédicateurs de l'Évangile suivaient le cours du Rhône et du Rhin, pour se rendre dans les provinces de la Gaule, de la Germanie, et jusque dans la Grande-Bretagne. Ils ne purent se désintéresser d'une cité si populeuse, si renommée pour ses écoles et pour son commerce. C'était le point de vue de saint Pierre et de saint Paul de s'attaquer aux grandes capitales des provinces. L'on allait volontiers de Toulouse en Espagne, ainsi qu'on le voit dans la *Vie de saint Firmin* insérée au vieux bréviaire de Pampelune [1]. Tous ces cippes et ces sarcophages chrétiens, que l'on a trouvés en grand nombre le long des rives du Rhône, et non loin du Rhin, à Marseille, à Arles, à Lyon, à Autun, à Metz, à Dijon, à Langres, en Lorraine, à Mayence, attestent l'active propagation de l'Évangile à l'Est et au Midi de la Gaule, dans les trois premiers siècles. Toutefois, il serait difficile que le saint eût été martyr. Bordeaux était trop considérable pour qu'il n'eût pas attiré l'attention de ceux qui dressèrent, au IVe siècle, les catalogues des martyrs inscrits dans le martyrologe de saint Jérôme, ou pour qu'il eut été omis dans ceux de Bède, de Florus, de Wandalbert, s'il était mort pour la foi de Jésus-Christ.

Puisque tous l'ont passé sous silence, c'est qu'il n'avait pas été martyr.

Ses reliques furent transportées dans l'église de Saint-Séverin, qui ne pouvait avoir été construite primitivement avant le VIIe siècle. Son culte ne commença probablement que vers cette époque, alors que l'on ne savait plus rien sur lui, sinon qu'il avait été évêque. La piété populaire se persuada facilement qu'il avait été martyr; mais on n'en avait aucune preuve.

Il ne serait pas invraisemblable qu'il ait prêché l'Évangile à Bordeaux dans le IIIe siècle, s'il contribua à établir cette chrétienté devenue assez importante, en 314, pour envoyer son évêque au concile d'Arles.

Les monuments tumulaires ornés de symboles qui paraissent chrétiens, viennent confirmer l'existence d'une chrétienté à Bordeaux dans le courant du IIIe siècle.

1. Bib. nat. Nouvelles acquisitions latines. Manus. n° 300 : *Breviarium Burdigalense* (XIVe siècle). Calendrier, 16 mai.
2. Voy. le texte de cette notice à la fin de ce chapitre.

1. Voy. cette notice, p. 509.

Texte de la notice sur saint Fort, insérée dans les vieux bréviaires de Bordeaux [1].

LECT. IV. Inter sanctissimos Burdigalæ tutores, beati Fortis memoria frequentissimo incolarum concursu, decimo sexto Maii solet quotannis celebrari. Episcopum et martyrem fuisse vetustissima traditio est, eoque honore et cultu habetur, ut ex statutis civitatis Burdigalensis, major urbis, quem vocant, tum syndicus seu actor publicus, necnon scriba, quam primum his magistratibus per electionem insigniuntur, compellantur jurare ad sacrum ipsius brachium, quod a reliquo corpore avulsum theca argentea inclusum fuit, seque munia sua fideliter, atque ut decet, obituros. Quod sacramentum emittere debent in insigni ecclesia sancti Severini, in suburbio, ubi sancti martyris integrum corpus a pluribus sæculis asservatur et colitur.

CHAPITRE II

BEAUCOUP DE CIPPES FUNÉRAIRES DU MUSÉE DE BORDEAUX ATTESTENT, PAR LEURS SYMBOLES, L'EXISTENCE D'UNE CHRÉTIENTÉ DÉJA NOMBREUSE AU III[e] SIÈCLE, ET PROBABLEMENT A LA FIN DU SECOND [2].

Sommaire. — Nombreux cippes funéraires du musée de Bordeaux présentant des symboles chrétiens. — Inscription de *Pascasia* faisant mention du Saint-Esprit. — De Divixta, vierge chrétienne. — Cippes divers, où des personnages tiennent des coupes, des pains, semblables aux pains eucharistiques des catacombes, des rouleaux de parchemin, figure de la loi de Dieu ou de l'Évangile. — La colombe s'y rencontre plusieurs fois. — Elle est un signe de christianisme indiqué par saint Clément d'Alexandrie. — Il semble qu'on y voit aussi le poisson. — Le bon Pasteur y donne à manger à la brebis. — Deux époux paraissent y rappeler la cérémonie de leur mariage.

Le musée de Bordeaux renferme beaucoup de stèles et de cippes funéraires de l'époque gallo-romaine. Une partie provient d'une campagne située aux confins des paroisses de Talence et de Bègles, près de la ville. M. Léo Drouyin les avait achetés. D'autres ont été retirés du sol de l'église de Saint-Seurin, où gisent encore des lits de sarcophages chrétiens, portant le monogramme du Christ. Quand on a refait les parties du chœur de Saint-Seurin, on a reconnu que les anciens piliers reposaient sur des tombeaux sans décoration, simples auges de pierre formant plusieurs couches superposées.

La période des tombeaux antérieurs aux sarcophages, c'est-à-dire la période des stèles et des cippes, étant largement représentée dans les monuments archéologiques de Bordeaux, c'est là que les souvenirs des premiers siècles sont les plus positifs. Il est regrettable que des indications précises n'aient pas fait connaître la provenance des uns et des autres. Cela servirait à déterminer plus facilement le caractère chrétien de ceux qui étaient réunis sur un même point, car à partir d'une certaine époque, au moins à partir du règne de Constantin, les fidèles n'inhumaient pas leurs morts pêle-mêle avec ceux des idolâtres. Il y avait une place réservée pour eux, et ils laissaient les païens ailleurs.

L'inscription de *Pascasia*, provenant du cimetière Saint-Seurin, est, au jugement de M. Edmond Le Blant, l'une des plus anciennes inscriptions chrétiennes de la Gaule, et la seule qui renferme l'invocation au Saint-Esprit. « Elle « est, dit-il, peut-être du IV[e] siècle, à cause de la « simplicité de la rédaction, et de l'acclamation « finale, de la forme de l'A, et de l'absence « d'une mention du jour de la mort [1] ». M. Charles Robert pense qu'elle n'est peut-être pas complète. Nous la donnons d'après M. Ch. Jullian :

hIC PAVsAT iN PAce
AVCILIA PASCASIA
AIVTIT SPiRiTVS sanctus [2]
(*Aiutit* est pour *adjutet.*)

Quoique la décadence latine soit complète dans le style, la date peut être cependant la fin du IV[e] siècle. Le mot *aiutit* représente le parler vulgaire de l'époque.

Gruter en donne une autre d'une antiquité qui paraît peut-être plus reculée :

D. M.
DIVIXTA. PATERNINI. AN
CILLA. D. DEFVNCTA
ANNO. XXI [3].

Cette servante de Dieu, morte à vingt et un ans, était-elle déjà une religieuse vivant en commu-

1. *Proprium sanctorum dioecesis Burdigalensis.* In-12 (Burdegalæ, anno 1694), p. 40 (Bibl. nat., cat. ancien B. 460).

2. Voy. les tombeaux gallo-romains du musée de Bordeaux — nos planches XXXIII-XXXIV; Ch. Jullian, *Archives municipales de Bordeaux*, (2 vol. in-4°, 1887-90, p. 19 : *Cimetière de Saint-Seurin*); Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 583, A.

1. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n° 583 (A), Bordeaux.

2. Ch. Jullian, *Archives municipales de Bordeaux*, 2 vol. in-4°, 1887-90, p. 19 : *Cimetière de Saint-Seurin*, n° 850.

3. Gruter, *Inscriptiones antiquæ*, in-fol., 1707, t. II, col. 1051, n° 1. Burdegalæ inventum (anno 1564).

nauté? On n'a pas lieu de le supposer. Elle était plutôt une de ces vierges, qui se consacraient à Dieu, en vivant dans leurs familles, comme sainte Praxède et sainte Pudentienne de Rome, et comme la vierge Crescentia, de Paris, mentionnée par saint Grégoire de Tours [1].

Beaucoup d'inscriptions se voient encore sur les cippes de Bordeaux. Elles ne méritent pas toutes l'attention; la plupart sont trop frustes pour être sûrement rétablies, ou elles n'offrent que des noms.

Les bas-reliefs sont nombreux et variés. Ils présentent les deux sociétés, chrétienne et païenne, sous des aspects que l'on ne voit plus guère sur les sarcophages. En général, ceux-ci ne représentent plus que l'état de la société après la victoire à peu près complète du christianisme sur l'idolâtrie.

Il y a bien quelques exceptions dans le midi et dans l'est de la Gaule, à Arles, dans le voisinage de Marseille, à Saint-Rémy, l'ancienne Glanum, peut-être à Besançon, à Mayence; mais ce n'est qu'en faveur d'un très petit nombre de familles riches, qui avaient admiré la coutume chrétienne, de respecter les corps destinés à la résurrection. Il faut remonter à la période des stèles et des cippes chrétiens, c'est-à-dire au IIIe siècle et probablement à la fin du IIe, pour y chercher les monuments funéraires de ceux qui avaient embrassé les premiers la foi chrétienne, et pour y reconnaître les marques de leur foi, les symboles de leurs mystères, de leurs sacrements, de leurs espérances.

Les coutumes de cette époque, le goût des Gaulois et des Romains pour conserver l'image de leurs proches sur les tombes dressées, pour y faire reproduire les objets caractéristiques de leur profession, leurs ustensiles de travail, les marques de leurs dignités, leurs vêtements, les animaux qui leur étaient chers, sont là représentés sous bien des formes variées, avec une expression plus ou moins heureuse, selon le talent du sculpteur. C'est toute une mise en scène de la société d'alors, avec ses usages, son industrie, ses costumes, les symboles de ses croyances et de ses pratiques religieuses. Ce sont comme des plaques de photographie du temps, là où l'écriture ne saurait plus rien nous apprendre, tout ayant été détruit par les incendies, par les édits de Dioclétien et par les invasions barbares. Tous ces témoignages de l'affection et des regrets de la population bordelaise envoyant un dernier adieu à ses morts se retrouvent, avec des variantes, sur les tombes dressées d'Autun, de Metz, de Dijon, de Langres, de Sens, de Nancy, de Luxeuil, de diverses localités de la Bourgogne et de la Lorraine. Les souvenirs sont du même genre et du même temps. Dans leur ensemble, ils annoncent l'époque où l'empire romain était encore florissant, et où les arts, si fort cultivés à Rome et en Grèce, continuaient à être en grande faveur dans les provinces. Les lettres des inscriptions n'ont plus la régularité du Ier, ni du IIe siècle. Elles semblent se rapporter au IIIe et au commencement du IVe; quelques-unes peut-être à la fin du IIe. Il en est de même des sculptures, qui ne sont ni d'une belle exécution, ni d'une complète décadence. On est encore entre l'ère des Antonins et l'ère de Dioclétien.

Mais on distingue deux sortes de sujets traités sur ces bas-reliefs des tombeaux : les particularités de la vie réelle, les métiers, le commerce, les dignités, d'une part, c'est-à-dire du côté de la société païenne, toute concentrée dans les préoccupations de la vie présente; et, de l'autre, les symboles, qui s'expliquent par les croyances et les pratiques religieuses des premiers chrétiens. C'est ce que nous avons constaté dans ces tombes de la même espèce, découvertes au cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, près d'Autun, d'où l'on a retiré la fameuse inscription de l'ΙΧΘΥΣ (*le Poisson*), et beaucoup de sarcophages des fidèles du Ve et du VIe siècle. Ce sont les mêmes emblèmes, le même style architectural, la même préoccupation d'observer la loi du secret, tout en parlant des mystères chrétiens, de l'Eucharistie, de l'Évangile, des usages relatifs à la communion. L'époque du symbolisme chrétien, tel que nous le montrent les marbres des catacombes, et tel que le présentent saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Justin, est là caractérisée dans ce qu'elle a de plus expressif.

Les deux sociétés, la société chrétienne et la société païenne, se coudoyant dans ce mélange de monuments funéraires, il n'est pas toujours possible d'affirmer que telle tombe est ou n'est pas d'un idolâtre. Plus elles sont anciennes, plus elles peuvent se ressentir des coutumes païennes en vigueur, tout en appartenant à des disciples de Jésus-Christ. La dédicace aux *Dieux Mânes* peut s'y rencontrer, sans détruire la signification des symbôles du christianisme.

On y remarque la coupe placée dans la main

1. *De Gloria confessorum*, cap. CV. (Migne, *Patrol. lat.* t. LXXI, col. 904).

droite des personnages, et un autre emblème dans la main gauche. Tels sont : 1° celui de notre planche XXXIV, n° 1, représentant un homme qui tient de la main droite une coupe élevée[1].

2° Celui du n° 5, pl. 34, où l'enfant tient une grappe de raisin, qui a la même signification que la coupe [2].

3° Celui qui représente deux jeunes filles debout. L'aînée a les cheveux partagés au milieu du front, et en doubles rangs superposés. C'est de la main gauche qu'elle lève une espèce de coupe. Elle tient de la droite une fleur, peut-être une rose ou une tulipe. La plus jeune, qui est une enfant, a une corbeille sur le bras gauche, et fait un signe de la droite avec le pouce et l'index, à peu près dans l'attitude d'une personne qui montre le ciel. Les robes sont comme des tuniques d'enfants en bas âge, d'une seule pièce, fermées autour du cou; celle de l'enfant est serrée autour des reins par une ceinture. L'aînée a des espèces de manchettes striées jusqu'au coude, et l'autre a les bras nus. Il n'y a pas la dédicace aux *Dieux Mânes* (D. M.). Après AVETE, *Adieu!* formule assez fréquente sur les marbres des catacombes, l'épitaphe porte : D. AN. XXV. C'est peut-être *Defuncta annis XXV, Morte à l'âge de vingt-cinq ans*. Si cette abréviation est mise pour *defuncta*, elle aurait une certaine marque de christianisme. Le mot se rencontre sur beaucoup de tombes chrétiennes; il a donné naissance à *défunt*. Il était très rare sur les monuments des païens; cependant il y figure quelquefois. L'enfant veut-il montrer le ciel par son doigt élevé? C'est peut-être ce qui paraît le plus vraisemblable. Mais les symboles du christianisme sont fort douteux. Voici l'inscription :

AVETE.D.AN.XXV.MATER.
CINTV GENA.P.

La forme assez régulière des lettres pourrait convenir au milieu du IIIe siècle[3].

Sur plusieurs cippes, les personnages ont en main une boule arrondie ou légèrement allongée, comme les pains que l'on voit sur les corbeilles de la multiplication des pains, aux catacombes, à Arles, et sur divers sarcophages du Ve siècle. Elles sont généralement plus grosses que celles du cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier à Autun, et sont une preuve irrécusable qu'elles ne représentent pas une pomme. Les dimensions et la forme ne permettent pas de le supposer.

INDERCA, dans une niche rectangulaire, a les cheveux relevés en touffes, non étagées. Sa robe sans couture a des manches garnies de bouffes élégantes, comme si elle était une dame de haut rang. Elle tient de la droite le pain allongé en ellipse, et, de la gauche, un oiseau, probablement une petite colombe, dont on n'aperçoit que la tête et la queue[1]. La colombe était citée par saint Clément d'Alexandrie parmi les symboles les plus ordinaires des chrétiens. Cette forme de pain se retrouve fréquemment aux catacombes et figure apparemment l'Eucharistie. La dédicace aux *Dieux Mânes* est absente. L'inscription est :

INDERCA ♁ INDE
CILLI. FIL.

La filiation est une marque de haute antiquité. Elle ne figure plus guère dans les inscriptions latines après le règne de Constantin. Elle persévère mieux dans les inscriptions grecques. Les anciens avaient coutume de désigner les héros, les chefs d'armée, les hommes marquant, par le nom de leur père. Homère n'y manque pas pour chacun de ses guerriers; Virgile, Ovide, n'y tiennent déjà plus autant. Dans l'Évangile, le Sauveur appelle saint Pierre : *Simon, fils de Jean-Simon, Joannis, diligis me?* Au lieu d'appeler par leurs noms deux jeunes gens, qui se présentaient devant le Sauveur avec leur mère, l'Évangéliste les appelle *les deux fils de Zébédée*. Il n'était pas contraire à l'esprit de l'Évangile de désigner le nom du père. Si l'usage s'en perdit insensiblement, c'est que le temps change tout; le christianisme ne s'opposait pas à une manière de parler qui était familière aux évangélistes. Ce n'est donc pas une raison de penser qu'une tombe est païenne parce que la filiation figure dans l'épitaphe[2]. C'est simplement qu'elle est des premiers siècles, peut-être du IIIe ou des commencements du IVe. C'est probablement l'âge de celle d'INDERCA.

Cette forme de pain, mais de grande dimension, est dans la main gauche du personnage debout dans la niche rectangulaire, ébréchée au sommet, n° 103 du musée.

On ne distingue pas ce qu'il y avait dans la main droite. Le signe païen D. M. est absent[3].

Il y en a une plus petite sur un cippe ébréché du côté gauche, et dont le personnage plus

1. Voyez notre planche XXXIV, n° 1.
2. *Ibid.*, n° 5.
3. Voyez notre planche XXXIII, n° 3.

1. Musée de Bordeaux, n° 22. — Voy. notre planche XXXIII, n° 4.
2. Emond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 124, n° 57. La filiation. — Il donne des exemples pour montrer la rareté des inscriptions chrétiennes où la filiation est indiquée. Elle est moins rare dans les épitaphes grecques que dans celles des latins.
3. Voyez notre planche XXXIII, n° 5.

grossièrement sculpté, est vêtu du saie gaulois, ouvert en triangle sur la poitrine[1]. C'est à peu près ainsi qu'elles sont représentées sur les tombes du cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, à Autun

Mais celle qui paraît avoir attiré plus spécialement le respect des personnages, est dans la la main droite d'une femme, qui est à côté de son époux dans une niche quadrangulaire. La sculpture annonce une bonne époque. Les visages sont réguliers, la chevelure de la femme est partagée au milieu du front, et relevée en boucles élégantes. Les vêtements sont fermés autour du cou. L'inscription est :

IVL. APLONIVS. AV. QVETA
VXSOR POS[2]

Ce grand nombre de pains pareils aux pains eucharistiques, sur les cippes tumulaires de Bordeaux, est exceptionnel. La variété des formes apporte cette conclusion capitale; c'est qu'il ne s'agit nullement de pommes, mais de pains semblables à ceux qui remplissent les corbeilles de la multiplication des pains, sur les marbres des catacombes. C'est la figure de l'Eucharistie. On ne comprendrait pas que des hommes et des femmes de distinction, tels que ceux du cippe n° 7, eussent entre les doigts comme souvenir principal de leur vie cet unique pain arrondi, s'il ne signifiait pas un grand acte ou un grand mystère religieux.

Ces pains non incisés en forme de croix, sur les marbres des catacombes, ne se voient pas seulement dans les représentations de la multiplication des pains, mais encore sur les cippes de la Bourgogne et de la Lorraine, à Beaune et aux alentours. Ils sont entre les doigts des personnages comme sur le bas-relief de Bordeaux. On peut les comparer au curieux spécimen du tombeau d'Entrains, dont nous avons parlé plus haut[3]. Les premiers fidèles recevaient cette sorte d'hostie ronde dans leurs mains. Au temps de saint Augustin, les femmes ne la touchaient pas; elles présentaient un linge blanc, sur lequel le prêtre la déposait. Dans un sermon qui lui est attribué, il dit : « Tous les hommes, quand ils doivent s'avancer à l'autel, se lavent les mains; et toutes les femmes tendent un linge blanc pour y recevoir le corps du Christ[4]. Ce pain du cippe d'Aplonius n'étant pas marqué de la croix, pourrait appartenir à l'époque antérieure à Constantin, peut-être au IIIe siècle. On est d'autant plus autorisé à y voir un emblème de l'Eucharistie, que le cippe ne porte pas la dédicace aux *Dieux Mânes* (D. M.).

La feuille de parchemin pliée, si fréquente sur les bas-reliefs des premiers fidèles de Rome, se retrouve sur différents cippes de Bordeaux. Elle n'est généralement pas enroulée, comme dans la main des sénateurs de l'arc de triomphe de Trajan, où elle signifie la loi romaine. Elle rappelle la recommandation que Dieu avait faite à son peuple, dans la Loi ancienne, de lier ensemble les préceptes divins, et de les avoir constamment sous les yeux[1]. Elle est ainsi dans la main droite du personnage du numéro 138 du musée de Bordeaux. L'inscription en lettres irrégulières est précédée de D. M.

D. M.
MARTINI
SIVE. SEVE F
CRESC (E)NS. FLAVINI//////[2]

Cette épitaphe donne lieu à d'importantes remarques. Elle est à la mémoire de *Martin* ou *Sévère*. Ce deuxième nom *Sévère* ou Sévérin, qui remplace le premier *Martin*, indique apparemment ce qui se passait au baptême des adultes dans la primitive Église. L'ancien nom, sous lequel était connue la personne, n'était pas entièrement abandonné; mais on en prenait un autre; et celui-ci était surtout connu des chrétiens. Ici, le nom de Sévère rappelait un des premiers évêques de Bordeaux; c'est une attestation de la vénération dont il était entouré parmi la population. Il est vrai que les deux noms séparés ainsi par *sive* se rencontrent quelquefois chez les païens; mais souvent ils expriment la situation des chrétiens de la primitive Église après leur baptême, surtout lorsque le deuxième est un nom de saint. Il s'agit, sans doute, de saint Séverin des commencements du Ve siècle, et dont parle saint Grégoire de Tours. Alors la tombe serait du Ve siècle.

Pourrait-on supposer que le premier nom *Martin* serait là comme pieux souvenir de saint Martin de Tours, qui fut connu de *saint Séverin*, évêque de Cologne? La supposition ne serait peut-être pas dénuée de fondement. Dans ce cas, il ne serait pas impossible d'admettre que saint Séverin de Cologne ait été aussi

1. Voyez notre planche XXXIII, n° 6.
2. *Ibid.*, n° 7.
3. Voy. notre planche XXXIV, nos 7 et 8.
4. Omnes viri, quando ad altare accessuri sunt, lavant manus; et omnes mulieres nitida exhibent linteamina, ubi corpus Christi accipiant. *Sancti Augustini. Sermo de Tempore,* 229.)

1. Liga (legem) in digitis tuis. (*Prov.*, cap. VII, n° 3.)
2. Voy. notre planche XXXIII, n° 8.

évêque de Bordeaux, ainsi que plusieurs l'ont prétendu.

Une seconde remarque se présente, c'est que le fils de Martin s'appelait *Crescent*. Vu la dévotion du père pour un apôtre de Bordeaux, Sévère, il ne serait pas impossible qu'il ait donné ce nom de Crescent à son fils, parce que saint Crescent, fondateur de l'Eglise de Vienne, près de Lyon, serait allé mourir en Espagne, ainsi que l'affirme le martyrologe de saint Jérôme. Il aurait, en passant, évangélisé Bordeaux, où les fidèles auraient gardé son souvenir avec vénération. Nous avons montré plus haut qu'il s'y arrêta.

Le personnage a l'air méditatif; il a les cheveux coupés négligemment, comme il convenait à un chrétien, peut-être à un diacre, dont la fonction était de lire l'Évangile. Il en tient le rouleau dans sa main droite.

Un homme âgé, ayant un col autour du cou, est représenté dans une niche quadrangulaire, avec une cruche dans la main gauche, et un verre ou une coupe dans la main droite. C'est à peu près l'attitude de Vincentia sur un verre historié des catacombes, dont nous avons précédemment donné la reproduction [1]. Était-ce un souvenir des agapes des premiers chrétiens, ou l'image de l'Eucharistie, telle que les prêtres la distribuaient à la messe, dans les chapelles des catacombes? Il y a peut-être là ce double souvenir. Le signe D. M. est absent.

L'un des plus importants bas-reliefs est celui d'un enfant représenté jusqu'à mi-corps dans une niche cintrée. Il tient sur sa main gauche un oiseau, sans doute une colombe, à laquelle il donne à manger de sa main droite. Il n'y a pas la dédicace aux Dieux Mânes (D. M.). L'inscription est en partie fruste. Le premier mot ne semble pas être *Liberi*. Les lettres donnent : ... TIBERI.

On a lu :

LIBERI. M. XVI
C. IVL. TAVRIANVS
PATER. ET MAXIMILLA
MATER [2].

Les trois noms de l'ancien mode d'appellation des Romains placeraient apparemment l'épitaphe dans le IIIe siècle. Les épigraphistes ont observé que cette coutume était tombée, pour ainsi dire, complètement en désuétude à l'avènement de Constantin. M. Edmond Le Blant l'a constaté [1]. M. de Rossi ne les a pas rencontrés une fois sur les marbres des catacombes après le IIIe siècle [2]. La colombe est un des signes les plus caractéristiques du christianisme. Saint Clément d'Alexandrie la nomme la première, même avant le poisson, parmi les symboles qu'il recommande aux fidèles d'adopter. Elle fut fréquente sur leurs marbres funéraires. Dans la primitive Église, elle apparaît comme ornement sur les verres historiés des catacombes, sur les chapiteaux des colonnades, becquetant des pains au bord des corbeilles, ou « rapportant le rameau d'olivier dans son bec. » Plus tard, au Ve et au VIe siècle, on la voit s'avançant pour boire dans un vase, pour manger des épis ou des raisins.

Ce qui la rend plus significative au musée de Bordeaux, c'est qu'elle n'est pas un fait isolé. Elle s'y trouve répétée sur les cippes nos 22-48-52, toujours dans la main des personnages, qui en sont fort occupés et la considèrent, sans doute, comme un symbole très important [3]. Elle figurait peut-être l'âme s'envolant du corps vers le ciel. Quand saint Clément d'Alexandrie recommandait aux fidèles de la prendre pour emblème, c'était probablement qu'il y attachait lui-même cette signification. Elle rappelait aussi, dans les persécutions, la colombe de l'arche rapportant un rameau d'olivier dans son bec, et annonçant la fin du déluge. C'était faire entrevoir la fin du déluge de sang, dans lequel les empereurs et leur armée de juges et de bourreaux, pensaient noyer l'Église.

Nous l'avons remarqué à Arles, sur le sarcophage de Hydria Tertulla, du IIIe siècle. Elle becquète des raisins dans la main de la jeune femme. A Metz, elle est posée sur la main d'un jeune homme qui tient le rouleau, et porte, sur la poitrine, un portefeuille en sautoir. A Luxeuil, elle est sur le bras gauche d'un époux, qui serre entre ses doigts la feuille de parchemin à demi déroulée, et placée aussi dans la main de son épouse. A Sens, elle est dans la main d'une

1. Voy. notre planche XXI, n° 4.
2. Voy. notre planche XXXIII, n° 9. Les défectuosités de l'écriture y sont représentées.

1. « Le système régulier des noms romains, dit-il, déjà gravement atteint antérieurement à l'avènement des empereurs chrétiens, s'altère davantage à mesure que nous arrivons à l'époque où les marbres des fidèles deviennent plus nombreux.
La présence du nom triple sur ces marbres constitue donc un signe d'antiquité, d'autant plus important que les dates sont plus rares, dans les premières inscriptions chrétiennes. (Edmond Le Blant, *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 137, note.)
2. Post sæculum tertium, ne unam quidem inscriptionem deprehendi, in qua tria vetere more nomina cieantur. (De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*... t. I, *Prolegomena*, p. 112.)
3. Voy. notre planche XXXIII, n° 4.

jeune fille. Sur un marbre de Cahors, de 550 environ, elle boit dans une coupe évasée [1]. Elle figure ici l'âme se nourrissant de l'Eucharistie. Nous avons déjà cité les paroles de saint Clément d'Alexandrie; elles méritent d'être rappelées : « Que nos symboles soient la colombe, « dit-il aux fidèles, ou le poisson, ou le vais- « seau emporté par le vent dans une course « rapide, ou la lyre musicale, dont jouait Poly- « crate, ou l'ancre des vaisseaux, que sculptait « Seleucus, ou le pêcheur occupé à la pêche, « nous rappelant l'apôtre et les enfants qu'on « lève du sein des eaux » [2]. Le poisson a été considéré justement comme le signe exprimant le mieux les mystères chrétiens, et la personne même du Sauveur par les lettres du mot grec ΙΧΘΥΣ; mais les archéologues n'ont pas assez pris la colombe en considération pour chercher le caractère chrétien des tombeaux, des stèles, des cippes de la primitive Église. M. Edmond Le Blant, d'une érudition si vaste et d'une justesse d'appréciation si rarement en défaut, ne se rendait pas à l'évidence de cette marque de christianisme.

Il disait, à propos de la représentation de deux colombes buvant dans des coupes évasées sur un tombeau du IVe siècle du musée de Clermont; provenant de Cahors : « C'est la première fois « que je rencontre sur une épitaphe chrétienne « ce sujet appartenant à l'art païen, et, sans « doute, ici, purement ornemental » [3]. Il refusait d'admettre comme chrétiennes les deux inscriptions des cippes funéraires de *Nobilis* et d'*Adepta* de Lyon, quoiqu'elles aient l'expression *adquiescit*, qui passa, en se transformant, dans la langue épigraphique des fidèles, et qu'elles soient surmontées de deux colombes, s'avançant vers une fleur pareille à une fleur de vigne [4]. Il les trouvait trop anciennes : elles sont de la fin du Ier siècle. Il ne classait pas dans son recueil l'inscription de saint Remy, l'ancienne *Glanum*, au nord-est d'Arles, malgré les colombes qui vont boire dans des vases, à peu près comme font celles de Cahors, et qui figurent, sans doute, l'âme recevant la communion [5].

A peine donnait-il sous toute réserve, comme peut-être chrétienne, cette épitaphe de Hydria Tertulla, tracée sur un des sarcophages les plus remarquables de la ville d'Arles, et antérieur à la fin du IIIe siècle, au jugement de M. Hirschfeld. Les doutes cependant ne sont pas possibles devant la rédaction même de l'inscription, et devant la colombe becquetant des raisins dans la main de la jeune fille [1].

C'est pousser trop loin les dénégations. Saint Clément d'Alexandrie était un contemporain; son témoignage est positif : les premiers chrétiens avaient pour emblème la colombe aussi bien que le poisson. Ce n'est pas un vain ornement, c'est un symbole expressif de la primitive Église, que cette colombe posée sur les chapiteaux de colonne des tombeaux de Probus et de Proba, et de Baleria Latobia [2]. Elle becquète des pains au bord des corbeilles pour figurer l'Eucharistie

Sans doute, elle apparaît quelquefois sur les monuments païens; mais d'une autre manière. C'est pour traîner le char de Vénus; c'est pour embellir un bas-relief au milieu des guirlandes de fleurs, etc.

La représentation des deux colombes buvant dans un calice évasé, sur une tombe du musée de Clermont (de 548 à 555), est donc loin d'être un fait isolé; elle ne fait qu'exprimer les traditions bien établies des premiers siècles chrétiens, et prouver que la colombe est un symbole cher aux fidèles.

Sur le cippe de Tibérius, on ne voit pas le signe païen D. M., mais en revanche une ouverture arrondie est pratiquée au sommet, comme si l'on y avait déposé les cendres de l'enfant, ou comme si l'on y avait répandu des libations. Ce serait une marque de paganisme. Toutefois il arrivait que des tombes taillées par des sculpteurs païens, selon les coutumes anciennes, se trouvaient destinées à des chrétiens.

On aurait à Bordeaux un emblème bien décisif du christianisme, s'il était plus nettement sculpté, sur un cippe de centurion [3]. C'est un poisson qu'il tient dans la main droite. Il est difficile d'y voir autre chose, quoique les formes soient un peu confuses. Dans la main gauche est probablement le rouleau de la feuille de l'Évangile, complétant la marque du christia-

1. Edmond Le Blant. *Nouveau recueil d'Inscriptions chrétiennes*. In-4° Paris, 1892. Cahors, p. 223.

2. Suit autem vobis signacula : colomba vel piscis, vel navis, quæ cursu veloci a vento fertur, vel lyra musica, qua usus est Polycrates, vel anchora nautica, quam insculpebat Seleucus, et, si sit piscans aliquis, meminerint apostoli et puerorum qui ex aquis extrahuntur. (*S. Clementis Alex. Pedag.*, lib. III.)

3. M. Edmond Le Blant. *Nouveau recueil d'Inscriptions chrétiennes*. In-4° Paris, 1892; n° 234, p. 233.

4. Voy. notre planche XIV, p. 377, n° 1.

5. Voy. notre planche XVII, p. 411, n° 1.

1. Voy. notre planche XIII, p. 344.

2. Bottari. Sculture e Pitture.... di Roma Sotterranea. In-fol. Roma, t. I, planche XVI. Sarcophagus Probi et Probæ. — Voy. notre planche XI, p. 310.
Bottari, *ibid.*, planche XX : Sarcophage de Baleria Latobia,

3. Voy. notre planche XXXIV, n° 3.

nisme. La dédicace aux *Dieux Mânes* (D. M.) fait défaut.

Nous avons remarqué le poisson dans les mains de trois personnages sur un cippe funéraire de Langres. La fameuse inscription du poisson, à Autun, porte : *Mange et bois, car tu tiens en main le poisson.*

Les défunts, en tenant le poisson dans leur main droite, sur les tombeaux, ne faisaient que répondre à cette invitation du poète d'Autun.

S'il ne s'agissait pas d'indiquer un acte important sur le bas-relief de Bordeaux, on ne comprendrait pas que le personnage présentât de la sorte cet objet pareil à un poisson, de la main droite élevée vers le ciel.

L'image du Bon Pasteur, qui est si fréquente aux catacombes, et qui se retrouve sur les sarcophages de la Gayole, et probablement de Besançon, a un caractère particulier sur un cippe de Bordeaux. C'est le Bon Pasteur qui donne à manger à la brebis, dont la tête seule émerge de derrière sa robe. Elle s'avance pour manger de l'herbe dans sa main. C'est un nouveau type du Bon Pasteur, qui mérite d'être signalé. Il est vêtue d'une tunique descendant jusqu'aux talons, et pareille à une soutane de prêtre, sauf que la manche n'arrive pas jusqu'au poignet. Il est tête nue. De la main droite, en partie enlevée, il tenait un livre appuyé sur le bras [1].

C'est un souvenir du mariage chrétien, que la représentation de deux époux se donnant la main sur un cippe assez bien sculpté [2]. L'un d'eux tient le rouleau de parchemin, symbole de la Loi de Dieu ou de l'Évangile. L'autre lève la coupe, qui marque, sans doute, l'Eucharistie. Cette attitude des personnages, ce rouleau de la Loi, l'absence de tout signe païen, donnent un cachet positif de christianisme à ce bas-relief. C'est ainsi qu'est figuré le mariage sur le sarcophage de Probus et de Proba aux catacombes. Il en est de même, avec des variantes, du couple placé sous des arcades, sur le sarcophage de la ville d'Arles, sauf qu'ici les volumes des Évangiles sont disposés en faisceaux entre les époux, dont l'un tient le rouleau, emblème de l'Évangile [3]. Il faut que l'on ait eu l'habitude de figurer ainsi le mariage dans les premiers siècles. Un assez grand nombre de pierres tumulaires de Beaune et des environs, de Dijon, d'Autun, en offrent des exemples. Sur les bas-reliefs de tombeaux païens, de Grüter et du P. de Montfaucon, les époux se donnent aussi la main; mais ils la tiennent au-dessus d'un foyer allumé, symbole de leur amour. Ici, le flambeau de l'hymen a disparu, pour être remplacé par le rouleau de la Loi ou de l'Évangile. Plusieurs cippes de Bordeaux sont du même genre [1]. Celui du n° 33 du musée, n° 5 de notre planche XXXIV, représente les deux époux revêtus de la toge romaine, qui se replie élégamment en sautoir sur la poitrine. L'époux porte de la main gauche le coffret, que nous avons remarqué souvent sur les cippes de Metz, de la Lorraine, de la Bourgogne, et que les chrétiens avaient quelquefois dans les cérémonies religieuses, pour y déposer l'Eucharistie et la rapporter dans leurs maisons. L'enfant tient, de la main droite, une belle grappe de raisin : c'était souvent un symbole de l'Eucharistie. L'inscription gravée au bord du cintre en caractères de la bonne époque est S ECCINTVC NATO· ET· CEM VAE· CON· ET· SENODO NNA· FIL· SEC· VRBNA· Le mariage chrétion est, sans doute, encore figuré sur les tombeaux, n° 55 du musée, et n° 6 de notre planche XXXIV. Les époux sont vêtus d'une robe semblable au saie gaulois. L'époux tient de la main gauche une bouteille inclinée.

Un des plus dignes d'attention est le n° 1 de notre planche XXXIV. Les deux personnages se tiennent par la main et portent de l'autre une coupe et des tablettes. C'est un souvenir du mariage avec le symbole de l'Eucharistie et de l'Évangile.

Tous ces divers cippes annoncent des coutumes auxquelles la population attachait beaucoup d'importance. Ils doivent donc être pris en grande considération. Ils ne peuvent être confondus sans distinction avec ceux du paganisme. Ils représentent surtout la société du IIIe siècle, mélangée de chrétiens et d'idolâtres. Un grand changement s'était fait dans la ville et aux alentours, depuis le second siècle à la fin du IIIe. On avait insensiblement cessé de brûler les corps pour les inhumer à la manière des fidèles. « La plupart des médailles découvertes, « avec des urnes, à Bordeaux, en Sologne et « dans beaucoup d'autres localités, dit M. de « Caumont, appartiennent au IIe siècle. On peut « conjecturer que dès le IIIe, on enterra souvent « les corps sans les brûler. De nombreux tom- « beaux attestent que, du temps de Constantin, « ce dernier mode d'inhumation avait complè-

1. N° 32 du musée de Bordeaux. Voy. notre planche XXXIV, n° 4.
2. Voy. notre planche, XXXIV, n° 1.
3. Voy. notre planche XXVII, n° 1.

1. Voy. notre planche XXXIV, n° 5, n° 6 et surtout n° 1.

« tement disparu dans la Gaule [1] ! » D'où venait ce changement? C'était assurément de la prédominance du christianisme sur l'idolâtrie. La victoire, sans être partout également complète, se poursuivait sur une large échelle, emportant avec elle les coutumes païennes. Quoique le fait de l'inhumation ne fût pas toujours une preuve de christianisme, c'en était souvent un indice au IIIe et au IVe siècle, et lorsque des symboles chrétiens venaient s'y ajouter, on avait ordinairement la certitude.

Ce que M. de Caumont ajoute, peut se rapporter à ceux qui avaient renoncé à l'ancien culte, aussi bien qu'à ceux qui l'avaient conservé. Il dit. « Lorsqu'on abandonna l'usage de brûler « les morts pour les enterrer, on disposa autour « du corps les mêmes objets que l'on avait placés « auprès des urnes cinéraires : ainsi les coupes, « les bouteilles à long cou, les bijoux, etc., fu- « rent déposés (dans la tombe) ». Cela se pratiquait ainsi dans les *loculi* ouverts le long des parois des catacombes, pour renfermer les dépouilles des premiers fidèles. La coupe qui leur avait servi pour la communion ne les quittait pas. La bouteille à long cou est représentée dans la main des femmes peintes sur les verres historiés. *Vincentia* en offre un exemple [2].

Beaucoup de fidèles n'abandonnaient pas tous les usages de leurs pères en se convertissant; et ici l'usage avait son application aux coupes et aux bouteilles des agapes et de la communion. Mais, on le voit, il n'est pas toujours facile de déterminer sûrement si l'on est au milieu des chrétiens ou des idolâtres. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'une chrétienté nombreuse de Bordeaux avait envoyé son évêque, et son diacre, au concile d'Arles, en 314. Elle avait ses tombeaux et les tombeaux de ses pères; elle en avait beaucoup, et l'on ne peut les chercher que parmi les cippes ornés de symboles du christianisme et dépourvus de la dédicace aux *Dieux Mânes* (D. M.). Plusieurs même peuvent l'avoir et être encore chrétiens.

Un savant de Bordeaux, M. Sansas, était persuadé qu'un examen éclairé des antiquités découvertes dans le sol des églises de Saint-Seurin et de Saint-André, donnerait de précieuses lumières pour l'histoire de la Gaule pendant les premiers siècles. En 1872 (7 janvier), il écrivait à M. Edmond Le Blant : « Bor- « deaux offre une mine inépuisable de richesses « archéologiques, mais il faudrait qu'on s'oc- « cupât de les recueillir et de les expliquer » [1].

Les deux civilisations chrétienne et païenne, qui sont là en présence par leurs monuments du IIe, du IIIe et du IVe siècle, offrent pour l'étude de l'art, des coutumes, des croyances et des pratiques religieuses, les plus curieux termes de comparaison avec les tombeaux des catacombes, de l'Alsace et de la Lorraine. On y voit le christianisme grandissant, qui dispute le terrain à l'idolâtrie. Sa marche avait été plus rapide qu'on ne l'a dit; elle s'était étendue et ramifiée, dès la fin du Ier siècle et au commencement du second, des côtes de la Provence, le long des rives du Rhône jusqu'au Rhin et en Angleterre; puis le long de la Seine, jusqu'à Rouen; et au Midi, suivant le cours de la Garonne, à Toulouse et à Bordeaux, jusqu'en Espagne. Saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Lactance, affirment que l'Occident comptait de nombreuses églises au milieu du IIe siècle. Celles qui ont laissé le plus grand nombre de monuments de l'époque des persécutions sont assurément les plus anciennes. Il ne serait donc pas étonnant que celle de Bordeaux, l'une des plus riches des Gaules en cippes ornés de symboles apparemment chrétiens, ait été fondée à la fin du Ier siècle ou au commencement du IIe. Il est certain que saint Martial s'y arrêta vers 165.

1. M. de Caumont. *Abécédaire d'Archéologie*. Ère gallo-romaine. In-12. Caen. Paris 1862, p. 390. (Bibl. nat. Inventaire. V. 34143.)
2. Voy. notre planche XXI, n° 4, p. 480.

1. Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, p. 89. Bordeaux (Bib. nat., catal. L_{32}^{48}.

CIPPES FUNÉRAIRES, LA PLUPART CHRÉTIENS, DE BEAUNE ET DES ENVIRONS

(Apparemment IIIe siècle et commencement du IVe.)

N° 1.

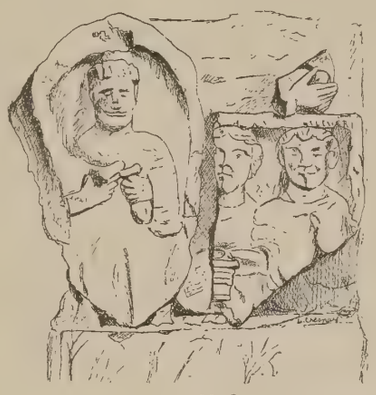

N° 2.

N° 3.

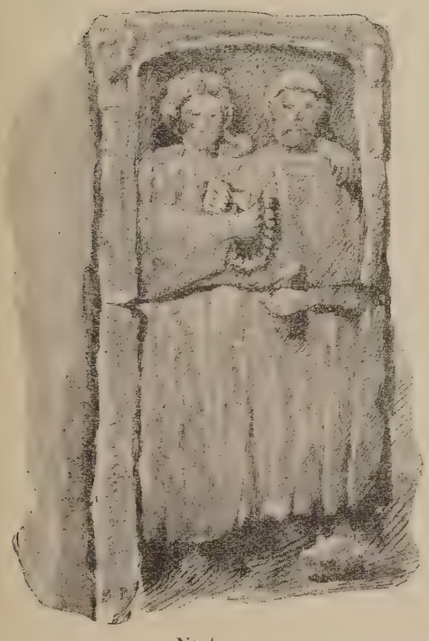

N° 4

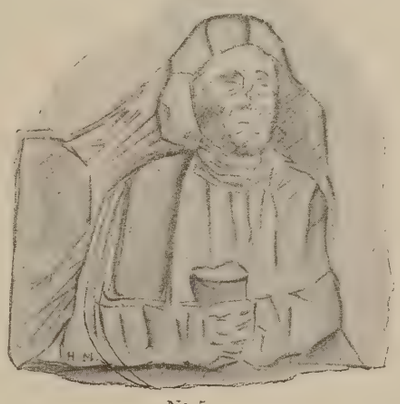

N° 5.

N° 6.

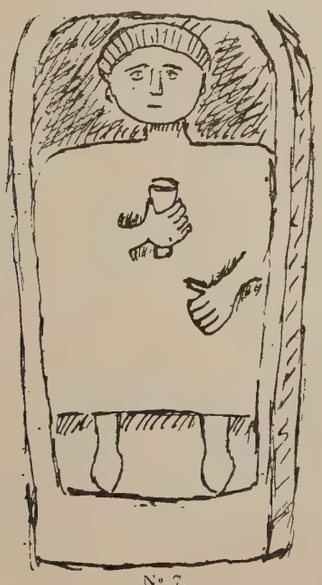

N° 7.

N° 8.

Planche XXVI.

SARCOPHAGE CHRÉTIEN D'ARLES. — MARIAGE CHRÉTIEN.

(Apparemment des commencements du IIIe siècle à la fin du IVe.)

N° 1.

N° 4.

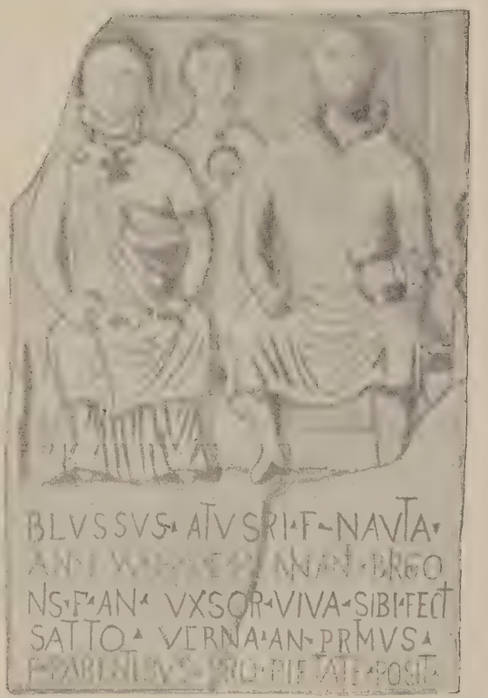

N° 3.

N° 2.

N° 2. Cippe de Mayence. — N° 3. Cippe de Weisenau. — N° 4. Cippe de Maguelone.

47. — SAINT EUTROPE ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ORANGE.

(Apparemment vers la fin du Ier siècle.)

CHAPITRE Ier.

UNE TRÈS VIEILLE ANTIENNE AFFIRME, AVEC UNE CERTAINE APPARENCE DE VÉRITÉ, QUE SAINT EUTROPE Y AVAIT PRÊCHÉ L'ÉVANGILE AUX TEMPS APOSTOLIQUES [1].

Sommaire. — Le culte de saint Eutrope n'est pas mentionné dans les vieux martyrologes avant le xe siècle. — Une *antienne* de son ancien office porte qu'il vint en Gaule avec saint Trophime d'Arles. — Elle est probablement une expression fidèle des traditions les plus lointaines. — Mais l'*oraison*, qui en fait un des soixante-douze disciples, est légendaire.

Les traditions de l'église d'Orange lui donnent pour apôtre et premier évêque saint Eutrope, et le font venir d'Antioche, avec saint Trophime d'Arles, pour prêcher la foi dans les Gaules aux temps apostoliques. Sur quoi reposent ces traditions? Peuvent-elles avoir un fondement solide dans l'antiquité? Elles ne sont pas confirmées par les vieux martyrologes, pas même par ceux d'Adon et d'Usuard. C'est une grave raison pour s'en défier, pour croire au moins que le culte du saint n'était pas très connu au IXe siècle. On s'expliquerait le silence du martyrologe de saint Jérôme, car il avait surtout donné le catalogue des martyrs des quatre premiers siècles ; et saint Eutrope n'avait pas été martyr. Il serait beaucoup plus difficile de supposer qu'il ait été oublié dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, s'il avait été fort honoré de leur temps. On a cependant des motifs de croire que la population d'Orange gardait encore son souvenir à cette époque, et lui rendait peut-être quelques honneurs. En effet, les vieux bréviaires de cette église avaient son office, jusqu'en 1775, où le bréviaire de Paris prit la place des anciens. Une antienne, qui s'y transmettait de temps immémorial, portait que le saint était venu d'Antioche dans les Gaules avec saint Trophime d'Arles. *Ant. Beatus Eutropius ab Antiochia oriundus, qui in Galliarum partes, cum beato Trophimo, ad prædicandam Christi fidem pervenit*[2]. Comme l'usage des antiennes remonte au moins au commencement du VIe siècle, d'après le concile d'Agde de 506[1], et d'après saint Isidore de Séville, que nous avons déjà cités plusieurs fois, cette *antienne* peut remonter à une époque reculée. Elle est probablement une des premières manifestations de la vénération du peuple d'Orange envers saint Eutrope.

Ce qui relève son cachet d'antiquité, c'est qu'elle est absolument dégagée de toutes les merveilles légendaires dont il fut l'objet en plein moyen âge. Elle affirme simplement qu'il était d'Antioche, et qu'il vint dans les Gaules avec saint Trophime. Antioche était une grande ville, remplie de lettrés, d'écoles juives et païennes, lorsque saint Paul et saint Barnabé y prêchèrent avec beaucoup de fruits, à tel point que les fidèles commencèrent à y prendre le nom de chrétiens, avant même que saint Pierre y eût fixé son siège apostolique. Nécessairement un bon nombre de jeunes disciples des apôtres furent animés de leur zèle, et demandèrent à s'en aller porter au loin la parole de Dieu.

Saint Eutrope put être un de ces généreux missionnaires envoyés dans les Gaules par saint Pierre, par saint Paul, ou par saint Barnabé. Ce souvenir pouvait être resté dans l'église d'Orange, et passer plus tard dans son *antienne*. Beaucoup de chrétientés fondées aux temps apostoliques ou quasi apostoliques, s'étaient souvenues du nom de leur premier apôtre et de la contrée d'où il était venu. Cela pouvait se redire de génération en génération pendant de longs siècles. Ici l'on pouvait s'en être souvenu jusqu'au VIIe ou au VIIIe, et si l'*antienne* fut composée vers cette époque, elle put être l'expression des récits des contemporains.

On n'a pas lieu de craindre que saint Eutrope Ier ait été confondu avec saint Eutrope, qui fût évêque d'Orange au Ve siècle, et qui était en relation d'amitié avec saint Sidoine Apolli-

1. *Breviarium Arausicanum, in festo S. Eutropii*, 27a Maii. Bréviaire du XVIIIe siècle. — BASTET. *Essai historique sur les évêques d'Orange*. In-12, 1837, p. 38 (Bibl. nat. Lk3, 394).
2. Ibid.

1. Studendum est, ut sicut ubique fit, ut post antiphonas collectiones per ordinem ab episcopis vel presbyteris dicantur. (MANSI, *Conciliorum....* t. VIII, col. 330, n° 30 : *Concilium Agathense*, anno 506).

naire, et eut un tombeau magnifique à Orange. A partir du v^e^ siècle, les grands traits de l'histoire prennent de la consistance; un évêque célèbre de ce temps ne pouvait être pris pour un évêque envoyé à Orange par saint Pierre ou saint Paul. La rédaction de cette *antienne* fut faite dans un autre courant d'idées que celle de l'oraison qui suit. Elle annonce tout une autre époque. Elle n'a rien d'exagéré ni de légendaire et respire en tout la sincérité. Au contraire, l'oraison est toute pleine de ces excentricités, qui se démentent par leur exagération même. Elle affirme que le saint était des soixante-douze disciples, et qu'il assista à la dernière scène, par une exception que l'on ne saurait admettre, car l'Évangile déclare que le Sauveur y était avec les douze apôtres. Il y a là une confusion avec saint Eutrope de Saintes, dont la légende raconte la même chose. Ce ne sont que des inventions de fantaisie, qui montrent jusqu'où pouvait s'égarer l'imagination, pour forger des merveilles en l'honneur des saints.

Ces titres de noblesse donnés à saint Eutrope étaient acceptés depuis longtemps dans l'église d'Orange. Ils étaient attribués à saint Eutrope de Saintes, dans des manuscrits du XI^e^ et du XII^e^ siècle; et les moines, qui se communiquaient les légendes des saints, avaient pu faire connaître celle-ci à Orange vers la même époque et la faire attribuer à l'apôtre de cette ville.

L'antienne ayant été rédigée lorsque rien de pareil n'était rapporté de saint Eutrope, remonte beaucoup plus haut, et peut être encore un écho des récits des contemporains. Alors il pourrait être vrai qu'il avait été élevé à Antioche, et qu'il était venu avec saint Saturnin dans les Gaules.

Ce qui permettrait de le croire, c'est que des souvenirs d'une chrétienneté importante au II^e^ et au III^e^ siècle, sont restés sur divers monuments d'Orange.

CHAPITRE II.

PLUSIEURS INSCRIPTIONS TUMULAIRES FONT REMONTER L'ORIGINE DE L'ÉGLISE D'ORANGE AU DELA DU III^e^ siècle[1].

Sommaire. — L'église d'Orange fut représentée au concile d'Arles en 314. — Deux inscriptions chrétiennes sont apparemment du III^e^ et du IV^e^ siècle. — Une autre est peut-être du VI^e^. — Deux dessins en relief sont probablement païens.

L'évêché d'Orange tenait déjà un rang important dans les églises des Gaules au lendemain des persécutions. Un de ses prêtres, nommé Faustin, assistait au concile d'Arles en 314; soit que son évêque fût mort ou qu'il fût retenu par la maladie[1]. C'étaient des chrétientés de vieille date, qui avaient ainsi leurs représentants à ce concile, rassemblé par les soins de l'empereur Constantin. Aussi voit-on de remarquables souvenirs de celle d'Orange sur les bas-reliefs des tombeaux, des vases, des poteries de l'époque gallo-romaine. Le V^e^ siècle, le IV^e^ et peut-être le III^e^, y sont assez largement représentés.

Un fragment de couvercle de sarcophage, autrefois placé au-dessus du portail du temple d'Eutrope, et maintenant conservé au musée Calvet d'Avignon, représente deux génies soutenant un cartouche, sur lequel un buste d'homme tient un livre entre les mains. A gauche est un troisième génie. L'inscription est :

GAVDENTIVS
ET PALLADI
VS FRATRI
INNOCENTIS
SIMO FECER [2]

L'absence du signe païen D. M., l'expression INNOCENTISSIMO (*très-innocent*), sont des indices sérieux de christianisme. Les fidèles aimaient à donner cette épithète *d'innocent* à leurs jeunes fils et à leurs jeunes filles [3]. Les païens avaient beaucoup moins l'idée de cette innocence du premier âge; et généralement ils ne l'exprimaient pas ainsi. Ils disaient : *filio dulcissimo*, *pientissimo*, *incomparabili*.

Le livre placé entre les mains du jeune homme annonce apparemment l'Évangile. Les païens tenaient quelquefois un parchemin enroulé, dans les bas-reliefs de leurs tombeaux; le livre était surtout commun parmi les fidèles de la primitive Église : il signifiait l'Évangile. Les martyrs portaient l'Évangile sur leur poitrine : ainsi faisait sainte Cécile. Il apparaît souvent dans les peintures et sur les marbres des catacombes, sous la forme qu'on voit ici. Quelquefois, c'est le Sauveur qui le présente ouvert; d'autres fois, c'est saint Pierre ou un apôtre qui le porte à la main; souvent c'est le défunt lui-même. La forme du livre se rencontre con-

1. Voy. le musée d'Orange. — M. HIRSCHFELD. Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ. In-fol. 1888, Arausio, p. 153-160.

1. Faustinus presbyter, de civitate Arausicorum. (MANSI, Conciliorum..., t. II, col. 476. — Concilium Arelatense I, anno 314.)

2. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol. : *Arausio*, n° 1273.

3. DE ROSSI, *Inscriptions chrétiennes*, etc., t. I. n° 50. *Animæ innocenti;* n° 50 : *Animæ innocenti;* n° 182 : *Innocentissima Felicitas,* vers 368-370; n° 212 : *Bene merenti et innocenti*, anno 370, n° 282 : *Sancto filio Cerontio innocenti.*

curremment avec le rouleau de l'Évangile, sur les bas-reliefs des chrétiens de Rome du IIIe et du IVe siècle. L'inscription et la sculpture du personnage d'Orange semblent se rapprocher du genre des bas-reliefs tumulaires de cette époque; c'est peut-être l'âge qu'il convient de leur assigner.

Un couvercle de sarcophage, peut-être du Ve sicèle, et transporté d'Orange au musée d'Avignon, représente une table en forme de *signa*, chargée de pains incisés en croix, autour de laquelle sont couchés des convives. Sur un trépied placé en avant est un poisson. Un génie ailé soutient un cartouche où est l'inscription :

ANTIDONI
ANIMAE D ulci
IN PACE QVI vi
XIT ANN XLV M enses
VIII Dies XVI [1].

Les pains incisés annoncent un temps sensiblement postérieur à Constantin, probablement le Ve siècle ou la fin du IVe. Ils se remarquent souvent sur les marbres des catacombes, soit dans des corbeilles, sur des tables, et dans cette forme ronde. *L'âme du défunt qui repose en paix* fut une de ces formules très familières aux chrétiens, après la paix accordée à l'Église. Mais elle remontait beaucoup plus haut, et est un indice de christianisme pour les tombeaux de la période antérieure, quand même elle n'est pas aussi nettement exprimée.

La formule adoptée pour les tombeaux chrétiens, *Repose en paix*, *in pace quiescit*, se trouve avec une variante, *bene quiescit*, sur une table funéraire d'Avignon, en lettres d'une époque qui ressent déjà la décadence :

PAVLIA. ILIA
TITI SEXTILI. VI
CONIVXS. BENE
HEIC. QVIESCIT [2].

Les trois noms de l'époux font remonter cette tombe apparemment au IIIe siècle. M. Edmond Le Blant a remarqué comment l'usage des trois noms romains avait à peu près totalement disparu avant le règne de Constantin; M. de Rossi ne les a plus rencontrées à partir du IVe siècle. Quoiqu'il n'y ait que deux lettres VI pour exprimer le troisième nom, il était probablement marqué, à moins que VI ne signifie VIVI.

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, n° 1271.

2. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, *Arausio*, n° 1262. *Tabula, litteris malis reperta Arausione. Extat Gigondas, apud Raspailum.*

Un bas-relief représentant un vase de terre pourrait peut-être signifier l'Eucharistie ; mais il y a de graves raisons d'en douter. Ce vase est dans la main droite d'un jeune homme imberbe, qui tient de la gauche un rouleau de parchemin. Deux épis en émergent sur les bords [1]. Cet emblème de l'Eucharistie se rencontre assez souvent sur les marbres tumulaires des premiers siècles. Généralement deux colombes s'avancent de chaque côté du vase pour becqueter les épis. Elles étaient des figures de l'âme se nourrissant du pain eucharistique. Non seulement saint Clément d'Alexandrie avait déclaré qu'elles étaient un des principaux symboles adoptés par les fidèles, mais elles furent en même temps l'ornement favori de leurs tombeaux à la fin du IVe siècle, au Ve et au VIe. M. Edmond Le Blant, dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, a reproduit plusieurs sculptures tumulaires, où deux colombes viennent becqueter des épis ressortant d'un vase [2]. Le rouleau de parchemin placé dans la main gauche du jeune homme peut signifier l'Évangile, en sorte que l'idée chrétienne serait là doublement représentée.

L'inscription est FELICITER.

Mais les raisons de douter sont prépondérantes. En effet, cet homme s'avance au-devant du génie de la ville de Lyon, portant de la main gauche une corne d'abondance, et s'appuyant du bras droit sur un sceptre auprès duquel est un corbeau. Comme Lyon était l'un des meilleurs greniers de la Gaule, les épis marquent simplement la fertilité de ses campagnes. Il n'y a pas de colombes pour les becqueter. Le corbeau ne les remplace pas. Le rouleau placé dans la main du jeune homme figure la loi romaine.

Il en est de même d'un autre bas-relief représenté sur un vase d'Orange. Une poule tient un épi dans son bec ; près d'elle sont trois poussins, dont l'un est sur son dos. Une palme est entre les deux première lignes de l'inscription :

MIHI ET M eis
ramus
FELICI
TER [3].

1. Voy. Froehner. *Les Musées de France*, p. 59, pl. XV, n° 10. — Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., 1888. *Vascula ornata*, n° 5687, n° 45. *Arausione.*

2. *Inscriptions de la Gaule chrétienne antérieures au VIIIe siècle*, 2 vol. in-4°, t. I, planche X, n° 3. *S. Sofroniæ.* Deux colombes becquètent deux épis ressortant d'un vase. Planche VIII, n° 34 : *presbiter;* et planche XXIV, n° 66, représentations analogues.

3. Froehner. *Les Musées de France*, p. 66, pl. XV, n° 4.

Il n'y a là aucun signe de paganisme et cette poule rappelle la comparaison de l'Évangile où le Sauveur dit à Jérusalem : « Combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes ! » L'épi que la poule porte à son bec semble être une image de l'Eucharistie, comme sur des tombeaux chrétiens représentés par M. Edmond Le Blant.

Mais c'est toujours l'idée de la fertilité de Lyon qui semble avoir inspiré ce dessin. Il n'y a pas les colombes becquetant les épis, ni la coupe où elles vont se désaltérer, comme sur le tombeau de Glanum (saint Rémy), et sur celui de Cahors ; en sorte que ces symboles sont très probablement païens.

48. SAINT JULIEN N'ÉVANGÉLISA PAS LE MANS A UNE ÉPOQUE TRÈS RECULÉE[1].

CHAPITRE Ier.

Sommaire. — Aucun des vieux martyrologes ne mentionne saint Julien du Mans avant le xe siècle. — Son premier historien, le moine Létalde, imagina presque toute sa biographie, vers 990. — Il accumula des merveilles, dont aucune ne paraît garantie par les documents anciens. — Dom Piolin a étudié un texte de sa Vie, qui est apparemment plus récent que celui des Bollandistes. — Les *antiennes* et les *répons* de l'office du saint ne peuvent remonter au viie siècle. — Les monuments de l'archéologie ne fournissent, au Mans, qu'une inscription chrétienne d'une certaine antiquité. — Elle est postérieure à la fin du ve siècle, et ne prouve rien en faveur de l'apostolat de saint Julien au temps des persécutions. — Un office de la translation de ses reliques ne prouve pas davantage.

Saint Julien, apôtre du Mans, n'est pas mentionné dans les plus vieux martyrologes : ni dans les diverses éditions de celui de saint Jérôme, ni dans celui du vénérable Bède; ni dans ceux de Florus, de Wandalbert, d'Usuard; ni dans celui d'Adon. Les copies de celui de saint Jérôme, conservées dans les manuscrits du viiie siècle, donnent bien, au jour où est honoré saint Julien du Mans, c'est-à-dire au 27 janvier, un martyr de Rome ou d'Afrique, portant le nom de Julien, mais nécessairement différent du 1er évêque du Mans[2]. On comprendrait qu'il n'y figure pas, car c'était avant tout la liste des martyrs, que reproduisaient les catalogues dressés à l'invitation de Constantin, et d'où sortit le martyrologe de saint Jérôme. Mais qu'il ait été oublié dans tous ceux du ixe siècle, c'est bien difficile à admettre, si son culte était déjà solennel dans le diocèse du Mans. Il faut qu'il ait commencé plus tard; et alors, comment pouvait-on savoir les circonstances de sa vie et de son apostolat au bout de dix siècles, quand personne n'avait rien écrit, pas même un mot, sur lui dans les martyrologes?

Une indication consignée sur son culte, au 27 janvier, dans une édition du martyrologe d'Usuard, ne provient pas du texte original; elle n'est pas dans toutes les copies; elle n'est que dans celle du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, en écriture qui trahit son défaut d'ancienneté par la couleur de l'encre.

Le texte d'Usuard, donné par les Bollandistes, n'en parle pas.

Le moine Létalde avait écrit la Vie de saint Julien, premier apôtre du Mans, pour l'évêque Avesgaud, qui fut sur le siège de cette ville en 1004. Il ne dit pas dans quelles sources il a puisé. Il fait venir le saint dans les Gaules en même temps que saint Pothin, évêque de Lyon, saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, saint Austremoine du pays des Arvernes, saint Martial de Limoges, saint Gatien de Tours, saint Denis de Paris. C'est faire preuve d'une grande ignorance, que de placer l'apostolat de tous ces saints à la même époque. On voit qu'il a pris des phrases dans l'ancienne passion de saint Denis[1]. Il fait jaillir une source miraculeuse à la prière du saint; il le montre guérissant un aveugle à l'entrée du palais du premier magistrat de la ville. Mais, tandis qu'il répète la prière qui avait obtenu la source miraculeuse, il ne sait pas le nom de ce magistrat, devant lequel l'aveugle avait été guéri.

Viennent ensuite trois résurrections de morts qui ressemblent à celles de Lazare, du fils de la veuve de Naïm et de la fille de Jaïre. Pour la résurrection du premier, il rappelle que le saint avait demandé au père du défunt s'il croyait au Christ, Fils de Dieu, et qu'ensuite il avait invoqué la puissance du Sauveur, qui avait rendu la vie à Lazare, déjà en proie à la corruption du tombeau depuis quatre jours.

Dans la seconde résurrection, il cite les paroles de l'Évangile, racontant comment le Sauveur rendit à la vie le fils de la veuve de Naïm : « *Ecce defunctus efferebatur, magna populi comitante caterva* (n° 14). Ce n'était pas le fils d'une veuve que l'on emportait au cimetière : c'était le fils d'un haut personnage.

---

1. Bibl. nat. Manus. lat., n° 1302 (xive siècle), *Breviarium Cenoman, fol.* 301vo, *De S. Juliano.*

2. Boll., xxvii *Januarii*, t. II, p. 761 : *De Sancto Juliano episcopo Cenomanorum.*

— *Revue de l'Anjou et du Maine* (année 1860), t. III, p. 187-189 : *Saint Julien du Mans et le Martyrologe romain*, par d'Ozouville (*Contre l'Apostolicité*) (Bibl. nat., catal. L c3-12.).

— *Revue du Monde Catholique*, t. XXXVIIe 1873, p. 264-313. *De l'Ecole légendaire... et de la mission de saint Julien, premier évêque du Mans, par* Dom Piolin. (*Pour l'Apostolicité.*)

1. Il dit, par exemple : ad urbem supradictam accessit intrepidus » (n° 6). — Per manus enim reverendi pontificis tantas Christus operabatur virtutes ut... (n° 6).

Le troisième a lieu dans une hôtellerie, en faveur du jeune fils de son hôte.

Viennent ensuite d'autres prodiges. C'est une jeune fille qui est délivrée du démon. C'est une idole de Jupiter renversée à la prière de saint Julien; c'est le démon qui s'enfuit à sa vue, sous la forme d'un affreux dragon ; ce sont des possédés, qui sont guéris subitement; des captifs, dont les chaînes sont brisées dans leur prison.

Sentant sa fin approcher, le saint évêque convoque son clergé et un certain nombre de fidèles, désigne son successeur, et rend le dernier soupir. Un de ses disciples voit son âme dans la gloire. Quand son corps était transporté sur un char, pour être inhumé dans sa ville épiscopale, les chevaux traversèrent la Sarthe, sans avoir de l'eau seulement à la hauteur des genoux.

Il termine par une phrase qu'on trouve dans l'ancienne passion de saint Denis. *Ibi recipit cæcitas visum, debilitas gressum* (n° 30). Cette relation est une œuvre littéraire aux phrases cadencées, aux discours imaginaires, où se trahit à chaque instant le souci de composer une élégante rédaction, même d'y semer des réminiscences poétiques, mais où l'amour de la vérité est pleinement absent. Nulle part l'auteur n'intercale, dans son récit, de trace d'un document plus ancien ; et il n'indique pas d'où proviennent ses informations. Il aurait été bien embarrassé de le dire, si l'on en juge par le silence absolu des hagiographes antérieurs au x^e^ siècle.

Assurément, il y avait des traditions transmises depuis longtemps sur l'apostolat et les miracles du saint. En avait-on consigné par écrit, ou n'avaient-elles été conservées que de vive voix? Il est impossible de le déterminer avec assurance. Puisque Adon et Usuard, si soigneux de rechercher les Vies des Saints de la Gaule, et d'en donner la substance dans leurs martyrologes, n'avaient rien trouvé sur lui, ou l'avaient totalement oublié, il est fort à croire qu'aucune notice n'était faite avant la fin du xi^e^ siècle, quoiqu'une préface placée en tête d'un manuscrit, apparemment de seconde main, parle d'une ancienne biographie, conservée dans l'église du Mans. Dom Piolin, dans l'étude qu'il a consacrée à saint Julien du Mans, s'est appuyé sur ce texte différent de celui des Bollandistes et du bréviaire du xiv^e^ siècle, mais apparemment beaucoup plus récent, car on y rencontre des additions sur les sources auxquelles aurait puisé Létalde, et sur l'époque où saint Julien serait arrivé au Mans[1]. Ce ne serait plus au temps de saint Clément, mais sous le pape saint Sixte II, vers 258, d'après les suppositions du biographe. Toutefois la relation des Bollandistes, confirmée par le bréviaire du xiv^e^ siècle, n'a pas cette concession faite à l'opinion de saint Grégoire de Tours et exprime la vraie opinion du moine Létalde. Ni l'une ni l'autre n'ont de fondement sur des données positives de l'antiquité chrétienne. Elles ne découlent que des discussions des écoles historiques.

Les *antiennes* et les *répons* des vieux offices des saints offrent quelquefois des débris de notices du vii^e^ ou du vi^e^ siècle, de cette époque où le culte des saints prit un éclat particulier. Ceux de l'office de saint Julien, reproduits dans le bréviaire du Mans du xiv^e^ siècle, ont-ils ce cachet d'ancienneté? Non. Ils sont tirés, en grand nombre, de la Vie même composée par Létalde, ou de l'office de saint Martin de Tours. Quelques-uns ne sont que des invocations, comme on pouvait en adresser à tout autre saint. Ils ne sont pas des extraits d'une relation faite longtemps auparavant; en sorte que l'on n'a aucune raison de supposer qu'une relation de ce genre ait existé.

Si l'on interroge les monuments de l'archéologie, on rencontre des débris de tombeaux, des poteries ornées de bas-reliefs découvertes dans le sol du Mans et conservées au musée de la ville; mais tout y rappelle le paganisme. Il n'y a pas de ces symboles du iii^e^ et du iv^e^ siècle, qui puissent permettre de supposer, avec quelque vraisemblance, qu'une chrétienté s'était fondée au Mans avant le règne de Constantin. Dans une étude sur les poteries gallo-romaines du Mans[2], M. E. Hucher a donné divers dessins en relief, dont aucun ne sort des types du paganisme. Son catalogue du musée des antiquités de cette ville offre seulement une inscription marquée sur une pierre avec le signe de la croix. Elle ne peut être que postérieure au v^e^ siècle.

AT + CI.

Devant cette pauvreté en fait de monuments chrétiens, il est manifeste que le moine Létalde avançait une fausseté palpable, quand il disait : « qu'au bruit d'un miracle opéré par saint Julien

1. *Revue du Monde Catholique*, t. XXXVII (1873) p. 264-313.
2. Hucher. *Catalogue du musée du Mans* (Bibliot. nat., Catalogue L j9-1480.

qui avait chassé le démon avec grand fracas, d'une idole adorée dans la contrée, les nuages de l'idolâtrie répandus sur tous les esprits avaient été tellement dissipés, qu'à peine se trouvait-il une personne refusant de reconnaître Jésus-Christ pour le vrai Dieu. » — *Cujus facti fama velox per omnes totius provinciæ percurrens populos, ita pristini erroris cunctas abrasit nebulas, ut vix inveniretur qui Jesum Christum Deum et Dominum non confiteretur* » (n° 22).

Cette affirmation donne la mesure de l'audace du biographe et de la valeur historique de son récit.

Dans le bréviaire du XIV^e^ siècle, de la Bibliothèque nationale, il y a une fête de la translation des reliques de saint Julien (fol. 305). Les leçons ne signalent pas d'inscription ni de tombeau qui puisse fournir la preuve d'un culte ancien. C'est un nouveau motif de penser qu'il n'était pas venu annoncer l'Évangile dans les premiers siècles, et qu'une incertitude entière règne sur son apostolat.

49. — ORIGINE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE MAGUELONE, PROBABLEMENT AUX TEMPS APOSTOLIQUES [1]. (Il a donné naissance à celui de Montpellier.)

Sommaire. La cité de Maguelone avait déjà de l'importance dans les premiers siècles du christianisme. — Le symbole de l'agneau représenté sur un marbre et d'autres monuments révèlent la présence des chrétiens dans cette ville, au moins à la fin du IIe siècle.

A dix kilomètres sud de Montpellier, se trouve l'étang maritime de Maguelone, séparé de celui de Vic par une presqu'île d'environ mille mètres de long. Dans cette presqu'île et dans une île voisine était autrefois l'importante ville de Maguelone, qui fut prise par les Sarrasins en 719 et reprise par Charles Martel en 737. Elle était primitivement le siège d'un évêché, qui tenait un rang important, et fut transféré à Montpellier, par ordre de Louis XIII, en 1633. La ville de Maguelone avait été détruite à cette époque, par la volonté de Richelieu.

Des traditions, qui ne sont appuyées sur aucun document certain, mais qui sont cependant fort anciennes, font remonter à saint Simon, sans doute Simon le lépreux, la fondation de cette église [2]. On racontait que les Vestales, irritées des progrès de la foi chrétienne dans la contrée, avaient précipité le saint dans l'étang de Volces, qui s'étend au pourtour de l'île [3].

Deux autres évêques, Ætherius et Vincentius, sont indiqués comme ses successeurs dans le catalogue de Gariollus, dont parle le *Gallia Christiana* [4]. Ils sont généralement rejetés par les historiens, à cause du peu d'étendue qu'aurait eu la ville, dans les trois premiers siècles. Cette raison n'en détruit pas précisément l'importance, car elle figure au 5e rang après Narbonne dans le texte des Tables de Peutinger, adopté par M. Desjardin; elle a le nom de cité dans l'itinéraire d'Antonin, ainsi que dans *la Notice des Provinces et des cités de la Gaule*, composée sous Honorius. A supposer qu'elle n'ait pas été très grande à l'époque romaine, sa position entre les deux lacs la rendait assez forte et commerçante pour être le siège d'un évêché.

Un curieux fragment grec, apporté de Constantinople et trouvé en Allemagne, parmi les raretés de la bibliothèque du Palatinat, rapporte la tradition qui fait de saint Simon le lépreux, l'apôtre de Maguelone. C'est en se rendant en Espagne, qu'il se serait noyé dans l'étang de Maguelone.

Un monument très apprécié des archéologues et trouvé sur l'emplacement de l'ancienne Maguelone, apporte une preuve péremptoire de l'évangélisation de la contrée au IIe ou au IIIe siècle, peut-être même à la fin du Ier. C'est une plaque de marbre, sur laquelle est couché un agneau au-dessous de l'inscription VERA IN PACE [1]. M. Edmond Le Blant jugeait que cette inscription n'était pas postérieure au IIIe siècle. Il la rangeait parmi les témoignages qui établissent le plus nettement l'antiquité du christianisme dans le sud de la Gaule, non seulement à Arles, à Marseille et aux alentours, mais encore dans le pays de Toulouse et de Bordeaux. La simplicité de l'épitaphe, la forme des lettres, l'agneau couché, peuvent convenir au IIe siècle. Alors la chrétienne *Vera* avait déjà embrassé la foi du Christ dans les temps très rapprochés des apôtres. Le sculpteur, qui avait ciselé l'agneau, appartient à la bonne époque de l'art des Romains.

---

1. *Gallia Christiana*, t. VI. col. 728 : *Ecclesia Magalonensis.* Fabrège, *Histoire de Maguelone*, Paris, in-4°, 1894. L'abbé Boucassert, *Histoire du siège épiscopal de Maguelone et de Montpellier.* In-12, 1876. (Bibl. nat. catal. L [3]k, 1046.)

Edmond Le Blant, *Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1892, p. 372, n° 324.

2. On attribue à Dorothée, évêque de Smyrne et martyr, sous Julien l'apostat, un écrit qui ne paraît être que du VIe siècle, et où il est rapporté que l'apôtre Simon Zelotes évangélisa la Mauritanie, l'Afrique, et fut mis à mort par les habitants de la Bretagne. « Postquam, Mauritaniam et Afrorum regionem peragrasset, Christum ubique prædicans, demum in Britannia ab incolis crucifixus martyrio consummatus est. » (Bolland., XXVIII *octobris* t. XII, p. 421 : *De sancto Simone apostolo*, p. 425, n° 13). Saint Grégoire le Grand n'admet pas l'authenticité de ce travail qui porte le nom de Dorothée. L'affirmation qui s'y trouve, sur les prédications de saint Simon en Mauritanie, en Afrique, en Bretagne, n'a aucune autorité. Elle ne saurait donner de valeur à la tradition de l'apostolat de saint Simon à Maguelone.

3. L'abbé Boucassert. *Histoire du siège épiscopal de Maguelone et de Montpellier.* In-12, 1876, p. 16 (Bibl. nat., catal. L [3]k, 1046).

4. *Gallia christiana*, t. VI, col. 728. *Ecclesia Magalonensis.*

1. Edmond Le Blant, *Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1892, p. 372, n° 324. (Bibl. nat., catal. L_{32}^{45}) — Fabrège, *Histoire de Maguelone*, in-4°, 1894, p. 31. — Notre planche XXVII, n° 2, p. 582.

Quand on reconstruisit l'église de Maguelone, au XVI^e^ siècle, on rechercha soigneusement dans l'île tous les fragments de marbre qu'y avait laissés l'antiquité et on les encastra dans les murs. « Nous serions portés à croire de l'ère « des persécutions, dit M. Fabrège, le magni- « fique sarcophage à rinceaux, où se révèlent « des images allégoriques du Sauveur, comme « la vigne[1] ». Ces symboles sont en effet dans le genre des plus anciens du christianisme. Quant aux inscriptions, il y en a une sur un marbre de 1^m^65 de long sur 0^m^30 d'épaisseur, servant de marche à l'entrée de l'abside de l'église. Les mots MARIVS, VIVOR..., peut-être VIVAS[1], sont, sans doute, une de ses acclamations ou souhaits de bonheur, si souvent tracés sur les cippes des chrétiens, sur les marbres des catacombes, au III^e^ et au IV^e^ siècle.

Il est donc à peu près certain que l'évêché de Maguelone était déjà fondé à la fin du I^er^ siècle. Par qui le fut-il? On n'a pas de raisons suffisantes pour penser que ce fut par saint Simon.

1. Ce sarcophage est déposé dans le transept de l'église de Marguelone du côté du nord. (FABRÈGE, *Histoire de Maguelone*, p. 28 et 87.)

1. FABRÈGE, *Histoire de Maguelone*, p. 29.

50. — SAINT AUSONE ET LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ANGOULÊME.

(Apparemment vers la fin du IIe siècle)[1].

Sommaire. — Saint Ausone n'est pas mentionné dans les vieux martyrologes avant le Xe siècle. — Un évêque de Limoges en parla vers la fin de ce Xe siècle, dans une relation sur saint Martial. — La tradition ne pouvait rien rapporter sur lui de certain, sinon qu'il était le premier apôtre d'Angoulême. — Ce fut vers la fin du IIe siècle qu'il y vint avec saint Martial. — Des tombeaux et des inscriptions, qui paraissent appartenir au IIIe, confirment cette date.

Saint Ausone est honoré comme martyr et premier apôtre d'Angoulême. Son culte ne paraît pas remonter très haut, pas même à la fin du IXe siècle. Il n'est pas mentionné dans le martyrologe de saint Jérôme, ni dans celui de Bède, ni dans celui de Florus, ni dans celui d'Usuard. Il n'est guère possible d'admettre qu'il ait été martyr, car Florus, Adon et Usuard, avaient à cœur de signaler surtout les saints qui avaient été la gloire de l'ancienne Gaule, en répandant leur sang pour la cause de Jésus-Christ ; même on pourrait difficilement supposer qu'il ait été omis dans le martyrologe de saint Jérôme, s'il avait été mis à mort à Angoulême au IIIe siècle, car Angoulême avait assez d'importance à l'époque romaine pour que son premier apôtre eût été remarqué.

On ne s'occupa de lui, pour lui rendre un culte public à Angoulême, qu'après la rédaction des martyrologes d'Adon et d'Usuard, où il ne figure pas, c'est-à-dire après le milieu du IXe siècle. Le premier document qui en parle, sont les Actes du concile de Limoges, tenu en 1031. Un clerc, engagé dans la discussion sur l'époque de l'apostolat de saint Martial à Limoges, affirma qu'un savant évêque de cette ville, mort quarante ans auparavant, avait publié une relation sur saint Martial, où il disait que cet apôtre de l'Aquitaine, envoyé par saint Pierre, était allé prêcher l'Évangile à Bordeaux. Chemin faisant, il s'était arrêté à Angoulême, y avait séjourné longtemps, y avait converti la population à la foi du Dieu vivant, et y avait laissé pour évêque Ausone, qui était de cette contrée, et avait reçu de lui le baptême[2].

Ce serait donc un peu avant la fin du Xe siècle que cet évêque de Limoges aurait publié sa relation sur saint Martial, où il était question de saint Ausone. A cette distance des événements, il était impossible de rien savoir de précis sur la vie de saint Ausone, rien n'ayant été écrit avant la fin du IXe siècle. Ce que les anciens racontaient ne pouvait provenir que de la tradition ; et celle-ci n'avait plus conservé de souvenir certain, si ce n'est que le saint avait évangélisé Angoulême, et peut-être encore qu'il était le compagnon de saint Martial. Les autres détails s'étaient nécessairement perdus dans la nuit des temps. Or à quelle époque saint Martial avait-il passé en Aquitaine ? On a les meilleures raisons de croire que ce fut vers la fin du IIe siècle. Il n'est pas possible qu'il ait été disciple de saint Pierre, n'étant pas mentionné par les vieux martyrologes, ni par celui de saint Jérôme, ni par celui du vénérable Bède, ni par celui de Florus.

C'est un martyr de Rome qui figure dans le martyrologe de saint Jérôme, et non l'apôtre de Limoges. Nous avons développé plus haut, p. 31, les raisons que l'on a de ne pas croire que saint Martial était disciple de saint Pierre.

Un document d'une grande autorité vient apporter une lumière décisive sur ce point : c'est le texte authentique des Actes de saint Fructueux, martyrisé en Espagne sous le règne de deux empereurs, sans doute Marc-Aurèle et Verus, vers 167. Ces Actes sont çà et là inter-

1. Labbe, *Nova Bibliotheca Manuscriptorum*, 2 vol. in-fol., Paris, 1657, t. II, p. 773 : *Concilia duo Bituricensi et Lemovicensi urbe celebrata* (anno 1031); et p. 249 : *Historia Pontificum et comitum Engolismensium.*

Bolland, XXIIa *Maii*, t. V, p. 131 : *De S. Ausonio.*

Musée des antiquités d'Angoulême. Catalogue de ce musée (Bib. nat., L. j20 305).

2. Quidam eruditus ex Engolismensibus clericis dixit : « Episcopus noster Engolismensis, vir undecumque doctissimus, qui ante hos quadraginta annos migravit, cujus successor ante hos quatuordecim annos est defunctus, in quadam sua editione de Martiale haec loquntus est : Illis, inquit, temporibus, civitas Lemovica ante omnes et super omnes Galliarum urbes eminebat, arcem regni Aquitanici tenens ; et pervenit ad eam beatus Martialis, qui a Domino per legationem beati Petri gentibus Aquitanicis est destinatus apostolus ; qui dum ad Burdegalam urbem, ad praedicandum Vasconibus proficisceretur, transitum per civitatem Engolismam habuit; et diu illuc demoratus, Engolismensem populum ad Deum vivum convertit, eisque primum episcopum nomine Ausonium, ex ipsa patria oriundum, quem ipse baptizaverat, ordinavit... » (Labbe, *Nova Bibliotheca Manuscriptorum*, 2 vol. in-fol., Paris, 1657, t. II, p. 249 : *Concilia duo Bituricensi et Lemovicensi urbe celebrata* (anno 1031).

Les erreurs et les fantaisies prétentieuses de ce récit ne permettent pas d'en admettre les détails ; il peut seulement transmettre avec vérité le souvenir de l'apostolat de saint Ausone et de saint Martial à Angoulême, et l'apostolat de saint Martial à Bordeaux.

polés dans l'édition de Ruinart : nous redonnons plus loin, t. II, la rédaction qui n'a pas subi ces remaniements. Il y est rapporté que saint Martial assistait à l'interrogatoire de saint Fructueux. C'était bien l'apôtre de Limoges, qui s'était rendu en Espagne en s'arrêtant à Bordeaux. La déclaration du diacre du concile de Limoges, tenu en 1031, rappelle que saint Martial avait prêché l'Évangile à Bordeaux. Saint Ausone, son compagnon, avait donc apporté la foi dans le pays d'Angoulême vers le temps où fut martyrisé saint Fructueux.

Ces Actes du concile de Limoges de 1031, et ceux du martyre de saint Fructueux, sont tout ce que l'antiquité chrétienne nous a laissé de plus positif sur saint Ausone.

Pour celui-ci, l'on ne peut tenir aucun compte de sa vie écrite par Corlæus, et adressée à Charles de Bony, évêque d'Angoulême, en 1576. Ce n'est qu'une série d'inventions fabuleuses, où la plus fantaisiste n'est pas l'entretien de saint Ausone avec Crocus, roi des Vandales. Elle a été publiée par les Bollandistes[1], qui la font suivre d'une autre encore plus légendaire.

Les prédications du saint à Angoulême ne furent pas sans résultat, quoique l'on ne puisse dire, comme ses biographes, qu'il avait converti la ville entière. Des monuments, dont plusieurs paraissent appartenir à l'époque des dernières persécutions, attestent l'existence d'une chrétienté déjà bien établie avant le règne de Constantin.

En 1845, en fouillant des décombres provenant de l'ancienne église de Saint-Ausone, on trouva, dans un cimetière, divers sarcophages à ornements, qui ont été brisés ; un petit cercueil de plomb ; une épitaphe portant ces mots :

ALOGIA
VIVAS IN DEO.

C'est le souhait ou l'*acclamation*, qui était la plus usitée au temps des martyrs, avant l'usage du monogramme du Christ. On la rencontre fréquemment sur les marbres des catacombes du III^e^ siècle et des commencements du IV^e^. Quoiqu'on la fît graver encore plus tard, elle appartient surtout au III^e^ siècle et à la première moitié du IV^e^.

Plusieurs vases de terre ont été retirés du milieu de ces tombeaux. Sur l'un était tracée à la pointe l'acclamation : LEA VIVAS, qui est du même genre que la précédente[1].

Une épitaphe chrétienne, au musée d'Angoulême, est d'une époque plus récente. Les lettres sont d'ailleurs beaucoup plus barbares :

DEP/OSITIO BASI LIE XI KA (lendas) FEB (ruarias) DIE SOLI (s) POST COSS HORIO M	Depositio Basilie XI Kalendas februarias. Die Solis, post consulatum Honorii. Apparemment, 22 janvier 405[2].

Ces nombreux sarcophages, qui ont été brisés, indiquaient aussi beaucoup de riches familles déjà converties au christianisme vers le temps de Constantin. Il avait fallu une longue période d'années pour obtenir ces résultats : il est assez naturel qu'ils aient commencé à la fin du II^e^ siècle.

1. Boll.and. XXII^a^ *Maii*, t. V, p. 131 : *De S. Ausonio ; Vita Nova, auctore Francisco Corlæo*, p. 134; *Vetus legenda apocrypha*, p. 137.

1. Edmond Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule* ; in-4°, Paris, 1886, p 87 (Angoulême) (Bibl. nat., Cat. L. $^{45}_{32}$).

2. Au musée d'Angoulême (Bibl. nat., Catalogue du musée d'Angoulême, L. j^20^ 305).

51. — Y EUT-IL DES CHRÉTIENS JETÉS AUX BÊTES DANS LES ARÈNES DE NIMES? D'IMPORTANTS MONUMENTS PERMETTENT DE LE PENSER.

CHAPITRE Ier.

NIMES EUT UN CERTAIN NOMBRE DE CHRÉTIENS DANS LES PREMIERS SIÈCLES[1].

Sommaire. Les habiles épigraphistes ne reconnaissaient que trois inscriptions gallo-romaines de Nîmes, qui fussent certainement chrétiennes. — M. Edmond Le Blant signale un assez grand nombre de sarcophages retirés du sol de Nîmes, et ornés de symboles chrétiens. — Ces sarcophages font supposer d'autres monuments chrétiens de l'époque des persécutions, ou des temps peu éloignés de Constantin. — On en peut signaler six où les épitaphes ont des expressions à peu près exclusivement réservées aux premiers fidèles.

Un très grand nombre d'inscriptions gallo-romaines ont été recueillies à Nîmes. M. Hirschfeld n'en a pas reproduit moins de 1071, dans ses *Inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise*. Il semble que plusieurs devraient être chrétiennes, au moins de l'époque qui suivit Constantin. Narbonne et Toulouse en ont beaucoup qui portent le monogramme du Christ, ou les mots *quiescit*, *requiescit*, consacrés dans le langage épigraphique des chrétiens. A Nîmes, les habiles épigraphistes n'en avaient d'abord reconnu que trois, qui fussent certainement marquées du sceau du christianisme.

Une table de marbre revêtue de lettres barbares a été trouvée en 1865, dans la demeure Bressac, à l'angle de la place du Château et de la rue Bât-d'argent.

M. Allmer la classe au VIe siècle. Nous la donnons d'après M. Hirschfeld :

..... matri
moNIO GES serunt
iNTER SE CONFI
dENTES INDEO pieta
tE AMORE carita
tE CASTETATe///// [2].

Le langage chrétien y est trop explicite pour être révoqué en doute.

Un fragment de table de marbre, découvert dans ces derniers temps près de l'église de Sainte-Perpétue, annonce par la forme des lettres le IIIe ou le IVe siècle.

Quoiqu'il ne reste plus que le commencement du mot *dormit* ou *dormiunt*, DORM, il suffit pour établir que l'idée était absolument chrétienne [1].

Un cénotaphe, retiré du sol de Nîmes, il y a plusieurs années, et placé maintenant dans l'autel d'une chapelle de la cathédrale, présente en bas-relief le bon Pasteur portant la brebis sur ses épaules. L'épitaphe a disparu ; l'on ne voit plus que D. M. C'est une face de sarcophage chrétien apparemment antérieur au règne de Constantin[2].

On avait cru d'abord que Nîmes n'avait guère révélé de sarcophages chrétiens. M. Edmond Le Blant n'en avait signalé que deux dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, mais un peu plus tard il en avait connu plusieurs autres, qu'il étudie dans ses *Sarcophages chrétiens de la Gaule*[3]. Il manifeste son étonnement, et avoue qu'il est porté à modifier ses idées sur les faibles succès que l'Évangile avait eus à Nîmes dans les premiers temps. Les deux, qu'il avait d'abord expliqués à la suite de Ménard et de Rulman, sont :

1° Celui qui représente le Christ lavant les pieds à saint Pierre ; puis saint Pierre arrêté par les Juifs ; la résurrection symbolisée ; le Seigneur conduit devant Pilate, et celui-ci se lavant les mains [4].

2° Celui qui fut dessiné par Rulmann, à traits rapides et presque effacés, et qui donnait, entre autres scènes, l'expulsion de nos premiers parents du paradis terrestre. Il figurait au nombre des monuments de Nîmes, quoique l'on ne soit

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol. Berolini 1888 : *Nemausus*, p. 389 à 496 et additamenta, p. 834 à 842.
— Edmond LE BLANT, *les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, p. 107 et suiv. : Nîmes.
— *Mémoires de l'Académie du Gard* (années 1863-64), p. 152 et années 1868-69, p. 170.

2. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini 1888 : *Nemausus*, n° 4057.

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis latinæ*, in-fol., Berolini 1888 : *Nemausus*, n° 4058. — Germer-Duranda publié un article dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* (1863-64), (p. 152), pour établir que ce fragment d'inscription est chrétien, et apparemment du IIIe ou du IVe siècle.

2. *Ibid.*, n° 4059. — Azaïs, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, fait connaître ce bas-relief de sarcophage (années 1868-69), (p. 170), et le croit antérieur au règne de Constantin.

3. *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, 1886, p. 107 et suivantes : Nîmes.

4. MÉNARD, *Antiquités de Nîmes*, t. VII, p. 491. Ménard donne de ce sarcophage une explication singulière.

pas absolument certain qu'il provenait de ses ruines gallo-romaines [1].

Ceux qui sont décrits par M. Edmond Le Blant, dans les *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, appartiennent au v[e] et au vi[e] siècle. Ils attestent la vitalité qu'avait eue l'Église de Nîmes peu après le règne de Constantin, quoiqu'elle ait été longtemps le dernier boulevard du paganisme. Nous les passons en revue d'après M. Edmond Le Blant.

N° 129, p. 107. Reproduction du passage de la mer Rouge. Pharaon au milieu de son armée qui s'engloutit. Sous son char, la figure de tradition mythologique symbolisant la mer... Moïse touche le flot de sa baguette. Des Juifs menant leurs enfants, et portant à leur cou la farine enroulée dans leur manteau. La colonne lumineuse, qu'une flamme surmonte. En tête, Marie jouant du tambourin.

Ce bas-relief, brisé par le milieu, se trouve à Nîmes, chez M. Meynier de Salinelles.

N° 30, Fragment de sarcophage appartenant à M. Meynier de Salinelles. La tombe entière présentait sept sujets séparés par des colonnes alternativement surmontées de frontons et d'arcades. Nous n'en possédons plus que la partie de gauche. Dans le premier compartiment, le Christ prédit à saint Pierre son prochain reniement. Le coq est aux pieds de l'apôtre. Vient ensuite la guérison d'un aveugle... la résurrection symbolisée par le monogramme posé sur la croix geminée, qu'accostent deux soldats.

Entre les frontons et les colonnes sont sculptés les motifs ordinaires : les corbeilles renversées, les colombes y becquetant des pains (et non des fruits) ; une couronne à *lemnisques*.

N° 131 (planche XXX, fig. 4 de M. Edmond Leblant). Fragment de sarcophage en pierre représentant la Samaritaine devant le puits. Il ne reste du Christ que sa main étendue. Chez M. Pocheville, mouleur.

N° 132 (planche XXX, fig. 2). Chez le même mouleur, fragment de sarcophage appartenant à M[me] Morestan. Sous une arcade, que soutiennent deux colonnes, l'hémorroïsse prosternée devant le Christ et touchant le bord de son vêtement.

N° 133 (planche XXIX, fig. 3). Fragment de sarcophage récemment découvert à Nîmes, dans les fouilles d'une construction. Il représente la multiplication des pains, Moïse détachant sa chaussure.

N° 134 (planche XXXVI, fig. 3). Cippe de pierre de 63 centimètres de haut, sur lequel se détache un homme portant un animal sur ses épaules. Au-dessus était une inscription effacée. En haut et à gauche se trouve un M. La sculpture des bas-temps est-elle chrétienne ? M. Le Blant en doutait, parce que l'on trouve chez les païens des figures de ce genre : ainsi dans une des fresques de la maison de Livie, un jeune servant de sacrifice porte un agneau sur ses épaules. Mais il faut remarquer que l'image du bon Pasteur était un des symboles favoris des premiers fidèles, et qu'à l'époque de décadence qu'annonce la sculpture, les sacrifices païens étaient bien près de finir partout. C'est donc apparemment l'image du Bon Pasteur. Cette table de pierre est au grand séminaire.

M. Edmond Le Blant (n° 135, p. 112) place encore à la suite de ces sarcophages de Nîmes quatre tombes ou fragments de tombes, qui appartiennent aux monuments de la Gaule Narbonnaise. On ne sait pas précisément s'ils sont de Nîmes. Il est à croire qu'ils n'y sont pas étrangers.

On le voit, c'est encore un assez grand nombre de sarcophages chrétiens, qui sont sortis de l'enceinte de Nîmes ; et ils en laissent supposer beaucoup d'autres mis en pièces, ou encore ensevelis dans le sol. Il serait difficile d'admettre que toutes les inscriptions chrétiennes du même temps ou des temps rapprochés, ne fussent que les trois mentionnées plus haut. Il y en avait d'autres, qui ont disparu.

Parmi celles qu'on a retrouvées, plusieurs ne doivent pas être indistinctement rejetées parmi les inscriptions païennes, sous prétexte que leur caractère chrétien soulève des objections. Celles qui sont de la période des persécutions, se ressentent naturellement des coutumes alors en vigueur, et du milieu idolatrique où vivaient les fidèles. Il ne faut pas y chercher les symboles, ni les expressions de l'ère des Constantins. Les changements dans la langue épigraphique, et dans les ornements des tombeaux, ne se firent que par degrés.

Signalons celle d'un éduen, gravée sur une haute stèle. Elle a le mot ADQVIESCIT, que nous avons vu dans l'épitaphe de NOBILIS et dans celle de IVLIA ADEPTA, de Lyon, l'une et l'autre ornées du symbole chrétien des deux colombes, becquetant une fleur pareille à une fleur de vigne, et l'une et l'autre de la fin du I[er] siècle ou des commencements du II[e]. Ce fut l'expression qui passa dans le langage épigraphique de l'Eglise naissante,

1. Voy. le dessin de Rulmann. Bibl,, nat. Manuscrits. Supplément français n° 8, 2[e] partie.

en se modifiant légèrement pour devenir QVIECIT ou REQVIESCIT. La forme primitive ADQVIESCIT est très rare; elle se rapporte à une haute antiquité, qui est ici confirmée par l'accent placé sur l'V d'AEDVS. M. Allmer a remarqué que ces accents ont généralement disparu après le règne de Trajan; à peine en a-t-il vu quelques-uns de la seconde moitié du deuxième siècle. Les trois noms de l'ancienne appellation latine des Romains annoncent probablement aussi la fin du IIe siècle ou les commencements du IIIe. L'absence du D. M. ou de la dédicace aux *Dieux Manes*, complète la marque du christianisme qui est à peu près certaine. A supposer que *Columbus* d'Autun soit resté païen, sa femme *Sperata* ne l'était plus. La stèle autrefois placée aux Arènes est maintenant au musée. Voici l'inscription :

MVR (millo, sans doute)
COLVMBVS
SERENIANVS XXV
NATVS.AEDVS
HIC.ADQVIESCIT
SPERATA CONIVX [1].

Cet éduen pouvait être du temps où fut gravée sur le marbre la célèbre inscription de l'ΙΧΘΥΣ d'Autun.

Le nom SPERATA (Espérance) fournirait aussi quelque soupçon de christianisme; mais il est dans Gruter sur des tombeaux païens.

Le langage de la primitive Eglise se trouve sur un cippe, dont les lettres sont du IIe siècle, suivant M. Hirschfeld. L'épitaphe est, il est vrai, précédée de la dédicace aux dieux Mânes D. M.; mais celle-ci était habituelle pour les tombes de l'époque païenne; les sculpteurs la gravaient, et beaucoup de chrétiens ne la faisaient pas effacer, ou n'y attachaient pas de signification.

D. M.
ARSINOES
PROBAE.ET
FIDELIS
MVLIERIS
Q.CORNELIVS
TERTVLLINVS [2].

M. Edmond Le Blant fait observer que l'épithète FIDELIS, s'applique à des chrétiens. Elle a donné naissance au terme *fidèle*, pour signifier celui qui a la foi en Jésus-Christ. On ne voit pas qu'elle ait eu d'autre sens dans les inscriptions romaines, ni qu'elle ait pu s'appliquer, par exemple, à la fidélité conjugale. En outre, PROBAE vient y ajouter un nouvel indice de christianisme, quoiqu'il ait pu s'attribuer à une femme idolâtre. Il est généralement un éloge des chrétiens. On n'a donc pas lieu de douter que l'inscription ne soit chrétienne. Le cippe était à Nîmes chez M. le docteur Veyrasse, près de la cathédrale.

L'on a encore de graves raisons de penser que plusieurs épitaphes furent rédigées pour des chrétiens, à cause de certaines expressions consacrées surtout par le langage de la primitive Eglise et des catacombes. Ce sont les suivantes :

D M
VLPIAE.M.FIL
THEODOTE
C.PANTVLEVS
ANATELLON.ET
M.VLPIVS.SVCCESSVS
HEREDES
FEMINAE.RARISSIMI
EXEMPLI [1].

Les marques de christianisme sont: les expressions *Rarissimi exempli* (*Elle donna un exemple admirable.*) Cet éloge est quelquefois attribué aux chrétiennes de la primitive Eglise sur les marbres des catacombes [2]. Nous ne le voyons pas sur les catalogues des inscriptions païennes. Le nom *Théodote*, qui est grec et signifie *Dieudonné* a aussi un cachet chrétien; quoique l'on ne puisse affirmer qu'il soit un indice très significatif. Il n'est qu'une fois dans une autre inscription de Gruter.

Il y en a trois qui portent les mots SANCTISSIMAE et SANCTISSIMI, assez rares dans les épitaphes des païens, et assez fréquents dans celles des chrétiens. C'était par cette expression que saint Paul saluait les fidèles dans ses lettres; elle ressent tout à fait le langage de la primitive Eglise; mais elle ne peut fournir qu'une présomption de christianisme, n'étant pas corroborée par un autre signe. Cependant il est juste d'en tenir compte, surtout dans l'épitaphe d'un soldat de la *légion de Bretagne*, dont la mère loue la piété très sainte. Quoiqu'il s'agisse de la piété filiale, ce terme de *très sainte* peut avoir rapport à un chrétien, d'autant plus que le D. M. (DIIS MANIBVS) est absent. Toutefois il y a des raisons de douter. Cette mère rendant hommage à la piété filiale du jeune soldat, put se servir de l'épithète SANCTISSIMAE, tout en étant elle-même païenne.

1. HIRSCHFELD, *Inscriptiones Galliæ Narbonensis. Nemausus*, n° 3326 : stela fastigiata.
2. *Ibid.*, n° 3425.

1. HIRSCHFELD. *Inscriptiones Galliæ Narbonensis;* n° 4027. Cippe orné de feuillage, se trouve dans la maison Jalaguier, au coin des Quatre-Jambes.
2. DE ROSSI, *Inscriptiones urbis Romæ*, t. I, p. 130, n° 280 : RARI EXEMPLI (feminæ); p. 103, n° 194 : VENERABILI AC RARI EXEMPLI FEMINÆ.

La légion *Britannique* fut en Angleterre depuis le règne de Claude jusqu'à celui de Dioclétien. Ce légionnaire aurait pu finir ses jours à Nîmes au second siècle ou au troisième.

L. VALERIAN. MIL
XX BRITANNIC. BEN
AVG. MILITAVIT ANN X
M. VII DIES XXV
VIXIT. XXXI. MENS V
DIES XXVI. IVLIA IVL
FILIO SANCTISSIMAE
PIETATIS ET SIBI VIVA P[1].

Celle du sévir augustal FVLVIVS n'a pas non plus un caractère chrétien suffisamment déterminé par l'épithète SANCTISSIMI, qui est cependant un indice sérieux. La dignité de *sévir augustal* indiquait à l'origine des prêtres attachés aux temples d'Auguste. Plus tard, elle paraît n'avoir guère concerné que des fonctions municipales. Nous avons rencontré près de Chalon-sur-Saône une épitaphe de sévir augustal qui paraît chrétienne (p. 466).

D. M.
C. FVLVI NIC//////
RI IIIIII VIR AVG. COR
PORAT. ET DECVRIO
NIS ORNAMENTAR
FVLVIA. C. F. CASSIANA
PATRIS RARISSIM ET
SANCTISSIM [2].

Celle d'*Elia Athénais*, qui est appelée *épouse très sainte*, présente le même indice chrétien, avec la même incertitude.

D. M.
AELIAE ATHENAIDIS
L. AELIVS CONIVG
SANCTISSIMAE. [3].

On pourrait encore appeler l'attention sur deux cippes ornés de palmettes; mais qui n'offrent peut-être pas beaucoup de probabilités d'être chrétiens :

D. M.
ATTIAE. EXO
CHES
D. IVLIVS. PHILA
DESPOTVS
VXORI. PIENTIS
SIMAE

D. IVLIVS
PHILADES
Q. IVLIVS
ATTIANVS
MATRI OPT [4].

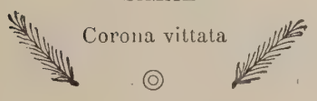

D M
PATRICII
ANNOR. XVI
VERATIVS
SEDATVS. [2].

M. Hirschfeld classe ces deux inscriptions au IIe siècle ou au commencement du IIIe. Il dit de la seconde : « Ne croyez pas qu'elle soit chrétienne à cause des deux « palmes. » Son opinion est, sans doute, la même sur la précédente. Il est trop éclairé pour n'avoir pas probablement raison. Toutefois les palmes sont un signe distinctif des chrétiens de la primitive Eglise; elles abondent sur les marbres et sur les tuiles des catacombes; et sont très rares sur les monuments des païens, excepté pour ceux qui rappellent des victoires ou d'éclatants succès dans les combats du cirque. La couronne qui les accompagne ici, corrobore le caractère chrétien.

A supposer que la plupart de ces épitaphes n'aient pas des marques déterminantes de christianisme, il y en a deux qui doivent être mises à part, et qui sont apparemment du IIe siècle : celle de *Columbus* où se trouve le mot *adquiescit*, et celle *d'Arsinoes*, qui est qualifiée de *femme fidèle*. Elles sont à peu près certainement chrétiennes. Quelques-unes de celles que nous avons signalées le sont probablement. C'est-à-dire qu'une chrétienté était déjà établie à Nîmes au IIe siècle. Elle était peu nombreuse, en comparaison de la multitude qui resta longtemps attachée au culte des dieux. Lorsque les violences des persécuteurs eurent causé l'effroi, ces fidèles s'effacèrent bien davantage encore; les signes de christianisme furent bien moins apparents sur leurs monuments. Nîmes aspirait à avoir la primauté sur la plupart des villes du midi; elle se modelait sur la Rome des Césars; elle avait ses Arènes sur un plan gigantesque; elle éclipsa Narbonne, qui avait donné son nom à la Gaule Narbonnaise. Les bornes milliaires qui avaient eu leur point de départ de Narbonne à Nîmes au Ier siècle, l'eurent de Nîmes à Narbonne au IIe et au IIIe [1]; et sous Adrien et les Antonins, elle était arrivée au faîte de la grandeur. Alors, en digne émule de Rome, elle se posa comme la gardienne des traditions païennes. Elle défendit cruellement les dieux menacés par la religion chrétienne, ses arènes virent apparemment les lions dévorer les ennemis des dieux.

Ceci expliquerait un peu pourquoi les tombeaux chrétiens, les symboles de nos mystères, font presque entièrement défaut à Nîmes, dans la période des persécutions et dans les temps qui suivirent de près. Le paganisme était encore si puissant et il y était si terrible, que la

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narb.*, n° 3182.
2. *Ibid.*, n° 3221.
3. *Ibid.*, n° 3372 : *Arca marmorea.*
4. *Ibid.*, n° 3443.

1. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliæ Narbonensi*, Nemausus, p. 383.

chrétienté, dont nous avons constaté l'existence dans les premiers siècles, ne s'exposait guère aux périls qui la menaçaient. Mais, en réalité, elle s'était maintenue et avait donné ses martyrs.

Par une conséquence naturelle, les adieux adressés par les fidèles à leurs défunts sur les monuments lapidaires, étaient beaucoup moins explicites, beaucoup moins capables de les trahir aux yeux des païens. Les manières de s'exprimer n'en avaient pas moins leur signification précise pour les fidèles, accoutumés à observer la loi du secret, et à entendre l'explication des divers symboles dans leurs assemblées religieuses. Il faut tenir compte de leur situation et de la réserve qui leur était imposée, si l'on veut connaître en toute vérité ce qu'ils exprimaient à demi-mots dans leurs épitaphes.

Rencontre-t-on sur leurs cippes du IIIe et du IVe siècle de ces formules d'adieu, de ces souhaits de bonheur, de ces louanges qui ne se trouvent jamais ou presque jamais dans les épitaphes des païens, et qui sont fréquentes sur les marbres des catacombes et des villes les plus anciennement évangélisées, alors on est en droit d'affirmer que ces tombes sont chrétiennes. Si, par exception, quelques-unes ne l'étaient pas, la plupart des autres le seraient sans aucun doute.

CHAPITRE II

DES SCULPTURES DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE REPRÉSENTENT DES FEMMES, APPAREMMENT DES CHRÉTIENNES, JETÉES AUX LIONS A NIMES OU AUX ENVIRONS (1).

Sommaire. Deux bas-reliefs de marbre, conservés à l'Ecole de médecine de Montpellier, et provenant apparemment des arènes de Nîmes, représentent des lions dévorant des femmes. — Raisons que l'on a de croire qu'elles étaient chrétiennes.

Nîmes, avons-nous dit, était montée à l'un des premiers rangs parmi les villes du midi de la Gaule, depuis le règne d'Antonin le Pieux. Ce prince tenait à la faire grandir, car son père y était né. Ménard croyait que l'amphithéâtre y datait de son règne ; mais on ne saurait l'affirmer. Ce qui est manifeste, d'après ses ruines imposantes, c'est qu'il a été fait, pour ainsi dire, sur le modèle du Colizée de Rome. Il mesurait 69m,14 de long dans le sens du grand axe, et 38m,54 dans le sens du petit. Il pouvait contenir 17,000 spectateurs. Il est facile de comprendre que la tentation venait à tous ces hauts fonctionnaires, la plupart envoyés de la cité des Césars, de donner dans ces vastes arènes les jeux palpitants d'émotion, qui se voyaient à Rome. Au IIe et au IIIe siècle, c'étaient les chrétiens jetés aux bêtes qui avaient causé le plus de ces joies extraordinaires aux Romains, blasés sur les combats de gladiateurs et les combats contre les bêtes. Voir des femmes, des jeunes filles, dévorées par les lions et les panthères, était un régal dont ils étaient plus friands. Pourquoi ne pas se l'offrir aux arènes de Nîmes, où l'on suivait de près les coutumes de Rome ?

Il reste des souvenirs de ces scènes cruelles sur des marbres sculptés, qui proviennent apparemment de cet amphithéâtre. Lorsque Millin fit son voyage dans les départements du Midi, en 1806, il admira, à l'Ecole de médecine de Montpellier, un siège de marbre, qui servait de fauteuil au professeur, et qui avait été autrefois dans les arènes de Nîmes. L'ayant considéré avec un vif intérêt, il apprit que d'autres bas-reliefs de marbre étaient relégués sous la charpente de l'amphithéâtre de la salle des examens. Il se les fit apporter. Deux des plus remarquables représentaient chacun un lion dévorant une jeune fille. Nous les avons fait reproduire[1]. La scène sur le marbre est déjà très saisissante ; que n'était pas la réalité ? Les sculpteurs avaient trouvé là un des sujets les plus capables de les inspirer, et d'attirer l'attention sur leur talent. Comme les Gaulois aimaient à faire graver sur la pierre des détails de la vie, des coutumes, des fonctions de leurs défunts, c'étaient des spectacles vus et non des fantaisies imaginaires, que le sculpteur avait étalés sous leurs yeux. Les jeunes filles ne rappellent pas un type commun, emprunté à l'histoire des martyrs des catacombes, ou à la mythologie, ou aux annales des Romains. Ce sont des scènes locales et particulières. Et si l'on se demande qui était de la sorte jeté en pâture aux lions, il n'est pas possible de croire que c'étaient des païennes. Tout féroces qu'étaient les Romains, ils ne faisaient dévorer dans les arènes que les prisonniers de guerre, ou les esclaves coupables de quelque grand crime. Ils n'en étaient pas encore venus à faire dévorer les femmes. On ne voit pas, dans leurs auteurs, d'exemples de cette monstruosité. Il n'y a qu'à l'égard des chrétiens que l'on se croyait tout permis. Les femmes, les

1. Voy. deux bas-reliefs de marbre de l'Ecole de médecine de Montpellier, représentant des lions qui dévorent des femmes. Voy. notre planche XXXII, n° 4-5.

1. Voy. notre planche XXXII, nos 4-5.

jeunes filles chrétiennes, mangées par les ours de l'amphithéâtre, n'offraient qu'un intérêt plus piquant à ces foules, qui, au dire de Tertullien, s'écriaient : « Les chrétiens aux lions ! les chrétiens aux lions ! » Les Actes des martyrs redisent ces transports de frénésie des habitués du cirque. C'était donc par une exception unique, en haine de Jésus-Christ, que les femmes chrétiennes étaient jetées aux bêtes. Les représentations de ces orgies de cruauté, telles qu'on les voit sur les bas-reliefs de marbre de l'école de médecine de Montpellier, ne peuvent se rapporter qu'à des chrétiennes.

Celle du numéro 4 de notre planche XXXII, où le lion pose une de ses griffes sur la tête d'une jeune fille, et l'autre sur sa poitrine, présente le spectacle au moment où il devenait palpitant d'émotion. Ce dut être un sculpteur païen d'une certaine habileté, qui rendit si bien la situation.

Celle du numéro 3 montre le lion broyant dans sa gueule le bras de la jeune fille, qui a la tête renversée en arrière et la main gauche posée sur le socle de fer, où elle était sans doute attachée à un anneau par une chaîne, comme cela se voit sur la représentation du bas-relief de Lillebonne (pl. XXXII, n° 6).

Quoique l'on ne sache pas absolument où ces sculptures étaient placées, on a de bonnes raisons de penser qu'elles étaient encastrées dans les murs de l'amphithéâtre de Nîmes, et qu'elles étaient exposées aux regards, afin d'inspirer à tous une terreur salutaire, de les rattacher au culte des dieux, et de leur dire à quoi ils s'exposaient en devenant les adorateurs du Christ. D'après le récit de Millin, le siège de marbre artistement sculpté, sur lequel s'asseyait le professeur de l'Ecole de médecine de Montpellier, avait été apporté de l'amphithéâtre de Nîmes. Les deux autres bas-reliefs de marbre, qui sont également remarquables, et appartiennent à la même époque, avaient été dissimulés sous une charpente. Ils avaient, sans doute, été transportés des arènes de Nîmes avec le siège de marbre. Le pilier à chapiteau qui les décore, semble indiquer qu'ils étaient faits pour être bien en évidence. Comme on a beaucoup enlevé de pierres sculptées des anciens murs de l'amphithéâtre, celles-ci furent apparemment de ce nombre. Elles ne servirent pas d'ornement à des tombeaux chrétiens. Nîmes fut trop longtemps remplie d'idolâtres, de prêtres des dieux, de magistrats puissants, pour qu'une poignée de fidèles ait pu élever ostensiblement à leurs martyrs des monuments, où la férocité païenne était étalée à tous les regards au temps des persécutions et peut-être même au temps de Constantin. Et s'ils avaient pu le faire, ils y auraient laissé quelques marques de leur foi. Ce sont apparemment des œuvres de la sauvagerie païenne, faites pour terrifier les chrétiens.

On peut comparer ces scènes de l'amphithéâtre de Nîmes avec celles de Lillebonne, de Paris, de Besançon. A Lillebonne, la femme est liée par une chaîne sur un socle de fer. C'est apparemment la même posture à Nîmes, tandis qu'elle paraît étendue sur le sol à Besançon et à Paris, au milieu des bêtes féroces lâchées dans le cirque.

Les sculptures sont exécutées avec art ; elles conviennent à une époque qui n'était pas encore la décadence, peut-être au milieu du IIIe siècle, au règne de Dèce, que Lactance appelle un monstre à l'égard des chrétiens, *exitiale animal.*

EXPLICATION DES PLANCHES XXVI à XXXIV.

Planche XXVI. N° 1. Cippe du *castrum* de Beaune, ébréché au sommet du côté droit. Un homme vêtu d'une tunique, qui s'ouvrait sur le haut de la poitrine, porte de la droite une coupe et de la gauche une couronne de pain, comme on en voit sur les cippes d'Epinal et de Luxeuil. C'était probablement un de ces pains appelés *rotulares* par les liturgistes, et qui étaient offerts à la messe. (*Voy.* p. 463.)

Hauteur, 1m,10. — Largeur, 0m,45. — Epitaphe CRICIRV.

N° 2. Réunion de plusieurs cippes trouvés à Nuits. Dans celui de droite, qui est rectangulaire, deux époux posent ensemble la main sur une pile de livres, figurant probablement les quatre Evangiles et les Actes des apôtres.

Au-dessus est un débris où se détache une main qui serre une boule, probablement un pain eucharistique.

A gauche, cippe ogival, dont le personnage tient, de la droite, une coupe, inexactement représentée, et, de la gauche, une bouteille. (*Voy.* p. 463.)

N° 3. Cippe rectangulaire, arrondi au sommet, provenant de Savigny-sur-Beaune. Le personnage, vêtu d'une sorte de saie gaulois, a une couronne de cheveux autour de la tête, et apparemment une grande tonsure cléricale. Il serait peut-être un diacre ou un prêtre. Il porte la coupe de la main droite et, de la gauche, une bouteille inclinée.

N° 4. Cippe quadrangulaire du musée de Beaune. Les deux personnages, paraissant richement vêtus de tuniques longues, rappellent la cérémonie de leur mariage. Ils tiennent ensemble la coupe et une couronne de petits pains, attachés les uns aux autres. L'époux tient de la main gauche une bouteille. Il semble que ces symboles figuraient l'Eucharistie, qui cimentait leur union. (Dessin de Me Pezeux). (*Voy.* p. 463.)

N° 5. Cippe provenant du *castrum* de Beaune, brisé à sa partie inférieure. Le personnage est coiffé d'une espèce de turban, formant des plis verticaux. Sa tunique paraît avoir une large banderole sur l'épaule droite, et sur la poitrine. Il tient la coupe des deux mains. Il paraît chrétien. Le signe D.M. est absent.

Beaune, *castrum*, cour Chevignard. — Hauteur, 0m,40. — Largeur, 0m,32.

N° 6. Cippe quadrangulaire, arrondi à son sommet, provenant de Savigny-sur-Beaune. Le personnage a les cheveux artistement tressés. Il est vêtu d'une longue robe à manches courtes, et dont les pans retombent cependant des bras jusqu'aux genoux. De la gauche, il tient une espèce de bouteille renversée et, entre le pouce et l'index de la droite, une boule semblable aux pains eucharistiques. Il est à croire que cette boule figure, en effet, l'Eucharistie.

Hauteur, 1m,33. — Largeur, 0m,54.

Nos 7 et 8. Ces deux cippes ont été trouvés à la Rochepot, à environ quatre kilomètres de Nolay. Ils ont une importance particulière, parce que l'on a recueilli auprès du n° 7 une monnaie de bronze de Claude II le Gothique, qui régna de 268 à 270. Elle sert à fixer d'une manière générale, la date d'un certain nombre de tombeaux semblables de la Côte-d'Or. Le personnage taillé grossièrement, et vêtu d'une sorte de saie gaulois, tient de la droite une coupe, symbole apparemment de l'Eucharistie. Sur le cippe n° 8, deux personnages sont vêtus d'une sorte de manteau qui rappelle un peu nos vieilles chasubles du moyen âge. Celui de gauche tient d'une main la coupe, et, de l'autre, le linge replié, que l'on voit sur plusieurs cippes d'Autun. C'est peut-être le linge sur lequel on déposait la sainte Eucharistie. L'autre personnage porte de la main gauche un panier, et, de la droite, peut-être le rouleau de parchemin, symbole de l'Evangile. (*Voy.* p. 539.)

Hauteur du n° 7, 1 mètre. — Largeur, 0m,55.

Hauteur du n° 8, 0m,64. — Largeur, 0m, 30.

Planche XXVII. N° 1. Sarcophage chrétien, trouvé en 1846, dans les campagnes d'Arles, aux Aliscamps. Sous les deux arcades du milieu sont deux époux se tenant par la main, et rappelant la cérémonie de leur mariage. La femme est voilée, et porte sur sa robe longue un manteau comme la *pénule*. Sur la main gauche elle porte une boule ou une boite L'époux, vêtu de la toge, tient de la gauche le rouleau plié, apparemment le rouleau de l'Evangile. A leurs pieds est un faisceau de rouleaux, comme on en voit aux catacombes, et signifiant les Livres Saints. Aux deux extrémités, sous les arcades, sont les images païennes des Dioscores.

On peut comparer cette scène avec celle du mariage de *Probus* et de *Proba*, représenté sur l'un des plus remarquables sarcophages des catacombes. (*Voy.* notre planche XI, p. 310, et planche XXIV, n° 7, p. 547 — et aussi p. 479, n° 8.)

N° 4. Sarcophage du musée de Mayence. *Le Pasteur et le Pêcheur.* A droite est assis le Pasteur, gardant ses brebis, qui se reposent au pied d'un arbre. A gauche est le Pêcheur assis, une ligne à la main, et retirant un poisson de l'eau. Le moulage de ce bas-relief est au musée de Saint-Germain-en-Laye, salle XXVI, n° 24,439. Le sarcophage était peut-être du milieu du IIIe siècle. (*Voy.* p. 568.)

N° 3. Pierre tombale du musée de Mayence, trouvée à Weisenau, ancienne abbaye du Wurtemberg. Elle représente trois personnages : à droite, Blussus, batelier du Rhin, tenant une bourse, garnie de franges; à gauche, sa femme tenant dans sa main droite une boule, figure probable des pains eucharistiques. Entre eux, leur enfant porte aussi de la droite une boule semblable. Ce bas-relief n'est apparemment que de la fin du Ve siècle ou des commencements du VIe. Le moulage est au musée de Saint-Germain-en-Laye, salle XXVI, n° 24,437. (*Voy.* p. 569.)

L'inscription est :

(*Revers*)	(*Face*)
BLVSSVS. ATVSRI. F. NAVTA.	BLVSSVS. ATVSRI. F
AN. LXXV. H. S. E. MENIVANI. BRIGIO	NAVTA. AN. LXXV. H. S. E
NIS. F. AN. VXSOR. VIVA. SIBI. FECI	MENIVANI. BRGONTS. F. AN.
SATTO. VERNA. AN. PRMVS.	VXSOR. VIVA. SIBI. FECT. PRMVS.
F. PARENTIBVS. PRO. PIETATE. POSIT	F. PARENTIBVS. PRO. PIETATE. POSIT

N° 2. Débris de table de marbre, provenant de Maguelone. La simplicité de l'inscription VERA IN PACE, la figure de bagneau, donnent un très haut cachet d'antiquité à ce marbre chrétien. M. Edmond Le Blant ne le croyait pas postérieur au IIIe siècle (*Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule, in-4°, Paris, 1892, p. 372, n° 324*). *Voy.* plus haut, p. 589.)

Planche XXVIII. N° 1. Cippe funéraire, dont trois faces quadrangulaires présentent des personnages d'une exécution soignée, mais endommagés çà et là. Sur la face principale est GENETODIE. Les E sont écrits par des H grecs. Elle porte la toge repliée sur le devant de la poitrine et descendant jusqu'au-dessous du genou. Elle tient, de la gauche, une bouteille, et de la droite le rouleau de parchemin, sans doute, le rouleau de l'Evangile. Ces deux symboles permettent de croire que c'est une chrétienne, d'autant plus que la dédicace aux Dieux Mânes (D. M.) est absente. La sculpture qui n'est pas encore la décadence, les H grecs, peuvent convenir au milieu du IIIe siècle ou à la fin du IIe. A gauche, est GEMMA, jeune fille portant un oiseau, apparemment une colombe, sur son bras gauche, et, dans sa main droite, le rouleau de parchemin. La colombe est un des symboles de christianisme, que saint Clément d'Alexandrie recommandait aux fidèles. Elle a une signification plus positive, étant rapprochée du rouleau, qui est l'emblème de l'Evangile aux catacombes. Le signe païen D. M. est absent. Le bas de la robe de GEMMA est frangé. Sur le côté droit, qui n'a pas été figuré ici, se trouve encore une jeune fille, GEMNIAN, portant aussi le rouleau de parchemin et un coffret à anse. Ce monument est l'un des plus curieux du musée. Il en est un autre placé tout auprès, n° 114, et représenté dans notre photographie. Le personnage, vu à mi-corps, tient sur sa main gauche un plateau où l'on distingue de petites boules surmontées d'un appendice. Elles sont peut-être une certaine forme des pains eucharistiques. Peut-être aussi sont-elles de petites boites.

N° 2. Cippe rectangulaire, ébréché au sommet. Dans la niche cintrée, trois personnages vêtus de longues robes à manches trainantes. Celui du milieu a un collet rabattu autour du cou, sur le devant de la poitrine. Il porte de la main droite une coupe. A droite, le personnage tient un sac retenu par des attaches et, de l'autre main, le rouleau de parchemin, symbole très probable de l'Evangile. Le personnage de gauche semble tenir une coupe. Il n'y a pas le signe païen D. M. N° 123 du musée.

N° 3. Cippe rectangulaire, orné, à l'intérieur, de deux colonnes à chapiteau simple. Dans la niche cintrée, personnage bien sculpté, portant un manteau à manches pendantes et à collet rabattu sur les épaules, et imitant assez la forme des chappes sacerdotales. Il tient, de la droite, la coupe, et, de la gauche, un objet rond et aplati, apparemment un pain eucharistique. Le signe D. M. est absent. Les lettres bien formées, les formes bien prises de la statue, annoncent une époque antérieure à la décadence, peut-être la première moitié du IIIe siècle. L'indication de la filiation conviendrait à cette date.

N° 4. Cippe endommagé à droite. Le personnage, au visage fruste, tient de la droite une cruche à anse, et, de la gauche, un coffret. Ces symboles semblent convenir au christianisme, d'autant plus que les lettres D. M. sont absentes.

N° 5. Cippe rectangulaire faisant partie d'une série de quatre arcades à plein cintre et à corniches bien sculptées. Le personnage, à l'attitude pieuse, présente un livre ouvert. C'est, sans doute, le livre des Evangiles. N° 112 du musée.

N° 6. Cippe rectangulaire. Dans la niche cintrée, deux personnages, au visage fruste et à la toge repliée sur la poitrine. Celui de gauche tient un livre et, de l'autre main, peut-être une coupe. Celui de droite porte des feuilles de parchemin écartées l'une de l'autre et peut-être un coffret. Ils semblent chrétiens, d'autant plus que le signe païen D. M. est absent.

Planche XXIX. N° 1. Cippe ébréché au sommet. Dans la niche cintrée, deux personnages, sans doute des époux, vêtus de la toge, semble rappeler la cérémonie de leur mariage. L'époux tient une bourse sur sa main gauche; la femme porte une bouteille. On ne voit pas ce que l'époux avait dans la main droite, qui est brisée. C'étaient apparemment des chrétiens, d'autant plus que le signe païen D. M. est absent.

Musée de Sens, n° 122.

N° 2. Cippe dont la niche cintrée présente trois personnages. Ceux de droite et de gauche ont la tête brisée. Au milieu est une femme aux cheveux partagés en deux sur le front. Les plis de la robe sont contournés en sautoir de l'épaule droite au-dessous de l'épaule gauche. Elle porte, de la gauche, un coffret à serrure; de la droite, qui est un peu mutilée, elle semble tenir le parchemin plié, symbole de l'Evangile. Le personnage de gauche a dans ses mains une espèce de couronne de pain, comme nous en avons remarqué sur les cippes de Beaune et des environs, et sur ceux de la Lorraine. Au milieu de cette cou-

ronne apparaît une boule, qui ressemble également à un pain. Ce seraient des signes des agapes ou de l'Eucharistie. A droite, on ne distingue pas ce que le personnage a dans ses mains. Le signe païen D. M. est absent.
Musée, n° 157.

N° 3. Petit bas-relief représentant un personnage qui tient un livre ouvert. Dans la main droite, il a peut-être un roseau à écrire. A gauche, à ses côtés, est suspendu à une traverse un objet ressemblant à un vaste portefeuille. Ce livre ouvert, cette espèce de roseau, ce portefeuille, donnent lieu de penser que c'était peut-être un diacre. La fonction des diacres était de lire l'Évangile, d'écrire les correspondances des évêques et des prêtres, et de les porter à leur adresse. Nous avons vu un personnage qui paraissait avoir ces fonctions sur un tombeau de Metz, planche I, n° 1, p. 139. Le signe païen D. M. est absent.
Musée, n° 132.

N° 4. Partie inférieure d'un cippe brisé. On n'y distingue plus que les jambes d'un personnage assis devant une caisse cylindrique, renfermant plusieurs rouleaux de parchemin. Une caisse semblable, avec des rouleaux disposés de la même façon, se trouve sur un marbre des catacombes, aux pieds du Sauveur, assis entre les docteurs du temple. (Voy. notre planche II, n° 9, p. 140.)
Il est à croire que c'est ici une représentation de prêtre ou d'évêque ayant à ses côtés les rouleaux de l'Evangile. Il n'est cependant pas impossible que ce soit un maître païen.
Musée de Sens, n° 142 (C. 6).

N° 5. *Cippes d'Amiens.* Stèle représentant une colombe qui semble donner à manger à ses deux petits, placés au-dessous d'elle. Cette image est chrétienne et peut bien figurer l'Eucharistie; mais elle peut être des commencements du moyen âge. On ignore d'où la stèle provient.

N° 6. Groupe de trois personnages dans une niche cintrée. A gauche, une femme voilée met la main sur l'épaule d'un homme, sans doute son époux, qui tient de la main gauche une espèce de rouleau enfermé dans un étui. A droite, un personnage vêtu d'une toge repliée sur la poitrine et frangée au bas, présente un plat sur lequel sont peut-être des fruits ou de petits pains. Les caractères chrétiens ne sont pas assez accentués, pour qu'on puisse se prononcer, quoiqu'il n'y ait pas le signe païen D. M.

N° 7. Cippe rectangulaire, terminé en triangle au sommet, et orné de deux petites colonnades finissant en volute. Le personnage tient, de la droite, les feuilles pliées de parchemin, signifiant, sans doute, l'Evangile; et, de la gauche, un vase au-dessus duquel sont deux pains sur un plateau. Ces deux pains figurent apparemment l'Eucharistie. Le personnage serait peut-être un prêtre ou un diacre.
Musée d'Amiens.

N° 8. Série de personnages, provenant de Sains, où se trouvent le tombeau des saints Fuscinien, Victoric et Gentien. Ils portent tous à la main, á la hauteur de la poitrine, une coupe, qui parait signifier l'Eucharistie. Ils n'annoncent qu'une époque bien postérieure à Constantin.
Musée d'Amiens.

Planche XXX. N° 1. Cippe brisé à sa partie inférieure. — Personnage vêtu apparemment du saie gaulois, tenant de chaque main un support, où est placée une boule, sans doute, un pain eucharistique. — N° 180 du musée Saint-Nicolas.
Hauteur, 0m,70. — Largeur, 0m,60.

N° 2. Cippe quadrangulaire, brisé à gauche et au bas. Personnage, à la chevelure bien tressée, divisée au milieu du front, portant un grand manteau à manches tombantes, presque semblable aux anciennes chasubles du moyen âge. De la droite, il tient une coupe; de la gauche, un linge, qui pouvait servir de manipule, ou de petite nappe pour recevoir la sainte Eucharistie. On voit plusieurs de ces petits linges sur les tombes d'Autun et de la Bourgogne. La marque D. M. est absente. Il serait difficile d'appliquer ces symboles au paganisme.
Hôtel Rolin d'Autun. Hauteur, 0m,90. — Largeur, 0m,53.

N° 3. Cippe quadrangulaire. Personnage à mi-corps. Chevelure relevée en deux rangs de boucles. Dans la main droite, rouleau de parchemin, probablement figure de l'Evangile. Dans la gauche, coffret, qui pouvait servir à renfermer l'Eucharistie. Signe païen D. M. Quoique les indices de christianisme soient très sérieux, ils ne sont pas irrécusables.
Hôtel Rolin. Hauteur, 0m, 64. — Largeur, 0m,49. — Epitaphe ARTIO.

N° 4. Cippe rectangulaire, échancré en deux endroits. Personnage vêtu d'un manteau orné de banderoles. Il tient, de la droite, le rouleau, signe probable de l'Evangile et, de la gauche, un objet qui parait circulaire. Il y a la marque D. M. — L'épitaphe est : PRIMARI LIBRARI. C'était peut-être un libraire ou un écrivain public : alors les symboles ne seraient pas certainement chrétiens.
Hôtel Rolin. Hauteur, 0m,76. — Largeur 0m,50.

N° 5. Cippe rectangulaire. Personnage aux cheveux tressés à double étage, vêtu d'un manteau à manches tombantes. Des plis, ou des raies de couleur, descendent sur le devant de la poitrine. Il tient, dans la main droite, un calice, et, dans la gauche, une espèce de rouleau. C'est probablement un chrétien, malgré les deux lettres D. M.
Hôtel Rolin. Hauteur, 0m,75. — Largeur 0m, 42.

N° 6. Cippe rectangulaire, ébréché à sa partie inférieure. Dans la niche cintrée, personnage vêtu d'une espèce de saye gaulois, et tenant, de la main droite, une coupe, et de la gauche un marteau. On rencontre assez fréquemment le marteau sur les bas-reliefs de tombeaux portant des caractères de christianisme. Le nom est SABINIANVS. Il y a les lettres D. M.
Hôtel Rolin. Hauteur 0m,63. — Largeur 0m,44.

N° 7. Cippe rectangulaire, ébréché à la partie inférieure. Personnage vêtu d'une tunique à courtes manches, et dont les plis ou les raies de couleur descendent des épaules jusqu'au bas de la jupe. Il tient, de la droite, une coupe, et de la gauche, cette banderole de linge plié, rappelant peut-être le manipule, ou le linge dans lequel se déposait la sainte Eucharistie. Il est probable que c'était un diacre de l'Eglise d'Autun, malgré le signe païen D. M.
Hôtel Rolin. Hauteur, 1m,05. — Largeur, 0m,60.

N° 8. Cippe ébréché du côté gauche. C'est, après l'inscription du Poisson, le monument qui exprime peut-être le mieux l'idée chrétienne à Autun, dans le temps des persécutions. Le personnage, aux cheveux relevés en bourrelet, tient de la droite une coupe de laquelle émerge un pain semblable aux pains eucharistiques; à peu près comme le prêtre fait émerger l'hostie dans le calice au moment de la seconde élévation. Il n'y a pas de trace de D. M.
Hôtel Rolin. Hauteur, 0m,50. — Largeur, 0m,50.

N° 9. Cippe rectangulaire, à niche cintrée. Le personnage, vêtu d'une espèce de saye gaulois, tient de la droite une coupe, de la gauche un rouleau, probablement le rouleau de l'Evangile. Il n'y a pas D. M.
Musée de la rue Saint-Nicolas. N° 182. Hauteur. 1m,20. — Largeur, 0m,60.

N° 10. Débris de cippe. Un énorme serpent est enroulé autour d'une colonne. A droite, on voit les pieds d'un personnage; à gauche, la tunique. C'était la divinité de Mithra, que nous avons vue honorée à Lyon et à Dijon sous des formes diverses, mais toujours avec le serpent aux longs replis. (Planches VI, n° 1, p. 241. — Dijon, XIV, n° 2, p. 377.) On peut rapprocher de ce serpent celui qu'une colombe tient dans son bec, en signe de victoire, sur un tombeau d'Autun (p. 535).
Hôtel Rolin. Hauteur, 0m,75. — Largeur, 0m,60.

Nos 11-12-13-14. Cippes du musée représentant des demi-lunes. Ces croissants peuvent avoir une signification chrétienne, puisque celui du n° 14 est accompagné de la croix. Nous en avons remarqué sur des tombeaux chrétiens de Vienne en Dauphiné et de Lyon, notamment sur le tombeau de Peregrinus, p. 361. Ils pouvaient signifier l'espérance. Mais la lune est souvent représentée sur les tombeaux païens, en sorte qu'elle est un symbole douteux.
Le nom SACIRO du numéro 13 se retrouve sur une tombe de Dijon, pl. VI, n° 5, p. 241.

Pl. XXXI. N° 1. Cippe rectangulaire, ébréché à gauche. — Personnage vêtu d'une robe à longues manches, et à raies descendant sur la poitrine. De la droite, il tient la coupe, apparemment symbole de l'Eucharistie; de la gauche, un coffret, qui pouvait avoir la même signification. Cela est d'autant plus probable que le signe D. M. est absent. L'épitaphe est VDIVS ROCVIV.
Musée, n° 131. Hauteur, 1m,10. — Largeur, 0m,65.

N° 2. Petit cippe, ébréché au bas, du côté droit. Le personnage semble être un jeune homme ou un enfant. Il a les cheveux bouclés; porte une espèce de saye gaulois à manches courtes. De la droite, il tient le rouleau, probablement figure de l'Evangile; de la gauche, un objet, qui est peut-être une coupe. Le signe D. M. est absent.

Musée, n° 140. Hauteur, 0m,65. — Largeur, 0m,25.

N° 3. Cippe rectangulaire. Personnage qui paraît être un jeune homme. Cheveux bouclés. Robe à courtes manches et pareille au saye gaulois, avec des banderoles ou des raies sur la poitrine. De la droite, il tient la coupe; entre les doigts de la main gauche, une boule semblable aux pains eucharistiques. Il paraît bien que c'est un jeune chrétien, peut-être un lévite, d'autant plus que le signe D. M. est absent.

Musée, n° 145. Hauteur, 0m,55. — Largeur 0m,40.

N° 4. Stèle brisée à sa partie inférieure. Deux personnages y sont représentés. Ils ont les cheveux relevés en bourrelets. Celui de droite porte un manteau replié sur la poitrine, et retombant des deux bras en longs replis, à peu près comme les anciennes chasubles du moyen âge. Il tient, de la droite, le rouleau, apparemment symbole de l'Evangile; de la gauche, le coffret, dans lequel les chrétiens avaient coutume de déposer la sainte Eucharistie, pour l'emporter dans leurs maisons. Ce coffret était aussi quelquefois entre les mains des païens. Le personnage de gauche porte un manteau du même genre, sauf qu'il n'est pas replié sur la poitrine. De la droite, il tient la coupe; de la gauche, une espèce de support sur lequel on recevait le pain eucharistique, ainsi que l'on en voit sur les tombeaux de Beaune et des environs. Ce sont, sans doute, deux chrétiens; il n'y a pas les lettres D. M.

Musée n° 149. Hauteur, 0m,90. — Largeur, 0m,90.

N° 5. Cippe rectangulaire. Personnage au visage un peu fruste. Cheveux bouclés. Robe à courtes manches, formant des plis, ou quelques raies de couleur. De la droite, il tient la coupe; de la gauche, le rouleau, apparemment signe de l'Evangile. Il n'y a pas les lettres D. M. Tombeau, sans doute, chrétien.

Musée n° 161. Hauteur, 0m,85. — Largeur, 0m,50.

N° 6. Cippe brisé à sa partie inférieure et à droite. Il est terminé en triangle. De chaque côté était une colonnette rectangulaire, terminée en quart de cercle. La femme qui est là représentée, a les cheveux artistement relevés et bouclés. Sa robe, fermée autour du cou, est rayée sur la poitrine. Elle tient dans les doigts de la main droite la petite boule, semblable aux pains eucharistiques. C'est, sans doute, une chrétienne. Il n'y a pas le signe païen D. M.

L'inscription est BELLINA MAGI, et non RELLINA. Voy. p. 537.

N° 7. Cippe rectangulaire. Personnage à mi-corps, aux cheveux relevés en boucles, et avec robe à courtes manches. De la droite, il tient le rouleau; de la gauche, le coffret. Il est probablement chrétien malgré la lettre D. L'inscription est traversée par une espèce de rouleau, qui est là par accident. On lit PERLEIV.

Musée d'Autun. — Autun archéologique, in-12, 1848, p. 202, n° 3.

N° 8. Cippe rectangulaire. Personnage à cheveux relevés en boucles, et vêtu d'un manteau à manches tombantes. De la droite, il tient la coupe; de la gauche, le linge plié, que nous avons vu, planche XXX, nos 2 et 7, et que l'on employait peut-être pour recevoir la sainte Eucharistie, ou pour servir de manipule. Ici, il ne pouvait avoir cette destination, car il était dans la main d'une femme. C'était apparemment une chrétienne, malgré le signe D. M. Elle s'appelait APRILLA.

Musée d'Autun. — Autun archéologique, p. 199, n° 1.

N° 9. Cippe rectangulaire. — Homme portant le manteau à longues manches; tenant de la droite la coupe, et de la gauche, un demi-cercle où est pratiqué un trou. Etait-ce une forme de l'ancre, si souvent usitée comme symbole d'espérance, parmi les chrétiens? On ne saurait l'affirmer; mais le personnage était chrétien; peut-être un prêtre. L'inscription est S MERCATS L'S signifie-t-elle *sacerdos*? Il n'y a pas D. M.

Musée d'Autun — Autun archéologique, p. 199, n° 2.

N° 10. Cippe rectangulaire. — Dans le cintre est une femme aux cheveux partagés en deux sur le milieu du front. De la droite elle tient la boule, semblable au pain eucharistique; de la gauche, le rouleau de parchemin, probablement figure de l'Evangile. Elle paraît être chrétienne, malgré les lettres D. M.

Le nom est IVLIA MAROLLA. (l'M se trouve jointe à l'A). Musée d'Autun. — Autun archéologique, p. 200, n° 3.

N° 11. Cippe rectangulaire, formant retrait aux quatre côtés. A l'intérieur, deux personnages, sans doute, un homme et une femme, aux cheveux relevés en bourrelets. La femme tient, de la droite, la boule pareille aux pains eucharistiques, l'homme une bouteille. Ils sont apparemment chrétiens. Il n'y a pas D. M. L'épitaphe est IVLIO MELLOB.

Musée d'Autun. — Autun archéologique, p. 200, n° 4.

N° 12. Cippe rectangulaire, ébréché à la partie inférieure. Dans le cintre, personnage vêtu d'une robe à courtes manches et pareille au saie gaulois. Il tient de la gauche une boule semblable aux pains eucharistiques. Il est apparemment chrétien malgré le signe D. M. L'épitaphe est ROXIV.

Musée d'Autun. Hauteur, 0m,40. — Largeur, 0m,30.

N° 13. Cippe rectangulaire, orné du croissant. L'indict XI prouve le christianisme; la date est peut-être le VIe siècle.

Pl. XXXII. N° 1. Débris de sarcophage de Toulouse, représentant deux époux de condition élevée. Au-dessous est un génie chassant une colombe. Nous en avons indiqué plus haut les caractères chrétiens, p. 515. La date est peut-être le IIIe siècle ou les commencements du IVe.

N° 2. Façade de sarcophage de Toulouse représentant les trois enfants dans la fournaise. Le genre simple indique une assez haute antiquité. Voyez p. 516.

N° 3. Cippe du musée de l'hospice de Beaune (Côte-d'Or). Le personnage, aux cheveux relevés en touffes verticales, est vêtu du saie gaulois. Il porte de la droite une coupe, et de la gauche, une bouteille. C'est probablement le symbole de l'Eucharistie ou des agapes, d'autant plus que le signe D. M. est absent. — Hauteur, 0m 34 — Largeur 0m 23.

N° 4. Cippe funéraire, encastré dans le mur de l'Ecole de Médecine de Montpellier, près du grand escalier intérieur. Il avait été vu par Millin, lors de son voyage dans le Midi de la France, en 1806. Il provenait apparemment des arènes de Nîmes, et avait été transporté à Montpellier, sans doute en même temps que le siège de marbre où s'asseyaient les magistrats romains de Nîmes. Le lion est en train de broyer dans sa gueule le bras de la femme qu'il tient sous ses pieds. C'est sans doute une chrétienne. Elle était peut-être liée par une chaîne sur un socle de fer ou de pierre, comme celle de Lillebonne. Voir plus haut, p. 598.

N° 5. Cippe funéraire, encastré à la même place que le précédent, et provenant sans doute aussi des arènes de Nîmes. Il représente également une femme dévorée par un lion. Voyez plus haut, p. 598.

N° 6. Cippe du musée de Rouen, provenant de Lillebonne. Le moulage est au musée de Saint-Germain-en-Laye. La chrétienne est ici attachée par une chaîne à un anneau fixé sur un socle de fer. Voyez plus haut, p. 550-551.

Planche XXXIII. N° 1. Beau cippe rectangulaire, surmonté d'un entablement et d'une corniche. Deux époux, vêtus de la toge, se tiennent par la main. La femme de la main gauche tient un coffret ouvert. Nous en avons remarqué un semblable sur un bas-relief tumulaire de Dijon, dans lequel apparaissent les petits pains de la forme des pains eucharistiques. (Pl. VII, N° 1, p. 275.) Quoique ces petits pains ne soint pas figurés ici, il est à croire que ce coffret rappelle ceux qu'on employait pour emporter la sainte Eucharistie dans les maisons, et qu'a signalés saint Cyprien. L'époux lève de la main gauche une coupe ciselée.

Il est à croire que c'est là une représentation du mariage chrétien, d'autant plus que le signe D. M. est absent.

Dans les mariage païens, les deux époux se tenaient par la main au-dessus d'un foyer allumé comme on le voit dans le Père de Montfaucon. (*L'Antiquité expliquée.*)

Musée de Bordeaux. Hauteur 1m,10. — Largeur, 0m,85.

N° 2. Cippe quadrangulaire, dans lequel se détache un homme barbu, tenant de la droite une coupe, à peu près du genre de celle qui est dans le N° 1; et, de la gauche, une cruche à anse. Il est dans l'attitude des personnages que l'on voit sur des verres des catacombes, par exemple, de Vincentia, figurée sur notre planche XXI. N° 4, p. 480.

C'est apparemment un symbole de l'Eucharistie ou des agapes. Il n'y a pas la dédicace aux dieux Mânes. D. M.

Musée de Bordeaux. N° 62. Hauteur 0m,68. — Largeur, 0m,52.

N° 3. Cippe quadrangulaire. Une femme debout, à côté de son enfant, lève de la main gauche une espèce de coupe, et tient de la droite une fleur. L'enfant tient de la gauche, un panier d'osier, sans doute ; et, de l'index de la main droite, il semble montrer le ciel.

On n'a pas d'indices suffisant pour croire positivement que ce sont des chrétiens, quoique le signe D. M. soit absent. Il est possible que l'objet placé dans la main de la femme ne soit pas une coupe.

Musée de Bordeaux. N° 104. Hauteur, 1m,40. — Largeur, 0m,62.

N° 4. Cippe rectangulaire, surmonté d'un fronton triangulaire. Une femme élégamment vêtue d'une robe á manches qui forment plusieurs bouffes sur les bras, tient, de la gauche, un oiseau, probablement une colombe, et, de la droite, une boule pareille à un pain eucharistique. C'est apparemment une chrétienne. La colombe est signalée par saint Clément d'Alexandrie parmi les principaux symboles convenables pour les fidèles. La boule pareille aux pains des corbeilles des catacombes, figure apparemment l'Eucharistie. Le signe D. M. est absent. L'âge de ce monument serait probablement le IIIe siècle ou la fin du IIe, car on y remarque la filiation de la défunte; et généralement cette indication ne se rencontre plus sur les tombeaux à partir du IVe siècle. S'il y a des exceptions, elles sont rares.

Musée de Bordeaux. N° 32. Hauteur, 1m,08. — Largeur, 0m,50.

N° 5. Cippe quadrangulaire un peu ébréché au sommet. Le personnage, vêtu d'une robe à courtes manches, a la tête presque entièrement enlevée. Il tient, de la main gauche, une boule d'assez grande dimension, et qui est, sans doute, un pain rappelant l'Eucharistie. C'est une preuve nouvelle que les boules plus petites, représentées sur d'autres tombeaux, ne sont pas des pommes. De la main droite, il porte un objet brisé, peut-être une épée ou un rouleau de parchemin. Tout annonce un chrétien, d'autant plus que le signe D. M. est absent.

Musée de Bordeaux. N° 103. Hauteur, 0m,63. — Largeur, 0m,48.

N° 6. Cippe quadrangulaire, mutilé à gauche. Le personnage informe, qui ressort de la niche cintrée, porte le saie gaulois. De la main gauche, il présente une boule, sans doute un pain, figure de l'Eucharistie. De la droite, il tient un objet brisé. Il n'y a pas le signe D. M.

Musée de Bordeaux. N° 76. Hauteur, 0m,63. Largeur, 0m,40.

N° 7. Cippe quadrangulaire terminé en triangle : Un homme et une femme y sont sculptés avec soin. La femme a les cheveux tressés à double étage. Elle présente, entre le pouce et l'index de la main droite, une petite boule, sans doute un pain, symbole de l'Eucharistie. Il n'y a pas le signe D. M. Il est à croire que ce sont des chrétiens.

Hauteur, 0m,67. — Largeur, 0m,37.

N° 8. Cippe rectangulaire terminé en triangle. L'homme, qui est représenté à mi-corps, a une profonde expression de piété sur son visage et dans son attitude. De la main droite, il tient la feuille de parchemin pliée, comme on en voit beaucoup sur les marbres des catacombes. C'était peut-être un prêtre ou un diacre du IIIe siècle ou de la fin du IIe.

Musée de Bordeaux. N° 158. Hauteur, 0m,68.

N° 9. Cippe rectangulaire arrondi au sommet. Dans la niche cintrée, jeune homme tenant une colombe sur sa main gauche. La colombe est un des premiers symboles chrétiens signalés par saint Clément d'Alexandrie. Elle annonce très probablement un jeune chrétien, d'autant plus que le signe païen D. M. est absent. Cependant une ouverture pratiquée au sommet de la tombe pouvait peut-être servir aux libations, et rappeler le paganisme; mais le sculpteur avait probablement suivi les anciennes coutumes, sans s'informer si les parents du défunt étaient chrétiens.

Musée de Bordeaux. — Hauteur, 0m,68. — Largeur, 0m,40.

Planche XXXIV. N° 1. Cippe quadrangulaire. Dans la niche cintrée, un centurion, vêtu d'une simple robe à courtes manches, tient, de la droite, une coupe ciselée et, de la gauche, le rouleau de parchemin, figurant, sans doute, l'Evangile. On a lieu de croire que c'est là un chrétien, d'autant plus que le signe D. M. est absent.

Musée de Bordeaux. — Hauteur, 1 mètre. — Largeur, 0m,70.

N° 2. Cippe quadrangulaire, ébréché au sommet. Le personnage, vêtu de la toge repliée sur sa poitrine, tient de la main droite un objet qui paraît être la feuille de parchemin pliée, et, de la gauche, un objet triangulaire, dont la destination est incertaine. Il n'y a pas la dédicace aux dieux Mânes; mais on aperçoit, au-dessus de la niche, un trou arrondi, qui pourrait avoir servi pour les libations; et, dans ce cas, il s'agirait d'un païen.

Musée de Bordeaux. — N° 25.

N° 3. Cippe quadrangulaire, ébréché à droite. Le personnage, au visage fruste, est un centurion tenant, de la gauche le rouleau de parchemin, symbole de l'Evangile, et non le cep de vigne; et, de la droite, un objet mal défini, que l'on prendrait facilement pour un poisson. Si c'est réellement un poisson, la marque de christianisme serait certaine. L'inscription çà et là déformée, était à la mémoire d'un centurion.

MEMORIA. SW
ME ////NTVRIONI
HIBEL ANLII M
NA. EILET. HTRV

Musée de Bordeaux. — Hauteur, 0m,86. — Largeur, 0m,58.

N° 4. Cippe quadrangulaire, où se détache un personnage vêtu d'une longue robe, pareille à une soutane de prêtre. De la main gauche, il donne du foin à manger à un agneau, dont la tête seule est visible. C'est une image du bon Pasteur, que l'on ne rencontre pas ailleurs.

Musée de Bordeaux, n° 32. — Hauteur, 0m,65. — Largeur, 0m,47.

N° 5. Grand cippe arrondi au sommet. Sous le cintre, un homme et une femme, vêtus de la toge, se tiennent par la main. L'homme porte, de la gauche, le coffret, tel qu'il se voit sur beaucoup de tombes de la Bourgogne et de la Lorraine. Entre eux est un enfant, qui tient, de la main droite, une grappe de raisin, et de la gauche, une fleur. La grappe de raisin était un ornement fréquent sur les tombeaux des fidèles. Hydria Tertulla, sur le sarcophage chrétien d'Arles, en présente une à une colombe. C'était ordinairement un symbole de l'Eucharistie. Il est à croire qu'elle a ici cette signification. Le signe païen D. M. est absent. Les lettres de l'épitaphe sont bien formées et annoncent la belle époque de l'art des Romains. Elles peuvent convenir à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

Musée de Bordeaux, n° 33. — Hauteur, 1m,55. — Largeur, 1m,08.

N° 6. Cippe quadrangulaire. Un homme et une femme, vêtus d'une simple robe à courtes manches, se tiennent par la main, sans doute en souvenir de leur mariage. L'époux incline une bouteille de la main gauche. Probablement c'est un symbole des agapes ou de l'Eucharistie. Le signe D. M. est absent.

Musée de Bordeaux, n° 55. — Hauteur, 1m,50. — Largeur, 1 mètre.

Nos 7 et 8. Deux cippes trouvés en Entrains (Nièvre) et conservés dans la collection de M. Pérot, archéologue à Moulins (Allier). Ils ont été dessinés avec soin par Mlle Pérot. Le n° 8 présente deux personnages assis, tenant de chaque main, sur les genoux, un pain incisé en forme de croix. Ils seraient ainsi du Ve siècle et prouvent une fois de plus que les pains, si nombreux sur les cippes de la Bourgogne et de la Lorraine, figurent l'Eucharistie.

Hauteur : n° 7, 0m,36; — n° 8, 0m,18.

CIPPES APPAREMMENT CHRÉTIENS DE SENS. (Probablement IIIe siècle.)

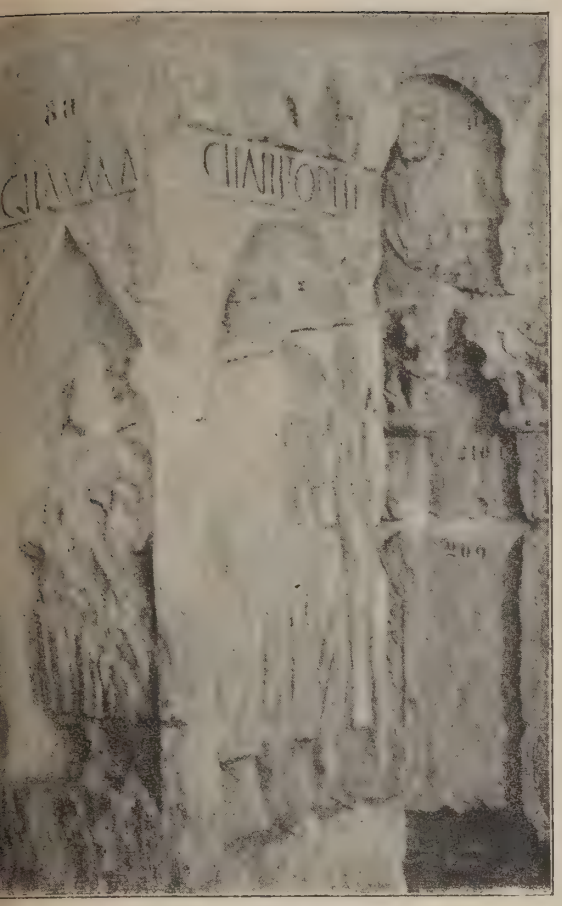

N° 1.

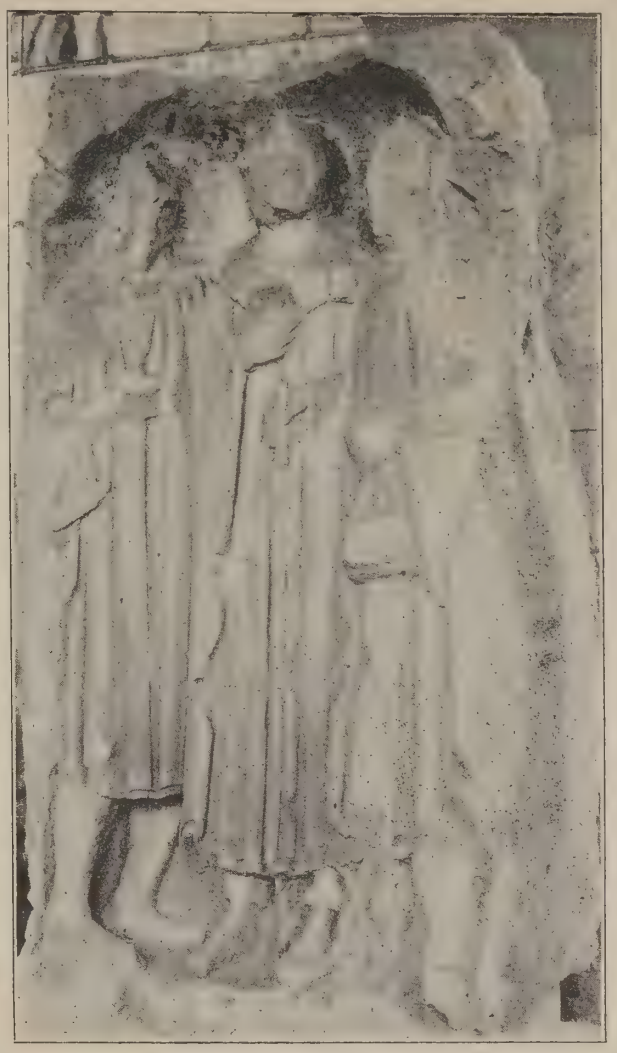

N° 2.

N° 3.

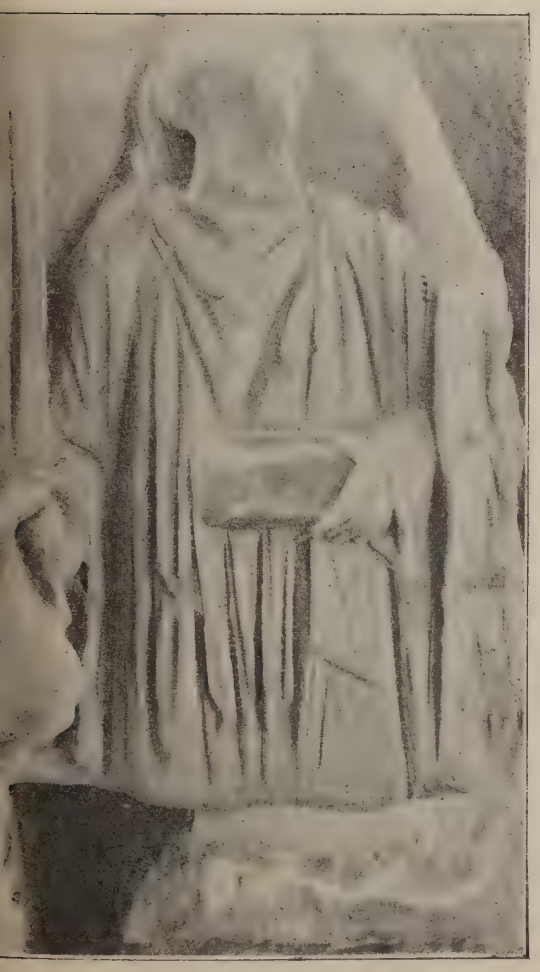

N° 4.

N° 5.

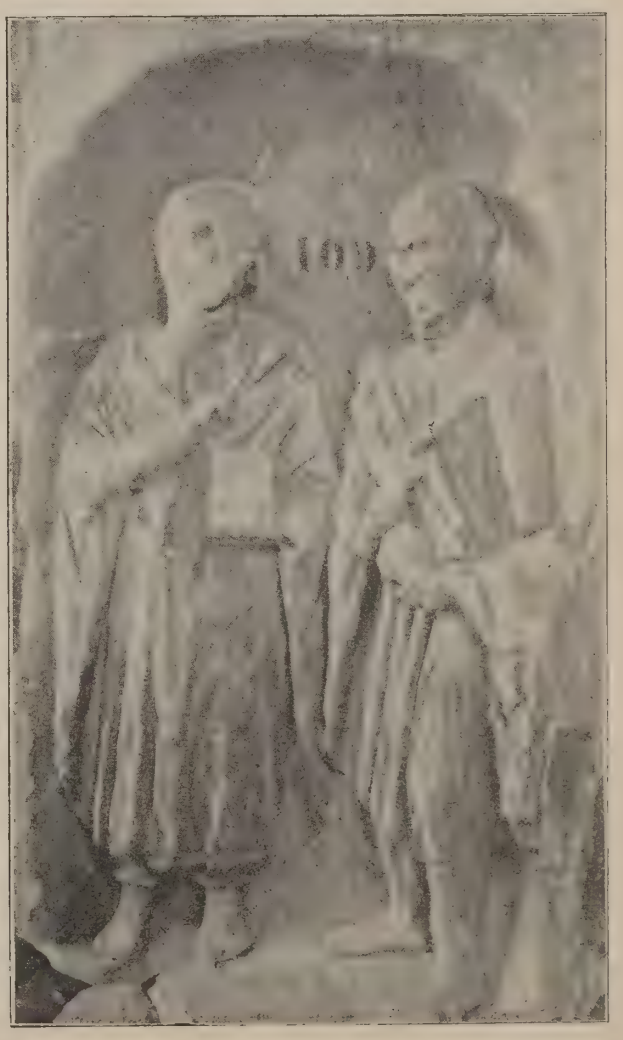

N° 6.

Planche XXVIII.

CIPPES APPAREMMENT CHRÉTIENS DE SENS. (Probablement IIIe siècle.)

DIVERS CIPPES D'AMIENS.

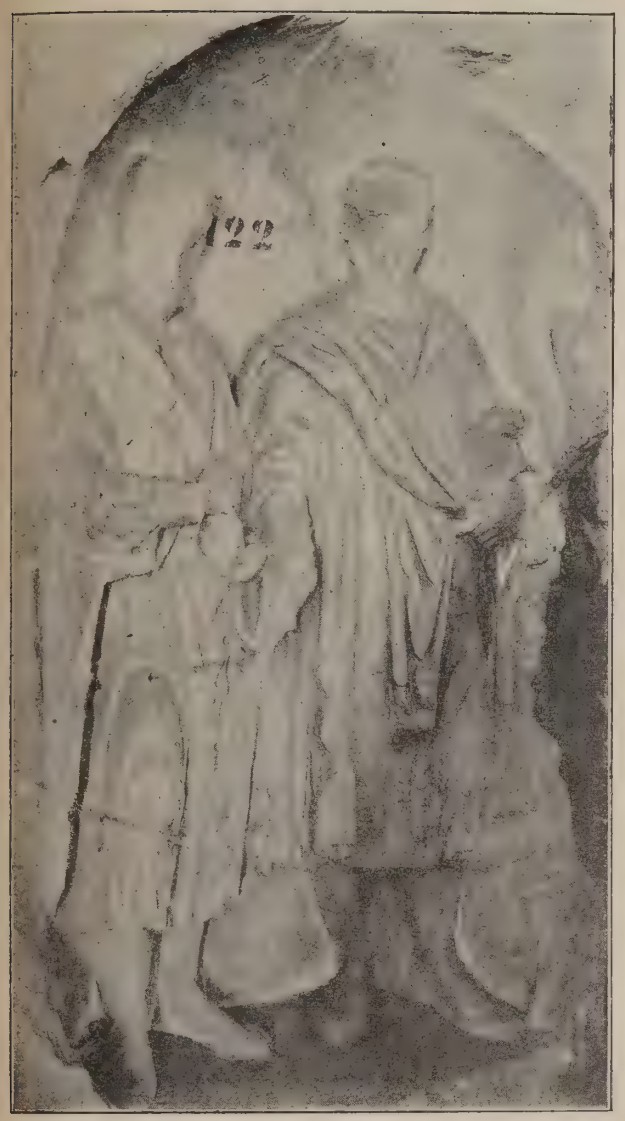

N° 1.

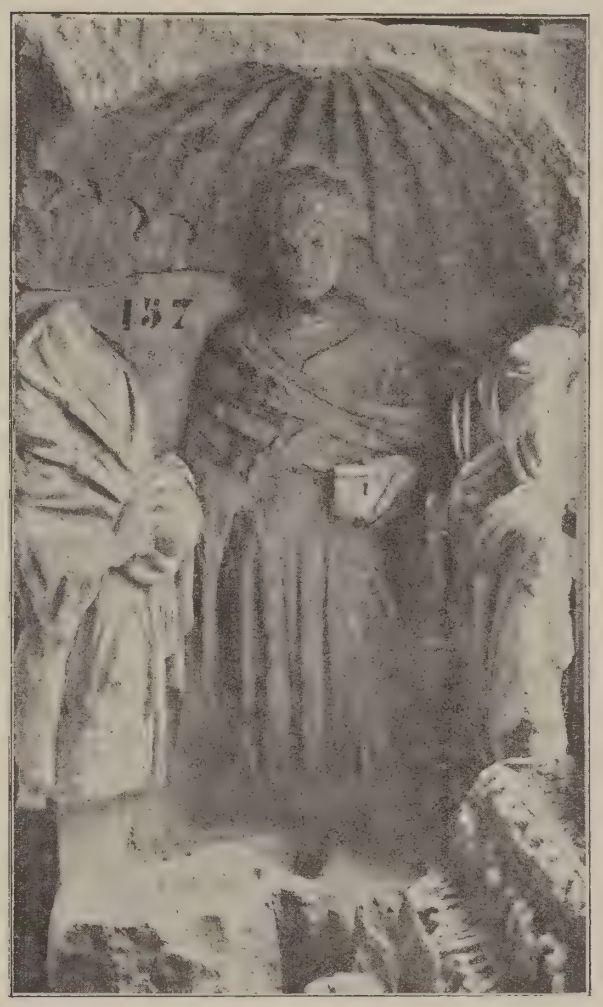

N° 2.

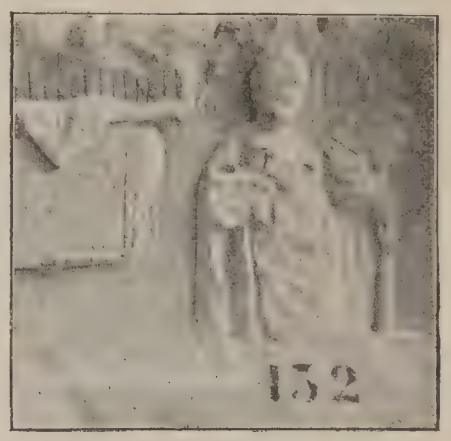

N° 3

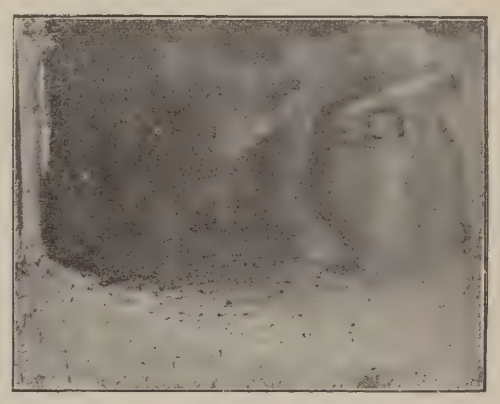

N° 4.

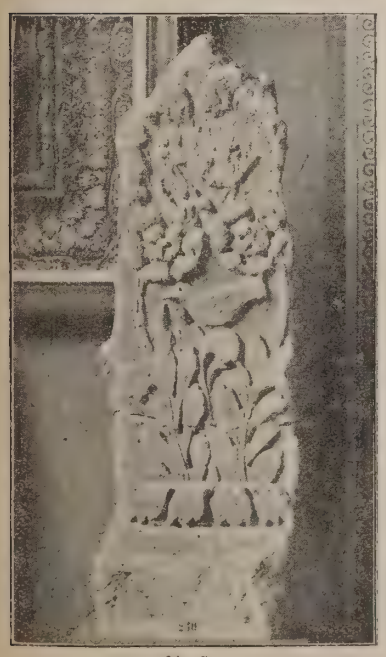

N° 5.

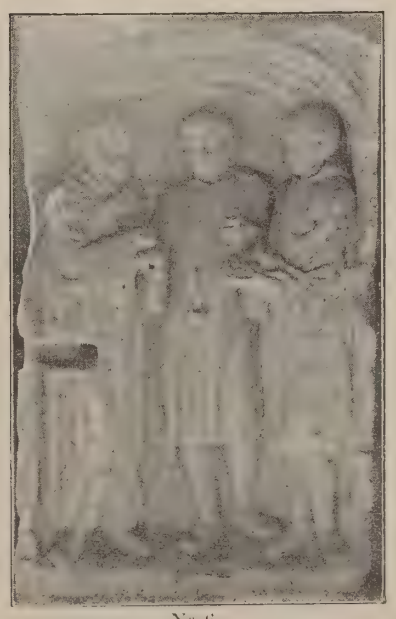

N° 6.

N° 7.

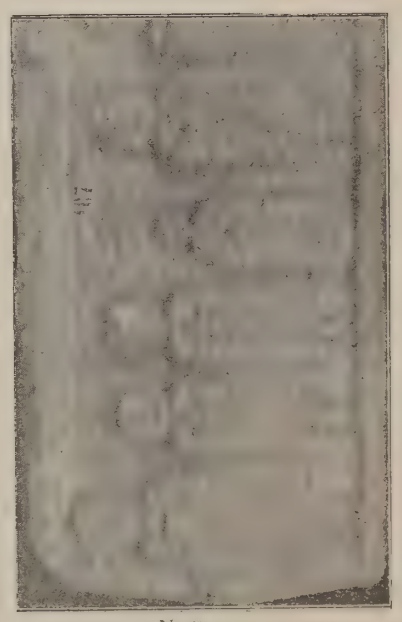

N° 8.

Planche XXIX.

CIPPES D'AUTUN, LA PLUPART CHRÉTIENS.

(Apparemment IIIe siècle et fin du IIe, excepté le n° 14 et d'autres semblables.)

N° 1.

N° 2.

N° 3.

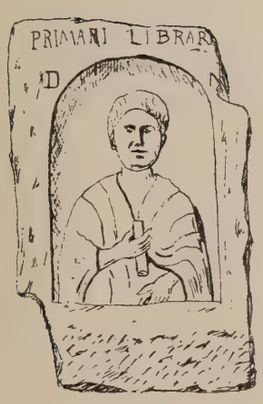

N° 4.

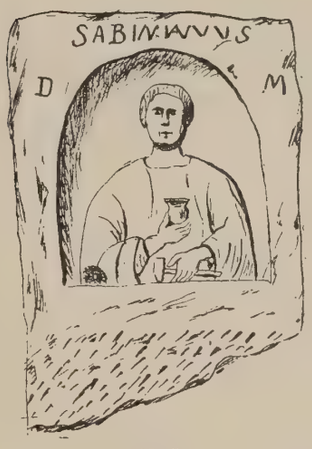

N° 5.

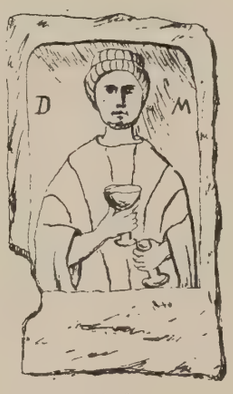

N° 6.

N° 7.

N° 8.

N° 9.

N° 10.

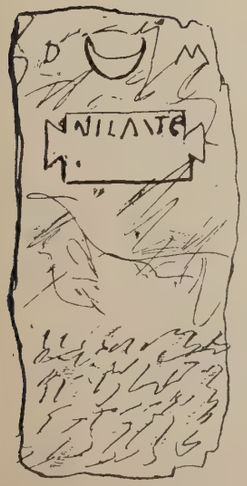

N° 11.

N° 12.

N° 13.

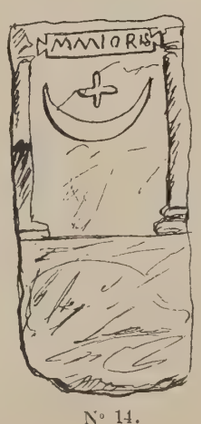

N° 14.

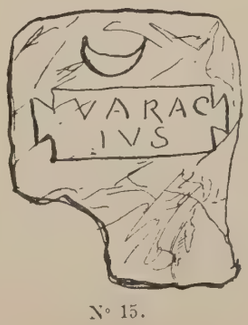

N° 15.

Planche XXX.

CIPPES FUNÉRAIRES, LA PLUPART CHRÉTIENS, DU MUSÉE D'AUTUN.

(Apparemment IIIe siècle et commencement du IVe, excepté le nº 13.)

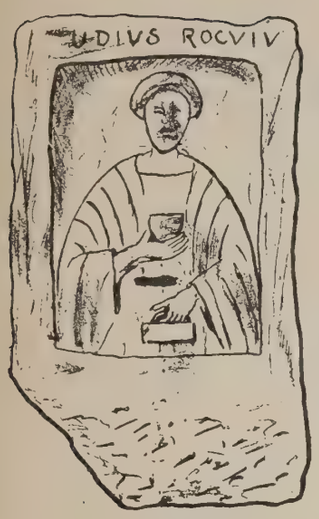

Nº 1.

Nº 2.

Nº 3.

Nº 4.

Nº 5.

Nº 6.

Nº 7.

Nº 8.

Nº 9.

Nº 10.

Nº 11.

Nº 12.

Nº 13.

Planche XXXI.

CHRÉTIENNES JETÉES AUX BÊTES DANS LES ARÈNES DE NIMES ET DE LILLEBONNE. — SARCOPHAGES CHRÉTIENS DE TOULOUSE. (Apparemment IIIe siècle ou commencement du IVe.)

N° 1.

N° 2.

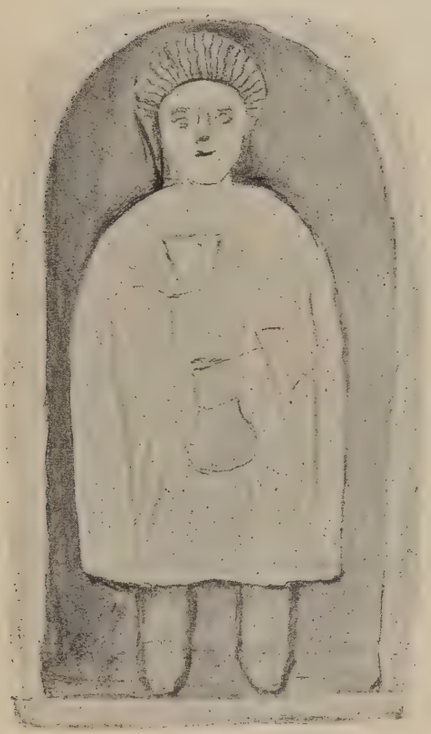

N° 3.

N° 4.

N° 5.

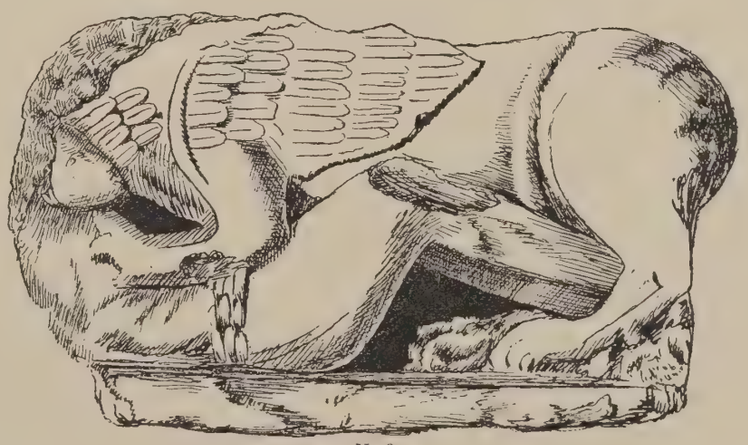

N° 6.

1. Cippe chrétien de Beaune.

CIPPES, LA PLUPART CHRÉTIENS, DE BORDEAUX. (Apparemment IIIe et IVe siècles.)

N° 1.

N° 2.

N° 3

N° 4.

N° 5.

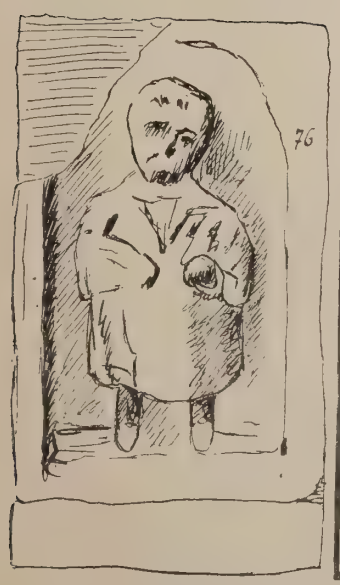

N° 6.

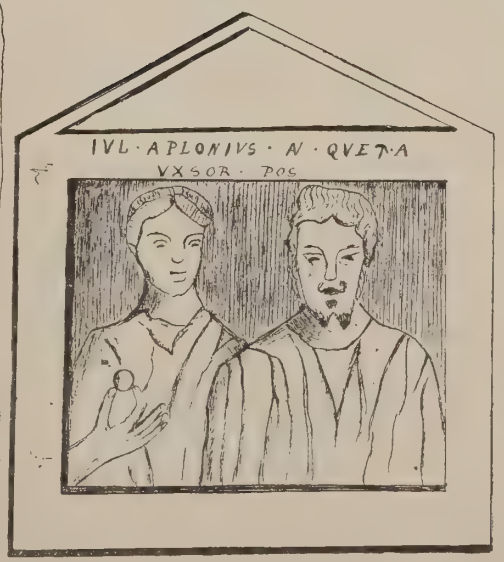

N° 7.

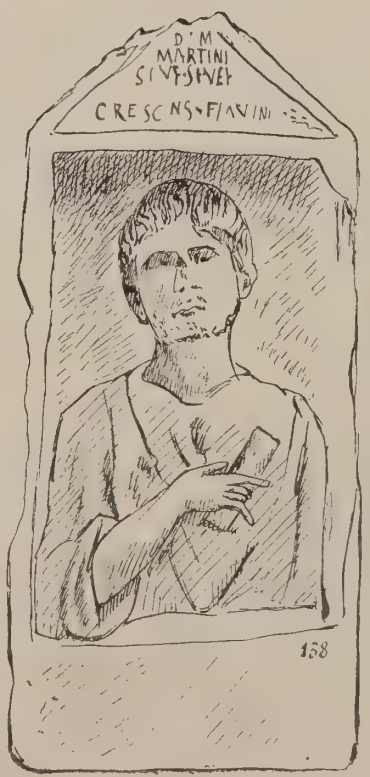

N° 8.

N° 9.

Planche XXXIII.

CIPPES, LA PLUPART CHRÉTIENS, DE BORDEAUX.

(Apparemment IIIe siècle et commencement du IVe.)

N° 1.

N° 2.

N° 3.

N° 4.

N° 5.

N° 6.

N° 7.

N° 8.

N°s 7 et 8. Cippes d'Entrains (Peut-être VIe siècle).

Planche XXXIV.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION. . . . . I à X

1. La relation primitive du martyre de saint Saturnin, apôtre de Toulouse, vers la fin du Ier siècle.

Chapitre Ier. — Le texte de cette relation, publié par Ruinart, ne fut apparemment pas composé avant le IXe siècle. 1-6
Chapitre II. — Celle qui est renfermée dans les *antiennes* et les *répons* de son office, remonte apparemment au milieu du Ve siècle. — Texte de cette notice. 6-12

2. Saint Trophime, disciple de saint Paul, 1er évêque d'Arles.

Chapitre Ier. — Une brève relation sur lui semble remonter au Ve ou au VIe siècle. 13-17
Chapitre II. — Notice sur saint Trophime dans les leçons de son office. — Texte de cette notice. . . . 17-19

3. La question de l'apostolat de saint Maximin et de sainte Marie-Madeleine, à Aix.

Chapitre Ier. — L'ancienne Vie de saint Maximin est dans une hymne, qui paraît remonter au VIIIe siècle, et qui fait naître des doutes graves sur son arrivée à Aix aux temps apostoliques. 20-22
Chapitre II. — Les tombeaux de saint Maximin et de sainte Madeleine à Aix, ne peuvent pas faire remonter au delà du VIIIe siècle les traditions sur leur apostolat en Gaule. 22-24
Texte des *antiennes* et des *répons* sur saint Maximin et sainte Madeleine. 24-25

4. A quelle époque saint Austremoine évangélisa-t-il le pays des Arvernes? — Apparemment au milieu du IIIe siècle.

Les trois espèces d'Actes de son martyre n'ont pas de valeur historique. 26-27

5. Relation sur l'apostolat de saint Crescent, disciple de saint Paul, à Vienne en Dauphiné.

Chapitre Ier. — Cette relation donne avec raison saint Crescent comme disciple de saint Paul. . . . 30-35
Texte de la notice de l'ancien bréviaire de Vienne sur saint Crescent. 35-36

6. Saint Martial de Limoges appartient au IIe siècle.

Chapitre Ier. — La plus ancienne Vie de saint Martial, composée apparemment vers le milieu du VIe s., ne saurait établir qu'il fut envoyé par saint Pierre. 38-41
Texte de l'ancienne Vie de saint Martial. 41-43
Chapitre II. — La notice contenue dans les *répons* d'un bréviaire de Limoges du XIe siècle est plus légendaire que la précédente. 43-46
Texte des *antiennes* et des *répons* de ce bréviaire. 46-47
Texte des *antiennes* et des *répons* sur sainte Valérie 47-48
Chapitre III. — La notice des leçons d'un office de sainte Marie in Via Lata, à Rome, ne repose pas solidement sur l'antiquité. — Texte de cette notice. . 48-50

7. De l'apostolat de saint Paul de Narbonne au Ier siècle. 53-55

Extrait de la Passion de saint Denis relatif à saint Paul de Narbonne. 55-56

8. Vie de saint Gatien, 1er évêque de Tours, mort après le milieu du IIIe siècle. 57-59

Texte de la Vie de saint Gatien, contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son office. 59

Pages.

9. Saint Ursin, apôtre de Bourges, vers la fin du IIIe siècle.

Chapitre Ier. — Une brève notice sur saint Ursin, dans saint Grégoire de Tours, autorise à fixer son apostolat dans la seconde moitié du IIIe siècle. . . 60-62
Chapitre II. — Une première Vie de saint Ursin ne fait guère qu'amplifier le récit de saint Grégoire de Tours. 62-63
Chapitre III. — Une deuxième, composée apparemment au XIe siècle, est plus légendaire 63-64
Texte de la première Vie de saint Ursin. 64-66

9 *bis*. Saint Sabinien, saint Potentien, saint Altin, premiers apôtres de Sens, morts probablement à la fin du IIe siècle.

Chapitre Ier. — Le silence des vieux martyrologes sur leur culte, semble indiquer qu'il ne commença que vers la fin du VIIe siècle. 67-72
Chapitre II. — La notice primitive sur saint Sabinien et saint Potentien semble avoir été rédigée vers la fin du VIIIe siècle. 72-74
Chapitre III. — La deuxième Vie de saint Sabinien et de saint Potentien, composée apparemment vers le milieu du IXe siècle, n'est confirmée par aucun vieux document des Églises de Chartres, d'Orléans, ni de Troyes. 74-78
Texte des *antiennes* et des *leçons* de l'ancien office de saint Chéron de Chartres. 78-79
Chapitre IV. — Troisième Vie de saint Sabinien et de saint Potentien. 80-81
Texte de la Vie primitive de saint Sabinien. . . . 81-83
Texte de la seconde Vie de saint Sabinien. . . . 83-87

10. Vie de saint Memmie ou saint Menge, apôtre de Châlons-sur-Marne (Ier siècle).

Chapitre Ier. — La notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son ancien office, permet de croire qu'il vint en Gaule au temps de saint Clément. 88-92
Chapitre II. — Les Vies de saint Memmie sont relativement récentes, et fournissent moins de renseignements historiques que la notice précédente. . . 92-94
Texte de la notice contenue dans les *antiennes* et les *leçons* de la fête de saint Memmie. 94-96
Prose en son honneur. 96-97

11. Saint Eutrope, apôtre de Saintes, apparemment vers la fin du IIIe siècle.

La découverte de son tombeau et les vieux documents ne permettent pas de placer son apostolat au delà de la fin du IIIe siècle. 98-101
Texte d'une notice primitive contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son office. 101-102

12. Saint Front n'évangélisa pas Périgueux aux temps apostoliques.

La légende de saint Front est une pure invention. 103-106

13. Apostolat de saint Eucher et de saint Valère à Trèves (Ier siècle).

Chapitre Ier. — Les tombeaux et les inscriptions chrétiennes de Trèves confirment implicitement la tradition, qui fait venir saint Eucher et saint Valère dans cette ville avant la fin du Ier siècle. 107-113
Chapitre II. — Les plus anciens récits sur saint Eucher et saint Valère ne peuvent remonter au delà du VIIe siècle, et ils sont remplis de fables 114-116
Notice sur saint Eucher et saint Valère contenue dans les *antiennes* et les *répons* de leur ancien office. 116-118

14. Cologne ne fut apparemment pas évangélisé au Ier siècle par saint Materne.

Chapitre Ier. — Aucun document antérieur à la fin

Pages.

du VIIe siècle ne parle de l'apostolat de saint Materne à Cologne au temps de saint Clément. 119-121
Chapitre II. — Les documents écrits sur saint Materne n'ont aucun fondement dans l'antiquité, et ne méritent pas créance. 121-123
Texte de la notice sur saint Materne, contenue dans les leçons de son ancien office. 123-124

15. Saint Clément évangélisa Metz au Ier siècle.

Chapitre Ier. — Un écrit bien antérieur au VIIIe siècle et les anciennes traditions de l'Église de Metz, affirment avec raison que saint Clément, disciple de saint Pierre, probablement le pape saint Clément, y apporta la foi. 125-129
Chapitre II. — Plusieurs tombeaux des premiers siècles confirment la haute antiquité de l'Église de Metz. 129-133

16. Saint Sixte évangélisa Reims probablement au Ier siècle.

Chapitre Ier. — C'est à tort que l'Église de Reims avait changé, au moyen âge, les traditions primitives sur l'apostolat de saint Sixte au temps de saint Clément. 134-138
Chapitre II. — Les peintures à fresque de la catacombe chrétienne de Reims, ont beaucoup d'affinité avec celles des catacombes de Rome de la fin du IIe siècle, et des commencements du IIIe. 138-142
Planche Ire. — Bas-reliefs et tombeaux chrétiens de Metz (apparemment IIe et IIIe siècle). — Peintures de la catacombe chrétienne de Reims (apparemment IIe et IIIe siècle). 139
Planche II. — Sculptures et peintures de sarcophages des catacombes de Rome. 140
Explication des planches I et II, p. 139. 142

17. Saint Denis l'Aréopagite, 1er évêque de Paris.

Chapitre Ier. — Les nombreuses antiquités chrétiennes du IVe et du Ve siècle, et probablement du IIIe et de la fin du IIe, trouvées à Paris, annoncent une Église fondée de très bonne heure. 143-152
Chapitre II. — Des dessins en relief, appliqués sur des vases du IIe siècle ou des commencements du IIIe, indiquent apparemment des chrétiens et des chrétiennes jetés aux bêtes dans les arènes de Paris, de Tours, de Besançon, etc. 153-163
Explication des planches III et IV, p. 173-174. . . 163
Chapitre III. — Le martyrologe de saint Jérôme sert de base aux traditions primitives sur l'apostolat de saint Denis l'Aréopagite à Paris. 164-166
Chapitre IV. — L'opinion des deux saints Denis, évêques de Paris, repose apparemment sur un texte interpolé du petit martyrologe romain. 166-168
Chapitre V. — L'ancienne Passion de saint Denis semble avoir été composée vers la fin du Ve siècle, et être véridique. 168-180
Planche III. — Chrétiens et chrétiennes jetés aux bêtes dans les amphithéâtres de Paris, de Besançon, etc. (vers la fin du IIe et IIIe siècle). 173
Planche IV. — Suite de la planche précédente. . 174
Hymne sur saint Denis par saint Eugène de Tolède. 178-179
Chapitre VI. — Divers documents de l'archéologie sont en harmonie avec le récit de la Passion de saint Denis, et semblent indiquer qu'il évangélisa Paris vers la fin du Ier siècle. 180-196
Chapitre VII. — Texte de l'ancienne Passion de saint Denis. 197-203

18. Saint Saintin, 1er évêque de Verdun.

Chapitre Ier. — Il ne semble pas avoir été disciple de saint Denis de Paris. 204-206
Antiennes et *répons* de l'ancien office de saint Saintin. 206-210
Planche V. — Divinités gauloises et romaines trouvées sous le chœur de Notre-Dame de Paris, en 1711. 207
Explication de la planche V. 209
Chapitre II. — Saint Saintin ne paraît pas avoir évangélisé Meaux avant le milieu du IVe siècle. . . 211-213

Pages.

Leçons de la fête de saint Saintin, tirées d'un bréviaire de Meaux du XVe siècle. 210

19. Tolède ne semble pas avoir été évangélisé par saint Eugène; mais son Église fut peut-être fondée à la fin du Ier siècle.

Chapitre Ier. — Le plus vieux document sur saint Eugène, datant peut-être de la fin du VIIe siècle, n'est pas véridique. 214-217
Chapitre II. — Une Vie de saint Eugène de Tolède, composée peu après le règne de Louis-le-Pieux, ne semble contenir aucune parcelle de vérité. 217-219
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Eugène. 219-220
Texte de la Vie de saint Eugène de Tolède. . . . 220-225

20. Saint Andoche et saint Tyrse, apôtres d'Autun, vers le milieu du IIe siècle.

Chapitre Ier. — La notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Andoche et de saint Tyrse, contient des indications vraies avec des erreurs. 226-231
Texte des *antiennes* et des *répons* de cet office. . 231-233
Chapitre II. — Les inscriptions grecques d'Autun et son école d'enseignement grec, annoncent une chrétienté bien établie vers la fin du IIe siècle. . . 233-239

21. Saint Bénigne, apôtre de Dijon, apparemment sous Marc-Aurèle, vers 177.

Chapitre Ier. — La notice primitive sur la Passion de saint Bénigne, composée apparemment vers 530, est toute pleine de faussetés; mais les points principaux sont véridiques. 240-246
Planche VI. — Antiquités chrétiennes et païennes de Dijon (apparemment IIIe siècle et fin du IIe). . . 241
Planche VII. — *Idem*. 242
Chapitre II. — Une inscription grecque et divers documents de l'archéologie viennent confirmer les principaux points de la notice primitive sur saint Bénigne. 246-250
Chapitre III. — Des bas-reliefs de tombeaux confirment aussi les principaux points de la notice sur saint Bénigne. 250-254
Explication des planches VI et VII, p. 241-242. . . 255
Chapitre IV. — Les diverses notices amplifiées sur saint Bénigne sont encore moins dignes de foi que la plus ancienne, et les notices abrégées n'ont pas de fondement plus solide. 256-259
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Bénigne. 259-261
Actes résumés de saint Bénigne d'après les leçons d'un ancien office de Dijon. 261-262

22. Saint Symphorien, martyr d'Autun, vers 174.

Chapitre Ier. — Les Actes de saint Symphorien, publiés par Ruinart, sont une amplification de seconde main, apparemment faite au IXe siècle. 263-266
Chapitre II. — La notice primitive, contenue en partie dans les *antiennes* et les *répons* de l'office de saint Symphorien, est plus digne de foi que les Actes amplifiés. 266-269

23. Les trois frères Jumeaux martyrs et les origines de l'Église de Langres, apparemment sous Marc-Aurèle.

Chapitre Ier. — Les grands Actes des trois frères Jumeaux ne semblent pas être de Warnachaire, mais d'un rhéteur du milieu du IXe siècle. 270-272
Chapitre II. — Les Actes des trois frères Jumeaux, qui passent pour avoir été d'abord composés en grec, ne sont apparemment qu'un tissu de faussetés. . . 272-274
Chapitre III. — La notice primitive sur les saints Jumeaux, en grande partie contenue dans les *antiennes* et les *répons* de leur ancien office, a un grand fond de vérité, malgré quelques traits légendaires. 274-279
Planche VIII. — Bas-reliefs de tombeaux chrétiens de Dijon et de Langres (apparemment IIIe siècle et fin du IIe). 275

Pages.

Planche IX. — *Idem*. 276
Explication des planches VIII et IX. 279
Chapitre IV. — Les nombreux bas-reliefs de tombeaux chrétiens des premiers siècles, conservés au musée de Langres, cadrent bien avec la notice du martyre des saints Jumeaux, c'est-à-dire avec les dernières années de Marc-Aurèle. 280-284
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office des saints Jumeaux. 284-285

24. Saint Andéol ne fut probablement pas envoyé par saint Polycarpe.

Chapitre Ier. — Les Actes de saint Andéol, composés vers le milieu du IXe siècle, sont très légendaires, et ne reposent sur aucun fondement véritablement ancien. 286-289
Chapitre II. — Les monuments de l'archéologie n'apprennent rien de saint Andéol avant le milieu du IXe siècle; mais des inscriptions établissent l'existence d'une chrétienté à Carpentras vers le commencement du IIIe siècle. 289-291
Texte des *antiennes*, des *répons* et des *leçons* de l'ancien office de saint Andéol. 291-293

25. Saint Mansuy, 1er évêque de Toul, probablement vers le milieu du IIe siècle.

Chapitre Ier. — Aucun document écrit ne saurait rien apprendre de certain sur saint Mansuy. 294-299
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Mansuy. 299-300
Chapitre II. — Les monuments de la période des stèles et des cippes chrétiens, en Lorraine, font voir que la foi fut apportée dans le pays de Metz et de Toul, au moins, vers le milieu du IIe siècle. 300-313
Planche X. — Tombeaux chrétiens de Langres et de la Lorraine (apparemment IIIe siècle et fin du IIe). 309
Planche XI. — Tombeau des catacombes représentant le mariage de Probus et de Proba, vers 357. . . 310
Explication des planches X et XI, p. 309-310. . . 313-315

26. Saint Rieul (Regulus), 1er évêque de Senlis. (Apparemment seconde moitié du IIe siècle.)

Chapitre Ier. — Les plus anciennes indications historiques sur saint Rieul semblent être dans les *antiennes* et les *répons* de son office, composé probablement vers la fin du VIIe siècle. — Elles ne peuvent établir qu'il vint au Ier siècle. 316-319
Texte de ces *antiennes* et de ces *répons*. 319-320
Chapitre II. — Deux Vies détaillées de saint Rieul ne contiennent guère que des fausseté, et des merveilles légendaires. 320-323
Chapitre III. — L'état florissant de l'Église d'Arles au IIe et au IIIe siècle porte à croire qu'elle avait alors envoyé des missionnaires à travers la Gaule. — Saint Rieul put être du nombre.. 323-338

27. Saint Georges n'évangélisa pas le Velay aux temps apostoliques.

Chapitre Ier. — Les plus anciens récits sur saint Georges, qui le font disciple de saint Pierre, ne contiennent que des fables. 339-341
Chapitre II. — Un tombeau pourrait faire penser que l'Évangile fut apporté au Puy dans le IIIe siècle. 341-346
Planche XII. — Divers genres de tombeaux chrétiens et païens, en Lorraine (apparemment IIe et IIIe siècle). 343
Planche XIII. — Sarcophage chrétien d'Arles (Hydria Tertulla. Apparemment fin du IIIe siècle). . . 344
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Georges. 346-347
Texte de la Vie amplifiée de saint Georges. . . . 347-348
Explication des planches XII et XIII. 348-349

28. Saint Irénée et les commencements de l'Église de Lyon.

Chapitre Ier. — L'Église de Vienne paraît avoir été la mère de celle de Lyon. 350-354

Pages.

Chapitre II. — Dans quel état fut la chrétienté de Lyon depuis la fin du Ier siècle à la fin du IIIe, d'après les tombes et les inscriptions funéraires 354-365
Chapitre III. — Les notices tardives sur saint Irénée n'apprennent presque rien de spécial sur les traditions de Lyon. — Cependant on a lieu de croire que les missionnaires envoyés dans les Gaules, lui étaient généralement adressés. 365-369
Texte des *leçons* de l'office de saint Irénée dans le bréviaire de Lyon de 1498. 370-372

29. Origine de la chrétienté de Marseille, au moins vers la fin du Ier siècle.

Chapitre Ier. — Des inscriptions chrétiennes du IIe siècle et des tombeaux chrétiens, attestent que la foi était déjà implantée à Marseille au IIe siècle depuis un bon nombre d'années. 373-380
Planche XIV. — Tombeaux chrétiens et païens de Lyon. 377
Planche XV. — Sarcophage chrétien d'Arles (Chrysogone. Apparemment fin du IIIe siècle ou commencement du IVe siècle). 378
Chapitre II. — Sur quels fondements repose la tradition de l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe, de sainte Madeleine, de saint Maximin, etc., à Marseille et dans la Provence. 380-387
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'office de saint Maximin. 387-388
Explication des planches XIV et XV. 389

30. Saint Auspice, 1er évêque d'Apt, apparemment vers la fin du Ier siècle.

Chapitre Ier. — Un vieux document liturgique, rapproché des Actes de saint Nérée et de saint Achillée, établit, avec vraisemblance, que saint Auspice évangélisa Apt au temps de saint Clément. 390-393
Texte de l'ancien office de saint Auspice dans un bréviaire d'Apt du XIVe siècle. 393-396
Chapitre II. — Les deux amplifications faites sur la Vie de saint Auspice ne contiennent guère que des fables. 396-398
Chapitre III. — Les monuments funéraires d'Apt et des alentours témoignent de l'ancienneté de son Église, fondée avant le IVe siècle. 398-400

31. Saint Ruf et les origines de l'Église d'Avignon, apparemment vers la fin du Ier siècle.

Chapitre Ier. — Deux ou trois indications de l'ancien office de saint Ruf et d'un vieux manuscrit, semblent établir qu'il était venu de Rome, envoyé par le pape saint Clément. 401-403
Chapitre II. — Les monuments tumulaires d'Avignon et du voisinage, tendent à prouver que cette ville fut évangélisée dès la fin du Ier siècle. 403-406
Texte de l'ancien office de saint Ruf et de celui du bréviaire de 1856. 406-407
Explication des planches XVI et XVII. 407-408

32. Saint Ferréol et saint Ferjeux et les origines de l'Église de Besançon, vers 165.

Chapitre Ier. — La légende sur l'apostolat de saint Lin à Besançon ne repose sur aucun fondement solide. 409-410
Planche XVI. — Tombeaux chrétiens de saint Remy, près d'Avignon, d'Arles et de la Gayolle, près Marseille (apparemment IIe et IIIe siècle). 411
Planche XVII. — Sarcophage de l'évêque Concordius, d'Arles, vers 380. 412
Chapitre II. — La relation primitive du martyre des saints Ferréol et Ferjeux, morts vers 203.
§ I. L'amplification de seconde main contient des erreurs manifestes.
§ II. La relation primitive, composée apparemment par l'évêque saint Aignan, vers 366, repose sur des bases solides. 413-423
Texte de l'ancienne Passion de saint Ferréol et saint Ferjeux. 423-425

Pages.

Chapitre III. — Deux sarcophages trouvés auprès de l'église de Saint-Ferjeux, et deux épitaphes de Lyon, attestent la vitalité de l'Église de Besançon au IIIe siècle. 425-431
Chapitre IV. — Les cippes ou tombes dressées de l'époque gallo-romaine, trouvés à Luxeuil, annoncent une chrétienté déjà florissante au IIIe siècle et à la fin du IIe siècle. 431-441
Explication des planches XVIII et XIX. 441-442

33. Saint Félix, saint Fortunat, saint Achillée, apôtres de Valence, martyrisés vers 203.

Chapitre Ier. — La relation publiée par les Bollandistes, sur les apôtres de Valence, a été composée sur des documents presque contemporains, mais à une époque très éloignée de leur martyre. 443-449
Planche XVIII. — Cippe et sarcophages chrétiens de Marseille. — Statue probablement païenne du Ier siècle. 445
Planche XIX. — Sarcophage chrétien de Saint-Ferjeux, près de Besançon. (Apparemment milieu du IIIe siècle.) — Cippes gallo-romains de Fontaine et d'Ormoiche, aux environs de Luxeuil-les-Bains. . . 446
Texte de la notice sur les apôtres de Valence, contenue dans les leçons de l'office des saints Ferréol et Ferjeux du XIIe siècle. 449
Chapitre II. — Plusieurs monuments chrétiens de la fin du IIe ou du IIIe siècle, attestent l'existence d'une chrétienté à Valence à cette époque. 450-457

34. Les plus anciens Actes de saint Marcel de Châlon, composés apparemment vers le commencement du Ve siècle.

Chapitre Ier. — La rédaction primitive de la Passion de saint Marcel, qui est apparemment des commencements du Ve siècle, semble être dans le manuscrit 17002 de la Bibliothèque Nationale. 452-457
Texte de la première notice sur saint Marcel de Châlon. 457-458
Chapitre II. — Des tombes revêtues de symboles chrétiens semblent faire voir que la foi fut implantée aux alentours de Châlon à partir de la fin du IIe siècle. 458-466

35. Saint Pelgrin et les origines de l'Eglise d'Auxerre. (Apparemment IIe siècle.)

Chapitre Ier. — Une courte notice sur saint Pelgrin, insérée dans son ancien office, paraît véridique sur les points principaux. — Le saint évangélisa apparemment Auxerre vers le milieu du IIe siècle . . . 467-473
Chapitre II. — Un certain nombre de stèles et de cippes du IIIe siècle, et probablement de la fin du IIe, revêtus de symboles chrétiens, annoncent que la foi avait été implantée à Sens dès cette époque, et apparemment aussi dans les environs, surtout à Auxerre. 473-483
Planche XX. — Cippes chrétiens de Luxeuil-les-Bains. (Apparemment IIIe siècle). 479
Planche XXI. — Cippes chrétiens de Luxeuil. — Peinture sur verre et lampe des catacombes. . . . 480
Explication des planches XX et XXI. 483-485

36. Vie de saint Afrodise, 1er évêque de Béziers. (Apparemment vers la fin du Ier siècle.)

Chapitre Ier. — Les monuments liturgiques concernant saint Afrodise ne peuvent rien apprendre de certain, si ce n'est qu'il fut évêque de Béziers à une époque très reculée. 483-488
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Afrodise. 489-490
Leçons de l'office de saint Paul de Narbonne. . . 490
Chapitre II. — Diverses inscriptions funéraires de Béziers, probablement du IIe siècle, n'offrent que des indices très insuffisants de christianisme. 490-492
Chapitre III. — Des tombeaux et des inscriptions de Narbonne du IIIe et de la fin du IIe siècle, portent des marques de christianisme assez nombreuses pour faire croire qu'elle avait été évangélisée vers cette époque. 492-496

Pages.

37. Saint Firmin, 1er évêque et apôtre d'Amiens. (Peut-être vers le milieu du IIe siècle.)

Chapitre Ier. — Quelques indications dignes de foi sur saint Firmin sont contenues dans son ancien office, composé apparemment vers le commencement du VIIe siècle. 497-500
Chapitre II. — Les deux Vies détaillées de saint Firmin ne contiennent guère que des fausseté. . . 500-503
Chapitre III. — Y a-t-il eu deux saints Firmin, évêques d'Amiens, dans les premiers siècles? Apparemment non. 503-506
Chapitre IV. — Les récits de la translation des reliques de saint Firmin, faite par saint Salve, montrent combien de fables avaient été inventées à son sujet. 507-508
Chapitre V. — Divers cippes chrétiens du Ve siècle, et peut-être de la fin du IVe, annoncent une chrétienté déjà importante avant Constantin. — D'autres, apparemment du IIIe siècle, ont quelques signes sérieux de christianisme. 508-509
Texte de la Vie de saint Firmin Ier, insérée dans son vieil office de Pampelune. 509-510
Deux récits de la translation du corps de saint Firmin. 510-511
Texte des *antiennes* et des *répons* de l'office primitif de saint Firmin Ier. 511-512
Planche XXII. — Cippes chrétiens de Narbonne (apparemment IIIe siècle et peut-être fin du IIe). — Cippes chrétiens et païens de Luxeuil. 513
Planche XXIII. — Tombeaux chrétiens de Beaune et des environs (Côte-d'Or). 514
Chapitre VI. — Plusieurs monuments de l'époque gallo-romaine, portant des marques de christianisme, autorisent à penser que des germes de christianisme avaient pu se propager de Toulouse en Espagne, après la prédication de saint Saturnin, à partir du Ier siècle; mais rien ne le prouve positivement. 515-518
Explication des planches XXII et XXIII (p. 513-514). 518-519

38. Saint Antonin, martyr et apôtre d Apamée en Syrie et non de Pamiers. (Peut-être IIe siècle.)

Chapitre Ier. — Une très ancienne notice, contenue dans l'office de saint Antonin, prouve qu'il fut apôtre et martyr du pays d'Apamée dans les premiers siècles. 520-522
Texte des *antiennes* et des *répons* de son ancien office. 522
Chapitre II. — Les deux notices amplifiées sur saint Antonin sont pleines de fantaisies légendaires. 523-524

39. Saint Clair, apôtre de Lectoure. (Peut-être au IIIe siècle.)

Chapitre Ier. — Aucun document ne le mentionnant avant le Xe siècle, il ne semble pas avoir été martyr. — Il vint probablement à Albi et à Lectoure avant Constantin. 525-527
Texte des *antiennes*, des *répons* et de l'*hymne*, de son ancien office. 527-528

40. Vie de saint Amadour et de sainte Véronique.

Aucun des vieux martyrologes antérieurs au Xe siècle ne parlant de ces saints, on ne saurait établir leur arrivée en Gaule au temps de saint Pierre. 529-530
Texte de la notice sur saint Amadour, dans le bréviaire moderne de Cahors. 530

41. Saint Amateur, 1er successeur de saint Andoche, et les progrès du christianisme à Autun au IIIe siècle.

Chapitre Ier. — Nombreux cippes funéraires d'Autun, surtout du cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, attestant la présence d'une chrétienté importante au IIIe siècle. 531-538
Chapitre II. — Des progrès du christianisme aux environs d'Autun et de Dijon, au IIe et au IIIe siècle. 538-541

Pages.

42. Saint Nicaise et ses deux compagnons, apôtres de Rouen. (Peut-être vers le commencement du IIe siècle.)

Chapitre Ier. — Les plus anciennes notices sur saint Nicaise et ses compagnons ne peuvent rien apprendre de certain, sinon qu'ils vinrent à Rouen à une époque très reculée, peut-être au IIe siècle. . . 542-544
Texte de la notice sur saint Nicaise insérée dans le bréviaire de Rouen de 1491. — Texte de cette notice insérée dans un bréviaire du XIVe siècle. 544-545
Chapitre II. — Quelques monuments funéraires de Rouen et de Lillebonne portant des marques de christianisme, et apparemment du IIIe et du IVe siècle, semblent annoncer une chrétienté déjà bien établie, mais non encore florissante au IIe siècle. 545-551
Planches XXIV et XXV. — Cippes, la plupart chrétiens, de Beaune et des environs (Côte-d'Or). (Apparemment IIIe et IVe siècle). 547-548
Explication des planches XXIV et XXV. 551-552

43. Saint Nazaire et saint Celse, martyrs à Embrun et non à Milan. (Apparemment vers la fin du IIIe siècle, et non au Ier.)

Chapitres Ier. — La Passion de saint Nazaire et de saint Celse, tout ancienne qu'elle est, a été composée par un faussaire et est remplie de fables. . . 553-557
Chapitre II. — Le récit de la Passion de saint Nazaire et de saint Celse, inhumés à Embrun, est cité par saint Grégoire de Tours. Il est seul digne de foi. 557-558
Chapitre III. — Des inscriptions et des tombes, portant des marques de christianisme, permettent de penser qu'une chrétienté était déjà florissante à Embrun au IIe siècle. 558-559
Texte de la plus ancienne Passion de saint Nazaire. 560-562
Extrait du texte amplifié de la Passion de saint Nazaire. 562-563
Texte de l'ancien office de saint Nazaire, selon la liturgie ambrosienne. 563-564
Texte du sermon sur saint Nazaire, attribué faussement à saint Ambroise. 564-566

44. Saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul et les origines de l'Église de Mayence. (Apparemment fin du Ier siècle.) 567-570

46. Origines de l'Église de Bordeaux. (Apparemment fin du Ier siècle.)

Chapitre Ier. — Saint Martial prêcha à Bordeaux vers 165. — Saint Fort, évêque, semble avoir aussi

Pages.

évangélisé cette ville avant la fin des persécutions. 571-572
Texte de la notice sur saint Fort, insérée dans les vieux bréviaires de Bordeaux. 573
Chapitre II. — Beaucoup de cippes funéraires du musée de Bordeaux attestent, par leurs symboles chrétiens, l'existence d'une chrétienté déjà nombreuse au IIIe siècle, et probablement à la fin du IIe siècle. 573-580
Planche XXVI. — Cippes funéraires, la plupart chrétiens, de Beaune et des environs. (Apparemment IIIe siècle et commencement du IVe). 581
Planche XXVII. — Sarcophages chrétiens d'Arles, de Mayence. — Cippe de Maguelone. (Apparemment IIe et IIIe siècle et commencement du IVe). 582

47. Saint Eutrope et les origines de l'Église d'Orange. (Apparemment vers la fin du Ier siècle.)

Chapitre Ier. — Une très vieille antienne affirme, avec une certaine apparence de vérité, que saint Eutrope avait prêché l'Évangile aux temps apostoliques. 583-584
Chapitre II. — Plusieurs inscriptions tumulaires font remonter l'origine de l'Église d'Orange au delà du IIIe siècle. 584-586

48. Saint Julien n'évangélisa pas le Mans à une époque très reculée. 587-589

49. Origines de l'ancien évêché de Maguelone, probablement aux temps apostoliques. Il a donné naissance à celui de Montpellier. 589-591

50. Saint Ausone et les origines de l'Église d'Angoulême. (Apparemment vers la fin du IIe siècle.). . . 592-593

51. Y eût-il des chrétiens jetés aux bêtes dans les arènes de Nimes ? D'importants monuments permettent de le penser.

Chapitre Ier. — Nimes eut un certain nombre de chrétiens dans les premiers siècles. 594-598
Chapitre II. — Des sculptures de l'époque gallo-romaine représentent des femmes, apparemment des chrétiennes, jetées aux lions à Nimes ou aux environs. 598-600

TABLE ALPHABÉTIQUE

Pages.

A

Abbana, veuve qui passe pour avoir obtenu la résurrection de son fils par saint Eucher. — Cette tradition est dénuée de fondement. 115

Acclamation. Souhait de bonheur ou adieu aux morts. 281
Planche IX, n° 9 (Langres). — Planche XIX (Besançon). 276-446

Adson, abbé de Moutier-en-Der, avait composé une Vie de saint Mansuy. 297

Afrodise (Saint) (Afrodisius), 1er évêque de Béziers, apparemment vers la fin du Ier siècle. 486-492
— Les monuments liturgiques ne peuvent rien apprendre de certain sur lui. — Les *antiennes* et les *répons* de son ancien office contiennent peut-être un fond de vérité. — Il vint apparemment un peu après saint Paul de Narbonne. 486-488
— Texte des *antiennes* et des *répons* de son ancien office. 489-490
— Diverses épitaphes de Béziers n'offrent que des indices très insuffisants d'une chrétienté établie au IIe siècle. 490-492

Agde (Concile d') tenu en 506. — Il prescrit l'usage des *antiennes*, des *répons*, des *collectes*, des *hymnes* à la messe. 6

Agraecius, évêque de Trèves, était au concile d'Arles, en 314, avec l'exorciste Félix. 109

Agrafe (crucifère). — Plusieurs ont été trouvées au cimetière Saint-Marcel, et ont été déposées au Musée Carnavalet. 149
— Elles étaient probablement destinées aux vêtements de cérémonie, tels que ceux des évêques et des prêtres. 149

Agrafe cruciale retirée des ruines de Mandeure (Doubs). 156-157

Agrippa, qui avait demeuré près d'un affluent du Tigre, avait son tombeau à Trèves. 109

Aignan (Saint), évêque d'Orléans. — La relation de ses Gestes prouve qu'on avait oublié bien des évêques des premiers temps dans les catalogues. . . 62

Aignan, évêque de Périgueux, ne composa pas de notice sur saint Front. 105

Aignan (Saint), évêque de Besançon, composa une notice sur saint Ferréol et saint Ferjeux 417

Aigylène, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens. — C'est peut-être de son temps qu'eut lieu la translation des reliques de saint Sabinien et de saint Potentien, vers 659. 69

Alexandre de Brescia (Saint). — Ses Actes n'ont aucun caractère de véracité. 23-24

Alexandre III (pape) avait défendu, en 1181, à l'évêque de Lisieux, d'honorer un prétendu saint. . 127

Alpinien (Saint), compagnon de saint Martial. — Son nom est apparemment imaginaire. 40

Altin (Saint). Passe pour avoir été le compagnon de saint Sabinien à Sens, et pour avoir ensuite évangélisé Orléans. — *Voyez saint Sabinien.* 75-78

Amadour (Saint) et **Sainte Véronique** ne vinrent pas dans les Gaules aux temps apostoliques. . . 529-530
— Texte de la notice sur saint Amadour, insérée dans le bréviaire de Cahors. 530

Pages.

Amateur (Saint) et les progrès du Christianisme à Autun, au IIIe siècle. 531-541
— Nombreux cippes funéraires d'Autun, surtout du cimetière de Saint-Pierre-l'Estrier, attestant la présence d'une chrétienté importante au IIIe siècle. — On n'en signale aucun qui soit revêtu du monogramme du Christ. — C'est qu'ils sont apparemment antérieurs à l'usage de ce symbole. — Un serpent sur une colonne a, sans doute, rapport au culte de Mithra. — Divers genres de symboles représentés sur les cippes d'Autun. . . . 531-541
— Progrès du christianisme aux environs d'Autun et de Dijon. 538-541
— Monnaie de Claude II le Gothique, trouvée auprès d'un cippe des environs de Nolay. 539
— La première forme du monogramme du Christ, marquée sur un tombeau des environs de Savigny-sur-Beaune, se rapporte à peu près à la même époque. 540

Amiens, évangélisé apparemment au milieu du IIe siècle. — *Voyez saint Firmin.* 497-512

Amphore. Peut-être a-t-on l'image de l'un des genres de cruches ou d'amphores usitées au saint sacrifice de la messe, au IIe et au IIIe siècle, sur des cippes d'Arles et de Marseille 330-445
Planche XVI, n° 3 (Arles) 411
Planche XVIII, n° 1 (Marseille). 445

Ancre, symbole chrétien. — Elle est figurée sur un tombeau de la Lorraine. — Planche XII, n° 3. 343
— Elle est aussi sur un cippe de Narbonne, pl. XXII, n° 1 513

Andéol (Saint), apôtre de Carpentras, ne fut apparemment pas envoyé par saint Polycarpe. — Les Actes de saint Andéol, composés vers le milieu du IXe siècle, ne reposent sur aucun fondement ancien. 286-289
— Les monuments de l'archéologie établissent l'existence d'une chrétienté à Carpentras vers le commencement du IIIe siècle. 289-291
— L'ancien office de saint Andoche ne parle pas de saint Andéol. 291-293
— Le tombeau de saint Andéol prouve que son culte n'avait pas commencé avant le IXe siècle. . 289-291

Andoche (Saint) et **Saint Tyrse**, apôtres d'Autun, vers le milieu du IIe siècle. — Leur culte remonte au IVe ou au Ve siècle. — Des *antiennes* et des *répons* de leur ancien office peuvent remonter au VIe ou au VIIe siècle. — Leurs Actes amplifiés semblent avoir été composés vers la fin du IXe. — Ils ne peuvent remonter au VIe. — Texte des *antiennes* et des *répons* de leur ancien office 226-233
— Des inscriptions d'Autun annoncent une chrétienté bien établie vers la fin du IIe siècle. 233-239

Angoulême fut probablement évangélisé par saint Ausone, vers 165. — *Voyez saint Ausone.* 592-593

Antiennes. L'usage des *antiennes* et des *répons* remonte, dans les Gaules, au moins à la fin du Ve siècle. — Ils renfermèrent les plus anciennes notices sur les saints et les martyrs 6-11
— Manières dont ils furent composés. 417-418

Antonin (Saint), apôtre d'Apamée en Syrie, et non de Pamiers. (Peut-être IIe siècle.) 520-521
— Une très ancienne notice prouve que saint Antonin fut apôtre et martyr du pays d'Apamée, et non de Pamiers, dans les premiers siècles. 520-522
— Texte des *antiennes* et des *répons* de son ancien office. 522-524
— Les deux notices amplifiées sur saint Antonin sont très légendaires. 523-524

Antonin (Saint), de Meaux, est donné comme com-

Pages.

pagnon de saint Saintin. — Il paraît que c'est sans raison. 210-211

Apollinaire (Saint), martyr de Reims, et saint Timothée étaient déjà célèbres dès les premières années du IVe siècle. 136

Apt, évangélisée par saint Auspice, apparemment à la fin du Ier siècle. 390-400
— Deux fragments de sarcophages chrétiens trouvés à Apt, semblent être du IVe siècle. 398-400

Arbellot (M. l'abbé) a publié la plus ancienne Vie de saint Martial. — Elle ne paraît pas avoir de valeur historique. 38-43

Arènes (de Paris), retrouvées en 1869 et 1883, près de la rue Monge. 153
— Leur description. 153-154
— Leur plan. Planche III. 173
— Des chrétiens y furent apparemment jetés aux bêtes. 155-156
— Planche III, nos 3-4-5 173
— Arènes de Besançon. Des chrétiennes y furent apparemment jetées aux bêtes. 156
— Planche IV, no 8. 174
— Arènes de Tours. Des chrétiennes y furent apparemment jetées aux bêtes. 155
— Planche IV, no 7. 174

Arènes de Nîmes. Des chrétiens y furent apparemment jetés aux lions. — Planche XXXII, nos 4 et 5. 598-599

Arènes de Lillebonne. Des chrétiens y furent probablement jetés aux bêtes. — Planche XXXII, no 6. 550-551

Aristide, *apologiste de la religion*, n'avait point affirmé que saint Denis l'Aréopagite fût mort sous le règne d'Adrien. 167

Arles. Cette ville avait célébré un concile en 314. — Monuments archéologiques attestant l'importance de son Église au IIIe et au IIe siècle. 324-338
— Elle a plusieurs monuments de l'art chrétien du IIIe et du IVe siècle. 331
— Celui de Hydria Tertulla, p. 333. — Pl. XIII. . 344
— Celui de Chrysogone, p. 334. — Planche XV. . 378
— Celui de Concordius, planche XVII. 412
— Celui du mariage chrétien, planche XXVII. . 582

Auguste, abbé de Saint-Symphorien de Bourges, fait connaître l'endroit où reposait le corps de saint Ursin, de Bourges. 60

Ausone (Saint), apôtre d'Angoulême vers la fin du IIe siècle. 592-593
— Il vint à Angoulême avec saint Martial, vers 165. 592-593
— Des tombeaux et des inscriptions, qui paraissent appartenir au IIIe siècle, confirment cette date. 593

Auspice (Saint), 1er évêque d'Apt, apparemment vers la fin du Ier siècle. 390-400
— Un vieux document liturgique confirme, avec beaucoup de vraisemblance, l'apostolat de saint Auspice au Ier siècle. 390-392
— Texte de cet ancien office, tiré d'un bréviaire du XIVe siècle. 393-396
— Les deux Vies de saint Auspice sont fabuleuses. 396-398
— Des monuments funéraires d'Apt et des alentours témoignent de l'existence d'une chrétienté antérieure au IVe siècle. 398-400

Auspicius, évêque de Toul, mentionné par saint Sidoine Apollinaire. 295

Austremoine (Saint) paraît avoir évangélisé le pays des Arvernes vers le milieu du IIIe siècle. — Trois espèces d'Actes de son martyre. — Ils sont tous très légendaires. — Il ne figure dans aucun martyrologe avant le XIIe siècle, et ne fut probablement pas martyr. — Il faut s'en tenir à l'assertion de saint Grégoire de Tours, qui le fait venir en Arvernie au milieu du IIIe siècle. 26-29

Austriclinien (Saint), compagnon de saint Martial. — Son nom est probablement imaginaire. . . . 40

Pages.

Autun, évangélisé par saint Andoche vers le milieu du IIe siècle. 226-239
— Progrès du christianisme à Autun, constaté d'après les tombeaux chrétiens du IIIe et du IVe siècle. 531-541

Auxerre. Origines de son Église. — *Voyez saint Pelgrin.* 467-483

Avignon fut apparemment évangélisée par saint Ruf, vers la fin du Ier siècle. 401-407
— Les monuments tumulaires d'Avignon tendent à établir que la foi y fut apportée dès la fin du Ier s. 403-406
— Monument de Saint-Remy, l'ancienne *Glanum*, datant peut-être de la première partie du IIIe siècle. 404-405

B

Bagaudes. Ils dévastent Autun vers 269. 235

Barbe (île), près de Lyon, est l'un des premiers centres de la vie religieuse dans les Gaules. . . . 27

Barboron, ferme près Savigny-sur-Beaune, a fourni un cippe orné d'un symbole apparemment chrétien. 461
— Planche XXV, no 5 548

Beaulieu (L.), auteur de l'Archéologie de la Lorraine, 2 vol. avec planches. 303-304

Beaune (Côte-d'Or). Propagation de l'Évangile à Beaune et aux alentours, au IIe et au IIIe siècle. . . 458-466
— Cippes chrétiens de Beaune et des environs (IIIe et IVe siècle). — Planche XXIV, p. 547 ; planche XXV, p. 548; planche XXVI. 581

Bélier, symbole du Sauveur, dans la primitive Eglise. 327

Benfeld, bourg de l'Alsace, à une petite distance de Strasbourg, ne fut pas témoin de la résurrection de saint Materne. 115

Bénigne (Saint), apôtre de Dijon, vers 177. — La notice primitive sur saint Bénigne, composée apparemment vers 530, est pleine de faussetés ; mais les points principaux sont véridiques. 240-246
— Une inscription grecque et divers documents de l'archéologie confirment les points principaux de la notice sur saint Bénigne. 246-250
— Des bas-reliefs de tombeaux chrétiens les confirment aussi 250-254
— Les diverses notices amplifiées sur saint Bénigne sont encore moins dignes de foi que la notice primitive. 256-259
— Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Bénigne. 259-260
— Texte des Actes résumés de saint Bénigne. . 261-262

Benoit (Louis), auteur d'une notice sur les antiquités du département de la Meurthe. — Il y a des dessins. 304

Bérécinthe, mère des dieux. L'épisode de la statue de Bérécinthe et de saint Symphorien n'est pas très certaine. 266

Berthaire (le Père), dans son histoire abrégée des évêques de Verdun, composée au Xe siècle, raconte la Vie de saint Saintin. Il ne mérite pas créance. . 205

Béthausius, évêque de Reims, assistait au concile d'Arles en 314. 136

Béziers. — *Voyez saint Afrodise.* 486-492

Bligny-sur-Beaune a fourni des cippes ornés de symboles apparemment chrétiens, du IIIe et du IVe siècle. 461
— Planche XXIV, no 4. 547

Bonnetier (le Père) a donné des détails sur les stèles et les cippes gallo-romains de Scarpone. 308-311

Bordeaux, évangélisé par saint Martial, vers 165, et apparemment par saint Fort, dans le courant du IIIe siècle. 571-572
— Texte d'une brève notice sur saint Fort. . . 573

Pages.

— Beaucoup de cippes ornés de symboles apparemment chrétiens, attestent l'existence d'une chrétienté déjà importante à Bordeaux, au IIIe siècle, et peut-être à la fin du IIe. 573-580

Bourse, servant quelquefois à renfermer la sainte Eucharistie. — *Voyez tombeaux de Dijon, de Metz, de Beaune, etc.*. 251-254
— Planche I, n° 4 (Metz), p. 139 et 435

Bourges fut évangélisé par saint Ursin, apparemment dans la seconde moitié du IIIe siècle 60-62

Bouteille, employée pour l'Eucharistie et pour les agapes, dans la primitive Église 308
Planche X, n° 4 (Lorraine) 309
Planche XXI, nos 8 et 9 (Luxeuil). 480
Planches XXIV, nos 3-4-5, et XXV (Beaune). . . 547-548
Planches XXVIII et XXIX (Sens) 615-616

Bouvier (M. l'abbé) a fait une histoire de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens. 72
— *Voyez saint Ursin* 60-66

Bruxères (Forêt de). Saint Memmie, apôtre de Châlons-sur-Marne, s'y retire. 94

Bureteau a rapporté l'histoire de la translation des reliques de saint Sabinien. 71

C

Caesonia, femme apparemment chrétienne, qui avait son tombeau à saint Ferjeux, près de Besançon. . 427

Calice, représenté sur les cippes de la primitive Église, et déposé souvent près des ossements des chrétiens aux catacombes. 251
— D'après saint Justin, l'Eucharistie est offerte sous la forme du calice dans tous les lieux du monde. 436
Planche I, n° 4 (Metz). 139
Planche IX (Dijon) 276
Planche XII, nos 3 et 4 (Lorraine. 343
Planches XX et XXI (Luxeuil). 479-480
Planches XXIV et XXV (Beaune) 547-548
Planches XXVIII et XXIX (Sens). 616
— *Voyez Coupe*. 515

Canonisation particulière, sagement défendue par les souverains pontifes 106

Carnavalet (Musée) a beaucoup d'antiquités chrétiennes du cimetière Saint-Marcel. 146

Carpentras ne fut pas évangélisé par saint Andéol au milieu du IIe siècle. 286-287

Castan, bibliothécaire de Besançon. Son opinion sur deux tombeaux gallo-romains trouvés à Saint-Ferjeux. 426-430

Catalogues des évêques, ne furent généralement commencés que longtemps après le règne de Constantin. — Témoin la déclaration des Gestes de saint Aignan, évêque d'Orléans. 62

Catacombe de Reims, trouvée en 1738. — Elle renfermait des peintures à fresque, avec des symboles chrétiens. — Ces ornements remontaient apparemment au IIIe siècle ou à la fin du IIe. 138-142
— Planche I, nos 5 et 6. 139

Catula, matrone de Saint-Denis, qui prit soin d'inhumer les corps des martyrs, est nommée dans les copies amplifiées de la Passion des saints, mais non dans le texte primitif. 199

Catulace était le bourg primitif de Saint-Denis. — Il n'est pas encore nommé dans le texte primitif de la Passion de saint Denis. 195

Celse (Saint), jeune martyr, compagnon de saint Nazaire. — *Voyez saint Nazaire*. 553-566

Céraune (Saint), évêque de Paris, ne demanda pas à Warnachaire les Actes des frères Jumeaux de Langres. 270-272

Pages.

Chartres. L'Église de Chartres ne fut pas fondée au Ier siècle, par saint Eodald et saint Altin. 74-78

Chenove, ferme des environs de Beaune, a fourni un cippe, orné d'un symbole apparemment chrétien. 460
— Planche XXIV, n° 1. 547

Chéron (Saint) de Chartres. Texte de son ancien office 78-79

Chronope, évêque de Périgueux, ne composa pas de notice sur saint Front. 105

Chrysogone avait un remarquable tombeau à Arles. 334
— Planche XV. 378

Cippes chrétiens. Tombe en forme de petite table dressée. — La période des cippes précède généralement celle des sarcophages. — Elle va de la fin du Ier siècle à la fin du IVe environ. 301-307
— Les cippes en Lorraine. 301-307
— Les cippes à Autun. 531-541

Clair (Saint), apôtre de Lectoure. Peut-être au IIIe siècle. 525-528
— Il ne semble pas avoir été martyr. — Il vint probablement à Albi et à Lectoure avant Constantin. — Sa longue Vie est pleine de légendes inacceptables. — Les six premières *antiennes* de son office relatent peut-être des traditions qui ne sont pas dénuées de fondement. 525-527
— Texte des *antiennes* et des *répons* de son ancien office. 527-528

Clemens Titus Varius, honoré de l'amitié de Marc-Aurèle, avait rempli de hautes fonctions administratives en Belgique. — Il était peut-être de la famille de saint Clément. 128-129

Clément (Saint), disciple de saint Pierre, paraît avoir évangélisé Metz. — Paul Warnfried, ou Paul Diacre, affirmait, vers 784, que saint Clément, disciple de saint Pierre, était venu à Metz. — Anciennement Metz faisait la fête de saint Clément le jour où l'Église honore saint Clément, pape. — Alors on ne faisait pas la distinction entre deux saints Clément. — Les prétendues reliques de saint Clément de Metz ne sont pas authentiques. 125-129
— Plusieurs tombeaux de Metz, ornés de symboles chrétiens, confirment l'ancienneté de son Église. 129-133

Cochet (L'abbé), archéologue. Son appréciation sur les anciennes sépultures de la Normandie. . . . 549

Coffret, servant à renfermer la sainte Eucharistie. — *Voyez tombeaux de Dijon, de Beaune, de Metz, etc.* 251-254
— Ils sont mentionnés par saint Cyprien. . . . 302

Cologne fut évangélisée à la fin du Ier ou au IIe siècle. 122-123

Colombe (Sainte), martyre de Sens, vers 177 ou 274. 71-72

Conarmond (De), archéologue. Son appréciation sur une épitaphe d'un habitant du pays de Rouen, mort à Lyon, vers le milieu du IIIe siècle. 546

Concordius, évêque d'Arles, vers 380. — Son sarcophage. — Planche XVII. 412

Corbeille, renfermant des pains eucharistiques. — *Voyez tombeaux de Metz, d'Autun, de Dijon, de Beaune*. 251-254
— Planche I, n° 2 (Metz) 139
— Planche XXII, n° 3 (Narbonne). 513

Cornelius, général romain, qui avait fait mourir saint Félix de Valence, avait été apparemment dans la Gaule Narbonnaise vers 193. 422

Corrozet, vieil historien de Paris, raconte qu'on avait trouvé des lettres grecques mêlées avec des lettres latines, sur des pierres tumulaires. 151

Cottron (Dom), dans sa chronique de Saint-Pierre-le-Vif, donne des détails sur la découverte des tombeaux de saint Sabinien et de saint Potentien, à Sens, en 847. 69-70

Coupe. Placée entre les mains des personnages, sur les tombeaux, était souvent un symbole de l'Eucharistie 532-533

Pages.

— Elle était souvent déposée auprès des ossements des martyrs, aux catacombes. 281
— D'après le Père Secchi, chacun avait sa coupe dans les assemblées chrétiennes. 281
— Saint Justin déclare que le sacrifice du calice est agréable à Dieu. — Planches d'Autun, XXXII, XXXIII 136

Courlon (**Geoffroy de**) rappelle la découverte du corps de saint Sabinien, de Sens. 70

Crépin et **Crépinien** (**Saints**) auraient, dit-on, apparu au pontife romain, pour le déterminer à envoyer des missionnaires à Reims. — Ils avaient été mis à mort sous Dioclétien. 134
— Leur apparition est une fable. 135-136

Crescence (**Crescentia**), vierge de Paris. — Son tombeau, apparemment des commencements du IVe s. 145-146

Crescent (**Saint**), disciple de saint Paul, apôtre de Vienne, en Dauphiné. — Saint Paul dit que saint Crescent était allé en Gaule. — L'Église de Vienne célébrait par une fête son arrivée dans cette ville. — La lettre des martyrs de Lyon signale l'importance de cette chrétienté au IIe siècle. — Elle loue la charité de saint Zacharie, qui est donné comme successeur de saint Crescent, et qui le fut apparemment. — Selon le martyrologe de saint Jérôme, il fut martyrisé en Espagne. — Des martyrologes et des chroniques le font 1er évêque de Vienne. — Deux lettres du pape saint Zosime, écrites en 417, reconnaissent l'ancienneté de l'évêché de Vienne. — Texte de la notice de l'ancien bréviaire de Vienne sur saint Crescent. 30-36
— Saint Crescent et les vieux monuments de l'Église de Vienne. 350-354
— Saint Crescent et les origines de l'Église de Mayence. (Apparemment Ier siècle). 567-570
— Il figure en tête du catalogue des évêques de Mayence. — Inscriptions chrétiennes de Mayence. — Tombeau du Pasteur et du Pêcheur, conservé à Mayence, et datant probablement du IIIe siècle. . . 569
— Planche XXVII, n° 2 582

Croix. Elle n'apparaît sur les tombeaux qu'à partir de 448. 256

— Les croix marquées sur les murs de Sens ne pouvaient être antérieures à la fin du Ve siècle. . 73

Cussy-la-Colonne a fourni deux cippes funéraires, qui paraissent chrétiens, probablement du IIIe ou des commencements du IVe siècle. 458-459
— Planche XXIII, nos 3, 4. 514

Crypte de Montmartre. Elle contient une inscription du Ve ou du VIe siècle, relative à saint Denis et à saint Clément. 181-184
— Elle avait été creusée aux premiers siècles. . 182

Crypte de Saint-Marcel de Paris, dédiée à saint Clément, pape et martyr. 189
— Elle était sur l'emplacement d'une église bâtie par Roland. — On croit qu'une colonne de marbre bleu du musée Carnavalet en provient. 189-190

Cyprien (**Saint**). Il écrit au pape saint Etienne, en 256, pour l'engager à faire déposer l'hérésiarque Marcien. 2-16

Cyrille (**Saint**) de Trèves, mort en 558, avait dressé un autel sur les corps de saint Eucher et de saint Valère. — Inscription qu'il y avait gravée. 111

— Il avait, sans doute, fait insérer quelques mots sur saint Eucher dans les offices de la liturgie. . 114

D

Dagobert III (**Saint**). Les leçons de son office passèrent dans les livres de chœur au IXe siècle. . . 7

Daire (**le Père**) donna, dans son *Histoire de la ville d'Amiens*, des indications fausses sur les tombeaux antiques de l'église de Saint-Acheul 506

Pages.

Damase (**Saint**), pape, orne les tombeaux des martyrs. 183

Denis de Corinthe (**Saint**) ne contredit pas l'apostolat de saint Denis l'Aréopagite à Paris. 196-197

Denis l'Aréopagite (**Saint**), 1er évêque de Paris . . 143-203
Les nombreuses antiquités chrétiennes du IVe et du Ve siècle, et probablement du IIIe et de la fin du IIe siècle, trouvées à Paris, annoncent une Église fondée de très bonne heure 143-152
— Des dessins en relief, du IIIe et probablement du IIe siècle, indiquent apparemment des chrétiennes jetées aux bêtes dans les arènes de Paris. . . 153-163
— Le martyrologe de saint Jérôme sert de base aux traditions primitives sur l'apostolat de saint Denis l'Aréopagite à Paris. 164-166
— L'opinion des deux saints Denis, évêques de Paris, repose apparemment sur un texte interpolé du petit martyrologe romain 166-168
— L'ancienne Passion de saint Denis semble avoir été composée vers la fin du Ve siècle, et être véridique 168-172
— Planche des chrétiens et des chrétiennes jetés aux bêtes dans les amphithéâtres de Paris, de Besançon, etc., vers la fin du IIe siècle et au IIIe. . . 173-174
— Divers documents de l'archéologie sont en harmonie avec le récit de la Passion de saint Denis. — La crypte de Montmartre — L'inscription, qui avait rapport à saint Denis et à saint Clément — La colonie de Germains établie à Paris — Les ruines de la première église de Paris retrouvées sous le chœur de Notre-Dame. — Les indications des auteurs sur le commerce, les temples, du vieux Paris — Le récit de la Passion de saint Denis fournit quelques détails exacts sur les origines de la ville de Saint-Denis — Objections sans fondement 180-197
— Texte de l'ancienne Passion de Saint Denis — Copies collationnées. — Amplifications du récit primitif. 197-201

Deuil, village de Seine-et-Oise. — Saint Eugène passe pour y avoir été mis à mort. — C'est une tradition bien légendaire. 222

Diacre de la primitive Eglise, apparemment représenté sur un bas-relief tumulaire de Metz. Planche n° 1 131

Diane avait un temple sur la montagne Sainte-Geneviève, à l'emplacement de l'Eglise de Saint-Pierre et Saint-Paul. 193

Dijon, fut évangélisé par saint Bénigne vers 177. . 240-262
Antiquités chrétiennes et païennes de Dijon Planche VI et VII 241-242

Bas-reliefs de tombeaux chrétiens de Dijon et de Langres Planche VIII et IX. 275-276

Divinités gauloises et romaines trouvées sous le chœur de Notre-Dame en 1711 186-187
Planche V 207

Domitien (**Saint**), compagnon de saint Memmie, fut-il ressuscité par l'attouchement d'un lambeau du vêtement de saint Pierre ? 89

Duru (**M. l'Abbé**) a publié une série d'opuscules, qu'on a appelés les Actes de saint Sabinien. — Texte de cette légende. 83-87

E

Ebbon (**Saint**), archevêque de Sens, chasse les Sarrasins de cette ville 70

Echevronne, village à 10 kilomètres de Beaune, a fourni un cippe orné d'un symbole apparemment chrétien. 461
Planche XXIV, n° 5. 547

Eléosippe, **Spéosippe**, **Méléosippe**, martyrs de Langres. (*Voy. Les Frères jumeaux de Langres*). . . 274-278

Pages.

Embrun évangélisé, apparemment au IIe siècle, par Saint-Nazaire 553-559

Emilien (Saint) figure dans le martyrologe de saint Jérôme, pour avoir été martyrisé avec saint Symphorien. 267

Eodald (Saint) passe pour avoir été l'un des premiers néophyte de saint Sabinien à Sens. — Cela paraît fort douteux. 75
Il aurait évangélisé Orléans, Chartres, Créteil. Les preuves en font défaut. 74-77

Eold, évêque de Vienne en Dauphiné, avait reçu des reliques du pape Jean, mais non des reliques de saint Crescent 34

Eructius, personnage consulaire, qui porta la sentence de mort contre saint Symphorien d'Autun . 267

Estrée (Basilique de l') (*De Strata*) à Saint-Denis . 196

Eucher (Saint), premier apôtre de Trèves, vers la fin du Ier siècle. Les tombeaux et les inscriptions s'accordent pour établir que Trèves fut évangélisée à la fin du Ier siècle. — Saint Irénée affirme que la foi avait été portée en Germanie. — Elle put ainsi prendre racine à Trèves. — Nombreuses inscriptions chrétiennes du IVe siècle. — Inscriptions grecques rappelant que des familles y étaient venues de l'Asie-Mineure. — Un autel érigé à saint Eucher et à saint Valère, vers 450, prouve que leur apostolat remontait très haut. — Diverses inscriptions chrétiennes paraissent antérieures à Constantin. — Les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Menge de Châlons portent que saint Eucher vint en Gaule au temps de saint Clément 107-113
— Les plus anciens récits sur saint Eucher et saint Valère ne peuvent remonter au delà du VIIe siècle, et ils sont remplis de fables. — Texte des *antiennes* et des *répons*. 114-116
Texte de leur ancien office 116-118

Eugène (Saint) n'évangélisa pas Tolède au Ier siècle. Le plus vieux document sur saint Eugène, datant apparamment du VIIe siècle, n'est pas véridique. Une Vie de saint Eugène de Tolède, composée peu après le règne de Louis le Pieux, ne semble contenir aucune parcelle de vérité — Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Eugène. Texte de sa Vie, composée vers le milieu du IXe siècle 214-225

Eugène II de Tolède (Saint) passe pour avoir composé une hymne sur saint Denis de Paris, disciple de saint Clément. — C'est peut-être à tort 178-179
Texte de cette hymne. 179

Eumène l'Ancien, enseigna le grec à Autun dans le cours du IIIe siècle 237

Eumène le Jeune, dans son discours à Constantin, en 310, pressent la victoire prochaine du christianisme sur l'idolâtrie 239

Eusébie, du bourg des Adaniens, en Cilicie, avait son tombeau à Trèves 109

Eusébius, un des premiers chrétiens de Reims, avait déjà reçu le baptême vers la fin du IIIe siècle. 136

Eustelle (Sainte) passe pour avoir pris soin de la sépulture de saint Eutrope, de Saintes; mais on ne saurait en avoir de preuves. 99-100

Eutrope (Saint), apôtre d'Orange probablement vers la fin du Ier siècle 583
Une très vieille *antienne* affirme, avec une certaine apparence de vérité, que saint Eutrope avait prêché l'Evangile à Orange aux temps apostoliques. 583
Plusieurs inscriptions apparemment chrétiennes font remonter l'Église d'Orange au delà du IIIe siècle. 584-585

Eutrope (Saint), apôtre de Saintes, apparamment vers la fin du IIIe siècle. — La découverte de son corps et les vieux documents ne permettent pas de placer son apostolat au delà de la fin du IIIe siècle. — Age de son sarcophage et de son épitaphe. — Celle-ci peut être du VIe ou du VIIe siècle. — La translation de ses reliques par l'évêque saint Palais eut lieu entre 573 et 583. — Les vieux martyrologes ne parlant pas de lui, il ne fut, sans doute, pas martyrisé — Les *antiennes* et les *répons* de son ancien office sont le plus vieux document sur sa vie. — On ne saurait croire qu'il fût venu à Saintes avant la fin du IIIe siècle. — Texte de la notice primitive contenue dans les antiennes et les répons de son ancien office 98-162

Exupère (Saint), évêque de Toulouse vers 400 et 405. — Il élève une basilique commencée par son prédécesseur sur le tombeau de saint Saturnin . . 3-6

F

Faillon (M. l'Abbé). — Les documents fournis par M. Faillon sur sainte Madeleine, saint Maximin, ne sont confirmés par aucun écrit plus ancien qu'une hymne composée peut-être au VIIe siècle . . 20-22
— Les tombeaux et les documents qu'il invoque ne peuvent faire remonter les traditions sur eux au delà du VIIe siècle. 22-24
— Ces traditions ne peuvent être acceptées. . . 381-387

Faucon, village près de Barcelonnette, a fourni des tombeaux et une inscription chrétienne de quelque importance. 559

Faustin, évêque de Lyon, reçoit une lettre de saint Cyprien l'engageant à faire éloigner d'Arles l'hérésiarque Marcien, vers 256 16

Faustinien était-il préfet d'Amiens? Apparemment non 504

Félibien, moine de Saint-Denis, raconte la découverte des divinités païennes, qui se fit sous le chœur de Notre-Dame, en 1711 186

Félix (Saint), saint Fortunat, saint Achillée, apôtres de Valence, martyrisés vers 203. 443-451
— Leurs Actes amplifiés paraissent avoir été composés sur la notice contenue dans les *antiennes et répons* de l'office de saint Ferréol et saint Ferjeux. 444
Ils ne peuvent être considérés comme véridiques dans tous leurs détails 444-448
Texte de la notice sur les apôtres de Valence, contenue dans les leçons de l'office des saints Ferréol et Ferjeux. 449

Ferjeux (Saint), village près de Besançon. — On y a trouvé les tombeaux de Virginia et de Caesonia. C'étaient apparemment deux chrétiennes du milieu du IIIe siècle 425-430

Ferréol et Ferjeux (Les saints), apôtres de Besançon, vers 165. — La relation primitive de leur martyre fut amplifiée. — L'amplification plus ou moins légendaire date probablement du milieu du IXe siècle. — La rédaction primitive, due apparemment à saint Aignan, évêque de Besançon, repose sur des bases solides. — Elle date à peu près de l'an 366. 443-424
Texte conservé dans un lectionnaire du XIIe siècle. 423-424
— Deux sarcophages trouvés auprès de l'église de Saint-Ferjeux, et deux inscriptions de Lyon attestent la vitalité de l'Église de Besançon au IIIe siècle 425-431
— Planche XIX, n° 1. 446
— Cippes funéraires trouvés à Luxeuil, attestant une chrétienté florissante au IIIe siècle. 431-441

Filiation. La filiation indiquée dans les inscriptions est une marque de très haute antiquité. 482

Firmin (Saint), apôtre d'Amiens, peut-être vers le milieu du IIe siècle 497-512
— Les *antiennes* et les *répons* de son ancien office, composé apparemment vers le commencement du VIIe siècle, contiennent quelques indications dignes de foi. Il venait probablement d'Espagne. — Il ne fut sans doute pas martyr. 497-500
Ses deux Vies détaillées sont remplies de fables.

Pages.

— La relation des vieux bréviaires de Pampelune donne une particularité digne d'attention . . 500-503
— Ceux de Bordeaux ne disent rien de spécial. 502
— Apparemment il n'y a pas eu deux saints Firmin évêques d'Amiens 503
— Les récits de la translation de son corps, sont légendaires 507
— Divers tombeaux semblent annoncer une chrétienté déjà florissante à Amiens au IVe siècle . . . 508-509
— Texte de la vie de saint Firmin Ier 509-510
— Deux textes de la translation de son corps. . 510-511
— Textes des *antiennes* et des *répons* de son ancien office 511-512

Florella, vierge d'Amiens, semble avoir précédé l'établissement des communautés religieuses. . . 508

Fontaine-Froide, près Savigny-sur-Beaune, a fourni un cippe orné d'un symbole apparemment chrétien. 460
— Planche XXIII, n° 8, ... 514

Fort (Saint) *évêque*, paraît avoir évangélisé Bordeaux au IIIe siècle. — *Voyez Bordeaux*. 571-572

Fortunat (Saint) a composé une hymne sur saint Denis de Paris, disciple de saint Clément 177

Frères jumeaux (les Trois) : Eléosippe, Spéosippe, Méléosippe, martyrs de Langres, vers 174. — Leurs grands Actes ne semblent pas être de Warnachaire, mais d'un rhéteur du IXe siècle. 270-272
— Les Actes qui passent pour avoir été d'abord écrits en grec ne sont qu'un tissu de faussetés. . . 272-274
— La notice primitive contenue en grande partie dans les *antiennes* et les *répons* de leur office, a un certain fond de vérité 274-279
— Les nombreux bas-reliefs des tombeaux de Langres annoncent une chrétienté déjà établie au milieu du IIe siècle, ... 280-284
— Texte des antiennes et des répons de l'ancien office des trois saints 284-285

Front (Saint) n'évangélisa pas Périgueux aux temps apostoliques. — Sa légende est une pure fable. — On lui attribue l'honneur d'avoir été l'un des 72 disciples du Sauveur, — d'avoir ressuscité saint Georges par l'attouchement du bâton de saint Pierre, — d'avoir enseveli sainte Marthe à Tarascon, — d'avoir évangélisé le pays de Périgueux. — Ces faits furent déclarés faux au concile de Limoges de 1031 — Incertitude sur l'époque où il vivait. — Sagesse des pontifes romains d'avoir défendu les canonisations particulières. 103-106

Frotier, évêque de Périgueux de 979 à 991, construisit un monastère en l'honneur de saint Front. 105

Frugère (M. l'Abbé), auteur d'un ouvrage sur l'*Apostolicité de l'Église du Velay*. 340

G

Galla, chrétienne des premiers siècles, dont l'épitaphe est à Trèves. 112

Gallicia, pieuse femme, qui aurait secondé l'apostolat de saint Rieul, à Senlis, est apparemment un personnage légendaire. 322

Gatien (Saint), 1er évêque de Tours, mort après le milieu du IIIe siècle. — Saint Grégoire de Tours avait raison de fixer son arrivée dans les Gaules au milieu du IIIe siècle. — Les vieux martyrologes ne le mentionnent pas. — Des *antiennes* et des *répons* de son ancien office peuvent remonter au VIIIe siècle. — Mais ils sont remplis de fables. — Texte de sa notice primitive 57-59

Gauzlin (Saint), évêque de Toul, de 922 à 962, reçut probablement de Henri l'Oiseleur la primauté d'honneur sur les évêques de la contrée. 295

Gayolle (La), non loin de Brignolles, a fourni un remarquable sarcophage chrétien, apparemment du milieu du IIIe siècle 375
Planche XVI, n° 4. 411

Geneviève (Sainte). Sa vie confirme l'ancienneté de la Passion de saint Denis 175-176

Georges (Saint) n'évangélisa pas le Velay aux temps apostoliques. 339-348
— Les deux plus anciens récits, qui le font disciple de saint Pierre, ne contiennent que des fables. 339-341
— Il ne fut pas ressuscité par l'attouchement du bâton de saint Pierre 340
— Un bas-relief de tombeau et une épitaphe, pourraient faire croire que la foi fut apportée au Puy dans le IIIe siècle, par saint Georges 341-346
— Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Georges 346-347
— Texte de la Vie amplifiée de saint Georges . 347-348

Géosmes (Saint-), village, à une lieue à l'ouest de Langres. — Lieu du martyre des saints Jumeaux. — Très ancienne crypte, fort digne d'intérêt. . . 278

Germain (Saint), évêque de Paris, transporte les reliques de saint Ursin de Bourges dans la basilique de Saint-Symphorien. 60

Germains présents à Paris au moment de l'arrivée de saint Denis. 184-185

Gérusez, historien de Reims, qui avait parlé de la catacombe chrétienne de cette ville. 138

Gervais (Saint) et saint Protais, martyrs de Milan, n'étaient pas les compagnons de saint Nazaire . . 551-555

Gestes de Trèves (La chronique des) composée vers la fin du Xe siècle, fait venir saint Mansuy dans les Gaules au temps de saint Clément. 295-296

Goldscher avait fait une Vie amplifiée et légendaire de saint Eucher avant 990 115-116

Grec. L'étude du grec était très florissante à Autun dans le cours du IIIe siècle. 235-239

H

Havet (Julien) suppose sans raison que la Passion de saint Denis fut composée au IXe siècle. 170-172

Hénault (l'Abbé), auteur des *Recherches historiques* sur la fondation de l'Église de Chartres (Note 1) . 75

Héraclius est donné, dans les Actes de saint Symphorien, pour le juge qui porta la sentence de mort contre lui. C'est probablement *Eructius* qu'il faut lire 267

Hérimann, évêque de Metz, racontant la translation des reliques de saint Clément, avoue qu'au Xe siècle on ne savait pas où elles reposaient. — C'est un fait grave contre leur authenticité 126

Hilaire (Saint) d'Arles avait un remarquable sarcophage. 335

Honorat (Saint) avait dirigé des religieux à Lérins, au commencement du Ve siècle. 27

Hydria Tertulla avait à Arles un remarquable tombeau chrétien du IIIe siècle. 333-334
Planche XIII 344

I

Irénée (Saint) et les commencements de l'Église de Lyon 350-372

Pages.

— L'Église de Vienne paraît avoir été la mère de celle de Lyon 350-354
— Elle fut apparemment fondée par saint Crescent, disciple de saint Paul. — Elle eut, sans doute, pour évêque saint Zacharie. — Inscriptions chrétiennes confirmant cette haute antiquité 350-354
— Épitaphes chrétiennes de Lyon attestant la haute antiquité de son Église. 354-365
— Saint Irénée affirme que des Églises étaient fondées de son temps, avant 170, dans les Germanies, chez les Ibères et chez les Celtes 311
Les notices tardives sur saint Irénée n'apprennent rien de positif sur son apostolat 365-369
— Saint Polycarpe lui adressait, sans doute, les missionnaires qu'il envoyait en Gaule 366-369
— Texte des leçons sur saint Irénée, dans le bréviaire de 1198 370-372

Irmensule, divinité des Germains. — Un bas-relief de tombeau de la Lorraine est dédié à Irmensule. 301

Isis, femme d'Osiris, avait apparemment un temple sur l'emplacement de l'église de Saint-Germain-des-Prés. 193

J

Jacobé (**Sainte Marie**) ne vint pas à Marseille annoncer l'Évangile 380-387

Jamblique, un des évêques de Trèves, mort vers 475, eut son tombeau dans la première Lyonnaise. . . 114

Jérôme (**Saint**). Manière dont il composa le martyrologe qui porte son nom. 278-279
Il mentionne les corbeilles d'osier, où l'on déposait la sainte Eucharistie. 462

Jours-en-Vaux, village à 25 kil. de Beaune. — Deux cippes funéraires, du IIIe ou du IVe siècle, ornés de symboles apparemment chrétiens, sont dans l'ancien château. 459
Planche XXIII, nos 1-2. 514

Judith, fille de Charles le Chauve, avait été guérie par saint Rieul. 323

Julia Adepta. Sa tombe de la fin du Ier siècle, à Lyon 355-356
Planche XIV, no 1. 377

Julia Tyrannia avait un remarquable tombeau chrétien à Arles. 327-328
Planche XVI, no 1 *bis*. 411

Julien (**Saint**) n'évangélisa pas Le Mans à une époque très reculée. 587
— Son premier historien, le moine Létaldc, imagina presque toute sa biographie, vers 990. . . 587
— Dom Piolin a étudié un texte de sa Vie apparemment plus récent que celui des Bollandistes. . 588
— Les *antiennes* et les *répons* de son office ne peuvent remonter au VIIe siècle. 588
— On ne cite qu'une inscription chrétienne du Mans, qui est postérieure au Ve siècle 588

Junilla (**Sainte**) ne fut probablement pas martyrisée avec les Frères jumeaux 273-274

Justin (**Saint**) affirme qu'il n'y avait plus aucune nation qui n'adressât des supplications à Jésus crucifié. 311
Il déclare que le sacrifice est offert, dans l'Eucharistie du pain et du vin, dans toutes les contrées de la terre 364

L

Lactance affirme que la religion chrétienne avait pénétré partout peu après le règne de Domitien. . 440

Pages.

Lafaye (**Georges**) a fait un travail sur les *criminels livrés aux bêtes* (*Note*). 156

Lampadius fit arrêter, dit-on, saint Thimothée, martyr de Reims. — Cela est bien problématique. . . 137

Landry (**Saint**), évêque de Paris au VIIe siècle, mentionne la voie royale qui passait près des champs de l'abbaye de saint Denis 196

Langres. Origines de son église. (*Voy. les Trois Frères jumeaux.*) 270
Tombeaux chrétiens de Langres. — Planche X 309
et aussi planches VIII et IX 275-276

Laurent (**Saint-Laurent de Trèves**). L'église de ce nom était de construction romaine. 109

Lebeuf (**l'Abbé**) affirmait que les inscriptions grecques dont parle Sauval, n'avaient de grec que les deux lettres A et Ω; mais il n'en savait rien. . 151

Leçons historiques dans les offices des saints. — Elles ne furent insérées dans les bréviaires et les livres de chœur qu'assez tard. — Un certain nombre y figurèrent à partir du IXe siècle. 7

Lectoure évangélisé par saint Clair, avant le IVe siècle. (*Voy. saint Clair.*). 525-528

Legouz de Gerland, auteur d'une dissertation sur les *Origines de la ville de Dijon*. — Il a donné une inscription grecque de Dijon en l'honneur de Mithra 247

Léocadie, jeune fille de Lyon, morte en 431, s'était consacrée à Dieu. 61

Léocadius, sénateur de Lyon, avait aidé saint Ursin de Bourges à construire une église 69

Léon, chrétien des premiers siècles, dont l'épitaphe est à Trèves 112

Léonille (La bienheureuse), de Langres, vint-elle inhumer saint Bénigne à Dijon? — Cela est très peu vraisemblable. 257

Letronne expose son opinion sur l'âge du tombeau de saint Eutrope, de Saintes. — L'inscription pourrait à peine remonter au IVe siècle 98-99

Liber Pontificalis, donnant le nombre des évêques, des prêtres et des diacres, ordonnés par les premiers papes. 301

Lièvre, souvent représenté sur les poteries rouges du IIIe et du IIe siècle. — Il peut quelquefois être un symbole chrétien; mais il est aussi dans les bas-reliefs païens. 162

Lillebonne a quelques inscriptions chrétiennes d'une époque reculée. — Son amphithéâtre vit peut-être des chrétiennes dévorées par des lions. . . . 550-551
— Planche XXXII, no 6. 610

Lin (**Saint**), pape, n'évangélisa pas Besançon. . . . 409-410
— Sa légende est un tissu de faussetés. 409-410

Linge replié en forme de bourse, symbole de l'Eucharistie. 327

Loculitio ou **Locutitio**, nom donné primitivement à la montagne Sainte-Geneviève. — Ce mot signifie peut-être *lieu des tombeaux* (*loculi*). 194

Lucius, enfant juif baptisé par saint Austremoine. . 28

Luxembourg (**Jardin du**). On y a retrouvé des poteries où sont représentés des personnages, probablement des chrétiens exposés aux bêtes. . . . 159
— Planche III, nos 3, 4, 5. 173
— Les types de ces poteries sont apparemment du IIIe et du IIe siècle. 160-161
— Noms des potiers. 151-161

Luxeuil-les-Bains paraît avoir été évangélisé dès la fin du IIe siècle. 431-441
— Plusieurs cippes tumulaires, trouvés à Luxeuil, portent des caractères chrétiens. — Ils paraissent être du IIIe siècle et des commencements du IVe. — Témoignages de saint Irénée, de saint Justin, de Tertullien, de Lactance, sur l'évangélisation de la Gaule au IIe et à la fin du Ier siècle. 435-440

Pages.

Lyon. Commencements de l'Église de Lyon. 350-354
— Dans quel état fut l'Église de Lyon depuis la fin du Ier à la fin du IIIe siècle. — Tombes et inscriptions funéraires, qui l'indiquent. 354-365

Lyre, symbole de christianisme, indiqué par saint Clément d'Alexandrie. 327

M

Madeleine (**Sainte Marie-**). La plus ancienne notice sur elle et sur saint Maximin est dans une hymne, qui peut être du VIIIe siècle. — Les *antiennes* et les *répons*, qui en furent tirés, sont moins légendaires que les notices détaillées. — Mais ils ne sont appuyés sur aucun martyrologe, ni sur aucun document des premiers siècles. — Ils ne paraissent pas véridiques. — Saint Grégoire de Tours affirme que sainte Madeleine repose à Éphèse. 20-22
— Les tombeaux de sainte Madeleine, de saint Maximin et les documents fournis par M. l'abbé Faillon, ne peuvent faire remonter au delà du VIIe siècle les traditions sur eux. — Ces traditions sont dénuées de fondement. 380-387

Maguelone, ancien évêché, remontant apparemment aux temps apostoliques. 590-591
— Important bas-relief de tombeau représentant un agneau, trouvé à Maguelone. 590
— Quelques autres monuments tumulaires annoncent une Église fondée au moins à la fin du IIe siècle. 591
— Planche XXVII, n° 2. 582

Mânes (**dieux**). Dédicace des tombeaux aux dieux mânes. (*Diis Manibus* ou D.M.). Elle n'empêchait pas certains tombeaux d'être chrétiens. 352

Mans (**Le**) ne fut pas évangélisé par saint Julien à une époque très reculée. — *Voyez saint Julien.* 587

Mansuy (**Saint**), 1er évêque de Toul, vers le milieu du IIe siècle. — Aucun document écrit ne saurait rien apprendre de certain sur saint Mansuy. . . . 294-300
— Ire, IIe et IIIe Vie de saint Mansuy. 296-298
— Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Mansuy. 299-300
— Les monuments tumulaires de la Lorraine font voir que la foi fut apportée à Toul et dans le pays de Metz, au moins vers le milieu du IIe siècle. . 300-313

Marcel (**Saint**), évêque de Paris. — Vieux cimetière portant son nom, où l'on a découvert beaucoup de tombeaux chrétiens de l'époque romaine. 146-152
— Église ancienne qui avait pris son nom. . . . 146

Marcel (**Saint**) de Chalon. Ses plus anciens Actes, composés vers le commencement du Ve siècle. — Ils sont dans un manuscrit du XIe siècle, n° 17002 de la Bibliothèque Nationale. 452-458
— Texte de ces anciens Actes. 457-458
— Une première amplification fut faite vers la fin du VIe siècle. 452
— Un troisième récit fut tiré des deux autres. 455-456
— Tombeaux ornés de symboles chrétiens, découverts dans les contrées au nord-ouest de Chalon, et indiquant que la foi y avait pris racine avant le IIIe siècle. 458-466

Marcien (hérésiarque d'Arles). Il refuse d'admettre à la communion les chrétiens repentants. — Saint Cyprien avait écrit au pape saint Étienne pour le faire déposer. 2-16

Mariage chrétien, figuré sur les sarcophages des catacombes d'Arles; sur les cippes de Beaune, d'Autun, de Bordeaux, etc. — Planches XI, p. 310 (Probus et Proba); XXVII, n° 1, p. 582; XXIV, n° 7, p. 547; XXV, n° 3 548

Marlot, de Reims, affirmait, vers 1660, que le manuscrit contenant la Vie de saint Sixte pouvait être du XIIe siècle. 135

Pages.

Marseille. Origines de sa chrétienté, au moins vers la fin du Ier siècle. 373-380
— Un tombeau, marqué de l'emblème d'une ancre, rappelle de martyrs de Marseille du IIe siècle. — D'autres tombeaux, ornés de symboles, qui paraissent chrétiens, annoncent que la foi y avait bien pris racine au IIIe siècle. — Sarcophage de la Gayolle (IIIe siècle). 373-380
— Marseille ne fut pas évangélisée par saint Lazare, sainte Madeleine, sainte Marthe, sainte Marie Jacobé, ni par Salomé. — Les tombeaux et les monuments écrits contredisent leur apostolat en Gaule. 380-388

Marthe (**Sainte**) ne vint pas à Tarascon. — La tradition sur son apostolat dans le Midi ne repose sur aucun document écrit antérieur au Xe siècle. — Les anciens tombeaux la contredisent. 380-387
— Elle ne fut pas visitée par saint Front à Tarascon. 103-104

Martial (**Saint**), apôtre de Limoges, vers la fin du IIe siècle. — Il ne figure pas dans le martyrologe de saint Jérôme. — Il est mentionné comme confesseur dans celui du vénérable Bède. — Sa Vie détaillée circulait à la fin du IXe et au Xe siècle. — Elle avait été composée sur une autre plus ancienne, publiée par M. l'abbé Arbellot, d'après un manuscrit du Xe siècle. — Celle-ci était antérieure à saint Grégoire de Tours. — Elle était apparemment du milieu du VIe siècle. — Elle est bien légendaire et ne mérite pas créance. — Elle relate le miracle de la résurrection d'un compagnon de saint Martial par l'attouchement du bâton de saint Pierre. — Texte de cette ancienne Vie. — La notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Martial est encore plus récente, et plus légendaire que celle qu'a publiée M. Arbellot. — Le culte du saint ne paraît pas remonter au delà du VIe siècle. — Texte de cette notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office. — La notice d'un office de sainte Marie in Via Lata, à Rome, ne repose pas sur des données solides de l'antiquité. — Texte de cet office, où il est question de saint Martial. 37-52
— Saint Martial porte la foi à Bordeaux, vers 165. 571

Martyrologe de saint Jérôme. Comment il fut formé à l'origine, par l'ordre de l'empereur Constantin. 278-279
— *Voyez la lettre de saint Jérôme sur sa formation.* 278-279
— *Martyrologes* de d'Achéry, de Martène de Gellone. *Ibid.*, qui en furent tirés. . . . . .
— Il était très estimé de M. De Rossi. — Son opinion à cet égard, d'après M. Northcote. 164

Martyrologe romain (**Petit**). Le passage relatif aux deux saints Denis, évêques de Paris, est une interpolation. 166-168

Materne (**Saint**) n'est pas nommé dans les vieux documents, qui parlent de saint Eucher et de saint Valère. — Il ne vint, sans doute, pas à Trèves avec eux. — Il reposait à Cologne. — Ce fut dans la suite qu'il fut transporté à Trèves. 112-113
— Il n'avait pas été ressuscité par saint Eucher. 115
— Il n'évangélisa pas Cologne au Ier siècle. — Il figure au concile de Rome contre les Donatistes, en 313, et au concile d'Arles, en 314. 119
— La translation de ses reliques à Cologne eut lieu longtemps après 450, mais avant le VIIIe siècle. 121
— Les documents écrits sur saint Materne ne méritent pas créance. 121-123
— Texte de la notice sur saint Materne, contenue dans les leçons de son ancien office. 123-124
— Un catalogue de vingt-trois évêques inconnus de Trèves, à la tête desquels figure saint Materne, est à bon droit rejeté comme apocryphe. 122

Maximin (**Saint**), 1er évêque d'Aix, vint-il en Gaule au temps de saint Pierre? On ne saurait le croire. — Des traits de sa vie sont conservés dans les *antiennes* et les *répons* de son office du XIVe siècle. — Ils ne sont pas aussi légendaires que les notices sur sainte Marie-Madeleine. — Ils sont la reproduction d'une hymne ancienne, qui peut appartenir au VIIe siècle. — Ils ne sauraient établir qu'il vint en Gaule au temps de saint Pierre. — La première fois

Pages.

qu'il est question de saint Maximin, c'est en 524, au IVe concile d'Arles. 20-22
— Son tombeau et les documents fournis par M. l'abbé Faillou ne permettent pas de faire remonter plus haut que le VIIe siècle, les traditions qui le concernent, lui et sainte Marie-Madeleine. — Ces traditions ne peuvent être admises. 380-387

Mémain (M. le Chanoine) soutient que saint Sabinien vint à Sens au Ier siècle. (Apostolat de saint Savinien, in-8°, Paris, 1888). 74

Menmie ou **Menge** (**Saint**), apôtre de Châlons-sur-Marne (Ier siècle). — La notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son ancien office fournit des indications certaines, entremêlées de faussetés. — Il vint apparemment à Châlons au temps du pape saint Clément. — Les Vies de saint Memmie sont relativement récentes, et fournissent moins de renseignements historiques que les *antiennes* et les *répons*. — Texte de son ancien office. 88-97

Mercure. Il avait apparemment un temple à Lutèce, sur l'emplacement de l'Église de Notre-Dame-des-Champs. 193

Méthode (**Saint**), évêque de Tyr, parle de saint Mansuy, dans sa chronique grecque. — Son témoignage est très contestable. 294-295

Metz fut évangélisée par saint Clément vers la fin du Ier siècle. 125-129
— Beaucoup de tombeaux chrétiens des premiers siècles confirment l'antiquité de son Eglise. 129-133
— On remarque des bas-reliefs où les personnages tiennent à la main le rouleau, figure de l'Évangile. — Des pains arrondis sont placés dans une corbeille, comme aux catacombes. — L'exécution des bas-reliefs appartient encore à la belle époque de l'art des Romains. — Ils peuvent appartenir au IIe et au IIIe siècle. — Curieux symbole chrétien des premiers siècles sur le chaton de la bague de saint Arnoul. 131-133
— Bas-reliefs de tombeaux chrétiens de Metz. Planche I. 139
— Quelques vieux monuments liturgiques purent échapper à l'incendie de Metz par Attila. 133

Meursault (Côte-d'Or) a fourni un cippe orné d'un symbole apparemment chrétien. 461
— Planche XXV, n° 1. 548

Minerve (**Saint**), figure dans le martyrologe de saint Jérôme, pour avoir été martyrisé avec saint Symphorien. 267

Miracles. — Ils devinrent souvent très légendaires à partir du IXe siècle. — Ceux qu'on attribua à saint Malo, à saint Antide de Besançon, sont évidemment fabuleux. . . . . V-VIII

Mithra, ou le *dieu-soleil*, dont le culte fut importé d'Asie en Occident, à partir du règne de Vespasien. Un *ex-voto* lui avait été offert à Dijon. 247-249
Planche VI, n° 1. 241
— Inscription de Lyon en l'honneur de Mithra . 363
Planche XIV, n° 2. 377

Monogramme du Christ, sous la forme de croix de Saint-André ou de croix dressée, se trouve aux catacombes en 331, 355, 377. 110
— Monogramme rudimentaire, près Savigny-sur-Beaune. 465
— Planche XXV, n° 3. 548

Monthureux-sur-Saône a fourni des tombeaux gallo-romains, dont quelques-uns sont ornés de cippes apparemment chrétiens. 307

N

Narbonne. *Voyez saint Paul de Narbonne*. 53-56
— Tombeaux et inscriptions qui paraissent établir l'existence d'une importante chrétienté à Narbonne dès la fin du Ier siècle. 492-496

Pages.

— Cippes chrétiens de Narbonne. — Planche XXII, nos 1, 2, 3. 513

Nazaire (**Saint**) et **saint Celse**, martyrs à Embrun et non à Milan, peut-être au IIe siècle. 553-566
— La Passion détaillée de saint Nazaire a été composée par un faussaire, et est pleine de fables. 553-557
— Le récit primitif, cité par saint Grégoire de Tours, est seul digne de foi. 557-558
— Texte de la plus ancienne Passion détaillée de saint Nazaire. 560-562
— Texte du récit de l'invention du corps de saint Nazaire. 563
— Texte de l'ancien office de saint Nazaire selon la liturgie ambrosienne. 563-564
— Texte du sermon sur saint Nazaire attribué faussement à saint Ambroise. 564-566
— Des inscriptions et des tombeaux ornés de symboles apparemment chrétiens semblent annoncer l'existence d'une chrétienté à Embrun au IIe s. 558-559

Néon ne fut probablement pas l'auteur des Actes grecs des Trois Frères Jumeaux. 273

Nérée et **Achillée** (**Saints**). Leurs Actes mentionnent saint Auspice, 1er évêque d'Apt. 391

Nicaise (**Saint**) et ses compagnons, apôtres de Rouen. (Peut-être vers les commencements du IIe siècle.) 542-551
— Les plus anciennes notices sur saint Nicaise ne contiennent que des fables. — Cependant il put être envoyé de Rome au IIe siècle. 542-544
— Texte de la notice sur saint Nicaise, insérée dans un bréviaire de Rouen de 1491. 544-545
— Texte des leçons de son office, insérées dans un bréviaire du XIVe siècle. 545
— Quelques monuments funéraires, portant des marques de christianisme, semblent annoncer une chrétienté déjà établie à Rouen au IIe siècle. . . . 545-551

Nîmes eut un certain nombre de chrétiens dès les premiers siècles. 594-598
— Plusieurs sarcophages ornés de symboles chrétiens, annoncent une chrétienté importante à Nîmes avant Constantin. 559-598
— Des chrétiennes y furent, sans doute, jetées aux bêtes dans les arènes. 598-599
— Planche XXXII, nos 4, 5, représentant des chrétiennes dévorées par les lions. 608

Nobilis. Sa tombe de la fin du Ier siècle à Lyon. . . 355-356
— Planche XIV, n° 1. 377

Noms. Les trois noms du système d'appellation des Romains ne se donnaient plus après le IIIe siècle. 325

Novatien, hérésiarque refusant de recevoir à la communion ceux qui étaient tombés pendant les persécutions. 15

Nuits a fourni un cippe orné d'un symbole apparemment chrétien. 463
— Planche XXVI, n° 2. 581

O

Orange fut apparemment évangélisée par saint Eutrope vers la fin du Ier siècle. (*Voyez saint Eutrope.*). 583

P

Pains eucharistiques, en forme de boule et en forme de couronnes. 463
— Planches XXI, n° 2, p. 480; XXVI, n° 1, p. 581; planches d'Autun, XXX n° 8 et XXXI nos 3-6-10-12. 607

Palais (**Saint**), **Palladius**, avait fait une translation des reliques de saint Eutrope de Saintes vers 576. 99

Pages.

Paon (Le), ornement symbolique de certains tombeaux chrétiens. — Il est dans les peintures de la catacombe de Reims. 141

Pamiers ne fut pas évangélisé par saint Antonin. (*Voyez saint Antonin.*). 520-524

Pampelune. Les vieux bréviaires de Pampelune donnent une Vie de saint Firmin. 501

Pascasia, chrétienne de Bordeaux, dont l'épitaphe mentionne le Saint-Esprit. 573

Pasteur (Le) et le **Pêcheur.** Sarcophage de Mayence, peut-être du IIIe siècle, représentant le Pasteur et le Pêcheur. 568
— Planche XXVII, n° 4. 582
— Un bas-relief de Bordeaux représente le Bon Pasteur donnant à manger à la brebis. 579
— Planche XXXIV, n° 4. 612

Patrocle, évêque d'Arles, avait reçu du pape saint Zosime une autorité spéciale pour ordonner des prêtres dans la province de Vienne. 35

Paul de Narbonne (Saint), disciple de l'apôtre saint Paul. — Les vieux martyrologes le donnent pour un disciple des apôtres. — Sa Vie détaillée, publiée par Labbe, est très légendaire. — Une autre plus courte, insérée dans un bréviaire de Carcassonne, est encore plus fabuleuse. — L'ancienne Passion de saint Denis de Paris affirme qu'il vint en Gaule au temps du pape saint Clément. — Extrait de cette Passion. 53-56

Paul Warnfried ou **Paul Diacre** affirmait, en 784, d'après un ancien écrit, que saint Pierre avait envoyé son disciple saint Clément à Metz. 125

Pelgrin ou **Pèlerin (Saint)** et les origines de l'Église d'Auxerre, apparemment vers le milieu du IIe s. . 467-483
— Une courte notice, insérée dans son office, paraît établir qu'il évangélisa Auxerre vers le milieu du IIe siècle. — Les Actes amplifiés sont pleins d'inventions légendaires. — La Vie du jeune saint Justin, l'épitaphe d'un légionnaire nommé Pelgrin ou Pérégrin, semblent établir qu'il y avait déjà beaucoup de chrétiens à Auxerre au milieu du IIIe siècle. 467-472
— Texte de la Passion la plus courte de saint Pelgrin. 472
— Note sur les antiquités romaines d'Entrains. 472-473
— Un certain nombre de cippes funéraires de Sens, revêtus de symboles apparemment chrétiens, semblent établir que la foi était implantée dans la contrée dès la fin du IIe siècle. 473-483

Perpétue (Sainte), prétendue mère de saint Nazaire. — Sa Vie ne paraît être qu'une pure fable. 557

Perret (*Les Catacombes de Rome*) a donné des peintures des catacombes, où l'on voit les oiseaux et les symboles de la catacombe de Reims. 141

Picard (Benoit), auteur d'une Histoire du diocèse de Metz, parlait de l'obélisque de Scarpone 312

Pierre-le-Vif (Abbaye de Saint-). — Les moines de cette abbaye découvrent le tombeau de saint Sabinien à Sens. 69-70

Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, ouvrit le tombeau de saint Front en 1261 103-105

Planches :

I. Bas-reliefs de tombeaux chrétiens de Metz. — Peintures de la catacombe de Reims. 139
II. Sculptures de sarcophages des catacombes. . 140
III et IV. Chrétiens jetés aux bêtes dans les amphithéâtres de Paris, de Besançon, de Tours . 173-174
V. Divinités gauloises et romaines trouvées sous le chœur de Notre-Dame de Paris en 711. . . . 207
VI et VII. Antiquités chrétiennes et païennes de Dijon. — Coutumes pour l'Eucharistie. 241-242
VIII et IX. Bas-reliefs de tombeaux chrétiens de Dijon et de Langres. 275-276
X. Tombeaux chrétiens de Langres et de la Lorraine. 309
XI. Sarcophage des catacombes — Mariage de Probus et de Proba 310

Pages.

XII. Divers genres de tombeaux chrétiens et païens en Lorraine. 313
XIII. Sarcophage chrétien d'Arles. Hydria Tertulla. 311
XIV. Tombeaux chrétiens et païens de Lyon, du Puy, de Marseille. 377
XV. Sarcophage chrétien d'Arles. Chrysogone. . 378
XVI. Tombeaux chrétiens de saint Remy, d'Arles, de la Gayolle, près Marseille 111
XVII. Sarcophage d'Arles. — L'évêque Concordius 112
XVIII. Cippe et sarcophages chrétiens de Marseille 115
XIX. Sarcophage chrétien de Saint-Ferjeux, près Besançon — Cippes de Fontaine et d'Ormoiche . . 116
XX. Cippes chrétiens de Luxeuil-les-Bains (apparemment IIIe siècle) 179
XXI. Cippes chrétiens de Luxeuil. — Peintures sur verres et lampe des catacombes 480
XXII. Cippes chrétiens de Narbonne (apparemment IIIe siècle et fin du IIe). — Cippes chrétiens et païens de Luxeuil 513
XXIII. Tombeaux chrétiens de Beaune et des environs. (Côte-d'Or) (apparemment IIIe siècle et commencement du IVe). 511
XXIV et XXV. Cippes, la plupart chrétiens, de Beaune et des environs 517-548
XXVI. Cippes, la plupart chrétiens, de Beaune et des environs. 581
XXVII. Sarcophages chrétiens d'Arles, de Mayence. — Cippe chrétien de Maguelone. . . . 582
XXVIII. Cippes, la plupart chrétiens, de Sens (apparemment IIIe et IVe siècles) 601
XXIX. Cippes, la plupart chrétiens, de Sens, d'Amiens (apparemment IIIe et IVe siècles). 605
XXX et XXXI. Cippes, la plupart chrétiens, d'Autun (apparemment IIIe et IVe siècles). 606-607
XXXII. Chrétiennes jetées aux bêtes dans les arènes de Nimes, de Lillebonne. — Cippes chrétiens de Toulouse (apparemment IIIe siècle). . . . 608
XXXIII et XXXIV. Cippes, la plupart chrétiens, de Bordeaux (apparemment IIIe siècle et commencement du IVe) 609-610

Poisson. Inscription de l'IXΘVΣ (Poisson), trouvée à Autun en 1839. — Deux parties dans cette inscription. — L'une paraît remonter à la fin du IIe siècle; l'autre à la fin du IIIe 233-237

Polycarpe (Saint), évêque de Smyrne, avait envoyé beaucoup de missionnaires dans les Gaules 366-369

Pontificalis (Liber). Liste numérique des évêques, des prêtres, des diacres, ordonnés par les premiers papes. 301

Potentien (Saint), un des premiers apôtres de Sens. (*Voy. saint Sabinien.*). 68-78

Poteries rouges, dites *saméennes*, trouvées en grand nombre sur le plateau de Sainte-Geneviève. — On les y fabriquait. — Les types, de belle formation, sont du IIIe et du IIe siècle. 160

Pouilly (Lévesque De) avait donné les peintures de la catacombe de Reims, dans son livre *Théories des sentiments agréables* 138

Préface de la liturgie gallicane (*Contestatio gallicana*). Elle contient de précieuses indications historiques. Elle en contenait sur saint Denis, apôtre de Paris 177-178

Probianus, évêque de Bourges, assiste à la découverte du corps de saint Ursin, vers 560 60

Protais (Saint), martyr de Milan. (*Voy. saint Gervais.*) 554-555

Puy (Le) fut peut-être évangélisé au IIIe siècle. — Un des membres de la famille des *Antii* de Rome y eut probablement son tombeau. 311-312
— Ce tombeau représente un mariage — Planche XIV, n° 4 377

Pages.

Q

Quincey, près de Nuits (Côte-d'Or), a fourni un cippe orné de symboles apparemment chrétiens. 462
Planche XXIV, n° 2. 517
Quirinus (Saint), compagnon de saint Nicaise, apôtre de Rouen. (*Voy. saint Nicaise.*). 542-545

R

Raban-Maur passe pour avoir donné une Vie de sainte Marie-Madeleine, qui était probablement une amplification légendaire d'une hymne composée apparemment au VIIIe siècle. — Si cette Vie était un document original, elle était beaucoup moins ancienne. — Elle est pleine de fables. 20-22
— Plusieurs pensent que la grande Vie de sainte Madeleine n'est pas de Raban-Maur, car il n'en parle pas dans son martyrologe. 21

Reims fut évangélisé par saint Sixte vers la fin du Ier siècle 134-138

Rémy (Saint-), l'ancienne Glanum, au nord d'Arles, avait un remarquable sarcophage chrétien. 328-330
Planche XVI, nos 1 et 1 *bis* 411

Répons, dans les offices des saints. 6-9
Voyez Antiennes 6-10
Manière dont les *répons* furent composés 417-418

Restitute, évêque, peut être un des premiers apôtres de Marseille. 379

Rieul (Saint) ou *Régulus*, Ier évêque de Senlis, apparemment vers la seconde moitié du IIe siècle. . 316-320
— Il n'est pas mentionné dans les plus vieux martyrologes. — Les *antiennes* et les *répons* de son office le donnent pour compagnon de saint Denis l'Aréopagite. — Cela n'est pas du tout probable. — La translation de ses reliques eut lieu apparemment sous Clovis II. — Il vint probablement au IIe siècle. 316-320
— Il avait peut-être séjourné à Arles 318
— Texte des *antiennes* et des *répons* de son ancien office 319-320
— Deux Vies détaillées de saint Rieul ne contiennent apparemment que des faussetés 320
— Saint Rieul put séjourner à Arles, en arrivant en Gaule 323

Rochepot (La), près de Nolay, a fourni deux cippes ornés de symboles chrétiens. Près de l'un était une monnaie de Claude II le Gothique 539
Planche XXVI, nos 7 et 8 581

Romain (Saint), abbé de Condat, dans les monts Jura. — Personne avant lui n'avait embrassé la vie érémitique dans la Bourgogne (c'est-à-dire avant 440). 27

Rouen, évangélisé par saint Nicaise, peut-être au commencement du IIe siècle. (*Voy. saint Nicaise.*). 542-551

Rouleau de parchemin, sur les tombeaux, signifiant la Loi et l'Evangile. (*Voy. tombeaux de Metz, d'Autun, de Dijon, de Beaune, etc.*). 131-334
Planche I, n° 2 (Metz). 139
Planche XXIII, n° 5 (Beaune) 514

Ruf (Saint), fonde l'Église d'Avignon, apparemment vers la fin du Ier siècle 401-407
— Quelques indications de son ancien office prouvent presque certainement qu'il était venu de Rome envoyé par le pape saint Clément. 401-403
— Il n'est pas à croire qu'il était le fils de Simon le Cyrénéen 403
— Texte de l'office de saint Ruf, d'après un bréviaire du XVe siècle 406
— Texte de son office d'après le bréviaire de 1856 407

Pages.

S

Sabinien (Saint), premier apôtre de Sens, mort probablement vers la fin du Ier siècle. — Il ne commença apparemment à être honoré que vers la fin du VIIe siècle. — Il ne paraît pas avoir été martyr, n'étant pas mentionné dans les martyrologes primitifs — Son corps, découvert en 847, n'était pas, sans doute, dans sa chapelle souterraine depuis l'époque romaine. — Des relations détaillées, faites pour établir qu'il fut martyr avec saint Potentien, n'ont pas de fondement historique. — Il vint cependant à Sens avant sainte Colombe, c'est-à-dire avant 177 ou 272. — Il mourut probablement avant la fin du IIe siècle. — La notice primitive, qui lui fut consacrée, semble être de la fin du VIIe siècle. — Il était peut-être de la famille de Sabinianus, qui fut consul en 155. — Il ne venait pas de la Palestine. 68-78
Deux Vies détaillées de saint Sabinien. — Elles sont toutes remplies de fables, ainsi que les panégyriques du saint 74-81
Texte de la 1re Vie de saint Sabinien. 81-83
Texte de sa 2e Vie. 83-87

Saint-André-des-Arts. L'église de ce nom n'eut pas saint Andéol pour patron à partir du VIe siècle 287

Saint-Denis (La ville de) son origine ; — son commerce. 195-196

Saint-Loup-de-Varenne, à 5 kilomètres de Chalon sur-Saône, a fourni une importante épitaphe chrétienne. 466

Saintin (Saint), 1er évêque de Verdun, ne semble pas avoir été disciple de saint Denis de Paris. — Il ne paraît avoir évangélisé Meaux que vers le milieu du IVe siècle 204-213
Antiennes et *répons* de l'office de saint Saintin, tirés d'un bréviaire de Verdun du XIVe siècle . . . 206-210
Leçons de cet office. 210-211
Leçons de l'office de saint Saintin, tirées d'un bréviaire de Meaux du XVe siècle. — Ces leçons, ainsi que les *antiennes* et les *répons*, sont très légendaires. 213

Salomé ne vint pas à Marseille annoncer l'Evangile. 380-387

Salve (Saint Salvius), évêque d'Amiens, fit la translation des reliques de saint Firmin. 510-511

Sarcophage. Celui de saint Ursin de Bourges ne remontait pas au delà du IVe siècle. — En général, les sarcophages, au nord et à l'est de la Gaule, n'étaient pas antérieurs à cette époque. 61
— Sarcophages du cimetière Saint-Marcel de Paris. — Plusieurs furent creusés dans des débris de temples païens 150

Saturnin (Saint), apôtre de Toulouse. — Il vint en Gaule vers la fin du Ier siècle. — Les *Actes* de son martyre, publiés par Ruinart, ne sont pas le texte authentique. — Ils sont apparemment une composition du IXe siècle. — Le véritable texte paraît en partie conservé dans les *antiennes* et les *répons* de son ancien office. — Leur rédaction remonte apparemment au milieu du Ve siècle. — Texte de ces *antiennes* et de ces *répons*. 1-12

Sauval, auteur des *Antiquités de Paris*, raconte qu'on avait trouvé beaucoup de sarcophages au faubourg Saint-Victor 150
— Il affirme qu'un grand nombre étaient revêtus d'inscriptions grecques 150

Savigny-sur-Beaune a fourni des cippes ornés de symboles apparemment chrétiens, du IIIe et du IVe siècle 460
Planche XXIII, n° 6, et XXIV, n° 6. 514-547

Scarpone, station gauloise et romaine de la Lorraine, — Elle a fourni beaucoup de tombeaux ornés de symboles chrétiens. 307
Planches X donnant des tombeaux de la Lorraine ornés de symboles chrétiens 309

Pages.

Planche XII, *id.* 343
— Obélisque de Scarpone, élevé en souvenir de la victoire de Constantin 312

Scubiculus (**Saint**), compagnon de saint Nicaise, apôtre de Rouen. (*Voy. saint Nicaise.*). 542-545

Secchi (**Le Père**) pensait que chaque chrétien avait sa coupe dans les assemblées religieuses 281

Seigneur (**Maurice du**) a donné la description des Arènes de Lutèce. 151

Sens. (*Voy. saint Sabinien.*). 68-87
Nombreux monuments funéraires de Sens, ornés de symboles apparemment chrétiens. — Ils annoncent que la foi y avait été apportée, au moins, vers la fin du IIe siècle. 473-483
Planches XXVIII et XXIX. 604-605

Septimius Peregrinus. Son tombeau remarquable, à Lyon 361

Sérotin (**Saint**) passe pour avoir été l'une des premières conquêtes de saint Sabinien à Sens. — On n'en est pas certain. 73
Des traditions le font apôtre de Chartres, d'Orléans, de Troyes, de Créteil. Elles sont dénuées de fondement 74-77

Sévère (**L'empereur**) était à Lyon, légat de Marc-Aurèle, avant de monter sur le trône. 72

Sévires (**Seviri**), magistrats municipaux. — Inscriptions des Sévires de l'ancienne Lutèce. 187

Sidoine Appollinaire (**Saint**) ne parle pas dans ses lettres de l'apostolat de saint Maximin, ni du séjour de sainte Madeleine en Provence. — Son tombeau est-il auprès de ceux de saint Maximin et de sainte Madeleine? — Il est possible qu'il y soit, car on ne l'a pas à Clermont-en Auvergne, où il fut évêque 384-385

Silvina, reposant auprès des martyrs d'Arles, indique un ou plusieurs massacres de chrétiens. . . . 336

Silvius (**Saint**), évêque de Toulouse. — Il commence à élever une basilique sur le tombeau de saint Saturnin. 6

Simpulum, petite coupe munie d'une anse recourbée, dont le prêtre se servait pour communier les fidèles, et dont les prêtres païens se servaient pour les libations. 392
Planche XIII, n° 3. 411

Sinice (**Saint**) fut envoyé avec saint Sixte pour évangéliser Reims vers la fin du Ier siècle 314
Voyez saint Sixte. 134-138

Sixte (**Saint**) évangélisa Reims apparemment vers la fin du Ier siècle. — Une notice insérée au moyen âge dans les bréviaires de Reims change complètement les anciennes traditions sur l'apostolat de saint Sixte. — Il faut en revenir à la croyance des premiers siècles. — Les travaux accomplis pour évangéliser Reims avant Constantin avaient déjà été considérables. — Ils rendent vraisemblable l'apostolat de saint Sixte vers la fin du Ier siècle. — Mais il ne fut apparemment pas honoré avant les dernières années du VIe siècle 134-138

Sixte (**Saint**), martyr représenté avec saint Thimothée, sur un bas-relief des catacombes. 131
Planche II, n° 8. 140

Sounace (**Sounatius**), évêque de Reims, avait légué trois pièces d'or à l'église de Saint-Sixte, au commencement du VIIe siècle. 137

Soulosse, l'ancienne *Solimariaca*, station gauloise et romaine du pays de Toul. — Elle a fourni beaucoup de tombeaux gallo-romains, dont plusieurs sont revêtus de symboles chrétiens 303-306
Planche X, donnant des tombeaux chrétiens de Soulosse et de la Lorraine 309
Planche XII, *id* 343

Spinter, remarquable tombeau, qu'il avait à Marseille. 376
Planche XVIII, n° 1. 445

Pages.

Stèles chrétiennes. Espèce de petit poteau dressé sur les sépultures. La période des *stèles* et des *cippes chrétiens* précède les sarcophages. — Elle va de la fin du Ier siècle à la fin du IVe environ. . . 301-307
Les stèles en Lorraine 301-307
Stèle à Langres. Planche X, n° 3. 309

Symphorien (**Saint**) d'Autun, martyrisé vers l'an 174. — Les Actes de saint Symphorien, publiés par Ruinart, sont une amplification de seconde main . . . 263-266
— La notice primitive, contenue dans les *antiennes* et les *répons* de l'ancien office de saint Symphorien, est plus digne de foi que les Actes amplifiés. 266-269
— Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office de saint Symphorien 268-269

T

Tarascon. Le tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, n'est pas antérieur au Ve siècle. 382
— Cette ville ne fut pas évangélisée par sainte Marthe . . . . . 103-104 et 382-387

Telléchilde (**Sainte**) a son office très étendu dans un bréviaire de Meaux du XIVe siècle. 211

Terentius, nommé dans une inscription de Dijon dédiée à Mithra 247

Tertullien affirme que la foi avait pénétré dans la Grande-Bretagne, dans les contrées inaccessibles aux Romains. 311

Tétulphe avait construit un oratoire sur le corps de saint Sabinien, de Sens. 71

Théodoric, évêque de Metz, mort en 984, passait pour avoir inutilement essayé de transporter les reliques de saint Clément hors du lieu où elles reposaient. — Il paraît que c'était une pure fable 126-127

Timothée (**Saint**), martyr, représenté avec saint Sixte sur un bas-relief des catacombes. 131
Planche II, n° 8 140

Tolède ne semble pas avoir été évangélisée par saint Eugène. — Cependant elle put avoir sa chrétienté naissante au Ier siècle. 214-217

Toul, évangélisé par saint Mansuy, vers le milieu du IIe siècle. (*Voy. saint Mansuy.*). 300-312
La primauté d'honneur des évêques de Toul, remonte probablement à saint Gauzelin, de 922 à 962. 295

Toulouse, évangélisé au Ier siècle, par saint Saturnin. 515
— *Voyez saint Saturnin.* 1-12
— Des cippes tumulaires et des épitaphes établissent qu'une chrétienté était déjà florissante à Toulouse au IIe et IIIe siècle. 515

Trèves fut évangélisée par saint Eucher et saint Valère, à la fin du Ier siècle. — (*Voy. saint Eucher.*) 107-113

Trois frères Jumeaux, martyrs de Langres (apparemment sous Marc-Aurèle). Leurs Actes amplifiés ne semblent pas être de Warnachaire, mais d'un rhéteur du milieu du IXe siècle. 270-272
— Leurs Actes, qui passent pour avoir été composés en grec, ne sont apparemment qu'un tissu de faussetés 273-274
La notice primitive, contenue dans les *antiennes* et les *répons* de leur office, a un fond de vérité. — Elle put être rédigée au VIIe siècle 274-278
— Les nombreux tombeaux du musée de Langres, ornés de symboles apparemment chrétiens, confirment la tradition sur l'établissement de l'Église de Langres au IIe siècle. 280-284
— Planches VIII et IX. Tombeaux chrétiens de Dijon et de Langres apparemment du IIIe et du IVe siècle 275-276
— Texte des *antiennes* et des *répons* de l'ancien office des saints Jumeaux. 284-285

Trophime (**Saint**), disciple de saint Paul, premier évêque d'Arles. — Reconnu pour disciple des apôtres par les plus vieux martyrologes — par la

Pages.

lettre du pape saint Zozime, de 417. — Notice contenue dans les *antiennes* et les *répons* de son ancien office, et remontant au Ve ou au VIe siècle. — Lettre de saint Cyprien, de l'an 256 environ, prouvant que beaucoup de chrétiens avaient été précédemment victimes de Marcien. — L'Église d'Arles était donc plus ancienne que ne le prétend saint Grégoire de Tours. — Notice sur saint Trophime dans les leçons de son office. — Texte de cette notice . . . 13-19

Turbon ne fut probablement pas martyrisé avec les trois frères Jumeaux 273

Tyrse (Saint), apôtre d'Autun. — (*Voy. saint Andoche.*) 226-239

U

Ursin (Saint), apôtre de Bourges, vers la fin du IIIe siècle. — La notice donnée par saint Grégoire de Tours fixe avec raison l'apostolat de saint Ursin au milieu du IIIe siècle. — En disant que son sarcophage fut retrouvé en 560, il prouve que l'inhumation n'avait pas eu lieu au Ier siècle, mais au IIIe ou au IVe. — Le martyrologe de Bède avait résumé les assertions de saint Grégoire de Tours. — 1° Vie de saint Ursin composée vers la fin du VIIe siècle. — Elle ne fait guère qu'amplifier le récit de saint Grégoire de Tours. — 2° Vie de saint Ursin, plus légendaire que la précédente. — Texte de la 1re Vie de saint Ursin 60-64

Ursinien, sous-diacre de Trèves, avait son tombeau auprès des corps des martyrs saint Eucher et saint Valère 111

Ursinien, vétéran des Ménapes. — Son épitaphe, ornée d'une palme est probablement de la 1re partie du IVe siècle. — Elle a des marques positives de christianisme 146-147

V

Valentinien, hérésiarque, refusant de recevoir à la communion ceux qui étaient tombés pendant les persécutions 15

Vacquer (M.), conservateur des antiquités du musée Carnavalet, a recueilli beaucoup d'objets chrétiens des premiers siècles, trouvés dans le sol de Paris. 148-149

Valère (Saint), apôtre de Trèves, à la fin du Ier siècle. (*Voy. saint Eucher.*) 107-113

Valérie (Sainte), qui aurait été convertie par saint Martial. — Texte de sa Vie, qui est toute légendaire 47

Valérien (Saint), apôtre de Tournus, s'était enfui des prisons de Lyon avec saint Marcel, un peu avant le massacre des chrétiens, sous Marc-Aurèle. . . . 453-455

Vénilon, archevêque de Sens, s'occupe de la translation des reliques de saint Sabinien 69-70

Victorin, l'un des premiers néophytes qui auraient été convertis à Sens par saint Sabinien. — Doutes que fait naître son sarcophage 70

Vie des Saints. Elle se lisait au commencement de la messe, à la solennité de leur fête, dans les premiers siècles de l'Eglise 454

Vienne (en Dauphiné). Lettre des chrétiens de Vienne à leurs frères d'Asie sur les martyrs de Lyon. . . 31-34

Vies de Saints (amplifiées). — Elles furent surtout légendaires à partir de l'ère carlovingienne. . . . 7

Vincentia, chrétienne des catacombes, tenant une cruche et une coupe. Planche XXI, n° 4. 480

Virgile, évêque d'Arles, reçut du pape saint Grégoire une lettre confirmant les prérogatives de l'Église d'Arles 23

Virginia, femme de centurion, apparemment chrétienne, qui avait son tombeau à Saint-Ferjeux. . . 426

Vivarais. Il ne fut pas évangélisé par saint Andéol au milieu du IIe siècle 287-288

Volnay, à 5 kilomètres de Beaune, a fourni un cippe orné d'un symbole apparemment chrétien. 463
Planche XXV, n° 3 548

Vulgate de saint Jérôme. — Quand elle fut adoptée en Gaule. — Débris des anciennes versions, encore conservés dans des textes du VIIIe et du IXe siècle. 4

W

Wandelmarc (L'abbé) est regardé comme l'auteur d'une lettre adressée à Charles le Chauve, sur saint Saintin 206

Warnachaire semble être un personnage fictif, qui ne composa pas les Actes des frères Jumeaux de Langres 270-272

Weisenau, ancienne abbaye du Wurtemberg, a fourni un tombeau orné de symboles eucharistiques 569
Planche XXVII, n° 3 582

Wesler (Marc) envoya aux Bollandistes, en 1613, des Actes des frères Jumeaux, qui passaient pour avoir été écrits d'abord en grec 272-274

Westerndorf, en Bavière. On y a trouvé des poteries rouges, où sont représentés des malheureux exposés aux bêtes 157-158
Planche IV, n° 12 174

Woodchester, en Angleterre. On y a retrouvé des débris de vases rouges, ornés de reliefs 157

Z

Zacharie (Le pape Saint) s'efforce de remédier aux élections des évêques indignes. — Il écrit à saint Boniface, apôtre de l'Allemagne 5

Zacharie, martyr de Lyon, mentionné dans la lettre des chrétiens de Vienne à leurs frères d'Asie. — Il est apparemment le successeur de saint Crescent sur le siège épiscopal de Vienne 31-34 350-351

Zozime (Saint), pape, écrit aux évêques de la Gaule, en 417, pour maintenir les privilèges de la métropole d'Arles 13-15
Il affirme que la foi s'est répandue d'Arles dans toutes les Gaules 323

ERRATA

Page 37. L'apostolat de saint Martial à Limoges appartient au IIIe siècle, *lisez* : au Ier siècle.

Page 38, ligne 1re et suivante, changer ainsi ce paragraphe de cinq lignes : Pour l'époque où saint Martial évangélisa l'Aquitaine, on peut s'en tenir à la déclaration des Actes primitifs de saint Fructueux, martyr d'Espagne. Il y est rapporté que saint Martial assistait à l'interrogatoire de ce saint en Espagne, sous deux empereurs, apparemment Marc-Aurèle et Verus, vers 180. Nous disons plus loin qu'il prêcha l'Evangile à Bordeaux, p. 571.

Page 313. Planche X, n° 2. *Samoricos* est un nom gaulois, et ne rappelle pas l'île de Samos.

Page 327, note. — Au lieu de : planche XVI, n° 2, p. 406, lisez : planche XVI, n° 1 *bis*, p. 411.

Page 330, col. 1 au bas. — Au lieu de : à droite, est une large cruche aux...., lisez : à gauche, est une large cruche, aux...

Ibid., note 1. — Au lieu de : pl. XVI, n° 3, p. 401, lisez : p. 411.

Page 353. Les deux inscriptions de *Lucretia* et de *Socchia* ne sauraient être chrétiennes, car elles sont surmontées de patères et non de coupes. Il y a une grande différence de destination entre les coupes et les patères. Celles-ci étaient presque toujours employées pour recevoir le sang des victimes dans les sacrifices païens ; les coupes étaient fréquemment le symbole de l'Eucharistie.

Page 434. Indication d'une bourse dessinée par Mamachi. C'est bien une bourse contenant des pièces d'argent. Il faut supprimer ce passage et s'en tenir au dessin du bon Pasteur, entouré de grappes de raisins (pl. XXI, n° 5), et à l'explication de ce n° 5, p. 485.

Le tombeau d'Adrastus n'est probablement pas chrétien, à cause des patères qu'on y remarque.

Page 438. Inscription de L. SOLINI CEST F. Il ne faut pas lire *Caesaris*, mais CESTi. (*Voy.* pl. XXII, n° 5, et explication de cette planche, p. 518.)

Page 537, col. 2. Rellina, lisez : BELLINA.

PARIS. — Imprimerie PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi (Cl.) 634.7.98.

7713CG LBC 643
09-19-06 32180 MS

Princeton Theological Seminary Libraries
1 1012 01356 3442